GEORGE SAND
ET LE BERRY

THÈSE

POUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

L. VINCENT

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1919

GEORGE SAND

ET LE BERRY

George Sand.
Charpentier pinx. — Collection de M. Joseph Reinach.

GEORGE SAND
ET LE BERRY

THÈSE

POUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

L. VINCENT

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1919

INTRODUCTION

« Tout est dit, et l'on vient trop tard », tel est bien le sentiment que l'on éprouve au moment d'entreprendre une étude sur George Sand.

Que dire après les nombreux ouvrages, les biographies, les critiques de toute sorte, dans lesquels on étudie l'œuvre, la vie, le caractère, les manières de penser, de sentir, de s'exprimer de cette femme illustre ?

Pour se convaincre du grand nombre de ces études, il suffira de jeter les yeux sur la bibliographie qui accompagne ce travail. Encore ne mentionne-t-elle que quelques-uns des livres signalés par MM. Vicaire, Thieme et Clouard, ceux qui m'ont fourni des citations ; en outre, elle laisse de côté des centaines d'articles de journaux. Peu d'auteurs ont attiré à ce point l'attention des littérateurs ; c'est que le cas était rare ; jamais femme n'a été en possession d'un si beau talent d'écrivain.

Que dire surtout après l'éminent auteur russe, Wladimir Karénine qui, pour nous parler de *George Sand, sa vie et ses œuvres*, a eu le privilège de consulter tous les documents accumulés par le vicomte Spoelberch de Lovenjoul, de puiser en toute liberté à ces sources inédites et précieuses ? Aujourd'hui, la plupart de ces manuscrits ne sont plus communiqués ; quelques-uns ne le sont qu'avec une extrême réserve.

Mais, peut-être, jusqu'alors n'avait-on pas examiné d'assez près les rapports qui unissent George Sand au Berry, et n'avait-on pas suffisamment insisté sur l'*influence*

que ce pays a exercée sur l'auteur de *Lélia*. « On a beaucoup écrit sur George Sand, dit M. Paul Coutant (Stéphane-Pol), mais on a toujours laissé dans l'ombre l'influence considérable qu'eut le Berry sur l'esprit de l'écrivain [1]. »

George Sand et le Berry, tel est donc le sujet que j'ai essayé de traiter.

Aurore Dupin, née à Paris, a eu toutes les tendresses pour le pays de ses ancêtres paternels. Dès l'âge de quatre ans, amenée à Nohant, elle prenait contact avec cette terre qu'elle devait illustrer plus tard :

> O Mère !.....
> Ouvrant tes jeunes yeux sur ton Berry natal,
> Tu savourais la paix de ses lents paysages
> D'un vert moelleux et frais, où des rivières sages
> Parmi les cressons drus font un bruit de cristal [2].

L'enfant appartient bien à cette race berrichonne, amoureuse de la nature et du sol. Elle incarne à un degré extraordinaire certaines dispositions qui caractérisent ce peuple primitif : sensibilité, imagination, rêverie, persévérance, endurance, calme, froideur, bon sens et lenteur.

Son éducation, toute rustique jusqu'à treize ans, la met en communication avec cette nature paisible et sereine, avec ces beaux horizons qu'elle contemple et admire déjà de toutes les puissances de son âme. Elle ne vit et ne respire à l'aise qu'au milieu des champs. Après une absence de trois ans, au couvent des Anglaises, elle retrouve le Berry avec un nouveau plaisir.

A mesure que son esprit s'éveille et prend conscience de la nature, l'enfant, puis la jeune fille se crée des amitiés solides ; et ces amitiés ont exercé une influence profonde, à la fois sur son talent, sur son esprit et sur son cœur.

« La bicoque de La Châtre était remarquable par un

1. Stéphane-Pol, *Pèlerinage au Berry des Légendes*, 5.
2. Anne Osmont, A George Sand (Centenaire de George Sand. *Rev. du Berry*, 1904).

nombre de gens d'esprit considérable, relativement à sa population [1] », nous dit l'auteur de l'*Histoire de ma Vie*.

Ses petits amis d'enfance, Duvernet, Papet, Fleury « qu'elle a connus en petits jupons et en bourrelets », ne cesseront de lui témoigner leur dévouement : Duvernet parera souvent à ses difficultés d'argent ; Gustave Papet sera le confident de ses peines ; Fleury, docile à ses enseignements, réalisera son idéal politique.

A ces amis de la première heure, bientôt viendront se joindre Jules Néraud, le spirituel *Malgache*, disciple de Rousseau, qui initiera Aurore aux sciences naturelles ; Ajasson de Grandsagne qui s'insinuera plus avant dans son cœur, en lui communiquant aussi une partie de son savoir ; Duteil, par son entrain et sa verve joyeuse, entretiendra chez elle sa gaieté native ; Duplomb, dans bien des circonstances, deviendra son pourvoyeur ; Planet lui apportera la sagesse de ses conseils ; Henri de Latouche sera son premier guide dans la carrière littéraire ; Rollinat, le cher *Pylade*, compatira à toutes les déceptions que lui réserve sa vie aventureuse. Elle croira trouver avec Sandeau toutes les jouissances qu'elle rêve dans son imagination maladive. Émile Regnault « son bon frère », cherchera à alléger ses soucis.

Elle réagit, en même temps, sur ses amis avec l'autorité que lui donnent son charme, son esprit, son génie. Elle les captive et les entraîne à sa suite. C'est entre eux un perpétuel échange de pensées, de sentiments, d'amitié ; ils se prêtent un mutuel secours.

En 1831, les nœuds se resserrent encore, pendant les séjours que fit Mme Dudevant à Paris ; plusieurs de ses bons camarades y sont alors momentanément fixés.

Les amis berrichons, que n'ont-ils pas fait pour Aurore ? Ce sont eux qui, aidés de Michel de Bourges, lui rendent

1. *H. Vie*, III, 349.

son indépendance, en la débarrassant de son mari. A son tour, elle leur persuade de se jeter dans la politique. Elle les défend quand ils sont compromis ; en sauve quelques-uns de l'exil. Elle dépense pour eux toute son énergie. Sa douleur est profonde quand la mort vient lui ravir quelqu'un des vieux compagnons de sa jeunesse.

Aucun de ses autres amis, ses amants eux-mêmes, personne en un mot, n'a pu lui faire oublier ses chers berrichons. Aucun pays, non plus, n'a jamais éclipsé pour elle la *Vallée noire*.

George Sand a compris et aimé la nature sous ses aspects les plus divers. Les Pyrénées, la Suisse, les Alpes, l'Italie, Majorque ont tour à tour enthousiasmé son âme de poète et d'artiste. Cependant les paysages grandioses et sévères des Alpes, pas plus que les splendeurs de Majorque n'ont effacé le Berry de son souvenir. Et comme autrefois Joachim du Bellay, qui, sur les bords du Tibre, regrettait amèrement son petit Lyré et « la douceur angevine », George Sand ne perd jamais de vue son cher Nohant, et aspire sans cesse au bonheur d'y revenir.

« Venise avec ses escaliers de marbre blanc et les merveilles de son climat[1] », ne lui fait pas oublier son modeste manoir ; et quand le crépuscule enveloppe la cité des doges d'obscurités naissantes, elle se plaît à refaire à son gré le paysage dans la brume, et c'est le Berry qui se dessine à ses regards. Sans cesse elle y revient, comme poussée par un attrait irrésistible. Son bonheur est attaché aux rives de l'Indre comme celui de Virgile au bord du Mincio : « O mes dieux lares ! dit-elle, en arrivant à Nohant, vous voilà tels que je vous ai laissés... pourquoi vous ai-je quittés[2] ? »

Elle a parcouru le Bas-Berry en tous sens, elle en connaît tous les détours : la Brenne couverte d'étangs et de

1. *Corr.* I, à Chatiron, 1er juin 1834.
2. *Lettre d'un Voy.*, 129.

marécages, encore si pauvre et si stérile de son temps ; la vallée pittoresque de la Creuse qu'elle compare à la Suisse ; le Boischaut, si fertile, d'une végétation si luxuriante, surnommé par elle *Vallée Noire*, à cause de l'aspect tout particulièrement sombre que présente sa végétation. C'est là qu'elle a vécu, c'est là surtout qu'elle retrouve un peu de repos après ses crises les plus violentes, après l'agitation fiévreuse de la capitale. Si Paris l'intéresse, l'attire à certains points de vue, elle n'y est point à l'aise et soupire sans cesse en songeant au Berry. Aussi est-ce cette vallée de l'Indre qu'elle a donnée pour cadre à ses idylles rustiques.

Comme J.-J. Rousseau, George Sand a aimé placer ses personnages dans les lieux où elle-même avait éprouvé des émotions. Aussi, que de romans dont l'action se passe en Bas-Berry ou sur ses confins !

« Il me semblait, dit-elle, dans *Valentine*, que la Vallée Noire c'était moi-même, c'était le cadre, le vêtement de ma propre existence[1]. » Elle goûte le charme tranquille et mystérieux de cette contrée.

Ses amis l'attirent à Nohant, nous savons comme elle les aime ; mais le plus fort des aimants est peut-être encore cette nature qu'elle a toujours contemplée avec amour. Peut-elle se passer longtemps de voir ces beaux arbres, ces têteaux aux formes fantastiques, ces prairies plantureuses, ces champs dorés par la moisson ? Peut-elle vivre sans entendre les mélodies du rossignol, le chant éclatant du coq, le bruit du vent dans le feuillage, le gai murmure de son ruisseau ? N'a-t-elle pas toujours hâte de respirer l'air embaumé des campagnes, de retrouver ses *traînes* ombragées, de s'y perdre silencieuse, de s'asseoir dans l'herbe touffue pour admirer les insectes, les fleurs, les cailloux. Les levers et les couchers de soleil, si merveilleux dans la

1. *Valentine*, 2.

Vallée Noire, la jettent dans l'extase. La beauté d'une soirée illuminée d'étoiles, le clair de lune argenté, projetant des ombres mystérieuses, produisent sur elle une impression profonde. Elle ne peut se détacher de ce spectacle ; le froid de la nuit ne la rappelle même pas à la réalité.

George Sand s'est posée en face de la nature comme Chateaubriand ; elle l'a regardée avec émotion, avec ravissement, abîmée dans la contemplation de ses beautés, que partout elle sait découvrir. Elle l'a aimée pour elle-même, et a pris un plaisir infini à la décrire.

Cet amour de la nature l'a poussée à étudier les sciences naturelles ; elle l'a fait avec méthode, mettant aussi dans ces recherches l'entraînement et l'enthousiasme qui lui venaient de ses instincts poétiques.

Les mœurs, les coutumes, les usages des habitants de son pays ont attiré son attention. Elle a même cherché à pénétrer ces âmes naïves, à comprendre les sentiments qui les agitent. En un mot, elle a abordé tous les sujets qui peuvent faire vivre un peuple devant nous.

C'est là, peut-être, que nous trouvons la partie la plus originale de son talent, la plus personnelle, la plus sincère, la plus vraie, la plus saine.

D'une part, nous étudierons donc George Sand dans ses rapports avec le Berry ; nous essayerons de comprendre l'influence que la nature a exercée sur elle, l'importance de ses relations, de ses amitiés, de ses affections. En second lieu, nous retrouverons le Berry dans son œuvre ; nous verrons avec quelle sincérité et quelle exactitude elle a rendu au pays de ses ancêtres ce qu'il lui avait prêté.

Je me permets de dire que j'ai abordé cette étude sans esprit de parti. Au cours de mes recherches, j'ai rencontré des personnes au cœur tout dévoué à la mémoire de la châtelaine de Nohant, pleines de reconnaissance pour sa bonté. Beaucoup d'autres, si elles vivaient encore, se joindraient certainement à celles-ci pour vanter la générosité,

la charité, les qualités de bonne camaraderie qui leur valurent, en Mme Dudevant une amie si fidèle. Plusieurs fois, même, j'ai reçu des avertissements. On me disait de me défier, de me tenir sur mes gardes, de ne point écouter certaines traditions... Je n'ai pas toujours pu tenir compte de ces désirs bienveillants, ayant eu avant tout le souci de la vérité.

Je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance aux maîtres éminents qui ont bien voulu me guider dans la préparation de ces deux thèses que je présente à la Sorbonne. J'ai le regret de n'avoir pas su, en des circonstances trop nombreuses, mettre à profit le haut enseignement qui m'a été donné.

J'adresse mes remerciements à Mme la marquise de Ganay, à Mme la comtesse G. de Ganay, à Mme Ridgway, qui m'ont facilité bien des recherches ; à M. Étienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui a bien voulu m'encourager à poursuivre ce travail.

Je remercie la Commission qui, sur la demande bienveillante de M. Denys Cochin, de l'Académie française, m'a autorisée à consulter certains documents de la *Collection Spoelberch;* et je remercie, tout particulièrement, M. Vicaire, l'érudit conservateur de cette *Collection*, toujours disposé dans la mesure du possible à faciliter la tâche des travailleurs.

Je dois à un grand nombre de personnes des informations précieuses. Je leur exprime ici toute ma gratitude. On verra au cours de ces études les services qui m'ont été rendus.

Partout, en Berry, à Paris, dans le Lot-et-Garonne, j'ai reçu un charmant accueil. J'ai trouvé auprès de M. Eug. Hubert, l'archiviste distingué du département de l'Indre, tous les renseignements désirés. M. Pierre, directeur de l'intéressante *Revue du Berry*, a bien voulu, pour moi, tirer de ses nombreuses collections, tous les documents

qu'il possède sur George Sand. M. l'abbé Jacob, curé de Saint-Chartier, avec sa compétence sur toutes les questions qui concernent le Berry, m'a mis au courant de bien des usages ; c'est à ce titre que je remercie aussi Mlle le Tellier, M. et Mme Siboulet, Mme Germain, Mmes Mathieu, Mme Pajot, le docteur Chabenat, M. Montu, M. l'abbé Imoff, curé de Gargilesse, M. Mornet, substitut du procureur de la République à Paris, M. Kiesgen, M. Augras.

Mme Pestel m'a confié les notes manuscrites du docteur Pestel; Mme de Martigné les originaux de quelques lettres de George Sand à son grand-père, M. Charles Duvernet.

M. Ch. Duplomb, fils du cher *Plombeuse*, M. Alfred Périgois, petit-fils du *Malgache* ; le docteur Regnault, fils d'Émile Regnault ; M. Maulmont, président de Chambre à la Cour d'appel de Bourges, fils de M. Sigismond Maulmont, très lié avec la châtelaine de Nohant; M. Lucien Jeny, conseiller à la Cour d'appel de Bourges, le poète délicat des *Légendes de la nature* ; M. Georges Lenseigne, M. Daudon, le docteur Michaut, m'ont communiqué soit des lettres, soit des documents qui intéressaient tout particulièrement ce travail.

Je dois à Mme de Grandsagne la reproduction du portrait de son grand-père ; à M. Joseph Reinach celle du portrait de George Sand par Charpentier ; à M. May, professeur à la Faculté de Droit de Paris, celle de l'original pastel représentant George Sand, œuvre attribuée à Courtois.

M. Salomon Reinach, conservateur des musées nationaux, membre de l'Institut, a bien voulu me donner de nombreux renseignements bibliographiques.

M. H. Amic, qui a vécu autrefois sous le toit de George Sand, s'est mis aimablement à ma disposition pour me parler du grand écrivain et me montrer tous les souvenirs qu'il possède.

M. l'abbé Clément, d'Orsennes, secrétaire de Son E. le cardinal Amette, a eu la bonté de me donner d'intéressantes indications.

M. Chéneau, directeur de l'École nationale supérieure des Mines, à Paris ; M. Laville et M. Terrier, préparateurs, à cette même école ; M. de Grossouvre, directeur de l'École des Mines à Bourges ; M. Haraucourt, directeur du Musée de Cluny ; M. le directeur du Musée Carnavalet ; M. Barroux, archiviste du département de la Seine, se sont empressés de me donner les renseignements demandés.

M. l'abbé Simon, curé de Lausseignan (arrondissement de Nérac), m'a communiqué d'intéressants détails sur M. Dudevant lorsqu'il fut fixé à Guillery, et a obtenu pour moi de Mme Bergé des manuscrits inédits concernant M. Casimir Dudevant, son père. Ces données ont été complétées par Mme Bergé elle-même, par M. Jules Nîmes, le propriétaire actuel de Guillery, et par Mme Selcis, de Nérac.

Je dois aussi de très utiles informations aux personnes suivantes : M. Aguilhaume, curé de Toulx-Sainte-Croix ; M. Aulard, professeur à la Sorbonne ; M. Boulé, ancien juge de Paix (Lignières) ; M. Jacques Boulenger ; Mme Marie Caillaud (La Châtre) ; Mme Ch. Chincholle, M. Raymond Chincholle (Paris) ; M. H. Courtillet (La Châtre) ; M. Deséglise (Frapesle) ; Mme Dru (Nohant) ; M. René Dupuis (Bourges) ; Mme M.-T. Gaubert (Paris) ; Mme Girerd (Paris) ; M. Jubard (La Châtre) ; M. l'abbé Grimoire (La Châtre) ; M. Louis Lacrocq, avocat à Guéret ; M. Lamy-Sarrazin (Paris) ; M. l'abbé Lorain, archiprêtre de Saint-Amand ; M. Loutil, juge de Paix à La Châtre ; M. et Mme Maillaud, les inimitables peintres de la Vallée Noire ; Mme Mazeron, château du Coudray ; Mlle N. Meindre (Paris) ; M. Monceau, pharmacien (La Châtre) ; Me Moreau, notaire à La Châtre ; M. l'abbé Munier (Paris) ; Me Neveu, commissaire-priseur (La Châtre) ; M. Gabriel Nigond, l'auteur des *Contes de la Limousine*, du *Dieu Therme ;* M. l'abbé Pournin, curé de Saint-Août ; Mme Daniel Proust (Paris) ; Mme Richet (château de Mont-Veillé) ; M. Aug. Théret, l'auteur de la *Littérature du Berry ;* M. Schalk de la Faverie, bibliothé-

caire à la Bibliothèque Nationale ; M. l'abbé Savinien, curé doyen de Sainte-Sévère ; M. Ségelle ; Mlle Simon (Nérac) ; Mlle Somon (Châteauroux) ; M. l'abbé Tortat, archiprêtre de Sancerre ; M. Paulin de Vasson (Versailles).

A quelque titre que ce soit, je remercie toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à mon appel.

Et maintenant je m'accuse de présenter un travail qui contient trop de fautes et d'incorrections. Les unes sont dues à mon inexpérience. Plusieurs ne m'ont sauté aux yeux que lorsqu'il était trop tard. Il y a des répétitions malheureuses, nombreuses, de mots, d'expressions [1] ; des négligences dans la ponctuation. J'ai signalé à l'erratum les cas où ces erreurs amenaient un changement dans le texte. Le lecteur voudra bien excuser ces fautes dues pour la plupart aux difficultés si grandes créées par la guerre ; je le prie de bien vouloir consulter l'erratum. Il est bien long ; mais j'ai préféré supprimer les causes d'erreur et accuser mes fautes. J'ai pensé le rendre plus clair et plus facile à consulter en faisant diverses catégories.

Les deux thèses, *George Sand et le Berry*, *La langue et le style rustiques de George Sand dans les romans champêtres*, ont été tirées à un petit nombre d'exemplaires. Si ces études sont jugées dignes de quelque intérêt, dans des temps meilleurs, on pourrait faire une nouvelle édition, après les avoir soigneusement revues, et en tenant compte des observations dont elles seront l'objet.

1. Je tiens à indiquer les principaux endroits où on les trouvera, bien contrariée de ne pouvoir y remédier :

P. 25, lig. 18 et 19. — P. 57, lig. 5 et 16. — P. 73, lig. 25-30. — P. 74, lig. 2-6. — P. 109, lig. 5-8. — P. 116, lig. 1-2. — P. 281, lig. 33 et 282, lig. 6. — P. 296, lig. 20-21. — P. 337, l. 22-27. — P. 338, lig. 4-8. — P. 421, lig. 27. — P. 503, lig. 16-21. — P. 579, lig. 1 et 34.

I

NOHANT (1808-1876)

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE DUPIN

Dans presque toutes les biographies de George Sand, et les études dont elle a été l'objet, on a rappelé longuement et avec complaisance ses origines princières et plébéiennes [1], je n'y reviendrai pas. La descendante de l'illustre maréchal de Saxe et du modeste oiseleur, M. Delaborde, avait des ancêtres appartenant à d'autres classes de la société; jusqu'alors on s'en est peu préoccupé. Je donnerai une attention toute particulière à la famille Dupin [2]. C'est par elle que George Sand appartient au Berry.

Le fermier général, Claude du Pin, arrière-grand-père de George Sand, était d'ancienne et bonne noblesse [3]. Sa famille, d'origine normande [4], était depuis longtemps fixée en Berry. Un Gauthier du Pin avait été le compagnon d'armes de Rollon. Dans les récits de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, les historiens parlent de faits d'armes glorieux, qui assurèrent aux du Pin une participation active à la victoire d'Hastings. Cette famille, à la fin du XIe siècle, était divisée en

1. *Histoire de ma Vie*, I, 23, intéressantes réflexions de George Sand sur l'influence qu'ont exercée sur sa vie ces deux origines si différentes.

2. George Sand a toujours écrit Dupin en un seul mot. Dans la généalogie de cette famille, ce nom est écrit en deux mots : *du Pin*.

3. George Sand dira, dans l'*Histoire de ma Vie*, que son grand-père n'était pas de haute noblesse. Cependant elle ajoute : « C'était une famille bien apparentée et ancienne ayant un in-folio de lignage bien établi par grimoire héraldique avec vignettes coloriées, fort jolies » (*H. Vie*, I, 41). — Armes de la famille Dupin : D'azur à trois coquilles d'or posées deux en chef et une en pointe.

4. Cf. Louis du Pin de Beyssat : *Généalogie de la maison du Pin*, 5.

plusieurs branches. Ceux qui appartiennent à la branche du Berry-Bourbonnais exercèrent de nombreuses charges dans la magistrature ; quelques-uns occupèrent un rang honorable dans l'armée ; presque tous contractèrent des alliances avec les familles importantes de la région : de Morlac, de Gaucourt, d'Aubusson, Manceau, Cormenier, Berger des Rivières, Bigot de Terlant, Élevin, Bouilhat.

Le premier de cette branche, qui soit mentionné dans la généalogie de cette maison, est Guillaume du Pin. Après avoir abandonné la cause de Henry Ier, roi d'Angleterre, il s'était réfugié en Bourbonnais. Là, il était devenu seigneur d'Aiguemorte, de Chalusse, de Ramoy Montrevaux, de la Salle, du Colombier Montrond et de la Collebayère. Une de ses descendantes, Eustasie du Pin, épousa, en 1329, Olivier d'Aubigné, un ancêtre de Mme de Maintenon. Jean II du Pin, frère d'Eustasie, possédait déjà de nombreux fiefs en Berry, aux environs de Saint-Amand. Mais les guerres de religion, qui éclatèrent avec fureur au centre de la France, portèrent une rude atteinte à la prospérité de cette famille. Un jour les deux frères, Gilbert et François du Pin, durent abandonner la ville de Bruère. Ils perdirent une grande partie de leurs biens, « leurs effets », leurs papiers, et se retirèrent à Linières.

Des temps meilleurs et d'heureuses alliances avaient, au XVIIe siècle, rétabli la situation financière de cette famille. Quinze générations s'étaient succédé, quand Claude du Pin, le grand-père de Maurice du Pin, vint au monde, le 8 mai 1686. Il était « marquis du Blanc et de Rochefort, baron de Cors, seigneur châtelain de Chenonceaux, Laleuf et autres lieux, avocat au Parlement de Paris, capitaine au régiment de Noailles, en 1706, puis receveur général des finances de Metz et d'Alsace, en 1722, Conseiller secrétaire du Roy, Maison Couronne de France et des finances en 1723, l'un des fermiers généraux de Sa Majesté en 1726[1]. » De son premier mariage avec Maria-Jeanne Bouilhat,

1. *Généal. maison du Pin*, 19 et suiv. — La généalogie de la famille Dupin, dans le *Nouveau d'Hozier*, attribue les titres suivants à Claude Dupin : « Claude du Pin, écuyer, seigneur de Chenonceau, de Francueil, de Grandeffe, des Grands Sagets, de Morteclaize, du marquisat du Blanc, et de la baronie de Cors, Coner du Roi, receveur des Tailles de l'Election générale de la Ville de Chateauroux, avoit d'abord servy en qualité de

il avait eu deux enfants, Louis-Claude et Marie-Marguerite. Ce fils aîné devait épouser, en deuxième noces, Aurore, fille du maréchal de Saxe.

Ici se place une histoire assez curieuse, relative au second mariage de Claude du Pin. Elle montre jusqu'à quel point cet ancêtre de George Sand poussait la galanterie française. Ce récit est tiré de la *Vie privée de Louis XV*, par Moufle d'Angerville[1]. On voudra bien me permettre de le reproduire en partie :

« Dupin, originaire de Châteauroux, en Berry, généralité de Bourges, est d'une famille de la province. Il a été longtemps Lieutenant dans le Régiment de Noailles, et fut cassé pour avoir fait tapage. Il est assez bon ingénieur. Il prit la charge de receveur des Tailles dont son père fut pourvu, et l'exerça jusqu'à l'heureuse époque de son mariage avec la fille de la Fontaine et de Samuel Bernard[2]. Ce mariage a été fait, comme l'on sait, de la façon la plus extraordinaire et par un pur effet du hasard qui présidait au bonheur de sa destinée. Mlle de Barbançois, fille de la dame Fontaine[3], après avoir pris les eaux de Bourbon-les-

capitaine d'infanterie dans le Régiment de Noailles par Comission du 2 février 1706 et se qualifioit receveur général des finances de Metz et d'Alsace et l'un des fermiers généraux de S. M., lorsqu'il fut pourvu le 24 décembre 1728 d'un office de Conseiller secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances dont il obtint des Lettres d'honoraire le 13 décembre 1749, il avoit épousé : 1° le 8 janvier 1714 D^lle Marie-Jeanne Bouilhat, fille de feu François Bouilhat, Conseiller du Roi élu en l'Election de Châteauroux et de feüe D^lle Françoise de Sainte-Marie sa femme ; 2° par contrat du 29 novembre 1722 D^lle Louise-Marie-Madeleine de Fontaine. »

1. Adolphe Jullien, l'auteur de *la Comédie et la Galanterie au XVIIIe siècle*, en s'inspirant d'une autre source, a rapporté les événements concernant le second mariage de M. Dupin, 146-148.

2. Dans la *Généalogie de la maison du Pin*, qui porte « Marie-Madeleine-Guillaume des Fontaines », — on trouve écrit de Fontaine ou des Fontaines, suivant les auteurs — il n'est pas question de Samuel Bernard, le grand financier de l'époque. Sur Samuel Bernard, cf. l'ouvrage de Mme la duchesse de Clermont-Tonnerre, Champion, 1916.

3. Marie-Thérèse des Fontaines avait épousé François de Barbançois, seigneur de Celon (*Généal. maison du Pin*, 19). J.-J. Rousseau a parlé dans ses *Confessions* des filles de Mme Fontaine : « Mme Dupin était, comme on sait, fille de Samuel Bernard et de Mme Fontaine. Elles étaient trois sœurs qu'on pouvait appeler les trois Grâces : Mme de la Touche, qui fit une escapade en Angleterre avec le duc de Kingstone ; Mme d'Arty, la maîtresse et bien plus, l'amie, l'unique et sincère amie, de M. le prince de Conti... Enfin

Bains, pour une maladie de langueur, passa, en revenant à Paris, par la ville de Châteauroux, et se trouva fort incommodée à l'hôtel Sainte-Catherine, où elle était descendue. Dupin, qui est naturellement fort poli, ayant appris son accident, sans la connaître et sans l'avoir jamais vue, fut lui offrir un appartement chez lui [1]. »

Ce procédé était assurément fort galant. La dame fit beaucoup de cérémonies avant d'accepter. Mais en voyant que M. Dupin insistait avec tant de bonne grâce, elle se rendit avec tous ses gens au château Raoul.

« Il poussa la galanterie encore plus loin. Cette dame se trouvant rétablie par ses bons soins, et sans qu'il eût voulu consentir qu'elle déboursât un sols pour toute sa dépense, il se chargea de la reconduire à Paris pour être à portée de lui donner du secours, en cas qu'elle eût quelque rèchute en chemin. Aussitôt qu'elle fut arrivée, elle engagea Dupin à venir voir sa mère pour recevoir ses remerciements. La dame Fontaine trouva comme sa fille le procédé si rare, que ne cessant de s'en louer, le fameux Samuel Bernard voulut absolument voir Dupin. Il trouva que l'esprit répondait au dehors et ne voulut point être en reste avec lui... Il lui offrit en mariage la seconde fille [2] de la

Mme Dupin, la plus belle des trois... » (p. 268). J.-Jacques ne parle pas de l'aînée, la marquise de Barbançois. Cf. *Le Portefeuille de Mme Dupin*, p. 3. Dans cet ouvrage, pas plus que dans la généalogie de la famille Dupin. il n'est question de Samuel Bernard comme père de Mme Dupin. « Bernard, dit seulement M. de Villeneuve, passait, d'après les chroniques du temps, pour avoir été l'amant de Mme de Fontaine. » (*Le Portefeuille de Mme Dupin*, 3 et 4.)

Cette Mme de Fontaine, mère des quatre jeunes femmes dont nous avons parlé, était née Marie-Anne-Armande Carton-Dancourt, dame de Passy, de Saint-Paul. Elle avait épousé, en 1702, Jean-Louis-Guillaume de Fontaine, écuyer, commissaire et contrôleur de la marine et des galères à Dunkerque.

De ce fait, que Mme de Fontaine est née Carton-Dancourt, fille de l'auteur et acteur comique, on ne doit pas conclure que Maurice Dudevant, fils de George Sand, est un petit-fils de Dancourt, comme on l'a dit : Mme Dupin, fille de Mme de Fontaine, était la seconde femme de M. Dupin ; son fils Louis-Claude, grand-père de George Sand, était né d'un premier mariage avec Louise Bouilhat.

1. Moufle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, I, 288.

2. Voici ce que nous lisons dans les *Confessions* de J.-J. Rousseau : « Elle fut le prix de l'hospitalité de M. Dupin à qui sa mère la donna avec une place de fermier général et une fortune immense, en reconnassance du bon accueil qu'il lui avait fait dans sa province » (268).

dame Fontaine avec la charge de receveur général des finances des Trois Évêchés [1]. »

Quelque temps après, Dupin devenait fermier général.

George Sand a beaucoup parlé de la seconde femme de son arrière-grand-père, Claude Dupin [2]. Elle était aussi remarquable par la distinction de son esprit que par ses qualités de cœur. L'influence qu'elle avait exercée sur le fils de son mari, Dupin de Francueil, avait été considérable. Aimée de J.-Jacques Rousseau, elle repoussa ses hommages tout en restant pour lui, jusqu'à la fin, une amie sincère et dévouée.

Le salon de Mme Dupin était fréquenté par toutes les célébrités de l'époque : « On ne voyait chez elle que ducs, ambassadeurs, cordons-bleus [3]. »

Le duc d'Orléans, fils du Régent, venait fréquemment à Chenonceaux. Chacune de ses visites était le prétexte de réunions fastueuses. Une fois, M. Dupin fit venir tout le corps de l'Opéra. Un théâtre machiné était installé avec luxe dans une aile du château [4].

Mme Dupin cultivait les lettres et la philosophie, mais goûtait peu les doctrines de J.-Jacques, de Voltaire ou d'Helvétius. C'était l'abbé de Saint-Pierre qu'elle suivait avec ardeur [5]. Son

1. Moufle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, I, 288. — Cf. J.-J. Rouss., *Conf.*, 289. — M. de Villeneuve, dans le *Portefeuille de Mme Dupin*, dit que Mme de Barbançois était accompagnée de sa mère quand elle s'arrêta à Châteauroux (3 et 4). On ne s'explique plus alors le récit de Moufle d'Angerville, cité plus haut.

2. Cf. *H. Vie*, I, 45-52 ; cf. aussi J.-J. Rouss., *Conf.*, 379.

3. J.-J. Rouss., *Conf.*, 269. Voir aussi Chalmel, *Histoire de Touraine*, III, 81 : « Il était réservé à M. et Mme Dupin de marquer l'époque brillante du XVIIIe siècle en réunissant dans leur riant asile les personnages les plus illustres, ou les plus aimables de cette période, si féconde en grands hommes, parmi lesquels se faisaient remarquer M. Dupin par son goût et son érudition, Mme Dupin pour sa beauté, ses grâces et son esprit... » L'élite de ce que les lettres, les sciences, les arts offraient de plus distingué se réunissait à Chenonceaux. « Fontenelle, Mairan, Buffon, le comte de Tressan, Montesquieu, le marquis de Sainte-Aulaire, l'abbé de Saint-Pierre, Mably, Condillac, son frère, M. de Sainte-Palaye, lord Bolingbrock, Voltaire lui-même, Mmes de Boufflers, de Luxembourg, de Rohan-Chabot, de Forcalquier, de Mirepoix, de Tencin, et la marquise du Deffant. »

4. Cf. *Le Portefeuille de Mme Dupin*, 11.

5. Mme Dupin « était une des trois ou quatre jolies femmes de Paris dont le vieux abbé de Saint-Pierre avait été l'enfant gâté..... Elle conservait pour la mémoire du bonhomme un respect, une affection qui lui faisait honneur. » J.-J. Rous., *Conf.*, 379.

mari partageait ses goûts littéraires. Ils travaillaient ensemble à une critique sur l'esprit des lois, qui n'est pas sans valeur, au pire de George Sand. Convaincus, tous deux, de l'égalité qui devait exister entre l'homme et la femme, M. et Mme Dupin composèrent un petit traité sur le *Mérite des femmes*.

Mme Dupin écrivit aussi, entre autres choses, *Idées sur le bonheur*, dont il suffit, comme le fait remarquer George Sand, de transcrire les premiers mots pour comprendre toute sa porté philosophique : « Tous les hommes ont un droit égal au bonheur [1]. »

Louis-Claude Dupin, fils du fermier général et de sa première femme, Jeanne Bouilhat, était né à Châteauroux, le 7 novembre 1715. Il était écuyer, Seigneur de Francueil, de l'Espinière, de Laleu, des Grands et Petits Sagets, de la Caillaudière de Boisblanc, et Conseiller du Roi, Receveur général de Metz et d'Alsace [2]. Le titre de Francueil, nom d'un domaine dépendant de la terre de Châteauroux, servait à le distinguer de Claude Dupin, son père. Louis-Claude avait sept ans quand Mlle des Fontaines devint sa belle-mère. Le jeune homme « avait de l'esprit, de la figure ; il pouvait avoir des prétentions [3] ». Ses succès furent grands auprès des femmes élégantes qui fréquentaieut chez Mme Dupin. A l'hôtel Lambert, comme à Chenonceaux, se trouvait réunie l'élite de la société.

Le 15 mai 1737, il épousa Mlle Suzanne Bollioud de Saint-Julien [4].

1. Cf. *Le Portefeuille de Mme Dupin*. Là se trouvent réunis les divers écrits ou fragments d'écrits qu'elle a laissés. — En ce qui concerne l'éducation des femmes, Mme Dupin aurait désiré que cette éducation fût moins superficielle, que leurs études devinssent plus sérieuses, que les hommes rendissent plus de justice à leurs qualités, à leur esprit, à leur bravoure. Elle s'attache à prouver qu'elles pourraient avoir une influence utile dans le gouvernement, prendre part aux affaires, être employées aux négociations, aux travaux diplomatiques, exercer même le pouvoir suprême. » (98-109.) Voici quelques-uns des sujets qu'elle a traités :

Idées sur le bonheur (38-65).

Idées sur l'amitié (65-98).

Sur les sentiments de l'âme (129-131).

2. Cf. *Nouveau d'Hozier*.

3. J.-J. Rouss., *Conf.*, 269.

4. Suzanne Bollioud était fille de feu Christophe Bollioud des Granges, écuyer, seigneur de Saint-Julien, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison,

« Votre grand-père, ma fille, disait Mme Dupin à sa petite-fille Aurore, a été beau, élégant, soigné, gracieux, parfumé, enjoué, aimable, affectueux, et d'une humeur égale jusqu'à l'heure de sa mort [1]. » Son esprit s'était affiné au contact de sa belle-mère et de la brillante société qu'elle recevait chez elle. Son goût pour les sciences l'avait conduit à des études approfondies en chimie, en histoire naturelle. J.-J. Rousseau pensait qu'il aspirait à l'Académie des Sciences vers 1745 [2]. Ses talents étaient multiples : « horloger, architecte, tourneur, peintre, serrurier, décorateur, cuisinier, poète, compositeur de musique, menuisier [3] » ; il brodait aussi à merveille. Il aimait et cultivait les arts d'agrément, la peinture, et plus spécialement la musique. Il était l'auteur d'un opéra comique, *la Courtisane amoureuse*, donné chez Mlle de Verrières [4], l'aïeule de George Sand. Pour cette composition, il avait recueilli les applaudissements des connaisseurs : Bachaumont trouvait cette musique « bonne et nourrie ».

Excellent violon, Dupin de Francueil faisait ses violons lui-même, ajoutant à ses nombreuses connaissances celles d'un luthier.

Son talent de musicien le mit en relations suivies avec Mme d'Épinay. Il donnait à celle-ci des leçons de composition. Un jour, Francueil gagna le cœur de son élève. Il fut son premier amant [5]. Quant à lui, ce n'était pas la première infidélité

Couronne de France et de ses finances, Lieutenant général d'épée aux bailliages de Bourg-Argental et de Saint-Ferréol, et de Dlle Françoise Ollivier (sœur de messire François Ollivier, Seigneur du Marquisat de Rosny et du Comté de Sénozan, chevalier de l'Ordre du Roy), et fille de noble David Ollivier, ancien échevin de la ville de Lyon, et de Dlle Françoise Arezon. De ce mariage il y a eu deux filles : Louise-Françoise du Pin, morte..., âgée de trois ans, et Madeleine-Suzanne du Pin, née le 13 juillet 1751 (*Nouveau d'Hozier*). Elle épousa Charles de Villeneuve, père d'Auguste et de René de Villeneuve.

1. *H. Vie*, I, 43.
2. Cf. J.-J. Rouss., *Conf.*, 315.
3. *H. Vie*, I. 43.
4. Cf. A. Jullien : *La Com. et la Gal. au XVIIIe siècle*, 124.
5. Il eut d'elle un fils qui fut archevêque *in partibus* d'Arles (*H. Vie*, III, 316). Aurore de Saxe, seconde femme de Dupin de Francueil, s'était occupée de lui ; il l'appelait toujours « chère maman ». C'était un esprit trivial, d'après George Sand.

C'est Francueil qui introduisit Rousseau chez Mme d'Épinay.

qu'il faisait à sa femme, la bonne et excellente Suzanne Bollioud de Saint-Julien, bien laide et bien bonne, au dire de J.-Jacques [1]. Il était trop aimable pour avoir une vie calme.

Claude Dupin fréquentait aussi chez les demoiselles de Verrières. Par leur esprit et par leur beauté, ces deux actrices occupaient « le premier rang parmi les filles entretenues de la capitale, et tenaient le haut du pavé dans la société galante de l'époque [2] ». George Sand a consacré quelques pages fort intéressantes à son aïeule Marie Verrières, de son vrai nom, Marie Rinteau [3]. Elle était fille d'un bourgeois de Paris, marchand limonadier établi rue Greneta, et de Marie-Anne Dupuy. Le père désireux de sortir de la médiocrité où il vivait, songea à tirer parti de la beauté de ses deux filles, Marie et Geneviève. Il s'adressa au maréchal de Saxe, obtint de lui qu'elles fussent enrôlées dans sa troupe de comédie. On sait que celui-ci avait toujours dans son camp un opéra-comique [4]. Il voulait de la joie dans son armée. C'est là qu'on donnait l'ordre des batailles : « Messieurs, demain relâche au théâtre à cause de la bataille que donnera M. le Maréchal. Après-demain, *Le Coq de Village*, *Les Amours grivois*. »

Mlles Rinteau suivirent donc Maurice de Saxe en Flandre en 1747. Le 20 septembre 1848, Marie mettait au monde une petite fille. « Cette enfant, dit M. G. Maugras, fut baptisée, le samedi

1. « Je consolais de mon mieux cette pauvre femme, dit J.-Jacques, à qui son mari ne rendait assurément pas l'amour qu'elle avait pour lui. » (J-J. Rouss., *Conf.*, 320.)

2. *La Com. et la Gal. au XVIIIe siècle*, 111.

3. Cf. *H. Vie*, 1, 33-41 ; *Dernières pages ; mon grand-oncle*, 75-110. George Sand, dans cet article, parle longuement de son aïeule. Mais elle a fait quelques erreurs, entre autres, en appelant Marie Verrières, dame de l'Opéra. Cf. G. Capon et Yve-Plessis : *Les Théâtres clandestins*. Cette étude s'appuie sur les documents des *Archives départementales de la Seine*, et sur ceux des *Archives de la Bastille* (à l'Arsenal). Cf. aussi Gaston Maugras : *Les Demoiselles de Verrières*; Albert Decourteix, *Une aïeule de George Sand*, *Revue du Berry*, fév. 1909.

4. Deux pièces satiriques des plus curieuses signalent la présence de Marie au camp de Maurice de Saxe (juillet 1747) : l'une intitulée « Corps détaché aux ordres de Mlle Mortagne », l'autre « Ordre de bataille de l'armée féminine en Flandre, sous les ordres de Mlle de Navarre, généralissime. » Dans ces pièces, on a groupé les « filles de joie » appartenant aux officiers. Ces pièces, reproduites par M. Adolphe Jullien, se trouvent à la B. N., dép. des manuscrits, vol. XXXV des *Chansons historiques* dit *Recueil de Maurepas*.

19 octobre, en l'église Saint-Gervais et Saint-Protais, de Paris [1], sous le nom de Marie-Aurore, fille de Jean-Baptiste de la Rivière, bourgeois de Paris, et de Marie Rinteau, « sa femme [2] ». » Quel était ce Jean-Baptiste de la Rivière, demande M. Maugras? « Évidemment un pauvre diable qui, pour quelque argent, consentit à donner à l'enfant un état civil [3]. »

D'après la *Généalogie de la maison Dupin*, Jean-Baptiste de la Rivière aurait été le mari de Mlle de Verrières, ce qui ne paraît guère admissible [4], puisque, d'après d'autres sources, elle devint, très jeune, la maîtresse du maréchal de Saxe [5].

Marie de Verrières et sa sœur Geneviève avaient organisé deux salles de spectacle, l'une à Auteuil pour la saison d'été, l'autre à Paris, rue de la Ville-l'Évêque. Celle-ci était vaste, elle comptait sept loges richement décorées, des loges grillées qui permettaient aux femmes de qualité d'assister au spectacle sans être vues. Là, on jouait des drames, des comédies ; on y donnait des opéras comiques. Hommes du monde, artistes, gens de lettres se réunissaient chez Mlles de Verrières. Ces deux femmes, d'un goût délicat, étaient en contact journalier avec ce que Paris comptait de plus élégant et de plus distingué. Leur répertoire, choisi avec soin, était emprunté à la comédie italienne, au théâtre français. Colardeau et La Harpe composaient des pièces pour leurs amies. Les hommes du monde remplissaient des rôles avec succès. C'est ainsi que Dupin de Francueil se retrouva sur la scène avec M. d'Épinay. Celui-ci, de mœurs très légères, ne tint pas rigueur à Claude Dupin d'avoir entretenu jadis des relations intimes avec sa femme. Il avait bien d'autres soucis.

1. L'acte de Mariage de Maurice Dupin et d'Antoinette-Sophie-Victoire Delaborde nous fait connaître, comme on le verra plus loin, que l'acte de naissance d'Aurore, fille de Marie Verrières, porte bien la date du 19 octobre 1748.

2. G. Maugras, *Les Demoiselles de Verrières*, 34.

3. *Id.*, ibid., Cf. aussi *La Com. et la Gal. au XVIIIe siècle*, 117.

4. Cf. *Généal. maison du Pin*, 20.

5. On sait que le maréchal de Saxe était très fantasque en amour. Marie Rinteau fut bien vite délaissée. Après quelques rapports avec Marmontel, elle devint la maîtresse du duc de Bouillon, prince de Turenne. Elle eut de lui un fils, le chevalier de Beaumont, frère de la jeune Aurore de Saxe. Le prince de Turenne força le jeune homme à entrer dans les ordres, bien qu'il n'en eût pas la vocation. George Sand a beaucoup parlé de son grand-oncle dans *H. Vie*, t. II, 262, 313. Elle lui a consacré une étude spéciale dans *Dernières pages, Mon grand-oncle*, 75-110.

C'est dans ces réunions que Francueil remarqua la jeune Aurore de Saxe[1], comtesse de Horn, veuve d'un bâtard de Louis XV[2]. Pendant son veuvage, elle était restée au couvent des Anglaises. Après la mort de la Dauphine, qui veillait sur elle, elle vint se fixer chez sa mère. Ne pouvant pleurer indéfiniment un mari qui ne l'avait jamais été que de nom[3], elle prit une part active aux amusements qu'on donnait chez sa mère et remplit avec succès des rôles importants. Veuf, depuis longtemps déjà, Francueil l'épousa[4] en 1777. Il avait soixante-deux ans, elle en avait vingt-neuf.

« Je suis convaincue, disait la fille du maréchal de Saxe, que j'ai eu le meilleur âge de sa vie et que jamais jeune homme n'a rendu une jeune femme aussi heureuse que je le fus ; nous ne nous quittions pas d'un instant, et jamais je n'eus un instant d'ennui auprès de lui[5]. »

Dupin de Francueil n'avait pas la charge de fermier général, comme on l'a souvent prétendu. George Sand, du reste, ne lui a jamais donné ce titre, mais il était représentant de la province de Berry pour le fermier général, M. de Guerle, ce qui est différent. Le texte suivant nous fixe à cet égard : « Louis-Claude Dupin... et Marie-Aurore de Saxe, demeurant à Paris, rue du Roi de Sicile, sont cautions de Nicolas de Guerle, bourgeois de Paris, habitant la même rue, au nom duquel fut passé bail le 28 avril 1784, pour 130.875 livres. Dupin régissait lui-même

1. La jeune Aurore, au sortir de Saint-Cyr, à l'âge de quinze ans, fut reconnue, par un arrêt du parlement, pour fille du maréchal de Saxe, et autorisée à porter son nom. « La demoiselle Aurore... fournit la preuve complète, tant par la déposition du sieur Gervais, qui avait accouché sa mère, que par les personnes qui l'avaient tenue sur les fonts baptismaux, etc., qu'elle était fille naturelle du comte de Saxe et qu'il l'avait toujours reconnue pour sa fille. » (*H. Vie*, I, 34).

2. *Id.*, 35 et suiv.

3. Le mariage n'avait pas été consommé, d'après G. Sand. Cf. *H. Vie*, I. 35.

4. Cf. *H. Vie*, I, 41 et suiv.

5. *H. Vie*, I, 43. — Cf. aussi *Mémoires de Mme d'Épinay* : de nombreux passages concernent Dupin de Francueil t. I, 71, 129 et suiv. « Il a une politesse si aisée, de la grâce à tout ce qu'il fait, une complaisance, une douceur charmante. Sa figure prévient en sa faveur et sa conversation a tant d'intérêt qu'on ne peut se défendre d'en prendre beaucoup à lui... Il peint à merveille, il est grand compositeur en musique. Il a toutes sortes de connaissances... » (T. I, 139.)

par des sous-fermes, au moyen d'une procuration générale du titulaire, et ce fut sa veuve qui demanda sous la Révolution la résiliation de son bail [1]. [Délibération du 6 avril 1791, concernant la résiliation du bail de Mme Dupin [2].] »

Il passait une partie de l'année à Châteauroux, habitait le château Raoul, ancienne demeure des princes de Chauvigny. Son train de maison était considérable [3]. « Il avait à ses gages une troupe de musiciens, de cuisiniers, de parasites, de laquais, de chevaux et de chiens, donnant tout à pleines mains, au plaisir, à la bienfaisance, voulant être heureux et que tout le monde le fût avec lui [4]. »

La fortune de Francueil ne suffit pas à de pareilles dépenses : « Nous nous ruinâmes le plus aimablement du monde [5], » racontait Mme Dupin à sa petite-fille.

Dupin de Francueil mourut dix ans après son mariage avec Aurore de Saxe. La jeune femme pleura celui qu'elle appelait avec tendresse « son vieux mari et son papa. » Elle concentra toutes ses affections sur le fils qu'elle avait eu de lui, Maurice, auquel nous reviendrons.

A la mort de Dupin de Francueil, il fallut liquider la situation. De l'énorme fortune qu'il avait possédée, il ne resta que 75.000 livres de rente à Aurore de Saxe. Pour elle, c'était la

1. La présence de Dupin de Francueil est signalée au château d'Ars, situé en Berry à quelques kilomètres de Nohant. Le châtelain, M. Bardon, receveur des gabelles à La Châtre, le reçut avec toute sa maison. Profitant du séjour que Dupin faisait chez lui, Bardon réclama son appui pour être élu fermier général. Dupin promit d'user de son influence. « Il obtint la charge mais la garda pour lui », dit M. Baucheron dans le *Manuscrit d'Ars*. Or, nous venons de voir que Dupin était fermier général de *fait*, mais non de *droit*.

2. Eug. Hubert, *Topographie du château Raoul*, *Rev. du Ber.*, oct. 1911.

3. Vers 1784, Louis-Claude Dupin, dit M. Hubert, s'installa au château Raoul, concurremment avec le subdélégué et le régisseur du duché. « Il n'épargna rien pour apporter le confort et le luxe à ses appartements où il semble avoir mené grand train..... Il fit notamment construire à grands frais, dans la cour du château, une glacière qu'il entoura de plantations de châtaigniers. Il mourut en 1787, et sa veuve conserva sa résidence au château jusqu'à la Révolution. » (*Topographie du château Raoul*, *Rev. du Ber.*, 1911, 329-330.)

4. *Mémoires de Mme d'Épinay*, II, 496. Cf. aussi *le Portefeuille de Mme Dupin*, 11.

5. *H. Vie*, I, 43.

ruine [1]. Désirant passer ses étés en Berry, elle acquit la terre de Nohant, d'une contenance de 400 hectares environ. Elle la paya 300.000 livres, suivant George Sand [2]; 230.000 livres, suivant Ed. Plauchut [3]. La crise révolutionnaire amena encore une diminution considérable dans la fortune de Mme Dupin. Au sortir des troubles de la Révolution, elle ne possédait plus que sa propriété de Nohant, une maison à Paris, rue de la Harpe, et quelques capitaux placés en rentes sur l'État, en tout 15.000 livres de rente à peu près [4]. Les revenus de la terre de Nohant ne dépassaient guère alors 4.000 francs [5].

L'habitation n'avait rien de luxueux : « Le château, écrit George Sand, si château il y a (car ce n'est qu'une médiocre maison du temps de Louis XVI), touche au hameau et se pose au bord de la place champêtre sans plus de faste qu'une habitation villageoise... Une vingtaine de feux se resserrent auprès de la maison. » Cette habitation simple et commode est située « dans une large veine de terres à froment... Nous avons... de grands horizons bleus et quelque mouvement de terrain autour de nous... (Ce lieu) nous plaît et nous l'aimons... Ces sillons de terres brunes et grasses, ces gros noyers tout ronds, ces petits chemins ombragés, ces buissons en désordre, ce cimetière plein d'herbes, ce petit clocher couvert en tuiles, ce porche de bois brut, ces grands ormeaux délabrés, ces maisonnettes de paysans entourées de leurs jolis enclos, de leurs berceaux de vigne et de leurs vertes chenevières, tout cela devient doux à la vue et cher à la pensée quand on a vécu si longtemps dans ce milieu calme, humble et silencieux [6]. » Tel est bien l'aspect que Nohant présente encore aujourd'hui. Nohant, inséparablement uni au nom de George Sand, fut pour elle un sanctuaire où se concentrèrent tous ses souvenirs de famille.

La tourmente révolutionnaire empêcha Mme Dupin de se fixer en Berry. Elle fut emprisonnée pendant quelques mois dans ce

1. Cf. *H. Vie*, I, 57.
2. *H. Vie*, I, 66.
3. Cf. Ed. Plauchut, *Autour de Nohant*, 6-9.
4. « A partir de la Révolution, le revenu de ma grand'mère ne s'éleva jamais à 15.000 livres de rente. » *H. Vie*, I, 142.
5. Cf. *H. Vie*, I, 142.
6. *H. Vie*, I, 143.

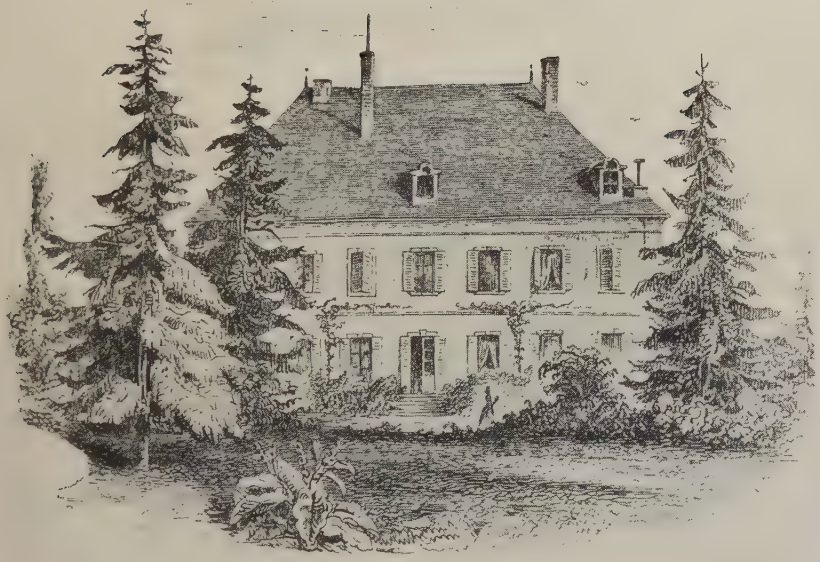

Nohant vers 1850.
(*Esquisses pittoresques du dép. de l'Indre*, p. 72.)

couvent des Anglaises, transformé en maison d'arrêt, qui l'avait abritée pendant son veuvage [1]. Elle en sortit le 4 fructidor 1794. Rendue à son fils unique, Maurice, âgé de quinze ans, elle partit avec lui pour le Berry et vint s'installer à Nohant. Mme Dupin s'éloignait de Paris, désireuse de mettre de l'ordre dans sa situation financière devenue bien modeste.

La maison de Nohant était inachevée quand Mme Dupin avait acheté la propriété [2]. Les premières années qu'elle passa dans cette terre furent consacrées à améliorer l'habitation et le jardin.

Maurice Dupin, auquel George Sand a consacré des pages touchantes, était tout instinct, tout cœur, tout élan, tout courage [3]. Mme Dupin avait depuis plusieurs années confié l'éducation de son fils à un précepteur, Deschartres. Cet homme, d'un dévouement à toute épreuve, avait veillé avec un soin maternel sur son élève pendant l'emprisonnement de Mme Dupin. Les lettres de Maurice à sa mère, pendant cette période douloureuse, sont déchirantes, passionnées. «. Nous sommes dans un gouffre de douleurs... Ta lettre m'arrive, trois lignes seulement ! Que se passe-t-il donc ? Je suis accablé de chagrin... Ah ! j'oublierais tout si j'étais près de toi ; si je pouvais du moins te voir ! Mais rien [4] ! »

Quand il a enfin la certitude que sa mère va être mise en liberté : « Quel moment que celui où je te reverrai ! écrit-il, transporté de joie. Je suis comme un fou, je ne peux pas rester un instant en place. Mon Dieu ! que nous allons être heureux ! [5]. »

1. Par une coïncidence bizarre, Sophie Delaborde, qui devait plus tard épouser Maurice Dupin, se trouvait détenue à la même prison. Accusée d'avoir chanté une chanson contre la République, on fit chez elle une perquisition. « On y trouva cette chanson manuscrite... La chanson était séditieuse, en effet dit George Sand. Elle fut arrêtée sur-le-champ, avec sa sœur Lucie... et incarcérée d'abord à la prison de la Bourbe, et puis dans une autre, et puis transférée enfin aux Anglaises, où elle était probablement à la même époque que ma grand'mère. » *H. Vie*, I, 83.

George Sand ne pense pas que la fille de l'oiseleur eut l'occasion de faire la connaissance de sa future belle-mère, dès cette époque. Elle dut passer inaperçue si elle se trouva enfermée aux Anglaises en même temps que Mme Dupin.

2. Cf. *Dernières Pages*, *Nuit d'hiver*, 25.

3. Cf. *H. Vie*, I, 150.

4. *H. Vie*, I, 129, 20 messidor an II.

5. *H. Vie*, I, 135, 22 thermidor an II.

Les troubles de cette époque n'avaient pas permis à Maurice Dupin de faire des études très brillantes. Du reste il n'aimait pas les mathématiques, « ne mordait pas au grec et médiocrement au latin. » Il avait un tempérament d'artiste. La littérature, la déclamation, le dessin, surtout la musique faisaient ses délices [1]. Les transports que cet art lui inspirait allaient jusqu'au délire. Son violon ne le quittait jamais.

En Berry, vers 1796, le jeune Dupin était lié « avec une trentaine de jeunes gens des deux sexes [2]. » Nohant était entouré de châteaux et de gentilhommières. Là, vivait, en été, une société charmante, pleine d'esprit, d'entrain et de gaieté. Elle commençait à secouer la tristesse des dernières années et à reprendre ses réunions accoutumées. En hiver, presque tous ces voisins se trouvaient installés à La Châtre, petite ville au centre de la Vallée Noire. Ils passaient ainsi plus commodément la mauvaise saison. A cette époque, la difficulté des communications et le mauvais état des chemins isolaient complètement ceux qui ne pouvaient quitter leurs terres pendant l'hiver. Les familles Duvernet, Papet, Fleury, Décerfz, Laisnel de la Salle étaient, dès cette époque, très liées avec Mme Dupin.

La maison de Villaine, qui occupait à La Châtre un vaste hôtel, recevait dans ses salons l'aristocratie et la haute bourgeoisie du pays. « C'était comme une petite cour, grande ouverte aux amis. On y jouait, on y dînait fort bien [3]. »

Dès le règne de Louis XV, on avait pris goût dans cette petite ville aux comédies de salon. A l'époque de la jeunesse de Maurice Dupin, une troupe d'acteurs s'était recrutée parmi la jeune génération. Elle donnait ses représentations dans l'ancien couvent des Carmes, détruit entièrement en 1816 [4]. Maurice Dupin fut enrôlé dans cette troupe qui avait pour directeur le père de Henry de Latouche. On donna au jeune homme le principal rôle dans une comédie : *Robert, chef de Brigands*. Il s'en acquitta à merveille. Parmi les acteurs se trouvaient Duvernet et sa jeune femme, Fleury et tous les pères de ceux qui deviendront les amis de George Sand.

1. Cf. *H. Vie*, I, 149.
2. *H. Vie*, I, 191.
3. Duguet, *La Châtre avant la Révolution*, 250.
4. *H. Vie*, I, 204.

C'est au milieu de ces divertissements et « des hésitations de Mme Dupin pour la carrière de son fils... qu'arriva cette fameuse loi du 2 vendémiaire an VII (23 septembre 1798), proposée par Jourdan et qui déclarait tout Français, soldat par droit et par devoir, pendant une époque déterminée de sa vie [1] ». L'inaction, d'ailleurs, pesait à Maurice Dupin, de caractère bouillant et chevaleresque. Il dut quitter sa mère ; la séparation fut douloureuse. Sur les conseils de La Tour d'Auvergne, il entra dans un régiment de chasseurs à cheval.

C'est pendant la campagne d'Italie, 1800, qu'il fit la connaissance de Sophie-Victoire Delaborde, la fille de l'oiseleur. Son attachement pour elle brisa le cœur de Mme Dupin.

Tout le monde connaît l'épisode de l'auberge de la *Tête noire*, à La Châtre [2] ; le séjour qu'y fit Sophie pour rejoindre son ami, alors en congé à Nohant (1801) ; les absences prolongées de Maurice ; les soupçons et les inquiétudes de sa mère ; l'aveu qu'il fit à celle-ci de son amour pour la pauvre fille, la colère de Deschartres ; sa visite à Sophie, ses invectives, les pleurs qu'il lui fit répandre, le départ précipité de l'amante, la tristesse de Maurice, son mariage enfin, quelques années plus tard [3].

Le 16 prairial an XII, Maurice Dupin et Sophie Delaborde se mariaient en secret à la municipalité du deuxième arrondissement [4].

1. *H. Vie*, I, 206. — En parcourant minutieusement la *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du Conseil d'État* de Duvergier, on ne trouve pas trace de cette *fameuse loi*. Le mot conscription militaire du Répertoire II reporte à la loi du 3 vendémiaire an VII (24 septembre 1798), loi qui met deux cent mille défenseurs conscrits en activité de service (II, Bulletin 228, n° 204).

2. On voyait encore à La Châtre, il y a peu de temps, au coin de la place du Marché, une maison dont l'entrée donne sur la rue du Général-de-Beaufort, avec une enseigne qui se balançait : *Auberge de la Tête Noire*. C'était la grande auberge de La Châtre au temps de l'Empire et de la Restauration.

3. Cf. *H. Vie*, I, 426-433.

4. Pour tout ce qui se rapporte au mariage de Maurice Dupin et de Sophie Delaborde, cf. *H. Vie*, I, 426, 435, 472, 479 ; II, 71, 77 et suiv., 87, 90, 113 et suiv.

Voici l'acte du mariage civil contracté à Paris, à la mairie du deuxième arrondissement :

« Du seizième jour de Prairial an douze, neuf heures de relevée, acte de mariage de Maurice-François-Élisabeth Dupin, officier de l'État-major à l'armée d'Angleterre, camp de Saint-Omer, âgé de 26 ans, fils majeur de

Vingt-cinq jours après le mariage civil de Maurice Dupin et de Sophie Delaborde, Aurore venait au monde [1]. La sœur de sa mère, sa tante Lucie, était sur le point de se marier [2] avec un officier, ami de Maurice Dupin [3]. Il y avait réunion de famille : « Un jour qu'ils avaient formé quelques quadrilles, ma mère avait ce jour-là une jolie robe couleur de rose, et mon père jouait sur son fidèle violon de Crémone (je l'ai encore, ce vieux instru-

Louis-Claude Dupin et de Marie-Aurore de Saxe, demeurant rue Feydeau.

« Et de Antoinette-Sophie Delaborde, âgée de trente ans, fille de défunt Antoine-Claude Delaborde et de Marie-Anne Cloquart, son épouse, demeurant rue Feydeau.

« Nous, maire du second arrondissement municipal du canton de Paris, vu 1° l'acte ne naissance du futur de la paroisse Saint-Gervais de Paris en date du 18 janvier mil sept cent soixante-dix-huit, délivré le vingt-six ventôse an douze, par Marquis, chef des Archives, l'acte de naissance de la mère du futur de la paroisse Saint-Gervais de Paris en date du dix-neuf octobre mil sept cent quarante-huit, délivré le dix-sept germinal an douze par Marquis, chef des Archives, acte de notoriété en date du treize du courant reçu par Lamaiguière, juge de paix du premier arrondissement de Paris, lequel est supplétif, des avis favorables audit mariage et aux actes respectueux à ses ascendants, l'acte de naissance de la future de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris en date du vingt-six juillet mil sept cent soixante-treize, délivré le 12 ventôse an douze par Marquis, chef des Archives, l'acte de décès du père de la future de la paroisse Saint-Sulpice de Paris en date du deux décembre mil sept cent quatre-vingt-un, l'acte de décès de la mère de la future de la paroisse Saint Gervais de Paris en date du sept juillet mil sept cent quatre-vingt-dix, ces deux actes délivrés le 30 ventôse an douze par Marquis, chef des Archives, le consentement aud. mariage de l'aïeul paternel de la future reçu par Montaud et son collègue, notaires à Paris, en date du neuf courant, les publications dudit mariage faites en la commune de Boulogne les vingt et vingt-sept ventôse dernier sans oppositions et à cet arrondissement les 4 et 11 germinal dernier sans oppositions..... » (*Archives départementales de la Seine.*)

Les témoins de ce mariage étaient : « Jean Moreau, employé, âge de vingt-quatre ans demeurant rue Meslée, N° 15 ; Armand-Jean-Louis Maréchal, propriétaire âgé de 29 ans demeurant rue Meslée N° 15 ; Étienne-Michel Martin employé âgé de 29 ans ; ... Pierre-Georges-François Monnier huissier..... Signé M. F. Dupin, A. S. V. Delaborde, Martin, Maréchal, Monnier, Moreau, Roure officier public. » (*Arch. dép. Seine.*)

1. Cf. *H. Vie*, II, 69 ; une légère erreur s'est introduite à ce sujet dans le récit de George Sand.

2. Cf. *H. Vie*, II, 72.

3. Le mariage religieux de Maréchal et de Lucie-Marie Delaborde, sœur d'Antoinette-Sophie-Victoire, eut lieu en l'église Saint-Nicolas-des-Champs, le 4 fructidor an XII (22 août 1804). Le mariage civil avait eu lieu le 6 thermidor à la mairie du 6e arrondissement. Maurice Dupin assistait au mariage religieux comme beau-frère de l'épouse. Sa signature est sur le registre.

ment au son duquel j'ai vu le jour) une contredanse de sa façon ; ma mère un peu souffrante quitta la danse et passa dans sa chambre. Comme sa figure n'était point altérée et qu'elle était sortie fort tranquillement, la contredanse continua. Au dernier *chassez-huit*, ma tante Lucie entra dans la chambre de ma mère, et tout aussitôt s'écria : « Venez, venez, Maurice, vous avez une fille ! »....

« Elle est née en *musique et dans le rose* ; elle aura du bonheur, dit ma tante [1]. »

La jeune Aurore naquit le 12 messidor an XII (le 1er juillet 1804). Voici l'acte de naissance qui m'a été aimablement communiqué par M. Barroux, archiviste du département de la Seine :

« L'an douze de la République, le douze messidor, est née à Paris Amantine-Aurore-Lucile, de sexe féminin, fille de Maurice-François-Élizabeth Dupin, officier d'État-major, à l'armée d'Angleterre, et de Antoinette-Sophie-Victoire Delaborde son épouse, demeurant rue Meslay. — Le maire de la commission. F. Denormandie. »

Deux jours après, Aurore était baptisée en l'église Saint-Nicolas-des-Champs : « Amandine-Aurore-Lucile fille légitime de Maurice-François Dupin et de Antoinette-Sophie-Victoire de la Borde (*sic*, ce mot se trouve sur le registre) rue Meslée (lisez Meslay) n° 15. Le parrain Amand-Jean-Louis Maréchal et la marraine, Marie-Lucie de la Borde tante de l'enfant [2]. »

George Sand avait longtemps cru qu'elle était née le 5 juillet. Elle le dit dans l'*Histoire de ma Vie*, II, 72. Mais à la page 81 du même tome, elle rectifie déjà l'erreur : « Je vins au monde le 12 messidor. »

Mme Dupin de Francueil ignorait le mariage de son fils, et Maurice tint cet événement caché. Mais quelque temps après il

1. Maurice Dupin avait eu plusieurs enfants de son union avec Sophie Delaborde : George Sand ne nous en a pas dit le nombre : « J'ai dit qu'elle (sa mère) avait déjà mis au monde et perdu plusieurs enfants durant cette union. » (*H. Vie*, II, 70).

Après la naissance d'Aurore, Maurice Dupin eut encore un fils, Louis, qui ne vécut pas. On sait que Sophie avait déjà une fille, Caroline, quand elle fit la connaissance de M. Dupin.

2. Acte de baptême dans le Catalogue des baptêmes faits en l'église Saint-Nicolas-des-Champs, 2 juillet 1804, 110.

tomba malade. Son cousin, René de Villeneuve, vint le voir. « René écrivait à ma grand-mère pour la rassurer, dit George Sand..., il lui échappait quelques indiscrétions involontaires sur ma naissance, dont il la croyait informée [1]. »

Mme Dupin était de plus en plus soucieuse au sujet de son fils. Elle écrivit au maire du cinquième arrondissement, vers la fin de brumaire an XIII (novembre 1804).

« Une mère, monsieur, disait-elle, n'aura pas sans doute besoin de justifier auprès de vous le titre avec lequel elle se présente pour solliciter votre attention.

« J'ai de fortes raisons pour craindre que mon fils unique ne se soit récemment marié à Paris sans mon consentement. Je suis veuve ; il a vingt-six ans ; il sert ; il s'appelle Maurice-François-Élisabeth Dupin. La personne avec laquelle il a pu contracter mariage a porté différents noms, celui que je crois le sien est Victoire Delaborde... [2] » Mme Dupin donnait différentes indications concernant Victoire. « Cette fille ou cette femme, car je ne sais de quel nom l'appeler, avant de s'établir dans la rue Meslay, demeurait en nivôse dernier, rue de la Monnaie, où elle tenait une boutique de modes [3]. » Elle parlait aussi de la naissance d'une fille « qui serait inscrite sur les registres sous le nom d'Aurore. » Mme Dupin espérait que ces indications guideraient suffisamment le maire du cinquième arrondissement. Elle terminait ainsi sa lettre : « J'ai l'honneur d'écrire à un magistrat, peut-être à un père de famille ; ce double titre ne m'aura pas vainement flattée d'une réponse aussi prompte que possible et d'une discrétion inviolable, quel que soit le résultat des recherches que je prends la liberté de vous demander [4]. »

Dans l'*Histoire de ma Vie*, George Sand n'a pas parlé de la réponse que fit le maire à cette première lettre de Mme Dupin [5]. Elle se trouve aux *Archives du département de la Seine* ; elle est adressée à « Mme Dupin, née de Saxe ».

1. *H. Vie*, II, 85.
2. *Id.*, II, 87.
3. *Id.*, II, 88.
4. *Id.*, ibid.
5. George Sand nous dit cependant qu'elle a devant les yeux toutes les lettres que le maire du cinquième arrondissement écrivit à sa grand'mère. — Cf. *H. Vie*, II, 98. D'autre part, la lettre citée plus haut se trouve seule aux *Arch. dép. de la Seine*.

« Madame, j'ai reçu votre lettre du 15 de ce mois par laquelle vous me demandez si le mariage de Monsieur François-Elizabeth Dupin votre fils unique auroit été prononcé dans mon arrondissement, attendu que son domicile étoit rue Mélée, ou de faire cette demande au maire de l'arrondissement où il aurait pu l'être. D'abord, Madame, la rue Mélé n'est point de mon arrondissement, et néanmoins je me suis assuré que ce mariage n'existait pas sur les registres de ma mairie, en conséquence je me suis adressé de confiance aux mairies du sixième et du deuxième arrondissement. Guidé par les indications énoncées en votre lettre, j'ai été assez heureux pour réussir au gré de nos désirs.

« On vient de répondre à la personne que j'ai cru devoir charger de ces informations, par les lettres ou notes ci-jointes, que je m'empresse de vous transmettre. Vous y verrez que votre fils a contracté mariage le 16 prairial, an XII, avec Antoinette-Sophie de la Borde, en la mairie du deuxième arrondissement, et que celle-ci est accouchée, le 12 messidor suivant, d'une fille qui a été enregistrée le lendemain, en la mairie du sixième sous les prénoms d'Amantine-Aurore-Lucile.

« Vos principes et votre manière de vous énoncer, Madame, me laissent le regret de n'avoir employé mon ministère qu'en chose où la plus grande irrégularité fut de blesser les sentiments les plus respectables et les plus doux. Mais où, au double titre de magistrat et de père de famille, que vous invoquez, vous me permettrez d'ajouter que la réflexion et le tems pourront vous rendre un fils digne de sa mère, avec des enfans qui seront encore les vôtres et cicatriseront la blessure faite à votre cœur.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Moreau [1]. »

Mme Dupin écrivait au maire du cinquième arrondissement pour le remercier : « Vous paraissez croire, lui disait-elle, que *la plus grande irrégularité commise dans ce mariage fut d'avoir blessé les sentiments les plus respectables et les plus doux* [2]. Je vois que vous les connaissez ; mais vous ne connais-

1. *Arch. dép. Seine.*
2. Les mots soulignés le sont dans le texte.

sez pas, et puissiez-vous ne jamais connaître jusqu'à quel point il peut les avoir blessés !... Mon cœur me dit qu'il faut qu'il soit bien coupable, puisqu'il a cru devoir me faire un mystère de la démarche la plus essentielle de sa vie... Je n'ose confier à aucune personne de ma connaissance à Paris ce que mon fils n'a pas osé dire à sa mère, parce que j'ose encore moins, pendant qu'il y est, m'y rendre moi-même et quitter une terre que je me plaisais à embellir pour une personne digne de lui et de moi. Et cependant il faut bien que je sache quelle est cette étrange belle-fille qu'il a voulu me donner[1] !... »

Mme Dupin demandait au maire du cinquième arrondissement d'obtenir « une copie régulière de toutes les pièces sans exception », concernant le mariage de son fils[2].

La correspondance de Mme Dupin avec M. Moreau, maire du cinquième, ne s'arrêta pas là. George Sand cite une longue réponse de celui-ci. Pour faire plaisir à sa correspondante, il avait envoyé « une personne intelligente et sûre... sous un prétexte quelconque dans l'intérieur des jeunes époux[3] ». Il parlait de l' « extérieur de décence et même de distinction » des deux jeunes gens, dans « un local extrêmement modeste, mais bien tenu... la jeune mère au milieu de ses enfants, allaitant elle-même le dernier[4] ».

Malgré ces renseignements rassurants, Mme Dupin cherchait à faire casser le mariage de son fils. Elle consultait, à ce sujet, l'abbé d'Andrezel[5], M. Desèze[6], le défenseur du roi, l'oncle d'*Aurélien*. Il y eut une consultation : « Le mariage avait neuf chances contre dix d'être validé par les tribunaux[7]. L'acte de naissance d'Aurore « la constituait légitime ». A supposer que la rupture du mariage ait lieu « l'intention comme le devoir de mon père était infailliblement, dit George Sand, de remplir les formalités voulues et de contracter de nouveau mariage avec la mère de l'enfant qu'il avait voulu légitimer[8]. »

1. *H. Vie*, II, 89.
2. Cf. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, II, 98.
4. *Id.*, ibid.
5. Cf. *Id.*, II, 101.
6. Cf. *Id.*, II, 113.
7. *Id.*, II, 114.
8. *Id.*, ibid.

Malgré l'opposition de Mme Dupin, depuis quelque temps déjà, Maurice osait parler d'Aurore en écrivant à sa mère [1]. Celle-ci avait huit ou dix mois quand elle fut présentée à Mme Dupin de Francueil.

Ce fut par les soins de la concierge que l'enfant fut un jour, par surprise, placée dans les bras de la fille du maréchal de Saxe. George Sand a raconté cette scène émouvante. Peu de temps après, Mme Dupin acceptait sa belle-fille Sophie Delaborde, et leur union était régularisée par le mariage religieux :

» Le mariage religieux, dit George Sand, fut célébré sous les yeux de ma grand'mère, après quoi un repas de famille scella officiellement l'adoption de ma mère et la mienne [2]. »

Après les campagnes de 1805, 1806, 1807, auxquelles il avait pris part, Maurice Dupin fut envoyé en Espagne. Il avait alors le grade de chef d'escadron, il était aide de camp de Murat. En 1808, rentré pour quelque temps en Bérry avec sa femme et ses enfants, Aurore et Louis, il se réjouissait de goûter en paix la vie de famille. Mme Dupin, sa mère, avait, nous l'avons vu, accepté sa belle-fille. La mort de leur dernier enfant vint troubler ce bonheur. Quelque temps après, le 17 septembre 1808, Maurice Dupin mourait d'une chute de cheval. Il revenait de La Châtre, où il avait dîné chez ses amis Duvernet. Il montait, ce soir-là, son bel andalou, le terrible Léopardo, présent de Ferdinand VII. Dans l'obscurité profonde, le cheval au galop heurta un tas de pierres. Il se releva avec une telle violence qu'il envoya son cavalier à dix pieds en arrière. Maurice Dupin était mort quand on vint à son secours [3].

George Sand, par la famille Dupin, est bien de race berrichonne. Une longue suite d'ancêtres l'ont précédée en Berry. La

1. Cf. *H. Vie*, II, 96.

2. *H. Vie*, 116. — Dans l'*Hist. de ma Vie*, George Sand ne donne pas de date précise pour le mariage religieux de ses parents. Elle avait *huit ou neuf mois* quand elle fut présentée à sa grand'mère (*H. Vie*, II, 115). George Sand dit ensuite : « quelques temps se passèrent encore... avant que ma grand'mère consentît à voir sa belle-fille ». (*H. Vie*, II, 116.)

Toutes mes recherches, au sujet de ce mariage, ont été vaines. Il n'a pas été célébré dans la paroisse à laquelle appartenait la rue Meslay. Je n'ai trouvé, comme je l'ai dit, que celui de Marie-Lucie Delaborde, sœur de Sophie, avec Maréchal, officier en retraite.

3. Cf. *H. Vie*, II, 229-232.

plupart ont vécu au milieu de cette population simple dont les mœurs présentent tant de particularités intéressantes. Ils ont aimé cette province. Nohant fut le dernier vestige de ces nombreuses seigneuries que la famille Dupin y avait possédées.

CHAPITRE II

AURORE DUPIN ENFANT

1804-1817

Le Berry peut revendiquer George Sand, non seulement parce que ses ancêtres paternels sont Berrichons, mais aussi parce qu'elle a passé, comme elle le dit elle-même, la plus grande partie de sa vie dans la vallée de l'Indre.

En consultant l'*Histoire de ma Vie* et les six volumes de la *Correspondance*, on peut se rendre compte, approximativement [1], du temps que George Sand a vécu à Nohant. Elle y arriva en 1808, au retour d'Espagne, à l'âge de quatre ans. A l'entrée de l'hiver 1810, sa grand'mère, Mme Dupin, l'emmena à Paris pour quelques mois. Ce petit séjour se renouvela dans l'hiver de 1811-1812.

Quant à celui de 1812-1813, il est impossible à George Sand de se souvenir de ce qu'elle fit alors : « Cette partie de son existence est tout à fait sortie de sa mémoire [2]. » Mais elle se rappelle que les années 1814, 1815, 1816 et 1817 se passèrent tout entières en Berry [3]. Elles furent suivies de trois années de pension au couvent des Anglaises [4]. Mlle Dupin ne devait revoir

1. W. Karénine, II, 244, fait remarquer, en citant M. Rocheblave, « que les lettres de George Sand dans la *Correspondance* sont souvent antidatées, et parfois même composées arbitrairement de fragments de lettres se rapportant à différentes époques ».

2. *H. Vie*, II, 403.

3. *Id.*, *III*, 1.

4. C'était ce même couvent où Mme Dupin avait passé les premières années de son veuvage. Plus tard, elle y avait été enfermée pendant la Révolution.

Nohant qu'au printemps de 1820. Elle y resta jusqu'à la mort de Mme Dupin de Francueil, qui eut lieu à la fin de décembre 1821.

Ayant suivi sa mère à Paris, Aurore ne reprit possession de Nohant qu'après son mariage, à l'automne de 1822. M. et Mme Dudevant, éprouvant le besoin de se distraire, passèrent un hiver à Paris, un autre à Ormesson.

En 1825, ils partent pour Guillery [1]. Le temps qu'ils y restèrent, puis un voyage dans les Pyrénées et un séjour à Bordeaux, les retinrent éloignés du Berry près de sept mois. A partir de 1826, jusqu'à 1831, malgré de courts déplacements annuels, la baronne Dudevant avait constamment vécu à Nohant. Chaque année, en effet, elle ne fait qu'un petit séjour à Paris. C'est une saison de quinze jours au Mont-Dore, en 1827 ; un second voyage à Guillery suivi d'un séjour à Bordeaux, avec son mari et ses enfants, au printemps de 1829 [2] ; à l'automne de la même année, quelques semaines données à une amie, Mlle Félicie Molier, qui habitait à Périgueux. En 1830, un dernier voyage à Bordeaux.

En 1831, commence la vie mouvementée de George Sand. Le 4 janvier, elle s'installe à Paris. Nohant, toutefois, n'est pas abandonné, ses enfants y sont encore. Pendant deux ans, elle passera tour à tour trois mois d'un côté, trois mois de l'autre. Mais, en 1833, un vent brûlant a passé sur son âme, il l'emporte vers d'autres horizons : c'est l'Italie, Venise, les Alpes, qui la retiennent loin du Berry pendant un an. Après des allées et venues entre Nohant et Paris, à l'automne de 1835, elle s'installe à La Châtre : c'est le moment de son procès. Elle y restera jusqu'en juillet 1836 et ne passera qu'un mois à Paris. La même année, elle ira rejoindre Liszt à Genève et visitera une partie de la Suisse. La séparation obtenue, désormais elle possédera Nohant sans contrôle. Dès l'hiver de 1837, une nombreuse société se trouve réunie chez elle, en Berry. Cette même année, en septembre, elle court à Guillery pour reprendre sa fille, que son mari a enlevée pendant qu'elle est allée recevoir, à Paris, le dernier soupir de sa mère.

1. Lieu d'habitation des parents de Casimir Dudevant, situé dans la commune de Pompiey, arrondissement de Nérac (Lot-et-Garonne).
2. Cf. *H. Vie*, IV, 49. Cf. aussi *Correspondance*, I, 10 mai 1829.

Après un long séjour fait à Nohant, l'hiver de 1838-1839 se passe à Majorque. Elle visite Gênes et vient se reposer en Berry. Il semble bien, d'après la *Correspondance*, que George Sand ne soit pas venue s'installer à la campagne en 1840. Elle ne fait qu'une apparition à Nohant. Toutes ses lettres sont datées de Paris et de Cambrai, où elle passe quelques jours [1].

De 1841 à 1847, son temps est à peu près également partagé entre Paris et Nohant. Il n'y a pas de voyage connu à signaler.

A partir de 1852, on peut bien dire que la châtelaine de Nohant est définitivement fixée dans le pays de ses ancêtres paternels [2]. Paris l'ennuie, elle n'y fera plus que de petits séjours ou même de rares apparitions pour veiller à ses affaires. En 1864, pour des raisons toutes particulières, elle s'installera à Palaiseau, y restera environ deux ans, pour revenir à Nohant et ne plus le quitter, pour ainsi dire, jusqu'à sa mort (1876).

De 1840 à 1854, George Sand n'a pas fait de longs voyages. Au printemps de 1855, elle est en Italie, séjourne quelque temps à Rome, à Frascati. Le printemps de 1861 se passe à Tamaris, elle vient d'avoir la fièvre typhoïde. Au retour, elle passe par Chambéry, pour faire un pèlerinage aux Charmettes. La mort du premier enfant de Maurice l'appelle à Guillery en 1864. Un petit voyage en Bretagne lui prendra douze jours à l'automne de 1866. Pendant l'hiver de 1868, elle va demander au golfe Juan, pour ses rhumatismes, une température plus douce. Mme Adam la reçoit au chalet des Bruyères [3]. En 1868, avec Mme Adam et sa famille, elle visite les bords de la Meuse et Pierrefonds. En 1869, elle fait deux apparitions dans les Ardennes [4]. En 1872, elle passe vingt jours à Cabourg ; l'année suivante, elle retourne en Auvergne. Là, s'arrête à peu près la série de ses voyages.

Les soixante-douze années de sa vie peuvent donc se répartir à peu près ainsi : quatorze voyages environ, sans compter les

1. Georges Sand était alors assez mal dans ses affaires et elle préférait rester à Paris où elle dépense moins ; là elle vit comme elle veut.

2. A cette époque, George Sand avait commencé à écrire l'*Histoire de ma Vie*.

3. Cf. Mme J. Adam, *Mes Sentiments et nos Idées avant 1870*, 198 et suiv.

4. Cf. *Correspondance entre George Sand et Gustave Flaubert*, 5 oct. 1869.

allées et venues entre Nohant, Paris ou Palaiseau, l'ont peut-être retenue trois ans et demi loin de sa région. Elle a passé environ une vingtaine d'années à Paris et à peu près quarante-trois en Berry, car elle avait quatre ans quand elle y arriva.

L'influence du Berry, sur la petite-fille de Mme Dupin de Francueil, s'est fait sentir différemment aux diverses époques de sa vie. Nous considérerons dix étapes dans son existence.

De 1808 à 1817, nous verrons quelles impressions ont pu produire sur cette âme d'enfant les scènes de la campagne.

De 1820 à la fin de 1821, nous retrouverons la jeune fille, d'esprit très mûr, goûtant le charme de la nature et subissant les influences de ses amis.

Les questions relatives au mariage d'Aurore nous retiendront quelques instants.

De 1822 à 1831, la baronne Dudevant se retrouve dans son milieu. Ses relations, son genre de vie, ses transformations successives sont intimement liées au Berry.

En se fixant à Paris, en 1831, Aurore se retrouve encore au milieu des Berrichons. Il est intéressant de constater leur influence sur la vie et le talent de George Sand.

Les années 1835-1836 sont des années d'agitation. Le Berry joue un grand rôle dans son existence, c'est l'époque de son procès en séparation.

Pendant les années qui suivent, elle jouit de sa liberté.

Disciple zélé de Pierre Leroux, elle cherche à exercer sur ses amis berrichons une influence politique.

La Révolution de 1848 éclate; George Sand prend part une active au mouvement qui se produit, et fait tous ses efforts pour assurer dans sa province le triomphe de la République. Le coup d'État lui donnera l'occasion d'user de son crédit en faveur des bannis politiques de sa région.

De 1852 à 1876, George Sand est vraiment châtelaine de Nohant. Un calme relatif succède aux agitations des premières années. Elle jouit de plus en plus de la campagne, de la vie simple et retirée, toujours entourée de nombreux amis, et goûtant vivement les joies que lui procurent ses petits-enfants.

Revenons aux premières années qu'Aurore Dupin a passées en Berry.

A la mort de Maurice Dupin, Sophie Delaborde ne pouvait plus songer à rester à Nohant, sous le toit de sa belle-mère. Tout séparait ces deux femmes : l'éducation, le caractère, les goûts, les sentiments, les idées. Sophie partit donc pour Paris, laissant sa fille aux soins de sa grand'mère. Deschartres fut chargé de son éducation.

Un autre enfant, plus âgé qu'Aurore de cinq ans, était fils naturel de Maurice Dupin ; « l'enfant de la petite maison [1] », comme on l'appelait, Hippolyte, avait été réuni à la famille dès l'arrivée de son père à Nohant. Mme Dupin de Francueil l'adopta, l'éleva comme son petit-fils ; il ne quitta plus sa sœur, devint le compagnon de ses jeux et fut placé aussi sous la férule du « pédagogue ».

La petite fille, d'apparence assez calme, était parfois très vive, très emportée et très indépendante : douceur et entêtement, indolence et vivacité, tels sont déjà les qualités et les défauts qui la caractérisent.

Sans nul souci de la supériorité et des avantages qui lui venaient de sa naissance, son plus grand plaisir était de se mêler aux enfants du village, de vagabonder avec eux, toutes les fois qu'elle pouvait échapper à la surveillance de l'impitoyable Deschartres. Elle courait à travers la campagne, franchissait d'un bond les « sautoirs » et les « échaliers », pour rejoindre Fanchon, Pierrot, Rosette ou Sylvain. Ils faisaient « le ravage » dans les fossés, sur les arbres, dans les ruisseaux [2]. C'étaient des danses échevelées, des courses sans fin à travers les prairies. Puis on goûtait sur l'herbe avec des galettes, du fromage, du pain bis ; les poires et les pommes sauvages cuisaient sous la cendre, on arrosait ce plantureux repas avec le lait des chèvres et des brebis.

A la saison des foins, cette bande joyeuse se roulait sur le sommet des *charrois*, ou sur les *miloches*, ou bien encore glanait pour les pauvres du pays. Toute enfant, la jeune Aurore s'intéressait déjà aux travaux de la campagne ; elle savait aider Marie et Solange, les filles du métayer, dans les soins qu'elles donnaient à leurs agneaux et aux animaux de la basse-cour.

1. *H. Vie*, II, 71.
2. *H. Vie*, III, 30 et suiv.

« Elle enviait la condition des *pastours* ; son plus doux rêve eût été de s'éveiller un beau matin sous leur chaume [1]. »

En hiver, elle réunissait dans la salle à manger de Nohant « sa société », vingt petits paysans qui venaient raccommoder leurs *saulnées* et faire le *rebouclage* [2].

Bientôt le langage de ses petit amis lui devint familier comme leurs occupations et leurs amusements. Avec cet esprit d'observation qui s'éveilla de si bonne heure en elle, rien ne lui échappait. Déjà elle regardait avec intérêt le mobilier de ces pauvres chaumières ; elle savait ce que le paysan mangeait, elle remarquait comment il s'habillait. Mais quelle n'était pas sa joie de prendre part, selon la coutume du pays, aux noces, aux *assemblées* de village ; d'aller, en compagnie d'Ursule, danser la bourrée avec Pierrot ou avec Lizet, « son fidèle Achate ».

Vers l'âge de dix ou onze ans, Aurore Dupin éprouve déjà le besoin de la solitude ; à dessein, elle s'éloigne de ses chers amis pour rêver tout à son aise. Elle s'éprend de la nature qu'elle a sous les yeux : les fleurs, les animaux et en particulier les oiseaux la ravissent [3] ; de secrètes affinités l'unissent à ces êtres légers. Elle se tient silencieuse et recueillie dans les creux secs et sablonneux, couverts de mousse, tandis que les rouges-gorges et les roitelets viennent la regarder [4].

A douze ans, elle était persuadée que le charme de la nature était si grand, que rien ne pouvait en donner l'idée. Cependant elle essayait déjà de rendre les impressions que produisait sur elle la *Vallée noire*, en écrivant « *Une nuit d'été avec clair de lune* [5] ». Mme Dupin de Francueil admirait les essais de l'enfant. Sophie Delaborde ne les jugeait pas avec la même indulgence : « On envoya à ma mère une de mes descriptions pour lui faire voir comment je devenais habile et savante ; elle me répondit : « *Tes belles phrases m'ont bien fait rire ; j'espère que tu ne vas pas te mettre à parler comme ça* [6]. »

1. *H. Vie*, III, 36.
2. *Id.*, III, 48. *La saulnée* est une « ficelle incommensurable, toute garnie de crins disposés en nœuds coulants pour prendre les alouettes ».
3. Le cochon est le seul animal qui ait toujours inspiré à George Sand de la répulsion. Cf. *H. Vie*, III, 21.
4. Cf. *H. Vie*, III, 24.
5. *Id.*, III, 9.
6. *Id.*, III, 12. — Les mots soulignés le sont dans le texte.

L'enfant fut sensible à cette observation ; elle répondit à sa mère : « Sois tranquille, ma petite mère, je ne deviendrai pas une pédante, et, quand je voudrai te dire que je t'aime, que je t'adore, je te le dirai tout bonnement comme le voilà dit[1]. »

La jeune Aurore ne mit plus le même entrain à faire des descriptions. Elle cessa même momentanément d'écrire, « mais le besoin d'inventer et de composer ne l'en tourmentait pas moins ».

« Il me fallait un monde de fictions, dit-elle, et je n'avais jamais cessé de m'en créer un que je portais partout avec moi, dans mes promenades, dans mon immobilité, au jardin, aux champs, dans mon lit avant de m'endormir, et, en m'éveillant, avant de me lever. Toute ma vie j'avais eu un roman en train dans la cervelle, auquel j'ajoutais un chapitre plus ou moins long aussitôt que je me trouvais seule, et pour lequel j'amassais sans cesse des matériaux[2]. »

Les scènes de la vie champêtre captivaient Aurore ; elle les observait en silence : « Moi, j'adorais déjà, dit-elle, j'ai toujours adoré la poésie des scènes champêtres. » Le labourage, les semailles, la fenaison, la moisson, étaient pour elle une source de poésie intarissable. Elle admirait la physionomie imposante des grands bœufs. Un jour d'orage, elle les voyait avec transports souffler d'épouvante, comme des chevaux ombrageux, au milieu de l'effroi général[3].

L'âme du Berrichon était en elle. Le Berrichon pour qui la terre est tout ! La nostalgie s'empare de lui quand il est privé pour quelque temps de contempler ses riches prairies, ses champs plantureux, ses bouchures, ses chemins verts, ses agneaux et ses bœufs. Le Berrichon ne peut vivre longtemps loin de son pays, il faut qu'il y revienne. Sa famille lui manque moins que la terre qui l'a vu naître.

A cette époque, complètement ignorante des choses de la religion, elle élevait en secret, dans l'épaisseur d'un petit bois, un autel à *Corambé*[4], ce dieu plein de charité et de miséricorde, qu'elle avait créé pour satisfaire aux exigences de son cœur. Les

1. *H. Vie*, III, 12.
2. *Id.*, ibid.
3. Cf. *Id.*, III, 39.
4. Cf. *Id.*, III, 17 et suiv., 25 et suiv.

récits fantastiques, qui lui révélaient tout un monde de bons et de mauvais génies, lui causaient un plaisir infini : c'étaient *les follets*, *les demoiselles*, *les fades*, *la grand'bête*. Son frère Chatiron, plus âgé qu'elle, mais très accessible à toutes les superstitions, l'entretenait de ces êtres mystérieux qui hantent les campagnes.

Avec quelle émotion, surpris par un orage, n'attendaient-ils pas tous deux l'arrivée de la *grand'bête* dans la métairie de l'Aulnière? Les femmes, retirées avec les enfants au fond de la chambre, s'étaient mises en prières. Les hommes, munis de fourches en fer et de bâtons, escortaient le métayer, qui tenait un fusil chargé de balles bénites. Au moment où ces lugubres préparatifs éveillaient dans le cœur des enfants une émotion très vive, Deschartres, mécontent, était venu les arracher à ce spectacle émouvant; il fallut rentrer à Nohant sans attendre la fin du drame [1].

L'automne avait ses plaisirs. Le chanvreur, ce conteur inépuisable, retenait son auditoire, suspendu à ses lèvres, par des récits merveilleux, où intervenaient souvent le *Meneu d' loups*, le *Casseu' d' bois* ou les *Lavandières* [2].

De temps à autre, des pensées graves agitaient l'enfant. Sur la route de Châteauroux, des passages de prisonniers ramenaient son esprit et ses rêveries sur les tristes réalités de cette époque tourmentée [3].

On peut dire que, de 1808 jusqu'à 1817, la petite Aurore vécut surtout à la campagne, au milieu des paysans. Quand elle avait consacré quelques heures de la journée à l'étude, sous la férule du brave Deschartres, elle prenait sa revanche en folâtrant dans la campagne avec ses amis, ou en rêvant solitaire, abîmée dans la contemplation des spectacles de la nature.

A côté de l'aristocratique aïeule, qui eût souhaité que sa petite-fille développât son intelligence au contact des écrivains classiques, et qu'elle unît la distinction des manières à celle de l'esprit, Aurore s'identifiait pour ainsi dire avec la terre où elle vivait. Elle s'assimilait tout ce qu'elle voyait autour d'elle. Sans souci des convenances mondaines, elle recherchait avec ardeur

1. Cf. *Légendes rustiques : la Grand'Bête*, 41-47. Cf. *H. Vie*, III, 40 et suiv.
2. Cf. *H. Vie*, III, 45 et suiv.
3. Cf. *Id.*, II, 404.

cette liberté qui convenait si bien à sa nature, ennemie de toute contrainte. « C'est à Paris, qu'en la comparant aux petites poupées du beau monde, (sa grand'mère) s'effrayait de son franc parler et de ses allures de paysanne [1]. »

Tous les détails relatifs à cette éducation se trouvent dans l'*Histoire de ma Vie*. Il devient difficile de contrôler ces confidences par d'autres témoignages. La plume de George Sand a certainement poétisé le récit de ces premières années ; cependant, nous pouvons croire qu'elle n'a pas trop exagéré. Fanchon Caillaud appartenait à cette bande joyeuse de petits paysans, qui vivaient dans une si grande intimité avec Aurore. Elle a maintes fois raconté à ses filles des détails sur leurs amusements, sur leurs courses dans les champs. Chaque jour elle venait jouer avec Mlle Dupin. La grand'mère, se méfiant des emportements de sa petite-fille, disait à Fanchon : « Si Aurore te fait du mal, tu me le diras, petite Taton. » Le premier mouvement d'impatience passé, Aurore était bonne pour Fanchon, elle lui prêtait ses poupées et la comblait de gentillesses.

Malgré cette vie très libre en apparence, les études d'Aurore n'étaient cependant pas négligées. Avec une grande facilité, elle apprenait par cœur des milliers de vers, elle travaillait le latin ; elle s'appliquait à la versification, « camisole de force imposée à sa poétique naturelle ». Quant à l'arithmétique, elle lui donnait « des vertiges et des défaillances [2] ». A onze ans, elle lisait *l'Iliade*, *la Jérusalem délivrée* [3]. A cet âge, elle avait déjà, nous l'avons vu, la passion d'écrire : « Quand je trouvais l'occasion de fourrer une petite description au milieu de mon récit, je ne m'en faisais pas faute. Pour cela, une courte phrase du texte, une sèche indication me suffisaient [4]. » Elle possédait instinctivement l'art du développement : Elle « faisait intervenir le soleil ou l'orage, les fleurs, les ruines, les monuments, les chœurs, les sons de la flûte sacrée ou de la lyre d'Ionie, l'éclat des armes, les hennissements des coursiers ». Enfin, elle essayait déjà de décrire les scènes champêtres qui se déroulaient sous ses yeux.

1. *H. Vie*, II, 379.
2. *Id.*, III, 5.
3. *Id.*, III, 14.
4. *Id.*, III, 6.

La petite-fille de Dupin de Francueil consacrait aussi une partie de son temps à la musique. Sans méthode suivie, elle transposait, improvisait, composait suivant son caprice et la fantaisie du moment.

Ce bagage était très suffisant pour une fillette de onze ou douze ans.

L'enfant n'avait reçu dans son enfance aucun principe religieux solide. Sans doute, elle assistait de temps en temps à la messe, soit avec sa mère, qui y allait volontiers, soit avec une domestique ou des amis ; mais elle ne comprenait pas le sens des cérémonies religieuses ; on ne l'avait pas initiée aux mystères de la foi, ni aux prescriptions que la religion impose. « Ma grand'mère, dit-elle, n'était pas du tout catholique. Ce n'était pas seulement les dévots qu'elle haïssait, comme faisait ma mère, c'était la dévotion, c'était le catholicisme qu'elle jugeait froidement et sans pitié. Elle n'était pas athée, il s'en fallait de beaucoup. Elle croyait à cette sorte de religion naturelle, préconisée et peu définie par les philosophes du XVIIIe siècle. Elle se disait déiste et repoussait avec un égal dédain tous les dogmes, toutes les formes de religion. Elle tenait, disait-elle, Jésus-Christ en grande estime, et, admirant l'Évangile comme une excellente philosophie, elle plaignait la vérité d'avoir toujours été entourée d'une fabulation plus ou moins ridicule [1]. »

Aurore, au contraire, avec son imagination débordante, était portée à croire indistinctement tout ce qui lui paraissait sortir de l'ordinaire. « J'aimais, dit-elle, le merveilleux passionnément, et mon imagination ne trouvait pas son compte aux explications que m'en donnait ma grand'mère. Je lisais avec un égal plaisir les prodiges de l'antiquité juive et païenne. Je n'aurais pas mieux demandé que d'y croire ; ma grand'mère faisant de temps en temps un court et sec appel à ma raison, je ne pouvais pas arriver à la foi, mais je me vengeais du petit chagrin que cela me causait, en ne voulant rien nier intérieurement [2]. »

Mme Dupin de Francueil, esprit voltairien, d'après George Sand, ne s'était donc pas préoccupée de l'instruction religieuse de sa petite-fille. Cependant, pour se conformer à l'usage, plus

1. *H. Vie*, II, 364.
2. *Id.*, II, 365.

que par conviction, elle voulut lui faire faire sa première communion. Il n'y avait plus de curé à Nohant à cette époque. C'est à Saint-Chartier qu'Aurore devait suivre le catéchisme.

Cette paroisse était desservie, depuis 1802, par un prêtre déjà âgé, M. l'abbé Pierre Pinaud de Montpeyroux. Il devait être, sans doute, assez original, car George Sand, dans l'*Histoire de ma Vie*, l'a quelque peu ridiculisé. Il n'était pas, toutefois, sans valeur. Il avait même fait preuve d'énergie et d'attachement à l'Église en refusant d'adhérer à la Constitution civile du clergé. Sa réponse à la municipalité de La Châtre était pleine de fierté : « Je suis dans l'intention d'exercer les fonctions du ministère, sous la dénomination du culte catholique, apostolique et romain, sous la soumission du pape, chef visible de l'Église, et des évêques légitimes [1]. »

L'administration centrale « considérant que cette soumission doit être précise et n'avoir de rapport qu'à la République, que toute dénomination contraire est une modification et un attentat à la volonté nationale, » lança contre lui un mandat d'amener, le 12 avril 1796. Il ne put sortir de prison que le 19 décembre de la même année. Après avoir erré, on ne sait dans quelle contrée, il se trouvait pourvu de la cure de Saint-Chartier quelques années plus tard.

Le bon vieillard avait pris Aurore en amitié. L'enfant faisait chez lui de longues séances, pour s'instruire un peu dans une religion qu'elle ne connaissait pas du tout. L'état des chemins était affreux pendant la saison pluvieuse, il était impossible de circuler soit à pied, soit en voiture ; aussi, très souvent, le bon curé prenait l'enfant en croupe sur sa jument et la ramenait chez sa grand'mère. « Le fait est, dit George Sand, qu'il agissait tout à fait paternellement avec moi... » Un jour que le curé la ramenait ainsi, parce qu'elle s'était fait mal au pied, il s'endormit sur son cheval. « Je rêvassais en regardant la campagne, lorsque je m'aperçus que la bête, après avoir progressivement ralenti son allure, s'était arrêtée pour brouter, et que le curé ronflait de tout son cœur... Je jouai du talon, et la jument... nous conduisit à bon port [2]. »

1. *Arch. dép. Indre*, L 36, 23 germinal an IV.
2. *H. Vie*, II, 357.

Tout le monde dans le pays a conservé, par tradition, le souvenir de l'abbé de Montpeyroux se promenant en croupe avec George Sand enfant, et jeune fille. Nous retrouverons plus tard le vieillard, hôte assidu de Nohant.

La première communion d'Aurore ne se fit point à Saint-Chartier, mais à La Châtre. George Sand a fait un récit assez circonstancié de cet événement important. Nous ne savons, à ce sujet, que ce qu'elle a voulu nous dire dans l'*Hist. de ma Vie* [1]. Je crains qu'elle n'ait prêté à l'enfant, qu'elle était alors, et aux personnes qui l'entouraient, les sentiments qu'elle éprouvait à l'époque où elle écrivait ses Mémoires. On verra, plus loin, combien est différent l'esprit avec lequel elle a raconté à Aurélien Decèze la confession de sa grand'mère sur son lit de mort, et celui qui l'anime, vers 1850, quand elle fait le même récit [2].

La jeune Aurore avait quelques amis, parmi les relations de sa grand'mère. Celle-ci, toujours souffrante, vivait assez retirée, mais elle envoyait sa petite-fille chez les Duvernet, les Fleury, les Decerfz, qui habitaient La Châtre. Là, Aurore rencontrait des petites filles et des petits garçons, dont l'amitié lui fut acquise pour toujours.

La famille Robin du Vernet appartenait à l'ancienne bourgeoisie. Charles était un camarade d'enfance d'Aurore, plus jeune qu'elle. Leurs pères, déjà intimement liés, faisaient partie de ce groupe d'acteurs, qui jouaient avec succès des comédies de salon. Aurore, souvent reçue chez Mme Duvernet [3] le dimanche et les jours de fête, prit en amitié le plus jeune de ses fils, Charles. Elle a rappelé avec émotion le souvenir de ces jours heureux, des jeux bruyants auxquels ils se livraient ensemble, des charades magnifiques qu'ils jouaient après les offices, surtout des soirées amusantes passées au théâtre de la petite ville.

1. Cf. *H, Vie*, III, 50 et suiv.
2. Cf. *H. Vie*, III, 317-325.
3. George Sand écrit toujours Duvernet en un seul mot. Le nom patronymique de cette famille était Robin ; il y avait les Robin du Vernet, les Robin de la Ronde, etc.

Le père de Charles, receveur particulier pour l'arrondissement de La Châtre, faisait partie, en 1809, du Collège électoral (*Archives départementales de l'Indre. Collection des actes administratifs*). Charles Duvernet fut receveur des finances de Bergerac.

« L'impatience et la joie d'aller au spectacle leur serrait l'estomac [1]. » Ces bonnes relations ne seront guère interrompues que pendant quelques années.

Un des plus proches voisins de Nohant était M. Papet, le châtelain d'Ars. Il rendait de fréquentes visites à Mme Dupin. Son fils Gustave, beaucoup plus jeune qu'Aurore (il était né en 1812), se faisait gâter par la petite fille ; elle aimait déjà les tout jeunes enfants.

Alphonse Fleury, *le Gaulois*, était aussi un ami d'enfance. Son père s'était distingué par sa bravoure contre les Autrichiens pendant les guerres de l'Empire [2]. On se souvient de la joie de Maurice Dupin en retrouvant à Cologne cet excellent compatriote [2]. Ces circonstances resserrèrent les liens des deux familles ; les enfants de Maurice et du capitaine Fleury devinrent de bons camarades. Nous retrouverons souvent *le Gaulois* dans la vie d'Aurore.

Dès cette époque, Mlle Dupin était très liée avec les enfants du Dr Decerfz, médecin de sa grand'mère. Souvent, Aurore jouait avec la charmante Laure, qui épousa plus tard Alphonse Fleury. Mme Decerfz accompagnait Aurore à l'église, dans ses dévotions. Celle-ci vint même s'installer chez ses amis, pour faire sa première communion, à La Châtre. Les relations des deux familles furent toujours très suivies [3].

Duvernet, Papet, Fleury, Decerfz furent les amis de la première heure. Tous plus jeunes qu'Aurore, ils furent choyés par elle. Que de robes déchirées, de joujoux cassés, d'exigences enfantines n'ont-ils pas eu à se faire pardonner : ils étaient devenus de petits tyrans.

En 1817, toutes ces relations furent interrompues par une absence de trois années. Mme Dupin mit sa petite-fille en pension au couvent des Anglaises, rue des Fossés-Saint-Jacques. C'est là qu'elle avait fait, jeune veuve, sa retraite, pendant plusieurs années, et où elle avait été emprisonnée pendant la Révolution.

1. *H. Vie*, III, 58.
2. Cf. *H. Vie*, I, 237.
3. Cf. *H. Vie*, III, 52.

CHAPITRE III

AURORE DUPIN JEUNE FILLE

1820-1822

Ce fut au printemps de 1820 qu'Aurore revit son cher Berry. Quel enchantement pour la jeune fille, quand elle ouvrit ses fenêtres, le lendemain de son arrivée : « Les arbres étaient en fleurs, les rossignols chantaient, et j'entendais au loin la classique et solennelle cantilène des laboureurs, qui résume et caractérise toute la poésie claire et tranquille du Berry [1]. » Ses souvenirs d'enfant se réveillèrent.

Elle reprit le fil de ses rêveries champêtres, interrompues pendant trois années. Cependant le couvent était vivant dans son cœur, avec les plaisirs et les satisfactions qu'elle y avait goûtés. « Son réveil fut... un indicible mélange de joie et de douleur... La senteur des plantes, la jeunesse, la vie, l'indépendance m'arrivaient par bouffées, dit-elle. Mais aussi, le sentiment de l'avenir inconnu qui s'ouvrait devant moi, m'accablait d'une inquiétude et d'une tristesse profondes [2]. »

Ses amis du village s'empressèrent de venir la voir ; les visiteurs se succédèrent pendant trois jours. Elle ne retrouva plus Lizet « son fidèle Achate », il était *loué* ; mais Cadet était devenu aide valet de chambre. Fanchon « était bergère » chez elle, Marie Aucante, Marie et Solange Croux, Ursule, les fidèles compagnes d'autrefois, étaient là ; elles avaient hâte de revoir « Mlle Aurore » grandie, changée, métamorphosée.

1. *H. Vie*, III, 257.
2. *Id.*, ibid.

Pendant quelques jours, la jeune fille « fut tout au plaisir de courir les champs, de revoir la rivière, les plantes sauvages, les prés en fleurs [1] ». Des amis furent invités à Nohant. Mme de Pontcarré et sa charmante fille Pauline y firent un long séjour : jouer la comédie, déchiffrer des partitions, courir dans la campagne, tels furent les plaisirs de l'été. Puis Hippolyte, « le beau maréchal des logis de hussards », arriva. La joie de se revoir fut réciproque. Il donna à Aurore sa première leçon d'équitation. Colette n'avait jamais été montée. Ce jour fut le point de départ d'une longue amitié avec la jument : pendant quatorze ans, Aurore et Colette devaient galoper ensemble [2]. Au bout de huit jours, Mlle Dupin « sautait haies et fossés ». A dater de cette époque, ce furent de longues promenades qui commençaient à l'aube. La jeune fille, suivie d'André, explorait les environs, renouvelait connaissance avec toutes les *traînes* [3], tous les sentiers, faisait sans fatigue huit ou dix lieues, en quatre heures. Au pas de son cheval, dans les chemins creux, ombragés, elle se livrait à de poétiques rêveries. La campagne l'enivrait. Dans ces excursions, elle trouvait « une source intarissable de poésie et de jouissances physiques ».

Cet exercice était bon, mais Mme Dupin, femme d'un esprit supérieur et raffiné, n'eut garde de laisser sa petite-fille passer sa vie dans une sorte de paresse intellectuelle. Pour compléter son éducation, elle lui mit entre les mains ses auteurs favoris, les philosophes du XVIIIe siècle. Aurore se livra avec passion et ardeur à ces lectures ; elle les commentait avec sa bonne maman, avec Deschartres, se faisait expliquer les passages qui étaient au-dessus de sa portée. Dans l'*Histoire de ma Vie* [4], George Sand nous a parlé assez longuement de l'influence qu'avaient exercé sur son esprit et sur son cœur ces lectures sérieuses.

C'est donc elle que nous allons interroger à ce sujet. Au début, elle lit en même temps Gerson et Chateaubriand [5].

1. *H. Vie*, III, 259.
2. *Id.*, III, 265.
3. Nom que George Sand a donné aux chemins creux du Berry. Cf. ce mot dans *la Langue et le Style rustiques de George Sand*.
4. Cf. *H. Vie*, III, 279-315.
5. Cf. *H. Vie*, III, 284.

L'*Imitation* et le *Génie du Christianisme* furent les deux ouvrages qui se disputèrent son cœur pendant quelque temps. Elle fit bientôt un choix, et ce fut le *Génie du Christianisme* qui l'emporta. Le côté dangereux et glissant de cet ouvrage fut pour elle le plus séduisant. Elle comprit l'appel de l'écrivain à la beauté, à la vie, à la lumière, à la contemplation des merveilles de Dieu. Elle entra dans ses vues ; la poésie débordait en elle ; elle se sentit heureuse de vivre, d'admirer, de réchauffer son cœur à ce foyer ardent. La religion chrétienne était « la plus poétique, la plus humaine des religions, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres... Elle favorisait le génie, épurait le goût, développait les passions vertueuses, donnait de la vigueur à la pensée [1] ». La jeune fille s'exalta, se livra à des élans magnifiques, donna libre cours à son imagination. Le sentiment prédominait en elle. C'est à lui qu'elle s'adressait, pour juger une religion qui doit s'emparer de l'être tout entier.

« Chose étrange, cette lecture, destinée par mon confesseur à river mon esprit au catholicisme, produisit en moi l'effet tout contraire de m'en détacher pour jamais. Je dévorai le livre, je l'aimai passionnément, fond et forme, défauts et qualités. Je le fermai, persuadée que mon âme avait grandi de cent coudées ; que cette lecture avait été pour moi un second effet du *Tolle, lege* de saint Augustin ; que désormais j'avais acquis une force de persuasion à toute épreuve, et que non seulement je pouvais tout lire, mais encore que je devais étudier tous les philosophes, tous les profanes, tous les hérétiques, avec la douce certitude de trouver dans leurs erreurs la confirmation et la garantie de ma foi [2]. » Pour quelque temps, la jeune Aurore se sentit renouvelée dans son ardeur et sa foi religieuses. « Je sentis ma dévotion se redorer de tout le prestige de la poésie romantique. La foi ne se fit plus sentir comme une passion aveugle, mais comme une lumière éclatante..... Chateaubriand, l'homme de sentiment et d'enthousiasme, devenait mon prêtre et mon initiateur [3]. »

L'auteur des *Martyrs* lui apprit à envisager la religion sous un jour humain, à examiner ses dogmes, pour y chercher la

1. Chateaubriand : *Génie du Christianisme*, 9 ; édition Garnier, 1859.
2. *H. Vie*, III, 284.
3. *Id.*, III, 285.

beauté et y trouver des satisfactions sensibles. Il lui apprit aussi à les discuter. « L'abîme de l'examen était ouvert..., je devais y descendre à la fleur de mes ans, et dans toute la clarté de mon premier réveil[1]. » Tout connaître, tout discuter, tout juger, devint chez elle une soif insatiable.

Le style de Chateaubriand la captiva. Les peintures étincelantes du maître : dessin, couleur, tons chauds, accents passionnés, tout fait vibrer son âme. La nature va devenir le livre où elle lira à son tour, où elle prendra connaissance de ses forces. Elle nous racontera les délices et les ravissements causés par la contemplation des merveilles de la terre : paysages, plantes, animaux, insectes, cailloux, la nature entière lui fournira le sujet d'admirables descriptions. Son style sera plus sobre, moins lumineux que celui de Chateaubriand, mais pénétrant, enchanteur, entraînant, plein de douces harmonies.

Je n'ai pas à analyser ici les impressions que produisirent sur Mlle Dupin, à peine âgée de seize ans, ses lectures dans Mably, Locke, Condillac, Montesquieu, Bacon, Bossuet, Aristote, Leibnitz, Pascal..., Pope, Milton, Dante, Virgile, Shakespeare..., ni les sentiments que ces auteurs développèrent en elle. Elle lisait avidement et ne « se sentait ébranlée par rien et par personne ». Mais Rousseau arriva ! Rousseau, le second maître d'Aurore dans l'ordre des dates, fut le premier de tous par son influence.

Le philosophe de Genève se présentait à elle, non seulement comme un auteur, mais comme un ami. On se souvient des rapports très étroits qui unissaient Jean-Jacques à la famille de son grand-père. Rousseau avait vécu des années comme précepteur d'abord, comme secrétaire ensuite, et comme ami, dans la maison de la belle Mme Dupin. C'est à Chenonceau que fut joué, pour la première fois, *Le Devin de village*. Les *Confessions* nous renseignent à cet égard.

La grand'mère d'Aurore, la fille du maréchal de Saxe, était pleine de vénération pour Jean-Jacques. Elle mettait au nombre des plus grands bonheurs de sa vie, celui d'avoir reçu chez elle le philosophe, déjà vieux, et retiré du monde. Elle-même a raconté cette entrevue, dont le souvenir était resté ineffaçable ;

1. *H. Vie*, III, 285.

« Son vieux mari » avait réussi à lui amener, un jour, le pauvre misanthrope, sans qu'elle fût prévenue. Mme Dupin venait de terminer la lecture de la *Nouvelle Héloïse* ; depuis le matin, elle était tout en larmes [1]. En arrivant au salon, elle aperçoit un petit homme assez mal vêtu..... « Je le regarde et le devine ; je crie, je veux parler, je fonds en larmes. Jean-Jacques, étourdi de cet accueil, veut me remercier et fond en larmes. Francueil veut nous remettre l'esprit... et fond en larmes, nous ne pûmes nous rien dire. Rousseau me serra la main et ne m'adressa pas une parole. On essaya de dîner pour couper court à tous ces sanglots, mais je ne pus rien manger [2]. »

Oui, « Rousseau, l'homme de passion et de sentiment par excellence », tomba entre les mains d'Aurore, et elle « fut entamée » ! George Sand se demande si elle était encore catholique au moment où J.-Jacques, réservé pour « la bonne bouche », allait exercer sur elle « le charme de son raisonnement ému et de sa logique ardente ». Elle ne le pense pas. « Tout en continuant à pratiquer cette religion, tout en refusant de rompre avec ses formules commentées à ma guise, j'avais quitté, dit-elle, sans m'en douter le moins du monde, l'étroit sentier de sa doctrine [3]. J'avais brisé à mon insu, mais irrévocablement, avec toutes ses conséquences sociales et politiques. L'esprit de l'Église n'était plus en moi, il n'y avait peut-être jamais été [4]. »

La jeune fille continuait à assister à la messe, à se confesser, à garder quelques pratiques extérieures [5], mais elle exprime le dégoût profond que lui causaient déjà toutes les cérémonies du culte, mal ordonnées dans une église de campagne ou de petite

1. Cf. *H. Vie*, I, 53 et suiv.
2. *H. Vie*, I, 54 et suiv.
3. Il est intéressant de comparer ce passage avec la profession de foi d'Aurore en 1825. Cf. plus loin p. 97-98.
4. *H. Vie*, III, 304.
5. Pendant son séjour à Venise, George Sand allait encore quelquefois se prosterner dans une église, pour y pleurer ses fautes. Dans la suite, elle n'y entra plus que pour en admirer l'architecture, la décoration, ou pour une raison de convenance sociale : mariage, enterrement, baptême.

Un jour qu'elle exprimait à un ami son horreur pour le culte catholique : « Jamais, disait-elle, je n'entre pour prier dans une église. — Vous êtes femme, et vous attendez, sans doute, que Dieu vous fasse la première visite ! » lui fut-il répondu.

ville. Là, nous retrouvons encore l'influence de Chateaubriand. Aurore avait besoin de beauté, d'ordre, d'harmonie. L'esprit de foi, l'attachement aux dogmes, la pratique religieuse considérée comme un devoir, indépendamment des jouissances qu'elle peut procurer, la docilité à l'enseignement de l'Église, le respect de l'autorité, non, rien de cela n'était plus en elle [1]. Mais elle ne devait s'en apercevoir que plus tard. Ne trouvant plus même de côté poétique dans la religion catholique [2], elle le chercha dans la nature seule. Il était donc réservé à Rousseau d'achever l'œuvre de destruction commencée par Chateaubriand. Mlle Dupin puisa dans l'*Émile*, la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, les *Lettres de la montagne*, le *Contrat social* et les *Discours*, tout un code de religion, de morale, des théories politiques et sociales. De lui, « elle comprenait tout ». Cette « musique superbe », cette orchestration sublime s'empara de tout son être. « Jean-Jacques fut le point d'arrêt de ses travaux d'esprit [3]. » Elle s'abandonna aux inspirations, aux improvisations de ce nouveau maître avec une soumission, une docilité filiales.

Croire en Dieu, à l'immortalité de l'âme, à la Providence ; être touchée de la bonté et de la grandeur de Dieu, à la vue d'un

1. De temps à autre, j'aurai à revenir sur les sentiments religieux d'Aurore Dupin.

2. Dans *Lélia* cependant, l'influence de Chateaubriand, à ce point de vue, est encore vivace. Cette page, entre autres, procède directement de lui :

« Qu'aviez-vous fait de vous-même, quand vous étiez là, muette et glacée dans le temple, debout comme le pharisien, mesurant Dieu sans trembler, sourde aux saints cantiques, insensible à l'encens, aux fleurs effeuillées, aux soupirs de l'orgue, à toute la poésie du saint lieu? Et comme elle était belle, pourtant, cette église imprégnée d'humides parfums, palpitante d'harmonies sacrées! Comme la flamme des lampes d'argent s'exhalait blanche et mate dans les nuages d'opale du benjoin embrasé, tandis que les cassolettes de vermeil envoyaient à la voûte les gracieuses spirales d'une fumée odorante! Comme les lames d'or du tabernacle s'enlevaient légères et rayonnantes sous le reflet des cierges! Et quand le prêtre... descendit lentement les degrés de l'autel, traînant sur les tapis son long manteau de velours; quand il éleva sa grande voix, triste et pénétrante comme les vents qui soufflent dans sa patrie ; quand il nous dit, en nous présentant l'ostensoir étincelant, ce mot si puissant dans sa bouche : Adoremus ! alors, Lélia, je me sentis pénétré d'une sainte frayeur, et, me jetant à genoux sur le marbre, je frappai ma poitrine et je baissai les yeux. » (*Lélia*, 15.)

3. *H. Vie*, III, 313.

paysage, d'un insecte ; lui rendre hommage, au fond de son cœur, par un élan de reconnaissance et d'admiration ; prolonger ces extases, ces ravissements au bord d'un ruisseau, sur le penchant d'une colline, au fond d'un bois solitaire, voilà pour la religion.

Développer sa sensibilité, exciter ses désirs, être persuadé qu'on peut céder à ses fantaisies, que la passion est le but suprême de l'homme, voilà pour la morale.

En sociologie, Rousseau bouleverse les idées de la jeune fille. A sa suite, elle rêve avec enthousiasme à cette égalité, à cette liberté qui doivent infailliblement assurer aux peuples le bonheur. Tous les hommes ont un droit égal à ce bienfait [1].

Elle est séduite par cette bonté native de l'homme, que la civilisation a déformée. Aurore aspire à vivre dans la solitude, sous le chaume du paysan. Elle regarde avec une plus grande tendresse les petits et les humbles qui l'entourent, l'homme primitif. Sous la direction de Rousseau, la jeune fille donnera une attention plus spéciale à leur vie rustique, à leurs travaux. Elle trouvera, dans la *Nouvelle Héloïse*, des descriptions qui feront sur elle une impression profonde.

« J'aimais, dit Rousseau, à... faire admirer les riches et charmantes rives du pays de Vaud, où la quantité des villes, l'innombrable foule du peuple, les coteaux verdoyants et parés de toutes parts forment un tableau ravissant ; où la terre, partout cultivée et partout féconde, offre au laboureur, au pâtre, au vigneron, le fruit assuré de leurs peines, que ne dévore point l'avide publicain... La terre ouvre son sein fertile et prodigue ses trésors aux heureux peuples qui la cultivent pour eux-mêmes [2]. »

Aurore aimera, comme son maître, la nature moyenne, les guérets cultivés, les riches moissons, les prairies verdoyantes : la terre, en un mot, arrosée par les sueurs de l'homme. Ses jeunes

1. Plus tard, dans la période d'apaisement, elle écrira à Guizot : « Je ne suis pas le disciple de Jean-Jacques jusqu'au *Contrat social.* » (*Corr.*, V, 12 juillet 1868.) Et deux ans après, au prince Jérôme : « Faites un contrat social à votre point de vue, au point de vue de la société moderne dont Rousseau n'a pas compris les qualités et les défauts, les droits et les besoins. » (*Corr.*, VI, 1er déc. 1870.) George Sand ne se souvient plus alors qu'en 1848, elle a été l'apôtre du communisme.

2. J.-J. Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, 4e partie, 474. Édit. Firmin Didot.

années passées au milieu des paysans, le souvenir de ses jeux en liberté dans la campagne, sous l'influence de Rousseau, se graveront avec une telle intensité dans son esprit, qu'elle est prête pour les descriptions champêtres qu'elle a semées partout.

Nature libre, indépendante, elle approuve le mépris du philosophe pour les convenances sociales, les prétendus devoirs mondains, le respect du qu'en dira-t-on.

L'influence du philosophe de Genève sur George Sand a donc été considérable. Les germes qu'il avait semés dans son âme de jeune fille, par ses théories dangereuses et hardies, se développèrent rapidement en elle. La religion et la morale de Jean-Jacques devinrent bien vite celles de la jeune femme. En politique, le travail s'élabora plus lentement. George Sand eut besoin d'être excitée par les sollicitations de Michel de Bourges, par les enseignements de Pierre Leroux, pour passer du socialisme au communisme et à la politique de 1848.

Plus tard, George Sand, assagie par les ans, découvrit quelques taches dans son maître ; mais elle pourra dire en toute vérité : « Comme nous l'avons aimé !... Comme nous l'aimons encore !... Quant à moi, oui ; je lui reste fidèle, ou plutôt je suis revenue à lui après un refroidissement de quelques années. Il a tant de contradictions apparentes, qu'à l'âge où, moins enthousiastes, nous devenons plus sévères, nous sommes un peu effrayés des taches que nous lui découvrons [1]. »

Dans *Impressions et Souvenirs*, George Sand a essayé de revivre les années qu'elle avait passées à Nohant au retour du couvent. « Cette chambre, c'est celle que la personne occupait dans sa jeunesse, alors qu'elle était avide de lecture et complètement confiée à elle-même. Elle montait à dix heures et lisait souvent jusqu'à trois heures, et quand elle avait lu, elle se chauffait un peu dans les nuits d'hiver... et tout en se chauffant, elle résumait ses lectures et en faisait la critique en elle-même avec le tâtonnement et l'inexpérience [2]. »

A cette époque, elle « entassait sous son oreiller » des « griffonnages », parmi lesquels ce portrait du *juste*, que nous trou-

1. *Quelques réflexions sur J.-J. Rousseau*, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juin 1841, 704.
2. *Impressions et souvenirs*, 129.

vons dans les *Lettres d'un Voyageur* [1]. « Le juste n'a pas d'état. Il est mendiant, voyageur, ou prince de la terre, selon la volonté de Dieu. Son but, sa profession, c'est d'être juste. — Le juste est fort, calme et chaste. Il est vaillant, il est actif, il est réfléchi. Il observe tous ses premiers mouvements, jusqu'à ce qu'il se soit fait tel que tous ses premiers mouvements soient bons. Il méprise la vie, et pour peu que sa place en ce monde soit nécessaire à un meilleur que lui, il la cède de bon cœur, et s'offre à Dieu en disant : Seigneur, si je suis nuisible à mon frère, prenez ma vie. Je monterai ce coursier, je franchirai ce buisson, je traverserai ce marais, je sortirai du danger ou j'y resterai selon votre bon plaisir, ô mon Dieu ! — Le juste est toujours prêt à paraître devant Dieu.

— Le juste n'a pas de fortune, pas de maison, pas d'esclaves. Ses serviteurs sont ses amis, s'ils en sont dignes. Son toit appartient au vagabond, sa bourse et son vêtement à tous les pauvres, son temps et ses lumières à tous ceux qui les réclament [2], etc. »

En dehors des lectures ardues auxquelles elle se livrait, Mlle Dupin, faisait avec Deschartres, des études de médecine pour secourir les malades pauvres de son voisinage. Elle les visitait, leur procurait ce qui était nécessaire à leur rétablissement. La jeune fille prodiguait aussi ses soins à Mme Dupin, alitée et souffrante, veillait à ses côtés, passait même des nuits entières à son chevet, en compagnie de ses auteurs aimés : vie déjà remplie et austère ; contraste déjà saisissant entre cette imagination qui perd pied et cette puissance de travail, inouïe chez une jeune fille de seize à dix-sept ans.

Les relations, suivies autrefois, avec les voisins de campagne, semblent négligées. Il n'est plus question, dans l'*Hist. de ma Vie*, des Duvernet, des Papet, des Fleury. Aurore semble privée de ses chers amis d'enfance. Où sont-ils, d'ailleurs, pendant ces dix-huit mois? Peut-être en pension, car ils ont tous plusieurs années de moins que la jeune fille. Cependant cette période va marquer dans sa vie. Si ses petits camarades, Charles, Gustave, Alphonse, lui manquent, Aurore va faire la connaissance de deux Berri-

1. *Lett. d'un Voy.*, 115.
2. *Id.*, ibid.

chons qui exerceront sur elle, à des points de vue différents, une influence décisive : Jules Néraud et Stéphane Ajasson de Grandsagne entrent dans sa vie dès cette époque.

George Sand, dans les *Lettres d'un Voyageur*, a parlé avec un charme infini de son ami Néraud, le *Malgache* [1]. Une circonstance toute poétique fit naître leur amitié. C'était au retour du couvent : « Un matin, comme je passais dans le ravin, au lever du soleil, j'arrêtai le galop de mon cheval pour contempler avec admiration des fleurs éclatantes qui s'élevaient majestueusement au-dessus de la haie. C'étaient les premiers dahlias qu'on eût vus dans notre pays, et que j'eusse vus de ma vie... Je descendis de cheval pour en voler un, et je repartis au galop [2]. »

Ce larcin avait été commis à Vavre, dans la propriété de Jules Néraud. « Il m'envoya bientôt après, dit-elle, des caïeux de dahlia que je plantai dans mon jardin... C'est de là que date notre connaissance [3]. »

Jules Néraud appartenait à une des plus anciennes [4] familles du pays, depuis longtemps fixée à La Châtre. Le jeune homme avait hérité du libéralisme et du scepticisme de son père. Si le *Malgache* était quelque peu fils de Voltaire, il était, certes, un fervent disciple de Rousseau.

Ce petit bonhomme « sec et cuivré, un peu plus mal mis qu'un paysan », toujours en sabots, à la Saint-Jean comme à Noël [5], était une singulière et bien intéressante figure.

1. Néraud fut surnommé ainsi par Aurore à cause de ses voyages à Madagascar et à l'Ile de France.

2. *Lett. d'un Voy.*, à Everard, 173.

3. *Id.*, ibid.

4. Cf. Duguet, *La Châtre avant la Révolution*, 209 : Les Dorguin, les Lecamus, les Pajot, les Néraud, les Baucheron étaient les plus anciennes familles de La Châtre.

En 1809, Pierre Néraud était membre du collège électoral pour l'arrondissement de La Châtre. (*Arch. dép.*, *Indre* : *Collect. des actes administratifs*, 592.) Le père de Jules Néraud avait été magistrat de la Sûreté pendant la Révolution.

« Il n'usa de sa dictature, dit George Sand, qu'avec indulgence et générosité. Plus tolérant que la lettre des lois, il ne voulut entendre ni punir bien des plaintes et bien des regrets imprudemment exprimés. » (*Nouvelles Lettres d'un Voyageur*, *Néraud père*, 310.)

Ses idées politiques lui avaient attiré l'inimitié de la société berrichonne.

5. Cf. Laisnel de la Salle : *Anciennes Mœurs*, 100.

« Nature excentrique et complexe, esprit original et primesautier avec des caprices et des naïvetés d'enfant, il était indépendant jusqu'à la sauvagerie, professant un culte pour la liberté, plein de générosité et d'enthousiasme pour les grandes causes [1]. »

Jules Néraud s'était adonné à la science dès ses plus jeunes années. Il cherchait sans cesse à sonder les mystères de la nature. Passionné pour la botanique, son passe-temps le plus agréable était de consacrer des journées entières à explorer les bois, à errer sur les collines pour y découvrir une mousse, un lichen. Il s'arrêtait avec complaisance, de longues heures, au bord des ruisseaux, pour contempler et admirer les insectes et les plus petites fleurettes. Les moindres manifestations de la nature, la goutte de rosée qui étincelle aux premiers feux du soleil, le jetaient dans le ravissement et l'extase. Une fougère du Jardin des Plantes lui avait paru si merveilleuse, qu'il en devint amoureux.

Les relations de Mlle Dupin avec Jules Néraud paraissent s'être bornées, à cette époque, à quelques échanges de politesse. Quelques années plus tard, nous retrouverons ce disciple de Rousseau, cet amant de la nature. Il deviendra un ami intime de la châtelaine de Nohant.

Quant à Stéphane de Grandsagne, il entre de suite dans l'intimité d'Aurore, et exerce une influence profonde sur son amie dès le début de leurs relations.

Jean-Baptiste-François Ajasson de Grandsagne, d'une famille aristocratique du Berry, né à La Châtre le 10 juillet 1902, était le dernier d'une nombreuse famille. Dix enfants avaient rendu assez difficile la situation pécuniaire des parents [2]. Le jeune homme, obligé de se faire une carrière, se destinait à la méde-

1. Appréciation donnée par M. Alfred Périgois, son petit-fils.

2. Thaumas de la Thaumassière, *Histoire du Berry*, 813, a donné la généalogie de cette famille. Il nous apprend qu'elle est issue de celle de Chauvigny, de Vot..., qu'elle s'est alliée dans celle de Sauzay, de Groin de Celles, de la Marche, de Chabannes, de Barbançois, de Chamborant, de l'Estrange, de Malescet de Poyenne, Bertrand Couraux, d'Aubusson, de Boeix et autres très nobles.

Étienne Ajasson, chevalier, seigneur de Vot et de Champ Villant, est le plus ancien de ceux qui sont venus à la connaissance de l'historien du Berry. Son petit-fils traite avec les notables d'Egurande en 1300.

cine et s'adonnait d'une façon toute particulière aux sciences naturelles et physiques [1], sans abandonner les lettres grecques et latines, pour lesquelles il avait un goût prononcé.

Sceptique, au point de vue religieux, Ajasson de Grandsagne ne comptait que sur la science pour améliorer les hommes. Il n'avait foi qu'au progrès de l'intelligence. Toujours en avance sur son siècle, il proposera, en 1831, au gouvernement français, de relier par un chemin de fer la Méditerranée à l'Océan. Sa proposition sera accueillie par des railleries [2].

Vers 1820, Étienne de Grandsagne, toujours appelé Stéphane, était un jeune homme fort séduisant ; grand, mince, large d'épaules, de taille élégante, d'allure fière et décidée, de distinction parfaite, il avait l'aisance du gentilhomme. Un large front plein de pensées profondes, les yeux expressifs et railleurs, le regard pénétrant, la bouche fine, bien découpée, légèrement ironique, tout était fait chez lui pour attirer l'attention : le charme extérieur s'unissait à la finesse de l'esprit et à la valeur intellectuelle.

A l'automne de 1820, eut lieu la première rencontre d'Aurore et de Stéphane. Tous deux se promenaient à cheval aux environs de La Châtre. Ils se trouvèrent face à face dans un de ces chemins creux, si fréquents en Berry. Il y avait à peine la place de passer, on se fit les politesses d'usage. Cette circonstance fortuite fut, dit-on, le point de départ de leurs relations.

George Sand, dans l'*Histoire de ma Vie*, a enveloppé d'une sorte de mystère les rapports qu'elle eut avec ce jeune voisin. Elle ne veut pas le nommer : « Le jeune homme pour qui on m'avait supposé de l'inclination, était un des ***. Je l'appellerai *Claudius* [3]. » Elle affecte de le tenir de la main de son précepteur : « Deschartres... me l'avait présenté, et l'avait même engagé à me donner quelques leçons de physique [4]. »

Ce qu'il y a de certain, c'est que Stéphane devint un habitué de Nohant. Il se mit à enseigner à la jeune fille la zoologie,

1. Cf. une notice sur Ajasson de Grandsagne : Eug. Mourot, *Un oublié*, avec portrait, 2 p. et demie, in-8. Épuisé. — Les détails qui suivent sont en partie tirés de cette petite biographie.
2. Cf. J. Claretie : *L'apothéose de la houille. Le Temps*, 21 août 1885.
3. *H. Vie*, III, 330.
4. *Id.*, III, 331.

l'anatomie, la physiologie, et tout spécialement l'ostéologie, car elle voulait apprendre un peu de chirurgie pour seconder Deschartres, dans les soins qu'il donnait aux paysans. Claudius apportait des têtes, des bras, des jambes, et les deux jeunes gens se livraient, de longues heures, à ces passionnantes études [1].

Ces leçons, souvent renouvelées, ne tardèrent pas à exciter quelques soupçons dans l'esprit des gens de La Châtre : une très forte inclination pouvait être le motif seul de ces visites réitérées. L'étude n'était qu'un prétexte pour favoriser ces réunions : Aurore était éprise de Stéphane.

Dans les divers passages de l'*Histoire de ma Vie*, où il est question de *Claudius*, George Sand paraît embarrassée. Elle évite à son endroit toute effusion d'amitié.

« Il était d'une belle figure, dit-elle avec une sorte d'indifférence, et ne manquait ni de savoir, ni d'intelligence, ni d'esprit... De grandes privations et beaucoup d'ardeur au travail avaient ébranlé sa santé [2]. » Elle, si prompte à vanter le mérite de ceux qu'elle aime, reste froide devant les épreuves de *Claudius*. Sa situation difficile ne lui inspire aucune pitié, son courage assez rare, aucune admiration. Elle n'a pas d'enthousiasme pour les sciences qu'il lui enseigne, pas d'éloges pour la manière dont il les enseigne. Il faut lire à travers les lignes pour deviner le plaisir qu'elle prend à ces études. *Claudius* est même représenté comme un pédant, un pédagogue, comme un homme du métier. Elle nous a cependant avertis qu'il appartient à une des familles les plus nobles du pays.

L'attention du lecteur n'est pas attirée sur ce personnage, il reste au second plan. Et cependant, l'auteur n'a pas cru devoir le passer sous silence. Bien plus, il est question d'une lettre d'amour adressée par *Claudius* à Aurore. Elle commençait par ces mots : « Ame vraiment philosophique, vous avez bien raison, mais vous êtes la vérité qui tue [3]... » George Sand ne se souvient pas de la suite. La jeune fille, étonnée du contenu de la lettre, la montra à Deschartres « avec une naïveté complète ». Etonné à son tour, celui-ci lut, relut et dit à Aurore « avec candeur » :

1. Cf. *H. Vie*, III, 331.
2. *H. Vie*, III, 331.
3. *Id.*, III, 332.

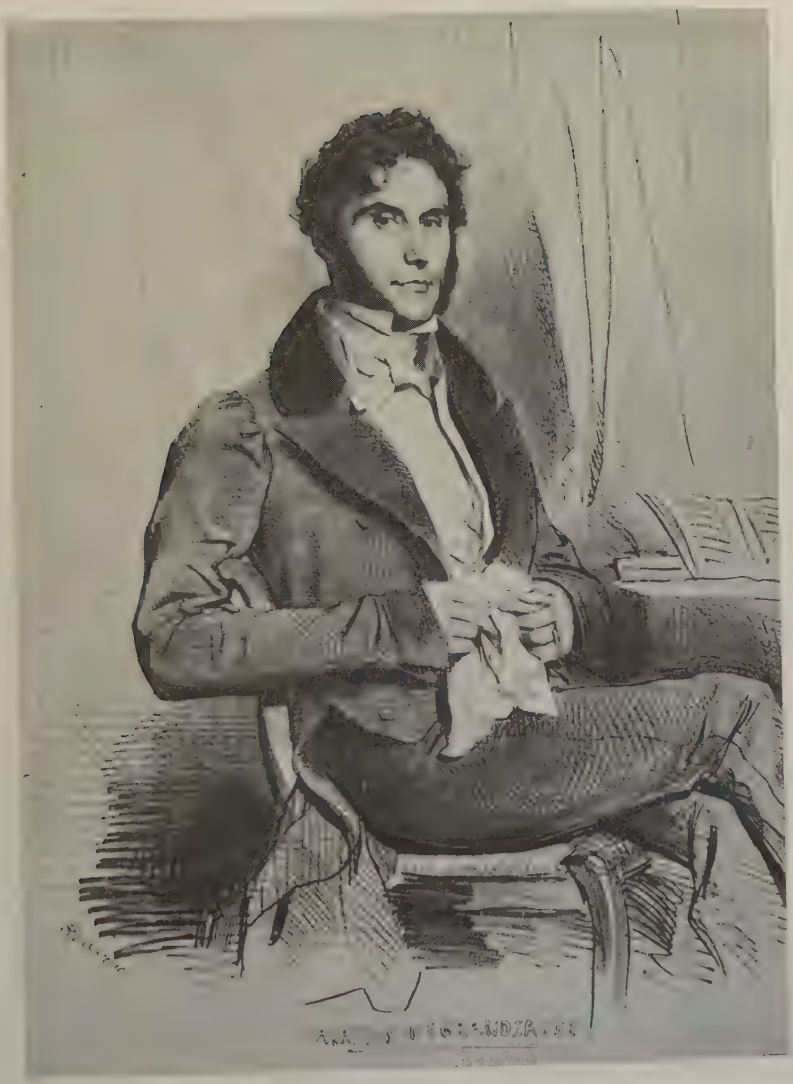

Collection de Mme de Grandsagne.

« Je crois bien que cela veut être une déclaration d'amour. Qu'est-ce que vous avez donc écrit à ce garçon[1] ? » Aurore chercha, sans succès, à rappeler ses souvenirs : « Peut-être quelques lignes sur La Bruyère, dit-elle... — Oui, oui, j'y suis, dit Deschartres. Vous avez prononcé, de par vos moralistes chagrins, de si beaux anathèmes contre la société, que je vous ai dit : « Quand on voit les choses si en noir, il n'y a qu'un parti à prendre, c'est de se faire religieuse !... *Claudius* s'est récrié... et à présent ce jeune homme vous dit que vous n'avez d'amour que pour les choses abstraites et qu'il en mourra de chagrin. — Espérons que non, reprit Aurore[2]... »

La lettre de *Claudius* fut cependant relue avec attention : « Nous nous convainquîmes que ce n'était pas une déclaration, mais au contraire une adhésion à ma manière de voir un peu trop solennelle, et du ton d'un homme qui se pose en philosophe, vainqueur des illusions de la vie. »

Claudius écrivit ensuite plusieurs lettres à Aurore, « où il s'expliqua nettement sur la résolution qui s'était faite en lui depuis qu'il la connaissait ».

George Sand résume ainsi les sentiments qu'elle inspirait à son ami : « J'étais à ses yeux un être supérieur, qui avait d'un mot tranché toutes ses irrésolutions. Il n'y avait de but que la science ; la médecine n'était qu'une branche secondaire ; il voulait s'élever aux idées transcendantes[3]... »

Aurore chargea son ami de lui acheter, à Paris, une centaine de livres : « Il m'écrivit plusieurs fois pour me demander des renseignements... sur... les éditions. » Puis elle ajoute : « Ne cherchant plus de prétextes pour m'écrire, il m'écrivit souvent. Ses lettres avaient quelque valeur par leur sincérité froide et tranchante[4]. »

1. *H. Vie*, III, 333.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, 333 et suiv.
4. *Id.*, 334. Aurore Dupin n'a pas pu connaître Stéphane avant son retour du couvent. Le jeune homme, faisant ses études, n'a dû se trouver à La Châtre que pendant les vacances, à l'automne de 1820. Au moment où il retourne à Paris, la correspondance s'établit entre lui et son amie ; elle se continue pendant 1821. Stéphane revient à La Châtre. Leurs relations se renouvellent. Les propos malveillants des gens du pays, contre lesquels s'élève George Sand dans l'*Histoire de ma Vie*, sont bien de 1821. La scène du confessionnal se passe en été ; la réponse à la lettre de sa mère date de novembre 1821. Voir plus loin, p. 53.

Aurore s'appuie sur l'opinion de son précepteur pour donner à sa correspondance un caractère tout à fait innocent : « Rien ne... sembla plus naturel (à Deschartres) qu'une correspondance sérieuse entre deux jeunes gens, qui eussent pu fort bien être épris l'un de l'autre tout en se parlant de Malebranche et consorts [1]. » Mais déjà, George Sand se repent d'avoir laissé planer la possibilité de ses amours avec Stéphane de Grandsagne : « Il n'en fut pourtant rien, ajoute-t-elle. *Claudius* était trop pédant pour ne pas trouver une sorte de satisfaction à ne pas être amoureux en dépit de l'occasion. J'étais trop étrangère à tout sentiment de coquetterie, et encore trop éloignée de la moindre notion d'amour, pour voir en lui autre chose qu'un professeur [2]. »

Pendant l'année 1821, l'esprit de la jeune Aurore est ballotté en tous sens. A la suite de ses lectures dangereuses, le dégoût de la vie s'empare d'elle. Des rêves de claustration libre, de solitude champêtre la poursuivent sans cesse. La pensée du suicide devient une idée fixe. Sa misanthropie paraît fortement s'accentuer [3]. Elle se demande si elle pourra jamais aimer un homme « avec enthousiasme », dans le cas où il ne partagerait pas ses goûts de solitude. Et voilà qu'au milieu de ces réflexions, pleines de découragement, elle revient à *Claudius* : « Si avec son esprit, son savoir et son scepticisme, à l'endroit des choses humaines, il eût eu, comme moi, l'idéal religieux, j'eusse peut-être pensé à lui ; j'y pensai même, dit-elle, pour me questionner à ce sujet [4]. » Ces réticences nous laissent pleinement voir, quand on connaît la franchise de George Sand en des matières de ce genre, qu'à dix-sept ans, en 1821, Aurore Dupin avait pensé à épouser *Claudius*.

Bien des motifs se seraient opposés à cette union. Stéphane était sans fortune. Ses parents se trouvaient même dans de grandes difficultés ; ils n'auraient pas osé demander, pour leur fils, la main de Mlle Dupin, regardée dans le pays comme une riche héritière. D'ailleurs, ni la grand'mère, ni la mère de celle-

1. *H. Vie*, III, 334.
2. *Id.*, ibid.
3. Cf. *Id.*, III, 352.
4. *Id.*, ibid.

ci, qui rêvaient pour la jeune fille un brillant mariage, n'auraient donné leur consentement. Aurore ne pouvait songer à réaliser un projet qui eût rencontré tant d'obstacles.

Stéphane revint à La Châtre dans l'été, ou à l'automne de 1821. Les relations du jeune homme avec Mlle Dupin défrayaient les conversations des gens de la petite ville. On blâmait leur intimité. Nous trouvons les traces des propos tenus par eux dans l'*Histoire de ma Vie*, et dans une lettre qu'Aurore écrivit à sa mère. George Sand se défend énergiquement, dans ces deux circonstances, des accusations qui circulaient contre elle.

Quelques jours après le départ de son oncle, l'archevêque d'Arles, le bâtard de Dupin de Francueil [1], elle alla se confesser à son curé de La Châtre. « Il me fit, raconte-t-elle, des questions qui ne blessaient en rien la chasteté, mais qui, selon moi, blessaient toute convenance et toute délicatesse. Je ne sais à quel cancan de petite ville il avait ouvert l'oreille. Il pensait que j'avais un commencement d'amour pour quelqu'un et voulait savoir de moi si la chose était vraie. « Il n'en est rien, lui répondis-je, je n'y ai même pas songé. — Cependant, reprit-il, on assure [2]..... » Cette insistance déplut à la jeune fille. C'est alors que, blessée dans sa fierté, elle se leva du confessionnal et reprit avec indignation : « Monsieur le Curé, comme personne ne me force à venir me confesser tous les mois, pas même l'Église, qui ne me prescrit que les sacrements annuels, je ne comprends pas que vous doutiez de ma sincérité [3]. » Puis elle se retira sur ces paroles.

1. On sait qu'il était né des amours de Dupin avec Mme d'Epinay. Cf. *H. Vie*, III, 316.

2. *H. Vie*, III, 326.

3. *H. Vie*, III, 327. — A la page suivante, George Sand ajoute : « Je ne sais... si j'eus tort ou raison de rompre ainsi avec un très honnête homme et un très bon prêtre. Puisque j'étais chrétienne et croyais devoir pratiquer encore le catholicisme, j'aurais dû, peut-être, accepter avec l'esprit d'humilité le soupçon qu'il m'exprimait.... Toute la pureté de mon être se révoltait contre une question indiscrète, imprudente, et, selon moi, étrangère à la religion. » Cette dernière réflexion montre combien George Sand, déjà à cette époque, était éloignée du catholicisme. Pour elle, la morale n'avait rien à voir avec la religion. N'oublions pas, cependant, que cette réflexion peut être rétrospective. Nous verrons que George Sand a prêté à Aurore Dupin des sentiments qu'elle n'éprouvait pas à cette époque.

Aurore Dupin ne revit plus le curé de La Châtre. D'autre part, il lui était impossible, raconte-t-elle, de se confesser à son vieux curé de Saint-Chartrier. « J'étais trop intime, trop familière avec lui. J'avais trop joué avec lui dans mon enfance. Je lui avais fait trop de niches, et je le sentais aussi incapable de me diriger que je l'étais de m'accuser à lui sérieusement [1]. » Ce bon vieillard, chez qui elle déjeunait souvent le dimanche, la ramenait généralement en croupe, à Nohant, nous l'avons vu. Il y dînait et y passait la soirée.

« Pendant vingt ans, il n'a pas manqué un dimanche de venir dîner avec moi, après vespres [2]. » Ceci est un peu exagéré, car l'abbé de Monpeyroux mourut en 1836, et, depuis 1831, Aurore passait d'ordinaire, chaque année plus de six mois à Paris. En son absence, M. Dudevant recevait, sans doute, son vieux curé. Celui-ci répétait souvent :

« L'Aurore est une enfant que j'ai toujours aimée [3]. » Et plus tard il disait à Casimir, supposant, apparemment, qu'il pouvait lui donner de l'ombrage : « Ma foi, Monsieur, prenez-le comme vous voudrez, j'aime tendrement votre femme [4]. »

L'abbé Montpeyroux avait mille attentions pour la jeune fille, « il essuyait lui-même, bon gré mal gré, ses souliers crottés. » Aurore était sa confidente. Il lui racontait ses peines, les difficultés que lui créait sa gouvernante, la mère Nannette, d'une humeur acariâtre. « Je les grondais tous deux, tour à tour, de leurs mauvais caractères [5]. »

Aurore ne se confessa donc plus pendant son séjour à Nohant.

D'autres textes nous montrent que Mlle Dupin se confessait dans la suite, et qu'en 1825, elle remplissait encore les prescriptions de la religion catholique [6].

1. H. *Vie*, III, 328.
2. *Id.*, II, 357.
3. *Id.*, II, 356.
4. *Id.*, ibid.
5. *H. Vie*, III, 329. — Mme Dudevant, cependant, écrivait à sa mère en parlant de son vieil ami : « Quand je parle de curé grognon, vous entendez bien que ce n'est pas celui de Saint-Chartier que je veux dire. Tout au contraire ; celui-là est si bon, que s'il avait quelque soixante ans de moins, je le ferais danser si je m'en mêlais. » (*Corr.*, I, 25 fév. 1826.)
6. Cf. p. 97-98 de ce volume.

Aurore avait donc paru indignée des soupçons que le curé de La Châtre s'était permis d'exprimer au sujet de ses relations avec Stéphane.

A l'automne de la même année (1821), Mme Maurice Dupin, ayant eu connaissance des bruits désobligeants qui circulaient, dans le pays, sur le compte de sa fille, crut devoir lui faire des admonestations. Avec le manque de tact qui la caractérisait, elle avait sans doute froissé la jeune fille en lui rapportant, sans discernement, les cancans les plus extraordinaires et les plus invraisemblables dont elle était l'objet [1].

Aurore répondit à sa mère, le 18 novembre. Cette lettre est un document précieux au point de vue psychologique [2].

« J'ai lu, avec autant d'attention que de respect, la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, dit-elle à sa mère, et je ne me permettrais pas la moindre objection à vos reproches, si vous ne m'eussiez ordonné de le faire promptement. » La jeune fille va répondre à toutes les observations que lui avait faites Mme Maurice Dupin, après des protestations d'amour, de respect et de soumission filiales :

« M. Deschartres, dites-vous, ma mère, est très répréhensible de me laisser livrée à moi-même ; d'abord je prendrai la liberté de vous observer que M. Deschartres n'a, ni ne peut avoir aucune espèce d'autorité sur moi, et qu'il n'a d'autre droit auprès de moi que les conseils de l'amitié. Mais quand M. Deschartres aurait sur moi l'autorité d'un père, il ne l'emploierait certainement pas à m'enfermer dans ma chambre, ou à s'attacher à mes pas comme une bonne ou une gouvernante ; il a assez bonne opinion de moi

1. Dans l'*Histoire de ma Vie*, III, 338, George Sand a rappelé quelques-uns des bruits qui couraient sur son compte, dans la petite ville. Nous ne pouvons dire si George Sand n'a pas trouvé plaisant de les exagérer. Entre autres griefs, nous lisons ceci : « Je me livrais aux sciences occultes. J'avais fait semblant une fois de communier, mais j'avais emporté l'hostie sainte dans mon mouchoir, on l'avait bien vu ! J'avais donné rendez-vous à *Claudius* et à ses frères, et nous en avions fait une cible : nous l'avions traversée à coups de pistolet. Une autre fois, j'étais entrée à cheval dans l'église, et le curé m'avait chassée au moment où je caracolais autour du maître-autel. C'est depuis ce jour-là qu'on ne me voyait plus à la messe... André, mon pauvre page rustique... était... mon amant....., etc., etc. »

2. Cette lettre a été publiée par M. Rocheblave, dans le *Voile de pourpre*, *Revue d'art et de littérature*, février 1909, 2e année.

pour savoir que je n'ai pas besoin de cette surveillance, que la meilleure garde d'une jeune fille sont les sentiments de vertu et d'honneur qui sont dans son cœur [1]. » C'est avec insolence et dureté qu'Aurore exclut sa mère de toute surveillance sur sa conduite : « Comme il sait, qu'à cet égard, ma grand-mère n'a point négligé de me pénétrer de bons principes, il me voit sortir sans crainte, accompagnée d'un domestique, lorsque ses affaires l'empêchent lui-même de me servir d'une compagnie plus agréable [2].. »

Nous voyons avec quelle indépendance la jeune fille parle de Deschartres à sa mère, et comment elle secoue son autorité. Dans l'*Hist. de ma Vie*, au contraire, elle fait preuve de déférence à l'égard de son précepteur ; elle le fait intervenir plusieurs fois dans le récit qu'elle nous fait de ses rapports avec *Claudius*. C'est Deschartres qui lui a présenté le jeune homme ; c'est encore lui qui l'a engagé à venir donner des leçons à Aurore. Il approuve la correspondance des deux jeunes gens. Quand la jeune fille lit dans les lettres de Stéphane quelques expressions troublantes, c'est à Deschartres qu'elle s'adresse pour demander conseil.

Mlle Dupin continue :

« Vous me reprochez aussi, ma mère, de n'avoir ni timidité, ni modestie, ni douceur, ou du moins, si vous supposez que j'ai intérieurement ces qualités, vous êtes certaine que je ne les ai point à l'extérieur et que je n'ai ni décence, ni tenue ; pour me juger ainsi, il faudrait me connaître [3]. »

D'ailleurs, la jeune fille n'a-t-elle pas sa grand'mère pour veiller sur elle ; celle-ci ne lui aurait-elle pas elle-même fait des observations si elle en méritait ? « M. de Grandsagne [4] vous a dit que j'avais le *caractère guerrier* ; pour ajouter foi à une pareille assurance, il vous a fallu croire, ma chère mère, que M. de Grandsagne connaissait à fond mon caractère et je ne crois pas être assez *intimement liée* avec lui, pour qu'il puisse savoir quels

1. Même let.
2. Même let.
3. Même let.
4. Cette lettre porte Grandsayne ; c'est là, certainement, une erreur de lecture. George Sand n'a pu écrire autrement que Grandsagne.

sont mes qualités ou mes défauts [1]. » Sans doute M. de Grandsagne a voulu dire à Mme Dupin que sa fille n'était pas poltronne; en cela, il a eu raison, car elle a horreur de cette faiblesse. « Il vous a dit la vérité, en vous disant qu'il m'avait donné des leçons dans ma chambre ; où voudriez-vous que je reçusse les personnes qui me viennent voir ? Il me semble que ma grand'mère, dans ses souffrances, ou dans son sommeil, serait très importunée par une visite. Au reste, M. de Grandsagne n'a pas pu vous dire qu'il eût été seul avec moi, car je sais tout aussi bien qu'une autre, qui ferait la timide et la prude, quels sont les usages et les convenances reçus, et à supposer que le hasard m'eût fait rester seule quelques instants avec ce jeune homme, c'est manquer à l'estime qui lui est due que de supposer qu'il eût pu oublier le respect qu'un homme doit à une femme. Supposons encore qu'il l'eût oublié, c'est me juger d'une manière bien défavorable que de croire que je ne le lui eusse pas rappelé [2]. »

A mesure qu'Aurore avance dans sa réfutation, son esprit s'échauffe. Pénétrée de son sujet, elle se défend avec énergie et sur un ton qui n'admet pas de réplique : « Vous voudriez que je prisse, pour m'aller promener, le bras apparemment de ma femme de chambre ou d'une bonne. Ce serait apparemment pour m'empêcher de tomber, et les lisières m'étaient nécessaires dans mon enfance..., mais j'ai dix-sept ans, et je sais marcher [3]... »

Puis se reprenant, elle revient au ton respectueux du début : « Croyez, je vous en supplie, que loin d'être irritée par vos réprimandes, je suis et je serai toujours prête à les recevoir avec reconnaissance et soumission toutes les fois que vous aurez la bonté de me les adresser [4]. »

En finissant, Aurore demande à sa mère de lui rendre un service : « Si M. de Grandsagne vous a porté les livres que je l'ai prié de me procurer, je vous supplierai de me les envoyer, et de les adresser non à M. Duboisdoin, mais à Brazier, à La Châtre, pour Mlle Dupin [5]. »

1. Même let. Les mots soulignés le sont dans le texte.
2. Même let.
3. Même let.
4. Même let.
5. Même let.

Là se termine cette longue lettre, qui réfutait aussi d'autres accusations.

On est étonné de trouver tant d'habileté et de diplomatie chez une jeune fille de dix-sept ans.

Ce document nous montre à quel point Aurore Dupin était indépendante. A cette époque, déjà, elle ne reconnaissait à personne le droit de contrôler sa conduite. Plus tard, elle écrira à sa mère qu'elle ne veut pas être disséquée vivante, maintenant elle la remercie respectueusement de ses conseils, en la priant de ne pas se mêler de ses affaires. Les convenances! Elle les connaît, et les a gardées. La morale! Elle n'a garde d'y manquer. En un mot, elle sait se diriger elle-même.

Que faut-il penser des confidences de *l'Hist. de ma Vie* au sujet de *Claudius*? De ces demi-aveux suivis de réticences; du ton mystérieux dont elle enveloppe son récit, de sa froideur voulue à l'égard du personnage; de ces lettres nombreuses où, à mots couverts, il est question d'amour? Toutes ces précautions ne semblent-elles pas indiquer que les choses ont pu se passer autrement qu'elle ne veut le laisser croire, et qu'elle a essayé de jeter un voile sur ce premier roman ébauché à l'âge de seize ans?

Quoi qu'il en soit, Stéphane avait pris possession du cœur d'Aurore; leurs relations, ralenties par la force des événements qui suivirent, ne tarderont pas à se renouer. Nous comprendrons alors combien il est difficile de se prononcer sur les rapports des deux jeunes gens, dès 1821.

La fin de cette année-là se passe, pour Aurore, dans la tristesse. L'état de Mme Dupin s'aggrave. La jeune fille ne quitte presque plus sa grand'mère.

Dans le *Journal intime* d'Aurore à Aurélien [1], elle revient avec son ami sur les derniers mois de la vie de sa grand'mère, si bonne, si tendre pour sa petite-fille. « Quelque temps avant sa mort, son esprit sembla se réveiller. Jamais elle ne fut plus

1. Le *Journal intime de George Sand, écrit sous forme de lettres à Aurélien de Sèze en 1825* (fol. 1 à 21), fait partie du manuscrit ayant pour titre général (titre du catalogue) : *George Sand, Aurélien de Sèze et Mlle Zoé Leroy. — Journal et correspondance autographe.* E 902. 130 feuillets plus un feuillet A. 330 sur 250 millimètres. On trouvera dans ce volume le *Journal intime,* désigné par les abréviations *Jour. int.*, et les autres parties de ce manuscrit par celles-ci : *Jour. et Corr.*

spirituelle, plus tendre, plus aimable. Le ciel m'accorda une consolation que je lui demandais avec instances depuis longtemps, celle de la voir rentrer dans le sein de l'Église, et de s'entourer des consolations de la religion [1]. »

C'est sur un ton ému et sincère que la jeune femme fait ces confidences à Aurélien. Elle lui raconte que l'archevêque d'Arles, qui avait toujours conservé une grande reconnaissance pour les bontés de Mme Dupin de Francueil, était venu la voir, la sachant souffrante : « Il n'eut pas de peine à l'amener à ce qu'il désirait. Elle satisfit à ses devoirs religieux avec une fermeté et une ferveur admirables. Je n'oublierai jamais ce moment, ces approches de la mort, cet appartement (que j'occupe à Nohant) rempli de nos serviteurs tout en larmes, la dignité d'une pareille cérémonie, l'exhortation de notre vieux curé souvent interrompue par ses pleurs, et ses paroles que ma grand'mère répétait souvent [2]. »

C'est quatre ans après la mort de Mme Dupin que la jeune femme faisait ces confidences à Aurélien.

Si nous ouvrons maintenant l'*Hist. de ma Vie*, nous trouvons de longues pages consacrées à la visite de l'archevêque d'Arles, et à la réception des derniers sacrements par Mme Dupin. Combien différents sont ces récits, faits à deux époques différentes. Le fils de M. de Francueil nous est représenté comme un homme inintelligent, « à peu près stupide ». Mme Dupin, « sa chère maman », céda à ses instances par complaisance. Aurore, qui avait désiré ardemment que sa grand'mère remplît ses derniers devoirs, comprend alors que celle-ci n'a pas la foi. « Il me semblait que *fourrer* ainsi les sacrements à une personne qui n'y croyait pas et qui n'y voyait qu'une condescendance envers moi, c'était nous charger d'un sacrilège [3].

Enfin Mme Dupin, devinant que sa petite-fille pourrait avoir des remords dans le cas où elle mourrait sans avoir rempli ses devoirs religieux, veut de son plein gré se confesser. Elle fait publiquement, à haute voix, une confession qui était en quelque sorte une justification de sa conduite passée. Le vieux curé de Saint-Chartier, après une petite allocution à haute voix, lui

1. *Jour. int.*, fol. 12.
2. *Id.*, ibid.
3. *H. Vie*, III, 319. Le mot souligné l'est dans le texte.

donna l'absolution. Mme Dupin, s'adressant ensuite à sa petite-fille, lui dit : « Je ne crois pas que ce brave homme ait eu le pouvoir de me pardonner quoi que ce soit, mais je reconnais que Dieu a ce pouvoir, et j'espère qu'il a exaucé nos bonnes intentions à tous trois [1]. »

Aurore n'est pas entrée avec Aurélien dans les détails de cette scène, mais en s'adressant à lui, elle semble pénétrée de la sincérité et de la ferveur de sa grand'mère, tandis que, dans le récit de 1850, Mme Dupin, en recevant les sacrements, ne remplit qu'une formalité ; elle n'a plus aucune conviction

Le fait est intéressant à signaler. Il nous prévient que, chez George Sand, les événements prennent un caractère au gré des impressions du moment.

Mme Dupin meurt le 25 décembre 1821. Deschartres est fou de douleur. Dans son exaltation, profitant de l'ouverture de la fosse qu'on venait de faire pour Mme Dupin, il déterre le cercueil de Maurice, il ouvre la bière. Il veut revoir une dernière fois son ancien élève, celui que toute sa vie il a aimé comme un fils. Puis, revenant chercher Aurore, il l'entraîne dans le cimetière, à la clarté des étoiles, et lui fait embrasser le squelette de son père. Scène lugubre, à laquelle la jeune fille se prêta, de tout son cœur, sans effroi et sans trouble. Puis ils reviennent auprès de l'aïeule, étendue sur sa couche funèbre, persuadés d'avoir rempli un devoir sacré.

1. *H. Vie*, III, 321.

CHAPITRE IV

MARIAGE D'AURORE DUPIN

1822

Madame Dupin de Francueil, en mourant, avait dit à Aurore : « *Tu perds ta meilleure amie* [1]. » La jeune fille allait voir à quel point sa grand'mère disait vrai· Celle-ci avait confié à René de Villeneuve la tutelle de sa petite-fille, et souhaitait même qu'elle vécut jusqu'à son mariage dans la famille de son cousin. On sait comment Sophie Delaborde accueillit les dernières volontés de sa belle-mère [2]. Elle fit une scène terrible à l'ouverture du testament, se répandit en injures les plus grossières. Aurore fut atterrée. La peine qu'elle causait à sa mère en se conformant aux volontés de sa grand'mère bouleversa son cœur, si facile à s'émouvoir. Elle renonça à suivre son cousin, et partit avec sa mère pour Paris, laissant Nohant aux soins de Deschartres.

Le *Journal intime* d'Aurore à Aurélien de Sèze éclaire cette période mal connue de la vie de Mlle Dupin. Dans l'*Histoire de ma vie*, George Sand a glissé rapidement sur l'époque qui sépare son mariage de la mort de sa grand'mère.

En 1825, alors qu'elle épanchait son cœur dans celui d'Aurélien, nous voyons qu'elle n'avait pas fait encore aussi bon marché qu'on le croit, de ses origines aristocratiques. Elle parle avec complaisance à M. de Sèze de la naissance distinguée de sa grand'mère, du mariage auquel elle-même pouvait prétendre, de la haute situation qui l'attendait dans le monde.

1. *H. Vie*, III, 367. Les mots soulignés le sont dans le texte.
2. Cf. *H. Vie*, III, 378-380.

« Née de parents nobles et considérés, élevée par ma grand' mère, une des femmes les plus remarquables de l'époque, j'étais destinée à faire un mariage qui m'élevât aux premiers rangs. On avait oublié que mon père avait fait un mariage de garnison, qu'il s'était jeté dans la *mauvaise compagnie* [1]. Il était mort, on ne se souvenait plus de ses folies, sa veuve vivait ignorée [2]. »

Singulière femme que cette Sophie Delaborde, d'une beauté remplie d'attraits, avec un caractère des plus fantasques. Le bon sens était absent de cette tête extravagante : « O mon enfant, quel sort que le tien si tu tombes entre ses mains ! disait Mme Dupin de Francueil à Aurore. Tu ne la connais pas, ta mère. Je ne veux pas te la faire connaître. Dieu te préserve de la connaître jamais [3] ! »

Lorsque Aurore eut sacrifié aux pleurs de sa mère les volontés de sa grand'mère, ses parents paternels lui adressèrent de vifs reproches. Mme de Villeneuve lui représenta quelles difficultés elle aurait à se marier convenablement. Jamais « un homme d'honneur » ne voudrait aller la demander à sa mère [4]. Ils avaient préparé pour elle tout un plan de vie : on devait la présenter au roi, obtenir de lui qu'elle échappât au danger de vivre avec Sophie, la mettre dans un couvent, à son choix, jusqu'à sa majorité.

« Ce n'était pas pour m'obliger qu'on préparait toutes ces démarches, continue Aurore, c'était pour que le monde n'eût rien à dire sur mon compte, et que le comte de Villeneuve, mon cousin, pût m'épouser sans déshonneur [5]. »

Toutes ces remontrances n'eurent aucun effet sur l'esprit d'Aurore. Sa résolution ne fut pas ébranlée. Sa fierté se révolta devant des soins qui n'avaient d'autre but que l'avantage de ses parents. Pour son malheur, elle allait donc vivre avec sa mère et apprendre à la connaître.

Des projets de mariage furent repris « dont elle haïssait la seule idée [6]. » Nous ignorons à qui Mme Dupin destinait Aurore et au sujet de qui ces deux femmes entrèrent en lutte : La mère

1. Les mots soulignés le sont dans le manuscrit.
2. *Jour. int.*, fol. 11 vers.
3. *Id.*, fol. 12 rect.
4. Cf. *Jour. int.*, fol. 12 vers.
5. *Jour. int.*, fol. 12 vers.
6. *Id.*, fol. 7 vers.

voulant imposer sa volonté, la fille restant « ferme comme un mur d'airain[1]. »

Aurore s'étonne de la résistance qu'elle sut opposer. « Est-ce moi... qui écoutais avec un visage tranquille et une modération inaltérable tout ce que la haine et la colère peuvent fournir de plus insultant et de plus acéré pendant des heures entières ?[2] »

Au moment d'entrer dans le détail des faits, de raconter « un trait » de *ses persécuteurs*[3], Aurore s'excuse de revenir sur « ces sujets de ressentiment », elle ne les raconte jamais à qui que ce soit[4]. »

Ne pouvant citer en entier le passage relatif à cette dureté excessive de Sophie Delaborde, je le résumerai en quelques lignes. Nulle part, d'ailleurs, dans ce récit, George Sand ne prononce le nom de sa mère ; elle emploie à dessein des périphrases comme celle-ci : *mes persécuteurs*[5]. Le plus souvent elle a recours au terme vague, *on* : « Depuis longtemps *on* me menaçait de la captivité, je me contentais de répondre : « Vous n'auriez pas si mauvais cœur. »

Le fait est qu'un jour d'hiver, vers la tombée de la nuit, *on* faisait monter Aurore dans une voiture. « *On* donnait tout bas des ordres au cocher. » Après une course de deux heures, *on* la fit descendre à la porte d'un couvent cloîtré. Des religieuses la conduisirent dans une petite cellule. Là, *on* lui fit une admonestation : *on* n'avait pas voulu la conduire dans le couvent où elle avait été élevée, car elle y eût été choyée, entourée, gâtée. Dans celui-ci, elle devait vivre seule, sans voir une pensionnaire, pendant les trois ans et demi qui la séparaient de sa majorité. Une femme de chambre lui apporterait chaque mois les « vêtements nécessaires ». Le parloir lui serait interdit. « Vous y serez, d'ailleurs, si bien gardée à vue, que jamais un billet ne sortira même de votre plume[6]. »

Aurore feignit d'être satisfaite de ces arrangements. La cellule

1. *Journ. int.*, fol. 7 vers.
2. *Id.*, ibid. vers.
3. *Id.*, ibid. vers.
4. Les mots soulignés le sont dans le texte.
5. Tous les détails qui suivent sont tirés du *Journal intime de George Sand à Aurélien de Sèze.*
6. *Journ. int.*, fol. 8 rect.

contenait une cheminée. Il y avait même un piano ! C'était du luxe, alors même que toutes les notes ne sonnaient pas. Elle demanda donc si, dès le soir même, elle allait s'installer dans le couvent. *On* la ramena, en disant que l'installation commencerait quelques jours plus tard. Elle n'eut jamais lieu [1].

Quelques semaines après ces tristes circonstances, au printemps de 1822, Aurore s'approcha des sacrements : « J'essayai de faire mes dévotions à Pâques, ma mère ne voulut pas me permettre d'aller voir l'abbé de Prémord, qui m'eût fortifiée et consolée. Je me confessai à un vieux bourru qui, ne comprenant rien aux révoltes intérieures contre le respect filial dont je m'accusais, me demanda le pourquoi et le comment, et si ces révoltes de mon cœur étaient bien ou mal fondées. « Ce n'est pas là la question, lui répondis-je. Selon ma religion, elles ne doivent jamais être assez fondées pour n'être pas combattues. Je m'accuse d'avoir soutenu ce combat avec mollesse... » Il persista à me demander de lui faire la confession de ma mère. Je ne répondis rien, voulant recevoir l'absolution et ne pas recommencer la scène de La Châtre [2]. »

Le prêtre, étonné du silence de la jeune fille, lui dit que sa question avait pour but de l'éprouver, de savoir si elle accuserait sa mère. « Je trouvai, dit George Sand, cette épreuve inconvenante et dangereuse pour la sûreté des familles. Je me promis de ne plus me confesser au premier venu, et je commençai à sentir un grand dégoût pour la pratique d'un sacrement si mal administré. Je communiai le lendemain, mais sans ferveur, quelque effort que je fisse, et encore plus dérangée et choquée du bruit qui se faisait dans les églises que je ne l'avais été à la campagne [3]. »

Mme Dupin ayant renoncé à enfermer sa fille dans un couvent, *on* eut recours, continue Aurore dans le *Journal intime*, au dernier de tous les moyens, celui de me perdre... au moins de réputation. *On* me conduisit dans une société légère, bruyante et dissipée, et dès le lendemain *on* retourna à Paris, me laissant seule, sans ami, sans guide, sans protecteur [4]..., au milieu de

1. Cf. *Journ. int.*, fol. 7 et 8.
2. *H. Vie*, III, 396.
3. *Id.*, 397.
4. Il est intéressant de comparer ce qu'Aurore dit ici, avec le récit de son

jeunes gens et de militaires auxquels *on* m'avait annoncée comme une personne fort inconséquente, pour ne pas dire plus[1]. »

Qu'étaient-ce que les Roettiers du Plessis, auxquels Mme Dupin confiait Aurore ? Ils habitaient le Plessis, aux environs de Melun. D'après le *Journal intime* d'Aurore à Aurélien, Mme Dupin ne « connaissait le maître de la maison que de la veille[2] ». Dans l'*Hist. de ma vie*, George Sand dit aussi que la connaissance des Duplessis était toute récente. Sa mère les aurait rencontrés trois jours auparavant à un dîner chez un ami de son oncle de Beaumont[3]. Quelques pages plus loin elle convient que James Duplessis avait connu son père à l'armée[4]. Il avait servi comme lui dans la cavalerie. Tout porte à croire que d'anciennes relations s'étaient renouées fortuitement. C'est au printemps de 1822, que Mme Dupin, accompagnée de sa fille, vint au Plessis.

Ce séjour chez les amis de son père eut, comme on le sait, de graves conséquences, car c'est là qu'Aurore fit la connaissance de Casimir Dudevant.

Je ne reviendrai pas sur les rapports très tendres, sur l'amitié

séjour chez les Roettiers du Plessis (ou Duplessis, comme elle l'écrit souvent) dans *H. Vie*, III, 406 et suiv. : « J'aborde de nouveaux personnages, un nouveau milieu où le hasard me jeta brusquement, et où la Providence me fit trouver des êtres excellents, des amis généreux, un temps d'arrêt dans mes souffrances, et un nouvel aspect des choses humaines... Mme Angèle... provoqua ma mère à me laisser chez elle... Elle était mère de famille si irréprochable que ma propre mère ne pouvait s'inquiéter du *qu'en dira-t-on.....* » (*H. Vie*, III, 406-407).

1. *Journ. int.*, fol. 8, rect. — W. Karénine, dans *George Sand, sa vie et ses œuvres*, donne les détails suivants sur les personnes qu'Aurore allait rencontrer chez les Roettiers du Plessis (ou Duplessis), au Plessis-Picard, domaine situé aux environs de Melun. Mme Duplessis avait cinq filles. « Il y avait là la sœur de Mme Angèle, Mme Gondoin de Saint-Agnan (ou Saint-Aignan), avec ses trois filles : Elvire, Félicie et Mélina ; les Saint-Martin avec leur fils Norbert ; Loïsa Puget avec sa mère ; Stanislas Hue, — un avare à la Molière et une méchante langue ; — le vieux Caron, l'ami de tout le monde ; Eugène Sandré et une foule d'autres personnes vieilles ou jeunes. Le baron Dudevant, colonel en retraite, y venait souvent avec son fils naturel, Casimir, jeune homme de vingt-sept ans » (W. Kar., I, 216).

2. *Journ. int.*, fol. 8, rect.

3. Cf. *H. Vie*, III, 405.

4. Cf. *Id.*, III, 407. — W. Kar., I, 216, est très affirmative, et dit que les Duplessis étaient d'anciennes relations des Dupin. L'auteur russe ne s'explique pas pourquoi George Sand fait remonter cette connaissance à quelques jours.

profonde qui unit bientôt Aurore Dupin à ses hôtes. Elle n'a parlé du « père James » et de « sa mère Angèle » qu'avec une reconnaissance très vive ; elle était devenue pour eux une véritable fille. Ils eurent pour elle les soins et les prévenances qu'elle était loin de rencontrer chez sa mère.

De nombreux enfants égayaient la maison. On recevait beaucoup de monde. Aurore retrouva bien vite la gaieté qu'elle ne connaissait plus, sous l'autorité despotique de Mme Dupin.

Parmi les relations du « *père James* » se trouvait la famille Dudevant.

D'après les récits de l'*Histoire de ma vie*, la rencontre d'Aurore et de Casimir semble fortuite. George Sand paraît même avoir ignoré son existence jusqu'au jour où elle le rencontra, pour la première fois, chez Tortoni. A la fin du printemps de 1822, elle y prenait des glaces, au sortir du spectacle, avec M. et Mme Duplessis. Un jeune homme vint saluer « Mme Angèle » ; il lui demanda tout bas quelle était la jeune fille qui se trouvait là [1].

George Sand ne parle pas davantage du colonel Dudevant, on peut croire qu'elle ne connaissait pas la famille de Casimir jusqu'au moment où il fut question de son mariage. Le *Journal intime* ne fournit aucun renseignement à cet égard.

Je n'ai pas de documents très sérieux à opposer à cette hypothèse, néanmoins je signalerai deux passages qui semblent être en contradiction avec ce que nous a dit George Sand. Dans le 1er volume de la *Correspondance*, p. 27, une note explicative nous apprend que Duplessis, « le père James », était « ex-colonel de chasseurs à cheval, ami du colonel Dupin, père de George Sand et du colonel Dudevant, son beau-père [2] ».

Lesueur de Pérez, dans un article consacré à C. Dudevant, parle des relations d'amitié qui unissaient Maurice Dupin au père de Casimir.

« M. le baron Dudevant avait été le camarade d'armes de M. Maurice Dupin, père de la jeune Aurore, et son ami intime. De là, le projet dès longtemps arrêté entre les deux pères d'unir un jour leurs deux enfants, que la difficulté des temps, le

1. Cf. *H. Vie*, III, 420.

2. Maurice Dupin n'était pas colonel, mais chef d'escadron, depuis le 4 avril 1807, et aide de camp de Murat (cf. *H. Vie*, II, 140).

relâchement des mœurs de l'époque, et la proscription des idées religieuses avaient privés des honneurs de la légitimité.

Cette pensée honnête, s'il en fut jamais, persévéra, après la mort de M. Dupin, dans l'esprit des deux familles et des deux jeunes gens qui s'y étaient peu à peu habitués [1]. » M. Pérès, ami très intime de Casimir, confident de toutes ses difficultés familiales, pouvait être au courant d'une foule de circonstances qui nous sont inconnues. Remarquons toutefois que ce récit contient des inexactitudes : Le colonel Dudevant avait obtenu sa retraite dès l'année 1798, même où Maurice Dupin entrait au service. Aurore ne devait venir au monde qu'en 1804 ; son père mourait lui-même en 1808.

D'où venaient les relations de Maurice Dupin avec le colonel Dudevant ? On l'ignore. Si des circonstances ont permis à Maurice Dupin et au colonel Dudevant de se voir à Paris, de renouer d'anciennes relations, de 1804 à 1808, on ne peut guère supposer qu'ils aient, dès cette époque, disposé de l'avenir de leurs enfants. Ils n'ont pu que formuler un souhait dans ce sens.

M. Pérez se trompe encore lorsqu'il prétend qu'Aurore était privée des honneurs de la légitimité, puisque Maurice Dupin avait épousé civilement et religieusement Victoire Delabordc.

Quant au colonel Dudevant, il n'avait, sans doute, jamais songé à épouser Augustine Soulès, mère de Casimir, puisque cette même année, 1798, il se mariait avec Mlle de Laporte ; mais il avait, comme on le verra, reconnu l'enfant.

Ce qu'il y a de très probable, d'après ce qui précède, c'est que le baron Dudevant avait eu des relations avec Maurice Dupin, quoique ce dernier fût beaucoup plus jeune [2].

Au moment du mariage, les deux familles devaient se connaître de longue date. Si Aurore n'avait jamais vu Casimir, avant de le rencontrer chez Tortoni, elle avait, sans doute, beaucoup entendu parler de lui. Elle a parfaitement su qui elle épousait, en épousant Casimir.

Du vivant de sa grand'mère, la jeune fille avait refusé les

1. *Revue de l'Agenais*, 1876, 433.

2. Le colonel Dudevant était né en 1754, Maurice-François-Élizabeth Dupin le 13 janvier 1778 (*H. Vie*, I, 55).

plus brillants partis [1]. En suivant sa mère, en prenant la résolution de vivre avec elle, Mme de Villeneuve lui avait fait sentir qu'elle compromettait son avenir, qu'elle devait renoncer à entrer dans la haute société. A partir de ce moment, Aurore se jeta, selon son expression, dans le monde moyen [2]. »

Quels avantages, quelle sécurité Aurore trouvait-elle dans son union avec Casimir ? C'est ce qu'il convient d'examiner de près.

Le colonel, baron François Dudevant [3], père de Casimir, appartenait à une famille de Bordeaux, ancienne et honorable, qui se livrait au commerce dans cette ville.

Les Dudevant, d'après George Sand, descendaient de l'Écossais Law [4]. Venus en France, à sa suite, en 1716, ils s'étaient établis à Bordeaux. Dans le nobiliaire de Guyenne et de Gascogne [5], la famille Dudevant figure comme appartenant à la noblesse, en 1789.

Jean-François avait sept frères et sœurs. Plein de courage et de bravoure, il se fit militaire ; sa carrière fut brillante. A quarante et un ans, en 1795, il était colonel de chasseurs à cheval.

1. Cf. *Jour int.*, fol. 8 vers.
2. *Jour. int.*, fol. 13 rect.
3. Dudevant « entra au service comme gendarme dans la compagnie d'Artois, le 29 avril 1774, fut fait lieutenant de canonniers garde-côtes, le 8 septembre 1782, capitaine de compagnie de la Légion des Alpes, le 27 juillet 1792, et chef de brigade, le 25 germinal an II. Il fut blessé, le 3 germinal, dans la plaine de Luçon, où il remplaça Sandon, chef de brigade, et fut admis à la retraite, le 7 fructidor an VI, comme colonel de cavalerie. Retiré sur sa terre de Guillery et maire de Pompiey, dès 1800, un acte du Sénat conservateur le nomma en 1809 membre du corps législatif. Un décret impérial l'avait créé chevalier de la Légion d'honneur. Le 2 décembre 1814, il reçut la croix d'officier dans le même ordre et celle de chevalier de Saint-Louis. » (J.-F. Samazeuille, *Biographie de l'arrondissement de Nérac*). Le colonel Dudevant était baron de l'empire : au 1 d'azur à un casque grillé, taré de profil, d'or, surmonté d'une branche d'olivier d'argent, en bande, au 2 de gueules à la fasce d'or, accompagnée en pointe d'une étoile d'argent (J.-B. Rietstap, *Armorial général*).
4. Cf. *H. Vie*, IV, 42. — Mes recherches n'ont abouti à aucun résultat au sujet des origines écossaises de la famille Dudevant. On relève l'indication suivante dans *Feuilles d'Histoire*, 1er mars 1911, p. 2. *Le colonel Dudevant, beau-père de George Sand* (B. N. Ln27 56.285) : « Élevé au grade de chef de brigade (ou colonel), le 14 avril 1795, il reste dans le même régiment. Selon l'usage, il fait faire des lettres dont l'en-tête est imprimé et sans doute, par l'effet d'une vanité assez puérile, il n'écrit plus son nom comme ses pères, mais d'*Udevant.* »
5. Cf. M. O' Giluy, 1856.

Deux ans auparavant, à la suite d'une blessure grave [1], il se trouvait à Bordeaux dans sa famille.

Le trait suivant montre qu'il savait affronter la mort pour défendre ses amis [2]. On était en pleine Terreur. De nombreuses victimes montaient, chaque jour, sur l'échafaud. Un conseiller au parlement de cette ville comptait parmi les condamnés. A deux heures, il allait être exécuté. Il en était onze, quand la femme du prisonnier vint se jeter aux genoux du colonel Dudevant, en le suppliant de sauver son mari... Le vaillant militaire se rend péniblement devant le tribunal révolutionnaire. L'arrêt de X... va être prononcé.

Il demande la parole... Lacombe reste sourd à son interpellation. Le colonel s'élance, comme il peut, au milieu de la foule et sollicite l'attention des juges. On lui demande enfin son nom, son état, ce qui l'autorise à suspendre ainsi les délibérations. Il répond avec énergie.

« Nomme-moi, lui dit Lacombe,... quelque compagnon de ta jeunesse.

— Mirabeau-Tonneau [3].

— Diable, tu étais là en bien mauvaise compagnie...Enfin... qu'as-tu fait pour ton pays?

— La guerre, en voilà des preuves récentes.

— Colonel [4], reprit Lacombe, nous aurons égard au témoignage d'un homme tel que toi. »

L'ami fut épargné et la sanglante charrette conduisit à la mort les autres martyrs.

1. A la page 2, *Feuilles d'Hist.* (cf. note 4, p. préc.), on lit le certificat du général commandant l'armée des côtes de La Rochelle délivré le 5 septembre 1793, tiré des Archives du ministère de la guerre; *Dossier Dudevant*, n° 6324 : « ...Enfin, je regrette sincèrement que l'armée soit privée, vu la blessure du citoyen Dudevant, de l'exemple que toujours elle avait sous les yeux. » — Un portrait de Dudevant (Jean-François, né en 1754, mort en 1826) se trouve dans l'*Historique du 14e Régiment de chasseurs*, par le lieutenant Longin, p. 250.

2. Ce récit est tiré du manuscrit intitulé : *Trait de courage du baron Dudevant*, par Jules Doazan. L'auteur avait été le témoin de cet acte de courage. Le manuscrit appartient à Mme Bergé, fille de Casimir Dudevant.

3. Frère puîné de Mirabeau, né en 1754, surnommé Tonneau à cause de son embonpoint. Député de la noblesse aux États généraux; il émigra et mourut en 1792.

4. François Dudevant n'était pas encore colonel, d'après ce qui précède.

En 1798, le baron Dudevant admis à la retraite, comme colonel, s'installait dans sa terre de Guillery. Il avait fait construire une habitation moderne sur l'emplacement d'un vieux château. Ce fut là qu'il passa la plus grande partie de sa vie. Cette même année, à l'âge de quarante-quatre ans, il épousait Mlle Gabrielle de Laporte de Saint-Jemmes qui lui apportait une fortune considérable pour l'époque, de grandes propriétés en Berry [1], des capitaux qui lui assuraient environ 60.000 francs de rente. Leur union fut stérile.

Le 6 juillet 1795, le baron Dudevant avait eu un fils, Jean-François-Casimir, né à Guillery, d'une jeune fille qui habitait le pays, Augustine Soulès. Cette femme, dont on a perdu les traces, était, dit-on, d'origine espagnole. Le colonel Dudevant reconnut son fils. L'acte de naissance est très explicite à cet égard [2].

Casimir, d'après M. Pérès [3], avait vécu près de son père, à Guillery, jusqu'au mariage de celui-ci avec Mlle de Laporte. A partir de cette époque, il fut mis à l'écart [4]. Un récit très touchant nous apprend, dans quelles circonstances, le petit Casimir fut adopté par la baronne Dudevant [5] : « Cette femme d'une rare distinction de cœur et d'esprit [6] » se trouvait à Guillery en l'absence du colonel. Contre ses habitudes, elle se rendit, un jour, à la cuisine pour donner des ordres. Un garçon de six à sept ans, assis à table, mangeait un peu de soupe chaude. Elle demande le nom du petit paysan. On hésite à répondre, elle insiste. « C'est le petit *Dudevãnnte* », bégaie une femme avec l'accent du Midi. A ce nom, la baronne éprouve un serrement de cœur ; elle continue son interrogatoire, en regardant l'enfant avec attention. « Sa mère, qui est-elle ? — Une pauvre femme qui gardait les oies dans une métairie. — Et son père ? — Il n'en a point,

1. Les relations de la famille Dupin et du baron Dudevant dataient peut-être de l'époque du mariage de celui-ci avec Mlle de Laporte.

2. Cet acte se trouve à la mairie de Pompiey, Guillery appartient à cette commune.

3. Cet article non signé, dans la *Revue de l'Agenais*, 1876, est de M. Pérès. Ce renseignement vient d'Agen.

4. Cf. *Revue de l'Agenais*, 1876, 432, 433.

5. Je dois ces détails à Mme Selsis, de Nérac, belle-fille d'un ami très intime de Casimir. Elle le tenait elle-même de M. Dudevant.

6. D'après M. Pérès ; même article que plus haut, note 3.

Dudevant (François) né à Pompiey
(Lot et garonne) le 6
Juillet 1795. Pref.

1er Inscrip: 7 novbre 1814. n° 448. Dels: Blond:
2e — 14 janv: 1815. n° 1399 — id
3e — 6 avril 1818. n° 542 — id
4e — 13 juillet — n° 1336 — id
5e — 9 novbre — n° 952. dels: Pigeau
6e — 12 janv: 1819. n° 1435 — id
7e — 6 avril — n° 952 — id

1er Bac. 16 Juin 1820.
8e — 14 9bre — n° 2508. dels: De G
9e — 10 Jan 1820 n° 1424 id
10e — 7 avril n° 1035 id
11e — 3 Juillet n° 387 — id
12 4 Juillet 1821 — n° 759 id

2e Bac. 22 mai 1821. n° 770
Cert: d'apt: 28 id n° 425.
Dipl: 29 id
1er delic: 4 Juillet n° 851.
2e id 19 id n° 967.
act: pub: 24 avril 1. n° 449.
Cert: d'apt: 27 id n° 452.
Dipl: 28 id

Pièce communiquée par la Faculté de Droit.

répond à voix basse la personne interrogée. » Mme Dudevant a enfin compris toute la vérité. Dans un mouvement de générosité, elle ordonne qu'on lave l'enfant, qu'on répare son costume en désordre et qu'on le lui amène [1].

Le soir, à son retour, le colonel trouvait à sa table le petit Casimir.

Son émotion fut profonde. Sa femme coupa court à son embarras : « Eh bien ! dit-elle, nous n'avions pas d'enfant, celui-ci sera le nôtre. » Casimir fut donc adopté, choyé, « entouré par la baronne de tous les soins et de toutes les tendresses d'une mère véritable [2]. »

L'éducation de Casimir fut soignée. Le colonel Dudevant ne songea pas à faire de son fils autre chose qu'un militaire. Casimir entra donc à l'École de Saint-Cyr. Le 20 janvier 1815, il était nommé sous-lieutenant au 10e de ligne. Il passait ensuite dans la légion de Lot-et-Garonne [3].

Quelques années plus tard, le ministre de la guerre « acceptait la démission de M. Dudevant François, sous-lieutenant d'infanterie en non activité [4] (le 18 octobre 1822). C'était après son mariage avec Mlle Dupin.

L'état militaire n'était-il pas de son goût, c'est possible. Ou bien Aurore ne s'était-elle pas senti le courage de mener la vie de garnison. Depuis quand François-Casimir était-il en non activité ? On l'ignore. Toujours est-il qu'il avait mis à profit ses moments de liberté, il avait fait son droit. Il était avocat. La pièce ci-jointe, communiquée par la Faculté de droit, nous renseigne exactement sur ses études.

Casimir n'était pas le premier venu. Son père, brave, loyal et sympathique militaire, lui avait inspiré des principes d'honneur. La baronne Dudevant avait su le faire participer à l'éducation soignée qu'elle avait reçue. En dépit de l'origine vulgaire de sa

1. Ce trait suffit pour montrer la bonté de la baronne Dudevant. Elle a laissé à Nérac et aux environs le souvenir d'une aimable femme. Cf. *Mémoires du Bron Haussmann*. Nous verrons plus tard comment elle a été jugée par George Sand.

2. Pérès, *Revue de l'Agenais*, 1876, 433.

3. J'ai sous les yeux cette nomination, pièce communiquée par Mme Bergé, fille de Casimir Dudevant.

4. Cet acte administratif appartient à Mme Bergé.

mère, le jeune homme avait été élevé et entouré comme un fils de bonne famille.

Casimir n'était point beau, mais c'était « un jeune homme mince, assez élégant, d'une figure gaie et d'une allure militaire [1]. » Il était bon garçon, plein de droiture et de franchise.

Dans la fameuse *Confession* d'Aurore à son mari [2] nous trouvons des détails intéressants qui nous fixent sur les relations d'Aurore et de Casimir avant leur mariage.

Sa mère, nous l'avons vu, l'avait abandonnée chez ses amis. La bonté et l'amabilité de ses hôtes ne la mettaient point à l'abri de mille dangers. Qui l'a protégée alors, qui lui a donné de sages conseils ? Ce fut Casimir :

« Tu fus ce protecteur bon, honnête et désintéressé qui ne me parla point d'amour, qui ne songea point à ma fortune et qui tâcha par de sages avis de m'éclairer sur les périls dont j'étais menacée [3]. »

Aurore dira de même à Aurélien : « Il n'avait songé ni à ma main ni à ma fortune [4]. » Il était, au début de ses relations, un soutien pour elle, un protecteur. « Je te sus gré de cette amitié, continue-t-elle, en s'adressant à Casimir. Je te regardai bientôt comme mon frère..... Tu étais bon. En te voyant tous les jours, je te connus de mieux en mieux. J'appréciai toutes tes bonnes qualités, et personne ne t'a chéri plus tendrement que moi [5]. »

Aurore passait, avec plaisir, « des heures entières, seule avec lui [6]. »

Casimir Dudevant..., dira plus tard George Sand dans l'*Hist. de ma vie*, « se mit de nos parties d'enfants avec un entrain et une gaieté pour son propre compte qui ne pouvaient me sembler

1. *H. Vie*, III, 420.
2. *La Confession*, c'est la longue lettre que Mme Dudevant écrivit à son mari, en 1825, où elle lui fit l'aveu de son amour pour Aurélien de Sèze. Elle fait partie du manuscrit, désigné dans le catalogue de la Collection Spoelherth, sous le titre de *Correspondance de M. et Mme Casimir Dudevant*, E. 868. — 330 sur 250 millim, 294 feuillets plus un feuillet A. Pour indiquer la *Confession* on trouvera l'abréviation *Conf.* ; et pour désigner les autres parties du manuscrit, les abrév. : *Corr. de M. et Mme C. Dud.*
3. *Conf.*, fol. 31 vers.
4. *Jour. int.*, fol. 8 rect.
5. *Conf.*, fol. 31 vers.
6. *Id.*, ibid. vers.

que de bon augure pour son caractère. Il ne me fit pas la cour, ce qui eût troublé notre sans-gêne et n'y songea même pas [1]. » Casimir et Aurore se virent pendant plusieurs mois dans un laisser aller qui permit à chacun d'examiner le caractère de l'autre. Sans surveillance aucune, ils s'amusaient avec les enfants de Mme Angèle et leurs nombreux amis.

Quelle jeune fille, à cette époque, avait la possibilité d'examiner aussi longtemps et d'aussi près, le jeune homme qu'on lui destinait ? Il ressort de la lettre de 1825 et de l'*Histoire de ma vie*, que Casimir plaisait à Aurore. Mme Duplessis n'avait eu que du bien à dire du jeune homme. Elle, si bonne, n'aurait pas trompé sa fille adoptive. N'avait-elle pas promis à Casimir sa fille aînée ? « Le père James », lui aussi, était trop loyal pour favoriser une union qui dut rendre Aurore malheureuse.

Cependant le jeune Dudevant avait demandé Mlle Dupin en mariage. « Casimir partit et revint. A son retour il fut plus sérieux avec moi et me demanda ma main, à moi-même, avec beaucoup de franchise et de netteté.

« Cela n'est peut-être pas conforme aux usages, me dit-il, mais je ne veux obtenir le premier consentement que de vous seule, en toute liberté d'esprit. Si je ne vous suis pas antipathique et que vous ne puissiez pourtant pas vous prononcer si vite, faites un peu plus d'attention à moi, et vous me direz dans quelques jours, dans quelque temps, quand vous voudrez, si vous m'autorisez à faire agir mon père auprès de votre mère [2]. »

Cette déclaration si simple avait plu à la jeune fille. « Je trouvais de la sincérité dans ses paroles et dans toute sa manière d'être. Il ne me parlait point d'amour et s'avouait peu disposé à la passion subite, à l'enthousiasme, et, dans tous les cas, inhabile à l'exprimer d'une manière séduisante. Il parlait d'une amitié à toute épreuve, et comparaît le tranquille bonheur domestique de nos hôtes à celui qu'il croyait pouvoir jurer de me procurer..... Je trouvai donc le raisonnement de Casimir sympathique [3]... » Aurore le regardait alors « comme le meilleur et le plus sûr de ses amis [4] ».

1. *H. Vie*, III, 421.
2. *Id.*, 423.
3. *Id.*, 423-424.
4. *Id.*, 424.

L'enthousiasme manquait à Aurore, c'est vrai. Rien d'exalté dans ses sentiments de tendresse pour Casimir. Le calme de Mlle Dupin, en face de son fiancé, n'était pas toutefois un signe assuré de malheur. Les mariages les plus heureux ne sont pas toujours ceux qui promettent de l'être. Mais à ce moment-là, l'image de Stéphane de Grandsagne ne flottait-elle pas devant ses yeux, ne planait-elle pas au-dessus de Casimir ? Voilà ce qui serait intéressant à savoir. Une comparaison ne s'établissait-elle pas entre les deux jeunes gens, de physique et d'esprit si différents ? Tout cela est pour nous un mystère. Dans quels termes Aurore et Stéphane s'étaient-ils quittés ? Que renfermait leur correspondance suivie ? On l'ignore.

Un témoignage, auquel il est permis de ne pas donner une entière confiance, mais qui a pourtant sa valeur, puisqu'il fait partie des confidences intimes d'Aurore à Aurélien, nous apprend qu'au moment de son mariage « son cœur était pur[1] ».

En admettant cette hypothèse, Aurore pouvait du moins, au fond de son âme, éprouver quelque regret. D'autre part, elle avait tant souffert qu'elle avait hâte de se soustraire au joug despotique de sa mère : quoi qu'il en soit son choix fut libre.

Le mariage d'Aurore et de Casimir était conforme aux convenances. Casimir était fils naturel, mais la mère d'Aurore, nous l'avons vu, était un point bien noir dans la situation de la jeune fille. De part et d'autre il était nécessaire de faire des concessions. L'éducation des deux jeunes gens avait été soignée. Au point de vue fortune c'était encore un mariage assorti.

W. Karénine a répété avec tant d'assurance que Casimir, en faisant ce mariage, avait surtout ambitionné la fortune d'Aurore, qu'il n'est pas inutile de revenir sur ce sujet et de mettre les choses au point.

La situation de Casimir était très enviable. Ses parents avaient de quatre-vingts à quatre-vingt-dix mille livres de rente[2]. C'était beau pour l'époque, lui-même jouissait d'une bonne pension, sui-

1. *Jour. int.*, fol. 8 rect.

2. Mme Bergé savait, en effet, que Mlle de Laporte avait apporté 60.000 francs de rente. Outre les revenus de la terre de Guillery, évalués à 20 ou 25.000 francs, le baron Dudevant avait sa retraite de colonel, sa pension d'officier de la Légion d'honneur, de baron de l'Empire, etc.

vait son père à la campagne « où il était sur le pied d'un fils de famille [1] ». Quelle devait être plus tard sa fortune ? George Sand laisse bien entendre qu'il devait hériter de la terre de Guillery.

Comme fils naturel, bien qu'il eût été reconnu, Casimir, suivant la législation de l'époque, n'avait pas droit à l'héritage paternel. C'est par erreur, sans doute, que George Sand, dans l'*Histoire de ma vie*, fait dire à Stanislas Hue que le jeune officier n'avait droit qu'à la moitié de la fortune du baron Dudevant [2].

Mais Casimir était tendrement aimé de son père et de sa belle-mère. Dès cette époque, Aurore devait certainement savoir que Guillery reviendrait plus tard, en entier, à son mari. Il faut dire cependant que, « par son testament olographe du 21 décembre 1816, déposé aux minutes de Maître Truaut père, notaire à Lavardac, le 23 février 1826, le baron Dudevant instituait Mlle Gabrielle de Laporte, son épouse, sa légataire générale et universelle. Mme la baronne Dudevant devenait ainsi propriétaire de l'entier domaine de Guillery, tel qu'il appartenait à M. Dudevant, son mari, et des annexes que les époux y avaient faites par voie d'acquisition de leur vivant [3]. » Cette terre avait une valeur de 600.000 francs environ à cette époque. Elle rapportait de 20 à 25.000 francs et quelquefois plus [4].

Pourquoi le baron Dudevant n'avait-il pas laissé Guillery à son fils et l'usufruit à sa femme ? C'est qu'il ne voulait rien changer, sans doute, aux habitudes de celle qui lui avait apporté une belle fortune. Il était guidé aussi par un autre motif. Casimir étant fils naturel, la fortune de son père appartenait aux héritiers directs du vieux Baron. En léguant sa fortune à sa femme, ce qui était son droit, il tournait la difficulté. Celle-ci, à son tour, pouvait laisser à Casimir l'héritage paternel. En effet, le colonel avait fait promettre à Mme Dudevant de laisser Guillery à Casimir. Il était bien sûr que celle qui avait adopté, élevé, aimé l'enfant pendant sa vie, ne le frustrerait pas, en mourant, de sa terre de Gascogne.

1. *H. Vie*, III, 425.
2. Cf. *Id.*, 422.
3. Bureau des hypothèques de Nérac. Vol. 274, n° 90.
4. Ce sont les chiffres qui m'ont été donnés par Mme Bergé et par les personnes du pays.

La Baronne avait tenu compte des recommandations de son mari, car, dès 1831, elle faisait son testament en faveur de Casimir et de ses enfants, leur laissant en son entier la terre de Guillery avec les annexes qui avaient été faites du vivant de son mari [1].

Casimir n'apportait donc que 60.000 francs en se mariant [2], mais il pouvait compter sur un bel héritage. En outre, il devait hériter du titre de baron, bien que George Sand ait dit : « Mon mari, M. François Dudevant, ne s'attribue aucun titre [3]. » Ici, la loi est formelle pour la noblesse de l'ancien régime comme pour celle de l'empire [4].

La fortune d'Aurore, évaluée à 500.000 francs [5], se composait de la propriété de Nohant qui rapportait très peu, d'une maison à Paris, rue de la Harpe, et de 100.000 francs environ en rentes sur l'État. Le revenu n'était pas considérable. « Jamais, depuis la Révolution, dit George Sand, ma grand' mère n'a eu 15.000 francs de rentes [6]. » Sur ces modestes revenus il fallait donner

1. Cf. Bureau des hypothèques de Nérac. Vol. 274, n° 90.

2. A la mort de son père (1826), Casimir hérita de 40.000 francs.

3. *H. Vie*, I, 12.

4. Cf. le décret de 1808, instituant une noblesse d'empire..... Art. 2 : « Les fils aînés de grands dignitaires..... « Ce titre et ce majorat seront transmissibles à leur descendance légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle et par ordre de primogéniture... » (Cf. décret fondamental dans la *Collection des lois et décrets, etc...* Duvergier, t. XVI, 254 et suiv.).

Casimir Dudevant avait donc parfaitement le droit de porter le titre de son père puisqu'il était son fils aîné, non adultérin, ni incestueux, et partant, il pouvait à son tour transmettre ce titre à son fils aîné. Jamais Mme Dudevant n'a donné à Casimir le titre de baron en lui adressant ses lettres. Mais il figure sur les lettres faisant part d'un mariage, d'un enterrement. « Le titre de noblesse est considéré en droit comme un attribut, une épithète du nom dont il suit le sort. Il résulte de cette remarque, que toutes les mesures législatives qui, depuis 1808, ont modifié la Constitution, n'ont rien changé à cette règle de la transmission, car ils visent tous le majorat et la dotation qui est attachée au titre, et non le titre lui-même ». (Cf. Lévesque : *Le droit nobiliaire en France, au XIXe siècle*, 1866. Paragraphes 153 et 154, aux pages 170, 171, 172.)

5. Cf. W. Kar., *George Sand, sa vie et ses œuvres*, I, 206.

6. Ailleurs, George Sand dira : « Cette richesse n'était pas grand' chose ; car tout au net, ce devait être un jour environ douze mille francs de rentes. » (*H. Vie*, II, 241). — « Je savais, dit-elle encore, que nous ne vivions à Nohant que du produit de la maison de la rue de la Harpe et de quelques rentes sur l'État. Ce n'était pas suffisant pour les habitudes de ma grand'mère ; sa maladie, d'ailleurs, avait occasionné d'assez grands frais. La gêne était réelle dans la maison. » (*H. Vie*, III, 384.)

une pension de 3.000 francs à Mme Dupin ; une autre à Deschartres, servir de petites rentes à de vieux domestiques. C'était peut-être 5.000 francs qu'il fallait déduire du revenu total.

Mme Maurice Dupin avait d'ailleurs exigé que, dans le contrat, 3.000 francs soient attribués à Aurore pour ses dépenses personnelles. Ces réserves faites, 6 à 7.000 francs seulement provenant de la fortune de Mlle Dupin, pouvaient entrer dans les dépenses générales.

Sous le rapport de la fortune, en épousant Aurore, Casimir semblait même renoncer à son bien-être. La petite vie bourgeoise et restreinte de Nohant dut lui paraître bien triste en comparaison du confortable qu'il trouvait chez ses parents. Chez lui il vivait sur le pied de 80.000 fr. de rente, à Nohant il fallait se contenter de 10 à 12.000 fr., leurs deux fortunes réunies. Le mariage qu'il faisait n'était donc pas un mariage d'argent. Il épousait Aurore parce qu'elle lui plaisait. Voilà ce qu'on peut dire, après avoir examiné la question.

Reportons-nous au moment où ce mariage fut conclu ; c'était, de part et d'autre, un bon mariage. Est-ce parce que George Sand est devenue une célébrité littéraire, et parce que son mari a vécu en gentilhomme campagnard, qu'il faut, aujourd'hui, inventer mille raisons pour prouver que Mlle Dupin s'était mariée à la légère, avec un homme inintelligent, grossier, sans éducation, qui voulait avant tout accaparer sa fortune ?

Le mariage d'Aurore Dupin et de Casimir Dudevant fut célébré le 10 septembre 1822. Peu de temps après, le jeune ménage prenait possession de Nohant. Aurore n'était pas revenue sous le toit paternel depuis la mort de sa grand'mère (25 décembre 1821).

L'automne et l'hiver de 1822-1823 se passèrent à Nohant. Aurore attendait Maurice. Le chapitre IX du livre III, de *l'Histoire de ma vie*, donne des renseignements intéressants sur cette époque.

Le jeune femme est souffrante, elle ne sort pas. Chez elle, la vie physique et la vie de sentiment prédominent. L'hiver est long et rude. Elle reste à la maison tout occupée à préparer sa layette. C'est pour la première fois qu'Aurore entreprend un ouvrage manuel. Elle prend goût à ce genre de travail. Toute sa vie elle le regardera comme une distraction et un délassement.

La neige arrive et une plus grande fatigue aussi. On condamne Mme Dudevant à garder le lit pendant six semaines. Elle se distrait en recueillant dans sa chambre les pauvres oiseaux mourants de faim [1]. Des branches de sapins sont attachées à son lit, et les pinsons, les moineaux, les chardonnerets, ranimés par le bon gîte et la nourriture succulente, l'entourent et l'égaient de leurs chants. La petite fille de l'oiseleur exerce sur eux une sorte de fascination [2]. Tout ce petit monde s'apprivoise bien vite et devient familier. Les instincts poétiques d'Aurore trouvent à ce jeu un élément.

M. Dudevant partage son temps entre sa femme et ses courses dans la campagne. Deschartres est encore le maître à Nohant. Casimir respecte son autorité, s'efface, et pendant les derniers mois de la gestion du vieil ami, aucune difficulté ne surgit entre eux.

Au printemps 1823, M. et Mme Dudevant partent pour Paris. Maurice vient au monde, le 30 juin, rue Neuve-des-Mathurins. Quand la jeune femme est remise, les Duplessis reçoivent la visite du jeune ménage et du bébé. Puis, à l'automne, M. et Mme Dudevant se retrouvent en Berry, Aurore tout occupée de Maurice et Casimir libre enfin d'administrer Nohant à sa guise, car Deschartres a résilié ses fonctions. C'est alors que le jardin et l'habitation furent améliorés, mais bouleversés. « Il y avait plus d'ordre, moins d'abus dans la domesticité ; les appartements étaient mieux tenus, les allées plus droites, l'enclos plus vaste ; on avait fait du feu avec les arbres morts, on avait tué les vieux chiens infirmes et malpropres, vendu les vieux chevaux, hors de service, renouvelé toutes choses, en un mot. C'était mieux à coup sûr. Tout cela d'ailleurs, dit George Sand, occupait et satisfaisait mon mari [3]. »

Aurore attribue à ces changements une sorte de tristesse et de spleen qui s'empare d'elle. Des crises de larmes étonnent M. Dudevant ; lui aussi n'est point gai. Il ne se plaît point en Berry. Au printemps de 1824, ils retournent au Plessis, cette fois,

1. Cf. *H. Vie*, III, 433.
2. Cf. *Tévérino :* Madeleine savait charmer les oiseaux, les attirer à elle, se faire suivre par eux, 30, 31 et suiv.
3. *H. Vie*, III, 437.

avec le projet d'y faire un long séjour. Pour ne point être à charge à leurs hôtes, ils demandent à faire un arrangement pécuniaire. La gaieté revient. Au contact de cette nombreuse jeunesse Aurore secoue son apathie... Casimir ne comprend rien à ces accès de tristesse et de gaieté.

En août, Aurore est encore au Plessis. M. Dudevant a dû faire un voyage en Berry. La jeune femme est dans une tristesse profonde causée par l'absence de son mari. Ses lettres sont très tendres. Elle le presse de revenir, et semble ne pouvoir vivre sans lui. « Casimir est son ange, son cher amour [1]. »

Vers cette époque une double jalousie jette un peu de froid dans leurs relations. M. Dudevant prit de l'ombrage au sujet d'un Monsieur qu'Aurore ne nomme point, elle-même trouvait son mari trop aimable pour Mme Lambert [2]. Il n'y a rien là toutefois de sérieux.

Cependant, une petite scène, appelée à devenir tragique, amène un nouveau refroidissement, il s'agit d'un geste brutal, car le mot de soufflet n'a jamais été prononcé par George Sand. J'y reviendrai plus tard. En automne le jeune ménage va s'installer à Ormesson, puis rue du Faubourg-Saint-Honoré. L'un et l'autre cherchent à s'étourdir.

Aux approches du Carême, Aurore se jette dans la dévotion. Elle voit l'abbé de Prémord, l'aumônier du couvent des Anglaises, où elle a passé trois années. Il lui montre « que cette mélancolie, à laquelle elle se livrait, était l'état le plus dangereux de l'âme, qu'elle l'ouvrait aux mauvaises impressions, et la disposait à la faiblesse. « Heureuse, s'écrie Aurore, si j'eusse pu suivre ses conseils, et recouvrer ma gaieté et mon courage [3]. »

La jeune femme est rongée d'ennui. Un malaise, de plus en plus accentué, paralyse ses forces. Sa santé est ébranlée.

Les époux Dudevant retournent à Nohant, à la fin du printemps de 1825. Aurore est souffrante, sa tristesse augmente, son mari n'a pas non plus d'entrain. Comme l'année précédente, ils ont peur de Nohant, peur de se retrouver seuls, vis-à-vis l'un de

1. *Correspondance de M. et Mme Casimir Dudevant*, 1824, E. 868, collection Spoelberch.
2. Cf. *Conf.*, fol. 32 rect.
3. *Conf.*, fol. 32 vers.

l'autre. Le dégoût de la vie prend chez Aurore un caractère maladif. Un voyage dans le midi est décidé. Les eaux de Cauterets feront du bien à la jeune femme, et ce sera l'occasion de faire un séjour à Guillery, chez les parents de Casimir.

Le 5 juillet, ils partaient pour ne revenir qu'en mars 1826.

Depuis son mariage, le Berry n'a pas tenu une grande place dans l'existence d'Aurore. Ses déplacements fréquents l'ont empêchée de renouer des relations suivies avec les Duvernet, les Papet, les Fleury, les Décerfz.

Laissons donc le Berry pour quelques instants et suivons Mme Dudevant dans ce voyage aux Pyrénées, qui marque une étape dans sa vie mouvementée. Deux sentiments profonds, très nets et très tranchés, se dessinent, en cette année 1825. Son dégoût pour le mariage et son amour pour Aurélien de Sèze.

Rappelons cette page, si connue, empruntée aux souvenirs de ce voyage : « Le mariage est beau pour les amants et utile pour les saints. En dehors des saints et des amants, il y a une foule d'esprits ordinaires, et de cœurs paisibles, qui ne connaissent pas l'amour et qui ne peuvent atteindre à la sainteté.

« Le mariage est le but suprême de l'amour. Quand l'amour n'y est plus, ou n'y est pas, reste le sacrifice. — Très bien pour qui comprend le sacrifice. Cela suppose une dose de cœur et un degré d'intelligence qui ne courent pas les rues.

« Il y a au sacrifice des compensations que l'esprit vulgaire peut apprécier. L'approbation du monde, la douceur routinière de l'usage, une petite dévotion tranquille et sensée qui ne tient pas à s'exalter, ou bien de l'argent, c'est-à-dire des jouets, des chiffons, du luxe : que sais-je ? mille petites choses, qui font oublier qu'on est privé de bonheur [1]. » Oui, mais d'après l'auteur, toutes ces compensations n'ont de valeur qu'aux yeux des âmes vulgaires. Et Mme Dudevant fait fi de tout ce qui est vulgaire.

« Il n'y a peut-être pas de milieu entre la puissance des grandes âmes, qui fait la sainteté, et le commode hébétement des petits esprits qui fait l'insensibilité. — Si fait, il y a un milieu : c'est le désespoir..... Mais il y a aussi l'enfantillage, bonne et douce

1. *H. Vie*, IV, 13.

chose à conserver, quoi qu'on en dise ! Courir, monter à cheval, rire d'un rien, ne pas se soucier de la santé et de la vie ! Aimée me gronde beaucoup. — Elle ne comprend pas qu'on s'étourdisse et qu'on ait besoin d'oublier. « Oublier quoi ? me dit-elle. — Que sais-je ? oublier tout, oublier surtout qu'on existe [1]. »

On ne peut pas être plus clair. Le mariage est devenu pour la jeune femme un état permanent de sacrifice. « De tous les jours du mariage, le plus beau c'est le premier [2] », dira-t-elle encore.

Malgré cette tristesse profonde qui va jusqu'au désespoir, ce voyage lui cause, dès le début, une impression agréable. Elle admire les Pyrénées, s'oublie elle-même, en contemplant les beautés de la nature. Aurore est intrépide ; elle suit son mari dans les excursions les plus périlleuses à Luz, à Cauterets, à Bagnères-de-Bigorre, à Lourdes. Elle marche sur des « corniches au-dessus d'abîmes qui lui font penser à celui du Dante. » Elle s'étourdit, elle fait bon marché de tout : La mort ne lui cause pas plus d'effroi que la vie.

Quelle était donc la cause de cette tristesse, de ce découragement, de cette lassitude, de ce désespoir ?

W. Karénine, à ce sujet, est continuellement en contradiction avec elle-même. Pour expliquer la mésintelligence des deux époux, elle commence par mettre en avant la brutalité, le laisser-aller, la grossièreté de Casimir, sa médiocrité, sa nullité, son avarice. Il n'aimait pas sa femme, il ne l'avait épousée que pour son argent. Puis, elle se reprend pour dire que pendant les deux premières années, « les relations entre les deux époux ont été non-seulement les meilleures qu'on puisse imaginer, mais qu'on a même toutes les raisons de croire qu'Aurore aimait véritablement son mari. Sans doute ce n'était pas là une passion violente, ajoute-t-elle, et ce sentiment était bien différent de celui que George Sand éprouva plus tard pour Musset ou Michel [3]... » Et quelques lignes encore plus loin, l'auteur russe admet que Casimir, au début de son mariage, n'avait aucun des défauts qu'elle vient peu auparavant de lui attribuer si généreusement :

1. *H. Vie*, IV, 14.
2. *Jour. int.*, fol. 8 vers.
3. W. Kar., I, 233.

« Il faut aussi reconnaître que Casimir ne laissait pas voir les défauts, et les traits de caractère qui éclatèrent dans la suite... Dans sa jeunesse, Dudevant n'était ni avare, ni ivrogne, ni coureur de filles de chambre, et ne se permettait, envers sa femme, aucun des mauvais procédés qu'elle eut à supporter dans la suite [1]. »

Jusqu'à l'époque où nous sommes, 1825, Mlle Dupin n'a pas à faire un reproche sérieux à son mari. Consultons encore la fameuse *Confession*.

« Ne pense pas, Casimir, que j'aie oublié, ou que je n'aie pas remarqué que pour satisfaire à tous mes caprices, tu mangeas trente mille francs, la moitié de ta dot. Je sais que mille autres maris m'eussent laissée mourir de chagrin plutôt que de dépenser ainsi leurs fonds [2]. »

Comme on le voit, Casimir avait poussé très loin la générosité envers sa femme ; et cette générosité était tout à fait désintéressée, car il avait peu de besoins ; il n'était point égoïste, et dépensait fort peu pour lui-même.

« Je sais aussi que tu n'es pas dissipateur, tes goûts sont simples ; tu as de l'ordre, jamais tu n'eusses fait de folie pour toi-même ; mais tu me voyais pleurer, et tu te serais privé de tout plutôt que de me laisser livrée à l'ennui (je me sers de ce mot, quoiqu'il soit vide de sens, pour exprimer le chagrin secret qui me rongeait) [3]. »

Parmi ses fantaisies, Aurore souhaita un bon piano : « Quoique nous fussions gênés, tu le fis venir à l'instant. Je m'en dégoûtai bientôt [4]. »

Mlle Dupin gâtée, choyée par son mari, était malheureuse : « Mariée à un homme excellent, mère d'un bel enfant, entourée de tout ce qui pouvait flatter mes goûts, je m'ennuyais de la vie [5]. »

Quelles raisons donnait-elle à son mari de ce perpétuel malaise ? Elle l'expliquait par des motifs d'ordre secondaire. Elle

1. W. Kar., I, 233-234.
2. *Conf.*, fol. 32 rect.
3. *Id.*, ibid. rect.
4. *Id.*, ibid. rect.
5. *Id.*, fol. 33 rect.

s'étend longuement sur la différence de leurs aspirations. Elle aime l'étude, la lecture, la musique ; elle s'aperçoit que Casimir n'y prend aucun intérêt. A quoi bon toutes les études qu'elle a faites, puisque son mari ne participe pas à sa vie intellectuelle, qui a été jusqu'alors le but de ses préoccupations : « Tu lisais par complaisance, et au bout de quelques lignes, le livre te tombait des mains d'ennui et de sommeil [1]. »

La littérature, la poésie, la philosophie n'avaient aucun attrait pour M. Dudevant : Quand elle parlait sur ces sujets, « ou tu ne connaissais pas les auteurs, dit-elle..., ou tu traitais mes idées de folies, de sentiments exaltés et romanesques [2]. »

Désaccord dans les idées, les goûts et les sentiments, voilà pourquoi Aurore dit que son mari est « la cause innocente de ses égarements [3]. »

Ces reproches qui paraissent expliquer l'unique cause de sa tristesse, sont-ils bien sérieux ? Le *Journal intime* d'Aurore va nous fixer sur leur vraie valeur : « Vous n'imaginez peut-être pas, dit-elle à Aurélien, ce qu'une lettre à ce dernier (Casimir) a de coûteux et de pénible pour moi à écrire [4]. »

Nous voilà loin, déjà, de ce retour sincère et spontané qui arrachait des larmes d'attendrissement à l'auditoire de Michel de Bourges !

« Mon cœur, touché de sa bonté, est porté à lui exprimer de l'amitié ; mais quand je réfléchis à la position embarrassante et même humiliante dans laquelle je suis à son égard, je crains que ces témoignages d'attachement ne paraissent pas sincères [5]. »

Ne sachant par quelles raisons expliquer son refroidissement pour Casimir, elle se replie sur ces motifs d'ordre secondaire, la différence de leurs goûts et de leurs aspirations : « Partagée entre la crainte de l'affliger par ma froideur, et la fierté qui m'empêche de reconnaître mes torts, j'essaie de toucher délicatement les *chagrins mutuels* (souligné) que nous nous sommes causés [6]. »

1. *Conf.*, fol. 31 vers.
2. *Id.*, ibid. vers.
3. *Id.*, fol. 30 vers.
4. *Jour. int.*, fol. 16 rect.
5. *Id.*, ibid. rect.
6. *Id.*, ibid. rect.

Cette explication de leur mésintelligence ne vaut donc que par une affectation de sincérité, qui nous abuse, grâce au style admirable qu'Aurore savait mettre au service des causes les plus suspectes.

Non, ce ne sont pas les goûts différents de son mari qui ont creusé entre elle et lui un abîme, c'est, disons-le, le tempérament d'Aurore. Dans une étude spéciale [1], je crois avoir montré, autant qu'il est possible, dans une question de ce genre, la disproportion qui existait entre l'imagination de feu de Mlle Dupin et la froideur de ses sens. Le mariage fut pour elle une déception cruelle. Bien vite, elle rêva d'autres plaisirs, accusant celui auquel elle avait consacré sa vie de ne pas lui donner le bonheur. Ecoutons-la raconter à Aurélien les paroles que lui a dites Casimir : « Toi, qui repousses mes embrassements, toi dont les sens me semblaient à l'épreuve de tout, tu aurais pu te laisser entraîner [2] ! »

On trouvera dans cette petite étude les principaux passages pris, soit dans *Lélia*, soit dans quelques autres ouvrages, soit dans la correspondance, et qui permettent d'établir que la vie de mariage était pour Aurore une vie de sacrifice.

Les rêves sublimes l'empêchaient de « redescendre aux appétits de la matière. » Son corps, « appauvri par les contemplations austères », ne pouvait se soumettre, quand il s'agissait de répondre au désir de l'homme qu'elle avait choisi et qu'elle aimait. Et cependant, malgré l'horreur que lui inspirait le commerce des sens, « une sorte d'avidité étrange et délirante... qui ne pouvait être assouvie par aucune étreinte », la torturait. « Une ardeur de l'âme paralysait la puissance des sens [3]... »

Soudain elle cessa d'aimer. Le dégoût, la souffrance entrèrent dans son âme. Mais l'imagination n'avait rien perdu de sa force et de son activité.

Telle fut, suivant toute vraisemblance, l'histoire des rapports d'Aurore et de Casimir. Tous deux étaient tristes, l'ennui les envahissait. Ils voyageaient, ils s'amusaient, ils cherchaient à se distraire, à s'éloigner l'un de l'autre, à mettre des étrangers entre eux. La seule cause de leur malentendu « ne résidait pas

1. Cf. *George Sand et l'amour*.
2. *Jour. int.*, fol. 3 vers.
3. Cf. *Lélia*. Édit. 1833 ; II, 25 ; de 9 à 30 nombreux passages significatifs.

en la complète médiocrité, la pauvreté morale, le manque d'esprit et le peu d'élévation d'âme de Dudevant, comme le veut W. Karénine [1]. Un motif d'ordre physique les séparait.

Cette lutte intérieure, ces combats à l'égard de la foi, qui tourmentent et torturent la jeune femme, sont dus à l'absence de bonheur auquel elle ne peut se résigner. La révolte est au fond de son âme. Elle doute de sa destinée, de Dieu, qui semble lui avoir tout promis par les ardeurs de l'imagination, et qui lui refuse tout dans la réalité.

Le tempérament frigide d'Aurore, telle est la vraie cause de sa rupture avec Dudevant, et cette rupture était moralement consommée dès 1825.

Ce même voyage qui avait vu s'éteindre l'affection d'Aurore pour Casimir, vit naître un autre amour, je veux parler de sa passion pour Aurélien de Sèze. Cet amour platonique avait été bien orageux, même d'après W. Karénine, toujours disposée à étendre un voile sur les erreurs de George Sand et à excuser sa conduite.

Bien qu'Aurélien de Sèze n'appartienne pas au Berry, son influence sur George Sand a été si profonde, qu'il est nécessaire d'analyser les sentiments qu'il sut lui inspirer.

La *Confession* et le *Journal intime* d'Aurore à Aurélien, dont nous avons déjà parlé [2], écrits simultanément, nous révèlent les états d'âme d'Aurore au moment de cette crise.

Rappelons que Mme Dudevant avait fait à Cauterets la connaissance d'Aurélien de Sèze [3]. Puis ils se retrouvèrent à Bagnères. Ce qui avait frappé Aurore, c'était l'esprit, la conversation du jeune homme. Celui-ci était, alors, très lié avec une jeune fille. Il y avait entre eux des projets de mariage. La présence d'Aurore changea les dispositions d'Aurélien. Il quitta Mlle Laure X*** pour la Baronne Dudevant. Il avait été séduit : « Vos qualités, votre âme, disait-il à Aurore, vos talents, votre simplicité si parfaite, avec un esprit aussi supérieur, une instruction si étendue, sont les choses que j'aime en vous... Vous seriez laide que je vous aimerais [4]. »

1. Cf. W. Kar., I, 232.
2. Cf. p. 56, note 1, de ce volume.
3. Je n'entrerai pas dans le détail des séjours que fit Aurélien dans ces diverses villégiatures. Cf. W. Kar., I, 254 et suiv.
4. *Jour.* et *Corr.*, fol. 24 vers.

Aurore, Casimir, Aurélien et leurs amis se virent constamment pendant ces diverses villégiatures. Ils firent des excursions ensemble. Consultons en premier lieu la *Confession* et suivons pas à pas les diverses phases de ce roman.

Aurélien devint plus tendre et plus pressant au lac de Gaube. Dans cette excursion, Aurore se trouva seule, avec lui, sous un rocher. « Il me parla d'amour[1] », dit-elle. Elle le reçut froidement, l'accusant de vouloir la tromper. « Aurélien passa trois jours sans lui dire un mot[2]. »

C'est là que commence le drame intérieur. Tous deux souffrent cruellement. Au moment de tout avouer dans sa confession, Aurore supplie son mari d'être indulgent. Elle passa ces trois jours dans une agitation affreuse, et tomba effondrée sur les marches d'un escalier.

« Les forces physiques même lui manquaient pour supporter son chagrin, comment en aurait-elle trouvé de morales[3] ? »

Trois jours après cet incident, M. et Mme Dudevant déjeunent chez une amie ; ils y retrouvent Aurélien. On organise une excursion à Gavarni. Aurore veut absolument en faire partie. Elle aura ainsi l'occasion de parler seule à Aurélien, sans avoir l'air de le rechercher. On veut la dissuader, à cause des difficultés que cette promenade présente pour une femme. Son mari la supplie de renoncer à ce projet. Elle insiste :

« Je tins bon contre tes remontrances, s'écrie-t-elle, insensée, folle que j'étais ! Je bravai ta défense, tes prières. Je t'affligeai. Je blessai James et je courus à ma perte[4]. »

Aurore reconnaît son imprudence et semble la regretter. « Oh ! c'est le moment que je me reproche le plus amèrement, c'est celui dont je m'accuse à tes pieds, celui dont je rougis et dont le souvenir me pèse... Aurélien lui-même semblait m'engager à rester[5]... »

1. *Conf.*, fol. 33 vers.
2. *Id.*, ibid. vers.
3. *Id.*, fol. 34 rect.
4. *Id.*, ibid. — Dans une lettre à sa mère, Aurore a raconté cette excursion périlleuse. Pour voir la cascade de Gavarni, la merveille des Pyrénées, « pour arriver à ce prodige, et pour en revenir, nous avons fait douze lieues à cheval sur un sentier de trois pieds de large, au bord d'un précipice » (28 avril 1825, *Corr.*, I, 10).
5. *Conf.*, fol. 34 vers.

Elle fait connaître, alors, les mauvaises raisons dont elle se payait, pour faire partie de cette excursion, envers et contre tous.

« Je ne veux point de son amour, mais je ne veux pas qu'il me traite comme une femme ordinaire. Je veux ses égards, son estime [1]... »

Le pas était franchi. L'amour d'Aurélien pour Aurore était profond. Il comprit le but du voyage. Aurore amena l'explosion de son amour, en lui faisant des reproches sur sa froideur : « Il me prit dans ses bras et me pressa avec ardeur [2]. » Puis elle ajoute : « Sans doute, si j'eusse cédé à ses premiers élans, nous fussions devenus coupables [3]. »

D'après le récit d'Aurore, c'est surtout Aurélien qui semble ne pouvoir maîtriser ses sentiments d'amour. Mais en cherchant à se soustraire à l'étreinte de son ami, « une ivresse de bonheur remplissait son âme [4]. » Il lui demanda un baiser, elle se laissa faire. C'est alors que, se retournant, elle courut en avant, et rencontra Casimir. « Tu me parlas durement, sans doute je le méritais, mais j'en souffrais [5]. »

Revenu à lui, Aurélien écrivit à Aurore une lettre d'excuses, lui demandant pardon de s'être laissé aller à des témoignages d'affection. Le style de son ami était admirable et dans sa *Confession*, elle le compare au style « négligé » de Casimir.

Une nouvelle excursion ramène Aurore et Aurélien à Lourdes. Là, il lui fait le serment solennel de l'aimer toute sa vie « comme sa mère, sa sœur..., de la respecter [6]. »

Peu de temps après Aurélien avait dû rentrer à Bordeaux. Séparés l'un de l'autre, ils s'écrivirent.

Aurore exprime à Casimir la situation intérieure, douloureuse qu'elle éprouvait vis-à-vis de lui : « Tes caresses me faisaient mal. Je craignais d'être fausse en te les rendant [7]. »

1. *Conf.*, fol. 34 vers.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, ibid. — Il est intéressant de comparer les passages qui précèdent avec ce que George Sand dit de ce voyage dans *H. Vie*, IV, 14 : « Mon mari arrange la partie d'aller à Gavarni avec la famille Leroy. J'ai envie d'en être, et puis non, et puis oui. »
4. *Conf.*, fol. 35 rect.
5. *Id.*, ibid.
6. *Id.*, ibid. vers.
7. *Id.*, fol. 36 rect.

Elle lui révèle le combat qui se livrait dans son cœur : Dira-t-elle tout à son mari, ou bien renoncera-t-elle pour toujours à Aurélien ? Le désir de la mort s'empare d'elle. Il lui semble que son dernier jour va bientôt sonner. Un voyage à Bordeaux avec Casimir la comble de joie. Elle reverra son ami avant de mourir... L'entrevue est organisée. Aurore est seule avec Aurélien. Une dernière fois, elle va lui ouvrir son cœur... Casimir entre... Aurore se jette à ses genoux : « Je me jetai à tes pieds, te demandant de m'épargner[1]. »

On pourrait croire que le repentir est vraiment entré dans le cœur d'Aurore, elle insiste sur ce sentiment, elle veut en convaincre son mari ; « L'effroi, le repentir, le chagrin affreux d'avoir détruit ton bonheur ne pouvaient être, tu l'imagines bien, des sentiments joués[2]. »

Casimir a pardonné généreusement à Aurore, à Aurélien.

Peu après cette scène, tous trois partaient pour la Brède. Ils désiraient faire ensemble un petit séjour chez leur amie commune, Zoé Leroy. Arrivés chez elle, celle-ci reçoit toutes les confidences. Tour à tour Aurore et Aurélien lui font part de leur désespoir. A la Brède, Aurélien peut revoir Aurore en toute liberté. Il la presse de lui raconter ce qui s'est passé entre elle et Casimir, à la suite de l'entrevue fatale : « Casimir a tout vu, comme vous vous en êtes douté, répond-elle. J'ai été malade à la mort, et il m'a soignée. Savez-vous ensuite comment il s'est vengé ? En me rendant son amitié, sa confiance entière. En me disant qu'il me pardonnait, qu'il m'aimait toujours, qu'il oubliait le passé[3] »

Casimir poussait même la générosité jusqu'à dire à Aurore, avec confiance, « qu'il n'observerait aucune de ses démarches, qu'il la laisserait libre comme auparavant de le tromper, mais qu'il s'en remettait à elle[4]. »

A ce récit, Aurélien est profondément troublé. Aurore est effrayée de sa pâleur. Elle-même est mourante. Zoé les console, les supplie de ne prendre aucun parti extrême ; elle veut qu'ils

1. *Conf.*, fol. 36 vers.
2. *Id.*, ibid. vers.
3. *Conf.*, fol. 37 rect. Ces paroles ont déjà été citées dans le plaidoyer de Me. Thiot-Varennes, avocat de M. Dudevant, à Bourges, 1836.
4. *Conf.*. fol. 37 rect.

entretiennent toujours des relations honnêtes. Ils lui promettent de conserver de l'amitié l'un pour l'autre.

De Sèze se ressaisit. Il admire la bonté de Casimir. Aurore rapporte à son mari les paroles d'Aurélien : « Comment pourrions-nous désormais abuser de sa confiance, s'écriait-il avec enthousiasme ! Oh ! j'ai besoin de réparer mes torts envers un homme si généreux, si capable d'aimer, si grand dans sa conduite [1] ! »

Aurélien était sincère. C'étaient bien là les sentiments qu'il éprouvait pour Casimir, car dans une lettre à Aurore, datée du 10 novembre 1825, le jeune avocat répétait à son amie : « Un des premiers besoins de mon cœur, Aurore, c'est de vous exprimer ma reconnaissance et ma profonde admiration pour Casimir : jamais cœur plus délicat, jamais âme plus noble ne fut formée [2]. »

Aurore avouait à Casimir qu'Aurélien lui reprochait « de ne pas aimer assez son mari [3] ».

Elle, dans un style admirable, poétique, passionné, exaltait la grandeur d'Aurélien, son désintéressement, la pureté de ses intentions. Elle protestait que son âme était « aussi pure, aussi radieuse que le soleil [4]. » Elle assurait Casimir de toute sa tendresse, de son dévouement : lui faisait des promesses pour l'avenir. Tout était d'un heureux présage dans cette affection à trois. Et en sept articles, elle lui proposait un nouveau plan de vie.

Je résume les principaux : Elle n'écrirait jamais en secret à Aurélien. Son mari devrait s'instruire, et ils devraient parler d'Aurélien et de Zoé sans trouble.

Consultons maintenant le *Journal intime*. En quittant la Brède, Aurore et Casimir sont revenus à Guillery. Aurore commence, le 13 octobre, ses confidences à Aurélien. Elle lui rend compte de sa conversation avec Casimir après l'entrevue de Bordeaux. Elle vante la générosité de son mari, la confiance qu'il a en elle. Ses émotions ont été si fortes, qu'une violente fièvre lui a donné du délire. C'est alors que Casimir l'a soignée, avec tant d'affection.

1. *Conf.*, fol. 37 vers.
2. *Jour. et Corr.*, fol. 23 vers.
3. *Conf.*, fol. 37 vers.
4. *Id.*, fol. 38 rect.

Elle se reporte à l'instant tragique où son mari entra, au moment où « elle appuyait sa tête sur l'épaule » d'Aurélien. Toutes les circonstances des jours passés à la Brède, les tristesses, les joies qu'ils éprouvèrent, sont rappelées : « Quand je vous vis rentrer, je vous regardai comme l'homme le plus aimable, le plus aimé... voilà tout... Mais quand je vous vis courageux avec joie, avec plaisir, je reconnus celui qui avait tracé ces mots : « *Résistez-moi*[1]. »

A chaque instant l'âme d'Aurore se répand en sentiments affectueux, tendres, passionnés : « N'oubliez jamais que c'est vous qui me rendez heureuse et ne vous avisez pas de vous en repentir[2]. »

Et avec une tendresse infinie elle s'écrie : « Nous n'avions pas vécu avant de nous connaître[3]. »

Se reportant en arrière, elle revit avec lui le passé, revient sur ses années de jeune fille, sur ses difficultés avec sa mère, sur son mariage, sur ses déceptions.

Avant vous « je croyais avoir aimé ! et l'avoir été ! Comme je me trompais[4]. »

Qui avait-elle aimé avant Aurélien ? son mari sans doute ? — « Quelle différence entre *lui* et vous, poursuit-elle[5] ! » Mais qui donc est-ce... *lui* ? C'est un *autre*, qu'elle ne nomme pas, pour qui elle a éprouvé, déjà, une inclination très vive, un *autre* qui l'a mise en demeure de choisir : Rester près d'elle en acceptant de devenir aide de camp d'un général, ou partir pour toujours si elle ne voulait pas lui accorder ses faveurs... « Il partit, et elle ne l'a jamais revu[6]. »

Avant de connaître Aurélien, Aurore Dudevant avait donc déjà fait des infidélités de cœur à Casimir : voilà ce que nous apprend le *Journal intime* à la date du 8 novembre 1825. Elle avait lutté, elle avait combattu pour ne pas succomber, c'est vrai ; les apparences avaient été gardées, mais le cœur déjà était pris : « Quand on a laissé envahir son âme et accordé la plus simple caresse

1. *Jour. int.*, fol. 7 rect.
2. *Id.*, fol. 15 rect.
3. *Id.*, ibid. rect.
4. *Id.*, ibid. vers.
5. *Id.*, ibid. vers.
6. *Id.*, ibid. vers.

avec le sentiment de l'amour, l'infidélité est déjà consommée, et le reste est moins grave, car qui a perdu le cœur a tout perdu [1]. » C'est George Sand qui parle ainsi.

Casimir Dudevant avait quitté Guillery, le 6 novembre, pour aller en Berry. Aurore jouit de toute sa liberté ; elle continue son *Journal* à Aurélien et écrit à son mari le 7, le 9, et le 11 novembre, des lettres assez froides qu'elle regrette au début de *la Confession* : « Elles étaient froides et raisonnées !... Qu'elles étaient loin de la tendre bonté que tu m'exprimes dans la tienne [2] ! »

On se demande aussi ce qui s'était passé avant le départ de Casimir pour Nohant. Avait-il surpris le *Journal* car, le 8, elle écrit : « Je vais donc reprendre ce malheureux journal qui m'a causé tant de maux ! Je frémis, malgré moi, en songeant que c'est à l'auteur de notre ruine et de notre malheur que je travaille encore [3]. »

Le 10, Aurore se plaint, comme je l'ai dit plus haut, des efforts que cette lettre d'aveux et de repentir, adressée à son mari, a pu lui coûter. Le 11, elle se désespère, en pensant au retour prochain de Casimir :

« Mon mari me fera la lecture. Ah ! je n'écouterai pas : je penserai à vous [4]. »

Le souvenir des jours heureux ravive sa douleur : « Ah ! Aurélien, mon amour ! Je puis bien reprendre ce ton, maintenant que je vais te perdre à jamais. Je puis bien me servir du même langage que j'ai parlé à un autre [5]. Ah ! cet autre n'est plus pour moi. Je l'ai oublié. Je ne l'ai jamais vu, jamais aimé. Je n'ai aimé que toi, Aurélien, que toi au monde, que toi qui en fus digne [6]. »

1. Lettre à Grzymala. W. Kar., III, 40.

2. *Conf.*, fol. 30 rec. — La *Confession* porte la date du 8 novembre 1825. D'autre part, le 10 novembre, dans son *Journal intime* à Aurélien, Aurore dit qu'elle a passé la nuit à écrire à Zoé et à Casimir. On ne s'explique pas comment, presque au début de sa « *confession* », datée du 8, elle regrette les lettres du 7, du 9 et du 11 qui, dans le manuscrit E 868, précèdent la *Confession*. Si Aurore a commencé, dès le 8, sa longue lettre, elle l'a, sans doute, interrompue presque aussitôt pour la reprendre ensuite. Elle ne porte pas d'autre date que celle qui est en tête.

3. *Jour. int.*, fol. 15 rect.

4. *Id.*, fol. 17 rect.

5. *Cet autre* est sans doute celui dont nous parlions tout à l'heure.

6. *Jour. int.*, fol. 17 rect.

Les dernières pages du *Journal* sont un hymne de reconnaissance, d'enthousiasme, d'amour, d'admiration pour Aurélien. Elle revient encore sur les moindres circonstances de leurs relations, sur les paroles qui furent échangées entre eux, sur leur bonheur...

Un petit séjour à Xaintrailles, chez les Lusignan, voisins de Guillery, éveille chez elle des pensées d'un autre ordre. Elle s'intéresse pendant quelques instants à des questions historiques. Puis, ayant vu de près un homme qu'elle appelle le bourreau de sa femme, elle s'écrie : « Je veux prendre en horreur les passions que la raison ne sait point surmonter, et admirer les vertus et la magnanimité d'un époux qui oublie qu'il est le maître... offensé pour pardonner, pour demander pardon, lui-même, de torts qu'il n'a point eus, et qui ne dépendaient pas de lui. Soyons généreux, soyons forts [1]. »

En effet, le pauvre Casimir était parti pour Nohant bien triste. Il avait pardonné, mais il était douloureusement ému en songeant à l'amour de sa femme pour Aurélien. Il s'accusait d'avoir développé chez elle ces explosions de tendresse, en la rendant malheureuse. W. Karénine voit encore dans les sentiments exprimés par M. Dudevant des marques de son hypocrisie [2].

Les lettres de Casimir à Aurore sont pleines de douleur, de regrets sincères. De Périgueux, il envoie un billet, le 7 :

« Je maudis bien sincèrement ce caractère grognon qui t'a déplu [3]. » Il demande pardon, promet de se corriger. De Nohant il écrit tous les jours. Casimir croit que, vraiment, le malentendu qui existe entre eux, vient de son infériorité intellectuelle, de son manque d'instruction. Il l'avoue avec une simplicité, une candeur qui écarte tout soupçon d'hypocrisie. Le 11, il raconte à Aurore qu'il est allé à la bibliothèque : « J'ai choisi les *Pensées* de Pascal, dit-il, comme tu m'y avais engagé. J'en ai lu l'introduction qui m'a paru fort belle ; je regrette infiniment que ma paresse m'ait privé de la lecture de cet ouvrage, qui, d'après ce que j'en ai vu, vous élève l'âme et vous apprend

1. *Jour. int.*, fol. 20 rect.
2. Cf. W. Kar., I, 273.
3. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 7 nov. 1825, fol. 202.

à penser et à raisonner [1]. » Il fait des efforts sur lui-même ; il essaie de s'intéresser aux auteurs dont lui a parlé Aurore. Il veut « être digne » de sa femme. Aussi espère-t-il qu'« elle n'aura plus à rougir de lui [2] ».

Il entre dans le détail de tout ce qu'il fait à Nohant. Le 13, ses pensées sont assombries par un rêve douloureux. Il s'est trouvé à un dîner, au milieu de leurs amis : « Je vois Stanislas [3], à côté de qui tu étais, étendu sur une planche, pâle et défiguré, et rendant le dernier soupir [4]. » Personne ne faisait la moindre attention à lui, Casimir. Caron et A. D. [5] discutaient avec animation. Aurore était au milieu d'eux. « Les paroles deviennent de plus en plus piquantes, continue-t-il ; enfin on quitte la table pour aller sur le terrain [6]. » Là, Casimir s'émeut, sa tristesse est profonde. Protestations d'amour. Il s'interroge : « Ai-je jamais violé les promesses que je t'ai faites ; je ne le crois pas. Non, mon bon ange, je puis t'assurer que je ne suis jamais allé nulle part, je n'ai jamais été retenu une minute sans penser à toi [7]. » Il assure à Aurore qu'il a toujours été heureux auprès d'elle, que sa grognerie ne détruisait pas son amour. « Je t'ai vue souvent triste, chagrine, les larmes aux yeux ; j'ai voulu te consoler, tu m'as toujours repoussé ; j'ai perdu ta confiance, oh je ne m'en consolerai jamais [8]. » Casimir allait bientôt quitter Nohant. Il emportait des livres, son dictionnaire anglais. « Je renonce à la chasse, disait-il, je ne sortirai plus seul, je passerai ma vie près de toi [9]. »

Les protestations de Casimir partaient d'un cœur droit et sincère. Son style n'avait rien de sublime, mais il aimait sa femme. Il était encore sous le charme et ne pouvait croire à sa duplicité. Dans sa bonne foi, il regardait son infériorité comme un obstacle au bonheur d'Aurore. Il était « fier d'elle ».

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 11 nov. 1825, fol. 214.
2. Même let.
3. Au-dessus de ce nom, le vte Spoelberch a écrit *Ajasson de Grandsagne*. Selon toute probabilité c'était Stanislas Hue.
4. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 13 nov. 1825, fol. 217.
5. Aurélien de Sèze.
6. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 13 nov. 1825, fol. 217.
7. *Id.*, fol. 222.
8. *Id.* ibid.
9. *Id.* ibid.

Pour n'y pas revenir, voici ce que Casimir lui écrivait de Bordeaux, le 25 décembre 1825 : « Tu jouis ici d'une réputation brillante, on ne parle que de ton esprit extraordinaire... Ceux qui ne te connaissent pas brûlent du plus grand désir de te voir. Juge comme je suis fier, et c'est à moi à qui on vient conter tout ça. Je fais jabot, comme tu penses [1]. »

Aurélien avait admiré cette nature simple, droite et délicate, nous l'avons déjà dit, mais il ne cessait de le répéter : « que je m'étais abusé sur lui, que je le connaissais peu [2] ! » Dans la lettre citée plus haut, il revient à plusieurs reprises sur ce sujet.

Zoé Leroy, la confidente d'Aurore, d'Aurélien, de Casimir, admirait la générosité de celui-ci : « Quel excellent homme ! quelle tendre affection il a pour vous et votre fils ! vous êtes heureuse, ma chère Aurore, que votre sort soit uni à celui d'un être aussi estimable [3] ! »

Quant à Aurore, nous ne pouvons plus être dupe de ses sentiments pour son mari. Cette lettre douloureuse qui semblait, prise isolément, exprimer le repentir, n'était qu'une formalité. Avec la connaissance du *Journal intime*, on ne pourra plus s'appuyer sur ces aveux, pour prouver « la noble franchise, la droiture de caractère, l'honnêteté innée et la sincérité de George Sand [4]. » A vingt et un ans, elle est déjà passé maître dans l'art d'exprimer magnifiquement des sentiments qu'elle n'éprouve pas. Quand on a sous les yeux les deux manuscrits, *sa Confession* à son mari et son *Journal intime*, ce qu'il y a de frappant, c'est la vie double qu'elle sait mener avec un art consommé : son cœur

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 25 déc. 1825 ; fol. 227.
2. *Jour. et Corr.*, 10 nov. 1825, fol. 23 vers.
3. *Id.*, 27 déc. 1825, fol. 84.
4. Voici comment W. Karénine commente la *Confession* d'Aurore à son mari, après avoir eu entre les mains la *Confession* et le *Journal intime* ; Aurore « avoue avec candeur et simplicité son amour pour Aurélien, disant la lutte qui s'était produite dans son cœur, la victoire qu'elle avait remportée sur sa passion ; elle rappelle ensuite à Casimir la scène des adieux que le mari avait surprise à Bordeaux, lors de leur retour et avant son départ pour Nohant, scène qui devait le rassurer complètement sur les résolutions prises par Aurore et Aurélien quant à l'avenir, et finit par demander à son mari, comme à son meilleur ami, aide et secours » (W. Kar., I, 265). — M. J. Ageorges parle aussi de « M. Aurélien de Sèze, le jeune magistrat de Bordeaux qui illustra si chastement une page de la vie de notre grand écrivain ». (*L'enclos de George Sand*, 104).

est à Aurélien, et, dans l'expression de ses sentiments de repentir et d'amour, on croirait qu'il est tout entier à Casimir.

Ouvrons maintenant *Lélia*, cette autobiographie, le livre au moyen duquel nous allons « jusqu'au fond de l'âme » d'Aurore, comme elle le disait à Rollinat[1], nous y trouverons des traces de son amour platonique pour Aurélien ; c'est là, peut-être, qu'il est exprimé dans toute sa violence et sa vérité.

« Depuis que je suis rentrée dans la société, dit Lélia, mon existence est plus misérable qu'auparavant. D'abord il me sembla... qu'il était temps encore de partager la vie avec un être semblable à moi. J'oubliais, hélas ! que j'étais une exception maudite et que cet être n'existait pas. Éclairée sur les résultats inaccessibles pour moi de l'amour naturel et complet, j'espérai me sauver en ne subissant que la moitié de sa puissance, en réalisant les chimères du platonisme ; mais sachant bien que je trouverais difficilement une âme formée pour la même destinée que moi, je m'entourai de subtilités et de ruses dont aucun regard humain n'a jamais su pénétrer le mystère[2]. »

Nous allons voir comment George Sand comprenait l'amour platonique, ce qu'il allait devenir en passant par son imagination.

« Je m'isolai dans ma jouissance égoïste et secrète ; je refusai de faire participer l'objet de mon étrange amour aux délicatesses et aux plaisirs de ma pensée. Il ignora de quelle affection je l'aimais. Il se crut mon ami et rien de plus. Il se consola du chagrin de n'être que cela, en me croyant incapable de passion pour aucun homme. Mais moi, avare de mon bonheur, je me promis de le savourer avec délices, de n'avoir que Dieu pour confident, de me livrer à toutes les violences de la passion intérieure, tandis que j'en conserverais soigneusement la flamme, à couvert sous les dehors innocents d'une paisible et sainte amitié. »

Voilà bien l'imagination fougueuse d'Aurore qui se repaît de tous les plaisirs que ses sens ne lui ont pas permis de goûter. Elle continue :

« Lorsqu'il était paisiblement assis à mes côtés, tenant ma main entre les siennes, et me parlant du ciel et des anges, je

1. *Corr.*, I, 26 mai 1833.
2. *Lélia*, édit. 1833, IIIe partie, 77 et suiv.

promenais sur son front pur et sur sa poitrine calme un long et pénétrant regard. Je me disais qu'en laissant jaillir de mon œil une étincelle, en imprimant à mes doigts enlacés une passion plus vive, je pouvais à l'instant même embraser son cerveau et faire battre son cœur. Il m'était doux de sentir cette féminine tentation et d'y résister. J'aimais la souffrance voluptueuse qui résultait pour moi de cette lutte secrète. Elle me rajeunissait ; elle m'assimilait aux êtres affectés de passions entières et de désirs réalisables.

« Quelquefois, près de laisser échapper mon secret, je sentais la chaleur me monter au visage et j'appuyais ma tête sur son épaule pour me reposer de ces agitations cachées mais violentes. Alors, troublé lui-même de me voir ainsi, il s'échappait de mes bras avec épouvante... »

Avec quelle habileté Lélia ne savait-elle pas ramener à elle celui qui s'éloignait, craignant de succomber :

« Quand je le voyais près d'atteindre la vérité, je me renfermais dans un système d'indifférence et de légèreté qui réveillait tous ses doutes. J'enchaînais l'élan quelquefois involontaire et fougueux de ses sens par une ironie glaciale. Puis, je reprenais le voile de l'amitié pour le consoler de mes dédains. Je l'enivrais malignement de caresses douces et chastes. Je jouais avec lui comme un vautour avec sa proie. » Lélia le rendait tantôt heureux avec quelques caresses, tantôt malheureux par sa froideur. Elle le tenait en tout sous sa domination complète.

« Il douta et espéra longtemps parce qu'il désirait vivement. Quand il fut convaincu de mon invulnérabilité, il se refroidit : il m'aima comme je feignais de vouloir être aimée, mais comme, en effet, je ne voulais pas l'être. Alors la douleur et la colère s'éveillèrent en moi. La jalousie enfonça ses ongles de fer dans mon cerveau. Je fus jalouse de mon ami [1]. »

Dans ces aveux, on aperçoit toutes les finesses et les ruses de la femme cherchant à tromper sur ses véritables sentiments, capable de les dissimuler à son gré, jouant avec l'homme, le torturant ou le réjouissant d'une parole, d'un regard. Voilà bien George Sand, car Lélia, c'est elle, ne l'oublions pas : « Tu iras, au moyen de ce livre, jusqu'au fond de mon âme ! »

1. On verra plus loin, ch. V, la déception d'Aurélien quand il apprit que Mme Dudevant attendait un enfant.

Oui, dès 1825, peut-être même avant 1825, Dudevant avait perdu le cœur de sa femme, et la lettre qui contenait ses aveux touchants ne devait rien changer à ses sentiments réels et intimes. Elle subit son mari, mais elle aime Aurélien [1]. « Il vaudrait mieux perdre le corps et garder l'âme tout entière », disait-elle plus tard à Grzymala : c'est Aurélien qui a son âme tout entière. Il ne s'en doute point. Avec lui, elle se livre à la débauche du désir et de l'imagination. Elle croit que ce bonheur, qu'elle ne rencontre pas avec son mari, Aurélien peut le lui procurer. Il possède le pouvoir de la rendre heureuse à son insu.

En donnant son cœur à Aurélien, Aurore avait découvert le moyen de satisfaire aux convenances du monde et aux besoins de son imagination brûlante. *Aurore*, *Aurélien*, *Casimir* vont devenir inséparables pendant plusieurs années. Aurélien restera à Bordeaux, mais il sera dans la pensée de son amie à toute heure. L'adultère moral est consommé. C'est à cette condition qu'elle pourra reprendre la vie en commun avec son mari.

Le cœur tout brûlant de ce nouvel amour, Aurore Dudevant sembla réconciliée avec la vie. La société de ses beaux-parents à Guillery était nombreuse. Des réunions continuelles, des chasses, des promenades rendirent ce séjour dans le Midi très mouvementé.

Chaque semaine, la Marquise de Lusignan recevait à Xaintrailles. A Buzet, la famille de Beaumont réunissait de nombreux amis, on y jouait des charades. Auguste Berretti [2] de Laugareil, les Grammont, les Tranquelléon étaient les habitués de Guillery. De Nérac, venaient chez le baron Dudevant, Lespinasse, d'Ast, et bien d'autres que George Sand ne nomme pas [3], tels que Selsis et Pérez. « Le bon petit médecin Lardaude, » dont Mme Dudevant a gardé un excellent souvenir, faisait partie de ce groupe

1. George Sand, dans son roman *Valvèdre*, a peint une situation semblable. L'excellent et sympathique Valvèdre a épousé Alida, une jeune femme charmante, qu'il adore. Celle-ci, peu de temps après son mariage, éprouve de l'ennui, se trouve malheureuse; elle s'éprend d'un jeune homme, et pendant quelque temps ils vivent à trois. Les apparences sont sauvegardées, mais c'est Valigny qui possède son cœur.

2. A la place de Berretti, on a écrit Berthet. Cf. *H. Vie*, IV, 37.

3. Pour ces détails, cf. *H. Vie*, IV, 37.

de gens bienveillants et aimables. Aurore était entourée, admirée. Il n'y avait pas jusqu'au vieux curé de Pompicy, l'abbé Candelotte, qui ne fît des vers en son honneur. La jeune femme les avait récités tout haut à tous les arrivants, devant le curé. Éclats de rire des auditeurs. Elle avait ri aussi [1]. M. Berretti, voisin le plus proche du baron Dudevant, à Laugareil, a souvent raconté à M. Jules Nimes [2] l'anecdote suivante :

« Un jour, chassant à courre avec le baron et la baronne Dudevant et quelques amis, ils furent surpris, sur les Landes de Durance, par un violent orage et une pluie battante qui les trempa jusqu'aux os. Éloignés de Guillery, ils durent se réfugier dans une pauvre chaumière dans laquelle ils s'arrangèrent en cercle autour du feu ; dans la chambre, servant à la fois de chambre et de cuisine, se trouvait un berceau avec un nouveau-né. Mme Dudevant cessa aussitôt de prendre part à la conversation et parut s'absorber dans une méditation profonde en considérant le berceau et la misérable chambre qui l'abritait ; puis imposant silence à ses compagnons et le leur montrant du doigt : « Voilà, dit-elle, une créature qui n'a pas demandé la vie ; le hasard fait naître cet enfant dans une misérable chaumière, quelle sera sa destinée ? Il vivra de privations, de pain noir, travaillant du matin au soir, sans horizon pour sa pensée, sans culture intellectuelle, sans idéal... S'il fût né dans un château, que de soins, que de caresses, quel luxe, quel riant avenir ! Enfance heureuse et choyée, instruction, éducation et maîtres choisis, développement de toutes les facultés. Ici, bête de somme, là-bas penseur, homme de loisir, avec toutes les satisfactions matérielles, intellectuelles et morales. Le contraire n'est-il pas excessif, l'inégalité des conditions choquante, si rien ne vient la diminuer. La société n'a-t-elle aucun devoir à remplir envers le malheureux qui naît aussi dans la misère et y semble condamné à perpétuité ? Là-dessus les réflexions philosophiques, politiques et sociales les plus profondes, les plus saisissantes. Elle les tint plus d'une heure sous le charme de sa parole, de ses aperçus véritablement extraordinaires, qui étaient

1. Cf. *Jour. int.*, fol. 16 vers.

2. Cette anecdote est tirée des notes manuscrites de M. Jules Nimes, propriétaire actuel de Guillery, qui a eu l'amabilité de me les communiquer.

Château de Guillery (Lot-et-Garonne). — Habitation de C. Dudevant.
Actuellement propriété de M. J. Nîmes.

comme une prescience et une peinture du mouvement social actuel. Ce fut pour tous une véritable révélation qui les impressionna vivement et en laissa plus d'un, songeur et perplexe. »

D'après M. Berretti, George Sand, raconte encore M. J. Nimes, avait des boutades inattendues. Un jour à table, après une plaisanterie un peu lourde de son mari, elle se pencha vers lui et lui dit à mi-voix, mais de façon à être entendue : « Mon pauvre Casimir, que tu es bête, mais tout de même je t'aime bien comme cela. »

De l'époque où Aurore Dupin fit un séjour à Guillery, date un document intéressant qui nous met au courant des sentiments religieux de la jeune femme. Il nous permet de croire qu'en 1825, elle pratiquait encore sa religion dans les points essentiels.

M. et Mme Dumont (de Pont-de-Bordes), des voisins, avaient abandonné la religion catholique pour passer au protestantisme. Cet événement avait fait grand bruit dans le pays. Zoé Leroy avait demandé à son amie des détails sur cette conversion inattendue. Après avoir discuté longuement sur ce sujet, Aurore termine sa lettre par une profession de foi : « Je crois à l'Église romaine, dit-elle, dans laquelle j'ai été élevée. J'y crois dans tous ses points. Je suis toutes ses règles. Je ne me sens pas assez d'esprit pour la discuter. Je ne l'attaque jamais, je ne la défends jamais quelque entraînée que je puisse être par l'exemple de ceux qui s'en moquent avec esprit, quelque indignée que je sois contre ceux qui l'outragent avec impiété[1]. »

Aurore avoue qu'elle n'a jamais examiné de près sa religion et qu'elle n'a pas l'intention de le faire. « Qu'importe que quelques cérémonies soient inutiles, si elles ne sont point blâmables ? Si le fond de la morale est celle de Jésus-Christ, c'est-à-dire sublime et toute divine[2] ? »

Ensuite elle se demande ce qu'elle ferait si, convaincue que la morale de la religion catholique « est altérée », elle la voyait suivie « plus à la lettre » par les protestants. Sa réponse est qu'elle n'hésiterait pas alors à quitter la religion catholique : « Je regarderais comme une lâche faiblesse de céder aux préjugés de

1. *Jour. et Corr.*, 21 déc. 1825, fol. 45.
2. *Id.*, ibid.

ceux qui m'environnent..... Si j'entendais la voix de ma conscience me dire de changer de dogme, je le ferais demain [1]. »

Mais tout ceci est une supposition car « elle ne voit rien que de bon, que de louable dans... (les) usages catholiques ». L'instruction religieuse, « douce et simple », qu'elle a reçue dans son couvent, lui inspire toujours de la reconnaissance : « J'aime ma religion autant que j'y crois. Jamais je ne m'exposerai à être entraînée par l'éloquence d'un protestant parce que je ne discuterai point avec lui et que je lui dirai : Je crois votre religion bonne et la mienne aussi [2]. »

Ce raisonnement prouve combien, en définitive, Mme Dudevant était peu attachée à l'Église catholique. Sa foi reposait sur le libre examen, sur son estimation personnelle. Malgré ses protestations de foi et de fidélité, ses convictions, comme elle l'a dit dans l'*Hist. de ma Vie*, n'étaient guère profondes, déjà elles étaient fortement ébranlées et il fallait bien peu de chose pour les anéantir [3].

En janvier, Aurore est malade à Guillery ; les émotions des derniers mois ont profondément remué la jeune femme. Elle écrit à Zoé Leroy qu'on l'a mise à la diète. On lui a ôté des flots de sang. Elle est encore pour huit jours au lit [4]. Le petit Maurice, lui aussi, donnait parfois des inquiétudes à sa mère. A ce sujet, la vigilance d'Aurore n'était jamais en défaut : c'était une mère tendre et attentive ; elle veillait avec un soin minutieux sur la santé de l'enfant.

Quand les chasses furent terminées, M. et Mme Dudevant allèrent achever l'hiver à Bordeaux, au milieu des amis de Cauterets. Aurélien de Sèze, surtout, y attirait Aurore. On fit faire à

1. *Jour. et Corr.*, 21 déc. 1825, fol. 45.
2. *Id.*, ibid.
3. Le 27 mars 1833, dans *Sketches and Hints*, nous trouvons la réflexion suivante : « La confession catholique est un sublime recours de l'âme à Dieu, une sainte et profonde consolation accordée à celui que le remords ou la terreur dévore. C'est une auguste et solennelle cérémonie que cette secrète réconciliation du coupable avec le Très-Saint. Heureux ceux qui croient au pouvoir du prêtre et qui après avoir pu mettre sur leurs lèvres l'amertume gisante au fond de leur cœur se retirent bénis et consolés, emportant désormais leur blessure cicatrisée par la main du Seigneur. » (*Collection Spoelberch*, E 342, fol. 5. Ce manuscrit est une copie de la main du vicomte de Lovenjoul.)
4. *Jour. et Corr.*, 15 janv. 1826, fol. 46.

celle-ci la connaissance de tous les oncles, tantes et cousins de Casimir, « gens très honorables » qui lui témoignèrent de l'amitié [1]. Au milieu de ces fêtes et de ces réunions, la nouvelle de la mort, presque subite, du colonel ramena en toute hâte le jeune ménage à Guillery. Aurore nous a raconté le chagrin que lui a causé la perte de son sympathique beau-père. Elle pleura tout un jour auprès de sa belle-mère, tellement qu' « elle ne songea pas à s'étonner des yeux secs de celle-ci et de son air tranquille [2] ». Le fait est que, malgré cette indifférence apparente, la douleur de la Baronne était profonde, mais, ce que George Sand ne nous dit pas, c'est que le lendemain du jour où elle avait tant pleuré, elle remplit la maison « d'une musique ébouriffante ». Cette circonstance est encore vivante, par tradition, dans la mémoire de tous les habitants du pays. La baronne fut vivement choquée de la légèreté de sa belle-fille.

A l'annonce de la mort d'un parent ou d'un ami, George Sand pleurait à chaudes larmes, mais elle oubliait si vite et si bien : « Elle a des éclairs de sensibilité, disait Delacroix, et oublie vite. Elle a pleuré son vieil ami Pierret et n'y a plus pensé [3]. »

Ce besoin d'émotions variées et subites, cette mobilité dans ses impressions a toujours été un des traits distinctifs de sa nature. C'est grâce à cette spontanéité et à cette insouciance, que George Sand a pu porter le poids énorme de ses travaux, de ses émotions, de ses déceptions, de ses égarements. Aurore regretta son beau-père : elle était sincère quand elle le dit.

« Mon beau-père était enjoué et bienveillant ; colère, mais tendre, sensible et juste. J'aurais volontiers passé ma vie auprès de cet aimable vieillard. » Puis elle ajoute avec sa bonhomie habituelle : « Je suis certaine que nul orage domestique n'eût approché de nous [4]. » A chaque instant, on surprend chez George Sand de ces réflexions naïves et enfantines. Elle en a semé partout, cette illustre bonne femme !

1. *H. Vie*, IV, 37.
2. *Id.*, 38.
3. *Journal de Delacroix*, I, 340, 1849.
4. *H. Vie*, IV, 29.

CHAPITRE V

LA BARONNE DUDEVANT EN BERRY

1826-1831

Au printemps de 1826, le baron et la baronne Dudevant étaient de retour à Nohant. A part quelques voyages de peu de durée, Aurore y restera jusqu'au commencement de 1831. Nous allons retrouver l'influence très réelle du Berry sur la châtelaine.

Casimir avait désiré que sa femme prît en main l'administration de la maison. Pour « complaire à son mari, et être la femme de ménage qu'il souhaitait [1] », Aurore avait accepté cette charge. Sa gestion dura environ un an. Nous ne savons exactement à quel moment il convient de la faire remonter. Toujours est-il, que la jeune femme ne sut pas se tirer d'affaire. « On m'avait prescrit de ne pas dépasser dix mille francs : j'en dépensai quatorze, de quoi j'étais penaude : comme un enfant pris en faute. J'offris ma démission, et on l'accepta [2]. »

Aurore, en voyant le déficit, « renonça ...à une pension de 1.500 fr., qui lui était assurée par contrat pour ses dépenses personnelles [3]. » Les revenus étaient modestes, les charges lourdes, il fallait arriver à établir le budget, à réduire les dépenses en attendant que la fortune arrive. Casimir « a de l'ordre, il est plutôt économe que prodigue [4] », il s'occupera d'agriculture, et fera son possible pour faire rendre davantage à la propriété.

Dès 1823, M. Dudevant avait commencé à créer le domaine de

1. *H. Vie*, IV, 61.
2. *Id.*, 62.
3. *Id.*, ibid. On a vu plus haut que cette pension était de 3.000 fr.
4. *Corr.*, I, 31 mai 1831. Cf. aussi *Conf.*, fol. 32.

Côte Noire, situé en grande partie dans la commune de Montgivray [1].

Pendant que son mari s'occupe d'améliorer et d'agrandir les propriétés de Nohant, George Sand reprend contact avec les paysans. Elle retrouve ses vieux amis paysans : le père Bonnin, les Meillant, les Croux, les Biaud ; elle visite ses pauvres, qu'elle recommandait avec sollicitude à Casimir, chaque fois qu'il venait en Berry : Marie Guillard, la Chérami, la Bline, Catherine, etc [2]... » Leur vie l'intéresse et leur misère aussi. Elle cherche à leur faire du bien, à les secourir quand ils sont malades. Pour avoir des remèdes sous la main, elle les prépare elle-même, avec les indications du Dr Delaveau :

« Veuillez me rappeler au bon Larnaude, écrit-elle à la baronne Dudevant, j'ose presque me regarder comme un de ses confrères. Je me suis lancée dans la médecine, ou, pour parler plus humblement, dans l'apothicairerie.

« M. Delaveau, qu'il connaît bien, est mon professeur. C'est lui qui ordonne et consulte, c'est moi qui prépare les drogues, qui pose les sangsues, etc. Nous avons déjà opéré des cures fort heureuses [3]. »

Le métier lui plaît « bien qu'il ait ses désagréments ». Deschartres l'avait habituée de bonne heure « à retenir ses larmes et à surmonter ses défaillances [4]. » Elle était ainsi devenue « très adroite, très prompte, et sachant vaincre la douleur et le dégoût quand il le fallait [5]. » Son tempérament sain résiste à la contagion : « Elle peut soigner de pauvres galeux sans attraper un bouton ».

Mme Dudevant passait beaucoup de temps à faire des sirops, des confitures pour ses pauvres. Elle se servait aussi, sans doute, pour

1. « Ce même domaine, qui avait été créé par M. Dudevant tant au moyen des constructions qu'il avait fait élever, qu'en conséquence des acquisitions qu'il avait faites, suivant les divers contrats qui seront ci-après relatés, dépendait de la société d'acquêts stipulée entre les époux Dudevant, aux termes du contrat qui a réglé les clauses et conditions civiles de leur union passé devant MMes Tourin et Lambert, notaires à Paris. » (Bureau des Hypothèques de La Châtre, vol. 99, no 57.)

2. *Corr.*, *de M. et Mme C. Dud.*, 11 novembre 1825, fo 28.

3. *Corr.* I, 30 avril 1826.

4. *H. Vie*, III, 331.

5. *Id.*, ibid.

guérir ses malades, des plantes médicinales dont on fait un grand usage dans la Vallée Noire [1]. Elle visite ses pauvres à pied, vêtue d'un pantalon, sur lequel retombe une longue blouse serrée à la taille par une ceinture, ou bien elle parcourt la campagne montée sur sa fidèle Colette.

Vers qui se dirige sa pensée dans ces traînes silencieuses, à qui vont les élans de son cœur ? nous le savons. Aurélien est de moitié dans toute sa vie. Cette affection mystérieuse, dont nous avons surpris le secret dans le *Journal intime* et dans *Lélia*, reprend, dans l'*Histoire de ma vie*, toute son élévation et toute sa grandeur :

« Un être absent avec lequel je m'entretenais sans cesse, à qui je rapportais toutes mes réflexions, toutes mes rêveries, toutes mes humbles vertus, tout mon platonique enthousiasme, un être excellent en réalité, mais que je parais de toutes les perfections que ne comporte pas l'humaine nature, un homme, enfin, qui m'apparaissait quelques jours, quelques heures parfois, dans le courant d'une année, et qui, romanesque auprès de moi, autant que moi-même, n'avait mis aucun effroi dans ma religion, aucun trouble dans ma conscience, ce fut là le soutien et la consolation de mon exil dans le monde de la réalité [2]. »

Aux joies intimes qu'Aurore Dupin goûtait avec le compagnon de ses pensées, le cher Berry qu'elle affectionne, lui offrait des distractions, des plaisirs rustiques. Les bruits de la nature sont pour elle de douces mélodies. Elle prête l'oreille au vent qui mugit dans les arbres, au ruisseau qui murmure sous le feuillage, tout pour elle se transforme en poésie, même le cri des grenouilles :

« Quand je m'assieds le soir au clair de lune, j'écoute les petites grenouilles qui n'ont qu'une note dans la voix, mais qui

1. Sous ce titre, *Plantes médicinales de la Vallée Noire*, M. Bichat-Potin, curé de Verneuil, pendant la Révolution, avait composé un herbier manuscrit (qui appartient à M. l'abbé Jacob, curé de Saint-Chartier). Ce prêtre assermenté n'était pas rentré dans le clergé, après le concordat ; il continua à faire de la médecine dans son village. Tous les gens du pays qui guérissent au moyen des herbes font leurs ordonnances d'après ces données. Mme Dudevant pouvait être en rapports avec ce vieux prêtre qui vivait dans le pays. Je n'ai trouvé cependant aucune trace de ses relations avec lui dans l'*Hist. Vie*.

2. *H. Vie*, IV, 52.

ont chacune un ton différent, et qui se rassemblent la nuit au coin d'un pré, pour chanter un air à la lune entre elles toutes. Je resterais là, je crois, autant qu'elles. Je m'amuse à noter leur musique et à imaginer quelques paroles, dans notre langue, qui puissent rendre ce qu'elles disent, car certainement elles disent quelque chose ; et peut-être que si on pouvait le traduire, il n'y aurait pas d'ode, ni de cantique qui en approchât [1]. »

Le ménage Dudevant n'était pas seul à Nohant.

Aurore, élevée avec son demi-frère Chatiron, avait toujours pour lui une affection très vive ; dès son retour en Berry, elle l'invita à revenir sous son toit.

« Il s'était marié peu de temps après elle, avec Mlle Emilie de Villeneuve, une personne excellente et riche relativement, qui possédait une maison à Paris, et devait hériter bientôt d'une terre voisine de la sienne [2]. »

Ce frère, qui avait contracté le malheureux défaut de se livrer à la boisson, était, au dire d'Aurore, « un des meilleurs cœurs et un des plus aimables caractères qu'elle ait jamais rencontrés [3]. »

Il avait beaucoup, dira-t-elle encore, « de l'esprit et de l'âme de mon père... Il avait beaucoup de son air et de sa tournure [4]. »

Hippolyte, à la veille d'être nommé officier, n'avait pas voulu prendre un nouvel engagement. Il renonça à la carrière militaire. Pendant qu'il cherchait à se faire une autre situation, il s'installa chez sa sœur, avec sa femme et sa petite fille.

Définitivement fixée en Berry, Mme Dudevant sentit le besoin de reprendre les relations d'autrefois et de les étendre. « Elle retrouva ses compagnons d'enfance, qui, en général, ne plurent pas à M. Dudevant [5]. » M. Duteil, dont je parlerai plus loin, était cependant entré, dès le début, dans l'intimité de Casimir.

A cette époque, une grande immoralité régnait dans la société de La Châtre et des environs. Laisnel de la Salle, dans ses notes manuscrites, parle du relâchement des mœurs dans la bourgeoisie [6]. Les hommes n'ayant rien à faire, passaient leurs soirées et

1. *Jour. et Corr.*, 26 juin 1826, folio 53. Lett. à Zoé Leroy.
2. *H. Vie*, IV, 7. — Il s'agit ici du château de Montgivray.
3. *Id.*, ibid,.
4. *Id.*, ibid..
5. *Id.*, 42.
6. Laisnel de la Salle, pris de dégoût pour l'oisiveté malsaine dans laquelle

souvent leurs nuits à l'auberge, s'enivraient, se livraient à la débauche sous toutes ses formes. Les femmes, et des meilleures, étaient d'une légèreté inouïe. Il y avait bien peu de parfaits ménages.

Aurore, « ne voulant pas imposer ses amis, accepta tous ceux de son mari, qui lui furent sympathiques. » Elle attira à Nohant les Duplessis et leurs enfants, Mme de Saint-Aignan et ses filles, les Mulus, etc...

Qu'est-ce qui déplut à M. Dudevant dans les anciennes relations de sa femme ? Nous l'ignorons. Etait-ce la légèreté des mœurs ? N'était-ce pas, surtout, la crainte de trouver dans ces jeunes gens des adorateurs d'Aurore ? Il est permis de le croire.

Bien que tenus à l'écart, dans une certaine mesure, les anciens amis d'Aurore reprirent peu à peu leur place autour d'elle. Dès 1827, ils étaient tous les bienvenus à Nohant.

Cette année-là, 1827, fut très mouvementée en Berry. Les élections soulevèrent les passions politiques. Les libéraux et les bonapartistes s'étaient unis pour lutter contre les royalistes. Duris-Dufresne, beau-frère du général Bertrand, républicain convaincu, était le candidat d'Auguste de Villeneuve, de Casimir Dudevant et de tout le groupe des amis de sa femme. Tous étaient décidés à favoriser le succès de cet homme plein de loyauté et d'honorabilité, qui répondait à leur idéal politique. Casimir était continuellement à La Châtre, présidait des réunions [1], faisait du zèle pour assurer l'élection de leur ami. Il désira même s'installer pour quelques mois dans la petite ville, et y loua une maison. C'est là que le baron et la baronne Dudevant donnèrent des bals et des soirées. Une gaieté folle semble présider à ces réunions. Aurore s'occupe de ses toilettes, écrit à sa mère pour avoir des robes, des chapeaux, des quadrilles. Elle s'informe de la mode, paraît sortir de ses habitudes de simplicité. D'après ses lettres pleines d'entrain, on pourrait croire que nulle souffrance intime, nul souci de l'avenir n'a encore angoissé son âme.

Cependant, en mars, après un court séjour à Paris, elle écrit une lettre désolée à son amie Zoé Leroy, lui parle « des songes

vivaient ses compatriotes, s'était retiré à Cosnay, dans sa gentilhommière, occupé à recueillir les intéressantes coutumes de son pays.

1. Cf. *H. Vie*, IV, 44-45.

de bonheur qui agitent notre courte et folle jeunesse [1] », et pousse ce cri déchirant : « Quand la main du temps aura-t-elle glacé mon cœur ? J'appelle ce moment de tous mes vœux, sûre que toute affection est une source de déboires et d'amertumes [2]. »

Aurore craint d'épancher son cœur dans celui de Zoé : « Il est des choses que je n'ose plus confier au papier [3] », dit-elle.

Malgré ses douloureuses réflexions, la jeune femme, n'ayant que vingt-trois ans, s'amuse, rit de bon cœur, fait des farces, s'étourdit : son insouciance la sauve du désespoir.

Suivant W. Karénine, M. et Mme Dudevant auraient passé à La Châtre trois hivers, 1826-1827, 1827-1828, 1828-1829. Ni la *Correspondance* éditée, ni l'*Histoire de ma vie* ne renseignent exactement à ce sujet. La chanson humoristique intitulée *La soirée administrative* envoyée à Caron, le 20 janvier 1829, d'après la *Correspondance*, doit remonter à 1827 [4].

Dans ses invitations la baronne Dudevant n'avait pas voulu établir de distinction entre la première, la deuxième, la troisième société de La Châtre. Elle les avait étendues à toutes. Malgré la divergence d'opinion avec la sous-préfecture, Aurore était en excellents termes avec M. et Mme de Périgny. Quand ceux-ci ouvrirent leurs salons, ils adoptèrent la liste de Mme Dudevant. Ce fut une révolution dans la petite ville. On se moqua de Mme de Périgny qui avait invité le maître de musique et sa femme. Quelques invités prétendirent que ces amabilités avaient pour motif une économie de cinq francs par soirée. Ayant entendu ces propos désobligeants, Aurore et son ami Duteil s'étaient mis au piano ; ils avaient fait danser toute la soirée afin de pouvoir se maltraiter eux-mêmes dans cette chanson qu'ils composèrent ensemble :

Habitants de La Châtre, Nobles, bourgeois, vilains, D'un petit gentillâtre, Apprenez les dédains. Ce jeune homme, égaré par la philosophie, Oubliant dans sa déraison Les usages et le bon ton, Vexe la bourgeoisie.

1. *Jour.* et *Corr.*, 3 mars 1827, fol. 61.
2. Même lett.
3. Même lett.
4. Je rappelle que W. Kar. a signalé les nombreuses erreurs qui se sont introduites dans les dates de la *Correspondance* éditée.

Voyant que, dans la ville, Plus d'un original Tranche de l'homme habile Et se dit libéral. A nos tendres moitiés, qui frondent la noblesse, Il crut plaire en donnant un bal, Où chacun put d'un pas égal Aller comme à la messe.

Un écorcheur d'oreilles, Ci-devant procureur, Croit faire des merveilles Avec madame *Orreur*. Sur son piano discord quand l'une nous assomme, L'autre nous fait grincer des dents. Le tout pour épargner cinq francs Au ménage économe.

Juges et militaires, Médecins, avocats, Chirurgiens et notaires, Chacun prend ses ébats. On entendit pourtant plus d'une grande dame, Pinçant la lèvre et clignant de l'œil, Murmurer dans son noble orgueil : « Voyez ! quel amalgame ! »

Guidant la contredanse, Périgny, tout en eau, Croyait par sa prudence nous dorer le gâteau. L'avant-deux n'était pas la chose délicate : Mais, quand on fut au moulinet, C'est en vain que le Sous-préfet Cria : « donnez la patte !... »

Quand finit ce supplice, Chaque dame aussitôt Demanda sa pelisse, Sa bonne et son fallot. Et toutes, en sortant, se disaient dans la rue, En retroussant leur falbala : « Jamais on ne me reprendra En pareille cohue. »

La semaine suivante, Le punch est préparé, La maîtresse est brillante, Le salon est ciré. Vint trois invités de chétive encolure. Dans la ville on disait : « Bravo ! On donne un bal incognito A la Sous-Préfecture [1] ! »

Ces trois invités étaient le baron, la baronne Dudevant et le maître de musique : tous les autres avaient décliné l'honneur de se trouver en si mauvaise compagnie.

Cette lutte politique, ces séjours à La Châtre, eurent pour effet de rapprocher davantage Aurore de ses anciens amis. M. Dudevant semblait réconcilié avec eux. Les réunions se succédaient ; Aurore et son mari y prenaient part : « Nous avons des bals charmants et nous passons des deux et trois nuits

1. *Corr.*, I, 59.

par semaine à danser. Ce n'est pas ce qui me repose, ni même ce qui m'amuse le mieux ; mais il y a des obligations dans la vie qu'il faut prendre comme elles viennent. Dernièrement, nous sommes sortis d'un bal chez Mme Duvernet, à neuf heures du matin[1]. »

Le « blond Charles » était là, le « jeune homme aux rêveries mélancoliques, au caractère sombre comme un jour d'orage, l'infortuné misanthrope, qui fuyait la frivole gaieté d'une jeunesse insensée, pour se livrer aux noires méditations d'un cerveau ascétique[2]. »

Aurore retrouvait avec joie cet ami fidèle, qui, dans la suite, devait être pour elle un soutien. Ils firent, cette année-là, ensemble, des promenades dans la Vallée Noire et aux environs.

Ce n'est pas Henri de Latouche qui a découvert la Creuse à George Sand, mais Charles Duvernet. Il avait décidé son amie à visiter ce pays, dès 1827. Le Pin, Gargilesse, Chateaubrun reçurent alors la visite de la châtelaine de Nohant, accompagnée de Casimir et de plusieurs amis.

Alphonse Fleury, l'ami d'enfance, faisait partie aussi de ces réunions. Sa haute taille, sa moustache blonde, ses yeux bleus, son caractère chevaleresque, lui avaient valu, de la part de George Sand, le surnom de « Gaulois ».

« Gigantesque Fleury, homme aux pattes immenses, à la barbe effrayante, au regard terrible ; homme des premiers siècles, des siècles de fer ; homme au cœur de pierre, homme fossile, homme primitif, homme normal, homme antérieur à la civilisation, antérieur au déluge[3] ! »

Parmi les amis de sa femme, M. Dudevant, on l'a vu, avait de suite accepté le spirituel Duteil[4], le « cher Boutarin » d'Aurore. Il était avocat à La Châtre, plus tard il fut procureur général à Bourges. Tout marqué de petite vérole, il n'était point beau, mais par un privilège vraiment spécial, c'était un homme « heureux presque à toutes les heures du jour ».

1. *Corr.*, I, 25 fév. 1826 (lettre qui d'après W. Kar. est du 25 fév. 1827).
2. *Id.*, 1er décembre 1830. *Epître romantique à ses amis.*
3. *Id.*, 1er décembre 1830. *Epître romantique à ses amis.*
4. Jean Pourradier Duteil, avoué, père d'Alexis, faisait partie du collège électoral en 1809 pour l'arrondissement de La Châtre. (*Coll. des actes administ. Arch. dép. Indre*).

Au dire de ceux qui l'ont connu, « causeur étincelant de verve et d'esprit », il apportait la gaieté et l'entrain dans la société berrichonne. Ses chants mettaient en fuite la tristesse. « Quand il riait, il était gai jusque dans ses moëlles. »

« Crois-tu que je puisse vivre sans toi longtemps ? » lui écrivait George Sand. « Que veux-tu que je devienne quand j'ai le spleen ? Quand j'ai envie de rire à qui veux-tu que je dise des bêtises qui soient appréciées ?... »

« Vive la joie mon vieux ! Je suis et je serai toujours ton meilleur ami [1]. »

Quand il y avait une farce à faire, c'était à lui qu'on devait s'adresser. Voyez-vous la baronne Dudevant, un soir de carnaval, quitter Nohant vers dix heures. Son frère Hippolyte l'accompagne. Ils sont déguisés. Le baron est déjà couché. Ayant envie de rire et de s'amuser, sans faire de bruit, ils ont sauté par la fenêtre [2]. Les voilà sur le chemin de La Châtre. La nuit est glaciale, le clair de lune superbe. En passant devant l'hôtel Saint-Germain, ils entendent des vielles et des cornemuses. C'est le bal des ouvriers. Ils entrent, font sensation ; on les entoure, ils dansent la bourrée à merveille, on les admire ; personne ne les reconnaît. Ils sortent, ravis de cette première aventure, mais après...? Après, ils vont chanter une romance sous les fenêtres de Duteil. « Le cher Boutarin » reconnaît les voix de ses amis. Quelques secondes, et le voilà enveloppé dans une vieille robe de chambre avec un bonnet de nuit à rosette.

« Qu'est-ce que nous pourrions faire de gai? » dit Aurore. Et tous trois se mettent à parcourir les rues, arrêtent les passants, ameutent les chiens par leurs hurlements ; réveillent les bons bourgeois, leur demandent de leurs nouvelles ; guettent les couples amoureuxqui rasent les murs, interrompent leurs mystérieuses confidences. Fatigués de cette course folle à travers la ville, ils se sont enfin assis sur une borne pour philosopher. Le temps marche : il faut regagner Nohant, faire six kilomètres avant le jour. Duteil les accompagne. La nuit est merveilleuse. Les têteaux, éclairés par la lune, projettent leur ombre sur le sentier, on dirait parfois des figures grimaçantes ; « le courlis sanglote dans les roseaux

1. *Corr.*, I, 25 mai 1835.
2. Le récit qui suit est tiré de *Dernières Pages. Nuit d'hiver*, 21-34.

desséchés ». Le moment est propice pour conter des légendes. Enfin on se sépare. Les deux fugitifs arrivent à Nohant, ils gagnent leurs lits par la fenêtre : la farce est jouée.

La baronne Dudevant savait, quand elle le voulait, rendre sa vie absolument indépendante de celle de son mari. Cette promenade nocturne, qu'elle a racontée elle-même avec tant de charme, toute innocente qu'elle est, n'en est pas moins très suggestive. Elle nous montre à quel point Aurore était indépendante et prétendait jouir de sa liberté.

Il est de tradition dans le pays que ces promenades de nuit, soit à pied, soit à cheval, se renouvelaient fréquemment.

Un jour, Alexis Duteil devint amoureux d'Aurore ; mais ce fut sans succès. Réséda, comme on l'appelait, ne fut point agréé. Il fallut bien se résigner. Il avait épousé Mlle Duplomb, sœur d'un autre ami de George Sand, que nous trouverons plus loin. Veuf de bonne heure, il se remaria avec Mlle Agasta Molier, si « mignonne avec ses joues de rose du Bengale éclose sur la neige (avec) sa mine espiègle et nonchalante, son petit parler indigène si doux [1]. »

Boutarin et sa femme étaient les habitués de Nohant. Cet homme charmant avait un malheureux défaut, il buvait en compagnie d'Hippolyte Chatiron.

Plusieurs années s'étaient écoulées depuis la première entrevue d'Aurore et de Jules Néraud et jusqu'alors leurs relations avaient été peu suivies. Mais bientôt ils se lièrent d'une amitié à toute épreuve. Il y avait entre eux de secrètes affinités. En politique, ils avaient les mêmes aspirations. Tous deux étaient aussi disciples de Chateaubriand, de Jean-Jacques. Comme le *Malgache*, Aurore allait souvent rêver dans la campagne, cherchant, elle aussi, à pénétrer les mystères qu'elle avait sous les yeux.

C'étaient vraiment deux âmes sœurs, éprises de l'idéal champêtre. Le *Malgache* n'eut pas de peine à persuader Aurore qu'il fallait faire de la botanique. C'est encore sous l'influence de Rousseau que Jules Néraud et Aurore Dudevant se livrèrent à ces études. Ils se mirent donc à la recherche des merveilles qu'ils découvraient dans ces mille brins d'herbe si indifférents au vulgaire. « Cette conformité de sentiments devait créer entre eux une

1. *Lettres d'un Voy.*, 141.

amitié qui ne se démentit jamais et se manifesta dans toutes les circonstances de la vie [1]. »

La botanique aride de Deschartres fut oubliée. C'est avec enthousiasme qu'Aurore se livra à l'étude des plantes sous la direction du *Malgache*, si poétique, si clair, si pittoresque dans ses explications : « Il me parlait aussi des étoiles, des mers, du règne minéral... mais surtout des insectes pour lesquels il avait conçu dès lors une passion presque aussi vive que pour les plantes [2]. »

Aurore et son ami Jules se levaient de grand matin pour courir après les papillons « lorsque la rosée engourdit encore leurs ailes diaprées ». A midi, ils allaient « surprendre les scarabées d'émeraude et de saphir qui dorment dans le calice brûlant des roses [3]. » Quelles belles promenades ils faisaient à l'automne aux bords de l'Indre, dans les prés humides de la Vallée Noire, pour étudier les champignons, les mousses, les lichens !

« Je me souviens, dit Aurore, d'un automne qui fut tout consacré à l'étude des champignons et d'un autre automne qui ne suffit pas à l'étude des mousses et des lichens. Nous avions pour bagage une loupe, un livre, une boîte de fer-blanc destinée à recevoir et à conserver les plantes fraîches, et par-dessus tout cela, mon fils, un bel enfant de quatre ans, qui ne voulait pas se séparer de nous et qui a pris là et conservé la passion de l'histoire naturelle [4]. »

Quelques extraits, tirés de la préface de la *Botanique de ma fille* feront connaître à quel point Jules Néraud était passionné pour les sciences naturelles :

« J'avais à peine dix-huit ans, ma chère Angèle, que ton grand-père, après m'avoir donné sa bénédiction... m'embarqua pour les Indes ; ce fut à peu près tout ce que j'emportai de la maison paternelle, mais j'avais lu que l'Inde est le pays des émeraudes et que les émeraudes sont infiniment plus précieuses que l'or ; je croyais donc n'avoir qu'à me baisser pour en remplir

1. Notice inédite de M. Ernest Périgois sur son grand-père Jules Néraud, aimablement communiquée par lui.
2. *Lettres d'un Voy.*, 174. Cf. aussi *H. Vie*, IV, 68.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, A. Everard, 11 avril 1835, 175.

mes poches. Hélas ! lorsque j'arrivai, il se trouva qu'elles étaient toutes ramassées. Si la terre n'était pas semée de pierres précieuses, du moins elle était émaillée de fleurs charmantes ; d'abord je cueillis les plus belles sans y regarder de bien près, puis, la curiosité s'éveillant, je voulus les connaître toutes [1]. » Jules Néraud se mit avec ardeur à parcourir les bois, les montagnes. « Ces jours d'ampoules et de coups de soleil ont été les plus heureux de ma vie. Chaque soir je rapportais dans ma case une multitude de brimborions qui me comblaient de joie ; je passais une partie de la nuit à les décrire et le lendemain je repartais joyeux avec ma Jeannette (boîte de fer-blanc) sous le bras. A force de vivre avec les plantes, de les voir, de les comparer entre elles, je parvins à les ranger dans mon esprit, à peu près comme elles le sont dans ton herbier ; or c'est une grande peine que j'ai voulu t'épargner, ma chère Angèle, car tes petits pieds s'accommoderaient mal des rudes promenades des botanistes [2]. »

Le Malgache avait fait une abondante moisson. Cinq ans plus tard, il revenait en Europe après avoir donné ses précieux spécimens de la flore exotique [3].

Ce fut une vraie jouissance pour le *Malgache* d'enseigner la botanique à Aurore Dudevant. Aussi, s'éprit-il bien vite de cette docile amie qui suivait avec une si religieuse attention ses moindres enseignements. Mais elle « aimait un peu ailleurs » et ne s'en cachait pas.

La résignation, cependant, ne venait pas pour le *Malgache*. Il s'obstinait à envoyer « papillons..., bouquets..., poulets, dans lesquels il glissait [4] » furtivement quelques billets amoureux.

1. J. Néraud, *Botanique de ma fille*, 7 et suiv.
2. *Id.*, 8.
3. « Pendant son séjour sous les Tropiques, Jules Néraud avait réuni des collections de plantes très nombreuses qui formaient un précieux herbier. Il offrit généreusement toutes ses richesses au savant Gaudichaud qu'un voyage de circumnavigation avait amené dans les mêmes parages. Malheureusement la science n'en devait pas profiter. M. Gaudichaud fit naufrage aux îles Malouines et les collections que le savant botaniste berrichon avait mis cinq ans à recueillir sur tous les points de l'Ile Bourbon furent perdues. L'herbier comprenait plus de 800 espèces. » (Tous ces détails sont dus à M. Perigois.) Néraud avait enduré dans ce long voyage bien des privations et de rudes fatigues. Il était largement récompensé par ses découvertes. Le nom de *Neraudia melastomefolia* fut donné à une fougère inconnue jusqu'alors. (Cf. *Lett. d'un Voy.*, 172.)
4. *Lett. d'un Voy.*, 178.

Aurore, dans une de ses lettres à Casimir, lui racontait, en riant, les tentatives du *Malgache* : Jules « tout édenté qu'il est, s'est avisé de me faire la cour [1]... » Elle ne manquait pas, pour tranquilliser son mari, de faire connaître aussi sa réponse : « N'ayant pas un cœur susceptible d'amour (elle) n'en ressentait ni pour lui, ni pour personne [2]. » Néraud était malheureux, il ne trouvait pas dans son intérieur toutes les satisfactions qu'il désirait. Aurore, d'après la même lettre, lui avait conseillé de s'adresser à Mme O... « Essayez..., puisque vous dites que votre amour est platonique... » Mais Mme Néraud avait eu vent de ces trahisons. Elle écrivit à Mme Dudevant une lettre de sottises, dans laquelle elle lui « reprochait *son hypocrisie*, *sa coquetterie* et tout ce qui finit en *ie* [3] », disait Aurore à Casimir.

Le *Malgache* n'ayant pu fléchir celle qu'il appelait « l'inhumaine », quitta pour quelque temps le pays et alla herboriser ailleurs. Son herbier complet, et ses souliers usés, il prit le parti de revenir. Il retrouva avec plaisir sa terre de Vavre, son petit ruisseau, et se contenta désormais de vivre heureux dans sa famille. Il fut toujours aimé de bonne amitié par George Sand.

Jules Néraud, à la suite de J.-J. Rousseau, a exercé une très grande influence sur son illustre amie [4], nous le retrouverons encore. Il l'a initiée, plus directement que tout autre, aux beautés de la nature. Il lui a donné le goût des études botaniques, entomologiques et minéralogiques, qui furent une occupation et une distraction durant toute sa vie. George Sand se délassera plus tard de son pénible labeur, elle se consolera de ses peines, en allant à la recherche des papillons, des plantes et des cailloux. Elle-même communiquera ses goûts à son fils, Maurice, qui acquerra, dans ces sciences, une réputation méritée.

Le plus proche voisin d'Aurore, Gustave Papet, « le cher vieux [5] » plus jeune qu'elle de huit ans, faisait encore, en 1827,

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 10 déc. 1827, fol. 56.
2. *Id.*, fol. 55.
3. *Id.*, fol. 56.
4. Les descriptions d'*Indiana* ont été faites d'après des notes de voyages communiquées par Jules Néraud à George Sand. Cf. W. Kar., 361.
5. Gustave Papet était docteur en médecine; il ne donnait pas de consultations, mais il soignait gratis, avec beaucoup de dévouement, tous les pauvres et les paysans qui l'environnaient.

sa médecine à Paris ; mais les vacances le ramenaient en Berry, au château d'Ars. Il avait un caractère sérieux, aimable, doux, enjoué. Il fut aussi un ami dévoué d'Aurore, et des plus dévoués, d'une complaisance à toute épreuve. Il reçut les confidences les plus intimes de George Sand. Après ses crises morales, elle revient toujours à lui. Ce fut Gustave Papet qui mit son amie en relations avec Sandeau.

La famille Périgois, dès cette époque, était aussi en rapports avec les Dudevant, mais les fils, beaucoup plus jeunes qu'Aurore, ne devaient que plus tard entrer dans son intimité.

Les Daiguzon, les Pajot, les Assant, les Chabenat, faisaient aussi partie de la société de Nohant. « Le gros Chabenat » jouait admirablement la comédie : « Il est excellent, disait George Sand à Duvernet, il a plus de naturel qu'aucun de vous, sauf vous [1]. » Jouer la comédie était toujours une des distractions favorites de la société à La Châtre. Laisnel de la Salle avait composé, en collaboration avec Jules Néraud, une comédie : *Eugène et Guillaume* ou *L'homme cuit*, que nous trouvons dans *Anciennes mœurs*. Cette pièce fut « représentée, pour la première fois et la dernière, selon toutes probabilités, chez M. Duvernet, le 22 mars 1827 [2]. » L'auteur n'a pas cru devoir nous donner le nom des acteurs, il ne nomme que Mme Dudevant qui remplissait le rôle de Manette.

Aurore prenait un grand plaisir à ces amusements. Elle donnait des conseils, des instructions pour améliorer le jeu des acteurs : « Vous êtes très drôle en garçon et en vieille femme, dit-elle à Ch. Duvernet, mais vous êtes encore bien mieux dans vos habits, ce qui est, vous le savez sans doute, le plus difficile en scène. Mais dites donc à Soumain de changer de figure s'il veut ressembler à Odry. Il est beaucoup trop gentil pour faire M. Cagnard et ne fait pas rire parce qu'il ne peut pas être caricature... Dites-leur d'apprendre leurs rôles et de ne pas manquer leurs entrées. Individuellement vous jouez bien ; mais vous manquez d'ensemble [3]. »

Laisnel de la Salle, l'auteur des *Légendes et Croyances du*

1. *Corr.*, I, avril 1831.
2. Laisnel de la Salle, *Anciennes mœurs*, 198.
3. *Corr.*, I, avril 1831, à Ch. Duvernet.

centre de la France, fut pendant quelque temps du nombre des amis de Mme Dudevant, puis il disparut de ce milieu léger et vécut retiré à Cosnay.

Charles Delaveau, « le beau docteur », sera, pendant quelques années, très lié avec la baronne Dudevant. Nous l'avons vu s'occuper de médecine avec elle. Mais, lorsqu'il sera marié [1], ces rapports fréquents se ralentiront. Dans quelques années, à part de rares exceptions, Aurore sera la terreur de toutes les jeunes femmes du pays. Leurs maris ne viendront à Nohant qu'en contrebande.

Mme Dudevant, d'ailleurs, n'aimait pas à recevoir les femmes. Peut-être la jalousie se glissait-elle dans ce mépris qu'elle avait pour son sexe. Mme Duvernet, Mme Fleury née Decerfz, une ancienne amie, Mme Duteil, la charmante Agasta, et sa sœur Félicie Molier avaient cependant trouvé grâce à ses yeux. Mais les hommes seuls étaient vraiment les bienvenus chez elle.

Dans *Dernières Pages* [2], George Sand a consacré un article à *la Blonde Phœbé*, la coquette Mme Saincthorent. Aurore la vit quelque temps, mais « elle l'ennuya vite ». Elle n'avait pas reçu beaucoup d'instruction : « Je la quittais souvent, sous prétexte de vaquer à mon ménage, pour aller lire dans ma chambre ».

La *Blonde Phœbé* aimait le monde, mais elle était mal installée : « Il n'était pas agréable d'aller chez elle... ; après dîner, on dansait dans une chambre où il y avait des lits, entre autres celui de son petit garçon qui arrivait du collège, dînait et s'endormait à huit heures, au son des violons, après s'être tranquillement déshabillé en plein bal [3]. » Son mari, gentilhomme campagnard, ne quittait guère son village et ne venait à La Châtre que le samedi, jour du marché. La jeune femme eut plusieurs aventures ; elle était très appréciée dans la petite ville. Une lettre de George Sand à son frère Chatiron nous révèle combien était légère toute cette société dans laquelle ils vivaient.

« Madame *** va rejoindre ses parents pour les aider à trans-

1. En 1830, George Sand disait à Mme Saint-Aignan : « Mon petit médecin, ce n'est plus Charles. Il est tellement sous les cottes de sa femme que, ne le voyant presque plus, je me suis abonnée à l'année avec un autre Esculape... » (*Rev. Encycl.*, 1893, 856, 12 février 1830).

2. Cf. *Dernières Pages : La blonde Phœbé*, 59-73.

3. *Dernières Pages*, 65.

porter leur nouvelle résidence. Par la même occasion, elle plantera une corne ou deux à son imbécile de mari, si elle en trouve l'occasion. Que n'es-tu là, consolateur de la beauté délaissée ! M. de ... s'en serait chargé, si elle eût été tant soit peu bien née ; mais c'était trop d'honneur pour une roturière, et il attend que la duchesse de Berri vienne à B... pour déranger sa cravate et sa vertu [1]. »

Le fils de Mme de Saincthorent s'éprit d'une petite ouvrière. Cette circonstance aurait donné à George Sand l'idée de son roman, *André*, écrit pendant son séjour à Venise. Rien de charmant comme cette petite étude de mœurs, trop oubliée aujourd'hui, pleine, à la fois, de verve, d'entrain et de mélancolie. Les mœurs de la petite ville de La Châtre sont prises sur le vif. Le caquet des jolies grisettes, leur bon cœur aussi, leurs exigences, leurs prétentions y sont admirablement rendues. Les calomnies, auxquelles Geneviève fut en butte, nous ramènent aux méchants propos dont l'auteur fut l'objet.

On y retrouve une foule d'allusions à son propre caractère. La docilité de la fleuriste aux enseignements d'André de Morand, lui apprenant à comprendre la nature, l'initiant à la botanique, nous rappelle le plaisir qu'Aurore prenait aux leçons du *Malgache*, à celles de Stéphane. Le dévouement et la froideur de Geneviève sont encore un des traits de sa personnalité. Devant nous, défilent André, faible et sentimental, n'ayant pas l'énergie de se soustraire à la tyrannie d'un père dur et sans cœur ; le prosaïque Joseph Marteau, quelque peu libertin, n'estimant la vie qu'autant qu'elle lui apporte des plaisirs ; mais loyal, plein de cœur, et servant fidèlement ses amis ; le marquis de Morand, gentilhomme campagnard, demi-rustre, odieux par son égoïsme, sa vanité, son avarice. Plus d'un voisin a dû fournir à l'auteur le type du châtelain de Morand. George Sand a toujours profité des caractères et des intrigues qu'elle remarquait autour d'elle pour écrire ses romans.

Mme Dudevant avait encore des relations très suivies avec le ménage Bourgoing qui habitait La Châtre. Était-il berrichon ? je l'ignore. Rosanne est une des rares femmes tolérées par George

1. *Corr.*, I, 17 avril 1835.

Sand. Je n'ai pas retrouvé le point de départ de leurs relations.

En dehors des amis intimes, Mme Dudevant avait d'autres relations dans les environs : elle voyait les Dorsanne de Montlevic, les de Vasson, qui habitaient souvent leur propriété de La Leuf, les Robin de la Ronde [1], cousins des Robin du Vernet. Leur habitation, le château de la Ronde, était située près de Saint-Pierre des Bois.

Depuis la fin de 1821, nous n'avons plus entendu parler de Stéphane Ajasson de Grandsagne. A l'automne de 1826, nous retrouvons les traces de son passage à Nohant.

Une lettre d'Aurore à Zoé Leroy nous apprend qu'il vient d'être gravement malade. Elle parle de lui avec tendresse. Pour elle, c'est un ami « tout ce qu'un ami peut être sans inspirer d'amour [2]. » Elle a cheminé avec lui dans la vie. Vieux avant l'âge... « il dispute encore à la mort un reste de jeunesse qu'elle a flétrie et qui ne fleurira pas longtemps. Moitié poitrinaire, moitié fou, il est venu passer quelque temps de sa convalescence ici [3]. » Aurore est très péniblement émue par « ses joues creuses, ses yeux égarés, sa taille voûtée [4]. » Sa poignée de main au départ, l'étreinte de cette main décharnée, lui a paru un dernier adieu. Elle est poursuivie par la pensée de la mort.

Il faut croire pourtant que Stéphane n'était pas aussi malade qu'Aurore voulait le dire, car, quelques mois plus tard, il se retrouvait à Nohant dans des dispositions assez gaies : André et Fanchon, le frère et la sœur, deux des braves serviteurs berrichons de Mme Dudevant, se marient le même jour. A l'occasion de ce double mariage, elle a tenu à leur offrir le repas de noce et les divertissements qui, d'ordinaire, accompagnent les mariages en Berry [5]. Tout le monde s'amuse : la châtelaine et ses amies

1. M. Robin de la Ronde avait été procureur impérial à La Châtre. Il fut un des six représentants envoyés par le département de l'Indre au Corps législatif, 1814.

2. *Jour. et Corr.*, 16 oct. 1826, fol. 58. *Collection Spoelberch.*

3. Même let.

4. Même let.

5. Mme Dudevant aimait la gaieté autour d'elle. De temps à autre elle régale les braves gens des métairies voisines. En juillet 1826, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Maurice, elle en éberge une centaine : « Les danses, les coups de fusil, le carillon des cloches, le son de la cornemuse et les chansons des buveurs... ont célébré avec bruit l'anniversaire

sont déguisées en paysannes, Casimir en mendiant. Stéphane de Grandsagne « en paysan requinqué [1] ». Il fait semblant d'être ivre, aborde les invités en trébuchant, s'en prend au sous-préfet, lui cherche querelle avec tant de naturel, que le digne magistrat est sur le point de s'en aller, quand il reconnaît ses amis et ses hôtes.

En mars 1827, Stéphane est à Paris ; une lettre de Mme Dudevant à son frère nous renseigne sur l'état des affaires de son ami : elles ne sont pas brillantes, et sa santé aussi laisse à désirer. L'intérêt et l'affection que lui porte Aurore sont exprimés en termes chaleureux :

« Ce que tu me dis de St... me fait beaucoup de peine, il ne veut soigner ni sa santé ni ses affaires et n'épargne ni son corps ni sa bourse. Qui pis est, il se fâche des bons conseils, traite ses vrais amis de docteurs et les reçoit de manière à leur fermer la bouche. Je savais tout cela bien avant que tu me le dises, et j'avais été, avant toi, bourrée plus d'une fois de la bonne manière [2]... »

Aurore se tourmente du mauvais état des affaires de son ami et de son entêtement. « Quant à moi, je voudrais pouvoir cesser de l'aimer, car ce m'est un continuel sujet de peine que de le voir en mauvais chemin et toujours refusant de s'en apercevoir. Mais on doit aimer ses amis jusqu'au bout, quoi qu'ils fassent, et je ne sais pas retirer mon affection quand je l'ai donnée [3]... » Aussi elle aura le courage de braver, pour lui, l'opinion. Elle défendra toujours Stéphane : « On me saura toujours mauvais gré de lui être aussi attachée, et, bien qu'on n'ose me

de notre jeune homme qui était charmé de ce tapage et de ces honneurs. » (*Corr.*, I, 13, juillet 1826.)

1. *Corr.*, I, 25 février 1826. Cette date est fausse, car le mariage d'André Caillaud avec Françoise Meillant et celui de sa sœur Fanchon Caillaud avec Sylvain Biaud, eurent lieu en 1827. Le registre de l'Église ne porte pas de date exacte, mais nous savons que ces mariages eurent lieu au printemps. Ce fut le curé de Saint-Chartier, M. Montpeyroux, qui les bénit ; mais comme les conjoints appartenaient à la paroisse succursale qu'il desservait, il n'a pas pris la peine de détailler ; il se contente de donner la liste des mariages qui ne concernent pas sa paroisse. « Mariages Lourouer... André Cailleau avec Françoise Meillant : Nohant » ...« Mariages Lourouer... Silvain Biaud avec Françoise Cailleau : Nohant. »

2. *Corr.*, I, à Chatiron, mars 1827.

3. Même let.

le témoigner ouvertement, je vois souvent le blâme sur le visage des gens qui me forcent à le défendre.....

« St... me sera toujours cher, quelque malheureux qu'il soit. Il l'est déjà, et plus il le deviendra moins il inspirera d'intérêt, telle est la règle de la société. Moi, du moins, je réparerai autant qu'il sera en moi ses infortunes. Il me trouvera quand tous les autres lui tourneront le dos, et, dût-il tomber aussi bas que l'aîné de ses frères, je l'aimerais encore par compassion, après avoir cessé de l'aimer par estime ; — ceci n'est qu'une supposition pour te montrer quelle est mon amitié ; — car on ne soupçonne pas de véritables torts à ceux qu'on aime [1]... »

La baronne Dudevant regrette de ne pouvoir être vraiment utile à Stéphane. « Si j'étais homme, avec la volonté que j'ai de le servir, je répondrais de lui. Mais, femme, ce que je saurais obtenir de lui devient presque nul par la différence de sexe, d'état, et mille autres choses qui viennent à la traverse de mes bons desseins. Entraves cruelles que mon amitié maudit, mais qu'elle respecte, parce qu'il n'est donné qu'à l'amour, tant faible et inférieur qu'il est à l'autre sentiment, de les rompre [2]. »

On voit, d'après cette lettre, quel attachement profond Mme Dudevant éprouvait pour Stéphane ; quel empire, malgré ses défauts, il exerçait sur elle.

Stéphane ne fit jamais fortune, mais ses ouvrages lui assurent un rang honorable parmi les savants. Ses nombreux travaux eurent pour objet la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la géologie, la géométrie, l'astronomie [3].

Sa gloire est d'avoir créé la Bibliothèque populaire. Pour mener à bien cette œuvre, Stéphane avait demandé le concours d'un grand nombre de savants et d'écrivains les plus illustres [4].

1. *Corr.*, I, à Chatiron, mars 1827.
2. Même let.
3. Stéphane de Grandsagne traduisit l'Histoire naturelle de Pline l'Ancien, les Questions naturelles de Sénèque, les Phénomènes d'Aratus, l'Histoire des animaux d'Élien. Il fit aussi deux poèmes. Son œuvre se compose de vingt-sept ouvrages et d'une centaine de petits volumes. (Cf. Eug. Mourot ; *Un oublié.*)
4. La Bibliothèque populaire ou l'Instruction mise à la portée de toutes les classes et de toutes les intelligences, se composait de 200 volumes in-18, vendus à un prix modique (Paris, rue et place Saint-André-des-Arts, n° 30). Ajasson de Grandsagne était chargé de la direction. Ses principaux collabo-

Vers 1827, il était encore dans une période de tâtonnements.

Après les agitations politiques du printemps de 1827, Aurore retombe dans sa mélancolie. Elle passe, dans l'été, quelques semaines au Mont-Dore. Là, sa douleur semble se réveiller ; elle devient même aiguë. « Quand je fus mariée, j'eus un fils, et il y a encore un ou deux chapitres qui ne sont pas sortis de ma mémoire, raconte-t-elle. Si l'on me montrait quelque chose qui eût rapport à ce temps-là, je tressaillirais peut-être d'effroi ou de douleur... Hélas ! quand je regarde mon teint flétri, ma vieillesse anticipée, quand je sens dans mon cœur éteint, glacé, quand je sens dans mon corps des douleurs affreuses, fruits amers du désespoir, des sanglots renfermés et des tristes veilles, je vois bien que j'ai vécu [1]. » Après quelques jours de villégiature au Mont-Dore, la jeune femme regagna le toit conjugal, en proie à un désespoir profond.

Comme de coutume, l'automne de 1827 ramena Stéphane en Berry. M. Dudevant avait dû, pour ses affaires, se rendre à Paris. « Depuis ton départ, écrit Aurore à Casimir, ...je n'ai presque pas été seule. J'ai vu Stéphane, son frère, Jules Néraud, Dutheil, Charles, Ursule [2]... » Stéphane, peu après, était parti pour la Marche. Deux jours après la lettre précédente, Aurore s'inquiète de lui : « Où est-il et que fait-il ? Dieu seul le sait ; pour lui, ce serait injustice que de lui demander ce qu'il a dans la tête [3] ».

Casimir est à peine de retour en Berry, qu'Aurore se met en route pour Paris. Elle est souffrante. Il faut qu'elle consulte des spécialistes. Nous savons, par ses lettres à son mari, qu'elle a voyagé avec Jules, le frère de Stéphane ; qu'elle a déjeuné avec Stéphane chez sa mère, que celle-ci « l'a fort bien reçu malgré le fagot qu'on lui avait conté [4]. »

rateurs, en 1832, étaient Arago, Blanqui l'aîné, Béry de Saint-Vincent, Champollion, Figeac, Chenu, Cuvier, Darcet, Ferdinand Denis, Gay-Lussac, Jomard, De Jouy, Orfila, Senancour, baron Thénart, etc.

Stéphane fut membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des Académies de Berlin, Londres, Saint-Pétersbourg, etc.

1. *Voyage en Auvergne. Suppl. litt. du Figaro*, 4 août 1888.
2. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 17 oct. 1827, fol. 46.
3. *Id.*, 19 oct. 1827, fol. 49.
4. *Id.*, 8 déc. 1827, fol. 53.

Les lettres qu'Aurore écrit à son mari, pendant son séjour à Paris, sont empreintes d'une grande tristesse et paraissent beaucoup plus affectueuses que de coutume. Son éloignement de Casimir et de Maurice, voilà, d'après elle, la cause de son chagrin. Casimir est « le bon vieux », « le cher vieux ». Elle s'intitule « sa meilleure amie ».

Aurore espère que Stéphane reviendra en Berry en même temps qu'elle, « ce, sur quoi, elle ne compte pas absolument, vu la fréquente variation de température de son cerveau [1]. »

Le 10 décembre, elle remercie Casimir de deux lettres : « Qu'elles sont bonnes et consolantes ! que tu es bon et attentif, mon cher Casimir [2]. » Et elle termine ainsi : « Adieu, mon meilleur ami, je t'aime comme tu le mérites, je presse ton enfant et toi sur mon cœur [3]. »

A Paris, Mme Dudevant a consulté les célébrités de l'époque : Husson, Landré-Beauvais, Broussais, Rostan, etc... Sa belle-mère s'intéresse beaucoup à sa santé. Dans presque toutes ses lettres, Aurore se loue de la baronne Dudevant. Mme de Boismartin, sa dame de compagnie, est « charmante, bonne, aimable, gaie, avenante [4] ». Toutes deux sont aux petits soins pour la jeune femme [5]. Leur désir est qu'elle consulte encore le Dr Marjolin. Mais tous les médecins sont rassurants. Par le fait, Aurore Dupin n'a absolument rien de sérieux [6].

1. *Corr., de M. et Mme C. Dud.*, 8 déc. 1827, fol. 54.
2. *Id.*, 10 déc. 1827, fol. 55.
3. *Id.*, 10 déc 1827, fol. 56.
4. *Id.*, 12 déc. 1827, fol. 58.
5. Il n'est pas inutile de comparer ce qu'Aurore dit, ici, de la baronne Dudevant, avec le jugement qu'elle a porté sur celle-ci dans l'*Hist. de ma Vie.* Voici quelques passages : « Elle n'aimait réellement personne et ne s'intéressait à rien qu'à elle-même. » (*H. Vie*, IV, 38.) « Je ne crois... pas qu'elle fût foncièrement mauvaise. Privée de santé et de courage, elle était aigrie intérieurement. » (*H. Vie*, IV, 139).

« Elle était riche par elle-même, et n'ayant pas d'enfants, même adoptifs, il semble qu'elle eût dû abandonner à son beau-fils au moins une partie de l'héritage paternel. Il n'en fut rien... Elle ne l'aima jamais... Cette pauvre femme m'a fait, à moi... tout le mal qu'elle a pu... » (*H. Vie*, IV, 39.)

6. Cf. les Lettres de George Sand à son mari, Collect. Spoel., E 868. Dans *H. Vie*, George Sand dira que le Dr Broussais lui a trouvé un anévrisme au cœur. Landré-Beauvais lui a dit qu'elle était phtisique, Rostan seul a été rassurant (cf. *H. Vie*, IV, 49).

Stéphane revient sans cesse à sa pensée. Le 12 décembre, elle signale à son mari qu'elle ne l'a pas vu depuis deux jours. Elle croit maintenant qu'il va revenir à La Châtre.

Aurore « a le cœur serré, sans que rien puisse la consoler [1] », d'être loin de son mari et de son enfant. Le 13, elle annonce à Casimir, « son cher Minet », qu'elle part avec Stéphane et son frère Jules pour le Berry. Elle demande à son mari de l'envoyer chercher à Châteauroux avec le cabriolet : « Je serai plus tôt près de toi [2]. » Néanmoins elle est encore à Paris le 15 décembre. Les médecins veulent lui amputer les amygdales, car elle a eu des esquinancies [3].

De retour à Nohant, Aurore est de plus en plus mélancolique et morose. Elle n'a que des pensées sombres ; son cœur est désolé. Le désespoir est de nouveau entré dans son âme. L'entrain de 1827 a disparu. Les réunions paraissent moins nombreuses. Le 2 février 1828 elle s'épanche assez franchement dans le cœur de Zoé Leroy : « Je ne vous demande plus de m'aimer comme auparavant, dit-elle à son amie. Je ne mérite plus l'amitié de personne. Comme l'animal blessé qui meurt dans un coin, je ne saurais chercher d'adoucissement et de secours parmi mes semblables [4]. »

Zoé a appris, par des amis, qu'Aurore était grosse et souffrante. Elle lui écrit à cette occasion. Cette nouvelle, que son amie ne lui a point annoncée, semble la surprendre [5]. Aurélien, lui aussi, paraît très agité à ce sujet. On sait que le jeune homme, sans avoir prévenu Aurore de son arrivée, la surprit un beau matin de septembre, à Nohant, au moment où celle-ci préparait sa layette pour l'enfant qui allait arriver [6]. Aurélien, le directeur d'âme d'Aurore, dut se demander avec terreur d'où venait cet enfant ; lui, qui croyait posséder tous les secrets de la jeune femme, ne pouvait les concilier avec cet événement inattendu.

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 12 déc. 1827, fol. 58.
2. *Id.*, 13 déc. 1827, fol. 60.
3. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 2 févr. 1828, fol. 61.
4. *Jour. et Corr.*, 2 févr. 1828, fol. 63.
5. Cf. *Jour. et Corr.*, 10 mai 1828, fol. 107.
6. Cf. *H. Vie*, IV, 48.

Il rentra chez lui le cœur serré, complètement désemparé. Une lettre de Zoé à Aurore nous fait connaître son désespoir :

« Je n'ai pas pu revoir Aurélien sans me figurer qu'il avait laissé à Nohant un cortège composé de douleur, de consternation déchirante et d'un affreux isolement [1]. » Quelques semaines plus tard, Zoé annonçait à Aurore que son ami était devenu « un peu fou » et « très imbécile [2] ». Il paraissait absorbé dans ses pensées, marchait à grands pas, « tisonnait le feu..., courait au piano, jouait avec deux doigts ». Cet homme, d'une « intelligence surhumaine », semblait être devenu « un pauvre innocent [3]. »

Solange naquit le 13 septembre 1828. Sa naissance mit la désunion complète dans le ménage Dudevant. C'est l'époque à laquelle Aurore fera remonter l'inconduite de son mari. Ces questions seront reprises à l'époque du procès en séparation.

A La Châtre et aux environs, tout le monde avait nommé le père de Solange [4].

Dans *le Moniteur général* [5], du 6 janvier 1900, dont le rédacteur

1. *Jour. et Corr.*, 21 oct. 1828, fol. 113.
2. *Id.*, 15 déc. 1828, fol. 115.
3. Même let. — Dans l'*Hist. de ma Vie*, George Sand expliquera ainsi son refroidissement pour Aurélien de Sèze :

« L'être absent, je pourrais presque dire l'*invisible*, dont j'avais fait le troisième terme de mon existence (*Dieu, lui et moi*), était fatigué de cette aspiration à l'amour sublime..... Ses passions avaient besoin d'un autre aliment que l'amitié enthousiaste et la vie épistolaire. Il avait fait un serment qu'il m'avait tenu régulièrement et sans lequel j'eusse rompu avec lui ; mais il ne m'avait pas fait de serment restrictif à l'égard des joies ou des plaisirs qu'il pouvait rencontrer ailleurs. Je sentais que je devenais pour lui une chaîne terrible ou que je n'étais plus qu'un amusement d'esprit.....Je l'aimai longtemps encore dans le silence et l'abattement. Puis je pensai à lui avec calme, avec reconnaissance..... Il n'y eut ni explication, ni reproche dès que mon parti fut pris. De quoi me serais-je plainte ? Que pouvais-je exiger ? Pourquoi aurais-je tourmenté cette belle et bonne âme.....? » (*H. Vie*, IV, 58.)

4. Dans la suite, quand Stéphane de Grandsagne allait à Nohant, ses amis le taquinaient : « Eh bien ! disait-il, je vais voir ma fille ! » Mme Dudevant, elle-même, appelait souvent sa fille « Mlle Stéphane ».

A Nérac, on se souvient encore qu'en 1837, lorsque George Sand vint en toute hâte à Guillery pour reprendre Solange, enlevée par Dudevant, elle disait : « Ce qu'il y a de plus curieux c'est qu'il revendique une enfant qui n'est pas à lui. »

5. *Le Moniteur général, organe officiel du Service des travaux de la ville de Paris* (ce document se trouve dans la *Collection Spoelberch* à Chantilly).

était le fils aîné de Stéphane de Grandsagne [1], nous trouvons à l'article *Correspondance et Questions posées*, la réponse suivante : « Ainsi que nous l'avons dit, nous possédons 123 lettres, inédites, de cette femme illustre (George Sand), écrites de 1820 à 1838, et pendant un temps assez long, adressées à celui qui fut *tout* pour elle. Celui auquel elle devait d'ailleurs une grande partie de son savoir et de son immense talent d'écrivain ! Dans le Berry, tout le monde sait, en effet, que dès l'âge de seize ou dix-sept ans, Aurore Dupin fut, comment dirai-je, ...l'amie très intime de Stéphane Ajasson de Grandsagne [2], le créateur des bibliothèques populaires de Paris.

« Les lettres en question sont très intéressantes, mais trop étranges pour être publiées. Elles bouleverseraient, si elles étaient connues, toutes les idées généralement admises sur le caractère et la vie de cette femme distinguée, qui fut une des gloires de notre siècle... Nous pouvons cependant vous dire qu'il est plusieurs fois question, dans cette correspondance, de *Solange*, la fille de George Sand qui épousa le sculpteur Clésinger [3]. »

Le fils de Stéphane de Grandsagne avait fait la connaissance de George Sand en 1858 [4]. Jusqu'à sa mort il resta en rapports avec elle. Il la vit à Nohant, à Paris et à Palaiseau. « Plusieurs fois elle a manifesté le désir que jamais sa correspondance avec Stéphane ne fût rendue publique [5]. »

D'après ce qui précède, nous ne pouvons plus douter des rapports très intimes d'Aurore et de Stéphane.

1. Le fils de Stéphane était membre de plusieurs Académies et sociétés savantes, ancien professeur de mathématiques au Collège Chaptal, rédacteur en chef du *Moniteur de la guerre* ; depuis 1876, directeur, rédacteur-gérant du *Moniteur général*. Il mourut vers 1905.

2. En Berry, personne n'a jamais mis en doute la réalité de ce premier roman. Il est étrange qu'on n'en ait jamais parlé dans les vies ou biographies qui ont été écrites sur George Sand.

3. *Le Moniteur général*, 6 janv. 1900.

4. En 1858, le fils aîné de Stéphane de Grandsagne, le directeur du *Moniteur*, venait en Berry peut-être pour la première fois. Jeune homme de vingt ans, il avait la tournure et la distinction de son père. Son oncle, Jules de Grandsagne, le conduisit chez George Sand. En apercevant le jeune homme qu'elle n'avait jamais vu, elle se troubla et avant qu'il ne lui fût présenté, avec une émotion profonde, elle s'écria : « J'ai cru que c'était Lui !!! » Je tiens ce détail de Mme Seiler, petite-nièce de Stéphane de Grandsagné.

5. *Le Moniteur général*, 6 janv. 1900.

Que sont devenues ces 123 lettres possédées par le fils d'Ajasson de Grandsagne ? Elles sont introuvables [1].

En 1901, le fils de Stéphane de Grandsagne écrivait à un ami qu'il avait connu très intimement Solange Clésinger, sa demi-sœur, par son père. Il ajoutait qu'il n'avait pas de raisons pour laisser ignorer à son ami ce que tous les Berrichons connaissaient [2].

Dans un autre journal, *Le Télégramme*, à la date du 10 janvier 1900, M. Ernest Gegoux consacrait un article à George Sand et à son ami Ajasson de Grandsagne :

« Quel fut le premier amour d'Aurore Dupin, amour persistant et discret qui enveloppa la vie de l'épouse, de la mère, de l'aïeule [3] comme d'un parfum persistant et doux, amour qui ne se révéla à personne [4], ni dans l'abandon de la douleur, ni dans la violence des désirs, ni dans l'amertume des regrets, amour que bénit un peu tard [5] la maternité ! Des centaines de lettres, encore ignorées du grand public, en attestent la réalité, la sincérité et la durée. Elles sont entre les mains de M. le comte Ajasson de Grandsagne, fils de Jean-Baptiste de Grandsagne... à qui Aurore Dupin les adressa, d'abord avec candeur, puis en un style d'une véhémence si amoureuse qu'il serait sans doute dangereux de les mettre entre les mains de nos estimables rosières... Stéphane partit pour Paris mais il avait le cœur pris [6]. »

1. Ces lettres ne font point partie de la *Collection Spoelberch*. Des amis de M. de Grandsagne, directeur du *Moniteur*, ont su qu'il avait déposé ces lettres chez une amie, Mlle Naud, qui habitait passage du Saumon. Mlle Naud est morte vers 1906. Elle avait épousé M. Chauvet, veuf, avec deux enfants. J'ai pu retrouver une fille de M. Chauvet, modiste, passage du Grand-Cerf, Paris. Elle m'a assuré qu'elle n'avait jamais eu connaissance des lettres de George Sand adressées à Stéphane de Grandsagne, possédées, dit-on, par sa belle-mère.

2. Eug. Mourot, l'auteur de la notice sur Jean-Baptiste-François-Étienne Ajasson de Grandsagne, *Un oublié*, parle du désespoir que le savant éprouva en apprenant le mariage d'Aurore Dupin avec Casimir Dudevant.

3. George Sand n'a pas conservé de relations avec Stéphane jusqu'à la mort de celui-ci (1846); de plus George Sand n'était grand'mère qu'en 1848.

4. Nous verrons que des lettres inédites contiennent des révélations à ce sujet.

5. Solange est née en 1828, le 13 septembre.

6. Ernest Gegoux, *Le Télégramme*, 10 janv. 1900.

Mlle Dupin, sans doute, ne revit pas Stéphane pendant qu'elle se trouva sous la tutelle de sa mère. Rien n'indique si la correspondance des jeunes gens put se continuer pendant l'année 1822. « Quant à Aurore, inconstante déjà, elle laissa bien vite reprendre le sien (son cœur) par un autre. Toutefois elle eut de fréquents retours vers l'initiateur, surtout lorsque sa capricieuse existence subissait des accalmies, car Aurore Dupin, comme plus tard, Aurore Dudevant, fut toujours une charmeuse, une attractive, une semeuse de passions... Lorsque le vicomte de Grandsagne venait se reposer de ses scientifiques labeurs, dans la campagne berrichonne, l'amour d'Aurore retrouvait de nouvelles floraisons. Cette femme de génie qui durant toute sa vie fut l'esclave du caprice, goûtait une joie intense, nous montrent ses lettres, à reprendre Stéphane, à l'accaparer, à revivre avec lui le vécu. Quelle que fut l'heure, elle lui adressait l'appel le plus pressant, remettait la missive à son fidèle cocher Pierre, lequel ne trouvait souvent pour toute indication sur l'enveloppe que ces mots, que ce cri volontaire, ardent : « A Stéphane où on le trouvera [1]. » [2]

Les preuves les plus certaines que Stéphane de Grandsagne fut un amant de George Sand, avant Sandeau, nous sont fournies par elle-même. Des lettres inédites, adressées à des amis, autres que Stéphane, contiennent des aveux. Ces lettres ne font point partie de la *Collection Spoelberch*. Après avoir rompu avec Musset, l'âme brisée de douleur, George Sand donne libre cours à son désespoir. Elle gémit sur ses malheurs. Quelles déceptions la vie ne lui a-t-elle pas réservées ! Déjà, avant Jules elle a eu un amant que Jules n'a pas connu.

Dans une autre lettre inédite, elle fait des excuses à Mme de Grandsagne. Elle lui demande pardon de l'avoir fait souffrir, d'avoir aimé son mari ; elle compte sur sa générosité pour lui pardonner le mal qu'elle lui a fait.

Jules Sandeau n'a pas été le premier des amants de George Sand, comme le dit Wladimir Karénine ; non, son amour pour

1. Mme Seiler, petite-nièce de Stéphane, se souvient d'avoir vu des lettres de George Sand envoyées à son grand-oncle Jules, frère de Stéphane, avec la même adresse : « A Jules, où on le trouvera. » Ce n'était sans doute qu'une façon plaisante dont Aurore usait avec ses amis.

2. M. Ernest Gegoux, *Le Télégramme*, 10 janv. 1900.

Sandeau ne fut pas « le premier anneau de toute une chaîne de liaisons plus ou moins malheureuses [1]. » C'est là le point important.

Quand les relations intimes d'Aurore et de Stéphane ont-elles commencé ? Il est difficile de le dire. Pour fixer une date à peu près exacte, il faudrait avoir leur correspondance. D'après tout ce qui précède, il est impossible de donner un démenti à ceux qui tiennent à ce que la conduite d'Aurore ait été irréprochable jusqu'à son mariage. Aurore Dupin pouvait éprouver pour Stéphane une très vive sympathie, une très grande admiration. Stéphane avait pu lui faire des déclarations amoureuses ; leurs relations fréquentes avaient peut-être donné prise à la critique avant qu'ils eussent enfreint les lois de la morale. On ne s'explique guère, en effet, le récit de la scène du confessionnal [2], si Aurore était coupable. De bonne foi, elle pouvait être inconsciente du danger qu'elle courait. Mais elle a pu succomber dans la suite. L'orgueil blessé, le dépit qui semble s'être emparé d'elle ; toutes ces causes ont pu déterminer chez elle une réaction malheureuse. Voilà pourquoi, d'autre part, nous ne pouvons absolument prouver à certains Berrichons, qu'ils ont tort de croire aux relations intimes d'Aurore et de Stéphane, dès la fin de 1821.

La lettre de novembre 1821, à sa mère, si catégorique, on s'en souvient, ne semble pas une preuve suffisante du contraire. Un esprit aussi personnel et aussi indépendant que celui d'Aurore ne devait pas se croire obligé de rendre des comptes de ce genre. Quelle autorité, du reste, avait Mme Maurice Dupin pour faire la morale à sa fille ? Celle-ci n'ignorait pas que Sophie Delaborde avait eu plusieurs amants, qu'elle avait quitté un officier supérieur pour s'attacher à son père [3]. Quant à l'affirmation donnée à Aurélien : « mon cœur était pur », elle a certainement plus de valeur que toutes les autres, mais encore faut-il toujours se méfier de George Sand quand elle parle de ses amours.

Les relations de George Sand et de Stéphane ne se sont pas

1. *W. Kar.*, I, 335.
2. Cf. *H. Vie*, III, 326.
3. En plusieurs endroits (cf. *H. Vie*, I, 410 ; III, 398) George Sand parlera de la conduite irréprochable de sa mère après la mort de Maurice Dupin : ses regrets et son deuil, suivant elle, durèrent jusqu'à sa mort.

prolongées jusqu'à la mort de celui-ci arrivée en 1846 [1]. George Sand nous l'apprend dans l'*Histoire de ma vie* ; mais les motifs qu'elle donne de cet éloignement sont bien faibles : ne partageant pas ses idées philosophiques, elle fut tellement effrayée de son scepticisme qu'elle cessa de le voir. « Je refusai, dit-elle, de renouer notre ancienne amitié [2]. »

C'est là tout ce qu'on peut dire des relations qui existèrent entre Aurore Dupin et Stéphane de Grandsagne. La découverte de leur curieuse correspondance viendra peut-être, un jour, éclairer cette liaison de ses jeunes années. Le créateur de la Bibliothèque populaire avait aussi exercé une influence considérable sur la vie intellectuelle de son amie. Il développa en elle l'amour des études scientifiques, le souci de l'exactitude, une confiance illimitée dans le progrès pour le perfectionnement moral de l'humanité.

L'année 1828 fut une année douloureuse pour Casimir. Il semble avoir perdu toute illusion, à dater de cette époque. Aussi s'intéresse-t-il de plus en plus à l'agriculture. Il s'occupe avec activité de ses propriétés. L'exercice physique semble être une nécessité pour son tempérament vigoureux.

« Vous savez, dit Aurore à Caron, comme il est paresseux de l'esprit et enragé des jambes. Le froid, la boue, ne l'empêchent point d'être toujours dehors et, quand il rentre, c'est pour manger ou ronfler [3]. »

Peut-être en voyant pour toujours le bonheur s'enfuir du toit conjugal, Casimir redoublait-il d'activité pour tromper sa douleur et trouver la vie supportable. Plus d'une fois il arriva que, fatigué de ses courses, il s'endormait le soir pendant que sa femme, plongée dans ses lectures, se livrait à des réflexions philosophiques.

Casimir, c'était l'homme intrépide de Cauterets, le tueur d'aigles et de chamois ; les spéculations philosophiques, les réflexions subtiles l'irritaient.

1. Stéphane mourut à Lyon, le 20 mai 1846, à l'âge de 44 ans. Le silence se fit autour de son nom. Sa ville natale s'est souvenue de lui. Le conseil municipal de la ville de La Châtre, dans sa séance du 17 novembre 1901, a décidé, désormais, que la rue Grande, qui part de la place du Pavé pour aller à celle du Marché, s'appellerait *rue Ajasson de Grandsagne.*

2. *H. Vie*, III, 353.

3. *Corr.*, I, 1er avril 1828.

Il aimait à surveiller les travaux des champs : « Le cher père est très occupé de la moisson. Il a adopté une manière de faire battre le blé, qui termine en trois semaines les travaux de cinq à six mois. Aussi il sue sang et eau. Il est en blouse, le râteau à la main, dès le point du jour [1]. »

Les agrandissements du domaine de Côte Noire l'absorbaient aussi.

Pendant que son mari vaquait aux occupations du dehors, Aurore s'occupait de Maurice, s'intéressait à son intérieur, travaillait à l'aiguille :

« Nous autres femmes, nous nous installons sur les tas de blé dont la cour est remplie. Nous lisons, nous travaillons beaucoup, nous songeons fort peu à sortir. Nous faisons aussi beaucoup de musique [2]. »

A cette époque, Aurore se lançait plus que jamais dans la confection des confitures, une des passions de sa vie : « Je suis charmée que vous ayez trouvé mes confitures bonnes, écrit-elle à sa mère. Je comptais vous en adresser un second volume ; mais mon essai n'a pas été aussi heureux que le premier. Entraînée par l'ardeur du dessin, j'ai laissé brûler le tout et je n'ai plus trouvé sur mes fournaux qu'une croûte noire et fumante qui ressemblait au cratère d'un volcan beaucoup plus qu'à un aliment quelconque [3]. »

En octobre 1828, un mois environ après la naissance de Solange, M. Dudevant est à Paris. La correspondance d'Aurore avec son mari nous met au courant de sa vie qui redevient mouvementée.

Avec le même scrupule qu'auparavant, Mme Dudevant raconte minutieusement tout ce qu'elle fait, parle de toutes ses courses, de ses visites, de celles qu'elle reçoit, de celles qu'elle rend. « Je ne sais si cette bonne Inès (Mme de Périgny, femme du sous-préfet) est bien contente de me voir enlever son mari. Je suis destinée à donner de la jalousie aux femmes dont les maris n'en valent pas la peine [4]. »

Aurore paraît être beaucoup hors de chez elle en ce moment :

1. *Corr.*, I, à *Mme Dupin*, 4 août 1828.
2. *Id.*, 4 août 1828.
3. *Id.*, 27 déc. 1828.
4. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 17 oct. 1828, fol. 65.

« Je vis toujours comme une dévergondée », dit-elle [1]. Dans la même lettre, elle raconte qu'elle a dîné chez M. de Montlevic. Elle est allée à Cosnet, chez Laisnel de La Salle, et chez Mme Assant. « Stéphane est resté deux heures avec elle [2]. »

Sa santé, celle de ses enfants tiennent une place importante dans ses lettres. « Ta fille sera jolie aussi, tu la trouveras bien profitée [3]. » Quelques jours plus tard Solange a été malade [4]. Aurore fait à son mari un récit circonstancié des faits et gestes de l'enfant.

Stéphane est venu la voir cinq minutes avant de partir pour Paris [5]. En arrivant, il a donné à Casimir de mauvaises nouvelles de Solange. Celui-ci, très inquiet, a écrit immédiatement à sa femme ; le 28, elle le rassure. Sa lettre pour Casimir est très affectueuse. Elle lui demande de lui rapporter du tabac : « Choisis-le moi bien fin et à odeur de rose [6]. » Elle veut aussi un chapeau pour Agasta (Mme Duteil) qu'elle se propose de lui offrir et charge son mari d'autres commissions. Le 1er novembre, elle revient longuement sur sa santé et sur celle de Solange.

Le retour de Casimir à Nohant coupe court à leur correspondance.

Dès cette époque, un autre voisin, Adolphe Duplomb, occupait aussi une grande place dans le cœur de la baronne Dudevant. Elle l'avait surnommé *Hydrogène* parce qu'il avait été, pendant quelque temps, préparateur dans un laboratoire. Elle l'appelait aussi *Plombeuse*.

Une assez volumineuse correspondance atteste l'affection très tendre qui l'unissait à son ami [7]. Celui-ci, plein de gaieté et d'entrain, savait amuser et distraire Aurore [8]. Aussi, lui répondait-elle sur le ton de la plaisanterie, en se servant des qualifi-

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 22 oct. 1828, fol. 66.
2. Même let.
3. Même let.
4. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 25 oct. 1828, fol. 68.
5. Cf. Même let.
6. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 28 oct. 1828, fol. 72.
7. Ces lettres appartiennent à M. Charles Duplomb, son fils, qui a bien voulu m'en donner connaissance.
8. « Ton fils Duplomb va... revenir. Il envoie... des perruches aux dames de La Châtre : c'est un cadeau ironique et facétieux comme lui », écrivait Aurore à Chatiron (*Corr.*, I, 17 avril 1835).

catifs les plus amusants et les plus suggestifs à certains points de vue.

Nous constatons qu'Adolphe Duplomb était déjà, en 1827, dans l'intimité d'Aurore, par *le Voyage en Auvergne*. A ce moment, Mme Dudevant souffrait d'insomnies, d'étouffements : elle avait eu des esquinancies et s'était démis le pied. Nous avons vu qu'elle fit une saison au Mont-Dore pour se remettre. « Mais, mon Dieu, à qui écrirai-je donc ? dit-elle. Je sais bien à qui je n'écrirai pas. A Adolphe ? C'est un ami despote. Je n'aime pas la tyrannie. A Stéphane ? C'est un fou, un vrai pédant. Je déteste la science. A Gustave ? C'est une bête. Les bêtes m'ennuient. A mon père [1] ? L'excellent cœur ! Mais que lui dirais-je [2] ? »

Aurore appréciait beaucoup son ami *Hydrogène*. Elle lui donnait des conseils au début de leurs relations. A qui n'en a-t-elle pas donnés ? Il y avait chez elle un impérieux besoin de protéger, d'entourer, de sermonner, de diriger tous ceux qui entraient dans son intimité. Elle aimait à donner « sa sainte bénédiction » à ses amis.

« Pensez quelquefois (mon cher Plombeuse), lui écrivait-elle, que vous avez des amis. Quand ce ne serait que moi, c'est beaucoup parce que je suis solide au poste de l'amitié, quoique je n'aie pas l'air tendre. Je ne suis pas très polie non plus. Je dis durement la vérité, c'est mon caractère, mais je tiens bon et on peut compter sur moi. Rappelez-vous de ce que je vous dis là, parce que je ne le dis pas souvent. Rappelez-vous aussi que le bonheur en ce monde consiste dans l'intérêt et dans l'estime qu'on inspire. Je ne dis pas ça à tout le monde, c'est impossible, mais du moins à un certain nombre d'amis. On ne peut trouver son bonheur en soi-même entièrement à moins d'être égoïste...

« L'homme qui n'est aimé de personne est misérable. Celui qui a des amis craint de leur faire de la peine en se conduisant mal... [3] » Aurore espère recevoir des lettres de son ami :

« Vous me ferez plaisir de m'écrire mais ne vous en faites pas une affaire, ne vous mettez pas à la torture pour me faire des

1. J'ignore de qui veut parler ici George Sand. Peut-être de son vieil ami, Caron, dont elle s'intitule souvent la fille. Cf. *Corr.*, I, 21 nov. 1823 ; 16 avril 1828 ; 20 janv. 1829 ; 4 juin 1829.

2. *Voyage en Auvergne. Sup. lit. du Figaro*, 4 août 1888.

3. Lettre inédite due à l'amabilité de M. Ch. Duplomb, 23 juillet 1830.

phrases bien tournées, je n'y tiens pas du tout. On écrit toujours assez bien quand on écrit naturellement et qu'on exprime ce qu'on pense. Les belles pages d'écriture sont bonnes pour les maîtres d'école et je n'en fais pas le moindre cas [1]. »

Quand *Hydrogène* [2] était à La Châtre, il venait fréquemment à Nohant. C'était un ami d'une extrême complaisance. Aurore le chargera plus tard de mille soins domestiques; et, sans se lasser jamais, il rendra les plus grands services à son amie.

Mme Dudevant avait beaucoup d'amis, beaucoup d'admirateurs. En Berry, comme en Gascogne, elle captivait tous les cœurs : bon camarade, sans gêne, facile à amuser et à distraire, avec beaucoup de simplicité, de gaieté, de bonhomie, d'insouciancé, elle était très accessible pour ceux qui savaient lui plaire. Cette petite cour, réunie autour d'elle, ne cessa de lui témoigner un dévouement sans bornes et de la protéger dans toutes ses difficultés.

Le carnaval de 1829 ramena de la gaieté autour de Mme Dudevant. Elle prend sa part de ces divertissements. « Jamais, dit-elle, à Paris on ne mena une vie plus active et plus dissipée que celle que nous avons passée durant le carnaval : courses à cheval, visites, soirées, dîners, tous les jours ont été pris, et nous avons beaucoup moins habité Nohant que La Châtre et les grands chemins [3]. »

Aurore bénit le Carême qui vient mettre fin à cette dissipation. Peu après, Casimir se rendait à Paris, appelé par ses affaires.

Solange, à ce moment, souffrait beaucoup de sa dentition. Suivant son habitude, Aurore raconte à son mari les indispositions de l'enfant dans tous les détails. Elle lui dit tout ce qu'elle fait elle-même, tout ce qui lui arrive : elle a vendu et acheté des bœufs. Elle dessine beaucoup et « espère que son mari lui fera des compliments [4] ». Quelques jours plus tard, Solange est remise. Ils se portent tous bien, y compris « les cochons et les lumas [5] de Maurice, qui en mange à la journée [6]. »

1. Même let.
2. Cf. *Voyage chez Blaise Duplomb* (père d'Adolphe), dans *Dernières pages*, 35-58.
3. *Corr.*, I, à Mme Maurice Dupin, 8 mars 1829.
4. *Corr. de M. et Mme Dud.*, 8 avril 1829, fol. 79.
5. Limaçons.
6. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 24 avril 1829, fol. 82.

Les remèdes qui ont été administrés ont produit leur effet : « Maurice a été clystérisé et moi saignée[1]. » Elle supplie son mari de revenir : sans lui « elle s'ennuie tout son saoûl[2] ».

Ses amis sont venus la voir. Duplomb, entre autres, « est resté avec moi jusqu'à hier matin[3] », écrit-elle le 8 avril.

Comme de coutume, Casimir aura une foule de commissions à faire : il devra rapporter des étoffes, des robes, des chapeaux.

C'est probablement au retour de Casimir que M. et Mme Dudevant allèrent, avec leurs deux enfants, faire un petit séjour à Guillery et à Bordeaux[4]. Rien de particulier à remarquer pour l'été de 1829.

L'étendue de leurs relations semble fatiguer la châtelaine de Nohant. Elle écrit à sa mère : « Nous voyons toujours nos anciens amis ; mais j'ai retranché tout doucement beaucoup de mes relations. J'étais très fatiguée, je pourrais même dire ennuyée, de voir autant de monde... Je m'en tiens donc à deux ou trois femmes sur l'amitié desquelles je puis me reposer, ce qui est déjà assez rare. Quant aux hommes, ils n'ont pas des dehors fort brillants ; mais ce sont les meilleurs gens du monde ; vous en avez vu un échantillon : notre ami Duteil, qui n'est pas beau ni élégant, j'en conviens, mais qui a de l'esprit, en revanche, et le caractère le plus aimable et le plus égal[5]. »

En 1829, Maurice avait sept ans, il fallait songer à lui donner un précepteur. Duris-Dufresne, le député de l'Indre, avait proposé un jeune homme, Jules Boucoiran, qui s'était occupé pendant quelque temps des enfants du général Bertrand. Mis en rapports avec Mme Dudevant, il avait accepté ses propositions. Celle-ci l'attendait au commencement d'octobre, 1829. « Nous nous efforcerons, lui disait-elle, de vous rendre agréable le séjour que vous ferez parmi nous[6]. » Ce jeune homme de vingt-deux ans devint, du jour au lendemain, l'ami intime de la baronne Dudevant. Elle l'appelle aussitôt par son nom, le traite d'une façon toute maternelle.

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 24 avril 1829 ; fol. 82.
2. *Id.*, ibid.
3. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 8 avril 1829 ; fol. 79.
4. Cf. W. Kar., I, 299. Cf. aussi *Corr.*, I, 4 juin 1829.
5. *Corr.*, I, 1er août 1829.
6. *Id.*, 2 sept. 1829.

La présence de Jules Boucoiran auprès de son fils allait lui permettre de s'éloigner du Berry pendant quelques semaines. Elle rêve de faire un petit séjour à Périgueux chez son amie Félicie Mollier, pendant que son mari se rendra à Paris pour s'occuper de ses affaires. Périgueux n'était pas loin de Bordeaux, et c'est Aurélien qui attirait Aurore [1].

Une lettre à Boucoiran, datée du 8 décembre, nous apprend qu'elle est assez gaie et en humeur de chanter le *Nunc dimittis* [2]. Elle a vu Aurélien !... La correspondance d'Aurore avec son mari n'est pas du tout négligée, elle lui écrit de Périgueux : « Tu serais bien le maître d'aller où tu voudrais sans me causer d'envie ni d'humeur; mais je n'aime pas te voir courir pour des choses qui te tourmentent, te fatiguent, ou te contrarient [3]. » Quelques jours après, elle énumère à Dudevant les achats qu'elle vient de faire : une bague, une robe, une palatine de fourrure de trente-cinq francs pour Félicie. Elle va aux sermons du Jubilé. Elle critique ou approuve le prédicateur.

Pour la première fois, dans tous les documents sérieux qui ont passé sous mes yeux, je surprends la recommandation suivante d'Aurore à Casimir : « Sois sage quant aux liqueurs, au café, au vin, aux aliments échauffants [4]. »

Aurore engage son mari à se distraire pendant qu'il est à Paris : « Je n'ai aucun regret à te voir dépenser de l'argent pour ton plaisir, et je ne te reproche que de n'en pas dépenser assez [5]. »

Elle aime le voir dans une société où il y a des femmes. « Là tu es toujours bien et raisonnable [6]. » Avec des hommes, au contraire « tu peux être le plus bruyant et tu es le plus absurde [7]. » Et elle ajoute : « C'est entre elles, dit-on, que les femmes se perdent, j'en pense au moins autant des hommes [8]. »

Le 20 décembre, elle revient longuement sur les affaires que Casimir traite avec Desgranges. Cet individu avait abusé de la

1. Cf. W. Kar., I, 300.
2. *Corr.*, I, à Boucoiran, 8 déc. 1829.
3. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 1er déc. 1829, fol. 87.
4. *Id.*, 9 déc. 1829, fol. 91.
5. *Id.*, 19 ou 20 déc. 1829, fol. 98.
6. Même let.
7. Même let.
8. Même let.

confiance de M. Dudevant [1], il lui avait fait mettre une part dans l'achat d'un vaisseau : « On ne doit pas conclure d'affaires à la suite d'un repas, quand on a le malheur de n'être pas sobre, dit-elle..... J'avais dans ton jugement et dans ta raison une confiance illimitée [2]. » Elle voit que son mari peut se laisser tromper, elle attribue cette infériorité « au malheureux défaut qu'il a contracté au service, dont il s'était corrigé dans les premières années de leur mariage, mais qu'il a repris bien malgré elle [3]. » La compagnie fréquente de l'aimable Duteil et de Chatiron avait sans doute entraîné Casimir à dépasser les limites de la sobriété. De là, à être, comme on l'a répété tant de fois, un ivrogne, il y a de la marge. Je serai obligée de revenir sur ce sujet.

Dans cette lettre, Aurore Dudevant se révèle homme d'affaires admirable. Elle sermonne son mari, le gronde de s'être laissé tromper par Desgranges, « d'avoir accepté ses dîners » ! C'est une affaire de 15 à 20.000 francs. Elle fait preuve dans ces discussions d'une netteté, d'une clairvoyance étonnantes chez une femme : « Je n'entends rien aux affaires, dit-elle, mais je m'y mettrais bien vite, si c'était nécessaire [4]. »

Aurore reproche aussi à Casimir de « manier et de dépenser ses fonds ». Elle entre dans le détail ; ses marchés lui donnent toujours mille embarras. Elle critique l'acquisition d'un moulin faite à Doré : « Je dois t'avertir que tout le monde dit, dans le pays, que tu as le secret d'acheter plus cher que personne [5]. » L'inconvénient ne serait pas grand, si Casimir achetait avec ses économies, mais, comme placements de fonds, elle trouve que

1. Desgranges, si malhonnête qu'il ait été dans la suite, n'avait pas au début excité la méfiance de Mme Dudevant, puisqu'elle en parlait comme d'un ami, en juin 1829, en s'adressant à Caron : « Nous avons ici (à Bordeaux) M. Desgranges que vous connaissez, je crois. Plus, l'avocat général (Aurélien de Sèze) qui me charge de vous dire mille choses affectueuses... » (*Corr.*, I, Bordeaux, 4 juin 1829.)

2. *Corr. de M. et de Mme C. Dud.*, 19 ou 20 déc. 1829, fol. 97.

3. Même let.

4. Même let.

5. Même let. — En Berry, j'ai précisément entendu dire le contraire. On prétend qu'un des griefs de Mme Dudevant contre son mari, c'est qu'il achetait des terres à bas prix, qu'il profitait de la misère des paysans pour s'enrichir. Sa femme en était indignée, d'après les gens de Nohant et des environs.

ce n'est pas heureux. « D'ailleurs il est bon d'avoir plus d'une corde à son arc[1]. » Elle désire des rentes sur l'État quand Desgranges aura payé.

Pour arranger leurs affaires, elle invite son mari à revenir : « Nous aurons plus de bon sens, réunis autour du feu, que dispersés[2]. » Duteil et Hippolyte leur donneront des conseils.

« Hippolyte, que tu as cru si longtemps fou, et qui a plus de bon sens peut-être que nous deux, nous aidera à régler le plan de dépense de la maison dont je me charge pour 12.000 francs, moyennant que tu fourniras le pain et le vin[3]. » Elle ajoutait : « Tu feras, du reste des choux et des raves dans ta propriété. Tu achèteras tous les ans, si tu veux, et si tu peux, quelques bosselées de terre[4]. »

Malgré les critiques d'Aurore au sujet de la gestion de son mari, ce document prouve que la fortune des époux Dudevant s'était considérablement améliorée depuis leur mariage. En effet, elle réclamait 12.000 francs pour les dépenses générales, plus le pain et le vin qui devaient représenter 1.500 à 2.000 francs dans une maison un peu importante. Sa lettre laisse supposer que Casimir aura un surplus avec lequel il pourra acheter des terres, si bon lui semble. Or, on se souvient que vers 1826, Mme Dudevant ne devait pas dépenser plus de 10.000 francs[5]; et, sur cette somme, elle devait se procurer le pain et le vin nécessaires.

Par une lettre à Mme Saint-Aignan, datée du 6 janvier 1830, nous apprenons que le baron Dudevant avait accédé aux désirs de sa femme. De nouveaux arrangements donnaient à Aurore la direction de la maison.

« Maintenant, j'ai aussi à remercier vos filles, disait-elle à son amie ; d'abord Mélina de sa jolie bourse qui m'est d'autant plus utile, que n'ayant jamais le sou, je n'avais pas de bourse et ne connaissais même que peu ou point, l'usage de ce petit meuble.

1. *Corr. de M. et Mme Dud.*, 19 ou 20 déc. 1829, fol. 97.
2. Même let.
3. Même let.
4. Même let.
5. Il faut remarquer que Deschartres, qui jouissait d'une pension de mille francs était mort à cette époque ; mais, d'autre part, la pension faite à Mme Dupin fut augmentée de cinq cents francs.

Maintenant que, par des arrangements nouveaux, je suis à la tête de douze mille francs de pension (sur lesquels je fais, comme vous pensez, marcher toute la *baraque*), je pourrai de temps en temps manier les *beurres*, comme dit notre ami Jamel, et les enfermer pour un temps plus ou moins long dans ce joli cachemire bleu de ciel[1]... »

Cette situation financière, qui lui assurait une certaine aisance dans un pays où on vivait bien, alors, avec de très modestes revenus, n'en pesait pas moins lourdement sur Aurore Dudevant. Elle n'aimait pas réduire ses dépenses, faire des économies, avoir de l'ordre ; aussi, souvent la pensée lui était déjà venue de se procurer de l'argent par son travail.

« J'avais... agité en moi plus d'une fois le problème d'avoir des ressources, si modestes qu'elles fussent..., dont je puisse disposer sans remords et sans contrôle, pour un bonheur d'artiste, pour une aumône bien placée, pour un beau livre, pour une semaine de voyage, pour un petit cadeau à une amie pauvre, que sais-je ? pour tous ces riens dont on peut se priver[2]. »

Depuis 1826, elle avait passé en revue les différents moyens qui pouvaient lui créer des ressources et les avait tous essayés. Tantôt elle avait fait des traductions, tantôt des ouvrages manuels ; mais que de temps perdu pour arriver à un résultat pratique !

Dès 1828, elle avait songé à exercer ses talents en dessin, en peinture, pour augmenter ses revenus. Dans un article des plus intéressants, M. Pierre, le directeur de la *Revue du Berry*, nous a révélé *George Sand, dessinateur et peintre*[3]. Je renvoie le lecteur à cette étude[4].

Ce qui l'occupe surtout vers 1829, ce sont des peintures de fleurs, d'oiseaux, sur des étuis à cigarettes, des tabatières, des bonbonnières en bois de spa.

Le 19 décembre 1829, Aurore charge son mari, qui est à Paris, de lui rapporter des planchettes de houx pour carnets à cartes de

1. A Mme Saint-Aignan, Nohant, 6 janv. 1830. *Rev. Encycl.*, 1893, 855.
2. *H. Vie*, IV, 64.
3. *Correspondant*, avril-juin 1896. — Cf. *H. Vie*, IV, 65 et suiv.
4. Aurore Dudevant dessinait bien. Elle a fait deux portraits à la mine de plomb, l'un de Sandeau, l'autre de Symphorien Regnault, frère de son ami intime, Émile Regnault, portraits qui étaient, paraît-il, admirables d'après le Docteur Regnault, fils d'Émile Regnault.

visites, écrans. Elle désire aussi des tabatières pour les peindre et les vernir elle-même. Casimir achètera le vernis [1].

Mme Saint-Aignan lui donne des conseils dont elle la remercie. Pour vernir, elle s'y prenait fort mal : « J'ai commencé un essai d'après vos instructions... J'ai fort peu de vernis de Gondel... Priez M. Boucoiran de m'en apporter une fiole [2]. » Aurore peint une boîte à gants pour sa bonne tante, d'autres objets pour ses amis :

« Je suis charmée... que le *faisan* de M. Adrien soit le *phénix* parmi les tabatières. Je ne regrette nullement que mon ami Desèze ne l'ait pas attrapée dans le partage. Mes petits talents en peinture seront à son service assez d'autres fois [3]. » Elle regrette que Mme Saint-Aignan ne lui ait pas désigné le sujet qu'elle aurait désiré sur sa boîte. « Je crois, dit-elle, que des fleurs seront d'un effet très *galant* comme dit M. Jourdain. M. Fournier risque bien, en me demandant mon portrait, d'avoir une belle ânesse ou une jolie chauve-souris, ou une agréable chouette sur la sienne. Ce serait pour lui ôter l'envie de me dire des amabilités. Mais je ne lui jouerai pas un si mauvais tour [4]. »

Malgré le travail assidu auquel elle se livre, pendant toute cette année 1830, Aurore Dudevant est de plus en plus inquiète, préoccupée, elle paraît assez souffrante ; elle se plaint de sa mine :

« Je suis si jolie avec des lunettes bleues ! écrit-elle sur le ton de la plaisanterie. Si vous connaissiez quelque beau jeune homme qui aime les figures au safran, avec des lunettes et un grand nez plein de tabac, envoyez-le moi, je vous prie, car je commence à me trouver fort au dépourvu d'amoureux. Voulez-vous me faire encore cette commission... Ayez la bonté, chère tante, de me le choisir comme pour vous [5]. »

Chaque année, pour ainsi dire, Mme Dudevant se créait en Berry, de nouvelles amitiés. En 1830, Planet « l'excellent Planet, devenait son ami intime. C'était un homme de bon sens, gai, aimable, spirituel, d'une parfaite égalité de caractère ».

1. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, fol. 95.
2. *Rev. Encycl.*, 1893, 864. Lettre du 24 juillet 1830.
3. *Id.*, 1893, 864. 24 juil. 1830.
4. Même let.
5. *Rev. Encycl.*, 1893, 857. 23 mars 1830.

« Un gros meunier de Planet, dira Aurore, qui nous laisse si bien rire de lui, à condition qu'à son tour, il rira de nous tous, et saisira vivement tous nos ridicules en nous abandonnant les siens de bonne grâce [1]. » Cet excellent ami était passablement gourmand ; il aimait le confortable. Que faisait-il ? Où était-il avant 1830 ? Je ne sais ; c'est à partir de ce moment, que nous suivons ses relations avec Aurore. Celle-ci aura souvent recours à ses conseils ; lui-même sera, jusqu'à la fin, un fidèle de la châtelaine de Nohant.

L'éducation de Maurice préoccupait beaucoup Mme Dudevant.

Jules Boucoiran, venu en octobre 1829 à Nohant, n'y était pas resté longtemps. Pour quel motif ? Aurore n'y fait aucune allusion. Dès la fin de l'année, il était retourné à Châteauroux, chez le général Bertrand, et il suivait bientôt celui-ci à Paris.

Pendant l'hiver 1829-1830, Aurore avait dû s'occuper de son fils. Elle partageait avec Casimir les soins donnés à son éducation.

Au printemps, Mme Dudevant partit pour Paris avec Maurice. Elle descendit d'abord dans l'appartement de son frère, 31, rue de Seine, et s'installa ensuite chez Mme Saint-Aignan.

Le 29 avril, dès son arrivée, elle écrit à Casimir pour qu'il ne soit pas inquiet. Nous remarquons toujours la même exactitude à rendre compte de sa santé, de sa fatigue, de ses rencontres [2].

Le 1er mai, elle a déjà vu deux fois Stéphane depuis son arrivée ; il est aimable : « Je ne sais comment il a su que j'étais ici. Il a trouvé une lettre pour moi chez le portier d'Hippolyte, et il a écrit son nom dessus l'adresse, en guise de carte, puis, le lendemain, je l'ai vu arriver très propret et très gracieux... Nous verrons combien durera cette lune de miel [3]. »

Le 6 mai, c'est un simple billet : « Stéphane m'attend, Maurice me tire [4]. »

Aurore profite de ce séjour à Paris pour faire faire le portrait de son fils. L'artiste n'aura besoin que de deux séances et cela coûtera 60 francs. Elle a calculé qu'à ce prix il pouvait gagner

1. *Lettres d'un oncle*; *Revue des Deux Mondes*, janvier-mars 1835, p. 175.
2. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 29 avril 1830, fol. 100.
3. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 1er mai 1830, fol. 102.
4. *Id.*, 6 mai 1830, fol. 105.

200 francs par jour. « C'est joli pour un artiste. Mais je suis convaincue, dit-elle à Casimir, qu'en deux mois de leçons je ferais aussi bien. Ainsi, ne te chagrine pas, nous ne mourrons jamais de faim [1]. »

Mme Dudevant envoie de Paris des robes à sa fille, à ses amies. Casimir est chargé d'expliquer la mode et de dire comment il faut utiliser les étoffes [2].

Avant de revenir à Nohant, Aurore paraît se décider subitement à faire le voyage de Bordeaux. Elle explique cette fantaisie « par un moment de bisque et de chagrin [3] ». Sa mère lui a fait au théâtre une scène terrible et lui a adressé une lettre d'injures. Elle « me dit entre autres, que je suis venue à Paris pour faire mes farces et que c'est elle qui me sert de prétexte auprès de toi pour ce voyage [4]. » Puis Aurore ajoute : « Je devrais me rappeler qu'elle est folle et ne pas m'en soucier [5]. » Mais Mme Dudevant a besoin de se distraire, elle part donc pour Bordeaux. Elle avertit Casimir qu'elle a caché à tout le monde son départ, même à sa belle-mère « qui est toujours très bonne pour elle ». Si elle est « un peu froide, du moins elle est *solide* [6] », conclut-elle. La famille Saint-Aignan seule est au courant de son projet. Pendant son absence, elle laisse Maurice à ses amis.

Aurore avait prévenu son mari qu'elle ne verrait que très peu Aurélien parce qu'il était à la campagne. Le 15 mai, elle écrit que M. de Sèze est venu de Cyran pour la voir. Il est « bien changé, bien vieilli et bien triste ». Pendant ces quelques jours passés à Bordeaux, elle est obligée de vivre dans une situation fausse... Elle a voulu donner comme prétexte de son arrivée le désir de voir Zoé, mais Zoé ne veut pas que son amie dise qu'elle est venue à Bordeaux pour elle, alors Aurore « dîne seule au restaurant ». M. Dudevant reçoit toutes ces confidences, faites avec une simplicité, un naturel, un air de vérité, capables de calmer tous les soupçons, tous les doutes. Le 21 mai, elle raconte son retour, admire la beauté de la campagne :

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 6 mai 1830, fol. 107.
2. Cf. même let.
3. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, mai 1830, fol. 109.
4. Même let.
5. Même let.
6. Même let.

« Je descendais, j'allais en avant, courant après les papillons et cueillant des fleurs dont la campagne est embaumée[1]. » Poétique image de l'inconstance, de la légèreté d'Aurore.

A son retour à Paris, Mme Dudevant est très occupée de l'affaire Desgranges ; elle essaie de la débrouiller. Elle voit sa belle-mère, « c'est chez elle qu'elle va avec le plus de plaisir[2]. » Aurore se loue même beaucoup d'elle. « Mme Dudevant croit que tu as fait beaucoup de sottises et que je veux les lui cacher, dit-elle à Casimir. Je te parlerai de cela, ne fais aucun propos à ce sujet... Elle est très bonne pour moi, ainsi ne me brouille pas avec elle[3]. »

Pendant les quelques semaines que Maurice a passées à Paris, Boucoiran lui a donné des leçons.

Dès les premiers jours de juin, Aurore reprend le chemin de Nohant avec son fils. Elle y est à peine arrivée que Casimir part pour Paris. Il s'y trouve au moment de la Révolution de Juillet. Aurore écrit fidèlement à son mari : « Rien de nouveau za te marquer, pour le moment, mon vieux, d'autant plus que je ne veux me mêler d'avoir aucun avis pour ou contre les fonctionnaires à ôter ou à refaire[4]... »

Casimir était, bientôt après, de retour en Berry. La Révolution de Juillet agitait Aurore et ses amis. Bien qu'à cette époque, elle n'eût pas encore le goût de la politique, elle essaie de rédiger une charte modèle, pour assurer à jamais le bonheur de la France. Elle espère y arriver avec l'aide « du grand Dutheil, du profond Hippolyte, du savant Casimir, du majestueux et calme Néraud[5] ».

Pendant qu'elle était à Paris, Aurore n'avait pu décider Boucoiran à revenir auprès de son fils. Cependant, elle a obtenu momentanément gain de cause. En juillet, le jeune homme fait un petit séjour à Nohant[6]. Le 20 du même mois, il n'était déjà plus là, car elle lui écrit : « Vous aimiez assez notre vie paisible, vous êtes né pour cela... Il me tarde de vous embrasser, mon

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 21 mai 1830, fol. 113.
2. *Id.*, mai 1830, fol. 118.
3. *Id.*, sans date précise, fol. 116.
4. *Id.*, juillet 1830, fol. 135.
5. *Rev. Encycl.*, 1893, 910. Été 1830, à Mme Saint-Aignan.
6. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, sans date précise, fol. 132.

cher enfant, de vous morigéner par-ci par-là, avec toute l'autorité que mon âge vénérable et mon caractère grave me donnent sur votre folâtre jeunesse [1]... »

Jules, sans doute, retenu chez le général Bertrand, ne revenait pas.

Un autre Jules allait, à cette époque, et pour quelque temps, absorber, captiver toutes les énergies d'Aurore ; je veux parler de Jules Sandeau.

Il était né à Aubusson, le 19 février 1811. Son père, modeste employé des contributions indirectes, était de Niort. Le petit Jules avait environ sept ans quand son père fut envoyé à La Châtre comme receveur. Il fit ses premières études au collège de cette ville [2]. Vers 1822 ou 1823 il fut envoyé au collège de Bourges. Le Palmarès de 1824 ne fait pas mention de Sandeau. Celui de 1827 [3], nous apprend que le jeune homme est en rhétorique. Il a le prix d'excellence, un premier accessit de discours latin, un premier prix de discours français, un deuxième prix de vers latins ; un premier prix de version latine, un deuxième accessit de version grecque.

Jules se trouve au collège de Bourges avec Félix Pyat [4] qui, en 1827, est en philosophie de première année, et qui vient aussi d'obtenir le prix d'excellence, avec beaucoup de nominations.

Un ami très cher de Jules, Émile Regnault [5], est en seconde ; c'est un brillant élève ; au prix d'excellence, il joint quatre premiers prix. Émile Paultre [6], moins brillant, est dans la même classe que Sandeau.

Ces trois amis de Jules, nous les retrouverons dans la mansarde du quai Saint-Michel ; ils deviendront les amis très intimes de George Sand.

En Berry, on fait remonter la connaissance de Jules et d'Aurore à l'année 1829 ou 1830. Ce qu'il y a de certain, c'est que

1. *Corr.*, I, 20 juillet 1830.
2. Il n'existe pas de registre au collège de La Châtre pour cette époque ; il est donc impossible de dire quand l'enfant y commença ses études.
3. Les Palmarès de 1825 et 1826 manquent à la bibliothèque de Bourges. On ne m'a pas envoyé du Collège le renseignement demandé.
4. Félix Pyat, était né à Vierzon.
5. Emile Regnault, était de Sancerre.
6. Émile Paultre, était du Nivernais.

leur liaison datait de 1830. Très lié avec Gustave Papet, c'est sous les auspices de ce dernier que Jules Sandeau fit la connaissance de la châtelaine de Nohant. A l'automne de 1830, leurs relations étaient suivies. Jules venait à Nohant avec les autres amis ; c'étaient des transports de joie ; la vue du chapeau de Jules la faisait tressaillir

Le *Figaro*, du 2 novembre 1895, a donné quelques fragments des lettres de George Sand adressées à Émile Regnault. L'une d'elles, datée du 10 mai 1831, nous met au courant de cette passion que le jeune Sandeau, à peine âgé de dix-neuf ans, avait inspirée à Aurore. « Il y a une place que j'affectionne surtout. C'est un banc placé dans un joli petit bois qui fait partie de mon jardin. C'est là que, pour la première fois, nos cœurs se révélèrent tout haut l'un à l'autre. C'est là que nos mains se rencontrèrent pour la première fois. C'est là aussi que, plusieurs fois, il vint s'asseoir arrivant de La Châtre, tout haletant, tout fatigué, dans un jour de soleil et d'orage. Il y trouvait mon livre et mon foulard, et, quand j'arrivais, il se cachait dans une allée voisine et je voyais son chapeau gris et sa canne sur le banc. Il n'y a rien de niais dans les petites choses quand on s'aime et vous ne rirez pas si je vous dis tous ces riens, n'est-ce pas, mon bon ami ? »

Tout ce qui concernait le petit Jules la ravissait. « Il n'y avait pas jusqu'au lacet rouge de ce chapeau qui ne me fît tressaillir de joie. Tous ces jeunes gens, Alphonse, Gustave, etc., avaient des chapeaux gris pareils au sien, et quand ils étaient dans le salon et que je passais dans la pièce voisine, je jetais un regard sur les chapeaux. Je savais au lacet rouge que Jules était un des visiteurs : les autres lacets étaient bleus. Aussi je l'ai gardé comme une relique ce petit cordon. Il y a pour moi dans son aspect une vie de souvenirs, d'agitation et de bonheur. Si vous saviez comme je l'aime, ce pauvre enfant... »

Jules Sandeau vint donc fréquemment à Nohant à l'automne de 1830. Il passait des soirées entières avec la maîtresse du logis pendant que le *gros cochon* ronflait dans sa chambre. C'est de son mari qu'il est question.

On faisait d'interminables promenades au site délicieux des Couperie, près de La Châtre. Tantôt les amants y étaient seuls, tantôt accompagnés de leurs amis. L'un d'eux, surtout, d'un rare

dévouement, savait, à ses dépens, ménager aux amoureux des moments de recueillement et de silence.

Fille de la nature, Aurore adorait les bois comme les vieux druides. Elle « sacrifiait à l'Amour » sur un autel de verdure, sous la voûte étoilée, à l'ombre des vieux ormeaux qui s'effeuillent, dans cette garenne paisible qui laissa à Sandeau de si poignants souvenirs. L'ami dévoué faisait le guet. Nul indiscret ne pouvait approcher de ce sanctuaire [1].

C'est vers cette époque que le petit pavillon de Nohant rendit de véritables services. Situé dans le parc, sur le bord de la route de La Châtre à Châteauroux, une porte s'ouvrait sur cette route, et donnait accès dans le jardin. Dès 1828, Aurore Dudevant l'avait fait réparer [2]. Il pouvait servir aux amis de lieu de rendez-vous ; en tout cas, il était très commode. En passant par là on évitait ainsi l'entrée du village ; l'attention des domestiques n'était pas éveillée. Les visites pouvaient arriver et sortir incognito. En un mot, il servait de trait d'union entre Aurore et ses amis [3].

La lettre suivante, d'Aurore à Jules Boucoiran, datée du 27 octobre 1830, aide à fixer les dates au sujet des rapports de la châtelaine de Nohant avec Sandeau : « Les cancans vont leur train à La Châtre plus que jamais. Ceux qui ne m'aiment guère disent que j'*aime* Sandot (vous comprenez la partie du mot) ; ceux qui ne m'aiment pas du tout disent que j'*aime* Sandot et Fleury à la fois ; ceux qui me détestent, que Duvernet et vous, par-dessus le marché, ne me font pas peur. Ainsi, j'ai quatre amants à la fois. Ce n'est pas trop quand on a comme moi les passions vives. Les méchants et les imbéciles ! Que je les plains d'être au monde ! Bonsoir, mon fils, écrivez-moi [4]. » Prendre la chose en plaisantant, c'était bien là, le seul moyen de se blanchir aux yeux de son cher fils, Boucoiran.

A la fin de novembre, Sandeau avait dû regagner la capitale.

1. Il y avait aussi, dit-on, une petite maisonnette à Montgivray qui était très utile.

2. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 28 oct. 1828, fol. 71.

3. Dans la suite le pavillon fut habité par Émile Aucante, et par des jeunes gens qui venaient faire des séjours à Nohant.

4. W. Kar., I, 314. — Les mots soulignés le sont dans le texte.

Une lettre, datée du 1er décembre 1830, nous l'apprend. « Et toi, petit Sandeau ! aimable et léger comme le colibri des savanes parfumées ; gracieux et piquant comme l'ortie qui se balance au front battu des vents des tours de Chateaubrun ! Depuis que tu ne traverses plus avec la rapidité d'un chamois, les mains dans les poches, la petite place où tu semas si généreusement cette plante pectorale, qu'on appelle le pas d'âne, et dont Félix Fauchier a fait, grâce à toi, une ample provision pour la confection du sirop de quatre fleurs, les dames de la ville ne se lèvent plus que comme les chauves-souris et les chouettes, au coucher du soleil [1]... » Le départ de son ami jeta la baronne Dudevant dans le désespoir.

L'autre Jules, Jules Boucoiran, malgré les invitations pressantes de Mme Dudevant, avait repris, en octobre, ses fonctions chez le général Bertrand. Aurore essayait de le décider à revenir. « Vous connaissez tout dans ma vie, vous devez comprendre que, sans l'heureuse disposition qui me fait oublier vite le chagrin, je serais maussade et sans cesse repliée sur moi-même... Mon enfant..., vous savez que je vous aime comme un fils et comme un frère... Il me sera doux de vous avoir pour longtemps près de moi et de vous confier mon Maurice. Il me tarde de voir arriver ce moment [2]. »

C'est à « son fils Jules » que George Sand fait part de sa détermination de quitter Nohant ; elle a besoin de savoir si elle pourra compter définitivement sur lui, pour Maurice [3]. Jules a enfin accepté de revenir auprès de l'enfant. Le cœur de George Sand déborde de reconnaissance :

« Laissez-moi vous bénir, et n'essayez point de diminuer le prix de ce que vous faites pour moi. Ne dites pas que vous ne faites que remplir un engagement, tenir une promesse. Du moment que les nouveaux chagrins que j'ai éprouvés m'ont mise dans la nécessité de quitter Nohant, une partie de l'année, vous étiez dégagé de tout lien. Vous pouviez me dire : « J'ai fait le sacrifice de mes intérêts et de toute mon ambition à l'espoir de vivre près d'une amie ; mais je ne me suis pas engagé à veiller

1. *Corr.*, I ; *Épître romantique*, 1er déc. 1830.
2. *Id.*, I, 27 oct. 1830.
3. Cf. *Corr.*, I, 3 déc. 1830.

sur ses enfants, en son absence, et à supporter l'ennui de la solitude, pendant l'autre moitié de l'année. « Quand je vous ai offert un sort moins brillant, mais plus doux, peut-être, que celui dont vous jouissez actuellement, je ne prévoyais pas les circonstances où je me trouve aujourd'hui. Je me disais que mon amitié vous dédommagerait des avantages de la fortune, et je vous connaissais assez pour espérer que vous goûteriez le bonheur sans éclat que mon affection vous promettait [1]... »

Dans cette même lettre, George Sand parle à son ami d'un voyage à Nîmes, que Jules lui avait proposé. De Paris, le jeune homme avait l'intention, sans doute, d'aller passer quelques jours de vacances dans son pays, avant de revenir à Nohant.

« Je ne puis rien vous promettre, répond-elle... Je serai désormais dans une position qui me prescrira beaucoup de prudence dans mes démarches. Le bon accord que, malgré ma séparation d'avec mon mari, je veux conserver dans tout ce qui concernera mon fils, m'obligera à le ménager de loin comme de près. J'ai déjà reconnu que ce projet ne lui souriait point. Désormais, je ne dois laisser aucune prise contre moi, ou tout le fruit de mon énergie serait perdu, et j'aurais fourni des armes contre moi-même [2]. »

Depuis longtemps, Aurore supportait avec peine la vie qu'elle menait à Nohant. Elle avait soif de liberté complète, et cette contrainte amenait, chez elle, de fréquents malaises.

A la fin de 1830, elle était vraiment souffrante, elle venait d'avoir des rhumatismes. Le 13 décembre, elle écrit : « Je ne quitte pas le coin du feu, et je suis encore très faible d'avoir sué au moins dans 40 chemises et dans au moins autant de gilets de flanelle. Quand je dis 40 chemises et 40 gilets, n'allez pas croire que j'en possède un nombre si exorbitant. Il y a de l'eau à la rivière pour les laver ; car bien certainement jamais je n'aurai 40 chemises et seulement 4 gilets. 40 chemises ! mon Dieu ! ma tante, la reine a-t-elle 40 chemises ? Pour moi je n'en ai pas douze, encore sont-elles déchirées dans le dos et frangées par en bas. Mais glissons... Je vous dirai que ma robe est charmante. Ah ! ma chère Tante, quand on a d'aussi belles

1. *Corr.*, I, 8 déc. 1830.
2. Même let.

robes de soie, et presque pas de chemise en dessous, il faut être vertueuse, et se garer des insolents. Hélas ! me voici encore retombée dans ma chemise ! C'est mon côté faible, gardez-moi le secret, je vous prie [1]. »

Boucoiran espérait toujours emmener avec lui, à Nîmes, la baronne Dudevant. Celle-ci, par sa réponse, lui a fait comprendre que ce n'était pas prudent.

Il semble avoir deviné, comme tous les lecteurs, que son amie craint de se compromettre en faisant un voyage avec lui. Elle lui répond : « Vous m'avez mal comprise, si vous avez cru que ce serait par rapport aux *convenances*, *à l'opinion*, que j'ai refusé de vous accompagner à Nîmes. Les convenances sont la règle des gens sans âme et sans vertu. L'opinion est une prostituée qui se donne à ceux qui la payent le plus cher. Ce n'est pas non plus pour ne pas déplaire à mon mari. Je m'explique. Ce n'est pas à cause de l'humeur qu'il en aurait, et des reproches amers ou mordants qui m'en reviendraient [2]. » Combien de fois, en d'autres circonstances, n'a-t-elle pas, en effet, bravé la mauvaise humeur de Casimir, méprisé son dépit ! « J'ajouterai que je l'ai fait souvent pour des gens que j'aimais bien moins que vous. Mais c'est à cause de *vous*. C'est parce que je ne veux pas que vous deveniez un objet de méfiance et d'aversion qu'on chercherait à éloigner. Vous pensez rester plus de deux ans avec nous ? Je ne le sais pas, mon enfant, mais je voudrais que ce fût pour toute la vie. Or, vous témoigner une préférence marquée, une estime particulière, ce serait [3]... Au reste, vous savez comme cela a réussi *autrefois* [4] entre nous. Ils m'ont appris qu'il fallait cacher mes plus nobles affections comme des sentiments coupables. Ne voulant pas les rompre, je saurai avoir à cause de vous, mon cher Jules, des ménagements que je dédaignerais, s'il ne s'agissait que de moi [5]. »

Dans le courant de janvier, Boucoiran allait arriver à Nohant auprès des enfants d'Aurore ; mais revenons au départ de Mme Dudevant pour Paris.

1. *Rev. Encycl.*, 1898, 913, à Mme Saint-Aignan, Nohant, 13 déc. 1830.
2. *Corr.*, I, 13 janv. 1837.
3. Les points et les mots en italique se trouvent dans le texte.
4. L'année précédente probablement.
5. *Corr.*, I, 13 janv. 1831.

CHAPITRE VI

DÉPART DE NOHANT
LES BERRICHONS A PARIS
1831-1835

C'est au mois de décembre 1830, que la baronne Dudevant prit la résolution de quitter Nohant, pour vivre à Paris, une partie de l'année.

Dans l'*Histoire de ma Vie*, George Sand a donné plusieurs motifs de ce départ. Il semble que la question d'argent ait joué le rôle principal. Elle n'avait pas d'argent pour faire des charités, pour rendre service à ses amis[1]. Nous l'avons vue, d'ailleurs, essayer de se procurer des ressources par son travail.

Après tout ce que nous savons de la vie de Mme Dudevant, on est étonné de lire ce qui suit : « Jusqu'en 1831, je ne possédais pas une obole, je ne pris pas cent sous dans la bourse commune sans les demander à mon mari, et quand je le priai de payer mes dettes personnelles au bout de neuf ans de mariage, elles se montaient à cinq cents francs. . . . Mon mari n'était pas avare, et il ne me refusait rien ; mais je n'avais pas de besoins... Je lui laissais une autorité sans limites et sans contrôle. Il avait donc pris tout naturellement l'habitude de me regarder comme un enfant en tutelle, et il n'avait pas sujet de s'irriter contre un enfant si tranquille.

1. Elle dira aussi, *H. Vie*, 64 et suiv., qu'il aurait fallu chasser de Nohant son frère Chatiron qui était venu s'installer chez elle, par économie. Ne pouvant pas tous vivre dans l'aisance sous son toit « elle aime mieux songer à s'exiler qu'à le renvoyer ». Abandonner son mari et ses enfants pour augmenter le bien-être d'un frère, voilà un motif digne de la sincérité que l'on trouve dans l'*Hist. de ma Vie*.

« Si je suis entrée dans ce détail, c'est que j'ai à dire comment, au milieu de cette vie de religieuse, que je menais bien réellement, à Nohant, et à laquelle ne manquaient ni la cellule, ni le vœu d'obéissance, ni celui de silence, ni celui de pauvreté, le besoin d'exister par moi-même se fit enfin sentir [1]. »

Il y a un réel désaccord entre ce récit et ce que nous avons appris par la correspondance inédite de George Sand avec son mari.

Au début de son mariage, Casimir a gâté sa femme, il lui a passé toutes ses fantaisies. Aurore lui a rendu justice. La première fois que Mme Dudevant, sur le désir de son mari, vers 1826, prit la direction de sa maison, elle dut bien vite résilier ses fonctions. Plus tard, malgré ses protestations de soumission, et de déférence, nous l'avons vue, en plusieurs circonstances, faire des dépenses sans demander à son mari de l'y autoriser. En 1829, mécontente de la gestion de Casimir, elle demande à reprendre la charge de la maison. Elle espère pouvoir s'en tirer mieux que lui, avec une somme de 12.000 francs. Son mari accède à son désir.

En 1830, Aurore ne consulte pas du tout M. Dudevant pour faire son voyage à Bordeaux. En définitive, elle a toujours fait ce qu'elle désirait. Sa fortune modeste ne lui permettait pas de se passer des fantaisies dispendieuses, voilà tout. Toutes ces divergences nous font constater que, sur une multitude de points, il faut se défier de l'*Histoire de ma Vie*. Ce n'est pas là que nous pouvons nous faire une idée exacte de la vie de George Sand.

A la fin de 1830, la maîtresse de maison était de nouveau assez mal dans ses affaires. Encore une fois, Aurore n'avait pas su régler ses dépenses sur ses revenus.

En décembre de cette même année, Boucoiran, comptant sur l'affection de Mme Dudevant, avait cru pouvoir se permettre de lui demander à emprunter de l'argent.

« Je suis dans une position délicate envers mon mari, lui dit-elle. Je lui dois ; c'est-à-dire que je suis en avance de la pension qu'il me fait [2]. » Elle se garde bien de dire que c'est elle qui manie les fonds. « Cela ne m'a pas empêchée de lui

1. *H. Vie*, IV, 63.
2. *Corr.*, I, 8 déc. 1830.

adresser une demande, aussitôt votre lettre reçue. J'ai éprouvé un refus assez poli, mais très décisif. Plaignez-moi, je ne maudis mon défaut d'ordre jamais autant que lorsqu'il m'empêche de servir l'amitié ! Cependant, si vous ne pouvez trouver d'argent ailleurs, je tâcherai d'en emprunter sans qu'on le sache, quoique je sois déjà criblée de dettes, que j'acquitterai, Dieu sait comment ! [1] »

Puisque Aurore était « criblée de dettes », suivant son expression, ces dettes devaient excéder la somme de 500 francs, qu'elle avoue dans l'*Histoire de ma Vie*.

En définitive, c'est tout à fait gratuitement que George Sand s'est fait les honneurs du vœu de pauvreté et du vœu d'obéissance. La châtelaine de Nohant n'était pas le moins du monde tenue en tutelle par son mari. C'était sa fortune qui ne lui suffisait pas. Le désir d'augmenter ses revenus, trop minces pour ses besoins, pouvait lui paraître une raison suffisante à mettre en avant, pour expliquer son départ pour Paris.

Une lettre à Boucoiran, du 3 décembre 1830, éclaire sa résolution subite de quitter Nohant. Auparavant, nous ne trouvons pas trace de ce projet dans la *Correspondance* éditée, ni dans les lettres de la *Collection Spoelberch*, celles du moins que j'ai eues entre les mains.

« Sachez qu'en dépit de mon inertie et de mon insouciance, de ma légèreté à m'étourdir, de ma facilité à pardonner, à oublier les chagrins et les injures, sachez que je viens de prendre un *parti violent* (souligné). Ce n'est pas pour rire, malgré le ton de badinage que je prends. C'est tout ce qu'il y a de plus sérieux. C'est encore là un de ces secrets qu'on ne confie pas à trois personnes. ...Il y a un terme à tout. Et puis, les raisons qui eussent pu me porter plus tôt à la résolution que j'ai prise, n'étaient pas assez fortes pour me décider, avant les nouveaux événements qui viennent de se produire. Personne ne s'est aperçu de rien. Il n'y a pas eu de bruit. J'ai simplement trouvé un paquet à mon adresse, en cherchant quelque chose dans le secrétaire de mon mari [2]. » Mme Dudevant ne dit pas quel était

1. *Corr.*, I, 8 déc. 1830.
2. *Corr.*, I, 3 déc. 1830.

le but de cette perquisition dans les affaires de Casimir [1]. « Ce paquet avait un air solennel qui m'a frappée. On y lisait : *Ne l'ouvrez qu'après ma mort* (souligné). Je n'ai pas eu la patience d'attendre que je fusse veuve. Ce n'est pas avec une tournure de santé, comme la mienne, qu'on doit compter survivre à quelqu'un. D'ailleurs, j'ai supposé que mon mari était mort et j'ai été bien aise de voir ce qu'il pensait de moi durant sa vie. ...Vive Dieu! Quel testament! Des malédictions, et c'est tout! Il avait rassemblé là tous ses mouvements d'humeur et de colère contre moi, toutes ses réflexions sur ma *perversité* (souligné), tous ses sentiments de mépris pour mon caractère. Et il me laissait cela comme un gage de sa tendresse ! Je croyais rêver, moi, qui jusqu'ici, fermais les yeux et ne voulais pas croire que j'étais méprisée [2]. » Aurore croyait tromper si habilement son mari, qu'elle espérait pouvoir conserver son estime. « Cette lecture m'a enfin tirée de mon sommeil. Je me suis dit que vivre avec un homme qui n'a pour sa femme ni estime ni confiance, ce serait vouloir rendre la vie à un mort. Mon parti a été pris, et, j'ose le dire, *irrévocablement* (souligné). Vous savez que je n'abuse pas de ce mot [3]. »

Fuir un mari, qui n'avait plus aucune illusion sur elle, était un motif plus pressant encore que celui d'augmenter ses revenus. « Le besoin d'exister par elle-même », c'est-à-dire d'être libre de toute entrave, de mener la vie d'artiste, de courir après les plaisirs, de goûter, en toute liberté, au fruit défendu; telles furent les causes de son départ. Ne l'oublions pas : Sandeau était déjà dans sa vie.

George Sand a toujours été l'enfant gâté des littérateurs. Ce charme, qui lui avait conquis tant de cœurs, semble encore émaner de son souvenir ; et, bon gré mal gré, faisant d'elle une sorte de divinité, on lui prête des sentiments qu'elle n'a pas eus,

1. A propos de ses lettres à elle, Aurore faisait à Boucoiran les recommandations suivantes : « Quand vous les aurez lues, jetez-les au feu, ou serrez-les à clef, car je vous avertis que vous ne serez pas le premier dont les papiers aient été fouillés et examinés. Hélas ! quels détails dégoûtants ! Il faut que vous soyez bien mon ami pour n'en pas être rebuté... » W. Kar., I., 306.

2. *Corr.*, I, 3 déc. 1830.

3. Même let.

et le bon droit est toujours de son côté : « Elle ne trouvait autour d'elle qu'inintelligence, mépris, ordure et calomnie, soupçon partout. Jadis sa mère, hier La Châtre, aujourd'hui son mari ! Son parti fut pris irrévocablement : fuir [1]. » C'est ainsi que M. Rocheblave explique et justifie le départ de Mme Dudevant.

Pour vivre à Paris, il fallait de l'argent : « *Je veux une pension j'irai à Paris, mes enfants resteront à Nohant* [2]. » Voilà les conditions qu'elle posait à son mari. « J'ai paru intraitable sur tous les points, continue-t-elle, c'était une feinte... Je n'ai nulle envie d'abandonner mes enfants [3]. »

Aurore devait passer alternativement trois mois à Paris, trois mois à Nohant. Son mari lui fit 3.000 francs de pension, les 3.000 francs qui lui étaient assurés par son contrat.

W. Karénine a fait, plus d'une fois, remarquer que cette pension était très minime par rapport à la fortune de Mme Dudevant. C'est à George Sand, elle-même, que nous demanderons une réponse à cette objection.

Au moment où Aurore avait exprimé sa volonté de quitter Nohant, M. Dudevant avait désiré faire maison nette et partir aussi. Il voulait de son côté aller s'installer à Paris et mettre Maurice au collège [4] : « C'est ce que je ne veux pas encore, écrivait alors la jeune femme à Boucoiran. L'enfant est trop jeune et trop délicat. En outre, je n'entends pas que ma maison soit vidée par mes domestiques, qui m'ont vue naître, et que j'aime presque comme des amis. *Je consens à ce que le train en soit réduit, parce que ma modeste pension rendra cette économie nécessaire* (souligné). Je garderai Vincent et André avec leurs femmes et Pierre. Il y aura assez de deux chevaux, de deux vaches, etc., etc. ; je vous fais grâce du tripotage [5]... »

C'est donc Mme Dudevant qui avait désiré que son mari restât à Nohant pour entretenir la propriété. En second lieu, elle comprenait que la « modeste pension » de 3.000 francs que son mari lui ferait, obligerait celui-ci à réduire le train de la maison. D'ailleurs,

1. Rocheblave, *George Sand avant George Sand : Revue de Paris*, 1896, II, 381.
2. *Corr.*, I, 3 déc. 1830. Les mots soulignés le sont dans le texte.
3. Même let.
4. Cf. *Corr.*, I, 3 déc. 1830.
5. *Corr.*, I, 3 déc. 1830

elle voulait vivre six mois de l'année à Nohant. En 1835, ces circonstances seront oubliées ; on montrera M. Dudevant jouissant, en égoïste, non seulement du bien-être, mais de l' « opulence » que lui procurait la fortune de sa femme.

Aurore, dans cette longue lettre, parlait aussi de la mauvaise humeur de son mari ; elle craignait que ce fût là un obstacle au retour de Boucoiran auprès de Maurice : « Mon mari n'est pas aimable, Mme Bertrand ne l'est pas non plus... Prendrez-vous sur vous d'être sourd à des paroles aigres, et indifférent à un visage refrogné ? Il est vrai de dire que mon mari a entièrement changé d'opinion à votre égard, et qu'il ne vous a donné cette année aucun sujet de plainte, mais, à l'égard des gens qu'il aime le mieux il est encore fort maussade parfois [1]. »

En dépit des observations et les supplications de Casimir, la jeune femme ne fut pas ébranlée dans sa résolution de partir ; elle ne tarda pas à la mettre à exécution.

Le 4 janvier 1831, Aurore quittait Nohant et arrivait à Paris. Elle descendit, 31, rue de Seine, dans le petit appartement de son frère [2]. Il l'avait mis à sa disposition. Elle y passa sans doute les trois premiers mois de son séjour. C'est alors que se posa vraiment le problème de son existence. Il fallait nécessairement chercher à gagner de l'argent. Nous savons que Mme Dudevant essaya, sans beaucoup de succès, de se créer des ressources, en vendant ses peintures. Quinze jours après son arrivée, elle était déjà à court, et n'avait plus rien pour vivre.

« Mon mari a fixé ma dépense particulière à 3.000 francs ; vous savez que c'est peu pour moi, qui aime à donner et qui n'aime pas à compter [3]. » Au début de son séjour, elle n'avait

1. *Corr.*, I, 3 déc. 1830.

2. Jules Janin, parlant de l'arrivée à Paris de Mme Dudevant, disait dans la *Biographie des Femmes auteurs* : « Ce qu'il venait chercher à Paris (le beau petit jeune homme) il l'ignorait lui-même. Il y venait chercher la liberté et la poésie, des passions pour son cœur, des larmes pour ses yeux, des émotions pour son esprit, des paroles et des couleurs pour sa pensée. D'où venait-il ? Que vous importe ? Il venait d'où viennent les poètes et les grands écrivains à coup sûr. Que laissait-il derrière lui ? Que vous importe encore ? Il laissait derrière lui tout ce qu'on laisse quand on dit adieu à la vie et à sa famille : il laissait le repos, le sommeil et le bonheur. » (*Biographie des femmes auteurs*, *George Sand*, I, 439).

3. *Corr.*, I, à J. Boucoiran, 12 févr. 1831.

pourtant pas de loyer à payer, rue de Seine. Mais, 3.000 francs pour six mois, cinq cents francs par mois, qu'était-ce que cela avec ses goûts de dépense ! [1]. Respirer « l'odeur balsamique des pommes de terres frites... du Pont Neuf », écrira-t-elle, « a bien son mérite, quand on n'a pas le sou pour dîner [2] ».

« Dis à ton papa de m'envoyer de l'argent, écrit-elle à Maurice ; aussitôt que j'en aurai, je t'enverrai ton habit de garde national [3]. »

« Je mange de l'argent plus que je n'en ai ; il faut que j'en gagne, ou que je me mette à avoir de l'ordre. Or, ce dernier point est si difficile, qu'il ne faut pas même y songer [4]... »

Elle écrit encore à Maurice : « J'ai vu ta bonne-maman Dudevant plusieurs fois. Elle ne m'a pas parlé d'argent [5] et je ne me soucie pas de lui en demander. Dis... cela à ton papa [6]. »

Malgré ces difficultés matérielles, la joie d'Aurore fut grande en retrouvant à Paris ses chers Berrichons. C'est au milieu d'eux qu'elle va vivre dans la capitale. « Le petit Jules » est là qui l'attend avec impatience ; il lui présente ses amis : Félix Pyat, Émile Paultre, Émile Regnault, celui-ci deviendra de suite « son bon frère ». Fleury, Gustave Papet, le jeune Périgois, la reçoivent avec enthousiasme. Charles Duvernet, Adolphe Duplomb, feront de fréquents voyages à Paris ; Planet y est fixé pour quelques années ; c'est lui qui avait eu l'idée de former un « petit club berrichon où, pour une très modique rétribution mensuelle, on pouvait lire les journaux et travailler dans un local passablement chauffé [7] ». Grandsagne, besogneux, malheureux, définitivement installé à Paris, a toujours une place très large dans le cœur de son amie.

Tous ces jeunes gens sont étudiants ; les uns font leur médecine comme Papet, Regnault ; les autres, leur droit. Ils sont

1. George Sand fera remarquer dans *H. Vie*, IV, 80, que sa mère vivait à Paris « très élégante et très aisée avec 3.500 fr. de rentes ».
2. *Corr.*, I, à Ch. Duvernet, 19 janv. 1831.
3. *Corr.*, I, à Maurice Dudevant, 25 janv. 1831.
4. *Corr.* I, à Charles Duvernet, 19 janv. 1831.
5. Ces quelques mots font supposer que Mme Dudevant, tout avare que George Sand la représente dans l'*Hist. de ma Vie*, venait en aide à Casimir et à Aurore.
6. *Corr.*, I, à Maurice Dudevant, 25 janv. 1831.
7. *H. Vie*, IV, 83.

tous dans des situations très modestes, à l'exception de Gustave Papet, « le riche de la bande ». Quelques-uns se sont mis à écrire pour gagner de l'argent. Émile Regnault revoyait, dès 1829, les œuvres d'Horace de Saint-Aubin [1]. Seize volumes paraissaient sous ce titre : *Œuvres complètes d'Horace de Saint-Aubin recueillies et mises en ordre par Émile Regnault* (1830-1840, Souverain). Voilà comment Aurore Dudevant fut mise très vite en relations avec Balzac.

Aurore avait compris que ses petits talents en peinture ne pouvaient lui rapporter beaucoup d'argent. Elle s'orienta bien vite du côté de la littérature.

Depuis longtemps, elle avait agité ces questions dans son esprit ; elle savait qu'elle « écrivait vite, facilement, longtemps, sans fatigue [2] », que de tous les travaux auxquels elle pouvait se livrer, « la littérature... était celui qui lui offrait le plus de chances de succès comme métier, et, tranchons le mot, comme gagne-pain [3] ».

Celui qui, alors, guida les premiers pas de Mme Dudevant dans la carrière littéraire, ce fut encore un Berrichon, Henri de Latouche [4]. Dès le 19 janvier 1831, elle entre en rapports avec lui. C'était un cousin de Charles Duvernet. Son enfance s'était passée au domaine d'Archis, sur les bords de la Bouzanne ; il aimait son pays, et, dans plusieurs de ses romans, il a décrit les sites, les coutumes et les mœurs du Berry ; nous verrons plus tard

1. Dans cette collection des premières œuvres de Balzac se trouvent : *La dernière Fée*, précédée de *Vie et Malheurs d'Horace de Saint-Aubin*, par J. Sandeau; *Jane la Pâle; Le Vicaire des Ardennes; Argow le Pirate; Le Sorcier; L'Excommunié; L'Israélite, Dom Gigadas.* Chaque ouvrage a 2 vol.

2. *H. Vie*, IV, 60.

3. *H. Vie*, IV, 61.

4. George Sand écrit souvent Delatouche en un mot. — Né à La Châtre en 1785, fils de Hyacinthe Thabaud de Latouche et de Anne-Marie Cuinat; il mourut à Aulnay en 1851. Cf. George Sand : *H. Vie*, IV, 118 et suiv.; *Autour de la Table*, 229-259; *Souvenirs de 1848*, 207-211. Plusieurs passages dans la *Corr.*, *I.* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, 1852, 372. — Dr Labonne : *Étude sur Thabaud de Latouche*, *Rev. du Berry*, oct. 1909. — J. Ageorges : *L'Enclos de George Sand.* — Ch. Duguet : *Choses diverses du pays de La Châtre*, et l'ouvrage important de M. Aug. Théret : *Littérature du Berry*, 1-389. — Ouvrages de Henri de Latouche : Romans : *La Correspondance de Clément XIV et de Carlin; Fragoletta ; Grangeneuve; France et Marie; Aymar; Léo ; Adrienne; Un mirage.* Drame : *La Reine d'Espagne.* Poésies : *Les Adieux*; *Les Agrestes; Encore adieu*, etc.

quelle influence il a pu exercer sur George Sand au point de vue de ses romans champêtres.

C'était un esprit fin, délicat, amer et railleur. Artiste, il était épris des belles choses ; rêveur et passionné, poète à ses heures, il vivait dans une sorte d'isolement, mécontent de lui-même et des autres. Bon cependant, il trouvait du plaisir à rendre service à ses amis, mais c'était un maître jaloux [1] ; il n'aimait pas à partager l'influence qu'il pouvait exercer sur un talent.

« Il n'était pas beau, et il plaisait pourtant... Le son de sa voix... était flatteur, insinuant ; il avait de la sirène dans la voix. On avait peine à quitter sa conversation caressante, trop caressante, voluptueuse, bien que le perfide se plût toujours à vous lancer à la fin quelque parole amère qui corrompait le miel de ses cajoleries [2]. »

Dans une petite étude sur de Latouche, George Sand résumera ainsi ses souvenirs : « Je trouvai un homme de quarante-cinq ans, assez replet, d'une figure pétillante d'esprit, de manières exquises, et d'un langage si choisi que j'en fus d'abord gênée comme d'une affectation du moment. Mais c'était sa manière ordinaire, sa façon de dire habituelle [3]. »

Malgré le charme de ses manières et de sa parole, « il était *chachouin* et *mâtin*, voire même un peu *chti gâs* », dira le Dr Labonne, en se servant de la langue du Berry. Et il cite une de ses mauvaises plaisanteries, qui amena la chute du *Constitutionnel*, le 17 juillet 1817.

Henri de Latouche avait à parler du salon de peinture. Le portrait du roi de Rome était un des tableaux les plus admirés : « On remarque, disait-il, parmi les plus jolis dessins de M. Isabey, la figure en pied d'un enfant qui porte de ses deux mains un énorme paquet de *roses*. Cette association des couleurs du printemps et des grâces de l'enfant rappelle et rassemble des idées d'espérance. Au milieu du bouquet, l'auteur a jeté de jolies fleurs *bleues*. L'ensemble de cette composition est du plus riant

1. C'est de Latouche que George Sand a peint dans *Porpora*, le maître de musique de Consuelo...
2. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, 1852, III, 372.
3. *Autour de la Table*, H. de Latouche, 231.

effet. Ces fleurs se nomment en allemand vergiss mein nicht, ne m'oubliez pas [1]. »

L'auteur de *Fragoletta* avait acheté le *Figaro*, depuis plusieurs années, quand Mme Dudevant se présenta chez lui.

« Il rédigeait son journal « à peu près lui-même, au coin de son feu, en causant tantôt avec ses rédacteurs, tantôt avec les nombreuses visites qu'il recevait [2]. »

Aurore arrivait chez de Latouche, chaudement recommandée par Mme Duvernet.

« Votre cousin de Latouche a été fort aimable pour moi. Remerciez bien votre mère du coup de poing... non, du coup de main qu'elle m'a donné en cette *occurrence* (souligné). Occurrence est bien, n'est-ce pas? Hélas ! si votre cousin savait à quelle lourde bête il rend service, vous en auriez des reproches, c'est sûr. Ne lui en disons rien. Devant lui, je suis charmante, je fais la révérence, je prends du tabac à petites prises, j'en jette le moins possible sur son beau tapis à fond blanc. Je ne mets pas mes coudes sur mes genoux ; je ne me couche pas sur les chaises ; enfin je suis gentille tout à fait, vous ne m'avez jamais vue comme ça [3]. »

La correspondance des époux Dudevant (*Collection Spoelberch*) [4] nous met de nouveau au courant des faits et gestes d'Aurore, pendant les premiers mois de son séjour à Paris, en 1831. Elle continue, comme par le passé, à rendre compte à Casimir de ses allées et venues.

Le 15 février, elle lui écrit qu'elle a vu Henri de Latouche. « Il a été fort aimable. Il me mène dimanche à l'Abbaye-aux-Bois, chez Mme Récamier. Delphine Gay doit y lire des vers, et j'y verrai toutes les célébrités de l'époque [5]. » Le soir même,

1. Dr Labonne : *Étude sur Thabaud de Latouche*, *Rev. du Berry*, 1909, 335. « La censure biffa ce passage, continue le Dr Labonne; mais M. de Latouche revint dans la soirée au bureau de la rédaction, rétablit sa phrase sans en rien dire à personne, et le lendemain se frottait les mains de joie... »

2. *H. Vie*, IV, 123.

3. *Corr.*, I, à Ch. Duvernet, 19 janv. 1831.

4. Plusieurs de ces lettres dont les originaux font partie de la *Collection Spoelberch* se trouvent dans *La véritable histoire d'Elle et Lui*, par le Vicomte Spoelberch de Lovenjoul. Mais beaucoup de passages ont été supprimés.

5. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 15 janv. 1831, fol. 137.

elle doit aller chez son ami pour faire lire son roman [1]. « Il m'offre, en outre, de rédiger pour le *Figaro*, mais je n'en veux pas [2] », dit-elle. Aurore se remue, cherche des protections. Elle est allée plusieurs fois chez Duris-Dufresne, le député berrichon de 1827 ; il est venu quatre fois chez elle sans pouvoir la rencontrer.

Chaque soir, elle va au théâtre. La Malibran « l'a séduite, elle l'admire [3] ». De nouveau, elle revient sur ses rapports avec l'auteur de *Fragoletta*, et il ne lui plaît plus : « Je n'aime guère Delatouche, je ne veux pas lui avoir de grandes obligations [4]. » Ses amis lui conseillent d'aller voir Casimir Delavigne.

Quelques jours après, elle se loue beaucoup de Kératry. Il « est honnête homme et bon homme [5] »; elle le préfère pour le moment au directeur du *Figaro*, toutefois c'est à celui-ci qu'elle reviendra. Elle entend beaucoup parler des Saint-Simoniens, qu'elle tient, à cette époque, pour des charlatans, mais elle éprouve un vif regret de ne pouvoir les entendre.

Dans ses lettres à son mari, on surprend des expressions de confidence : « entre nous », lui dit-elle. On la croirait en excellents termes avec lui.

La lettre du 21 février 1831 est des plus intéressantes. Mme Dudevant félicite Casimir « d'être dévoué au personnage politique de Duris-Dufresne... Il ne s'est pas trompé en défendant sa conduite et ses opinions. Elles sont bien connues ici et il a une influence toute faite dans son parti [6]... » Casimir a eu raison de le regarder comme l'homme qui leur convenait. Mais Duris-Dufresne ne veut plus de la députation ; « il veut qu'on te nomme [7] », dit Aurore à son mari. Persuadée que M. Duris-Dufresne pourrait revenir sur sa décision, en voyant les vœux de ses électeurs, elle interprète la pensée de M. Dudevant et l'engage à s'effacer devant leur ami. « Il est possible qu'on te porte, mais comme je sais que tu ne feras aucune intrigue pour cela,

1. Quel roman ? Sans doute *Aimée* qui n'a jamais paru.
2. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 15 janv. 1831, fol. 137.
3. *Id.*, sans date précise, fol. 132.
4. *Id.*, ibid.
5. *Id.*, sans date précise, fol. 139-140.
6. *Id.*, fol. 141.
7. *Id.*, ibid.

j'ai pensé que tu donnerais ta voix et que tu demanderais celle de tes connaissances pour M. Duris-Dufresne, malgré son refus... Ai-je bien fait ? Réponds-moi à ce sujet, je t'en prie [1]. »

Ce document a son importance, et témoigne en faveur de Dudevant. Si celui-ci eût été un incapable, un ivrogne, un débauché, Duris-Dufresne, qui a laissé en Berry la réputation d'un homme de valeur, n'aurait pas songé à lui pour représenter la province, et tenir les intérêts de ses compatriotes.

D'ailleurs, le ton d'Aurore est parfaitement sérieux ; mais on comprend aussi qu'elle n'éprouve aucun désir de voir son mari arriver à la députation. Elle l'oblige pour ainsi dire à ne pas caresser ce projet : « Je n'hésite pas à dire que je t'ai toujours vu de l'opinion que M. Duris-Dufresne représente, que tu es un de ceux qui l'ont porté le plus chaudement, que M. Duris-Dufresne n'ayant pas varié, tu n'as pas varié à son égard [2]. »

Quant à elle, la politique ne l'intéresse guère. « Elle écrit sur la musique [3]. »

Casimir lui a répondu ; on voit, d'après une nouvelle lettre d'Aurore, qu'il a goûté son avis : « J'ai reçu ta lettre, mon ami, c'est la confirmation de tout ce que j'avais dit de toi. M. Duris-Dufresne ne refusera pas la députation [4]. »

La lutte politique exaspère Mme Dudevant, la dégoûte. Sa belle-mère est « orléaniste jusqu'au cou [5] », elle ne s'entend plus avec elle. Une page de cette même lettre est destinée à Maurice : « Embrasse Boucoiran de ma part, lui dit-elle ; tu ne me dis pas si Françoise est accouchée [6]. » Singulières commissions confiées à un enfant de huit ans !

George Sand avait enfin accepté les propositions de M. de Latouche et semblait réconciliée avec lui ; elle allait collaborer au *Figaro*, mais elle n'était pas faite pour le journalisme : « de Latouche me prenait un peu au collet pour me faire asseoir, il me

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, fol. 141.
2. *Id.*, fol. 142.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, 14 mars 1831, fol. 144.
5. *Id.*, ibid.
6. *Id.*, fol. 143.

jetait un sujet et me donnait un petit bout de papier sur lequel il fallait le faire tenir. Je barbouillais dix pages que je jetais au feu, et où je n'avais pas mis un mot de ce qu'il fallait traiter [1]. » Le maître parfois désespérait l'élève. Il fallait accepter de dures observations. Les progrès étaient cependant réels, car les articles trouvaient leur place dans le journal du tyran :

« Nous n'avons pas précisément la liberté au *Figaro*. M. de Latouche notre *digne* patron (ah ! si vous connaissiez cet homme-là !) est sur nos épaules, taillant, rognant à tort et à travers, nous imposant ses lubies, ses aberrations, ses caprices. Et nous d'écrire comme il l'entend; car, après tout, c'est son affaire. Nous ne sommes que ses manœuvres *ouvrier-journaliste*, *garçon-rédacteur* (souligné), je ne suis pas autre chose pour le moment.

« Quand je vois les platitudes que j'ai griffonnées dans vingt paires de mains qui se les arrachent, et sous les yeux de ces bénévoles lecteurs, dont le métier est d'être mystifiés, je me prends à rire d'eux et de moi...

« ...Enfermée au bureau d'esprit de mon *digne* maître (souligné) depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures, je n'ai guère le temps d'écrire [2]. »

Elle rendait justice cependant aux éminentes qualités du critique. « J'ai déjà assez vu les *grands hommes* (souligné), pour savoir qu'ils sont les plus petits de tous. Je les fuis comme la peste, excepté Henri de Latouche, qui est bon pour moi et que j'aime sincèrement [3]. »

Malgré les progrès de son élève, de Latouche n'était pas du tout convaincu que la carrière littéraire convînt à Aurore ; il n'y croyait pas. Ce fut *Indiana*, écrit à Nohant, 1831-1832, qui lui révéla enfin que les rôles étaient renversés et que le nom de George Sand éclipserait désormais le sien : « George, je viens faire amende honorable, je suis à vos genoux. Oubliez mes duretés d'hier au soir, oubliez toutes les duretés que je vous

1. *H. Vie*, IV, 124.

2. *Corr.*, I, 4 mars 1831. A cette époque, George Sand fait des tentatives pour être agréée dans diverses revues : on lui a fait des promesses à la *Revue de Paris*, mais on la fait languir. « Elle tâche de se faire inscrire dans la *Mode* et dans l'*Artiste*. » (Même lettre que précédemment.)

3. *Corr.*, I, 6 nov. 1831.

ai dites depuis six mois. J'ai passé la nuit à vous lire. O mon enfant que je suis content de vous[1] ! »

Mme Dudevant n'était certes pas faite pour le journalisme ; mais elle était déjà en possession de son talent d'écrivain, quand elle vint demander une direction au rédacteur du *Figaro*. Pour s'en convaincre, il suffit de lire son *Journal intime* à Aurélien, ses lettres à Casimir, et surtout la *Confession*. Rien de plus beau n'est jamais sorti de sa plume. Le récit de son *Voyage aux Pyrénées*, son *Voyage en Auvergne*, 1827 ; *La marraine*, roman inédit, en partie, écrit vers 1829, pour Jane Bazoin ; sa collaboration avec J. Sandeau dans *Rose et Blanche*, indiquent que sa préparation était déjà très suffisante. Encore quelques conseils et quelques efforts, et elle allait être en mesure de s'adresser, avec succès, au grand public.

Malgré les difficultés que lui avait créées Henri de Latouche, malgré sa sévérité, parfois excessive, celui-ci exerça une influence réelle sur George Sand. Ses critiques, qui étaient celles d'un homme de goût, apprirent à Aurore à douter d'elle-même, à se tenir sur ses gardes. D'autre part, les articles qu'elle publia dans le *Figaro*, firent connaître le futur auteur de *Valentine* et de *Lélia*, et lui acquirent, dès cette époque, une réputation méritée...

Comme tant d'autres, le maître avait subi le charme étrange de son élève : « On m'a dit qu'il avait été amoureux de moi[2] », dit George Sand avec sa naïveté ordinaire. Balzac laissait entendre dans une de ses lettres à Mme Hanska, qu'Aurore avait été liée très intimement avec de Latouche[3]. Ils se brouillèrent, et se raccommodèrent plus tard, vers 1844.

Les débuts de Mme Dudevant dans la carrière littéraire avaient été assez durs. Mais comme, le soir, elle se vengeait du rude labeur de la journée ! Les amis remplissaient le pied-à-terre de la rue de Seine, comme plus tard la mansarde du quai Saint-Michel et celle du quai Malaquais. Sandeau l'égayait de son esprit. C'était un feu roulant dans l'intimité.

Tous mènent la vie d'étudiant, vie de bohème ! Aurore adore

1. *H. Vie*, IV, 148.
2. *Id.*, ibid., 126.
3. Cf. Balzac, *Lettres à l'Étrangère*, I, 19 mars 1833.

ce milieu. C'est le romantisme dans toute sa vitalité : la débauche de l'imagination, l'exaltation poétique, les rêves d'idéal irréalisable. Un échange perpétuel de sentiments, d'idées, les tient en haleine. On dépense un esprit fou, bientôt suivi d'un morne silence. On rit à se tenir les côtes, d'une platitude, d'une facétie, puis la réflexion et la tristesse assombrissent ces jeunes visages. Leur vie est faite de contrastes ; c'est tantôt le luxe, tantôt la misère. La satisfaction d'un caprice est suivie de la disette. On mange comme on peut, quand la bourse est vide. On barbote dans la boue quand on n'a pas quarante sous pour prendre un fiacre. On couche à la belle étoile si l'on n'a plus de quoi payer son logement. Vive la joie! vive la liberté ! C'était sans doute le cri du cœur de cette bande joyeuse. La baronne Dudevant était dans son élément.

Le soir ils allaient ensemble au spectacle avec les loges que donnait de Latouche. Et, quand il n'en donnait pas, George Sand avec son costume d'homme, se contentait du parterre. Si l'on faisait du tapage, « elle se plaçait toujours au centre du petit bataillon formé par ses amis berrichons. »

Gustave Papet leur payait à tous du sucre d'orge, et comme sa bourse était assez bien garnie, au sortir du théâtre, il offrait à ses camarades le grand luxe d'un souper aux *Vendanges de Bourgogne* [1] !

Les amis berrichons d'Aurore faisaient quelquefois avec elle des « promenades insensées dans Paris, généralement terminées par une ascension aux tours Notre-Dame [2]. » Toutefois le souci du travail revenait vite chez George Sand. Depuis le début de son admission chez le directeur du *Figaro*, elle songeait à y faire entrer le petit Sandeau, mais c'était difficile :

« Je n'ai pas parlé de Jules à M. de Latouche, dit Aurore; sa protection n'est pas très facile à obtenir, m'a-t-on dit. Sans la recommandation de votre maman j'aurais pu la rechercher longtemps, sans succès. J'ai donc craint qu'il ne voulût pas l'étendre à deux personnes. Je lui ai dit que le nom de *Sandeau* était celui d'un de mes compatriotes, qui avait bien voulu me le prêter [3]. »

1. Cf. *H. Vie*, IV, 103.
2. J. Levallois. *Mémoires d'un Critique*, 127.
3. *Corr.*, I, 19 janv. 1831. A Ch. Duvernet. — C'est de Gustave Papet que

Malgré ces retards, Jules ne devait pas tarder à rejoindre son amie au *Figaro*. Sa présence adoucira l'amertume des observations du maître. Somme toute, en compagnie de Félix Pyat, nos Berrichons auront, chez H. de Latouche, une vie assez joyeuse.

Aurore avait conscience de l'effet déplorable que sa nouvelle vie produisait à La Châtre et aux environs. « Je reviendrai au pays, piocher toutes les nuits, écrivait-elle à Duvernet, et galoper tous les jours, selon ma douce habitude, au grand scandale et mécontentement de nos honorables compatriotes. S'ils vous disent du mal de moi, mon cher ami, ne vous échauffez pas la bile à me défendre ; laissez-les dire[1] ».

Au milieu du travail, de la joie, du laisser aller, il y avait des jours de grande tristesse. Un camarade berrichon, un jeune Périgois, mourait à Paris, à la fleur de l'âge. Aurore accourait à son chevet, le soignait, n'épargnait pas sa peine. Le fait est certain ; le dévouement d'Aurore Dudevant m'a été confirmé par la famille du jeune homme. On s'explique mal, alors, le texte de la lettre qui suit :

« Moi, le grand médecin de Nohant..... Je vous dirai en confidence avoir eu ici l'occasion d'exercer mes talents ; auprès de qui ? je vous le donne en cent ! auprès de Mme P..... (Il s'agit de Mme Périgois de La Châtre), mon implacable ennemie. La malheureuse femme vient de faire un triste voyage à Paris, pour enterrer un fils de vingt ans. Elle était mourante de douleur lorsque le hasard m'a fait connaître sa situation. J'ai couru à

l'abbé Clément disait tenir les détails suivants, relatifs au pseudonyme *George Sand*. « La scène se passait à Paris après un joyeux souper entre familiers convives. On devait, le lendemain, porter à l'imprimerie un petit roman écrit, en collaboration, par la jeune baronne et Jules Sandeau. Quel nom d'auteur lui donner sans blesser les convenances ! Chacun proposait un pseudonyme plus ou moins attrayant. De guerre lasse, on ouvrit le calendrier. C'était le jour de saint Georges. Adopté d'enthousiasme, on le fit suivre d'une abréviation du nom de Sandeau (Abbé Clément, *Souvenirs d'un curé de campagne, La Quinzaine*, 1901, 1er juillet). Si l'anecdote est vraie en ce qui concerne le choix du prénom *Georges*, elle n'est pas exacte quant à l'époque, car *Rose et Blanche*, dans l'impression de 1831, et la réimpression de 1833, est signée *J. Sand*. Quelques mois plus tard, lorsque Sandeau, qui n'avait pas collaboré à *Indiana*, refusa de mettre la signature adoptée, Mme Dudevant dut changer le prénom J. ou Jules en celui de Georges.

1. *Corr.*, I, à Ch. Duvernet, 19 janv. 1831.

elle sur-le-champ, je l'ai trouvée entourée de jeunes gens qui pleuraient leur camarade, et s'affligeaient de l'absence d'une femme auprès de la mère désolée. J'ai passé la nuit sur une chaise auprès d'elle. Une triste nuit! Mais, lorsqu'elle m'a reconnue et qu'abjurant son aversion, elle m'a remerciée avec élan, j'ai éprouvé combien la vengeance noble, celle qui consiste à rendre le bien pour le mal, est un sentiment pur et doux[1]. » Aurore Dudevant était réconciliée avec Mme Périgois. « Je parierais bien qu'à la Châtre et à Nohant surtout, ma conduite passerait pour un trait de folie. N'en parlez pas; mais, si on en parle et si l'on m'accuse, laissez dire[2]. »

Très probablement cette lettre a été, soit tronquée, soit dénaturée pour la publicité, ou bien Aurore a peut-être soigné le fils d'abord, et la mère ensuite. Quoi qu'il en soit, la grande intimité de Mme Dudevant avec la famille Périgois date de cette époque.

A la rédaction du *Figaro*, il y avait aussi des jours d'émotion. C'est avec une joie de collégien, fier de la farce qu'il vient de jouer, que George Sand écrit à Duvernet:

« Dans le même numéro, une bigarrure (la première) fait grand scandale. Elle n'a rien de joli; mais, comme elle tombe d'aplomb sur le ridicule de la circonstance, les rieurs s'en sont emparés, le roi citoyen s'en est offensé, et M. Nestor Roqueplan, le signataire du journal, au moment de recevoir la croix (dont Sa Majesté n'est pas chiche d'ailleurs), se l'est vu refuser à cause de l'article susdit, dont il est responsable. *C'est pourtant moi qu'a fait ce coup-là* (souligné). J'en peux pas revenir et j'en ris à me démettre les mandibules[3]. »

Et l'auteur de cette mauvaise plaisanterie se réjouit à la pensée d'être emprisonnée :

« On a saisi le *Figaro* et... on lui intente un *procès de tendance* (souligné). Si on incrimine les articles, en particulier, le mien le sera pour sûr. Je m'en déclare l'auteur et je me fais

1. *Corr.*, I, à Boucoirán, 12 fév. 1831.

2. *Id.*, ibid., à Boucoiran, 12 fév. 1831. — La fin de cette lettre semble bien indiquer que le texte est tronqué : il n'y a pas folie à porter secours à une personne qui ne nous aime pas. Le jeune Périgois faisait partie du groupe berrichon, c'était un ami de Sandeau, de Fleury, de Duvernet, etc.

3. *Corr.*, I, à Ch. Duvernet, 6 mars 1831.

mettre en prison. Vive Dieu ! quel scandale à la Châtre ; quelle horreur, quel désespoir dans ma famille !... O auguste juste milieu de la Châtre, que diras-tu de mon imprudence ! » [1].

Suivant ses arrangements avec son mari, à la fin de mars ou au commencement d'avril 1831, Aurore revint en Berry. Nous avons vu que pendant les trois premiers mois de ce séjour à Paris, la question d'argent avait beaucoup préoccupé Mme Dudevant. Elle s'était trouvée continuellement sans le sou. Son séjour à Nohant dut lui paraître confortable.

Casimir se désespérait de cette vie de bohème que menait sa femme ; il s'en plaignait.

« Vraiment le ton de ta lettre me fait peine... lui écrivait Chatiron. Ta femme veut de la liberté, de la dissipation, du mouvement, tu n'as pas été mauvais mari... et c'est une justice que l'on te rend aussi bien ici que dans notre pays. Laisse-la faire [2]... » Et il lui conseillait de prendre son parti, de se distraire, de s'occuper de sa fortune, de ses enfants.

Le 20 juillet 1831, Aurore était de nouveau à Paris et préparait son installation du quai Saint-Michel. D'argent, elle n'en avait plus.

« Je n'ai pu acheter la natte de votre mère ni les lunettes pour Decaudin, écrit-elle à Ch. Duvernet. J'ai une raison honteuse, secrète, mais *invulnérable*. Je n'ai pas un sou. Je paie écu par écu mes damnés marchands [3]. » Le lendemain elle disait à Casimir :

« Tu aurais pu, ce me semble, trouver de l'argent à emprunter à la Châtre... J'ai acheté de quoi demeurer chez moi, ne comp-

1. *Corr.*, I, à Ch. Duvernet, 6 mars 1831. George Sand expliquait à Boucoiran les motifs qui avaient provoqué cette mesure de rigueur : « Vous saurez que j'ai débuté par un scandale, une plaisanterie sur la garde nationale. La police a fait saisir le *Figaro* d'avant-hier. Déjà je m'apprêtais à passer six mois à la Force ; car j'aurais très certainement pris la responsabilité de mon article. M. Vivien a senti ce matin l'absurdité d'une poursuite de ce genre. Il a fait signifier aux tribunaux d'en rester là. Tant pis ! Une condamnation politique eût fait ma réputation et ma fortune. » (*Corr.*, I, à Boucoiran, 9 mars 1831.)

2. *Lettres de Chatiron à Casimir Dudevant*, 6 juillet 1831, fol. 236. Ces lettres, *Collection Spoelberch*, E, 868, font partie du manuscrit ayant pour titre : *Correspondance de M. et Mme C. Dudevant.*

3. *Corr.*, I, à Ch. Duvernet, 19 juillet 1831.

tant guère que mon frère et mon mari me laisseraient tendre la main à des étrangers, pour payer des dettes urgentes [1]. »

Puis elle énumère ses dépenses : 250 francs à un tapissier, 30 francs à un ébéniste ; chapeau, souliers qui ne sont pas payés ; elle doit 200 francs à sa mère, et enfin « il faut vivre » [2].

Elle fait entendre à son mari que dans sa situation, elle n'a, pour s'en tirer que « la morgue [3] ». Puis elle réclame 500 francs et lui souhaite bon appétit [4].

Chatiron, de son côté, écrivait à Casimir, le 5 août, qu'Aurore avait des pensées sinistres. « Elle me dit qu'elle a souffert la faim pendant trois jours, quand ma femme, moi, l'avons invitée vingt fois et qu'elle n'a pas encore accepté [5]. » Il s'en étonne. Il parle des déceptions d'Aurore, de ses désillusions ; elle qui « croyait gagner de l'argent dans la littérature [6] ».

Il est allé chez elle pour la raisonner ; il l'a trouvée savonnant une robe ; son petit ménage est propre, rangé. Il a parlé à sa sœur de la bonté de son mari, elle a pleuré, lui aussi : « Malgré sa diable de tête, on ne peut s'empêcher de l'aimer [7]. » Chatiron engage son beau-frère à lui envoyer de l'argent pour prévenir un malheur.

Casimir en répondant à la lettre d'Aurore, datée du 20 juillet, lettre citée plus haut, avait conseillé à sa femme de s'adresser à ses amis pour la tirer d'embarras. Cependant, ému de sa détresse, il avait l'intention de lui venir encore en aide [8].

Aurore lui rend compte de l'état de ses affaires : son installation lui a coûté 1.000 francs. Elle a tout payé, mais elle doit 500 francs à Duris-Dufresne, et 200 à H. de Latouche [9].

Ce mauvais pas enfin franchi, le 26 août, elle annonce à son mari sa prochaine arrivée.

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 20 juillet 1831, fol. 149.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, ibid., fol. 150.
5. *Let. de Chat. à C. Dud.*, 5 août 1831, fol. 238.
6. *Id.*, ibid.
7. *Id.*, fol. 239.
8. Nous n'avons pas la réponse de Casimir ; c'est d'après la lettre d'Aurore que nous connaissons son contenu. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, sans date précise, fol. 151.
9. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, sans date précise, fol. 151.

Le roman d'Aurore et de Jules Sandeau battait alors son plein. Je n'y reviendrai pas, on en a beaucoup parlé [1], il devait se continuer à Nohant.

L'automne allait ramener tous les amis d'Aurore en Berry. Elle va du reste faire, cette année-là, une nouvelle connaissance. C'est de 1831, que datent ses rapports avec François Rollinat, son « cher Pylade ».

Ce n'était pas un ami d'enfance. Invité par le baron Dudevant, sans doute à la fin de 1831 [2], à venir passer quelques jours à Nohant, il vit à ce moment Aurore pour la première fois.

F. Rollinat [3], né en 1806, plus jeune qu'elle de deux ans, était le fils de J.-B. Rollinat, l'avocat le plus renommé de Châteauroux.

La première rencontre de George Sand et du père de son nouvel ami s'était faite au théâtre à Paris, en 1831. La baronne Dudevant, en costume d'homme, vrai gamin de seize ans, assistait à la première représentation de *la reine d'Espagne* [4]. Ce collégien impertinent n'avait pas daigné ramasser le bouquet de Mlle Leverd, tombé d'une loge, sur son épaule. Un vieux Monsieur tout à fait galant homme, J.-B. Rollinat, indigné de ce manque de politesse, s'était alors précipité pour rendre à l'actrice son bouquet de fleurs. Il s'était permis aussi quelques réflexions désobligeantes à l'adresse du jeune homme. A l'entr'acte, un ami commun de nos personnages avait prévenu J.-B. Rollinat que son jeune voisin était berrichon. Une longue conversation s'engage entre les deux compatriotes. Aurore se nomme sous un nom inconnu, et laisse son interlocuteur fort intrigué. Qui pouvait être ce petit jeune homme à l'esprit si mûr, juge fort expérimenté des œuvres d'art et des artistes ? Il ne le découvrit que plus tard [5].

1. Cf. W. Kar., I, 333 et suiv.
2. La première lettre de George Sand à Rollinat est datée de janvier 1832.
3. Cf. Eug. Hubert : *Famille Rollinat*, *Rev. Ber.*, 1904 : 79-81. Cette famille, originaire d'Argenton, avait occupé dès le XVIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. En 1809, les deux frères Rollinat, J.-Baptiste et Pierre, étaient membres du collège électoral pour le canton d'Argenton, arr. de Châteauroux (*Arch. dép. Indre*, collection des actes administratifs, 388).
4. L'auteur était Henri Delatouche.
5. Cf. *H. Vie*, IV, 84 et suiv.

François Rollinat, avocat à vingt-deux ans, était l'aîné de douze enfants. Son père, « homme de sentiment et d'imagination, fou de poésie », insouciant, aimant la distraction, le jeu, avait cédé bien vite son cabinet et sa clientèle à son fils, en lui laissant la charge de onze frères et sœurs. Le jeune François porta ce poids effrayant « avec la patience du bœuf berrichon [1]. »

Il devint de suite un ami intime d'Aurore Dudevant. Incontestablement c'était un homme de valeur ; il a laissé cette réputation. Il apportait dans ses théories politiques avancées, une élévation d'esprit et un désintéressement bien rares. Il supportait avec résignation et courage, malgré l'ennui et le dégoût qu'il éprouvait, le patient labeur de chaque jour, et les lourdes responsabilités que lui avait abandonnées son père. Son imagination ardente, débordante de poésie, faisait de lui, dans l'intimité, l'homme le plus enthousiaste, le plus artiste. Il avait des qualités rares de cœur et d'esprit. Sans doute, tout cela plaisait à Aurore.

Mais il y avait en lui quelque chose d'autre, une similitude, une conformité de nature qui l'attirait, et dont le mystère est facile à pénétrer. Écoutons ce que George Sand dit de son ami dans *l'Histoire de ma Vie*.

« Une fatigue extrême de la vie l'avait déjà placé à un point de vue de désespérance, tandis qu'un enthousiasme invincible pour l'idéal le conservait vivant et agité, sous le poids de la résignation absolue aux choses extérieures. Le contraste de cette vie intense, brûlant sous la glace, ou plutôt sous sa propre cendre, répondait à ma propre situation [2]. »

François sera le confident de toutes les douleurs d'Aurore. Après sa rupture avec Sandeau, son équipée avec Mérimée, elle avait négligé sa correspondance avec son cher *Pylade* : « Tu es toujours à mes yeux le plus honnête et le meilleur des hommes, lui écrit-elle enfin. Je ne t'ai pas donné signe

1. *H. Vie*, IV, 88. — Cf. sur Rollinat, tout le passage, 84-95, même vol.
2. *H. Vie*, IV, 94. — Nous connaissons peu de lettres de George Sand à François Rollinat. Quelques-unes ont paru dans la *Correspondance*; quelques autres sont citées par W. Karenine dans *George Sand, sa vie et ses œuvres*. Quinze lettres environ de George Sand, et quatorze de François Rollinat à son amie ont été publiées par M. Bertaut dans la *Revue de Paris*, juin 1916, mais ce n'est pas là la correspondance entière des deux amis.

de souvenir et de vie depuis bien des mois. C'est que j'ai vécu des siècles; c'est que j'ai subi un enfer depuis ce temps-là... Mon cœur a vieilli de vingt ans, et rien dans la vie ne me sourit plus. Il n'est plus pour moi de passions profondes, plus de joies vives. Tout est dit. J'ai doublé le cap [1]. »

George Sand, tout occupée de ses différends avec Musset, de ses amours avec Pagello, a oublié encore de donner de ses nouvelles au mélancolique François : « Êtes-vous morte ou vivante... Je n'ai pourtant pas cessé de penser à vous, écrit-il désespéré, vous êtes toujours l'objet de mes plus profondes affections, mon idole, mon seul espoir en ce monde et dans l'autre. Votre amitié me console de toutes les tribulations de la vie ; avec vous je me sens grand. Sans vous, je suis frappé de découragement et de désespoir [2]. »

Quelques mois plus tard, Rollinat exposait à son amie son état d'âme, sa désespérance en face des réalités de la vie. Il a « des accès de rage et de démence furieuse ». Il se débat au milieu de ces douloureux combats. « Aussi, mon amie, ma vie est une vie d'épuisement ou d'énergie fébrile et convulsive. Quand tout cela finira-t-il ? Quand sentirai-je mon cœur battre moins douloureusement dans ma poitrine. Je ne sais : je n'entrevois de bonheur possible pour moi dans ce monde, que dans une existence qui me rapprocherait de toi, qui nous permettrait presque de suivre ensemble, de mêler et confondre nos joies et nos douleurs. Voilà comment je conçois la vie possible dans l'état présent des choses... Tu ne te trompes pas en comptant sur moi à la vie et à la mort. Tu sais que je suis à toi, à toi seule, je suis ta propriété, ta chose ; tu peux disposer de moi comme tu voudras. Oh ! que ne ferais-je pas pour te rendre la vie moins amère [3] ? »

Peu de temps après, il lui explique combien il est malheureux en son absence : « Je ne saurais vivre heureux où tu n'es pas... Adieu, mon amie. Je ne t'écris ces quelques lignes que pour te dire que je t'aime, que je t'adore, que je te vénère comme mon ange tutélaire. Tu le sais déjà, mais c'est égal, je ne me

1. *Corr.*, I, à Fr. Rollinat, 26 mai 1833.
2. J. Bertaut, *G. Sand et Fr. Rollinat, Rev. de Paris*, juin 1914, 586.
3. *Id.*, 588.

lasse pas de te le redire. Adieu, je t'embrasse tendrement [1]. »

L'amitié qui unissait Aurore à François, était d'autant plus vive qu'ils se comprenaient, ils se plaignaient réciproquement de leur malheur. La réalité était moins brillante que leurs rêves. Leur imagination leur promettait plus de plaisirs qu'ils ne pouvaient en goûter. Aurore a toujours avoué à tous ses amis qu'elle avait pour François « une sorte de préférence inexplicable [2]. »

Dans les *Lettres d'un Voyageur*, George Sand a aussi parlé avec tendresse de cet ami de son choix. Elle semble insister sur la similitude de leurs tempéraments.

« Rollinat est une des plus parfaites et des plus affectueuses créatures qu'il y ait sur la terre, doux, simple, égal, silencieux, triste, compatissant... Je me tais de mon mal avec ces jeunes enfants dont il troublerait le bonheur, et je n'en parle qu'à Rollinat et à toi. Lui ne me donne ni conseils, ni encouragements, ni consolations ; nous échangeons peu de paroles dans le jour ; nous marchons côte à côte dans les traînes du vallon ou dans les allées de mon jardin. Courbés comme deux vieillards, concentrés dans une muette douleur, et nous comprenant sans nous avertir... Nous nous racontons les détails et les ennuis de notre vie [3]... »

George Sand écrivait à François : « Je connais bien des hommes qui te sont supérieurs, jamais il ne m'arrivera de marcher avec eux toute une nuit sous les étoiles, sans que mon esprit ou mon cœur ait un instant de dissidence ou d'antipathie. Et pourtant ces longues promenades et ces longs entretiens, combien de fois nous les avons prolongés jusqu'au jour [4]. »

D'une manière très explicite, Aurore dira à Rollinat : « Et

1. J. Bertaut : *Rev. de Paris*, juin 1914, 589. M. Bertaut s'avance peut-être beaucoup quand il dit en parlant des relations de George Sand et de François Rollinat : « Amitié sincère et spontanée de part et d'autre, mais amitié mâle au premier chef, d'où était écartée, par avance, toute suggestion sentimentale ou sensuelle. » (P. 582). Je ne vois pas quels sont les documents que l'auteur apporte à l'appui de cette assertion.

2. *H. Vie*, IV, 90.

3. *Let. d'un Voy.* 107. — Une lettre entière dans cet ouvrage est adressée à Fr. Rollinat, 126-151.

4. *Corr.*, I, 20 sept. 1834.

moi, vieux, je suis comme toi, je ne suis l'autre moitié de personne. Il m'importe peu de vieillir, il m'importerait beaucoup de ne pas vieillir seul [1]. »

Ou bien encore : « Je ne t'ai pas trouvé supérieur à moi, par nature, sans cela j'aurais conçu pour toi cet enthousiasme qui conduit à l'amour [2]. »

C'est là le secret de la tendresse toute spéciale d'Aurore pour son ami, et pourquoi elle lui donnait ce nom affectueux de *Pylade*.

De temps en temps, l'auteur de *Lélia* essaye de s'étourdir elle-même et de distraire son ami en lui écrivant sur un ton plaisant, dont elle use souvent avec ses amis. « Ne manque pas de t'occuper de mon cheval, nous verrons si tu penses à moi.

« Que mon cheval soit bon. Achète-moi, en musique, *Flots de la mer*, etc., etc.

« V. Planet, *Épîtres choisies*. Sans plaisanteries, occupe-toi-z-en... Rien de plus bête que cette lettre si ce n'est toi : *de mon berger volage*, *j'entends le grognement*, etc.

« *Être laborieux*, *sensible*, *compatissant*, etc...

« Vive la République ! ! !

« Que mes parfums soient bons. Reviens bientôt. Où trouveras-tu un être assez stupide pour être à ta hauteur, si ce n'est moi ?...

« Que mon cheval soit bon, je ne pourrai le payer que dans trois mois, *dors-tu*, *mignon*, *vainement Pharaon*... Pourvu que toutes ces bêtises ne te trouvent pas dans le chagrin ! La vie est faite comme cela, on se quitte en riant et l'un des deux rit encore que l'autre pleure déjà. A bas la vie ! A bas les parfums ! Les flots de la mer, le cheval, le flageolet, l'être laborieux, l'innocence et les pleurs. A bas François [3] ! »

Au commencement de 1832, Mme Dudevant était donc toute à la joie de la trouvaille qu'elle venait de faire en son nouvel ami, Rollinat. Elle soulageait ses misères en les racontant. A la même époque, une lettre à sa mère nous apprend que les cancans allaient leur train à La Châtre sur ses rapports avec Stéphane de Grandsagne :

1. *Let. d'un Voy.*, janvier 1835, 142.
2. *Corr.*, I, 20 sept. 1834.
3. J. Bertaut, *Rev. de Paris*, juin 1914, 591.

« On dit que je suis partie pour l'Italie avec Stéphane. Ce qu'il y a de bon, c'est que je ne sais pas où il est. Je ne l'ai pas vu depuis six mois. Quant à moi, je crois bien être à Nohant dans ce moment-ci ; cependant, si les gens de La Châtre sont absolument sûrs que je suis à Rome, je ne voudrais pas leur faire de peine en leur soutenant le contraire [1]. »

Aurore se retrempait au milieu de la campagne, de ses enfants, de ses amis dévoués. Elle venait d'écrire *Indiana* [2]. Le mois de décembre 1831 la ramena à Paris. Son mari l'y suivit peu de temps après.

Casimir ne descendit pas chez sa femme pour ne pas la gêner. Ils vivaient dans la plus grande indépendance, l'un vis-à-vis de l'autre. Il venait cependant prendre ses repas avec elle et la menait au théâtre.

Peu de jours après, il était déjà de retour à Nohant.

« As-tu fait bon voyage, mon vieux ?... lui demandait Aurore sur le ton d'une bonne camaraderie. Moi je suis retombée dans les oignons de mon modeste ordinaire, et dans les courses à pied, dans la crotte... » Son mari l'a fait sortir pour quelque temps de sa vie habituelle en lui offrant un certain luxe auquel elle n'était plus habituée. Aussi, les jours que Casimir a passés à Paris ont été, pour elle, « un tems de bombance et de débauche [3]. » Elle le remercie de sa générosité ainsi que d'une belle robe.

Depuis le départ de son mari, Aurore a eu une espèce de congestion cérébrale, mais elle semble guérie, grâce aux bons soins de ses amis.

Le 27 décembre elle annonçait sa prochaine arrivée à Nohant. Elle désirait sans doute passer le premier de l'an en famille.

Quelques mois plus tard, à l'époque du choléra, Aurore est à

1. *Corr.*, I, sept. 1831.

2. Dès cette époque, George Sand avait pris pour devise : *vitam impendere vero*. Elle la fit graver sur un cachet et on la retrouve sur plusieurs de ses lettres. *Consacrer sa vie à la vérité*, à ce qu'elle prenait pour la vérité, se dépenser pour l'enseigner dans ses romans, tel est le but qu'elle semblait avoir en vue.

3. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 24 déc. 1831. Aurore charge Casimir d'embrasser les mioches pour elle ; Solange n'était pas encore à Paris avec sa mère.

Paris avec Solange. Elle redoute beaucoup cette maladie pour son mari et son fils. Elle explique à Casimir quels sont les soins à prendre : « J'en ai eu une petite attaque, dit-elle ; du thé bien chaud et des couvertures de laine ont suffi pour m'en débarrasser [1]. »

Le 13 mai 1832, Aurore demande à son mari un jambon pour ses déjeuners du matin, elle lui annonce en même temps qu'elle lui fait des pantoufles [2]. Elle s'informe de Boucoiran : « Court-il toujours le guilledoux ? » L'argent lui manque. Elle désire que Casimir lui avance le mois d'août. Elle n'aura pas besoin d'argent à cette époque puisqu'elle sera à Nohant.

Elle est assez souffrante et semble faire quelques réflexions sérieuses. On croirait qu'elle regrette d'avoir abusé de la générosité de son mari.

Casimir n'est pas encore avare. Quand le deviendra-t-il ?

« Je te prierais de me faire le compte exact de ce que tu as mangé de ta fortune pour boucher les trous de la mienne [3] », lui écrit-elle.

Elle espère être guérie bientôt. « Cependant comme le contraire est possible, et qu'il serait très fâcheux pour ton avenir de me perdre sans que j'eusse fait mes dispositions, je voudrais reconnaître des dettes que j'ai pour ainsi dire contractées envers toi [4]. »

En juin, Mme Dudevant est dans une grande inquiétude. Le choléra est à Châteauroux : « Écris-moi, je t'en prie, et ne crois pas que je sois inquiète de Maurice seulement. Tu doutes trop de mon amitié pour toi. Elle est plus profonde et plus vraie que tu ne penses [5]. »

En décembre 1832, George Sand a envie d'un piano. Celui du vieux Lacou est à vendre, elle demande 500 fr. de suite à son mari pour l'acheter.

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.* 1832, sans date exacte. La crise n'était pas grave. Voilà pourquoi, sans doute, dans *Lélia* elle fait disserter longuement son héroïne pendant une attaque de cette maladie.
2. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 13 mai 1832, fol. 161, 162. — Tous les détails qui suivent font partie de cette lettre.
3. Même let., fol. 163.
4. Même let.
5. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 1832, sans date précise, fol. 168.

Pendant les premières années de son séjour à Paris, George Sand n'a pas cessé de demander de l'argent à Casimir, à son frère, à ses amis. Nous sommes loin de cette dignité, dont elle se vantera plus tard, qui laisse supposer qu'elle endura sans murmurer les privations que sa pension modique de 3.000 francs ne pouvait lui épargner. Tous ces menus détails ont leur importance.

Avec *Indiana*, mai 1832, George Sand avait mis les voiles au vent ; elle vogue en pleine mer. Cette mer aura ses orages ; bientôt, l'association du quai Saint-Michel sera détruite. Au milieu de 1832, pourtant, la gaieté habitait encore la petite mansarde.

Les relations d'Aurore s'étendaient, grâce aux Berrichons. Les amis de ses amis deviennent les siens. Henri de Latouche la met en rapports avec Emmanuel Arago [1], Sosthène de la Rochefoucauld. Émile Regnault lui fait connaître Balzac et Gustave Planche. « L'austère puriste » contribuera, par ses conseils, à donner à son amie ces qualités de style qui sont un de ses plus beaux titres de gloire. Planet lui amènera plus tard Michel de Bourges.

Aurore trouve un appui auprès de tous ses amis. Dans la mansarde du quai Saint-Michel, Sandeau remplissait à la lettre les fonctions de nourrice sèche : la petite Solange pleurait-elle pendant la nuit ? il se relevait pour la consoler. Réclamait-elle de l'aide pour des nécessités d'ordre tout à fait prosaïque : c'est encore lui qui venait à son secours. Emmanuel Arago faisait faire à l'enfant ses promenades. Émile Regnault se mettait en quatre pour éviter à son amie des soucis de ménage : il lui cherchait un appartement, lui aidait à organiser son installation.

Il n'y avait pas jusqu'au « cher Plombeuse » qui ne vînt au secours d'Aurore. Traité assez rudement par son père, et n'ayant pas des revenus suffisants, Adolphe Duplomb avait entrepris à Bordeaux un commerce de vins. Bonne occasion pour George Sand. *Hydrogène* sera son pourvoyeur. Elle lui demande vin, café, conserves. Mais nous reviendrons ailleurs sur cette question. Aurore lui envoie des caisses de livres, des exemplaires d'*Indiana*, et il pousse la complaisance jusqu'à se promener de

1. George Sand lui avait donné le surnom de Bignat.

librairie en librairie pour les vendre. Il en fera autant pour *Valentine* et *Lélia*; pour elle il était devenu commis voyageur. D'ailleurs, ses amis à Paris faisaient de même. Ils allaient offrir les romans de George Sand qu'ils vendaient 1 fr. 10 le volume. Leur dévouement a facilité, en grande partie, l'écoulement rapide de ses œuvres.

Les bénéfices commençaient à amener un peu d'aisance dans la mansarde du quai Saint-Michel. George Sand songea à se donner le luxe d'un plus grand appartement. Elle transporta ses pénates, quai Malaquais, au mois de novembre 1832, dans le logement plus confortable qu'avait habité Henri de Latouche. A partir de ce moment, elle eut aussi une domestique qu'elle avait fait venir de Nohant [1].

Après un nouveau séjour en Berry, George Sand rentrait à Paris profondément triste. Le moment approchait où elle allait se séparer de Sandeau... Que se passait-il ? Que s'était-il passé ? Nous avons de sérieux motifs pour ne pas admettre le récit de W. Karénine [2]. La lumière se fera peut-être bientôt sur les vraies causes de la rupture entre Jules Sandeau et George Sand. L'incident de la blanchisseuse, si blanchisseuse il y a, qu'on place au commencement de 1833, n'a pas été le point de départ de leur brouille. En 1832, déjà, la désespérance était au fond de l'âme d'Aurore. Au moment où *Indiana* paraît, 19 mai 1832, elle a déjà écrit *Valentine* et commencé *Lélia*, ce livre qu'elle appellera « l'action la plus hardie et la plus loyale de sa vie [3]. » Toutes ses illusions sont donc déjà tombées à cette époque. Elle est bien la femme de tempérament frigide que nous connaissons. Sandeau n'a pu lui procurer le bonheur. Leurs cœurs, leurs âmes étaient sœurs, mais à cette union, il manquait les plaisirs qu'elle rêvait. Est-il vraisemblable que George Sand ait sacrifié à Jules sa curiosité maladive ? Vivement sollicitée d'ailleurs par ceux qui l'entouraient, pendant plus de deux ans, elle lui aurait été fidèle, malgré ses déceptions profondes ! La femme qui écrira, le 25 août 1833, à Sainte-Beuve, qu'il lui importe peu qu'on pense d'elle ce qu'on voudra, « pourvu qu'on ne dise pas que son lit reçoit deux

1. Pour tous ces détails, cf. W. Kar., I, 388.
2. Cf. W. Kar., I, 388.
3. *Let. d'un Voy.*, à Rollinat, 122.

hommes dans le même jour [1], » cette femme était-elle capable de constance dans l'amour? Non, nous l'avons vu, plusieurs amants à la fois n'embarrassaient pas George Sand. Eh bien! Jules Sandeau ne s'est pas résigné au partage, voilà tout [2] : J'aurais dû savoir, disait-il, j'aurais dû voir, j'avais un bandeau sur les yeux! Mais à quoi bon entrer dans cette discussion, quand on n'a pas la permission de citer les textes? Sandeau était encore tout à fait épris, quand il partit pour l'Italie, un bâton à la main, avec cinq ou six cents francs qu'il venait de toucher pour un de ses ouvrages [3]. Dans la suite, Sandeau, plein de générosité, n'accusait pas George Sand, ne se plaignait pas; mais « quand on parlait devant lui de l'infidèle, il soupirait à faire fendre les rochers [4]. » Quelques lettres émues témoignent des regrets que lui laissait le souvenir de son amie [5]. Mais il fallait une explication à cette rupture, on l'a trouvée. Elle devait être tout à l'honneur d'Aurore Dudevant.

Au commencement de 1833, Jules Boucoiran, à qui George Sand avait confié les secrets de sa vie, s'était cru le droit de faire des observations à son amie sur ses « nombreuses liaisons et ses folles amitiés ». La réponse d'Aurore est intéressante. Elle nous révèle la psychologie curieuse de l'auteur de *Lélia*, la manière dont elle savait se soustraire à tout reproche et éluder toute espèce d'explication :

« Vous me faites des reproches très graves, mon cher enfant. Ils constituent de votre fait un tort bien plus grave. Vous me reprochez mes nombreuses liaisons, mes frivoles amitiés. Je n'entreprends jamais de me justifier des accusations qui portent su mon caractère. Je puis expliquer des faits et des actions; des

1. *Lettres à Alfred de Musset et à Sainte-Beuve*, 128.

2. Voici ce que dit W. Kar, au sujet de la rupture de George Sand avec Sandeau : « Le désespoir d'Aurore fut extrême. Elle avait pu s'expliquer la trahison grossière de la part de Dudevant... mais Jules Sandeau l'avait passionnément aimée... et cependant Sandeau l'avait trahie, et la trahison avait été aussi simplement grossière que celle de son mari. » W. Kar., I, 390.

3. Cette somme n'était pas due à la générosité de George Sand, comme le veut W. Kar., I, 390.

4. Levallois, *Mémoires d'un critique*, 128.

5. M. Pierre, directeur de la *Revue du Berry*, prépare une étude sur Sandeau.

défauts d'esprit ou des travers de cœur, jamais. J'ai une trop saine opinion du peu que nous valons tous, pour faire de moi le moindre cas. D'ailleurs, en mon particulier, je ne m'adore ni ne me révère. Le champ est donc libre à ceux qui rabaissent mon mérite. Je suis prête à rire avec eux, s'ils font appel à ma philosophie, Mais, si c'est une question d'affection, si c'est une souffrance de l'amitié que vous m'exprimez, vous avez tort [1]. »

George Sand ne reconnaissait à personne le droit de la discuter, même à ses meilleurs amis. Elle n'admettait aucune critique dans cet ordre de faits. « Quand on découvre de grandes taches dans l'âme de ceux qu'on aime, il faut se consulter et savoir si l'on peut les aimer encore malgré cela. Le plus censé est de cesser ; le plus généreux est de continuer. Pour que la générosité soit délicate et complète, il faut ne pas leur dire leur fait, car cela est cruel. Tous les reproches qui ont pour objet des faits de légère importance ou des défauts corrigibles, les avertissements affectueux à donner, les avis tendres et les plaintes délicates, tout cela, je le sais, est du domaine de l'amitié. C'est même son plus beau droit. Mais reprocher un passé déjà lointain, contempler en silence des erreurs qu'on juge et qu'on ne pardonne pas, puis les condamner le jour où il n'est plus temps et où on ne sait même plus où les prendre, c'est injuste [2]. » Que de vérités dans cette réflexion, et comme elle peint la situation où se trouvait si souvent Aurore, avec ce renouvellement perpétuel de liaisons, surtout à cette époque.

Dire à la personne aimée : « Votre cœur est froid, léger ou impuissant ! » c'est dur, c'est cruel. « C'est une humiliation gratuitement infligée, vous faites souffrir sans rendre meilleur. Les cœurs secs ne s'amollissent pas, les cœurs usés ne rajeunissent plus, les cœurs incomplets ne rencontrent ni sympathie, ni pitié. Si c'est là mon sort, il est bien brutal de me le signaler [3]. »

Ce fut sans doute la dernière tentative moralisatrice de Jules Boucoiran. Peu de temps après, il faisait part, à son amie, d'un projet de mariage avec une personne d'éducation inférieure ; George Sand essaya de le détourner de cette résolution. Y réus-

1. *Corr.*, I, 18 janvier 1832. A Boucoiran.
2. Même let.
3. Même let.

sit-elle? Je ne le sais. Au printemps 1833, Maurice était mis en pension au Lycée Henri IV. Boucoiran habitait Paris. Il veillait sur l'enfant en l'absence de sa mère. Il recevra longtemps les confidences de son amie, et jusqu'à la fin de sa vie lui témoignera un dévouement à toute épreuve.

Selon le *Journal de la Librairie*, *Lélia* avait paru le 10 août 1833. Bientôt après, George Sand croyait avoir retrouvé le bonheur avec Musset. Un voyage en Italie est décidé. Aurore en fait part à son mari [1]. En même temps, elle l'avertit qu'elle désire confier les sorties de Maurice à Papet : « Il est d'une obligeance extrême, il est doux, tranquillle, gai, il aime les enfants et n'a aucune habitude de jeune homme qui soit d'un mauvais exemple pour eux [2]. »

Avant de se mettre en route, Mme Dudevant tient à prévenir son mari qu'elle a fait à un marchand de vins « une reconnaissance de 600 à 700 francs, et qu'un marchand de bois aurait à réclamer 200 francs [3] ». La vente de son mobilier garantirait ces sommes. Si elle venait à mourir, « je te prierais, dit-elle à Casimir, de faire honneur à mes engagements et à ma signature [4]. »

Nous laisserons George Sand faire son voyage d'Italie. Cette période de sa vie est complètement en dehors de mon sujet. Je signalerai seulement quelques passages des lettres adressées à Casimir. Celui-ci est resté deux mois sans écrire à Aurore, elle s'en plaint et demande des lettres. Dudevant s'est décidé à lui donner de ses nouvelles. Elle répond : « Je ne sais pourquoi tu m'accuses de caprice ; si j'en ai quelques-uns, du moins il y a longtemps que tu n'es plus exposé à en souffrir [5]. » Le mari, on le voit, avait protesté contre les allures trop libres de sa femme.

Celle-ci ne comprend même pas pourquoi son mari s'est permis de lui faire des observations : « Le reproche que je t'adressais sur ton silence ne partait pas, il me semble, d'un mauvais

1. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 30 nov. 1833, fol. 171.
2. Même let. Quelques jours plus tard, Aurore confiait à sa mère les sorties de Maurice. Cf. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 10 déc. 1833, fol. 175.
3. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, sans date précise, fol. 177.
4. Même let.
5. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 6 avril 1834, fol. 181.

sentiment contre toi, et tu ne devrais voir dans mon inquiétude qu'une preuve d'amitié [1]. »

Pendant le séjour de sa mère à Venise, Maurice avait mal travaillé ; à certains moments, il avait même été très apathique. Casimir en avait informé Aurore. Celle-ci lui répond que lui-même, étant plus près qu'elle de l'enfant, aurait dû veiller sur son travail « : Si tu étais un mauvais père, je ne quitterais jamais mes enfants... Mais comme je sais que tu es, au contraire, excellent pour eux, et que tu n'as pas de plus grand désir que de leur faire acquérir une bonne éducation, j'ai pu sans inquiétude les laisser à tes soins pendant six mois [2]. »

Depuis longtemps, Casimir paraissait désirer que Solange fût mise en pension, malgré son jeune âge. Aurore n'était pas de cet avis. M. Dudevant craignait, avec raison, que l'enfant subît de mauvaises influences. George Sand riposte : « Malgré les charitables prédictions qu'on a pu me faire sur son compte, je suis sûre d'en faire un meilleur sujet que beaucoup de bégueules de ma connaissance [3]. »

Casimir ne se trompait pas, malheureusement, dans ses prévisions. Son système d'éducation était de beaucoup supérieur à celui de George Sand [4].

Au mois d'août 1834, après son équipée avec Musset, ses amours avec Pagello, Aurore Dudevant rentrait sous le toit conjugal, le cœur meurtri, « ensanglanté ». Je renvoie le lecteur aux *Lettres d'un Voyageur*. C'est là que ses sentiments, ses états d'âme, à cette époque, sont exprimés dans un style magnifique [5].

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 6 avril 1834, fol. 181.
2. *Id.*, 1er juin 1834, fol. 183.
3. *Id.*, ibid.
4. Cf., à l'appendice, *Casimir Dudevant à Guillery*.
5. George Sand parlait en ces termes de ses essais malheureux : « Il m'arriva de me heurter contre une pierre et de tomber ; j'en eus de la douleur aux pieds, et de la mortification dans l'âme. Mais me relevant bien vite, et pensant que personne ne m'avait vu, je continuai en me disant : ceci est un accident, la fatalité s'en est mêlée ; et je commençai à croire à la fatalité... Mais je me heurtai encore et je tombai souvent... Un jour je m'aperçus que j'étais tout blessé, tout sanglant, et que mon équipage, crotté et déchiré, faisait rire les passants, d'autant plus que je le portais encore d'un air majestueux et que j'en étais plus grotesque... Je me pardonnai toutes mes chutes, pensant que je n'avais pu les éviter, et que le destin était plus fort que moi... Et je repris ma route en boitant et en tombant, disant toujours

George Sand en 1833.
Dessin de M. Piton, d'après celui d'Alfred de Musset.

Au fond c'est toujours la même déception cruelle. Le bonheur rêvé par son imagination brûlante, qu'une nature infirme lui refuse de goûter, c'est une variation sur le même thème que *Lélia*. « L'amour, l'amour ! le bonheur, la vie, la jeunesse ! — tandis que ton cœur désolé répond : Il est trop tard ! Cela eût pu être et cela n'a pas été ? — O mon ami ! passes-tu des nuits entières à pleurer tes rêves et à te dire : Je n'ai pas été heureux ? ... Si je pouvais comme toi me passionner pour un insecte... mais les fleurs et les insectes ne peuvent pas me consoler d'une peine morale [1]. »

Avec le cher *Pylade*, qui connaissait toutes les meurtrissures de son âme, toutes ses désillusions, elle revient souvent sur ses sujets de douleur.

Au milieu de cette désespérance, de ce désir d'en finir avec la vie, Aurore éprouve un certain soulagement à revoir ses amis :

« Le noyau berrichon que, les circonstances aidant, je devais retrouver toujours, je le retrouvais à Nohant, en 1834, avec une joie nouvelle, après une absence de près d'une année [2]. »

Tous les amis d'Aurore s'empressèrent de venir la voir dès son retour.

« Je suis arrivée très lasse et assez malade, dit-elle à Boucoiran ; je vais mieux... Tous mes amis, Gustave Papet, Alphonse Fleury, Charles Duvernet et Dutheil sont venus, le lendemain, dîner avec MM^mes^ Decerf et Jules Néraud... C'était un adieu que je venais dire à mon pays, à tous les souvenirs de ma jeunesse et de mon enfance... La vie m'est odieuse, impossible, et je veux en finir absolument avant peu [3]. »

Dans les *Lettres d'un Voyageur*, nous trouvons un aperçu de toute cette société qui l'entoure ; chacun est pris sur le vif :

« Dutheil, affublé de sa houppelande grotesque, dont la couleur eût semblé à Hoffmann tirer sur le *fa bémol*, coiffé de son

que je marchais bien, que les chutes n'étaient pas des chutes, que les pierres n'étaient pas des pierres ; et quoique plusieurs se moquassent de moi avec raison, plusieurs autres me crurent sur parole, parce que j'avais ce que les artistes appellent de la poésie, et ce que les soldats appellent de la blague. » (*Lett. d'un Voy.*, à Rollinat, 145.)

1. *Lett. d'un Voy.*, à Jules Néraud, 104, 105.
2. *H. Vie*, IV, 202.
3. *Corr.*, I, à Boucoiran ; 31 août 1834.

bonnet couleur de raisin, et soulevant d'une main le broc de grès qui contient le modeste nectar du coteau voisin, n'a-t-il pas une des plus rouges et des plus luisantes trognes que jamais ait croquées Téniers? Silence! son œil étincelle, sa barbe se hérisse; il avance le front comme un buffle qui se met en défense. Il va chanter : écoutez, quelle chanson profondément philosophique et religieuse :

Le bonheur et le malheur
Nous viennent du même auteur,
Voilà la ressemblance;
Le bonheur nous rend heureux
Et le malheur malheureux,
Voilà la différence [1]. »

Aurore avait besoin d'être égayée; ses amis se firent une joie de la distraire, de la sortir de ses pensées sinistres. Gaieté folle et tristesse lugubre, telle sera George Sand pendant toute sa vie.

« Quand la voix terrible de Dutheil a cessé d'ébranler les vitres, mon frère vient hasarder les pas les plus gracieux que jamais ours ait essayés sur le bord des abîmes. Alphonse, couché à terre, joue du violon sur la pincette avec la pelle; son grand profil dantesque se dessine sur la muraille, et le rire donne des cavités lugubres à ses lignes sévères. Charles crie autour d'eux comme un méchant gnome, d'humeur facétieuse, toujours prêt à renverser un verre dans une manche et à faire rouler un danseur mal assuré. Oh! ceux-là, ce sont mes vieux, mes anciens, ceux qui savent qu'on peut être gai et très triste en même temps, mais qui sont facilement heureux du bonheur d'autrui et recommencent la vie après avoir souffert [2]. » Malgré la réputation d'Aurore, de plus en plus compromise, les femmes, les sœurs de ses amis viennent encore à Nohant. — « Regarde ce groupe charmant jeté comme un bouquet autour du piano. Ce sont leurs femmes et leurs sœurs; c'est Agasta et Félicie [3], ces deux sœurs si tendrement unies, si bonnes, si douces et si finement naïves! C'est Laure et sa mère [4], toutes

1. *Lett. d'un Voy.*, à Rollinat, 139.
2. *Lett. d'un Voy.*, à Rollinat, 140.
3. Agasta et Félicie Molier. La première avait épousé Duteil.
4. Laure, Mme Alphonse Fleury.

deux si belles, si nobles, si saintes! C'est Brigitte [1], avec ses yeux noirs et sa gaieté brillante ; c'est notre belle Rozane [2] et notre jolie Flamande Eugénie [3] » [4].

Aurore était touchée de la sympathie et de l'affection qu'on lui témoignait. Elle remercie Charles Duvernet : « Je sais que tu n'as pas douté de moi quand on me calomniait, et que tu m'as pardonné quand je faisais les folies que le monde traite de fautes... La meilleure preuve que je puisse avoir de ton affection, c'est la conduite d'Eugénie envers moi... Jamais je n'avais eu le cœur si doucement ému, si attendri, si consolé au milieu des sujets de douleur les plus profonds et les plus graves [5]. »

Le séjour d'Aurore à Nohant lui fut salutaire. Le calme de la campagne, les joies qu'elle goûtait au milieu de ses enfants et de ses amis, les plaisirs champêtres firent chez elle une heureuse diversion. Elle reprend aussi avec passion ses lectures, car elle se plaint de n'avoir rien lu depuis trois ans, le temps lui a manqué. Elle dévore l'*Eucharistie*, de l'abbé Gerbet; *Réflexions sur le suicide*, de Mme de Staël ; *Vie de Victor Alfieri*, par Victor Alfieri.

F. Rollinat vient de Châteauroux faire de petits séjours à Nohant ; il essaye de consoler son amie de ses déboires.

« Quand deux créatures identiques se rencontrent face à face, quand, après un jour de tête à tête, elles s'aperçoivent avec surprise et enchantement qu'elles peuvent passer ainsi tous les jours de leur vie sans jamais se voiler ni se contraindre, et sans jamais se faire souffrir, quelles actions de grâces ne doivent-elles pas rendre à Dieu ! car il leur a accordé une faveur d'exception. Il leur a fait, dans la personne de l'ami, un don inappréciable, que la plupart des hommes cherchent en vain [6]. »

A la fin de 1834, Mme Dudevant semblait se réconcilier un peu avec la vie. La gaieté reprenait son cours habituel à Nohant.

En novembre paraissait une complainte qui fut imprimée à La

1. Brigitte, Mme Aloncle, cousine de Charles Duvernet.
2. Rose Petit, Mme Bourgoing.
3. Eugénie, Mme Charles Duvernet.
4. *Lett. d'un Voy.*, à Rollinat, 140.
5. *Corr.*, I, 15 oct. 1834.
6. *Corr.*, 20 sept. 1834.

Châtre, chez P.-M. Arnault, « cinquante couplets pour quatre sous ». Le titre était ainsi conçu : « *Complainte sur la mort de François Luneau, dit Michaud, dédiée à M. Eugène Delacroix, peintre en bâtimens très connu dans Paris.* » Suivait le procès-verbal, l'exposition du fait, qui allait être mis en vers : « Aujourd'hui 20 novembre 1834, sont comparus par devant (témoins) nous les témoins ci-après nommés, lesquels nous ont déclaré que François Luneau, dit Michaud, propriétaire, demeurant à la Breuille, commune de Saint-Chartier, était parti de son domicile le 12 novembre dernier, afin de se procurer des voitures nécessaires pour transporter son mobilier de la maison appartenant au sieur François Marie, dont il jouissait comme locataire, en celle du sieur Noël Baudin, située au Grand-Veau, en cette commune de Nohant-Vic, que depuis cette époque, et malgré les recherches les plus actives, on n'avait pu savoir ce qu'il était devenu. »

Le 20 novembre, après une minutieuse enquête, on retrouvait enfin le corps de François Luneau « dans le puits communal de Pénerou, situé près de son domicile, d'où il a été retiré. Il avait une corde passée autour du cou ; à cette corde était attachée une pierre de la pesanteur de quarante livres ; on a trouvé sur lui une autre corde de la grosseur du petit doigt, de deux mètres de longueur, et une somme de 213 francs. Le tout a été remis à sa famille.... »

Les témoins avaient signé, ainsi que M. Dudevant, maire de la commune de Nohant-Vic.

La complainte devait se chanter sur l'air du *Maréchal de Saxe.*

Écoutez, gens de la Breuille,
Écoutez, la larme à l'œil,
Comment s'en fut au cercueil,
Au temps où tombe la feuille,
L'homme surnommé Michaud,
De son vrai nom nommé Luneau.

Toute l'histoire du malheureux suicidé se déroule avec complaisance dans des couplets comiques. Le réveil de la femme de François Luneau fut douloureux :

Dessus les quatre ou cinq heures
La femme se réveilla ;

Elle tâta, retâta
Dans le lit, mais, ô douleur!
Il n'était plus qu'à mi-chaud,
Car n'y était plus Michaud.

Elle courut avertir la justice :

Qui soudain, clopin clopant,
Opéra machinalement,
Comme une vieille écrevisse.

Celle-ci mit longtemps à retrouver le pauvre noyé.

Donc dedans une citerne
Sur son corps sept jours on but,
Sa famille s'en reput,
Avant qu'il en fût externe,
Ce qui fit qu'on fit du pain
Avec du jus de chrétien.

Mais de la pesante pierre
Qu'à son col il ficela,
Quand son corps se ballonna
Les gaz azots triomphèrent.
Sur la surface de l'eau,
On aperçut des sabots.

La justice ordonna que ces sabots fussent portés au greffe « disant dans son astuce : Dans ces sabots sont des pieds que l'on pourrait réclamer ».

En se penchant sur la margelle du puits, le juge d'instruction aperçoit un corps « qui a bien l'air d'être mort ». Caillaud le retire :

Dans les flancs il vous le larde
Et le pêche à l'hameçon
Ni plus ni moins qu'un poisson.

On examina l'affaire :
Ce corps ballonné, devant
N'était gonflé que de vent
Du devant et du derrière.
Acte fut dressé devant
Le magistrat Dudevant.

MORALITÉ

O vous tous qui puisez l'onde
Dans les puits, dans les torrents,
Dans les lacs, fleuves ou étangs
Où peut périr tout le monde,
Ne buvez pas de cette eau
S'il s'y trouve des sabots.

Qui qu'a fait ces hémistiches ?
C'est Rozanne, Fleury, Ro-
linat, Duteil, Bourgoin, Geo-
rge Sand, qui n'est pas godiche
En paraphrasant ce mor-
ceau sans beaucoup trop d'efforts.

Les idées sinistres d'Aurore se dissipèrent donc pendant son séjour à Nohant. Assez réconfortée, elle regagna Paris, à la fin de l'année. Elle n'avait pas encore complètement rompu avec Musset. Sa passion pour lui se raviva bientôt pour s'éteindre peu de temps après. C'est dans cette agonie que se passèrent les premiers mois de 1835.

A la fin de novembre 1834, le hasard voulut que George Sand rencontrât un jour Sandeau chez leur ami commun, Gustave Papet. L'auteur de *Lélia* a signalé cette circonstance fortuite dans son *Journal intime* : « Il m'a abordée sans embarras, avec beaucoup de franchise, d'affection et de respect. Nous sommes entrés en explication tout de suite. Pour l'engager à se confesser, je me suis confessée la première, et j'ai commencé par lui dire qu'entendant dire les méchancetés qu'on lui attribue sur mon compte, j'en avais été blessée, irritée, et que j'avais exprimé ma colère à quelques personnes seulement qui ne le répéteraient jamais ou qui étaient en position de se défendre, notamment Papet... Il n'a rien voulu avouer et s'est défendu obstinément d'avoir jamais dit un mot contre moi... Ensuite il se défend d'avoir jamais fait cause commune avec Planche, ou avec Frémy, Pyat, etc., contre moi. Il ne les voit pas, il est très blessé des articles qu'ils écrivent... Tout cela est vrai, il m'en a donné des preuves et nous avons parlé d'autre chose [1]. »

1. Mariéton : *Encore George Sand et Musset. La Renaissance latine*, 15 juillet 1904; 9.

George Sand donna une poignée de mains à son ancien amant, et lui demanda, quand les circonstances amèneraient leur rencontre, « de ne pas l'éviter et de venir lui dire bonjour amicalement. » Satisfaite d'avoir revu le petit Jules d'autrefois qui n'avait alors que vingt-quatre ans, elle s'écriait : « Il est affreux de s'en vouloir quand on s'est aimé ; bien ou mal, on s'est aimé. Ah ! Dieu ! qu'est-ce que l'amour, pour changer ainsi de nature et pour entrer dans l'âme sous une forme si diverse, avec un objet nouveau. Peut-être n'y a-t-il qu'un vrai, qu'un fort amour, dans tout cela : lequel est-ce dans ma vie ? Aurélien... ! C'est le plus beau dans mon cœur. Mais un amour sans union des corps, c'est mystique et incomplet. Ah ! le premier ! oui, c'est le plus beau et le plus pur, et le dernier, c'est le plus involontaire, le plus inguérissable. C'est celui-là qui me tue. Ah ! faudra-t-il donc mourir si jeune ? Mon Dieu, est-ce que vous ne viendrez pas à mon secours ? Ah, si je pouvais aimer Jésus, comme les religieuses l'aiment [1]. »

Le noyau berrichon, au milieu duquel Aurore avait vécu à Paris, commençait à se disperser. Planet, l'homme de bon sens, le bon conseil de George Sand, avait quitté Paris pour s'installer à Bourges, où il avait acheté une étude d'avoué. Sous la direction de Me Michel, il dirigeait la *Revue du Cher*. Il était plein d'admiration et d'enthousiasme pour son directeur et son maître. Souvent, il avait parlé à son amie du talent de l'avocat, de la valeur de l'homme politique auquel il était dévoué.

Aurore devint donc désireuse de connaître Michel. Planet le lui amena.

Dans plusieurs lettres datées d'avril 1835, George Sand fait part de cette nouvelle relation : « J'ai fait connaissance avec Michel qui m'a promis de me faire guillotiner à la première occasion, écrit-elle à Gustave Papet, le 14 avril [2]. » Le 17, elle annonce à son frère Chatiron le même événement : elle a vu pour la première fois Michel, « qui paraît un gaillard solidement trempé pour faire un tribun du peuple. » « S'il y a un boulever-

1. Mariéton : *Encore George Sand et Musset. La Renaissance latine*, 15 juillet 1904; 9-10.
2. W. Kar., II, 183.

sement, dit-elle, je pense que cet homme fera beaucoup de bruit. Le connais-tu [1] ? »

Michel de Bourges [2] fut l'homme qui s'empara le plus complètement peut-être du cœur et de l'esprit de George Sand. Il n'était pas Berrichon ; mais il appartient au Berry, car c'est au barreau de Bourges qu'il s'illustra et conquit sa renommée.

W. Karénine a parlé longuement de son éloquence et de l'importance de son rôle politique ; elle a minutieusement analysé la sixième lettre d'un voyageur, adressée à Everard (Michel). Je renvoie à son ouvrage pour toutes ces questions.

Les premiers pas de Michel dans la vie sont des plus intéressants [3]. Son père, pauvre et malheureux bûcheron de Pourrières (Var), avait été assassiné en mars 1797. Quelques mois plus tard, Michel venait au monde. Sa mère, sans ressources, mais pleine de courage, se mit à travailler pour faire vivre son enfant. Le petit Michel, on ne sait comment, avait appris à lire. « Quand il pouvait gagner quelques sous en allant ramasser du bois mort ou des champignons, il achetait de l'huile, et la nuit, en cachette de sa mère, « à la feniéro », au grenier, il allumait le « calen », et là, « bien couvert de paille durant les longues nuits d'hiver, il lisait jusqu'à la consommation de son huile. »

Le curé de la paroisse, touché de son zèle pour l'étude et de son énergie vraiment extraordinaire, lui donna des leçons. Un petit propriétaire de son village, ayant appris les progrès remarquables de l'enfant, le mit en pension. Là commença pour le jeune Michel un régime plus dur que celui de ses premières années : au collège, il recevait l'instruction, mais il n'avait pas droit aux repas, car il fallait les payer. C'était sa mère qui, une fois par semaine, lui apportait du pain, sa seule nourriture. A quinze ans, il quitta le collège pour ne pas être à charge à sa mère, et s'engagea aussitôt que la loi le lui permit. Il était sergent, quand une occasion lui fut donnée de déployer son éloquence.

1. *Corr.*, I, à Chatiron, 17 avril 1835.

2. En 1831, il défendit, devant la cour d'assises de la Seine, un des accusés dits du Pont des Arts. C'est en arrivant au palais de Justice, à Paris, que Michel, inconnu, fut appelé, pour la première fois, Michel de Bourges.

3. Tous les détails qui suivent, relatifs à la jeunesse de Michel, sont tirés de l'étude de Me Magon-Barbaroux sur Michel (plaquette de 60 pages), 1899.

Un de ses camarades était accusé de désertion : on lui avait refusé la permission d'aller embrasser sa mère mourante. L'amour filial avait été plus fort que le respect de la discipline militaire. Le soldat était parti, et, ce devoir accompli, il était venu reprendre son poste.

Cette désobéissance devait être jugée par le conseil de guerre. Le colonel, sachant que Michel avait fait quelques études, voulut qu'il présentât la défense de son camarade. Il remplit sa mission avec tant d'éloquence, il fit valoir les circonstances atténuantes avec tant de chaleur, il excita une émotion si vive, que le soldat fut acquitté. La vraie vocation de Michel venait de se révéler : il devait être avocat. Les officiers se cotisèrent pour lui donner un remplaçant. Le colonel lui remit 300 francs pour qu'il pût commencer à Paris ses études de droit.

Sa mère, digne et honnête paysanne, vit avec une grande joie les succès de son fils ; mais ils ne la grisèrent point. Elle vécut simple dans son village, entourée du respect et de la considération de tous, jusqu'à sa mort.

Le fils et la mère ont inspiré George Sand dans son roman *Simon*.

Michel de Bourges avait exercé une sorte de fascination sur George Sand. Au début, c'est l'homme qui l'avait conquise : la figure ascétique de ce tribun du peuple, sa vertu austère, son mérite personnel, ses convictions, qui semblaient inébranlables, son caractère ferme comme le roc. Son éloquence fougueuse, persuasive et entraînante, avait fait sur Aurore une impression profonde. Dès la première entrevue, elle était son admiratrice. C'était « un homme de granit, d'une stature forte, carrée, d'aplomb sur lui-même, dont les lignes coupées à angles droits, comme celles des statues gauloises, ont quelque chose de rustique et de primitif qui transporte l'œil dans une autre race. Bien que la vigueur de l'esprit et la jeunesse éternelle du sentiment répandissent sur ses yeux perçants et sur ses lèvres fines je ne sais quoi de lumineux et de souriant, qui n'annonçait pas de mauvaises pensées dans le cœur, le front proéminent sur les yeux ; la bouche largement fendue et serrée ; la vue usée par le cristal ; les joues pâles et creuses, comme celles d'un cénobite ; les cheveux rares et incultes ; le poing lourd, posé sur la tribune

comme le marteau sur l'enclume ; la tête affaissée sur ses hautes épaules, tout semblait attester dans cet homme la fatigue prématurée de l'âge ou le poids des idées [1]. » Tel était l'homme qui, à première vue, s'était emparé du cœur et de l'esprit d'Aurore Dudevant.

« Sa voix profonde, grave et caverneuse, un peu cassée aux premiers mots, comme venant de loin ou tombant de haut, grondait plus qu'elle ne sonnait à l'oreille... Ses doigts maigres et distraits étalaient, tournaient et retournaient, épluchaient, brouillaient et débrouillaient, sur la tribune, le volumineux cahier d'un manuscrit dont un gros fil de ménage reliait mal les feuilles de papier commun pour les disputer au vent [2]... ».

Michel fut un des plus grands orateurs du XIXe siècle. Plus grand que Berryer, au dire d'Émile Ollivier, par la science, la logique, la poésie, la véhémence, l'élévation et l'étendue des pensées, il était, dès 1835, dans l'épanouissement de son talent. Le procès d'avril avait entouré d'éclat sa réputation. George Sand s'inclina devant Michel avec enthousiasme. Il dompta cette nature indépendante, et l'amena à partager son idéal politique, dont elle était alors si éloignée.

Dès le début de leurs relations, elle lui écrit : « Tes lettres... font sur moi un effet magique. Elles me rendent sérieux. Quel miracle est cela ? J'ai beau lutter, je ne puis parler de toi légèrement, comme je fais de tous [3]. »

George Sand crut, enfin, avoir trouvé dans Michel l'homme qui devait régénérer son être tout entier.

Vingt ans plus tard, dans le IVe volume de l'*Histoire de ma Vie* [4], elle résumait ainsi ses impressions et ses souvenirs : « Éverard n'avait que trente-sept ans, et son premier aspect était celui d'un vieillard, petit, grêle, chauve et voûté... Il paraissait... au premier coup d'œil, avoir soixante ans... mais en même temps il n'en avait que quarante, quand on regardait mieux sa belle figure pâle, ses dents magnifiques et ses yeux

1. Cette page de Lamartine, parue dans un numéro du *Conseiller du Peuple*, a été citée par Magon-Barbaroux, *Michel de Bourges*, 58-59.
2. Même vol., 59.
3. *Lett. d'un Voy.*, à Éverard, 29 avril 1835, 191. — G. Sand parle d'elle au masculin.
4. Cf. *H. Vie*, IV, 317 et suiv.

myopes d'une douceur et d'une candeur admirables, à travers ses vilaines lunettes... Everard ne devait pas, ne pouvait pas vivre. La poitrine, l'estomac, le foie étaient envahis..... Malgré une vie sobre et austère, il était usé... Cette absence de vie physique... me toucha profondément. Il est impossible de ne pas ressentir un tendre intérêt pour une belle âme aux prises avec les causes d'une inévitable destruction [1]... Mourant à toute heure, la vie débordait cependant en lui à toute heure, et parfois avec une intensité d'expansion fatigante même pour l'esprit qu'il a le plus émerveillé et charmé, je veux dire pour mon propre esprit [2]... »

On comprend, par ces aveux de l'*Histoire de ma Vie*, quelle domination il avait exercée sur l'esprit ébloui de George Sand. « Né paysan,... il portait chez lui, et dans la ville, une épaisse houppelande informe et de gros sabots... Sous cet accoutrement on apercevait une chemise fine, toujours blanche et fraîche, qui trahissait la secrète exquisité de ce paysan du Danube... Les manières brusques, le sans-gêne, la franchise acerbe d'Everard n'étaient qu'une apparence... devant les gens hostiles... Il était, par nature, la douceur, l'obligeance et la grâce mêmes : attentif au moindre désir, au moindre malaise de ceux qu'il aimait ; tyrannique en paroles, débonnaire dans la tendresse, quand on ne résistait pas à ses théories d'autorité absolue... Il voulait des esclaves, mais pour les rendre heureux [3]. »

Cet esclavage, auquel il avait voulu d'emblée soumettre George Sand, trouva d'abord en elle une certaine résistance. La causerie du Pont des Saints-Pères, « déclamation antisociale et antihumaine », pleine de rêves de sang, de mépris pour la civilisation et pour l'art, n'avait produit sur elle, au début, qu'une impression d'horreur et d'épouvante : « Quelle était cette folle volonté de dominer mes convictions?... Pourquoi, comment, avait-il pu prendre à ce point au pied de la lettre l'hommage que mon intelligence avait rendu à la sienne, en l'écoutant sans discussion et en l'admirant sans réserve [4]. »

1. Cf. détails sur la santé d'Éverard ; *H. Vie*, IV, 335.
2. *H. Vie*, IV, 316-317.
3. *Id.*, IV, 318-319.
4. *Id.*, 337.

Michel n'eut pas de peine à répondre aux objections de son amie avec la force de persuasion dont il était capable : « Quand j'eus tout dit, Everard... me donna des raisons devant lesquelles je me sentis vaincue [1]. » Il demandait qu'on s'unisse pour trouver la lumière, la vérité. C'était en la cherchant qu' « il parlait jusqu'à s'épuiser, jusqu'à divaguer ». N'était-ce pas une erreur de prendre au mot les « éclairs fugitifs » qui traversaient son cerveau ? N'était-ce pas à ses amis de l'avertir, de le ramener dans le droit chemin, quand la passion ou l'imagination l'emportait trop loin ? Après ces concessions, qui devaient faire oublier ses emportements et son exaltation de la veille, il essayait de montrer à George Sand que sa sensibilité, qui repoussait les mesures extrêmes, n'était pas compatible avec l'énergie qu'il faut déployer pour mener les hommes : « La logique du sentiment pur n'est pas suffisante en politique, et tu demandes un impossible accord parfait entre les nécessités de l'action et les élans de la sensibilité. C'est là l'idéal, mais il est encore irréalisable sur la terre, et tu en conclus qu'il faut se croiser les bras, en attendant qu'il arrive de lui-même [2]. »

La partie était gagnée. George Sand s'enrôla sous la bannière de Michel. Républicaine, elle l'était de cœur depuis longtemps, nous le savons, mais jamais elle n'avait songé à se jeter dans la lutte politique. Sans Michel, il est probable qu'elle eût continué à se tenir éloignée de toute participation directe aux événements politiques de son temps. Michel a donc poussé George Sand dans une voie nouvelle. Persuadée que le suprême devoir était là, elle déploya toutes les ressources de son talent pour la cause républicaine. C'était, aux yeux du tribun, l'emploi le plus utile de cette force, dont elle ne savait que faire.

Après le procès d'avril, qui avait mis en lumière le talent de Michel, celui-ci tomba gravement malade : « J'avais passé, dit George Sand, avec Planet, des nuits à son chevet, à combattre la fièvre qui le tourmentait, par des paroles amies qui faisaient plus d'effet sur cette organisation tout intellectuelle que les potions du médecin. J'avais raisonné son délire, tranquillisé ses inquiétudes, écrit ses lettres, amené ses amis autour de lui,

1. *H. Vie*, IV, 339.
2. *Id.*, 341.

écarté les contrariétés qui pouvaient l'atteindre. Maurice, dans ses jours de sortie, l'avait soigné et choyé comme un aïeul. Il adorait mes enfants, et, d'instinct, mes enfants le chérissaient [1]. »

George Sand était donc sous la puissance de Michel, quand elle résolut de demander la séparation. Son avenir était fixé pour toujours. Sa voie était trouvée : c'est Michel « qu'elle aimait depuis qu'elle était née [2]. » Michel de Bourges arriva au bon moment pour débarrasser la baronne Dudevant de son mari.

1. *H. Vie*, IV, 371.
2. *Lettres de femmes, Revue illustrée*, 1er déc. 1890, 386.

CHAPITRE VII

PROCÈS EN SÉPARATION
1835-1836

Le moment était arrivé où George Sand allait enfin réaliser son rêve et recouvrer sa liberté. Quelle était la situation respective des époux Dudevant au printemps de 1835 ? George Sand est mariée depuis 1822. Trois ans après son mariage, son amour tout platonique pour Aurélien de Sèze a été des plus ardents. Elle a eu pour amants Grandsagne et Sandeau. Depuis 1831, elle vit libre et indépendante. A Paris, pendant six mois de l'année, elle se livre à tous ses caprices, à toutes ses fantaisies. Elle a été la maîtresse de Mérimée, de Musset, de Pagello et de bien d'autres. Nulle part, elle n'a rencontré le bonheur. En janvier 1835, établissant une comparaison entre l'homme corrompu et l'homme égaré, elle dit à Rollinat : « L'homme qui s'est aperçu trop tard de la mauvaise route... peut... crier à ceux qui s'avancent : Ne passez point ici, je m'y suis perdu [1]. » A cette date, se prenait-elle pour l'homme égaré ? Avait-elle le désir de retourner sur ses pas et de revenir « aux pures et modestes jouissances » ? C'est possible. Le commencement de 1835 est une période de transition, bien que George Sand, à cette date, n'ait pas encore rompu complètement avec Musset.

Mais quelques mois plus tard, Michel de Bourges est dans sa vie : une nouvelle pierre vient de la heurter en chemin. Sa longue lettre à *Everard* contient encore quelques souvenirs douloureux et contrits. Elle avoue au célèbre avocat que sa vie est très

1. *Lett. d'un Voy.*, 146.

répréhensible : « Quelques personnes qui lisent mes livres ont le tort de croire que ma conduite est une profession de foi, et le choix des sujets de mes historiettes, une sorte de plaidoyer contre certaines lois. Bien loin de là, je reconnais que ma vie est pleine de fautes, et je croirais commettre une lâcheté si je me battais les flancs pour trouver une philosophie qui en autorisât l'exemple. D'autre part, n'étant pas susceptible d'envisager avec enthousiasme certains côtés réels de la vie, je ne saurais regarder ces fautes comme assez graves pour exiger réparation ou expiation. Ce serait leur faire trop d'honneur, et je ne vois pas que mes torts aient empêché ceux qui s'en plaignent le plus de se bien porter. Tous ceux qui me connaissent depuis longtemps, m'aiment assez pour me juger avec indulgence et pour me pardonner le mal que j'ai pu me faire[1]. »

Malgré ses nombreuses chutes, George Sand est revenue sous le toit conjugal, quand elle l'a désiré, pour jouir de la campagne, de la solitude, de ses enfants.

Aurore et Casimir ont échangé pendant leurs absences un certain nombre de lettres sur le ton d'une bonne camaraderie, Casimir, toutefois, s'est permis quelques observations qui ont été mal reçues.

Mais ces relations, presque amicales de loin, devenaient tendues, chaque fois qu'Aurore faisait un séjour à Nohant. Quand Mme Dudevant était absente, son mari trouvait une diversion à ses chagrins domestiques. La présence de Maurice, qu'on lui laissa pendant deux ans, ses occupations journalières, les petits intérêts de la vie, ses relations avec ses amis, éloignaient sa pensée des souffrances intimes. Bien convaincu que son autorité ne pouvait rien changer à sa terrible situation, il prenait forcément son parti. Un certain apaisement se faisait dans son âme. Avec sa femme reparaissaient le cortège des amants, les griefs et les souffrances morales.

M. Dudevant, qu'on ne tardera pas à accuser de brutalité à l'égard de sa femme, s'est montré d'abord pacifique : « Je ne prévoyais pas... dit elle-même George Sand, que mes tranquilles relations avec mon mari dussent aboutir à des orages. Il

1. *Lett. d'un Voy.*; à Everard, 15 avril 1835.

y en avait eu rarement entre nous. Il n'y en avait plus depuis que nous nous étions faits indépendants l'un de l'autre[1]. » Michel de Bourges regardera même l'esprit tolérant de Casimir comme la vraie cause des désordres d'Aurore. Nous savons à quoi nous en tenir à ce sujet. Dudevant, mieux que personne, connaissait sa femme. Il voyait avec douleur cette inquiétude, cette soif des jouissances qui la poussaient à la recherche du plaisir. Le mal était sans remède. Casimir le savait : Aurore était perdue sans retour.

Dutheil, l'ami commun de M. et Mme Dudevant, le seul, peut-être, des amis berrichons qui n'ait pas été l'amant, aurait voulu retarder le moment de leur séparation. Il mettait en cause l'intérêt des enfants. Il conseillait même un rapprochement avec Dudevant : « Les rapprochements sans amour sont quelque chose d'ignoble à envisager », lui répond la jeune femme[2].

Le plus grand des griefs d'Aurore contre son mari était donc, en réalité, de n'avoir pas trouvé dans cette union la somme des jouissances espérées. Le mal était en elle, elle ne l'ignorait pas, puisque ses très nombreuses expériences n'avaient pas été plus heureuses, à la date de 1835.

« D'ailleurs, mon mari, a-t-elle dit, ne m'inspirait aucun dégoût instinctif, il ne m'inspirait pas non plus d'aversion morale. Je ne demandais qu'à l'aimer fraternellement comme je m'y étais sentie disposée en recevant la première offre de notre association[3]. »

Pouvoir disposer en toute liberté de sa personne, tel fut le premier des motifs qui poussa George Sand à demander une séparation. En second lieu, il y avait un réel désaccord de pensées, de sentiments entre les époux Dudevant. Casimir, esprit positif, conservateur, au-dessus de la moyenne, quoi qu'on ait dit, beaucoup moins vulgaire qu'on ne l'a prétendu[4], aimait la vie de famille simple et confortable, les réunions d'amis. Les questions politiques l'intéressaient. L'agriculture semblait être

1. *H. Vie*, IV, 201.
2. *H. Vie*, IV, 291.
3. *H. Vie*, IV, 291. On trouvera ce passage cité plusieurs fois, car il est d'une grande importance.
4. Cf. à l'Appendice de ce vol. : *M. Dudevant à Guillery.*

pour lui un délassement et une occupation agréables. Il ne passait pas ses nuits à lire, à méditer, à creuser des problèmes philosophiques. Comme les simples mortels, il dormait de onze heures du soir à six ou sept heures du matin [1]. Il prenait la vie tranquillement, avec ses plaisirs et ses peines, ne songeant pas à sonder les mystères de la nature ; aussi, ne comprenait-il rien aux agitations et aux tourments de la jeune femme, à cette poursuite ininterrompue du bonheur.

Les ouvrages qu'Aurore avait déjà mis au jour, en 1835, *Indiana*, *Valentine*, *Lélia*, *Jacques*, n'étaient certainemement pas du goût de Casimir. L'esprit d'indépendance, de révolte qu'elle affichait dans ses romans, n'avait pu que déplaire souverainement à l'homme qui l'avait choisie pour compagne. Est-il si difficile de comprendre que Dudevant, exaspéré contre sa femme, l'ait jugée folle, radoteuse, bête, stupide. Tout dépend du sens qu'on attache à ces mots. Et puis, il faut avoir l'âme bien dégagée de soi-même pour admirer ceux qui nous font cruellement souffrir. Casimir ne manquait pas d'intelligence. Son intelligence différait seulement de celle d'Aurore, en qualité et en étendue.

En troisième lieu, George Sand voulait diriger seule l'éducation de ses enfants, développer leurs facultés d'après ses principes [2]. Elle voulait aussi, à tout prix, rentrer en possession de Nohant, l'administrer à sa guise : « Mes enfants, ni ma maison ne m'appartenaient moralement parlant, dit-elle ; nous n'étions pas

1. George Sand a souvent parlé de ses veilles prolongées lorsqu'elle était jeune fille, et même aussi pendant les premières années de son mariage. « Les loups... venaient... hurler sous nos fenêtres, dit-elle, et il y en eut un qui s'amusa, pendant une nuit, à ronger la porte de notre appartement... Je l'entendais fort bien. Je lisais dans une chambre, mon mari dormait dans l'autre. » (*Hist. Vie*, IV, 32). Mme Dudevant était alors à Guillery.

2. George Sand écrivait à son amie, Mme Saint-Aignan :

« Je ne sais si mon ami vous a dit que, d'après les conditions que j'ai imposées à M. Dudevant, les enfants sont spécialement à ma charge, c'est-à-dire sous ma direction. Cette autorité de mère, que mon cœur et ma conscience réclament, on pouvait à chaque instant m'en priver, pour écouter les froids et sots oracles d'une belle-mère qui n'est pas parente de mes enfants et qui ne les aime pas, parce qu'elle n'aime personne. Vous voyez qu'il était temps de réclamer la protection des lois, et de revendiquer ce que j'ai de plus cher et de plus précieux au monde » (Lettre à Mme Saint-Aignan. Nohant, 1835. *Rev. encycl.*, 1893, 918).

d'accord, mon mari et moi, sur la gouverne de ces humbles trésors [1]. »

M. Dudevant, à en croire George Sand, mangeait sa fortune, faisait de mauvaises affaires.

W. Karénine fait remarquer qu'à partir de 1824 « les affaires pécuniaires des Dudevant, quelque étrange que cela paraisse [2], étaient alors très embrouillées ; elles le furent, du reste, dit l'auteur russe, tout le temps de l'administration de Casimir. Dans les lettres inédites de cette époque, nous rencontrons, à chaque pas, la preuve que Casimir empruntait de l'argent chez n'importe qui, qu'il était souvent dans l'impossibilité de payer les termes, s'en excusait, qu'il se jetait dans des opérations financières fort compliquées et s'ingéniait en vain à se tirer d'affaire [3]. »

Je n'ai pas été autorisée à parcourir la correspondance de Casimir Dudevant avec son ami Caron [4], peut-être contient-elle quelques éclaircissements au sujet de ses affaires ; mais W. Karénine, en revanche, connaissait le document que j'ai cité plus haut, et elle n'en a jamais parlé.

Casimir, au début de son mariage, avant la fin de 1825, avait, on l'a vu, dépensé plus de 30.000 francs de sa fortune personnelle pour satisfaire aux exigences de sa femme. Il ne sut pas résister à ses crises de larmes, à cet ennui qui la dévorait, qui la suivait partout. Afin de lui donner du mouvement, de la distraction, il sacrifia généreusement une partie de son patrimoine.

Pour suffire à ces dépenses extraordinaires, Dudevant avait-il emprunté ? Avait-il vendu des titres ou une partie des immeubles qu'il possédait à Bordeaux ? On ne saurait le dire. Toujours est-il que trente mille francs de moins, ou trente mille francs de

1. *H. Vie*, IV, 290.

2. W. Karénine semble oublier que George Sand a toujours dit que sa situation de fortune était médiocre, ses revenus modestes. Au moment de la mort de Mme Dupin, surtout, ses affaires étaient particulièrement en désordre. La gestion de Deschartres n'avait pas été heureuse. Pour remettre en valeur la terre de Nohant, il fallait beaucoup de temps, de patience et d'efforts.

3. W. Kar., I, 247.

4. *La Collection Spoelberch* ne possède pas d'autres lettres de Casimir Dudevant. J'ai été autorisée à prendre connaissance de toutes celles qu'il écrivit à Mme Dudevant.

dettes, ce qui revient à peu près au même, c'était un déficit plus que suffisant pour amener la gêne dans le jeune ménage. D'ailleurs, dans la suite, les goûts d'Aurore Dupin ne s'étaient nullement modifiés. Elle ne pouvait se résoudre à faire des économies.

M. Dudevant, de l'avis de sa jeune femme [1], avait de l'ordre, des goûts simples et modestes. Il ne faisait pour lui aucune dépense superflue. L'égoïsme n'était pas son fait. Dans plusieurs lettres, Aurore l'a encouragé à prendre des distractions, quand il est à Paris. Elle lui dit même en 1829 : « Je n'ai aucun regret à te voir dépenser de l'argent pour ton plaisir, et, je ne te reproche que de n'en pas dépenser assez [2]. » On ne pouvait donc accuser Casimir de dilapider leur fortune.

Avec les années, les dépenses de la maison ne faisaient que s'accroître : il fallait un précepteur pour Maurice, une gouvernante pour Solange. Le domaine de Nohant, très négligé, pendant les dernières années de la vie de Mme Dupin, exigeait des réparations, des améliorations de tout genre. M. et Mme Dudevant auraient donc dû, dès le début de leur mariage, vivre avec une certaine économie pour pouvoir mettre, plus tard, la maison sur un bon pied. Le contraire arriva. Aurore, par ses caprices, avait créé les premières difficultés pécuniaires. Casimir, par tous les moyens, cherchait à remonter le courant, mais ce n'était pas facile.

Pour essayer de rétablir la situation financière, M. Dudevant s'était engagé dans une spéculation qui paraissait brillante, et qui fut très malheureuse. Un ami de Bordeaux, Desgranges, nous nous en souvenons, avait poussé Casimir à prendre une part d'un bateau qu'il voulait acheter. Il lui avait laissé entrevoir de gros profits. Dudevant comprit bientôt qu'il avait mal placé sa confiance et que Desgranges n'était qu'un filou. D'après une lettre inédite d'Aurore, la perte présumée pouvait être de 15 à 20.000 francs [3].

Casimir se tourmentait beaucoup de cette mauvaise opération. Il ne savait comment sortir des mains de Desgranges.

1. Cf. *Conf.*, fol. 32.
2. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 19 ou 20 déc. 1829, fol. 98.
3. Cf. même lett., fol. 97.

Aurore, elle-même, essaya de s'occuper de cette affaire pendan son séjour à Paris, au printemps de 1829. Mais elle ne réussit pas à rentrer dans les fonds. A cette époque, elle cherchait à consoler son mari qu'elle voyait très attristé et très soucieux au sujet de cette perte.

Deux fois, Mme Dudevant avait essayé de prendre en main la direction de la maison. La première fois, vers 1826, pour faire plaisir à son mari. La seconde fois, en 1830, pour chercher à remédier à une situation devenue compliquée. Or, nous savons que chaque fois, elle fut incapable de proportionner ses dépenses à ses revenus. Sa gestion fut déplorable, elle l'avouait elle-même.

Au moment de quitter Nohant pour s'installer à Paris, en 1830, elle a expliqué à son ami Boucoiran que la pension de 3.000 francs qu'elle exigeait, forcerait M. Dudevant à réduire beaucoup le train de sa maison.

Les débuts de la jeune femme dans la carrière littéraire avaient été difficiles. L'argent n'arrivait pas, et 3.000 francs, avec ses goûts de dépense, c'était si peu pour vivre six mois à Paris, qu'elle ne cessait de demander à Casimir de lui venir en aide.

Enfin, rappelons qu'en 1832, à un moment où l'auteur d'*Indiana* se sentait assez souffrante pour craindre la mort, elle écrivait à son mari :

« Je te prierais de me faire le compte exact de ce que tu as mangé de ta fortune pour boucher les trous de la mienne... Il serait très fâcheux pour ton avenir de me perdre, sans que j'eusse fait mes dispositions ; je voudrais reconnaître des dettes que j'ai pour ainsi dire contractées envers toi [1]. »

C'est à dessein que je répète ces aveux d'Aurore, déjà cités plus haut ; il est nécessaire de les avoir présents à l'esprit au moment où les événements du procès vont se dérouler. En effet, voilà que subitement, au moment où George Sand a résolu de se séparer de son mari, oubliant ses bontés, donnant un démenti formel à ses propres aveux, elle le rend entièrement responsable du mauvais état de leur fortune. C'est un des principaux motifs qu'elle allègue pour demander la séparation. Elle veut à tout prix conserver le bien-être de ses enfants.

1. *Corr. de M. et Mme C. Dud.*, 13 mai 1832, fol. 163.

Dans une lettre à Mme Saint-Aignan, Aurore faisait remarquer l'urgence qu'il y avait à prendre cette mesure de rigueur.

« Je vous prie de considérer deux choses. La première, c'est qu'en ôtant la gestion de mes affaires à un homme qui peut ruiner mes enfants, j'accomplis une mission sacrée, d'autant plus méritoire qu'elle peut avoir plus de résultats fâcheux pour moi. La deuxième, c'est que ma liberté, et, si vous le voulez, ma faible réputation d'artiste, me placent en dehors de certaines convenances régulièrement observées par des salons, où depuis trois ans j'ai refusé obstinément de montrer ma chétive personne [1]. »

A sa mère, Aurore dit positivement que « Casimir n'a plus que douze cents francs de rente, seul reste de cent mille francs qu'il possédait [2]. » A son avoué, Accolas, elle affirme que « M. Dudevant a mangé 80.000 francs, à lui, sans augmenter d'un denier sa fortune à elle. »

A son frère Chatiron, George Sand explique que Casimir est « arrivé, Dieu sait comment, à se trouver en face d'une dette de 20.000 francs et d'un commencement de ruine [3]. » Elle lui confie sous le sceau du secret, qu'elle consent même à payer peu à peu les dettes de son mari, « tout peu mignon qu'il était ». Elle ajoute cependant, « qu'étant mariés sous le régime dotal, elle n'est pas responsable des dettes qu'il avait pu contracter [4]. »

Remarquons en passant les contradictions perpétuelles qu'on rencontre chez George Sand : pour sa mère, Dudevant n'a plus que 1.200 francs de revenus ; pour Acolas, c'est à peu près la même chose : il a mangé 80.000 francs sur 100.000 francs qu'il possédait ; mais quand elle s'adresse à Hippolyte, il n'est question que de 20.000 francs de dettes, et d'un commencement de ruine [5]. Son frère était sans doute trop au courant de la situation pour qu'elle pût amplifier à son gré les dettes de son mari.

Nous avons vu antérieurement que M. Dudevant n'avait pas cessé d'améliorer la terre de Nohant ; il avait même acquis un

1. Lett. à Mme Saint-Aignan. Nohant, 1835, sans date précise. *Rev. encycl.*, 1893, 918.
2. *Corr.*, I, 25 oct. 1835.
3. W. Kar., II, 292.
4. Même vol., 293.
5. Il est impossible de dire quel était le capital qui restait encore à M. Dudevant, à cette époque. Cf. plus loin.

certain nombre de petites propriétés qui constituaient le domaine de Côte-Noire, situé en partie sur la commune de Nohant, mais principalement sur celle de Montgivray. Ces achats, commencés en 1826, se continuèrent en 1827, 1828, 1829. Ils se montaient à une somme de 39.255 francs ; la contenance des terres était d'environ 36 hectares. Le texte suivant venant du bureau des hypothèques de La Châtre nous dit que « ce... domaine, qui avait été créé par M. Dudevant, tant au moyen des constructions qu'il avait fait élever, qu'en conséquence des acquisitions qu'il avait faites, suivant les divers contrats qui seront ci-après relatés, dépendait de la société d'acquêts stipulée entre les époux Dudevant, aux termes du contrat qui a réglé les clauses et conditions civiles de leur union, passé devant Mes Tourin et Lambert, notaires à Paris [1]. »

Le domaine de Côte-Noire n'avait certainement pas été uniquement créé sur des économies. On avait transformé des capitaux en terres. George Sand écrivait à son avoué Acolas : « Il est bon de faire savoir que ses acquisitions de terres n'étaient que le remploi forcé de mes rentes sur l'État qu'il a aliénées. Il m'en a fait vendre pour 48.000 francs, et il a acheté pour 46.000 francs. Ainsi il a bien mangé son fonds et son revenu en tant qu'il a pu le faire. Il a toujours fait de très mauvaises acquisitions, et n'a jamais pu voir clair dans leurs produits. Il s'était engagé, par traité amiable, à me faire retirer 1.400 francs de la locature du Grand-Moulin et il n'a pu l'affermer que 1.200 francs [2]... »

Les chiffres sur lesquels portent les récriminations de George Sand sont minimes. Il s'agit d'un déficit de 2.000 francs en capital. Quant à la location du Grand-Moulin, qui de 1.400 francs, était descendue à 1.200 francs, il n'y avait pas là un motif sérieux de ruine.

La propriété de Nohant ne rapportait que 5.800 francs, au moment du mariage de George Sand, en 1822 ; en 1835, le revenu des terres était passé de ce dernier chiffre à 9.400 francs. M. Dudevant avait donné au revenu de cette propriété une plus-value de 3.600 francs. Il est vrai que, vers 1827 ou 1828, on

1. Conservation des hypothèques, La Châtre, vol. 99, n° 57. G. Sand était mariée sous le régime dotal, mais 3.000 francs de rentes lui étaient cependant attribuées.

2. W. Kar., II, 291.

avait vendu, d'après George Sand, pour 48.000 francs de rentes sur l'État à 5 %.

En examinant ces chiffres, on ne peut pas dire toutefois que les opérations de M. Dudevant aient été désastreuses. La fortune de George Sand était presque intacte. Au revenu de la terre de Nohant, 9.400 francs, elle ajoutait encore une inscription de rentes de 2.000 francs [1] et l'hôtel de Narbonne, d'un revenu net de 5.500 francs [2]. Elle pouvait donc compter à peu près sur 16.900 francs de rentes ; c'était mieux que 12 à 15.000 francs, au moment de son mariage. Il est beaucoup plus difficile d'évaluer ce qui restait à Casimir [3]. Après avoir dépensé 30.000 francs pour entourer sa femme de distractions et de confort, il avait probablement subi une perte de 15 à 20.000 francs avec Desgranges ; mais il avait certainement mis des fonds dans la terre de Nohant, soit pour l'agrandir, soit pour l'améliorer. Nous verrons qu'à la liquidation, il rentrera dans une somme de 30.000 francs environ.

En 1835, la situation pécuniaire des époux Dudevant n'était pas brillante, mais elle n'était pas désespérée. A qui, d'ailleurs, fallait-il s'en prendre ? Casimir pouvait se reprocher d'avoir mis sa confiance dans un homme déloyal. Mais Aurore avait-elle su modérer ses désirs, se contenter d'une médiocrité qui, dans le pays où elle vivait, passait pour de la richesse ? En 1825, en 1832, sa conscience lui disait qu'elle était redevable à son mari. Quelques années plus tard, elle ne pensait qu'à exploiter la loi à son profit ; il n'était plus question, du tout, de ses « coûteux caprices » et de ses dettes envers M. Dudevant.

Casimir avait manqué de clairvoyance dans certains cas, Aurore maintenant le lui reprochait durement. Mais en 1834, 1835, quelles économies faisait alors George Sand ? « Je viens de saisir le nœud de ton procès ou plutôt la cause, disait Chatiron à Casimir. Il vient de paraître un article dans l'*Estaphète* (journal), qui contient ceci : Mme George Sand vient d'hériter d'un de ses oncles de 25.000 livres de rente. J'entendais lire cet article

1. On a toujours laissé entendre que Mme Dupin n'avait guère laissé que 80 à 100.000 francs placés en rentes sur l'État.
2. Cf. quelques pages plus loin.
3. Je n'ai pas les documents nécessaires pour traiter la question à fond.

au Café Galopin par une société de fashionnables de Paris qui paraissaient bien connaître A. [1]. Plusieurs ont dit : Cela lui arrivera fort à propos, car elle est criblée de dettes [2]. » On ne s'explique pas les bruits qui attribuaient à Aurore un si bel héritage.

Chatiron, interprétant la conversation de ces messieurs, disait à Casimir qu'Aurore avait au moins 40.000 francs de dettes. Il revenait avec étonnement sur ses prétendus gains en littérature.

D'autre part, il s'expliquait un certain voyage de Dutheil, qui avait eu, sans doute, pour but d'arranger les affaires de sa sœur. « Le voyage subit de Dutheil à Paris en 1834, son rapprochement subit d'A., dont il était si éloigné auparavant, me prouvent qu'elle a eu besoin de lui pour arranger ou composer avec ses créanciers [3]. »

Aurore se vantait cependant de gagner 15 à 20.000 francs par an, avec ses ouvrages. « S'il ne prend pas un parti décisif (M. Dudevant), écrit-elle à Hippolyte dans une lettre inédite de janvier 1835, il sera forcé de me ruiner avant dix ans, car il n'a pas de tête, et rien de ce qu'il fait ne réussit. Il y a trois ans, il avait décrété que je devais demander l'aumône ou faire des dettes. Depuis ce temps, j'ai acquis 15 à 20.000 francs de rente par mon travail [4]. » Cela paraît d'autant plus exagéré que, dans l'*Histoire de ma Vie*, George Sand fera ressortir au contraire que dans ce temps-là, son « travail était peu lucratif. » Admettons que ses gains aient déjà été considérables, la question était toujours la même ; il fallait savoir se contenter de ces 15 ou 20.000 francs, et George Sand n'était pas devenue plus raisonnable.

Son voyage en Italie avait été très coûteux. Chatiron, d'après

1. Mme Dudevant n'avait pas d'oncle. Son grand-oncle, de Beaumont, né des amours du duc de Bouillon et de Marie Verrières, était mort depuis plusieurs années. Du reste il vivait d'une « pension modique ». Aurore n'avait pas hérité de ce parent. — Voici l'entre-filet de l'*Estaffette* du 25 avril 1836 : « Un journal assure que Mme George Sand, l'auteur d'*Indiana* et de *Valentine*, vient d'hériter de 25.000 livres de rentes, qui lui ont été léguées par un de ses oncles ».

2. *Lettres de Chatiron à Casimir Dudevant.* — Celle-ci est du 25 fév. 1836 ; fol. 252. — Ces lettres font partie du manuscrit E 868, *Collection Spoelberch*. Il figure au catalogue de la Collection sous cette rubrique : « *Correspondance de M. et Mme Casimir Dudevant.* — On trouvera dorénavant les abréviations : *Lett. de Chat. à C. Dud.*

3. Même let.

4. W. Kar., II, 292.

Boucoiran, le confident de Mme Dudevant, estimait qu'elle n'avait pas dépensé moins de « 15.000 francs [1] ».

Au milieu des difficultés qu'elle s'était créées « que fallait-il, disait Hippolyte à son beau-frère, t'éviter, pour toucher au moins les revenus et payer. .....Tu étais un obstacle, de là un prétexte pour plaider avec toi en séparation [2] ».

Pour de multiples motifs, George Sand voulait donc une séparation de corps et de biens. M. Dudevant souscrivit à ce désir.

« En 1835 (le 15 février), d'un commun accord, un contrat fut passé entre les époux, stipulant formellement une séparation de corps et de biens. Les enfants devaient être partagés entre les parents. Nohant fut attribué à Aurore, et l'hôtel de Narbonne à Casimir [3]. » « Cet hôtel était loué 6.700 francs [4] » Les impositions, jointes aux gages du concierge, s'élevaient à la somme de 1.200 francs. 2.400 francs devaient être consacrés à Maurice. La part de M. Dudevant se réduisait donc à 3.100 francs [5].

« De son côté, M. D..., dira Michel de Bourges, témoigna du dégoût et de l'ennui pour les habitudes de la campagne, et voulut essayer de la vie de jeune homme et du séjour de Paris. Il proposa cet échange à sa femme qui l'accepta, et un traité fut conclu, en février 1835, entre les époux, établissant une séparation en forme ; partage de fortune, partage des enfants, demeures respectives. Ce traité devait être exécuté en novembre 1835. Mais à peine eut-il signé, M. D... laissa voir des regrets amers et un assez vif dépit de cette diminution dans ses revenus. Mme D... désirait certainement l'exécution du traité. Il lui avait été cruel de vivre longtemps séparée des amis de son enfance. Néanmoins,

1. *Lettres de Chat. à C. Dud.*, 26 avril 1836, fol. 252. — Dans cette lettre, il n'est pas question des dettes que George Sand aurait acquittées pour Musset. Plusieurs les ont estimées à 10.000 francs. M. Doumic, dans son ouvrage, *George Sand*, les réduit à 360 francs et ce n'est point Aurore qui les aurait payées. « Je vous prié en grâce, écrit-elle à Buloz, de payer la dette d'Alfred et de lui écrire que c'est une affaire terminée... Il doit ces trois cent soixante francs à un jeune homme qu'il connaît peu... Vous lui avez déjà fait des avances plus considérables, il s'est acquitté et vous ne craignez pas qu'il vous fasse banqueroute... » (*George Sand*, 144).

2. *Lettres de Chat. à C. Dud.*

3. W. Kar., II, 292.

4. *L'hôtel de Narbonne et la terre de Guillery*, E. 949, *Collection Spoelberch*, fol. 3.

5. Cf. même folio.

ne voulant pas établir son repos et son bien-être aux dépens des satisfactions d'autrui, elle déchira le traité et en envoya les morceaux à un ami commun, en lui disant de les rendre à son mari, et en réclamant seulement une légère augmentation de pension pour l'éducation de sa fille, qui restait à sa charge [1]. M. D... refusa de reprendre le traité, en disant qu'il ne voulait pas vivre avec sa femme, qu'il voulait résider à Paris, et n'avoir plus rien à démêler avec elle. Il recopia lui-même le sous-seing, et le renvoya signé à sa femme. C'est ainsi que cette pièce est entre nos mains [2]. »

Dans cette circonstance, Casimir avait manqué de fermeté ; ses hésitations avaient donné prise à la critique et montré chez lui de la versatilité dans le caractère. Il préparait ainsi des arguments contre lui.

On pouvait espérer que, les conditions du contrat mises à exécution, les intérêts matériels une fois nettement séparés, il n'y aurait plus aucune difficulté entre les époux Dudevant. Après cette convention à l'amiable, Chatiron écrivait à Aurore : « Il est

1. Voici comment George Sand, dans l'*Histoire de ma Vie*, raisonne sur les motifs qui l'ont poussée à demander une séparation : « Je recevais trois mille francs de pension pour ma fille et pour moi. C'était fort court, mon travail étant encore peu lucratif et soumis d'ailleurs aux éventualités humaines... » George Sand ne se vante plus de gagner 15 et 20.000 francs par an avec ses ouvrages. « Pourtant, continue-t-elle, c'était possible à la condition que, passant chez moi six mois sur douze, je mettrais de côté quinze cents francs par an pour payer l'éducation de l'enfant. Si l'on me fermait ma porte, ma vie devenait précaire, et la conscience de mon mari ne pouvait pas, ne devait pas, être bien satisfaite. Il le reconnaissait. Mon frère le pressait de me donner six mille francs par an. Il lui en restait à peu près dix en comptant son propre avoir. ». Ici George Sand ne parle plus de la pension de 3.500 francs qu'il fallait servir à Mme Dupin, des rentes à faire aux domestiques, des impositions de Nohant, de l'hôtel de Narbonne. Toutes ces charges étaient énormes. Elle ne pense qu'à se réserver le beau rôle. Quand l'arrangement ci-dessus énoncé attribue 3.100 francs à Dudevant, plus ce qui lui restait, Michel dira que ce traité donnait à chacun la moitié de tous les biens. George Sand jugeait que 10.000 francs avec les charges, qui se montaient au moins à 7.000, devaient mettre Casimir dans l'aisance. « C'était de quoi vivre à Nohant et y vivre seul, puisque tel était son désir... Il avait donc promis de doubler ma pension ; mais quand il avait été question de le faire, il m'avait déclaré être dans l'impossibilité de vivre à Nohant avec ce qui lui restait. » (*H. Vie*, IV, 352.)

2. *Le National de 1834*, 21 mai 1836. — Cf. aussi W. Kar., II, 293.

hors de sens de prévoir que ton mari ira te tracasser avec un revenu qui le rend tout à fait indépendant, et lui donne plus d'aisance qu'il n'en aurait, jouissant de toute ta fortune [1] ».

Il était, en effet, plus avantageux pour Casimir d'avoir un revenu fixe que de disposer de la fortune de sa femme avec toutes les charges qui lui incombaient. Il est possible, néanmoins, qu'il ait éprouvé une certaine peine à quitter une propriété qu'il avait reconstituée, et où il avait pris, depuis treize ans, toutes ses habitudes.

Avec l'automne de 1835, George Sand revint à Nohant. Elle attendait avec impatience le 11 novembre pour jouir des conditions du traité conclu avec son mari. Mais le 19 octobre, une scène éclata entre les époux. Dudevant, après de violentes altercations, saisissant un fusil, s'était élancé dans la salle où se trouvait sa femme. Désarmé par les amis d'Aurore, il ne put accomplir ses sinistres desseins. Telle est la version généralement admise par les biographes de George Sand. J'aurai à revenir sur ces faits à propos des dépositions.

Quoi qu'il en soit, la querelle qui eut lieu, ce jour-là, décida Aurore à porter ses griefs devant le tribunal de La Châtre.

Pour ne pas faire fausse route, Mme Dudevant s'entoura de conseils, courut à Châteauroux consulter l'avocat Rollinat :

« Je ne vois de remède absolu à cette situation..., dit Rollinat, qu'une séparation par jugement. L'issue ne m'en paraît pas douteuse ; reste à savoir si tu en auras le courage. Les formes judiciaires sont brutales, et, faible comme je te connais, tu reculeras devant la nécessité de blesser et d'offenser ton adversaire. »

« Je lui demandai, continue George Sand, s'il n'y avait pas moyen d'éviter le scandale des débats ; je me fis expliquer la marche à suivre, et quand il l'eut fait, nous reconnûmes que, mon mari laissant prendre un jugement par défaut, sans plaidoiries et sans publicité, la position qu'il avait réglée lui-même, par contrat volontaire, resterait la même pour lui, puisque telle était mon intention, avec cet avantage essentiel pour moi de rendre la convention légale, c'est-à-dire réelle [2]. »

1. W. Kar., II, 304.
2. Cf. *H. Vie*, IV, 381.

Aux conseils de Rollinat, George Sand voulut joindre ceux de Michel. Son admiration, son enthousiasme pour le célèbre avocat étaient sans bornes [1]. Forte de son nouvel amour, et des conseils de Michel de Bourges, elle pouvait s'engager dans cette entreprise. Celui-ci ne trouverait-il pas les accents de la passion pour lui aider à rompre les derniers liens qui l'attachaient à son mari ? Il lui rendrait la liberté pour organiser sa vie selon ses aspirations, pour suivre l'idéal qu'elle venait de rencontrer.

Michel, défenseur des accusés, dans le procès d'avril, condamné à un mois de prison, payait sa dette dans l'antique château de Bourges, réservé aux prisonniers.

Sans débrider, du cabinet de Rollinat, George Sand, accompagnée de Papet et de son cher *Pylade*, partit alors de Châteauroux pour Bourges. Gagner le gardien, s'introduire de nuit dans la prison, prendre une consultation de Michel, ne fut pour eux d'aucune difficulté. Michel était d'avis qu'il fallait surprendre Dudevant par une requête au président du tribunal de La Châtre [2], et mener les choses vivement. Il était d'ailleurs là, lui Michel, le cas échéant, pour soutenir son amie.

A son retour de Bourges, George Sand formait donc une demande en séparation de corps et de biens. C'était le 30 octobre 1835 : « Suivant la demanderesse, cette union n'a pas été heureuse, elle a longtemps souffert sans se plaindre ; lassée enfin des sacrifices que l'amour maternel lui commandait, depuis plusieurs années, elle s'est déterminée à former sa demande en séparation de corps [3] ».

« Mon amie, écrivait le 3 novembre Fr. Rollinat à George Sand, aussitôt après mon retour à Châteauroux, j'ai conféré de ton affaire avec mon père. Son opinion est que, soit qu'il y ait ou non contradiction de la part de l'adversaire, si les faits articulés sont prouvés, les juges ne peuvent se dispenser de prononcer la séparation... Tu conçois que quel que soit le parti que prenne l'adversaire, cette affaire est destinée à un grand retentissement

1. C'est sur les conseils de Fleury et de Planet que George Sand affecte, dans *H. Vie*, IV, 381, d'être allée consulter Michel à Bourges. Comme si elle n'avait pas trouvé cela toute seule.

2. Cf. *H. Vie*, IV, 382.

3. *Feuilles d'audience*, 1836.

dans le monde judiciaire. Ta célébrité, ton nom, ta position sociale et littéraire, ton hostilité bien connue contre nos institutions abrutissantes, tout cela joint à l'amour-propre irascible d'un petit procureur du roi, qui voudra se distinguer, pourra faire de ton affaire un procès tout social. C'est sur ce terrain qu'il faudra faire bonne figure [1] ».

Puis il se réjouissait à l'idée de prêter à son amie le secours de sa parole :

« Pour moi, mon amie, je t'appartiens tout entier. Si, jadis, j'ai rêvé un procès digne de toutes mes sympathies, c'est assurément celui-là : pour qui plaiderais-je bien, si ce n'est pour la personne que j'aime le mieux au monde, pour celle qui possède mon amitié, mon estime, et mes hautes affections [2] !... »

George Sand expliquait à Mme Saint-Aignan les raisons pour lesquelles une séparation juridique était nécessaire : « Sans doute, comme vous le dites très bien, une séparation amiable eût mieux valu qu'une séparation judiciaire. Mais vous savez la condition principale d'une séparation amiable. C'est la loyauté de celui qui s'engage. Mon mari ne pouvait pas me donner cette garantie. C'est sur ce point seulement que je garde le secret. Quant à ses brutalités à mon égard, elles ont été tellement publiques, que mon procès n'apprendra rien de nouveau aux personnes qui s'occupent de moi [3] ».

Cité, le 30 octobre 1835, en conciliation, pour comparaître le 2 novembre suivant, par devant M. Bazennerye, juge en l'absence du président, le sieur Dudevant n'avait pas comparu. « Le 12 novembre, les amis communs s'interposèrent, dit Michel de Bourges, pour amener les époux à une transaction ; Mme D... ne voulait et ne pouvait trouver des garanties que dans une séparation judiciaire. De son côté, M. Dudevant avait à craindre, en cas de défaite, que la liquidation des droits de sa femme ne le privât de toute ressource. Mme D... se montra encore très libérale, en partageant par moitié, avec lui, le revenu net de ces biens, défalcation faite des frais d'éducation des deux enfants et

1. J. Bertaut : *G. Sand et Fr. Rollinat* ; *Rev. de Paris*, juin 1914, 593.
2. Lettre du 3 nov. 1835. J. Bertaut : *G. Sand et Fr. Rollinat* ; *Rev. de Paris*, juin 1814, 593.
3. *Rev. encycl.*, 1893, 918, à Mme Saint-Aignan, Nohant, 1835.

de toutes les autres charges. Il fut convenu que la fille serait complètement confiée aux soins de sa mère, que le fils resterait au collège jusqu'à la fin de ses études, en partageant également le temps de ses vacances entre son père et sa mère. Ces concessions ne furent faites par Mme D... qu'à la condition que la demande suivrait son cours et que la séparation serait judiciairement prononcée, sans opposition de la part de M. D... [1] » On avait donc acheté le silence de M. Dudevant.

« On a dit que ce traité (du 12 novembre) avait été fait pour éteindre le procès et pour éviter la séparation judiciaire..., ajoutait Michel dans son plaidoyer. Or, le premier article du traité du 12 novembre commence par ces mots : « Dans la prévision du succès de la demande intentée par Mme D... contre son mari, etc., etc. », et dans la clause finale de ce même traité : « Ces conventions seront exécutées de bonne foi par les parties, qui s'y engagent sur l'honneur, nonobstant toute disposition de jugement ou arrêt qui y serait contraire [2] ».

Casimir était décidé à laisser prononcer la séparation. Il donna sa démission de maire de Nohant, congédia ses domestiques et partit pour Paris. Il emmenait avec lui Maurice, qui rentrait au lycée Henri IV, et Solange, qui retournait à sa pension [3].

Pour conserver ses droits de plaignante, George Sand ne devait pas « rentrer au domicile conjugal, jusqu'à ce que le président du tribunal eût statué sur son domicile temporaire [4]. »

En attendant, elle désira se fixer chez Dutheil, avocat à La Châtre. Celui-ci, bien qu'ami intime de M. Dudevant, accueillit avec joie la proposition d'Aurore, « fier d'avoir eu la préférence ». George Sand prit l'engagement de ne lui demander « ni conseil, ni consultation contre son mari », lui réservant le rôle de conciliateur. C'était là un nouveau trait d'adresse de George Sand ; elle réduisait ainsi au silence le seul ami qui, à La Châtre, put prêter aide et secours à Casimir, en cette circonstance.

M. Dudevant ne se préoccupait plus des événements qui

1. *Le National de 1834*, 21 mai 1836.
2. *Le National de 1384*, 21 mai 1836.
3. D'après W. Karénine (II, 303), M. Dudevant avait quitté Nohant avant le 12 nov., et d'après le plaidoyer de Me Thiot-Varennes, M. Dudevant partit pour Paris après la convention qui fut signée à cette date.
4. *H. Vie*, IV, 382.

allaient suivre. Il avait accepté les conditions du 12 novembre, il avait promis de ne pas se défendre, de ne pas intervenir, il était résolu à tenir sa parole. Il fut appelé devant le tribunal par exploit de l'huissier Tortat, du 21 novembre 1835, « pour voir prononcer la séparation de corps et de biens, réclamée par la dame Dudevant [1] ».

Au jour fixé, le 1er décembre 1835, M. Dudevant ne comparut pas. « Un jugement fut rendu par lequel le tribunal donnait défaut contre le sieur Dudevant, et en adjugeant le profit, accueillant la demande en provision, formée par la dite dame Dudevant, ordonne le paiement par le sieur Dudevant à la demanderesse d'une somme de 2.000 francs pour subvenir aux frais du procès, et de celle de 500 francs par chaque mois à titre de pension alimentaire pendant tout le procès et ce à partir du 8 octobre précédent [2]. Et quant à la demande principale, avant d'y faire droit, a donné acte à ladite dame de ce qu'elle articulait avec offre d'en administrer la preuve [3] ».

Casimir ne se défendait pas, ne comparaissait pas. Il se conformait à sa parole. Désirant mettre un terme à son étrange situation, il achetait la paix par le silence.

« Son plus grand désir est d'éviter tout scandale, en obtenant la séparation, si faire se peut, disait Chatiron à Aurore, mais jamais les avocats, les juges n'interviendront dans ses affaires, quant à sa volonté. Tu peux poursuivre et obtenir cette séparation qui te tient tant à cœur, il se tiendra en repos [4] ».

En définitive, le plan d'Aurore, dans ces tristes circonstances, ne déplaisait pas à Casimir. Quant à elle, elle ne perdait pas un instant.

Il faut frapper vite pour frapper sûr. On est étonné de la rapidité avec laquelle est menée cette affaire. Les lenteurs de la procédure ne semblent pas faites pour George Sand. Les Berrichons ont secoué, dans cette occasion, leur apathie naturelle.

Le 8 janvier 1836, M. Dudevant apprend, par exploit de l'huissier Tortat [5], que les faits, matière des accusations portées

1. *Feuil. d'aud.*, 1836.
2. Cf. *Feuil. d'aud.*, 1836.
3. *Feuil. d'aud.*, 1836.
4. W. Kar., 304.
5. Tous les détails qui suivent sont empruntés aux *Feuilles d'audience.*

contre lui, par George Sand, sont déclarés « pertinents et admissibles », la preuve en sera faite par devant Toubeau, juge.

Le 9 du même mois, Mme Dudevant faisait dénoncer à son mari les noms des témoins qu'elle se propose de faire assigner les 14, 20, 21, 22 janvier.

Avant de passer outre, examinons les dépositions des témoins [1].

Ce « grand nombre de témoins », dont parle W. Karénine [2], se réduit à dix-sept. Néraud n'a pas déposé, comme le dit l'auteur russe. Les domestiques sont en petit nombre, et c'est ce qui a lieu de nous étonner, car ceux-ci approchant de très près leurs maîtres, connaissent, dans les plus petits détails, leur vie intime.

Voici les noms des témoins dans l'ordre des dépositions :

1° Bonphilippe, jardinier à La Châtre, 35 ans.

2° Fleury, avocat à La Châtre, 26 ans.

3° Félicie Molier, La Châtre, 35 ans.

4° Jeanne Petit, femme de Joseph Bourgoing, La Châtre, 28 ans.

5° Jean-Joseph Bourgoing, directeur des contributions directes, La Châtre, 50 ans.

6° Louis Colin-Delaveau, propriétaire, La Châtre, 36 ans.

7° Charles Duvernet, propriétaire, La Châtre, 28 ans.

8° Pierre Moreau, jardinier, au service des parties à Nohant, 49 ans.

9° Télémaque Faure, sous-préfet de Boussac, 41 ans.

10° Antoine Desfosses de Lagravière, médecin à Boussac, 31 ans.

11° Pierre Debize, propriétaire, à Courcelles, 56 ans.

12° Marie de Labouret, femme de P. Debize, 41 ans.

13° Catherine Matheline, blanchisseuse à Boussac, 25 ans.

14° Vincent Moreau, domestique, demeurant à Blois, 33 ans.

15° Gustave Papet, étudiant en médecine, château d'Ars, 23 ans.

16° Gabriel Planet, avoué à La Châtre, 27 ans.

17° Jules Boucoiran, professeur à Nîmes, 28 ans.

1. Me Maynial, dans une étude sommaire sur le procès en séparation de George Sand, a utilisé quelques-unes des dépositions. *Mercure de France*, déc. 1906, 321-341.

2. W. Kar., II, 296.

Au moment de réunir les témoins, George Sand se réjouissait du concours que lui prêteraient ses amis, et du plaisir que lui procurerait leur visite.

« Bonsoir, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur; je suis bien fâchée que vous n'ayez pas le plus petit fait à rapporter comme témoin ; car l'enquête va réunir une vingtaine d'amis autour de moi, grâce à Duteil, à Planet, à votre serviteur [1], il sera impossible d'être plus spirituel que ne le sera cette charmante réunion [2]. »

Il est intéressant de comparer les accusations portées par George Sand contre son mari avec les dépositions des témoins, et d'examiner la valeur de ces griefs.

La scène du 19 octobre 1835, dont nous avons parlé plus haut, avait enfin permis à George Sand de demander une séparation judiciaire. Elle avait dû formuler à son avoué tous ses griefs contre son mari. Ceux-ci se trouvent résumés dans les feuilles d'audience.

Premier grief. — Mme Dudevant « étant dans une maison amie, au château du Plessis, près Melun, où se trouvait une réunion nombreuse, et jouant avec une de ses amies, sur une terrasse sablée, sur laquelle donnait un salon où l'on avait servi le café, quelques grains de sable qu'elles se jetaient étant arrivés, sans intention de la part de celle qui les lançait, dans la tasse de M. Dudevant, celui-ci lui a ordonné d'un ton impérieux de cesser cet amusement, qu'ayant continué, excitée qu'elle était par les agaceries de sa compagne, elle a reçu de son mari, en revenant près de lui, un coup outrageant [3]. »

Ce premier grief n'a fait l'objet d'aucune déposition. Avant tout commentaire, lisons la lettre suivante, adressée par George Sand à Mlle Saint-Aignan. Cette lettre, datée de Nohant 1835, est postérieure aux plaintes portées par George Sand contre M. Dudevant.

« Mon mari, s'étant conduit avec beaucoup d'animosité, et de dureté envers moi, au point que ma vie même était menacée,

1. George Sand parle d'elle-même en ces termes.
2. *Corr.*, I, 9 nov. 1835, à A. Guéroult.
3. *Feuil. d'aud.*, 1836.

m'a mis dans la nécessité de demander une séparation de corps et de biens... J'ai la liberté de ne pas demeurer sous le même toit qu'un homme aigri contre moi, qui a toujours l'injure et la menace à la bouche, qui boit beaucoup trop et qui (si tu te souviens d'un certain vaisseau qu'il acheta, quoiqu'il n'eût jamais existé), gère fort mal ma fortune...

« La seule chose que j'aie à t'expliquer, la voici : Dans la requête, que j'ai présentée au tribunal, selon les formes indispensables, j'ai été obligée de rappeler mes griefs depuis le commencement de mon mariage. Le premier de tous, qui ait de l'importance, a été rapporté par mon avoué. Et il se trouve que tu en as été témoin [1]. ». Combien de fois n'a-t-on pas rappelé cette fameuse scène du soufflet ? Cependant George Sand, dans l'exposé de ses griefs, pas plus que dans cette lettre, ne désignera sous ce nom le geste de M. Dudevant.

« C'était au Plessis, en 1824. Tu avais environ quatorze ans, je crois. J'en avais vingt à peu près. Nous étions très folles, si tu t'en souviens. Clarisse Lacroix jouait avec nous. Nous étions des personnes fort insupportables dans notre joie ; nous nous jetions du sable dans les cheveux et dans le dos. C'était après dîner, dans le salon. On prenait du café. Il tomba un peu de sable dans la tasse du père James, qui nous dit de finir. Nous n'écoutions guère. M. Dudevant me le commanda très brutalement, me menaça et me frappa. Je m'en fus dans le parc avec Clarisse et avec toi. Je pleurais de colère. Depuis ce jour, je ne l'aimai guère, et tout alla de mal en pis. Maintenant que j'ai rappelé ce fait, je suis obligée d'en fournir les témoins... Si tu ne t'en souviens pas, réponds-le moi, et je ne te ferai pas déranger. Si tu t'en souviens (et dans mes intérêts, je le voudrais bien), tu diras ce que tu sais. » George Sand supposait « trop d'esprit et de délicatesse » à son amie et à sa famille pour douter de leur discrétion vis-à-vis de son mari. « Toutefois, ajoutait-elle, je vous prie de ne pas dire un mot de tout cela... si vous rencontrez M. Dudevant à Paris, où il va s'installer pendant qu'on jugera l'affaire. Ce serait faire souffrir son amour-propre, que ma rébellion tardive doit blesser un peu [2]. »

1. *Rev. encycl.*, 1893, 916.
2. Même lett.

Cette lettre est fort curieuse, et à plus d'un titre. Elle souligne la facilité avec laquelle George Sand sait modifier les circonstances qui peuvent aggraver la conduite de son mari. Elle avoue à Mlle Félicie Saint-Aignan que le jeu, auquel elles se livraient, était fort désagréable pour les autres. Le sable n'est point tombé dans la tasse de M. Dudevant, mais dans celle « du père James », le maître de la maison. M. Dudevant était beaucoup plus autorisé, dans ce cas, à faire une observation à sa femme. Que Casimir, contrarié de l'impolitesse d'Aurore envers M. Duplessis, ou fatigué lui-même de ces agaceries qui ne finissaient pas, ait donné une tape à Aurore comme à une enfant terrible, le geste n'est pas galant, assurément, mais il ne constitue pas une brutalité.

En réclamant le témoignage de son amie, George Sand comprend si bien le peu de valeur qui s'attache à ce reproche, qu'elle demande le silence le plus absolu vis-à-vis de Casimir. « Ce serait faire souffrir, a-t-elle dit, son amour-propre que ma rébellion tardive doit blesser un peu. » Cet incident n'avait donc rien eu de tragique ; il ne prit ce caractère que dans la suite.

Cette tendance à exagérer les torts, ce soin scrupuleux à rechercher les moindres circonstances de la culpabilité de M. Dudevant, nous avertissent qu'on avait besoin de signaler les plus petits griefs. Puisque George Sand avait tant de reproches graves à faire à son mari, était-il nécessaire d'alléguer de menus faits de ce genre ?

Mlle Saint-Aignan ne se rendit pas au désir de George Sand [1]. Elle ne fit pas de déposition. Ne se souvint-elle pas du geste blessant de M. Dudevant, ou se refusa-t-elle à accabler un ami malheureux, nous ne pouvons le dire.

Deuxième grief. — Depuis cette époque (1824) « fréquemment et notamment après un voyage à Valençay [2], avec quelques amis

1. On lit dans le procès-verbal relatif aux dépositions (Greffe du Tribunal de La Châtre) que : « Hippolyte Chatiron, Jacques Roétthier du Plessis, Eugénie Crouteau, femme de Vincent Moreau, n'ont pas comparu pour causes légitimes... Il y a lieu d'ordonner qu'ils devront être réassignés. » Cette nouvelle assignation n'eut probablement pas lieu. Il n'est pas question d'ailleurs de Mlle Saint-Aignan.

2. Ce voyage eut lieu après le retour de Venise ; une lettre du 15 oct. 1834, à Ch. Duvernet, nous l'apprend. Cf. *Corr.*, I.

et leurs épouses, les paroles les plus acerbes, les propos les plus insultants lui ont été adressés par M. Dudevant en présence d'étrangers et des domestiques de la maison. »

Aucune des dépositions ne parle des injures qui furent adressées par M. Dudevant à sa femme après le voyage à Valençay. Mais, puisqu'il est question de mots blessants, d'injures, je grouperai ici les diverses dépositions qui ont trait à ce grief, pour ne pas y revenir.

Fleury [1] : « Depuis cinq à dix ans, j'ai été témoin des manières brusques et des paroles acerbes dont se servait M. Dudevant envers sa femme. Lorsque celle-ci voulait prendre part à une discussion quelconque, il haussait les épaules, témoignait du dédain pour ce qu'elle disait, ajoutant qu'elle n'avait pas le sens commun, qu'elle ne proférait que des bêtises, qu'elle était folle. Je me rappelle entre autres qu'en 1834, après le retour de Mme Dudevant de son voyage d'Italie, étant un jour à Nohant avec M. Duvernet, il fut question, pendant le dîner, de ce voyage. Mme Dudevant parla de la fertilité du sol d'Italie, et particulièrement des prairies qui donnaient plusieurs récoltes. M. Dudevant, après quelques discussions, dit que ce n'était pas vrai, que c'étaient des mensonges, qu'elle parlait comme les écrivassiers qui passent sans voir. »

Félicie Molier [2] : « Il y a cinq à dix ans au plus, étant au château de Nohant à l'occasion d'une partie de chasse qui devait avoir lieu aux environs de Clavières, M. Dudevant proposa à sa femme de l'emmener. Sur le refus de l'accompagner de la part de sa femme, son mari se répandit en injures et lui dit : Si tu ne veux pas venir, reste, M...

...Étant encore à dîner à Nohant, avec plusieurs autres personnes, comme on tenait des propos lestes, quelqu'un fit observer que Solange était là : « Peu importe, dit-il, elle ne fera jamais qu'une P... »

Charles Duvernet : « Dans le cours du printemps 1835... je fus à Nohant où je dînais. Tout le monde était servi. Sa fille Solange, qui était à s'amuser, vint pour se mettre à table et demanda du potage. Son père lui dit : « Tu en veux donc aussi,

1. C'est le *Gaulois*, l'ami très intime de George Sand.
2. Amie de George Sand.

« enfant de g..., » et lui adressa ces mots d'un ton tellement bourru et colère, que l'enfant sortit en pleurant et ne parut plus pendant le dîner. »

Gabriel Planet : Quand il y avait des convives, Mme Dudevant « évitait de prendre part à la conversation pour échapper aux injures de son mari ». Il rappelle la scène rapportée par Charles Duvernet et ajoute que ces querelles fréquentes l'éloignaient de Nohant.

Jules Boucoiran [1] : Il appelait ses enfants, enfants de G..., de P... Ces injures s'adressaient à Maurice dans la colère, « pour Solange, elles étaient habituelles. »

Il est certain que M. Dudevant a eu des mots très durs pour sa femme, surtout lorsqu'elle revint à Nohant après son voyage d'Italie. On s'est étonné de ces accès de colère. Et pourtant plus énergique, c'est lui, le mari, qui, depuis longtemps, aurait dû demander la séparation à son profit. Après le roman d'Aurore avec Aurélien de Sèze, Casimir avait poussé la générosité jusqu'à dire à sa femme qu'il avait confiance en elle, qu'il ne surveillerait pas ses démarches. Il avait cru alors à son repentir, et ne voulait pas l'humilier par une surveillance qui lui eût été odieuse. Avec un cynisme révoltant, Mme Dudevant usa de cette bienveillance pour tromper son mari. Casimir n'était point dupe de cette fausseté. Il avait, d'ailleurs, comme nous l'avons vu, résumé ses griefs dans cette lettre adressée à Aurore, avec cette note : « Ne l'ouvrez qu'après ma mort. »

Il n'était pas difficile à Dudevant de surprendre sa femme. Nous avons vu, d'ailleurs, les orages que l'amitié si vive d'Aurore pour Jules Boucoiran avait amenés sous le toit conjugal. Casimir savait ce qui se passait, mais il était faible ; il recula, sans doute, devant les griefs qu'il devait mettre au jour ; mais il ne pouvait maîtriser ses emportements.

Troisième grief. — Les domestiques « ont maintes fois reçu en sa présence (il s'agit de Mme Dudevant), et celle des personnes réunies à Nohant, la défense de lui obéir, et de rien faire de ce qu'elle leur demanderait [2]. »

1. L'ancien précepteur de Maurice, l'ami très intime de George Sand. A cette époque, il habitait Nîmes.
2. *Feuil. d'aud.*, 1836.

Gustave Papet : « Il y avait à Nohant nombreuse réunion à dîner. Mme Dudevant se plaignant à André que les serviettes étaient sales, en demandait d'autres, André regarda M. Dudevant qui lui défendit de le faire. »

Joseph Bourgoing [1] : « Dans le courant de l'automne 1834, étant à dîner à Nohant, avec beaucoup d'autres personnes, Mme Dudevant demanda à André, son domestique, une bouteille de vin de Champagne. M. Dudevant s'y opposa, disant qu'il n'était pas temps de le boire, et défendit à son domestique d'obéir. Sur l'insistance des autres dames, Mme Dudevant insista elle-même. Alors son mari la menaça de lui jeter une bouteille de vin à la tête. »

Cette scène a été rappelée par Fleury, Félicie Molier, Mme Bourgoing, Ch. Duvernet, Gab. Planet. Les variantes sont légères. Seul, Louis-Eugène Delavau [2], l'un des convives, déclare qu'il conserve un souvenir très confus de cette altercation.

Pierre Moreau, jardinier, dit aussi dans sa déposition que M. Dudevant lui défend d'obéir à Madame.

C'est à partir de 1834, au retour de l'équipée de George Sand avec Musset, que Casimir se montra jaloux de son autorité. C'est aussi à partir de cette époque qu'Aurore voulut à tout prix la séparation.

Quatrième grief. — George Sand rappelle ensuite « que dans un voyage d'agrément, fait en septembre 1827, avec son mari et quelques amis, sur les bords de la Creuse, le cheval de M. Dudevant ayant fait des difficultés pour se laisser monter, celui-ci s'est emporté, et a frappé son cheval au chanfrein, de telle sorte que l'animal, irrité, s'est cabré et a failli, en reculant, écraser la demanderesse, qui n'a pu s'empêcher de faire quelques observations, que M. Dudevant a accueillies par de sales injures [3]. »

Fleury : « Je fis avec M. et Mme Dudevant, et plusieurs autres personnes, un voyage sur les bords de la Creuse ; nous étions

1. Il était directeur des contributions directes à La Châtre, très lié avec George Sand.

2. A cette époque, les rapports du Dr Delavau et de George Sand s'étaient refroidis.

3. *Feuil. d'aud.*, 1836.

arrivés auprès de Châteaubrun ; au moment où nous sortions les chevaux de l'écurie, M. Dudevant frappa le sien de plusieurs coups de cravache à la tête. Sa femme lui ayant adressé quelques observations sur ce qu'il frappait cet animal, il répondit avec impatience : « Il me convient de le frapper, et si tu continues tes observations, je t'en donnerai autant [1]. » Mme Dudevant se retira sans rien dire. »

Charles Duvernet : « La première fois que je me suis aperçu de la mésintelligence qui régnait entre les époux Dudevant, c'est lors du voyage que je fis avec eux sur les bords de la Creuse, il y a environ huit ans. M. Duteil fit en ma présence quelques observations à M. et Mme Dudevant sur l'altercation qui paraissait avoir lieu entre eux. Mme Dudevant pleurait et son mari était très colère. Depuis, M. Fleury m'a dit que Mme Dudevant avait failli être heurtée par le cheval de son mari que, sur quelques observations de sa part à ce dernier, elle en avait reçu des injures. »

Nous remarquons un certain flottement dans les circonstances rapportées par les témoins : Mme Dudevant se plaint d'avoir failli être écrasée. Fleury dit qu'elle n'a été que heurtée. Tantôt elle se défend, elle pleure, tantôt elle se retire sans rien dire. Tous s'accordent sur un point, c'est que M. Dudevant n'était pas de bonne humeur ce jour-là, et que la présence de sa femme l'irritait au dernier point.

Vincent Moreau, jardinier, resté de neuf à dix ans au service du baron et de la baronne Dudevant, de 1824 à 1833, « ne s'est jamais aperçu que M. Dudevant ait maltraité sa femme. »

Catherine Matheline, blanchisseuse à Boussac, restée un an et demi au service de M. Chatiron, « ne s'est pas non plus aperçue que M. Dudevant ait maltraité sa femme. »

Nous allons entrer, maintenant, dans la série des accusations graves.

Cinquième grief. — « En décembre 1828, étant couchée dans une chambre contiguë à celle où était sa jeune enfant, à laquelle

1. Une tradition accréditée dans le pays, *chez quelques personnes*, veut que M. Dudevant ait donné à sa femme un coup de cravache ce jour-là, mais puisque les griefs ne portent pas trace de coup de cravache, nous pouvons être sûrs qu'il n'a pas été donné.

elle avait récemment donné le jour, le sieur Dudevant s'est approché du lit de l'une de ses servantes, qui veillait sur l'enfant, et à fait acquérir à la demanderesse, la conviction de l'existence de relations intimes entre lui et cette fille ; que depuis ce moment, le sieur Dudevant n'a cessé de lui témoigner une aversion prononcée [1]. »

Jules Boucoiran : « J'étais instituteur chez M. Dudevant pendant les années 1829, 1830, 1831 et 1832 [2]: dès mon entrée à la maison, j'appris par les domestiques qu'il existait des relations entre la fille Pépita et lui, et quelques jours après, par Mme Dudevant, elle-même, qu'elle soupçonnait son mari d'avoir des relations intimes avec cette nommée Pépita, qui était bonne de sa fille. Un grand nombre de circonstances me firent penser qu'il n'y avait aucune espèce de doutes à élever sur l'existence de ces relations. Mme Dudevant, peu après être accouchée de Solange, me fit confidence qu'elle avait distinctement entendu de sa chambre, qui n'était séparée que par une cloison de celle où couchait Pépita, M. Dudevant se livrer avec cette fille durant la nuit à des actes dont la nature ne pouvait être douteuse . » Jusqu'alors, Boucoiran n'a rien vu par lui-même. Il continue : « Plus tard, j'ai souvent vu M. Dudevant prendre cette fille (Pépita) par la taille, la soulever dans ses bras avec une très grande familiarité ; de sorte que toutes ces circonstances, jointes aux confidences que me faisait M. Chatiron, auquel M. Dudevant ne cachait rien, m'ont confirmé pleinement dans ce qui, d'abord, n'était qu'un simple doute. Je me rappelle entre autres que M. Chatiron, qui, lui-même, avait des relations avec Pépita, me rapporta un jour ce propos, que Pépita lui avait dit au sujet de M. Dudevant et qu'on peut traduire ainsi : « Ah ! Monsieur, c'est beaucoup mieux que M. Dudevant ! » Mme Dudevant, lorsqu'elle me parla des relations qui existaient entre Pépita et son mari, me recommanda fortement de ne pas faire paraître que j'en fusse instruit, afin de ne pas troubler l'harmonie qui régnait entre

1. *Feuil. d'aud.*, 1836.

2. Je ferai remarquer que Boucoiran exagère le temps qu'il a passé chez les Dudevant. Arrivé à la fin d'octobre 1829, quelques mois après, il retournait chez le général Bertrand. En 1830, il ne fit à Nohant qu'un petit séjour en juillet ; il n'y revint qu'au milieu de janvier 1831.

elle et son mari, et pour laquelle elle croyait devoir s'imposer le silence le plus complet. »

Au sujet de ce grief, il n'y a pas d'autre déposition que celle de Boucoiran. Son récit peu clair, embarrassé, n'est pas exact quant aux dates. En effet, Solange, née le 13 septembre 1828, avait plus d'un an quand Boucoiran est arrivé à Nohant. D'après sa déposition, Mme Dudevant, « *peu après être accouchée de Solange*, lui confie ses doutes au sujet de son mari. » Or, rien n'a pu se passer ainsi. S'il est devenu dès son arrivée à Nohant le confident d'Aurore, ce n'est que treize ou quatorze mois après la naissance de Solange.

Boucoiran a vu M. Dudevant soulever Pépita dans ses bras, il n'a rien vu d'autre. Il ne parle que d'après George Sand et Chatiron. Sa déposition ne donne aucune valeur de plus à l'accusation de George Sand. Nous savons, d'ailleurs, que Mme Dudevant s'empara dès le principe de l'esprit de Boucoiran. Ce jeune homme de vingt-deux ans, de famille modeste, après quelque temps passés chez le général Bertrand, fut sans doute très flatté d'entrer d'emblée dans l'intimité de la baronne Dudevant.

N'oublions pas que l'année 1828 est une date importante dans la vie des époux Dudevant. La naissance de Solange avait creusé l'abîme qui les séparait depuis 1824-1825.

Sixième grief. — « Vers la fin de 1830, une nommée Claire, alors femme de chambre de Mme Chatiron, a été dans sa propre maison de Nohant la concubine de M. Dudevant, que, durant un trimestre qu'elle a passé à Nohant pendant l'été de 1831, Mme Chatiron étant venue y habiter avec la même femme de chambre, le concubinage a recommencé dans la maison commune ; qu'au mois de novembre de la même année, Mme Chatiron s'étant aperçue de la grossesse de Claire, et l'ayant renvoyée, cette fille a avoué hautement ses relations avec M. Dudevant, et l'a déclaré le père de l'enfant qu'elle portait dans son sein ; que M. Dudevant, niant l'avoir eue pour maîtresse, s'est tu en présence de ses lettres, qu'elle a montrées, et des menaces qu'elle a faites ; qu'étant un jour allé dîner avec son fils et quelques dames chez M. le Sous-Préfet de Boussac, Claire, instruite de son arrivée dans cette ville, a menacé de faire porter son enfant au

milieu du dîner, et n'en a été empêchée que par les ordres du sous-préfet ; la conciliation des convives et quelques secours que lui a fait donner M. Dudevant, que la lecture à haute voix, par l'une des personnes qui assistaient à ce dîner, d'une lettre de Claire à M. Dudevant, a terminé cet incident du voyage ; que M. Dudevant, au surplus, a souvent avoué ce concubinage devant la demanderesse elle-même [1]. »

Je ferai remarquer que Mme Dudevant ne faisait point partie de la réunion, qui se trouvait chez le sous-préfet de Boussac. Il n'y avait que des hommes, à ce dîner. George Sand n'a pu rappeler ces faits que d'après les témoins de la scène.

Télémaque Faure, sous-préfet de l'arrondissement de Boussac : « Il y a environ deux ans, à l'époque des vacances, 1833, M. Debize amena dîner chez moi MM. Dudevant, Pouradier, Duteil et Suaut. J'invitai à ce repas M. de Lagravière...

« Rentrant dans la cour du château, après la promenade, une femme de Boussac s'approcha de nous, tenant une lettre à la main. Elle la remit à M. Suaut qui se disposait à l'ouvrir, lorsque M. Dudevant dit à celui-ci de vérifier si elle était bien à son adresse... Cette lettre était pour lui, de Claire. » Plaisanteries de Duteil. Embarras de M. Dudevant. « Il a toujours nié être le père de l'enfant. »

Huit autres témoins ont rappelé ce fait : *Félicie Molier* en parle d'après Duteil. *Jean-Joseph Bourgoing* s'appuie lui aussi sur Duteil. *Pierre Moreau*, jardinier, au service des parties, parle de la grossesse de Claire, sans en rendre M. Dudevant positivement responsable. Il rappelle la recommandation qui lui a été faite par Chatiron, de la part de M. Dudevant, de ne pas se moquer de Claire. *Bonphilippe*, jardinier, n'entre dans aucun détail. *Antoine Desfossses de Lagravière*, *Pierre Debize*, invités de Télémaque Faure, déposent aussi sans ajouter rien d'intéressant au récit du sous-préfet. *Marie de Labouret*, femme de Pierre Debize, ne fait que raconter la scène de la lettre, d'après son mari, car elle ne faisait pas partie des convives de Télémaque Faure. Enfin *Papet* ne parle des relations de Casimir avec Claire que d'après Boucoiran.

Le 27 janvier 1836, à la suite des dépositions, Chatiron infor-

1. *Feuil. d'aud.*, 1836.

mait Dudevant qu'il venait de recevoir une lettre de Mme Debize. Celle-ci lui racontait son voyage à La Châtre, où elle avait été assignée « pour la plaisanterie de Boussac ». Cette amie des Dudevant « ne peut assez s'étonner, dit Chatiron, de la tournure qu'on a voulu donner à cette plaisanterie de garçons ensemble ». Mme Debize chargeait Hippolyte de dire bien des choses à Casimir. « Ils sont du reste pour toi [1] », ajoutait-il.

Deux autres témoins : *Vincent Moreau*, frère de Pierre Moreau, jardinier, et *Jules Boucoiran*, ont ajouté des circonstances aggravantes aux relations de M. Dudevant et de Claire, circonstances qui ne figurèrent pas dans l'accusation portée par George Sand.

Écoutons *Vincent Moreau* [2] : « Il y a de cinq à dix ans, dans le courant de février, à l'époque du mariage de mon frère, jardinier à Nohant, au moment où je passai devant la porte de la chambre de M. Dudevant, le valet de chambre y entrait portant du vin ; j'y vis la fille Claire et la fille Brunel (de La Châtre), dont le père est charpentier ; elles restèrent avec M. Dudevant et M. Duteil jusqu'à environ 1 heure du matin. J'entendis beaucoup de bruit ; le lendemain matin, on dit à la cuisine que ces messieurs s'étaient amusés d'elles, et en avaient fait tout ce qu'ils avaient voulu. Il y avait alors Pierre Moreau, mon frère, André Caillaud, valet de chambre, Françoise Gaillard, domestique, et Françoise Caillaud, Pierre Edouin, menuisier, et son fils Sylvain. M. Chatiron me défendit de parler de cette scène. Quand le valet de chambre fut sorti de l'appartement où étaient les filles Claire et Brunel, M. Dudevant ferma la porte à clef. »

Ce qui frappe dans cette déposition, c'est encore le manque de précision au sujet de l'époque où cet événement eut lieu.

En réalité, nous savons que les rapports signalés par George Sand entre M. Dudevant et Claire n'ont pu être antérieurs à la fin de 1830. La requête de George Sand ne laisse aucun doute

1. *Lett. de Chat. à C. Dud.*, fol. 242.

2. Vincent Moreau était resté environ dix ans au service des époux Dudevant. C'est lui que George Sand avait emmené dans son voyage aux Pyrénées. C'était un serviteur très dévoué de Mme Dudevant. Celle-ci écrivait à Boucoiran : « Ne laissez jamais passer (les lettres) que vous m'écrivez par les mains de mon mari. Fiez-vous médiocrement à mon frère, à Duteil et à André (c'est le valet de chambre). Vincent est le seul sur qui vous puissiez compter, et vous ferez bien de l'avertir qu'il n'ait jamais à remettre la réponse à d'autres qu'à vous. » (W. Kar., I, 306.)

à cet égard. Par conséquent ils sont postérieurs de deux ans à la naissance de Solange, et, sans doute, ils datent du moment des relations de Mme Dudevant avec Sandeau.

Revenons à la déposition de Boucoiran.

Jules Boucoiran : « Lorsque Mme Chatiron prit à son service une fille nommée Claire, le bruit courut bientôt que des relations existaient entre elle et M. Dudevant, les mêmes familiarités en étaient les indices au dehors. La chambre qu'occupait Claire était au premier étage, et celle de M. Dudevant au rez-de-chaussée ; j'ai souvent entendu dans la nuit une personne monter l'escalier, et la porte de Claire s'ouvrir. Une nuit, sortant de ma chambre, je reconnus dans le corridor M. Dudevant, il se cacha, et je passai en faisant semblant de ne l'avoir pas aperçu. Comme j'avais l'habitude de me coucher tard, j'entendis fort souvent les voyages nocturnes de M. Dudevant. Claire devint grosse. Dès que Mme Chatiron s'en aperçut, elle voulut la renvoyer, elle fit alors des difficultés et publia que M. Dudevant était le père de son enfant. M. Dudevant offrait de placer Claire chez un de ses fermiers, se chargeant de tous les frais. Cette offre fut faite en ma présence et en celle de tous les domestiques. Cependant, un plus grand éloignement de cette fille prévalut, et il fut décidé qu'elle retournerait à Boussac ; André fut chargé de la conduire ; il avait reçu de M. Dudevant de l'argent pour les frais de route et aussi pour lui en remettre en attendant que son rétablissement permît de la faire revenir. C'est au moyen de cette promesse qu'elle avait consenti à s'éloigner. »

Là, s'arrête la déposition de Boucoiran en ce qui concerne Claire.

Le 9 février 1836, Chatiron racontait à Casimir que Boucoiran était venu de Nîmes pour faire ses dépositions. « Il paraît qu'il s'est donné beaucoup de mouvement pour la cause d'A. [1] ». La même lettre nous apprend que la fameuse Claire a été assignée pour déposer. « Quant à Claire, sa déposition a été insignifiante [2], d'après ce que M. Papet a dit à ma mère. L'opinion publique est bien pour toi [3]. »

1. *Lett. de Chat. à C. Dud.*, 9 fév. 1836, fol. 248.
2. Ce qu'il y a de singulier, c'est que la déposition de Claire ne figure pas dans les documents du greffe.
3. *Lett. de Chat. à C. Dud.*, 9 février 1836, fol. 248.

M. Dudevant a eu des rapports coupables avec Claire : d'après tous les témoignages qui précèdent, le fait ne paraît pas douteux. Mais Boucoiran, comme Vincent Moreau, tient à laisser croire que les relations de Casimir avec Claire ont pu durer de 1829 à 1832, années pendant lesquelles il affirme, à tort, être resté à Nohant.

Jules Boucoiran, dans sa déposition, aborde encore un autre sujet : « Il y avait souvent dans la maison, dit-il, entre M. Dudevant et des personnes de sa connaissance, des orgies nocturnes dans lesquelles étaient amenées des filles. Ces orgies se passaient dans la chambre de M. Dudevant, pendant que sa femme habitait son cabinet, qui en est peu éloigné ; lorsque madame était absente, ces orgies devenaient plus fréquentes. »

Là encore, Jules Boucoiran n'a daigné entrer dans aucun détail. Il ne dit pas approximativement combien de fois ces orgies se sont renouvelées.

Dans une maison comme celle de Nohant, où les chambres à coucher s'ouvrent toutes sur un long corridor, il ne paraissait pas difficile d'entendre le tapage qui se faisait d'un bout à l'autre de la maison. Boucoiran n'a pas pris M. Dudevant sur le fait, sans cela il l'aurait dit. La déposition de Vincent Moreau, entendue plus haut, est la seule qui paraisse intéressante sous ce rapport [1].

Nous avons lieu de nous étonner que Françoise Gaillard, Françoise Caillaud et André Caillaud n'aient pas déposé. Ces derniers étaient les amis d'enfance d'Aurore, elle les avait mariés [2]. Fanchon avait été comblée de cadeaux par sa maîtresse. Ils n'avaient rien à craindre de M. Dudevant, qui avait quitté Nohant pour s'installer à Paris. N'est-ce pas André Caillaud, valet de chambre de Casimir, qui est désigné par Vincent Moreau pour avoir porté du vin dans la chambre de M. Dudevant? Ils n'ont rien dit.

On a déjà pu remarquer aussi que ceux qui déposent n'ont pas

1. W. Kar., I, 287, parle des relations de Casimir avec une personne innommable, maîtresse de ce Desgranges, qui avait entraîné Dudevant dans une mauvaise affaire. Je n'ai trouvé nulle trace de ces relations dans les documents que j'ai pu consulter ; d'autre part ils ne font pas partie des accusations portées par G. Sand contre son mari.

2. Cf. *Corr.*, I, 25 fév. 1826.

toujours été les témoins des faits qu'ils rapportent. C'est ainsi que Papet, qui n'a rien vu, parlera des orgies de Casimir, en citant Boucoiran. Plusieurs autres dépositions sont du même genre.

M. Dudevant s'enivrait-il? George Sand ne semble pas avoir accusé son mari de ce défaut à l'état habituel, mais j'ai cité plus haut deux ou trois passages, où Aurore reprochait à Casimir son manque de sobriété.

En compagnie de Chatiron et de Duteil, M. Dudevant avait certainement dû subir un entraînement fâcheux.

« Le désordre de mon pauvre frère et de ceux qui se laissaient entraîner avec lui n'en était pas venu à ce point que je ne me sentisse plus leur inspirer une sorte de crainte... Tant que l'on se bornait à être radoteur, fatigant, bruyant, malade et même fort dégoûtant, je tâchais de rire [1] ».

George Sand n'ayant pas donné les noms de *ceux* qui se laissaient entraîner avec son frère Chatiron, tout le monde a nommé M. Dudevant, en première ligne. On a même voulu voir, dans cette manière discrète de s'exprimer, une indulgence excessive de la part de George Sand qui veut épargner à son mari l'humiliation de ce défaut dégradant. C'est là une intention très délicate qu'on lui prête bien gratuitement. Si Casimir s'était enivré, George Sand n'aurait pas manqué de faire valoir ce grief. Écoutons d'ailleurs ce qu'elle dit dans l'*Histoire de ma Vie* : Le Berrichon, obligé de rester dans son pays, « se jette dans le vin et la débauche. ...Quand un Gascon est gris, un Berrichon est déjà ivre : et quand l'autre est un peu ivre, limite qu'il ne dépassera guère, le Berrichon est complètement saoûl [2] ». Mme Dudevant a dit « que son mari ne lui inspirait aucun dégoût », je le répète. Chatiron et Duteil, voilà les grands buveurs de Nohant. Duteil « pour qui j'avais, dira Aurore, malgré sa fièvre bachique, une très véritable amitié... (avait), comme mon frère... du cœur et de l'esprit à revendre un jour sur trois, sur quatre ou sur cinq, selon le vent [3] ».

1. *H. Vie*, IV, 51.
2. *Id.*, IV, 41.
3. *Id.*, IV, 64. — W. Kar., I, 286, dit avec assurance que « Casimir s'était mis à boire et... que ce furent de véritables orgies à Nohant, auxquelles prirent part, outre Dudevant, Hippolyte et Stéphane Ajasson de Grandsagne...

M. Dudevant n'était pas un ivrogne. En Berry, il n'a jamais eu cette réputation, pas plus que celle de coureur de filles de chambre. On parle encore de lui comme d'un brave et digne homme. Des personnes, qui ont approché la maison de très près, confirment cette opinion. Les gens de la société l'estimaient, l'aimaient, le plaignaient. Les malheurs seuls l'ont amené à se livrer à quelques excès.

J'ai fait une minutieuse enquête dans le pays de M. Dudevant, à Guillery, à Nérac et aux environs. Il a vécu dans ses terres plus de trente ans après sa séparation. Il y est arrivé à quarante-quatre ans, âge où un homme ne réforme guère ses vices. Je me suis adressée à des personnes de tout rang pour découvrir la vérité. Il m'a été impossible de découvrir des traces de ce défaut chez le châtelain de Guillery [1].

Nous arrivons enfin à la dernière des accusations, la plus grave de toutes. Il sera nécessaire de connaître toutes les dépositions qui ont consigné ce fait.

Septième grief. — « Enfin le 19 octobre dernier, une scène à laquelle quelques mots à leur fils, d'abord par le père, puis par la mère, ont servi de prétexte à convaincre la demanderesse de la nécessité imminente de mettre entre elle et son mari l'obstacle d'une séparation judiciaire ; que, dans cette scène, M. Dudevant lui a ordonné de se taire, lui a enjoint de sortir de l'appartement, l'a menacée d'un soufflet, s'est levé pour effectuer ses menaces, l'a saisie violemment par le bras, et n'a été arrêté dans l'exécution de ses menaces que par les nombreux témoins de ces déplorables violences [2]. »

Jeanne-Rose-Marie Petit, femme Bourgoing : « Le soir de ce même jour..., dans le salon, on prenait le café ; le fils de Mme Dudevant demandait de la crème ; il n'y en a plus, répondit le père, va à la cuisine ; d'ailleurs, sors d'ici. L'enfant au lieu de sortir se réfugia auprès de sa mère. M. Dudevant insista de nouveau pour qu'il sortît, et alors Mme Dudevant dit elle-même à son fils : Sors, puisque ton père le veut.

« Il s'éleva en ce moment entre madame et monsieur une

1. Je renvoie le lecteur à une petite étude sur M. Dudevant qui se trouve à l'appendice.

2. *Feuil. d'aud.*, 1836.

altercation très calme de la part de madame et très emportée de la part de monsieur, qui alla même jusqu'à dire à sa femme : Sors, toi aussi, ce qu'il lui enjoignit plusieurs fois de faire. Madame répondit qu'elle était chez elle, qu'elle prétendait demeurer. Ayant sommé son mari de déclarer ce qu'il ferait si elle ne sortait pas, il lui dit : Je te f... une gifle pour commencer. Il se leva en ce moment, et s'approcha de madame pour la frapper ; il en fut empêché par les personnes présentes qui se mirent entre eux. Madame, s'étant rapprochée de mon côté, M. Dudevant s'étant rapproché à son tour, il fit un geste qui m'atteignit et me repoussa ; et ne pouvant atteindre sa femme, il se retira du côté de la porte, en proférant des menaces ; ces messieurs le suivirent. Il disait : nous allons voir qui sera maître ici !

« On m'a dit depuis qu'il était allé pour prendre son fusil ; je pensais qu'il allait chercher les domestiques. M. Dudevant est rentré au salon, et, peu d'instants après, madame s'est retirée dans ses appartements. »

Joseph Bourgoing : « Au mois d'octobre dernier, à la suite d'un dîner, un des enfants de M. Dudevant ayant demandé de la crème, il s'en suivit une discussion provoquée par M. Dudevant, et dans laquelle madame se montra calme, et monsieur emporté. Il ordonna à sa femme de sortir, elle lui répondit avec beaucoup de sang-froid qu'elle était chez elle ; il dit alors : C'est ce que nous allons voir : sors, ou je te gifle. Il se leva aussitôt, et se dirigea vers madame comme pour la frapper ; nous nous mîmes entre eux et je pense néanmoins qu'il la saisit par le bras. Rencontrant de l'opposition à ses projets, il dit : Nous allons voir qui sera le maître, et se dirigea du côté de la porte de la salle à manger, où il fut suivi par M. Duteil et par moi. »

« Interpellé [1], le témoin, de déclarer que M. Dudevant est allé jusqu'à l'endroit où étaient ses armes, a répondu : « Je ne l'ai pas vu aller jusque-là ; mais je pense qu'à ses gestes et à sa démarche, et par le temps qu'il est resté absent, il a dû se diriger vers l'endroit où étaient ses armes, dans l'intention de s'en emparer ; M. Duteil était devant moi ; il a pu s'en apercevoir,

1. Le texte de la déposition continue ainsi.

il a même dit à M. Dudevant : Veux-tu me frapper? — Toi comme un autre, je ne connais personne, répondit-il. M. Duteil m'a dit depuis que M. Dudevant avait pris une arme. MM. Papet et Fleury m'ont fait le même récit. Je me rappelle qu'au moment de la menace d'un soufflet, faite par M. Dudevant à sa femme, il s'écria : Il est temps que cela finisse. Ce n'est pas au vin qu'on peut attribuer l'effet de sa colère.

« Je terminerai en disant que M. Dudevant étant rentré dans le salon, Mme Dudevant en étant sortie peu après avec son fils, cet enfant y fut ramené par M. Duteil, et présenté à son père qui lui dit en l'embrassant : Ce n'est pas à toi que j'en veux. »

Gustave Papet : « Le lendemain, nous retournâmes, Fleury et moi, à Nohant, et, après avoir passé la journée à la chasse, nous dinâmes. Après le dîner on se retira au salon pour prendre le café. J'étais à table à côté de M. Dudevant. Mme Dudevant était auprès du feu avec son fils. Elle lui demanda de la crème. Sur sa demande, M. Dudevant s'emporta, menaça de mettre à la porte son fils et sa femme. Madame ayant répondu : Mon ami, je suis chez moi. M. Dudevant dit : Si tu ne te tais pas, je vais te f... une gifle. Je ne sais trop ce que répondit Madame ; je ne sais même pas si elle répondit. M. Dudevant se leva pour effectuer sa menace. Sa femme s'adressant à M. Duteil lui dit : Duteil, le souffriras-tu ? Je me levai et me mis entre eux. Fleury et les autres personnes en firent autant. Malgré l'obstacle que nous opposions aux violences de M. Dudevant, j'ai ouï dire par les personnes présentes et par Mme Dudevant elle-même, que son mari avait trouvé le moyen de la saisir par le bras. Sortant presque aussitôt, il s'écria en se dirigeant vers la porte : Eh bien nous allons voir !

« Il sortit. MM. Duteil et Bourgoing le suivirent. Fleury les suivit immédiatement. Le soir, m'entretenant avec Fleury de cette scène désagréable, il me dit : Sais-tu pourquoi était sorti M. Dudevant ? Je lui dis que je croyais qu'il était allé chercher André pour faire mettre madame dehors. — Non, répondit-il, je l'ai trouvé aux prises avec M. Duteil qui venait de lui arracher son fusil. Ces messieurs rentrèrent (c'étaient MM. Duteil, Bourgoing et Fleury).

« Mme Dudevant, après être restée quelques minutes, se retira

dans sa chambre où elle fut suivie par M. Bourgoing. Après quelques observations de M. Duteil à M. Dudevant, il amena le fils qui se jeta dans les bras de son père. Celui-ci lui dit : Ce n'est pas à toi que j'en veux.

« Cette scène avait été précédée de quelques reproches adressés par M. Duteil à M. Dudevant, reproches auxquels ce dernier avait répondu : Quand je suis irrité, je ne me connais plus, et à toi-même, je t'aurais donné une paire de soufflets. »

Alphonse Fleury : « Le lendemain de cette dernière scène, après quelques explications qui eurent lieu entre M. et Mme Dudevant à l'occasion de leur fils, M. Dudevant menaça sa femme de lui donner un soufflet, et sur ce qu'elle lui dit : Tu ne le voudrais pas, il se leva, se dirigeant vers elle, Mme Dudevant et les convives nous levâmes aussi. M. Papet et moi qui nous trouvions placés entre les époux, nous opposâmes à ce que M. Dudevant avançât. Madame dit à M. Duteil, qui seul était resté assis : Tu ne le souffriras pas. Il se leva, s'empara de M. Dudevant, et nous l'entourâmes tous pour tâcher de l'apaiser ; nous ne pûmes y parvenir, et alors il dit : Nous allons voir qui sera maître ici ; il sortit au même instant, suivi de MM. Bourgoing et Duteil, et arrivé près de la porte, il se saisit de son fusil qu'on parvint à lui faire poser ; il rentra dans le salon, et après quelques minutes, Mme Dudevant se retira avec sa fille. »

Si on examine avec soin ces dernières dépositions, on constate que les témoins sont d'accord sur les points suivants : Après une violente discussion, M. Dudevant a menacé sa femme de lui donner un soufflet. Il a cherché à le faire. Ses amis l'en ayant empêché, il a quitté le salon en proférant une menace. Tous ont nettement relaté ces faits ; mais, sur beaucoup d'autres circonstances, ils ne s'entendent plus.

George Sand se plaint d'avoir été saisie violemment par le bras : Mme Bourgoing prétend que M. Dudevant a fait un geste qui l'a atteinte, sans toucher Aurore. Papet a ouï dire la même chose ; Fleury n'entre pas dans ce détail. Personne ne peut reconstituer la scène telle qu'elle s'est passée. Cependant M. et Mme Dudevant n'avaient que cinq convives. Ceux-ci devaient, semble-t-il, ne rien perdre de cette altercation. Tout se passait sous leurs yeux, ils ont été à la fois témoins et acteurs.

En quittant le salon, M. Dudevant s'est dirigé du côté de la salle à manger, « il a été suivi par M. Duteil et par moi », dit M. Bourgoing. Papet ajoutera que M. Fleury suivit ceux-ci immédiatement, mais Fleury, de son côté, ne dit nulle part qu'il suivit M. Dudevant.

Quant à la circonstance la plus aggravante, personne n'est d'accord : Mme Bourgoing n'a pas vu M. Dudevant saisir son fusil, elle raconte ce qu'elle a entendu dire dans la suite. M. Bourgoing, qui suivait pourtant Casimir, ne l'a pas vu prendre son fusil. C'est d'après Duteil qu'il affirme le fait. Papet, non plus, n'a pas vu M. Dudevant s'emparer d'une arme, il rappelle cette circonstance d'après Fleury. Mais Fleury est moins au courant que les autres des faits et gestes de Casimir, puisqu'il ne suivait pas immédiatement M. Dudevant et que M. Bourgoing, qui se tenait plus près que lui de Casimir, n'a rien vu. Fleury néanmoins certifie, comme s'il en avait été le témoin, que M. Dudevant a saisi son arme. Il évite cependant de donner trop de précision à son récit.

Parmi les cinq témoins de cette scène terrifiante, que Papet appelle seulement « désagréable », jusqu'au moment où M. Dudevant a quitté le salon, un seul, Duteil, est dit avoir vu Casimir prendre son fusil. Mais c'est aussi le seul des amis de George Sand, nous le savons, qui, d'après la loi, ne pouvait pas déposer, puisqu'Aurore avait voulu se fixer chez lui pendant la durée du procès.

Le témoignage de Duteil est sans cesse invoqué par les témoins. Ne déposant pas lui-même, il ne pouvait ni amoindrir, ni démentir les faits qu'on disait tenir de lui. Dans tous ces débats, c'est en somme Duteil qui a joué le rôle le plus important. Pour prix de tant de services, *Réséda* espérait-il recevoir la récompense qu'il ambitionnait depuis si longtemps?... L'histoire ne le dit pas.

Au sujet de cette scène du 19 octobre, ajoutons aux dépositions précédentes le récit de W. Karénine :

« Enfin le 19 octobre 1835, survint à Nohant la scène la plus affreuse que l'on puisse imaginer. Cela se passa, comme en 1824, pendant qu'on prenait le café après le dîner. La crème vint à manquer et le père ordonna à Maurice d'aller en chercher. Le petit garçon ne partit pas aussitôt, et s'assit à côté de sa mère.

Celle-ci lui dit : « Est-ce que tu n'as pas entendu ce que ton père t'a ordonné de faire ? » Ces paroles exaspérèrent Dudevant, on ne sait trop pourquoi ; il se mit à vociférer à propos de la mauvaise éducation que recevaient ses enfants. Ne voulant pas que Maurice fut témoin de cette querelle, Aurore ordonna à son fils d'aller dans sa chambre. Mais Dudevant, encore plus irrité, cria : « Sors toi-même », et il se jeta sur sa femme avec l'intention de la battre. Les convives s'interposèrent et l'un d'eux couvrit Aurore de son corps, tandis qu'un autre saisissait Dudevant par les épaules ; mais celui-ci se dégagea, passant sous le bras de l'ami qui protégeait Aurore, et saisit violemment la main de sa femme [1]. » Où W. Karénine a-t-elle trouvé tous ces détails ? Je l'ignore. Elle n'en indique pas la source. « On parvint néanmoins à l'entraîner (M. Dudevant). Alors, exaspéré et furieux, il s'écria qu'il tuerait sa femme, et il se précipita dans l'antichambre pour prendre un fusil. Duteil, qui au commencement de cette scène, était resté impassiblement assis à table, la tête baissée, se leva en entendant Aurore lui crier : « Que regardez-vous là ? » Voyant Casimir entrer dans la chambre, avec un fusil à la main, il se jeta à son tour à sa rencontre, et le désarma avec l'aide des autres convives [2]. » Ce récit dénature complètement les faits, et contient des invraisemblances : On vient de s'interposer entre Dudevant et sa femme dans une scène, « la plus affreuse que l'on puisse imaginer, » et Duteil reste impassible, la tête baissée, quand Casimir rentre avec son fusil pour tuer sa femme ! C'est de la pure fantaisie.

D'après les dépositions des témoins, il est impossible de conclure que M. Dudevant s'est emparé de son fusil, il est absolument certain qu'il n'est pas entré dans la salle à manger ou le salon, avec son arme. George Sand n'a donc pas eu l'émotion de croire qu'elle pouvait être tuée. D'ailleurs, nous avons vu que dans l'exposition de ses griefs. elle n'accuse pas son mari d'avoir voulu la tuer ; elle se plaint, qu'après une altercation, elle a été menacée d'un soufffet et saisie violemment.

Quoi qu'il en soit, le geste menaçant de M. Dudevant, dont

1. W. Kar., II, 294.
2. *Id.*, ibid.

Aurore ne s'était pas plainte devant le tribunal de La Châtre, va faire le sujet d'une lettre à Mme d'Agoult. En racontant ces événements tragiques, George Sand ne paraissait pas très émue. « Je n'amasserai jamais, dit-elle, un denier pour payer l'hôpital où la tendresse d'un mari me laisserait mourir. Mais voyez ! Il a eu l'heureuse idée de vouloir me tuer un soir qu'il était ivre. En attendant que cette benoîte fantaisie de meurtre conjugal me rende mon pays, ma vieille maison, et cinq ou six champs de blé, qui me nourriront quand mes longues veilles m'auront jetée dans l'idiotisme, je fais le Sixte-Quint [1]. »

Cette autre lettre, adressée à Adolphe Duplomb [2], reproduite par M. Doumic, doit nous rassurer beaucoup aussi, sur les émotions éprouvées par George Sand : « Cher Hydrogène, tu es mal informé de ce qui se passe à La Châtre. Duteil n'a jamais été brouillé avec le baron de Nohant-Vic. Mais voici la véritable histoire. Le baron s'est pris *comme d'une* [3] idée de me battre. Duteil a pas voulu. Fleury et Papet a pas voulu. Alors, v'là que le baron a été sarcher son fusil pour tuer tout le monde. V'là que le monde a pas voulu être tué. Alors, le baron a dit : « ça suffit », et il s'est remis à boire. Ça s'est passé comme ça. Personne ne s'est fâché avec lui. Mais moi, comme j'en avai-t-assez et que ça m'ennuie de travailler pour vivre, de laisser mon *de quoi* dans les mains du diable, d'être chassée de la maison, tous les ans, à coups de bonnet, tandis que les drôlesses du bourg couchent dans mes lits et apportent des puces dans mon logis, j'ai dit : « j'veux pus d'ça », et j'ai t'été trouver le grand juge à La Châtre et j'y ai dit : Voilà. Dès lors, qu'il m'a dit, dit-il, c'est bon. Et v'là qu'y m'ont démariée. Et j'en suis pas fâchée. Ils disent que le baron fera son appel. J'en sas rin. J'voirons. S'y n'en fait yun, y pardra l'tout. Et v'là c' qué c'est. »

Dans cette lettre, Aurore se garde bien de dire que Casimir a voulu la tuer. *Hydrogène* ne l'aurait pas cru. Non, le baron en voulait à tous, il voulait « tuer tout le monde ». Quelques lignes plus loin, George Sand insiste sur ce fait que « personne ne s'est

1. *Corr.*, I, 1er nov. 1835, à Mme d'Agoult.
2. Cette lettre appartient à M. Charles Duplomb. Cf. Doumic : *George Sand*, 184.
3. Ces mots sont en italique dans le texte.

fâché avec lui ». Cette scène n'avait donc pas eu le caractère de violence qu'on lui attribua plus tard.

Une contradiction ressort aussi de ces divers textes : George Sand a dit à Mme d'Agoult, et laissé entendre à Duplomb, que Casimir était ivre. Comment accommoder cette assertion avec celle de M. Bourgoing qui insiste, dans sa déposition, sur ce point : « Ce n'est pas au vin qu'on peut attribuer l'effet de sa colère. » On ne peut répondre que par un point d'interrogation.

L'accusation de George Sand devant le tribunal, ses lettres à Mme d'Agoult, à Adolphe Duplomb, sont autant de versions différentes. Nouvel exemple de sa duplicité dans les questions qui la regardent intimement.

Cette scène terrible a été, en quelque sorte, le simulacre nécessaire pour pouvoir aller trouver le « grand juge de La Châtre ». En effet, plusieurs personnes du pays, qui ont conservé, par tradition, le souvenir de ces scènes orageuses entre M. et Mme Dudevant, savent de quelle complaisance furent les amis de George Sand, dans cette affaire. W. Karénine rapporte que le procureur Daiguzon avait déclaré l'enquête excellente au point de vue de la demanderesse. Plus tard, il aurait dit que « parmi les témoins, on devait remarquer M. Boucoiran, cet homme calme, prudent et sage, et assez connu dans le pays pour répondre *à tous les doutes élevés contre l'impartialité des témoins* [1]. » Il y avait donc des doutes ?...

La plus grande partie de ces témoins n'étaient-ils pas intéressés dans la question ? Les uns, pour des raisons d'ordre intime ; les autres, parce qu'ils subissaient l'ascendant du génie : tous formèrent autour de leur compatriote une sorte de rempart. George Sand reconnaissait le concours que lui avaient prêté les Berrichons : « J'ai toujours compté sur toi, comme sur un bon camarade, fidèle à l'amitié, surtout dans la persécution, dit-elle à Duplomb. Tous mes amis dans ces circonstances ont été tels que j'ai pu désirer [2]. »

De tout ce qui précède, il ressort que M. Dudevant a eu des relations coupables avec Claire, peut-être avec Pépita. Il a eu

1. W. Kar., II, 296.
2. Lettre de G. Sand à Adolphe Duplomb, 1835, sans date précise. Coll. de M. Duplomb.

pour sa femme des mots grossiers, des gestes blessants, mais à qui revient toute la responsabilité de sa conduite? C'est Aurore qui, la première, a mis la désunion dans le ménage. Dans la suite, elle a donné tant de preuves d'infidélité à son mari, elle l'a trompé tant de fois, que les torts de M. Dudevant paraissent légers en comparaison de ceux de George Sand.

D'ordinaire, dans le monde, l'indulgence pour l'homme est si grande. Voyons comment George Sand exploite cette condescendance à son profit :

Dans l'*Histoire de ma Vie*, elle fait une longue digression sur la loi qui règle les séparations judiciaires. Pour elle, le vice principal de cette loi, c'est la publicité des débats. Elle voudrait qu'on puisse faire régler sa situation à huis clos par quelque bon juge. Toutefois, l'inconvénient qu'elle signale ne saurait atteindre l'homme : « Une femme peut articuler des causes d'incompatibilité suffisantes pour rompre le lien sans être déshonorantes pour l'homme... Ainsi elle allègue la vie bruyante, les emportements et les amours de son mari, dans le domicile conjugal... ce ne sont pas là des souillures dont un homme ne puisse se laver devant l'opinion [1]. » Au contraire, plus il a eu de bonnes fortunes, plus il est considéré. En accusant M. Dudevant, elle ne lui a donc causé aucun préjudice! Quand il s'agit de la femme, c'est autre chose, continue-t-elle : « On n'attribue à la femme qu'un seul genre d'honneur ; infidèle à son mari, elle est flétrie, et avilie, elle est déshonorée aux yeux de ses enfants, elle est passible d'une peine infamante, la prison. Voilà ce qu'un mari outragé... est forcé de faire quand il demande la séparation judiciaire... Il faut donc qu'il invoque l'adultère et qu'il tue moralement la femme qui porte son nom [2]... »

M. Dudevant avait le droit de lui infliger cette flétrissure. Il a reculé devant des moyens qui lui paraissaient odieux. Sa femme n'a pas rougi de se venger de sa bonté, de sa faiblesse. Elle n'a pas craint d'accuser celui qu'elle avait trahi tant de fois. D'après les principes de George Sand, la femme peut se plaindre de son mari, mais jamais le mari ne doit se plaindre de sa femme ; la femme a toujours raison, l'homme a toujours tort, quoiqu'il

1. *H. Vie*, IV, 392.
2. *Id.*, ibid.

fasse, puisqu'il n'a pas le droit de se justifier, d'éclairer les juges sur sa véritable situation. Ce qui revient à dire que la femme est libre, et doit en toute circonstance bénéficier du droit d'impunité.

Dès le 25 janvier, après les dépositions des témoins, en voyant la tournure que prenaient les événements, Chatiron engageait Casimir à se défendre. Aurore montre « un certain découragement », disait-il. Pour qu'elle renonce « à ses procédures... il faut faire annoncer dans le pays ta ferme volonté de n'en point rester là [1] ». Mais le pauvre Dudevant était hésitant. Il s'était engagé à garder le silence ; il ne savait à quel parti s'arrêter. Le 9 février, Hippolyte revenait à la charge ; il conseillait à son beau-frère d'examiner de près sa situation et de savoir « s'il voulait aller plus loin [2] ».

Dans la même lettre, il entrait dans certaines considérations : « Aurore n'agit qu'en connaissance de cause. » Elle ne s'est pas donné tant de peine, « elle n'aurait pas fait tant de scandale pour obtenir simplement une séparation, dont elle jouit de fait depuis six ans, et pour se voir ensuite, par une décision de la cour royale, privée de la direction de sa fortune et de ses enfants [3]. » En terminant, Chatiron conseillait à Dudevant de veiller sur ses intérêts matériels. Il protestait qu'il ne voulait pas exciter Casimir contre sa femme ; « mais j'ai l'habitude, disait-il, de voir les choses d'après les précédentes qui trompent rarement [4]. »

Revenons aux diverses circonstances du procès.

Le procès-verbal d'enquête a été notifié par copie au sieur Dudevant, le 29 janvier, avec assignation à comparaître à l'audience du lundi, 1er février, ou, au besoin, à celle du mardi 2, « aux fins de ouïr dire conformément, au surplus, aux conclusions de la part de la dame Dudevant en ses requêtes et exploit introductifs de l'instance, que ladite dame serait et demeurerait séparée de corps d'avec ledit sieur Dudevant, son mari, qu'il serait fait défense à ce dernier de la fréquenter sous quelque prétexte que ce soit. Que, quant aux deux enfants, Maurice et Solange, nés du mariage, ils demeureraient en la garde de la demande-

1. *Lett. de Chat.* à *C. Dud.*, 25 janv. 1836, fol. 244.
2. *Id.*, 12 févr. 1836, fol. 248.
3. Même let.
4. Même let.

resse, aux offres par elle de pourvoir exclusivement aux soins de leur éducation, et aux besoins de leur nourriture et de leur entretien Que ladite dame serait et demeurerait également séparée, quant aux biens, d'avec ledit sieur Dudevant son mari pour, par elle, jouir à part et divisément de tous les biens mobiliers et immobiliers, à elle appartenant ensemble, de ceux qui lui sont échus pendant son mariage, et qui pourront lui échoir par la suite, à quelque titre que ce soit, sous la réserve que fait la demanderesse de tous ses droits. . . quelconques, et spécialement de renoncer à la société d'acquêts existante entre elle et son mari, ou de l'accepter suivant qu'elle avisera [1]. »

Fr. Rollinat, on s'en souvient, dans son enthousiasme pour Aurore, lui avait offert de la défendre devant le tribunal de La Châtre. Elle lui écrivait le 31 janvier :

« Mon ami, écris vite, courrier par courrier, un mot à mon avoué, M. Acolas, constatant que tu ne peux te rendre ici pour plaider mon affaire, afin que lorsqu'il se lèvera pour lire l'enquête, il puisse produire cette lettre au cas où le tribunal ferait des difficultés pour laisser la parole à un avoué. Il n'est pas à propos de plaider lorsqu'il n'y a pas d'opposition [2]. »

Appelé à l'audience du 2 février, M. Dudevant, en effet, n'avait pas comparu. Chatiron écrivait à son beau-frère, le 9 février : « Tu as bien raison de dire qu'on va décider de ton sort [3]. . . » En effet, le 16 du même mois, le tribunal donnant défaut contre lui, rend le jugement énoncé ci-dessus.

George Sand, triomphante, écrivait le 20 février, à son cher Pylade :

« Cher et bon ami, rassure-toi, mon jugement est prononcé dans le sens le plus favorable, j'ai mes deux enfants, et ce qu'il y a de mieux, c'est que M. Dudevant, possédé de folie apparemment, veut en appeler à Bourges afin de perdre sa pension, la jouissance de son fils la moitié de l'année, enfin tous les avantages du traité. . . . Maintenant, je suis forcée d'attendre la position que va prendre l'ennemi. Tout va mal pour lui, surtout sa

1. *Feuil. d'aud.*, 1836.
2. J. Bertaut, *G. Sand et Fr. Rollinat ; Revue de Paris*, juin 1914, 595.
3. *Lett. de Chat. à C. Dud.*, 9 fév. 1836, fol. 148.

tête qui est faible, violente, bornée, et qui le conseille toujours à contresens [1]. »

M. Dudevant était condamné à payer les frais du procès. Le 20 février, on lui signifiait le jugement. Le 27 du même mois, par un nouvel exploit, il recevait sommation de se trouver, le 2 mars, en l'étude de Me Moulin, « pour y procéder à la liquidation des reprises et répétitions, contre lui, de la demanderesse.

« Les 2 et 13 dudit mois, il a été procédé par défaut contre le sieur Dudevant à cette liquidation. »

Le 3 mars, Mme Dudevant ayant renoncé à la société d'acquêts existante, entre elle et son mari, réclame 100.000 francs.

Les 11 et 19 mars, diverses saisies-arrêts sont faites sur M. Dudevant, « pour la conservation de diverses répétitions de ladite dame contre lui. » Ces saisies-arrêts ont été signifiées à M. Dudevant, les 19 et 26 mars.

Celui-ci n'ayant pas répondu, le 29, un commandement n'ayant produit aucun effet, « il a été procédé à la saisie-exécution de divers effets mobiliers. »

Le 31 mars, M. Dudevant apprenait, par un exploit de Tortat, que la vente des objets saisis aurait lieu le 10 du mois suivant (avril 1836). Jusqu'alors, M. Dudevant n'avait pas donné signe de vie.

Le silence voulu de M. Dudevant fut interprété d'une façon défavorable, à cette époque, comme il l'est encore aujourd'hui par tous les amis de George Sand. Il se sentait coupable, disait-on. Il était honteux de sa conduite, il se cachait, il se voyait perdu.

Mme Dudevant essayait de jeter le ridicule sur son mari ; elle écrivait à sa mère : « Dudevant sent que sa cause est mauvaise, car il n'essaie pas de se défendre [2]. »

Quelques jours plus tard, elle disait à Mme d'Agoult : « Je plaide en séparation contre mon époux, qui a déguerpi, me laissant maîtresse du champ de bataille [3]. »

En s'adressant à Guéroult, George Sand s'exprimait à peu près dans les mêmes termes :

1. J. Bertaut, *G. Sand et Fr. Rollinat ; Revue de Paris*, juin 1914, 598.
2. *Corr.*, I, 25 oct. 1835, à Mme Dupin.
3. *Id.*, I, 1er nov. 1835, à Mme d'Agoult.

« Mon procès marche, il est en bon train. Le baron ne plaide pas, il demande de l'argent et beaucoup. Je lui en donne, on le condamne à me laisser tranquille et tout va bien... Croyez-vous que je n'aie pas de dignité personnelle à défendre parce que je suis femme ? Allons donc encore ! Souvenez-vous d'avoir prêché l'affranchissement de la femme [1]. »

Enfin, outré sans doute de l'audace de sa femme, des accusations qu'elle avait formulées contre lui ; des dépositions des témoins dont il ignorait, au début, la teneur ; indigné du parti que l'on tirait de la passivité qu'on lui avait imposée ; menacé dans ses intérêts, puisqu'Aurore n'exigeait pas moins de 100.000 francs pour ses répétitions ; révolté de ces abus, M. Dudevant, malgré l'ennui qu'il éprouvait de se donner en spectacle, forma, le 8 avril, opposition aux jugements du 1er décembre 1835, et du 16 février 1836 [2].

George Sand fut exaspérée par ce contre-temps. Elle exhale toute sa mauvaise humeur, en écrivant à Franz Liszt :

« Mon procès a été gagné ; puis l'adversaire, après avoir engagé son honneur à ne pas plaider, s'est mis à manquer de parole et à oublier sa signature et son serment, comme des bagatelles qui ne sont plus de mode. Si la possession de mes enfants et la sécurité de ma vie n'étaient en jeu, vraiment, ce ne serait pas la peine de les défendre, au prix de tant d'ennuis. Je combats par devoir plutôt que par nécessité [3]. »

Tout à l'heure, George Sand tournait son mari en ridicule parce qu'il ne se défendait pas ; elle se moquait du silence qu'il gardait pour se conformer à la parole donnée. Elle allait jusqu'à interpréter ironiquement sa passivité, et à la regarder comme une preuve certaine de sa culpabilité. Et maintenant que Casimir se défend, il manque de parole, de loyauté ; en un mot, c'est un homme sans honneur.

1. *Corr.*, I, 9 nov. 1835, à Guéroult. Il est certain que les Saint-Simoniens ont exercé sur George Sand une grande influence. *La mère*, la femme libre, était une des conceptions les plus chères de la secte, du père Enfantin et de Leroux. — Cf. W. Kar., II, 180 ; cet auteur rappelle, d'après Maxime Ducamp, que Guéroult fut chargé au nom de la famille Saint-Simonienne d'offrir à George Sand le rôle de *La mère*, proposition qu'elle refusa d'ailleurs.

2. Cf. *Feuil. d'aud.*, 1836.

3. *Corr.*, I, à Franz Liszt, 5 mai 1836.

Le 25 avril, Chatiron écrivait à Casimir qu'Aurore était « furieuse. J'ai vu sa mère qui voudrait bien la soutenir, si ce n'était sa pension qu'elle a déniée de prime abord, disant que cela te regardait seul, qu'elle n'avait pas signé cet engagement de 500 francs [1]. »

Dans la même lettre, Hippolyte semblait donner de l'espoir à Casimir : « Il y a des gens, près de toi, qui pourraient d'un coup te faire gagner ton procès. Il s'agit de leur délier la langue [2]. »

Il conseillait aussi à Casimir d'user d'habileté dans tout cela : « Il faut de ton côté mettre beaucoup de prudence et de longanimité. Tu es dans une belle position pour les laisser tous [3]. »

La conduite de Duteil lui « semble inexplicable. Ou c'est un grand jobard ou un homme de mauvaise foi ; il fallait être bien aveugle pour écrire qu'après un jugement comme celui-ci, tu n'en rappellerais pas [4]. »

Mais Aurore était entourée, soutenue, par des amis, trop versés dans les questions de ce genre, pour qu'une faute pût leur échapper.

Pendant que ces événements se déroulaient, quelle pouvait être la vie de George Sand ?

C'est probablement au commencement de novembre, après le départ de son mari, qu'Aurore Dudevant resta quelques jours seule à Nohant [5]. C'est alors que le jardinier et sa femme l'avaient suppliée de leur permettre d'habiter en dehors de la maison. Questionnés, à ce sujet, le mari avait répondu : « C'est que Madame a une tête si laide, que ma femme, étant enceinte, pourrait être malade

1. *Lett. de Chat. à C. Dud.*, 25 avril 1836, fol. 250. — Remarquons, en passant, que c'était Casimir qu'on nous a toujours représenté comme un avare et un égoïste, qui avait augmenté la pension de sa belle-mère.
2. *Lett. de Chat. à C. Dud.*, 25 avril 1836, fol. 250.
3. Même lett.
4. Même lett.
5. W. Kar., II, 297, dit que Mme Dudevant avait dû s'installer chez Duteil à partir du 3 novembre. Dans *H. Vie*, IV, 388, George Sand dit qu'elle s'en retourna à Nohant, dans sa maison déserte après le premier jugement ; mais, d'après sa lettre à Mme d'Agoult, cf. ci-dessus, elle y attendait au contraire ce jugement. W. Karénine a cherché à fixer exactement ce séjour à Nohant sans y arriver, et je ne saurais apporter à ce sujet aucune clarté (W. Kar., II, 299).

de peur [1]. » Il était question d'une tête de mort placée sur la table d'Aurore.

« Ensuite, dit-elle, j'ai songé que cette tête si laide ferait grand effet. J'ai permis à mon jardinier de s'éloigner et de garder la pensée que cette tête était un signe de pénitence et de dévotion.

« Ainsi, à l'heure qu'il est, à une lieue d'ici, quatre mille bêtes me croient à genoux dans le sac et dans la cendre, pleurant mes péches comme Madeleine. Le réveil sera terrible. Le lendemain de ma victoire, je jette ma béquille, je passe, au galop de mon cheval, aux quatre coins de la ville [2]. »

Quelques jours plus tard, Aurore était installée à La Châtre, chez son ami Duteil.

De là, elle écrivait à Guéroult : « Mon cher ami, hier, j'avais une terre, un château, un jardin, des serviteurs, des appartements pour vous recevoir, une table pour vous réconforter. Aujourd'hui, je n'ai même plus un domicile et j'ai trouvé un refuge chez Duteil, à La Châtre, jusqu'à ce que le tribunal vénérable de céans ait décidé si je dois être injuriée et battue au nom de la morale publique et de la sainteté du mariage, ou si une espèce d'argousin que le sort m'a donné pour maître, doit déguerpir du pays et me laisser libre [3]. »

Fixée à La Châtre, George Sand sentait « qu'il fallait vivre là, comme dans une maison de verre, au cœur du commérage » de la petite ville. Les gens sérieux ne prisaient pas du tout son genre de vie habituel. Depuis l'intimité d'Aurore avec Stéphane de Grandsagne, ils la tenaient pour suspecte. Au commencement de son mariage, on avait pu croire que la jeune femme entrait dans une voie meilleure, mais bientôt ses nouvelles relations avec Stéphane, ses rapports avec Sandeau, qui s'étaient ébruités, avaient de nouveau donné prise à la critique. Sa vie excentrique à Paris, son voyage en Italie avec Musset, n'étaient pas faits pour lui concilier l'estime de certaines familles. Ce procès qu'elle entamait contre son mari, après une vie de scandale, paraissait bien étrange.

1. *Corr.*, I, 1er nov. 1835, à Mme d'Agoult.
2. *Id.*, I, nov. 1835, à Mme d'Agoult.
3. Lettre citée par M. Rocheblave : *George Sand et sa fille*, 22.

A part quelques amis, ses adorateurs, George Sand ne devait pas compter sur la sympathie des gens de La Châtre. On se souvient de ses rancunes ; elles dataient de loin. Cependant elle désirait, dans les circonstances présentes, donner satisfaction à l'opinion. Elle sentait qu'elle avait besoin de l'approbation du monde. Reprenant ce ton de bonhomie qui lui est habituel :

« Comme je n'avais absolument rien à cacher... il m'était bien facile de me faire connaître [1]. »

Au milieu des Duteil, de la « belle et charmante Agasta », de l'excellente Félicie ; entourée par les Duvernet, les Fleury, Papet..., Aurore redevient gaie et rieuse. Elle amuse les enfants, joue avec eux des charades. Tout le monde chante et rit. Au temps du carnaval, ce sont tous les soirs des bals masqués avec les plus beaux travestissements. « Duteil prend son violon, nous allumons quatre chandelles et nous dansons [2] », écrit-elle à Maurice. Elle redevient enfant, « traînant tous les cœurs après elle. »

Son travail n'est pas négligé cependant. Elle est à son bureau jusqu'à sept heures du matin [3], elle voit coucher et lever le soleil. C'est à cette époque qu'elle composa *Engenwald*, roman en trois volumes, qui sera détruit.

Elle prépare une seconde édition de *Lélia*. L'ouvrage est modifié, remanié, augmenté : Lélia, devenue abbesse, moralise les hommes [4]. Avec une activité vraiment prodigieuse, Aurore poursuit sans relâche les diverses phases de son procès. Elle entretient des relations avec Michel. Malgré la vie sérieuse et retirée qu'elle doit mener, elle trouve le moyen d'aller le voir à Bourges [5]. Lui-même vient de temps en temps à Nohant, où elle lui donne des rendez-vous [6].

1. *H. Vie*, IV, 385.
2. *Corr.*, I, 17 févr. 1836, à Maurice.
3. Cf. *Corr.*, I, 10 déc. 1835, à Maurice.
4. Cf. *Corr.*, I, à Mme d'Agoult, 25 mai 1836.
5. Cf. *Corr.*, I, 28 févr. 1836, à Pelletan, lettre datée de Bourges.
6. Voici ce que dit W. Karénine, sans doute d'après des lettres inédites : George Sand voyait souvent Michel à cette époque : « Lorsqu'elle ne pouvait pas aller elle-même à Bourges chez son ami, celui-ci arrivait soit à Nohant, soit à Saint-Amand ou à La Châtre, ou elle allait à sa rencontre à cheval. Mais personne ne le soupçonnait. » (W. Kar., II, 302).

Aurore écrit à son fils des lettres charmantes, pleines de pensées élevées, de sentiments très tendres [1].

George Sand passa très probablement le mois d'avril à Paris, car, le 5 mai, elle écrivait à Liszt : « J'ai été à Paris passer un mois, j'y ai vu tous mes amis : Meyerbeer, sur qui j'écris assez longuement à l'heure qu'il est (j'adore *les Huguenots*) [2]... »

A son retour, elle donnait de ses nouvelles à Zoé Leroy et lui parlait avec tendresse et fierté de sa fille qui semblait à cette époque lui donner toutes les satisfactions : « Ma fille, lui dit-elle, est d'une beauté majestueuse et son caractère est celui d'une impératrice. C'est une haute intelligence. A huit ans, elle ne fait pas une faute d'orthographe, elle parle anglais..., elle joue du piano et improvise ; tout cela avec un sang-froid très comique [3]. »

A la fin de l'année 1835, George Sand faisait aussi une nouvelle connaissance. Un Berrichon, l'abbé Rochet, curé de la Champenoise, près d'Issoudun, lui écrivait le 26 novembre sans la connaître. La lecture d'*Indiana*, de *Valentine*, de *Lélia*, de *Jacques*, l'avait enthousiasmé. Il les déclarait conformes à l'Évangile. Lui-même écrivait pendant les longues soirées d'hiver. Il souhaitait trouver un guide éclairé, et il s'adressait à George Sand pour lui demander de remplir ce rôle. Il lui exprimait en même temps le désir de se présenter à elle.

Le 5 décembre, Mme Dudevant répondait, de La Châtre, au petit desservant de la Champenoise. Elle avait été touchée de cet humble hommage, et sans doute, aussi, un peu flattée de voir ses ouvrages rangés à la suite de l'Évangile. Au moment où son procès en séparation ravivait contre elle toutes les antipathies, il lui parut certainement appréciable de compter un admirateur parmi les membres du clergé. Elle invita donc l'abbé à venir la voir. Entre le 21 et le 25 décembre eut lieu à Nohant leur première entrevue [4].

1. Michel de Bourges parlera de ces lettres dans son plaidoyer, en lira plusieurs passages.
2. *Corr.*, I, à Liszt, 5 mai 1836.
3. *Jour. et Corr.*, printemps 1836, sans précision de date, fol. 73.
4. Cf. lettres du 22 et du 26 déc. 1835. *Nouvelle Revue*, nov. 1896. — Les lettres de George Sand, publiées par la *Revue*, sont au nombre de trente, il y en a quarante-deux de l'abbé Rochet.

A peine rentré chez lui pour dire la messe de minuit, le jeune abbé sous le charme, ravi, exalté par cette première entrevue, écrivait : « Dieu me la pardonne, cette messe. Il y a eu pourtant un moment où j'ai prié, oui, bien prié pour vous, lorsque j'ai lu ces paroles : Il était la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde [1]. »

Mais laissons l'abbé Rochet, nous le retrouverons plus loin.

Au printemps, George Sand quitta les Duteil pour s'installer dans la maison Assant, habitée alors par ses amis Bourgoing, car elle était plus fraîche et plus agréable. Cette maison située non loin de la prison, au sommet d'un rocher escarpé, domine la campagne. En mai, elle devait y être installée, car le 25 elle écrit à Mme d'Agoult : « J'habite un faubourg en terrasse sur des rochers; à mes pieds, j'ai une vallée admirablement jolie [2]. Un jardin de quatre toises carrées, plein de roses, et une terrasse assez spacieuse pour y faire dix pas en long, me servent de salon, de cabinet de travail et de galerie. Ma chambre à coucher est assez vaste ; elle est décorée d'un lit à rideaux de cotonnade rouge, vrai lit de paysan, dur et plat, de deux chaises de paille et d'une table de bois blanc. Ma fenêtre est située à six pieds au-dessus de la terrasse. Par le treillage de l'espalier, je sors et je rentre la nuit pour me promener dans mes quatre toises de fleurs, sans ouvrir de porte et sans éveiller personne. Quelquefois, je vais me promener seule à cheval, à la brune. Je rentre sur le minuit. Mon manteau, mon chapeau d'écorce et le trot mélancolique de ma monture, me font prendre dans l'obscurité pour un marchand forain ou pour un garçon de ferme. Un de mes grands amusements, c'est de voir le passage de la nuit au jour [3]... »

George Sand fait aussi d'autres promenades délicieuses dans la campagne [4] : « Je pars à pied à trois heures du matin, avec le ferme propos de rentrer à huit, mais je me perds dans les traînes,

1. Lettre du 26 déc. 1835. *Nouv. Rev.*, nov. 1896.

2. W. Karénine (II, 309) nous dit que cette maison avait servi à George Sand pour la description du château qui se trouve dans *Jeanne*. C'est là une erreur. Le château pittoresque de Boussac, que l'auteur a décrit dans son roman, est lui-même situé sur un rocher et domine un ravin profond.

3. *Corr.*, I, à Mme d'Agoult, 25 mai 1836.

4. Cf. *Lett. d'un Voy.* : lettre à Everard, 171, lettre au Malgache, 258.

je m'oublie au bord des ruisseaux, je cours après les insectes et je rentre à midi dans un état de torréfaction impossible à décrire [1]. »

Dans la même lettre, Aurore donne à son amie d'autres détails curieux sur sa vie en plein air.

« L'autre jour, j'étais si accablée, que j'entrai dans la rivière toute habillée. Je n'avais pas prévu ce bain, de sorte que je n'avais pas de vêtements *ad hoc*. J'en sortis mouillée de pied en cap. Un peu plus loin, comme mes vêtements étaient déjà secs et que j'étais encore baignée de sueur, je me replongeai de nouveau dans l'Indre... Moyennant trois ou quatre bains par promenade, je fais encore trois ou quatre lieues à pied, par trente degrés de chaleur, et quelles lieues ! Il ne passe pas un hanneton que je ne coure après. Quelquefois, toute mouillée et vêtue, je me jette sur l'herbe d'un pré au sortir de la rivière et je fais la sieste [2]. »

Une des lettres les plus curieuses de George Sand date de cette époque; elle est adressée à Zoé Leroy [3]. Aurore attend l'issue de son procès, M. Dudevant la menace d'un appel à Bourges. Revenant sur le passé, elle compare son existence d'autrefois avec celle du moment présent : « Au sein d'une vie qui ne tient plus à l'ancienne par aucun fil visible, dit-elle, je sens, tout à coup, la sueur me couler du front comme Hamlet à l'aspect du spectre de son père [4]. » Après quelques détails relatifs à son procès, George Sand analyse son être moral. « Il est calme, dit-elle, et plus heureux que je ne le croyais susceptible de jamais devenir avec tous les éléments de souffrance qui sont en moi. Mais je crois qu'en me jetant dans une vie orageuse, en me faisant malheureuse sans aucun ménagement, sans aucune tendresse pour moi-même, j'ai pris le seul parti convenable [5]. » Elle se félicite d'avoir usé cet excédent de forces dont elle ne savait

1. *Corr.*, II, à Mme d'Agoult, 10 juillet 1836.
2. Même let.
3. *Jour. et Corr.*, fol. 68-73, printemps 1836, sans date précise; mais on peut affirmer que cette lettre est du commencement de mai. En effet, George Sand, nous l'avons dit plus haut, avait passé le mois d'avril à Paris, elle avait vu sa fille et c'est dans cette même lettre qu'elle parle de Solange à son amie. D'autre part, M. Dudevant n'avait pas encore interjeté son appel, donc la lettre est écrite avant le 10 mai.
4. *Jour. et Corr.*, fol. 68.
5. Même let., fol. 71.

que faire : « Je suis plus forte, plus jeune, plus sereine que je ne l'étais à vingt ans [1]. »

Avec un travail accablant pendant la nuit, peu de sommeil, cinq à six heures, elle a « ainsi écrasé tout à fait le dragon [2] ».

Elle revient sur ces passions si vives qu'on lui attribue : « Les passions ne jouent plus aucune espèce de rôle dans ma vie, et, quoi qu'on fasse sur moi les contes les plus absurdes, au milieu d'une vie de solitude dévorante, comme au milieu d'une vie de mouvement et de vertige, je suis aujourd'hui une *nonne* dans toute l'acception du mot [3] ! »

Sa vie, elle l'a voulue : Elle a « fait les plus grandes folies avec la conviction qu'il le fallait [4] ». Jamais, depuis Aurélien, elle n'a « connu l'*entraînement* [5] ».

Que de peines, que de souffrances, que « de coups de marteaux sur les doigts en forgeant son métal [6] ».

Malgré ses souffrances intimes, George Sand, entourée de ses amis, soutenue de leurs conseils et de leurs sympathies, passait un temps assez agréable à La Châtre. Elle était assez près de Michel pour entretenir avec lui des relations suivies. Il avait pris ses affaires à cœur ; il devait les mener à bonne fin.

Le 8 avril, M. Dudevant, contre l'attente de George Sand, avait donc fait opposition aux jugements du 1er décembre 1835, et du 16 février 1836.

Cette opposition s'appuyait sur un vice de procédure : Le jugement du 1er décembre avait reconnu dans les accusations de George Sand « des faits pertinents et admissibles », et il avait ordonné que la preuve en serait faite devant Me Toubeau, juge ; or, ce jugement avait été signifié le 8 janvier 1836 ; et l'ordonnance pour assigner les témoins datait du même jour, l'enquête était du 14. Les articles 155 et 257 du code de procédure avaient été violés ; l'enquête ne pouvant commencer le jour de la signification du jugement qui l'ordonne, ces irrégularités étaient suffisantes pour faire annuler les jugements prononcés en première instance.

Mal conseillé, M. Dudevant, dans sa requête, avait eu la mala-

1. *Jour.* et *Corr.*, fol. 71.
2. Même let.
3. Même let., fol. 72.
4. Même let.
5. Même let.
6. Même let.

dresse de porter contre sa femme « les accusations les plus violentes et les plus odieuses, les injures les plus sanglantes, les plus insupportables outrages, en un mot, une série d'imputations calomnieuses et diffamatoires [1]. »

Chatiron cherchait à éclairer son beau-frère sur ce qu'il avait à faire. Il consultait pour lui des gens compétents. Le 8 mai, il lui communiquait l'avis de Piat. Celui-ci avait pris connaissance de la lettre de Casimir. « Il prétend, dit Hippolyte, que ta cause a été mal entamée, qu'il fallait attaquer le premier jugement sur les nullités dont il fourmillait, et non sur la conduite passée d'A., que la séparation sera maintenue [2]... »

Casimir était la victime de la partie adverse. « En ne te défendant pas tout d'abord, tout me prouve maintenant, ajoutait Chatiron, qu'un coup était monté pour te faire tomber dans un panneau où tu n'as que trop bien donné [3]. »

Toutes les circonstances étaient défavorables au malheureux Dudevant :

« Ce que je vois de plus clair c'est qu'A. finira par arriver à ses fins, malgré la vérité, le scandale et la honte [4] », disait encore Chatiron à Casimir.

Les jugements du 1er décembre 1835 et du 16 février 1836 étant mis à néant, l'affaire fut de nouveau portée devant le tribunal de La Châtre :

Le 11 mai 1836, M. Dudevant était présent à l'audience ; il avait pour avocat Me Vergne, assisté de Me Fleuret, avoué. Les intérêts de Mme Dudevant étaient soutenus par son avocat Me Michel [5], assisté de Me Acolas, avoué. George Sand, avec son impudence habituelle, ne rougissait pas de confier à son amant le soin de la soustraire au joug marital.

1. *Feuil. d'aud.*, 1836. — Nous lisons dans l'*Histoire de ma Vie* (IV, 395) : « Il répondait donc (son mari) à une enquête où l'on n'avait trahi que des faits dont il aimait à se vanter, par des imputations dont j'aurais frémi de mériter la cent millième partie. » Que valent ces démentis dans la bouche de George Sand? Sur ce terrain, le mensonge, chez elle, est habituel.

2. *Lett. de Chat. à C. Dud.*, 7 mai 1836, fol. 256. S'agit-il de Félix Pyat, je ne saurais le dire.

3. Même let.

4. Même let.

5. Nous ne savons pas comment George Sand avait pu obtenir de son ami Rollinat qu'il renonçât à prendre sa défense pour la confier aux mains plus sûres de son amant, Michel de Bourges.

Le National de 1834, à la date du 21 mai 1836, rendait compte de la journée du 11 mai, au tribunal de La Châtre. Il ne nous dit rien du plaidoyer de Me Vergne ; mais il s'étend assez longuement sur celui de Michel. Celui-ci rappelait, depuis les commencements de leur mariage, les différents griefs qui existaient entre M. et Mme Dudevant.

« Dès 1824, la vie commune était devenue difficile ; les égards auxquels toute femme a droit furent oubliés, des actes d'emportement et de violence révélèrent de la part de M. D... un caractère peu facile, peu capable d'apprécier le dévouement et la délicatesse qu'on lui avait témoignés. Le besoin d'une séparation se fit sentir des deux côtés [1]. »

L'avocat rappelait les difficultés des dernières années, la scène du 19 octobre : « Amis et conseils furent unanimes sur la nécessité de se soustraire à de telles violences par une séparation légale. » Me Michel faisait connaître aussi les diverses conventions qui avaient eu lieu entre les époux, conventions mentionnées plus haut.

« Sous le rapport légal j'ai démontré, disait-il, que l'enquête était valable en la forme. M. D... avait consenti à tout, souscrit à tout. Toutes les formalités furent observées. L'enquête par elle-même prouva menaces, mauvais traitements, injures, mépris. » Puis il parlait du retour de M. Dudevant en Berry, de son dessein de s'opposer aux jugements précédents, des accusations diffamatoires qu'il portait contre sa femme, accusations que l'avocat, Me Vergne, n'avait pu « se résoudre à prononcer à l'audience, mais qui étaient acquises au procès et venaient donner un caractère excessif, ineffaçable à cette aversion déjà si prononcée, si publiquement exprimée [2] ».

Michel fut éloquent ; il plaida avec feu la cause de sa maîtresse, s'appuya sur le réquisitoire maladroit de M. Dudevant contre sa femme, pour faire maintenir la séparation, et convainquit, sans peine, les juges de la nécessité de confier les deux enfants à leur

1. *Le National de 1834*, 21 mai 1836. *Tribunal civil de La Châtre.* — M. Dudevant était l'homme avare, qui refusait à sa femme le nécessaire : « En 1831, cette séparation s'opéra... M. D... conserva ce qui lui convenait le plus : l'administration des biens, le revenu... Mme D... reçut une modique pension ; le reste fut réservé à M. D..., sa part était bonne. » (Même art.).

2. *Id.*

mère : « Ces faits, qui ne sont invoqués que comme moyen de défense et non d'attaque par le sieur D..., qui ne veut point se soustraire à la cohabitation conjugale, étant diffamatoires et de nature à ne laisser aucun espoir de rapprochement des deux époux, le tribunal doit d'autant plus prononcer la séparation demandée qu'elle paraîtrait avoir été jugée nécessaire par les deux parties, etc., etc. [1]. »

« Le Tribunal en premier ressort reçoit le sieur Dudevant dans son opposition aux jugements des 1er décembre 1835 et 16 février 1836, y faisant droit, déclare l'enquête du 14 janvier dernier et tout ce qui l'a suivi comme non avenue, et vu les faits consignés dans la requête d'opposition du sieur Dudevant, du 14 avril dernier, les déclare injurieux et attentatoires à l'honneur et à la réputation de la dame Dudevant ; la déclare séparée de corps et d'habitation d'avec lui, lui fait défense de la hanter ni fréquenter sous telle peine qu'il appartiendra ;

« Ordonne que les enfants issus de leur mariage resteront à la garde de leur mère, à la charge par elle de fournir à leur entretien et aux frais de leur éducation, suivant son état et ses facultés..., met à la charge de la dame Dudevant les dépens faits postérieurement au jugement du 1er décembre 1835, jusques et y compris la requête d'opposition du 14 avril dernier [2]. »

George Sand, malgré les vices de procédure, que l'on signalait dans le 1er jugement, avait encore une fois obtenu gain de cause :

« Rien ne prouvera la démoralisation de notre époque, écrivait Hippolyte à Casimir, comme le gain de ce procès obtenu par elle, et l'assistance que lui auront prêtée en cette occasion ses amis et le tribunal de La Châtre [3]. »

Dans la même lettre du 8 mai [4], Chatiron rappelait un article « pompeux » du *Temps* qui vantait « l'éloquence de Daiguzon, de Michel, et la joie produite dans le pays par le bon droit octroyé à A... Grand Dieu, peut-on mentir ainsi au public ! [5] »

1. *Le National de 1834*, 21 mai 1836.
2. *Feuil. d'aud.*, 1836.
3. *Lett. de Chat. à C. Dud.*, 8 mai 1836, fol. 256.
4. *Id.* Cette longue lettre, datée du 8 mai, a dû être écrite à plusieurs reprises. Car c'est le 11 mai que ce procès fut jugé pour la seconde fois, en 1re instance.
5. *Lett. de Chat. à C. Dud.*, 8 mai 1836, fol. 256. Ce numéro du *Temps*

M. Dudevant ne voulut pas accepter le jugement du 11 mai en première instance ; il interjeta un appel à la Cour royale de Bourges. Il prit pour défenseur un avocat de cette ville, qui jouissait d'une grande réputation, Me Thiot-Varenne. George Sand avait mis toute sa confiance en Michel.

Casimir « est fou de haine et d'aveuglement, écrivait Aurore à Zoé. Il faut donc que j'attende avec patience la fin de cette ignoble guerre [1] ». Revenant sur l'avarice de Casimir et cherchant toujours à avilir ses sentiments : « Qui eût pu prévoir que l'amour d'un revenu, qui ne lui appartient pas, mais dont il a pris l'habitude de jouir, le pousserait à de telles fautes [2] ? »

En apprenant que Dudevant avait interjeté un appel, Chatiron s'était ému : il redoutait le scandale que ce procès allait faire à Bourges. Il avait écrit à Michel, espérant qu'un nouvel arrangement couperait court à ces démêlés. Chatiron communiquait à son beau-frère la réponse de Michel : « Il pense qu'une pension de 3.800 francs pour toi, plus ce que tu as, l'éducation de ton fils à la charge d'A., sous ta direction, serait une proposition convenable [3]. »

Chatiron remarquait que, dans sa lettre, Michel ne paraissait pas absolument sûr du succès à Bourges. Tout en conseillant à Casimir de s'arranger avec Aurore, il respectait sa décision.

Le 22 juin, Chatiron donnait une consultation à M. Dudevant, il l'avait demandée pour lui au capitaine [4]. Les avis de celui-ci étaient conformes à ceux de Piat : M. Dudevant n'aurait pas dû se laisser condamner par défaut. Il a été mal conseillé aussi quand on lui a fait parler de la conduite de sa femme : la séparation n'en sera que plus sûrement prononcée. Les cas de nullité étaient suffisants pour réduire le premier jugement à néant. D'ailleurs « ton premier arrangement de La Châtre, disait Chatiron, d'après

n'est pas à la Bibliothèque Nationale ; je n'ai pu le consulter ; il est même introuvable actuellement, car *le Temps* d'aujourd'hui n'a pas repris la suite du *Temps* de cette époque.

1. *Jour. et Corr.*, printemps 1836, sans date exacte, fol. 69.
2. Même let.
3. *Lett. de Chat. à C. Dud.*, 7 mai 1836, fol. 254.
4. Je n'ai pu découvrir le nom du capitaine ; c'était sans doute un ami commun d'Hippolyte et de Casimir : peut-être le capitaine d'Arpentigny, très lié avec toute la famille.

George Sand.
(Musée Carnavalet.)

le capitaine, malgré tout ce que tu pourrais dire, prouverait chez toi une grande versatilité de caractère, et qu'aux yeux des juges, il ne contribuerait pas à te faire accorder l'entière direction de tes enfants [1] ».

Le 26 juin 1836, nouvelle lettre de Chatiron dont voici le résumé :

Il dit à Casimir « qu'il est comme l'âne de Buridan » dans ce procès : quand il entend une des parties, il croit qu'elle a raison.

Chatiron craint que George Sand, dépouillée de ses droits sur ses enfants, ne les prenne en grippe et qu'elle ne cherche à les priver de sa fortune.

Il prévoit le moment où ses amis du Berry seront écartés.

Il se demande aussi si ses enfants, pris en grippe, ne seront pas remplacés par d'autres, à qui elle donnera son bien.

Caractère entier d'Aurore. Il confirme Casimir dans le jugement qu'on a sur lui. Tout le monde sait qu'il ne ment pas, qu'il n'est pas un « calomniateur ».

Ce que Casimir a dit de sa femme dans son réquisitoire est facile à prouver. Elle vit sans cesse dans des situations impossibles [2].

Pour se rapprocher de Michel, en qui elle avait mis tout son espoir, Aurore Dudevant était allée s'installer à Bourges. Elle y fut reçue par la famille Tourangin, parente de ses amis Duteil. Là, elle attendit avec anxiété le jour des nouveaux débats. La veille de l'audience, elle écrivit une prière « que l'on pouvait lire, il y a quelques années, tracée au crayon sur le panneau de la boiserie d'une alcôve d'une vaste maison de la rue Saint-Ambroise, à Bourges, occupée, en 1836, par les Tourangin [3] ».

« Grand Dieu ! protège ceux qui veulent le bien, réprime ceux qui veulent le mal ! Marque tes enfants au front afin que les impies les respectent ! Détruis le règne obstiné des Scribes et des Pharisiens ! Ouvre un chemin au voyageur qui cherche tes sanctuaires !... (Fils de l'homme c'est en ton nom qu'ils égorgent l'ouaille au moment où tu la prends sur tes épaules) [4]. Prends

1. *Lett. de Chat. à C. Dud.*, 22 juin 1836, fol. 260.
2. Cf. *Id.*, 26 juin 1836, fol. 262-263.
3. W. Kar., II, 313 et suiv.
4. Les mots entre parenthèses ont été supprimés dans *Souvenirs de 1848*, 205. Nous les trouvons dans W. Kar., II, 314.

soin des enfants de la veuve ! Ouvre l'oreille du sourd et l'œil de l'aveugle ! Ton calice n'est plus amer depuis que tes lèvres y ont trempé ! Dans nos nuits d'agonie, nous cherchons la trace de tes pas au Jardin des Olives, et nous espérons, parce que tu as ennobli nos souffrances, et parce que tu as fait de Dieu un refuge contre les hommes [1]. » (Bourges, le 24 juillet 1836).

Cette prière a déjà été reproduite un certain nombre de fois. Il n'est pas facile de saisir les sentiments qui la lui ont inspirée. Elle a cherché, du reste, à les envelopper dans une sorte de mystère, ne voulant point afficher ses pensées intimes dans cette maison amie.

Elle demande à Dieu de protéger ceux qui veulent le bien, c'est-à-dire l'amour. C'est le seul bien qu'elle poursuit à cette époque. Le règne obstiné des Scribes et des Pharisiens, c'est celui des gens qui, au nom de la morale, proscrivent et blâment ses excentricités, sa vie dévergondée. « Ouvre un chemin au voyageur qui cherche tes sanctuaires ! » Accorde-lui enfin la possibilité de goûter les jouissances terrestres ! « Ouvre l'oreille du sourd et l'œil de l'aveugle ». Fais un miracle ! Viens au secours de ma nature infirme et bornée. Puis un cri vers le Fils de l'homme, comme si le Christ, mort sur la croix pour expier nos fautes, devait bénir les angoisses et les tourments dus à son immoralité !

La cause des époux Dudevant fut portée devant la Cour d'appel les 25 et 26 juillet 1836. George Sand fait son entrée dans la salle d'audience. Elle est mise, dit la Chronique de la *Gazette des tribunaux*, avec beaucoup de simplicité : « Robe blanche, capote blanche, collerette retombante sur un châle à fleurs. » W. Karénine a parlé longuement du plaidoyer de Michel, elle s'est fort peu étendue sur celui de Thiot-Varenne. Il convient de combler cette lacune.

« Me Thiot-Varenne... débute en disant qu'il a fait entendre sa voix en faveur d'un homme estimable, d'un époux qui, par tendresse pour celle qui l'a abreuvé de dégoûts et de chagrins, a sacrifié pour elle une partie de son propre patrimoine. Ce que j'ai à vous dire, messieurs, ajoute-t-il, m'est dicté par ma cons-

1. *Souvenirs de 1848*, 205.

cience ; mes convictions sont en harmonie avec les principes les plus sacrés de l'ordre naturel et de l'ordre social [1]... » Le défenseur, continue l'auteur de la chronique, trace rapidement le tableau des premières années qui suivirent l'union des deux époux. Leur mariage fut conclu en 1822. M. Dudevant aimait sa femme, il s'en croyait aimé, et jusqu'en 1825, rien n'avait troublé le bonheur de cette union. Mais déjà l'humeur inquiète, le caractère aventureux de Mme Dudevant présageaient que cette félicité ne serait pas durable. Elle éprouvait un ennui profond, un dégoût de toutes choses. Elle croyait que le bonheur était là où il n'était pas, elle demandait ce bonheur à tout, elle ne le trouvait nulle part ; car son âme ardente et mobile n'avait pu comprendre qu'on ne saurait le goûter hors de l'accomplissement de ses devoirs. Un événement malheureux vint donner carrière aux désirs impétueux de cette imagination exaltée, et jeta l'amertume dans le cœur de M. Dudevant. Mme Dudevant fit un voyage à Bordeaux : entraînée par des penchants qu'elle ne voulut point dominer, elle conçut une passion, elle y céda. M. Dudevant apprit bientôt qu'il était trahi par celle qu'il adorait. Il sut tout, et maîtrisé par son amour, par sa tendresse conjugale, il pardonna tout. Mme Dudevant fut touchée de cet excès de générosité et d'indulgence ; elle écrivit à son mari une lettre où elle faisait une confession générale et l'aveu d'une faute qu'elle se reprochait.

« Dans cette longue lettre, Mme Dudevant rendait justice à la bonté, à la générosité, aux soins prévenants, aux égards continuels de son cher Casimir ; elle expliquait l'origine et la cause de quelques froideurs, de quelques mésintelligences, les attribuant à la différence de goûts et de penchants ; Mme Dudevant aimait avec passion la poésie, les beaux-arts, les entretiens littéraires et philosophiques ; M. Dudevant avait les goûts simples de l'homme des champs, plus occupé de ses propriétés que de descriptions champêtres ; elle était rêveuse, mélancolique, cherchant parfois la solitude ; il avait les habitudes et le laisser-aller d'un bon bourgeois.

« Les époux se rapprochèrent. On a osé dire que M. Dudevant avait été un tyran dès les premiers jours de son mariage ! Il faut

1. *Gazette des Tribunaux*, 30 et 31 juil. 1836.

Me Thiot-Varenne citait le texte de plusieurs lois et ajoutait : « La loi a prévu le cas où le mari offensé peut poursuivre l'épouse infidèle, faire constater sa honte, sans qu'elle puisse cependant se soustraire au joug marital : il a recours à la voie correctionnelle, et elle n'est pas autorisée pour cela à demander la séparation, et même, la séparation prononcée, le mari peut la faire cesser, en consentant à reprendre sa femme. »

Il serait trop long de reproduire en entier le plaidoyer de Me Thiot-Varenne. Malgré les infidélités de Mme Dudevant, son mari lui offrait le pardon, lui demandait de revenir sous le toit conjugal et de reprendre la vie en commun. L'avocat demande aussi que M. Dudevant soit autorisé à faire la preuve des imputations contenues dans sa requête, et montre combien il serait dangereux pour les enfants d'être confiés à leur mère.

Michel de Bourges prend alors la parole. Comprenant que son succès dépendait de son éloquence, il trouva dans son cœur des accents véhéments pour arracher sa maîtresse au joug marital. On a souvent rappelé son plaidoyer. Quelques points doivent cependant être discutés de nouveau.

Lui, l'amant de George Sand, allait « proclamer l'innocence du génie persécuté ». Il fut d'une habileté rare ; il affirma sans discuter : « Le domicile conjugal est profané, et c'est vous qui l'avez profané, vous y avez introduit la débauche et la prostitution », dit-il à la partie adverse.

Pour donner du prestige à sa cliente, il rappelle que Mme Dudevant est la petite-fille de M. Dupin, ancien fermier général ; que Maurice Dupin, « son père, mourut glorieusement au champ d'honneur, jeune encore, et dans le grade élevé qu'il avait conquis par son courage ». Or, nous savons que cet honneur ne lui fut point réservé. Il mourut d'un accident de cheval, en revenant de La Châtre, après avoir dîné chez ses amis Duvernet.

L'aveu que Mme Dudevant avait fait à son mari de son amour pour Desèze, présenté par Michel, est tout en faveur de la jeune femme. Quelques passages lus devant l'assistance arrachent des larmes d'attendrissement : « Pouvez-vous réclamer une femme que vous avez délaissée pendant huit ans ? Était-elle coupable, celle qui épanchait sa belle âme tout entière dans cette lettre que vous-même venez de livrer à la publicité des débats ? Ils étaient

donc bien faibles, ses torts, puisque vous êtes réduit à les chercher dans cette lettre qui la justifie ? »

Nous nous souvenons que cette fameuse lettre n'avait point été dictée à Aurore par le repentir et la tendresse, mais par les simples convenances, pour sortir d'une situation difficile et sauver les apparences. Mais aussi, d'après cette lettre, et le *Journal d'Aurore à Aurélien*, nous avons acquis la certitude que ce roman n'avait jamais été consommé. Michel avait certainement pris connaissance de ce *Journal*, car il fut envoyé à Aurore par son ami, le 2 juillet 1836. Aurélien Desèze, dans un court billet, priait George Sand de se servir du *Journal* et des lettres, si ces documents lui étaient nécessaires pour son procès. Il lui demandait toutefois de les lui renvoyer [1].

Michel s'appuyait ensuite sur l'infériorité de M. Dudevant. C'était la cause première de sa mésintelligence avec sa femme. « Il l'appelait folle, radoteuse, bête, stupide, etc. Il faut avouer que M. Dudevant n'a pas le talent de la divination. Il fallut faire lit à part. »

L'avocat s'apitoie sur la situation précaire de Mme Dudevant, sur le peu de ressources dont elle disposait. Son mari lui « fit une modique pension, tandis qu'il jouissait dans l'opulence et dans une vie licencieuse, sous le toit qui appartenait à sa femme, d'une fortune qui était à elle. »

Cette opulence était bien modeste. A part le toit qui l'abritait et le personnel nécessaire à l'entretien de Nohant, on cherche, en vain, quels avantages M. Dudevant a pu retirer de la fortune d'Aurore Dupin.

Michel reviendra plusieurs fois sur ce sujet ; il fera ressortir le contraste de cette belle fortune, dont M. Dudevant bénéficiait, pendant que sa femme, « pour vivre, consacrait ses veilles à des labeurs littéraires » : avarice du mari, générosité de la femme, voilà comment l'avocat interprète la bonté de M. Dudevant.

Michel insiste ensuite sur ce caprice bizarre de Casimir qui veut vivre en garçon. C'est pour le satisfaire qu' « on procède au traité de février ». A l'entendre, on croirait que George Sand ne demandait qu'à rester sous le joug marital.

1. *Jour. et Corr.*, 2 juillet 1836, fol. 30.

La scène du fusil, dans la bouche de Michel, reprend son caractère tragique. « Menacée, l'épouse montra le plus grand calme, et le mari la plus grande violence. » M. Dudevant « se retira pour aller prendre son fusil, qu'on parvint à lui retirer des mains. »

L'amant de George Sand justifie la rapidité avec laquelle le tribunal de La Châtre a agi dans ce procès. Son excuse est des plus légitimes. On voulait éviter un scandale résultant des débats publics.

Puis il arrive à la requête présentée par M. Dudevant qu'il appelle un « véritable monument de démence judiciaire ». Elle contient des faits atroces « qu'aucune bouche humaine n'a osé répéter dans leur hideuse nudité, dans leur révoltante difformité »...

« Le défenseur n'ose cependant se livrer à l'appréciation de l'un des faits horribles argués dans la requête, il prend un historien de la Révolution française et lit le passage relatif au procès de la reine. Quand Marie-Antoinette d'Autriche fut traduite devant le Tribunal révolutionnaire, l'acte d'accusation lui imputa un crime monstrueux ; on l'accusait d'avoir initié son fils aux secrets les plus révoltants de la plus infâme débauche. Dans le cours des débats, Hébert, le cynique auteur du *Père Duchêne*, rappela cette circonstance de l'accusation. Interpellée de répondre, l'auguste accusée garda un silence dédaigneux ; pressée par une seconde question, elle dit avec une imposante dignité : « Si j'ai d'abord refusé de répondre, c'est que la nature se refuse à une pareille imputation adressée à une mère... J'en appelle à toutes celles qui sont ici, et je leur demande si cela est possible. »

Ce fameux réquisitoire de M. Dudevant contre sa femme doit faire partie de la *Collection Spoelberch* à Chantilly, si j'en juge par le titre qui se trouve dans le catalogue : *Griefs de M. C. Dudevant contre sa femme*, pièce autographe. Ce manuscrit fait, du reste, partie des pièces relatives au procès. Le règlement de la commission ne m'a pas permis de consulter ce document, ni même de m'assurer si c'était bien la pièce en question [1].

1. Avant l'ouverture de la *Collection Spoelberch*, les recherches les plus minutieuses ont été faites soit à La Châtre, soit à Bourges pour retrouver ce fameux réquisitoire de Dudevant. Elles ont été infructueuses. Mais le titre énoncé plus haut permet de croire qu'il fait partie de la *Collection*.

Quelques passages des *Feuilles d'audience* font allusion aux griefs de M. Dudevant contre sa femme.

Ce réquisitoire contenait « les accusations les plus odieuses, les injures les plus sanglantes, les plus insupportables outrages, en un mot, une série d'imputations calomnieuses et diffamatoires d'une telle nature qu'on n'oserait les rappeler ici et qui n'ont pas été lus à l'audience ». Plus loin, dans les mêmes *Feuilles*, on entre dans quelques détails ; M. Dudevant « a représenté sa femme comme la plus vile des prostituées, signalant ses liaisons par la débauche la plus effrénée, inspirant ses goûts à sa fille, soit en mettant sous ses yeux des dessins infâmes, soit en autorisant les familiarités coupables, exercées envers elle, par un des amants de sa mère [1] ».

Michel nous a représenté M. Dudevant comme un homme ivrogne, avare, brutal, débauché, menteur. Il va le rendre responsable de la vie aventureuse de sa femme. « N'est-ce pas vous qui l'avez forcée à quitter le domicile conjugal en l'abreuvant de dégoûts? Vous n'êtes pas seulement l'auteur des causes de cette absence, vous en êtes l'instigateur et le complice. N'avez-vous pas livré votre femme jeune et sans expérience à elle-même ? Ne l'avez-vous pas abandonnée ? Vous ne pouvez plus dire aux magistrats : « Remettez dans mes mains les rênes du coursier », quand vous-même les avez lâchées... Quand une femme est près de succomber, il faut être capable de la relever ; quand elle est faible, il faut la soutenir... »

Tout à l'heure, M. Dudevant était brutal ; maintenant il est sans énergie et sans honneur. Si sa femme s'est perdue, c'est parce qu'il n'a pas su lui porter une main secourable. Comme nous voilà loin de ce que les documents antérieurs nous ont appris ! Nous savons que ni remontrances, ni défense n'auraient pu retenir George Sand. Était-elle embarrassée, quand les portes étaient fermées, pour sauter par la fenêtre ? Quand il faut un

1. Le 15 janvier 1867, George Sand écrivait à Flaubert : « Et puis encore il y a ceci pour les gens forts en anatomie : *Il n'y a qu'un sexe*. Un homme et une femme c'est si bien la même chose, que l'on ne comprend guère les tas de distinctions et de raisonnements subtils dont se sont nourris les sociétés sur ce chapitre-là. J'ai observé l'enfance et le développement de mon fils et de ma fille. Mon fils était moi, par conséquent femme bien plus que ma fille qui était un homme mal réussi. » (*Corr., G. Sand et Flaub.*)

La scène du fusil, dans la bouche de Michel, reprend son caractère tragique. « Menacée, l'épouse montra le plus grand calme, et le mari la plus grande violence. » M. Dudevant « se retira pour aller prendre son fusil, qu'on parvint à lui retirer des mains. »

L'amant de George Sand justifie la rapidité avec laquelle le tribunal de La Châtre a agi dans ce procès. Son excuse est des plus légitimes. On voulait éviter un scandale résultant des débats publics.

Puis il arrive à la requête présentée par M. Dudevant qu'il appelle un « véritable monument de démence judiciaire ». Elle contient des faits atroces « qu'aucune bouche humaine n'a osé répéter dans leur hideuse nudité, dans leur révoltante difformité »...

« Le défenseur n'ose cependant se livrer à l'appréciation de l'un des faits horribles argués dans la requête, il prend un historien de la Révolution française et lit le passage relatif au procès de la reine. Quand Marie-Antoinette d'Autriche fut traduite devant le Tribunal révolutionnaire, l'acte d'accusation lui imputa un crime monstrueux ; on l'accusait d'avoir initié son fils aux secrets les plus révoltants de la plus infâme débauche. Dans le cours des débats, Hébert, le cynique auteur du *Père Duchêne*, rappela cette circonstance de l'accusation. Interpellée de répondre, l'auguste accusée garda un silence dédaigneux ; pressée par une seconde question, elle dit avec une imposante dignité : « Si j'ai d'abord refusé de répondre, c'est que la nature se refuse à une pareille imputation adressée à une mère... J'en appelle à toutes celles qui sont ici, et je leur demande si cela est possible. »

Ce fameux réquisitoire de M. Dudevant contre sa femme doit faire partie de la *Collection Spoelberch* à Chantilly, si j'en juge par le titre qui se trouve dans le catalogue : *Griefs de M. C. Dudevant contre sa femme*, pièce autographe. Ce manuscrit fait, du reste, partie des pièces relatives au procès. Le règlement de la commission ne m'a pas permis de consulter ce document, ni même de m'assurer si c'était bien la pièce en question [1].

1. Avant l'ouverture de la *Collection Spoelberch*, les recherches les plus minutieuses ont été faites soit à La Châtre, soit à Bourges pour retrouver ce fameux réquisitoire de Dudevant. Elles ont été infructueuses. Mais le titre énoncé plus haut permet de croire qu'il fait partie de la *Collection*.

Quelques passages des *Feuilles d'audience* font allusion aux griefs de M. Dudevant contre sa femme.

Ce réquisitoire contenait « les accusations les plus odieuses, les injures les plus sanglantes, les plus insupportables outrages, en un mot, une série d'imputations calomnieuses et diffamatoires d'une telle nature qu'on n'oserait les rappeler ici et qui n'ont pas été lus à l'audience ». Plus loin, dans les mêmes *Feuilles*, on entre dans quelques détails ; M. Dudevant « a représenté sa femme comme la plus vile des prostituées, signalant ses liaisons par la débauche la plus effrénée, inspirant ses goûts à sa fille, soit en mettant sous ses yeux des dessins infâmes, soit en autorisant les familiarités coupables, exercées envers elle, par un des amants de sa mère [1] ».

Michel nous a représenté M. Dudevant comme un homme ivrogne, avare, brutal, débauché, menteur. Il va le rendre responsable de la vie aventureuse de sa femme. « N'est-ce pas vous qui l'avez forcée à quitter le domicile conjugal en l'abreuvant de dégoûts? Vous n'êtes pas seulement l'auteur des causes de cette absence, vous en êtes l'instigateur et le complice. N'avez-vous pas livré votre femme jeune et sans expérience à elle-même ? Ne l'avez-vous pas abandonnée ? Vous ne pouvez plus dire aux magistrats : « Remettez dans mes mains les rênes du coursier », quand vous-même les avez lâchées... Quand une femme est près de succomber, il faut être capable de la relever ; quand elle est faible, il faut la soutenir... »

Tout à l'heure, M. Dudevant était brutal ; maintenant il est sans énergie et sans honneur. Si sa femme s'est perdue, c'est parce qu'il n'a pas su lui porter une main secourable. Comme nous voilà loin de ce que les documents antérieurs nous ont appris ! Nous savons que ni remontrances, ni défense n'auraient pu retenir George Sand. Était-elle embarrassée, quand les portes étaient fermées, pour sauter par la fenêtre ? Quand il faut un

1. Le 15 janvier 1867, George Sand écrivait à Flaubert : « Et puis encore il y a ceci pour les gens forts en anatomie : *Il n'y a qu'un sexe.* Un homme et une femme c'est si bien la même chose, que l'on ne comprend guère les tas de distinctions et de raisonnements subtils dont se sont nourris les sociétés sur ce chapitre-là. J'ai observé l'enfance et le développement de mon fils et de ma fille. Mon fils était moi, par conséquent femme bien plus que ma fille qui était un homme mal réussi. » (*Corr., G. Sand et Flaub.*)

mur élevé ou des barreaux de fer pour retenir une femme, il n'y a qu'à la laisser courir. C'est ce que M. Dudevant a fait, ne voulant pas la tuer.

Qu'aurait dit Michel, quelques mois plus tard, lui qui, devenu soupçonneux, enfermait sa maîtresse [1]... Mais écoutons les reproches que lui adresse Aurore dans les *Lettres de femme* :

« Quand tu vis que l'amour n'était pas une chaîne de fleurs, mais une bien dure et bien terrible chaîne... tu y portas à ton tour les exigences et les injustices dont je te rendais victime ; le soupçon et le mépris entrèrent même dans ton cœur; tu te laissas dominer par je ne sais quel principe de domination absolue, brutale, qui n'a pu être pratiqué que dans les âges de barbarie. Tu voulais qu'en ton absence, je fusse enfermée dans une cellule, la tête couverte de cendres, que je ne parlasse à aucun homme, et encore je ne sais si tu ne te serais pas méfié de mon portier. Tu me témoignas des doutes que la plus vile des courtisanes eût pu seule justifier ; ou bien tu me traitas absolument comme si j'étais ta femme, et que je fusse dans la nécessité de te tromper [2]. »

Si George Sand eût été la femme légitime de Michel de Bourges, que serait-il arrivé ?

Michel déploya toutes les ressources de son éloquence. Il fut magnifique. Il souleva l'assistance. Au nom du réquisitoire de Dudevant, au nom de l'abandon dans lequel il avait laissé sa femme, il refusa le pardon. « Elle était sans reproche. »

Il montra la nécessité de la séparation. C'était la conséquence nécessaire des accusations portées par le mari contre sa femme. Il revendiqua les enfants pour sa partie, répondant que ceux-ci, sous la surveillance de leur mère, marcheraient dans le sentier de l'honneur et du devoir. La lecture de plusieurs lettres de George Sand à ses enfants, justifiait la confiance qu'on pouvait avoir en elle.

Dans la bouche de Michel, George Sand était devenue la femme de devoir, la femme irréprochable, la blanche colombe !... On ne saurait avoir plus de talent.

Après cet éloquent plaidoyer, « Me Corbin, avocat général, a

1. Cf. *H. Vie*, IV, 343.
2. *Lettres de femme, Revue illustrée*, 1890-1891. Lettre du 25 mai 1837.

conclu à la confirmation du jugement, en ce qui concerne la séparation de corps, avec un changement dans la disposition relative aux enfans. Le père serait exclu de leur surveillance et de la direction à donner à leur éducation. ... »

La Cour s'était retirée pour délibérer. Les avis étaient partagés. Il fut impossible de conclure. Une nouvelle plaidoirie était nécessaire. Elle fut remise au lundi 1er août avec adjonction de trois nouveaux conseillers.

Au jour fixé, les débats sont repris. Me Thiot-Varenne réplique à la plaidoirie de Me Michel. Il « déclare avec loyauté qu'on ne saurait induire de la lettre écrite en 1825 par Mme Dudevant à son mari, qu'elle eût manqué à la fidélité conjugale; mais cette lettre prouve au moins qu'elle agissait avec légèreté, avec imprudence, et la conduite de M. Dudevant, sa confiance sont dignes des plus grands éloges. » L'avocat discute la validité de l'enquête dirigée contre M. Dudevant et soutient qu'elle doit être annulée.

Si M. Dudevant est coupable, c'est d'avoir été trop bon, trop complaisant pour sa femme; mais il reconnaît aussi l'impossibilité absolue pour M. Dudevant de l'empêcher de suivre sa volonté impérieuse, ses fantaisies. « Les prières, les supplications de son époux n'auraient pu l'empêcher de franchir les Alpes, d'aller au pied des Pyrénées, et de satisfaire son goût pour les voyages et pour une vie libre de toute espèce de joug. »

N'avons-nous pas vu, en effet, dans la fameuse *Confession* comment Aurore vainquit les résistances de Casimir, qui voulait qu'elle renonçât à l'excursion de Gavarny, si funeste dans la suite : « Je bravai ta défense [1] », dit-elle à son mari.

Me Thiot-Varenne, malgré les torts de Mme Dudevant, la réclame au nom de son mari; il lui promet au nom de celui-ci l'indulgence. et avec le temps, son affection qu'un repentir sincère peut de nouveau lui rendre. Il insiste pour que le père conserve ses enfants.

Me Michel, l'amant passionné d'Aurore, montre l'impossibilité d'un rapprochement, et insiste sur la nécessité de donner les enfants à la mère.

1. *Conf.*, 1825, fol. 34.

Me Corbin, l'avocat général, prend de nouveau la parole. Il « établit que les torts, jusqu'au mois d'avril, peuvent être, en partie, rejetés sur Mme Dudevant. Il juge que, d'après la lettre de 1825, elle doit se reprocher un adultère moral. Son mari ne l'a pas délaissée, il ne l'a pas abandonnée à ses destinées, elle était dans la plénitude de sa volonté; elle jouissait de toute son indépendance. M. Dudevant n'a eu qu'un tort, et la société doit le lui reprocher, c'est de ne pas s'être armé sévèrement des droits que lui donnait la loi, et de ne pas avoir fait entendre à sa femme l'autorité de ses conseils ».

Il conclut que Mme Dudevant, en face des accusations impies de son mari, est autorisée à demander la séparation de corps. Il rend hommage à la tendresse de Mme Dudevant pour ses enfants, et reconnaît que M. Dudevant est un bon père. Maurice sera mis sous la surveillance de son père, Solange sous celle de sa mère.

« La Cour s'est retirée dans la chambre des délibérations...

« Après trois quarts d'heure, la Cour est rentrée en audience, et M. le premier président a annoncé que les voix étaient partagées. » La cause était renvoyée à plus tard pour être plaidée de nouveau.

« Le désappointement du public, et sans doute des parties, a été fort grand. »

« P. S. Le lendemain ..., M. le baron Dudevant s'est désisté de son appel, Ainsi la séparation de corps prononcée par le tribunal de La Châtre... est maintenue. On assure qu'il est intervenu une transaction au moyen de laquelle Mme Dudevant paye à son mari une pension de 2.000 francs et conserve la garde de ses enfants [1]. »

La *Gazette des Tribunaux* n'était pas exactement renseignée sur les arrangements survenus entre M. et Mme Dudevant. Celle-ci consentait à donner à Casimir l'usufruit de l'hôtel de Narbonne avec charge de verser 2.400 francs de revenu à Maurice à partir de l'âge de vingt ans. Le père conservait son fils, c'est-à-dire se chargeait de la direction à donner à son éducation, et des frais qui en résulteraient [2].

« L'hôtel de Narbonne a été abandonné en usufruit, sa vie

1. *Gazette des Tribunaux*, 1er et 2 août 1836.
2. Voir plus loin le procès de 1838.

durant, à M. Dudevant, pour lui et son fils, en échange des abandons faits des biens qu'il a acquis, et qui sont annexés à la terre de Nohant, des impenses et des améliorations faites à ladite terre, qui était affermée 5.800 francs, et qu'après beaucoup de soins et de dépenses pécuniaires, il a laissée à sa femme d'un revenu de 9.400 francs d'après les baux [1]. »

George Sand avait donc obtenu ce qui lui tenait le plus à cœur : la séparation ; son succès toutefois n'était pas complet, car Maurice lui échappait ; la suite nous apprendra comment elle sut se soustraire à ses engagements.

1. *Narb. et Guill.*, fol. 3. — M. Paul Ginisty, parlant du procès de George Sand, écrivait : « On sait que ce procès où on avait jeté tant de grands mots se termina fort prosaïquement. M. Dudevant finit par tout accepter, moyennant l'abandon de la majeure partie des biens de George Sand et une rente de 5.000 francs. » (*Le Baron Haussmann et George Sand ; Journ. des Débats* 31 mars 1909.)

CHAPITRE VIII

LIBERTÉ RECONQUISE
1836-1840

George Sand avait conquis sa liberté. Elle n'était plus « une femme esclave, mais une femme libre ». Pour se distraire, pour se reposer de ses fatigues et de ses émotions, elle partit pour la Suisse avec ses deux enfants. Liszt et Mme d'Agoult l'attendaient à Genève; ils devaient faire ensemble des excursions. Depuis longtemps, Aurore promettait une visite à la divine Arabella.

Le major Adolphe Pictet a raconté, d'une manière plaisante et spirituelle, dans *Une Course à Chamonix*, l'impression que lui causa George, l'ami attendu de Liszt. Il a non moins finement analysé le caractère, les sentiments et les idées de l'auteur de *Lélia*.

Pendant que George Sand va visiter la Suisse, revenons à la nouvelle connaissance qu'elle avait faite en Berry, dans la personne de l'abbé Georges Rochet. Nous nous rappelons la condescendance de la châtelaine de Nohant pour le jeune prêtre, comment elle reçut ses premières confidences, et avec quelle sympathie elle l'accueillit ensuite à Nohant. Cette visite avait produit sur le curé de la Champenoise une impression profonde. Rentré dans sa paroisse pour chanter la messe de Noël, il était encore sous le charme des conversations philosophiques de la veille. A dater de ce moment, une correspondance active s'établit entre les deux amis.

Plein de reconnaissance, d'admiration et d'enthousiasme, l'abbé écrit le 24 janvier 1836 : « Qu'y a-t-il de plus fort que le lion, et de plus doux que le miel ? C'est votre lettre magnifique [1],

1. Cette lettre de George Sand ne figure pas dans celles qui ont été publiées dans la *Nouvelle Revue*.

ce sont vos conseils, c'est vous. Si je n'avais pas eu d'âme, vous m'en auriez donné une, je n'en doute pas : et celle que j'ai, vous la rendez chaque jour plus grande et plus forte. Je me sens élevé d'un degré vers le ciel, j'ai plus d'idées, plus de courage que je n'en avais. Oh ! que j'ai bien fait de vous ouvrir mon cœur comme à un vieux ami ; je veux continuer, puisque vous êtes si douce et si bonne, à vous le révéler comme à un confesseur tendre et zélé ; vous le connaîtrez tel qu'il est, vous y verrez comme à travers l'eau d'une fontaine agitée, un peu de limon qui surnage, mais quelque chose de limpide encore [1].»

Les Lettres d'un Voyageur ravissent l'abbé [2]. *Lélia*, *Jacques*, le font « frémir de plaisir ». George Sand adopte le jeune curé suivant ses habitudes, elle le traite d'une façon toute maternelle. Ils s'entendent. Ils ont les mêmes griefs contre l'Église. Tous deux sont d'une indépendance complète vis-à-vis de ses dogmes : « Il faut laisser le dogme à chacun suivant la portée de son esprit. » Les sacrements non plus ne sont pas tous nécessaires, suivant l'abbé : la confession est inutile ; elle devient même malsaine dans certains cas.

Comme George Sand, il est admirateur de Lamennais. La garantie de la certitude, c'est le témoignage des peuples : *Vox populi*, *vox Dei*. Ce principe dans l'application lui paraît avoir des résultats magnifiques. Il est plein aussi d'enthousiasme pour les doctrines socialistes : « On ne peut pas admettre Dieu, sans admettre l'égalité. »

Sentimental et rêveur, doué d'une certaine éloquence, il développait ses théories avec chaleur, heureux d'avoir trouvé l'ami sûr, « le cher George », pour le guider dans sa voie. Un thème surtout lui était cher, c'était le mariage des prêtres. Il se proposait d'écrire un livre à ce sujet.

Le divorce lui apparaissait comme une nécessité absolue, comme

1. *Nouv. Rev.*, 15 nov. 1896, 230.

2. Il y a de l'exaltation romantique dans son admiration : « Rousseau, pleure d'orgueil d'avoir été surpassé, et toi, Chateaubriand, brise ta plume, tu es vaincu. Grands génies, pardonnez, je vous admire, mais dans un seul écrit Sand a réuni le mérite de vos deux styles... Amie, vous avez écrit ces pages (il s'agit des *Lettres d'un Voyageur*), assise et rêveuse au pied d'un saule, vous respiriez une rose, vous entendiez gémir une colombe, et vous regardiez un aigle qui planait dans les airs. » (*Nouv. Rev.*, lettre du 11 juil. 1836.)

le seul remède aux mariages mal assortis. Aussi encourageait-il avec ardeur son amie à poursuivre sa justification devant le Tribunal de La Châtre. « Je suis plus inquiet de vous que vous-même, écrit-il le 3 février 1836. Mais de quelque manière que tournent les choses, je vous supplie de ne regarder cette affaire que comme un accessoire dans votre vie. Oh ! vous n'êtes pas de ce monde, et les jugements des hommes ne sauraient vous atteindre... Oh ! mon Dieu, continuait-il, que vous me rendez la vie agréable, j'ai enfin trouvé l'ami dont j'avais besoin, et désormais dans la tempête de ma vie, vous me serez une ancre qui ne me manquera pas [1]. »

George Sand goûtait les compliments et les conseils de l'abbé; elle se dérangeait encore une deuxième fois, pour le recevoir à Nohant.

En janvier 1836, la cure de Saint-Chartier devenait vacante par la mort du vieux curé, l'abbé de Montpeyrou, ce vieil ami de George Sand dont nous avons parlé. Ce poste était désiré ardemment par l'abbé Rochet. Le seul motif qui l'inclinait vers Saint-Chartier, c'était de se rapprocher de George Sand. Il supplie son amie d'agir avec promptitude, soit auprès du curé de La Châtre, soit auprès du Préfet.

Mais la baronne Dudevant était toute à son procès. La prudence lui interdisait de se mettre en avant, tant que le Tribunal n'avait pas statué sur son sort. Elle attendait, et le petit curé de la Champenoise se désespérait de ne pouvoir réaliser le rêve, si doucement caressé, de vivre près de son amie. Il s'effaçait néanmoins devant ses inquiétudes, il désirait si ardemment la voir libre de tout lien ! Elle planerait alors, comme l'aigle, au-dessus des foules, et de ces hauteurs enseignerait aux hommes la religion qu'il rêvait, dans son esprit déséquilibré.

Les préoccupations de Mme Dudevant ne lui avaient pas permis de mettre le comble aux vœux de l'abbé, en lui faisant donner la cure de Saint-Chartier. Le 21 février 1837, ce poste était occupé. Quelque temps après, une lettre de George Sand nous apprend que les habitants de Nohant-Vic, au nombre de 900 âmes, demandent qu'on rétablisse leur paroisse vicariale, indépendante

1. *Nouv. Rev.*, 15 nov. 1896, 233.

de Saint-Chartier. Elle en informe le desservant de la Champenoise. S'il désirait cette cure, elle lui offrait de faire personnellement une demande. C'était le rêve pour le pauvre abbé. Toutefois, les négociations entamées traînaient en longueur. Il attendait fébrilement le résultat des démarches de son amie. Le 10 avril 1837, il lui racontait que le jeudi saint, Jeannette, sa bonne, ayant pris le portrait de Mme Dudevant pour une image divine et sainte, l'avait placé au milieu de l'autel. « Elle vous suspendit au plus apparent du reposoir. Je ne vous vis que le vendredi quand j'allai pour faire l'office [1]. »

Non, certes, George Sand ne dédaignait pas ces transports de l'abbé. Le 30, elle lui propose de venir s'installer chez elle, comme aumônier, chapelain, gouverneur de son fils [2]. Elle le priait cependant de peser tous les motifs. Deux jours après, l'abbé acceptait, tout en prévoyant un refus probable de l'archevêché. Il suppliait George Sand d'agir promptement, de frapper fort et ferme : « Il y aura une grande rumeur à Bourges, c'est égal [3] », disait-il résigné. Il se faisait une si grande fête de vivre à Nohant, de former l'esprit de Maurice, de lui enseigner les belles-lettres, l'histoire, la philosophie. C'était à titre d'ami qu'il voulait accepter cette charge.

Malgré ses offres obligeantes, George Sand n'avait pas fait de démarches. L'abbé s'en étonnait. Son amie lui répond :

« Eh bien oui, mon pauvre ami, j'hésite ; chaque fois que je prends la plume pour faire cette demande au saint-siège berrichon, je la laisse retomber, je n'ose pas prendre une telle détermination. Vos lettres si grandes, si hardies, si généreuses, me font trembler au lieu de me rassurer. Je vois que votre soutane est attachée bien légèrement sur vos épaules et qu'une crise d'enthousiasme philosophique et de grandeur romanesque peut et doit peut-être la faire tomber. Votre destinée n'est certainement pas tracée en langue vulgaire sur le livre divin. Quelle sera-t-elle? Je l'ignore, mais je sens là quelque chose de puissant et d'effrayant, auquel je n'ose porter une main hardie. Autant j'aurais de confiance et de force à l'égard d'un autre, autant j'en manque vis-à-

1. *Nouv. Rev.*, 1er déc. 1896, 467.
2. Pelletan devait, sans doute, quitter prochainement Maurice.
3. *Nouv. Rev.*, 1er déc. 1896, 472. Lettre du 6 mai 1837.

vis de vous, car je sais que Dieu me demanderait compte d'une de ses créatures élues, et je ne sais pas s'il m'a choisie pour l'instrument de ses desseins [1]. »

George Sand appréciait à sa juste valeur ce caractère faible, qu'une sentimentalité exagérée jetait hors de sa voie. Elle continue: « Votre esprit est en travail. Au moindre choc, tout va se dissoudre, et il en sortira quelque chose de grand, de triomphant, ou d'éternellement malheureux. Vous parlez d'aller vivre au fond des déserts, vous songez à commencer une société d'exception et vous êtes curé de campagne en attendant. Vous subissez une crise peut-être décisive, n'en pressez donc pas la fin. L'empressement que vous mettez à venir près de moi, au risque de ne plus retrouver une position faite, si les circonstances ne nous permettent pas de vivre à jamais ensemble, me flatte, m'honore, et je dirai plus, me touche extrêmement. Vous le savez, vous ne pensez pas que je cherche des prétextes pour écarter ce que je désire moi-même plus que vous, vous connaissez ma franchise, et vous avez dû voir que je vous ai compris et estimé dès la première vue, moi qui suis de glace avec les nouveaux visages, et qui me méfie extrêmement (et pour cause) des sympathies que j'inspire [2]. » On ne saurait mettre plus de délicatesse dans un refus.

« A cause de cette grande estime que vous m'avez témoignée, dit-elle, je crains d'en abuser en quoi que ce soit.... Je crains que l'amitié, que vous m'accordez, ne vous influence aujourd'hui, et qu'un jour elle ne suffise pas à vous retenir...

« Je ferai, en définitive, ce que vous voudrez ; mais je vous supplie de réfléchir, de prendre du temps, de ne pas écouter l'inquiétude, l'ennui du présent, le besoin de changer d'air (moralement parlant), de prendre conseil de la solitude dans le calme de vos pensées [3]..... »

1. *Nouv. Rev.*, 15 déc. 1896, 687. Lettre sans date précise, 1837. Ce conseil était marqué au coin du bon sens et de la sagesse ; mais n'oublions pas aussi, qu'à cette époque, l'amour de Michel agonisait, que Mallefille était peut-être, à dater de ce moment, dans la vie de George Sand. Or, nous savons combien celle-ci aimait l'indépendance et la liberté de ses mouvements.

2. *Nouv. Rev.*, 15 déc. 1896, 687. Lettre sans date précise.

3. *Id.*, ibid.

Cette longue lettre que je n'ai reproduite que dans ses parties essentielles, témoigne du jugement de George Sand. Depuis ses plus jeunes années, nous l'avons vue et nous la verrons donner des conseils excellents à ses amis, les morigéner, les moraliser : elle a été prêcheuse toute sa vie.

D'après une lettre de Mme Dudevant, l'abbé Rochet ne s'était pas rendu aux prudents avertissements de son amie : « Cher Georges, écrivait la châtelaine de Nohant, la demande est faite à l'archevêque, par une lettre que je viens de lui écrire directement, et que j'ai tournée de la manière la plus sucrée possible. Puis j'ai envoyé cette lettre au préfet, en le chargeant de la faire parvenir, et de l'appuyer de tout son pouvoir [1]. »

Toutes ces démarches étaient infructueuses ; l'archevêque était inflexible.

En juin 1839, l'abbé espérait encore devenir curé de Nohant. Il s'en prenait à ses supérieurs, au grand-vicaire, à l'archevêque, aux prêtres de son voisinage. Il envoyait à George Sand les réponses qu'il recevait : « Méprisez toutes ces calomnies, lui répondait-elle, elles ne vous atteignent pas. »

Peu à peu, les relations de Georges Rochet et de George Sand se ralentirent.

En 1847 l'abbé n'avait pas abdiqué ses erreurs. Il était même devenu très suspect au clergé berrichon. Une lettre du 12 novembre 1847 nous apprend que l'évêque voulait l'éconduire avec des certificats passables, sans l'interdire, mais sans lui donner d'autre ministère. Le malheureux abbé s'adressait encore à George Sand, il lui demandait conseil et assistance. Son amie le presse d'aller voir Pierre Leroux à Boussac, et l'engage à faire partie de son phalanstère. Ce genre de vie, sans doute, ne lui sourit pas, car, de Pérassay où il se trouvait depuis 1840, il était nommé en mai 1848, curé de Vesdun, près de Châteaumeillant. La dernière des lettres de George Sand à l'abbé Rochet parue dans la *Nouvelle Revue*, est datée du 26 septembre 1870.

L'abbé Rochet servit à George Sand de type pour créer l'abbé Aubert, du roman de *Mauprat*. C'est en vain que l'auteur de *Jean de la Roche* s'est défendue, dans sa préface, de peindre ses

1. *Nouv. Rev.*, 15 déc. 1896. Lettre sans date précise, 1837.

personnages, d'après des originaux connus. Entre le curé de la Champenoise et celui de Briantes, il y a de nombreux traits communs. Ce dernier, janséniste d'abord, avait complètement changé de direction. L'étude des philosophes, les méditations auxquelles il se livrait dans la solitude, lui avaient fait entrevoir un autre idéal : « Il aimait la philosophie, et malgré lui, le cher homme, il reportait cet amour sur les philosophes, même sur les moins orthodoxes. Les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau le transportèrent, malgré toute sa résistance intérieure, dans des régions nouvelles [1]. » Bientôt, comme pour l'abbé Rochet, toute la profession de foi de l'abbé Aubert se réduisait à celle du *Vicaire savoyard*. Le curé de Briantes, en butte aux persécutions du clergé, se met sous la protection du comte Hubert de Mauprat, châtelain de Sainte-Sévère. Il devient son chapelain, son aumônier, et précepteur de la jeune Edmée. Ses théories sont exprimées d'une manière moins hardie que celles de l'abbé Rochet, mais il élève la jeune fille dans l'admiration des philosophes, de Rousseau, en particulier. Elle lit *La Nouvelle Héloïse*, *l'Emile* sous sa direction. Ils se vantent tous deux de n'être plus orthodoxes, et d'avoir secoué la tyrannie du pape et de l'Église. L'abbé Aubert remplit cependant auprès d'Edmée un rôle plein de dignité, il la soutient de ses conseils dans les événements tragiques qui bouleversent la vie de la jeune fille.

Après s'être réconfortée en Suisse auprès de ses amis, George Sand reprenait le chemin de Nohant. Elle revenait joyeuse sous le toit paternel, délivrée enfin de la tutelle de son mari. Elle était libre désormais d'administrer Nohant à sa guise, libre d'élever sa fille comme elle le voudrait, libre enfin de sa personne.

N'allait-elle pas réaliser le rêve qu'elle avait caressé avant et pendant son procès : associer sa vie à celle de Michel ? Vain espoir ! Entre elle et son libérateur, la mésintelligence n'avait pas tardé à éclater. A l'enthousiasme du début, succédèrent des moments de froideur, suivis de retours, c'est vrai, mais qui préparaient la rupture définitive. Depuis la fin de 1836, l'intimité d'Aurore et de Michel subit des alternatives douloureuses, et l'agonie se prolongea jusqu'à la fin de l'été, 1837.

1. *Mauprat*, 32.

Les Lettres de femme parues, en partie [1], dans la *Revue illustrée*, 1890 et 1891, sont les dernières convulsions du désespoir causé par la froideur de Michel.

Les Lettres de Femme commencent en janvier 1837 ; par conséquent, il manque presque deux années de cette correspondance. Elle ne fait point partie de la *Collection Spoelberch* [2]. Il est probable qu'elle appartient à Mme Lauth-Sand.

George Sand avait dû, en effet, rentrer en possession de ses lettres adressées à Michel de Bourges, car il y eut entre elle et son amant, à une époque qu'on ne saurait préciser, un échange de correspondance. Les lettres de Michel sont restées en la possession du fils adoptif du célèbre avocat, M. Simon Lebrun. Celui-ci les brûla avant sa mort, datant de 1911.

Ce renseignement m'a été communiqué par M. Lucien Jeny, conseiller à la Cour de Bourges.

W. Karénine a démontré nettement, par des rapprochements très clairs avec d'autres lettres, datant de la même époque, que *Les Lettres de femme*, sans nom, livrées à la publicité par un auteur anonyme, sont bien de George Sand [3]. Je n'ai pas à y revenir. Plaintes amères, reproches sanglants, justifications personnelles, supplications ardentes, retour vers un passé heureux à jamais perdu, espoir fugitif rendu par quelques instants de condescendance ; tous ces sentiments exprimés dans un langage de feu, plein de poésie, d'exaltation, de douleur, portent leur signature [4].

1. La publication des *Lettres de femme* n'a pas été achevée. Le 15 janv. 1891, on annonçait la suite, mais elle n'a pas été donnée.

2. Dans le catalogue de la *Collection*, au n° E 881, on ne trouve que ces indications : Correspondance, fragments, *Copie*. Le recueil contient 40 feuillets. Cette copie a trait, évidemment, aux *Lettres de femme* dont parle W. Karénine, car M. Vicaire a mis cette note au catalogue : « Voir *George Sand, sa vie et ses œuvres...*, tome II, p. 260 et suivantes. »

3. Cf. W. Karénine, II, 260 et suiv.

4. Dans les *Lettres de femme*, les dates ont été changées pour dérouter le lecteur. Au lieu de 1836 et 1837, on a écrit 1832 et 1833 ; on a aussi changé les noms des personnages. W. Karénine a donné la clé de toutes ces obscurités. (*George Sand, sa vie et ses œuvres*, II, 267.)

Une légère erreur s'est glissée dans les conseils que l'auteur russe donne aux lecteurs des *Lettres de femme*, pour interpréter les noms ou les initiales qui s'y trouvent : « Au lieu de l'avocat H., lire M. Hennequin », dit la nomenclature. Or, la farce en question (cf. plus loin) jouée à l'avocat H.,

Aurore a compris que Michel ne met plus d'amour dans les relations qu'il entretient encore avec elle ; elle voit qu'elle a perdu la place qu'elle occupait dans son cœur.

« La froideur, lui dit-elle, perce dans tes brèves et sèches réponses aux longues lettres que je t'écris... Je crains fort que tu ne les lises pas d'un bout à l'autre, et peut-être tout le mal que je me donne pour que tu me connaisses une fois dans ta vie est-il une peine perdue. D'ailleurs tu ne sens pas le besoin de revenir à moi, et en me permettant d'aller te trouver, tu fais acte de complaisance et de bonté. Je t'en remercie, mais je t'aime trop pour vouloir que tu sacrifies ton repos, et que tu compromettes celui de ta famille pour me faire plaisir [1]. »

George Sand rapporte les paroles de Michel après une entrevue :

« Tu m'as dit, au moment de me quitter, la dernière fois que je t'ai vu, une parole qui avait l'intention d'être affectueuse, mais qui m'a laissé une blessure incurable : *Allons, me voilà encore malheureux pour quinze jours !* Ainsi quinze jours, voilà toute la durée de tes regrets !... Je n'ai donc pas à craindre maintenant une grande douleur de ta part. D'ailleurs, tu m'as dit à plusieurs reprises : *Je suis guéri, Dieu me préserve de vivre jamais avec toi !* Il est vrai que pour me consoler tu ajoutais : *Mon Dieu, que je suis faible ! Me voilà encore amoureux ! J'étais bien tranquille et voilà que je retombe. Je suis vraiment méprisable* [2]. »

Ces retours momentanés ne satisfaisaient pas Aurore. Elle voulait reprendre sa place dans le cœur de Michel [3]. Dans son

racontée si plaisamment aussi dans la lettre du 21 avril 1837, *Corr.*, II, à la comtesse d'Agoult, n'avait pas pour dupe Me Hennequin, le célèbre avocat de Paris, mais l'avocat Huard. Il n'y a pas de doute à cet égard. Dans une lettre inédite à un ami, George Sand, parlant de cette farce, nomme en toutes lettres Me Huard.

1. *Revue illustrée*, 1890-1891, lettre du 25 mars 1837.

2. *Rev. illus.*, lettre du 25 mars 1837. Les mots qui sont soulignés le sont dans le texte.

3. Comme G. Sand était loin alors des sentiments qu'elle exprimait quelques années auparavant : « Je ne sais pas si j'ai raison de regarder la fierté comme un des premiers devoirs de la femme, mais il n'est pas en mon pouvoir de ne pas mépriser la passion qui s'acharne. Il me semble qu'il y a là un attentat contre le ciel qui seul donne et reprend les vraies affections. On ne doit pas plus disputer la possession d'une âme que celle d'un esclave. On doit rendre à l'homme sa liberté, à l'âme son élan, à Dieu la flamme émanée de lui. » (W. Karénine, *George Sand, sa vie et ses œuvres*, I, 301.)

dépit, elle allait jusqu'à lui demander de la repousser pour toujours, de lui refuser l'entrevue demandée, acceptant d'avance cet arrêt douloureux, plutôt que d'être supportée par pitié, par commisération : « Ce qui s'est passé dernièrement se passerait encore. Une étreinte passionnée suivie d'une avalanche de glace sur mon pauvre cœur. Je ne sais pas si en sortant de là je n'irais pas me jeter dans quelque fossé [1]. »

Aurore essaye de l'émouvoir en se résignant aux arrêts du sort, en feignant de renoncer à leur intimité.

« Dans un moment de désespoir je t'ai demandé une entrevue ; il pourra m'arriver encore de ces faiblesses, n'y cède pas... Je ne puis pas être dupe de moi-même. Je ne puis me faire illusion et prendre un instant de plaisir goûté dans mes bras pour une preuve d'amour [2]. »

L'amour était devenu pour elle une torture : « Tu ne m'as plus estimée, tu m'as fait subir les derniers outrages du soupçon. Je ne t'ai plus respecté, je t'ai outragé aussi dans le sanctuaire de tes pensées.... Cet amour ne peut subsister sur de telles bases. En vain dans un moment d'exaltation je promettais d'accepter ta pitié ; mon orgueil se révoltait au bout d'un instant et nous serions forcés encore de nous dévorer les entrailles... Tâchons de nous entendre et de voir si tu peux édifier un temple nouveau sur des ruines [3]. »

Aurore ne reviendra pas sur un point dont Michel s'est justifié : « Tu n'aimes pas ailleurs, c'est dit ; mais ce n'est pas une raison pour que tu m'aimes, et il est avéré que depuis six mois tu ne m'aimes presque plus. Après un amour que j'ai vu si grand ! *Mais l'amour vient de Dieu et il y retourne* (souligné), nous n'y pouvons rien [4]. »

Elle n'acceptera ni la pitié, ni la miséricorde de son amant. « Mes jalousies, mes colères, mes fureurs méritent peut-être la haine. Je n'ai pas d'autres crimes à me reprocher. Ils sont grands. Mais je n'entends pas être reçue à merci pour des lâchetés et des mensonges dont j'ai horreur [5]. »

1. Cette lettre du 25 mars 1837 n'a pas moins de cinq pages in-folio.
2. *Rev. illust.*, let. du 25 mars 1837.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, ibid.
5. *Id.*, ibid.

Pendant l'automne et l'hiver 1836-1837, Mme Dudevant souffrit cruellement de cet abandon qu'elle reprochait à Michel avec tant de véhémence.

A la fin des vacances de 1836, à son retour de Suisse, Aurore partit pour Paris avec ses enfants : Maurice rentra au collège et Solange à sa pension ; elle-même s'installa Hôtel d'Orléans, rue Laffitte, auprès de la comtesse d'Agoult, qui lui offrait l'hospitalité.

« Peu de temps après, Maurice était tombé malade. Il souffrait d'hallucinations, de palpitations de cœur, dit W. Karénine ; le père n'y attachait aucune importance, ne croyait pas aux médecins, tandis que la mère y croyait trop, voulait y croire à tout prix et dorlotait son enfant. Mais il advint un jour que le jeune garçon tomba si sérieusement malade chez son père, que Dudevant, effrayé, l'emmena immédiatement chez sa mère et le remit entièrement à ses soins [1]. »

Au commencement de janvier 1837, George Sand rentrait à Nohant avec ses deux enfants. Maurice avait besoin de l'air de la campagne, et malgré la résistance de Casimir, Aurore avait emmené le jeune homme avec elle. Mme Dudevant revenait en Berry avec l'intention d'y faire un long séjour ; elle voulait y recevoir de nombreux amis. Liszt et Arabella y arrivèrent à la fin de janvier. Ils furent obligés d'abréger leur visite. Au commencement de mars, ils partirent et ne revinrent que plus tard. En leur absence, Maurice et Solange tombèrent malades.

Dans les *Lettres de femme*, George Sand parle des inquiétudes que lui donne la santé de sa fille. Elle passe des jours et des nuits à son chevet, à soigner « cette horrible maladie ». C'était tout simplement la variole.

« Ne voilà-t-il pas que, pour m'achever, Solange se mêle d'avoir la variole ! une variole aussi bénigne que possible, mais constituant une éruption effrayante et une véritable maladie. J'ai été d'abord très épouvantée. La vaccine ne me rassurait pas ; car il y a des exemples de mort, malgré la vaccine. Enfin, je suis en paix à présent ; mais ma pauvre fille est toujours au lit avec de gros vilains boutons sur le nez, qui, heureusement, ne

1. W. Kar., II, 321.

laisseront pas de traces, à ce que me promet le médecin [1]. »

George Sand était minée de soucis et de travail. Elle ne pouvait prendre son parti des froideurs et des brutalités de Michel.

A cette époque elle écrivait *Mauprat*, ce roman de mœurs où les coutumes des anciens hobereaux de province sont représentées d'une manière si saisissante et si intéressante. L'auteur a fait revivre le Berry tout entier : paysans, ouvriers, gentilshommes, en semant çà et là ses théories philosophiques et socialistes. Révoltée contre le sort, elle disait dans ce roman, par la bouche d'Edmée : « J'ai un inflexible orgueil, je ne souffrirai jamais la tyrannie de l'homme, pas plus la violence d'un amant, que le soufflet d'un mari [2] ».

Malgré cet orgueil immense, Aurore déployait toute son éloquence pour rappeler à elle Michel, de Bourges. Elle lui écrivait souvent, longuement, dans un style passionné, enthousiaste, faisant appel à toutes les ressources de son génie pour le fléchir.

« Aujourd'hui, je ne sais vraiment plus où j'en suis. Je suis accablée, absorbée, et ce qui est assez bizarre, physiquement sourde à tout ce qui se fait autour de mon fauteuil. Je ne suis pas malade, mais je suis brisée. Je me dis à chaque instant, suis-je heureuse, suis-je aimée ?... J'ai perdu l'habitude du bonheur... Écris-moi donc, dis-moi si c'est vrai, si tu m'aimes, si tu viendras, si je te reverrai au lever de la lune dans nos allées couvertes, si je te presserai contre mon cœur sous nos acacias [3]. »

Michel a sans doute répondu une lettre affectueuse, car le 16, elle s'émeut et paraît redevenir heureuse :

« Pourquoi m'avoir fait tant souffrir puisqu'il t'était si facile de me rendre le repos et l'espérance ?... D'où vient que tout se transforme à mes yeux depuis que tu m'as dit que tu m'aimes, toujours ?... Tu viendras... Les feuilles poussent dans les bois, l'acacia se relève, le soleil échauffe les gazons, viens, soyons heureux, dussé-je mourir le lendemain ; c'est moi, c'est moi qui puis

1. *Corr.*, II, à Mme d Agoult, 21 avril 1837.
2. *Mauprat*, 152.
3. *Rev. illust.*, let. du 13 avril 1837.

dire : que m'importe la vie ? Je n'ai qu'une passion au monde et c'est toi [1]. »

Mais déjà elle craint que ce bonheur ne soit bien fugitif ; elle réclame de nouvelles démonstrations d'amour : « Dis-moi tous les jours que tu m'aimes, si tu n'as pas le temps de m'écrire dis-le moi tout bas avant de t'endormir, et une voix me le répétera dans mes rêves. Moi, je te le dis tous les soirs, tous les matins, tous les jours, à toute heure. Ne l'entends-tu pas ? [2] »

Elle essaie de persuader à son amant qu'elle seule pourra le rendre heureux :

« Si tu cesses de m'aimer, ton âme mourra, car nulle autre flamme ne pourra la ranimer et dissiper le froid de l'éternelle nuit. Je défie qui que ce soit, homme ou femme, de t'aimer comme je t'aime [3]. »

Michel ne mettra-t-il pas son cœur à l'unisson de celui de son amie ? Comment pourrait-elle l'aimer à ce point, sans qu'il fût ému et entraîné par ce dévouement de tous les instants ?

« Je t'aime, oui, je t'aime, j'en souffre et j'en jouis avec âpreté, avec amertume ; mille serpents me dévorent, mille désirs me consument, mille transports me brûlent... Si ton amour n'est pas comme le mien, inhérent à tes entrailles ; si, à de certaines heures, tu peux t'oublier et vivre d'autres émotions que celles de ma présence et de mon souvenir ; si tu peux t'endormir tranquillement avec la pensée que je t'aime, d'une manière froide et incertaine ou changeante, alors tant mieux pour toi. Tu es un stoïque et la sagesse a pris la place des instincts naturels. Mais, moi, je ne peux pas... Quand donc te verrai-je, j'en meurs [4] ! »

Les relations de Michel et d'Aurore sont renouées, elle est allée à Bourges, et elle espère voir bientôt Michel à Nohant. « Ce que je désire le plus au monde, c'est de te voir », lui dit-elle.

C'est pendant que George Sand se livre à cette lutte désespérée que ses enfants malades réclament ses soins. Elle ne les quitte pas. En même temps, elle doit satisfaire à un traité qui l'engage vis-à-vis de la *Revue des Deux Mondes*.

1. *Rev. illust.*, let. du 16 avril 1837.
2. *Id.*, let. du 17 avril 1837.
3. *Id.*, let. du 18 avril 1837.
4. *Id.*, let. du 28 avril 1837.

« Je me suis embarquée à fournir du *Mauprat* à Buloz au jour le jour, croyant, dit-elle à Mme d'Agoult, que je finirais où je voudrais et que je ferais cela par-dessous la jambe. Mais le sujet m'a emportée loin, et cette besogne m'a ennuyée, comme tout ce qui traîne en longueur. De sorte qu'au dernier moment de chaque quinzaine, depuis un mois et demi, me voilà *suant* sur une besogne qui m'embête, que je fais en rechignant. Je n'ai pas même le temps de dormir et je suis sur les dents [1]. »

Les lettres à Michel contiennent aussi des détails sur sa vie ; sur ce travail écrasant qui l'oblige à écrire quatorze heures par jour ; elle ne dort plus que deux ou trois heures. « Il est sept heures du matin, écrit-elle, le 2 mai. Je ne suis pas encore couchée. Je passe les nuits à l'ouvrage, afin de pouvoir passer les jours avec toi [2]. »

Mais à force de soins, ses enfants vont mieux ; grâce à un travail acharné, *Mauprat* est à peu près terminé ; par l'effet magique de ses lettres enflammées, Michel semble s'adoucir, George Sand reprend de suite son entrain et sa gaieté. Le printemps, à Nohant, est des plus brillants : la maison se remplit de monde, et en attendant le retour de Liszt et d'Arabella on mène joyeuse vie. Aurore rend compte à son amie de ce qui se passe en son absence. Elle lui raconte avec beaucoup de verve et d'une manière fort amusante, le bon tour qu'elle vient de jouer à Pelletan [3].

George Sand ayant décidé que son fils ne devait pas retourner au collège, lui avait donné ce jeune homme comme précepteur. Celui-ci revenait de Paris ; en arrivant à Nohant, il aperçoit un monsieur avec George Sand et s'écrie : « Ah ! ah !... voici M. de Gévaudan, le légitimiste ! Madame d'Agoult m'a dit qu'il était arrivé. — Non pas, lui répond George Sand. Il devait venir ; mais il est tombé malade au moment de se mettre en route, et il m'a envoyé mon cheval par l'occasion de monsieur, qui le lui a vendu. Monsieur est un artiste vétérinaire et maquignon, sourd par-dessus le marché, bête comme une oie, insolent, bavard, bel esprit, insupportable, amusant quelquefois,

1. *Corr.*, II, à Mme d'Agoult, 21 avril 1837.
2. *Rev. illust.*, let. du 2 mai 1837.
3. Cf. *Corr.*, II, à Mme d'Agoult, 21 avril 1837.

mais s'attachant comme de la poix à ceux qui ont le malheur de rire de ses sottises. »

Pelletan se croit obligé de tenir compagnie au vétérinaire. Celui-ci « ne disait plus un mot sans jurer, sans frapper sur la table avec son verre, sans faire des *cuirs*, parlant cheval, écurie, maréchal ferrant, foire... ». Le soir on se met à table, George Sand a prévenu ses convives : P(elletan) s'amuse aux dépens du maquignon, s'informe s'il a connu Planche, Mallefille, Sainte-Beuve à l'école vétérinaire. Le maquignon répond sur le même ton, puis pousse la lampe en disant : « F... ! *voilà-t-une lampe qui m'embête !* » A ce sujet, un quiproquo provoque la colère du vétérinaire et de Bourgoing, un des convives de Nohant.

« Une querelle burlesque, mais très bien jouée, s'engage, si bien que Madame Fleury, qui n'était pas prévenue, faillit s'évanouir de peur. » Tout s'apaise, mais M. Bourgoing feint d'être ivre mort, s'attendrit, divague, sanglote dans le sein de P(elletan), qui le promène dans la cour et finit par le mener coucher. » Pelletan revient au salon, et comme on lui dit que le vétérinaire, lui aussi, est encore plus ivre que M. Bourgoing, il le mène coucher et reprend sa place auprès des hôtes de George Sand.

« Alors une chaise de poste arrive et annonce *M. de Gévaudan*, que personne ne se flattait de voir arriver, malgré sa maladie. *M. de Gévaudan*, *richement vêtu*, entre et se précipite dans les bras d'Aurore. P... reste stupéfait, devient mélancolique, pense à l'éternité, à l'infini, au génie méconnu, et *va se coucher* [1]. »

George Sand, dans la même lettre, passe au récit d'une farce d'un autre genre, « qui mérite d'être racontée dans toutes les langues », dit-elle. Elle venait de mystifier l'avocat Huard, ce berrichon malappris qui prétendait pénétrer chez elle sans y être invité. Il était venu à Nohant pour la voir, « se recommandant de Rollinat, qu'il avait connu à Châteauroux et qui lui avait refusé dix fois de l'amener » chez son amie.

Rollinat se trouvait justement à Nohant. Il essaie de se débarrasser de l'avocat importun, mais en vain.

« Écoutez, lui dit-il, je crois que Madame Sand dort encore.

1. *Corr.*, II, à Mme d'Agoult, 21 avril 1837.

Moi, je vais me coucher. — Comment, en plein midi ? — Oui, mon ami, c'est l'usage de la maison. Je vous souhaite le bonsoir... »

M. Huard ne peut se résigner à quitter Nohant sans avoir vu George Sand ; il insiste, on accède enfin à son désir. La châtelaine de Nohant se cache derrière les rideaux de son lit : M. Huard est introduit dans la chambre.

« Une personne respectable l'y reçoit... Elle avait eu de belles dents, mais elle n'en avait plus. Tout passe ! Elle avait été assez belle, mais elle ne l'était plus. Tout change ! Elle avait un gros ventre et les mains sales ; rien n'est parfait !... Elle était mal chaussée ; mais elle était pleine de dignité. Elle semblait parfois sur le point de mettre quelques *s* et quelques *t* mal à propos, mais elle se reprenait avec grâce, parlait de ses travaux littéraires, de M. Rollinat, *son excellent ami*, *un homme parfait*, des talents de M. X... qui étaient venus jusqu'à son oreille, quoiqu'elle vécût *très retirée*, *accablée de travail*. M. de Gévaudan plaçait un tabouret sous ses pieds, les enfants l'appelaient maman, les domestiques Madame. Elle avait des manières beaucoup plus distinguées que le gamin George Sand. » L'avocat, tout heureux de la réception qui lui était faite, « resta un grand quart d'heure en extase et se retira saluant jusqu'à terre... Sophie [1] ».

C'était Sophie Cramer, femme de chambre de George Sand... M. Huard, fier de sa visite, partit pour Châteauroux, où il conta dans les cafés sa bonne fortune.

Si j'ai rappelé ces farces un peu longuement, c'est que nous prenons là George Sand sur le vif ; elle riait et s'amusait comme une pensionnaire. On a toujours fait des farces à Nohant. « Je passe, dit-elle... une belette dont Gévaudan a fait la chasse dans le grenier, et l'ordinaire courant, le crin coupé dans les lits, les fantômes, les sérénades... les potées d'eau jetées sur la tête, etc. etc. [2].» Oui, c'était là un des passe-temps très appréciés à Nohant.

Ces farces étaient bien innocentes [3], mais on comprend difficilement avec quelle facilité George Sand pouvait passer de la

1. *Corr.*, II, à Mme d'Agoult, 21 avril 1837.
2. *Id.*, ibid.
3. Il y en avait d'autres qui ne l'étaient pas autant, mais George Sand n'était peut-être pour rien dans celles-là.

joie à la douleur, des larmes les plus amères au rire le plus insouciant. La légèreté de son caractère, la possession d'elle-même peuvent seules expliquer un contraste aussi étrange.

Au milieu de cette vie agitée, George Sand est prise d'un immense désir de repos. Le labeur est au-dessus de ses forces. Elle sent le besoin de secouer ses chaînes, mais ses engagements avec Buloz ne lui permettent pas de jouir de la liberté. Elle voudrait se promener, flâner, rêver à sa guise, admirer les cailloux, les brins d'herbe, les papillons diaprés, s'asseoir au bord d'un ruisseau, au milieu de la mousse, comme jadis, écouter le bruit du vent dans le feuillage, le cri mélancolique des grenouilles, que sais-je ? Les moindres manifestations de la nature, tout parle à son âme de poète et d'artiste. C'est en vain, il faut travailler, être chaque jour à la tâche, et quelle tâche [1] !

Pendant ce travail incessant, elle est torturée par la pensée de Michel. Les condescendances de celui-ci ne lui rendent pas le bonheur. Ses lettres sont donc remplies de protestations d'amour et de reproches.

Un des hôtes de la châtelaine de Nohant « le bon G... », Gévaudan [2], semble avoir excité dès cette époque la jalousie de Michel. George Sand se défend énergiquement contre ce soupçon. Elle demande à son ami ce qu'elle doit faire de G..., s'il désire qu'elle le congédie ; en un mot elle le prie de régler lui-même le séjour de G... à Nohant : « Je tiens à ce que tu n'apprennes pas par-dessus les toits qu'il est venu, qu'il est parti, et à ce que tu ne voies pas là une cachotterie. D'ailleurs, je ne peux pas *cachotter*,

1. George Sand écrivait plaisamment à Jules Janin : « Vous n'imaginez pas, mon ami, quel dégoût m'inspire à présent la littérature (la mienne s'entend). J'aime la campagne de passion ; j'ai, comme vous, tous les goûts du ménage, de l'intérieur, des chiens, des chats, des enfants par-dessus tout. Aidez-moi à me tirer des pattes de Buloz, et je vous bénirai tous les jours de ma vie. Je vous ferai des manuscrits pour allumer votre pipe, et je vous élèverai des lévriers et des chats angoras. Si vous voulez me donner votre petite fille en sevrage, je vous la rendrai belle, bien portante et méchante comme le diable, car je la gâterai insupportablement. » (*Corr.*, II, 15 fév. 1837.)

2. Voici ce que George Sand écrivait à Mme d'Agoult, le 21 avril, à son sujet : « Gévaudan est toujours ici, retenu par le désir de vous voir. Il est toujours le meilleur garçon de la terre, et je vous assure que je le prends tout à fait en amitié. Il est doué d'un bon sens que je voudrais bien donner à tous ceux avec qui j'ai eu l'honneur de faire connaissance dans ma vie. » (*Corr.*, II, 21 avril 1837.)

cela m'est impossible, même le plus innocemment du monde [1]. »

George Sand n'admet pas qu'on doute de sa sincérité ; aussi multiplie-t-elle serments et protestations. Mais cette réconciliation momentanée avec Michel ne donne pas de sécurité à Aurore. Elle comprend que la chaîne est brisée. L'amertume est au fond de son âme.

« J'espère que tu ne me boudes pas à cause de la visite de G... ... J'ai presque envie de te l'envoyer, pour qu'à la première inspection tu te dégoûtes de m'attribuer quelque faiblesse ignobl avec cet enfant. Ce ne peut plus être ta pensée. Si elle te repasse dans la tête, tâche, je t'en prie, de ne pas m'en parler. Cela me fait tant de mal et j'ai tant souffert !... Quel être stupide et brutal me supposes-tu donc, que tu peux croire que hors de toi, je puisse avoir une pensée, un désir, une aspiration quelconque ?... Crois-moi donc, dis-moi quand je te reverrai, et si tu le désires toujours ardemment, si tu ne m'écris pas, je comprendrai que cela t'ennuie pour quelque temps, et j'attendrai que tu te réveilles et m'appelles [2]. »

Mallefille, lui aussi, excitait la jalousie de Michel. Et George Sand se plaignait de son côté, de l'inconduite de son ami. De nouveau, les soupçons étaient entrés dans leur esprit.

Dans le courant de juin, Michel faisait encore quelques concessions à Aurore. Cédant à ses instances, il l'appelait à Bourges. Mais à partir de cette époque, le reste de la correspondance n'a pas été publié. C'est dans W. Karénine qu'il faut aller chercher la suite du roman [3].

La lettre suivante adressée par George Sand à son ami, Frédéric Girerd, est de juillet 1837. A cette époque, Aurore Dudevant avait dû quitter Nohant pour se rendre auprès de sa mère, Mme Dupin, très gravement malade. Elle écrivait donc de Paris à son « bon Frère » :

« Tu me crois heureuse, mon ami. Je suis loin de là ; outre la maladie douloureuse à laquelle j'assiste, j'ai souffert de la part

1. *Rev. illust.*, 1890-1891. *Lettres de femme*, 28 avril 1837.
2. *Rev. illust.*, let. du 30 avril 1837.
3. L'écrivain russe a été admis, du vivant du vicomte de Lovenjoul, à consulter tous les documents qu'il possédait sur G. Sand. Or, beaucoup de ces documents ne sont plus communiqués ou le sont avec une extrême réserve, je l'ai déjà dit.

de Michel tout ce que tu avais prévu. Ce que tu m'avais prédit dans ta dernière lettre est arrivé aussi. Lasse de dévouement, ayant combattu ma fierté avec toutes les forces de l'amour, et ne trouvant qu'ingratitude et dureté pour récompense, j'ai senti mon âme se briser et mon amour s'éteindre. Je suis guérie ; ne me félicite pas trop de ce triste bonheur... Ces affreuses angoisses ont cédé à leur propre excès. A force de saigner, la plaie s'est fermée, et cette fois je suis sûre de mon fait : je n'aime plus. Je sens que le voile est tombé et que j'ai recouvré mes forces. J'en ai besoin, car je suis arrivée au dernier degré du désenchantement [1]. »

De Fontainebleau, où Aurore s'était installée avec Maurice, elle racontait à Duteil, le 1er août, que Michel était venu chez elle en son absence : « Il a passé une heure à Nohant et la journée à Ars. Est-il venu pour moi ou pour tâter la députation à La Châtre [2] ? »

Peu de temps après (la date précise n'est pas indiquée), Aurore ayant appris que Michel était auprès de Frédéric Girerd, elle écrivit de nouveau à celui-ci :

« Tu n'as pas abandonné ma cause, j'en suis sûre, et tu connais trop le fond de mon âme pour ne pas m'avoir défendue éloquemment. D'ailleurs qu'importe, à présent ! Je ne puis plus désirer que ce lien terrible soit renoué ! Je ne le désire plus, je ne le peux plus, *je ne le veux plus* (mots soulignés).

« Peut-être un jour viendra, où Michel sentira qu'il a brisé durement le cœur le plus dévoué qui ait jamais battu pour lui. Si ce jour vient et que mon amitié lui soit désirable, il retrouvera en moi un sentiment que l'âge aura rendu plus calme... Mais ce temps est loin ; il faudra des années pour fermer la blessure profonde que j'ai au travers de la poitrine [3]. »

Puis, affectant toujours, devant ses amis, d'être l'objet des poursuites de Michel : « Dans la lettre que Duplan m'écrit, Michel semble désirer une entrevue avec moi. Moi, je l'éviterai. Fais-le comprendre à Michel, s'il est encore près de toi. Je vois à la manière détournée dont il m'exprime sa fantaisie, qu'il met

1. W. Kar., II, 435.
2. W. Kar., II, 436.
3. W. Kar., II, 436-437.

beaucoup d'orgueil à toutes ces choses. Il ne peut plus y en avoir dans mon âme. Ménage le sien, et dis-lui que je vais voyager, que je ne sais moi-même où j'irai [1]. » Mais George Sand ajoute aussitôt : « Le fait est que je retourne à Nohant au mois d'octobre, pendant que Michel sera à Paris. » Michel était donc bien averti. Il savait où la prendre.

Nouvelle lettre, le 18 septembre, à Girerd. Aurore a reçu une lettre de Michel qui la sommait de se rendre à Châteauroux pour le voir [2]. « Tu penses, dit-elle, que je n'y suis pas allée ? Tu te trompes. J'ai fait huit lieues au galop par une nuit glacée pour le voir un instant. Il est resté alors deux jours avec moi. Il allait à Niort ; et à son retour, bien qu'il m'eût juré qu'il ne remettrait jamais les pieds à Nohant, il est arrivé au milieu de la nuit. Il est avec moi d'une tendresse et d'une bonté inconcevables, après tout ce qui s'est passé de cruel entre nous. Au reste notre position respective est changée ; il y a de si étranges complications que je ne puis te les dire que verbalement ; ce serait trop long. Viens me voir [3]. »

Peu de jours après, George Sand revenait encore sur ses sentiments à l'égard de Michel. « Je crois que j'ai enfin *terrassé le dragon* et que cette passion tenace et ruineuse de toutes mes facultés a enfin été guérie [4]... » De fait, à cette époque, il est probable que Michel n'était plus qu'un ami pour George Sand.

Voici comment celle-ci résume, dans l'*Histoire de ma vie*, ses relations avec Michel : « C'étaient là de douces chaînes, et la pureté de nos affections me les rendait plus précieuses encore. Il m'était assez indifférent, quant à moi, que l'on pût se méprendre sur la nature de nos relations ; nos amis la connaissaient, et leur présence continuelle la sanctifiait encore plus... Pour être chastes, ses sentiments n'étaient point calmes. Il voulait posséder l'âme exclusivement, et il était aussi jaloux de cette possession, que le sont les amants et les époux de posséder la personne [5]. »

Ces quelques lignes indiquent une fois de plus que, dans l'*His-*

1. W. Kar., II, 437.
2. G. Sand était sans doute de retour à Nohant avant l'époque qu'elle avait fixée plus haut.
3. W. Kar., II, 437,
4. W. Kar., II, 438.
5. *H. Vie*, IV, 371.

toire de ma vie, il ne faut pas chercher la vraie George Sand.

Les *Lettres de femme*, comme on le voit, sont précieuses. Elles nous initient aux sentiments intimes de George Sand. Nous assistons, avec elles, au développement de sa passion pour Michel, aux phases diverses de cette passion, aux causes qui amenèrent la rupture. Elles nous livrent une fois de plus les secrets du tempérament de George Sand. On le retrouve partout. Le style brûlant de l'auteur ne doit pas nous abuser sur ses émotions intimes. Une fois encore, Aurore s'était trompée dans son choix ; Michel, de Bourges, n'avait pu lui procurer le bonheur.

George Sand se consola des froideurs de Michel par l'affection, au début, plus douce, et moins orageuse, de Mallefille.

L'auteur dramatique n'avait alors que vingt-cinq ans. L'avenir montra à Aurore que le jeune homme n'était pas une cire aussi malléable qu'elle le pensait, et que le moment venu, il réclamerait impérieusement ses droits.

Ces drames intérieurs n'empêchaient pas George Sand de recevoir beaucoup de monde.

Liszt et Mme d'Agoult étaient revenus en Berry, probablement en juin. W. Karénine a longuement raconté la vie qu'on menait à Nohant, en compagnie *des Fellows*[1]. Elle cite de longs passages du *Journal de Piffoël*. L'amie de Liszt était encore à cette époque la divine Arabella. On causait philosophie, on écoutait la musique du maître, on invitait des amis et l'on faisait de grandes promenades à pied, à cheval.

Mme d'Agoult rendait compte à son ami *Ronchillaud*, des plaisirs qui l'attendaient à Nohant : Bocage venait d'y faire un petit séjour, Didier y était établi pour longtemps. On attendait Mickiewicz, Chopin [2] et Suzannet le Persan.

« Dès l'aube du jour, dit-elle, George et moi nous montons à cheval, et nous avons souvent fait trois lieues avant que le soleil ne paraisse. Les bords de l'Indre sont d'une mélancolie et d'une grâce adorables. Je n'avais jamais autant joui de ces heures matinales, elles sont divinement belles [3]. »

1. Cf. W. Kar., II, 354-369.
2. Chopin ne vint pas à Nohant à cette époque.
3. *Mme d'Agoult à Nohant. L'Opinion*, janv. 1909, 337 (lettre de Mme d'Agoult à Louis de Ronchaud).

Pelletan était encore à Nohant à cette époque, mais il n'avait pas de succès auprès de George Sand. Mallefille le remplaça auprès du jeune Dudevant, à l'automne de 1837. George Sand était en relations avec celui-ci avant qu'il vînt définitivement se fixer chez elle. Dans une lettre datée de la fin de mars 1837, l'abbé Rochet chargeait Mme Dudevant de ses bonnes amitiés pour Mallefille.

A la fin de juillet, Liszt et Mme d'Agoult avaient dû quitter Nohant. Mme Dupin venait d'être très malade et paraissait aller mieux quand, tout à coup, elle fut si mal, qu'Aurore partit en toute hâte pour Paris. En son absence, elle avait installé Maurice au château d'Ars, chez son ami Gustave Papet.

D'après W. Karénine, George Sand ne s'était pas fixée auprès de Mme Dupin, mais à Fontainebleau où elle devait s'y trouver avec Mallefille [1]. De là, elle allait à Paris voir sa mère. C'est d'après des lettres inédites, que l'auteur russe a pu fixer ces diverses circonstances [2].

Quelque temps après son arrivée à Fontainebleau, on prévenait George Sand que son mari voulait profiter de son absence pour faire enlever Maurice. Mme Dupin était alors à l'extrémité. « J'ai passé plusieurs jours à Paris pour l'assister à ses derniers moments, disait George Sand. Pendant ce temps, j'ai eu une fausse alerte, et j'ai envoyé Mallefille en poste à Nohant pour chercher mon fils, qu'on disait enlevé. Pendant que j'allais le recevoir à Fontainebleau, ma mère a expiré tout doucement et sans la moindre souffrance [3]. »

George Sand racontait aussi le même événement à Duteil : « Pendant que (ma mère) agonisait, j'apprends que Dudevant part pour Nohant, afin de m'enlever Maurice. Je fais atteler en poste mon cabriolet, que j'avais amené à Fontainebleau, et j'envoie Mallefille chercher mon fils. Dudevant ne paraît pas en Berry. C'était une fausse alerte, une menace en l'air. Je me rassure [4]. »

L'auteur dramatique ayant rempli cette mission de confiance se retira, sans doute, car George Sand nous parle de son tête-à-

1. Cf. W. Kar., II, 431.
2. W. Kar., II, 430-431.
3 *Corr.*, II, à Mme d'Agoult, Fontainebleau, 25 août 1837.
4. *Corr.*, II, à Duteil, Nohant, 30 septembre 1837.

tête avec Maurice pendant le séjour qu'ils firent ensemble à Fontainebleau, dans une « charmante petite auberge ». Ils y restèrent quelque temps. Mais voilà que le 16 [1], dit George Sand à Duteil, « je prenais la voiture à Fontainebleau avec Maurice pour revenir à Nohant, lorsque je reçois une lettre de Marie-Louise (Rollinat), qui m'annonce que mon mari est venu enlever ma fille de force, malgré les cris déchirants de la petite, malgré la résistance de la gouvernante, et l'a emmenée on ne sait où. Juge de la colère et de l'inquiétude ! Je cours à Paris. Je braque le télégraphe. J'invoque la police. Je fais rendre une ordonnance. Je cours chez les ministres, je fais le diable, je me mets en règle, et je pars pour Nérac, où j'arrive un beau matin, après trois jours et trois nuits de chaise de poste, accompagnée de Mallefille, d'un domestique et d'un clerc de Génestal ». Mallefille était encore de la partie. Il était devenu l'homme nécessaire, l'homme de confiance, et très probablement même, l'amant.

Arrivée à Nérac, George Sand court chez le sous-préfet, le baron Haussmann, beau-frère d'un de ses amis, Artaud [2]. L'officier de gendarmerie, son maréchal des logis et deux gendarmes veulent l'accompagner à Guillery. Elle demande un huissier pour se faire ouvrir les portes. « Au moment de partir, une difficulté se présente. Il faudra le maire de Pompiey, pour cette ouverture des portes. Or, ledit maire ne se rendra pas à nos réclamations, vu qu'il est ami de Dudevant. Je cajole le sous-préfet, dit George Sand, et le sous-préfet, attendri, monte dans ma voiture avec moi, le lieutenant de gendarmerie, l'huissier... le reste à cheval. Juge quelle escorte ! quelle sortie de Nérac ! quel étonnement ! La ville et les faubourgs sont sur pied... Quant

1. Il s'agit du 16 septembre, puisque la lettre de George Sand à Duteil est datée du 30 septembre ; mais cette date est certainement erronée, car dans W. Kar., II, 437, il est question d'une lettre de George Sand à Girerd, datée du 18 septembre où elle raconte que Michel lui demande de venir à Châteauroux, et qu'elle y est allée. Cf. plus haut.

2. Même lettre. — Cf. baron Haussmann : *Mémoires*, I, 131-134, où le préfet de Paris raconte l'enlèvement de Solange. George Sand arrivait à Nérac avec un billet de Mme Artaud, priant son frère d'accueillir « cette mère désolée ». Elle avait en outre une ordonnance de référé du Président du Tribunal civil de la Seine : « Une lettre écrite de la main du Ministre de l'Intérieur invitant M. Haussmann à prêter son concours le plus entier à l'entreprise » ; une lettre du Garde des Sceaux pour le procureur du Roi à Nérac.

à moi, je suis une princesse espagnole et j'accomplis je ne sais quelle révolution [1]. » Ils arrivent à Guillery. On cerne la maison de toutes parts, « Dudevant, devenu doux et poli, amène Solange dar la main jusqu'au seuil de sa royale demeure, après m'avoir offert d'y entrer : ce que je refuse *gracieusement*. Solange a été mise dans mes mains comme une princesse à la limite des deux États. Nous avons échangé quelques mots agréables, le baron et moi. Il m'a menacé de reprendre son fils par autorité de justice, et nous nous sommes quittés charmés l'un de l'autre [2] ».

Le lendemain de ce jour, George Sand emmenait, avec elle, Solange jusqu'au Marboré ; elle regagnait ensuite le Berry avec Mallefille. Elle revenait chez elle, avec la ferme résolution de garder son fils à Nohant, et de le soustraire à l'autorité de son père. Après un voyage à Paris, George Sand passa le reste de l'hiver 1837-1838 à la campagne. Chacun se mit au travail avec acharnement. George Sand écrivait à Mme d'Agoult :

« J'entasse romans sur nouvelles et Buloz sur Bonnaire ; Mallefille entasse drames sur romans, Pélion sur Ossa ; Mercier, tableaux sur tableaux ; Tempête (Melle Rollinat) bêtises sur bêtises; Maurice, caricatures sur caricatures, et Solange, cuisses de poulet sur fausses notes. Voilà la vie héroïque et fantastique qu'on mène à Nohant [3]. »

Au milieu de cette vie laborieuse, les distractions n'étaient pas aussi variées que l'année précédente. Il fallait se contenter des amis berrichons et de Mallefille. Pour nous divertir, « nous avons, disait George Sand, la mèche de Rollinat, les refrains rococo de Boutarin, le nez du Gaulois, les sabots du Malgache, le souvenir de Lasnier, les lettres de maître Emmanuel, l'avocat, et la barbe de Mallefille qui a sept pieds de long. Tout cela fait une jolie constellation [4] ».

George Sand reçut cependant à cette époque la visite de Balzac. C'est à lui, que nous devons tant de détails intéressants, sur la châtelaine de Nohant. Ses lettres à Mme Hanska sont précieuses et nous font pénétrer plus avant dans la connaissance de la mystérieuse Lélia.

1. *Corr.*, II, à Duteil, 30 septembre 1837.
2. *Id.*, ibid.
3. *Corr.*, II, à Mme d'Agoult, mars 1838.
4. *Corr.*, II, à Mme d'Agoult, mars 1838.

Depuis son procès en séparation, George Sand, en Berry, avait perdu l'estime générale. Elle ne conserva autour d'elle que ses fidèles amis, et vit sans aucun déplaisir, d'ailleurs, les autres s'éloigner d'elle. Vers cette époque, la présence d'une jeune femme eût été bien déplacée à Nohant. C'était une bien mauvaise note que de chercher à pénétrer chez Mme Dudevant. Ceux qui se risquaient en si mauvaise compagnie devaient s'attendre à être durement critiqués. Si la châtelaine de Nohant arrivait dans une maison amie, où se trouvaient déjà des personnes qui ne partageaient point ses opinions, il arrivait quelquefois qu'on se levait aussitôt pour prendre congé de la maîtresse de maison, ne voulant pas se trouver en contact avec elle.

De plus en plus, elle inspirait des craintes aux femmes de ses amis. L'une d'elles ne manquait pas de faire accompagner son mari par son enfant, lorsqu'il devait se rendre chez George Sand; elle espérait que la présence ou la vue de la fillette empêcherait le père de devenir le caprice de la châtelaine.

Ces terreurs étaient peut-être exagérées; quoi qu'il en soit, pendant quelques années, George Sand fut au ban de la société berrichonne.

Depuis l'enlèvement de Solange par M. Dudevant, Aurore avait résolu d'arracher son fils à la surveillance de son père, et de faire rendre un jugement qui, définitivement, lui abandonnerait l'enfant.

Un autre motif poussait George Sand à entamer un nouveau procès. La vieille baronne Dudevant était morte dans le courant de 1837, laissant à son beau-fils le domaine de Guillery. Aurore jugeait que, par suite de cet héritage, son mari se trouvant dans une très bonne situation, elle n'avait plus besoin de lui laisser l'usufruit de l'hôtel de Narbonne.

Pour ces deux motifs elle porta plainte devant le tribunal de la Seine.

Les 24 et 30 avril 1838, on plaidait, à la première chambre de la Cour royale « la cause de Mme Dudevant (George Sand), appelante du jugement qui maintient au profit de son mari l'usufruit de l'hôtel de Narbonne, qu'elle lui avait concédé par arrangement postérieur au jugement de séparation de corps [1] ».

1. *Gazette des Tribunaux*, 1er mai 1837. Chronique du 30 avril.

Les avocats étaient Me Chaix d'Est-Ange pour Mme Dudevant, Me Paillet pour M. Dudevant.

« La contestation actuelle, dit la *Gazette des Tribunaux* du 6 mai, a pour objet l'interprétation d'un acte, fait immédiatement après cette séparation, entre les parties, d'après l'arbitrage de leurs avocats. L'usufruit de l'hôtel de Narbonne, situé à Paris, rue de la Harpe, avait été concédé par Mme Dudevant à son mari, avec procuration à ce dernier de gérer cet hôtel. M. Dudevant ayant, depuis, été institué par Mme la baronne Dudevant, sa belle-mère, légataire de la terre de Guillery, qui, suivant Mme Dudevant, est d'un revenu de 12 à 15.000 fr. [1], cette dernière a prétendu faire cesser cet usufruit qui, à l'entendre, n'aurait été constitué que pour venir en aide à son mari, tandis que, selon ce dernier, cet usufruit doit durer à son profit jusqu'à son décès. Le tribunal de première instance a pensé que ce legs étant grevé de charges considérables, et que, d'ailleurs la liquidation de la succession dont il dépend n'étant pas terminée, il n'y avait pas lieu de faire droit à la réclamation de Mme Dudevant. »

« Sur l'appel, Me Chaix d'Est-Ange, au nom de cette dame, a exposé que le but du traité avait été de fournir à M. Dudevant, privé de fortune personnelle, les secours que, même après la séparation, les époux se doivent réciproquement ; on lui donnait en même temps les moyens de subvenir aux frais d'éducation du jeune Maurice Dudevant, âgé de quinze ans, qui restait auprès de son père, chargé de lui fournir une pension de 2400 fr., quand il aurait atteint l'âge de vingt ans, tandis que Mme Dudevant conservait près d'elle Solange, sa fille, âgée de dix ans. Investi désormais, par le legs de sa belle-mère de la terre de Guillery, située arrondissement de Nérac, M. Dudevant s'est trouvé plus riche que sa femme, et le secours alimentaire constitué par le traité doit dès lors cesser pour lui [2]. »

1. La baronne Dudevant, mécontente de sa belle-fille, avait changé ses dispositions testamentaires. Dans son dernier testament, daté de 1837, elle avait laissé le domaine de Guillery à Casimir et à ses enfants, mais elle avait grevé cet héritage de legs onéreux, qui montaient à une centaine de mille francs. La terre de Guillery qui rapportait environ 20.000 francs ne devait plus représenter qu'un revenu de 12 à 15.000 comme le dit George Sand.

2. Tous ces détails et ceux qui suivent sont tirés de la *Gazette des Tribunaux*, 6 mai 1838.

L'avocat pensait que, d'après un certain article 5, on pouvait faire cesser cet usufruit. Au moment de la séparation des époux, Mme Dudevant avait environ 15.000 fr. de rentes. Elle a donc dû laisser à son mari le produit de l'hôtel de Narbonne, « mais ce n'a pas été en vue des droits prétendus de ce dernier dans la liquidation de la communauté, car il est probable qu'au lieu d'avoir rien à recueillir, il devra rapporter 9 à 10.000 fr. » D'un autre côté, disait Me Chaix d'Est-Ange, « Mme Dudevant, loin d'avoir acquis, comme son mari, une augmentation de patrimoine, est maintenant dans l'obligation de fournir aux dépenses de son fils Maurice, que M. Dudevant lui a renvoyé, ne jugeant plus à propos de le garder près de lui ».

Me Paillet, avocat de M. Dudevant, prend alors la parole ; il rappelle qu'au moment du mariage en 1822, la dot de M. Dudevant était de 60.000 fr., que depuis elle fut augmentée d'un legs de 40.000 fr., dont 10.000 fr. ont été touchés.

Après son mariage, Mme Dudevant, dit Me Paillet « ne tarda pas à manifester cette exaltation que le public a depuis retrouvée dans ses écrits ; ses dépenses furent excessives, et certains torts plus graves de sa part portèrent la désunion au sein du ménage... M. Dudevant se prêtait à tous les goûts onéreux de sa femme, qui depuis, et dans ce procès, a paru se glorifier d'avoir fourni à M. Dudevant des secours alimentaires ». Et l'avocat cite les principaux passages de la fameuse confession d'Aurore à Casimir, où elle rappelle la bonté, la générosité de son mari qui dépensa plus de 30.000 fr., la moitié de sa dot, pour satisfaire ses caprices. Nous connaissons le contenu de cette lettre [1], je ne m'y arrêterai pas.

Me Paillet rappelle que M. Dudevant, après les premiers débats de son procès en séparation, s'était désisté de son appel avant que le dernier arrêt fut prononcé. Un traité conclu avec sa femme lui avait laissé l'usufruit de l'hôtel de Narbonne. Or, « on ne veut y voir, dit l'avocat, qu'un arrangement provisoire en vue de l'éducation des enfants, des besoins momentanés du mari... » Or, cet usufruit n'était pas une aumône, mais une transaction, une trêve. « M. Dudevant s'est, dit-on, refusé à la liqui-

1. Cf. plus haut, p. 80 et suiv.

dation de la communauté ; puis il a cessé d'exécuter le traité en renvoyant son fils à sa mère. Nous faisons, continue l'avocat, contre la première allégation une affirmation contraire ; et quant au deuxième point l'explication est facile : M. Dudevant a renvoyé son fils à sa mère sur la promesse de cette dernière de le rendre promptement. Depuis, malgré toutes les instances, malgré les sommations de toute nature, même par la voie judiciaire, l'enfant n'a pas été ramené à son père. Nous nous expliquions difficilement cette obstination de tendresse maternelle ; aujourd'hui, le motif en est palpable, on se ménageait un argument pour cette audience. »

Après quelques ripostes entre les avocats des deux parties, Me Chaix d'Est-Ange demande dix minutes de réplique. On les lui accorde. Il réfute d'abord quelques arguments, puis il rappelle les débats du procès en séparation, les dépositions des témoins, les accusations graves de George Sand contre son mari. La manière odieuse dont M. Dudevant s'était vengé en « attaquant en quelque sorte, pour atteindre la mère, la pureté et l'innocence de la jeune Solange, une enfant de dix ans !... Et cependant, M. Dudevant a confié l'enfant à la mère qu'il accusait !... » Me Chaix d'Est-Ange avait parlé dix minutes, le premier président lui coupa la parole. « M. Pécourt, avocat général, dit la *Gazette des Tribunaux*, a pensé que le traité n'est pas définitif, et qu'il constitue une provision alimentaire susceptible de diminution par l'effet du legs avantageux fait au profit de M. Dudevant ; mais pour déterminer cette diminution, ou même la cessation complète de l'usufruit concédé sur l'hôtel de Narbonne, il est indispensable de connaître, par la liquidation de la succession de Mme la baronne Dudevant, et par l'expertise de l'immeuble légué, la valeur de ce même immeuble[1]. »

La Cour remettait donc au lundi suivant la prononciation de l'arrêt. Ce jour-là, l'affaire fut encore remise à quinzaine. « M. le premier président Séguier, en indiquant cette remise, a ajouté que les parties étaient en termes d'arrangement[2]. »

Le 8 juillet, la *Gazette* annonçait que l'arrêt ne serait sans

1. *Gazette des Tribunaux*, 6 mai 1838.
2. *Id.*, 7 et 8 mai.

doute pas prononcé, « grâce à un accommodement entre les parties, sur la question pécuniaire ».

Par une lettre de George Sand à l'abbé Rochet, sans date précise, mais très probablement de mai 1838, nous voyons qu'elle n'était pas aussi assurée de son bon droit qu'elle voulait en avoir l'air : « Mon procès, dit-elle, n'est pas fini, on s'arrange enfin. Mallefille est retourné à Paris pour cela. Je fais des sacrifices assez larges et ne puis dire que cet arrangement soit une bonne affaire, mais c'est mieux que de perdre, et il paraît certain que j'aurais perdu. Les intrigues de mon adversaire, et mon manque absolu d'intrigue ont eu leur effet sur les juges : ainsi vont les choses humaines [1]. »

M. Dudevant renonçait à diriger l'éducation de son fils. Quant à l'arrangement pécuniaire, nous le trouvons signalé dans les rôles du bureau des hypothèques de La Châtre. La liquidation des reprises respectives des époux Dudevant eut lieu le 2 juillet 1838. Casimir abandonnait l'usufruit de l'hôtel de Narbonne et rentrait dans une somme de 30.000 francs environ.

W. Karénine prétend que George Sand donna 50.000 francs à son mari. « Ses occupations pédagogiques, dit l'auteur russe, ne pouvaient aller de front avec le constant travail auquel George Sand consacrait ses nuits, et qui, à ce moment, était d'autant plus urgent qu'il devait servir à régler la somme de 50.000 francs qu'elle devait payer immédiatement à M. Dudevant en échange des revenus de l'hôtel de Narbonne, auxquels il avait renoncé [2]. »

Les réparations urgentes et considérables que nécessitait l'état de cet immeuble, amena des complications dans la situation pécuniaire de George Sand. Il fallut vendre le domaine de Côte-Noire. Je cite le passage relatif à ces nouveaux démêlés de George Sand avec son mari.

« Le tribunal ouï en leurs conclusions respectives, Génestal avoué de la dame Dudevant, Crèvecœur avoué de Dudevant ; ensemble en ces conclusions, M. Torneaux substitut du procureur du roi ; après en avoir délibéré, conformément à la loi, jugeant en premier ressort, attendu que postérieurement à la séparation des époux Dudevant, il a été procédé par

1. *Nouv. Rev.*, janv.-fév. 1897.
2. W. Kar., II, 441-442.

George Sand.
Pastel attribué à Courtois. — Collection de M. May.

acte reçu Damaison et Magne notaires, le deux Juillet dernier (1838), enregistré à la liquidation de leurs reprises respectives, attendu qu'il n'a pas été nié par Dudevant que pour mettre l'hôtel de Narbonne, appartenant à la dame Dudevant, en état de rapport il y avait nécessité de faire des travaux qui devaient occasionner des dépenses assez considérables, qu'il en résulte pour la dame Dudevant la nécessité de vendre le domaine de Côte-Noire, pour le prix à en provenir, être appliqué au paiement d'une somme principale de dix mille francs et de ses accessoires due par la dame Dudevant. Sur le prix dudit domaine au sieur Jouslin et le surplus dudit prix être appliqué à payer ce qui pouvait rester dû, sur les réparations de l'hôtel de Narbonne par la dame Dudevant, sous l'autorisation de la justice, ou les sommes empruntées pour ces réparations ; attendu que la dame Dudevant a été autorisée, par jugement du dix-huit août mil huit cent trente-huit, à faire lesdites réparations sous la surveillance de Gauché architecte; attendu que ces réparations ont été faites ; qu'elles s'élèveront probablement à une somme considérable ; attendu que la somme de douze mille cent quarante-cinq francs trente-cinq centimes, restant libre entre les mains de la dame Dudevant, sur la vente d'une inscription de rente de deux mille francs, après le paiement fait à Dudevant d'une somme de trente mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit francs, cinq centimes de frais et honoraires de liquidation, a dû être employée à payer les premières réparations faites à l'hôtel de Narbonne, qu'il y aurait lieu par conséquent de compléter le prix desdits travaux et de payer audit Jouslin la somme de dix mille francs, sur le produit de la vente du domaine de Côte-Noire ; attendu qu'en attendant que les travaux soient réglés par l'architecte, sous la direction duquel ils ont été faits, la dame Dudevant s'est fait autoriser par jugement du vingt-huit novembre dernier (1838), à emprunter une somme de vingt mille francs pour payer un acompte aux entrepreneurs ; attendu que Dudevant ayant reconnu les travaux à exécuter dans l'hôtel de Narbonne, ne peut raisonnablement s'opposer à la vente du domaine de Côte-Noire, demandée par la dame Dudevant [1]... »

1. Bureau des Hypothèques de La Châtre, vol. 99, n° 57.

Ce document nous apprend donc que la transaction qui avait eu lieu après le procès de 1838, consistait à échanger l'hôtel de Narbonne contre une somme de 30.000 francs environ. Cet arrangement était définitif. Mme Dudevant, dans la liquidation du 2 juillet 1838, n'avait pas à encaisser une somme de 9 ou 10.000 fr. comme le prétendait Me Chaix d'Est-Ange. C'était elle qui devait verser la somme de 30.000 francs.

En se contentant de 30.000 francs pour ses reprises, M. Dudevant avait usé de désintéressement. Voici, en effet, la note que nous trouvons dans un manuscrit de la collection Spoelberch : « Mme Dudevant voyait bien que M. Dudevant dans le règlement de compte ne rentrera pas dans ses fonds en lui donnant 40.000 francs [1]. »

Les affaires de George Sand, malgré ses gains littéraires, n'étaient point en brillant état. Rentrée en possession de l'hôtel de Narbonne, qui exigeait des réparations considérables, elle avait dû emprunter 20.000 fr. Jusqu'alors elle n'avait donc pas su faire quelques économies dans l'intérêt de ses enfants. Dépensant l'argent à mesure qu'elle le gagnait, elle s'était vue dans la nécessité de vendre le domaine que M. Dudevant avait créé à Côte-Noire pour subvenir aux frais des réparations de l'hôtel de Narbonne. Et George Sand, au moment de tous ces débats, ne craignait pas de dire que c'était M. Dudevant qui la ruinait, qui ruinait ses enfants.

Le domaine de Côte-Noire ne fut pas vendu en entier. La recette ne fut que de 17.730 francs [2].

En examinant les pièces relatives à la vente du domaine de Côte-Noire, relatant le prix d'achat des diverses parcelles, et le prix de vente, on se rend compte que les opérations de M. Dudevant n'avaient pas été déplorables [3].

1. *Narbonne et Guillery*, fol. 3.

2. Ce domaine était d'une contenance d'environ 25 hectares, la mise à prix fut de 30.026 fr. Les parcelles vendues ont dépassé de peu la mise à prix. Cinquième lot, mise à prix 600 frs, vendu 700 frs ; septième lot, 500 frs, vendu 510 frs. Le onzième et le douzième, 11.000 frs, vendu 11.220 frs. Le treizième, 4.500 frs, vendu 4,590 frs. Ce furent les seuls lots vendus, les autres n'avaient pas trouvé d'amateurs.

3. M. Dudevant avait fait des acquisitions pour 39.255 francs, mais dans la mise à prix du domaine de Côte-Noire, qui se montait à 30.026 fr., plu-

George Sand rendait compte de l'issue de son procès à sa demi-sœur Caroline Cazamajou. Elle lui écrivait le 15 mai 1838 : « Mon procès à la veille du jugement s'est terminé par une transaction entre M. Dudevant et moi. Je lui cède mes inscriptions de rentes sur l'État, montant à 40.000 francs et il me rend l'hôtel de Narbonne. » C'était encore une inexactitude. Dans ses confidences à sa famille, ou à ses amis, George Sand, au détriment de la vérité, veut toujours conserver le beau rôle ; il n'est question que de sa générosité et de la ladrerie de son mari.

Quand l'hôtel de Narbonne fut réparé, George Sand songea à se servir de Jules de Grandsagne, frère de Stéphane, pour le louer. Celui-ci offrit de l'affermer. Dans un projet, datant de 1841, il s'engageait à verser 7.000 francs net, déduction faite de tous les frais. Mais à ce propos, des difficultés ne tardèrent pas à éclater entre eux [1].

En se créant des revenus, George Sand n'était pas disposée à augmenter le bien-être commun, j'entends le bien-être de l'avenir, car elle n'a rien négligé, soit pour l'éducation de ses enfants, soit pour leur assurer une vie confortable et agréable. Elle les emmènera tous deux à Majorque à l'automne de 1838, voyage qui dut être très dispendieux, au moment où ses affaires matérielles paraissent en si mauvais état. Mais elle fut incapable de résister à la tentation de voyager avec Chopin. A cette époque, elle n'était pas plus raisonnable qu'en 1833, lors de son départ pour Venise.

George Sand était incapable de vivre avec de modestes revenus, de se contenter d'une situation médiocre. Économe dans certains détails d'intérieur, elle jetait l'argent à pleines mains pour satisfaire ses fantaisies. Les 15 ou 20.000 fr. qu'elle arrivait à se faire, chaque année, avec ses ouvrages, suffisaient à peine à ses besoins.

sieurs propriétés achetées ne figurent pas. Il est donc difficile de déterminer quelles furent les pertes subies à la vente de Côte-Noire. Voici quelques chiffres : le champ Lamy acheté 1.000 frs a été revendu 1.200 frs ; le champ des Roches acheté 545 frs a été vendu 600 frs. Les champs des Ormes et des Fresnes vendus ensemble 11.220 frs en 1838, avaient été achetés 11.920 frs par M. Dudevant ; on a vu dans la note précédente que pour ce lot la mise avait été de 11.000 frs.

1. Pour ces contestations, cf. le manuscrit *Narbonne et Guillery*, E 949, *Collection Spoelberch*.

Mallefille avait été d'un grand secours pour Aurore dans ces démêlés, il avait aidé son amie à conclure un nouvel arrangement avec son mari. Cette affaire terminée, George Sand, dégoûtée de l'auteur dramatique, ayant déjà besoin de nouveauté, tourna ses vues ailleurs. L'intimité d'Aurore et de Félicien Mallefille avait duré six mois environ, car en septembre 1838, George Sand disait que depuis trois mois, il n'y en avait plus aucune entre eux [1].

Depuis quelque temps déjà, George Sand tournait ses vues sur Chopin. Sa première rencontre avec l'artiste devait remonter à la fin de 1836 [2].

C'est, sans doute, au printemps de 1838, comme le dit l'auteur russe, qu'il faut placer la fameuse lettre de George Sand au comte Grzymala, l'ami intime de Chopin. Cette longue lettre, publiée en entier par W. Karénine, nous fait connaître avec quelle habileté la maîtresse de Mallefille implore le secours, l'aide de Grzymala pour vaincre les résistances de Chopin. Dans cette circonstance, George Sand a étalé, sans honte, la perversité de ses instincts, ses ruses féminines, les artifices dont elle ne rougissait pas d'user pour assurer sa conquête. « Vous me savez par cœur », disait-elle au comte Grzymala, en terminant sa lettre. En effet,

1. W. Kar., II, 444 (lettre de G. Sand à Leroux). — Voici une page de Lamennais qui nous fait connaître que George Sand avait peint Mallefille dans Horace : « Dans la seconde partie d'*Horace*, elle (George Sand) a placé dit-on, un portrait aussi peu flatté que portrait puisse l'être, de son amie, de sa bonne, sa tendre, son excellente amie, Mme d'Agoult, l'Arabella des *Lettres d'un Voyageur*. Les jours se suivent et les portraits aussi, tous ressemblants, sans pourtant qu'ils se ressemblent. Le héros du roman est un autre portrait peint dans le même goût et selon la même méthode, le portrait de Mallefille, cher autrefois pendant son quartier et abhorré maintenant, Dieu sait pourquoi. On demandait au peintre : « Mais que ferez-vous donc de cet *Horace*, que deviendra-t-il, comment finira-t-il ? — Il finira comme un chenapan. » Ne voilà-t-il pas une intention aimable et un bel horoscope ! » (*Correspondance inédite entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, 21 déc. 1831.)

2. Cette rencontre, dit W. Karénine, eut lieu dans les derniers mois de 1836, à l'époque où Mme d'Agoult et George Sand habitaient l'Hôtel de France, rue Laffitte... « Pendant les mois d'hiver de 1836 passés par George Sand à Paris, entre son voyage en Suisse et sa réclusion à Nohant... elle et Chopin se virent non pas une fois, mais bien plusieurs fois, soit dans le salon de la comtesse, soit chez Chopin lui-même à ses soirées musicales intimes. » (W. Kar., III, 28.)

rien de ce qui a été publié jusqu'ici ne nous fait connaître l'auteur de *Lélia* comme ce document étrange. Il nous initie à sa duplicité. Chopin fut donc pris d'assaut. Elle leva toutes ses hésitations, toutes ses craintes, tous ses remords. Il ne fut plus maître de lui. Jusqu'alors il n'avait pas eu de liaison sérieuse, « son exaltation amoureuse, toute platonique, s'adressait toujours à une jeune fille [1] ».

Les relations intimes de Chopin et de George Sand devaient dater très probablement du milieu d'octobre 1838.

« Quelle femme antipathique que cette Sand ! Mais est-ce vraiment une femme ? Je suis disposé à en douter », disait Chopin à son ami, le musicien Heller [2].

C'est, probablement, après sa première entrevue, que l'artiste laissait échapper cette réflexion défavorable. L'extérieur masculin, les manières libres du grand écrivain, l'avaient surpris. Un peu plus tard, il était sous le charme :

« En voilà une bonne idée ! J'ai jeté là ce vilain habit d'intérieur et l'ennui s'en fut comme par enchantement ; puis un bain parfumé, du fin linge de soie et l'habit de soirée. Le sang se mit à circuler gaiement, de douces mélodies me tintaient dans les oreilles, j'aspirais le doux parfum des violettes. Ce dernier me poursuivait encore alors que j'avais traversé la rue pluvieuse et que je foulais le tapis qui mène au salon de la comtesse Czosnowska ; mon âme était légère. Une ombre croisa mon chemin. Je me retournai, inquiet. Non, ce n'était rien, une statue de Vénus apposée au mur. Mon bon ange me conduisait plus loin. Je l'ai revue trois fois depuis. Il me semble qu'il n'y a qu'un jour de cela. Elle me regardait profondément dans les yeux pendant que je jouais [3]. »

Et Chopin, électrisé par ce regard, donnait libre cours à son inspiration. Son émotion se traduisait par des modulations propres à exprimer les sentiments dont il était agité. « C'était de la musique des fées — caressante et douce, — un peu triste, légendes du Danube ; mon cœur dansait avec elle au pays. Et ses yeux dans

1. Raoul Pugno, *Les leçons écrites*, *Chopin ; Biographie de Chopin*, par Michel Delines, X.
2. Id., *ibid.*, XI.
3. G. Knosp, *Le Guide musical*, 15 sept. 1907, *Journal de Chopin*, 10 oct. 1837.

mes yeux, yeux sombres, yeux singuliers. Que disaient-ils? Elle s'appuyait sur le piano et ses regards embrasants m'inondaient. Mon âme avait trouvé le port. Ses yeux singuliers souriaient. La figure était masculine, les traits larges, presque grossiers, mais ces yeux tristes et singuliers ! Je languissais après eux, et me retirais presque gêné. Elle s'éloigna. Plus tard nous causâmes de choses générales. Liszt m'ayant vu assis solitaire la conduisit près de moi. Des fleurs autour de nous ; mon cœur était pris... Mais ce vilain visage sévère et triste ! Je l'ai revue deux fois depuis, dans son salon, entourée de la haute aristocratie française, puis une fois seule [1]. »

Le charme étrange d'Aurore avait vaincu ses premières répugnances. Tout était devenu délicieux en elle ; tout, jusqu'à son nom le ravissait. « Elle m'aime. Aurora quel nom charmant [2] ! »

W. Karénine a étudié minutieusement les rapports de George Sand et de Chopin. Ce sujet ne concernant pas directement le Berry, je ne m'y arrêterai pas.

Pendant tout l'été de 1838, Aurore avait formé le projet de passer l'hiver avec ses enfants soit en Suisse, soit en Italie. Maurice avait besoin du climat du Midi. Tout à coup, elle changea ses plans de voyage. Elle avait entendu vanter le climat et la beauté de Majorque, elle se décida pour ce dernier pays. Chopin, alors très souffrant, devait les accompagner : « Nous devons partir pour le midi. J'éprouve des douleurs singulières dans la poitrine, une toux m'étreint. Cela ne me quitte pas, peut-être le midi m'apportera-t-il la guérison. Elle me soigne jour et nuit, ajoutait Chopin. Sa douce haleine me rafraîchit [3]. »

L'année 1838 est très importante dans la vie de George Sand, non seulement à cause de sa liaison avec Chopin, mais parce que, cette année-là, ses rapports avec Pierre Leroux se resserrèrent davantage. L'auteur de l'*Humanité* ayant exercé, par l'intermédiaire de George Sand, une assez grande influence en Berry, il convient de consacrer quelques pages au philosophe, à celui que George Sand appelait « le vieux époux ».

Avant d'avoir fait la connaissance de Pierre Leroux, George

1. *Le Guide musical. Journ. de Chopin*, 10 oct. 1837.
2. *Id.*, même date.
3. *Id.*, 9 nov. 1838.

Sand appréciait déjà ses ouvrages philosophiques. Cependant elle n'avait pas adhéré de suite à ses doctrines. Il lui fallut des années pour s'assimiler et adopter toutes les idées du maître. Une fois convaincue, elle s'attacha à ses pas, avec l'enthousiasme d'un néophyte, et la docilité d'un fervent disciple.

« Au temps de mon scepticisme, quand j'écrivais *Lélia*, dit-elle, la tête perdue de douleurs et de doutes sur toute chose, j'adorais la bonté, la simplicité, la science, la profondeur de Leroux ; mais je n'étais pas convaincue. Je le regardais comme un homme dupe de sa vertu. J'en ai bien rappelé ; car si j'ai une goutte de vertu dans les veines, c'est à lui que je la dois, depuis cinq ans que je l'étudie, lui et ses œuvres [1]. »

Ce fut en 1835, que l'auteur de *Lélia* entra en rapports avec le philosophe. Dès cette époque, George Sand et ses amis cherchaient à résoudre les problèmes sociaux. Planet, surtout, était très « préoccupé de *la question sociale*, dit George Sand ; il voulait juger l'époque, les événements, les hommes, Everard [2] lui-même, son maître chéri ; il voulait juger sa propre action, ses propres instincts, savoir, en un mot, *où il allait* [3] ». Aurore discutait avec lui, lui posait de son côté des questions auxquelles il était incapable de répondre. Alors « elle eut une idée lumineuse ». Elle pensa tout à coup à interroger Pierre Leroux dont Sainte-Beuve lui avait maintes fois parlé. Mais, disait George Sand, « ne va-t-il pas nous rire au nez comme les autres, si nous lui *posons la question sociale ?* Moi, je m'en charge, dit Planet, j'oserai fort bien, et si je le fais rire, peu m'importe, pourvu qu'il m'instruise. Écrivez-lui et demandez-lui pour moi, pour un meunier de vos amis, pour un bon paysan, le catéchisme du républicain en deux ou trois heures de conversation. J'espère que moi je ne m'intimiderai pas et vous aurez l'air d'écouter par-dessus le marché [4] ».

C'est donc sous l'influence de Planet, un ami berrichon, que George Sand entra en relations avec Pierre Leroux. Celui-ci accepta l'invitation. Il fut d'abord gêné. « Et quand il eut un peu

1. *Corr.*, II, 197, à Ch. Duvernet, 27 sept. 1841.
2. Michel, de Bourges.
3. *H. Vie*, IV, 363. Les mots soulignés le sont dans le texte.
4. *H. Vie*, IV, 364.

tourné autour de la question, comme il fait souvent quand il parle, il arriva à cette grande clarté, à ces vifs aperçus et à cette véritable éloquence, qui jaillissent de lui comme de grands éclairs d'un nuage imposant. Nulle instruction n'est plus précieuse que la sienne quand on ne le tourmente pas trop pour formuler ce qu'il ne croit pas avoir suffisamment dégagé pour lui-même. Il a la figure belle et douce, l'œil pénétrant et pur, le sourire affectueux, la voix sympathique et ce langage de l'accent et de la physionomie, cet ensemble de chasteté et de bonté vraies qui s'emparent de la persuasion autant que la force des raisonnements[1]. »

Cette première entrevue avait eu lieu, d'après l'*Histoire de ma vie*, quelques semaines avant ou après le procès d'avril. C'est l'époque où George Sand commençait à subir l'influence de Michel, de Bourges. Dans la suite, les relations de Mme Dudevant et de Leroux portèrent-elles ombrage au célèbre démagogue, c'est possible. Cependant les rapports de George Sand avec le philosophe ne paraissent pas avoir été suivis avant 1837. Dans le courant de 1838, Pierre Leroux était très lié avec la châtelaine de Nohant. W. Karénine cite des lettres inédites qui témoignent de l'intimité qui existait entre eux. Aurore lui confiait ses chagrins, ses mécomptes et le chargeait de missions délicates.

Elle demandait à Leroux, dans une lettre datée du 26 septembre 1838, de calmer la passion tragique de Mallefille, « qui est allé ces jours-ci, disait George Sand, faire un esclandre tout à fait coupable envers moi, et se battre en duel avec un de mes amis[2]. Il semble guéri aujourd'hui, et je m'attends à ce que, avant huit jours, il viendra me demander pardon. Mais tout ce vacarme pourrait recommencer au premier jour avec quelque autre. Il a abdiqué provisoirement sa jalousie. Il faut donc que Leroux use de toute son influence pour l'apaiser[3] ».

George Sand n'entendait plus être asservie au jeune poète dramatique, elle avait chargé Leroux de lui répondre catégori-

1. *H. Vie*, IV, 365.
2. Cet ami était Alexandre Rey, qui fut un des hôtes de Nohant, dans l'été 1837, et qui, pendant un certain temps, donna des leçons au jeune Maurice.
3. W. Kar., II, 443.

quement : « Quand viendra entre vous la question des femmes, dites-lui bien qu'elles n'appartiennent pas à l'homme par droit de force brutale, et qu'on ne raccommode rien en se coupant la gorge [1]... »

George Sand s'était donc servie de Pierre Leroux pour mettre Mallefille à la raison. Elle l'avait chargé de lui faire comprendre que son étoile ayant pâli, ses scènes de jalousie ne changeraient en rien les sentiments de son amie. Ce n'était pas toutefois au profit de Pierre Leroux que cette fantaisie avait cessé. Si, pour prix de ce service signalé, il reçut sa récompense, elle ne fut que passagère. Les rapports intimes de George Sand et de Pierre Leroux ne furent qu'accidentels [2], ils ne dégénérèrent pas en habitude. A cette époque, nous l'avons vu, c'était Chopin qui faisait l'objet de ses convoitises.

Leroux sut se résigner au rôle secondaire qu'il occupait dans le cœur de George Sand, fier de l'ascendant qu'il exerçait sur son esprit. Il eut la satisfaction de s'attacher l'auteur de *Lélia* par la conviction, de répandre la lumière dont son esprit était avide. Avec Leroux, George Sand se figurait avoir atteint la vérité religieuse, et résolu le problème social. Leroux, c'était le prophète envoyé d'en haut pour éclairer le monde. Elle le « vénère comme un nouveau Platon, un nouveau Jésus-Christ». Elle « élève Maurice dans son Évangile ».

Leroux était à la recherche d'une religion nouvelle pour rem-

1. W. Kar., II, 444.

2. Lamennais écrivait à M. de Vitrolles au sujet des amours de Pierre Leroux et de George Sand :

« Figurez-vous qu'on s'est dégoûté de Leroux ; non pas de sa philosophie, mais de sa personne. Mais comment s'en débarrasser ? On a d'abord, comme vous savez, essayé de le marier à une très jeune personne, qui flattée d'être la femme d'un révélateur, se prêtait à tout, de la meilleure grâce du monde. Je ne sais comment ce projet a échoué. Voilà donc Lélia de nouveau en travail, de nouveau en quête d'une autre invention. Or il s'est trouvé que le frère de Leroux étant à Genève, logé chez un ministre, séduisit sa servante. Le ministre le pressa de l'épouser pour réparer le mal et prévenir le scandale. Mais Leroux déclara bel et bien que le mariage était contre ses principes. Il part donc. Quelque temps après la servante vient le rejoindre ; ils vivent ensemble, toujours selon les principes. Puis l'équivoque épouse fait venir sa sœur, et c'est cette sœur qu'on vient d'accoupler avec le frère aîné. Est-ce là de la philosophie ? » (*Corr. inéd. entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, 7 mai 1841, 341).

placer le christianisme. Il affirmait hautement la mission qu'il avait reçue du ciel pour transformer le monde. Il se disait illuminé, se qualifiait de *voyant*. Ainsi il était persuadé que la religion chrétienne avait fait son temps, qu'elle avait produit tous ses fruits. Il s'agissait donc de créer un nouveau symbole qui fût propre à conduire les peuples vers le perfectionnement qu'il rêvait pour l'humanité. Il ne s'agissait pas de rejeter tout le christianisme. Il voulait conserver de lui la part de vérité « qui est grande », disait-il, mais abandonner celle de l'erreur. Il fallait, en un mot, « transformer le christianisme ».

« L'idée de Jésus, fils de Dieu, dit-il, est vraie, même philosophiquement ; elle est vraie en soi, vraie par rapport aux desseins de Dieu et à son gouvernement du monde... Si nous disions que Dieu ne s'est pas plus manifesté en Jésus que tout autre mortel, alors le christianisme n'aurait eu rien de divin, et la religion serait une chimère [1]. » Voilà pour Pierre Leroux une part de vérité ; mais dire que Jésus est le verbe, qu'il est Dieu, voilà où est l'erreur. Le croire, c'est tomber dans l'idolâtrie.

L'Église, pour l'auteur de l'*Humanité*, est d'institution humaine; elle n'a aucune mission à remplir vis-à-vis des hommes, aucune autorité à exercer sur eux. C'est bien ainsi que l'entendait George Sand. Elle a d'autant plus de confiance dans la doctrine de Leroux, que d'avance ils ont des points sur lesquels ils sont d'accord.

Elle accepte avec enthousiasme la théorie du progrès toujours croissant de l'humanité vers les grandes et belles choses, ce développement progressif, merveilleux, qui doit l'amener insensiblement à la perfection. Elle croit à ce progrès incessant, basé sur la solidarité et rien ne l'enchante comme les pages que lui consacre Pierre Leroux. Elle adopte sans discussion les idées du philosophe.

Par la solidarité, disait Pierre Leroux, « quiconque développe en soi l'humanité, la développe hors de soi. Par elle, si tous les hommes progressent, l'humanité se développe avec grandeur, détruit le mal, augmente le bien, améliore la terre, agrandit la science, élargit l'amour et purifie la vie de tout ce qui la fait encore imparfaite, incomplète, misérable. Oui, la loi morale de

1. P.-Félix Thomas, *Pierre Leroux*, 306.

l'homme, le principe d'organisation, qui doit régler ses rapports avec ses semblables, la solidarité, peut changer et changera la face du monde. C'est le souffle de Dieu qui renouvellera toutes choses. Que l'homme rêve un avenir où la liberté régnera, où la fraternité régnera, où l'égalité règnera ; qu'il soupire après une vie éclatante de beauté, pleine de biens, riante, facile, heureuse, une vie où son être tout entier se dilatera dans toute l'expansion de ses facultés, cette vie inconnue jusqu'à ce jour, il la goûtera dans sa plénitude, s'il pratique enfin la solidarité [1] ».

Cette théorie, qui assure aux générations futures le bonheur et la paix, paraît à George Sand pleine de grandeur.

Pierre Leroux croit à l'immortalité de l'âme, c'est une conséquence nécessaire de sa théorie de la perfectibilité. George Sand n'a jamais abandonné cette croyance. Elle répète souvent dans ses lettres soit qu'elle-même ait perdu un être cher, soit qu'elle console ses amis d'une perte cruelle : « Nous nous retrouverons », l'adieu n'est pas éternel. En 1861, Montigny, le directeur du Gymnase, venait de perdre sa femme. George Sand lui adresse ces consolantes paroles :

« Vous êtes de ceux qui doivent recueillir le bienfait de leur martyre. Loin d'être athée vous croyez à la justice et à la bonté de Dieu. Ah ! j'y crois avec vous et non pour la circonstance, non pour vous chercher une consolation, j'y crois *fermement*, et tout ce que j'ai en moi de raison crie à mon sentiment qu'il ne se trompe pas. Une âme comme la sienne est dans la sphère des récompenses, et la séparation qui vous brise ne lui paraît plus qu'un jour passé à vous attendre [2]. »

George Sand sait que l'âme vivra, mais de quelle manière ? Elle adopte la théorie des incarnations successives de P. Leroux. C'est par ce moyen que l'homme goûtera sur la terre une vie inconnue et brillante. Ce qui périra en l'homme, « ce qui périt à chaque instant, ou plutôt ce qui change, dit Pierre Leroux, ce sont les manifestations de votre être, les rapports de votre être avec les autres êtres. Voilà ce qui n'a pas, quant à nous, de solidité et d'éternité [3]. » Ce que le philosophe résume en disant :

1. P.-Félix Thomas, *Pierre Leroux*, 218.
2. *Lemoine-Montigny*, fol. 210, 27 nov. 1861.
3. P.-Félix Thomas, *Pierre Leroux*, 220.

« Vivre, c'est mourir quant à la forme pour renaître quant à la forme [1]. »

George Sand synthétisait ainsi ses croyances : « Je crois à la vie éternelle, à l'humanité éternelle, au progrès éternel ; et, comme j'ai embrassé à cet égard les croyances de M. Pierre Leroux, je vous renvoie à ses démonstrations philosophiques. J'ignore si elles vous satisferont, mais je ne puis vous en donner de meilleures ; quant à moi, elles ont entièrement résolu mes doutes et fondé ma foi religieuse [2]. »

Béranger disait de George Sand, entichée et coiffée de Leroux : « Elle l'a poussé à pondre une petite religion pour avoir le plaisir de la couver. »

Ce n'étaient pas seulement les conceptions de Pierre Leroux qui soulevaient l'enthousiasme de George Sand, c'était aussi et surtout sa manière d'envisager les questions sociales. Le mariage, la patrie, la propriété doivent être organisés en fonction de la « communion indéfinie de l'homme avec ses semblables et avec la nature ». Jusqu'à présent, de la propriété caste, de la famille caste, de la patrie caste, sont venus tous les maux qui désolent la société. Il faut remédier à ce triple inconvénient. La propriété est à tout le monde « elle est le bien de la communauté, elle n'a pas un propriétaire, mais des copropriétaires, partant, elle est *indivise* jusqu'à ce que la société ait fait la part de chacun [3] ».

La société doit donc « faire jouir tous ses membres, chacun selon ses besoins, sa capacité et ses œuvres, du résultat du travail commun, que ce travail soit une idée, une œuvre d'art, ou une propriété matérielle [4] ».

Sous l'influence de Pierre Leroux, George Sand devint communiste. Résolue à répandre, à vulgariser autant que possible les doctrines de son maître, elle se fit l'apôtre du communisme.

Dans son enthouiasme, elle écrivait une longue lettre [5] à Charles Duvernet pour l'encourager à étudier les ouvrages de son ami. Quant à elle, elle le sait par cœur. « Heureusement je n'ai plus à

1. P.-Félix Thomas, *Pierre Leroux*, 220.
2. *Corr.*, II, à Mlle Leroyer de Chantepie, 23 août 1842.
3. P.-Félix Thomas, *Pierre Leroux*, 269.
4. *Id.*, ibid.
5. Cette lettre n'a pas moins de 18 pages, imprimées. *Corr.*, II, 180-198.

chercher mes idées : elles sont éclaircies dans mon cerveau, dit-elle, je n'ai plus à combattre mes doutes : ils se sont dissipés comme de vains nuages devant la lumière de la conviction ; je n'ai plus à interroger mes sentiments : ils parlent chaudement au fond de mes entrailles et imposent silence à toute hésitation, à tout amour-propre littéraire, à toute crainte du ridicule. Voilà à quoi m'a servi, à moi, l'étude de la philosophie, et d'une certaine philosophie, la seule claire pour moi, parce qu'elle est la seule qui soit aussi complète que l'est l'âme humaine aux temps où nous sommes arrivés [1]. »

Elle gourmande son ami de ne pas apprécier l'utilité de la philosophie, de « traiter de subtilités inutiles et dangereuses la connaissance de la vérité cherchée, depuis que l'humanité existe, par tous les hommes, et arrachée brin à brin, filon par filon, du fond de la mine obscure, par les hommes les plus intelligents et les meilleurs dans tous les siècles [2] ».

George Sand reproche à Ch. Duvernet de ne pas chercher à pénétrer « l'œuvre de Moïse, de Jésus-Christ, de Platon, d'Aristote, de Zoroastre, de Pythagore, de Bossuet, de Montesquieu, de Luther, de Voltaire, de Pascal, de J.-J. Rousseau, etc., etc. [3] ». Elle insiste sur la difficulté et l'utilité de l'œuvre qu'elle entreprend avec son maître, et sur les obstacles qu'il faut vaincre :

« Les braves gens comme toi disent : « Nous sommes aussi instruits que vous ! » Tant mieux ! Alors donnez-nous un millier ou seulement une centaine de gens comme vous, et nous régénérerons le monde. Mais, comme jusqu'ici, on ne nous a guère fait le plaisir de nous dire que nous insistions trop sur des vérités reconnues ; comme nous entendons, au contraire, ces paroles partir de tous côtés, « nous savons bien que Jésus, Rousseau et compagnie ont prêché la charité et la fraternité ; nous avons entendu parler de cela, et ne savons pourquoi vous revenez sur ces choses, dont personne ne veut et dont nous ne voulons pas [4] ». Comme ce ne sont pas seulement les nobles, les prêtres et les bourgeois qui nous tiennent ce langage, mais encore certains

1. *Corr.*, II, à Charles Duvernet, 27 sept. 1841, 181.
2. *Id.*, 181.
3. *Id.*, 182.
4. *Id.*, 182.

républicains, et le *National* en tête, nous avons lieu de penser que nous ne faisons pas une œuvre si étroite qu'elle en a l'air, ni si facile qu'elle te semble, ni si inutile que le *National* fait semblant de le croire[1]. »

George Sand veut entraîner son ami dans son apostolat, le convaincre de la nécessité de répandre, de propager autour de lui les doctrines du communisme. Si la plupart des classes de la société jugent ces doctrines dangereuses ou du moins inutiles, « certaines autres classes n'en jugent pas ainsi, et ne s'aperçoivent pas trop que cette vieille fraternité que nous prêchons, et cette jeune égalité que nous cherchons à rendre possible, *le plus prochainement possible* (souligné), soient des vérités banales, acceptées, triomphantes et dont il soit inutile de se préoccuper. Ces classes, mécontentes et inquiètes, croient, au contraire, que nos vérités rebattues n'ont jamais préoccupé les gens qui n'y trouvaient pas leur profit et les institutions faites pour la bourgeoisie le prouvent, je crois, un peu [2]... ».

Mme Dudevant insiste longuement sur la nécessité d'étudier de près les questions sociales : Charles Duvernet n'est pas assez dans le mouvement, il faut donc qu'il s'y mette : « Si donc, convaincu comme tu l'es, que les masses sont toutes initiées au *pourquoi*, au *parce que* et au *par conséquent* (souligné) de l'avenir et du passé, viens un peu te mettre à l'œuvre avec nous, tu verras que tu n'as guère connu les masses jusqu'ici. Tu les verras pleines d'ardeur et de trouble, animées, pour la plupart, de ces bons et grands sentiments sans lesquels ni Leroux, ni toi, ni moi ne les aurions [3]. »

Examinant de près les opinions du *National*, elle constate qu'il ne remplit pas son programme politique. Il veut renverser sans savoir ce qu'il édifiera ensuite. Elle, au contraire, veut préparer l'avenir avant de bouleverser les institutions actuelles.

« Michel, qui est l'homme certainement le plus intelligent de ce parti du *National*, le Malgache et toi (qui, Dieu merci ! n'es du parti que faute d'en avoir trouvé un qui soit l'expression de ton cœur), vous voilà disant : « Faisons une révolution, nous

1. *Corr.*, II, à Charles Duvernet, 27 sept. 1841, 182.
2. *Id.*, 183.
3. *Id.*, ibid.

verrons après. » Nous, nous disons : « Faisons une révolution, mais voyons tout de suite ce que nous aurons à voir après. »

« Le *National* dit : « Ces gens sont fous. Ils veulent des institutions. Eux ! des sectaires, des philosophes, des rêveurs ! Leurs institutions n'auront pas le sens commun. »

« Nous disons : « Ces gens sont aveugles, ils veulent agiter le peuple avec des institutions déjà vieillies, à peine modifiées, et nullement appropriées aux besoins et aux idées de ce peuple, qu'ils ne connaissent pas et qui les connaît aussi peu [1]. »

Éclairer le peuple, l'instruire, telle est l'œuvre à laquelle s'est consacrée l'auteur du *Compagnon du tour de France*.

« Oui... les masses sont inspirées ! mais à quelle condition ? A la condition d'être éclairées. Eclairées sur quoi ? sur tout, sur la vérité, sur la justice, sur l'idée religieuse, sur l'égalité, la liberté et la fraternité, *sur les droits et sur les devoirs*, en un mot [2]. »

Philosophie et religion de Pierre Leroux, voilà la vraie source régénératrice du monde.

Après de longues discussions sur ces matières, George Sand encourage son ami à entrer en lice : « Ne te rapetisse pas. Tu as beaucoup rêvé, beaucoup senti, tu m'as dit durant ces derniers temps que j'ai passés là-bas, des choses trop remarquables, comme grand sentiment de cœur et grande droiture d'esprit en politique, pour que je te croie un ouvrier de la vigne du Seigneur Thomas, ce bon vigneron qui saurait si bien dire : *Adieu paniers, vendanges sont faites!* (souligné) [3]. » En terminant, George Sand recommandait à Charles Duvernet de lire cette lettre à Fleury.

La châtelaine de Nohant essayait de convertir ses amis aux doctrines de Leroux, qu'elle défendait avec chaleur et auxquelles elle consacrait toutes les ressources de son talent d'écrivain. Son influence autour d'elle a été considérable. Par son intermédiaire, Leroux pouvait désormais compter, en Berry, sur les amis de George Sand.

On peut donc dire que l'homme qui a laissé l'empreinte la plus durable et la plus prolongée sur la châtelaine de Nohant, ce fut Pierre Leroux. Son influence se fait sentir à côté de celle de Michel

1. *Corr.*, à Charles Duvernet, 27 sept. 1841, 188.
2. *Id.*, 189.
3. *Id.*, 196.

de Bourges, de Lamennais et de Chopin. Michel avait puissamment agi sur l'esprit et le cœur de la jeune femme ; mais celle-ci avait senti peser sur elle le despotisme et l'égoïsme d'un tyran. Aussi la vivacité de son admiration s'était bien vite éteinte. Les théories sociales du tribun avaient toutefois creusé un sillon profond dans son esprit. Chopin, par ses élans passionnés, son admiration pour sa maîtresse, les hautes sphères où il vivait, la poésie qui émanait de ses compositions musicales, révéla à George Sand d'autres extases, d'autres plaisirs artistiques d'un ordre tout nouveau.

Quant à l'auteur de l'*Humanité*, il exerça d'abord une influence lente, mais persistante. Si pendant sept ou huit années, George Sand a pu vivre en assez bonne intelligence avec Chopin, ce qui était bien long pour elle, c'est en grande partie l'œuvre de Pierre Leroux. En l'initiant à son système philosophique, il fournissait un aliment à l'activité de son amie, il stimulait sa pensée, la poussait vers un idéal placé en dehors d'elle. George Sand se dépensa à une cause qui devait, croyait-elle, renouveler le monde. Absorbée par des préoccupations aussi graves, elle sembla s'oublier elle-même, et se résignant à son sort, elle accepta les liens qu'elle s'était créés. Chopin « et moi, sommes occupés à n'avoir presque pas le temps de nous voir, écrivait-elle en 1841, bien que nous demeurions, sinon sous le même toit, du moins à mur mitoyen. Il donne des leçons tout le jour, moi je barbouille du papier toute la nuit [1]... » La somme de travail que George Sand devait fournir était énorme. C'étaient là les conditions les plus favorables pour entretenir les bons rapports qui existaient entre elle et l'artiste.

Entraînée par Pierre Leroux dans la voie des recherches religieuses, philosophiques et sociales, George Sand écrira successivement *Spiridion*, *Les sept cordes de la lyre*, *Le Compagnon du Tour de France*, *Horace*, *Consuelo*, *Jean Zyska*, *La Comtesse de Rudolstadt*, *Procope le Grand*, *Jeanne*, *Coup d'œil général sur Paris*, *Le Meunier d'Angibault*, *Le péché de Monsieur Antoine* [2].

1. W. Kar., III, 270 ; à M. Théodore de Seynes, 23 déc. 1841.

2. Dans une étude très documentée sur les rapports de George Sand et de Pierre Leroux, W. Karénine a montré l'influence profonde du philosophe sur l'esprit et le talent de son amie.

Spiridion était sa nouvelle profession de foi. Ce roman, comme l'a fait remarquer W. Karénine, a été écrit en collaboration avec Leroux.

Voici le renseignement que donne à ce sujet l'*Étude bibliographique sur les œuvres de George Sand*, par le vicomte Spoelberch : « Spiridion... Il y a deux versions de la fin, la seconde écrite par Pierre Leroux, en 1842, pour la première édition in-octavo de cet ouvrage, Perrotin (B. F., 17 décembre 1842). Dans l'édition définitive à rétablir en variant, toute la première version de la partie remaniée, intitulée : Le manuscrit de Spiridion. Cette première version est seule écrite par George Sand [1]. »

Jeanne parut en 1844. Les séjours de Mme Dudevant à Boussac chez les Leroux et à Toulx-Sainte-Croix, chez M. Pasquier, lui donnèrent l'idée de prendre comme cadre ce pays pittoresque.

La belle pastoure, simple, naïve, d'une innocence angélique, est recherchée par trois jeunes gens appartenant à la société ; ils ne croient pas déroger en aimant la paysanne. C'est la fusion des classes, théorie chère à George Sand. Malgré quelques digressions de Marie de Boussac cherchant à nous montrer la grandeur des idées égalitaires, c'est un essai timide au point de vue des doctrines socialistes. Avec ce roman délicieux, dans plusieurs de ses parties, nous retrouvons le poète admirateur des sites pittoresques, des scènes champêtres et de tous les tableaux que la nature offre à nos regards.

En 1845, George Sand faisait paraître le *Meunier d'Angibault*, tout en l'honneur du socialisme. Lemor, un jeune ouvrier, refuse d'épouser Marcelle parce qu'il ne veut pas bénéficier de sa fortune. Marcelle, ruinée, se réjouit à son tour d'être pauvre afin de pouvoir l'épouser.

Le héros de ce roman, le grand Louis, était le meunier même du moulin d'Angibault, Charles Yvernault. C'était un homme sympathique suivant les uns, très dangereux suivant les autres. En allant visiter son moulin, le site charmant qui l'entoure, la châtelaine de Nohant faisait de longues conversations avec le meunier pour le convertir au communisme [2]. Elle y réussit.

1. Vicomte Spoelberch de Lovenjoul, *George Sand. Etude bibliographique sur ses œuvres*, 16-17.

2. George Sand avait donc de longs entretiens avec Ch. Yvernault. « Mon

Charles Yvernault, son ami et son fidèle, devint suspect en 1848. Il faillit être arrêté en 1852 ; il échappa cependant à la surveillance de la sûreté générale. Le meunier d'Angibault fut toujours, jusqu'à sa mort, dévoué à George Sand.

Dans *Le Péché de M. Antoine*, George Sand développe toujours ses théories socialistes. M. Cardonnet, bourgeois, riche industriel, joue le mauvais rôle. Il ne pense qu'à s'enrichir aux dépens du peuple. Jean Jappeloup, l'ouvrier sympathique, au caractère franc et loyal, ne reconnaît et n'accepte aucune autorité. Il se révolte contre les lois, contre l'État. Il prétend vivre dans une complète indépendance. Le comte Antoine de Chateaubrun, demi-paysan, fraternise avec le menuisier, il le reçoit à sa table et le traite comme un ami. Le marquis de Boisguilbault, riche et considéré, emploie sa fortune à secourir toutes les misères du pays ; il aime le peuple, le paysan, l'ouvrier ; son rêve, c'est le communisme. Il développe ses théories avec conviction et chaleur, essayant de convertir à ses idées ceux qui l'entourent.

George Sand était devenue apôtre. Son cerveau travaillait ; l'éclair avait jailli. Maintenant, elle avait une mine à exploiter. Sa plume alerte volait. Elle « barbouillait bien du papier », selon son expression et n'arrivait pas assez vite à exposer, à vulgariser les idées du maître.

Les théories hardies qu'elle propageait lui attirèrent le mécontentement de plusieurs de ses anciens amis. Buloz avait refusé d'imprimer *Le Compagnon du Tour de France* et Sainte-Beuve n'approuvait point les rêves égalitaires de l'auteur de *Lélia*.

père n'était pas bête pour un homme de son temps, me racontait le fils de celui-ci, et Mme Dudevant essayait de l'entraîner dans ses idées : elle était alors communiste. Mon père, compromis à cause d'elle, faillit être mis en prison, mais il l'aimait bien quand même... Elle envoya son roman à mon père (M. Yvernault me l'a montré avec une longue dédicace). Après l'avoir lu, le meunier d'Angibault dit à Mme Dudevant : « Vous m'avez trop *bonifié* là-dedans, ma chère Dame. — Non, non, lui répondit-elle, vous le méritez bien. »

D'après ce qui précède, on est étonné que George Sand ait écrit dans la préface du meunier d'Angibault : « Or, il y a dans notre vallée un joli moulin qu'on appelle Angibault, dont je ne connais pas le meunier, mais dont j'ai connu le propriétaire. » Cette préface étant du 5 septembre 1852, tout s'explique : Charles Yvernault ayant été compromis en 1851, en grande partie à cause d'elle, George Sand, en 1852, tenait à nier publiquement ses rapports avec le meunier pour ne pas lui attirer de nouveaux ennuis. »

« Mme Sand passe au communisme, à la prédication des ouvriers, écrivait-il ; son futur roman sera, je le crains, dans ce sens. Elle ne se conduit pas trop bien. Et afin de rester au mieux avec elle, je ne la vois pas du tout [1]. »

George Sand avait pris en main la cause de Pierre Leroux. Pleine de vénération pour lui, elle ne cessait de lui venir en aide dans ses difficultés familiales. Elle lui ouvrit largement sa bourse; il y puisa sans scrupule, s'adressant à elle à chaque instant pour qu'elle le tirât d'embarras. Les lettres inédites, publiées par W. Karénine, sont des plus intéressantes et montrent avec quel sans-gêne et quelle simplicité, le philosophe comptait sur son amie.

Au printemps de 1839, George Sand revenait de Majorque. Pendant ce séjour pénible et mouvementé, dans la Chartreuse de Valdemosa, elle avait pu mettre sur pied *Spiridion*. Pierre Leroux, nous l'avons dit, l'avait antérieurement aidée à exposer différents systèmes philosophiques et religieux pour démontrer la supériorité du sien, et faire triompher sa doctrine. Chopin revenait très souffrant [2] de ce séjour dans le Midi, destiné à le guérir. Après un certain temps passé à Paris, il prendra la route du Berry et deviendra presque chaque année un hôte assidu de la châtelaine de Nohant, jusqu'à l'automne de 1846.

A cette époque, il était plus que jamais sous le charme de son *hôtesse*.

Le 12 octobre 1839, il écrit de Nohant : « Ils me disent que je vais mieux. La toux et les douleurs ont cessé. Mais je ressens un mal au fond de mon être. Les yeux d'Aurora sont voilés. Ils ne

1. *Correspondance de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier*, 3 août 1840, 233.

2. A son retour à Paris, Chopin écrivait dans son *Journal* : « Paris, gai Paris ! Comme mes oreilles trouvent charmant le bruit des voitures sur le pavé ; ici je puis respirer. Le glas funèbre n'a qu'à attendre. A Marseille nous voulions visiter Nourrit. Mort ! Pauvre Adolf ! Le fardeau de l'existence lui pesait trop. Je prie pour son âme. Et Heine, brave Heine, il sourit à la mort. Il combat pouce par pouce avec la gueuse. Je le vis hier matin, il me fit signe de ses grands yeux... Il paria qu'il me survivrait de dix ans. Verrai-je son espoir anéanti ? Si je pouvais voir dans l'avenir ! Un voile de brouillard couvre tout ! Aurora vient. Voilà une semaine qu'elle n'était pas ici. Douce journée de printemps ! » (*Le Guide musical, Journ. de Chopin*, Paris, 14 mars 1839).

brillent que lorsque je joue, alors le monde est clair et beau. Mes doigts glissent doucement sur le clavier, sa plume vole sur le papier. Elle peut écrire en écoutant la musique. De la musique au-dessus, à côté, musique de Chopin douce, mais claire comme des paroles d'amour.

« Pour toi, Aurora, je ramperais sur le sol. Rien ne me serait de trop, je te donnerais tout ! Un regard, une caresse de toi, un sourire de toi lorsque je suis fatigué. Je ne veux vivre que pour toi ; pour toi je veux jouer de douces mélodies. Ne seras-tu pas trop cruelle, chérie, avec tes yeux voilés [1] ? »

Leroux et Chopin, à des titres et à des degrés différents, se partagent à cette époque, le cœur et l'esprit de George Sand. L'artiste ne faisait pas oublier le prophète des temps nouveaux.

Dans l'été de 1840, George Sand ne fit qu'une petite apparition en Berry. Elle ne s'y installa pas. A l'abbé Rochet, elle explique qu'elle est clouée dans la capitale par des affaires de librairie assez importantes. A son frère Chatiron, elle donne des motifs qui paraissent plus sérieux ; son état de gêne ne lui permet pas d'ouvrir sa maison : « Si tu me réponds de me faire passer l'été à Nohant, moyennant quatre mille francs, j'irai. Mais je n'y ai jamais été sans y dépenser quinze cents francs par mois, et, comme ici je n'en dépense pas la moitié, ce n'est ni l'amour du travail, ni celui de la dépense, ni celui de la gloire qui me

1. *Le Guide musical, Journ. de Chopin*, 12 octobre 1839. Les relations de Chopin avec George Sand avaient eu pour effet de redoubler l'inspiration de l'artiste. Dès le début il compose *sa sonate en si bémol mineur* ; à Majorque, *la marche funèbre*, qui fait partie de cette sonate.

A Nohant, il a créé ses œuvres les plus remarquables, *le prélude en do dièze majeur*, *les Polonaises en mi mineur* et *en do majeur*, des mazurkas. Le calme de la campagne, la vie réglée de Nohant, son enthousiasme, sa tendresse pour Aurora, tout concourt à développer chez lui les dons merveilleux qui ne demandaient qu'à s'épanouir.

L'histoire de son intimité avec George Sand est tout entière dans sa musique. « Rien de voluptueux, mais de la poésie, de la grandeur, du fantastique, la lutte, la course échevelée après la chimère, et par-dessus tout, la tristesse, la tristesse infinie de l'irréalisable » (Raoul Pugno, *Les leçons écrites, Chopin*, XII).

Toute sa vie Chopin a parlé à son piano. Il lui a fait rendre ses angoisses, ses tortures, ses joies.

« Je raconte à mon piano, ce que j'aurais voulu te dire à toi », écrit-il à un ami intime.

fait rester. J'ignore si j'ai été pillée ; mais je ne sais guère le moyen de ne pas l'être avec mon caractère et ma nonchalance, dans une maison aussi vaste et avec un genre de vie aussi large que celui de Nohant. Ici, je puis voir clair ; tout se passe sous mes yeux comme je l'entends et comme je le veux. A Nohant, entre nous soit dit, tu sais qu'avant que je sois levée, il y a souvent douze personnes installées à la maison. Que puis-je faire ? Me poser en économe, on m'accusera de *crasse* ; laisser les choses aller, je n'y puis suffire. Vois si tu trouves à cela un remède [1]. »

C'est donc par nécessité, et à contre-cœur, que George Sand, en 1840, se privera de son séjour habituel à Nohant. Par économie, elle se condamnera à rester à Paris, ce Paris qu'elle déteste : « J'y engraisse de corps et j'y maigris d'esprit [2]. » « Il me semble, dit-elle ailleurs, que j'ai l'esprit moins lourd quand j'ai mangé la *fromentée* de la mère Nannette, que lorsque j'ai pris du café à Paris [3]. »

Là, il faut le dire cependant, elle se trouvait plus près de Pierre Leroux, dont les entretiens lui étaient si nécessaires pour composer ses romans humanitaires et répandre la doctrine du *voyant*.

Au milieu d'une vie si agitée, George Sand comprit, en 1840, qu'elle ne pouvait plus s'occuper avec suite de Solange et résolut de la mettre en pension chez Mme Bascans. L'enfant éprouva de la sympathie pour la directrice de cet établissement et se mit à travailler d'une façon satisfaisante. Sa mère espérait qu'en grandissant, elle deviendrait « moins hérisson ». Quant à Maurice, il faisait de grands progrès en peinture. George Sand était fière de lui : « Il travaille comme un nègre, et Delacroix m'a dit que, quoi qu'il fût le plus nouveau de l'atelier, il était déjà le plus fort. Il dit qu'il sera un grand peintre, s'il continue à le vouloir ; et, quand Delacroix, qui est très féroce avec ses élèves, dit de pareilles choses, c'est bon signe [4]. »

Maurice, en effet, passait ses journées à l'atelier, travaillant

1. *Corr.*, II, à Chatiron, 1840, sans date précise, p. 162.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, II, à Ch. Duvernet, 12 nov. 1842.
4. *Id.*, II, 162, à Chatiron, sans date ; mais par les détails que contient cette lettre, on doit la placer dans l'été de 1840.

quatre heures au modèle, faisait ensuite deux heures d'anatomie, rentrait chez lui pour prendre une leçon soit d'italien, soit de littérature française. Après le dîner, jusqu'à minuit, il reprenait le dessin, il copiait les gravures des anciens maîtres, ou composait des sujets « pleins d'imagination et de mouvement [1] ».

Maurice était donc sorti de cette flânerie qui lui semblait habituelle, que sa mère lui reprochait souvent, et Solange allait chez Mme Bascans améliorer son caractère et prendre goût aussi, dans une certaine mesure, au travail. De Cambrai, où elle se trouvait avec son amie Pauline Viardot, George Sand faisait faire par Maurice des recommandations à sa fille : « Dis à ma grosse d'être sage, afin que je puisse l'emmener si je refais un voyage [2]. »

Deux livres ont été écrits sur les rapports de George Sand et de Solange : *George Sand et sa fille*, par M. Rocheblave ; *La fille de George Sand*, par M. Georges d'Heylli.

Ces deux ouvrages attestent les soins, les attentions, que George Sand avait pour la santé de sa fille, l'intérêt qu'elle prenait à son éducation, les efforts qu'elle faisait pour améliorer le caractère de l'enfant, mais on s'aperçoit aussi de l'absence de principes élevés et sûrs, dans ces conseils fréquents que George Sand lui adresse. Nul doute que M. et Mme Bascans, par la dignité de leur vie, les bons exemples qu'ils donnaient, le haut enseignement qu'ils savaient si bien communiquer à leurs élèves, ont plus fait pour Solange que toutes les recommandations de sa mère. Nous en avons pour preuve le respect, l'affection que Solange conserva si longtemps pour la famille Bascans. Sa reconnaissance prolongée pour ceux qui lui avaient fait du bien, atteste qu'elle n'était pas dépourvue de cœur, comme on l'a dit si souvent.

Cette enfant, si magnifiquement douée, se trouvait chez elle dans un milieu qui n'était pas favorable au développement de ses qualités supérieures. A quinze ans, elle lisait les romans de sa mère [3], ce n'était pas là une école de vertu. L'esprit fut le trait dominant de cette nature faussée dès ses jeunes années. Elle se moqua de tout et de tous, et se livra au plaisir de faire beaucoup de méchancetés.

1. *Corr.*, II, à Chatiron, sans date précise, 165.
2. *Corr.*, II, à Maurice Sand, 15 août 1848.
3. Cf. Rocheblave, *George Sand et sa fille*, 73-74.

En 1841, George Sand, qui ne pouvait vivre longtemps éloignée de Nohant, revint, avec joie, y passer quelques mois avec Chopin et ses enfants. Elle a besoin du grand air de la campagne : « Cette vie de Paris nous tend les nerfs et nous tue à la longue. Ah! que je le hais ce centre de lumières ! je n'y mettrais jamais les pieds, si les gens que j'aime voulaient prendre la même résolution [1]. »

George Sand reçoit à Nohant son amie Pauline Viardot. Cette année-là, Casimir Dudevant fit une apparition en Berry chez son beau-frère Chatiron.

A partir de 1841, la châtelaine de Nohant commença à faire de sérieuses réparations chez elle, tenant à se donner, à donner à son fils et à ses invités le plus de confortable possible [2].

George Sand rentrait à Paris, à la fin de l'automne. « Je n'ai pas vu Mme Sand depuis son retour, disait Sainte-Beuve, il y a des gens que je n'aimerais pas y rencontrer et qui doivent y être souvent. Pour peu que je tarde, comme elle est injurieuse, cela nous brouillera encore sans autre cause [3]. » Mme Dudevant allait reprendre avec Pierre Leroux ses entretiens interrompus pendant quelques mois d'absence.

1. *Corr.*, II, à Mme Marliani, 15 octobre 1841.

2. Dès cette époque, « on faisait, dit l'auteur russe, annuellement exécuter à Nohant des constructions, des arrangements ; on construisait tantôt une serre, tantôt un manège, tantôt un atelier pour Maurice, on arrangeait un théâtre, une bibliothèque ou la chambre de Chopin, on changeait la destination des chambres, les tentures, les rideaux, les arbres fruitiers, les chevaux et... le personnel de la maison. Toutes les lettres inédites de Mme Sand d'automne et d'hiver sont remplies de détails sur ces arrangements et ces reconstructions. Il en fut de même en 1850, 1851, 1857, 1858, etc., etc., jusqu'en 1862 ». (W. Kar., III, 558.)

3. *Corr. de Sainte-B. avec M. et Mme J. Olivier*, 18 déc. 1841 ; 282.

CHAPITRE IX

DÉBUTS POLITIQUES
1840-1847

De réels dissentiments n'avaient pas tardé à éclater entre Jean Reynaud et son collaborateur Pierre Leroux à l'*Encyclopédie Nouvelle*. L'auteur de *Ciel et Terre* et celui de l'*Humanité*, ne s'entendaient pas sur certains points de doctrine. Il fallut se séparer. D'autre part, George Sand était en désaccord avec la *Revue des Deux Mondes*. Buloz avait refusé d'imprimer certains romans socialistes : *Le Compagnon du Tour de France* et *Horace*. De ces divers mécontentements naquit la *Revue Indépendante*. George Sand et Pierre Leroux avaient vu la nécessité de fonder une nouvelle revue, où ils pourraient exprimer en toute liberté leurs opinions.

L'organisation de cette *Revue* fut pour George Sand une source de tracas et de soucis ; mais l'enthousiasme la transporte : elle n'a pas le temps de sentir la fatigue, ni celui de penser à elle.

« Il va paraître, à ce que l'on assure, une nouvelle revue, dirigée par Leroux et Mme Sand, écrivait Lamennais. Ils veulent créer une concurrence à la *Revue des Deux Mondes*, peut-être parce qu'ils n'en admettent qu'un ; et encore, à vrai dire, ne vaut-il pas grand'chose. Mais ils le referont, aidés de Carlotta et de Mlle Crombach [1] ; et quand il sera refait, nous serons tous là

1. Lamennais donnait les renseignements suivants sur Mlle Crombach : « Il y a par le monde une demoiselle Crombach, juive d'origine et tout ce qu'on voudra par ailleurs. Elle a fait des petits livres pour l'enfance, et afin d'être sûre que quelqu'un les lira, elle s'est mise aussi à faire des enfants. Elle en a un de trois ans qu'on mène dîner avec George Sand chez la Carlotta. Sa maison deviendra de plus en plus agréable et sa société plus choisie. » (*Corr. inéd. entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, 7 mai 1841, 342.)

comme le poisson dans l'eau. J'allais dire: Dieu soit loué! mais hélas, nos gens l'ont supprimé aussi. Leur Dieu, c'est la Vie universelle. Et qu'est-ce que la vie universelle? Et quel moyen de comprendre qu'on dise à la vie universelle: Soyez louée? Je me consolerais un peu si au moins leur revue était amusante; en fait de religion nouvelle, celle qui ferait rire aurait en ce siècle ennuyé quelque chance de succès. Par malheur, on ne m'a pas rassuré là-dessus [1]. »

Le premier numéro de la *Revue Indépendante* parut en novembre 1841, sous le patronage de George Sand, Pierre Leroux et Viardot [2].

« Avez-vous lu la *Revue Indépendante*, disait encore Lamennais. Aguado n'y a mis que vingt mille francs. Trente autres ont été fournis ou recueillis par ce pauvre Viardot qui en verra bientôt la fin. Pour la première livraison seule, Leroux s'est alloué 1.500 francs. On est convenu de cinq mille francs pour le roman de Mme Sand, touchante narration, m'a-t-on dit, des amours d'une grisette et d'un étudiant [3]. Elle s'y fait la rivale, et pas du tout la rivale heureuse, du grand Paul de Kock. Cette défaite me fâche extrêmement; c'est le Waterloo du communisme. A quoi tiennent les choses [4]! »

Quelques jours plus tard, Lamennais revenait de nouveau sur la *Revue*, fondée par Leroux et George Sand:

« On vient de me donner quelques détails sur Leroux et sur la *Revue Indépendante*. Il est personnellement plus enfoncé que jamais dans l'idée de faire une religion, et il ne doute pas de la réussite. Dans dix ans, dit-il, la propriété sera complètement abolie en France. Comme sa *Revue* sera rédigée suivant cet esprit-là, comme il commence par la farcir de ses œuvres réimprimées pour la troisième fois, du moins quelques-unes, et qu'on y verra, entre autres choses connues, que Jésus-Christ a formel-

1. *Corr. inéd. entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, 19 octobre 1841, 370.

2. Les principaux collaborateurs de la *Revue Indépendante* furent: Achille Leroux, Eug. Pelletan, Jacques Dupré, Alfred Michiels, Etienne Arago, Victor de Laprade, etc.

3. Il est question d'*Horace*.

4. *Corr. inéd. entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, 7 novembre 1841, 374.

lement autorisé l'adultère, plusieurs personnes qui avaient promis d'y fournir des articles se retirent, de sorte qu'il ne tardera pas, m'a-t-on dit, de rester seul avec Mme Sand. Celle-ci, fidèle au révélateur, prêche, dès la première livraison, le communisme dans un roman où je crains bien qu'on trouve peu de traces de son ancien talent. Comment peut-on gâter à plaisir des dons naturels aussi rares [1] ! »

Sainte-Beuve, de son côté, disait : « Sa *Revue* est un coup de tête; le but est le communisme, Leroux en est le pape, ils sont déconsidérés en naissant, et n'en ont pas pour six mois [2]. »

Au milieu de ses préoccupations sociales et des soucis que lui créait la fondation de la *Revue Indépendante*, George Sand, comme par le passé, ne négligeait pas ses amis berrichons. Elle n'avait pas cessé chaque année d'entretenir des relations suivies avec le *Malgache*. Celui-ci, toujours amoureux de la belle nature, avait poursuivi ses études botaniques. Il avait réuni des collections spéciales au département de l'Indre [3]. Elles composaient un vaste herbier [4]. Ces collections devaient être d'un grand secours pour l'ouvrage de M. Bareau, *La flore du centre de la France*. Elles allaient servir au Malgache pour le livre qu'il publia lui-même, *La Botanique de ma fille*. En 1841 il était achevé.

Plein de confiance dans le jugement de George Sand, Jules Néraud lui avait envoyé le manuscrit pour avoir son appréciation :

« Cher Malgache, lui répond-elle, je mets demain ou après-demain ton manuscrit à la diligence avec une petite préface de moi. Je me suis permis en lisant ton livre de rayer quelques calembours que j'aurais trouvés excellents à table ou à la promenade, mais qui, *imprimés* (souligné), ne sont pas de bon goût.

1. *Corr. inéd. entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, 25 nov. 1841, 380. Les relations de Lamennais et de George Sand s'étaient bien refroidies : « Ah ! que je me trouve heureux, cher, disait-il, d'être oublié de ces gens-là. Je ne crains pas, certes, leur indifférence, et ne craindrais que leur empressement, et vous me faites un bien vif plaisir en m'assurant que je n'aurai point à m'en garantir » (*Corr. inéd. entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, 21 déc. 1841, 288).

2. *Corr. de Sainte-Beuve avec M. et Mme J. Olivier*, nov. 1841, 280.

3. Je dois ces détails à M. Périgois, son petit-fils.

4. J. Néraud céda cet herbier à un compatriote M. Duponceau, pour l'éducation de sa fille mariée à M. de Gontaut-Biron.

Il y a aussi quelques mots trop lestes, qui sentent trop leur Rabelais pour être mis, par les mamans, entre les mains de leurs demoiselles. Crois-moi, je connais non pas le bon goût, mais le palais délicat et l'oreille bégueule du public. Et puis le nom d'Angèle, sur la couverture, promet une excessive chasteté jusque dans les détails les plus mystérieux de la génération des plantes, et si la poésie est possible à ces endroits-là, la plaisanterie ne l'est jamais. J'ai rayé quelques mots, mais pas tous ceux qui m'ont choquée, parce qu'il aurait fallu remplacer, et je n'ai pas voulu prendre sur moi de le faire. » George Sand recommandait à son ami de revoir avec soin son travail : « Retranche sans pitié jusqu'à l'ombre d'un calembour et jusqu'au soupçon même le plus éloigné d'une gaudriole. Si j'étais près de toi, je surveillerais avec toi ces détails, mais je n'ose sans ta permission, et tu trouveras que j'ai été peut-être bien *osée* déjà d'avoir raturé ton manuscrit. Aie pourtant un peu confiance en moi là-dessus.

« J'apprécie plus que personne ton tour d'esprit, ta gaieté, ton originalité ; et ce que j'ôterais (si tu me laissais faire) serait (si tu le laissais) comme de petits grains de sable dans un fruit délicieux. On a beau trouver la pêche excellente, le moindre gravier vous agace les dents et vous fait cracher [1]. »

Quelques jours plus tard, cependant, George Sand se repentait d'avoir été un peu dure pour le Malgache. Elle lui conseillait de demander l'avis de Mme Juste Olivier et maintenait quelques corrections :

« Il me reste à te demander pardon des bêtises que je te disais dans ma dernière lettre ; c'est encore l'effet du mal de tête. J'ai relu cette nuit ton manuscrit avant de le cacheter et je n'y ai plus trouvé la moindre gaudriole ; un seul pauvre calembour, qui ne valait pas la peine de tant crier, n'a pourtant pas trouvé grâce devant moi, je l'ai rayé sans pitié, ainsi qu'un mot berrichon qui ne serait toléré ni à Paris, ni à Genève, malgré la traduction que tu en donnes [2]. »

Le Malgache avait-il revu soigneusement son manuscrit ? Nous l'ignorons.

1. *Bibliothèque universelle*, mars 1904, *Lettres de George Sand à Jules Néraud*, 525.
2. *Id.*, *Lettres de George Sand à Jules Néraud*, 526.

En 1841, il partait pour la Suisse avec l'intention d'y faire imprimer son ouvrage. George Sand, par l'intermédiaire de Sainte-Beuve, faisait recommander Jules Néraud à M. et Mme Juste Olivier, qui habitaient Lausanne. Ceux-ci attendaient le Malgache avec impatience, mais il n'arrivait pas. Ses hôtes étaient inquiets. Que lui était-il arrivé? Rien de grave. Il s'était seulement imaginé de passer par Gênes pour aller à Genève. « Ce Malgache est d'une pétulance qui nous a quelquefois, par éclair, rappelé votre vivacité française, écrit Mme Olivier à Sainte-Beuve : cette promptitude va même si loin qu'il est descendu de bateau à Morges se croyant à Ouchy. Il a paru content ici et nous a témoigné beaucoup de reconnaissance d'une réception la plus simple possible [1]. »

Par l'intermédiaire de ses hôtes, le Malgache fut mis en rapports avec le libraire Ducloux [2] qui acheta son manuscrit : « Il le publiera, disait Mme Juste Olivier, dès que l'auteur sera de retour d'une course en Suisse. Dans l'état des affaires, le traité nous a paru fort avantageux pour M. Néraud (300 livres de France et je ne sais combien d'exemplaires rendus à Paris [3]). »

Une difficulté toutefois se présentait : le patronage de George Sand rendait le livre suspect.

« La préface de Mme Sand est un embarras pour la partie de l'édition, qui se vendra ici, parce que l'ouvrage est destiné aux jeunes gens, et que, pour les mères, institutrices et public religieux, Mme Sand est le contraire d'une autorité compétente. On sera probablement réduit à enlever sa préface ; mais ne le lui dites pas [4]. »

Ironie du sort ! Personne ne se doutait que cet ouvrage avait, sur certains points, grâce aux observations de George Sand, repris le ton chaste qui convenait pour la jeunesse.

Le Malgache refusa, sans doute, de supprimer la préface ; il fut

1. *Corr. de Sainte-B. avec M. et Mme J. Olivier*, juin 1841, 463. Juste-Daniel Olivier, poète suisse, né à Eysins, canton de Vaud, était professeur d'histoire et de littérature à l'Académie de Lausanne. Sa femme aussi était poète. George Sand les connaissait par l'intermédiaire de Sainte-Beuve ; elle était, sans les avoir jamais vus encore, en correspondance avec eux.
2. Ducloux était imprimeur et libraire à Lausanne.
3. *Corr. de Sainte-B. avec M. et Mme J. Olivier*, juin 1841, 463.
4. *Id.*, ibid.

donc obligé de remettre l'édition de son volume à plus tard [1].

La *Botanique de ma fille* publiée à Lausanne, chez G. Bridel, en 1847, sans nom d'auteur, provoqua dès son apparition dans le monde des savants une très vive curiosité, et les éloges ne lui manquèrent pas. Dans la préface, Jean Macé rappelle l'impression d'un critique qu'il ne nomme pas, frappé de l'intérêt qu'offrait cet ouvrage : « Je me casse la tête pour en deviner l'auteur, disait (celui-ci), intrigué par ce petit chef-d'œuvre anonyme. C'est un homme du métier, un littérateur, un homme spirituel, aimable, un bon père de famille, je ne sais quoi ; je suis fâché de ne pas le connaître [2]. » Tel est bien, en effet, le sentiment qui se dégage de cet ouvrage, « écrit d'une plume alerte et enjouée ».

Pour en juger, ouvrons encore la dédicace que l'auteur de la *Botanique de ma fille* adresse à sa chère Angèle.

« J'ai donc réuni sous ta main la plus grande partie des plantes de nos campagnes et plusieurs de celles qu'on cultive dans les jardins ; je les ai rangées par petites troupes portant chacune un nom particulier, ne mettant ensemble que celles qui se ressemblent par certains traits. Elles vont défiler sous tes yeux comme une armée devant son général ; il n'en faudra laisser passer aucune sans l'avoir regardée de si près que tu ne puisses toujours la reconnaître [3]. »

Jules Néraud avertissait sa fille que sa collection ne contenait pas tous les végétaux. « Mais elle offre tous les patrons de race, tous les *pères de famille* (souligné), pour me servir d'un mot plus clair ; ainsi tu pourras toujours leur dire :

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère
Ou bien quelqu'un des tiens.

« C'est alors que tu remarqueras comment les tiges, les feuilles, les fleurs varient dans chaque famille ; toutes ces petites

1. Voici ce que dit le vicomte de Lovenjoul dans son *Élude bibliographique sur George Sand*, année 1845, n° 97 : « Préface de *La Botanique de l'Enfance* par J. Néraud (volume imprimé déjà à Lausanne, et mis en vente, dans cette ville, chez l'éditeur Bridel, seulement en 1847), 23. » Le livre de Jules Néraud s'était donc appelé *La Botanique de l'Enfance*. La réimpression qui eut lieu en 1866, chez Hetzel, porte le titre de *Botanique de ma fille*.

2. Jules Néraud, *Botanique de ma fille*, préface de Jean Macé, édition Hetzel, 1866, 2.

3. Jules Néraud, *Botanique de ma fille*, éd. Hetzel, 1866, 9.

découvertes te jetteront dans l'enchantement, ce sera des joies à te faire oublier ton goûter. L'idée que tu songeras quelquefois à m'en remercier a rendu ma tâche si douce, qu'après avoir bien hésité, tant elle me semblait longue, je m'afflige aujourd'hui de l'avoir vue finir si vite [1] ! »

L'ouvrage dont nous venons de lire en partie la dédicace avait une réelle valeur scientifique. Cette œuvre suffit pour faire de Jules Néraud un botaniste distingué.

« Il aima trop la science en poète et en artiste, disait George Sand dans la préface qui avait effrayé les habitants de Lausanne, pour songer à s'en faire un instrument de gloire ou de fortune. Comme J.-Jacques, *il contempla l'or des genêts et la pourpre des bruyères* (soulignés), sans songer à un plus grand bien que celui qu'il retirait de ses rêveries solitaires..... Naïf comme un enfant, malin comme un campagnard du temps de Montaigne, aimant le merveilleux poétique, et portant bien en lui, dans son esprit enjoué, dans son cœur tranquille et doux, la bonhomie sérieuse avec laquelle Rousseau et La Fontaine examinaient la grâce d'un brin d'herbe ou le naturel d'un insecte [2]. »

C'est ainsi que George Sand, fidèle à ses vieux amis, s'intéressait à tout ce qui les touchait de près, et leur consacrait un temps qui lui était cependant bien précieux.

En 1842, Delacroix se trouvait à Nohant avec Chopin. Il donnait à son ami Pierret des détails intéressants sur la vie qu'il menait auprès de George Sand : « Le lieu est très agréable et les hôtes on ne peut plus aimables pour me plaire. Quand on n'est pas réuni pour dîner, déjeuner, jouer au billard ou se promener, on est dans sa chambre à lire, à se goberger sur son canapé. Par instants, il vous arrive, par la fenêtre ouverte sur le jardin, des bouffées de la musique de Chopin, qui travaille de son côté, cela se mêle au chant des rossignols et à l'odeur des rosiers.

« Tu vois que jusqu'ici je ne suis pas très à plaindre, et, cependant il faut que le travail vienne donner le grain de sel à tout cela. Cette vie est trop facile, il faut que je l'achète par un peu de cassement de tête, et comme le chasseur qui mange avec plus

1. Jules Néraud, *Botanique de ma fille*, éd. Hetzel, 1866, 9.

2. Cette préface a été reproduite dans « Souvenirs de 1848 », 213, sous le titre de : *Préface de la Botanique de l'enfance.*

d'appétit quand il s'est écorché aux buissons, il faut s'évertuer un peu après les idées, pour sentir le charme de ne rien faire [1]. »

Delacroix se mit donc à l'œuvre. Il fit un croquis à la plume d'une filandière de Nohant [2], de nombreuses feuilles de dessins et d'aquarelles, « études de têtes campagnardes, de paysages, d'instruments aratoires, etc. [3] ».

Un groupe de deux femmes : la fermière de George Sand apprenant à lire à sa fille, donna au maître l'idée de L'*Education de la Vierge*. « Je viens de voir, disait-il à son amie, au retour d'une promenade.... un motif de tableau qui m'a beaucoup touché. C'était votre fermière avec sa petite fille. J'ai pu les regarder tout à mon aise derrière un buisson où elles ne me voyaient pas. Toutes deux étaient assises sur un tronc d'arbre. La vieille avait une main posée sur l'épaule de l'enfant qui prenait attentivement une leçon de lecture. Si j'avais une toile, je peindrais ce sujet [4]. » George Sand n'en avait pas, mais Delacroix avisa de la toile destinée à des tabliers et s'en servit. « L'œuvre ne se ressent que trop du manque de préparation de la toile, car l'aspect général est un peu sale et froid.... Quelques amateurs nomment aussi ce tableau « la petite Fadette. » Il suffit pour les détromper, de les renvoyer aux lettres publiées par M. Burty et aux lettres inédites publiées dans l'*Art*, par M. J.-J. Guiffrey [5]. »

Vers 1843, George Sand étendait aussi ses relations en Berry. Elle se liait vers cette époque avec le marquis de Barbançois et le comte Savary de Lancosme-Brèves.

Le premier, grand propriétaire du Berry, avait employé sa fortune à fonder, à grands frais, des établissements industriels à Villegongis, où son château était situé. Son but était d'améliorer le sort des populations pauvres du Berry.

Franchement républicain, ses opinions le mettaient en communion d'idées avec George Sand. Il aimait le peuple et désirait le voir arriver bientôt au pouvoir. Sa générosité était sans bornes.

1. Roband, *L'œuvre complète de Eugène Delacroix*, 419, n° 1193.
2. Cf. le n° 753 de *L'œuvre complète de Eugène Delacroix*.
3. *Id.*, n° 1713.
4. *Id.*, 201, n° 752.
5. *Id.*, ibid.

La châtelaine de Nohant l'appréciait beaucoup. En novembre 1843, elle écrivait à M. de Barbançois « de venir dîner avec elle, bien vite, avant son départ [1] ».

Le comte de Lancosme-Brèves [2], petit-fils d'un ami de Lafayette, Stanislas de Clermont-Tonnerre, avait aussi comme grand-père un Lancosme, représentant du peuple en 1789. Il avait des idées très libérales. Il aimait les petits, les ouvriers de la campagne et ceux des villes. Adonné à l'agriculture, il fit de grands efforts, couronnés de succès, pour améliorer la Brenne. Un des meilleurs cavaliers de France, il s'intéressa au développement et au perfectionnement de la race chevaline dans le pays. L'auteur de *La Vérité à cheval*, créa les courses de Mézières-en-Brenne. Sous l'influence du comte de Lancosme, George Sand, un peu plus tard, vers 1844, 1846, sera prise d'une vraie fureur d'équitation, et se livrera à l'élevage des chevaux dans ses prairies de Nohant.

Aurore avait toujours la même tendresse pour son cher *Pylade*. Elle continuait à le soutenir, à l'encourager dans ses difficultés, à lui donner des conseils. François lui en demandait à propos de ses relations avec une jeune fille. Elle lui écrivait à ce sujet la curieuse lettre que nous trouvons dans la *Correspondance* adressée à M. X, et dont le sens est assez obscur [3]. Elle essaye de le détourner des scènes et des douleurs qui suivent généralement entre amants le coup de tête fatal ; elle lui conseille la sagesse et un

1. *Corr.*, III, à Maurice Sand, 16 nov. 1843. — Voici quel était le programme politique du marquis de Barbançois. Il dira en 1848, dans sa proclamation : «... Propriétaire, industriel, constructeur, j'ai déjà passé trente ans de ma vie avec les travailleurs de tous les états. Aussi mes actes et mes paroles m'autorisent-ils à vous dire qu'au-dessus de cette belle devise : Liberté, Égalité, Fraternité, j'inscrirai sur ma bannière ces mots : *Tout pour le peuple.*

« Après tant de déceptions, après la ruine de tant de trônes, la forme républicaine est la seule forme de gouvernement possible parce que seule elle a sa base sur le suffrage de tous les citoyens. Je veux donc la République, mais je la veux calme, énergique et vertueuse, fondée sur les principes naturels des sociétés humaines, la religion, la famille, la propriété » (*Le Républicain de l'Indre*, 31 décembre 1848).

2. Le comte Savary de Lancosme-Brèves habitait le château de Lancosme, situé dans la Brenne, canton de Buzançais ; cf. Eug. Hubert, *Le Bas-Berry, canton de Buzançais*, 570.

3. Cf. *Corr.*, I, 303.

idéal placé très haut. Que François et son amie s'aiment dans le désespoir de ne s'appartenir jamais.

« Je ne vous dirai de Rollinat que ce que je vous ai déjà dit plusieurs fois, écrivait George Sand à Leroux. C'est un saint et un martyr. Depuis l'âge de vingt ans, il plaide pour le mur mitoyen afin de nourrir et d'élever honorablement père, mère et onze frères et sœurs dont il est l'aîné. Ils les a tous menés à bien.... Il porte leurs vieilles bottes et leurs vieux habits, afin qu'ils aient bonne façon, tandis que lui peine et va comme un pleutre ! et il n'a pas d'amours, le vertueux garçon [1]. »

La famille de François le pressait de se marier, mais vu ses difficultés familiales, la charge énorme de ses jeunes frères et sœurs, George Sand pensait qu'il fallait encore retarder ce moment. En 1841, le cher Pylade allait enfin épouser Mlle Didion, fille du capitaine de gendarmerie de Châteauroux. « Encore six mois et je serai endidionné », écrivait-il à son amie, vers la fin de 1841. Mais ce mariage avec une jeune fille simple, intelligente, charmante, qui lui assurait le bonheur domestique sans le faire sortir de la médiocrité d'une petite ville de province, ne parvint pas à calmer les aspirations débordantes de son âme de poète et d'artiste. Rollinat vécut toujours dans une sorte de désespérance. Jamais la réalité ne répondit à ses rêves.

Un très proche voisin de campagne, qui fut très cher, dans la suite, à George Sand, était peut-être déjà installé dans le pays à cette époque. M. Aulard, employé des contributions à Nantes, avait pris de bonne heure sa retraite et était venu se fixer à Nohant ; il habitait la villa Lulle. C'était un amateur d'antiquités. Il avait acheté une foule d'objets artistiques, intéressants, qu'il aimait à offrir à la châtelaine de Nohant. Celle-ci les acceptait avec plaisir. Ses lettres de remerciement en font foi. M. Aulard fut plus tard maire de Nohant-Vic ; il devint le « cher maire », l'ami très intime de toute la famille Dudevant.

George Sand avait un autre ami à Châteauroux, le vigneron Patureau-Francœur. C'était un homme de beaucoup d'intelligence et de sens droit ; il se faisait aimer par son caractère franc et loyal. Plein de finesse, sa conversation était recherchée de tous.

1. W. Kar., II, 444. Lettre de George Sand à Pierre Leroux.

George Sand a fait de ses qualités de cœur et d'esprit le plus grand éloge. Elle l'aimait comme un ami, et le trouvait à sa hauteur.

Ainsi, le Berry tenait toujours une grande place dans la vie de la châtelaine de Nohant, et aucune de ses préoccupations ne lui faisait oublier les habitants sympathiques et les sites enchanteurs de sa région.

Malgré les pronostics de Lamennais et de Sainte-Beuve, en 1842, la *Revue Indépendante* semblait prendre corps, si bien que l'auteur des *Lundis* manifestait son étonnement et allait jusqu'à conseiller à Mme Juste Olivier de s'adresser à George Sand pour faire agréer des articles. La *Revue* paraît tous les quinze jours, disait-il ; elle a de l'argent. « Pourquoi ne tenteriez-vous pas fortune ou Dieu de ce côté ?... En écrivant... à Mme Sand, ce serait peut-être facile, ou à Souvestre, car il en est [1]. »

George Sand faisait tous ses efforts pour alimenter sa nouvelle *Revue*. Elle alléchait les lecteurs par ses romans, espérant leur faire avaler les articles philosophiques de Pierre Leroux.

En 1843, elle publiait dans la *Revue Indépendante*, sous forme de lettres, l'histoire de *Fanchette* [2]. Blaise Bonnin, un paysan de la Vallée Noire, faisait ce récit à son oncle, Claude Germain, dans un langage simple, émaillé de locutions patoises. Les incidents de la vie de Fanchette, une pauvre idiote, sont malheureusement vrais ; c'est un épisode d'histoire locale qui mit La Châtre en révolution. Voici le fait :

En mars, une enfant de quinze ans environ, errait, « dans une livrée de misère », auprès du pré Burat, à la porte de La Châtre. On se demandait à qui elle appartenait, d'où elle venait. Cette petite fille, assez jolie, ne savait rien dire ; elle pouvait à peine articuler quelques sons. De braves gens avaient résolu de la recueillir, quand un jeune médecin de la ville la trouva au milieu d'une bande d'enfants, qui la « tiraillaient vilainement », pour la faire parler. Il en eut pitié et la fit admettre à l'hospice non sans peine. La pauvrette s'y trouvait très heureuse. Jamais elle n'avait été sans doute aussi bien logée, aussi bien nourrie, aussi bien habillée. Mais son bonheur ne devait pas durer. Le

1. *Corr. de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier*, déc. 1842, 307.
2. *Fanchette*, à la suite des *Légendes rustiques*, 181-261.

règlement de la maison s'opposait à ce qu'on la gardât. Le préfet alloue donc une petite somme pour son entretien sous la surveillance des religieuses. Fanchette est placée chez une femme du voisinage, mais la malheureuse enfant ne s'y plaît pas et se sauve à l'hospice. On la ramène chez la paysanne, elle revient de nouveau. Tous les essais sont inutiles ; Fanchette veut vivre auprès des religieuses, elle n'est heureuse que là.

La supérieure est contrariée d'être obligée de garder Fanchette. On discute au sujet de l'enfant dans une réunion du conseil. Que faire de cette pauvre idiote ? Un des administrateurs trouve la chose bien simple : « Il faut, dit-il, la remettre où vous l'avez prise, sur la voie publique. On l'avait perdue, perdez-la. Elle est venue du bon Dieu, qu'elle retourne au bon Dieu [1]. »

Le conseil est goûté. On fait croire à Fanchette qu'elle va partir pour la messe, on lui met ses vêtements du dimanche, son beau bonnet, et la servante de l'hospice l'accompagne. L'enfant saute de joie, elle aime tant à aller à la messe ! On lui fait traverser la ville pour se rendre à la diligence. Thomas Desroys, le conducteur de la « patache » d'Aubusson va partir. Fanchette monte dans la voiture. Le conducteur a l'ordre de semer l'enfant sur le chemin. Pour prix de ce service, on lui a donné un écu de cinq francs.

A l'entrée de la nuit, Desroys, fidèle à la consigne, fait descendre l'enfant de voiture, près de Chaussidon, dans un endroit désert, et l'abandonne. Ceci se passait en juillet. Au bout de quelques jours le fait est ébruité. Qu'est devenue Fanchette? Le jeune médecin qui l'a recueillie demande où est sa protégée. Le député et maire de La Châtre, M. Delaveau, fait une enquête. Il apprend que « Thomas Desroys a reçu de ses supérieurs, ordre de perdre une petite fille ; que lesdits supérieurs, maîtres de poste et entrepreneurs de diligence, ont donné cet ordre à la requête de la supérieure de l'hospice, laquelle en a reçu le conseil des membres les plus influents du conseil d'administration [2] ».

Tous ceux qui ont plus ou moins trempé dans cette mauvaise action, sont d'avis qu'il est ridicule de relever un fait de ce

1. *Fanch.*, 193.
2. *Id.*, 197.

genre : « Il faut le laisser dans l'ombre. » L'administrateur qui a donné cet abominable conseil « fait celui qu'on outrage et qu'on calomnie. Il menace de faire du train, de déshonorer la mairie. Notre maire, qui n'en a cure, poursuit l'enquête [1] ».

Le procureur du roi reste trois mois sans donner suite à l'enquête, et le sous-préfet demeure « impassible devant les faits ».

Depuis la disparition de Fanchette, on avait fait de vaines recherches pour la retrouver. Six semaines environ après son départ, un avis de la mairie de Riom prévenait la mairie de La Châtre, qu'on venait de mettre la main sur Fanchette, « arrêtée au milieu d'une troupe de bateleurs ambulants ».

« Dans quel état de souillure et d'abjection, disait Blaise Bonnin, l'infortunée Fanchette, va-t-elle être ramenée chez les sœurs de l'hôpital [2] ? »

Les lettres de Blaise Bonnin à Claude Germain, parues dans la *Revue Indépendante*, avaient vivement ému ceux qui avaient, plus ou moins, participé au départ de Fanchette.

Le procureur du roi à La Châtre, M. Rochoux, crut devoir disculper les coupables et se disculper lui-même ; il écrivit donc au directeur de la *Revue*.

Il montrait que l'intention de la sœur supérieure n'était pas de perdre l'enfant ; son désir, au contraire, était, « en la renvoyant aux lieux, d'où elle paraissait être venue, de lui faire retrouver sa famille [3]... ». Il certifiait et expliquait que l'enquête avait été faite activement : « Toutes les investigations de la justice ont été appelées et sur la conduite de la sœur supérieure, et sur celle des agents qui auraient pu lui prêter leur concours ; et le tribunal, après avoir donné à cette affaire tous ses soins, a rendu, le 13 septembre dernier, une ordonnance de non-lieu ; preuve manifeste que les faits incriminés n'étaient pas entourés des circonstances odieuses dont on s'est plu à les revêtir [4]. » D'ailleurs, Fanchette avait été retrouvée par ses soins, et placée à l'hospice de La Châtre, où elle se trouvait en ce moment. Le procureur disait que telle était l'exacte vérité, « dont il décla-

1. *Fanch.*, 198.
2. *Id.*, 210.
3. *Id.*, 215.
4. *Id.*, 216.

rait publiquement se porter garant ». Que l'auteur veuille, ajoutait-il, en terminant, « que l'auteur veuille bien maintenant, mettre en regard de ce simple exposé, l'histoire incroyable dont son article contient le récit, et qu'il dise, j'en appelle à sa conscience, s'il ne s'est pas fait l'éditeur responsable d'un roman [1] ».

George Sand accepta le défi. Menacée d'un procès, elle prépara avec soin sa réponse au procureur du roi : « Voilà trois jours qui se sont passés, depuis deux heures de l'après-midi jusqu'au soir, en conciliabules, en brouillons de lettres, en délibérations, écrit-elle à Maurice, toujours pour constater et prouver de plus en plus l'histoire de Fanchette, que chaque renseignement rend plus certaine, plus évidente, et nous n'avons pas laissé passer une *parole* de ma réponse sans la peser dix fois, afin de ne laisser aucune prise ni à la contradiction, ni au procès. Delaveau et Boursault sont venus me donner renseignements et attestations ; nous publions l'enquête ; enfin, nous sommes tranquilles et tu peux dormir sur les deux oreilles [2]. »

Sûre des termes qu'elle devait employer, George Sand écrivait au procureur : « Je reprends mon enquête tirée du *roman* de M. le commissaire de police, de la déposition... de M. Thomas Desroys... et des réponses de deux femmes, maîtresses de poste, qui ont aussi l'entreprise des diligences de notre endroit [3]. »

Les documents cités par George Sand sont accablants ; les dépositions sont sans réplique. Les ordres avaient été ainsi donnés à Desroys : « Vous trouverez sur la route, au sortir de la ville, une petite fille qui est *idiote*, conduite par une servante de l'hospice de La Châtre. Elle ne figurera pas sur la feuille. C'est une enfant qu'on veut perdre. Ainsi, quand vous serez environ à une lieue d'Aubusson, vous la ferez descendre de voiture et l'abandonnerez sur la route. Qu'en effet, arrivé près d'un endroit appelé Chaussidont, à une lieue d'Aubusson, il la fit descendre de voiture, l'abandonna et suivit ponctuellement les ordres qui lui avaient été donnés [4]... » (Tiré de l'enquête faite par le commissaire de police, Bouyer.)

1. *Fanch.*, 217.
2. *Corr.*, II, à Maurice Sand, 17 octobre 1843.
3. *Fanch.*, 224.
4. *Id.*, 227.

Dans sa lettre au procureur, George Sand emploie, tour à tour, l'indignation, la magnanimité, l'ironie : « Oh ! que la stupide confiance (de Fanchette) doit enfoncer de poignards dans le cœur de la supérieure, si tant est que cette femme ait un cœur ! mais la honte de la réprobation publique, et la crainte du châtiment, réveillent parfois une espèce de conscience chez ceux qui n'en avaient point. Puisse-t-elle gémir et pleurer aux pieds du Christ, *cette sœur de la charité* ! (souligné) [1]. »

Revenant au ton d'indignation qui, surtout, caractérise cette lettre : « Si, de stupide, Fanchette n'est pas devenue folle, disait-elle, si elle n'est pas enceinte, comme on le dit (je crois bien que c'est faux), enfin, si elle est infectée des honteuses plaies de la débauche et de la prostitution, à qui la faute ? Et il n'y *a pas de coupables* ? et votre *ordonnance de non-lieu* sur ce fait *déplorable* en est *une preuve manifeste* ? (mots soulignés) et vous nous dites cela, à nous autres mères de famille [2] ?... »

Nous avons vu le concours que Delaveau et Boursault prêtèrent à George Sand dans la rédaction de sa réponse au magistrat. En outre, tous deux attestèrent par lettres qu'en ce qui les concernait, les faits rapportés étaient d'une exactitude parfaite. George Sand n'avait plus rien à craindre des poursuites du procureur.

Certes, ceux qui avaient agi si inhumainement envers la pauvre Fanchette, méritaient le blâme des honnêtes gens.

Wladimir Karénine admire en ces circonstances la conduite de George Sand : « Nous voyons donc que Mme Sand rendit notoire cette déplorable histoire, et porta secours à la malheureuse fille. Elle s'avisa, de plus, de profiter de cet épisode, comme d'une fusée d'alarme, pour éveiller la conscience sociale dans l'obscure et inerte population de La Châtre [3]. »

Pour crier si fort au scandale, George Sand avait, en effet, ses raisons. Il faut lire, dans la *Correspondance*, avec quelle joie elle s'empare du fait. C'est une trouvaille, une aubaine pour ruiner le *parti*, pour soulever et exciter le peuple à la révolte.

Il fallait donner à cette vilaine histoire le plus de retentissement possible dans le pays, dévoiler les agissements, les fautes

1. *Fanch.*, 243.
2. *Id.*, 244.
3. W. Kar., III, 381.

de ses adversaires, les dénoncer, soulever l'indignation générale. George Sand espérait, par là, ramener à elle les esprits faussés, leur enseigner une saine doctrine, et faire triompher le droit et la justice.

« L'indignation est bonne aux humains, dit-elle à Ch. Duvernet, et c'est ce qui leur manque le plus dans ce temps-ci. Si on pouvait susciter un peu de ce sentiment chez les ouvriers et les artisans de La Châtre, cela les rendrait meilleurs ; ne fût-ce qu'un quart d'heure, ce serait toujours cela ! Je serais donc *flattée* d'émouvoir ce public-là un instant ; et je crois que quiconque sait épeler peut comprendre le style trivial de Blaise Bonnin... Rien ne nous empêche, que je sache, d'ouvrir une petite souscription pour elle (Fanchette). Cela lui ferait du bien, et cela augmenterait le scandale, chose qui n'est pas mauvaise non plus [1]. »

La générosité de George Sand vis-à-vis de Fanchette a donc surtout pour but de *grandir le scandale* causé déjà par ses écrits. C'est dans cette intention qu'elle se propose de répandre la brochure qu'elle vient de faire éditer à part. « Mon idée était de faire vendre une partie des exemplaires de son histoire à bas prix, et à son profit ; on aurait distribué l'autre gratis à des artisans... Papet m'a ouvert largement sa bourse d'avance. A qui remettrait-on la gestion de la petite somme que nous pourrions faire ? Pour cela, il faudrait savoir en quelles mains on va mettre Fanchette. Si c'est aux sœurs de l'hôpital, ne sera-t-elle pas victime de leur ressentiment !... Je pourrais bien la confier dans mon village à quelque femme honnête et pauvre qui trouverait son compte à la bien soigner [2]. »

La châtelaine de Nohant se dépensa corps et âme pour le succès de sa propagande. « J'ai la tête cassée de cette Fanchette », disait-elle à Maurice. C'est alors qu'elle s'aperçut de quelle utilité serait une feuille locale, qui lui permettrait de faire de l'opposition, de vulgariser la doctrine de P. Leroux. Au moyen d'un langage simple et un peu trivial, elle se mettrait à la portée du cultivateur et de l'artisan, encore bien peu lettrés.

« Que ne pouvons-nous faire un journal ! Je vous fournirais une série de lettres du même genre, où les moindres sujets, traités

1. *Corr.*, II, à Charles Duvernet, 8 oct. 1843.
2. *Id.*, ibid.

avec bonne foi, avec moquerie ou avec colère, feraient quelque impression sur les gens du *petit état* (souligné), et tu sais que ce sont ceux-là qui m'occupent. Les plus bêtes d'entre eux sont plus éducables, selon moi, que les plus fameux d'entre nous, par la même raison qu'un enfant inculte peut tout apprendre, et qu'un vieillard savant et habile ne peut plus réformer en lui aucun vice, aucune erreur. Ceci ne s'applique qu'à notre génération [1]... »

Des tristes événements, relatifs à la malheureuse Fanchette, est sorti l'*Éclaireur de l'Indre*.

George Sand se mit à l'œuvre avec son ardeur accoutumée. De la pensée, il fallait arriver le plus vite possible à l'exécution. « Maintenant nous sommes en train d'organiser un journal pour La Châtre. La seule difficulté était d'avoir un imprimeur qui voulût faire de l'opposition. M. François a levé l'obstacle en se chargeant de faire imprimer à Paris. Fleury en est comme un fou. Il fait des chiffres, des comptes, des listes, des projets, et François part demain matin [2]... »

Le lendemain, George Sand écrivait encore à son fils : « Nous réussissons à faire un journal de localité ; c'est là le résultat de *Fanchette*. Le journal ministériel de l'Indre attaque et insulte. On n'a pas d'organe pour lui répondre. « Donc, s'écrie tout le monde, il en faut un, il faut un journal d'opposition. » Et tout le monde se réveille, et tout le monde est prêt à souscrire [3]. »

D'après ce qui précède, il paraît bien évident que c'est de George Sand qu'est venue la première pensée de fonder l'*Éclaireur de l'Indre*.

C'est du reste l'avis de Wladimir Karénine, qui a eu entre les mains toutes les lettres inédites de George Sand. Le désir de fonder un journal l'absorba tout entière : « Elle n'épargna rien pour la mettre en œuvre, dit l'auteur russe ; pendant toute une année, elle sacrifia à cette entreprise beaucoup de temps et d'efforts, consacra des dizaines de lettres en pourparlers, soit avec les rédacteurs présomptifs, soit pour aplanir des malentendus entre Leroux et les fondateurs du journal, soit encore afin de gagner le concours de certains écrivains de talent [4]. »

1. *Corr.*, II, à Charles Duvernet, 8 oct. 1843.
2. W. Kar., III, 383, à Maurice Sand, 7 nov. 1843.
3. W. Kar., III, à Maurice Sand, 18 nov. 1843.
4. W. Kar., III, 386.

Si l'on consulte certaines lettres de la *Correspondance* éditée, il semble, au contraire, que ce sont les amis berrichons de George Sand qui auraient vu la nécessité de cette fondation.

« Certainement, mes amis, leur dit Aurore, vous devez créer un journal. J'approuve grandement votre idée, et vous pouvez compter sur mon concours : 1° pour ma collaboration suivie ; 2° pour ma part dans le cautionnement ; 3° pour ma part de subvention annuelle ; 4° pour le placement d'une cinquantaine d'exemplaires à Paris... Je regarde cet engagement comme un devoir, et j'espère que tous vos amis, tous les amis du pays, s'emploieront ardemment à vous seconder... M. de Lamartine donne un noble exemple en contribuant de sa plume et de sa bourse au brillant succès du *Bien public* de Mâcon... Je ne doute pas que nous ne puissions obtenir de ce noble publiciste quelques articles pour notre *Éclaireur* [1]... »

Sans doute, après avoir excité chez ses amis le désir de cette entreprise, après avoir préparé les voies, voulut-elle leur laisser, et pour cause, l'honneur de la décision. Ce sont donc les amis de George Sand, Duvernet, Fleury, Planet, Papet, Duteil, Néraud, qui devant l'opinion ont pris les devants. Ce sont eux qui ont sollicité le concours de George Sand pour le succès du journal qu'ils désiraient fonder.

Cette tactique était certes pleine d'adresse. Comme nous le verrons, le nom de George Sand était, pour un certain nombre de berrichons, une mauvaise recommandation pour le succès du journal. Sa collaboration était précieuse, mais il fallait éviter de laisser croire au public que l'*Éclaireur de l'Indre* était l'organe de George Sand. Se réjouissant de voir ses amis enfin disposés à mettre leur projet à exécution, elle écrit à son fils :

« Ce soir, j'ai eu à dîner Planet, Duteil, Fleury, Néraud et Duvernet. C'était la réunion décisive pour la fondation et le baptême de l'*Éclaireur de l'Indre*. C'était le comité de salut public. On parlait à tour de rôle. Planet a demandé plus de

1. *Corr.*, II, à Charles Duvernet, 29 nov. 1843. Cette date doit être inexacte, car il n'est pas admissible que la lettre qui, dans le volume II de la *Correspondance*, précède celle-ci, n'ait pas été écrite ensuite ; en effet, dans cette lettre du 28 novembre, George Sand parle justement de la réunion d'amis qu'elle a eue chez elle, réunion *décisive* pour la fondation de l'*Éclaireur de l'Indre*.

deux cents fois la parole. Il a fait plus de cinq cents motions. Fleury s'est mis en fureur, rouge comme un coq, plus de dix fois. Duteil était calme comme le Destin, Jules Néraud très ergoteur. Enfin, nous avons fini par nous entendre, et, tous comptes faits, recettes et dépenses, chaque *patriote* taxé au tarif de sa dose d'enthousiasme, le comité de salut public a décrété la création de l'*Éclaireur*, dont seront bien *décrétés* MM. Rochoux et Compagnie qui n'ont guère été *acrétés à ce matin* en recevant la *Revue Indépendante* [1]. »

Goorge Sand chargeait Maurice de prévenir la *Revue Indépendante* qu'elle allait faire attendre un peu son nouveau roman, la *Comtesse de Rudolstadt*, car cette nouvelle fondation absorbait tous ses instants : « C'est elle qui fait toutes les écritures, programmes, *professions de foi* (souligné) et circulaires [2]. »

Dans le volume, *Questions politiques et sociales*, on a réuni plusieurs articles relatifs à l'*Éclaireur*. En premier lieu, la circulaire adressée à toutes les personnes dont on escomptait les sympathies. Le programme était fort beau : on voulait enseigner « l'amour de la justice et de la droiture, le sentiment de la charité étendu à toutes les classes, le désir ardent et sincère de moraliser, par une prédication sans morgue et sans rancune, le peuple, l'autorité, et peut-être soi-même aussi, car on ne peut que s'améliorer en se vouant à la recherche du bien et à la démonstration du vrai [3] ».

George Sand écrivait à Lamartine. Elle lui demandait des articles pour son journal. « En vous offrant humblement le faible concours de ma plume pour le *Bien public* de Mâcon, j'avais le dessein intéressé de vous demander celui de votre main puissante pour l'*Éclaireur de l'Indre* [4]. »

Mais la publication de l'*Éclaireur* rencontra des obstacles de la part du gouvernement. Le nom de George Sand avait jeté l'alarme : « Quelques journaux ont imprimé que l'*Éclaireur* était ou devait être *mon journal* (souligné), que ce journal était créé et

1. *Corr.*, II, à Maurice Sand, 28 nov. 1843.
2. *Id.*, ibid.
3. *Questions politiques et sociales. — Circulaire pour la fondation de l'Éclaireur de l'Indre*, 2.
4. *Quest. polit. et soc.*, 5.

fondé par moi. Erreur bienveillante à mon égard, mais qu'il vous importera de rectifier parce qu'elle entraînerait des conséquences gênantes pour vous et pour moi-même. Ces conséquences seraient, entre autres, de vous rendre solidaires et responsables de toutes mes opinions et de toutes mes croyances [1]. »

Les amis berrichons de la châtelaine de Nohant n'avaient pas, au début, prévu toutes les difficultés que pouvait leur attirer cette association avec l'auteur du *Compagnon du Tour de France* et d'*Horace*. D'idées assez avancées eux-mêmes, ils ne se rendaient pas compte de l'effroi que causait aux gens sensés les théories hardies de George Sand. Celle-ci, sur la demande de Duvernet, de Planet, de Fleury, avait accepté la rédaction du journal. Bientôt, avertis par l'opposition qu'ils rencontrèrent, ils craignirent que leur amie ne dépassât le but, et que sa politique exagérée ne tuât dès sa naissance l'*Éclaireur de l'Indre*.

George Sand comprit leurs hésitations et leurs scrupules. Elle renonça donc de bon cœur à se mettre en avant et promit à ses amis de leur chercher un rédacteur. Duvernet, Planet, Fleury s'inquiétaient du choix qu'elle allait faire. Ils désespéraient de trouver l'homme qui pût leur convenir. George Sand cependant se mettait en quête avec ardeur. Elle entrait en rapports avec plusieurs journalistes ; écrivait à Victor Borie [2], à M. Guillon.

Le but de l'*Éclaireur* n'était autre que de propager en province les théories de Pierre Leroux. Mme Dudevant essayait donc de sonder les idées du futur directeur. Elle disait à Guillon : « George Sand n'est qu'un pâle reflet de Pierre Leroux, un disciple fanatique du même idéal, mais un disciple muet et ravi devant sa parole, toujours prêt à jeter au feu toutes ses œuvres, pour écrire, parler, penser, prier et agir sous son inspiration. Je ne suis que le vulgarisateur, à la plume diligente et au cœur impressionnable, qui cherche à traduire dans des romans la philosophie du maître. Otez-vous donc de l'esprit que je suis un grand talent. Je ne suis rien du tout qu'un croyant docile et pénétré [3]. »

1. *Quest. polit. et soc. Aux fondateurs de l'Éclaireur de l'Indre*, 22.
2. Victor Borie, ami de Jules Leroux, était à Tulle, en 1844, le rédacteur d'un journal républicain. George Sand admirait sa loyauté, son caractère, sa haute intelligence. Depuis longtemps versé dans la politique, il devint un secours et un aide pour George Sand qui l'attira auprès d'elle. Il se fixa à Châteauroux et rédigea plus tard un journal, *le Travailleur*,
3. *Corr.*, II, à M. Guillon, 14 février 1844.

De son côté, Delatouche, réconcilié, à cette époque, avec George Sand, avait fait à ses compatriotes des offres de service pour le futur journal. « Si Delatouche et moi faisons le journal ici, il y aura plus de succès et d'abonnés à Paris qu'en Berry. Le Berry sera peut-être le prétexte, le cadre et le *moyen* de faire une très jolie feuille d'opposition. Mais est-ce là le but? S'agit-il d'avoir du succès pour Delatouche et moi, ou s'agit-il de moraliser et d'éclairer notre province? J'aurais compris que nous commençassions le journal, lui et moi, en attendant un rédacteur, pour lancer le brûlot et peloter, en attendant partie. Mais le fonder de la sorte, irrévocablement, me paraît une espèce d'apostasie [1]. »

On peut dire qu'à la fin de 1843, et au printemps de 1844, George Sand était très préoccupée de la fondation de sa feuille locale. Ce souci s'ajoutait à tous les autres, et ne lui laissait pas un moment de liberté.

En mai 1844, Pierre Leroux venait se fixer à Boussac. Chargé d'une nombreuse famille, il cherchait sans cesse, par des inventions nouvelles, à pourvoir à ses besoins. Depuis longtemps il avait dans l'idée d'organiser une typographie d'un genre nouveau, mais ses essais n'avaient pas réussi. Les fonds manquaient, malgré les sacrifices de ses amis et ceux de George Sand. En dépit de tous les efforts, la *Revue Indépendante* se mourait, faute d'abonnés et de rédacteurs. Leroux comprit qu'il devait abandonner la partie. Il résolut de se faire imprimeur, afin de pouvoir élever sa famille. Il avait obtenu sans peine un brevet, à la condition qu'il irait se fixer à cent lieues de Paris [2]. George Sand, toujours soucieuse de venir en aide à son vénéré maître, l'attira dans son voisinage. Boussac est, en effet, situé à neuf ou dix lieues de Nohant.

Tous les amis de George Sand, en Berry, devinrent ceux de Pierre Leroux. Le 20 mai 1844, la châtelaine de Nohant adressait une lettre collective à Planet, Fleury, Duvernet, Duteil. Elle leur annonçait le départ de Pierre Leroux, avec ses enfants, pour Boussac et leur recommandait de le bien traiter; d'user envers lui d'une bonne hospitalité.

1. *Corr.*, II, à Charles Duvernet, 16 février 1844.
2. Cf. P.-Félix Thomas, *Pierre Leroux*, 80.

Toute la famille de Pierrre Leroux se réunit autour de lui. Ses frères, ses gendres furent les « fonctionnaires de l'imprimerie ». Des amis vinrent grossir peu à peu le phalanstère, les uns, occupés à cette industrie, les autres, à l'agriculture. Il était arrivé à grouper ainsi, vers 1848, plus de quatre-vingts personnes. Cette colonie devint une « véritable association, une École, dans laquelle les travailleurs recevaient un salaire égal, destiné à les faire vivre ; le bénéfice, s'il y en avait, devait servir au développement de l'industrie, et à une exploitation rurale. Son intention était d'unir le travail agricole au travail industriel, afin de résoudre pacifiquement le problème du prolétariat et détruire l'influence du capital [1] ».

« Pierre Leroux est établi à Boussac...., écrivait George Sand à l'abbé Rochet. Il y travaille à l'imprimerie et à l'agriculture. Il est imprimeur, il a ses presses, sa clientèle, tout son établissement, et, de plus, il a pris une ferme. Il est là avec sa nombreuse famille et plusieurs disciples et amis, qui se sont associés à sa communauté : car c'est une communauté, dans toute l'étendue du mot, sans aucun bénéfice personnel, sans aucune chance de sortir de là avec de l'argent en poche ; il faut que vous soyez bien renseigné là-dessus. Il y a pourtant beaucoup à gagner à faire partie de cette association. On y apprend à travailler, à écrire et à penser, c'est quelque chose. On est tenu de n'y apporter que ses bras et son cœur, on y est logé, nourri, habillé, enseigné au travail de l'imprimerie ou utilisé à celui de l'agriculture... On y est en contact avec un homme de génie, dont le cœur et l'éducation ne permettent jamais à la discussion de devenir la dispute, à moins qu'on n'ait soi-même ni cœur ni éducation [2]. »

Chopin nous apprend que George Sand avait mis une somme très forte dans l'entreprise de Leroux : « Leroux a le privilège d'avoir à Boussac une imprimerie... Cette imprimerie cependant ne fonctionne pas encore d'après son nouveau procédé ; Leroux a, comme tout le monde, son côté faible : il commence toujours et n'achève jamais entièrement. Quand il lance une grande

1. P.-Félix Thomas, *Pierre Leroux*, 83. — Cf. Louis Duval, *Esquisses marchoises*.

2. *Nouv. Rev.*, janv.-fév. 1897. Lettre de George Sand à l'abbé Rochet, Nohant, 11 nov. 1847.

pensée cela lui suffit. Il en est de même avec sa nouvelle machine qu'il n'a pas achevée... Elle fonctionne, mais pas avec assez de précision. Cela lui coûte déjà, à lui et à plusieurs de ses amis, entre autres au propriétaire de Me Coco [1], plusieurs dizaines de mille francs [2]... »

En 1844, P. Leroux était tout particulièrement l'objet des sollicitudes de George Sand. Celle-ci lui cherchait sans cesse un nouvel appui. Les dévouements ne lui manquèrent pas. Il trouva surtout dans Émile Aucante un admirateur. C'était un enfant naturel des environs de La Châtre, appartenant à une modeste famille. Un oncle, M. Deligny, s'était chargé de lui. Il suivit les cours de l'école primaire dans la petite ville. Son amour pour l'étude, l'acharnement qu'il mit au travail devaient faire de lui, plus tard, un esprit distingué. Jeune homme, il fut pendant plusieurs années clerc d'avoué chez Me Planet, un des amis intimes de George Sand. C'est chez lui, sans doute, qu'elle fit sa connaissance.

La châtelaine de Nohant, avec son discernement, comprit bien vite qu'Émile Aucante était appelé à devenir un homme d'une grande valeur.

Ce jeune homme était un ami intime de Luc Desages, qui devint gendre de P. Leroux, et un fidèle passionné du philosophe socialiste.

Dans W. Karénine, nous trouvons une lettre d'E. Aucante adressée à George Sand, au sujet de P. Leroux. Les largesses de Mme Dudevant envers son ami, toujours nécessiteux, avaient donné lieu à des soupçons sur leur conduite respective. M. Desages, père, entre autres, la blâmait. « Mme Sand, dit l'auteur russe, ...s'expliqua de vive voix avec Luc Desages, et l'ami de ce dernier, M. Émile Aucante, écrivit une longue lettre à M. Desages père, lui expliquant les raisons qui lui faisaient considérer l'œuvre philosophique et sociale de Leroux comme une action de la plus grande importance, à laquelle tous les amis de la vérité devaient prêter secours, et elle rejetait avec indignation toute autre raison de son aide dévouée au philosophe malheureux [3]. »

1. George Sand avait, en effet, fourni à Pierre Leroux des sommes importantes.
2. Karlowicz, *Souvenirs inédits de Fr. Chopin*, 1er oct. 1845, 19.
3. W. Kar., III, 405.

Émile Aucante, disciple dévoué de Leroux, écrivit à George Sand pour la « remercier vivement de la confiance qu'elle leur avait témoignée, et surtout de la manière dont elle avait repoussé les accusations que des personnes avaient dirigées... contre M. Leroux. »

Il protestait de son admiration [1] pour le philosophe et de la peine que lui causaient les attaques dont il était l'objet. « Si vous eussiez confirmé les faits que l'on ose imputer à M. Leroux, disait Aucante à George Sand, je n'eusse certainement pas abandonné ses idées, car elles ont pris racine en moi pour toujours, mais j'aurais perdu l'enthousiasme qui élève l'âme et produit les grandes choses. Peut-être même serais-je resté méfiant envers tous ceux qui me sont chers, et j'ai besoin de croire à la sincérité et à l'amitié, car je ne saurais vivre sans aimer et estimer quelqu'un. Vous voyez, Madame, quel bien m'ont fait vos paroles et combien je dois vous en savoir gré. Je suis sûr maintenant d'être invulnérable aux traits dirigés contre M. Leroux et contre les autres personnes qui possèdent ma sympathie [2]. »

Émile Aucante était prêt à se mettre à la disposition de Pierre Leroux, et se proposait de faire pour lui « de la propagande autant que possible [3] ».

Toutes les difficultés que George Sand avait rencontrées pour fonder l'*Éclaireur de l'Indre* ne la rebutaient pas : « Je travaille déjà à charpenter ce prospectus ; j'en ferai faire un au rédacteur, un à Delatouche, s'il le faut et, des trois, nous en ferons un que vous verrez et approuverez, s'il y a lieu, dit George Sand à Duvernet [4]. »

Si, pour le public, George Sand n'était pas le fondateur de l'*Éclaireur*, elle était l'âme de cette fondation. Sans elle, qu'auraient fait ses amis ? Elle ne pouvait toutefois se passer de leur collaboration. De petits tiraillements ne tardèrent pas à éclater cependant entre eux et la châtelaine de Nohant. Celle-ci avait proposé comme rédacteur le jeune Victor Borie. Il lui paraissait réunir toutes les qualités nécessaires pour assurer au

1. W. Kar., III, 406.
2. W. Kar., III, 407.
3. *Id.*, ibid.
4. *Corr.*, II, à Ch. Duvernet, 16 février 1844.

journal une direction selon ses vues et celles des fondateurs.

Cette proposition n'avait pas été accueillie avec plaisir par ses amis berrichons. Planet, on le voit d'après la réponse de son amie, s'était plaint que Leroux et George Sand imposaient leurs volontés. Leroux, parce qu'il avait demandé que le journal fût imprimé à Boussac ; George Sand, parce qu'elle avait insisté pour que Borie fût agréé comme rédacteur. Ce mot imposé, répondait George Sand, « me choque, appliqué aux Leroux, il me choque bien plus appliqué à moi-même ; et peu s'en faut, qu'il ne m'engage à envoyer le journal au diable ».

« Qu'est-ce que cela signifie ? Depuis quand est-ce que *j'impose* quelque chose, parce que je ne veux pas me laisser *imposer* (mots soulignés) un travail inutile ou antipathique ? Je crois avoir assez fait pour l'obligeance et l'amitié en vous écrivant, en vous répétant que, quelque journal que vous fissiez (à moins qu'il ne fût juste-milieu ou carliste) je vous donnerais des articles, mais j'ajoutais que je vous en donnerais plus ou moins, selon que vous suivriez une ligne plus ou moins rapprochée de la mienne. Est-ce là imposer quelque chose ? Et quand je dis : Si vous prenez *un tel*, je serai active et zélée, au lieu d'être complaisante et tolérante... Vous m'écrivez par trois ou quatre fois (Fleury dans sa lettre d'hier...) que je vous impose un rédacteur [1] ?... »

On sent que George Sand est un peu exaspérée des hésitations de ses amis. « Duvernet m'a écrit au moment de ton retour de Paris que vous étiez enchantés de moi, que vous me trouviez *admirable* (souligné) d'avoir renoncé à rédiger votre journal, comme si ce n'était pas un sacrifice d'avoir offert de le rédiger et comme si c'en était un d'y renoncer [2] ! » Et puis, tout à coup, prenant un ton ironique : « Ne dirait-on pas que l'*Éclaireur de l'Indre* est le consulat de la République ; que j'ai voulu faire *un coup d'État* (souligné), un 18 brumaire, en offrant mon temps et ma peine ; et qu'ensuite j'ai abdiqué, comme Sylla, pour le salut de la patrie [3] ! »

George Sand reproche enfin à ses amis d'avoir agi avec elle

1. *Corr.*, II, à Planet, avril 1844.
2. Même let.
3. Même let.

trop cavalièrement : « Un jour, vous me dites que vous ne pouvez rien sans moi. Je m'offre pieds et poings liés. Un autre jour, vous me dites que vous avez une autre route que la mienne, que je ne saurais pas ce qui convient, que je m'y prendrais mal, que j'*effaroucherais* (souligné) l'abonné, que je vous couvrirais de ridicule, que je vous effacerais. Maintenant, quand j'ai accepté cette exclusion de bon cœur, en restant attachée, par amitié pour vos personnes, à la partie purement littéraire de la rédaction, vous m'écrivez de nouveau que, pour avoir mieux de moi, vous acceptez à regret et à contre-cœur le rédacteur que je vous *impose* (souligné). Au diable ! je ne sais plus ce que vous voulez de moi, et je vous supplie de n'en rien vouloir du tout, vous me rendrez service [1]. »

George Sand rendait à ses amis toute leur indépendance, les priait de prendre leurs déterminations, en toute liberté, sans la consulter. « Faites-vous imprimer, ou à Guéret... ou à Orléans... et ne me faites aucune concession [2]. » Puis elle les avertissait que, pour un mois, elle allait être accablée de travail : « Quoi qu'il arrive, je ne pourrai pas faire grand'chose avant le 15 ou le 20 mai. Il faut que je donne un roman à Véron, fin d'avril, ou que je paye un dédit de 10.000 francs... J'ai des affaires à ne savoir où donner de la tête. Je ne dors pas cinq heures, et vous m'avez ôté, avec vos chicanes, l'enthousiasme qui fait des miracles [3]. »

L'*Éclaireur de l'Indre* allait enfin être imprimé à Boussac chez les Leroux : « J'ai vu Leroux hier au soir, disait George Sand. Il imprime l'*Éclaireur*. Il aurait voulu des avances plus considérables que celles qu'on a pu lui faire. Il se plaint un peu de tout le monde et ne veut pas comprendre que sa prétendue persévérance n'inspire de confiance à personne. Il dit qu'on le regarde apparemment comme un malhonnête homme en pensant qu'il peut manquer à sa parole, que lui répondre ? A qui a-t-on plus donné, plus confié, plus pardonné ? Tout cela déchire le cœur quand on a fait son possible pour lui et souvent plus que le possible... Cependant voilà le pain assuré ; mais voudront-ils

1. *Corr.*, II, à Planet, avril 1844.
2. Même let.
3. Même let.

s'en nourrir? On lui assure quatre à cinq mille francs par an [1]. »

George Sand était certainement assez découragée de fournir sans cesse de l'argent à Pierre Leroux et de le voir toujours mal dans ses affaires. Elle était cependant alors bien loin du désenchantement que lui prêtait Lamennais. Mme Sand, disait-il, « se refroidit beaucoup pour Leroux... sa philosophie n'est plus à beaucoup près si belle, depuis qu'on calcule ce qu'elle coûte. Celui-ci, de son côté, ne sait guère que devenir ; son invention sur laquelle lui et celles qui le commanditaient fondaient de si grandes espérances, a décidément avorté. C'est le monde de l'avenir qui croule ; il ne s'agit plus, aujourd'hui, que de savoir comment on s'abritera dans ses ruines [2] ».

Les efforts combinés de Leroux, de George Sand et de ses amis ne parvenaient pas à rendre populaire l'*Éclaireur de l'Indre* [3]. Les berrichons étaient réfractaires aux idées exprimées dans cette feuille locale. Elle végétait en dépit de la réclame. On essayait sans succès d'attirer les lecteurs, en promettant gratis de la prose du grand écrivain.

Le 22 février 1845, l'*Éclaireur de l'Indre* annonçait que « les personnes qui s'abonneraient pour un an, à partir du 1er février, recevraient sur leur demande une brochure, contenant les *Lettres de Blaise Bonnin* et le travail de George Sand sur la Politique et le Socialisme ». Malgré toutes ces annonces et cette propagande, les abonnés étaient réduits à un bien petit nombre. Les fonda-

1. *Corr.*, II, à Mme Marliani, juin 1844.

2. *Corr. inéd. entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, 20 octobre 1844, 412.

3. George Sand faisait aussi de la propagande dans d'autres journaux. Elle envoyait à l'*Almanach populaire de France* pour 1845, *le Père va tout seul*. Cf. *Questions politiques et sociales*, 111-181. Un mendiant, surnommé *le Père va tout seul*, est arrêté par un gendarme qui veut le mener au dépôt. Il résiste. Passent l'adjoint et le curé. Tous deux raisonnent avec le malheureux et l'engagent à obéir à la loi. Le vieux proteste, trouve la loi inhumaine ; il veut jouir de sa liberté ; puisqu'il ne fait aucun mal dans la commune, de quel droit le priver de ce bien? Les paroissiens sont-ils las de faire l'aumône ? Arrive un groupe de paysans. Le curé leur explique le cas du mendiant : chacun le connaît, l'aime, mais on ne doit pas mendier, et pour l'empêcher d'être mis au dépôt, aucun n'est assez riche pour se charger de lui, pas même le curé, à qui il est sympathique. Eh bien, on se cotisera. « Il ne mendiera plus ; nous irons au devant de ses besoins, c'est-à-dire que nous l'invitons tous dès aujourd'hui à prendre sa nourriture et son repos chez nous », dit le curé. — Accordé, répondent les paysans (130).

teurs du journal étaient obligés de supporter des frais assez considérables [1]. George Sand écrivait à Ch. Poncy :

« L'*Éclaireur de l'Indre* auquel j'espérais pouvoir vous assurer quelques articles tous les ans, n'a pas le moyen de payer sa rédaction ; il est certain que j'ai toujours travaillé pour lui gratis [2]. »

Du moins, faisait-elle espérer au poète-maçon une réduction de prix pour l'impression de ses œuvres, grâce à la découverte de son ami P. Leroux.

« J'espère maintenant qu'avec l'imprimerie de M. Pierre Leroux, qui fonctionne à Boussac, je pourrai vous faire avoir l'impression à bas prix, et ce sera autant de gagné [3]. »

Pour se consoler de l'insuccès de l'*Éclaireur*, à la fin de 1845, Pierre Leroux fondait, avec le concours de George Sand, la *Revue sociale* qui allait paraître le 1er dimanche de chaque mois [4]. Elle était destinée à reprendre et à continuer la *Revue Indépendante*. « En outre, pour s'assurer des lecteurs, non plus seulement dans les rangs des artistes et des philosophes, mais encore dans la classe ouvrière, elle se proposait de multiplier les commentaires, et de rester toujours simple et accessible au plus grand nombre [5]. »

1. *L'Éclaireur de l'Indre*, comme la *Revue Indépendante*, ne fut pas de longue durée. Tous ses nos font partie de la *Collection Spoelberch*, mais en ce moment-ci on ne peut la consulter.

G. Sand donna successivement à cette feuille locale les articles suivants : *Lettre-introduction*, n° 1, 14 sept. 1844. — *Lettre à propos des ouvriers boulangers*, 28 sept. 1844. — *Lettre d'un paysan de la Vallée Noire*, 5 et 12 oct. 1844. — *A Monsieur le rédacteur de l'Éclaireur*, lettre signée S***, 2 nov. 1844. — *Réponse à diverses objections*, 7 déc. 1844. — *Histoire de dix ans*, par L. Blanc, 18 janv. 1845. — *Préface de la botanique de l'enfance*, par J. Néraud, 15 mars 1845. — *Cercle hippique de Mézières-en-Brenne*, 4 juillet 1846. — *La Vallée Noire*, 28 nov. et 5 déc. 1846. Ce sont là les seuls articles indiqués par le vicomte de Spoelberch dans son *Étude bibliographique sur George Sand*. Il est à croire que l'*Éclaireur* ne paraissait plus en 1848.

2. *Corr.*, II, à Ch. Poncy, 12 septembre 1845.

3. *Id.*, ibid.

4. Les collaborateurs de Pierre Leroux et de George Sand à la *Revue sociale* étaient : Jules Leroux, Tramaux-Malhet, Luc Desages, Grégoire Champseix, Charles Soudan, Adolphe Berteault, Alphonse Esquiros, Emile Aucante. Henry, Charles Poncy, Edmond Tissier, Henri de Latouche, Jean Terson, Freiligrath, Fr. Vidal, E. de Pompéry, Jules Allard, L. de la Hodde, Auguste Desmoulins, Ulysse Charpentier, Ed. Déjardin.

5. Félix Thomas, *Pierre Leroux*, 84.

George Sand écrivit pour cette revue, *Les Paysans* [1], étude destinée à montrer combien étaient déshérités les habitants de la campagne au point de vue matériel, intellectuel et moral. Elle essayait d'attendrir les classes élevées sur la vie misérable de ces hommes laborieux et timides, qui n'osaient pas se lancer eux-mêmes dans la voie des revendications.

Toute préoccupée des questions sociales, dans le courant de 1844, George Sand entretenait une correspondance assez suivie avec le prisonnier de Ham [2]. L'intérêt que le prince témoignait aux classes pauvres, ses tendances démocratiques, lui avaient attiré les sympathies de la célèbre romancière. Séduite par les idées grandes et généreuses de Louis Napoléon, elle l'encourageait à travailler dans sa captivité, à approfondir ces questions passionnantes, à chercher un remède aux abus qui régnaient dans la société. Le Prince lui ayant fait hommage de son livre, l'*Extinction du paupérisme*, elle le remerciait de son envoi, lui témoignait son admiration pour ses sentiments si pleins de générosité et de dévouement. Mais par qui pourront être appliquées ces admirables théories ?

« L'exécution, Prince, en quelles mains, disait George Sand, l'avenir la confiera-t-il ? » Elle lui dira toute la vérité, ne voulant pas jouer envers lui le rôle de flatteur : « C'est notre habitude, à nous, démocrates, de braver les puissants, et cela ne nous coûte guère, quel qu'en soit le danger... Sachez-nous donc quelque gré, vous qui comprenez ces choses, de ce que nous voulons nous défendre des séductions que votre caractère, votre intelligence et votre situation exercent sur nous, et de ce que nous osons vous dire la vérité de nos consciences. Cette vérité, c'est que jamais nous n'eussions reconnu d'autre souverain que le peuple, et que la souveraineté de tous nous paraîtra toujours incompatible avec celle d'un homme. Aucun miracle, aucune personnification du génie populaire dans un seul, ne nous prouvera le droit d'un seul. Mais vous savez cela [3]... »

1. *Revue sociale*, juil., sep., déc. 1846 ; fév. 1847.

2. George Sand brûla toutes les lettres qu'elle avait reçues du prince Louis Bonaparte.

3. Anonyme, *Histoire de Louis-Napoléon Bonaparte*, 179, petit in-16. — Cette lettre se trouve dans la *Correspondance*, II, déc. 1844, avec de légères différences de texte.

George Sand lui rappelle qu'il y a « une autre gloire que celle de l'épée ». Elle le sollicite de n'aspirer qu'à « être un citoyen français ». C'est un beau rôle: « Vos préoccupations et vos écrits prouvent que nous aurions en vous un grand citoyen, si les ressentiments de la lutte pouvaient s'éteindre [1]. »

Elle déplore les lois de la guerre ; ces lois lui paraissent odieuses, « quand on voit un homme tel que (Louis Bonaparte) en être la victime ». C'est là ce qui fait la gloire et la grandeur du prince. « Le nom terrible et magnifique que vous portez n'eût pas suffi pour nous vaincre. Nous avons à la fois diminué et grandi depuis les jours d'ivresse sublime qu'*il* nous a donnés. Son règne illustre n'est plus de ce monde, et l'héritier de son nom, pénétré, médite, attendri, sur le sort des prolétaires [2]. »

Sa confiance dans le prince est absolue : « S'il dépendait de moi, après vous avoir lu, j'aurais foi en vos promesses, et j'ouvrirais la prison pour vous faire sortir, la main pour vous recevoir [3]. »

George Sand était vivement touchée devant les intentions généreuses du prince, devant ses sympathies pour les misères humaines.

C'est entre 1839 et 1847, que l'auteur du *Compagnon du Tour de France* s'occupa surtout des poètes prolétaires : Poncy, Perdiguier, Magu. Elle inspirait à Ch. Poncy le désir de faire « un recueil de chansons populaires, à la fois enjouées, naïves, sérieuses et grandes, simples surtout, faciles à chanter [4] ». Sous le titre *La chanson de chaque métier*, il s'agissait de « poétiser, anoblir chaque genre de travail, plaindre en même temps l'excès et la mauvaise direction sociale de ce travail, tel qu'on l'entend aujourd'hui [5] ». George Sand voyait là une œuvre éminemment sociale, utile et durable.

Elle écrivit, pour ses chers poètes ouvriers, *Le dialogue familier sur la poésie des prolétaires*. Il parut dans la *Revue Indépendante*, le 1er janvier 1842.

1. Anonyme, *Hist. de L.-N. Bonaparte*, 179.
2. Même let.
3. Même let.
4. *Corr.*, II, à Ch. Poncy, 13 septembre 1844.
5. Même let.

George Sand entretenait aussi des relations avec l'ouvrier tailleur Jean Dessoliaire, disciple fervent de Lamennais. Celui-ci habitait à Neuvy-Saint-Sépulchre, dans la Vallée Noire. C'était presque un voisin de la dame de Nohant. Elle lui rendait, dit-on, d'assez fréquentes visites [1].

En 1845, attirée, sans doute, par les théories qu'Eugène Sue développait dans ses romans, George Sand l'aurait eu comme hôte à Nohant. A ce sujet, Sainte-Beuve faisait les réflexions suivantes :

« On parle d'une visite que M. Eugène Sue serait allé faire à Mme Sand dans le Berry. Rien de plus naturel et de plus légitime. Depuis qu'Eugène Sue est devenu le romancier prolétaire, Béranger le visite, et Mme Sand le reconnaît. Ce sont de grandes puissances qui se traitent d'égal à égal. — Je m'étonne que Lamennais n'en soit pas. — Béranger, Lamennais, Sand et Sue, les *quatre* grandes puissances socialistes et philanthropiques de notre âge [2]. »

Pour se délasser du labeur accablant que lui créaient ses occupations, George Sand faisait des excursions autour de Nohant. Avec ses enfants, elle explorait le pays, parcourait les traînes, les sentiers ombragés et retrouvait des forces pour se livrer la nuit à sa tâche accoutumée.

« Nous avons des habitudes de gaieté peu bruyante, mais assez soutenue, qui rapprochent nos âges, et quand nous avons bien travaillé toute la semaine, nous nous donnons pour grande récréation d'aller manger une galette sur l'herbe à quelque distance de chez nous, dans un bois ou quelque ruine, avec mon frère, qui est un gros paysan, plein d'esprit et de bonté... Voilà nos grandes *fredaines* (souligné)... Maurice dessine le site, mon frère fait un somme sur l'herbe. Les chevaux paissent en liberté. Les filleuls ou filleules sont aussi de la partie et nous réjouissent de leurs naïvetés. Les chiens gambadent, et le gros cheval, qui traîne toute la famille dans une espèce de grande brouette, vient manger dans nos assiettes [3]. »

Mais le temps ne lui permettait pas toujours de faire ses pro-

1. Cf. *Rev. du Ber.*, nov. 1898, 447-464.
2. Sainte-Beuve, *Chroniques parisiennes*, 6 nov. 1843, 145.
3. *Corr.*, II, à Ch. Poncy, 12 sept. 1845.

menades habituelles : « Il a fait un été affreux ; je suis peu sortie de mon jardin, j'ai peu monté à cheval et en cabriolet comme j'ai coutume de faire aux environs tous les ans [1]. »

George Sand était à tout, suffisait à tout. Sa correspondance et ses relations s'étendaient sans cesse.

Une bouderie de dix ans, nous l'avons dit, avait interrompu les relations d'Aurore avec Henri de Latouche, son ancien maître dans la carrière littéraire, revenu à elle, en 1844 : « Après quelques hésitations, quelques méfiances, quelques coquetteries d'esprit et de cœur en lettres et en billets, il se retrouva à l'aise dans notre amitié, et me témoigna un actif et généreux dévouement en plusieurs affaires... Je retrouvai son cœur plus ardent, meilleur, s'il est possible, qu'il ne l'avait jamais été [2]. »

Henri de Latouche était, à cette époque, atteint d'une véritable hypocondrie. Frappé de l'idée de la mort il attristait ses amis en revenant sans cesse sur cette pensée. Il vivait seul, isolé dans sa retraite charmante, à Aulnay, dans la Vallée aux Loups. Il mourut en 1851. George Sand avait reçu de lui nombre de billets. « Elle regrette de ne pouvoir les publier. »

« Les accès de sa maladie, dit-elle, l'emportaient en brûlantes critiques contre le monde entier, et ceux qui ne connaîtraient pas le fond de son cœur, comme je l'ai connu, pourraient croire qu'il était méchant par boutades. Il ne l'était pas. Le lendemain du jour où il avait fustigé un écrit ou une action jusqu'au sang, il ne se souvenait plus que des bonnes qualités de l'homme, des nécessités de sa situation, de tout ce qui devait rendre indulgent ; il était prêt à le croire, à le défendre ; il l'aimait, il arrivait à la parfaite mansuétude. S'il se blessait vite, s'il boudait longtemps, il avait du moins cette inappréciable qualité, qu'il ne résistait pas au repentir des torts qu'on avait eus envers lui [3]. »

En 1845, Mme Dudevant essayait de renouer ses anciennes relations avec Laisnel de la Salle. L'abbé Marty, curé de Saint-Chartier, leur ami commun, fut chargé d'inviter Laisnel à venir la voir. Le châtelain de Cosnay écrivit à George Sand pour la remer-

1. *Corr.*, II, à Ch. Poncy, 12 sept. 1845.
2. *Autour de la Table, H. de Latouche*, 243.
3. *Id.*, 247.

cier ; celle-ci répondit à son tour : « Mon cher Monsieur L... je vous remercie de votre bon souvenir. J'en ai gardé toujours pour vous un tout rempli de sympathie, et si vous ne l'avez pas su, c'est que vous n'avez pas voulu le savoir. Mais il n'en est pas moins persévérant, et si jamais vous secouez la sauvagerie avec laquelle vous m'avez traitée, j'en serai reconnaissante tout de même... J'aurais beaucoup plus perdu à oublier mes anciennes amitiés et à abjurer les goûts simples qui rendent heureux, que je n'aurais gagné à faire quelque bruit littéraire... J'espère toujours que vous viendrez quelque matin, sans toilette et sans cérémonie, chercher des boutures et des papillons dans mon jardin [1]. »

Laisnel de la Salle, touché du souvenir aimable de Mme Dudevant, ne se rendit pas cependant à son invitation.

C'est aussi en 1845 que George Sand reprenait ses relations avec la famille de Villeneuve. Une circonstance fortuite la mit un jour en présence de Mme de la Roche-Aymon. « Étant chez le dentiste de Solange, il y a une quinzaine, j'ai rencontré Mme de la Roche-Aymon, qui est venue se jeter dans mes bras, avec des protestations de tendresse et des supplications pour une réconciliation générale avec la famille. Elle est venue me voir dès le lendemain avec son mari, et m'a présenté sa fille, la princesse Galitzin. Je lui ai rendu sa visite ; il n'y a sorte d'amitiés qu'elle ne m'ait faites [2]. »

Quelques jours plus tard, George Sand écrivait à son cousin René de Villeneuve, et se reportant au temps de sa vie d'enfant et de jeune fille, elle lui rappelait mille circonstances qui accompagnaient les visites de son cousin à Nohant :

« Quand je me rappelle vos séjours à Nohant, les derniers surtout, lorsque j'étais arrivée à l'âge où je pouvais vous comprendre et vous apprécier, je suis certaine que le bonheur d'être près de vous est de ceux dont on ne se lasse pas et qui vous attachent de plus en plus. Mon existence était triste et solitaire alors. Ma pauvre chère grand'mère malade, à demi éteinte... Je n'échappais à un mortel ennui et à l'effroi de l'isolement qu'en me plongeant dans des livres, et par de rares mais solides extravagances,

1. Laisnel de la Salle, *Anciennes mœurs*, 254.
2. *Corr.*, II, à Chatiron, 29 avril 1845.

dont vous me grondiez quand je vous les racontais, comme de tirer des coups de pistolet aux chiens du pays au grand déplaisir de ma jument, ou bien de me mettre à la fenêtre avec la robe de chambre et le bonnet à la Fontange de Deschartres pour faire ébahir les passants [1]. » Mais son cousin, tout en lui faisant de sages recommandations, ne pouvait s'empêcher de sourire : « Vous me faisiez alors de bons sermons sur la *tenue* et vous disiez que j'en avais assez quand je voulais, donc qu'il fallait toujours en avoir... Vous n'étiez pas un pédagogue fort rigide, et même vous finissiez par rire de bon cœur avec moi des *moralités* de Deschartres, entremêlées de grec et de latin [2]... »

La première pensée de la famille de Villeneuve avait été de l'inviter à Chenonceaux. Mais comment George Sand osera-t-elle se présenter dans ce milieu aristocratique ? Quelle impression va-t-elle causer par ses manières libres, son sans-gêne, ses habitudes d'étudiant ? Prudemment, elle les énumère pour ne pas être témoin de l' « étonnement ». « Quand je sens qu'on m'aime j'accepte tout et je retrouve une langue pour me justifier, parce que je tiens à reconquérir la tendresse que je demande. Et puis encore j'ai un abominable défaut : je fume des cigarettes ! bien petites, bien fades, bien misérables, auprès de celles que consomment certaines *lionnes* d'aujourd'hui, mais je fume presque continuellement, en cachette, tant qu'on veut ; mais encore, je sens le cigare, quelque soin que j'y apporte. Et si j'allais faire tousser ma cousine, et si je répandais cette odeur *soldatesque* dans quelque coin du beau Chenonceaux ! Et pourtant, si je reste trois heures sans fumer, je tombe dans un état de torpeur ; je bâille, je ronge mes ongles, je suis comme une âme en peine... Voilà mon plus grand vice. Est-ce que vous pouvez le tolérer ? Je l'ai contracté en travaillant la nuit pour combattre le sommeil [3]... »

Voilà pour le physique... Mais au moral ne sera-t-elle pas aussi un sujet de scandale ? Ses opinions religieuses, sociales, n'effrayeront-elles pas tous ses cousins ?

« ... Tout en s'élançant vers vous à toute heure, le cœur me

1. *George Sand intime. Le Voltaire*, 8 mai 1882.
2. *Id.*, même article.
3. *Le Voltaire*, 8 mai 1882, même article.

bat bien fort à l'idée de vous revoir, après tant d'années de changements qui se sont faits autour de nous, et en nous-mêmes aussi, probablement. Je suis sûre de retrouver toujours votre cœur et je sens que le mien a gardé pour vous la tendresse, la confiance et la sympathie des jeunes années, mais toutes mes hérésies sociales n'auront-elles scandalisé personne autour de vous ? Je les mettrai tout au fond de mon portefeuille si elles déplaisent [1]. »

George Sand, accompagnée de ses enfants, Maurice et Solange, faisait en effet, un petit séjour à Chenonceaux, probablement à l'automne de 1845 [2]. La correspondance de George Sand et de son cousin René est particulièrement intéressante, si l'on en juge d'après les extraits qui ont paru soit dans *le Voltaire*, soit dans *le Figaro*. George Sand s'y montre bonne enfant, enjouée, attentive à plaire, cherchant à se mettre au diapason de sa famille, en parlant sans cesse du bon Dieu, de Jésus-Christ, de la charité chrétienne. Mais elle s'entend parfaitement, sous ce langage de circonstance, et son correspondant peut, très bien lui aussi, se tromper sur ses véritables sentiments.

La châtelaine de Nohant a presque toujours entretenu des relations, plutôt amicales, avec le clergé de ses environs. C'est probablement à la fin de 1844, ou au commencement de 1845, qu'elle eut l'occasion de venir en aide au curé de son village.

1. *Le Voltaire*, 8 mai 1882, même art.

2. Voici comment George Sand rendait compte de sa visite à Chenonceaux : « Nous nous sommes royalement ennuyés au milieu des grandeurs du passé, surtout les deux premiers jours. Peu à peu, pourtant, nous nous sommes trouvés plus à l'aise, et nous nous sommes quittés tous fort tendrement... René très conservé physiquement, mais vieilli de cent ans au moral, pétrifié comme ses sculptures et ses armoiries, ne parlant que de ses ancêtres, de ceux de sa femme et de son gendre ; enfin un marquis de Tuffières ! *La qualité, l'entête*, comme dit le Misanthrope... Quant à Appoline, c'est un miracle que la grâce, l'effusion et la bienveillance qu'elle a acquises en vieillissant... Elle est fort dévote maintenant, mais très tolérante et charitable...

« Au fond, tout ce monde-là, n'a plus d'opinions politiques, à force d'en avoir eu. On a le portrait d'Henri IV pour la forme, mais celui de Napoléon à côté pour le sentiment.

« Chenonceaux est une merveille. L'intérieur est arrangé à l'antique avec beaucoup d'art et d'élégance. On y jette toujours son pot de chambre par la fenêtre, ce qui faisait le bonheur de Maurice » (*Corr.*, II, à Chatiron, 14 déc. 1845).

Ce prêtre, respectable et plein de charité, avait répondu pour une somme de quatre mille francs, bien qu'il ne possédât rien. Il s'agissait de sauver une honnête famille de la misère. Le débiteur étant mort avant d'avoir pu acquitter sa dette, le pauvre curé se trouva dans l'obligation de la payer. Depuis quelques années déjà, luttant contre cette énorme difficulté, il servait les intérêts et remboursait un peu du capital, mais les créanciers voulaient rentrer dans leurs fonds, ils pressaient, harcelaient le bon curé et le menaçaient même de la prison. Un jour, qu'il était très soucieux de savoir comment il pourrait se tirer d'affaire, il eut l'occasion de voir Mme Dudevant. « Ces jours derniers, dit-elle, l'ayant rencontré dans une chaumière, et revenant par le même chemin que lui, je remarquai qu'il était fort triste et abattu, et, l'ayant pressé de questions, j'obtins la confidence [1]... »

Le récit de ce malheur émut de pitié George Sand, et elle résolut de faire sortir le saint prêtre de cette terrible situation. Sachant qu'on l'avait, pour des raisons graves, dissuadé de s'adresser à l'archevêque de Bourges, elle n'hésita pas à écrire à l'archevêque de Paris. Je cite le début de cette lettre, il est admirable. Avec quelle adresse et quelle délicatesse, ne prévient-elle pas le prélat en sa faveur et en faveur de son curé : « Monseigneur, mon nom est peut-être une mauvaise recommandation près de vous, mais, si, avec des croyances peut-être différentes des vôtres, je viens à vous pleine de confiance, pour vous indiquer une bonne œuvre à faire, il me semble que votre sagesse éclairée et votre esprit de charité peuvent m'accorder aussi quelque confiance, et m'écouter avec douceur... Monseigneur, il y a, dans une commune de campagne, un desservant, très orthodoxe, nullement partisan de mes dissidences avec la lettre des lois de l'Église, et avec lequel, par conséquent, je ne suis pas intimement liée. Je respecte trop la sincérité et la fermeté de sa foi pour chercher à l'ébranler par de vaines discussions, et sa foi me paraît bonne et bien entendue, puisqu'elle ne produit que de bonnes et

1. *Corr.*, II, à l'archevêque de Paris, sept. 1842. — Cette date 1842 est certainement fausse, car plus loin nous verrons que George Sand écrit à son cousin de Villeneuve pour obtenir une aumône pour son curé. Or, nous savons que ce n'est qu'en 1845 que George Sand a renoué ses relations avec ses cousins. Cette lettre adressée à l'archevêque de Paris doit être de 1844 ou 1845.

nobles actions... J'ai été à même d'apprécier la conduite pure et respectable de ce vertueux prêtre... Je puis attester que c'est là un homme irréprochable aux yeux de toutes les opinions [1]. »

Après ce début plein d'habileté, George Sand racontait dans tous ses détails l'histoire des malheurs de son vénérable protégé, et demandait à l'archevêque de lui promettre de garder le silence sur le nom de cet homme charitable.

Plus tard, elle frappait à la porte de son cousin René de Villeneuve pour obtenir une aumône qui vînt grossir celle de l'archevêque de Paris et la sienne.

« Mon curé, le plus évangélique et le plus pur des curés de village, est poursuivi et tourmenté pour une dette de quatre mille francs qu'il a contractée pour sauver des malheureux. J'ai frappé à bien des portes. M. de Genoude nous accorde cinq cents francs de sa bourse et réunira des souscriptions. Je fais cinq cents francs aussi et je tâche de grouper des cotisations. Je me mets donc à genoux devant ma cousine et je lui demande de souscrire pour la somme qu'elle voudra. Ce sera une œuvre digne d'elle, car ce bon curé de Nohant était la providence des pauvres, et sa plus grande douleur est de se voir empêché de faire l'aumône. Quand sur un total de douze cents francs, il faut rembourser des intérêts et un peu du capital de quatre mille francs, que reste-t-il? Mais j'ai juré que je ne laisserais pas aller en prison mon pauvre pasteur pour une bonne œuvre. Aidez-moi un peu et obtenez autour de vous quelque charité pour celui qui succombe au malheur pour avoir fait la charité [2]. »

Peu de temps après, George Sand remerciait son cousin, de la part du bon prêtre : « Il est bien reconnaissant de votre offrande et de l'intérêt que vous lui portez. J'espère que cette année, je viendrai à bout de payer la moitié de sa dette... Dans la journée on s'occupe des pauvres. Il y en a beaucoup cette année ; mais j'ai travaillé et j'ai de quoi satisfaire tous ceux de ma paroisse. Mon bon curé m'aide à bien distribuer et me sert de trésorier. C'est un digne et aimable homme, aussi simple que vertueux et modeste [3]. »

1. *Corr.*, II, sept. 1842.
2. *Le Figaro*, 16 janv. 1881, *La vraie George Sand.*
3. *Le Figaro*, 16 janv. 1881, même art.

George Sand avait usé d'une grande bonté envers le prêtre malheureux de son voisinage. Elle l'avait secouru et délivré de bien graves soucis. Mais c'était surtout à l'homme bon, généreux, que s'adressait sa charité et non à l'homme revêtu du caractère sacerdotal. C'était l'ami et non le prêtre qu'elle avait sauvé de l'humiliation et du déshonneur. La lettre suivante le fait nettement comprendre. Un autre curé des environs avait imploré la charité de la châtelaine de Nohant, sans doute pour améliorer l'état de son église. Il reçut la réponse suivante :

« Je ne refuserais pas de m'associer à une œuvre de charité, me fût-elle indiquée par le ministère ecclésiastique. Je puis avoir beaucoup d'estime et d'affection personnelle pour des membres du clergé, et je ne fais point de guerre systématique au corps dont vous faites partie. Mais tout ce qui tendra à la réédification du culte catholique trouvera en moi un adversaire... Depuis que l'esprit de liberté a été étouffé dans l'Église, depuis qu'il n'y a plus, dans la doctrine catholique, ni discussions, ni conciles, ni progrès, ni lumières, je regarde la doctrine catholique comme une lettre morte, qui s'est placée comme un frein politique au-dessous des trônes et au-dessus des peuples. C'est à mes yeux un voile mensonger sur la parole du Christ, une fausse interprétation des sublimes Évangiles, et un obstacle insurmontable à la sainte égalité que Dieu promet, que Dieu accordera aux hommes sur la terre comme au ciel [1]. »

George Sand s'occupait de ceux qui vivaient autour d'elle, nous venons de le voir. Elle menait tout de front. Elle écrivait, à la fin de 1845, *La Mare au Diable*, cette délicieuse idylle rustique que nous retrouverons dans la deuxième partie de ce travail. La première édition était dédiée à Chopin. Ce petit chef-d'œuvre devait être du goût de l'artiste. A côté de ses travaux, Mme Dudevant trouvait le temps de s'intéresser à ses enfants, d'entretenir avec ses amis une vaste correspondance, de les recevoir, nombreux, chaque été à Nohant.

En 1846, Delatouche, Victor de Laprade, le comte Lancosme-Brèves, Emmanuel Arago, Louis Blanc, Eugène Delacroix, la comtesse Laure Czosnowska se trouvaient chez elle avec Chopin [2].

1. *Corr.*, II, à M. X···, curé de X···, 13 nov. 1844.
2. Cf. W. Kar., III, 501.

L'été de 1846, à Nohant, fut donc très animé, grâce aux nombreux visiteurs. On fit des excursions dans la Vallée Noire. George Sand assista aux courses de Mézières-en-Brenne [1] avec ses amis.

Malgré cette gaieté et cette joie extérieures, il y avait de nombreux sujets de tristesse et les événements qui allaient se dérouler laisseront chez George Sand, pour quelque temps, de douloureux souvenirs.

Son enthousiasme pour Pierre Leroux diminuait de jour en jour. « Je vois si rarement et si brièvement Leroux, que je ne lui avais pas beaucoup parlé de vous », dira-t-elle à Poncy en 1847 [2]. Elle semblait se lasser de l'apostolat qu'elle exerçait avec tant d'ardeur depuis déjà plusieurs années. Ses enfants grandissaient, il fallait songer à marier Solange. Ses rapports avec Chopin devenaient de jour en jour plus tendus. C'est là un point délicat et difficile à expliquer. Ce fut le résultat d'une foule de circonstances, de difficultés familiales, jusqu'alors peu connues [3]. On sent que W. Karénine ne veut point trancher la question. Disons quelques mots sur le mariage de Solange et sur le séjour d'Augustine Brault à Nohant, avant d'aborder cette question compliquée.

A la fin de l'été, Solange fut atteinte d'une maladie de langueur ; « elle devint capricieuse, tracassière, dit l'auteur russe ; elle avait mal aux nerfs [4] ».

On lui prescrivit le grand air, l'exercice modéré, la distraction. « Nous partons aujourd'hui pour divers points du Berry et de la Creuse, écrivait George Sand à Mme Marliani, où nous nous arrêterons chaque fois un jour ou deux. Elle (Solange) est un peu mieux depuis trois jours, mais toujours sans appétit et sans sommeil. Une petite fatigue lui est bonne, une grande très mauvaise... Je suis tourmentée et je suis décidée à tout essayer pour que ce triste état de Solange ne s'installe pas chez elle pour tout l'hiver... Nous la promenons une lieue à cheval, une lieue en

1. Cf. W. Kar., 502. — George Sand écrivit à cette occasion, *Le cercle hippique de Mézières-en-Brenne*, réimprimé à la suite d'*Isidora*.

2. *Corr.*, II, à Ch. Poncy, 14 déc. 1847.

3. Sa rupture avec l'artiste éloignera George Sand de Paris. Elle prolongera ses séjours en Berry, surtout à dater de cette époque.

4. Cf. W. Kar., III, 537.

voiture, puis on se repose, on reprend, et toujours ainsi. Je tâche de l'égayer, mais je ne suis pas gaie au fond [1]. »

Tant de soins et d'hygiène rendirent bien vite la santé à la jeune fille, et on pensa à la marier. Sa mère aurait souhaité qu'elle épousât Louis Blanc [2]. D'autres prétendants se mirent sur les range : Victor de Laprade [3], et Fernand de Préaulx, un berrichon, tous deux très épris de la belle Solange [4]. Ce dernier, ayant gagné les sympathies de la jeune fille, fut agréé. Le mariage était décidé, annoncé, quand tout à coup on changea d'avis.

« Sol... (Solange) ne se marie pas encore, écrivait Chopin, et quand ils sont tous arrivés à Paris pour faire le contrat, elle n'en a plus voulu. Je le regrette, et je plains le jeune homme qui est très honnête et très épris ; mais il vaut mieux que ce soit ainsi avant le mariage qu'après [5]. »

Ce mariage sérieux, qui semblait promettre un heureux avenir, fut rompu subitement à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps. Le sculpteur Clésinger venait, en février 1847, de faire les bustes de George Sand et de sa fille. Il s'éprit, lui aussi, de Solange [6], dit W. Karénine, et le jeune Fernand de Préaulx dut se retirer devant l'artiste.

Le 20 mai, Solange était, en toute hâte, mariée à Nohant [7]. Elle reçut en dot l'hôtel de Narbonne [8]. Casimir Dudevant vint

1. *Corr.*, II, à Mme Marliani, 1er sept. 1847.
2. Cf. W. Kar., III, 537.
3. Cf. W. Kar., III, 502-504 ; 538 et suiv.
4. Cf. W. Kar., III, 539 et suiv.
5. Karl., *Souv. inéd. de Fr. Chopin*, semaine sainte 1847, 32.
6. Pour tous les faits concernant le mariage de Solange, cf. W. Kar., III, ch. VI.
7. On fut obligé de se hâter, car Clésinger devait enlever la jeune fille. Cf. W. Kar., III, 567.
8. W. Kar., III 573, dit que l'hôtel de Narbonne avait une valeur de 100.000 francs et qu'il rapportait jusqu'à 8.500 frs. George Sand l'estimait 150.000. (*Corr.*, III, à Mazzini, 24 déc. 1850). Nous avons vu que les charges déduites, impositions et concierge, le revenu net n'était que de 7.000 francs au plus. L'auteur russe ajoute : « Solange devait payer l'intérêt des hypothèques. » Mais quelles hypothèques ? W. Karénine ne le dit pas. S'agissait-il des sommes empruntées pour réparer l'hôtel de Narbonne quelques années auparavant ? Quoi qu'il en soit la dot de Solange n'était pas considérable. Elle fut bientôt diminuée. Peu de temps après son mariage, Clésinger « pour exercer son art » de sculpteur dut faire des avances considérables. Il est obligé de contracter un emprunt de 40.000 frs. Mme Clé-

en Berry à cette occasion, et passa trois jours chez George Sand [1].

Celle-ci paraissait au comble de la joie du mariage de sa fille ; mais peu de temps après, la brouille éclatait entre la belle-mère et le gendre.

Revenons maintenant à la fille adoptive de George Sand, Augustine Brault. On a beaucoup parlé d'elle. C'était une petite parente de George Sand, par sa mère, Victoire Delaborde. Enfant rieuse et pleine d'entrain, elle venait souvent jouer avec Solange, les jours de sortie, et se faisait aimer de tous. Nous connaissons peu de détails sur sa famille. Quand l'enfant eut grandi, d'après W. Karénine, elle se trouva très exposée par suite des mauvaises mœurs de sa mère.

Celle-ci, dit l'auteur russe, « une femme grossière et inculte, ne pensait qu'à *placer* (souligné) sa fille plus ou moins lucrativement, ou bien à tirer bénéfice de ses dons naturels ; elle arrivait ainsi à commettre des actes sinon criminels, du moins parfaitement préjudiciables [2] ». W. Karénine emprunte tous ces détails à une lettre inédite de George Sand adressée, en juillet 1848, à M. Chaix-d'Estange. Elle dit en atténuer autant que possible les termes.

D'après ce qui précède, Augustine vivait donc dans un mauvais milieu. George Sand obtint de ses parents qu'on lui confiât la jeune fille. Après des séjours plus ou moins prolongés à Paris, à Nohant, dès le printemps de 1846, elle faisait réellement partie de la famille. Cette sorte d'adoption n'allait pas sans difficultés. Les Brault se fâchaient, réclamaient leur fille, sans succès, d'ailleurs. « La mère Brault laisse Augustine parfaitement tranquille maintenant, écrivait George Sand à Maurice. Quand elle a vu que je lui tenais tête, elle en a pris son parti et lui a demandé pardon. Mais moi, je fais semblant d'être irritée [3]... »

singer veut bien s'engager en hypothéquant son hôtel de Narbonne, mais comme elle est mineure, il faut un conseil de famille (3 juillet 1847). M. Dudevant écrivait à M. Simonet avoué à La Châtre, qu'il était d'avis de vendre l'hôtel plutôt que d'emprunter. Le 21 octobre 1847, l'emprunt n'était pas encore réalisé. Pour tout ce qui concerne cet emprunt, cf. le manuscrit *Narbonne et Guillery*, fol. 57 et suiv., E. 949. *Collection Spoelberch*.

1. W. Kar., III, 573. — Dans la lettre de faire part du mariage de Solange avec Clésinger, M. Dudevant ne figure pas. C'est un fait curieux, puisqu'il assistait au mariage (cf. G. d'Heylli, *La fille de George Sand*, 55).

2. W. Kar., III, 505.

3. W. Kar., III, 506.

Quand les parents comprirent que la résistance était inutile, ils essayèrent de tirer de la situation des avantages matériels.

Augustine était ravissante. Elle avait une taille svelte, souple et légère. Brune, avec un teint d'une grande fraîcheur, elle attirait l'attention par ses yeux noirs, doux et expressifs. Solange, plus grande, avait un port de reine, une chevelure blonde magnifique, des traits réguliers et superbes : c'était une beauté majestueuse [1].

Ce couple de jeunes filles, la brune et la blonde, faisait l'admiration du pays. Elles se promenaient souvent ensemble avec le petit chien Marquis, dont Chopin disait : « C'est une créature étrange : son poil est comme du marabout tout blanc, chaque jour Mme Sand le soigne elle-même [2]. »

Augustine avait une mise élégante et soignée, plus soignée même que celle de Solange, au dire de Chopin. Pourquoi George Sand l'avait-elle adoptée ? Que faisait cette jeune fille à Nohant ? Son séjour prolongé était un mystère. Elle portait souvent ombrage à Solange, car Augustine était choyée, entourée, vantée par Mme Dudevant. On ne parlait que de son amabilité, de sa gentillesse, de la souplesse de son caractère, de son amour pour l'étude. Elle était devenue la vraie fille de la châtelaine de Nohant. Cette prédilection marquée pour Augustine aigrit le caractère difficile et ombrageux de Solange. Il eût fallu, d'ailleurs, avoir un cœur bien indifférent pour n'être pas blessé de cette préférence.

En adoptant Augustine, George Sand affecte d'user de charité envers elle. Plusieurs de ses biographes lui savent gré d'avoir cherché à soustraire cette charmante jeune fille aux dangers que lui attirait sa beauté et qui la menaçaient chez elle. Mais, à Nohant, Augustine était-elle plus en sûreté que chez sa mère ?

Dans la biographie de George Sand, *Une contemporaine*, écrite par Brault, le père d'Augustine, nous trouvons le secret de cette adoption.

Il faut, je le veux bien, se tenir sur la réserve en lisant ce

1. Il manquait à Solange des sourcils. Un jour, Delacroix prit son pinceau et répara l'oubli de la nature. Solange, enchantée, continua jusqu'à la fin de sa vie à se faire des sourcils, *par respect pour Delacroix*, disait-elle.

2. Karl, *Souv. inéd. de Fr. Chopin*, 11 oct. 1846.

libelle. L'auteur n'a pas craint, en homme grossier et dénaturé qu'il était, d'avilir sa propre fille pour obtenir de George Sand une compensation matérielle. Le père crie au scandale, et se garde bien de dire que, chez lui, sa fille était sacrifiée d'avance. Mais tout en réprouvant l'action odieuse du père d'Augustine, nous ne pouvons appeler apocryphes, comme le veulent certains auteurs, les lettres de George Sand, rapportées par Brault.

M. Rocheblave, entre autres, veut que le pamphlet de Brault ne contienne que des mensonges, mais il ne donne aucune preuve à l'appui de cette assertion. Quant à W. Karénine, elle regarde comme authentiques les lettres citées par l'auteur. Jetons les yeux sur cette biographie. Elle nous donne un exemple, qui n'a rien de bien curieux, venant de George Sand, de la manière dont elle comprenait ses devoirs de mère de famille et de parente dévouée.

L'ouvrier tailleur rappelle tout d'abord les avances qu'ils reçurent de Mme Sand pour obtenir la jolie Augustine : « Si je vous disais toutes les ruses qu'elle employa, vous crieriez au scandale, et vous auriez raison, car c'est un vrai scandale [1]. » Il s'étonne que George Sand, « qui se fait l'organe du pauvre », ait démoralisé sa fille. « Ce que je vous dis est vrai ; Mme Sand a fait de ma fille une marchandise, que la vertu a garantie de la débauche, car Mme Sand ne l'a attirée chez elle que pour en faire la maîtresse de son fils. »

Au début des relations plus intimes de George Sand avec sa famille, lui, pauvre ouvrier tailleur, « il considérait comme un honneur de penser que sa « fille était protégée par le génie de l'époque ».

Sous prétexte de rendre la santé à Augustine, alors souffrante, Mme Sand l'avait de nouveau emmenée à Nohant, en 1846. Quelque temps après, elle donnait aux parents, restés à Paris, des nouvelles de leur fille :

« Chère Adèle, notre chère enfant se porte à merveille et s'amuse comme un enfant en vacances. Je l'y aide de mon mieux ; nous courons comme des bohémiens ; je lui fais prendre de l'air dans ses poumons, de bonne nourriture et de bon vin. Enfin je

1. Brault, *Une contemporaine*, 5. Les détails qui suivent sont empruntés à cette biographie.

crois qu'elle n'a rien à désirer de mieux que le moment présent, et je voudrais le lui prolonger toujours. Que faire pour cela ? »

Après ce début d'une bonne parente, qui cherche à guérir une enfant souffrante, George Sand aborde la question de mariage avec Maurice. Mais elle le trouve encore bien jeune. Augustine « a tout pour elle, beauté, bonté, jeunesse, franchise, noblesse et simplicité de cœur. Je sais bien que Maurice la trouve charmante et qu'il l'aime tendrement. Mais il sent que cela doit être pour la vie ou pas du tout, et, fût-il bien tenté auprès d'elle, il la respectera comme sa sœur tant qu'il ne se sentira pas guéri d'une passion déjà ancienne dans son jeune cœur. Il m'a parlé, il m'a dit qu'il n'avait d'amour que pour une femme que je connais et qui ne peut être à lui » (sans doute Pauline Viardot).

Cette lettre fort longue roule sur le même sujet. Le désir de George Sand est de voir Maurice aimer Augustine, mais des obstacles sérieux s'opposent à leur mariage ; elle espère cependant arriver un jour à vaincre toutes ces difficultés.

La mère s'étend longuement sur les qualités de son fils : « Au fond, Maurice a le caractère paisible et rangé. Il n'a aucun goût de luxe et de débauche. Il n'a jamais fait une sottise et n'en fera jamais, à moins qu'il ne passe du blanc au noir. Il aime la famille et la vie de famille par-dessus tout. Il a pour son intérieur paisible et pour sa mère une passion tranquille, mais obstinée, de tous les instants. Il aime les petits enfants comme une vraie femme. Il a un caractère heureux, égal, raisonnable et enjoué en même temps, qui ne lui permettra pas longtemps de chercher au dehors d'orageuses amours. Il n'est heureux que dans la maison, au travail et dans des habitudes retirées et régulières. Ce tempérament heureux fait présager qu'il doit trouver dans Augustine tout ce qu'il peut désirer de sécurité, de douceur, de gaieté et de simplicité. Moi, *je vois clair* (souligné), j'observe, et je vois que c'est la femme qui lui convient à tous égards [1]. »

Toutes ces protestations sur la droiture de son fils, tout cet étalage d'amour maternel, de tendresse pour la jeune fille, dont elle veut faire sa bru ; tout ce style, enfin, n'avait pour but que de fermer les yeux aux parents. Augustine revint à Paris, fit un

1. Brault, *Une contemp.*, 6.

petit séjour chez son père. Elle était méconnaissable. George Sand la rappela, elle repartit : « Mme Sand prit tant de soins et de détours » qu'ils l'attendirent pendant deux ans.

Brault exaspéré avait enfin résolu d'aller chercher lui-même sa fille. Arrivé en Berry chez Mme Sand, on lui fit comprendre qu'il devait revenir seul à Paris. Il se plaignit alors à M. Dudevant des procédés de sa femme : « Si la réputation de Mlle votre fille est perdue, comme vous me le dites, répondit-il, par sa vie commune avec George Sand et mon fils, à cela je ne puis rien dire... Je me permettrai une observation : il me semble que la conduite de Mme Sand devait vous être assez connue pour ne pas lui confier Mlle votre fille ; et si, maintenant, elle ne veut pas vous la rendre, mes prières, mes menaces n'y pourraient rien [1]. »

Au commencement de 1848, George Sand mariait sa fille adoptive à M. de Bertholdi, un ami de Borie, et lui donnait une dot de 30.000 francs. Les parents n'avaient pas été consultés.

Son pamphlet immonde, Brault le faisait distribuer par milliers au public, à la veille de la Révolution de février. « On a imprimé, puis distribué par les rues, dit Chopin, sa biographie écrite et signée par *le père d'Augustine* (souligné), qui se plaint qu'elle lui a démoralisé sa fille, dont elle a fait la maîtresse de Maurice et qu'elle a mariée ensuite au premier venu, malgré la défense des parents, auxquels elle promettait d'en faire la femme de son fils. Le père cite *les propres lettres* (souligné) de Mme Sand ; en un mot l'aventure la plus sale dont tout Paris s'entretienne aujourd'hui. C'est une indignité de la part du père, mais c'est *la vérité* [2]... »

D'aucuns ont blâmé Chopin d'avoir donné aussi catégoriquement son avis sur les relations d'Augustine et de Maurice ; ils ont voulu voir là une vengeance de l'artiste abandonné par George Sand [3]. Mais l'avis de Chopin est partagé par d'autres habitués

1. Brault, *Une contemp.*, 7.

2. Karlowicz, *Souvenirs inédits de Frédéric Chopin*, 19 août 1848, 48 (traduction de Laure Disière).

3. Dans *George Sand et sa fille*, 124, nous lisons cette page de M. Rocheblave : « Nous faisons allusion aux commérages sur la filleule de George Sand et au libelle infâme, composé de lettres apocryphes, dont George Sand a voulu faire justice elle-même dans une note de l'*Histoire de ma Vie* (t. IV, p. 459). Chopin osa écrire que tout cela était la *vérité* (souligné). —

de Nohant, qui, toutefois, n'ont pas laissé de notes écrites sur ce sujet. Je le regrette.

A cette époque, l'amour n'était-il pas pour George Sand une chose sacrée, bénie de Dieu? Ne jugeait-elle pas que la morale des artistes devait être tout autre que celle des bons bourgeois?

Chopin continue : « Il fallait la laisser (la jeune fille) à ses parents, ne pas lui mettre dans la tête le jeune homme... Mais il (Maurice) a voulu avoir une jolie cousine à la maison, et il a tant fait que sa mère l'a placée chez elle au même rang que Solange..., parce que Maurice l'exigeait. Chaque fois que le père voulait la reprendre, on refusait de la rendre, car Maurice s'y opposait. On traitait de folle la mère de la jeune fille, qui voyait clairement les choses; enfin le père aussi vit clair. Alors Mme S(and) fit de la demoiselle *une victime* (souligné), soi-disant persécutée par ses propres parents. Solange voyait tout, donc elle les gênait. Maurice eut recours à ce Lambert pour se couvrir devant Solange et les serviteurs [1]. »

Ici, le texte renferme quelques obscurités, venant sans doute d'une traduction incomplète : « Borie avait besoin d'Augustine pour s'en couvrir devant Solange et Maurice. Maurice avait besoin de Borie pour que l'on crût en ville que c'était lui, Borie, qui faisait la cour à Augustine [2]. La mère était gênée par sa fille, qui, par malheur, voyait tout; de là des mensonges, de la honte, de la gêne et le reste. »

Et maintenant dans quels termes George Sand a-t-elle pro-

Là, encore, calomnie à part, il n'était pas au fait. Il n'a pas su la rupture soudaine d'un projet de mariage très avancé entre la filleule de George Sand et un artiste célèbre. C'est ce projet avorté, — d'ailleurs suivi d'assez près d'un mariage moins brillant, mais très honorable, — qui fut le point de départ de médisances gratuites » (*George Sand et sa fille*, 124). Les projets de mariage entre Augustine et Théodore Rousseau, auxquels fait allusion M. Rocheblave, ne prirent corps qu'après le mariage de Solange, au commencement de juin 1847 (Solange fut mariée le 20 mai), bien longtemps après l'époque où George Sand parlait de faire épouser Augustine à son fils.

1. Karl., *Souv. inéd. de Fr. Chopin*, 19 août 1848, 48-49.

2. *Id.*, ibid. Voici la traduction orale de Mlle Tourtzer : « Maurice avait besoin de Lambert afin qu'il se couvrît devant Solange et les domestiques; Borie avait besoin d'Augustine afin de couvrir Maurice devant Solange, et Maurice avait besoin de Borie afin que dans la ville on pensât que Borie voulait faire la cour à Augustine. »

testé, dans l'*Histoire de ma vie*, contre les accusations qui furent portées par Brault, contre elle ?

« Cette enfant, belle et douce, dit-elle, fut toujours un ange de consolation pour moi. Mais, en dépit de ses vertus et de sa tendresse elle fut pour moi la cause de bien grands chagrins... J'avais de fortes raisons pour accepter le devoir de la protéger exclusivement. Devenue majeure, elle ne voulait pas s'éloigner de moi. Ce fut la cause d'une lutte ignoble et d'un chantage infâme de la part de gens que je ne nommerai pas. On me menaça de libelles atroces, si je ne donnais pas quarante mille francs. Je laissai paraître les libelles immondes, ramassis de mensonges ridicules que la police se chargea d'interdire. Ce ne fut pas là le point douloureux du martyre que je subissais pour cette noble et pure enfant : la calomnie s'acharna après elle par contre-coup, et, pour la protéger envers et contre tous, je dus plus d'une fois briser mon propre cœur et mes plus chères affections [1]. »

Ces dernières lignes font allusion aux observations que Chopin se croyait autorisé de faire à son amie, mais que vaut toute cette explication ? George Sand ne dit pas que les lettres citées par Brault sont apocryphes. Elle réfute en bloc les accusations, les critiques auxquelles elle s'est exposée. Elle défend l'innocence d'Augustine. Mais depuis quand, pour George Sand, l'amour a-t-il souillé une âme ? Les termes employés par l'auteur de *Lélia* ont souvent une signification tout autre que celle que peut leur donner le bon public. Elle a toujours excellé, d'ailleurs, à employer des termes vagues, synthétiques, quand il s'agit de se défendre, de se justifier.

En 1846, année marquée par la brouille entre George Sand et Chopin, quel rôle ce dernier avait-il joué dans ces événements ? Tout d'abord il avait été bon et aimable pour Augustine, puis il avait cherché à détourner son amie de l'introduire définitivement dans la maison. Nous en trouvons la preuve dans sa correspondance avec sa famille : « Le voilà donc cet acte de bienfaisance qu'elle pensait accomplir, et contre lequel j'ai combattu de toutes mes forces, quand la jeune fille est entrée dans la maison [2]. »

A l'occasion d'Augustine, mille querelles éclatèrent à Nohant.

1. *H. Vie*, IV, 459.
2. Karl., *Souv. inéd. de Fr. Chopin*, 15 avril 1848, 48.

« Solangé..., dit W. Karénine, se mit dès lors... à détester (sa cousine) pour de bon, à la tirailler, à lui faire expier sa propre mauvaise humeur, enfin à la traiter avec une hostilité ouverte. Mme Sand s'efforça en vain de faire cesser ces discordes. Hélas ! cela ne servit qu'à amener des conflits entre elle et Chopin. Celui-ci avait rien moins que de la sympathie pour Augustine, il a haïssait franchement et prenait toujours le parti de Solange, leût-elle absolument tort, contre elle et Mme Sand. Quant à Maurice, autant par sympathie pour sa cousine que par inimitié pour Chopin, il se mettait immédiatement en guerre *pour* Augustine *contre* Chopin (soulignés) [1]. » C'était le désaccord complet.

« Malheureusement, dit encore Karénine..., il y eut des personnes bien plus proches que les Brault qui s'efforcèrent de calomnier les relations fraternelles » de Maurice et d'Augustine. « Elles portèrent un coup mortel, non à la réputation irréprochable d'Augustine, mais au cœur maternel de Mme Sand... Durant l'été de 1846, des disputes, des querelles, des explications, des réconciliations se succédèrent sans trêve [2]. »

La maison était en révolution au sujet d'Augustine, mais George Sand et Maurice voulaient, à tout prix, la conserver.

Il y eut, à ce moment-là, des changements de domestique qui parurent aussi bien étranges ; Françoise, la femme de chambre dévouée d'Aurore, une amie d'enfance, à laquelle elle était très attachée [3], fut remerciée, ainsi que sa fille Luce. Cette fantaisie bizarre ne pouvait s'expliquer que par l'état d'exaspération qui était à son comble.

La publication de *Lucrezia Floriani*, qui parut dans le *Courrier Français*, à partir du 25 juin 1846, dut envenimer la situation, déjà tendue, entre Chopin et George Sand. L'artiste dut se reconnaître dans le prince Karol. W. Karénine ne craint pas, dans cette circonstance, de donner un démenti formel à l'auteur du roman : « Nous osons réfuter absolument et catégoriquement l'assertion de George Sand de n'avoir nullement tracé le carac-

1. W. Kar., III, 506.
2. W. Kar., III, 507.
3. Françoise Meillant était berrichonne ; elle appartenait à ces honnêtes familles du pays qui ont donné tant de serviteurs dévoués à Mme Dudevant.

tère de Chopin dans la personne du prince Karol, et ceux qui le croient se fourvoient de bonne foi [1]. »

L'artiste, en lisant *Lucrezia*, eut le loisir de faire des réflexions sur les désagréments que son caractère apportait à son amie, et sur les peines cuisantes qu'il lui faisait souffrir [2].

Sans doute, les progrès de sa maladie rendaient Chopin de plus en plus triste, nerveux, ombrageux, susceptible. D'autre part, il fallait autour de George Sand de la gaieté, du mouvement. La toux persistante de son ami, ses crises douloureuses assombrissaient sa vie. « Je suis une charge, malade, la toux martyrise mon âme! Aurore ne vient que rarement. Elle ne peut pas entendre tousser; elle travaille beaucoup. Je ne la regarde pas dans les yeux. Je suis couché et mes yeux regardent les champs... Terre de France! Loin d'ici, sous les cieux de la Pologne, je vois les yeux de ma mère. Les larmes qu'on n'a pas

1. W. Kar., III, 515.

2. Si l'on en croit Mme C. Jaubert, dans ses *Souvenirs*, Chopin n'aurait pas compris les allusions de George Sand. Un jour on parlait, chez elle, de Chopin et de son amie. Berryer prétendait que si Chopin agissait en enfant gâté, il y avait de la faute de Mme Sand : « Pourquoi dans ses livres, disait-il, se plaît-elle à revêtir l'amour d'une teinte maternelle? Elle est prise au mot : l'enfant pleure, l'obsède, quand elle veut s'éloigner. — Mon Dieu, mon Dieu, que je la plains, s'était écriée Mme Jaubert. — Madame, votre pitié s'amoindrirait, répliqua Eugène Delacroix, à voir comme elle exprime la fatigue et l'ennui. Croiriez-vous que Mme Sand imagina de nous lire un soir, à tous deux, le manuscrit de sa *Floriani*, roman où se retrouvent l'adoration entêtée de Chopin et la bizarrerie de son caractère, peints avec une vérité transparente? Ce héros ne comprend que ce qui lui est identique, n'ayant pas le sens de la réalité; intolérant d'esprit et d'une jalousie effrénée, il est tout naturellement despote. Comme ce héros, cependant, est parfaitement élevé, il persécute la femme qu'il aime poliment et gracieusement.... il ne laisse aucun moyen à la femme qui n'aime plus de faire connaître ses sentiments; elle ne le peut qu'avec dureté, brutalité même. J'étais au supplice pendant cette lecture... » Berryer avait alors demandé ce « que devenait la nature sensitive de Chopin » pendant ce récit. — « Ma foi, je ne pourrais le dire, avait répondu Delacroix, le bourreau et la victime m'étonnaient également. Mme Sand paraissait absolument à l'aise, et Chopin ne cessait d'admirer le récit. A minuit, nous nous retirâmes ensemble. Chopin voulut m'accompagner, et je saisis l'occasion de sonder ses impressions. Jouait-il un rôle vis-à-vis de moi? Non vraiment, il n'avait pas compris et le musicien persista dans l'éloge enthousiaste du roman. — ...A la place de Mme Sand, s'écria une amie de Mme Jaubert, je mettrais des paroles sur la *Marche funèbre* de Chopin, avec ce titre : Enterrement de nos amours! » (Mme C. Jaubert, *Souvenirs*, 43-44).

versées pèsent lourd. Mon cœur est vide ! comme je souffre ! [1] »

Chopin était devenu un embarras pour George Sand et une censure perpétuelle pour Maurice. L'artiste, dans ses lettres à sa famille, se permettait, en effet, quelques réflexions désobligeantes sur les habitudes des châtelains de Nohant. Pour couper court à ces tiraillements, pour mettre fin à la mésintelligence de Chopin et de Maurice, « au commencement de l'été 1846... il fut décidé que Chopin ne se mêlerait plus des affaires de la famille, qu'il partirait seul pour Paris, tandis que Mme Sand et ses enfants passeraient l'hiver à Nohant [2]. » Tel fut le prélude de la rupture définitive.

A l'automne, Chopin se rendit donc à Paris, laissant toute la famille Sand en Berry, y compris Augustine. Il n'y revint jamais, affirme W. Karénine, d'après les nombreuses lettres qu'elle a eues entre les mains [3]. Les dates du *Journal* de Chopin, indiquant *Nohant*, mai, juin 1847, sont donc fausses.

Pour se distraire pendant les soirées d'automne et d'hiver, les enfants, ainsi que George Sand, jouèrent la comédie avec rage. C'est là que Maurice prit le goût de ces divertissements. Le grand théâtre et le théâtre des marionnettes, si remarquablement organisés à Nohant, sont nés des amusements de cette époque.

Chopin, tout occupé à Paris de ses leçons, écrivait assez fréquemment des lettres amicales [4], se mettait à la disposition de George Sand, lui faisait des commissions.

Mme Dudevant partit pour Paris, avec ses enfants, probablement au commencement de février. Quand le mariage fut rompu avec Fernand de Préaulx, elle ne consulta pas son ami sur les nouveaux projets qui commençaient à se dessiner pour Solange. Ce silence fut une nouvelle cause de douleur pour l'artiste. Il se doutait cependant que Clésinger allait devenir un personnage important dans la vie de ses amis. « Retenez bien le nom du sculpteur (Clésinger). Je vous en parlerai, je crois, souvent, car

1. *Le Guide musical, Journal de Chopin*, Nohant, 3 mai 1847.
2. W. Kar., III, 543.
3. Plusieurs de ces lettres sont citées dans *George Sand, sa vie et ses œuvres*, III, 549 et suiv.
4. W. Kar., III, 549 et suiv.

il a été présenté à Mme S[and] avant son départ, et a fait son buste, ainsi que celui de Solange, tout le monde les admire énormément [1]. »

George Sand avait alors regagné Nohant avec sa fille et Augustine. Le mariage de Solange et de Clésinger n'était pas loin de se faire et Chopin n'avait pas été prévenu. « Mme Sand se rendait parfaitement compte que *ses cachotteries* à l'égard de Chopin lors des brusques fiançailles de Solange étaient indignes de leur amitié et de leur longue liaison, indignes d'elle et de lui ; cette manière d'agir devait justement sembler impardonnable à Chopin [2]. »

Au commencement de mai, il tomba malade et fut *très mal* [3]. George Sand était au désespoir : le mariage de sa fille qu'il fallait hâter, ne lui permettait pas de courir à Paris. Elle écrivit à l'artiste et lui fit part enfin du mariage de sa fille. Chopin répondit aussitôt par la lettre suivante, citée par W. Karénine : « Vous dirai-je combien votre bonne lettre que je viens de recevoir m'a fait plaisir et combien les excellents détails touchant tout ce qui vous occupe maintenant m'ont intéressé. Personne plus que moi parmi vos amis, vous le savez bien, ne fait de vœux plus sincères pour le bonheur de votre enfant. Aussi, dites-le lui de ma part, je vous prie. Je suis déjà bien. Dieu vous soutienne toujours dans votre force et votre activité. Soyez tranquille et heureuse. Votre tout dévoué Ch. [4]. »

Celui-ci aurait été très contraire au mariage de Solange avec le sculpteur. « Je me suis opposé à ce mariage tant que j'ai pu [5] », disait-il à sa famille. Ses lettres à George Sand, citées par l'auteur russe, ne portent pas trace de cette opposition. Peut-être avait-il fait oralement des objections à son amie, lors de son séjour à Paris, quelques mois auparavant ; ou bien les avait-il fait faire indirectement par des amis communs.

Mme Dudevant comprit que le silence qu'elle avait gardé sur ses affaires familiales avaient dû blesser profondément Chopin.

1. Karl., *Souv. inéd. de Fr. Chopin*, 19 avril 1847, 34.
2. W. Kar., III, 565.
3. W. Kar., III, 568.
4. W. Kar., III, 569 ; la lettre était du 25 mai 1847.
5. Karl., *Souv. inéd. de Fr. Chopin*, jour de Noël, 1847, 38.

Elle éprouva le besoin de confier au comte Grzymala les motifs de sa rupture avec l'artiste. C'était celui-là même, dont elle s'était servie, neuf années auparavant, pour faire tomber « le petit » dans ses filets. « *Chopin a dû souffrir... dans son coin de ne pas savoir, de ne pas connaître et de ne pouvoir rien conseiller* (souligné). Mais son conseil dans les affaires réelles de la vie est impossible à prendre en considération. Il n'a jamais vu juste les faits, ni compris la nature humaine sur aucun point ; son âme est toute poésie et toute musique et il ne peut souffrir ce qui est autrement que lui [1]. »

C'était là le premier grief que nous connaissons : « Si je lui dis, continue Aurore, que Clésinger (qu'il n'aime pas) mérite notre affection, il ne le haïra que davantage et se fera haïr de Solange. Tout cela est difficile et délicat [2]... »

Enfin Chopin est un sujet continuel de peines et d'ennuis : « Le mal qui ronge ce pauvre être au moral et au physique me tue depuis longtemps, et je le vois s'en aller sans avoir jamais pu lui faire du bien, puisque c'est l'affection inquiète, jalouse et ombrageuse qu'il me porte, qui est la cause principale de sa tristesse... Je sais que bien des gens m'accusent, les uns de l'avoir épuisé par la violence de mes sens, les autres de l'avoir désespéré par mes incartades. Je crois que tu sais ce qui en est... Je suis arrivée au martyre... Celui que j'aime d'un amour absolument chaste et maternel se meurt victime de l'amour insensé qu'il me porte [3]. »

Les caprices, en amour, n'étaient pas de longue durée, à Nohant. Maurice ne songeait plus du tout à épouser Augustine, et peu après le mariage de Solange, un ami de la famille, le peintre Théodore Rousseau, demanda la main de la jolie cousine. Solange se trouvait encore à Nohant, elle voulut on ne sait pourquoi, dit W. Karénine, faire rompre ce mariage, « et, par ses calomnies et ses insinuations elle y parvint. Puis, fâchée avec sa

1. W. Kar., III, 570.
2. W. Kar., III, 570.
3. W. Kar., III, 571. — Ce texte suffit pour prouver, quoi qu'on ait dit, que Chopin n'a jamais prétendu à la main de Solange. W. Karénine, d'ailleurs, n'a pas laissé planer un doute à ce sujet. L'artiste était trop épris de George Sand, même au moment de la rupture ; son désespoir était profond. Il aimait Solange comme une fille, et rien de plus.

mère, elle se vengea immédiatement d'elle aussi, en faisant circuler des calomnies [1] ! »

En ce qui concerne Augustine, nous savons sur quoi portaient les calomnies, ou plutôt les médisances de Solange. Mais de quelle nature pouvaient être les calomnies qui visaient sa mère ? L'auteur russe ne veut pas donner d'explications claires [2]. Il préfère laisser la parole à George Sand, qui se compromet bien rarement, et qui sait éluder à merveille toutes les confidences qu'on attend.

« Ce que j'ai souffert de Solange depuis son mariage est impossible à raconter, disait Mme Dudevant à Mlle de Rozières... A peine en possession de l'indépendance et de l'argent, ils ont levé le masque et se sont imaginé qu'ils allaient me dominer, me ruiner et me torturer à leur aise. Ma résistance les a exaspérés et pendant les quinze jours qu'ils ont passés ici, leur conduite est devenue d'une insolence scandaleuse, inouïe [3]..»

Ici, George Sand parle des scènes terribles qui eurent lieu à cette époque, scènes qui « l'ont forcée non pas à les mettre, mais à les jeter à la porte ».

Ces scènes ont été incroyables. « Elles se résument en peu de mots : c'est qu'on a failli s'*égorger* ici (souligné), que mon gendre a levé un marteau sur Maurice, et l'aurait tué peut-être, si je ne m'étais mise entre eux, frappant mon gendre à la figure et recevant de lui un coup de poing dans la poitrine. Si le curé qui se trouvait là, des amis et un domestique n'étaient intervenus par la force des bras, Maurice, armé d'un pistolet, le tuait sur place. Solange attisant le feu avec une froideur féroce et ayant fait naître ces déplorables fureurs par des ragots, des mensonges, des noirceurs inimaginables, sans qu'il y ait eu ici de la part de Maurice, et de *qui que ce soit l'ombre* (souligné) d'une taquinerie, l'apparence d'un tort... Pendant trois jours, j'ai été dans ma maison sous le coup de quelque *meurtre* (souligné)... Mon Dieu, je

1. W. Kar., III, 577.

2. W. Karénine dit formellement qu'elle gardera le silence : « Tout en ayant en mains d'amples documents et un récit détaillé fait par une personne très proche de George Sand qui l'entendit de sa propre bouche et de celle de Maurice Sand ; nous préférons néanmoins ne pas narrer nous-mêmes tout ce qui se passa » (W. Kar., III, 577).

3. W. Kar., III, 377 ; lettre de juillet 1847.

n'avais rien fait pour mériter d'avoir une telle fille. Il a bien fallu que j'écrive une partie de cela à Chopin. » Elle redoutait, en effet, son arrivée à un moment aussi critique.

Dans les lettres suivantes, George Sand revient sur les calomnies dont elle est l'objet. Mais ces confidences ne nous apprennent rien de précis. Cependant mécontente de sa fille, elle écrivait à Mme Marliani, peu de temps après le mariage : « Chopin a pris ouvertement parti pour elle, contre moi, et sans rien savoir de la vérité... Je présume que pour le retourner ainsi, elle aura exploité son caractère jaloux et soupçonneux et que c'est d'elle et de son mari qu'est venue cette absurde calomnie d'un *amour* de ma part ou d'une amitié exclusive pour le jeune homme dont on vous parle. Je ne puis m'expliquer autrement une histoire si ridicule et à laquelle personne au monde n'aurait jamais pu songer [1]. »

Cette lettre manque encore de clarté. Il y a des passages supprimés, sans doute, qui empêchent de faire une pleine lumière sur le nouveau roman esquissé alors. Du reste, les romans se sont succédé à certaines époques de la vie de George Sand, avec une grande rapidité. Mais voici une réflexion de Delacroix dans son *Journal*, qui a bien sa valeur :

« Mme Marliani m'a fait lire une lettre de Mme Sand. Elle s'excuse grandement dans l'affaire du mariage, et ne croit pas, ou feint de croire qu'elle n'a jamais pensé au Clésinger pour son compte. A la bonne heure [2] ! » On avait donc supposé des relations entre George Sand et Clésinger, puisqu'elle croyait devoir protester auprès de son amie. Mais que vaut une protestation de ce genre, sous sa plume ? Nous savons à quoi nous en tenir à ce sujet. Cela ne prouve rien.

D'ailleurs, ne savons-nous pas que Mme Dudevant n'attachait aucune importance à des rapports intimes ; c'était, pour elle, une formule qui n'engageait à rien de plus qu'une poignée de mains.

Relisons attentivement ce que George Sand écrivait à Mme Marliani, avant le mariage de Solange. Il s'agit du sculpteur : « Quelqu'un m'avait dit tout le mal qu'on peut dire d'un homme. Je ne savais pas encore alors qu'il songeât à ma fille ; mais il faisait nos bustes. Il voulait les faire en marbre, gratis, et

1. W. Kar., III, 386.
2. Delacroix, *Journal*, 1847, I, 345.

il ne me convenait pas d'être comblée de pareils présents par un homme dont on me disait *pis que pendre*... Quelques explications, auxquelles je n'attachais pas d'abord toute l'importance qu'elles eurent ensuite, amenèrent une foule de renseignements particuliers, et j'arrivai à pouvoir juger sur *preuves* (souligné) ; car vous savez que, dans ces sortes de choses, il se fait un enchaînement imprévu de découvertes. J'acquis donc la certitude que Clésinger était un homme irréprochable dans toute la force du mot... De sorte que je connaissais tous les faits de sa vie la plus intime, le jour où il me demanda ma fille. Le hasard avait amené à cet égard plus de lumières que je n'en aurais eu en l'examinant par mes yeux pendant des années [1]. »

Quand on est habitué au langage employé par George Sand dans ses confidences, ne semble-t-il pas que cette lettre est significative?

Ces scènes terribles, où l'on avait failli s'égorger, avaient eu pour cause, sans aucun doute, des reproches mutuels. D'une part, on avait mis en jeu les amours de Maurice et d'Augustine, d'autre part, qui sait?... ceux de George Sand avec cet inconnu dont il vient d'être question, ou avec Clésinger [2].

Un mystère plane et planera, peut-être, toujours sur les rapports du sculpteur avec George Sand. Si les documents précis manquent, l'opinion est faite là-dessus et les textes cités ne sont pas en contradiction avec cette hypothèse. Clésinger, d'un mot, qui ne peut se placer ici, définissait sa belle-mère. Il avait le plus profond mépris pour sa personne.

Le génie poétique du compositeur dut, sans doute, replier ses

1. *Corr.*, II, à Mme Marliani, 6 mai 1847.

2. Chopin déplorait, dans ses lettres à sa famille, ce mariage conclu si rapidement avec un jeune homme qui ne lui inspirait aucune confiance : « Je ne regrette pas tout ce que j'ai souffert, mais je regrette que sa fille, cette plante si parfaitement soignée, abritée contre tant d'orages, ait été brisée dans les mains maternelles par une imprudence et une légèreté que l'on pourrait passer à une femme de vingt ans, mais non à une femme de quarante » (Karl., *Souv. inéd. de Fr. Chopin*, jour de Noël, 1847, 38).

Chopin savait que Clésinger ne pouvait faire le bonheur de Solange. « Singulière créature ! avec toute son intelligence une frénésie la prend, et elle brouille sa vie, elle brouille l'existence de sa fille » (*Souv. inéd. de Fr. Chopin*, 38). Peu de temps après le mariage de Solange, George Sand se brouillait avec son gendre ; Solange, quelques années plus tard, demandait la séparation. Les prédictions de Chopin s'étaient réalisées.

ailes devant le talent robuste du sculpteur : « Enfin, écrivait Chopin, personne ne pourra jamais suivre les traces d'une âme tellement capricieuse. Huit années d'une vie rangée, c'était trop [1]. »

Quels que soient les motifs que George Sand ait pu mettre en avant pour expliquer sa brouille avec Chopin, le plus vraisemblable de tous, c'est son inconstance et sa légèreté. Aurore aurait-elle abandonné l'artiste, si elle n'avait été piquée de nouveau du démon de la curiosité, de cette curiosité perfide qui l'a entraînée dans ses égarements ?

« Tout est fini ! disait Chopin dans son *Journal*. Quelques années de plus ou de moins encore ! mais plus jamais la vraie vie. Je n'écris pas ces mots, ils martellent mon cerveau. Elle me parla si durement et mon âme est malade ! Je ne croyais pas qu'elle pût être si dure. Si elle avait attendu... Je n'aurais plus tardé, plus trop longtemps, Aurora ! aurais-tu attendu, fatiguée du fardeau, la charge du malade maussade ! De l'argent ? Je n'ai qu'à travailler des valses que le public aime, pour lesquelles il paye, des mazurques avec un cœur déchiré ! Je dois travailler un peu seulement, 20.000 francs de quoi me libérer ! Je veux mourir libre [2]. »

Le 16 juin 1848, il est en Écosse, au château Stirling, chez Rébecca, son amie. Il écrit quelques lignes douloureuses : « Cruelle, mon âme te maudit, te repousse, Aurora, tes baisers me brûlent comme des baisers ardents [3]. »

En 1847, George Sand était mécontente d'elle-même et des autres ; elle passait de nouveau par une crise douloureuse. Brouillée avec Chopin, avec sa fille, elle était profondément ennuyée et découragée de la vie. Tous ses rêves échouaient les uns après les autres.

Elle écrivit alors l'histoire du pauvre *Champi*, l'enfant abandonné. Revenant au roman rustique inauguré avec la *Mare au diable*, elle trouva un vrai soulagement à considérer de nouveau les réalités champêtres, et oublia un peu les douloureux évé-

1. Karl., *Souv. inéd. de Fr. Chopin*, 10 fév. 1848, 40.
2. *Le Guide mus., Journ. de Chopin*, Nohant, 1er juin 1847. Cette date est fausse d'après W. Karl ; il faut lire, sans doute, 1846.
3. *Le Guide mus., Journ. de Chopin*, 16 juin 1848.

nements du printemps et de l'été. *Le Champi* paraissait dans le *Journal des Débats*, à partir du 1er décembre 1847. Elle se plongea ensuite dans l'*Histoire de ma vie*. Peu de temps après, la Révolution de 1848 éclatait.

Les années qui venaient de s'écouler avaient préparé George Sand au rôle politique qu'elle allait bientôt jouer.

CHAPITRE X

LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE
1848-1852

La Révolution de 1848 surprit George Sand. L'agitation du milieu de février ne l'avait nullement inquiétée.

Personne d'ailleurs ne supposait qu'un changement de gouvernement allait s'opérer si vite. L'affaire des banquets ne semblait pas revêtir un caractère bien grave. « C'est une intrigue entre ministres qui tombent et ministres qui veulent monter », écrivait George Sand à son fils, le 18 février. Dans cette même lettre elle lui demandait de lui envoyer divers renseignements pour continuer l'*Histoire de ma vie*, tels que les états de service de son père. Mais le 23, voyant le conflit devenir sérieux, Mme Dudevant comprit toute la portée des événements. Elle supplia Maurice de quitter Paris et de revenir en Berry. Pendant ce temps-là, le gouvernement provisoire venait de se constituer, George Sand vole aussitôt dans la capitale. Elle a hâte de se trouver sur le théâtre des événements, de prendre part à la mêlée.

Toutes ses lettres datées de mars, avril, du commencement de mai sont enthousiastes. Son ardeur et son exaltation ne connaissent pas de bornes. Laissant le pacifique Pierre Leroux bien loin derrière elle, c'est aux leçons qu'elle avait reçues autrefois de Michel de Bourges qu'elle semble se reporter; elle redevient un apôtre convaincu et zélé des opinions politiques du célèbre avocat :

« Dans une situation comme celle où nous sommes, il ne faut pas seulement du dévouement et de la loyauté, il faut du fanatisme au besoin. Il faut s'élever au-dessus de soi-même, abjurer

toute faiblesse, briser ses propres affections, si elles contrarient la marche d'un pouvoir élu par le peuple et réellement *foncièrement* (souligné) révolutionnaire [1]... »

Le diapason de George Sand est beaucoup plus élevé maintenant que celui de Michel. Depuis l'époque où il étonnait Aurore Dudevant par ses rêves de sang, par sa conversation fanatique du Pont des Saints-Pères, il s'était bien calmé. Fatigué de la politique, il vivait assez tranquille à Bourges, et ne songeait plus à faire de prosélytisme.

Aussi, avec quel mépris Aurore ne traite-t-elle pas son ancien ami ? « Ne t'apitoie pas sur le sort de Michel, dit-elle à Girerd : Michel est riche, il est ce qu'il a souhaité, ce qu'il a choisi d'être. Il nous a trahis, abandonnés dans les mauvais jours. A présent, son orgueil, son esprit de domination se réveillent. Il faudra qu'il donne à la République des gages certains de son dévouement s'il veut qu'elle lui donne sa confiance. La députation est un honneur qu'il peut briguer et que son talent lui assure peut-être. C'est là qu'il montrera ce qu'il est, ce qu'il pense aujourd'hui. Il le montrera à la nation entière. » Dans la même lettre George Sand revenait [2] encore sur Michel : « *Michel a abandonné la démocratie en haine de la démagogie* (souligné). Or, il n'y a plus de *démagogie*. Le peuple a prouvé qu'il était plus beau, plus grand, plus pur que tous les riches et les savants de ce monde... Peut-être croit-il désormais travailler pour une république aristocratique où le droit des pauvres sera refoulé et méconnu. S'il agit ainsi, il brisera l'alliance qui s'est cimentée d'une manière sublime, sur les barricades, entre le riche et le pauvre. Il perdra la République et la livrera aux intrigants ; et le peuple, qui sent sa force, ne les supportera plus. Le peuple tombera dans des excès condamnables si on le trahit... Michel ne connaît pas et n'a jamais connu le peuple ; que ne le voit-il aujourd'hui ? il jugerait sa force et respecterait sa vertu [3]. »

A son arrivée à Paris, Mme Dudevant ne perd point de temps. Elle recommande chaudement ses amis aux membres du gouvernement provisoire. « Elle éclaire Ledru-Rollin sur les choix

1. *Corr.*, III, à Girerd, 6 mars 1848.
2. Même let.
3. Même let.

à faire et à éviter », car elle connaît bien tous ceux qui sont dévoués à la République, dans la région qu'elle habite. Elle veut voir ceux qu'elle aime jouer un rôle actif. Leurs opinions sont les siennes, son influence grandit avec leur pouvoir : « Ce n'est pas moi qui ai fait faire ta nomination[1], dit-elle à Girerd ; mais c'est moi qui l'ai confirmée, car le ministre m'a rendu en quelque sorte responsable de la conduite de mes amis, et il m'a donné plein pouvoir pour les encourager, les stimuler et les rassurer contre toute intrigue de la part de leurs ennemis, contre toute faiblesse de la part du gouvernement. Agis donc avec vigueur, mon cher frère[2]. »

George Sand obtient pour son fils la nomination de maire de Nohant, bien qu'il n'ait pas l'âge légal. Il fallait à tout prix mettre la direction de sa commune en mains sûres. Le 4 mars, elle écrit à son cousin René de Villeneuve pour le rassurer au sujet des événements qui se passaient. L'avenir est si riche de promesses.

« J'espère que vous n'avez ni chagrin, ni inquiétude. Nous nous lançons dans l'inconnu avec la foi et l'espérance. Je dis l'inconnu, car cette République ne répétera pas les fautes et les égarements de celle que vous avez vue. Le peuple a été sublime de courage et de douceur. Le pouvoir est *généralement* (souligné) composé d'hommes purs et honnêtes. Je suis venue m'assurer de tout cela par mes yeux, car je suis intimement liée avec plusieurs, et je m'en retourne demain à Nohant, avec la certitude qu'ils feront de leur mieux, et que les plus nobles intentions les animent[3]. »

George Sand demande à son cousin et à sa famille de se tranquilliser au cas où ils auraient quelque crainte pour le présent. Elle a tout examiné, tout pesé : « Je sais mieux que personne ce qui se passe, et dans le sein du gouvernement et dans le fond des faubourgs... que ma cousine ne nous maudisse pas ! Nous avons respecté les autels, et nous avons porté le Christ avec res-

1. Girerd venait d'être nommé commissaire du gouvernement dans la Nièvre.

2. *Corr.*, III, à Girerd, 6 mars 1848.

3. *Le Figaro*, 16 janv. 1881. *La vraie George Sand*. Lettre au comte René de Villeneuve, 4 mars 1848.

pect au milieu de la foule triomphante... Aimez-moi toujours, bien que je sois républicaine [1]. »

George Sand revenait, le 7 mars, à Nohant pour une huitaine de jours. Elle écrit transportée de joie :

« Vive la République ! Quel rêve, quel enthousiasme, et, en même temps, quelle tenue, quel ordre à Paris ! J'en arrive, j'y ai couru, j'ai vu s'ouvrir les dernières barricades sous mes pieds. J'ai vu le peuple grand, sublime, naïf, généreux, le peuple français réuni au cœur de la France, au cœur du monde, le plus admirable peuple de l'univers ! J'ai passé bien des nuits sans dormir, bien des jours sans m'asseoir. On est fou, on est ivre, on est heureux de s'être endormi dans la fange et de se réveiller dans les cieux. Que tout ce qui vous entoure ait courage et confiance [2] ! »

Les démonstrations de la foule, dont George Sand a été le témoin, soulèvent son enthousiasme [3].

Elle a confiance aussi dans les hommes du gouvernement, quoi qu'ils soient « tous un peu incomplets et insuffisants à une tâche qui demanderait le génie de Napoléon et le cœur de Jésus [4] ». Mais le peuple est si bon et si fort, que l'infériorité de ceux qui dirigent le mouvement n'a pas une grande importance.

1. *Le Figaro*, 16 janv. 1881 ; *La vraie G. Sand.*

2. *Corr.*, III., à Ch. Poncy, Nohant, 9 mars 1848.

3. George Sand résumait ainsi les spectacles qu'elle avait eus sous les yeux : « Un cortège étrange s'avance du fond de la rue... Ce sont des enfants, en effet, pour la plupart, des enfants de petite taille et d'une apparence assez frêle ; ce sont les enfants de Paris, les enfants du miracle, ceux qui naissent dans la misère et s'élèvent dans la souffrance, qui vivent dans les privations... Tout cela vit par la pensée ; le corps paraît faible, mais le cœur est si fort !... Les prêtres marchent au son du tambour et emboîtent le pas sans y prendre garde ; l'image du crucifix plane au-dessus de la foule à côté du drapeau de la République... Mais ce n'est encore là que l'avant-garde, immense serpent qui se déroule dans la rue étroite et profonde... Quels sont ces robustes travailleurs qui s'avancent couronnés de feuillage, la pioche, la bêche ou la cognée au bras en guise de fusil ? Ce sont des paveurs, des terrassiers ou des bûcherons au type accentué... Derrière eux cinquante autres portent légèrement sur leur épaule un pin énorme... C'est l'arbre de la liberté, c'est le symbole de la République qui passe. Otez votre chapeau... Voilà les processions qu'à chaque instant, à chaque pas on rencontre dans les rues de Paris. » (*Souvenirs de 1848*, 7 et 8.)

4. *Corr.*, III, à Ch. Poncy, Nohant, 9 mars 1848.

Son exaltation va croissant : « J'ai le cœur plein et la tête en feu. Tous mes maux physiques, toutes mes douleurs personnelles sont oubliées. Je vis, je suis forte, je suis active, je n'ai plus que vingt ans [1]. »

De l'avis de George Sand, la République était sauvée à Paris. Son grand souci était de la sauver en province. Voilà pourquoi elle était accourue en toute hâte à Nohant : « Je suis revenue ici aider mes amis, dans la mesure de mes forces, à révolutionner le Berry, qui est bien engourdi. Maurice s'occupe de révolutionner la commune. Chacun fait ce qu'il peut [2]. »

Avant de quitter Nohant, George Sand avait voulu que les habitants de sa commune scellassent, par une fête et une cérémonie spéciales, leur adhésion à la République. Elle mit tout en œuvre, elle et son fils, pour obtenir cette démonstration qui eut lieu le dimanche 12 mars. De retour à Paris, George Sand en fit le récit pour le journal *La Réforme* [3], puis elle l'envoya à son fils pour qu'il le lût « à haute et intelligible voix à ses gardes nationaux », le dimanche suivant : « Ça les flattera, tu développeras ces articles par des conversations dans les groupes. Tu feras sentir la nécessité de l'impôt pour ce moment de crise. Tu diras que nous sommes très contents d'en payer la plus grosse part et que ce n'est pas acheter trop cher les bienfaits de l'avenir. Voilà ton thème que tu traduiras en berrichon [4]. »

Pour célébrer cette grande fête républicaine, les habitants de Nohant-Vic avaient demandé au curé de la paroisse un service funèbre pour les victimes de la révolution. A cette occasion, l'église et le catafalque avaient été décorés de feuillage, de fleurs et de drapeaux.

« La Garde nationale s'était organisée et rassemblée spontanément sur la simple invitation du nouveau maire, M. Maurice Sand. »

Tous les paysans étaient accourus au rendez-vous, « montés sur leurs petits chevaux, enveloppés de leurs manteaux bleus, le bout du fusil passant sur le flanc du cheval. On eût dit d'une

1. *Corr.*, III, à Ch. Poncy, Nohant, 9 mars 1848.
2. Même let.
3. Cet article parut dans *La Réforme*, le jeudi 23 mars 1848.
4. *Corr.*, III, à Maurice, Paris 18 mars 1848.

petite Vendée. Ces hommes ont le sang froid et la bravoure des partisans. Mais aujourd'hui il n'y a plus de partis contraires à la grande unité nationale ; une même pensée rassemble tous les habitants du sol ; et si l'accoutrement pittoresque de nos gens de campagne rappelle les apprêts mystérieux de la guerre civile, leur physionomie enjouée, l'esprit de fraternité qui s'éveille à leur approche, les cris de : *Vive la République !* qui les saluent sur leur passage, et le concours de toutes les sympathies à un triomphe dont la France entière veut être solidaire, annoncent qu'à la poésie des temps passés, ils savent joindre la vive notion du présent et de l'avenir. » Soixante-dix paysans armés et deux cents autres sans armes assistaient à la fête.

A cette cérémonie s'étaient joints les femmes, les enfants, les vieillards ; tous avaient assisté « religieusement à l'office, et à la bénédiction des drapeaux ». La garde nationale, bien qu'elle se fût exercée seulement une heure avant la messe, « rendit les honneurs militaires avec l'ensemble et la bonne tenue des soldats éprouvés ». Cette garde avait pour chefs des officiers, jeunes gens récemment sortis de service. On y voyait dans leurs uniformes respectifs un soldat de marine, un artilleur, un lancier, un fantassin. « Le porte-drapeau de Nohant-Vic était un grenadier de la vieille garde, tout couvert de blessures, revêtu de la grande tenue de l'Empire, et fier de pouvoir raconter à ses jeunes et vaillants camarades les jours de Leipzig et la glorieuse campagne de 1814. Un objet d'art, tiré du cabinet d'un amateur obligeant [1], jouait son rôle dans la rustique solennité. C'était une petite couleuvrine du XVIe siècle, toute fleurdelysée, et qui n'en célébrait pas moins d'une voix bruyante et généreuse le triomphe du peuple. Montée sur son petit affût, elle fut joyeusement traînée par de beaux enfants en tête du cortège. Le curé et le maire conduisirent ce cortège nombreux au hameau de Vic, annexe de Nohant, où le

1. Cette couleuvrine appartenait à M. Aulard, voisin et ami de George Sand. Ce petit canon est toujours resté dans la famille de George Sand, soit que M. Aulard en ait fait présent à son amie, soit que par négligence il ne l'ait pas repris. Mme Lauth-Sand avait sans doute oublié ce détail, quand elle a écrit tout récemment :

« Pour nos anniversaires d'enfants on tirait autant de coups de canon que nous avions d'années. La couleuvrine du maréchal de Saxe revivait en ces jours-là » (*Souvenirs de Nohant*, *Revue de Paris*, 1er sept. 1916, 81-109).

drapeau tricolore fut planté, au bruit du canon et de la mousqueterie, au son du tambour et de la cornemuse, instrument guerrier d'un nouveau genre en France, et qui ne messied pas plus aux gardes civiques de nos campagnes, qu'aux bandes des montagnards écossais. Tout le monde était dans l'ivresse. » On se félicitait, on échangeait des vivats. « Il y en eut un qui paraîtra bizarre, si on le rapproche de ce qui venait de se passer à Paris. Le grenadier de la vieille garde faisant allusion à sa coiffure criblée de balles ennemies provoqua le cri de : *Vivent les bonnets à poil !* Et chacun de lui répondre cordialement : *Vivent les bonnets à poil de la vieille garde !* (soulignés). »

La fête terminée, ces bonnes gens, avant de se séparer, regrettèrent, d'après George Sand, qu'on leur eût « laissé prendre le mauvais pli de regarder comme rivaux et presque comme des ennemis les habitants des communes environnantes » ; ils formèrent donc le projet de se réunir plus tard à elles, pour « fraterniser... sous les grands arbres... Dans de belles fêtes champêtres nous sentirons, disaient-ils, grandir en nous le sentiment républicain. » L'auteur, en terminant le récit de cette fête, en profite pour encourager les paysans à accepter les charges qu'impose la République. Elle leur fait dire : « Nous oublierons l'augmentation de l'impôt, qui, en ce moment chagrine bien un peu les pauvres, et nous nous aiderons les uns les autres à comprendre la nécessité des sacrifices patriotiques. Cela est bien nécessaire, en effet. Les bourgeois, en général, déclament piteusement devant les paysans, à propos de ces sacrifices. Au lieu de les encourager et de leur donner joyeusement le bon exemple, ils travaillent par leur tristesse, leurs murmures, à maintenir le règne de l'égoïsme. Le peuple comprendrait, pourtant, les grandes choses, au fond des campagnes, comme sur le pavé brûlant des villes, si de bons citoyens s'efforçaient de l'initier à la connaissance de ses véritables intérêts [1]. »

George Sand, fière de ce succès obtenu dans son village, ne l'avait laissé ignorer à aucun de ses amis. On la félicitait, sans doute, d'avoir converti si vite ses paysans à la République ; aussi disait-elle à Maurice : « Ne manque pas de dire à ta garde natio-

1. *La Réforme*, 23 mars 1848. Cet article a été reproduit dans la *Rev. du Berry*, 1903, 270.

nale qu'il n'est question que d'elle à Paris, ça la flattera un peu [1]. »

La Châtre ne donnait pas autant de satisfaction à George Sand que la commune de Nohant-Vic.

Cette petite ville comptait un certain nombre d'hommes de valeur que « par dérision, Louis-Philippe appelait *la petite République* de La Châtre ».

C'étaient, dit Laisnel de la Salle « les citoyens les plus honorables de cette ville; soit par leur probité, soit par leurs lumières, soit par leur position pécuniaire [2]. »

Le 1er novembre 1839, un banquet patriotique, pour ne pas dire républicain, présidé par Michel de Bourges, réunissait quatre-vingt-quatre citoyens appartenant aux départements de l'Indre, du Cher, de la Nièvre. Jules Néraud, Dumonteil, Fleury, Planet, Duvernet, Duteil, Périgois, Laisnel de la Salle, et bien d'autres en faisaient partie [3].

Mais plusieurs de ceux qui avaient fait de l'opposition à Louis-Philippe, avaient fini par se résigner, et par accepter le gouvernement de juillet. Le parti conservateur était même devenu assez puissant, au moment où éclata la *Révolution de février*.

Depuis 1840, nous avons vu que George Sand avait cherché à rallier tous ses amis au communisme de Pierre Leroux. Duvernet, Fleury, Papet, Périgois, Néraud, Planet, Rollinat avaient subi son influence. Tous dévoués à la République, ils cherchaient à soulever l'opinion. Le cher Pylade écrivait à son amie : « Je comprends tout ce que les circonstances nous imposent à tous de devoirs et d'efforts... Je suis membre d'une commission départementale qui s'organise, je suis membre d'un comité électoral qui se forme... qui représente l'élément bourgeois sympathique au peuple... Je vais à la Préfecture deux ou trois fois par jour voir Fleury, le soutenir lorsqu'il tombe dans le découragement, lui réchauffer le cœur lorsqu'il sent son espérance et sa foi s'affaiblir, lui procurer des hommes sûrs... Enfin des comités de rédaction de journaux républicains de toutes les nuances, de toutes les tendances s'organisent ; et je suis mêlé à

1. *Corr.*, III, à Maurice Sand, 24 mars 1848.
2. Laisnel de la Salle, *Anciennes mœurs*, 146.
3. *Id.*, 145.

tous ces comités quoique peut être hostiles entre eux et qui, cependant, appellent tous mon concours [1]. »

Fleury, en effet, probablement par les soins de son amie, avait été nommé commissaire du gouvernement à Châteauroux. Ernest Périgois, âgé de vingt-cinq ans, devenait son secrétaire général. Au début, il était même commissaire par intérim. L'exaltation de ce dernier allait jusqu'au fanatisme : « Eh bien! s'il faut des têtes, disait-il, on en sacrifiera. »

Charles Duvernet avait organisé un club à La Châtre.

Pendant deux jours Michel de Bourges avait exercé les fonctions de commissaire dans le département du Cher. Nommé par le gouvernement provisoire, il fut, dit-on, aussitôt destitué sur les instances de son ex-amie, George Sand. Félix Pyat lui succéda, et plus tard, le 15 mai 1848, Planet était nommé préfet à Bourges [2].

François Rollinat, allait bientôt, lui aussi, jouer un rôle important.

En dépit de la propagande que George Sand et ses amis faisaient pour assurer le triomphe de la République, La Châtre ne montrait aucun enthousiasme. Les efforts de Charles Duvernet paraissaient stériles ; Aurore lui écrivait le 11 mars, un peu découragée : « La République n'est pas perdue parce que La Châtre n'en veut pas [3]. »

Quelques jours plus tard, elle annonçait à son fils que Ledru-Rollin allait prendre des mesures efficaces pour convertir aux idées républicaines la petite ville rebelle.

« Tout va aussi bien ici que ça va mal chez nous. J'ai prévenu Ledru-Rollin de ce qui se passait à La Châtre. Il va y envoyer un représentant spécial. Garde ça pour toi encore... Tu as ton bout de devoir à remplir ; chacun doit s'y mettre, même Lambert, qui doit prêcher la république sur tous les tons aux habitants de Nohant [4]. »

George Sand était rentrée à Paris, bien décidée, comme elle

1. J. Bertaut, *George Sand et François Rollinat. Rev. de Paris*, juin 1914, 605.

2. Au théâtre, les messieurs cherchaient à voir avec leurs lorgnettes, si la nouvelle *Planette* était jolie. *Planette*, nom féminisé du mari, suivant la coutume berrichonne.

3. *Corr.*, III, à Charles Duvernet, 11 mars 1848.

4. *Id.*, III, à Maurice Sand, le 24 mars 1848.

l'écrivait à Poncy, à servir le nouveau gouvernement « en faisant soit un journal, soit autre chose... Je choisirai le meilleur instrument possible, disait-elle, pour accompagner ma chanson [1]. »

Mme Dudevant, en effet, mit aussitôt sa plume au service de ses idées. Elle se dépensa corps et âme à cette œuvre, où elle croyait voir le salut de la France, le retour à l'âge d'or. Suivant l'expression de Lamennais, elle joua un rôle de prêtresse [2], on allait même jusqu'à lui donner le surnom de papesse. Ses amis, Ledru-Rollin et Arago, l'associèrent à la rédaction des *Bulletins* [3].

Cette publication avait pour but d'instruire les campagnes, où, à cette époque, les journaux arrivaient difficilement.

Dès le 15 mars, ces bulletins ne devaient paraître « que sur le bon à tirer d'un des membres du gouvernement provisoire [4] ». Par la même décision « le ministre de l'Intérieur fut autorisé à s'entendre avec Mme George Sand pour fournir des articles au *Bulletin de la République* [5]... » C'est donc, dit M. Monin, « tout le gouvernement provisoire, modérés, radicaux et socialistes, qui a officiellement accepté sa collaboration [6] ».

Au début, George Sand écrivait à son fils :

« Ah! ah! monsieur le maire ! vous allez marcher droit, et, pour commencer, vous lirez chaque dimanche, un des *Bulletins*

1. *Corr.*, III, à Ch. Poncy, 9 mars 1848.

2. George Sand écrivait deux lettres au peuple : *Hier et Aujoud'hui, Aujourd'hui et Demain* : la première datait déjà du 7 mars, mais la seconde est du 19. A peu près à la même époque, parut la *Lettre aux Riches*. George Sand fonda *la Cause du peuple*, qui eut trois numéros, datés des 9, 16 et 23 avril. Elle donna des articles au journal *La Réforme*, collabora à *La Vraie République*, journal de Thoré, après le 2 mai. Une multitude d'articles écrits alors se trouvent aujourd'hui dans : *Souvenirs de 1848*; *Questions politiques et sociales* ; *Souvenirs et idées*.

3. « Ces Bulletins, dit M. H. Monin, qui n'ont été insérés (du moins régulièrement), ni au *Moniteur* ni dans le *Bulletin des lois*, ont paru à peu près tous les deux jours du 13 mars au 6 mai. Il y en a eu 25... C'étaient des placards in-folio destinés à l'affichage. Ils étaient expédiés officiellement à toutes les communes. A Paris ils passèrent inaperçus pour la plupart. »

Je renvoie le lecteur à l'étude très intéressante de M. H. Monin parue dans *La Révolution française*, 14 novembre 1899, 544.

4. *La Révolution française*, 15 novembre 1899, 544. H. Monin, *George Sand et la République de février 1848*.

5. *Id.*, 545.

6. *Id.*, ibid.

de la République à votre garde nationale réunie. Quand vous l'aurez lu, vous l'expliquerez, et quand ce sera fait, vous afficherez ledit *Bulletin* à la porte de l'église [1]... »

Elle lui faisait aussi comprendre que sa collaboration était gratuite, trop heureuse de contribuer pour sa part à la Révolution de février. Maurice devait aussi user de discrétion et ne pas annoncer à tout le monde le rôle que sa mère allait jouer dans les événements qui s'accomplissaient :

« Tu entends bien que je n'ai pas dû demander un sou au gouvernement [2]... Tu entends bien aussi que ma rédaction, dans les actes officiels du gouvernement, ne doit pas être criée sur les toits. Je ne signe pas [3]. »

Il y eut 25 *Bulletins*. Ils sont en grande partie l'œuvre de George Sand. Du numéro 7 au numéro 15, trois ou quatre sont à éliminer [4].

Dans une lettre à Girerd, elle reconnaissait être l'auteur du 16e Bulletin, « fort incriminé ». Nous aurons à y revenir [5].

De 17 à 25, les bulletins n'ont plus un caractère aussi tranché que les premiers, et sont presque insignifiants. « La fameuse célébrité du 16e *Bulletin* a fait oublier tous les autres. »

1. *Corr.*, III, à Maurice Sand, le 24 mars 1848.

2. George Sand ajoutait cependant : « Seulement, si je me trouvais dans la débine, je demanderais un prêt, et je ne serais pas exposée à une catastrophe. ».

3. *Corr.*, III, à Maurice Sand, le 24 mars 1848.

4. D'après M. H. Monin, le bulletin n° 3 ne renferme de George Sand qu'un long extrait de la première *Lettre au peuple*. Le n° 4, une page de la *Lettre aux riches*. Le 24 mars « elle rédige... deux circulaires ministérielles l'une pour Carnot l'autre pour Ledru-Rollin » (*La Révolution française*, nov. 1899, 535). George Sand annonce à son fils, le 24 mars 1848, que le septième bulletin sera d'elle : « Tu vas recevoir par la voie officielle les instructions de ta mère » (*Corr.*, III).

« Donc, dit M. Monin, pour déterminer du n° 7 au n° 15 inclus, ce qui, examiné ou non, amendé ou non par le ministre ou par son secrétaire appartient à George Sand, il y a simplement à éliminer trois ou quatre *Bulletins*. J'en vois quatre pour ma part. Le n° 8, très mal écrit, et rempli de fautes typographiques (on connaît à cet égard la scrupuleuse minutie de George Sand) ; le n° 11, extrêmement court sur la suppression des droits d'exercice ; le n° 13, circulaire administrative, adressée aux commissaires, et le n° 14, qui reproduit un article de polémique financière de *La Réforme*. Les nos 7, 9, 10, 12, 15 et 16 sont donc de George Sand. » (*La Révolution française*, nov. 1899, 546 : *George Sand et la République de février 1848*.)

5. On trouvera dans l'article de M. Monin, l'analyse des idées principales exprimées et défendues par George Sand dans les *Bulletins de la République*.

Pendant son court séjour en Berry, George Sand avait eu la joie de voir les habitants de sa commune s'enrôler sous l'étendard de la République. Pour entretenir leur zèle et celui des Berrichons, elle écrivit pour eux les *Paroles de Blaise Bonnin:* « Travaille à prêcher, à républicaniser nos bons paroissiens, écrit-elle à son fils. Nous ne manquons pas de vin cette année, tu peux faire rafraîchir ta garde nationale armée, modérément, dans la cuisine, et, là, pendant une heure, tu peux causer avec eux et les éclairer beaucoup. Je t'enverrai du *Blaise Bonnin*, qui te servira de thème, seulement mets de l'ordre maintenant dans ces réunions, et s'il le faut, forme une espèce de club, d'où seront exclus les flâneurs et les buveurs inutiles, les enfants et les femmes, qui ne songent qu'à crier et à danser. Pour le moment, c'est tout ce qu'on peut faire [1]. »

Qu'allait dire George Sand à ses chers berrichons par la voix de Blaise Bonnin ?

Dans ces entretiens elle discute la question des impôts. Elle en fait comprendre la nécessité : « L'impôt est destiné à prendre un peu du trop de chacun pour donner beaucoup à tous. Ainsi c'est peu que de payer le huitième de son revenu, pour avoir les débouchés nécessaires au commerce et la sûreté de la propriété [2]. »

Si on voit l'impôt d'un mauvais œil, c'est que, sous les monarchies, l'impôt a toujours eu un mauvais emploi. Tandis que sous la République, « de pareils malheurs n'arriveront plus. L'état aura la prévoyance d'un bon père de famille, et les infidélités de la gestion générale ne seront plus possibles, chaque citoyen ayant part au gouvernement de la nation [3]». Avec quelle foi et quelle ingénuité George Sand entre dans toutes ces considérations !

Blaise Bonnin pose ensuite cette question : « Est-il juste que l'impôt soit réparti également d'après le revenu de chacun [4] ? » Non, car « plus on est pauvre, plus l'impôt est lourd et nous appauvrit. La proportion dans les besoins et dans les dépenses n'existe pas dans le fait [5] ». Voilà pourquoi il faudrait apporter

1. *Corr.*, III, à Maurice Sand, 18 mars 1848.
2. *Souvenirs de 1848. Paroles de Blaise Bonnin*, 41.
3. *Id.*, 42.
4. *Id.*, 44.
5. *Id.*, 45.

des modifications, et une amélioration à cet état de choses. Mais puisque « la monarchie nous a laissé une dette publique en aussi bel état qu'une maison où est l'incendie, est-ce dans ce moment-là que nous aurions pu changer l'assiette de l'impôt, si nous avions pris la gérance de la République tout d'un coup dans nos mains [1] ? »

Il est donc nécessaire de se résigner à payer l'impôt, même l'augmentation de l'impôt imposé par la République, et dans l'avenir, toutes ces questions se règleront à la plus grande satisfaction du pauvre. Il faut avoir une confiance inébranlable, absolue, et se résigner au sacrifice, en attendant mieux.

Blaise Bonnin trace ensuite les situations respectives de l'homme de la campagne et de l'artisan des villes ; il rappelle les querelles qui les divisent, « comment se disputent les deux frères et comme chacun attribue à l'autre le malheur qu'il endure [2] ».

L'artisan vient rendre visite à son frère le paysan. Celui-ci, en le voyant si élégant, le félicite de son aisance, tandis que lui-même, tout en vivant très pauvrement, est obligé de s'endetter. Mais l'artisan envie le campagnard d'être logé pour rien, tandis que si le travail ne vient pas, il est menacé d'être jeté sur le pavé. Le paysan reproche à l'homme des villes de faire de la politique, d'aimer le changement, de provoquer des révolutions. « C'est ta faute, reprend l'artisan... Tu es trop patient ; tu souffres tout, et tu me forces à me battre, pour réparer le mal que ton indifférence nous cause. Avec toi, les mauvais gouvernements dureraient toujours. » L'autre réplique : « Avec toi, aucun gouvernement ne dure, et on n'a pas le temps de faire ses affaires. Vous autres artisans, vous êtes des brouillons, vous dépensez trop, rien ne vous contente, vous ne pensez jamais au lendemain [3]. »

Dans l'entretien suivant, l'orateur de village va essayer de montrer à ses concitoyens que ces querelles sont sans fondement : « Quant à ce qui est du peuple des villes, ce serait mal à vous de croire qu'il est différent de vous, et qu'il y a deux nations en France, celle qui nourrit et celle qui consomme... Paris, c'est

1. *Souv. 1848. Paroles Blaise Bonn.*, 46.
2. *Id.*, 53.
3. *Id.*, 51-53.

vous, c'est la France ; c'est la grande commune des communes, la paroisse des paroisses. Rien de ce qui ce passe là ne vous est étranger. Paris est à vous comme votre place publique, comme votre église est à vous.

« Mais (dit le paysan), nous ne refusons pas d'aimer nos frères de Paris... seulement nous blâmons Paris, parce que c'est lui qui décide de tout sans consulter [1]. » Blaise Bonnin leur concède qu'il y a du vrai dans ce qu'ils disent ; mais comment et pourquoi être jaloux du peuple de Paris ? Là le peuple est réuni, dans les campagnes il est dispersé, et même « la plus grande ville de France ne pourrait pas envoyer assez de monde pour inquiéter Paris et pour le faire changer d'avis [2] ».

La résistance du paysan paraît donc impossible ; cependant elle ne le serait pas si le paysan « avait le droit et la raison pour lui ». Si, d'autre part, « un centre comme Paris, où vont et peuvent aller toutes les bonnes têtes, tous les bons cœurs, tous les bons bras de la France, pouvait se tromper sur ce qui convient à la France ; ou bien, chose impossible, ne pas vouloir ce qui est bon et juste pour toute la France » ; dans ce cas, « Paris ne pèserait pas plus qu'un grain de blé dans les balances du vrai Dieu [3] ». Mais Paris a-t-il pu se tromper ? « Si Paris a obéi à Dieu et contenté les justes intérêts de tous les hommes en réclamant la République, Paris ne craint pas dix armées ; et les mécontents mal fondés d'une partie des citoyens de la France céderont, devant la justice, dont Paris a consenti à se faire le gardien [4]. »

Voilà, comment, en avril 1848, George Sand, par la voix de son fils, haranguait le peuple de Nohant, cherchant à renverser ses idées conservatrices, et à lui faire désirer et souhaiter la révolution qui venait de s'opérer.

Elle leur montrait ensuite que le plus grand ennemi du producteur et du consommateur, du paysan et de l'artisan, c'est le spéculateur. « C'est le crédit du riche ou de l'habile commerçant, qui peut ruiner le cultivateur et l'artisan... celui qui travaille pour se nourrir et celui qui est obligé d'acheter sa nourriture pour travailler [5]. »

1. *Souv. de 1848*, 54-55.
2. *Id.*, 56.
3. *Id.*, 56.
4. *Id.*, 57.
5. *Id.*, 60.

Cet ennemi commun, le peuple des villes l'a démasqué. L'artisan sait mieux que le paysan où en sont les affaires, il lit les journaux, il connaît ses adversaires. « Ayez donc confiance au peuple des villes, et sachez bien que, quand il se révolte, quand il change les mauvais gouvernements, quand il se bat et se fait tuer pour la cause de tous, c'est un frère qui combat pour son frère, et non pas un égoïste et un brouillon qui secoue la maison, sans se soucier de savoir sur qui elle tombera.

« Le peuple des villes, c'est l'armée du peuple des campagnes, une brave armée, qui fait la guerre à ses dépens, et qui n'épargne pas son sang ; une armée qui ne reçoit pas de solde, qui va au feu sans armes, qui laisse des veuves et des orphelins. Paysans ! Paysans ! ne reniez pas vos frères ; car, sans eux, vous seriez ncore serfs sur la terre qui vous appartient aujourd'hui [1]. »

On ne pouvait semer plus adroitement la révolte et la haine du riche dans ces âmes simples et naïves. George Sand croyait faire œuvre de patriotisme en excitant les convoitises de ce peuple, aux appétits modérés.

La châtelaine de Nohant faisait paraître aussi, à l'usage des habitants du Berry, l'*Histoire de la France écrite sous la dictée de Blaise Bonnin.*

« Mes chers paroissiens, disait l'orateur (à ce qu'il paraît qu'on doit s'appeler *citoyen* au jourd'aujourd'hui), m'est avis que vous ne savez pas encore bien ce que c'est que la République, et c'est pour vous le faire assavoir selon mes petits moyens que je m'en vas vous le dire, à seule fin que nous soyons tretous aussi savants les uns comme les autres [2]. »

En quelques pages, Blaise Bonnin rappelait l'abus du pouvoir sous les différents régimes, depuis la grande Révolution. Des temps nouveaux venaient enfin de commencer. « De petit à petit, nous allons apprendre ce que c'est que d'être citoyens, et nous ne compterons plus comme des chefs d'aumailles, mais comme des hommes qui raisonnent et qui comprennent [3]. » Blaise Bonnin conseillait à ses paroissiens de se tenir sur leurs gardes vis-à-vis des bourgeois, d'ouvrir l'œil, d'examiner si on les accuse d'être

1. *Souv. de 1848*, 64.
2. *Questions politiques et sociales*, 231.
3. *Id.*, ibid.

incapables de gouverner, si on leur témoigne de l'estime, si on leur fait la place à laquelle ils ont droit, en un mot si on leur accorde la liberté et l'égalité.

George Sand ne s'attendait pas aux événements qui allaient se produire. Sa confiance dans le peuple était inébranlable. Elle dépensait toutes ses forces à prêcher la révolution, à soutenir ses amis dans la lutte ; la journée du 16 avril produisit donc sur elle un étonnement profond, un certain découragement. Toute la bourgeoisie avait crié ce jour-là : « *Vive la République !* mais : *Mort aux communistes, mort à Cabet !* Et ce cri, dit-elle, est sorti de deux cent mille bouches, dont les dix-neuf vingtièmes le répétaient sans savoir ce que c'est que le *communisme*; aujourd'hui, Paris s'est conduit comme La Châtre [1]. » George Sand en veut aux bourgeois de rejeter le communisme. Depuis bientôt dix ans, elle travaille à le faire aimer, ses efforts ont donc été inutiles ! Que s'était-il donc passé ? Elle entre, avec son fils, dans le détail des conspirations, tout en lui recommandant de « garder le *secret* de la chose [2] ».

Les deux partis, radicaux et socialistes, Ledru-Rollin et Louis Blanc n'avaient pu se mettre d'accord : « Ledru-Rollin ne pouvant pas s'entendre avec Louis Blanc, ou se sentant trahi par lui, n'a rien fait à propos et n'a eu qu'un rôle effacé. Marrast et compagnie ont appelé, sous main, à leur aide toute la banlieue et toute la bourgeoisie armée, sous prétexte que Cabet voulait mettre Paris à feu et à sang, et on l'a si bien persuadé à tout le monde, que le parti honnête et brave de Ledru-Rollin, qui était soutenu par Barbès, Caussidière et tous mes amis, est resté coi, ne voulant pas donner à son insu, dans la confusion d'un mouvement populaire, aide et protection à Cabet, qui est un imbécile, à Raspail et à Blanqui, les Marat de ce temps-ci. La conspiration de Blanqui, Raspail et Cabet n'existait peut-être pas, à moins qu'elle ne fût mêlée à celle de Louis Blanc. Par eux-mêmes, ces trois hommes ne réunissent pas à Paris mille personnes sûres.... La conspiration de Louis Blanc, composée de trente mille ouvriers des corporations, ralliés par la formule

1. *Corr.*, III, à Maurice Sand, le 17 avril 1848.
2. Même let.

de l'organisation du travail, était la seule qui pût inquiéter véritablement le parti Marrast [1].... »

George Sand attendait avec inquiétude ce que le peuple penserait de tous ces événements à son réveil, et dans sa désillusion elle disait à Maurice : « Je suis bien triste, mon garçon. Si cela continue et qu'il n'y ait plus rien à faire dans un certain sens, je retournerai à Nohant écrire et me consoler près de toi [2]. »

Deux jours plus tard, étonnée de la tournure que prenaient les événements, elle disait encore à son fils : « Pour un bulletin un peu raide que j'ai fait, il y a un déchaînement de fureur incroyable contre moi dans toute la classe bourgeoise. Je suis pourtant fort tranquille toute seule dans ta chambre ; mais il ne tiendrait qu'à moi d'écrire demain dans tous les journaux, comme Cabet ou comme défunt Marat, que je n'ai pas une pierre où reposer ma tête [3]. »

Le 21 avril, elle vient d'apprendre que son fils, maire de Nohant, a cassé son conseil, composé de braves paysans un peu trop timorés et retardataires. « Mais il aurait fallu commencer par là, répond-elle..... J'ai parlé de cela à Ledru-Rollin, qui m'a dit que probablement tu n'avais pas agi ainsi par caprice, que sans doute il y avait nécessité, et que tu devais être appuyé et soutenu. Je viens d'écrire à Fleury [4] un peu ferme là-dessus ; ne te laisse pas émouvoir par les récriminations et les menaces.

1. *Corr.*, III, à Maurice Sand, 17 avril 1848. — George Sand expliquait ainsi le malentendu du 16 avril : « Dans les deux portions du peuple qui ont comparu, le 16 avril, sur la scène de l'histoire, il s'était glissé des éléments de réaction contre la liberté... Ces éléments de discorde et de réaction, également empreints d'absolutisme de part et d'autre, se traduisaient par des clameurs, par des délations ou par des calomnies... Eh bien, d'une part, l'esprit de la contre-révolution s'efforçait de persuader au peuple armé en ce moment-là, que le peuple sans armes cachait des poignards dans son sein.... Heureusement le peuple est là, toujours sage, toujours généreux, et dégoûté, une fois pour toutes, de faire la guerre civile au profit des cupidités et des ambitions d'autrui. » (*Souv. de 1848. La journée du 16 avril*, 21-22.)

2. Même let.

3. *Corr.*, III, à Maurice Sand, le 19 avril 1848.

4. Fleury était alors commissaire du gouvernement à Châteauroux. Il fut d'abord seul à la tête du département. A partir du 2 avril, on lui envoya M. Dufraisse, commissaire général de la République, pour les départements de l'Indre et d'Indre-et-Loire.

Tout homme qui agit révolutionnairement en ce moment-ci, qu'il soit membre du gouvernement provisoire, ou maire de Nohant-Vic, trouve la résistance, la réaction, la haine, la menace. Est-ce possible autrement, et aurions-nous grand mérite à être révolutionnaires si tout allait de soi-même, et si nous n'avions qu'à vouloir pour réussir [1] ? »

Ce qui donne à la châtelaine de Nohant cette assurance, cette fermeté nouvelle dans ses convictions, c'est qu'elle vient d'assister à la fête de la fraternité. Elle avait eu lieu le 20 avril : « Cette fête, dit-elle, a été la plus belle journée de l'histoire... elle signifie plus que toutes les intrigues de la journée du 16. Elle prouve que le peuple ne raisonne pas tous nos différends, toutes nos nuances d'idées, mais qu'il sent vivement les grandes choses et qu'il les veut [2]. »

Cette fête avait réveillé tous ses espoirs, rajeuni toutes ses illusions : « Notre révolution sera grande et belle, n'en déplaise aux alarmistes, aux mécontents, aux peureux, aux esprits chagrins de toute espèce, qui font bien tout leur possible pour lui faire perdre son caractère de grandeur et de beauté [3]. »

Le 5 mars, un décret avait ordonné la convocation d'une assemblée constituante de 900 membres, élus par le suffrage universel, sur scrutin de liste. Le 23 avril, avaient lieu les élections.

Les candidats pour le département de l'Indre furent nombreux.

1. *Corr.*, III, à Maurice Sand, 21 avril 1848.
2. Même let.
3. *Souvenirs de 1848. La journée du 20 avril 1848*, p. 25.

On trouvera dans *Souvenirs de 1848*, p. 31, le récit de la journée du 20 avril, fête de la Fraternité. La description est intéressante, mais trop longue pour trouver place ici.

G. Sand résume ainsi ses impressions : « Quel spectacle ! jamais dans les annales de la vie humaine il ne s'en est produit un semblable ; jamais tant d'êtres humains ne se sont trouvés rassemblés à la fois dans un si petit espace. Un million d'âmes ! car toute la banlieue, toute la vaste ceinture de Paris accourait aussi, chaque citoyen avec sa famille. Du sommet de l'Arc de triomphe, c'était une vision, un rêve.... La fédération du Champ-de-Mars n'était qu'un jeu d'enfant auprès de ce qui s'est produit aujourd'hui devant Dieu qui préside aux destinées de la France. Quatre cent mille hommes armés, marchant sur une ligne immense et dont l'œil ne pouvait voir ni le commencement ni la fin ; et, sur les flancs de cette colonne monstre, toute une population pour témoin de la manifestation de ses forces les plus vives. Douze heures pour épuiser le passage de ce flot, de ce fleuve, de cette mer humaine. »

Plusieurs des amis de George Sand se mirent sur les rangs, Alphonse Fleury, Ernest Périgois, François Rollinat, Patureau-Francœur, le marquis de Barbançois, le comte de Lancosme-Brêve. Deux seulement furent élus : Fleury et Rollinat.

Le premier, commissaire du gouvernement à Châteauroux, avait acquis une grande popularité en exerçant ses fonctions. Affable et bon, il séduisait par la franchise de ses manières. Son éloquence lui avait attiré l'admiration et les sympathies de la population. Le 16 avril, jour où l'on avait planté l'arbre de la liberté à Châteauroux, il avait soulevé l'enthousiasme de la foule par un magnifique discours.

Quant à Rollinat, c'était une âme bouillante et passionnée. Avocat de talent, il jouissait d'une certaine célébrité dans la province. Plein d'ardeur pour soutenir ses opinions républicaines, « il avait développé son programme politique au club de la Fraternité, dit M. Hubert, avec une éloquence chaude et entraînante, aussi son succès fut-il triomphal ».

« La fraternité, dit-il, est le vrai principe de vie de l'ordre nouveau, c'est l'âme de la politique de l'avenir, et, quoique nos cœurs, préparés par dix-huit siècles de christianisme, ne soient pas encore mûrs peut-être, pour cette fraternité politique et sociale, c'est vers cette unité fraternelle de tous les éléments de la société que nous devons marcher. Comment le courage et la foi pourraient-ils faillir en nous ? Nous marchons avec Dieu, avec l'humanité tout entière. »

« Il siégea à gauche et vota pour l'abolition de la peine de mort, contre l'interdiction des clubs, pour l'abolition de l'impôt sur les boissons. Réélu le 13 mai 1849 à l'Assemblée législative, Rollinat s'associa aux actes et protestations de la minorité démocratique, combattit l'expédition de Rome, la loi Falloux, la loi du 31 mai sur le suffrage universel. Il rentra dans la vie privée lors du coup d'État [1]. »

Le *Républicain de l'Indre* exprimait, en ces termes, son admiration pour l'ami de la châtelaine de Nohant :

« Le discours du citoyen Rollinat... a été beau, a été divin, a été sublime ! Poursuis ton œuvre, courageux citoyen, et le peuple,

1. Eug. Hubert, *Notes sur la famille Rollinat. Rev. du Ber.*, 1904, 80.

en t'envoyant d'une voix unanime à la Convention, a marqué ta place à côté du grand Lamartine [1]. »

Fleury et Rollinat, députés de la gauche, siégeaient avec Bethmont [2], tandis que Charles Delaveau, l'ex-ami de George Sand, Charlemagne, Grillon et Bertrand étaient les républicains élus de la droite. Formose de Barbançois, Lancosme-Brève, Ernest Périgois et Patureau-Francœur n'avaient pas eu la même popularité.

Le 10 mai, l'Assemblée nationale procédait aux élections des directeurs, George Sand attendait avec anxiété le résultat des votes :

« Hier, pendant que l'Assemblée nationale votait les directeurs, M. Ledru-Rollin était couché sur le gazon de la Chambre des Députés avec Mme Sand, un factionnaire empêchait d'en approcher. M. de Lamartine est venu les rejoindre un peu plus tard [3]. »

Dans la commission élue : Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin, Aurore Dudevant retrouvait deux amis : Arago et Ledru-Rollin.

« Tandis que neuf cents législateurs s'agitent, dans une grande boîte de papier peint, pour savoir quelle forme de gouvernement va être improvisée [4] », George Sand, continuant son rôle de *prêtresse*, se préoccupe « sérieusement », selon son expression, de la religion de la France.

Fidèle à la doctrine de Pierre Leroux, elle commence par déclarer que le peuple est chrétien, restera chrétien, mais qu' « il n'est plus catholique ».

« Sur quoi, demande George Sand, repose le point de départ de la croyance catholique ? Sur la divinité de Jésus. Jésus, pour

1. *Le Républicain de l'Indre*, 31 mars 1848. Article signé Mornet.

2. La constitution terminée, Bethmont donna sa démission, le 3 novembre 1848 ; M. de Barbançois fut élu à sa place, le 9 janvier 1849. Plus tard, celui-ci approuva le coup d'État du 2 décembre 1851, et fut appelé à siéger au nouveau Sénat par le décret du 25 mars 1852.

3. Maréchal de Castellane, *Journal*, IV, 66.

4. *Souvenirs de 1848*, *Questions de demain ; La religion de la France*, 99. Les trois articles : *La religion de la France*, *Le dogme de la France*, *Le culte de la France*, parurent sucessivement dans *La vraie République*, journal de Thoré, les 11, 12, 13 mai 1848. « Un des premiers paragraphes de *La religion de la France* est omis dans les *Souvenirs de 1848* », fait remarquer le vicomte de Lovenjoul dans son *Étude bibliographique sur George Sand*.

le croyant apostolique et romain, ne peut pas être un saint homme, un philosophe sublime. Il faut qu'il soit le Verbe fait chair, une des personnes de la trinité divine. Il faut que le divin fils du charpentier (car nous autres, chrétiens de 1848, nous lui laissons l'épithète de divin, qui exprime notre enthousiasme, et qui ne nous rend pas suspects d'idolâtrie) ; il faut pour le prêtre, que le divin fils du charpentier soit né du commerce d'une vierge avec l'Esprit-Saint. Il faut enfin que, sur ce point, comme sur tous ceux qui en sont la conséquence, dans le mythe catholique, les vieilles formes poétiques du paganisme interviennent [1].... »

De ce qui précède, Mme Dudevant conclut que, « si le prêtre jouit de sa raison, il ne croit pas à la divinité de Jésus ». Dans ce cas « il ment aux hommes. Il en souffre, s'il est un homme de bien et religieux. Il en rit comme Satan, s'il est charlatan et athée. S'il y croit, c'est qu'il ne jouit pas sainement de l'exercice de toutes ses facultés mentales [2] ».

L'auteur de *La religion de la France* se garde bien de discuter toutes ces questions, il affirme avec intransigeance ; le bon public, même en matière de religion, doit s'en rapporter à lui. C'est donc fini, « le peuple ne croit plus et ne croira jamais plus à la divinité de Jésus... Seulement il aime Jésus... Il a découvert que Jésus était le premier et l'immortel apôtre de l'égalité. Jésus, enfant du peuple, martyr de la vérité, victime dévouée pour la cause du faible, du pauvre et de l'esclave, Jésus est sa lumière, son ami, son symbole, son espoir [3] ».

George Sand tient surtout à mettre au rang des légendes toutes les circonstances de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ :

« Le Jésus des prêtres, ce Dieu qui daigna naître dans une étable, pour enseigner aux hommes à se laisser conduire, atteler et battre comme le bœuf et l'âne, ce Jésus-là est un faux Dieu... Prêtres, choisissez, ou des chrétiens qui rejettent les mystères et adoptent l'Évangile, ou des fous, des niais, des hypocrites qui adoreront l'idole et ne comprendront que le règne du mal, l'antique fatalité païenne [4]. »

1. *Souv. de 1848*, 104.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, 105.
4. *Id.*, ibid.

Le Christ placé au même rang que Platon et Confucius, n'était plus qu'un philosophe sublime. Nous retrouvons dans tout cet exposé l'influence directe de l'auteur de l'*Humanité*. Malgré son admiration et son enthousiasme pour Jésus, la seule chose que George Sand voulait retenir de sa doctrine, c'était son amour pour les humbles. Elle faisait bon marché de tout le reste.

Mais quelle religion la *prêtresse* se proposait-elle de substituer à la religion catholique, vieillie et démodée ?

« Ayons le courage de le reconnaître, dit-elle, il n'est plus besoin de dogme. » Voilà déjà un point, c'est du dogme catholique dont il est question. « Où est le Dieu ? continue-t-elle. Il n'est plus enfermé dans un calice d'or ou d'argent... Comment s'appelle la religion ? Elle s'appelle *République*. Quelle est sa formule ? *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*. Quelle est sa doctrine ? L'*Évangile*, dégagé des surcharges et des ratures du moyen âge... Quels sont ses prêtres ? Nous le sommes tous. Quels sont ses saints et ses martyrs ? Jésus et tous ceux qui, avant et après lui, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, ont souffert pour la vérité [1]. » Quant au culte, il ne devra plus être extérieur. « Un culte quelconque, dans le sens qu'on a donné jusqu'ici aux formes extérieures, est donc non seulement inutile aux Français de la République, mais il leur serait encore impossible [2]. » Après quelques digressions bien confuses sur le sens qu'il faut attribuer au mot *culte*, George Sand s'inquiète des formes de ce culte : « Elles seront éternellement libres, éternellement modifiables, éternellement progressives comme le génie de l'humanité. Elles s'appelleront fêtes publiques, et déjà Paris et la France en ont improvisé les ébauches [3]... » Voilà la religion, qui, substituée à la religion catholique, devait sauver la France et rendre les peuples saints et heureux !

L'exaltation de George Sand n'était plus qu'une sorte de délire incohérent.

Pendant que l'écrivain pontifiait, en tête à tête avec son encrier, les événements allaient se précipiter, renverser tous ses rêves, toutes ses utopies. Le 15 mai était là.

1. *Souv. de 1848*, 108-109.
2. *Id.*, 114.
3. *Id.*, 117.

A l'occasion de la manifestation pour la Pologne, l'agitation devint inquiétante dans les quartiers populeux. Des rassemblements grossissaient sans cesse. La foule, enfin, se précipita aux portes de l'Assemblée, et fit irruption dans les tribunes.

« La plupart des membres de l'Assemblée furent chassés, et les chefs de ce mouvement proclamèrent un gouvernement provisoire. Mais la garde nationale accourut et l'ordre fut bien vite rétabli. L'Assemblée reprit donc ses délibérations et fit arrêter les chefs du complot. »

Que faisait George Sand pendant ces événements? Les uns disent qu'elle prit part à l'invasion de l'Assemblée [1]. D'autres prétendent qu'elle harangua la foule.

D'après les lettres suivantes, nous verrons qu'il n'en fut rien :

« J'étais, le 15 mai, dans la rue de Bourgogne, mêlée à la foule, curieuse et inquiète comme tant d'autres, de l'issue d'une manifestation qui semblait n'avoir pour but qu'un vœu populaire en faveur de la Pologne. En passant devant un café, on me montra à la fenêtre du rez-de-chaussée une dame fort animée, qui recevait une sorte d'ovation de la part des passants, et qui haranguait la manifestation. Les personnes qui se trouvaient à mes côtés m'assurèrent que cette dame était George Sand ; or je vous assure, citoyen, que ce n'était pas moi, et que je n'étais dans la foule qu'un témoin de plus du triste événement du 15 mai [2]. »

Maurice Sand, de son côté, écrivait à M. Duplomb :

« Il est complètement faux que ma mère ait harangué la foule au Quai d'Orsay. C'est une dame A... qui, le 15 mai 1848, était dans ledit café et faisait de la révolution parlementaire. Quelques imbéciles, en la voyant, crurent ou firent une farce aux autres badauds en criant : « Vive George Sand ! » La bonne dame, enchantée d'être prise pour ma mère, salua la populace, et, entre plusieurs bocks, se paya plusieurs speachs. Je l'ai vue et entendue parce qu'un des badauds, là présent, m'a pris à partie en me disant : « Venez donc crier vive George Sand ! » Moi de rire de la fumisterie en disant : « Ce n'est pas George Sand, c'est Mme A...,

1. Cf. *Le dessin lithographique* de François Bonhommé, 15 mai 1848, dédié à l'Assemblée nationale. George Sand est représentée envahissant l'Assemblée.

2. *Corr.*, III, au citoyen Caussidière, préfet de police, 20 mai 1848.

femme de lettres. Quant à George Sand, je la connais bien, puisque c'est ma mère. » Maurice Sand ajoutait qu'il avait lui-même pris part à l'envahissement de l'Assemblée. « Votre père a dû vous raconter la chose, car j'étais avec lui ce jour-là, le 15 mai, à l'assaut de l'Assemblée nationale, d'où nous avons été pour prendre les canons de l'École militaire, où nous n'avons rien pris, que des bocks en route, et d'où nous nous sommes rabattus sur l'Hôtel de ville. Journée mémorable et des plus hilarantes que j'aie passées [1]. »

George Sand n'a donc pas envahi l'Assemblée au 15 mai ; elle n'a pas davantage harangué la foule. L'orateur féminin que l'on prit pour elle, faisait peut-être partie de la *Légion vésuvienne*, ou bien c'était un organe de la *Voix des femmes*.

Nous savons que Mme Dudevant n'a jamais fait partie des clubs féminins, et n'a jamais participé à la rédaction de leurs journaux. En plusieurs circonstances, elle a désavoué toute entente, toute participation aux théories féministes exagérées, qui signalent cette époque.

Le 6 avril, proposée comme candidat à l'Assemblée constituante par le club des femmes, elle répondit à ces dames par une lettre qui parut le 9 avril dans la *Réforme* [2]. « Monsieur, un journal rédigé par des dames a proclamé ma candidature à l'Assemblée nationale. Si cette plaisanterie ne blessait que mon amour-propre, en m'attribuant une prétention ridicule, je la laisserais passer comme toutes celles dont chacun de nous en ce monde peut devenir l'objet. Mais mon silence pourrait faire croire que j'adhère aux principes dont ce journal voudra se faire l'organe...

1° J'espère bien qu'aucun électeur ne voudra perdre son vote en prenant fantaisie d'écrire mon nom sur son billet.

2° Je n'ai pas l'honneur de connaître une seule des dames qui forment des clubs et rédigent des journaux.

3° Les articles qui pourraient être signés de mon nom ou de mes initiales ne sont pas de moi [3]. »

George Sand demandait ensuite pardon à ces dames de se

1. Ch. Duplomb, *La rue du Bac*, 8.
2. Cf. *La Révolution française*, juil.-déc. 1899. H. Monin, *George Sand et la République de février 1848*.
3. *La Réforme*, 9 avril 1848.

défendre contre leur bienveillance et leur zèle. « Je ne puis permettre que sans mon aveu on me prenne pour l'enseigne d'un cénacle féminin avec lequel je n'ai jamais eu la moindre relation agréable ou fâcheuse [1]. »

Pendant cette période d'exaltation, George Sand s'est donc tenue loin du féminisme à outrance, mais elle n'en avait pas moins pris une grande part aux mouvements qui venaient de se produire.

Le 15 mai fut-il la conséquence du XVIe *Bulletin* ? Faut-il rendre George Sand responsable du mouvement populaire qui se produisit alors ? Revenons sur les circonstances qui ont favorisé la publication de ce fameux *Bulletin*. Chacun d'eux, nous l'avons vu plus haut, devait être examiné par un des membres du gouvernement. Or, celui-là ne le fut pas. La lettre suivante, adressée à Girerd, nous renseigne sur les destinées de ce « brandon de discorde ».

« Je suis en effet l'auteur du XVIe *Bulletin* et j'en accepte toute la responsabilité *morale*. Mon opinion est et sera toujours que, si l'Assemblée nationale voulait détruire la République, la République aurait le droit de se défendre, même contre l'Assemblée nationale. Quant à la responsabilité *politique* du XVIe *Bulletin*, le hasard a voulu qu'elle n'appartînt à personne. J'aurais pu la rejeter sur M. Ledru-Rollin, de même qu'on aurait fort bien pu ne pas rejeter sur moi la responsabilité *morale* [2]. »

George Sand explique à son ami Girerd, que le XVIe *Bulletin* qui devait être examiné, arriva chez le chef du cabinet au moment où il venait de perdre sa mère : « Un moment de désordre dans le cabinet de M. Elias Regnault... a donc produit tout ce scandale, que, pour ma part, je ne prévoyais guère et n'ai jamais compris jusqu'à présent [3]. »

D'autre part, Jules Favre, le rédacteur en chef du *Bulletin de la République* absent, ou absorbé par d'autres soins, ne prit pas connaissance du XVIe Bulletin [4]. « Il est donc injuste, continue

1. *La Réforme*, 9 avril 1848.
2. *Corr.*, III, à Girerd, 6 août 1848. Tous les mots soulignés le sont dans le texte.
3. Même let.
4. Le *Bulletin* n° 16 parut le 15 avril, presque à la veille des élections qui eurent lieu le 23. « Il pleuvait, dit Jules Favre, et cependant on s'arrê-

George Sand, d'imputer au ministre ou à ses fonctionnaires le choix de cet article, parmi trois projets rédigés sur le même sujet, *dans des nuances différentes* (souligné) [1]. »

Enfin ce *Bulletin* « avait été envoyé, le mardi 11 avril », alors que George Sand ne pensait en rien aux événements qui devaient avoir lieu le 16... « Un écrit que l'on compte soumettre à un contrôle *avant de le publier*, et que dans cette prévision, on ne se donne le soin ni de peser, ni de relire, est un fait *inaccompli*, ce n'est rien de plus qu'une pensée qui n'est pas encore sortie de la conscience intime [2]. »

En terminant sa lettre à Girerd, George Sand protestait de nouveau de la pureté de ses intentions et de la droiture de ses sentiments :

« Si le XVIe *Bulletin* a été un brandon de discorde *entre républicains*, ce que j'étais loin d'imaginer durant les cinq à dix minutes que je passai à l'écrire, il ne fut pas écrit, du moins, en prévision ou en espérance de l'événement du 15 mai, que je n'approuve en aucune façon. Je crois que tu me connais assez pour savoir que, si je l'avais approuvé avant et pendant, ce ne serait pas l'insuccès qui me le ferait désavouer après [3]. »

C'était donc à la faveur de circonstances toutes fortuites que le XVIe *Bulletin* avait paru.

« Les élections, y disait l'auteur, si elles ne font pas triompher la vérité sociale, si elles sont l'expression des intérêts d'une caste, arrachée à la confiante loyauté du peuple, les élections qui devraient être le salut de la République seront sa perte, il n'en faut pas douter. *Il n'y aurait alors qu'une voie de salut pour le peuple qui a fait des barricades, ce serait de manifester une seconde fois sa volonté, et d'ajourner la décision d'une fausse représentation nationale* [4]. »

tait en foule pour le lire. Il était partout considéré comme infâme... Je fus confondu et fis courir à la poste pour arrêter le départ s'il en était encore temps. Evidemment M. Ledru-Rollin avait été surpris... » (*La Révolution française*, 1899 ; *George Sand et la République de février 1848*, 546).

1. *Corr.*, III, à Girerd, 6 août 1848.
2. Même let. Tous les mots soulignés le sont dans le texte.
3. *Corr.*, III, à Girerd, Nohant 6 août 1848.
4. Victor Pierre, *Histoire de la Révolution de 1848*, 205. Les mots soulignés le sont dans le texte rapporté par M. Pierre.

Le peuple était ainsi autorisé à recommencer une Révolution.

George Sand rendait aussi le gouvernement provisoire solidaire des agitations populaires. Au nom de ce même gouvernement, elle recommandait au peuple de se méfier, d'avoir l'œil ouvert, de veiller sur ses droits, et de secouer de nouveau le joug, si les événements à venir limitaient ou entravaient la liberté du peuple :

« Citoyens, il ne faut pas que vous en veniez à être forcés de violer vous-mêmes le principe de votre propre souveraineté. Entre le danger de perdre cette conquête par le fait d'une assemblée incapable, ou par celui d'un mouvement d'indignation populaire, le gouvernement provisoire ne peut que vous avertir et vous montrer le péril qui vous menace. Il n'a pas le droit de violenter les esprits, et de porter atteinte aux principes du droit public. *Élu par vous*, il ne peut ni empêcher le mal que produit l'exercice mal compris d'un droit sacré, *ni arrêter votre élan*, *le jour où*, *vous apercevant vous-même de vos méprises*, *vous viendriez changer dans sa forme l'exercice de ce droit* [1]. »

George Sand avait assumé de lourdes responsabilités. De tous côtés on cherchait à savoir comment, et dans quelles circonstances, le gouvernement avait osé parler d'une façon si hardie.

La lettre précédemment citée, adressée à Girerd, était destinée sinon à la publicité, du moins à être communiquée à tous ceux qui désiraient connaître les faits relatifs au XVIe *Bulletin* et les intentions de George Sand : « Je t'ai écrit hier pour te donner, vite, les explications que tu me demandais et que tu désirais peut-être, par amitié pour moi, pouvoir donner à quelques personnes. Il y a assez longtemps qu'on m'ennuie avec ce XVIe *Bulletin*... Ma réponse, conforme à l'exacte vérité, est dans la lettre que je t'ai envoyée hier et dont je t'autorise à faire l'usage que tu jugeras convenable, soit en la communiquant, soit en la faisant imprimer dans un journal de notre opinion [2]. »

Après ces protestations d'ingénuité, d'inconscience, dans la rédaction de ce fameux *Bulletin*, rien de plus amusant que le passage suivant de sa seconde lettre à Girerd : « Je ne reviendrai

1. Victor Pierre, *Histoire de la Révolution de 1848*, 205. Les mots soulignés le sont dans le texte rapporté par M. Pierre.
2. *Corr.*, III, à Girerd, 7 août 1848.

pas sur ce que je t'ai écrit hier du fait *non accompli*, dans ma réflexion, et pourtant accompli par le vouloir d'un hasard singulier... Mais, après tout, je ne me repens pas *bien sincèrement* (souligné), je te le confesse, de cette énormité. Je suis sincère en te disant que je n'ai jamais donné dans le 15 mai. L'Assemblée n'avait pas mérité d'être traitée si brutalement. Le peuple n'avait pas *droit* ce jour-là. Il ne s'agissait pas pour lui de sauver la République par ces moyens extrêmes, qu'il n'a mission d'employer que dans les cas désespérés. D'ailleurs, il n'était pas là, *le peuple*, puisqu'on ne s'est pas battu [1]... »

Et, voilà que sous cette bonhomie jouée, la malice du Berrichon, tout à coup, apparaît : « Quand je disais dans l'abominable XVIe *Bulletin*, que le *peuple* a droit de sauver la République, j'avais si fort raison, que je remercie Dieu d'avoir eu cette inspiration si impolitique. Tout le monde l'avait aussi bien que moi ; mais il n'y avait qu'une femme assez folle pour oser l'écrire. Aucun homme n'eût été assez bête et assez mauvaise tête pour faire tomber de si haut une vérité si banale. Le hasard, qui est quelquefois la Providence, s'est trouvé là pour que l'étincelle mît le feu. J'en rirais sur l'échafaud si cela devait m'y envoyer. Le bon Dieu est quelquefois si malin [2] ! »

Ainsi, George Sand se réjouissait sous cape de l'aventure, et se glorifiait d'avoir eu sa part dans le 15 mai.

1. *Corr.*, III, à Girerd, 7 août 1848.

2. *Id.*, ibid. Voici ce que George Sand écrivait à Caussidière au lendemain des événements du 15 mai :

« C'était une manifestation pour la Pologne, rien de plus pour la majorité des citoyens... On était surpris et charmé du libre accès accordé à cette manifestation jusqu'aux portes de l'Assemblée. On supposait que des ordres avaient été donnés pour laisser parvenir les pétitionnaires ; nul ne prévoyait une scène de violence et de confusion au sein de la représentation nationale. Des nouvelles de l'intérieur de la Chambre arrivaient au dehors. L'Assemblée sympathique au vœu du peuple, se levait en masse pour la Pologne, et pour l'organisation du travail, disait-on » (*Corr.*, III, au citoyen Caussidière, 20 mai 1848).

Au milieu de cette attente et de cette joie, « tout à coup on vint jeter à la foule stupéfaite la nouvelle de la dissolution de l'Assemblée et la formation d'un pouvoir nouveau dont quelques noms pouvaient répondre au vœu du groupe passionné qui violentait l'Assemblée en cet instant, mais nullement, j'en réponds, au vœu de la multitude. Aussitôt cette multitude se dispersa, et la force armée put, sans coup férir, reprendre immédiatement possession du pouvoir constitué. » (Même let.)

Chopin écrivait le 19 août, en parlant de George Sand : « Dans ces derniers temps, elle s'est enfoncée dans toutes les boues, et en a entraîné beaucoup d'autres avec elle. On lui attribue les abominables proclamations qui ont allumé la guerre civile [1]. »

George Sand, dans une large mesure, avait donc participé aux événements de cette époque. Reprenant son rôle de conseillère, elle suppliait Caussidière d'user de modération, en faisant respecter l'ordre, et de ne pas étouffer les libertés conquises par le peuple. Il ne faut pas confondre l'*ordre* « ce mot officiel du passé, avec la méfiance qui aigrit et provoque ». Il faut maintenir l'ordre, mais respecter la liberté : « Vous n'avez pas droit sur la liberté, conquête du peuple, et, comme ce n'est pas le peuple, que c'est une très petite fraction du peuple qui vous a outragé le 15 mai, vous ne pouvez pas, vous ne devez pas châtier la France de la faute commise par quelques-uns, en restreignant les droits et les libertés de la France [2]. »

George Sand recommandait aussi au préfet de police d'allier la longanimité et l'indulgence à la fermeté, et de passer résolument au milieu de ces tempêtes : « Le danger sérieux, c'est de manquer au devoir... en faisant entrer la République dans une voie monarchique ou dictatoriale ; c'est d'étouffer le cri de la France, qui nous demande la vie... c'est enfin de préparer, par crainte de l'anarchie partielle dont vous venez de sortir sains et saufs, une anarchie générale que vous ne pourriez plus maîtriser [3]. »

L'auteur du XVIe *Bulletin* voyait cependant ses espérances tomber une à une. Les journées de juin achevèrent de lui enlever toutes ses illusions. Elle se désole de voir la réaction triomphante sur toute la ligne. « Je suis navrée, dit-elle, à Mme Marliani, je n'ai pas besoin de vous le dire, et je ne crois plus à l'existence d'une république qui commence par tuer ses prolétaires [4]. » Elle est triste et malade, et ne peut se défendre d'un effroyable abattement. Elle essaye de faire « un nouveau bail avec la patience et la foi dans l'avenir ». L'idée fera son chemin quand même, c'est là son espoir. Le peuple est mécontent, et, dans un avenir plus ou moins éloigné, il revendiquera de nouveau ses droits.

1. Karlowicz, *Souvenirs inédits de Frédéric Chopin*, 19 août 1848, 48.
2. *Corr.*, III, au citoyen Caussidière, 20 mai 1848.
3. Même let.
4. *Corr.*, III, à Mme Marliani, juil. 1848.

En 1848, une évolution s'était déjà produite chez George Sand, en ce qui concerne le communisme ; elle avait déjà fait un pas en arrière, et cherchait à définir exactement dans quelle mesure elle adhérait à la nouvelle doctrine.

« Il serait déjà bien temps d'en finir avec ce ridicule malentendu qui dure depuis le 17 avril, et qui risque de rendre les vrais communistes victimes, dans l'opinion des simples, d'une solidarité aussi injuste et aussi pénible pour eux, que ne serait pour la classe bourgeoise prise en masse, l'accusation de solidarité avec les égorgeurs de Rouen [1]. »

Confiante dans les bonnes intentions du peuple, dans son jugement sain, George Sand, de bonne foi, croit qu'il a compris enfin ce que c'est que le véritable communisme. « Il sait que M. Cabet n'est pas l'inventeur de cette doctrine, car elle est aussi ancienne que le monde [2]. » Le communisme, continue-t-elle, « c'est l'Évangile quant au passé et au présent, c'est l'Évangile introduit dans la vie réelle sous le nom de République quant au présent et à l'avenir [3]. »

Le peuple, dans sa haute raison « sait aussi que le communisme *immédiat*, dont on s'est tant effrayé, et qui n'existe peut-être que dans l'imagination troublée de quelques hommes, est la négation même du communisme, puisqu'il voudrait procéder par la violence et par la destruction du principe évangélique et communiste de la fraternité [4] ».

Et George Sand, qui prête tant de bon sens au peuple, affirme que la « secte de M. Cabet est essentiellement inoffensive, qu'elle n'aspire qu'à s'isoler et à se livrer à la pratique d'une utopie personnelle, rêve sans avenir d'un avenir fantastique... Le peuple sait enfin que persécuter M. Cabet, et le rendre responsable des passions violentes, qui viendraient à s'agiter dans l'ombre, serait une injustice et une lâcheté, car la secte de M. Cabet est faible et honnête et ne menace la tranquillité publique ni par son nombre, ni par ses intentions, ni par la puissance ou l'attrait de ses formules [5] ».

1. *Souvenirs de 1848 ; Revue politique et morale de la semaine*, 89.
2. *Id.*, 90.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, ibid.
5. *Id.*, ibid.

George Sand entre alors plus avant dans la question, et énumère les diverses interprétations qu'on peut donner au mot communisme ; elle rejette les unes et adopte les autres : « Si par le communisme vous entendez telle ou telle secte, nous ne sommes point communistes parce que nous n'appartenons à aucune secte. Si, par le communisme vous entendez la volonté aveugle et orgueilleuse de combattre toute forme de progrès qui ne serait pas l'application immédiate du communisme, nous ne sommes pas communistes, parce que le communisme est un contrat de fraternité idéale pour lequel nous savons bien que les hommes ne sont pas mûrs, et auquel ils ne sauraient consentir librement et sincèrement du jour au lendemain [1]. » Enfin, passant à l'idée qu'une conspiration pourrait être tentée par le communisme pour s'emparer de la dictature, elle se sépare aussi nettement du communisme.

Quelle est donc, pour George Sand, la signification du mot communisme ? Elle va nous le dire :

« Si, par le communisme, vous entendez le désir et la volonté que, grâce à tous les moyens légitimes et avoués par la conscience publique, l'inégalité révoltante de l'extrême richesse et de l'extrême pauvreté disparaisse dès aujourd'hui pour faire place à un commencement d'égalité véritable, oui, nous sommes communistes, et nous osons vous le dire... parce que nous pensons que vous l'êtes autant que nous. Si, par le communisme, vous entendez qu'à nos yeux le seul moyen d'arrêter l'élan désordonné de la richesse pour développer l'élan sacré du travail, c'est la protection accordée par l'État à l'association vaste et toujours progressive des travailleurs, oui, nous sommes communistes [2]. »

George Sand est encore communiste, si ce mot est synonyme « de direction éclairée, consciencieuse, ardente et sincère, donnée par l'État au principe protecteur de l'association, à l'examen de la forme la plus applicable, la plus étendue, la plus préservatrice de toutes les libertés individuelles et de tous les intérêts légitimes [3]... »

A cette époque, George Sand avouait qu'elle avait cru à la nécessité de supprimer la propriété individuelle :

1. *Souv. de 1848*, 91.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, 92.

« J'ai longtemps cru au communisme absolu de la propriété et peut-être que même en admettant une propriété individuelle, comme je le fais aujourd'hui, je ferais cette dernière si petite, que peu de gens s'en contenteraient[1]. »

Maintenant cependant, elle posait ce principe : « Il y a une propriété commune, il y a une propriété individuelle[2]. » Elle essayait, avec son ami Victor Borie, de traiter cette question dans la brochure intitulée : *Travailleurs et propriétaires.*

« Je m'occupe en ce moment, avec un de mes amis, d'un travail aussi complet, et pourtant aussi court et aussi simple que nous pouvons le résumer, sur la question que je vous ai exposée rapidement dans ma lettre[3]. »

M. L. Buis a étudié George Sand au point de vue de ses théories socialistes. Il analyse ses projets de réforme et les compare à ceux des babouvistes, des Saint-Simoniens, des collectivistes... Il conclut que George Sand « partie des principes très simples d'égalité, de fraternité, de liberté, a été amenée peu à peu à tenter une ébauche d'une société économique bâtie suivant ces principes et réalisée suivant la formule socialiste. Son socialisme tient à la fois du collectivisme et du socialisme corporatif, qui n'est d'ailleurs qu'une modification du collectivisme pur. Très incomplètement, elle a entrevu un État futur fait de bonté, de charité, de justice ; un État où tous les hommes seraient animés seulement de sentiments altruistes, où il n'y aurait ni haine, ni vengeance, ni puissance d'aucune sorte, ni contrainte, ni égoïsme et où tout serait réglé au mieux des intérêts de chacun, par la seule puissance de ce sentiment : l'amour, l'amour universel des êtres, l'amour du prochain suivant la devise... : Aimez-vous les uns les autres[4] ».

A vrai dire, George Sand n'était pas, et ne pouvait pas être communiste. Son amour pour la dépense, le besoin impérieux de confortable et de bien-être, s'alliaient fort mal aux théories qu'elle soutenait avec sa plume. Son cœur généreux savait s'apitoyer sur les misères humaines ; grâce à son éloquence, elle arri-

1. *Corr.*, III, à Ed. Plauchut, 13 fév. 1849.
2. Même let.
3. *Corr.*, III, à Ed. Plauchut, 14 oct. 1848.
4. L. Buis, *Les théories sociales de George Sand*, 184.

vait à se persuader et à persuader aux autres, combien était désirable l'application de théories qui, dans la pratique, l'auraient fait souffrir plus que personne : « La châtelaine de Nohant, écrivait Lamennais à M. de Vitrolles, ne porte plus que des chemises de foulard des Indes; elle en viendra aux cachemires, tout en prêchant la communauté à l'immense édification de ceux qui meurent de faim, et à qui elle enseigne par son exemple, de quelle manière il faudrait vivre. Elle a une pièce tapissée de velours ; avis aux imbéciles qui n'ont pas même de vitres[1] ! »

L'auteur du XVIe *Bulletin*, d'après son expression, était devenu un « épouvantail pour les réactionnaires ». Son communisme allait lui attirer des ennuis, au sein de la population paisible de la Vallée Noire.

C'est en haine du communisme de la châtelaine qu'au commencement d'avril, au moment des élections, les ouvriers de La Châtre étaient venus à Nohant pour crier sous les murs de l'habitation de George Sand : *A bas Madame Dudevant ! A bas Maurice Dudevant ! A bas les Communistes ! A bas les ennemis de M. Delaveau !*

Cette manifestation, fort peu menaçante, d'après George Sand, était le signe de l'opposition qu'elle rencontrait dans son pays. Croyant qu'elle avait pour instigateur son ancien ami, Charles Delaveau, maire de La Châtre, elle lui écrivit pour avoir des explications à ce sujet :

« Vous avez à m'expliquer quelle part vous avez prise à la démonstration faite contre moi par des ouvriers de La Châtre, qui, certainement n'ont pas personnellement le plus léger reproche à me faire... Vous auriez excité ces ouvriers contre mon nom en exploitant la ridicule terreur que le mot de communisme inspire à ceux qui ne le comprennent pas. Vous auriez expliqué ainsi le communisme pour exaspérer ces braves gens : « Les communistes veulent prendre tous vos biens, toutes vos terres, et vous donner six ou huit sous de salaire par jour. Madame Dudevant est allée à Paris pour se joindre, par ses écrits, à ceux qui veulent réaliser tout de suite cette belle doctrine [2]. »

1. *Corr. inéd. entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, 21 déc. 1841, 388.
2. *Corr.*, III, à Ch. Delaveau, 13 avril 1848.

George Sand suppose bien que Delaveau ne s'est pas trompé sur ses véritables intentions, mais il a laissé faire la démonstration : « Vous êtes donc responsable, lui dit-elle, devant l'opinion publique, de l'égarement de vos partisans, non seulement en ce qui me concerne, mais aussi en ce qui concerne les paysans de ma commune, menacés et violentés dans leur vote. Il est facile de prouver que, tandis que mon fils, contraire par opinion à votre élection, écrivait fidèlement votre nom sur tous les bulletins où les gens de la commune désiraient le voir écrit, vos partisans arrachaient, à d'autres mains, d'autres bulletins et y substituaient le leur avec menace et brutalité [1]. »

Nous ne connaissons pas la réponse de Ch. Delaveau. Ce que nous pouvons conclure de cette lettre, c'est que le pays était très divisé, et que la prédication zélée de George Sand, qui tout d'abord avait produit son effet, lui suscita bientôt des ennemis acharnés.

Plus tard, dans une lettre adressée à Théophile Thoré, datée du 24 mai 1848, George Sand raconte tous les désagréments qui l'attendaient en Berry, après les événements du 15 mai. Croyant qu'elle pouvait être arrêtée, elle n'avait quitté Paris que le 17 au soir. « Je voulais, dit-elle, donner à la justice le temps de me trouver sous sa main. » Mais, ses amis dévoués lui avaient donné le sage conseil de fuir et de se réfugier dans ses terres [2]. Elle avait donc regagné Nohant.

« Dans tous les cas, écrivait-elle, si j'avais eu l'espoir, en quittant le grand foyer des agitations politiques, de trouver la sécurité morale au fond de nos campagnes, j'aurais fait un mauvais calcul, et je serais venue me jeter dans la gueule du lion [3]. » La châtelaine de Nohant trouvait assez logique que « la réaction l'enveloppât dans son système de réprobation », mais ce qui l'éton-

1. *Corr.*, III, à Ch. Delaveau, 13 avril 1848.

2. George Sand ne voulait pas qu'on pût croire qu'elle avait quitté précipitamment Paris, voilà pourquoi elle dit à Thoré : « Voyez si vous avez quelques mots à retrancher ou à ajouter, pour ce qui vous concerne, dans les premières lignes de la lettre que je vous adresse ; ces premières lignes sont une réponse à certaines gens qui disent que je me suis sauvée pour n'être pas arrêtée. Comme je ne pouvais pas craindre la moindre chose, je n'avais point à me sauver et je suis fort aisée à trouver à Nohant » (*Corr.*, III, au citoyen Théophile Thoré, 24 mai 1845).

3. *Souv. de 1848 ; Le père Communisme* ; à Théophile Thoré, 120.

nait, c'était la haine des paysans, les accusations bizarres portées contre elle, et les moyens qu'on se proposait d'employer à son égard :

« Ici, dans ce Berry si romantique, si doux, si bon, si calme, dans ce pays que j'aime si tendrement, et où j'ai prouvé aux pauvres et aux simples que je connaissais mes devoirs envers eux, je suis, moi, particulièrement regardée comme l'ennemi du genre humain, et, si la République n'a pas tenu ses promesses, c'est évidemment moi qui en suis cause [1]. »

Tout en s'étonnant du rôle qu'on lui attribue, George Sand fait le récit des abominations qu'on lui prête : « D'abord, je suis associée aux conspirations d'un abominable vieillard qu'on appelle, à Paris, *le Père Communisme*, et qui empêche la bourgeoisie de continuer à combler le peuple de tendresses et de bienfaits. Ce misérable, ayant découvert que le peuple était fort affamé, s'est avisé d'un moyen pour diminuer les charges publiques : c'est de faire tuer tous les enfants au-dessous de trois ans, et tous les vieillards au-dessus de soixante ; puis il ne veut point qu'on se marie, mais qu'on vive à la manière des bêtes. Voilà pour commencer... J'ai obtenu de *M. le duc Rollin* [2], que toutes les vignes, toutes les terres, toutes les prairies de mon canton, me seront données, et je vais en être propriétaire au premier jour. J'y établirai le citoyen *Communisme*, et, quand nous aurons fait tuer les enfants et les vieillards... nous donnerons à chaque cultivateur six sous par jour, et peut-être moins... pendant que nous ferons chère lie à leurs dépens [3]. »

En juillet, George Sand parlait aussi à Mme Marliani de l'hostilité qu'elle rencontrait dans le pays : « Il faut, disait-elle, que je tienne en respect par ma présence une bande considérable d'imbéciles de La Châtre qui parlent tous les jours de venir mettre le feu chez moi. Ils ne sont braves ni au physique ni au moral et, quand ils viennent se promener ici, je vais au milieu d'eux, et ils m'ôtent leur chapeau, mais quand ils ont passé, ils se hasardent à crier : *A bas les communisques!* Ils espéraient me

1. *Souv. de 1848*, 120.
2. Il s'agit de Ledru-Rollin. Procédé populaire qui consiste à dénaturer un nom pour lui donner le sens qu'on a dans l'esprit.
3. *Souv. de 1848*, 121.

faire peur et s'aperçoivent enfin qu'ils n'y réussissent pas. Mais on ne sait à quoi peuvent les pousser une douzaine de bourgeois réactionnaires qui leur font sur moi les contes les plus ridicules. Ainsi, pendant les événements de Paris, ils prétendaient que j'avais caché chez moi Ledru-Rollin, deux cents communistes et quatre cents fusils [1] ! »

Mais ce n'était pas tout. On attribuait encore d'autres méfaits à George Sand. C'était elle qui, depuis le 15 mai, avait « fait mettre au donjon de Vincennes les meilleurs députés et même ses meilleurs amis [2] ». En punition de ces crimes, un brave métayer voulait « l'enterrer vif dans un fossé [3] ».

George Sand redoutait toujours d'être arrêtée par la police et d'être condamnée, soit à l'exil, soit à l'internement. Le 28, elle écrivait de nouveau à Thoré :

« On m'a beaucoup conseillé de me cacher... mes amis m'ont écrit de Paris que je serais arrêtée. Je n'en crois rien et j'attends. Je ne suis pas très en sûreté non plus ici. Les bourgeois ont fait accroire aux paysans que j'étais l'ardent disciple du *père Communiste*, un gaillard très méchant, qui brouille tout à Paris, et qui veut que l'on mette à mort les enfants au-dessous de trois ans et les vieillards au-dessus de soixante. Cela ressemble à une plaisanterie, c'est pourtant réel. Hors de ma commune, on le croit, et on promet de m'enterrer dans les fossés. Vous voyez où nous en sommes. Je vis pourtant tranquille et me promène sans qu'on me dise rien [4]. »

En Berry, on était, en effet, très monté contre George Sand. On lui aurait fait un mauvais parti. M. Aulard, son voisin, devenu maire de Nohant, apaisa, dit-on, les menaces de la population, lui facilita les moyens de quitter le pays, pour laisser le temps aux fureurs populaires de se calmer.

La châtelaine de Nohant fut donc obligée de fuir. Elle partit pour Tours, où elle rejoignit Thoré. On ne saurait dire la date exacte de son départ et celle de son retour. Aucun renseignement ne se trouve dans la correspondance éditée. Une lettre de

1. *Corr.*, III, à Mme Marliani, Nohant, juillet 1848.
2. *Souv. de 1848*, 121.
3. *Id.*, 122.
4. *Corr.*, III, au citoyen Th. Thoré, 28 mai 1848.

Chopin donne une indication vague à ce sujet, elle est datée du 19 août 1848. Il raconte à sa famille qu'à Paris, on avait conseillé à George Sand de quitter la capitale. « Quand Mme S[and] est arrivée dans sa terre de Nohant, les paysans l'ont très mal reçue, parce qu'elle s'était mêlée à toutes ces vilaines histoires, de sorte qu'elle a dû s'en aller et se réfugier à Tours, où elle est en ce moment [1]. »

Le 20 juillet, le *Charivari* persiflait George Sand et Thoré, au moment de leur fuite, dans un article qui avait pour titre : *l'Humanitarisme errant*. Mme Dudevant était donc probablement à Tours, à la fin de juillet [2].

Au commencement de septembre, elle était de nouveau installée à Nohant, car de là, elle écrivait à son cousin de Villeneuve : « J'aime le peuple ; je veux l'égalité et la fraternité. Je pars du Christ pour y croire et pour espérer le règne de la justice et de la vérité sur la terre. J'ai là un bon maître et dont rien ne me détachera jamais. Je n'ai pas besoin de vous répéter sans cesse que je ne veux boire le sang de personne, que je ne veux ni la ruine, ni la douleur, ni même l'humiliation du dernier de mes semblables. L'Évangile, que j'ai toujours devant les yeux, ne me

1. Karl., *Souv. inéd. de Fr. Chopin*, 19 août 1848, 48.

2. L'auteur de l'article ne prenait pas Thoré au sérieux : « Mme Sand nous quitte, dit-on ; elle se condamne à un éternel exil... Que ferez-vous de Thoré, madame? L'emporterez-vous à Tours? Il faut savoir, d'abord, comment cette ville prendra le cadeau... Tours s'alarmerait peut-être et avec raison de la barbe et du chapeau de M. Thoré, car on nous persuadera difficilement qu'il puisse y avoir quelque chose de bon dans une tête si follement attifée... Mme Sand dira aux Tourangeaux : voilà notre idéal, voilà l'homme rêvé, voilà comme nous serons tous sous la vraie République. Les Tourangeaux regardent avec un étonnement mêlé de crainte la barbe rouge de Thoré, le chapeau de Thoré, son nez retroussé et son gilet Louis XV... Mme Sand et le citoyen Thoré prendront peut-être le parti de courir de ville en ville. » (*Le Charivari*, 20 juillet 1848.)

De son côté, *La Mode* du 23 juillet 1848 signalait aussi le départ de George Sand pour Tours. « Où s'en est allé George Sand?... Paris nous a fait savoir que George Sand déconfite ou déconfit, de l'issue des Journées de juin, avait fait emballer ses meubles et sa boîte à cigares et privait Paris de sa présence pour aller demeurer à Tours. Simple affaire d'entrepreneur de déménagement. Paris ne s'est pas le moins du monde ému de cette perte. Les Tourangeaux sont capables de ne pas s'émouvoir davantage de cette acquisition. Ils s'intéressent bien davantage, en gens de bon sens, à leurs récoltes de pruneaux. » (*La Mode*, 23 juillet 1848, article de Th. Muret, 130-137.)

donne certainement pas le goût et l'appétit du mal, mais quand on me parle des droits d'une caste, de la supériorité de certains individus, du pouvoir sacré des riches et du devoir qu'ont les misérables de leur tendre la main ou de périr, je n'y comprends rien et mon âme proteste [1]. »

L'année 1848 avait été pour George Sand bien mouvementée. A l'exaltation du début avait succédé une période d'ennuis et un profond découragement. En 1849, elle était cependant encore « la bête noire, le bouc émissaire du socialisme ». Elle cessa d'écrire des articles pour les journaux de ce parti. « Des relations avouées avec moi, disait-elle à Edmond Plauchut, qui rédigeait un journal républicain à Angoulême, pourraient vous compromettre sérieusement, je dois vous en prévenir [2]. »

Cherchant à se distraire, à se consoler de ses déboires, George Sand invita Mme Marliani, qui passa un mois auprès d'elle, à Nohant.

« Mme Sand est triste et ennuyée, écrivait Delacroix. Elle a maintenant la fureur du domino. Elle grondait tout de bon cette pauvre Charlotte (Mme Marliani) de ne point sentir toutes les profondeurs de combinaisons que renferme ce sublime jeu. On fait aussi des charades, où elle fait sa partie. Les costumes l'occupent [3]. » Le travail étant la plus grande des distractions, Mme Dudevant se remit à écrire ses *Mémoires* que la Révolution et une grande lassitude lui avaient fait oublier.

« Je vis toujours calme et retirée à Nohant en famille, aimant et sentant toujours la nature et l'affection. J'ai repris mes *Mémoires*, interrompus par un grand dérangement dans ma santé [4]. » Cette même année, elle écrira aussi à l'automne, *La petite Fadette*. Après de grandes déceptions, il est à remarquer que George Sand cherche le remède dans la contemplation de la nature. Elle aime à se rapprocher de la terre pour reprendre des forces ; de nouveau elle va donc s'intéresser aux paysans qu'elle a devant les yeux.

De temps à autre, elle aime à réunir quelques-uns de ceux-ci autour d'elle avec ses amis.

1. *Le Figaro*, 16 janv. 1881, *La vraie George Sand*, 6 septembre 1848.
2. *Corr.*, III, à Plauchut, 13 février 1849.
3. Delacroix, *Journal*, 1849, I, 406.
4. *Corr.*, III, à Mazzini, 24 juil. 1849.

« Nous avons eu ajourd'hui nombreuse compagnie, Camus, avec un jeune homme très bien, de Châteauroux ; Fleury, Périgois, Desmousseaux, Laussedat, Gustave Tourangin, Lumet et le nez de Germain. Lumet est un vigneron d'Issoudun aussi grave et absolu que Paturcau est malin et persuasif. Il a une tête magnifique, distinguée ; une pénétration, une fermeté, une éloquence extraordinaire par moments, et tout cela avec le langage du paysan et des manières nobles comme ne les ont plus les grands seigneurs. Non, les hommes supérieurs ne manquent pas dans le peuple ; il ne s'agit plus que de les mettre à leur plan, et cela ne tardera guère [1]. »

Et cependant, l'apaisement se fait chez George Sand au sujet des questions politiques. Elle réfléchit aux maux amenés par la Révolution, elle doute maintenant de la bonté des moyens employés, et des difficultés qu'une question aussi compliquée peut présenter :

« Les pensées de colère doivent être refoulées en nous par le sentiment même de la fraternité et de la justice. Nous sommes bien forcés, si nous aimons l'humanité, de la respecter et de regarder comme sacrée la liberté qu'elle a de se tromper [2]. »

Mais sa confiance dans le peuple est toujours inébranlable. S'il a commis des fautes, c'est qu'il n'a pas été mené avec assez de douceur et de bonté, ou bien il n'a pas encore assez conscience de sa force ; mais c'est peut-être aussi que les hommes n'ont pas atteint la perfection qu'ils devraient avoir :

« Mon communisme suppose les hommes bien autres qu'ils ne sont, mais tels que je *sens* qu'ils doivent être... » Pour toutes ces raisons, son communisme idéal ne pouvait s'appliquer : « Je dis avec vous que c'est irréalisable quant à présent ; mais la tendance qui y entraîne les hommes, malgré eux, et dont quelques-uns se rendent compte, dès à présent plus ou moins bien, comment et pourquoi la maudire et la repousser [3] ? »

Le mouvement de recul est déjà très sensible, il ne fera que s'accentuer. Lassée de tant d'efforts inutiles, toujours attirée par

1. *Corr.*, III, à Maurice Sand, Nohant, 12 juin 1849.
2. *Corr.*, III, à Edmond Plauchut, 13 février 1849, 117. Longue lettre allant de la page 111 à 118.
3. *Corr.*, III, à Mazzini, 15 octobre 1850.

la nature, George Sand, à partir de la fin de 1848, paraît définitivement fixée à Nohant. Elle semble renoncer aux séjours prolongés à Paris. Les années 1849 et 1850 se passent presque entièrement en Berry.

A cette époque, elle est entourée à la campagne de ses vieux amis berrichons : aucun ne manque encore à l'appel. Elle voit souvent Charles Duvernet; sa conversation lui était toujours agréable. C'était, en effet, un homme de goût ; il aimait la nature, les arts, surtout la musique. Esprit ouvert à toutes les questions qui touchent à l'humanité, il s'intéressait à la philosophie, à l'histoire, à la littérature. En politique, quoique républicain avancé, il respectait les opinions contraires aux siennes : c'était un esprit large. George Sand avait eu de la peine à le convertir au communisme de Pierre Leroux. Tout en prêtant son concours à Mme Dudevant pour la fondation de *l'Éclaireur de l'Indre*, il ne s'était pas livré pieds et poings liés aux nouvelles doctrines. Il restait un peu sceptique. Bien qu'éloigné des pratiques religieuses, il fut toujours bienveillant pour le clergé, toujours disposé à rendre service à son curé [1]. Il l'invitait à déjeuner chez lui le dimanche après sa messe. Pendant bien des années il fut membre de fabrique dans sa paroisse de Verneuil. Le châtelain du Coudray fit de sérieux efforts pour répandre l'instruction parmi le peuple : Verneuil lui doit son école communale, la première de l'arrondissement de La Châtre. Chez lui, un caractère autoritaire s'alliait à une grande bonté. Il sut se faire estimer et aimer de tous ceux qui furent en rapports avec lui.

En été, la famille Duvernet habitait toujours le Coudray [2], sur

1. Verneuil était desservi par le curé de Saint-Chartier.

2. M. Duvernet avait acheté cette propriété de M. Lelarge de Lourdooeix. Sedaine, d'après M. E. Guieysse-Frère, aurait travaillé, avec son père, aux réparations de ce château dans son enfance. Le père du jeune Michel, architecte maître-maçon, ayant fait de mauvaises affaires, avait dû quitter Paris, et chercher de l'ouvrage en province. On lui demanda de réparer le château de Verneuil. Il partit pour le Berry avec ses deux enfants. Son travail allait bientôt être achevé quand une lettre lui apprit qu'il fallait interrompre les travaux, car il ne pouvait pas être payé. Jean Sedaine mourut de saisissement. Il fut enterré à Verneuil. Michel et son jeune frère regagnèrent Paris, où leur mère était restée. — Dans les registres de la paroisse de Verneuil, on ne trouve pas trace de la mort de Sedaine. C'est donc une histoire fort douteuse. (Cf. Guieysse-Frère, *Sedaine, ses protecteurs et ses amis*. Ch. V, *Vie en Berry*, 27-33.)

les hauteurs de Verneuil. Ce petit château fort, d'aspect sévère, se composait d'un corps de logis et d'une vieille tour. La tour fut abattue vers 1850. De nombreuses ouvertures furent pratiquées dans les vieux murs. L'air et la lumière pénétrèrent partout, mais l'aspect changea de caractère. Aujourd'hui, il est difficile de retrouver l'ancienne capitainerie dans la moderne gentilhommière. Le site est délicieux. L'habitation, entourée de chênes et d'ormeaux plusieurs fois séculaires, s'élève sur le flanc de la colline de Verneuil. D'une terrasse naturelle, élevée, on domine la vallée de l'Igneraie. L'œil plonge dans des profondeurs boisées. Ça et là, quelques colonnes de fumée bleuâtre montent de la vallée et révèlent l'existence des métairies cachées sous le feuillage. Le silence plane sur ce vallon presque désert. Les soirées d'automne y sont merveilleuses, les couchers de soleil splendides, on y domine de toutes parts l'horizon. Les rayons obliques du soleil couchant passent à travers les rameaux des hautes futaies, rougissent le tronc des vieux arbres, dorent leur feuillage, colorent de tons chauds tout le paysage. Le regard, comme fasciné, ne peut se détacher de ce spectacle.

Entre le Coudray et Nohant, les allées et venues étaient fréquentes.

En 1850, quand M. Duvernet fit réparer son habitation, il vint, avec les siens, s'installer chez George Sand. Chaque matin, M. et Mme Duvernet, rappelés au Coudray par la surveillance des travaux, laissaient la plus jeune des enfants à la garde de leur amie. « Elle tenait à m'avoir dans sa chambre, raconte Mme Girerd, affirmant que je ne la dérangeais pas. Je restais à ses côtés, pendant qu'elle écrivait, et je m'amusais auprès d'elle. Que d'attentions n'a-t-elle pas eues pour moi ! Que de poupées n'a-t-elle pas habillées pour me distraire ! C'était la bonté même [1]. »

Papet, « le cher vieux », était définitivement fixé à Ars. George Sand reprendra avec cet ami dévoué ses relations amicales d'autrefois. Pendant cette période de dix années, il a tenu moins de place dans sa vie que ses autres voisins. Ars, ce joli

1. Je tiens ces détails de Mme Girerd elle-même qui ne parle de George Sand qu'avec émotion, en rappelant son dévouement pour ses amis, sa charité pour les pauvres.

château moyen-âge et renaissance, a conservé son caractère d'autrefois. Les fossés sont encore pleins d'eau. Le pont-levis a disparu, mais il faut franchir une petite passerelle, envahie par des guirlandes de lierre, pour arriver à l'entrée principale. De la jolie garenne, qui environne le château, on domine la vallée de l'Indre. En face de soi, La Châtre, entourée d'une végétation luxuriante, coquettement étagée sur la colline, paraît sortir d'un bouquet de verdure.

En Berry, George Sand avait un autre ami, Pierre Ségelle, appelé Lajeunesse. Elle avait fait épouser à ce protégé une fille naturelle de M. de Villeneuve, le propriétaire du château de Montgivray. C'était la demi-sœur de la femme d'Hippolyte Chatiron [1]. Après son mariage, Lajeunesse entra comme postillon chez MM. Chauvet-Gazonneau, entrepreneurs de voitures publiques, à La Châtre. On lui confia le service de La Châtre à Châteauroux (et vice-versa), service le plus important de la région. Lajeunesse passait avec sa malle-poste tous les jours, deux fois, devant le château de Nohant ; il faisait toutes les commissions de George Sand. Une des plus importantes, c'étaient les paquets de cigarettes, qu'il apportait deux fois par semaine. Quand des célébrités littéraires ou politiques venaient chez Mme Dudevant, celle-ci lui remettait un billet, lui indiquant quelles étaient les personnes qu'il devait ramener. Pierre Ségelle, fier de la mission qu'il allait remplir, revêtait son beau costume de postillon, et prenait les voyageurs soit à Châteauroux, soit à La Châtre [2].

George Sand aimait certes ses vieux amis, mais ayant besoin de gaieté et de jeunesse autour d'elle, elle s'entoura des camarades de Maurice : Manceau, Lambert, Villevieille, Aucante, Borie.

Delacroix, dans son *Journal*, rappelle que Mme Sand, Maurice, Lambert, Manceau ont dîné avec lui ; il fait cette réflexion : « Impression bizarre de la situation de ces jeunes gens près de cette pauvre femme [3]. »

Dans la correspondance éditée, le nom de Manceau apparaît

1. Chatiron, fils naturel de Maurice Dupin, élevé au château de Nohant avec Aurore, avait épousé Mlle de Villeneuve.

2. Pierre Ségelle a fait ce service de 1848 à 1878. Son fils, qui conduit les voyageurs de la gare de Nohant-Vic à Saint-Chartier, possède nombre de billets remis à son père par George Sand.

3. Delacroix, *Journal*, 21 fév. 1852, II, 87.

pour la première fois, le 24 février 1850. « Cher mignon, dit George Sand à son fils, je t'écris encore par *Mancel le Vieil*, car je ne sais pas si tu demeures au n° 1, 3, 5 ou 7... Envoie-moi ton numéro ; car, si Manceau et toi ne vous voyez pas tous les jours, ça pourrait retarder des lettres pressées [1]. »

Alexandre Damien Manceau était né à Trappe, le 3 mai 1817. Son père, gardien du jardin du Luxembourg d'abord, puis portier du Sénat, avait fait donner de l'instruction à son fils. Celui-ci acquit un certain talent comme graveur sur acier. Il avait un tempérament d'artiste. Très fin, très séduisant, au dire de ceux qui l'ont connu [2], il avait su conquérir George Sand.

Ami de Maurice, il entra comme trésorier-secrétaire chez George Sand en 1850 ou 1852. Par suite de ses fonctions, il devait s'occuper des propriétés de la châtelaine de Nohant et parfois de ses affaires avec les imprimeurs. Homme de beaucoup d'intelligence, il rendit de véritables services à George Sand. Sa collaboration lui fut précieuse : il évitait à son amie des corvées ennuyeuses, des soucis fatigants.

Manceau fut peut-être le seul des amants de George Sand qui sut la tenir sous sa domination complète. C'était un dompteur. Il avait des exigences auxquelles son amie se soumettait humblement. Elle rampait à ses pieds, dit un de ceux qui les ont connus à cette époque. Sa sollicitude pour Manceau était toute particulière. Peut-être parce qu'elle comprenait qu'il devait clore la série de ses amants. Bientôt, *Mancel le Vieil* ne quitta plus George Sand. Il la suivit partout ; on ne pouvait plus la rencontrer seule. Une sorte de jalousie l'attachait à tous les pas de sa maîtresse.

Le graveur aimait son art avec passion. Il employait tous ses loisirs à le cultiver. C'est ainsi qu'il illustra de trente-deux gravures le livre de Maurice Sand, *Masques et Bouffons*. Il grava aussi le beau portrait de George Sand par Couture.

La gaieté commençait à revenir sous le toit de la dame de Nohant : « Je vis presque toujours avec des artistes, avec des personnes jeunes ; *on s'amuse chez moi*, et j'y suis toujours gaie [3] », disait-elle à Mazzini. Manceau, le peintre distingué Vil-

1. *Corr.*, III, à Maurice Sand, 24 déc. 1850.
2. M. Amic possède un portrait de Manceau.
3. *Corr.*, III, à Mazzini, 10 mars 1850.

levieille, surnommé *Paloignon*, Aucante se trouvaient, en effet, à Nohant, en décembre 1850 : « Paloignon s'est endormi encore aujourd'hui dans son pavillon. Il est venu dîner à l'entremets. Il devient très violent et très pédant au domino. Hier au soir, il voulait tuer Aucante parce que celui-ci ne bouchait pas la pose [1]. »

C'est peut-être à partir de 1848, que George Sand admit dans son intimité Émile Aucante. Elle fit de lui, pendant quelque temps, son secrétaire. A quelle époque, je ne saurais le dire. En 1849, elle appelait Aucante « le bon Émile [2] ». Ailleurs, « un brave jeune homme [3] ». En 1851, il sera compromis par ses idées avancées. George Sand, dans la suite, lui confia toutes ses difficultés intimes, et le chargea de régler ses affaires matérielles avec les éditeurs. Il avait reçu d'elle pleins pouvoirs à cet effet. Une volumineuse correspondance entre Émile Aucante et Mme Dudevant fait partie de la *Collection Spoelberch*. Pour le moment, elle est entièrement réservée.

Nature fermée, recueillie, peu expansive, Aucante se livrait difficilement, ne parlait jamais de George Sand et ne supportait pas qu'on lui adressât sur ce sujet la moindre question. Il fut d'un dévouement à toute épreuve et d'une discrétion absolue. Dans la suite, George Sand le fit entrer chez Calmann-Lévy. Il devint le fondé de pouvoir de cette maison. Il mourut à Montmorency en 1909. Son portrait avait été peint par Delacroix [4].

George Sand exerçait autour d'elle une sorte de fascination, à laquelle n'échappaient point les membres du clergé berrichon. L'abbé Rochet entretenait, du reste, ce sentiment d'admiration, autant qu'il le pouvait, parmi ses confrères. « L'abbé Marty, disait-il, se plaint... de votre froideur à son égard, depuis la révolution. Il vous aime, vous admire, et vous défend [5]. »

Ce dernier, nous le savons, était curé à Saint-Chartier. George Sand lui faisait de nombreuses aumônes pour ses pauvres. Il n'eut jamais que de bons rapports avec la châtelaine de Nohant.

1. *Corr.*, III, à Maurice Sand, 24 décembre 1850.
2. *Corr.*, III, à Barbès, 14 mars 1849.
3. *Corr.*, III, à Ch. Poncy, 25 décembre 1850.
4. M. Alapetite, ancien préfet de Lyon, résident général en Tunisie, fut son légataire universel.
5. *Nouv. Rev.*, janv.-fév. 1897 ; mai 1848.

A un moment donné, cependant, ses supérieurs lui interdirent d'entretenir des relations avec elle.

L'ancien desservant de Montipouret, l'abbé Liétard, était désolé de n'avoir pas reçu de Mme Dudevant une réponse, vivement désirée. Cependant, « il a dû vous tourner une jolie lettre, car c'est un homme d'esprit et de goût [1] », disait l'abbé Rochet. Quelques jours plus tard, George Sand ayant réparé cet oubli, il écrivait de nouveau : « J'ai remis votre lettre à l'abbé Liétard, qui l'a dévorée comme un blanc dévorerait un rouge, mais pas avec tant de malice [2]. »

Mme Dudevant trouvait donc dans le clergé du pays de vives sympathies : on excusait ses erreurs, on pensait qu'elles n'auraient qu'un temps, que l'auteur de *Spiridion* rentrerait un jour dans le sein de l'Église.

Un vieux curé des environs racontait, naguère, avec quel empressement les prêtres du voisinage accueillaient ses ouvrages. Ils les lisaient en cachette, car les supérieurs ecclésiastiques inspiraient au clergé de la défiance pour tout ce qui sortait de sa plume.

Malgré les satisfactions qu'elle goûtait dans ses relations suivies avec ses bons voisins et les amis de son fils, elle rencontrait d'autres difficultés.

Ses nouvelles entreprises ne réussissaient pas au gré de ses désirs. Elle se plaignait des vicissitudes réservées au journal qu'elle avait fondé avec Borie. « Une ... cause me gêne, c'est notre journal, *le Travailleur*, que l'on a tué à force de procès et d'amendes. Le rédacteur, un de nos meilleurs amis, brave prolétaire instruit et du plus noble caractère, est en prison pour huit mois, sa femme et ses cinq enfants sans ressources. Eh bien, tout retombe sur nous..., sur quatre ou cinq amis et sur moi!... Ce qu'il y a de plus triste là-dedans, ce n'est pas qu'on nous ruine : cela n'est rien ; c'est que le peuple ne sache pas s'imposer le plus petit sacrifice pour sauver et protéger l'organe de ses intérêts et de ses besoins [3]. »

George Sand trouva une diversion à ses nouveaux ennuis en

1. *Nouv. Rev.*, janv.-fév. 1897 ; 10 janv. 1850.
2. *Id.*, 5 fév. 1850.
3. *Corr.*, III, à Charles Poncy, 26 sept. 1850.

écrivant *Claudie*. Son cher Berry était de nouveau en cause, et rien ne la repose de la lutte comme de s'occuper des réalités rustiques. Elle venait aussi de tirer une pièce de théâtre de *François le Champi*.

A la fin de 1850, Mme Dudevant était donc très occupée de *Claudie*. La représentation de cette pièce nécessitait une volumineuse correspondance ; car elle n'avait pas voulu quitter Nohant pour surveiller les répétitions. Elle comptait sur son fils, et sur le dévouement de Bocage qui avait pris le rôle principal. « Mes enfants, écrivait-elle à Charles Duvernet, envoyez-moi deux objets dont j'ai le plus pressant besoin : une dinde et Müller. Une dinde ! la meilleure que vous aurez, morte ou vive... *Müller !* J'ai besoin tout de suite de lui, pour remettre au net la chanson du père Rémy et d'autres airs berrichons : Bocage attend. On va jouer *Claudie* à la Porte-Saint-Martin : *grands acteurs*, peut-être Bocage, traité superbe pour moi, etc. ; enfin ça paraît lancé. Vite Müller [1] ! vite la dinde [2] ! »

Tous ces préparatifs marchaient à souhait : « Je te vois *posant l'auteur* à ma place, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, écrit-elle à Maurice. Ce soir, nous avons fait un paquet d'airs berrichons, de bœufs, de jougs, de charrettes (dessinés), que nous envoyons à Bocage. Dis-lui que j'ai trouvé une mine de musique dans le sieur Jean Chauvet, maçon, qui fait des trous dans mon mur pour le calorifère. Pour charmer ses ennuis, il chantait sans s'apercevoir que je l'écoutais. Il chante juste et avec le vrai chic berrichon ; je l'ai emmené au salon et j'ai noté trois airs, dont un fort joli ; après quoi, je l'ai fait bien boire et manger, *là tout son saoûl* [3] *!* »

Après ce plantureux repas, Jean Chauvet rejoignit ses compagnons de travail et leur dit : « J'ai jamais tant peiné de ma vie ! *C'te* dame et ce monsieur (c'était Müller), m'ont fait asseoir sur

1. Müller Strubing, savant musicien, qui, fuyant son pays à cause de ses opinions politiques, était venu se réfugier chez M. Duvernet, au Coudray. George Sand aurait fait de lui son secrétaire pendant quelque temps. Analogie avec maître Jovelin, personnage des *Beaux Messieurs du Bois-Doré*, qui, retiré chez le vieux marquis, fuyait lui aussi la persécution qui l'attendait dans sa patrie.

2. *Corr.*, III, à Ch. Duvernet, déc. 1850.

3. *Corr.*, III, à Maurice Sand, 24 déc. 1850.

une chaise ; et puis les v'là de causer et de se disputer, à chaque air que je leur disais ; et v'là qu'ils disaient que je faisais du *bémol*, du *si*, du *sol*, du diable, que j'y comprenais rien... Puisque je sais du *bémol*, du *si*, du *sol*, du diable, j'ai pus besoin d'être maçon. Je m'en vas aller à Paris, où on me fera bien boire, bien manger pour écouter mes chansons [1]. » Ces préparatifs intéressaient et amusaient beaucoup George Sand.

L'auteur de *Claudie* recommandait à son fils de ne pas ménager les critiques, et d'arriver autant que possible à la perfection : « Si le père Fauveau et le Ronciat sont mauvais, ne te gêne pas pour le bien dire à Bocage, et tâche qu'il ait un ensemble comme pour *le Champi*. Surveille bien la mise en scène du chariot, la tenue et l'aiguillée du boiron ; que ça soit naïf et ne fasse pas rire [2]. »

Tous les efforts de George Sand, de Maurice, de Bocage furent couronnés de succès. *Claudie* fut un vrai triomphe : « *Claudie* a réussi... au delà de toute prévision. Succès de larmes, succès d'argent. Tous les jours, salle comble... La pièce est admirablement jouée. Bocage est magnifique ; le public pleure, on se mouche comme au sermon [3]. »

Ces belles recettes, sur lesquelles l'auteur semblait compter au début des représentations, ne produisirent pas autant d'argent qu'elle le croyait. D'après des lettres de George Sand à sa fille, on voit sa déception : « Le succès d'argent de *Claudie* est moins beau que le succès littéraire [4]. » Enfin, persuadée qu'on la volait, car la salle était comble chaque soir, à la quarante-troisième représentation, elle retira la pièce. « On voulait réduire nos droits d'auteur à rien en faisant jouer d'autres pièces avec [5] », dit-elle à Solange.

George Sand, qui avait compté sur *Claudie*, pour remettre à flot sa situation matérielle, n'avait pas obtenu pleine satisfaction.

Après avoir passé quelque temps à Paris pour ses affaires, elle revint bien vite à Nohant, ne quittant plus la campagne qu'avec regrets.

1. *Corr.*, III, à Maurice Sand, 24 déc. 1850.
2. Même let.
3. *Corr.*, III, à Mme Augustine de Bertholdi, 24 janv. 1851.
4. E. Faguet, *Revue dramatique*, *Journal des Débats*, juillet 1904, 72.
5. *Id.*, 73.

Pendant les années qui suivirent la Révolution de février, George Sand entretint une correspondance active avec les prisonniers politiques. Elle écrit surtout de longues lettres à Barbès, détenu à Vincennes, à Bourges, à Doullens, etc. ; elle le console, l'encourage et le soutient de son amitié. Elle continue à traiter des questions sociales avec Mazzini, ce patriote italien, qui ne cessa de conspirer. Elle discute avec lui les théories de Fourier, Louis Blanc, Vidal, Proudhon, celles de tous les socialistes en renom de l'époque.

Elle voit toujours de temps à autre Pierre Leroux, mais elle commençe à se dégoûter de sa philosophie. Elle blâme « sa rage de pacification » ; elle ne partage point son horreur pour la guerre, « qui va jusqu'à l'excès ». Son intelligence ne peut suivre son ancien maître dans son « étrange système de *triade* [1] ». Elle ne peut plus admettre ses utopies : « Le voilà qui croit tenir la science religieuse, politique et sociale, et qui s'annonce avec beaucoup d'audace comme possédant un *dogme*, une *organisation*, un principe de *subsistance* ; c'est beaucoup dire ! Cette admirable cervelle a touché, je le crains, la limite que l'humanité peut atteindre. Entre le génie et l'aberration, il n'y a souvent que l'épaisseur d'un cheveu. Pour moi, après un examen bien sérieux, bien consciencieux, avec un grand respect, une grande admiration et une sympathie presque complète pour tous ses travaux, j'avoue que je suis forcée de m'arrêter, et que je ne puis le suivre dans l'exposé de son système. Je ne crois pas, d'ailleurs, aux systèmes d'application *à priori*. Il y faut le concours de l'humanité et l'inspiration de l'action générale [2]. »

George Sand demandait à Mazzini d'examiner les œuvres de Pierre Leroux et de lui donner son avis. « Je tiens beaucoup à votre jugement, disait-elle. J'en ai même besoin pour sonder encore le mien propre [3]. » Elle n'avait pas discuté avec Leroux, tout occupée qu'elle était à l'écouter, à l'entendre ; d'ailleurs il était « dans une sorte d'ivresse métaphysique », qui l'eût empêché de comprendre et de répondre aux objections.

A partir de cette époque, George Sand perdit la confiance que Leroux lui avait inspirée. Elle subit alors d'autres influences, elle

1. *Corr.*, III, à J. Mazzini, 15 oct. 1850.
2. *Corr.*, III, à Mazzini, 22 janv. 1851.
3. Même let.

donna une attention plus particulière à Jean Raynaud et admira son ouvrage *Terre et Ciel*, puis se livra plus tard à l'étude de Leibnitz ; mais Pierre Leroux n'en a pas moins laissé une empreinte durable sur la châtelaine de Nohant.

George Sand se trouvait, de nouveau, à Paris à la fin de 1851. On représentait au Gymnase, pour la première fois, le 26 novembre, *Le mariage de Victorine*. Le coup d'État du 2 décembre la surprit douloureusement. Le 4 au soir, elle quitta Paris avec sa fille, sa petite-fille, Jeanne Clésinger, et Manceau, « à travers la fusillade [1] ». Elle avait hâte de regagner Nohant, où elle avait laissé son fils, car elle craignait des manifestations en province.

« Adieu pauvre Paris où je suis née, tête et cœur de la France, de l'Europe et du monde. Il plaît à un ambitieux de te mettre à feu et à sang aujourd'hui. Cent mille soldats, enfants de Jacques, vont tirer sur leur père. O race humaine [2] ! »

George Sand et sa famille arrivent à Nohant au petit jour, le 5 décembre. Elle voit aussitôt son ami Fleury et lui donne des conseils : « Suivra-t-il mon avis ? ...On a arrêté plusieurs personnes. D'autres sont en fuite [3]... »

Le 6, elle vient d'apprendre que « Lumet et vingt autres d'Issoudun ont été arrêtés pour avoir, dit-on, empêché les ouvriers d'aller aux vignes. Une femme d'Issoudun, que j'ai vue aujourd'hui, l'a vu passer dans une voiture entre deux gendarmes, le pistolet au poing. On dit qu'on les envoie hors du pays. On a peur, on tue, on violente, on empoigne, on menace. Quelle manière de saisir les destinées du pays ! Quelle heureuse inspiration pour sauver la France [4] ! »

Le coup d'État anéantit les espérances de George Sand. La dissolution de l'Assemblée amena une certaine opposition en province et même des manifestations. Le décret du 8 décembre sévit contre tous ceux qui s'étaient plus ou moins compromis dans les événements qui venaient de s'accomplir. Ce décret condamnait à la déportation à Cayenne, à la déportation en Algérie,

1. *Corr.*, III, à Mme de Bertholdi, 6 déc. 1851.
2. *Souvenirs et idées, Le coup d'Etat à Paris*, 99 (cet article va de la p. 75-134).
3. *Id.*, 103.
4. *Id.*, 112.

à l'expulsion, à l'éloignement temporaire, à l'internement ou à la surveillance, suivant le degré de culpabilité.

Les commissions mixtes fonctionnèrent partout. En ce qui concerne le département de l'Indre, je n'ai jamais pu retrouver soit aux archives départementales, soit au tribunal civil, la liste de tous les condamnés politiques [1].

Plusieurs des amis berrichons de la châtelaine de Nohant tombèrent sous le coup de cette loi : Alphonse Fleury, Ernest Périgois, gendre du *Malgache*, Émile Aucante, Patureau-Francœur, Fulbert Martin. Quant aux autres, ils étaient excessivement nombreux ; parmi eux on peut citer Marc Dufraisse, commissaire général du gouvernement pour l'Indre en 1848, Greppo, Agricol Perdiguier, Emile Rogat, Pierre Leroux, Luc Desages, Mme Roland.

Ernest Périgois fut condamné par la commission mixte du département de l'Indre à l'internement, dans un département éloigné de l'Indre [2].

Alphonse Fleury devait subir un éloignement temporaire, qui dura dix ans. Il partit de suite pour Bruxelles [3].

Émile Aucante était interné dans un département éloigné du sien.

Fulbert Martin, avocat, ancien notaire à La Châtre [4], résidait à Paris au moment du coup d'État du 2 décembre 1851 ; il fut condamné par la commission mixte du département de l'Indre « à l'éloignement momentané du territoire français ». Le 25 mars 1852, il se trouvait encore détenu à Paris et attendait qu'on lui fixât une destination [5].

1. Beaucoup de documents ont disparu.

2. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$. Nous verrons plus loin que George Sand avait obtenu une commutation de peine. Il semble que cette commutation de peine consistait justement à être interné en France au lieu d'être expulsé.

3. En avril, il avait sans doute obtenu la permission de revenir momentanément en France, car une lettre de George Sand, datée du 5 avril 1852, lui est adressée à La Châtre. *Corr.*, III, 312.

4. Je n'ai rien trouvé sur les relations de Fulbert Martin avec George Sand avant cette époque.

5. Cf. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

Patureau-Francœur, le vigneron de Châteauroux, fut recherché par la police de sûreté générale. Il échappa pendant des mois, à cette surveillance, comme on le verra plus tard, vivant dans les bois, couchant à la belle étoile, sachant se dissimuler aux poursuites exercées contre lui.

George Sand fut frappée au cœur par cette loi de répression :

« C'est une nouvelle Terreur organisée. Cependant, je crois encore au prince Louis. Malgré que j'aie le cœur navré, la foi à l'humanité ébranlée, je ne puis croire que l'homme avec qui j'ai eu, lorsqu'il était à Ham, un commerce de lettres si affectueux et si intime, ordonne ces rigueurs, ou sache combien d'innocentes victimes elles frappent. J'ai encore espoir en lui pour une amnistie, lorsqu'il n'aura plus besoin de se faire craindre [1]. »

Elle trembla aussi pendant quelque temps pour elle-même :

« Un des commissaires envoyé dans votre département était mon ami [2], il avait juré de veiller spécialement sur vous, écrit-elle au comte René de Villeneuve. *Aujourd'hui il est déporté à Cayenne, avec les voleurs et les prostituées* (soulignés). Avons-nous fait de ces choses-là ? Et il est mourant ! Et c'était un grand cœur. Il a été arrêté *préventivement* (souligné) le 2 décembre. Mon tour va venir bientôt, demain peut-être. Peut-être quand vous recevrez ma lettre, serai-je arrêtée, et en route pour être transportée. Autour de moi, mes amis d'enfance, les gens les plus modérés, les plus étrangers aux sociétés secrètes, les plus ennemis des prises d'armes sont en prison ou en fuite [3]. »

George Sand, accablée par ce coup inattendu, reprit courage et résolut de tout tenter auprès du prince Président pour sauver ses amis, et en particulier ses amis berrichons. Elle mit tout en œuvre pour obtenir un résultat satisfaisant. Lettres, visites, tentatives de toute sorte. Il n'est question dans sa correspondance que de demandes, de suppliques, soit au Président, soit au prince Jérôme Bonaparte, soit aux membres du ministère de l'Intérieur.

1. *Le Figaro*, 23 janv. 1881. *Encore George Sand*. Lettre au comte R. de Villeneuve.

2. Il s'agit de Marc Dufraisse, commissaire général du gouvernement en 1848, pour les deux départements Indre et Indre-et-Loire.

3. *Le Voltaire*, 8 mai 1882. *George Sand intime*. Lettre au comte R. de Villeneuve.

« Je n'ai pas eu de relations avec le prince depuis qu'il s'est échappé de Ham. Il n'avait plus besoin de mes lettres pour le distraire et le consoler. Plus il a été riche et puissant personnage, plus je me suis éloignée ; mais je ne l'ai ni attaqué, ni diffamé. Sollicitée de publier ses lettres qui auraient prouvé un certain changement de conduite envers les personnes, je les ai brûlées. Je ne veux ni protections, ni places pour les miens, et mon fils, qui n'a rien voulu de la République, ne désire qu'une chose aujourd'hui, c'est qu'on lui laisse sa mère [1]. »

George Sand, malgré ses dissentiments politiques avec le Président, avait résolu de tenter une démarche auprès de lui. Elle lui demanda une entrevue. Fort inquiète de son sort, elle voulait s'assurer des dispositions du prince à son égard, et se rendre compte de l'influence qu'elle pouvait exercer sur lui, au sujet des condamnés qui lui étaient chers.

« J'ai donc écrit au prince pour lui demander une audience, dans laquelle je lui exposerai ma conduite et lui demanderai franchement s'il veut m'exiler. Si c'est la transportation, c'est la mort. Je suis dangereusement malade du foie et je ne passerai pas la mer.... Si je suis condamnée à mort, moi, l'être le plus inoffensif de la terre, en pensées, paroles et actions, moi qui n'ai jamais fait la guerre qu'à des idées, moi qui ai rendu tous les services possibles à mes adversaires politiques, je me résignerai et j'enseignerai à mes enfants le courage [2]. »

Deux semaines plus tard, George Sand, après sa conversation avec le Président, écrit de nouveau à son cousin :

« Je ne savais trop dans quelles dispositions je trouverais le prince. J'avais pris le parti de lui écrire tout droit avec franchise [3]. Il m'a répondu de sa main par la petite poste, et hier j'ai été le voir. Il m'a pris les deux mains, et a écouté, avec beaucoup d'émotion et de sympathie, tout ce que je lui ai dit des ven-

1. *Le Figaro*, 23 janv. 1881. *Encore George Sand*. Lettre au comte R. de Villeneuve.

2. *Id.*, ibid.

3. Cette longue lettre au Prince datée du 26 janvier 1852, se trouve dans la *Correspondance*, tome III, p. 262-270. C'est un long réquisitoire en faveur des théories socialistes et des déportés. Le style est souvent déclamatoire et manque du naturel et de la simplicité que nous trouvons d'ordinaire dans la correspondance de George Sand.

geances personnelles, auxquelles la politique servait de prétexte dans ma province. Il m'a priée de lui demander pour mes amis, victimes de ces injustices, tout ce que je voudrais, et m'a témoigné la plus grande estime pour mon caractère, bien que je lui aie dit que j'étais aussi républicaine qu'il m'avait connue, et que je ne changerais jamais. Je n'ai pas voulu l'importuner de détails ; je lui ai tout bonnement plaidé l'amnistie [1]. »

Après sa visite au prince Louis, George Sand se rendait chez le ministre de l'Intérieur « qu'elle avait reçu autrefois chez elle, lorsqu'il conspirait pour le prince [2] ». Elle fut bien accueillie. « J'ai obtenu l'élargissement de plusieurs de mes amis, en attendant mieux. Vous voyez que je n'étais ni folle, ni coupable de vouloir me préserver pour sauver les autres, et qu'il n'est pas nécessaire de commettre la lâcheté de renier ses opinions pour être estimée des gens d'esprit. Le ministre m'a dit que mon préfet était *une bête et un animal* (souligné) d'avoir fait telle et telle chose [3]... »

Heureuse d'échapper au mauvais sort dont elle se croyait menacée, George Sand se dépensait pour ses amis ; rien ne lui coûtait pour obtenir leur grâce. Le 30 janvier, elle écrit à Duvernet :

« J'agis, je cours. Ça va bien. J'ai été reçue on ne peut mieux, et des poignées de main de cette dame, en veux-tu en voilà ! Demain, je tâcherai de faire régler l'affaire. *Le Gaulois* (Alphonse Fleury), et autres de là-bas me désavouent, me défendent de les nommer (il est question des exilés réfugiés à Bruxelles). Sont-ils bêtes de craindre quelque bêtise de ma part ! Mais, fichtre,

1. *Le Figaro*, 23 janv. 1881. *Encore George Sand.* — Voici comment George Sand rendait compte à J. Hetzel de sa première entrevue avec le Président : « Cet homme a été accessible et humain en m'écoutant. Il m'a offert toutes les grâces particulières que je voudrais lui demander, en me promettant une amnistie générale pour bientôt. J'ai refusé les grâces particulières, je me suis retirée en espérant pour tous. » (*Corr.*, III, à J. Hetzel, 20 fév. 1852.)

2. Cf. *H. Vie*, IV, 313-314, où George Sand raconte comment elle fit la connaissance de M. de Persigny vers 1835 ou 1836. « Ce jeune homme est charmant. C'est un esprit très remarquable... S'il voyage, s'il court le monde, ce n'est pas comme aventurier subalterne, mais comme aventurier politique... Il s'est dévoué à la fortune de la famille Bonaparte. »

3. *Le Figaro*, 23 janv. 1881. *Encore George Sand.* Lettre au comte René de Villeneuve.

qu'ils parlent pour eux ! Il y en a bien d'autres qui ne seront pas fâchés de revenir coucher dans leur lit, ne fût-ce que le vigneron, (Patureau dit Francœur [1]). » A cette époque, Patureau était parvenu à échapper aux recherches de la police, en errant dans les bois.

George Sand, heureuse de la réception que lui avaient faite le Président et M. de Persigny, témoignait au prince Jérôme sa satisfaction :

« Je dois dire que M. de Persigny a été fort bon pour moi, et m'a offert des grâces particulières pour ceux de mes amis que je voudrais lui nommer. M. le président m'avait dit la même chose. Mes amis m'avaient tellement défendu de les nommer, que j'ai dû refuser les bontés de M. le président [2]. »

Peu de temps après, George Sand, malgré ses amis, avait demandé grâce pour eux et s'adressant au chef du Cabinet au ministère de l'Intérieur :

« Monsieur, ayez l'obligeance de vouloir bien rappeler à M. de Persigny que je lui ai demandé l'élargissement des personnes arrêtées ou poursuivies à La Châtre. Elles sont trois : M. Fleury, ex-représentant, absent ; M. Périgois et M. Émile Aucante, prisonniers. Je demande l'abandon de l'instruction commencée contre elles, et je la demande comme un acte de justice, puisque je puis répondre sur ma tête de ces trois personnes, comme n'ayant en rien justifié les soupçons formulés contre elles [3]. »

Elle lui recommandait aussi un autre berrichon, M. Lebert [4], cherchait à atténuer le plus possible la conduite suspecte de celui-ci, et répondait de ses intentions. « J'ai nommé aussi M. Lebert, notaire, compromis plus sérieusement et coupable, selon l'acte d'accusation, d'avoir rassemblé les habitants de sa commune

1. *Corr.*, III, à Charles Duvernet, 30 janv. 1852.

2. *Corr.*, III, au prince Jérôme, 2 février 1852.

La date de cette lettre doit être erronée, car George Sand dit qu'elle n'a voulu nommer aucun de ses amis, et cependant, dans la lettre du 1er février, adressée au chef du Cabinet au ministère de l'Intérieur, elle parle de Fleury, Périgois, Aucante. J'ai donc fait passer la lettre du 2 fév. avant celle du 1er.

3. *Corr.*, III, à M. le chef du Cabinet au ministère de l'Intérieur, 1er février 1852.

4. M. Lebert n'était certainement pas un ami intime de George Sand. Je n'ai rien trouvé d'autre sur leurs relations.

avec l'intention de les insurger. Je puis encore répondre des intentions de M. Lebert, homme d'ordre, de science, et de haute moralité. Il a eu la résolution d'empêcher des actes de violence, et de protéger, par son influence et sa fermeté, la propriété et les personnes que menaçait l'insurrection annoncée des communes voisines. Si j'avais été à sa place, j'en eusse fait autant, et je suis très peu partisan des insurrections de paysans [1]. »

George Sand n'avait, certes, pas goûté le charivari que les paysans, en plusieurs circonstances, étaient venus faire à sa porte en 1848.

Actuellement, ce qu'elle désirait avant tout, c'était d'attirer l'attention de M. de Persigny sur ses amis, ses plus proches voisins, ceux qui lui tenaient le plus à cœur ; mais elle espérait bien obtenir des grâces pour tous les condamnés politiques du département. Elle disait encore au chef du Cabinet au ministère de l'Intérieur, en parlant du Président :

« Heureuse d'obtenir, de sa confiance en ma parole, l'élargissement de mes plus proches voisins, je n'ai pourtant pas renoncé, à plaider auprès de lui, la cause de mon département tout entier. C'est dans ce but que je me suis permis de l'importuner de ma parole, toujours très gauche et très embarrassée... Parmi les nombreux prisonniers qui sont détenus à Châteauroux et à Issoudun, plusieurs, peut-être, ont eu la pensée de prendre les armes pour défendre l'Assemblée. Je ne sais pas si elle en valait la peine ; mais enfin c'était une conviction sincère de leur part, et, avant que la France se fût prononcée d'une manière imposante pour l'autorité absolue, le gouvernement pouvait considérer ceci comme une lutte ardente à soutenir, mais non comme un crime à châtier de sang-froid [2]. »

George Sand plaide avec chaleur la cause de ses compatriotes ; elle essaie de prouver qu'ils ne sont pas coupables, et qu'ils n'ont rien fait contre le Président, depuis le 2 décembre :

« Je... dis que personne n'est coupable dans le département de l'Indre. Initiée naturellement, par mes opinions et la confiance

1. *Corr.*, III, à M. le Chef du Cabinet au Ministère de l'Intérieur, 1er février 1852.
2. Même let.

que l'on m'accorde, à toutes les démarches des républicains, je sais qu'on s'est réuni, *en petit nombre* (souligné), qu'on s'est consulté, qu'on a attendu les nouvelles de Paris, et qu'à celle de l'abstention volontaire du Peuple, chacun s'est retiré chez soi en silence. Je sais que, partie de Paris au milieu du combat, je suis venue dire à mes amis : « Le peuple accepte, nous devons accepter. »

« Je ne m'attendais guère à les voir arrêtés *par réflexion* (souligné) quinze jours après, et, parmi eux, ceux de La Châtre, qui n'avaient été à aucune réunion, attendant mon retour, peut-être, pour savoir la vérité [1]. »

Mais, parmi les victimes du coup d'État, Mme Dudevant s'intéressait tout particulièrement au « Vigneron », à son ami Patureau.

« Jusqu'en 1852, dit-elle, il continua à tailler la vigne [2]. Les aversions longtemps couvées éclatèrent au coup d'État. Les gens prétendus dangereux furent dénoncés, arrêtés et emprisonnés. Patureau, averti à temps, disparut... Errant à travers la campagne, dormant en plein bois, à la belle étoile, entrant furtivement dans la première hutte venue, et trouvant partout le pain du pauvre et la discrétion du fidèle, il échappa à toutes les recherches. Sa vie d'aventures fut un roman. Tous les limiers de la police y perdirent leur peine... Personne ne parla, et, durant des semaines et des mois, le proscrit revint voir ses nombreux amis et sa chère famille à l'improviste, soupant chez l'un, déjeunant chez un autre, dormant quelquefois dans un lit hospitalier, d'où il entendait, entre deux sommes, la voix des agents qui venaient interroger ses hôtes sur son compte. Une nuit, il dormit dans la forêt de Châteauroux dans un tas de fagots, presque côte à côte avec un garde qui l'eût arrêté... et qui ne le vit pas [3]. »

George Sand cacha chez elle, pendant quelque temps, son fidèle Patureau-Francœur ; cette circonstance m'a été certifiée par un membre de sa famille.

1. *Corr.*, III, à M. le Chef du Cabinet au Ministère de l'Intérieur, 1er février 1852.

2. George Sand a consacré à Patureau-Francœur un article très intéressant qui se trouve aujourd'hui dans *Nouvelles lettres d'un Voyageur : Patureau-Francœur*, 335-351.

3. *Nouv. let. d'un Voy.* Même art., 342-344.

On croyait lui avoir trouvé un gîte dans une maison sûre. Sous un nom supposé, il était jardinier, chef de travaux, gardien et régisseur. « Je pourrai dire un jour, dit George Sand, le nom de l'honnête homme qui le recueillit et l'aima. Aujourd'hui je ne veux compromettre que moi [1]. »

Patureau enfin découvert, « fut compris dans la liste des exilés ». Sa condamnation datait du 18 janvier 1852.

« Vu la décision de la commission mixte instituée dans le département de l'Indre, en exécution de l'instruction ministérielle du 18 janvier 1852, en vertu de laquelle le sieur Patureau Blondet, dit Francœur demeurant à Châteauroux, avait été soumis par mesure de sûreté générale, à l'occasion des événements de décembre 1851, à l'internement [2], » il fut envoyé en Afrique.

George Sand ne perdait pas de vue sa cause et celle des autres condamnés :

Le 2 février 1852, elle s'adressait de nouveau au Président : « Prince, lui disait-elle, je me souviens de vous avoir écrit à Ham que vous seriez empereur un jour, et que ce jour-là, vous n'entendriez plus parler de moi. Vous voilà huit millions de fois plus haut placé qu'un empereur d'Allemagne ou de Russie, et pourtant je vous implore. Faites que je m'enorgueillisse de m'être parjurée [3]. »

Elle trouvait que le prince Louis mettait bien du temps à exécuter ses promesses. Pour activer le mouvement, elle court « de Carlier à Pietri, et du secrétaire du ministre de l'Intérieur à M. Baraguay, pour obtenir l'exécution de ce qui lui avait été octroyé ou promis pour le Berry, pour Desages, puis pour Fulbert Martin, acquitté et toujours détenu (à Paris), pour Mme Roland, arrêtée et détenue [4] ».

Elle étend ses demandes de grâces à bien d'autres, qu'elle ne connaît pas, « et à qui elle n'a pas cru devoir refuser son temps et sa peine [5] ».

1. *Nouv. let. d'un Voy.* Même art., 344.
2. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.
3. *Corr.*, III, au prince Louis-Napoléon-Bonaparte, 3 février 1852.
4. *Corr.*, III, à Jules Hetzel, 20 fév. 1852.
5. Même let.

Après tant de fatigues, tant d'allées et venues, elle se décourageait un peu de voir le moment de la délivrance retardé pour ses amis.

En février 1852, M. Ernest Périgois se trouvait détenu à la prison de Châteauroux. George Sand lui écrit :

« J'ai plaidé notre cause au point de vue de la liberté de conscience, et je le pouvais *en toute conscience* (souligné), puisque nous n'avons rien fait en Berry contre la personne du président, depuis les événements de décembre. Il m'a été répondu qu'on ne poursuivait pas les pensées, les intentions, les opinions, et cependant je ne vois pas la réalisation des promesses qu'on m'a faites [1]. »

Au commencement de février, George Sand avait eu une nouvelle entrevue avec le Président. Il s'agissait de sauver « un ami personnel de la déportation et du désespoir ». Elle a exposé la situation de son ami : « J'ai dit en propres termes... que cet ami ne se *repentirait pas* (souligné) de son passé, et ne s'engagerait à rien pour l'avenir... Pour obtenir la commutation de peine que je réclame, pour l'obtenir sans compromettre et avilir celui qui en était l'objet, j'osai compter sur un sentiment généreux de la part du président, et je le lui dénonçai comme son *ennemi personnel*, *incorrigible* (souligné). Sur le champ, il m'a offert sa grâce entière. Je dus la refuser au nom de celui qui en était l'objet, et remercier en *mon nom* (souligné) [2]. »

Mais voilà que les relations de l'auteur du XVIe *Bulletin* avec le prince Louis, sont jugées avec sévérité par les hommes de son parti. On est heureux de se servir de son influence, mais on lui crie bien haut : « Vous vous compromettez, vous vous perdez, vous vous déshonorez, vous êtes bonapartiste [3] ! »

Rien ne l'étonne, elle sait qu'elle s'est exposée à ces anathèmes, en se multipliant, en usant de son influence pour sauver les prisonniers et les bannis politiques.

« Je sais... qu'on répand partout que je ne sors pas de l'Élysée, et que les rouges accueillent l'idée de ma bassesse avec une complaisance qui n'appartient qu'à eux [4]... »

1. *Corr.*, III, à Ernest Périgois à la prison de Châteauroux, 24 février 1852,
2. *Corr.*, III, à Jules Hetzel, 20 fév. 1852. Quel était cet ami ? Je l'ignore.
3. Même let.
4. Même let.

Et méprisant toutes ces intrigues, elle rend compte à Hetzel, lui-même prisonnier, de ses relations avec le prince Président :

« Depuis... le 6 février, je ne l'ai pas revu ; je lui ai écrit deux fois pour lui demander la grâce de quatre soldats condamnés à mort, et le rappel d'un déporté mourant. Je l'ai obtenue. J'avais demandé pour Greppo et pour Luc Desages, gendre de Leroux, en même temps que pour Marc Dufraisse. C'était obtenu... J'ai plaidé pour la troisième fois la cause des prisonniers de l'Indre. Je dis *plaidé* (souligné), parce que le président, et ensuite son ministre, m'ayant répondu sans hésiter qu'ils n'entendaient pas poursuivre les opinions et la présomption des intentions, les gens incarcérés comme suspects avaient droit à la liberté, et allaient l'obtenir. Deux fois, on a pris la liste, deux fois, on a donné des ordres sous mes yeux, et *dix fois* (souligné), dans la conversation, le président et le ministre m'ont dit, chacun de son côté, qu'on avait été trop loin, qu'on s'était servi du nom du président pour couvrir des vengeances particulières, que cela était odieux, et qu'ils allaient mettre bon ordre à cette fureur atroce et déplorable [1]. »

George Sand éprouve du mépris, du dégoût pour l'esprit de parti. Les commérages dont elle est l'objet soulignent la méchanceté de plusieurs de ses anciens amis. Ils lui deviennent à charge.

« Si mes amis me soupçonnent, c'est qu'ils n'ont jamais été dignes de l'être, qu'ils ne me connaissent pas, et alors je veux m'empresser de les oublier [2]. »

Regrettant, en quelque sorte, son rôle actif dans la politique de ces dernières années : « Je donne de bien grand cœur, dit-elle, non pas au président, qui ne me l'a pas demandée, mais à Dieu, que je connais mieux que bien d'autres, *ma démission politique* (souligné) [3]. » George Sand finit, en effet, par capituler après plusieurs années d'agitation, d'exaltation, où elle croyait trouver sa voie définitive, et l'emploi utile de « cette force dont elle ne savait que faire ».

Le fait est qu'une évolution très marquée se produisit chez elle. Ses relations amicales avec le Président l'ont tout au moins

1. *Corr.*, III, à Jules Hetzel, 20 fév. 1852.
2. Même let.
3. Même let.

réconciliée avec sa personne, et son insuccès politique, à elle, a sensiblement refroidi son enthousiasme. Devant certains amis, elle tient cependant à garder une attitude pleine de dignité : « En arrivant ici, j'ai cru qu'il fallait subir temporairement, avec le plus de calme et de foi possible en la Providence, une dictature imposée par nos fautes mêmes [1]. »

Un peu plus tard, en s'adressant à Fleury, elle exprime encore nettement ses préférences pour le gouvernement républicain.

« Le gouvernement de tous a toujours été et sera toujours l'idéal et le but de ma conscience. Pour que tous soient initiés à leurs droits et à leurs propres intérêts, il faut du temps, il en faut cent fois plus que nous ne l'avions prévu en proclamant le principe souverain du suffrage universel. Il a mal fonctionné, tant pis pour nous et pour lui-même. Que nous lui rendions demain son libre exercice, il se tournera encore contre nous, cela est évident, certain [2]. » George Sand espère que les masses s'éclaireront avec le temps et qu'elles arriveront, dans un avenir plus ou moins éloigné, à pouvoir se gouverner sagement elles-mêmes.

L'évolution toutefois s'accentue chez George Sand, au point de dire à Mazzini : « Si je vous disais que depuis quatre mois et demi, je fais des démarches, des lettres, j'agis nuit et jour pour des hommes que je voudrais rendre à leurs familles infortunées, que je plains d'avoir tant souffert, que j'aime comme on aime des martyrs quels qu'ils soient, mais que je suis quelquefois épouvantée de ce que ma pitié me commande, parce que je sais que le retour de ces hommes mauvais ou absurdes est un mal réel pour la cause, et que leur absence éternelle, leur mort, c'est affreux à dire, serait un bienfait pour l'avenir de nos idées, qu'ils en sont les fléaux, que leur parole en éloigne, que leur conduite répugne ou fait rire, que leur paresse bavarde est une charge, un

1. *Corr.*, III, à Jules Hetzel, 20 fév. 1852.

2. *Corr.*, III, à Alphonse Fleury, 5 avril 1852. Dans la même lettre, la châtelaine de Nohant prêche à son ami la mansuétude, la résignation ; dans les circonstances actuelles, elle est nécessaire. « Il faut être, quant à présent, dit-elle, socialiste *non politique*.... On ne peut être politique aujourd'hui sans fouler aux pieds le droit humain, le droit de tous. » A quoi bon s'aigrir contre les événements ? « Arrière ces mots de haine et de vengeance qui nous assimilent à nos persécuteurs. La haine et la vengeance ne sont jamais sanctifiées par le droit, elles sont toujours une ivresse, l'exercice maladif des facultés brutales et incohérentes. » (*Corr.*, III, 5 avril 1852, 314).

impôt pour de meilleurs qui travaillent à leur place et qui ne disent rien ! Il y a des exceptions, je n'ai pas besoin de vous le dire ; mais combien peu qui n'aient pas mérité leur sort ! Ils sont victimes d'une effroyable injustice légale ; mais, si une république austère faisait une loi pour éloigner du sol les *inutiles* (souligné)... vous seriez effrayé de voir où on les recruterait [1]. »

En 1853, George Sand acceptera sans opposition le fait accompli :

« Vous dites que je suis résignée, c'est possible ; j'ai de grandes raisons pour l'être, des raisons aussi profondes à mes yeux, aussi religieuses et aussi philosophiques, que vous paraissent celles qui vous défendent la résignation... Quand la liberté est limitée, les âmes franches et courageuses préfèrent le silence à l'*insinuation* (souligné). D'ailleurs, la liberté fût-elle rétablie pour nous, il n'est pas certain que je voulusse toucher, maintenant, à des questions que l'humanité n'est pas encore digne de résoudre, et qui ont divisé jusqu'à la haine les plus grands, les meilleurs esprits de ce temps-ci [2]. »

Revenons aux condamnés politiques. George Sand poursuivait sans relâche leur libération.

Le 20 février, nouvelle lettre au prince Louis-Napoléon, pour les détenus et les prévenus du département de l'Indre.

Déjà, elle a obtenu pour plusieurs autres les bontés du Prince, elle l'en remercie : « M. Émile Rogat est en liberté, MM. Dufraisse et Greppo sont à l'étranger, et les quatre malheureux soldats dont je me suis permis de vous envoyer la supplique, sont graciés, j'en suis certaine, sans m'en informer [3]... » Elle réclame pour Luc Desages, gendre de P. Leroux, la commutation de sa peine : il a été condamné à dix ans de déportation. Le Prince a donné des ordres pour qu'il fût simplement exilé, mais ils n'ont pas encore été exécutés. Après avoir exprimé au Président son attachement pour sa personne, son dévouement, son admiration pour son caractère — car sa politique « elle ne peut l'aimer », — elle le supplie de lui accorder « ce que deux fois il lui a fait sérieu-

1. *Corr.*, III, 347, à J. Mazzini, 23 mai 1852, 347. Cette lettre n'a pas moins de 24 pages, 325-349.
2. *Corr.*, III, à Mazzini, 15 déc. 1853.
3. *Corr.*, III, au prince Louis-Napoléon-Bonaparte, 20 fév. 1852.

sement espérer », ce qui lui tient tant à cœur : « Ordonnez, lui dit-elle, l'élargissement de tous mes compatriotes de l'Indre [1]. »

En mars 1852, George Sand remerciait le prince Président « des grâces qu'il avait daigné accorder à sa requête », mais les détenus de l'Indre n'étaient pas encore élargis : « Accordez-moi, accordez à vous-même, à votre propre cœur, celle des treize déportés de l'Indre, condamnés par la commission mixte de Châteauroux. Ils m'écrivent que le général Canrobert, qui n'a voulu voir à Châteauroux que les autorités, contrairement à ce qui m'avait été dit de sa mission, par trois de vos ministres, leur est annoncé comme devant les voir au fort de Bicêtre [2]. »

George Sand se plaignait à Calamatta du peu d'empressement qu'on mettait à lui accorder les faveurs promises.

« Je me suis beaucoup fatiguée pour obtenir jusqu'ici, beaucoup moins qu'on ne m'avait promis ; je m'en prends surtout au désordre effrayant qui règne dans cette sinistre branche de l'administration [3]. »

Les déportés de Châteauroux étaient, en effet, transférés à Bicêtre. George Sand, dans sa douleur, reprenait la plume pour écrire au Président : « Ils sont partis pour le fort de Bicêtre, ces malheureux déportés de Châteauroux, partis enchaînés comme des galériens, au milieu des larmes d'une population qui vous aime et qu'on vous peint comme dangereuse et féroce. Personne ne comprend ces rigueurs. On vous dit que cela fait *bon effet* (souligné), on vous ment, on vous trompe, on vous trahit [4] ! »

Puis, tout à coup, prenant ce ton emphatique et déclamatoire qui ne lui est pas familier : « Prince, prince, écoutez la femme qui a des cheveux blancs, et qui vous prie à genoux ; la femme cent fois calomniée, qui est toujours sortie pure, devant Dieu et devant les témoins de sa conduite, de toutes les épreuves de la vie, la femme qui n'abjure aucune de ses croyances, et qui ne croit pas se parjurer en croyant en vous. Son opinion laissera peut-être une trace dans l'avenir [5]. »

1. *Corr.*, III, au prince Louis-Napoléon Bonaparte, 20 fév. 1852
2. *Corr.*, III, au prince Louis-Napoléon, mars 1852.
3. *Corr.*, III, à Calamatta, 24 fév. 1852.
4. *Corr.*, III, au prince Louis-Napoléon Bonaparte, 25 mars 1852.
5. Même let.

Malgré ces retards, George Sand cependant, n'avait pas en vain, plaidé la cause de ses compatriotes.

Le 10 avril 1852, « le prince président commuait en internement l'éloignement momentané auquel le nommé Martin, Fulbert [1], ancien notaire à La Châtre, avait été soumis par la commission départementale mixte de l'Indre... Le sieur Martin, Fulbert... devait être dirigé sur Tours [2] ». Le 14 avril, le ministre de la Police générale, Maupas, faisait connaître cette décision au préfet de l'Indre. Le 20 avril, par décision du ministre, Fulbert-Martin était autorisé à résider chez Mme Sand, à Nohant, jusqu'au 15 mai suivant.

Le 28 avril, ces décisions n'avaient pas été communiquées aux subordonnés du ministre, car du ministère de la Police générale, on envoyait au préfet de l'Indre, un passeport pour l'étranger, destiné à Fulbert Martin.

De la main du préfet de l'Indre une note est apposée sur cette lettre du 28 avril 1852, émanant du ministère de la Police ; on y lit ces mots : « Le sieur Martin a été autorisé à séjourner à Nohant, chez Mme Dudevant, décision qui a produit un mauvais effet dans le pays, car cette dame est la protectrice de tous les démagogues [3]. »

Fulbert Martin prolongeait son séjour chez George Sand, il était encore à Nohant, en août 1852. A l'internement en France, il préféra se fixer en Algérie « pour y exercer sa profession d'avocat ». Sa demande fut agréée le 9 août 1852. Il partit donc pour Alger vers cette époque [4].

Les dossiers relatifs aux condamnés politiques du département de l'Indre ne donnent pas de détails précis sur Émile Aucante. Le seul renseignement qui le concerne est celui-ci : Le ministre de la Police générale informe le préfet de cette mesure : « J'ai prolongé, jusqu'au 15 mai prochain, l'autorisation de résider à

1. Dans le texte on lit Martin Fulbert, Fulbert était son prénom.

2. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

3. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

4. Cf. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

Nohant, près La Châtre, que j'ai accordée à MM. Martin et Aucante, compromis dans les derniers événements [1]. »

George Sand trouvait que les autres faveurs du prince Président se faisaient bien attendre. Impatiente de voir ses amis libérés, dans un court billet, le 27 juin, elle rappelait au Président ses promesses ; elle avait fait agir le prince Jérôme ; celui-ci avait obtenu la faveur désirée : « Vous avez répondu au prince Napoléon qui vous implorait de ma part, pour les déportés et les expulsés de l'Indre, que vous m'accorderiez ce que je vous demanderais. Je viens remettre sous vos yeux la liste des grâces que vous avez daigné me promettre [2]... »

Cette liste, que George Sand avait fait tant de fois passer sous les yeux du Président, était longue et comprenait bien d'autres condamnés que ceux de l'Indre.

A Mlle Leroyer de Chantepie, elle se plaint d'avoir été exaucée pour un bien petit nombre. Elle a demandé la grâce de trois cents personnes, et c'est « par vingtaines », qu'elle voit ses amis emmenés en Afrique ou bannis à perpétuité [3].

En août 1852, la châtelaine de Nohant obtenait enfin pour Ernest Périgois une commutation de peine. Au lieu d'être exilé, il était condamné à l'internement dans un département.

« Cher ami, je ne peux pas être enchantée d'une solution qui ne vous rend pas à notre voisinage. Mais, par le temps qui court, le mieux est *le moins pire*, comme on dit chez nous, et puis voilà votre famille rassurée par un internement, réjouissons-nous en attendant justice complète. Tout est mieux que l'Angleterre et la Belgique en ce moment [4]. »

En février 1853, une autre bonne nouvelle arrive : Patureau est autorisé à revenir d'Afrique. « Merci cher prince, dit George Sand au prince Jérôme ; j'attendais pour vous envoyer mes actions de grâces que le nom de Patureau parût au *Moniteur*. J'ignore encore s'il y a figuré, car on ne se le procure pas aisément là où je suis. Mais j'ai reçu de M. Charles Abbatucci la confirmation de

1. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$. — Sur la mort de Fulbert Martin. Cf. *Corr.*, V, 24 avril 1864, à H. Magen.
2. *Corr.*, III, au prince Louis-Napoléon, 27 juin 1852.
3. Cf. *Corr.*, III, à Mlle Leroyer de Chantepie, 2 juin 1852.
4. *Corr.*, III, à Ernest Périgois, 31 août 1852.

votre bonne nouvelle, et j'ai envoyé sa lettre comme passe-port à mon fugitif. Je l'attends, et il vous exprimera sa reconnaissance lui-même probablement, dans son langage de paysan et d'honnête homme [1]. »

En effet, le 17 février 1853, du ministère de la Police générale, on avertissait le préfet de l'Indre « que par décision en date du 12 février 1853, S. M. I. a daigné faire la remise de la mesure de sûreté générale, à laquelle le sieur Patureau-Blondet, dit Francœur, vigneron à Châteauroux, a été soumis par la commission mixte de l'Indre [2] ».

A la même époque, M. Périgois était gracié.

George Sand n'avait rien obtenu pour son ami Alphonse Fleury. Avait-il persévéré dans son refus de profiter du crédit de George Sand ? Je n'ai trouvé aucun renseignement à cet égard. Sans aucune explication, George Sand disait à sa fille adoptive Mme de Bertholdi : « Mme Fleury est partie avec ses filles pour rejoindre son mari à Bruxelles [3]. »

Le 23 juin 1854, la minute d'une lettre adressée par le préfet au ministre de l'Intérieur donne des renseignements sur le nombre et l'état des condamnés politiques du département de l'Indre dans les six catégories :

Il n'y a pas un déporté à Cayenne. La seconde catégorie comprend 15 déportations en Algérie, la troisième une expulsion, la quatrième trois éloignements temporaires. Alphonse Fleury fait encore partie de ce nombre ; la cinquième, treize internés, dont Fulbert Martin, et la sixième, dix-huit surveillés [4].

Le préfet ajoutait aussi quelques mots sur chacun d'eux pour mettre le ministre au courant de leur état mental ; les désignant par leurs numéros respectifs, il juge que pour Fleury et pour beaucoup d'autres « leur peine doit être maintenue [5] ».

Le 8 juillet 1854, le ministre de l'Intérieur répondait au préfet

1. *Corr.*, III, à Son Altesse le prince Napoléon, 8 février 1853.

2. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

3. *Corr.*, III, à Mme de Bertholdi, 28 oct. 1853.

4. Cf. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

5. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

de l'Indre : « Vous m'avez transmis le 23 juin dernier l'état des condamnés politiques de votre départememt, qui sont encore soumis à des mesures de sûreté générale, que je vous avais demandé par ma circulaire du 10 du même mois. Ayant remarqué que plusieurs individus figuraient sur cette liste bien qu'ils aient obtenu remise entière de leurs peines, je m'empresse de vous les signaler, afin que vous preniez les dispositions nécessaires pour les exonérer de toute mesure de surveillance [1]. »

Suivent les noms d'un interné et de six surveillés « qui ont obtenu leur grâce, par décret du 2 février 1853, inséré au *Moniteur* du 4 du même mois [2] ».

Mme Dudevant avait raison quand elle se plaignait des lenteurs et de l'incurie des bureaucrates.

1. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

2. *Arch. dép. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

CHAPITRE XI

DERNIERS SÉJOURS EN BERRY

George Sand venait de dépenser son temps et ses forces pour sauver ses amis, ou du moins pour améliorer leur situation. Rassurée sur le sort de ceux qui lui tenaient le plus à cœur, elle se remit au travail avec ardeur. Elle était plus que jamais décidée à vivre en Berry. Elle n'aime pas Paris et grille toujours « de secouer la boue de cette ville maudite ».

A la fin de 1852, elle se plaignait d'être surchargée de besogne. « Je suis encombrée d'ouvrages : romans, drames, mémoires, je n'ose pas songer à ce que je me suis laissé imposer par des traités, et vous savez si je suis l'esclave de ces papiers griffonnés [1]. »

Sa santé n'était pas brillante. « Mme Sand... est fort souffrante, disait Delacroix, outre sa maladie de foie, d'une espèce d'asthme analogue à celui du pauvre Chopin [2] ».

Le théâtre de Nohant, à cette époque, commençait aussi à occuper beaucoup la châtelaine. « On apprend des rôles toute la journée [3] », disait-elle en 1852.

Depuis quelques années déjà, l'auteur de *Claudie* essayait de tourner ses efforts vers le théâtre. A la veille du coup d'État, nous avons vu que *Le Mariage de Victorine* était donné au Gymnase. C'est à partir de cette époque que George Sand se liait avec Montigny, le directeur de ce théâtre. Là, plusieurs de

1. *Correspondance avec M. et Mme Lemoine-Montigny*, fol. 15, 1852.
2. *Journal* de Delacroix, 1852, II, 74.
3. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 44, 1852.

ses pièces seront représentées [1]. Une correspondance assez importante atteste les bons rapports qui existaient entre l'auteur et le directeur. La femme de Montigny, Rose Chéri, était très aimée aussi de Mme Dudevant.

Celle-ci, enchantée de ses nouveaux amis, les attend à Nohant le 31 juillet 1853 [2]. Ils font un petit séjour auprès d'elle. En décembre, elle envoie « Daniel [3] » *au général* — c'est ainsi qu'elle nomme le directeur du Gymnase — et lui annonce « Tévérino » pour Rose, Lafontaine, Dupuis, Anna et Judith [4].

Montigny avait trouvé le Berry délicieux. Depuis cette époque, pendant plusieurs années, il fera le projet d'acheter une maison de campagne dans la région. La correspondance qu'il entretient à ce sujet avec George Sand est intéressante. Elle nous montre combien celle-ci aimait à obliger ses amis, et quelles connaissances elle avait de tous ses environs.

« Voici la neige qui monte ; nous pêchons les carpes à coups de pioche dans la glace. Nous donnons asile aux rouges-gorges et nous trouvons le coin du feu bien bon. Mais rappelez-vous l'Indre et les vertes prairies et n'abandonnez pas votre idée d'y venir faire un petit établissement [5]. »

Elle se mettait à l'entière disposition de ses amis pour chercher la propriété qui pût leur convenir :

« Chargez-moi de cela ; dites-moi ce que vous voulez y placer d'argent, dit-elle au *général*, j'ai sous la main des gens habiles et honnêtes qui vous trouveraient auprès de nous, dans l'occasion, un manoir agréable et de bonnes terres. Le rapport de ce pays-ci est de 3 % au plus, mais les dépenses de consommation

1. Ces pièces sont : *Les vacances de Pandolphe*, 1851 ; *Le démon du foyer*, 1852 ; *Le pressoir*, 1853 ; *Flaminio*, 1854 ; *Lucie*, 1856 ; *Françoise*, 1856 ; *Marguerite de Sainte-Gemme*, 1859 ; *Le Pavé*, 1862. — Au moment de la représentation de *Victorine*, George Sand disait de Montigny : « C'est un homme intelligent, courageux, intéressé. Il méprise profondément le peuple, et déteste les socialistes. Je ne me suis pas amusée à discuter, je me suis interdit la discussion. » (*Souvenirs et idées ; Le coup d'État à Paris*, 84.)

2. Cf. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 48, 26 juil. 1853.

3. La pièce s'est appelée dans la suite *Lucie ; Tévérino* est devenu *Flaminio*.

4. Cf. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 59, 27 déc. 1853.

5. *Id.*, ibid.

y sont moindres qu'ailleurs. On n'y est pas assailli de visiteurs indiscrets. La tranquillité y est profonde et les paysans, avec leurs défauts de paysans, sont encore les plus honnêtes et les plus sociables de France. Que je serais heureuse de vous avoir pour voisins dans vos jours de repos, et pour davantage peut-être dans la suite du temps [1]. »

On a parlé à Montigny du château de Clavières. Aussitôt, George Sand lui répond : « Oui, Clavières est un lieu charmant. Il y a une rivière charmante, des arbres magnifiques, une vaste habitation, la grande route. C'est à une heure de Châteauroux et à une heure et demie de Nohant... Je vais prendre des informations et je vous les transmettrai [2]. » En même temps, Mme Dudevant propose à son ami une autre propriété dont l'acquisition lui semble avantageuse : « Il y en a une qui est le paradis terrestre, avec une habitation des plus confortables, toute meublée, c'est *Planet*, la demeure... de mon pauvre ami, mort dernièrement. Il y a un revenu de 2 1/2 à 3 %. C'est le taux de ce pays-ci, et il est moindre que dans d'autres pays. Il faut que vous soyez fixé là-dessus, quelque chose qu'on vous dise. Si on s'occupe d'améliorer on y parvient. Si on ne s'en occupe pas, le revenu est court, mais la vie est à bon marché... Il y a une grande bonne considération qui prime toutes les autres, c'est que c'est le centre de la France, et qu'on y est à l'abri des événements quels qu'ils soient, plus que partout ailleurs [3]. »

George Sand a pris des renseignements. On vend Planet « la clé à la main », c'est-à-dire meublé... « Le jardin luxuriant, sous le rapport des fruits, est une des plus belles choses que je connaisse [4]. »

Ces projets n'avaient pas abouti. Montigny demandait beaucoup d'indications, mais ne paraissait pas pressé de conclure. En 1856, il n'avait pris aucun parti, et cependant il aspirait toujours à s'installer en Berry. Sa correspondance avec George Sand contient de nouveaux projets d'acquisition.

Il s'agit maintenant du château de Bouesse. George Sand lui

1. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 59, 27 déc. 1853.
2. *Id.*, fol. 67, 2 mars 1854.
3. *Id.*, fol. 68, 2 mars 1854.
4. *Id.*, ibid.

a envoyé un croquis. « Ne rêvez pas un revenu de 4 °/₀ en terres. Jamais nulle part en France. Quand, les impôts payés, vous aurez 2 ½, vous aurez tout ce qu'on peut avoir, à moins de faire de grandes dépenses de drainage et autres, qui font tout de même 2 ½ en fin de compte, si l'on calcule l'argent dépensé en essais, qui ne peuvent pas réussir tous [1]. »

Il ne fallait pas que Montigny se fît des illusions : « Mettre son argent en terres, c'était le mettre *en terre* [2]. »

A cette époque, 1858, le château fort de Saint-Chartier était vendu avec les terres qui en dépendent. Mais l'habitation, complètement en ruines, exigeait des fonds considérables pour la rendre habitable : George Sand ne pouvait donc conseiller à Montigny cette acquisition. Elle lui donne à ce sujet quelques détails curieux. « Ce vieux château de Saint-Chartier où vous avez grimpé dans les ruines ...valait avec ses terres 300.000 francs et vient d'être acheté 250.000 francs... Le riche Simons, un des gros capitalistes de France, croyait le tenir à 220.000 [3]. »

Amusante description de l'acquéreur « sale et troué ». Le lendemain Simons lui offrit 60.000 de bénéfice. « L'homme percé et crasseux » refusa. « Il a encore 2 et 300.000 francs à placer pour s'arrondir. Il se donne pour un marchand de bonnets de coton qui s'est enrichi... en Chine ! moi je crois que c'est un ancien corsaire ou un émissaire de Monte-Cristo [4]. »

Pour rendre service au *général*, George Sand met « avoués et notaires en campagne ». Le château de Saint-Gaultier est à vendre. Montigny a écrit à son amie à cette occasion. « Si vous avez cela pour 90.000, répond-elle, ce serait de l'argent placé à 4 °/₀, et c'est si beau en Berry, que je doute encore [5]. » Elle voudrait que ce projet réussisse, car Gargilesse est à deux heures de là. C'est pourquoi elle a écrit à Me Pierre [6], notaire à Eguzon. Elle a toute confiance en lui : « Il affirme un revenu de 2 ½ °/₀,

1. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 145, nov. 1858.
2. *Id.*, fol. 159, 22 janv. 1859.
3. *Id.*, fol. 153, 6 déc. 1858.
4. *Id.*, ibid.
5. *Id.*, fol. 149, 1858.
6. Toute la correspondance, entre George Sand et Me Pierre, relative à ce projet d'acquisition, est entre les mains du fils de celui-ci, M. Pierre, directeur de la *Revue du Berry*.

sans compter la *réserve* qui est la maison, le parc et les fruits. On envoie à Paris les fruits abondants et excellents, quand on ne peut pas les consommer, chaque poire trois sous. Sur la quantité c'est quelque chose [1]. » Puis elle entre dans le détail du cheptel : « Vingt-sept bêtes à cornes, deux juments, des cochons, etc., valeur de 3.000 francs. On peut et doit porter le cheptel à 5.000 francs, quand on veut bien faire valoir [2]. » Elle fait remarquer à Montigny que l'affaire serait bonne pour le présent à 80.000 francs et pas mauvaise dans l'avenir à 100.000.

George Sand aimerait voir ses amis installés à Château-Gaultier, dans son voisinage. Rose trouverait une société agréable dans Mme Pierre, qui est très musicienne. Malgré ce désir, George Sand met tout en œuvre pour découvrir la propriété qui serait vraiment la plus avantageuse pour Montigny. Le 6 décembre 1858, elle propose l'Ormoi, près de Limères, terre de 300.000 francs, d'un revenu de 15.000 francs. « C'est beau, trop beau » comme revenu [3], dit-elle.

Le directeur du Gymnase se décide à venir lui-même en Berry pour visiter l'Ormoi, Buxières et Château-Gaultier. George Sand lui trace son itinéraire, lui fait même un plan de la route à suivre, en indiquant la distance des lieux [4].

Toutes les peines de George Sand furent perdues ; l'installation de Montigny, en Berry, n'eut jamais lieu. Il perdait sa femme en 1861, et ne songea plus à passer ses vacances à la campagne.

Les relations, très tendres, de George Sand avec le *général*, durèrent jusqu'en 1866. A cette époque, Mme Dudevant et Montigny eurent des comptes à régler. George Sand réclamait des indemnités au Gymnase. Montigny, dans une lettre très détaillée, lui montre, d'après les comptes de la société, qu'il ne lui doit rien. Leurs rapports cessèrent alors. Sur l'enveloppe de cette lettre, adressée par le directeur du Gymnase, George Sand, de sa main, a écrit : « Très vilaine conduite de Montigny ; rayé de mon estime [5]. »

1. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 149, 1858.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, fol. 153, 6 déc. 1858.
4. *Id.*, fol. 157, 1er janv. 1859.
5. *Id.*, fol. 275, 4 avril 1866.

George Sand, chez qui le sentiment maternel était très développé, s'était rapprochée de Solange. Elle la recevait à Nohant, avec sa petite-fille Nini, au lendemain du coup d'État. L'enfant fit les délices de sa grand'mère. Celle-ci avait toujours eu un attrait tout particulier pour l'enfance, et cet attrait ne s'est jamais démenti. Jeanne Clésinger retournait à Paris avec sa mère et sa grand'mère, mais dès le milieu de 1852, elle était installée à Nohant. George Sand consacrera chaque jour plusieurs heures à l'enfant, l'amusant, l'instruisant, la développant. Elle travaille au jardin avec Nini, et l'intéresse en créant pour elle ce qu'elle appellera son *petit Trianon* : « Je travaille tous les jours à mon petit Trianon : je brouette des cailloux, j'arrache et je plante du lierre, je m'éreinte dans un jardin de poupée et cela me fait dormir et manger on ne peut mieux [1]. »

Ce petit jardin était en effet curieux : « En pénétrant plus avant, dans un fourré du parc, dit l'abbé Clément, nous nous trouvons tout à coup en présence du tableau pittoresque d'une Suisse en miniature, de petits chalets, de petites montagnes, de petits rochers, entrecoupés de petits sentiers tapissés de mousse. « Voilà l'œuvre de Mme Sand, me dit mon guide. Ne vous étonnez pas de ces jeux d'enfant, c'est pour sa petite-fille, qu'elle adore, qu'ont été, de ses propres mains, si bien disposés tous ces agréments champêtres. C'est là qu'elle vient lui donner les premières leçons de savoir et de langage. » A ce moment-là, le paysage s'anime des murmures de l'eau descendue de ces bassins de zinc que vous voyez là-haut cachés dans les arbres, elle vient jaillir au sommet du rocher, et s'enfuit en tombant en cascade. C'est moins solennel que dans les jardins de Saint-Cloud, mais c'est assez pour les yeux d'une enfant et le cœur d'une bonne grand'mère [2]. »

Non seulement, George Sand amusait et instruisait sa petite-fille, mais elle s'occupait aussi de la toilette de l'enfant ; elle écrivait à sa fille : « Je lui ai acheté un chapeau de paille pour le jardin, quatre robes du matin, chaussures, etc. Il ne lui faudrait qu'un chapeau aussi simple et aussi bon marché que tu voudras,

1. *Corr.*, III, à Mme de Bertholdi, 28 oct. 1853.
2. Abbé Clément, *Souvenirs d'un curé de campagne*, *La Quinzaine*, 1er juillet 1901, 73.

mais qui, du moins, ne sera pas dans le goût atroce de La Châtre. Je lui trouverais bien aussi une petite seconde robe de toilette, quant à l'étoffe, dussé-je faire venir de Châteauroux, mais quelle façon veux-tu lui donner pour robe d'été? Envoie au moins une coupe de corsage. Quant aux gants, nous en avons trouvé. Donc chapeau et façon de robe voilà tout, dépêche-toi. J'ai acheté aussi des bas. Les guimpes et pantalons sont faits. Notre fillette est charmante, toujours mirobolante de santé et lisant avec assez d'attention, nous sommes toujours inséparables de midi à 9 heures du soir. Le matin elle est avec Manceau qui l'adore [1]. »

A cette époque, Mme Sand avait la passion des poules et des poulets. Elle en élevait beaucoup. Avec Nini, elle s'en occupait avec le plus grand soin.

« Nous voici, disait l'abbé Clément, au milieu d'une multitude de poules de tout plumage et de toute espèce picorant dans le gazon. Ce sont les amies de Mme Sand, sa distraction favorite, sa passion du moment, jusqu'à ce qu'il en vienne une autre [2]. »

En janvier 1853, Mme Dudevant était entourée de Maurice, de Solange, de sa petite-fille et de quelques amis.

« Manceau me fait la lecture de quelque roman; Nini, assise sur la table, brodant... Borie ronflant, le nez dans le calorifère et prétendant qu'il ne dort plus du tout; Solange le faisant enrager; Émile (Aucante) disant des sentences [3]. »

Elle se distrayait au printemps en écrivant *les Maîtres sonneurs*, nouvelle idylle champêtre qui paraissait dans le *Constitutionnel* dès le 1er juin.

A la fin de cette année-là, George Sand était très soucieuse de la santé de son ami Planet. « Il s'en va... tout à fait... Il est

1. R. de Bury, *Les amours de Chopin et de George Sand*, *Mercure de France*, juin 1900, 590.

2. Abbé Clément, *Souv. d'un curé de campagne*, *La Quinzaine*, 1er juillet 1901, 73.

3. *Corr.*, III, à Ch. Duvernet, 30 janv. 1853. — Émile Aucante vécut assez longtemps à Nohant après le coup d'État. L'abbé Clément, allant voir George Sand, fut reçu par un homme vêtu d'une blouse, dont l'aisance et la conversation lui parurent fort étonnantes. Cette « blouse abritait un clerc d'avoué de La Châtre, un peu compromis dans les affaires du coup d'État, et fort heureux de se mettre en sûreté sous un toit hospitalier. » (Abbé Clément, *Souv. d'un curé de camp.*, *La Quinzaine*, 1er juillet 1901, 74.)

venu me voir hier avec sa femme et son beau-père. Il se voit bien partir et fait ses adieux à tous ses amis avec sa bonté et son effusion ordinaire... C'est un vrai chagrin pour moi, car, après Rollinat, c'était le meilleur du pays [1]. »

La mort de cet ami sûr vint attrister George Sand. Les fêtes du nouvel an, 1854, furent troublées par cette douloureuse nouvelle : « Nous avons perdu, dit-elle, le meilleur de notre groupe d'amis ; le plus dévoué, le plus généreux, le plus actif berrichon qui ait existé, je crois [2]. »

Cette perte, qui lui fut très sensible, lui inspirait quelques vers ; elle les faisait publier dans un journal de la localité, tenant à rendre hommage à la fidélité et aux excellents souvenirs que Gabriel Planet laissait dans le pays. « Je me livre au jardinage avec furie, par tous les temps, cinq heures par jour, avec Nini à côté de moi, piochant et brouettant aussi. Cela m'abrutit beaucoup, et la preuve c'est que, tout en bêchant et ratissant, je me mets à faire des vers. Les premiers que je livrerai à la publicité me sont venus à propos de ce pauvre cher Planet, et je les ai faits tout en bêchant et en pleurant. Je ne les fais imprimer que dans le journal d'Arnaud (l'*Écho de l'Indre* [3]), n'ayant plus l'*Éclaireur*, hélas ! et j'en interdis la reproduction ; car je ne me pique pas de savoir faire de bons vers, et je ne voudrais pas, à propos d'une tristesse sérieuse et vraie, servir d'aliment à une discussion littéraire [4]. »

George Sand cherchait à calmer son chagrin en se livrant à l'exercice physique. Elle lui a d'ailleurs toujours fait une large part dans sa vie. « Elle balaie la neige..., fait des forteresses avec Maurice [5] », persuadée que l'exercice du corps est « le meilleur traitement pour les maladies morales ». Aussi, aurait-elle pu dire comme son ami Jules Néraud : « Ah ! que j'ai brouetté d'ennuis ! mes terrasses en sont farcies [6] ! »

Elle jardine sous la pluie, et attrape un bon rhumatisme sur la nuque [7].

1. *Corr.*, III, à Mme de Bertholdi, 28 oct. 1853.
2. *Corr.*, IV, à V. Borie, 16 janv. 1854.
3. Cf. *Écho de l'Indre*, 15 janv. 1854.
4. *Corr.*, IV, à Borie, 16 janv. à 1854.
5. *Corr.*, III, 3 janv. 1854.
6. *Lett. Voy.*, 180.
7. Cf. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 63, 17 fév. 1854.

Avec Nini, Mme Dudevant avait retrouvé les joies de la famille ; sa fille d'ailleurs, lui donnait des satisfactions : « Solange est près de moi en ce moment. Elle est très gentille depuis qu'elle est un peu dévote. Je ne demande pas mieux, moi [1]. »

Dans les difficultés familiales qui allaient éclater entre Solange et son mari, le tribunal confiait Jeanne Clésinger à sa grand'mère, le père y consentait. Seul, l'avocat, le conseil de la famille résistait. Pendant ces démêlés, avant que la décision fût définitivement prise, on avait mis l'enfant en pension ; peu de jours après on apprenait sa mort [2].

George Sand fut cruellement éprouvée par la perte de cette petite-fille qu'« elle adorait ». Jeanne Clésinger mourait des suites d'une imprudence causée par l'insouciance de son père. « J'ai eu du courage, je devais en avoir ; mais, maintenant que tout cela est calmé, *arrangé* [3] (souligné), et que la vie recommence avec cet enfant supprimé de ma vie..., je ne peux pas vous dire ce qui se passe en moi, et je crois qu'il vaut mieux ne pas le dire... Je sais bien que ma Jeanne n'est pas morte, je sais bien qu'elle est mieux que dans ce triste monde, où elle a été la victime des méchants et des insensés. Je sais bien que je la retrouverai et qu'elle me reconnaîtra... Elle était une partie de moi-même et cela ne peut être changé [4]. » Et revenant encore sur son grand chagrin, George Sand dit dans la même lettre : « Je ne vis plus du tout de moi ni en moi, ma vie avait passé dans cette petite fille depuis deux ans. Elle m'a emporté tant de choses, que je ne sais pas ce qui me reste, et je n'ai pas encore le courage d'y regarder. Je ne regarde que ses poupées, ses joujoux, ses livres, son petit jardin que nous faisions ensemble, sa brouette, son petit arrosoir, son bonnet, ses petits ouvrages, ses gants, tout ce qui était resté autour de moi, l'attendant [5]. »

A Mlle Leroyer de Chantepie, George Sand écrivait : « J'ai perdu une enfant adorable et adorée, la fille de ma pauvre fille.

1. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 93, 1er janv. 1855.
2. Cf. dans *Souvenirs et idées*, *Après la mort de Jeanne Clésinger*, 1855, 137-150.
3. Jeanne Clésinger fut ramenée à Nohant, et enterrée dans le petit cimetière qui touche le jardin de George Sand.
4. *Corr.*, IV, à Édouard Charton, 14 fév. 1855.
5. Même lett.

Je viens d'être malade, ce qui m'a empêché de vous répondre [1]. »

Pour distraire sa mère, Maurice l'emmena en Italie. Installée à Frascati pour quelque temps, elle se livrait au plaisir d'herboriser dans la campagne. La pensée de son cher *Malgache* ne la quittait pas au milieu de cette distraction. L'endroit était délicieux, « des rochers couverts de pins et des fleurs superbes croissant en liberté jusque dans le sable de la grève [2] ». Elle lui écrivait le 14 avril 1855, et envoyait à son initiateur un souvenir affectueux. « Maintenant nous ramassons des plantes et nous attrapons des papillons sur les ruines de Tusculum, autour du lac Régille [3]... », lui disait-elle.

Quelques jours plus tard, George Sand apprenait la mort de cet ami dévoué : « C'est un coup bien sensible qui vient encore me frapper, après tant d'autres, écrivait-elle à M. Périgois [4]. Sommes-nous malheureux depuis quelques années, mes pauvres enfants [5] ! » Revenant à la botanique : « Voilà deux mois qu'à chaque individu nouveau pour mes yeux, je le place dans un livre exprès, en me disant que mon pauvre ami m'en apprendra le nom, et je recueille chaque plante en double, pour lui en donner un exemplaire, comme j'avais fait dans un autre voyage. Ainsi, à chaque moment, cent fois le jour, depuis deux mois, je pense à lui et je me l'imagine herborisant comme autrefois, à mes côtés. Eh bien, dans ce moment, dans cette occupation même, à laquelle mon souvenir l'associait, votre lettre m'est remise, et j'apprends que je ne le reverrai plus [6] ! »

George Sand rappelait qu'avant son départ, elle avait rangé des papiers, retrouvé et relu toutes les lettres du *Malgache*.

1. *Corr.*, IV, 27 fév. 1855.
2. *Corr.*, IV, à E. Périgois, 9 mai 1855.
3. *Corr.*, IV, à Jules Néraud, 14 avril 1855.
4. Gendre de M. Jules Néraud.
5. *Corr.*, IV, à E. Périgois, 9 mai 1855. — Jules Néraud mourut le 11 avril 1855. Il fut regretté de tous les siens et de ses amis. Son gendre, M. Ernest Périgois, avait fait les vers suivants, qui furent gravés sur son tombeau :

Le voyageur sourit à l'éternel repos,
Le savant va chercher la vérité sans voiles.
Paix à l'homme de bien ; au jardin des étoiles,
Qu'il retrouve les fleurs et le printemps éclos.

E. Périgois.

6. Même let.

« C'étaient des chefs-d'œuvre d'esprit, de poésie, d'intelligence claire et de sentiment coloré de la nature. Je me disais que, quand j'aurais deux mois de loisir, je ferais un triage et, qu'avec sa permission, je les publierais dans la *Suite* de mes *Mémoires* [1]. »

C'est avec une grande douleur qu'Aurore voyait disparaître ses vieux amis. Vers 1854, elle faisait une nouvelle connaissance. L'abbé Clément, âgé de trente ans, venait d'être nommé curé de Lourouer-Saint-Laurent, petit village à vingt minutes de Nohant, à travers les prés. Il ne connaissait l'auteur de *la Petite Fadette* que par l'*Histoire de ma Vie*, qui paraissait dans *la Presse*, et il brûlait de faire sa connaissance. Il se présenta donc un jour chez Mme Dudevant, et fut reçu avec amabilité. On l'engagea à revenir. « Mais il lui fallut ménager pendant cinq ou six mois les susceptibilités des bonnes âmes de La Châtre, bien intentionnées sans doute, mais trop sottement soucieuses de la dignité de son caractère [2]. »

La mort de la petite-fille de George Sand, Jeanne Clésinger, rendit « plus fréquentes et plus intimes les relations interrompues par une charité quelque peu malveillante [3] ».

L'abbé Clément, en lisant les derniers récits de l'*Histoire de ma Vie*, où l'auteur, en termes émus, parle de la mort de l'enfant, comprit le chagrin de cette grand'mère désolée et lui adressa des vers, dont voici les trois dernières strophes :

. . . . . .
En fruits les plus sacrés la douleur est féconde;
Par la croix du Calvaire elle a sauvé le monde;
Et sur le saint autel où Jésus expira,
L'holocauste divin qu'au ciel offrait la terre,
C'était le sang d'un fils, les larmes d'une mère,
Coulant ensemble au Golgotha.

Mais si Jésus peut dire, avant son sacrifice,
O Père! s'il se peut, éloignez ce calice,
Quel doit être pour nous l'aspect de la douleur!
Et le Ciel pourrait-il s'offenser de nos plaintes,
Lorsqu'en nous soumettant à ses volontés saintes,
Nous gémissons de sa rigueur?

1. *Corr.*, IV, à E. Périgois, 9 mai 1855.
2. Abbé Clément, *Souv. d'un curé de camp.*, *La Quinzaine*, 1er juil. 1901, 74.
3. *Id.*, ibid.

Loin de nous cependant toute sombre pensée !
Notre vie, ici-bas, n'est qu'une traversée ;
Le chemin des douleurs doit nous conduire au port ;
Et des cieux étoilés souriant à sa mère,
L'ange béni lui dit : Courage ! Crois ! Espère !
L'amour triomphe de la mort [1].

Mme Sand répondit séance tenante au curé de Lourouer : « Merci mille fois, Monsieur le Curé ! Vous êtes le bon pasteur qui plaint et qui console. Vos vers sont vrais, c'est pour cela qu'ils sont bons ; car la forme n'est rien quand l'idée est absente. Oui, oui, l'amour triomphe de la mort, et j'ai la certitude de retrouver mon enfant [2]... »

A partir de cette époque, le curé vint à Nohant, et chaque fois qu'il faisait une visite, il était convenu qu'on le gardait pour dîner. « Il en fut ainsi, mais avec discrétion, pendant tout le temps qu'il resta dans la contrée [3]. »

« Elle me reçut dans son cabinet de travail, où jamais personne n'était admis, dit-il dans ses *Souvenirs*. Elle se tenait là, devant son bureau, au milieu d'une vaste pièce, sans autre ameublement que ce même bureau accompagné, à droite et à gauche, de deux bibliothèques mobiles chargées des livres qu'elle avait à consulter pour le travail du moment. Pendant quelques instants elle continua à corriger de la copie, à l'aide d'un petit pinceau qui étendait un large trait d'encre bleue sur les mots à supprimer [4]. »

Un jour, le curé de Lourouer reçut le billet suivant de George Sand : « Avez-vous, cher monsieur le Curé, le droit de venir baptiser, à Nohant, un enfant de Paris, dont je suis la marraine ? Ce serait pour un de ces jours. J'attends toute la famille ; et je serais contente de renoncer entre vos mains aux pompes de Satan, qui ne me tentent guère, je vous assure ; veuillez me répondre si cela se peut, et, dans ce cas, je vous ferai connaître le jour où je tiendrai l'enfant et le parrain. Le parrain vit à l'ordinaire en Amérique. Il me semble que nous n'avons, ni lui ni

1. Abbé Clément, *Souv. d'un curé de camp.* *La Quinzaine*, juillet-août 1901, 75.
2. *Id.*, 76.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, ibid.

moi, ni l'enfant, qui est né à Paris, ni les parents qui sont aussi des quatre parties du monde, rien de particulier à démêler avec M. le curé de Vicq ; mais j'ignore les us et coutumes réglementaires. Si vous dites oui, nous compterons sur vous pour dîner. Mille compliments bien affectueux [1]. »

Le curé de Lourouer répondit, qu'en effet, le curé de Vicq n'avait aucune juridiction à exercer sur cet enfant, mais qu'il ne pourrait le baptiser que dans l'église de Lourouer et non dans celle de Nohant. « Eh bien, répondit George Sand, nous irons à la montagne, puisque la montagne ne peut venir à nous [2]. »

En effet, le lendemain dimanche, George Sand, accompagnée des parents de l'enfant et de ses amis, se rendait à Lourouer ; l'enfant était baptisée à l'issue des vêpres, sous les noms de Victorine-Isabelle-Aurore, fille de Gustave Vaez, directeur de l'Odéon, et de Bérangère Buneau. L'acte eut pour signatures : Victor Armand, le parrain ; Aurore Dupin, la marraine ; Gustave Vaez et Bérangère Vaez, Maurice du Devant-Sand et Manceau.

Le curé crut de son devoir d'adresser une petite allocution aux personnes réunies pour cette circonstance ; elle se terminait ainsi :

« Remercions Dieu, madame, des heureuses circonstances qui vous amènent aujourd'hui dans cette église. Le temps qui s'avance, avec des pensées graves, met aujourd'hui sur votre tête une auréole de respect, plus précieuse que celle du génie. Il semble que la Providence ait choisi ce moment pour vous inviter à remercier Dieu des dons ineffables dont il vous a comblée, en les consacrant désormais à sa gloire. Il vous confie cet enfant afin que vous disiez un jour : Sois fidèle à cette dignité sublime d'enfant de Dieu et de l'Église, que j'ai demandée pour toi aux pieds des saints autels, et restons toujours ensemble dans cette grande famille de Jésus-Christ, où je t'ai conduite par la main [3]. »

L'abbé Clément nous apprend encore que la châtelaine de Nohant resta pendant plusieurs années en correspondance avec « le savant et pieux abbé Delors, curé de Saint-Pierre de Limoges ». Elle accueillait aussi avec beaucoup de bienveillance

1. Abbé Clément, *Souv. d'un curé de camp. La Quinzaine*, juillet-août 1901, 75.
2. *Id.*, 80.
3. *Id.*, 80.

l'abbé Pailleret, curé de Cluis, excellent prêtre, et lui faisait une très large aumône pour une œuvre destinée à préserver les jeunes filles de sa paroisse des dangers qu'elles rencontrent si souvent autour d'elles [1].

Vers la même époque, 1854 ou 1855, Ch. Duvernet devenait aveugle. George Sand, qui avait toujours poussé son ami à s'instruire, à étudier, à approfondir les questions intéressantes, l'invita d'une manière plus pressante encore à se créer des occupations intellectuelles, pour « oublier la nuit profonde », comme il appelait sa cécité. « Mettant à profit les conseils de son amie, il dicta plusieurs ouvrages pleins d'observations justes et de réflexions saines, dit George Sand, qui ne sont pas sans valeur et où règne une sensibilité vraie [2]. » M. Duvernet se représentait très vivement les paysages, sur de simples indications de ceux qui l'entouraient; c'est ainsi qu'il a décrit avec exactitude des lieux qu'il n'avait jamais vus.

Charles Duvernet écrivit des romans, des nouvelles. Son amie l'encourageait à poursuivre avec ardeur ces distractions; elle lui donnait des conseils et lui faisait connaître son appréciation : « J'ai enfin trouvé une nuit de loisir pour lire ton roman. Je le trouve bien... Le sujet est joli et bien soutenu. Les personnages se comportent bien d'un bout à l'autre, et parlent plus naturellement que de coutume, sauf la tirade descriptive du jeune abbé à sa tante, que je trouve hors de place et détruisant la couleur simple et vraie de ces personnages rustiques... Benoît est un excellent personnage que l'on aime et qu'il n'est pas nécessaire de faire si laid. Laisse-le *pas beau* (souligné), mais sans accuser trop sa disgrâce, puisqu'au bout du compte il épouse. J'approuve ses boucles d'oreille et son parapluie, mais je trouve qu'il en abuse. Une plaisanterie trop répétée

1. Dans la *Nouvelle Revue*, 1er sept. 1908, M. Paul Hervier a fait paraître un article : *George Sand à Nohant*, qui n'est guère que la répétition de *Souvenirs d'un curé de campagne.*

2. *Dernières pages; Charles Duvernet*, 255-258. — M. Duvernet a écrit plusieurs romans, entre autres : *La canne de Mme Desrieux*, *Un péché originel*, *Les deux orages;* des études parmi lesquelles : *Une promenade dans la Vallée Noire*, *Excursions dans la Vallée Noire et sur les bords de la Creuse.* Ces deux études seront intéressantes à consulter pour la 2e partie de ce travail.

n'est pas drôle à la lecture ; trois rappels de ce parapluie suffiraient. Enfin, quelques longueurs de développement à faire disparaître, quelques négligences de style à revoir. Ne pas toucher aux combats intérieurs du jeune séminariste. Cette partie-là est la meilleure. Tu vois que je ne critique aucunement le fond : c'est ce que tu as fait de mieux conduit et de plus sagement terminé [1]. »

Grâce à ces distractions laborieuses, auxquelles il prit goût, c'est avec une résignation admirable que M. Duvernet supporta sa cruelle épreuve : il vécut presque vingt ans aveugle. Sa gaieté, son esprit assez facétieux, l'avaient fait surnommer *divarsieux* par George Sand. La vieillesse de celle-ci fut attristée par la mort de cet ami fidèle, qui la précéda de deux ans dans la tombe.

En 1857, le Berry occupait une grande place dans la vie de George Sand. Elle se livrait à l'étude des questions historiques de sa province et écrivait *Les Beaux messieurs de Bois-Doré*. Un peu plus tard, s'intéressant aux superstitions du pays, elle faisait paraître *Les Légendes rustiques*, illustrées par son fils.

Sous l'influence de sa mère, Maurice Dudevant avait depuis longtemps pris goût aux sciences naturelles, surtout aux études entomologiques. Il avait su communiquer à son ami Manceau son attrait pour les insectes et, bientôt, celui-ci le seconda avec une grande habileté dans toutes ses recherches. Il était devenu un « naturaliste amateur ».

A la fin de juin de 1857, George Sand entraînait Manceau sur les bords de la Creuse. Ils étaient accompagnés d'un naturaliste de profession, savant distingué, M. Depuizet, et se proposaient d'explorer la faune entomologique du pays [2].

Manceau, c'est l'*Amyntas* de *Promenades autour d'un village*. George Sand explique, au début de son livre, d'où lui vient ce surnom. « L'artiste, dit-elle, en parlant de son ami, est, à ses moments perdus, grand collectionneur et préparateur de premier ordre. Un charmant petit papillon bleu, fort commun, était tombé

1. *Corr.*, IV, à Ch. Duvernet, 7 déc. 1861.

2. George Sand avait sans doute, depuis quelques années, négligé ses excursions au bord de la Creuse, car elle dit, en 1857 : « Maurice, arrivé d'avant-hier, a la tête montée par les récits d'Amyntas. Je découvre qu'il se rappelle fort peu notre village. Il n'y a passé qu'une seule fois, il y a douze ans, et vite, la pluie au dos. » (*Promenades autour d'un village*, 65.)

en poussière à la collection, et notre ami est si difficile dans le choix des individus qu'il juge dignes d'y figurer, qu'il n'en trouve pas toujours un sur cent. Il poursuivit donc, durant toute une saison, la jolie lycaenide *amyntas*. De là le nom bucolique d'Amyntas, qu'il porte fort complaisamment [1]. »

Manceau avait été séduit par le charme romantique du village de Gargilesse. Plein d'enthousiasme pour les sites pittoresques et accidentés des environs, si riches en fleurs et en papillons merveilleux, il rêva de se créer là une petite villégiature. George Sand aussi, depuis son arrivée, était obsédée par la même idée. Elle fait le tour du village, entre dans les habitations, examine celles qui pourraient lui convenir, mais personne ne veut céder la place : « Vendre sa maison ! » qui a pu concevoir une pensée pareille ! Manceau, cependant, est assez heureux pour pouvoir mettre son désir à exécution. Il propose d'acheter la maisonnette rustique dans laquelle il s'est abrité avec George Sand, pendant ces quelques jours d'excursion. Madame Rosalie, la propriétaire, est heureuse de trouver un acquéreur : « J'avais grande envie aussi de cette chaumière, dit George Sand, bien qu'elle ne réalise pas mon ambition pittoresque. Vingt autres sont plus jolies ; mais c'est la seule en vente... Notre ami réclame la priorité de l'idée. Il nous demande de lui laisser arranger cette chaumière à son gré et de devenir ses hôtes dans nos excursions sur la Creuse. Nous retirons nos prétentions [2]. »

Amyntas a conclu son marché. C'est une de ces « maisonnettes... disposées par trois, soudées ensemble, faisant face à deux ou trois autres toutes pareilles [3] ». Celle-ci est la plus agréable, car elle occupe l'extrémité du corps de bâtiment ; adossée à la colline, elle n'en est séparée que par un mince filet d'eau. Amyntas est charmé de son acquisition : « Le voilà propriétaire d'une maison bâtie à pierres sèches, couverte en tuiles, et ornée d'un perron à sept marches brutes ; d'une cour de quatre mètres carrés ; d'un bout de ruisseau, avec droit d'y bâtir sur une arche ; plus, d'un talus de rocher ayant pour limite un buis et un cerisier sauvage [4]. »

1. *Prom. aut. vill.*, 2.
2. *Id.*, 106.
3. *Id.*, 29.
4. *Id.*, 106.

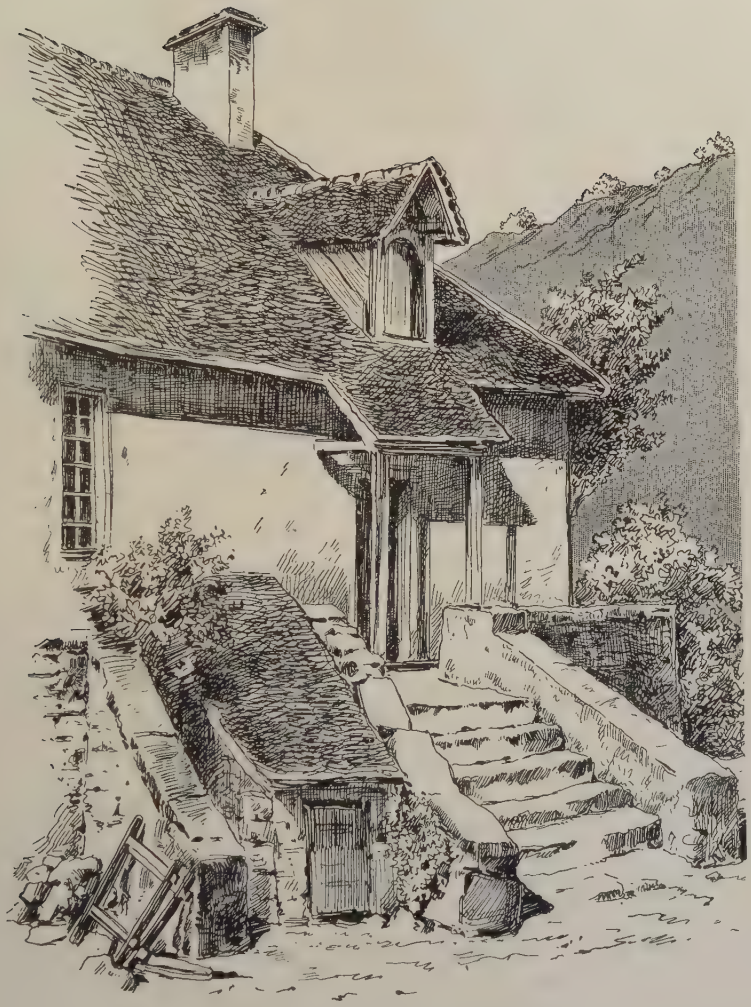

Maison de George Sand à Gargilesse.
Dessin de M. Piton,
d'après celui de G. Vuillier, août 1884 (*Le Monde illustré*, 16 août 1884).

C'est là, que, peut-être, il viendra finir ses jours. Il cherche à rendre ce réduit habitable, il « lève des plans, mesure ses deux petites chambres, plante en imagination des porte-manteaux, creuse des armoires dans l'épaisseur de *son mur*, et dit à chaque instant : *ma maison*, *ma cour*, *mon rocher*, *mon buis*, *mon cours d'eau*, *mes voisins*, *mes impôts* — il en aura pour deux francs vingt-cinq centimes ! — *mes droits*, *mes servitudes*, *mon acte*, *ma propriété* enfin ! c'est tout dire ! (soulignés) [1] ».

George Sand voudrait bien agrandir cette maisonnette de la partie attenante qui appartient à Mme Anne ; mais, pour le moment, elle n'est pas à vendre et la châtelaine de Nohant ne veut pas insister, « elle ne se pardonnerait pas d'apporter un chagrin dans ce village [2] ».

Peu de jours après, un ami de George Sand, Ludre-Gabillaud, avoué à La Châtre, venait les voir à Gargilesse. Manceau le charge de régulariser son importante acquisition : « Il ne dit plus ma *chaumière*, il ne dit même plus *ma maison*, il dit *ma villa* [3]. »

L'avoué est du pays ; il nous donne, dit George Sand, des renseignements sur le village, « dont il est né *natif*, comme on dit chez nous. Il a été élevé pieds nus, sur les roches du *Cerisier*. Il soupire au souvenir des temps où, lui aussi, gardait ses vaches dans les grandes herbes. Il a l'excellent esprit de comprendre que sa mère n'ait pu s'habituer à l'air mou d'une ville, et au parfum de renfermé d'une étude [4] ».

En juillet de la même année, Amyntas fera commencer les réparations qui rendront sa *villa* plus habitable, mais avant d'entreprendre ces travaux, il reçoit encore George Sand sous son toit. En y arrivant, elle s'y rencontre avec Grandsire, « artiste éminent qui a découvert, lui aussi, *le village* ». Celui-ci fait de charmants croquis du paysage et de George Sand.

Les *Promenades autour d'un village* ne parlent pas de la splendeur de la villa après les réparations ; le livre est clos après ces projets de luxe. Mais une lettre à Maurice, datée du 14 janvier 1858, nous apprend que la petite installation est devenue confortable.

1. *Prom. aut. vill.*, 107.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, 112.
4. *Id.*, ibid.

« Arrivée à Gargilesse, je trouvai la maison chaude, propre, commode au possible, toute petite qu'elle est ; des lits excellents, des armoires, des toilettes, enfin toutes les aises possibles [1]. »

Manceau avait ainsi la satisfaction d'offrir à son amie une habitation rustique, où elle pût venir retremper ses forces au milieu de cette nature pittoresque, pleine d'agrément.

Malgré le calme et le silence qui règnent dans la vallée Noire, George Sand trouve parfois Nohant « encore bruyant et trop mondain pour elle ». La maisonnette une fois installée, elle ira fréquemment à Gargilesse se reposer de ses fatigues :

« J'ai partagé mon temps, dit-elle à Montigny, entre ce *chez moi* et une maison de paysans, dont, pour la somme burlesque de 800 francs, *l'opulent* Manceau avait eu la fantaisie entomologique de se rendre propriétaire, dans une région fertile en papillons précieux. Il a dépensé là, en outre, un millier de francs pour que la chaumière fût propre... et habitable pour moi [2]. »

Ce pays enchantait George Sand ; il est d'ailleurs merveilleux par la douceur de son climat ; on y rencontre de charmants lépidoptères, qu'on ne trouve qu'en Italie et dans les régions méridionales très abritées [3].

Elle jugeait donc inutile d'aller demander à un pays étranger la beauté des sites et la chaleur en hiver, quand elle trouvait tous ces avantages à quelques lieues de chez elle. Gargilesse est « un pays de fées, une Suisse en miniature et une Italie pour la chaleur [4] ».

Quand le froid était trop vif à Nohant, Mme Dudevant allait s'installer à Gargilesse. « J'y ai... passé, dit-elle, les grands froids de janvier et les grandes chaleurs de mai et les délicieux jours d'avril. C'est que le pays (à 12 lieues d'ici) est si beau, si poétique, si éloigné de toute civilisation moderne, que l'on pourrait se croire au fond des Apennins [5]. »

A tous ces avantages, il faut encore ajouter les propriétés merveilleuses qu'ont les eaux de Gargilesse de guérir toutes

1. *Corr.*, IV, à Maurice Sand, 14 janv 1858.
2. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 133, 26 juin 1858.
3. Cf. *Prom. aut. vill.*, 47.
4. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 140, 14 août 1858.
5. *Id.*, fol. 133, 26 juin 1858.

sortes de maladies. En 1858, malgré l'exiguïté de sa maison, George Sand emmenait avec elle, dans *son village*, Bérangère, transfuge du Gymnase. Celle-ci a eu des coliques néphrétiques, elle est venue prendre les eaux à Gargilesse. « Elles ont la propriété curative la plus complète et la plus immédiate [1]. »

Manceau avait su se rendre nécessaire à son amie et aucun orage n'était venu troubler leur intimité.

L'activité de Mme Dudevant ne s'était pas ralentie, on travaillait plus que jamais à Nohant. Le voyage de Gargilesse avait donné lieu au *Courrier de village*, qui porte actuellement le titre de *Promenades autour d'un village*. Elle écrivait aussi *Les Bords de la Creuse* [2].

Depuis quelques années, George Sand semblait entrer dans une période de sérénité. Elle avait accepté l'Empire et ne songeait plus à faire d'opposition politique. Ses travaux, sa famille, ses amis, les douceurs de la campagne, les jouissances que lui procurait son théâtre de Nohant, paraissaient l'occuper exclusivement.

L'attentat d'Orsini (14 janvier 1858) allait réveiller les suspicions, et entraîner des mesures de rigueur. George Sand fut de nouveau douloureusement affectée, et atteinte dans quelques-uns de ses chers amis. Elle allait encore intervenir pour eux. On sévit contre les individus qui avaient été, soit condamnés, soit internés, expulsés ou transportés, par mesure de sûreté générale, à l'occasion des événements de 1848 ou de décembre 1851, et que des faits graves signalaient depuis comme dangereux pour la sûreté publique. La loi du 27 février 1858 était formelle. De nombreux exilés durent quitter la France.

Ernest Périgois fut compris dans ces dernières proscriptions.

D'après un autographe conservé aux *Archives départementales de l'Indre*, le gendre du *Malgache* avait été condamné à l'internement en Algérie. De la prison de Châteauroux, en mars, il écrivait au préfet de l'Indre : « On vient de me notifier une décision qui m'interne en Algérie... J'avais pensé que si ma présence en ce pays gênait sous un rapport quelconque le gouvernement, il pourrait bien suffire de m'éloigner du territoire. Quel intérêt

1. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 137, août 1858.
2. A la suite de *Prom. aut. d'un vill.*, 239-247.

aurait-il à exiger plus? Je ne réclame ni contre la raison d'État, ni contre les motifs qui ont pu dicter cette mesure. Je ne réclame pas davantage contre l'assurance qui m'avait été donnée en 1852 de n'être plus inquiété, à la condition d'une abstention de la vie politique complète, condition que j'ai remplie de toute notoriété. Au lieu de cela j'offre au gouvernement de transporter définitivement ma famille et ma résidence à l'étranger, dans un climat et dans des conditions acceptables, laissant comme garanties de mon hostilité mes propriétés et tous mes intérêts pour lesquels j'aurai besoin de solliciter souvent l'autorisation temporaire de rentrer afin de pourvoir à mes affaires urgentes. Je n'offrirai plus ma parole puisqu'on en a douté, quoique, outre ma conduite, la notoriété publique puisse répondre pour moi... [1] »

E. Périgois faisait aussi valoir son état de santé. A la suite de certains accidents, il a une jambe atteinte de paralysie partielle; il demandait à être conduit à ses frais jusqu'au port d'embarquement.

Une autre pièce émanant du ministère de l'Intérieur, adressée au préfet de l'Indre, donnait ordre à Ernest Périgois de se rendre en Hollande, au lieu d'être interné en Algérie. Elle est datée du 22 mars 1858. Le préfet de l'Indre informait Périgois de cet ordre. Celui-ci le remerciait de lui avoir aidé à obtenir cette commutation de peine. La lettre suivante, écrite de la prison de Châteauroux, est datée du 25 mars 1858 [2].

« Monsieur le préfet, D'après la communication que m'a transmise de votre part M. le secrétaire général, j'ai l'honneur de venir faire la demande d'un passeport pour la Hollande à destination d'Amsterdam. Vous pouvez compter sur l'assurance que je lui ai donnée de m'y rendre immédiatement par le trajet le plus direct, en partant ce soir s'il est possible. Il me reste à vous remercier particulièrement du concours personnel que vous avez bien voulu prêter à la demande dont cette commutation est le résultat. »

Signé : E. Périgois.

1. *Archives départ. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

2. L'autographe est conservé aux *Arch. départ. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

M. Périgois recevait son passeport, il devait quitter immédiatement la France.

En se rendant en Hollande, il s'était arrêté à Bruxelles. S. E. le ministre de la Sûreté à Bruxelles informait le ministre de l'Intérieur de cette irrégularité. Il demandait aussi au préfet de l'Indre des renseignements sur « la moralité politique et privée de cet étranger ». Le préfet, en donnant des détails sur M. Périgois, ajoutait : « Sa moralité privée est sans reproche, mais sa moralité politique est détestable [1]. »

Les lettres que nous trouvons dans la *Correspondance* de George Sand, t. IV, paraissent en désaccord avec ces documents officiels. Elles signalent un séjour d'Ernest Périgois en Italie, à l'époque où il devait se trouver en Hollande.

George Sand a reçu de son ami Périgois une lettre de Turin, et elle lui répond le 17 avril : « Le Piémont est mon Italie de prédilection et je vous envie d'être là [2] ». Aussi formait-elle le projet d'aller le voir. « Vos *fanfants* auront certes un meilleur climat qu'à La Châtre, et ils deviendront plus forts et plus beaux encore sous ce beau ciel. Je parle comme si votre exil devait durer longtemps, chose que je ne crois pas ; mais je parle comme si j'étais à votre place, parce que j'ai gardé du Piémont un si cher souvenir, que, si je m'y installais une fois, il me semble que je n'en voudrais plus revenir de sitôt [3]. » Deux autres lettres sont adressées à E. Périgois : l'une est du 23 avril 1858, l'autre du 30 mai. Dans celle-ci, George Sand parle à son ami de son désir de partir pour la Belgique. « Mais parlons de vous et de cette Belgique où vous voilà, je le vois, décidé tout à fait à aller. Angèle m'apprend que c'est arrangé. Donc, adieu mes projets d'Italie... Ce milieu, qui est enragé de *pouvoir* (souligné) et qui n'est pas socialiste du tout, ne me va guère. Enfin, vous le voulez ! Vous avez sans doute de fortes raisons tout à fait en dehors de la politique, et je m'imagine les deviner, et, si je devine bien, hélas ! vous n'avez peut-être pas tort [4]. »

1. *Arch. départ. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.
2. *Corr.*, IV, à Ernest Périgois, à Turin, 17 avril 1858.
3. Même let.
4. *Corr.* IV, à Ern. Périgois, 30 mai 1858.

Une note dans la *Correspondance*, t. IV, 148, explique que Périgois était « alors en exil par suite des proscriptions qui eurent lieu après l'attentat d'Orsini ».

Les dates de ces lettres sont-elles exactes ? Comment Ernest Périgois a-t-il pu faire à Turin un séjour comme condamné politique vers le milieu d'avril, alors que le 22 mars on l'envoyait en Hollande ? Nous savons qu'il partit après le 25, et s'arrêta trop longtemps à Bruxelles.

Il paraît plus vraisemblable d'admettre que Périgois, après l'attentat d'Orsini, passa de lui-même en Italie, pour se soustraire à une condamnation qui n'était pas douteuse. Il dut, sans doute, rentrer en France pour subir la peine à laquelle il était condamné [1].

Les documents officiels nous renseignent sur les allées et venues d'Ernest Périgois, à la fin de l'année 1858 [2].

En septembre, il était autorisé à rentrer momentanément en France. Il devait séjourner à Paris. Le 23 du même mois, il obtenait du ministère de l'Intérieur la délivrance d'un passeport pour se rendre chez lui à Neuvy-Saint-Sépulchre, « où il pourra séjourner jusqu'au 15 novembre suivant ». M. Périgois revenait donc dans ses propriétés pour s'occuper de ses intérêts matériels. Le préfet de l'Indre donnait des instructions au sous-préfet de La Châtre. Il ne voyait « aucun inconvénient à ce que cet ancien interné se rendît à La Châtre, lorsque ses affaires l'y appelleraient et tant que sa présence en cette ville ne donnera lieu à aucune observation défavorable de sa part [3] ».

Le 6 octobre, le sous-préfet signalait au préfet qu'un dîner de vingt couverts avait été donné au Coudray chez M. Duvernet,

1. Cette interprétation ne paraît pas non plus satisfaisante, car les lettres de G. Sand à E. Périgois, datées des 17 et 23 avril 1858, adressées en Italie, parlent de l'internement de Patureau-Francœur en Algérie. Or ce dernier, nous allons le voir, n'a pu partir pour l'Algérie qu'après le 13 mars, puisque d'après une lettre citée plus loin, il était à cette époque, à la prison de Châteauroux. Mais le 25 mars, E. Périgois y était, lui aussi, comme nous l'avons dit plus haut ; son séjour en Italie doit donc être postérieur à cette époque. Les documents officiels manquent.

2. Ces documents, toutefois, ne nous apprennent rien sur le lieu où M. Périgois se trouvait, quand il fut autorisé à revenir en Berry.

3. *Arch. départ. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.

« fête donnée en l'honneur du retour de M. Périgois, qui y assistait avec sa femme ». Les membres de la famille Girerd s'y trouvaient ainsi que Mme George Sand [1].

Par ordre du ministère de l'Intérieur (18 novembre 1858), on prolongeait encore le séjour de M. Périgois à Neuvy-Saint-Sépulchre. Il était autorisé à rester *provisoirement* chez lui tant que sa conduite ne donnerait lieu à aucune observation [2]. Il resta donc dans ces conditions, dans son château de Limange, jusqu'au jour où l'amnistie générale fut proclamée, le 15 août 1859, à l'occasion de la bataille de Magenta (4 août).

George Sand avait joué un grand rôle dans la tolérance dont on avait usé envers M. Périgois ; aucune correspondance connue n'est venue éclairer ce concours, qui fut pourtant si efficace.

Patureau-Francœur avait été grâcié en 1853. En 1856 il se compromettait à Argenton avec des amis, en parlant de l'espoir de voir bientôt triompher son parti. Le commissaire de police en avait informé le préfet de l'Indre [3]. Il fut atteint par la loi de répression du 27 février 1858. Emprisonné au chef-lieu du département, Patureau écrivait au préfet, de la prison de Châteauroux, le 13 mars 1858 : « Arrêté par un agent de police le 24 février, jeté dans une prison, privé des nouvelles de ma famille depuis ce jour, j'ai reçu ce coup avec toute la résignation d'un honnête homme dont la conscience est tranquille et pure de tout excès. Je supporterai cette épreuve avec ce calme qui ne m'a jamais abandonné, mais ce qui me pèse le plus, monsieur le préfet, c'est la privation de voir ma femme et mes enfants un moment, quand ce ne serait qu'à travers une grille et entouré de gardiens. J'ose espérer, monsieur le préfet, que vous serez assez bon et assez juste pour m'accorder ce moment de bonheur qui m'aidera à passer les longues heures de ma captivité et à attendre avec confiance votre décision... Votre prisonnier, Jean Patureau [4]. »

1. *Arch. départ. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, ibid.

Au sortir de la prison de Châteauroux, Patureau fut interné en Algérie. Le 14 septembre 1858 on commuait cette peine en un internement à Toulon (Var). Patureau avait-il préféré l'internement en Algérie? C'est possible. Toujours est-il qu'il y était en novembre 1858, car, le 7 de ce mois, le ministère de l'Intérieur lui accordait la permission de revenir momentanément en France et d'y séjourner pendant deux mois, au lieu de son ancien domicile. On devait exercer sur lui une surveillance [1].

Le 8 janvier 1859, le capitaine de la gendarmerie de l'Indre écrivait au préfet : « J'ai l'honneur de vous informer que M. Patureau-Blondet, interné politique en Algérie, qui a obtenu l'autorisation de résider momentanément à Châteauroux, est depuis quelques jours chez George Sand où il travaille en qualité de vigneron [2]. »

Quelques jours plus tard, le 17 janvier 1859, Patureau recevait un permis de passage pour la destination de Stora, venant du ministère de l'Algérie et des Colonies.

Patureau l'avait demandé pour lui et sa famille, composée de sept personnes. Le 19 janvier on le lui délivrait, et le 3 février il reprenait le chemin de l'Algérie ; il débarquait à Stora [3].

Patureau-Francœur ne voulut pas profiter de l'amnistie générale ; son désir était de s'installer, de se fixer en Algérie, d'y travailler à l'agriculture. Sa femme demandait, le 5 mai 1860, le passage gratuit pour se rendre auprès de son mari, qui n'avait pas profité de l'amnistie. Elle allait chercher un enfant dangereusement malade pour le ramener à Châteauroux. On faisait droit à sa demande, le 16 mai 1860 [4]. Telle est la dernière pièce administrative concernant Patureau-Francœur. Mais la correspondance de George Sand est pleine de détails sur son ami et, dans ce cas, elle est en parfait accord avec les pièces officielles.

Francœur débarquait d'abord à Philippeville, puis il était dirigé sur Guelma [5]. Partout bien reçu, il espérait trouver facilement du travail. En septembre 1858, George Sand s'adressait à Fré-

1. Cf. *Arch. départ. de l'Indre*, M. $\frac{6}{2}$.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, ibid
4. *Id.*, ibid
5. Cf. *Corr.*, IV, à Ernest Périgois, 17 et 23 avril 1858.

déric Villot, le suppliait de parler de Patureau au prince Jérôme. « Il est interné en Afrique, disait-elle, dans un climat impossible, où le plus courageux des ouvriers ne trouve pas à gagner sa vie. Pendant ce temps, sa femme et ses cinq enfants meurent de faim [1]. » Mme Dudevant faisait l'apologie du paysan : « C'est un homme d'élite comme caractère et comme intelligence... On l'a martyrisé dans un cachot, puis envoyé comme un ballot dans le plus rigoureux exil, à Guelma [2]. » Elle a écrit au prince Jérôme qui ne lui a pas répondu. Elle charge donc Villot d'insister auprès du prince pour savoir si elle peut compter sur son aide : « Priez-le de me faire savoir *par un mot* ce que je dois tenter ou espérer pour mon pauvre Patureau [3]. »

Le prince Jérôme a enfin répondu à l'appel pressant de George Sand. Frédéric Villot est chargé de demander dans quelles parties de l'Algérie veut aller Patureau. On lui offre en outre une concession de 49 hectares. La châtelaine de Nohant est heureuse d'améliorer le sort du vigneron ; elle correspond avec lui, fait pour lui la demande de concession. Elle cherchait aussi à obtenir un congé de deux mois pour l'exilé, avec la permission de le passer dans sa famille. Dorénavant, Patureau allait être libre sur la terre d'Afrique.

Pour témoigner au prince Jérôme sa reconnaissance, George Sand lui faisait deux poufs en tapisserie, deux études de fleurs ; elle priait Villot de les faire monter chez un tapissier avec les franges assorties au meuble de *Bellevue*.

D'après les documents officiels, nous avons vu Patureau revenir en Berry et emmener avec lui sa famille en Algérie. Il rencontra bien des difficultés dans sa colonisation de Gastonville. Il dut louer sa terre aux Arabes et chercher lui-même une ferme pour pouvoir payer son bâtiment. Il sut se faire de nombreux amis et fut nommé membre de la Société d'agriculture de Philippeville [4]. Fixé dans la province de Constantine, il ne revit plus la France et mourut là-bas en 1868.

Périgois et Patureau-Francœur, encore une fois, avaient dû leur salut à George Sand.

1. *Corr.*, IV, à Frédéric Villot, 4 sept. 1858, 166.
2. Même let.
3. Même let.
4. Cf. *Nouv. lettres d'un voy. Patureau-Francœur*, 349.

Rassurée de nouveau sur le sort de ses amis, la dame de Nohant se remit à son travail avec l'esprit plus libre. Le Berry lui fournit le sujet d'un nouveau roman, *Narcisse*. Gustave Papet avait une sœur, Hermance, dont George Sand n'a, je crois, jamais parlé, et qu'elle ne comptait certainement pas au nombre de ses amies.

Cette personne, d'une santé délicate, s'était consacrée aux bonnes œuvres. Sa piété et son dévouement étaient admirables. Elle avait fondé, vers 1830, dans une ancienne commanderie de Templiers, une école dirigée par des religieuses et elle habitait avec elles. Cette vie humble, retirée du monde, avait vivement frappé George Sand; Mlle d'Estorade, du roman de *Narcisse*, n'est autre que Mlle Papet. Le château d'Estorade, c'est le château d'Ars, voisin de La Châtre.

Mlle Papet eut-elle, à un moment donné, une aventure semblable à celle que l'auteur a décrite dans son roman, je l'ignore. Il est possible que l'imagination de George Sand ait fait aussi tous les frais des relations fortuites de la pieuse jeune fille avec le comédien, son ancien ami. Quoi qu'il en soit, l'auteur faisait précéder son roman d'une petite introduction qui ne se trouve plus que dans *la Presse*, du 14 décembre 1858. On y lit ceci :

« Puisque vous le désirez, dit M. E., je vais vous raconter cette histoire que vous connaissez vaguement, et qui, par les faits, est la plus simple du monde. Vous me permettrez d'être un narrateur impartial, et de ne pas dire un mot pour ou contre la religion, tout en vous entretenant d'une personne pieuse et même dévote. Mes opinions n'ont rien à voir dans ce récit fidèle d'une existence que j'ai étudiée comme un problème, au point de vue moral et physiologique. Cette existence ne vous intéressera donc probablement que comme une étude. Vous n'y trouverez que l'histoire secrète et romanesque de deux âmes d'élite placées dans un milieu réel et bourgeois. »

L'auteur de *Narcisse* donne pour résidence à Mlle d'Estorade non la commanderie, située près de l'église paroissiale, où vivait Mlle Papet, mais l'ancien couvent qui se trouve près de la maison de ville. « Groupés dans un coin, le théâtre et un couvent, tous les deux séparés par un jardin, en face le café le plus achalandé de la ville, fourniront, par l'arrangement fortuit de leur contraste,

l'idée d'une intrigue romanesque qui s'appellera *Narcisse*[1]. »

Ce roman très peu connu et très peu lu de nos jours, curieux au point de vue psychologique, renferme des parties pleines d'élévation et de poésie.

George Sand n'était pas absorbée par ses travaux au point de négliger sa famille. Elle était toujours à tout, à la fois.

Dans l'été de 1862, Maurice épousait Lina Calamatta, la fille d'un ami très intime de sa mère ; celle-ci écrivait à sa future belle-fille : « Fiez-vous à nous, *fie-toi à lui* (souligné), et crois au bonheur... Nous sommes deux qui n'aurons pas d'autre but et pas d'autre pensée que de te chérir et de te gâter. Nous aimons ton père si tendrement aussi, que tous nos soins et nos désirs seront pour le voir et le chercher, ou l'attirer ou le retenir le plus possible. Il en a toujours été ainsi, tu le sais. Il y a trente ans qu'il est un de nos meilleurs amis, et, à présent qu'il nous confie ce qu'il a de plus cher au monde, il est avec toi, ce que nous chérissons le plus et le mieux[2]. »

Dans la *Correspondance*, la date du mariage n'est pas indiquée. Mais le 7 août, Lina était de retour d'un voyage, probablement de son voyage de noce, et se trouvait à Nohant.

Maurice et Lina n'avaient pas voulu de mariage religieux. George Sand expliquait à M. Leblois, pasteur à Strasbourg, les motifs déterminants de cette abstention.

« Mon fils s'est marié civilement l'année dernière. D'accord avec sa femme, son beau-père et moi, il n'a pas fait consacrer religieusement son mariage. L'Église catholique, dans laquelle nous sommes nés, professe des dogmes et les corrobore de doctrines antisociales et antihumaines, qu'il nous est impossible d'admettre[3]. » Ils se sont demandé si l'enfant né de cette union « serait élevé dans les vagues aspirations religieuses qui peuvent suffire à l'âge de raison (à la condition de chercher la vérité dans des conceptions mieux définies), ou si nous essayerions, dans le but de le préparer à devenir un homme complet, de le rattacher à une foi idéaliste, sentimentale et rationnelle. Mais où trouver

1. Ch. Duvernet, *Une Prom. dans la V. Noire. Compte rendu de la Société du Berry*, 1863-1864, 558.
2. *Corr.*, IV, à Mlle Lina Calamatta, 31 mars 1862.
3. *Corr.*, IV, à M. Leblois, pasteur à Strasbourg, 3 août 1863.

cette foi assez formulée de nos jours pour être mise à la portée d'un enfant [1] ? »

George Sand songeait au protestantisme, « uniquement parce qu'il est une protestation contre le joug romain. Mais cela était loin de nous satisfaire, dit-elle. Deux dogmes, l'un odieux, l'autre inadmissible, la divinité de Jésus-Christ et la croyance au diable et l'enfer, nous faisaient reculer devant un progrès religieux qui n'avait pas encore eu la franchise ou le courage de rejeter ces croyances [2] ». Mais les sermons du pasteur Leblois ont délivré George Sand et ses enfants « de ce scrupule ». Son fils « voulant alors que son mariage et la naissance de son fils soient religieusement consacrés, elle n'a plus d'obstacles à lui faire contre deux sacrements qui attacheraient son union et sa paternité à la communion [3] » de son correspondant.

Elle s'enquiert s'il fait encore partie de la communion intellectuelle de la Réforme ? Et elle attend de lui des explications et des éclaircissements sur une « Église tout à fait nouvelle » qui semble se rattacher aux principes énoncés par le pasteur de Strasbourg.

D'après cette lettre, George Sand avait fait un grand pas vers le protestantisme, dont elle paraissait assez éloignée quelques années auparavant.

« Mme Sand, dit l'abbé Clément, n'aimait pas le protestantisme, trop froid, trop rigide dans ses dogmes et les cérémonies de son culte. Elle s'en exprima devant moi » en ces termes :

« Ah ! ces protestants, je ne devrais pas en dire de mal, ils m'ont toujours comblée de politesse, que n'ont-ils pas fait pour m'attirer dans leur secte ? Les malheureux ! ils ont ôté au catholicisme *tout ce qui me plaît*, *tout ce qui va au cœur*. Ce sont ses propres expressions que je souligne [4]. »

George Sand avait trouvé dans Lina Calamatta une fille dévouée. Heureuse du choix de son fils, elle se plongea, de nouveau, dans ses occupations habituelles.

1. *Corr.*, IV, à M. Leblois, pasteur à Strasbourg, 3 août 1863.
2. Même let.
3. Même let.
4. Abbé Clément, *Souv. d'un curé de camp.* (*La Quinzaine*, 1er juillet 1901, 82).

Nous avons vu que les sciences naturelles avaient toujours intéressé Mme Dudevant, mais vers 1858, elles occupent une plus grande place dans sa vie. C'est le moment où Maurice Sand se passionne pour les études géologiques et entomologiques. George Sand suit le mouvement et se remet à l'étude avec une nouvelle ardeur :

« Pour le moment, je ne suis que *géologue*, écrit-elle à Sainte-Beuve, mais j'ai beau dire que ce raisin est trop vert pour que je daigne en manger beaucoup, en réalité la treille est trop haute et je ne fais que la regarder. Je manque de mémoire, et je me laisse distraire par les rêvasseries *incidentes* (souligné). J'oublie à mesure que j'apprends [1]. »

Quelques mois plus tard, George Sand revient encore sur ce sujet : « J'ai une vraie fureur de nature et d'études naturelles. Pourtant je vis dans des chambres et dans un jardin beaucoup plus que dans les pierres et dans les abîmes, et dans le roman bien plus que dans l'histoire du vrai. Mais nul ne fait ce qui lui plaît, n'est-ce pas [2] ? »

Despruneaux, un ami berrichon de George Sand, lui écrivait à cette époque, qu'il venait de voir M. Daubrée, ingénieur en chef des Mines. « Il m'a dit que vous deveniez forte en géologie [3]. »

Mme Dudevant avait, en effet, des connaissances géologiques très étendues. Elle était au courant des découvertes de son époque. Elle possédait la carte géologique de la France par Élie de Beaumont; l'explication de cette carte par Dufrénoy et Élie de Beaumont, rédigée sous la direction de M. Brochant de Villiers (2 vol. 1841-1848). Elle recevait le *Bulletin de la Société géologique de France* depuis 1850. Elle connaissait *l'Histoire des progrès de la géologie de 1834 à 1859*, par Archiac, publiée par la Société géologique de France (2 volumes 1856-1857), ainsi que *Géos, ou Histoire de la terre...* du docteur Méray (2 volumes, Garnier, 1861 [4]). Elle lisait les ouvrages de Coquand, Contejean.

1. *Let. à Muss. et à Sainte-B.*, 29 mars 1860.
2. *Id.*, 10 juin 1860.
3. Lettre inédite, collection de M. Pierre.
4. Ces ouvrages figurent dans le catalogue de la Bibliothèque de Nohant vendue en 1890. Cette bibliothèque ne comptait pas moins de 700 volumes, relatifs aux sciences, sans compter un grand nombre d'ouvrages non catalogués, vendus en bloc.

Maurice travaillait avec ardeur, il allait bientôt prendre rang parmi les savants géologues. Il envoyait à M. Terkuem des échantillons de fossiles et des coupes étendues sur les contrées à étudier. Celui-ci écrivait à M. Maillard au sujet de cet envoi :

« Les coupes des environs de Nohant sont admirablement tracées et n'était la détermination de quelques fossiles, je trouve que M. Maurice Sand est aussi fort en géologie stratigraphique que maint géologue de la capitale [1]. »

En 1863, le 22 juin, la Société géologique de France admet Maurice Sand au nombre de ses membres.

En novembre de la même année, M. Chevreul et M. G. Delafosse le remercient au nom des professeurs du Muséum d'Histoire naturelle du don qu'il a bien voulu faire d'une série d'échantillons des arkoses des environs de La Châtre, accompagnée d'une note détaillée sur leurs gisements et d'une carte géologique.

Entre la mère et le fils, il y avait une véritable émulation. George Sand, avec son talent incomparable, essayait à cette époque d'introduire un peu de géologie dans ses romans.

Le gnome des Huîtres [2] est une petite nouvelle, charmante, pleine de verve, d'esprit, très vraie, et très intéressante pour un géologue. C'est l'avis de M. de Grossouvre, directeur de l'École des Mines à Bourges. Elle témoigne des connaissances approfondies de l'auteur en ces matières.

George Sand fait parler un de ses amis. Celui-ci, désireux de manger des huîtres au bord de la mer se rend à Marennes. Impossible d'en obtenir plus d'une demi-douzaine. A Cancale, il est plus heureux. A une table d'hôte, il se trouve « à côté d'un tout petit vieillard bossu, ratatiné, et sordidement vêtu », avec lequel il entre en conversation. C'est un amateur d'huîtres, non seulement comme notre voyageur, au point de vue de la dégustation, mais surtout en vue de leur classification. C'est un savant, en un mot, un collectionneur. Bien que chacun d'eux se trompât sur l'idéal de l'autre, le petit vieux, un vrai gnome, avale avec plaisir des huîtres, arrosées d'excellent sauternes, le tout offert par

1. Lettre inédite, collection de M. Pierre.

2. Cette nouvelle se trouve actuellement dans le volume intitulé ; *Contes d'une grand'mère*, 247-264.

son voisin. Des huîtres, à l'auberge de Cancale, il n'y en avait pas non plus à discrétion. Mais le vieillard promettait à l'étranger de lui offrir, chez lui, les plus belles espèces. Après le repas, le gnome entraîne le voyageur et lui fait visiter sa collection. Il lui montre avec orgueil ses coquillages. Grande est la déception du visiteur qui avait espéré s'en régaler. Le savant, un peu scandalisé de la méprise de ce grossier personnage, ne doute pas cependant qu'il ne puisse intéresser l'étranger par les espèces fossiles qu'il a réunies avec tant de soin et d'amour ; il se livre donc aux démonstrations scientifiques :

« L'huître, dit-il, caractérise admirablement les étages géologiques ; elle est, comme l'a dit un savant, la médaille commémorative des âges qui n'ont point d'histoire, elle marque, par ses transformations successives, le lent et continuel changement des milieux auxquels sa forme a su se plier [1]. »

Le gnome présente à son interlocuteur la première huître connue, l'*ostrea matercula* de l'étage permien, « on ne la trouve qu'en Russie, dans les calcaires cuivreux [2] ».

Pour le voyageur ignorant, quel intérêt pouvait présenter *ostrea matercula*, cette petite huître qui apparut dans les mers, alors qu'il n'y avait ni homme ni quadrupède sur la terre ?

Le gnome continue son énumération suivant l'ordre des couches de terrain : « Voici *ostrea marcignyana* des arkoses et des grès du Keuper. — Elle n'a pas bonne mine, reprend l'amateur, elle est toute plissée et doit manquer de chair. » Marcignyana, quoi qu'en dise George Sand, pouvait être succulente, car il y a un espace assez considérable entre les valves aplaties. Cette huître de l'infra-lias a été étudiée par Jules Martin [3].

« Aimez-vous mieux, riposte le gnome, *ostrea arcuata* autrement la gryphée arquée du lias inférieur ? — Je la trouve jolie, répond le visiteur, elle ressemble à une lampe antique, mais quel goût a-t-elle [4] ? » La question fait bondir le gnome, et

1. *Contes d'une grand'mère*, 262.
2. Même vol., 252. — George Sand a raison : cette huître appartient en effet au calcaire permien cuivreux d'Itschalki en Russie, près de la rivière Diana. Elle est désignée dans la *Géologie de la Russie d'Europe* par Frédéric Impey-Murchison, Edouard de Verneuil et Comte Alexandre Keyserling, t. II, *Paléontologie*, 330.
3. Cf. *Mémoires de la Société géologique de France*, 1859, 90.
4. *Contes d'une grand'mère*, 253.

il montre la variété d'*ostrea arcuata*, qui s'appelle *gigantea* en raison de ses dimensions. « En voulez-vous de plus petites ? » dit-il, en présentant une variété qui n'est autre que l'arcuata dans son âge tendre. Le collectionneur passe alors à l'*ostrea cymbium* du lias moyen [1], à *marshii cristagalli* du bajocien. « Elle est jolie ; mais le moyen d'ouvrir toutes ces dentelures en crête de coq [2] ? » En quelques mots, George Sand a su la présenter sous son véritable aspect. On la trouve aussi dans le batonien ; très dentelée, ses valves s'adaptent admirablement, les dents rentrent les unes dans les autres, s'appliquent l'une sur l'autre, comme le couvercle d'une boîte.

Après marshii cristagalli, c'est « *la grégaria* dont la dentelure est merveilleuse, et que vous auriez pu trouver dans les falaises de marne du Calvados, dit le gnome [3] ».

La grégaria forme la transition entre la carinata, dont la carène est allongée, et la marshii, dont la forme est un éventail. Elle vit en agglomération (grex).

Le visiteur est décidément impatienté par cette énumération pour lui fastidieuse. Le collectionneur lui fait grâce de quelques espèces. Il passe à *ostrea virgula* du Kimméridien clay, terrain appelé aussi virgulien. Comme son nom l'indique, cette huître a la forme d'une virgule, d'un point d'exclamation ; elle est exogire, c'est-à-dire que son crochet de suspension s'enroule extérieurement.

Nous arrivons ainsi aux terrains crétacés : « Voici *ostrea couloni*, des grès verts, une belle huître, celle-là j'espère ! voici *aquila* (du gault) encore plus grosse ; *flabellata*, *frons*, *carinata*, avec sa longue carène. Mangeriez-vous bien la douzaine ? J'en passe et des meilleures, dit le gnome ; mais voici la merveille, c'est l'*ostrea pes-leonis* de la craie blanche... Mollusque énorme, tout dentelé, tout plissé et revêtu d'un test d'aspect cristallin [4]. » Tel est bien l'aspect que présente ce mollusque.

L'ostrea couloni est exogire ; elle montre ses côtes d'accrois-

1. Les gryphées s'agrandissent et s'ovalisent pour prendre le type de la gryphée cymbium qu'on trouve à peu près exclusivement au sommet du lias.

2. *Contes d'une grand'mère*, 254

3. *Id.*, ibid.

4. *Id.*, 255.

sement ; munie de fausses épines, sa carène est énorme, épaisse, avec des ondulations. Elle apparaît dans le Kimméridien, en s'élargissant en éventail.

L'ostrea aquila est, en effet, encore plus grosse que cette dernière. Elle forme deux types, l'un très large et l'autre très étroit. Flabellata est en forme d'éventail. Les plis de Frons sont nombreux, plus allongés à l'axe que dans Carinata. Carinata a une longue carène qui se présente de flanc. Ostrea pes-leonis est en forme de pied de lion. Nommée ainsi par Forbs, en 1846, elle est tombée en synonymie, *Santonensis* d'Orbigny, 1847. Elle se trouve à la base de la craie blanche. George Sand l'a parfaitement décrite.

A la suite de l'énumération précédente, arrivé à l'ostrea pes-leonis, notre amateur d'huîtres n'y tient plus. Fatigué de cette érudition, à laquelle il ne comprend goutte, s'adressant au savant, il s'écrie : « Huître vous-même ! » puis dans sa colère laisse tomber pes-leonis à terre, et envoie une poignée de mitraille sur son interlocuteur. « Vous n'êtes pas une huître, vous ! reprend le gnome... vous n'êtes pas à la hauteur de ce doux mollusque, *ostrea aedulis*... dont vous n'appréciez le mérite que lorsqu'il est victime de votre voracité... Vous brisez mes charmantes petites *columbae* de la craie blanche que j'ai recueillies avec tant de soin et d'amour [1] ! »

L'ostrea aedulis est l'huître des temps modernes, columbae est une variété de cette espèce, on les trouve toutes deux dans la craie blanche, comme le dit George Sand.

Nos deux amateurs d'huîtres s'étant pris au collet et, grâce au sauternes, ayant failli s'assassiner, le voyageur s'esquiva au bord de la mer pour y respirer un air vivifiant et pur. Le lendemain, le petit vieux venait s'asseoir à l'auberge, à la même table que l'étranger. « Je vous demande pardon, dit-il, de vous avoir ennuyé beaucoup hier avec mes fossiles. J'avais encore à vous en montrer quelques-uns des terrains crétacés, entre autres l'*ostrea spinosa*, qui est fort curieuse. L'étage de la craie blanche est fort riche en espèces différentes. Après cela, nous serions arrivés aux terrains tertiaires, où nous aurions trouvé la *bellovacina* et la

1. *Contes d'une grand'mère*, 256.

longirostris, qui se rapprochent beaucoup des huîtres contemporaines, l'*aedulis* et la perlière [1]. »

L'ostrea spinosa nommée ainsi par Mathéron, 1843, est tombée en synonymie. Elle fut dédiée par d'Orbigny à Mathéron en 1847 et appelée *Matheroniana*.

L'ostrea bellovacina, l'ancêtre de notre huître comestible, se rencontre dans le tertiaire de Beauvais.

L'ostrea longirostris appartient au même terrain ; elle ressemble à la gryphea arcuata, son talon est extrêmement long (Paris, Montmartre).

Là s'arrête la nomenclature des huîtres.

Le voyageur, saturé des explications du savant, peut à peine manger de bon cœur les huîtres qu'on lui sert à l'auberge, et il coupe court aux digressions, car son train va partir.

Si George Sand n'a pas cru devoir entrer dans plus de détails sur les différents genres d'huîtres cités par elle, c'est afin de ne pas donner à son récit un caractère trop scientifique, mais nous voyons que d'un mot elle a su les caractériser, les représenter, les placer dans l'ordre et dans les terrains où les diverses espèces se rencontrent. George Sand possédait donc son sujet à fond ; elle l'a traité avec la légèreté et le piquant qui convient à un sujet littéraire.

La châtelaine de Nohant s'intéressait à tous les phénomènes naturels. Les cristallisations du basalte, appelées *jeux d'orgue*, quand elles offrent de la régularité, lui ont inspiré le délicieux conte, intitulé l'*Orgue du Titan* [2]. George Sand a mis tant d'esprit, de charme, de simplicité et de grâce dans ces petits récits, que l'on regrette qu'elle n'ait pas écrit davantage dans ce genre. La fécondité de son imagination aurait pu lui fournir des sujets très variés.

La minéralogie a toujours intéressé vivement la châtelaine de Nohant. Son amour pour les cailloux date de loin. C'est le Malgache, nous nous en souvenons, qui initia son amie à cette science. George Sand, à son tour, inspira à son fils l'amour de ces études. L'un et l'autre se livrèrent avec enthousiasme, aux recherches,

1. *Contes d'une grand'mère*, 261.
2. *L'Orgue du Titan*. Cf. *Contes d'une grand'mère*, 161. Le manuscrit appartient à Mme Pestel, de Saint-Chartier.

aux classifications. Maurice deviendra bientôt un maître. La collection minéralogique de Nohant, très importante, admirablement classée, rangée, étiquetée, est précieuse pour un naturaliste.

George Sand s'intéressait à toutes les branches de cette science. Ne pouvant faire entrer toutefois dans ses romans des notions précises de minéralogie, qui auraient rebuté le lecteur, elle imagina d'écrire *Laura* (*Voyage dans le cristal*), qui parut en janvier 1864. Pour ce petit roman, qu'on pourrait aussi appeler histoire d'une géode, George Sand s'inspira de ses connaissances minéralogiques, d'un conte des mille et une nuits et de la relation du voyage de Kane dans les mers polaires.

Dans ce voyage fantastique du jeune Alexis au sein d'une géode sous l'influence de la fièvre et de l'amour, l'auteur a trouvé le moyen de nous initier aux formes, aux aspects, aux couleurs brillantes des pierres précieuses.

Elle renseigne tout d'abord le lecteur sur la signification du mot géode :

« Nous entendons par géode, en minéralogie, toute pierre creuse dont l'intérieur est tapissé de cristaux ou d'incrustations, et nous appelons pierre géodique tout minéral qui présente à l'intérieur ces vides ou petites cavernes, que vous pouvez remarquer dans celle-ci. Il me donna une loupe, et je reconnus que ces vides représentaient, en effet, des grottes mystérieuses toutes revêtues de stalactites d'un éclat extraordinaire ; puis, considérant l'ensemble de la géode et plusieurs autres que me présenta le marchand, j'y vis des particularités de forme et de couleur qui, agrandies par l'imagination, composaient des sites alpestres, de profonds ravins, des montagnes grandioses, des glaciers, tout ce qui constitue un tableau imposant et sublime de la nature [1]. »

La définition de George Sand tout en étant exacte, s'adresse à l'imagination ; elle n'a rien de purement scientifique. Trop de science ne trouve pas de place dans un roman. Elle eût ennuyé son lecteur en ajoutant que les cristaux qui tapissent la masse creuse peuvent présenter à l'intérieur des substances amorphes adhérentes aux cristaux ou isolées ; que les géodes sont composées le plus souvent par du silex, quartz blanc cristallisé, quartz

1. *Laura*, 6.

améthyste, quartz rosé, quartz calcédonieux, etc., etc. Non, elle fera la description de toutes ces merveilles simplement en décrivant leur l'aspect; adroitement elle glissera dans son récit quelques noms scientifiques qui ne rebuteront pas le lecteur. Il s'instruira donc sans ennui, en lisant son roman.

Alexis avait suivi Laura qui examinait avec attention « les quartz hyalins autrement dits cristaux de roche », et lui-même se perdit dans la contemplation d' « une magnifique géode de quartz amélhyste, toute remplie de cristaux d'une transparence et d'une fraîcheur de prismes vraiment remarquables ». Peu à peu, saisi d'un certain trouble causé par la jolie et intelligente cousine, il oublie le monde réel et se croit transporté avec Laura au centre de la géode d'améthyste. « Ce que jusqu'alors j'avais pris aveuglément et sur la foi d'autrui, pour un bloc de silex creux, de la grosseur d'un melon, coupé par la moitié et tapissé à l'intérieur de cristaux prismatiques de taille et de groupements irréguliers, était en réalité un cirque de hautes montagnes renfermant un immense bassin, rempli de collines abruptes, hérissées d'aiguilles de quartz violet [1]. » Alexis sans s'en douter était bien parti pour les féeriques régions du cristal. Il y vécut, perdant de vue le monde réel qu'il venait de quitter, quand un petit accident le rappela à la réalité : absorbé dans sa pensée, ne quittant point Laura dans son excursion imaginaire, arrivé sur le haut d'un pic abrupt, il était tombé sur la vitrine et avait perdu connaissance.

Qu'apercevaient donc Alexis et Laura du milieu de la géode ? « Tu vois ici, disait la jeune fille, sur l'autre versant du gros cristal, le monde charmant des *jaspes* aux veines changeantes... Plus loin les vallées où la *sardoine*, de couleur d'ambre, s'arrondit en collines puissantes, tandis qu'une chaîne d'*hyacinthes*, d'un rouge sombre et luisant, complète l'illusion d'un incommensurable embrasement. Le lac qui les reflète à demi sur ses bords, mais dont le centre offre une surface de vagues mollement soulevées, c'est une région de *calcédoines* aux tons indécis, dont le moutonnement nébuleux te rappelle celui des mers sous l'action d'une brise régulière [2]. »

On sent que George Sand a contemplé, elle aussi, avec délices

1. *Laura*, 30.
2. *Id.*, 35-36.

les vitrines des collections. Elle s'est arrêtée ravie, suspendue à ces merveilles, oubliant la réalité. Elle a saisi les caractères distinctifs, les aspects variés sous lesquels les gemmes se présentent. Elle a admiré les jaspes, ces grains de quartz infiniment petits, qui forment des roches et retiennent dans leurs interstices des oxydes de fer qui les colorent en rouge ; elle s'est extasiée devant la sardoine d'un rouge jaunâtre, la calcédoine aux cristallisations fibreuses et concentriques, mais surtout devant la merveilleuse hyacinthe colorée par l'oligiste.

Alexis et Laura continuent leur examen :

« Quant à ces masses de *béryls*[1] et de *saphirs*, matière dont la rareté est si prisée chez nous, elles n'ont pas plus d'importance ici que les autres ouvrages de Dieu... Tu prends peut-être,... je le parie, ces fines et tendres verdures de *chrysoprase* pour des bosquets, et ces efflorescences cristallines de *pyromorphite*, pour des tapis de mousses veloutées, caresssant les bords du ravin de l'*agate* aux mille couleurs... Avançons un peu, tu découvriras les océans de l'*opale*, où le soleil, ce diamant embrasé dont tu ne sais pas la puissance créatrice, se joue dans les reflets de l'arc-en-ciel. Ne t'arrête pas dans ces îles de *turquoise*, plus loin sont celles de la tendre *lazulite* et du *lapis* tout veiné d'or. Voici la folle *labradorite* qui fait miroiter ses facettes tour à tour incolores et nacrées, et l'*aventurine* à pluie d'argent, qui montre ses flancs polis, tandis que la rouge et chaude *almandie*... concentre ses feux vers le centre de sa montagne austère[2]. »

On admire avec quel art George Sand attire notre attention sur l'aspect de ces pierres brillantes, sur la beauté de cette émeraude, silicate aluminate de glucine, qui prend les plus belles nuances ; sur les quartz ravissants qui nous donnent l'agate, si variée dans ses couleurs, la délicieuse chrysoprase aux multiples tons verts, l'aventurine pailletée de mica ; puis c'est l'opale, silice hydratée, non cristallisée, aux reflets lumineux et chatoyants. Enfin la pierre du Labrador, ce plagioclase merveilleux qui, suivant le mouvement qu'on lui imprime, se colore de tons

1. L'émeraude béryl est moins verte, moins recherchée. Il y a une grande variété de cette sorte d'émeraude ; une émeraude béryl commune a servi à paver les rues de Limoges.

2. *Laura*, §36.

éclatants. Toutes ces admirables transformations de la nature sont familières à l'auteur de *Laura*.

« Quant à moi, continue Laura, j'aime ces humbles *gypses roses* qui se dessinent en longues murailles... ces *fluorites* légèrement teintées des plus fraîches couleurs, ou encore les blocs de l'*orthoclase*, qu'on appelle chez nous pierre de lune, parce qu'elle a le suave reflet des rayons de cet astre [1]. »

Ici, George Sand a fait peut-être une légère erreur. Le mot *orthoclase* désigne toute une famille. L'orthoclase est une variété de la grande famille des feldspath, silico-aluminate, alcalins terreux. La pierre de lune est une *orthose* ; la pierre du soleil en est une autre. Cette pierre reflète admirablement tous les tons chatoyants du feu.

Laura invite son ami à monter jusqu'aux pôles de ce monde, à travers les banquises de la *séricolite* satinée et de la limpide *aigue marine*, cette ravissante émeraude bleue, couleur d'eau de mer.

Dans le cours du roman, l'auteur n'oublie point de nommer les *jaspes*, la *spinelle*, l'*euclase*, ce silicate rare d'un blanc bleuâtre.

Elle parle de l'*antimoine*, aux mille aiguilles d'azur, des tapis de mousse en *plomb phosphaté*, des vertes *malachites*, des *azurites*, d'un bleu d'outremer.

Laura est une fantaisie instructive, amusante, à la condition de s'intéresser aux gemmes et aux merveilles du monde cristallin. George Sand le connaissait, c'est la conséquence que nous devons tirer ici du *Voyage dans le cristal*.

La botanique avait été la première des sciences naturelles auxquelles Aurore Dupin s'était livrée dans sa jeunesse. Elle avait, tout enfant, la passion des fleurs. Elle connaissait les endroits où poussent de préférence certaines fleurs des champs, et elle allait les contempler, les admirer.

Elle trouvait tant de poésie dans les noms que leur donnent les paysans de la Vallée Noire, qu'elle ne sentait pas le besoin des classifications. Au début, celles-ci l'ennuyaient, la rebutaient. La jeune fille ne prisait point du tout les leçons de Deschartres.

« Que m'importait de savoir le nom scientifique de toutes ces

1. *Laura*, 37.

jolies herbes des prés, auxquelles les paysans et les pâtres ont donné des noms souvent plus poétiques et toujours plus significatifs : le thym de bergère, la bourse à berger, la patience, le pied de chat, le baume, la nappe, la mignonnette, la boursette, la repousse, le danse-toujours, la pâquerette, l'herbe aux gredots, etc... [1] »

Mais le *Malgache* arriva. Il sut intéresser Aurore, devenue jeune femme, aux mystères de la nature. Il la fit entrer sans ennui dans le secret des classifications. Une fois lancée dans cette voie, elle y trouva du plaisir. Devenue bientôt un botaniste sérieux, George Sand ne se contenta plus d'admirer les plantes en poète et en artiste. Elle savait appliquer les méthodes rigoureuses ; elle avait embrassé avec courage la partie ardue des sciences naturelles.

« Apprendre à voir, voilà tout le secret des études naturelles [2] », disait-elle. Mais, « il est presque impossible de voir avec netteté tout ce que renferme un mètre carré de jardin naturel, si on l'examine sans notion de classement. Le classement est le fil d'Ariane dans le dédale de la nature [3] ». Elle stimulait son amie Mme Adam ; elle lui montrait la nécessité de s'astreindre à la méthode. « Le but d'un esprit artiste et poétique comme le vôtre n'est pas de se satisfaire en connaissant d'une manière infaillible tous les noms charmants ou barbares donnés aux merveilles de la nature ; son but est de se servir de ces noms, quels qu'ils soient, pour former les groupes et distinguer les types [4]. » Puis elle entre dans des considérations fort intéressantes sur la facilité des premiers pas ; sur les merveilles que la loupe nous révèle,

1. *H. Vie*, II, 446. — Dans l'herbier manuscrit du curé de Verneuil, M. Bichet-Potin, contenant les plantes médicinales de la Vallée Noire, on remarque des noms intéressants. Apéritives : *Gant Notre-Dame* (ancolie), *Chardon étoilé* (chausse-trape, centaurée calcitrape) ; *l'herbe du soleil* (héliotrope d'Europe, tournesol) ; *le perce-pierre* (saxifrage) ; *le pavot cornu* (glaucière jaune) ; *le peigne de Vénus* (aiguille du berger), etc. — Astringentes : *L'arbre de vie* (thuia) ; *le buisson ardent* (grataegus), etc. — Astringentes vulnéraires : *La grande crissette* (galinum cruciatum) ; *le bec de grue* (géranium Robert) ; *le sang du dragon* (produit du calamus draco), etc. — Détersives vulnéraires : *L'herbe aux mites* (lavande) ; *l'herbe de saint Jacques* (seneçon Jacobée) ; *l'herbe à la belle dame* (mille-feuille), etc., etc.

2. *Le pays des anémones*, dans *Nouvelles Lettres d'un Voyageur*, 51.

3. *Id.*, 51.

4. *Id.*, 52.

quand nous voulons pousser plus loin la connaissance de ces êtres merveilleux. On aperçoit « des délicatesses infinies, des différences de tissus, des appareils respiratoires ou sudorifiques très mystérieux, des appendices de poils transparents qui ressemblent à une microscopique chevelure hyaline, tantôt disposée en étoiles, tantôt couchée comme une fourrure, tantôt courant le long de la tige et alternant avec ses nœuds, tantôt composée de fines soies articulées et terminées par une petite boule de cristal [1]... »

George Sand est persuadée que c'est un devoir d'apprendre à étudier, même dans la vieillesse. C'est le meilleur emploi que nous puissions faire de notre temps ; c'est aussi la source des plus nobles jouissances. « L'étude est l'aliment de la rêverie, qui est elle-même de grand profit pour l'âme, à cette condition d'avoir un bon aliment. Si chaque jour qui passe fait entrer un peu plus avant dans notre intelligence des notions qui l'enflamment et stimulent le cœur, aucun jour n'est perdu et le passé qui s'écoule n'est pas un bien qui nous échappe [2]. »

La science ne nous refroidit donc pas, elle développe chez nous le sentiment de l'admiration et provoque notre enthousiasme.

La châtelaine de Nohant aimait vraiment les fleurs pour elles-mêmes. C'était pour elle une jouissance de les admirer sur leurs tiges. Elles font le charme des bois, des prairies, c'est là qu'il faut les contempler. Aussi souffrait-elle de voir cueillir des fleurs sauvages pour le seul plaisir de tenir un bouquet à la main.

« Vous me saignez le cœur, disait-elle à Mme Juliette Adam, quand vous dévastez avec votre charmante fille, une prairie *émaillée*, pour faire une botte d'anémones de toutes nuances, qui se flétrit dans nos mains au bout d'un instant. Non, cette fleur cueillie n'a plus d'intérêt pour moi, c'est un cadavre qui perd son attitude, sa grâce, son milieu.... Si vous l'aimiez pour elle-même, vous sentiriez qu'elle est l'ornement de la terre, et que là où elle est dans sa splendeur vraie, c'est quand elle se dresse élégante au sein de son feuillage, ou quand elle se penche

1. *Le pays des anémones*, dans *Nouvelles lettres d'un Voyageur*, 52.
2. *Id.*, 55.

gracieusement dans son gazon... Vous marchez avec une profonde indifférence sur une foule de petites merveilles qui sont plus parfaites de port, de feuillage et d'organisme ingénieusement agencé que vos préférées plus voyantes [1]. »

Sans doute, il est permis d'en cueillir quelques-unes pour se parer, et surtout pour les analyser, pour « observer les particularités que le terrain et le climat peuvent avoir imprimées à l'espèce [2] ». Les profanes n'ont pas le respect sacré du botaniste pour la plante : « Laissez-la moi cueillir moi-même, car sa racine ou son bulbe, ses feuilles culinaires, sa tige entière et son feuillage intact, m'intéressent autant que sa corolle diaprée. Quand vous me l'apportez écourtée, froissée et mutilée, ce n'est plus qu'une fleur... vous avez détruit la plante [3]. »

En vue de la science, George Sand sacrifiera même plusieurs individus, car « l'étude est chose sacrée ». Mais à quoi bon mutiler ces pauvres plantes pour un plaisir éphémère ? Et puis, est-on sûr qu'elles ne souffrent pas ? « Ce que nous voyons, c'est que le végétal saigne et pleure à sa manière. Il se penche, il se flétrit, il prend un ramollissement qui est d'aspect infiniment douloureux. Il devient froid au toucher comme un cadavre. Son attitude est navrante ; la main humaine l'étouffe, le souffle humain le profane [4]. »

La plante, comme l'animal, a été asservie par l'homme ; elle est entrée « dans l'économie sociale et domestique ». Elle est « devenue monstre ou merveille au gré de nos fantaisies ». George Sand admet que l'homme utilise, autant qu'il le voudra, les plantes qu'« il altère et transforme pour son usage [5] » ou son plaisir. Il crée et détruit : c'est son droit. Mais qu'il respecte les *mauvaises herbes*. « Elles sont vraies, elles sont des types, des êtres complets. Elles nous parlent notre langue... Elles présentent des caractères certains, durables [6]... »

Dans son amour pour les plantes rustiques, Mme Dudevant redoute que les progrès de l'horticulture ne fassent peu à peu

1. *Le pays des anémones*, dans *Nouvelles lettres d'un Voyageur*, 42.
2. *Id.*, 43.
3. *Id.*, 44.
4. *Id.*, 45.
5. *Id.*, 48.
6. *Id.*, ibid.

disparaître tous les types primitifs. Elle se console en constatant qu'il y a parmi les plantes les « indépendantes qui ne se plient pas à nos exigences ». Elles refusent les soins de l'homme, qui n'a pas encore découvert les conditions indispensables pour les acclimater. Ce sont « les libres, les vrais et dignes enfants de la nature [1] ». Parmi celles-ci, il faut ranger « les droséracées, les parnassées, les pinguicules, les lobélies de nos terrains tourbeux... La valisnérie n'accomplit pas ses étranges évolutions matrimoniales dans toutes les eaux. Le chardon laiteux n'installe pas où bon nous semble sa magnifique feuille ornementale ; les orchidées de nos bois s'étiolent dans nos parterres, l'*orchis militaris* voyage mystérieusement pour aller retrouver son ombrage, l'ornithogale ombellé descend de la plate-bande et s'en va fleurir dans le gazon de la bordure; la mignonne véronique Didyma, qui veut fleurir en toute saison, grimpe sur les murs exposés au soleil et se fait pariétaire [2] ».

Pour faire vivre une foule de petites plantes indigènes, il faut donc, dit George Sand, « reproduire avec grand soin le lit naturel où elles naissent, et c'est par hasard que nous y parvenons quelquefois [3] ».

Mme Dudevant avait cherché à acclimater dans son jardin un grand nombre de plantes sauvages, elle les laissait pousser sans ordre, naturellement, comme elles le font dans les champs.

Presque jusqu'à la fin de sa vie, elle aimait à herboriser autour de Nohant, dans les coins inconnus, qu'elle savait découvrir, où la présence de l'homme n'avait pas foulé, détérioré, arraché ses plantes aimées. Elle constatait avec intérêt les particularités présentées par quelques-unes :

« J'étais curieux de définir la scabieuse, qui... fleurit encore en plein janvier. Et je ne l'ai pas définie. Elle offre des caractères qui ne s'accordent avec la description exacte d'aucune espèce enregistrée dans les nomenclatures... Je suis forcée d'attribuer les anomalies qu'elle me présente aux anomalies de la saison, qui lui procure une floraison intempestive [4]. »

1. *Le pays des anémones*, dans *Nouvelles lettres d'un Voyageur*, 47.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, 48.
4. *Dans les bois : Dernières pages*, 3.

Mme Dudevant regrette que les manuels de botanique ne donnent pas des descriptions complètes des « divers états par lesquels passe la plante avant d'arriver à l'anthèse [1] ».

Elle poursuit ses recherches dans les bois, et elle découvre cinq espèces de bruyères « dans une région où les nomenclatures du centre ne les savent pas réunies : *Erica* ou *calluma vulgaris ; E. cinerea*, *E. scoparia*, *E. tetralix*, *E. vagans*. Il se pourrait bien que, dans une nouvelle exploration, je vinsse à trouver *ciliaris*, qui n'a pas été signalée chez nous. Alors, nous aurions tout le genre réuni dans la même localité [2] ».

Une des promenades favorites de George Sand était le bois de la Curat, au milieu duquel se trouve la tour Gazeau. « Le sol, dit M. Ch. Duvernet, présente une riche moisson au botaniste ».

En allant avec ses amis à la recherche des papillons, elle ne perd pas de vue sa chère botanique : en arrivant à Gargilesse, *son village* : « Voici, dit-elle, des plantes de montagne qui ont le *facies* méridional, où donc sommes-nous ? Je n'y comprends plus rien [3]... » Plus loin, ses excursions l'ont amenée sur de délicieuses pelouses et sur de « longues flaques de sable fin et humide, où croissent des plantes exquises, diverses espèces de sauges et de baumes, et ces grandes menthes aux grappes lilas, dont les mouches, les papillons et les coléoptères semblent se disputer le nectar avec une sorte de rage [4]. »

George Sand herborisait partout où elle allait. A Tamaris [5], au cap Cépet où elle « a trouvé beaucoup de plantes [6] ». Elle revient de la Savoie, chargée d'exemplaires de la flore alpestre. En Auvergne, en Bretagne, elle étendra encore ses connaissances botaniques. En Italie, nous l'avons vue explorer la campagne romaine, et rapporter à Nohant une multitude de plantes qui lui étaient inconnues.

Dans plusieurs de ses ouvrages, en dehors de quelques études spéciales, George Sand a fait une petite place à la botanique ;

1. *Dans les bois : Dernières pages*, 4.
2. *Id.*, 7.
3. *Prom. aut. d'un vill.*, 12.
4. *Id.*, 26.
5. Cf. *Tamaris* ; — *De Marseille à Menton* dans *Nouvelles Lettres d'un Voyageur*, 93-157 ; — *Dans les Bois : Dernières pages*, 3-20.
6. *Corr.*, IV, à Ch. Poncy, 24 avril 1861.

parfois, elle ne lui donne qu'un souvenir. Mais on sent avec quelle admiration et quelle connaissance, elle parle des moindres fleurs qu'elle rencontre sur son chemin.

A propos des pierres caillasses qu'on rencontre dans la Vallée Noire, George Sand énumère les fleurs qui poussent autour d'elles. « Sur ces roches humides croissent des plantes également étrangères au sol de la contrée. La ményanthe, cette blanche petite hyacinthe frisée et dentelée, dont la feuille est celle du trèfle ; la digitale pourprée, tachetée de noir et de blanc comme les granits où elle se plaît ; la *rosée du soleil* (rosea solis) ; de charmants saxifrages, et une variété de lierre à petites feuilles, qui trace sur les blocs gris de gracieuses arabesques, où l'on croit lire des chiffres mystérieux. Autour de ce sanctuaire croissent des arbres magnifiques, des hêtres élancés, et des châtaigniers monstrueux [1]. »

Nanon était sensible aux merveilles de la végétation et à ces mille petites fleurs qui poussent dans les bois. « Après souper, ne me sentant pas capable de dormir, je m'en allai au bord d'un ruisseau. A force d'y marcher, nous y avions tracé un sentier qui serpentait dans les roches parmi ces jolies campanules à feuilles de lierre, ces parnassies, ces ményanthes, ces droseras et tout ce monde de menues fleurettes qu'Émilien m'avait appris à connaître et que nous aimions tant [2]. »

Le 14 septembre 1860, George Sand écrit à Sainte-Beuve : « Moi, je me passionne encore. Cette année, c'est la botanique. Dans les études de la nature, chaque regard vous fait entrevoir une immensité qui rassure, et on est bien certain de n'avoir jamais le temps de s'ennuyer ou de se contempler soi-même. La moindre petite fleur est si parfaite ! Et il y en a tant [3] ! »

Après ses excursions, la châtelaine de Nohant classe et range méthodiquement les plantes qu'elle vient de recueillir. C'est la distraction la plus agréable à ses travaux littéraires. Elle reprend courage et se délasse en passant en revue ses herbiers.

« J'ai un immense rangement à faire dans mes herbes, disait-elle à Mme Pauline Villot [4]. »

1. *Légendes rustiques*, 3.
2. *Nanon*, 248.
3. *Let. à Muss. et à Sainte-B.*, 219.
4. *Corr.*, IV, à Mme Pauline Villot, 11 juin 1861.

En 1867, vivement affectée par la mort de son ami dévoué, François Rollinat, elle ne peut se remettre à son labeur littéraire ; elle va se distraire et se consoler un peu, en mettant de l'ordre dans ses cartons, pleins de spécimens nouveaux :

« J'ai fini de ranger mon herbier du Centre. C'est un travail de huit jours qui m'a aidée à franchir le pas douloureux. Je ne pouvais plus écrire, je commence à m'y remettre [1]. »

La châtelaine de Nohant avec un zèle infatigable réunit une magnifique collection. Elle ne remplit pas moins de cinq grandes caisses [2]. Cet herbier, propriété de M. Amic, est, pour le moment encore, en très bon état de conservation ; on est ému, en ouvrant ces feuillets, d'y retrouver les plantes qui ont été l'objet d'un soin si minutieux, si attentif de la part du grand écrivain. Nous avons là une partie de son âme, une grande part des joies qui l'ont aidée à supporter son travail accablant.

Elle va nous dire comment elle procédait pour conserver autant que possible, à la plante, son mouvement et son port habituel :

« *Jetée* et non *posée* dans le papier qui doit boire son suc, rétablie par le souffle dans son attitude naturelle, si elle l'a perdue en tombant sur ce lit mortuaire, elle doit être convenablement comprimée, mais jamais jusqu'à produire l'écrasement. Il faut renouveler tous les jours les couches de papier qui l'isolent, sans ouvrir le feuillet qui la contient. Le moindre dérangement gâte sa pose, tant qu'elle colle à son linceul. Au bout de quelques jours, pour la plupart des espèces, la dessiccation est opérée. Les plantes grasses demandent plus de pression, plus de temps et plus de soins, sans jamais donner de résultats satisfaisants.... Bannissons la presse absolument, elle détruit tout et ne laisse plus la moindre chance à l'analyse déjà si difficile du végétal desséché [3]. »

1. *Corr.*, V, à Mme Arnould-Plessis, 1er sept. 1867.

2. Cet herbier contient tout spécialement les plantes du Berry et du centre de la France. Un certain nombre d'autres appartiennent à la Provence et à la Savoie, à la Bretagne et à l'Auvergne. Quelques cartons enfin sont réservés à la flore étrangère. Rien n'était plus agréable à George Sand que l'envoi de plantes et de fleurs exotiques. On sait avec quels soins elle cherchait à en acclimater dans son jardin de Nohant.

3. *Le Pays des anémones*, dans *Nouv. Lettres d'un Voy.*, 80.

Car tel est le but de l'herbier : « faciliter l'étude des sujets qu'il contient [1]. »

Un herbier, disait encore George Sand, « est un cimetière. Dès lors, ce n'est pas un coin aride pour la pensée. Le sentiment l'habite, car ce qui parle le plus éloquemment de la vie, c'est la mort [2] ». Grâce aux soins dont elle usait pour sécher ses plantes, celles-ci conservaient leur physionomie, leur aspect particulier ; beaucoup offraient encore leurs « silhouettes déliées et charmantes », si bien, qu'Eugène Delacroix en considérant ces individus privés de vie s'extasiait en disant : « Les plantes d'herbier c'est la grâce dans la mort [3]. »

L'herbier est aussi un reliquaire. « Pas un individu qui ne soit un souvenir doux et pur [4]. » En regardant les sujets desséchés un peu rares, elle revoit aussitôt le paysage où ils ont été recueillis. La campanule à feuilles de lierre lui rappelle les blocs de granit des vieux dolmens de son pays. « Là aussi je trouvai la *lysimaque nemorum*, assez rare chez nous, non moins merveilleuse de fini et de grâce, et, dans le bois voisin l'*oxalis acetosella*, qui remplissait de ses touffes charmantes, d'un vert gai, comme daignent dire les botanistes, les profondes crevasses des antiques châtaigniers [5]. »

A son herbier s'associe une foule de souvenirs, et cette puissance évocatrice, si vive et si développée chez George Sand, est un bienfait dans les jours sombres et douloureux.

« J'ouvre l'herbier au hasard, quand je suis rendue *gloomy* par un temps noir et froid. L'herbier est rempli de soleil. Voici la circée, et aussitôt je rêve que je me promène dans les méandres et les petites cascades de l'Indre ; c'était un coin vierge de culture et bien touffu. La flore y est très belle. J'y ai trouvé cette année-là l'agraphis blanche, le genêt sagitté, la balsamine *noli me tangere*, la spirante d'été, les jolies hélianthèmes, le buplèvre en faux, *l'anagallis tenella* [6], sans parler des grandes eupatoires, des hautes salicaires, des spirées ulmaires et filipendules, des

1. *Le pays des anémones. Nouv. Lettres d'un Voy.*, 80.
2. *Id.*, 78.
3. *Id.*, 80.
4. *Id.*, 82.
5. *Id.*, 83.
6. Les mots soulignés le sont dans le texte.

houblons et de toutes les plantes communes dans mon petit rayon habituel. La circée m'a remis toute cette floraison sous les yeux, et aussi la grande tour effondrée et le jardin naturel qui se cache et se presse sous les vieux saules [1]... »

Tous les spectacles de la nature qui l'ont frappée ce jour-là défilent devant ses yeux ; elle revit ses émotions, elle voit « les grands lézards verts, pierreries vivantes, qui traversent le fourré comme des éclairs rampants [2] ». Puis tout à coup, « le martin-pêcheur, autre éclair, qui rase l'eau comme une flèche [3] ». Elle entend la rivière qui « parle, chante, gazouille et gronde [4] ».

L'obscurité et le froid d'un jour d'hiver et de chagrin, deviennent tout à coup ensoleillés, égayés par ces souvenirs. C'est son herbier qui a opéré cette transformation.

Mais ce n'est pas tout. Grâce à lui, elle vit encore dans une autre sphère. Ces fleurs desséchées lui rappellent ses amis. « Voici les graminées que mon vieux précepteur Deschartres prépara et classa ici, il y a soixante-quinze ans pour mon père... J'ai trouvé dans un volume de l'abbé de Saint-Pierre, qui a été longtemps dans les mains de Jean-Jacques Rousseau, une saponaire ocymoïde qui m'a bien l'air d'avoir été mise là par lui. De nombreux sujets me viennent de mon cher *Malgache*, Jules Néraud [5] », l'auteur du « livre élémentaire et charmant, *Botanique de ma fille....* résumé de causeries pleines de savoir et d'esprit que j'écoutais en artiste et pas assez en naturaliste [6]. » George Sand retrouve dans son herbier « les plantes qu'il lui avait données, avec d'excellentes analyses vraiment descriptives, — il y en a si peu de complètes dans les gros livres [7] ».

L'herbier, enfin, « se prête aussi aux exercices de la mémoire, qui est un sens de l'esprit ».

Cet herbier qui « inspire des préventions à l'artiste », est pour elle une source de poésie constante. Cette « collection de squelettes » lui rend la vie, la transporte dans les prairies, dans les

1. *Le pays des anémones* dans *Nouv. Lettres d'un Voy.*, 84.
2. *Id.*, 85.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, ibid.
5. *Id.*, 87.
6. *Id.*, ibid.
7. *Id.*, 88.

bois, au bord des ruisseaux, au sein de la nature, en un mot ; elle ne la quitte jamais que pour la retrouver sous d'autres formes [1].

Sous la direction de Jules Néraud, l'étude des insectes avait aussi procuré de douces jouissances à la châtelaine de Nohant. Elle avait de bonne heure initié son fils à cette science. L'entomologie aura pour tous deux un attrait irrésistible. En 1837, leur grande distraction dans la forêt de Fontainebleau, c'est la chasse aux insectes. « Nous vivons d'un pain, d'un poulet froid et de quelques fruits que nous emportons avec les livres, les albums et les boîtes à insectes. Quelles noctuelles intéressantes, quel frais bombyx endormis et comme collés sur l'écorce des chênes ! Quelles récoltes pour Maurice, et quel plaisir de les étaler le soir sur la table de travail [2]. »

On trouve une preuve de l'intérêt que George Sand accordait à l'entomologie, dans le récit de la fête que la princesse Quintilia offre à toute sa cour [3]. Celle-ci représentait une magnifique collection de papillons et d'insectes. L'auteur prend soin de décrire les types les plus intéressants en conservant à chacun sa physionomie propre. « Le beau page Galeotto représentait le charmant papillon *Argus* ; les pierreries de toutes couleurs ruisselaient sur ses ailes de velours bleu tendre, doublées d'un satin nuancé de rose, d'abricot et de nacre. La Ginetta portait un corselet d'azur rayé de noir. Mince dans son corsage étroit, folâtre sous ses transparentes ailes de crêpe bleu, elle offrait le plus beau type d'*agrillon-demoiselle* qu'on eût vu depuis longtemps... Quintilia se distinguait par la richesse et la simplicité de son costume. Elle avait choisi pour emblème le blanc phalène de la nuit. Sa robe et ses ailes de gaze d'argent mat tombaient négligemment le long de sa taille. Elle avait pour coiffure deux marabouts blancs, qui s'abaissant de son front sur chacune de ses épaules, représentaient fort agréablement deux antennes moelleuses [4]. »

Mais le costume qui attirait tous les regards et qui causa une vraie stupéfaction à maître Cantharide, ce fut le scarabée appelé

1. Cf. *Valvèdre* (1864). Le mari de la coquette Alida est passionné pour toutes les sciences naturelles. Il étudie, même au péril de sa vie, les phénomènes de la nature.
2. *Impressions et Souvenirs*, 38.
3. Cf. *Le Secrétaire intime*. — Cf. aussi *Flavie*, écrit en 1866.
4. *Le Secrétaire intime*, 68.

criocère du lis. Son corselet et son visage étaient admirablement imités. Ce scarabée « est d'un beau rouge luisant, dit George Sand, avec une face très effilée et fort spirituelle. Les personnes qui l'ont examiné au microscope lui ont reconnu plusieurs protubérances avantageuses et un regard plein d'affabilité [1] ».

Les études entomologiques de George Sand avaient eu surtout pour objet les insectes de sa région. Depuis longtemps c'était Maurice, devenu très fort dans cette branche des sciences naturelles, qui entraînait sa mère dans des recherches plus sérieuses et plus minutieuses. En 1857, ils exploraient les bords de la Creuse. Amyntas et Chrysalidor les accompagnaient. Nous avons vu qu'Amyntas n'était autre que Manceau, décoré du nom d'un joli papillon bleu, et Chrysalidor, un savant connu, M. Dupuizet, surnommé ainsi, parce qu'il cherchait avec rage des coques de certaines chrysalides, qui se rencontrent sur les branches mortes des arbres.

Dans une de leurs excursions, ils font une capture merveilleuse, « Algira... joli lépidoptère à la robe noire et rayée de gris blanchâtre de médiocre dimension ». Ce qui confond d'étonnement et de stupéfaction nos savants, c'est qu' « Algira est originaire d'Alger, où elle est fort commune ; qu'on la trouve aussi en Italie et dans certaines régions abritées de la France méridionale, où sa chenille pullule sur le grenadier [2] ». Sa rencontre sur les bords de la Creuse « était un fait inouï, renversant toutes les notions acquises jusqu'à ce jour et donnant un démenti formel aux meilleurs catalogues [3] ».

Les naturalistes se livraient à la joie de leur découverte, quand un autre lépidoptère, non moins intéressant, tomba tout à coup en leurs mains : « J'en étais bien sûr, dit Chrysalidor, que nous trouverions ici des choses étonnantes ! C'est *gordius*, mes amis, c'est *gordius !* le polyommate des régions méridionales ! Faites donc des catalogues après cela, et comprenez donc quelque chose aux arcanes de la nature [4]. »

Chrysalidor était dans la stupéfaction. Après Algira et Gordius,

1. *Le Secrétaire intime*, 91.
2. *Prom. aut. vill.*, 47.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, 48.

« plusieurs coléoptères non moins étranges... furent trouvés ensuite au même lieu [1] ».

Comment ces papillons se trouvaient-ils là, eux qui ne sont pas voyageurs ? Comment se nourrissaient-ils dans ce petit coin abrité du centre de la France, qui ne produit pas de plante analogue au grenadier ? « Que mangent donc ici les chenilles d'Algira et de Gordius ? Grave question pour nos entomologistes ; question qui fait rire au premier abord, mais qui se rattache à une question fondamentale en histoire naturelle et même en philosophie : à savoir si certains animaux obéissent aveuglément à des nécessités fatales, ou s'ils ont, dans la mesure de leurs besoins, le discernement raisonné qu'on leur refuse [2]. »

George Sand, on le voit, suit avec sollicitude les études, les découvertes de ses amis, et elle en parle d'une manière intéressante pour le lecteur.

Elle aide son fils à préparer une magnifique collection. Toujours soucieuse de la compléter, elle donne à son cher Plauchut des conseils utiles pour la préparation des insectes et des papillons :

« La meilleure manière d'apprêter les papillons et les insectes, c'est de ne pas chercher à les préparer. Quand le papillon est tué et piqué dans une longue épingle, ses ailes se ferment et il se dessèche ainsi. On peut donc en apporter une quantité, debout côte à côte dans une boîte assez petite ; et, pourvu qu'ils soient bien plantés et ne se touchent pas, ils ne courent aucun risque. A leur arrivée, on les ramollit, on les ouvre, on les étale par des procédés très simples, dont je me chargerai. Il faut coller un petit morceau de camphre à chaque coin de la boîte [3]. »

George Sand demande au même ami, alors en Afrique, de lui rapporter aussi quelques chrysalides de papillons et d'insectes dans du son : « Il en meurt, et il en éclôt mal à propos bon nombre dans la traversée; mais il en arrive toujours quelques-unes qu'on fait éclore ici par une chaleur artificielle et qui donnent des individus superbes [4]. »

Maurice Sand, bientôt, ne se contenta plus de courir à la

1. *Prom. aut. vill.*, 50.
2. *Id.*, 51.
3. *Corr.*, III, à Ed. Plauchut, 11 avril 1851.
4. Même let.

George Sand vers 1869.
Dessin de M. Piton.

recherche des larves, des chenilles et des papillons des alentours de Nohant, il étendit au loin ses recherches : l'Auvergne, la Provence, les Alpes, les Pyrénées furent explorées. En un mot il devint un entomologiste distingué. Son ouvrage, *Le monde des papillons*, fut apprécié des savants. Illustré de splendides gravures coloriées qui sont l'œuvre personnelle de Maurice Dudevant, ce beau livre a été, dit-on, en grande partie écrit par George Sand :

« Mon frère fait bien d'écrire, pendant que ma mère vit », disait la malicieuse Solange.

A Nohant, cette passion des sciences naturelles s'étendait à toutes les branches [1].

« Maurice s'est replongé dans l'histoire naturelle ; il veut se perfectionner dans les *micros* ; j'apprends par contre-coup. Quand j'aurai fourré dans ma trompette le nom et la figure de deux ou trois mille espèces imperceptibles, je serai bien avancée n'est-ce pas ? Eh bien, ces études-là sont de véritables *pieuvres* qui vous enlacent, et qui vous ouvrent je ne sais quel infini. Tu demandes si c'est la destinée de l'homme de *boire l'infini* [2] ; ma foi, oui, je n'en doute pas, c'est sa destinée, puisque c'est son rêve et sa passion [3]. »

George Sand n'abordera donc plus un pays sans s'intéresser à la géologie, à la flore, à la faune, particulièrement aux insectes.

Presque toujours ses promenades, ses excursions aux environs de Nohant avaient un double but : l'entomologie et la botanique. Voici le récit d'une de ces intéressantes recherches. Nous sommes au premier décembre 1872. Le soleil est splendide. La châtelaine de Nohant et son fils vont profiter de cette belle journée d'hiver

1. On voit que chez George Sand, le programme des études était très chargé. Il correspondait à peu près à celui que le baron de Valsenestre exigeait pour sa fille. Il veut qu'Olivier Vasselin, le précepteur de Mlle Azote, lui apprenne « depuis les grandes lois de l'astronomie jusqu'aux enseignements de l'histoire. Le monde extérieur, l'univers et l'infini, le globe et les êtres qui l'habitent, en un mot l'histoire ancienne et moderne avec l'application simultanée de l'archéologie ; la géographie ancienne et moderne, la géologie, la zoologie, l'entomologie, la botanique, les mathématiques et la géométrie, la philosophie et la métaphysique. » Cf. *Mlle Azote*, par Maurice Sand, 37.

2. Tous les mots soulignés le sont dans le texte.

3. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 9 mai 1867.

pour enrichir leurs collections. Les petites filles de Maurice, Aurore et Gabrielle, sont de la partie ; elles ont pris avec elles leurs poupées. A midi tout le monde est prêt pour le départ.

La course en voiture sera de deux heures. Ils prennent la *Jeannette*, *boîte* de *Dillénius*, une serpette, une *pelle à main*, un *troubleau*, « sorte de sac en forte toile, monté sur un cercle de fer et muni d'un manche très résistant, car cet instrument fait un rude travail... il se promène avec énergie, de droite et de gauche, comme ferait une faux dans les foins ; mais, dans une main habile, il n'offense point la végétation, car il a à recueillir intacts les petits êtres délicats et intéressants qui l'habitent [1]. » Avec cet instrument on fait une ample récolte de chenilles, « des milliers de jeunes chenilles » qui « seront emportées dans les toutes petites Jeannettes qui garnissent les poches de l'entomologiste ».

Les chenilles recueillies passeront l'hiver dans de grandes boîtes garnies de toile métallique. « Parmi ces chenilles ainsi récoltées, dit George Sand, beaucoup sont sans intérêt peut-être, on le saura quand elles auront plusieurs fois changé de peau ; quelques-unes auront du prix à coup sûr, car la science est encore loin de connaître toutes les larves des lépidoptères catalogués, elle ne sait presque rien de leurs différents états, et c'est par suite de cette absence de renseignements qu'elle prend souvent des variétés pour des espèces et des espèces pour des variétés [2]. »

George Sand s'intéresse passionnément à cette chenille si méprisée, elle admire son rôle dans la mystérieuse existence de l'insecte, car la chenille est l'être véritable qui détermine l'espèce. « Il est déjà virtuellement mâle ou femelle, et c'est en lui que la prévoyance est le plus développée. Il ne connaît pas l'amour, il le prépare pour une autre existence. Après avoir choisi avec un invariable discernement la nourriture qui doit l'amener à son développement et à sa dernière *livrée*, vêtement lisse, épineux ou velu, de telle ou telle couleur, il file ou tisse le cocon où il doit s'enfermer pour sa métamorphose en chrysalide ou bien le

1. *Impressions et souvenirs : Entre deux images*, 350.
2. *Id.*, 351.

filet auquel il doit la suspendre ; certaines espèces, très nombreuses, choisissent la terre fine, humide ou sèche qui convient à l'enfouissement de la momie toute nue [1]. »

Mais ce n'est pas tout ; pour nourrir les nombreuses chenilles qu'on doit recueillir dans cette excursion, il faut encore rapporter les plantes qui leur conviennent ; le calcaire de Nohant ne les produit pas. Une large manne est donc placée sur la voiture pour « rapporter toute une petite prairie destinée à nourrir les chenilles pendant l'hiver ». Ce sera surtout du *genêt pileux :*

« Il est très joli, très lisse en apparence, mais ses petites feuilles, ses tiges et ses calices sont couverts d'un duvet blanc soyeux très riche à la loupe ; ses grappes mignonnes sont encore fleuries cette douce année au premier décembre [2]. »

L'entomologie toutefois n'est pas le but unique de l'excursion. George Sand veut aussi enrichir son herbier : » Nous devons rapporter quatre espèces de bruyères, la callune vulgaire, la bruyère cendrée, la bruyère à balais et la quaternée qui est, à mon gré, la plus jolie. Nous n'avons pas trouvé là la plus belle de toutes, la vagabonde. J'ai peut-être mal cherché, dit-elle [3]. »

Tout le long de la route, elle admire la nature, tout en lisant de temps à autre son journal : « L'air est suave, le soleil est chaud, nos chevaux vont vite ; les jeunes blés couvrent les terres d'un tapis déjà épais, mais à travers lequel on aperçoit encore le sol rougeâtre. Grâce aux reflets du soleil bas qui, en cette saison, caresse de plus près, c'est un revêtement de velours riche sur la plaine toujours mollement ondulée de notre Vallée Noire. Une légère vapeur argente les lointains. Dans les creux inondés, chaque sillon est un miroir ardent. Des volées de corbeaux, recevant le point lumineux sur leur plumage lisse, brillent aussi au soleil comme des escarboucles. Des pies affairées fouillent brusquement les mottes de terre mouillées, et se disent des choses malséantes à propos d'un fétu. Chacun pour soi, c'est le mot des partis [4]. »

Nos excursionnistes arrivent enfin au bord de l'étang [5] et ils

1. *Impressions et souvenirs : Entre deux images*, 351.
2. *Id.*, 352.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, 353.
5. George Sand n'a indiqué ni le nom de l'étang, ni celui de la forêt.

entrent dans les bois. La saison a été douce, de nombreuses petites plantes conservent encore leurs feuilles, quelques-unes leurs fleurs : « Les chemins de sable et de gravier sont secs et unis. Leurs marges sont encore parées de touffes de germandrée au feuillage *chagriné* ; quelques épis de ces fleurs encore pures, quelques rameaux de bruyères pourprées, de temps en temps une belle scabieuse d'un rose violacé, bien épanouie, et montrant avec une ambition, peut-être déplacée en décembre, des capitules en boutons, tous les ajoncs en train de fleurir, ceux-ci fleuriront tout l'hiver ; de délicates guirlandes de millepertuis rampant, des entrelacements de violettes canines, encore bien feuillées, de grandes feuilles de pulmonaire tachetées de blanc, des massifs de jeunes pins tranchant sur le bronze florentin de la feuillée flétrie des chênes, voilà tout le spectacle ; mais la brume automnale dorée par le soleil jette sur tout l'ensemble une harmonie enchantée. Par moments de longues avenues font l'illusion d'un printemps qui s'éveille et frissonne au bout des branches [1]. »

La promenade est terminée ; la nuit oblige les collectionneurs à regagner leur gîte. Ils rentrent délassés et ravis « avec cent kilos de mottes, deux ou trois cents chenilles et quelques fleurettes [2] ». Les appétits sont aiguisés et l'air et le soleil donnent la force de reprendre la dure tâche du lendemain.

« Si j'écris cette promenade, dit George Sand, c'est pour les amants de la nature, comme on disait en mon jeune temps, et toujours avec mon petit espoir et mon grand désir de rappeler un peu à elle, les esprits trop vivement préoccupés des choses positives [3]. »

A partir de 1860, George Sand a donc consacré une bonne partie de son temps aux études géologiques, minéralogiques, botaniques et entomologiques. Ses connaissances étaient très étendues. On admire l'exposé plein de charme et de poésie de ses démonstrations scientifiques et en même temps l'ordre et l'esprit méthodique qu'elle apportait dans son travail. Elle savait quitter cependant, quand elle le voulait, cailloux, plantes et papillons pour revenir au pays du rêve et à l'étude du cœur humain.

1. *Impr. et souv. : Entre deux images*, 358.
2. *Id.*, 360.
3. *Id.*, 348.

A la fin de février 1864, George Sand se rendait à Paris pour surveiller les répétitions du *Marquis de Villemer*. Le 1er mars avait lieu la première représentation. Le succès était complet, inouï. L'empereur, l'impératrice, la princesse Mathilde, le prince Jérôme et sa femme y assistaient. C'était un véritable triomphe pour l'auteur. Les acteurs couverts d'applaudissements remerciaient George Sand. Berton lui disait qu' « il lui devait le plus beau succès de sa vie ».

Pendant plusieurs jours, l'Odéon fut assiégé et on dut refuser un nombre de places considérable. La presse était des plus élogieuse.

George Sand avait lieu d'être satisfaite. A la fin de mars, elle rentrait à Nohant, mais avec l'intention de le quitter bientôt. Le 24 mars 1865, elle annonçait à Ch. Duvernet son départ : « Nous changeons de place pour quelque temps. Mes enfants ne veulent pas habiter Nohant sans moi ; ils ont raison et ils me font plaisir. Nous allons tous nous caser auprès de Paris, afin de pouvoir nous occuper de théâtre et d'autres travaux plus réalisables là où nous serons. Nous organisons Nohant sur un bon pied de conservation, afin de pouvoir, tous les ans, y passer une saison tous ensemble. Voilà. Ce n'est pas un départ, ni un abandon du pays, ni une séparation de famille, c'est une installation plus légère à porter et à transporter, car nous avons aussi pour l'année prochaine des projets de voyage[1]. »

Cette détermination paraissait si singulière à Charles Duvernet, qu'il en écrivit à Augustine de Bertholdi; celle-ci s'en étonna à son tour. George Sand lui donnait les motifs qui la pressaient de quitter ce vieux nid, duquel il semblait qu'elle ne pouvait plus se séparer.

« Le succès de *Villemer*, disait-elle, me permet de recouvrer un peu de liberté dont j'étais privée tout à fait à Nohant, dans ces dernières années, grâce aux bons berrichons, qui, depuis les gardes champêtres de tout le pays, jusqu'aux amis de mes amis, et Dieu sait s'ils en ont, voulaient être *placés* par mon *grand crédit*. Je passais ma vie en correspondances inutiles et en complaisances oiseuses[2]. »

1. *Corr.*, V, à Ch. Duvernet, 24 mars 1864.
2. *Corr.*, V, à Mme de Bertholdi, 31 mars 1864.

George Sand alléguait aussi l'indiscrétion de ses visiteurs qui l'empêchaient de travailler dans la journée ; il ne lui restait plus que la nuit et « elle n'en pouvait plus ». Et puis, Nohant, toujours rempli d'invités, était une trop lourde charge. « Je change ce genre de vie ; je m'en réjouis, et je trouve drôle qu'on me plaigne. Mes enfants s'en trouvent bien aussi, puisqu'ils étaient claquemurés aussi par les visites de Paris... On a fait sur tout cela je ne sais quels cancans, et on me fait rire quand on me dit : « Vous allez donc nous quitter ? Comment ferez-vous pour vivre sans nous ? » Ces bons Berrichons ! Il y a assez longtemps qu'ils vivent de moi, Duvernet sait bien tout cela, et je m'étonne qu'il s'étonne [1] ».

Ce ton-là n'est pas celui auquel George Sand nous a habitués ; c'est un ton de circonstance, un ton forcé.

Mme Dudevant donnait aussi à Mlle Fleury les raisons de son départ. « Les chers enfants ne veulent pas *gouverner* Nohant. Ils ont un peu tort dans leur intérêt, ils y mettraient sans doute plus d'économie que moi. Mais ils y portent je ne sais quels scrupules qui sont bons et tendres. Je mets Nohant sur le pied *d'absence*, avec la facilité d'y revenir à tout moment et d'y retrouver Sylvain, régisseur de la réserve, Marie, gouvernante de la maison et le jardin en bonnes mains. Cela fait, je vole à Palaiseau [2]. »

Ces projets de départ avaient fait grand bruit dans le pays. On croyait à une brouille entre George Sand et ses enfants. La châtelaine de Nohant disait donc à son parent, Oscar Cazamajou : « Nous vivons toujours en bonne intelligence, Dieu merci ; mais si les gens de La Châtre n'avaient pas *incriminé*, selon leur coutume, c'est qu'ils auraient été malades [3]. » Et de nouveau, elle mettait en avant la raison d'économie. « Mon budget s'était trouvé dépassé, et je me voyais surchargée de travail pour me remettre au pair. C'est alors que, tous ensemble nous avons cherché une combinaison d'économie pour Nohant, et que nous l'avons trouvée. Quant à l'arriéré, *Villemer* l'a déjà couvert [4]. »

1. *Corr.*, V, à Mme de Bertholdi, 31 mars 1864.
2. *Id.*, V, à Mlle Fleury, 8 mai 1864.
3. *Id.*, V, à Oscar Cazamajou, mai 1864.
4. Même let.

Dans les raisons alléguées par George Sand il y avait certainement quelque chose de vrai ; la dépense qu'occasionnait la maison de Nohant était excessive ; son fils et sa belle-fille étaient inquiets de l'avenir ; les revenus suffisaient à peine pour mener ce train de vie. Mais il y avait un motif plus puissant encore que la question pécuniaire. Manceau était là. Des discussions avec Maurice, surtout depuis son mariage, auraient décidé le graveur à quitter Nohant, et il n'était pas disposé à se séparer de George Sand ; il commandait en maître, et son amie se soumettait à ses désirs [1]. Si la lourde charge de la maison de Nohant eût été seule en jeu, George Sand pouvait habiter l'appartement qu'elle avait à Paris, rue des Feuillantines, 97, et supprimer pour un temps, les dépenses exagérées de son installation en Berry. Mais l'air de Paris ne convenait pas à Manceau. Son état de santé, qui s'était très aggravé, dès cette époque, exigeait absolument l'air de la campagne. George Sand n'hésita pas à se donner l'ennui de changer complètement toutes ses habitudes. Manceau acheta de M. Bordin une petite propriété à Palaiseau. L'acte fut signé le 4 août 1864.

« Manceau, dit Levallois, se mourait de consomption. Sa figure était douce et résignée, bien que dans ses yeux gris passât parfois une légère flamme [2]. » Le graveur n'avait plus que peu de temps à vivre, il ne devait pas jouir longtemps de son installation aux environs de Paris.

La châlelaine de Nohant, vers le milieu de juin, partit avec son ami ; elle brisa avec toutes ses habitudes, quitta son vieux nid, ses amis, son théâtre, ses cailloux, ses papillons, ses herbiers, pour soigner son malade, dans une petite villa microscopique, située dans une délicieuse oasis de verdure et de fleurs. Pendant ce temps-là, Maurice, Lina et leur fils Marc, âgé de onze mois, se dirigeaient vers Guillery. Ils se proposaient de faire un long séjour chez M. Dudevant.

1. Manceau avait de multiples talents. Il composait aussi de petites pièces de théâtre. « Mon ami Manceau qui vous lit et vous adore, disait George Sand à Sainte-Beuve, a commis un acte en vers qu'on joue à l'Odéon. » Il s'agit d'*Une Journée à Dresde* (*Lett. de G. Sand à Muss. et Sainte-B.*, janv. 1864).

2. Levallois, *Mémoires d'un critique*, 99.

Le départ de George Sand fut un deuil pour les habitants du pays. Les ouvriers de La Châtre lui adressèrent une lettre collective pour lui faire leurs adieux, et lui exprimer leurs sentiments de reconnaissance. Ces sympathies, disait George Sand, « me payent largement des petites persécutions qui m'ont été suscitées en d'autres temps et que j'aurais rencontrées partout ailleurs [1] ».

George Sand écrivait à Maurice et à Lina des lettres affectueuses, elle chargeait même son fils de ses souvenirs pour Casimir : « Dis mes amitiés à ton père [2]. »

Peu de jours après, *Coco* tombait gravement malade à Guillery. Le 14 ou le 15 juillet Mme Dudevant partait en toute hâte pour le midi. Son petit-fils était mort quand elle arriva [3]. Ce nouveau deuil de famille lui causa un grand chagrin : « Nous sommes brisés : nous avons perdu notre enfant ! Je suis partie laissant les épreuves à corriger et je suis revenue par l'express à cinq heures. Vous pensez qu'à mon âge c'est rude... j'ai pu remonter l'esprit de ces pauvres malheureux [4]. » M. Dudevant, ajoutait-elle, « a été aussi affecté qu'il peut l'être et m'a témoigné beaucoup d'amitié [5] ».

Maurice et sa femme voyagèrent pendant quelque temps pour se distraire, puis ils rentrèrent décidément à Nohant, renonçant à leur projet d'installation à Paris. George Sand, d'après une lettre à Ed. Rodrigue [6], se proposait, à la fin d'octobre, d'aller passer quinze jours avec eux, à leur retour. En novembre, elle était à Palaiseau, partageant son temps entre sa villa et Paris.

Manceau mourut le 21 août 1865 [7].

1. *Corr.*, V, Nohant, à Guillemat, libraire à La Châtre, 11 juin 1864.
2. *Corr.*, V, Palaiseau, 18 juin 1864.
3. Cf. appendice. *M. Dudevant à Guillery.*
4. *Corr.*, 24 juillet 1864.
5. Même let.
6. Cf. *Corr.*, V, 29 octobre 1864.
7. Manceau fut enterré civilement. Ce fut le premier enterrement civil du pays. Il laissait la villa, — qui depuis s'est appelée Villa George Sand, — à Maurice et la jouissance à son amie. Sa mère héritait d'une rente viagère de 1.000 frs réversible sur sa sœur.

M. Taphaléchat, actuellement 2e adjoint de la commune de Palaiseau, ancien entrepreneur de menuiserie, se souvient de George Sand. C'est lui, petit jeune homme alors, qui faisait souvent ses commissions. Il allait cher-

Un jour, dit le docteur Michaut, Alexandre Dumas fils reçut un billet de George Sand, ainsi conçu : « Il est mort, viens me chercher, nous dînerons au cabaret, nous irons à l'hippodrome [1]. » Dumas vint en effet la prendre, la fit dîner chez Foyot, mais trouva que l'hippodrome était de trop.

Malgré les cris déchirants que George Sand fit entendre à la mort de Manceau, sa vie, à côté de cette existence qui s'éteignait, lui était devenue insupportable. La gaieté, l'entrain, le mouvement lui étaient nécessaires. Ce fut donc un grand soulagement, une délivrance quand, enfin, le graveur eut rendu le dernier soupir.

Elle n'abandonna pas toutefois sa villa de Palaiseau. Après quelques semaines d'absence, elle y revint. « Me voilà *toute seule* dans ma maisonnette... Je suis triste ici tout de même. Cette solitude absolue, qui a toujours été pour moi vacance et récréation, est partagée maintenant par un mort qui a fini là, comme une lampe qui s'éteint, et qui est toujours là. Je ne le tiens pas pour malheureux dans la région qu'il habite ; mais cette image qu'il a laissée autour de moi, qui n'est plus qu'un reflet, semble se plaindre de ne pouvoir plus me parler [2]. »

En décembre 1865, George Sand était à Nohant. Au commencement de janvier 1866, elle recevait dans ses bras sa nouvelle petite-fille, Aurore. « J'ai toujours été, depuis dix jours, sage-femme ou nourrice, berceuse ou garde-malade », disait-elle au prince Jérôme [3].

En février et mai de la même année, quelques lettres de la *Correspondance* sont encore datées de Palaiseau. Elle ne cesse d'aller et venir de Palaiseau à Paris, et à Nohant.

En septembre, elle fait un voyage en Bretagne ; deux fois elle est allée en Normandie, puis elle est revenue à Nohant. « Demain, je vais à Palaiseau pour revenir à Paris, d'où j'irai encore à

cher à Paris du mulet, poisson qu'elle aimait beaucoup. Souvent elle venait chez ses parents, vers midi, et assistait à leur repas ; elle a laissé à Palaiseau, parmi le peuple, le souvenir d'une bonne femme. On l'a vue encore assez souvent habillée en homme, fumant la cigarette. La villa George Sand fut vendue en 1869.

1. *Chronique médicale*, 1904, 624.
2. *Corr. entre G. Sand. et G. Flaub.*, 22 nov. 1866.
3. *Corr.*, V, 20 janv. 1866.

Nohant. Voyez quelle hirondelle je suis devenue! Je ne m'arrête nulle part, et je travaille partout. Depuis que la cruelle destinée m'a rendue indépendante, je profite de la seule compensation qu'elle m'offre : la liberté de courir et d'aller devant moi, souvent pour le seul plaisir de remuer, dont j'étais depuis longtemps privée. Il faut secouer le chagrin [1]... »

En 1867, George Sand était de nouveau définitivement fixée en Berry ; elle était heureuse de se retrouver à Nohant, au milieu des siens. La naissance d'une seconde petite-fille, Gabrielle, la comblait de joie.

En janvier, elle est toute occupée à s'installer dans la chambre qu'elle ne devait plus quitter. Elle coud des rideaux et des courtepointes pour une pièce plus petite et plus confortable que celle où elle travaille. « Je me suis tapissé en bleu tendre parsemé de médaillons blancs où dansent de petites personnes mythologiques [2] »

La vie reprenait pour elle son cours ordinaire, quand la mort de son cher *Pylade* [3] vint la jeter dans une profonde douleur : « J'ai perdu tout à coup et sans le savoir malade, écrit-elle à Flaubert, mon pauvre cher vieux ami Rollinat, un ange de bonté, de courage, de dévouement. C'est un coup de massue pour moi. Si tu étais là tu me donnerais du courage : mais mes pauvres enfants sont aussi contristés que moi, nous l'adorions ; tout le monde l'adorait [4]. »

Les relations de George Sand et de François Rollinat s'étaient un peu ralenties depuis plusieurs années, sans changer en rien l'affection profonde qui les unissait l'un à l'autre. Accablée par ce coup inattendu, elle chercha une diversion à son chagrin en classant son herbier, nous l'avons dit, elle ne pouvait plus se livrer à ses occupations accoutumées. Peu à peu le calme se fit dans son âme et elle revint à la littérature.

George Sand trouvait une grande distraction dans son théâtre de Nohant. Il devint tout spécialement l'objet de ses soins Nous nous souvenons du plaisir qu'Aurore Dupin, enfant, éprou-

1. *Corr.*, V, à Ch. Poncy, 16 nov. 1866.
2. *Corr.*, V, à H. Harrisse, 19 janv. 1867.
3. F. Rollinat mourut dans l'été de 1867. Il avait deux fils : Émile Rollinat, militaire, et Joseph-Auguste-Maurice Rollinat, poète et musicien.
4. *Corr.*, V, à Flaubert, 18 août 1867.

vait à assister aux représentations données dans la petite ville de La Châtre. Jeune fille, elle aimait à jouer la comédie dans son couvent. Jeune femme, elle courait à Paris à tous les spectacles et pleurait comme une enfant quand elle arrivait après le lever du rideau. Ecrivain elle voulut écrire pour le théâtre, sans cependant avoir reçu les dons nécessaires à l'auteur dramatique. Le sang des Verrières bouillonnait en elle.

Depuis 1846, le théâtre avait été une des grands amusements de Nohant.

Dans une étude très intéressante, *Le théâtre des marionnettes de Nohant* [1], George Sand nous a raconté dans quelles circonstances s'était créé son théâtre, le développement que prit chez elle le *grand théâtre* et le théâtre des marionnettes. Nous y trouvons des aperçus très justes, des appréciations très fines sur le théâtre, les acteurs, les décors. C'est une trouvaille. L'esprit critique de George Sand s'y exerce d'une façon merveilleuse.

L'initiative de ce divertissement revenait à Chopin. On avait commencé par la pantomime. Le grand artiste « tenait le piano et improvisait, tandis que les jeunes gens mimaient des scènes et dansaient des ballets comiques... Il les conduisait à sa guise et les faisait passer, selon sa fantaisie, du plaisant au sévère, du burlesque au solennel, du gracieux au passionné. On improvisait des costumes afin de jouer successivement plusieurs rôles. Dès que l'artiste les voyait paraître, il adaptait merveilleusement son thème et son accent à leur caractère. Ceci se renouvela durant trois soirées, et puis, le maître, partant pour Paris, nous laissa tout excités, tout exaltés et décidés à ne pas laisser perdre l'étincelle qui nous avait électrisés [2] ».

Pendant quelque temps, George Sand continua ces divertissements en s'inspirant du procédé italien appelé « *comedia dell'arte* » ; chaque interlocuteur improvise ses répliques, d'après un canevas arrêté d'avance, et affiché dans la coulisse. Ces amusements occupaient les longues soirées d'hiver et distrayaient la jeunesse

1. Cette étude se trouve actuellement dans le volume intitulé, *Dernières pages*, 123-179. — MM. Léon Séché et Jules Bertaut, dans leur ouvrage : *George Sand*, ont rappelé sommairement l'étude citée plus haut.

2. *Dern. pages*, 124.

toujours nombreuse autour de George Sand. Au début, ils avaient lieu au salon.

Vers la même époque, Maurice Sand créait aussi son théâtre de marionnettes. En 1847, aidé d'Eugène Lambert, il donnait, caché, agenouillé derrière une chaise, sa première représentation devant George Sand et Victor Borie. Un carton sur la chaise recouverte d'une serviette constituait la scène et deux baguettes de bois emmaillotées de chiffons, les personnages : c'était rudimentaire. L'esprit des deux artistes se donnait libre carrière. C'était une suite d'aventures amusantes, de réparties, d'abord entre deux personnages. Puis, bientôt sept acteurs, tous « taillés dans une souche de tilleul », apparurent sur la scène. Mais alors il y avait une scène, « un châssis garni d'indienne à ramages ». Ce théâtre, trop petit pour les féeries, fut remplacé par un autre. On joua sept pièces en 1847 ; douze, en 1848. Jusqu'alors on apportait le châssis au salon.

La Révolution de février interrompit ces divertissements. On les reprit avec entrain en 1849. Il fallait ranger et abriter une nombreuse troupe d'acteurs. On leur consacra la pièce voûtée, au rez-de-chaussée, dite *salle des archives*. En 1850 « on perça un gros mur, où l'on pratiqua une arcade ; la salle des marionnettes devint la loge d'un public de soixante personnes, bien placées sur une estrade qui se démontait et se remontait en peu d'instants. Au delà de l'arcade se trouvait une grande pièce, assez élevée pour qu'on pût y planter le théâtre des acteurs vivants, et dont on enleva le billard pour établir un second plancher. Cette combinaison fut très heureuse. On plaça le luminaire sur la face du mur qui regardait le théâtre et le spectateur, assis dans l'ombre, fut absolument trompé sur la dimension et la profondeur des objets exhibés devant lui. On avait obtenu un effet de diorama qui permit des lointains et des reliefs remarquables dans un espace chétif en réalité [1] ».

Le théâtre de Nohant était définitivement installé. Celui des marionnettes se trouvait placé dans un renfoncement de la *salle des archives*.

On était arrivé à obtenir un excellent éclairage. Bientôt on

1. *Dern. pages*, 135.

vit le soleil, la lune, les étoiles et « le reflet des astres dans les eaux ». C'était un grand succès, mais grâce à l'habileté de Maurice, on put voir le lever et le coucher du soleil, la lune monter et disparaître à l'horizon. « On peignit des ciels sur calicot, dit George Sand, et on fit monter et descendre derrière, frisant la toile, une boîte de lanterne magique, dont la lentille fut réglée selon l'éclat voulu. Au moyen d'un simple tourne-broche, dont on régla également le mouvement, et dont on éteignit le bruit, on eut le lever et le coucher du soleil et de la lune relativement aussi muets et aussi lents que dans la réalité. Il ne s'agissait que de monter la machine avant le lever du rideau et de la faire marcher au moment nécessaire [1]. » Plus tard, une lanterne avec la lumière électrique donna un éclat merveilleux à ces représentations.

En 1854, Thiron... débutait chez Mme Dudevant, « non seulement dans la comédie improvisée, mais encore au théâtre des marionnettes, et fut éblouissant d'esprit et de verve sur ces deux scènes [2]. »

Alexandre Manceau joua des rôles importants avec esprit. Il s'entendait aussi à merveille à former des acteurs. Avec Marie Caillaud, la petite laveuse de vaisselle, il était arrivé à un résultat étonnant. M. Maxime Planet, fils de l'ami de George Sand, excellait dans ce genre de divertissement.

Des deux théâtres de Nohant, le plus curieux fut celui des marionnettes. George Sand établit deux catégories distinctes de pupazzi et blâme M. Magnin, dans son intéressant ouvrage, *L'Histoire des marionnettes en Europe, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, de les avoir confondues : « Les marionnettes à corps entier, dont les articulations sont mues par des fils, ne devraient pas être confondues... avec les automates proprement dits, dont le mérite appartient exclusivement à l'art mécanique, comme les poupées parlantes qu'on met aujourd'hui dans les mains de nos enfants [3]. »

Après les premières années d'essais avec les pupazzi, les amis de Maurice Sand se trouvèrent dispersés. Il ne voulut pas renoncer

1. *Dern. pages*, 136.
2. *Id.*, 138.
3. *Id.*, 129.

au plaisir de ces représentations si divertissantes, et il chercha le moyen d'opérer seul et de représenter toutefois des pièces exigeant la présence d'un certain nombre d'acteurs. La réalisation qu'il rêvait était impossible avec les poupées, conçues d'après le modèle ordinaire des guignols. En effet, n'ayant que deux mains, un seul opérateur ne pouvait mettre sur la scène que deux personnages ; deux opérateurs n'en pouvaient mettre que quatre.

Les comparses étaient placés au fond de la scène, sur les dents d'un long râteau et étaient condamnés à l'immobilité complète. « C'était comme une apparition de pendus. »

Il fallait donc éviter les scènes à cinq personnages, ou se donner beaucoup de peine pour les obtenir. Ces marionnettes-là ne pouvaient pas non plus s'asseoir. Pour y arriver, il fallait rapidement fixer un crochet, attaché à la chaise, au piton, placé dans la chevelure. Enfin, la scène devait souvent rester vide pendant qu'on introduisait les mains dans de nouveaux personnages.

Maurice « voulut supprimer les loups, les scènes à nombre limité de personnages, la nécessité de les tenir debout ou accrochés... [1] ». Enfin, il voulut se passer de ses amis et donner à lui seul ces représentations. Il fut ainsi le créateur d'un art absolument nouveau, dû aux recherches incessantes de son esprit ingénieux.

Je donne la parole à George Sand, ne pouvant résumer certains passages sans en altérer la clarté :

« Il imagina d'établir, sur le premier plan du théâtre, deux traverses à coulisseaux glissant dans des rainures, et, dans ces coulisseaux, des trous où l'on plante la marionnette munie d'un support. Ce support est une tige de fil de fer en spirale dont chaque extrémité est garnie d'un bouchon de bois, l'un qui entre dans le cou du personnage et remplace le doigt de l'opérant, l'autre qui s'enfonce dans le trou du coulisseau. Au moyen de la double traverse, les personnages en scène peuvent être aussi nombreux qu'on le désire, et chacun peut passer derrière ou devant les autres pour être au premier ou au second rang. Les fauteuils, les trônes, les tables, les divans sont portés par d'autres

1. *Dern. pages*, 145.

rainures à coulisseaux, qui partent des côtés et se plient ou se déplient, suivant les besoins de la *mise en état* [1]. »

Les personnages, assis ou debout, sont portés par de semblables rainures. Au fond de la scène, quatre autres traverses munies de coulisseaux peuvent contenir de nombreux pupazzi. « En résumé, dit George Sand, c'est un faux plancher dont les intervalles permettent à l'opérant d'aller de l'un à l'autre de ses acteurs, de passer sa main sous leurs vêtements pour mettre ses doigts dans les manches et faire mouvoir les bras, de les tirer du coulisseau pour les faire marcher, danser, sortir, se coucher ou s'asseoir [2]. » Ces personnages peuvent donc faire tous les mouvements.

« Au moyen de ces traverses et de ces coulisseaux qu'on place sur les lignes de la perspective, dans les décors à plusieurs plans, on introduit une foule, une armée, un corps de ballet. Mais ici les personnages sont représentés par des poupées de grandeurs différentes, proportionnées au plan où elles se trouvent. Elles entrent et sortent, avec leur coulisseau, par bandes de trente ou quarante comparses à la fois. Il y en a, pour les derniers plans, qui n'ont pas plus d'un pouce de haut et qu'on distingue parfaitement [3]. »

Pour amener un personnage du fond d'un décor, on lui « substitue rapidement à chaque plan une poupée plus grande à mesure qu'il se rapproche... Un spectre se compose de cinq ou six poupées pareilles, mais de grandeurs différentes, qui traversent chacune un plan de ruines ou descendent de terrasse en terrasse en se succédant l'une à l'autre [4] ».

Tous ces effets étaient obtenus à l'aide de moyens très simples qui demandaient toutefois de l'opérant une habileté, une dextérité, un à-propos vraiment remarquables. Il fallait un véritable artiste pour réaliser toutes ces conditions à lui seul, pour donner la vie à tous ces personnages.

« La vraie marionnette doit être, je le dis encore, dans la main de l'homme qui parle. Quand Maurice fait parler les siennes dans une scène de fond, dit George Sand, il laisse glisser le support

1. *Dern. pages*, 145.
2. *Id.*, 147.
3. *Id.*, 147.
4. *Id.*, 148.

et les fait mouvoir à la manière classique, qui est la meilleure. Quand elles ne sont plus que spectateurs de l'action, ou qu'elles écoutent en plaçant de temps en temps une réplique, il les réintègre sur le support et ne s'occupe plus d'elles que pour passer lestement ses doigts dans les manches lorsque vient leur réplique. Il les retire pour passer à un autre, et peut animer ainsi plusieurs groupes prenant part à la même action [1]. »

Quand les personnages avaient peu de choses à dire, il suffisait de mettre le ressort en mouvement à l'aide d'un fil de soie passé ou attaché à un piton dans le nœud de cravate. Ou bien on soufflait sur le support.

Pour que la marionnette au repos eût une attitude convenable, Maurice Sand eut l'idée de leur faire des épaules et une poitrine en carton. Ces formes étant bien modelées, couvertes de peau et peintes couleur chair, les dames pouvaient être décolletées. L'avant-bras était fixé au corps sous forme de manche aisée. Les personnages, d'abord fixés sur un ressort à boudin qui leur servait de support, le furent ensuite sur un fil de fer formant seulement trois ou quatre spirales ; le tremblement du corps fut moins accentué et partant plus naturel. Ces améliorations permettaient de jouer des pièces sérieuses : les gestes déplacés, les attitudes ridicules étaient supprimés.

Grâce à l'adresse de l'opérant, « ses personnages portent leurs sièges pour s'asseoir à la place qui convient, ils font un lit en scène, ils prennent un flambeau ou une lampe sur un meuble pour le mettre sur un autre. Ils servent un repas, ils se déshabillent et se rhabillent devant le spectateur, ils ôtent leurs chapeaux et les remettent, ils se battent en duel, ils valsent et dansent avec beaucoup de grâce et d'entrain [2] ».

Ces objets qu'ils paraissent saisir leur sont présentés au bout d'un fil de fer, ils ont l'air de les prendre d'une seule main avec beaucoup d'aisance. « Tout ceci est si bien agencé et réglé, que l'opérant tout seul a pu faire agir les deux ou trois cents personnages d'une féerie, faire surgir ou disparaître des forêts, des palais enchantés, démolir des forteresses, incendier des villes, voler des génies, des chars de fées tirés par des colombes, pourfendre

1. *Dern. pages*, 149.
2. *Id.*, 153.

des guivres et des hippo-griffes, promener des navires sur la mer agitée, figurer à distance des joutes et des tournois dans la proportion voulue, ramener en un instant ses personnages agrandis sur la scène, faire passer des éléphants, des chameaux et des chevaux, des tigres, des loups et des lions, simuler une chasse, imiter à lui seul toutes les voix, tous les airs, tous les bruits avec une *mise au point* parfaite [1]. »

Maurice Sand obtenait tous ces sons à l'aide d'une multitude de petits objets accrochés dans son *castello :* timbres, gongs, sifflets, trompettes, etc., etc.

Pour le public qui se tenait dans une demi-obscurité, l'illusion était complète.

Au lieu d'habiller et de déshabiller ses personnages, à chaque pièce, Maurice Sand préférait en sculpter de nouveaux, créer une troupe nouvelle, mettant chaque fois le visage et les costumes de ses acteurs en harmonie avec les sentiments qu'il voulait leur faire rendre : expression des figures, regard, sourire, cheveux, forme craniale; tous ces détails ont une importance excessive, puisque la marionnette ne peut prendre, comme l'acteur vivant, une expression *ad hoc*. Il est donc nécessaire de lui donner préalablement tout ce qui peut mettre en harmonie son extérieur avec le sujet de la pièce et la pensée de l'auteur. Maurice Sand, souvent aidé de sa mère, avait composé des comédies, des drames, des féeries interprétés par les pupazzi ; il avait un merveilleux talent pour animer ces figures de bois, leur donner une physionomie en rapport avec leur caractère.

« L'opérant, qui fait ses pièces et les joue à lui tout seul, les joue mieux qu'une troupe de théâtre stylée à interpréter des pensées qui ne sont pas les siennes. C'est pourtant, dit George Sand, la même voix qui parle pour tous ; mais, outre que chaque marionnette accompagne son débit d'attitudes et de gestes expressifs, l'inflexion et les intonations parfaitement justes du *récitant* donnent un dialogue d'une clarté complète : il n'est pas nécessaire qu'il change beaucoup son diapason ; chaque personnage a bien, comme dans la réalité, son intonation et sa prononciation particulières en rapport avec ses tendances ou ses prétentions

1. *Dern. pages*, 153.

personnelles ; mais il faut bien peu d'efforts pour mettre sa diction d'accord avec sa figure, son costume et son rôle. Dans les bonnes troupes de théâtre, la récitation tend toujours à s'harmoniser et à faire disparaître ce que la manière personnelle aurait de trop tranché. Il en est de même pour les marionnettes ; les nuances légères sont plus agréables que les exagérations d'individualité [1]. »

Un seul opérant suffit donc à faire parler ses personnages. Il lui est permis aussi d'improviser, de se corriger, de modifier son texte primitif, de le développer suivant les circonstances, de changer ses réparties, ses bons mots, de se modifier quand et comment il le veut. « Le propre de l'improvisateur est... de ne pas aimer à se répéter... La forme littéraire propre aux marionnettes est donc le canevas écrit avec un dialogue élémentaire très rapide, sur lequel le récitant peut broder [2]. »

George Sand appréciait au dernier point l'improvisation *étoffée* ; elle convient à ce théâtre, autant que la concision convient à l'autre. « La marionnette est bavarde et musarde. Elle a, quoi qu'on fasse, des gestes courts et des yeux étonnés qui semblent faire effort pour comprendre toute chose, et cette naïveté d'expression est toujours comique ou touchante. Quand un incident du drame la surprend, sa stupéfaction est éloquente. Quand elle a trouvé un moyen d'échapper au danger, on dirait qu'elle digère son idée et qu'elle demande au spectateur si elle est bonne. Le jeu ne doit donc pas se presser, car le personnage a ses ressources particulières, ses singularités qui amusent les yeux et calment les impatiences de l'esprit [3]. »

George Sand rappelle la stupéfaction d'un de leurs amis, auteur dramatique, d'un ordre supérieur, — sans aucun doute, A. Dumas fils —. Il lui exprimait ainsi ses sentiments après avoir assisté à une pièce militaire du répertoire de Nohant. « Je n'ai pas dormi de la nuit, et je ne voudrais pas voir souvent ce théâtre. Il m'a bouleversé, il m'a fait douter de l'art ; je me suis demandé ce que valaient nos conventions, à côté de ce dialogue libre, vulgaire, rompu ou renoué comme dans la réalité, de ces

1. *Dern. pages*, 159.
2. *Id.*, 161.
3. *Id.*, 163.

expressions spontanées si bien appropriées à la situation, de ce pêle-mêle d'entrées et de sorties, ingénieux résumé de l'agitation et du tumulte... Je me questionne en vain pour savoir ce qui m'a tant ému. Est-ce le résultat de l'absence d'art ou la vision d'un nouveau qui essaie d'éclore, ou enfin d'un art consommé que je ne connais pas [1]. »

A ce jeu spirituel, si plein de vie et de mouvement, se joint encore « l'art du décorateur ». Il trouve matière à exercer son talent. Et George Sand, s'inspirant des conversations et des jugements de Delacroix, tenait en haute estime « nos maîtres décorateurs ». Le grand artiste, « dans ses jours de paradoxes féconds en enseignements, dit George Sand, les plaçait au-dessus de lui-même [2] », et il prétendait qu'ils « savent ce que l'on ne nous apprend jamais, ce que nous ne trouvons qu'après de longs tâtonnements, et bien des jours de désespoir [3] ».

A cette occasion, George Sand rappelait aussi l'admiration de Delacroix pour les papiers peints qui décorent les murs des appartements. « Il s'extasiait devant... ces bouquets, ces semis et ces guirlandes de fleurs, d'un effet si puissant et d'un travail si sobre. Ces gens-là sont nos maîtres, disait-il, si j'avais à recommencer ma vie, j'irais à leur école ! [4] » Il encourageait Maurice, son élève, à peindre à la colle. « Peins à la colle, mon cher enfant, peins à la colle ! Il n'y a que cela de vrai. C'est de la peinture par A + B, et c'est parce que nous avons perdu l'A + B de la peinture à l'huile, que le public patauge quand nous ne pataugeons pas nous-mêmes. Nous ne savons plus faire d'élèves, et ce que j'ai appris, moi, je ne peux pas te l'enseigner. Je l'ai trouvé trop péniblement, et nous en sommes tous là ; il faut tout trouver soi-même, tandis que les peintres en décors ont encore des lois qu'ils se transmettent les uns aux autres, et ces lois-là, c'est le nécessaire, la chose précisément qui nous manque, et sans laquelle le génie ne nous sert de rien [5]. »

Après cette intéressante digression, que je n'ai pas résisté au plaisir de rappeler, l'auteur du *Théâtre des marionnettes* revient

1. *Dern. pages*, 164.
2. *Id.*, 169.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, 170.
5. *Id.*, ibid.

aux pupazzi de Nohant. Maurice se livra à l'art du décorateur, il multiplia les toiles, essayant de vaincre les difficultés qu'il rencontrait. Il faisait ensuite des essais d'éclairage auxquels s'associait George Sand, prolongeant ses soirées bien avant dans la nuit, « elle, assise, et jugeant l'effet à la distance nécessaire ». Et elle constatait que « la métamorphose qui s'opère au feu combiné des rampes est surprenante, les tons semblent changer, les reliefs sortir, les profondeurs se creuser, les transparences s'opérer par magie [1] ».

La musique, enfin, pouvait trouver place au théâtre des marionnettes, et produire dans certaines circonstances les plus heureux effets. Les pantomimes et les ballets réclament absolument le concours de la musique.

Douze personnages, que George Sand appelait « la troupe italienne », Arlequin, Pierrot, Cassandre, Scapin, Polichinelle, Colombine, etc., fonctionnaient d'après un système particulier. « Ce sont des marionnettes à jambes et à corps complet qui marchent, remuent les bras, s'assoient, dansent et prennent toute sorte d'attitudes gracieuses ou plaisantes, sans fils ni ressorts. Elles agissent... au moyen de la main de l'*opérant*, cachée sous leurs vêtements. Mais son bras qui serait vu du public est masqué par de légères balustrades placées à différents plans et figurant les terrasses d'un jardin à l'italienne. Les personnages se meuvent le long de ces balustrades, les enjambent, s'y mettent à cheval, s'y couchent ou dansent en les effleurant, de manière que cette mince découpure se trouve entre la partie inférieure de leur corps et le bras qui les conduit [2]. »

Dans son admiration pour l'habileté et le génie inventif de son fils, Mme Dudevant disait : « Sans doute, le théâtre de Nohant, peint, machiné, sculpté, éclairé, composé et récité par Maurice tout seul, offre un ensemble et une homogénéité qu'on réaliserait difficilement ailleurs et qui n'a certainement pas encore son pendant au monde [3]. »

Maurice était arrivé à ces admirables perfectionnements à la fin de la vie de George Sand. Trente ans de tâtonnements et

1. *Dern. pages*, 172.
2. *Id.*, 175.
3. *Id.*, 172.

d'efforts, ce n'était pas trop pour un pareil succès. Après la mort de sa mère, il transporta son théâtre à Paris dans l'appartement qu'il habitait à Passy, 16, Chaussée de la Muette. Les représentations avaient lieu chaque mercredi, pendant l'hiver. Des nombreux spectateurs qu'il réunissait dans son théâtre, — ils étaient souvent deux ou trois cents, — plusieurs se souviennent de la surprise et de l'enchantement qu'ils éprouvaient à ces représentations de marionnettes. C'était absolument féerique, et comme le disait George Sand, avec orgueil, ce théâtre dans le monde n'avait pas son pareil.

Si je me suis étendue aussi longuement sur ce sujet, c'est que la châtelaine de Nohant a pris au perfectionnement de ce théâtre une part plus grande qu'elle ne veut le dire dans son récit. Elle a soutenu, aidé son fils de ses conseils, de ses aperçus ingénieux, de ses critiques si judicieuses et si sûres. Avec une persévérance admirable, elle a toujours eu une part très active dans ces divertissements artistiques. Ne s'était-elle pas chargée de la confection de tous les costumes? On peut juger, d'après les quelques marionnettes qui sont encore à Nohant, dans la *salle des archives*, du soin apporté à ces vêtements. Des ornements minutieux parent la toilette d'une élégante ou d'une coquette. Ce travail énorme fut une œuvre de patience et d'art. Lorsque Maurice Sand eut adopté ses pupazzi avec un buste en carton, il fallut refaire de nouvelles toilettes : « Chargée depuis trente ans de faire leurs costumes et de les habiller pour la représentation, j'avais passé bien des soirées et quelquefois des nuits à ce minutieux travail. Avec le nouveau système, il fallait refaire tous les costumes et il y en avait des caisses entières. J'avais même fait bon nombre d'uniformes militaires, des costumes renaissance ou moyen âge, enfin des habits de cour Louis XV et Louis XVI, brodés *ad hoc* en soie, en chenille, en or et argent sur soie et velours. Je tirais aussi un juste orgueil de ma lingerie, car ces dames possédaient des chemises, des jupons, des collerettes, de toute sorte. Il fallait tout recommencer[1] ! »

Et George Sand recommença avec la constance et la patience du bœuf berrichon. Ses doigts en fuseau, fins et déliés, étaient

1. *Dern. pages*, 150.

d'une adresse rare. Quand on pense au nombre des acteurs qui composaient ce théâtre, on est stupéfait d'un pareil travail. Il marchait de pair avec la littérature, la volumineuse correspondance, l'étude des sciences naturelles ; les devoirs multiples de la maîtresse de maison, les relations du dehors, les amis qui faisaient des séjours à Nohant, les promenades et les excursions qui se renouvelaient souvent. Il semble enfin qu'il eût fallu je ne sais combien d'existences pour remplir la tâche que George Sand s'est imposée et qu'elle a fournie avec aisance, en portant si allégrement son fardeau.

A côté du théâtre des marionnettes, le grand théâtre occupa longtemps George Sand. A un moment donné il fut un peu délaissé, car les acteurs manquèrent, c'est alors que les pupazzi eurent la grande vogue.

Presque toutes les pièces que George Sand a composées pour les théâtres de Paris étaient préalablement jouées sur son théâtre. C'est là qu'elle faisait l'essai de ses œuvres. A différentes époques, d'après sa *Correspondance*, nous voyons des acteurs célèbres, des actrices en renom, venir chez elle, y faire des séjours. Dupuis, un bon acteur du Gymnase, y est en 1854. Dès 1856, Marie Lambert était en relations suivies avec George Sand. Celle-ci la recommandait chaudement à Montigny [1]. En 1859 [2], 1860 [3], 1861 [4], elle jouait la comédie sur le théâtre de Nohant. Bérangère fit plusieurs séjours en Berry, chez George Sand ; elle y était en 1861 [5]. Sully-Lévy, Bocage, Porel, Marie Laurent, Mme Arnoult-Plessy, Pauline Viardot étaient reçus à Nohant.

Mme Dudevant faisait aussi venir des peintres décorateurs, car Maurice Sand ne suffisait pas à la besogne. En 1856, elle demandait à Bollard, peintre du Gymnase, de venir travailler pour elle [6]. Jardinet, Galla, Letac [7] restèrent longtemps à Nohant pour préparer les décors du théâtre.

Les représentations avaient généralement lieu deux fois par

1. *Corr.*, *Lemoine-Mont.*, fol. 123, 17 sept. 1856.
2. *Id.*, fol. 181, sept. 1859.
3. *Id.*, fol. 192.
4. *Corr.*, à Mme Pauline Villot, IV, 10 oct. 1861.
5. *Id.*, à Maurice Sand, 27 juil. 1861.
6. *Corr. Lemoine-Mont.*, fol. 111, 21 juill. 1856.
7. Letac était aussi un peintre du Gymnase. Cf. *Corr.*, IV, 129.

semaine vers 1867 [1] ; on invitait les amis, les voisins, souvent les paysans du village, et jusqu'au tailleur de La Châtre, M. Gaston.

La modeste habitation de Mme Dudevant devint à son tour un petit Chenonceaux. Les hôtes se divertissaient des mêmes plaisirs, s'égayaient des mêmes jeux [2].

A son retour de Palaiseau, fixée définitivement dans son cher Nohant, George Sand abandonna la direction de la maison à sa belle-fille. On réduisit les dépenses. Mme Maurice Sand était une maîtresse de maison accomplie. Elle avait l'esprit beaucoup plus pratique que celui de sa belle-mère. Nohant moins élégamment tenu, moins mouvementé peut-être, fut encore très agréable.

A défaut du va-et-vient continuel d'amis, George Sand éprouva une consolation immense à s'occuper de ses deux petites-filles, Aurore et Gabrielle. Elle retrouva pour elles les tendresses dont elle avait entouré Nini, la fille de Solange.

Toutes deux furent baptisées par un ministre protestant. Aurore eut pour parrain le prince Jérôme Bonaparte, venu à Nohant pour la circonstance.

C'est surtout dans sa correspondance avec G. Flaubert que nous trouvons l'expression des sentiments que Lolo et Titite inspiraient à George Sand. L'auteur de *Madame Bovary* est le confident de ses tendresses familiales. Avec lui, elle se livre en toute simplicité à son admiration pour ses petites-filles.

« Gabrielle est un gros mouton qui dort et rit toute la journée. Lolo plus fine, des yeux de velours et de feu, parlant à trente mois comme les autres à cinq ans, et adorable en toute chose [3]. »

Elle s'intéresse à leurs jeux, les amuse. « Je suis lasse d'avoir passé la nuit dernière à faire le costume complet d'une grande poupée pour Aurore [4]. » Un peu plus tard, elle fait encore à Lolo un costume Louis XIII « en satin cramoisi rehaussé de satin frangé galonné d'argent [5] ». Elle observe le développement de ces jeunes intelligences, les façonne, les élève, leur imprime une direction. Le moment arrivera bientôt où elle va les instruire.

1. Cf. *Corr.*, V, à Flaubert, 31 déc. 1867.
2. Le théâtre des Marionnettes inspira à George Sand un délicieux roman : *L'Homme de neige*, 1858. — Cf. aussi, *Le château des Désertes*.
3. *Corr.*, V, à Flaubert, 31 juill. 1868.
4. *Id.*, V, à Flaubert, 1er janv. 1869.
5. *Id.*, 11 fév. 1869.

Sous le charme de ces deux petites natures si bonnes et si fines, elle s'écrie : « Qu'on est donc bien ici avec ces deux petites filles qui rient et causent du matin au soir comme des oiseaux et qu'on est bête d'aller composer et monter des fictions quand la réalité est si commode et si bonne [1]. »

George Sand, malgré quelques boutades, on s'en souvient, à l'adresse des habitants du Berry, n'en continuait pas moins à s'occuper de ses compatriotes.

« Merci, cher ami de mon cœur, dit-elle à Flaubert, pour tout l'ennui que je vous donne avec mon berrichon Despruneaux. Ce sont des amis du vieux pays, toute une adorable famille de braves gens, les pères, les enfants, les femmes, les neveux, tous de l'intimité de Nohant... S'il gagne son procès relatif aux constructions d'Yport, il se fixera là et je réaliserai le projet depuis longtemps formé d'aller tous les ans chez lui ; il a une délicieuse femme et tout ça m'aime de longue date. Vous êtes donc menacé de me voir souvent gratter à votre porte en passant, vous donner un baiser au front, vous crier bon courage à la pioche, et filer [2]. »

Depuis son procès de séparation, George Sand avait toujours été liée avec la famille Tourangin, apparentée aux Duteil. C'est chez elle, à Bourges, qu'Aurore avait demeuré au moment où son procès avait été porté devant la cour royale. La *Correspondance* ne nous apprend rien des relations que Mme Dudevant eut dans la suite avec cette famille amie ; mais George Sand a dédié, à Gustave Tourangin, en 1868, un de ses articles : *De Marseille à Menton* [3]. Nous y trouvons des détails sur le fils de l'ami qui lui avait autrefois offert l'hospitalité : une amitié très tendre l'unissait à ce jeune homme, camarade de son fils.

Gustave était, comme le *Malgache*, un autre amant de la nature. Être délicat d'aspect, lent et paresseux, il ne s'intéressait qu'aux sciences naturelles. Enfant, il empaillait les oiseaux [4]. « Ce sont les seuls, dit George Sand, que j'aie vus tromper les yeux au

1. *Corr. entre G. Sand et G. Flaubert*, 18 sept. 1869.
2. *Id.*, 16 nov. 1866.
3. *Nouvelles lettres d'un voyageur*, 93-157.
4. Cf. *De Marseille à Menton*, dans *Nouvelles lettres d'un voyageur*, 143-149.

point de faire illusion. Ils avaient le mouvement, l'attitude vraie, la grâce essentiellement propre à leur espèce. » Le jeune homme se mit ensuite à préparer des papillons avec un soin minutieux, « cherchant à conserver avec pattes et antennes les plus petits, les plus fragiles, les microscopiques enfin, d'où lui vint, dit George Sand, le surnom de *Micro*, dont nous n'avons jamais pu nous déshabituer. » Le jeune homme, avec une habileté inouïe, s'était mis ensuite à dessiner des oiseaux, à peindre des lépidoptères. « Était-il artiste ? Était-il savant ? » Les parents de Gustave ayant perdu leur fortune, « il entra comme préparateur au Muséum d'histoire naturelle sous les auspices de Geoffroy Saint-Hilaire ». Mais bientôt il quitta son nouveau métier, « affamé d'air rustique et de liberté ».

George Sand lui reproche, par un excès de modestie, de n'avoir rien communiqué personnellement de ses découvertes et d'avoir donné « ses collections, ses observations... à quiconque a bien voulu s'en servir ». Sa vie se passait dans une contemplation attentive des beautés de la nature. « Tu n'as pas eu besoin d'arriver, toi, tu n'es pas parti, lui disait son amie, et tu es heureux au port que tu n'as pas voulu quitter [1]. »

Entourée de sa famille, occupée sans cesse de ses petites-filles, de son théâtre, des études qui l'intéressaient, la châtelaine de Nohant paraissait satisfaite de son existence ; elle disait à Flaubert en 1869 :

« L'individu nommé George Sand se porte bien ; il savoure le merveilleux hiver qui règne en Berry, cueille des fleurs, signale des anomalies botaniques intéressantes, coud des robes et des manteaux pour sa belle-fille, des costumes de marionnettes, découpe des décors, habille des poupées, lit de la musique, mais surtout passe des heures avec la petite Aurore, qui est une fillette étonnante [2]. »

C'est, d'ailleurs, pour George Sand, la période d'apaisement, d'un apaisement relatif : « Je suis toujours sur mes pieds comme dit le docteur Favre. Pas encore de vieillesse, ou plutôt la vieillesse normale, le calme... *de la vertu* (souligné), cette chose dont on se moque et que je dis par moquerie, mais qui correspond par

1. Tous les détails ci-dessus sont tirés des *Nouv. lett. d'un voy.*, 143-149.
2. *Corr. entre G. Sand et G. Flaubert*, 17 janvier 1869.

un mot emphatique et bête à un état d'inoffensivité forcée, sans mérite par conséquent, mais agréable et bon à savourer [1]. » Elle ajoutait :

« J'ai vu, étant malade, à Paris, un médecin très fou, mais très intelligent qui disait là-dessus des choses vraies. Il me disait que je me *spiritualisais* (souligné), d'une manière inquiétante [2]. »

A d'autres points de vue, George Sand faisait de sages réflexions. Ses théories en morale se modifiaient. Dans *Valvèdre*, Henry Obernay dit à son ami : « Ne te laisse pas persuader que l'artiste et le poète soient destinés à devenir la proie des passions, et qu'il leur soit permis, plus qu'aux autres hommes, d'aspirer à une prétendue grande vie sans entraves morales ; ne t'avoue jamais à toi-même, quand même cela serait, que tu peux tomber sous l'empire d'un sentiment indigne de toi [3] !... »

Le calme se faisait peu à peu dans son âme ; elle comprenait les inconvénients de l'amour libre pour la société, les ravages qui accompagnent la débauche. Ses thèses de jadis étaient abandonnées.

La guerre avec la Prusse vint couper court à toutes les occupations, à toutes les joies de George Sand. Elle fut dans la consternation. Sa clairvoyance n'est pas en défaut. Elle souffre du désarroi dans lequel sont les affaires. « Rien n'est prêt pour la guerre. » Elle frémit à la pensée que tant d'amis « vont peut-être se faire hacher », sans aucun profit pour la France. Dès le début, « elle croit l'Empire perdu, fini [4] ».

Elle envoie du linge aux blessés [5], prie André Boutet de remettre de sa part, deux cents francs à l'ambulance du Palais de l'Industrie [6], et quelques semaines plus tard, elle le charge de porter mille francs « au gouvernement pour les blessés ou pour la défense [7] ».

En septembre 1870, une épidémie de variole s'étant déclarée

1. *Corr. entre G. Sand et G. Flaubert*, 20 mai 1870, 215.
2. *Id.*, 16 janv. 1867.
3. *Valvèdre*, 33.
4. *Corr.*, IV, à H. Harrisse, 13 août 1870.
5. *Corr.*, VI, à Mme Adam, 15 août 1870. — Cf. aussi une lettre à André Boutet, 21 août 1860.
6. *Corr.*, VI, à And. Boutet, 18 août 1870.
7. *Id.*, VI, à And. Boutet, 15 septembre 1870.

à Nohant, Mme Maurice Sand emmène ses deux petites-filles à Boussac. Mme Dudevant va les rejoindre. Quelques jours plus tard toute la famille se trouve réunie à Saint-Loup, à sept kilomètres de la petite ville, chez M. et Mme Maulmont.

« Nous voici chez d'adorables amis, dans une vieille maison très commode et très propre, aussi bien, aussi heureux qu'on peut l'être par ces temps maudits... Les enfants rient et gambadent, c'est un heureux petit monde à part qui ne s'inquiète et ne s'attriste de rien. Au commencement de la guerre nous ne voulions pas qu'on en parlât devant nos filles ; nous avions peur qu'elles n'eussent peur. Nous les retrouvons déjà acclimatées à cette atmosphère de désolation... Elles parlent bataille, elles jouent aux Prussiens avec ces garçons (les enfants de M. Maulmont), qui se font des fusils avec des tiges de roseaux [1]. »

A partir du 15 septembre 1870, jusqu'au 10 février 1871, George Sand écrit au jour le jour ses impressions, les pensées qui l'agitent. Elle les a publiées sous le titre de *Journal d'un voyageur pendant la guerre.*

De Saint-Loup, elle visite les environs, les sites pittoresques de la Creuse. Elle consacre une journée à son vieil ami, le docteur Darchy, fixé dorénavant à Chambon. C'est celui qui, pendant de longues années, a visité ses pauvres de Nohant, alors qu'il habitait à La Châtre. Elle est heureuse de revoir celui qui l'a soignée avec tant de dévouement quelques années auparavant. Elle regrette de n'avoir pas succombé alors : « Lorsqu'il y a dix ans, la mort me tenait doucement endormie, pourquoi les deux amis fidèles qui me veillaient, nuit et jour, toi et le docteur Vergne, de Cluis, m'avez-vous arrachée à ce profond sommeil, où mon âme me quittait sans secousse et sans déchirement ? Je n'aurais pas vu ces jours maudits où l'on se sent mourir avec tout ce que l'on aime, avec son pays, sa famille et sa race [2] ! »

En octobre 1870, George Sand s'installe au château de Boussac avec ses hôtes : M. Sigismond Maulmont vient d'être nommé sous-préfet de la petite ville. Elle retrouve avec plaisir cet antique manoir dont elle a décrit la situation si pittoresque, dans *Jeanne.* On déblaie la salle des gardes, « qui était abandonnée à tous les

1. *Journal d'un voyageur pendant la guerre,* 12-13.
2. *Id.,* 54.

animaux de la création, où les chouettes trônaient en permanence dans les bûches et les immondices de tout genre, entassées jusqu'au faîte [1] ». Cette salle abandonnée est cependant, de l'avis de l'auteur, la plus intéressante du château. « C'est un assez beau vestige de la féodalité. » Aucune notion de symétrie n'a présidé à cette construction : « Le carré est à angles inégaux, le plafond s'incline en pente très sensible. Les deux cheminées sont dissemblables d'ornements... l'une occupe le fond, l'autre est située sur le côté dont on n'a nullement cherché le milieu. Les portes sont, comme toujours, infiniment petites, eu égard à la dimension du vaisseau... Une des cheminées qui a cinq mètres d'ouverture et autant d'élévation présente une singularité : sous le manteau, près de l'âtre, s'ouvre un petit escalier qui monte dans l'épaisseur du mur [2]. »

La chambre que George Sand occupe, « si confortable en apparence », est toute lézardée. « Dans le cabinet de toilette le vent éteint les bougies à travers les murs [3]. » Mais ce pays est si beau, si pittoresque, que l'auteur de *Jeanne* donne avec plaisir quelques jours à ses amis dans le vieux château de Jean de Brosse. Elle explore les environs, descend dans le ravin où coule la Petite-Creuse et remonte au château par un sentier pratiqué dans le roc. Tout dans ce pays marchois l'enchante et la captive.

Son fils, cependant, désire se rapprocher de Nohant ; l'épidémie est presque à sa fin. Après trois semaines environ de voyage, George Sand dit adieu à ses amis Maulmont. Elle a le cœur gros en quittant ses chers hôtes de Boussac. « Leur famille et la nôtre ne faisaient qu'une, les enfants étaient comme une richesse en commun [4]. » Elle retrouve aussitôt d'autres amis qui lui ouvrent leurs bras. C'est son vieux camarade Ch. Duvernet. Celui-ci lui offre l'hospitalité à La Châtre, en attendant qu'elle puisse regagner Nohant en toute sécurité.

Elle est attristée par le départ de trois petits-neveux, les petits-fils de son frère Chatiron. Ceux-ci s'engagent. Ils fai-

1. *Journ. d'un Voy.*, 73.
2. *Id.*, 74-75.
3. *Id.*, 75.
4. *Id.*, 95. — M. et Mme Sigismond Maulmont avaient deux fils, l'aîné est mort, le second est président de Chambre à Bourges. Je dois à son amabilité plusieurs lettres inédites de George Sand.

saient avec les fils de « deux ou trois amis intimes », la gaieté de Nohant.

Laure Decerfez, la femme du *Gaulois*, est mourante. C'est une amie sincère qui manquera à Aurore.

Le 20 octobre, Mme Duvernet entraîne George Sand au Coudray. Le temps s'est adouci. La végétation reparaît. Les petits champignons roses couvrent la pelouse « des lisières champêtres ». C'est un enchantement que ce renouveau de l'arrière-saison. Malgré les sombres pensées qui l'agitent, la châtelaine de Nohant se délasse en contemplant les merveilles de la nature ; elle les voit et les découvre partout.

Elle fait des promenades aux alentours de La Châtre, aux Couperies et au gué de Roche. « Ce ravin est fin et mignon. La rivière s'y encaisse le long d'une coupure à pic, les arbres de la rive apportent leurs têtes au ras du sentier [1]. » C'est toujours avec un nouveau plaisir que George Sand revoit les lieux qu'elle a parcourus dans sa jeunesse, au trot de sa fidèle Colette. Mais sa pensée revient sans cesse sur la guerre qui désole son cœur. Elle pleure sur les pauvres enfants du pays, qui embrassent avec courage, mais à contre-cœur, l'état militaire.

« Trois lettres de Paris par ballon ! » s'écrie George Sand, le 22 octobre. Ce sont des amis qui, sains et saufs dans la capitale, n'ont pas de nouvelles de leurs absents : « L'un nous demande où est sa femme, l'autre où est sa famille. » Avec empressement, elle va se mettre en quête de ceux qui manquent à l'appel.

Le 6 novembre, la dame de Nohant « revient au nid ». L'épidémie qui sévissait dans le village a pris fin ; elle revoit avec une joie extrême « son pauvre vieux Nohant, désert, silencieux. Elle l'a quitté depuis deux mois. Dans quelques jours, elle s'y installera complètement. Le 8, elle y passe la journée, écrit quinze lettres, et retourne à La Châtre « par un froid atroce ».

Les événements la consternent : « L'armistice est rejeté, c'est la guerre à mort. Préparons-nous à mourir... D'aucun point de l'horizon le salut ne veut paraître ; quelles ténèbres !... [2] »

La fête de Noël est triste à Nohant. George Sand prépare des surprises pour ses petites-filles. Ne pouvant leur offrir des cadeaux

1. *Journ. d'un Voy.*, 128.
2. *Id.*, 178.

brillants, « elle taille et coud toute la nuit pour que le père Noël ne passe pas sur leur sommeil de minuit les mains vides ».

La neige tombe abondante, et bientôt le froid devient terrible, même en Berry. L'année se termine dans la douleur et celle qui commence s'annonce pire.

La châtelaine de Nohant, malgré sa préoccupation constante des événements douloureux, admire la campagne et les effets de neige ; celle-ci devient épaisse. Elle est « blanche, cristallisée, admirable. Les arbres, les buissons, les moindres broussailles sont des bouquets de diamants : à un moment, tout est bleu. Chère nature, tu es belle en vain ! Je te regarde comme te regardent les oiseaux, qui sont tristes parce qu'ils ont froid [1] ».

Le 10 janvier, c'est l'anniversaire d'Aurore, elle a cinq ans. Sa petite sœur Gabrielle lui offre « un bouquet avec trois fleurettes épargnées par la gelée dans une serre abandonnée [2] ».

La peste bovine arrive dans la Vallée Noire. « Plus de marchés. Beaucoup de gens aisés ne savent avec quoi payer les impôts. Les banquiers ne prêtent plus, et les ressources s'épuisent rapidement. La gêne ou la misère est partout [3]. »

Châteauroux regorge de troupes. A La Châtre, de temps en temps, un passage est annoncé. « On commande le pain, il reste au compte des boulangers... D'autres fois la troupe arrive à l'improviste... Heureusement les habitants de Nohant pratiquent l'hospitalité d'une manière admirable : ils donnent le pain, la soupe, le vin, la viande à discrétion ; ils coucheraient sur la paille plutôt que de ne pas donner un lit à leur hôte. Ils n'ont pas été épuisés, mais dans les villes à bout de ressources, les jeunes troupes souffrent parfois cruellement et on s'étonne de leur résignation [4]. »

Les Prussiens n'entrent pas dans le département de l'Indre. George Sand raconte à ce sujet une anecdote qui se répand de proche en proche, et qu'elle trouve plaisante : Trois Prussiens apprenant qu'ils avaient franchi la limite du département de l'Indre, se retirent, car on leur a défendu d'entrer dans ce dépar-

1. *Journ. d'un Voy.*, 234.
2. *Id.*, 235.
3. *Id.*, 237.
4. *Id.*, 260.

tement. Il ne doit pas être envahi, à cause du château de Valençay, « le duc ayant obtenu de la Prusse, où ses enfants sont au service du roi, qu'on respecterait ses propriétés [1] ». Les paysans ont déclaré que si on n'avait de respect que pour les biens du duc de Valençay, ils mettraient le feu au château.

George Sand ne croit pas que le privilège accordé à l'héritier du duc de Talleyrand, doit s'étendre à tout le département. Mais enfin l'ennemi ne vient pas, et les populations de la Vallée Noire sont heureuses de voir leurs foyers respectés.

Le temps s'adoucit enfin depuis quelques jours. Au commencement de février, « les feuilles poussent aux arbres ». Mais « la campagne, si charmante chez nous en cette saison, est d'un ton affreux. Des espaces immenses sont rasés par la gelée [2]. »

Le 8 février ont lieu les élections. Dans son arrondissement « la liste dite libérale, c'est celle de la paix comme l'appellent les paysans. L'autre, c'est celle de la guerre, ils ne s'y tromperont pas ». George Sand cherche à analyser le caractère de ces paysans qui vivent autour d'elle et qui diffère de celui de leurs pères qu'elle a si bien compris jadis : « Je vis cloîtrée, je ne vois même presque jamais les paysans de la nouvelle génération. Ils ont beaucoup grandi en fierté et en bien-être, ces paysans de vingt à quarante ans ; ils ne demandent jamais rien. Quand on les rencontre, ils n'ôtent plus leur chapeau. S'ils vous connaissent, ils viennent à vous et vous tendent la main. Tous les étrangers qui s'arrêtent chez nous sont frappés de leur bonne tenue, de leur aménité et de l'aisance simple, amicale et polie de leur attitude. Vis-à-vis des personnes qu'ils estiment, ils sont comme leurs pères, des modèles de savoir-vivre ; mais plus que leurs pères, qui en avaient déjà le sentiment, ils ont la notion et la volonté de l'égalité : c'est le droit de suffrage qui leur a fait monter cet échelon. Ceux qui les traitent tout bas de brutes n'oseraient pas les braver ouvertement. Il n'y ferait pas bon [3]. »

Le paysan berrichon aime voter pour ceux qui ont bien su faire leurs affaires : gros industriels ou agriculteurs éclairés.

Le 8 février, « dès le matin, les paysans des deux sections de

1. *Journ. d'un Voy.*, 262.
2. *Id.*, 282.
3. *Id.*, 288.

la commune étaient réunis devant l'église. Les vieux et les infirmes voulaient se traîner au chef-lieu de canton, qui est à six kilomètres. Mon fils fait atteler pour eux un grand chariot qu'on accepte, et il s'en va à pied avec les jeunes. Sur la route, on rencontre les autres communes marchant en ordre avec leurs vieillards conduits par les voitures des voisins... Pas une abstention !... Tout est calme... il n'y a pas eu l'ombre d'une querelle, et notre village rentre sans avoir manqué à sa parole [1] ». C'est la liste libérale qui l'a emporté dans la proportion de cent contre un. Les choix du département de l'Indre sont « réellement libéraux et même républicains ». George Sand espère dans l'avenir. La France a montré du courage, de l'énergie. A l'heure du danger, « le premier cri a été partout : Vive la patrie ! » et les sacrifices, les dévouements se sont multipliés. Tous ont payé de leur personne : le riche, le savant et l'ignorant.

Mais son espoir dans le peuple devait encore être déçu. La Commune lui enleva toutes ses illusions. Son cœur saigna en pensant aux horreurs dont Paris avait été le théâtre. « A-t-on des nouvelles des otages, de l'archevêque, des pauvres prêtres que je n'aime pas, vous le savez, disait-elle, mais dont je veux qu'on respecte la vie et la liberté [2] ? » Douloureusement émue des ruines que le peuple dans sa fureur avait amoncelées, elle s'écriait : « Nous avons cru que le peuple des villes était bon et brave. Il est méchant quand il est brave, poltron quand il est bon... La République idéale est loin, loin dans l'avenir [3]. »

Quelques mois plus tard, elle allait même jusqu'à dire : « Il faut nous débarrasser des théories de 93... elles nous ont perdus [4]. »

Les utopies, les rêves irréalisables, qu'elle avait caressés pendant si longtemps, tombaient les uns après les autres.

La cession de l'Alsace et de la Lorraine à la Prusse fut une autre cause de douleur, George Sand aimait réellement la France.

Aux événements les plus tristes, se mêle la pensée consolante de ses petites-filles. C'est comme un rayon de soleil qui éclaire tout à coup les plus sombres réalités de l'époque. George Sand

1. *Journ. d'un Voy.*, 293-294.
2. *Corr.*, VI, à Mme Arnould-Plessis, 29 mai 1871.
3. *Id.*, VI, à Mme Juliette Adam, 13 juin 1871.
4. *Id.*, VI, à M. Gabrié, 21 octobre 1871.

M. Casimir Dudevant vers 1865.
(D'après une photographie appartenant à Mme Bergé.)

s'arrête au milieu de son récit pour citer un bon mot de Lolo, pour communiquer une réflexion intelligente ou pleine de cœur de la charmante enfant.

C'est en 1871 que mourut le baron Dudevant. George Sand faisait part de la mort de son mari et recevait quelques lettres de condoléances. A l'une d'elles, elle répondait : « La perte de famille, dont vous avez reçu l'annonce était moralement consommée depuis longtemps [1]... »

Casimir Dudevant avait vendu quelques années auparavant, sa propriété de Guillery ; il habitait à quelques kilomètres de là, à Barbaste. Malade depuis quelques années, il fut atteint d'un ramollissement du cerveau.

George Sand donnait encore son attention au Berry, et consacrait ses loisirs à écrire *Nanon*. C'est au point de vue historique qu'elle s'est placée, rappelant l'époque révolutionnaire en Berry. Comme pour *Les Beaux Messieurs de Bois Doré*, elle mêle la fiction à la réalité. Ses personnages sont tirés de son imagination, mais ils se meuvent dans l'air ambiant de l'époque, ils participent aux événements qui se déroulent dans la contrée.

La châtelaine de Nohant, d'après une lettre à Flaubert [2], avait abandonné toute sa fortune à ses enfants. Elle avait conservé, dit-on, un revenu que lui faisait la *Revue des Deux Mondes*. En 1871, sur la proposition de Charles Edmond, elle allait collaborer au *Temps*.

Elle vieillissait sans infirmités, et avait même une activité d'esprit étonnante pour son âge. Elle vivait entourée de jeunesse. Ses petits-neveux Simonnet, le fils de son ami Ludre-Gabillaud, le jeune Pissani, les fils de Sigismond Maulmont, venaient souvent à Nohant. Ed. Plauchut, M. Amic, M. de Vasson étaient les habitués des dernières années. Lina, toute dévouée à sa belle-mère, lui épargnait les soucis de la maison [3].

1. *Corr.*, VI, à Mme Arnoult-Plessis, 28 mars 1871.
2. Cf. *Corr. entre G. Sand et G. Flaubert*, 1867, 66.
3. Au sujet de Mme Maurice Sand, les avis sont partagés. En Berry, tout le monde ne s'accorde pas à dire que Lina vivait toujours en bon accord avec sa belle-mère. Les uns disent qu'il y avait entre elles des froissements, qu'il est souvent difficile d'éviter entre belle-mère et belle-fille. D'autres prétendent que Lina Calamatta fut toujours la fille respectueuse, soumise et dévouée de George Sand.

Aurore grandissait, et sa grand'mère avait commencé avec assiduité à lui donner des leçons : « Comprendre la passionne, savoir la rebute [1] », disait George Sand. Gabrielle, plus jeune, semblait moins curieuse, moins avide d'apprendre. Son cœur d'or se répandait autour d'elle ; elle avait une passion pour les bêtes [2]. Celle-ci, en 1875, était marraine d'un enfant du village « avec Plauchut, pour compère. Elle est pourtant protestante, faisait remarquer George Sand, mais le curé n'y fait pas attention. Ils sont partis pour Vic, les petites portant des bouquets plus gros qu'elles, l'enfant et la sage-femme avec elles dans l'omnibus, et le cornemuseux faisant brailler sa musette sur l'impériale... la nourrice de mes filles, Amic etc... tous enrubannés et chargés de sous neufs et de dragées [3] ».

Au milieu d'une vie pleine d'activité, absorbée par mille travaux, Mme Dudevant fut atteinte d'une maladie d'entrailles dont elle souffrit dès le commencement du printemps de 1876. Elle s'alita le 30 mai et mourut le 8 juin.

Malgré l'espoir du clergé de sa région, George Sand, au moment de sa mort, ne rentra point dans le sein de l'Église catholique. A la nouvelle de la crise dangereuse qu'elle traversait, le curé de Vic, l'abbé Villemont, était venu à Nohant pour prendre des nouvelles de la malade. Il se tenait dans le parc, disant son bréviaire, appelant les grâces de Dieu sur l'âme de la châtelaine, espérant qu'on lui demanderait peut-être d'exercer auprès d'elle son ministère. Ed. Plauchut d'abord, puis Mme Clésinger ensuite, le remercia très poliment de sa sollicitude, mais elle lui dit que l'illustre malade n'était pas encore à son dernier soupir, que si elle manifestait le désir de recevoir les derniers sacrements, on le ferait prévenir aussitôt. Le curé de Vic dut se retirer en bénissant de loin George Sand et en implorant pour elle la miséricorde de Dieu. Il n'eut pas l'occasion de revenir [4].

1. *Corr.*, VI, à Flaubert, 251.
2. Cf. *Corr.*, VI, à Flaubert, 19 juillet 1872.
3. *Corr.*, VI, à Mme Juliette Adam, 11 juill. 1875.
4. Nous lisons dans les notes inédites du docteur Pestel : « Le 6 au soir, le curé de Vic était dans la cour. M. Plauchut alla lui dire que s'il désirait avoir des nouvelles de la malade, il avait le regret de lui apprendre qu'elle n'allait pas mieux ; que s'il était venu dans l'espoir d'exercer près d'elle son ministère, il pensait que sa démarche était inutile parce que certaine-

George Sand était très éloignée de l'Église catholique. Pierre Leroux, Jean Reynaud avaient fait autorité auprès d'elle, elle n'avait plus le moindre désir de revenir à la religion qu'elle avait insensiblement quittée depuis de longues années.

Elle s'est endormie, peut-être, avec les pensées qu'elle exprimait, en 1864, à Mlle Leroyer de Chantepie : « Certes, Dieu n'est pas *juste* à notre manière. S'il connaissait la nécessité de châtier, de réprimer, de punir, il serait malheureux : son cœur serait brisé à toute heure ; les larmes et les cris des créatures navreraient sa bonté. Dieu ne peut pas être malheureux, donc nos erreurs n'existent pas comme un mal devant lui. Il ne réprime pas même les criminels les plus odieux ; il ne punit pas même les monstres. Donc, après la mort, une vie éternelle entièrement inconnue, s'ouvre devant nous. Quelle qu'elle soit, notre religion doit consister à nous y fier entièrement, car Dieu nous a donné l'espérance et c'était nous faire une promesse. Il est la perfection. Rien des bons instincts et des nobles facultés qu'il a mis en nous ne peut mentir [1]. »

Crut-elle vraiment à cette religion facile qui enlève à Dieu un de ses attributs essentiels, la justice, qui supprime sa souveraine autorité, sa souveraine puissance sur ses créatures, puisque l'homme peut se livrer en toute sécurité aux crimes les plus horribles, défendus même par la loi naturelle? On ne saurait le dire.

La croyance à un Dieu incapable de châtier les fautes, pouvait apaiser les cris de sa conscience. Elle mourut peut-être sans remords, ayant perdu la foi qui lui avait été inculquée pendant les années passées au couvent des Anglaises. Dans sa dernière

ment Mme Sand ne le recevrait pas. A cet instant, Mme Solange apprenant la présence du curé descendit pour lui parler. Plauchut lui dit : « C'est inutile de le chercher, je viens de lui donner congé. » Néanmoins Mme Solange se rendit dans la cour, demanda si le curé était parti. Elle le vit alors qui se promenait dans la grande allée du jardin. Elle fut le trouver, le remercia de sa bonté d'être venu savoir des nouvelles de sa mère. Le curé lui dit : « Mais j'étais venu aussi dans l'espoir d'apporter à Mme Sand les secours de la religion. » Mme Solange lui répondit que sa mère quoique bien souffrante n'en était pas là ; qu'elle craignait en introduisant près d'elle un prêtre de lui causer une émotion fâcheuse, que le lendemain elle lui ferait porter des nouvelles, et que si l'état s'aggravait elle le ferait prévenir. »

1. *Corr.*, V, à Mlle Leroyer de Chantepie, 31 décembre 1864.

maladie, cependant, souvent elle a invoqué Dieu et sa miséricorde. Le docteur Pestel l'entendit répéter six ou sept fois de suite : « La mort! mon Dieu! La mort! » Elle supporta avec beaucoup de courage les souffrances cruelles auxquelles elle fut en proie.

Pour tout ce qui concerne les derniers moments de George Sand, nous renvoyons le lecteur à l'intéressante relation de M. Henry Harrisse [1]. Elle est conforme à l'exactitude, et s'appuie sur le témoignage des docteurs et des personnes amies qui ont entouré George Sand à son heure dernière. Dans les notes du docteur Pestel, qui m'ont été aimablement communiquées par Mme Pestel, j'ai trouvé quelques observations au sujet du travail d'Henry Harrisse, qui rétablissent dans leur vérité absolue, certaines circonstances assez insignifiantes, d'ailleurs, qui ont accompagné la fin du célèbre écrivain. Je ne crois pas utile de les relever ici. Dans ces mêmes notes, on trouve aussi un exposé extrêmement détaillé de la maladie de George Sand, écrit jour par jour par le docteur Chabenat, qui donna seul, pendant quelque temps, ses soins à la châtelaine de Nohant. Avec un soin minutieux, il mettait le docteur Pestel, de Saint-Chartier, au courant de l'état de la malade. Cette relation ne saurait intéresser que des médecins.

George Sand n'avait manifesté aucun désir au sujet de son enterrement, ni par écrit, ni verbalement. Sa fille, Mme Clésinger, désira pour sa mère un enterrement religieux. Maurice était d'un avis contraire. Mais Gustave Papet déclara qu'il n'accompagnerait pas le corps de son amie, s'il n'était transporté à l'église, avant de l'être au cimetière; Solange, forte de cet appui, s'adressa à l'archevêque de Bourges pour qu'il autorisât l'enterrement religieux. La permission fut accordée [2].

Un grand génie venait de s'éteindre pour la France, génie si

1. Ce livre est extrêmement rare. Il a été édité à un très petit nombre d'exemplaires.

2. Les circonstances suivantes, relatives à l'enterrement de George Sand, sont tirées des Notes inédites du docteur Pestel, qui ne quitta pas la malade. « Dès le 7, dans la soirée, Mme Solange prévoyant la fin prochaine de la malade avait consulté Simonnet puis Casamajon sur le mode d'enterrement. Ils répondirent tous deux : « Mais je pense que ce sera un enterrement civil. » Mme Solange n'était pas de cet avis. Plauchut lui dit que

sympathique, qui, à certains égards, avait été bien malfaisant. Le Berry pleura la femme illustre qui l'avait chanté avec des accents si émus, si enthousiastes. Le Berrichon, dans son cœur, lui élevait un hymne de reconnaissance et d'admiration, si discrètement et si poétiquement rendu par Hector de Corlay :

Mme Sand devait être enterrée civilement, que ses opinions l'exigeaient, que faire autrement serait lui aliéner tout le parti républicain; que du reste Mme Sand était allée à l'enterrement civil de Sainte-Beuve, et y étant la seule femme qui y fût, c'était bien de sa part une sorte de déclaration. » Mme Solange répondit que Mme Sand n'était pas la seule femme qui se fût rendue à cet enterrement et que si elle y était allée, c'était à cause de Sainte-Beuve et non dans l'idée d'adhérer à un enterrement civil; qu'au contraire, dans bien des circonstances, elle s'était moqué des gens qui se faisaient enterrer ainsi, dernièrement encore à l'occasion de Patureau-Francœur.

Dumas aurait préféré un enterrement civil, lui qui a fait enterrer son père religieusement, qui s'est marié à l'église et qui a fait faire la première communion à ses filles.

Sitôt après la mort de Mme Sand, Mme Solange agita cette question. Mme Lina lui répondit : « Mme Sand n'a jamais exprimé devant moi d'intention à cet égard. J'ai fait enterrer civilement mon père parce que cela me regardait [1]. Mme Sand est votre mère, arrangez-vous avec Maurice, c'est votre affaire je ne veux pas m'en mêler. » M. Maurice inclinait pour un enterrement civil. Sa sœur lui demanda s'il avait des instructions de sa mère. Il répondit que non. Mme Solange avait trouvé, quelques jours auparavant, dans un petit sachet de satin bleu, un écrit de sa mère, daté de 1857 ou 1858, qui commençait ainsi : « Ceci est l'expression de mes dernières volontés. La mort n'étant pas un malheur mais une délivrance, je ne veux sur ma tombe aucun emblème de deuil. Je désire au contraire qu'il n'y ait que des fleurs, des arbres, de la verdure » ; puis elle indiquait les détails relatifs à son enterrement, mais il n'était nullement question d'enterrement civil. A cette époque, elle voulait être enterrée dans le cimetière de Ceaulmont, près Gargilesse. Plus tard, paraît-il, elle avait voulu l'être à Palaiseau.

Mme Solange insista pour que sa mère fût enterrée religieusement, disant que si elle avait voulu un enterrement civil elle n'aurait pas manqué de le dire. Simonnet, Cazamajon pensaient de même. M. Favre, qu'elle supposait (Sol.) libre penseur, accepta avec enthousiasme un enterrement religieux. Alors Mme Solange s'adressa à M. Maurice pour le décider. Ce dernier ne fit pas d'objection et y consentit volontiers. Papet avait été aussi consulté; il avait dit à Mme Solange : « Je vous déclare que s'il y a un enterrement civil, ni moi ni ma famille n'y viendrons. » C'est alors que Mme Clésinger s'adressa à l'archevêque de Bourges pour obtenir l'autorisation d'un enterrement religieux.

1. Il s'agit du célèbre graveur Calamatta. Après la mort de son mari, Mme Calamatta se fit religieuse et mourut pieusement dans un couvent.

Elle que fascina la forêt solitaire,
Avec ses profondeurs où s'éteint la clarté,
Où le plus léger bruit a son anxiété,
Où le moindre frisson trahit quelque mystère;

Elle que captiva le laboureur austère,
Rentrant ses gerbes d'or par un beau soir d'été,
Ou traçant ses sillons dans le lointain bleuté,
Qu'estompent les vapeurs qui montent de la terre ;

Elle qui demanda l'ivresse des matins
A la senteur des blés, à l'essence des thyms,
Au parfum capiteux qu'exhale la prairie,

Pouvait-elle dormir de son dernier sommeil,
Ailleurs que sous ces ifs où le paysan prie,
Où, dans le gazon vert, croît l'églantier vermeil [1] ?

La presse retentit pendant plusieurs jours des regrets que causait la mort de l'auteur de *La Petite Fadette*. Les éloges furent variés, dosés, suivant l'esprit et la sympathie des écrivains [2].

La Russie fut particulièrement émue de la mort de cette femme célèbre, qui avait été l'initiatrice de Tourgueneff.

Destoïevski écrivait dans le *Journal d'un écrivain :* « Il est évident que femme, elle peignait plus volontiers des héroïnes que des héros ; il est non moins clair que les femmes de l'univers entier doivent à présent porter le deuil de George Sand, parce que l'un des plus nobles représentants du sexe féminin est mort, parce qu'elle fut une femme d'une force d'esprit et d'un talent presque inouïs [3]. »

L'admiration des Français, plus sobre, pose quelques restrictions.

1. Hector de Corlay, *Fête de l'agriculture*, La Châtre, 1906.
2. Mme Pestel, à Saint-Chartier, possède la collection des articles parus dans tous les journaux, à l'occasion de la mort de George Sand.
3. Destoïevski : *Journal d'un écrivain*, *La mort de George Sand*, 232.

CHAPITRE XII

LA DAME DE NOHANT

PORTRAIT PHYSIQUE DE GEORGE SAND

Avant de quitter George Sand, et de nous intéresser au Berry qu'elle a fait vivre dans ses ouvrages, nous jetterons un coup d'œil sur son extérieur et sur le cadre qui l'entoure ; nous chercherons à connaître comment elle comprenait ses devoirs de maîtresse de maison, quelle place elle faisait dans sa vie à la littérature et comment elle travaillait. Nous verrons enfin combien il est difficile de saisir et de comprendre l'auteur d'*Indiana* et de *Valentine*, à cause des oppositions et des contrastes que nous relevons sans cesse chez elle.

On ne pourra jamais assez dire à quel point George Sand a été aimée, admirée, recherchée, sollicitée. « Elle traînait après elle tous les cœurs. » Un charme extraordinaire, qu'aucune de ses photographies ne saurait rendre, émanait de sa personne. Charmes de l'extérieur, charmes de l'esprit ; sans coquetterie de sa part, les adorateurs se pressaient autour d'elle. Demandons à l'auteur de *Lélia* ce qu'elle pensait d'elle-même ; nous verrons ensuite ce que les contemporains, aux différents âges de sa vie, ont dit de cette femme célèbre, dont la beauté étrange a troublé tant de cerveaux.

Il y a par le monde une multitude de portraits de George Sand[1]. Un certain nombre ont été reproduits si souvent, que je me suis contentée d'en donner cinq des moins connus. L'un d'eux est tout à fait inédit.

1. Mlle de Rothmaler prépare une étude iconographique de George Sand.

L'auteur de *Lélia* nous a parlé d'elle-même d'une façon très modeste. Elle prend soin de nous avertir qu'elle a l'air bête : « L'habitude contractée, presque dès le berceau, d'une rêverie dont il me serait impossible de me rendre compte à moi-même, me donna de bonne heure *l'air bête*. Je dis le mot tout net, parce que toute ma vie, dans l'enfance, au couvent, dans l'intimité de la famille, on me l'a dit de même, et qu'il faut bien que cela soit vrai [1]. »

« J'avais l'air trop simple, dit ailleurs George Sand (mon air habituel, distrait est volontiers hébété), pour attirer ou fixer les regards [2]. »

Aurore reconnaissait cependant en elle certains agréments, qu'elle notait au passage, sans en tirer grande vanité.

« J'étais fraîche quoique brune. Je ressemblais à ces fleurs de buisson un peu sauvages, sans art, sans culture, mais de couleurs vives et agréables. J'avais une profusion de cheveux, presque noirs, qui sont devenus depuis presque blonds. En me regardant dans une glace, je puis dire pourtant que je ne me suis jamais fait grand plaisir. Je suis noire, mes traits sont taillés et non pas finis. On dit que c'est l'expression de ma figure qui la rend intéressante. Et je le crois, car en me regardant de sang-froid, comme je me regarde toujours, je n'ai jamais pu comprendre comment on a fait attention à moi. Mes yeux, qu'on a vantés souvent, me semblent froids et bêtes. D'où je conclus qu'il faut qu'une femme s'aime beaucoup pour avoir de l'expression dans la figure, lorsqu'elle se regarde et pour se trouver jolie. Si je me voyais dans les yeux de quelqu'un que j'aime, je serais sans doute plus contente de l'ouvrage de ma mère [3]. »

En 1830, Mme Dudevant écrivait à Mme Saint-Aignan : « Ma physionomie est froide, ma révérence est gauche, et mes manières n'ont ni aisance, ni grâce. Je ne suis pas timide mais je n'aime pas qu'on me pénètre, qu'on me juge et qu'on me retourne sans me bien connaître... J'ai la tournure d'une femme de quarante ans... moi qui me traîne comme une rosse avec la taille voûtée et l'air nonchalant, je parais encore plus endormie et plus mala-

1. *H. Vie*, II, 75.
2. *Id.*, IV, 82.
3. *Voyage en Auvergne* (1827). Supp. litt. du Figaro, 4 août 1888.

dive, si je me pare des attributs de la jeunesse [1]. » Elle vient en effet de dire qu'elle a adopté la mise simple, correcte et soignée d'une femme d'un certain âge.

Vers 1830, on s'en souvient, Mme Dudevant exerçait ses talents en peinture et distribuait à ses amis de petits objets, porte-cartes, boîtes à gants, etc. L'un d'eux désirait avoir sa miniature sur une tabatière :

« M. Fournier risque bien, en me demandant mon portrait, d'avoir une belle ânesse, ou une jolie chauve-souris, ou une agréable chouette sur la sienne [2]. »

George Sand avertit souvent ses correspondants, qui ne la connaissent pas et qui désirent la connaître, qu'elle est gauche, sotte, comme il n'est pas possible de l'être : « Je suis charmée qu'on m'accueille chez toi avec bienveillance, dit-elle à son ami François Rollinat. J'ai fort envie de voir tous ces enfants... Préviens ta mère et tes grandes sœurs que j'ai excessivement mauvais ton, que je ne sais pas me contenir plus d'une heure ; qu'ensuite, semblable au baron de Corbigny, « je ne puis m'empêcher de *jurer* et *de m'enivrer* ». Que veux-tu ! Chacun a ses petites faiblesses, disait je ne sais plus quel particulier, en faisant bouillir la tête de son père pour la manger. Enfin garde-toi de me faire passer pour quelque chose de présentable. S'il fallait soutenir ensuite la dignité de mon rôle, je souffrirais trop [3]. »

George Sand n'était pas du tout infatuée de sa personne, et c'était là ce qui ajoutait beaucoup d'agrément aux relations que ses amis entretenaient avec elle.

Nous allons voir que devant ses charmes, que tant de ses contemporains ont exaltés, quelques-uns cependant sont restés assez froids. Suivons ces témoignages aux divers âges de sa vie.

Henri de Latouche définissait ainsi, dans *Léo*, la personne qu'Arnold rencontre au cours de son excursion dans la Vallée Noire, et nous savons que c'était Mme Dudevant.

« Ce personnage avait la taille grêle et le teint brun, l'air boudeur et les yeux veloutés... Arnold fut touché de l'air noble et simple de cette personne... Dans une femme sérieuse et parée,

1. *Lettres de G. Sand à Mme Saint-Aignan*, 3 avril 1830. *Rev. Encycl.*, 1893.
2. *Id.*, ibid.
3. *Corr.*, I, à François Rollinat, 20 août 1832.

il s'abstint de retrouver rien de ce qui pouvait se trahir encore en elle de brusque, à la fois de masculin et de distrait [1]. » L'auteur de *Léo* dépeignait Aurore dans son roman, telle qu'il l'avait vue pendant les premières années de son séjour à Paris, 1831-1832 ; elle avait alors vingt-sept ou vingt-huit ans.

Vers la même époque, Jules Janin parlait de George Sand, à son arrivée à Paris, comme « d'un petit jeune homme à l'œil vif et sûr, à la brune chevelure, à la démarche intelligente... souriant, curieux et svelte [2]... »

A peu près vers la même époque, Théodore de Banville traçait de George Sand un portrait fort séduisant :

« Elle est vraiment Elle dans le merveilleux portrait de Calamatta [3], qui la représente en costume d'homme, avec des habits lâches et trop larges et une cravate négligemment nouée, superbe alors de jeunesse et d'héroïsme. Cette petite tête que les cheveux ondés entourent par larges masses caressantes, le visage ovale, le front plus bombé et paraissant plus élevé au milieu que vers les tempes, l'œil brun un peu rapproché de la narine du nez, noyé, lumineux, coupé en amande et dont la prunelle est saillante, le regard qu'anime un mélange de bonhomie et de malice [4]. »

Pour l'auteur des *Camées parisiens*, l'expression de George Sand avait donc une certaine vivacité. Il continue : « Le nez aquilin aux narines fines, relevées, mobiles, et moqueuses ; une oreille extrêmement petite et bien coquillée, la bouche plantureuse aux lèvres d'un rouge foncé, charnues et se découpant en relief, surmontées d'une ombre de duvet ; les dents très blanches, étroites, un peu longues et bombées ; le menton un peu potelé, mais où on sent un os d'arrêt très ferme ; le col majestueux, le buste ample, riche et bien modelé, les toutes petites mains délicates dorées par le baiser du soleil expriment magnifiquement l'amour des splendeurs

1. H. de Latouche, *Léo*, 155-157.

2. Jules Janin, *Mme George Sand*, dans *Biographie des femmes auteurs contemporaines françaises*, I, 439.

3. Il ne peut être question ici que du portrait d'Eug. Delacroix (1833), gravé par Calamatta. — M. Péladan n'est pas de l'avis de Th. de Banville : « Delacroix n'a pas flatté Mme Sand. L'auteur de Lélia a l'œil bovin, une lourdeur qui exclut l'idée de grâce. » (*Portraits de célébrités à Bagatelle. Le Correspondant*, 25 mai 1908, 802.)

4. Th. de Banville, *Les Camées parisiens*, 1re série, *George Sand*, 69-70,

visibles, l'enthousiasme pour les choses créées, l'orgueilleux appétit de toutes les nobles joies [1]. »

Pagello avait été, dès le premier coup d'œil, sous le charme de cette femme « à l'œil de lynx ».

En 1834, Auguste Barbier, après un dîner avec George Sand, chez Buloz, écrit dans ses *Souvenirs personnels :*

« C'était, à cette époque, une petite femme brune de peau et de cheveux, aux yeux bombés et aux pupilles de jais, au nez aquilin et aux lèvres épaisses. Assez maigre et fluette de forme, sans appendices charnus ni devant ni derrière, bref, une apparence de jeune garçon habillé en femme, un être plutôt étrange que beau et agréable. Elle ne parle presque pas [2]. »

« Elle était belle, de cette beauté qui rayonne par les yeux, qu'on lit sur un front imposant, dans un sourire plein de charmes. » Tel est l'avis de l'auteur d'un article signé B... [3].

Balzac, en 1838, ne trouvait rien d'agréable dans l'extérieur de George Sand. Il écrivait à Mme Hanska :

« Au physique, elle avait doublé son menton comme un chanoine. Elle n'a pas un seul cheveu blanc, malgré ses effroyables malheurs ; son teint bistré n'a pas varié ; ses beaux yeux sont tout aussi éclatants ; elle a l'air tout aussi bête quand elle pense, car, comme je lui ai dit après l'avoir étudiée, toute sa physionomie est dans l'œil [4]. » Et plus loin : « Elle a les grands traits de l'homme ; *ergo* elle n'est pas femme. Je ne me suis pas plus senti qu'autrefois près d'elle, en causant pendant trois jours à cœur ouvert, atteint de cette galanterie d'épiderme que l'on doit déployer en France et en Pologne pour toute espèce de femme. Je causais avec un camarade [5]. »

Le baron Haussmann partageait, en 1837, les sentiments de Balzac à l'égard d'Aurore Dudevant :

« Mme Sand accusait alors plus de trente ans. Petite de taille, très brune de cheveux, avec un profil et un teint espagnols, elle était visiblement dépourvue de toute coquetterie, et j'ose dire que,

1. Th. de Banville, *Les Camées parisiens*, 1re série, *George Sand*, 69-70.
2. Aug. Barbier, *Souvenirs personnels*, *George Sand*, 323.
3. *Revue poétique du XIXe siècle*, 1835, II, 206.
4. *Lettres à l'Etrangère*, 2 mars 1838, I, 463.
5. *Id.*, ibid.

par cette raison ou par l'effet du travail constant de sa pensée-elle manquait à mes yeux, de tout charme féminin [1]. »

George Sand ne plaisait pas non plus à Liszt, comme femme, il parlait de la « brune et olivâtre Lélia », sans enthousiasme. La première impression de Chopin avait été aussi très défavorable. Il n'avait subi que plus tard le charme d'*Aurora*.

En 1840, Ed. Grenier voyait l'auteur d'*Indiana* pour la première fois ; il détaillait ainsi les traits du célèbre écrivain : « Elle avait trente-six ans à peine. Courte et replète de taille, vêtue simplement d'une robe noire montante, la tête attirait toute l'attention, et dans la tête les yeux. Ils étaient magnifiques, peut-être un peu rapprochés, grands, à larges paupières et noirs, mais nullement brillants ; on eût dit du marbre dépoli ou plutôt du velours, ce qui donnait au regard quelque chose d'étrange, de terne et même de froid. Ce ton mat de la prunelle était-il naturel, ou devait-on l'attribuer à son habitude d'écrire longtemps la nuit à la lumière [2] ? »

C'est par ses yeux et son regard que George Sand attirait toujours l'attention.

« Le front haut, encadré de cheveux noirs qui se divisaient en deux simples bandeaux, ces beaux yeux calmes, surmontés de fins sourcils, donnaient à sa physionomie un grand caractère de force et de noblesse que le bas de la figure ne contenait pas assez. En effet, le nez était un peu charnu, le dessin en était mou, sans belle ligne, vu de face surtout ; la bouche manquait de finesse aussi ; le menton petit, mais appuyé déjà sur un sous-menton trop apparent, ce qui donne de la lourdeur au bas du visage. Du reste, une extrême simplicité de parole, d'attitude et de geste, telle m'apparut Mme Sand, ce soir-là [3]. »

Mme Juste Olivier raconte dans son journal (1842), sa visite chez Mme Sand : « Elle est jolie, dit-elle, plus femme que dame ; cependant, par instants, plus ceci que je n'imaginais. Simple et bonne enfant au fond. Forte de corps et d'esprit, les doigts mignons et fort bien posés autour d'une cigarette, avec grâce, sans affectation. La mise unie, les yeux superbes et beaucoup d'in-

1. Baron Haussmann, *Mémoires*, I, 134.
2. Ed. Grenier, *Souvenirs littéraires*, *George Sand*. *Revue bleue*, 490.
3. *Id.*, ibid.

dividualité même dans l'arrangement si simple de ses cheveux noirs [1]. »

George Sand avait très agréablement impressionné *un homme de rien*. « Je vis devant moi une femme de petite taille, d'un embonpoint confortable, et pas du tout dantesque... de beaux cheveux encore parfaitement noirs... séparés sur un large front et unis comme un miroir, retombaient sur ses joues à la manière de Raphaël... Son regard, que quelques peintres s'obstinent à charger en force, avait au contraire une remarquable expression de douceur mélancolique ; le timbre de sa voix était moëlleux et un peu voilé. Sa bouche surtout était singulièrement gracieuse. Il y avait dans toute son attitude un frappant caractère de simplicité, de noblesse et de calme. A l'ampleur des tempes, au riche développement du front, Gall eût deviné le génie... C'était tout simplement une bonne, douce, mélancolique, intelligente et belle figure que j'avais devant les yeux [2]. »

D'après Zola, George Sand, avec les « épaules puissantes, la tête un peu forte et allongée, avait une largeur de traits et des yeux magnifiques qui lui donnaient un caractère de beauté énergique et tranquille. Les cheveux, collés aux tempes en épais bandeaux, augmentaient encore cette expression de souveraine paix, dans les audaces de la pensée [3] ».

Avec les années, George Sand avait pris de l'embonpoint. Sainte-Beuve qui avait prétendu qu'on ne pouvait pas voir l'auteur de *Lélia* sans tomber amoureux d'elle, ne paraissait plus être sous le charme en 1843. Dès cette époque, il parlait de la « grosse croupe » de son amie [4].

Joseph Galtier écrivait dans *Le Temps*, d'après Paul Meurice : « En 1862, simple, modeste... petite et déjà gagnée par un léger

1. W. Kar., III, 189. *Journal intime de Mme J. Olivier*, 8 mars 1842. — Ce qui avait aussi frappé Mme Juste Olivier dans cette première visite, c'était un certain désaccord dans les habitudes de vie de Mme Dudevant : « Au fond d'une grande cour, un équipage armorié devant une petite porte et un escalier mesquin. Une servante dérangée, un peu souillon ; de petites pièces, des fleurs, des choses rares, un air général de sans façon dans la richesse. »

2. Un homme de rien, *Galerie des Contemporains illustres ; George Sand*, II, 8.

3. Zola, *Documents littéraires, George Sand*, 209.

4. *Corr. de Sainte-Beuve et de Mme Juste Olivier*, 339.

embonpoint, elle avait des yeux grands, brillants, merveilleux, d'un noir de jais. On se sentait à la fois attiré et troublé par ces regards. Ses mains fines étaient d'un modelé délicat [1]. » Ce qui frappait en elle, a-t-on dit, c'était la disproportion entre le corps et la tête. « Elle avait une tête puissante, une tête d'homme [2]. »

Ce n'était pas l'avis des Goncourt : « Mme Sand, lisons-nous dans leur *Journal*, vient aujourd'hui dîner à Magny. Elle est là, à côté de moi, avec sa belle et charmante tête, dans laquelle, avec l'âge, s'accuse de jour en jour, un peu plus le type de la mulâtresse. Elle regarde le monde d'un air intimidé, jetant dans l'oreille de Flaubert : « Il n'y a que vous ici qui ne me gêniez pas ! » Elle écoute, ne parle pas, a une larme pour une pièce de vers de Hugo, à l'endroit de la sentimentalité fausse de la pièce... Ce qui me frappe chez la femme-écrivain, c'est la délicatesse merveilleuse de petites mains perdues, presque dissimulées dans des manchettes de dentelle [3]. »

Ce qu'il y a de plus étrange chez George Sand, c'est le charme irrésistible sous lequel elle tenait ceux qui l'approchaient. Cependant, dit le docteur Michaut, « c'était une vieille dame d'apparence très bourgeoise et que rien ne désignait à l'attention publique. Les magnifiques « lacs noirs » de ses yeux étaient des yeux noirs très ordinaires même pour des yeux de province [4] ».

Duquesnel résume ainsi l'impression qu'il avait gardé de l'illustre écrivain vers 1867 : « Je vois encore, dit-il, son visage de ton bruni, halé par le soleil du Berry, buriné de rides, faisant zigzag, dans la mollesse des chairs épaisses ; son front large encadré de bandeaux plats, bandeaux très noirs formant ailes de corbeau, et son chignon en « huit » avec des échappées d'abondantes papillottes. Quant aux yeux ils étaient ronds, saillants, au regard fixe, presque dur [5]. »

Les avis ont été très partagés au sujet de cette femme célèbre.

De grands yeux pleins d'intelligence, de bonté, d'une expression étrange, une chevelure magnifique, de petites mains char-

1. J. Galtier, *Promenades et visites. Le Temps*, 8 juin 1904.
2. *Id.*
3. *Journal des Goncourt*, III, 21 ; 12 fév. 1866.
4. Dr Michaut, *George Sand, Chronique médicale*, 1904, 428.
5. Duquesnel, *George Sand intime. Le Temps*, 30 sept. 1912.

mantes, une taille souple et gracieuse dans sa jeunesse, un timbre de voix agréable, c'était plus qu'il en fallait avec son génie, pour faire oublier que ses traits un peu gros manquaient de régularité et peut-être de grâce. Cette petite femme, de quatre pieds dix pouces, imposait. Elle attirait les regards par l'originalité de ses manières, de son expression, dit un ami de la dernière heure. Son œil était interrogateur. Elle était sans façon et sans gêne. Si on lui plaisait on était très près d'elle.

Une amie des dernières années n'a pu oublier encore son extérieur plein de dignité, son regard profond. Dès le premier abord, on se sentait en présence d'une intelligence supérieure.

« Elle avait l'abord froid, dit une ancienne femme de chambre [1]; elle nous inspirait à tous une grande crainte, et pourtant nous l'admirions et nous l'aimions beaucoup. » Une autre personne qui vécut longtemps à Nohant, parlant de cette admiration qu'elle éprouvait pour George Sand, disait : « Je la regardais souvent sans mot dire, prenant plaisir à examiner le jeu de cette physionomie si pénétrante, à surprendre les mouvements de cette pensée profonde. Quand elle s'en apercevait elle s'écriait : « Ah! voilà Margot dans le cristal! » Si je me trouvais en sa présence, ajoute ce témoin, il me semblait qu'elle découvrait mes plus secrètes pensées. » Nous voilà loin de l'*aspect automatique* de Mme Sand, dont parlent les Goncourt dans leur *Journal*, et de son attitude *qui tient du demi-endormement d'un ruminant* [2]. Il faut convenir, cependant, qu'elle avait parfois le geste lent, surtout à la fin de sa vie. Vers 1870, son embonpoint avait rendu sa démarche très lourde, ses yeux étaient un peu éteints. Ceux qui l'ont connue vieille, ont été frappés par son œil atone, « son œil de génisse », comme disait M. de Lenz. Elle paraissait plus vieille que son âge. C'est ainsi qu'on se la rappelle encore à La Châtre, dans les dernières apparitions qu'elle y fit avant sa mort.

Son travail incessant à la lumière avait de bonne heure affaibli sa vue : « Je mets depuis si longtemps des lunettes, écrivait-elle à Dessauer, en 1868, que c'est une question de numéro, voilà tout [3]. »

1. Mme Marie Caillaud (La Châtre).
2. *Journal des Goncourt*, 30 mars 1862; II, 25.
3. *Corr.*, V, à J. Dessauer, 5 juillet 1868.

George Sand aimait l'intimité. Elle n'était vraiment elle-même que dans le tête-à-tête. Alors seulement, elle parlait beaucoup. Les conversations générales l'ennuyaient. Elle devenait silencieuse et muette dès qu'elle pensait être l'objet de la curiosité. Être aimable par politesse, c'était là un effort au-dessus de ses forces; aussi, était-elle impitoyable pour les étrangers, pour les curieux, pour ceux qui ne lui inspiraient ni sympathie, ni bienveillance. Son fils ayant un jour retenu à déjeuner des amis que sa mère n'avait jamais vus, elle n'ouvrit pas la bouche pendant tout le repas.

Très malicieuse, comme tous les Berrichons, Mme Dudevant avait des mots pleins d'à-propos, disent ceux qui l'ont approchée de près, pour ridiculiser ses ennemis, ceux qui ne lui plaisaient pas. Dans certains cas, il lui échappait même des exclamations peu bienveillantes ou quelque mot grossier.

A Toulon, Poncy, l'ami chez qui elle se trouvait, avait invité quelques personnes très désireuses de faire la connaissance de la célèbre romancière. Mais elle s'obstinait à garder le silence. Tout à coup un des convives ayant éternué dans le saladier : « Le gros cochon ! » s'écria-t-elle. Ce furent ses seules paroles.

Pendant la guerre de 1870, George Sand se trouvait à La Châtre chez son ami Duvernet. On faisait de la charpie. Elle était assise dans un coin, absorbée dans sa rêverie. On se mit à parler de l'impératrice : « La bourrique ! » dit-elle, et ce fut tout.

M. et Mme Aloncle, neveux de Duvernet, étaient venus faire une visite à Nohant. Ils trouvèrent la maîtresse de maison occupée à jouer au solitaire ; elle continua son jeu sans détourner les yeux et sans s'occuper de ses visiteurs. Une autre fois, Charles Delaveau, son ancien ami, accompagné de sa femme, étaient introduits au salon de Nohant : « Bonjour, Charles, dit-elle, sans donner la moindre attention à Mme Delaveau, allons voir nos malades. — Non, reprit la femme de son ami, nous allons remonter en voiture, et partir. »

George Sand détestait toute contrainte, toute obligation, toute convention mondaine; mais aussi, il faut bien le dire, elle était extrêmement timide devant les nouveaux venus.

« Une timidité insurmontable, dit Ed. Plauchut, l'empêchait de parler à ceux qui l'approchaient pour la première fois [1]. »

1. E. Plauchut, *Autour de Nohant*, 71.

George Sand avait désiré faire la connaissance de Théophile Gautier ; il était venu à Nohant. Après une première entrevue, sa déception fut si grande qu'il était résolu à partir sur-le-champ. Son ami Dumas essayait de le détourner de ce projet, mais en vain. Voyant ses efforts inutiles, il court chez son amie pour l'informer de la résolution de Gautier : « Comment ! dit-elle, tu ne lui as donc pas appris que j'étais bête à couper au couteau [1]. »

Mme Dudevant souffrait beaucoup de cette disposition à la sauvagerie, mais elle était incapable de la surmonter. A ce sujet, elle trouvait en elle une grande ressemblance avec son ami le *Malgache*.

« Nous avons une commune infirmité de caractère, dit-elle... Je ne sais comment l'appeler ; c'est comme une timidité naturelle, spéciale à un genre d'expansion, c'est comme une mauvaise honte qui nous fait craindre de dire tout haut ce que nous ressentons le plus vivement... Lui qui étincelle d'esprit à tous autres égards, et moi qui ai la langue assez déliée, comme tu l'as vu quand le dépit et l'indignation s'en mêlent, nous sommes tous deux bêtes à faire plaisir quand nous devrions nous élever au-dessus de nous-mêmes [2]. »

En 1833, Aurore écrivait à Sainte-Beuve, au moment d'entrer en relations avec M. Jouffroy : « Prévenez-le, je vous prie, de mon extérieur sec et froid, de la paresse insurmontable et de l'ignorance honteuse qui me rendent silencieuse la plupart du temps, afin qu'il ne prenne pas pour de l'impertinence ce qui est chez moi une habitude, un travers, mais non pas une malveillante intention [3]. »

Mme Juliette Adam a raconté sa première entrevue avec l'auteur de *Lélia :* « J'entre, et me voilà en face de George Sand ! Assise dans un grand fauteuil qui la faisait paraître toute petite, elle avait les deux bras appuyés sur une table et roulait une cigarette. Je m'approchai. Elle ne se leva point. D'un geste, elle me montra le siège où je devais m'asseoir, tout près de la table. Ses grands yeux doux m'enveloppaient, m'attiraient. Mon émotion allait croissant. Je fis un grand effort pour la saluer d'un mot.

1. E. Plauchut, *Autour de Nohant*, 72.
2. *Let. d'un voy.*, à Everard, 23 avril 1836, 181.
3. *Let. à Muss. et à Sainte-B.*, avril 1833.

Je ne trouvai rien, mon cœur se gonfla plus fort. Elle alluma sa cigarette et commença à la fumer. Elle aussi paraissait faire un effort pour me parler, mais pas plus que moi, elle ne trouvait quelque chose à dire. Je sus plus tard combien elle était timide vis-à-vis de ceux qu'elle voyait pour la première fois [1]. »

Levallois avait souffert, lui aussi, pendant sa première entrevue avec l'illustre femme. « Au bout de quelques instants, nous tombâmes dans un profond silence, car ce n'était point une petite affaire que d'entretenir une conversation avec George Sand. Elle écoutait avec attention, vous considérait de son beau regard fixe et vous laissait monologuer à votre aise [2]. »

Mme Dudevant très désireuse de connaître l'auteur d'*Obermann*, s'était ménagé une entrevue avec lui : « La visite se passa d'une façon très bizarre. Le philosophe, silencieux et digne, attendait qu'elle parlât pour lui répondre. Or, à ce qu'il paraît, Mme Sand ne commence jamais l'entretien avec les personnes qu'elle voit pour la première fois. Quant à Virginie de Sénancour, elle n'osa pas rompre le silence. On se regarda quelques minutes. Un salut cérémonieux s'échangea, puis la visiteuse partit sans avoir proféré un seul mot [3]. »

La première visite que Leconte de Lisle avait faite à George Sand n'avait pas été beaucoup plus animée. « Elle habitait alors rue Gay-Lussac, raconte l'auteur de *Bhagavat*, où je lui avais été amené par un ami commun. Je vis une petite femme à grosse tête, avec un front calme et de grands yeux calmes. Elle m'avait écrit pour me remercier de mon envoi des *Poèmes antiques*, et je venais lui présenter mes hommages. Elle me tendit la main, me fit signe de m'asseoir, s'assit elle-même derrière un bureau encombré de papiers, m'offrit un cigare, alluma une cigarette, et se mit à me regarder fixement sans rien dire. Nous restâmes ainsi à nous regarder en fumant pendant plusieurs minutes, elle très calme, moi très embarrassé [4]. »

Jules Claretie avait été plus heureux. Il avait vingt ans, lorsqu'il aborda le pied-à-terre de la rue Racine. « Je n'oublierai

1. Mme Juliette Adam, *Mes sentiments et nos idées avant 1870*, 144.
2. Levallois, *Mémoires d'un critique*, 210.
3. Eug. Mirecourt, *Les Contemporains. Madame Clémence Robert*, 42.
4. Anonyme, *Chronique. Revue d'histoire littéraire*, 1895, 464.

jamais la simplicité accueillante, la bonne grâce, presque timide, de cette femme de génie, devant l'impression de gratitude de ce débutant... Tant de gloire et si peu de pose! Elle avait dans ses cheveux encore noirs une sorte de parure de sequins. Le teint brun, les yeux très sombres, le buste couvert d'un caraco rouge, elle me fit l'effet d'une tzigane. Cette impression fut d'autant plus précise que l'aïeule étalait devant elle, pour les montrer avec fierté, des photographies que, de ses belles mains grasses, elle rangeait sur la table, près de la fenêtre et qui, de la sorte, ressemblaient à des tarots. C'étaient les portraits de ses petits-enfants.... — Nadar vient de m'envoyer ça. N'est-ce pas que rien n'est plus gentil [1] ? » Aurore et Gabrielle, qui faisaient la joie de leur *boune mère*, avaient délié la langue de l'illustre auteur. J. Claretie avait profité de cette circonstance fortuite. La glace était rompue.

Dans sa première entrevue avec George Sand, Lamartine avait d'emblée abordé les questions politiques et sociales. Mais Sainte-Beuve a oublié de nous dire qui avait fait les premiers frais de l'entretien : « Le lendemain de son discours, Mme Sand a écrit à Lamartine une grande lettre de félicitations à la suite de laquelle Lamartine l'était allé voir. Il l'a trouvée à cinq heures du soir encore couchée. Elle s'est levée pour lui, a paru en espèce de sarrau un peu ouvert, on a fait apporter des cigarettes et l'on a causé politique et humanité. C'est la première fois que ces deux grands génies causaient face à face. Jusque là, George Sand avait tout l'air de le mépriser un peu [2]. »

La châtelaine de Nohant redoutait donc beaucoup les premières entrevues et parlait fort peu au début de ses relations. Aussitôt qu'on avait gagné sa sympathie elle devenait communicative et même expansive. Elle n'était vraiment à l'aise que dans l'intimité.

« Dans les réunions un peu nombreuses, d'ordinaire, dit Mme Adam, George Sand écoute, prenant un plaisir extrême à souligner, par une courte exclamation ou par un franc rire, les mots d'esprit qu'elle relève et goûte comme personne [3]. »

1. J. Claretie, *Le Centenaire de George Sand. Le Temps*, 13 mai 1904.
2. *Corr. inéd. de Sainte-B. et Mme J. Olivier*, 11 fév. 1843.
3. Mme Juliette Adam, *Mes sent. et nos idées avant 1870*, 166.

Dans certains cas, cependant, elle se donnait la peine d'entretenir la conversation, mais ce n'était pas un feu roulant, comme sa fille Solange. Celle-ci avait un esprit fou et une aisance extraordinaire. Elle avait la réplique à tout, et sa conversation était des plus intéressantes.

Quand George Sand se trouvait avec les gens de petit état, paysans, ouvriers, elle devenait presque loquace. Elle leur posait des questions, voulait tout savoir de leurs travaux, de leur métier. Aussi finissait-elle par connaître tous les termes dont ils se servaient. En causant avec eux, elle aimait à les employer, ce qui leur était très agréable.

A la fin de sa vie elle ne recevait plus, à Nohant, que ses amis intimes. Quand on venait voir son fils ou sa belle-fille, elle se montrait rarement.

Plusieurs de ceux qui ont vécu à Nohant, dans la dernière période de son existence, s'accordent à dire que jamais la conversation de George Sand n'était licencieuse. Très retenue et très discrète, rien ne choquait dans ses paroles.

D'après l'abbé Clément, il n'y avait « dans toutes ses conversations, jamais un mot qui pût alarmer les oreilles les plus délicates [1] ». Elle souffrait d'entendre des propos grivois. « Elle riait comme une pensionnaire de certaines plaisanteries gauloises, dit E. Zola, qui font le régal des couvents ; mais les obscénités la révoltaient, les moindres allusions scabreuses la rendaient grave et fâchée [2]. » A un dîner chez Magny, Edmond de Goncourt parlait de la mort de Baudelaire, et rappelait sa folie de jouissances, « sa pourriture ». Son frère Jules, raconte Mme Adam, ajoute une histoire salée qui révolte Mme Sand. « Vous savez, dit-elle, que je déteste ce genre de conversation, qu'elle me dégoûte. — Oh ! alors, nous allons la la la recommencer, répète Flaubert. — Je te le défends ! s'écrie Mme Sand [3]. »

Rien ne fait mieux comprendre l'état d'esprit de Mme Dudevant, à ce sujet, que cette lettre à Mazzini. Elle lui écrit après avoir vu Mlle Eliza Ashurst : « Je crains que la lecture de mes

1. Abbé Clément, *Souv. d'un curé de camp. La Quinzaine*, 1er juill. 1901, 78.
2. E. Zola, *Documents littéraires*, 210.
3. Mme J. Adam, *Mes sent. et nos idées avant 1870*, 162.

romans ne lui ait été mauvaise et n'ait contribué, en partie, à l'exalter dans un sens qui n'est pas du tout le mien [1]. L'*homme* et la *femme* sont tout pour elle, et la question de *sexe*... efface chez elle la notion de l'*être humain* (mots soulignés)... Il résulte de cette préoccupation, chez elle, une sorte d'état hystérique dont elle ne se rend pas compte, mais qui l'expose à être la dupe du premier drôle venu. Je crois sa conduite chaste, mais son esprit ne l'est pas et c'est peut-être pire. J'aimerais mieux qu'elle eût des amants et n'en parlât jamais, que de n'en point avoir et d'en parler sans cesse. Enfin, après avoir causé avec elle, j'étais comme quelqu'un qui a mangé un mauvais aliment et qui souffre de l'estomac [2]. »

On a de ces surprises avec George Sand. C'est bien là, la confirmation de ce que nous ont appris plusieurs de ses biographes.

George Sand ajoutait à propos d'Eliza, l'amie de Mazzini : « En me parlant de vous elle m'a impatientée sans le savoir. Elle voulait avoir mon opinion sur le sentiment que vous avez *pour les femmes* (souligné), et, pour me débarrasser d'une si sotte question, je lui ai dit un peu brusquement que vous ne deviez pas les aimer du tout, que vous n'en aviez pas le temps, et qu'avant les femmes, il y avait pour vous les *hommes* (souligné), c'est-à-dire l'humanité qui comprend les deux sexes à un point de vue plus élevé que celui des passions individuelles [3]. »

Cette femme, chez qui l'œil le mieux exercé ne pouvait décou-

1. Je ferai remarquer en passant que George Sand ne s'est pas toujours rendu compte du mal que pouvaient faire ses romans, et à quels abîmes ils pouvaient conduire les jeunes filles ou les jeunes femmes qui les lisent. Elle écrit à Mlle Marie Talm, qui collaborait à une revue où avait paru un article sur Lélia : « *Lélia* n'est point un livre, c'est un cri de douleur ou un mauvais rêve ou une discussion de mauvaise humeur pleine de vérités et de paradoxes, de justice et de préventions... Il ne faudrait pas plus demander un code moral à *Lélia* qu'un travail d'esprit à un malade. Si quelques femmes ont cru devoir se détacher d'elle ou s'unir à elle, elles se sont également trompées. Vous l'avez mieux comprise, Mademoiselle, puisque vous n'y avez vu qu'une femme à plaindre et que vous avez fermé le volume en le regardant comme non avenu. Je prie les femmes qui l'ont lu d'en tirer la même conséquence ; si elles ont pu pratiquer jusqu'ici la morale ancienne, je leur conseille de la pratiquer encore. Cette morale était la plus difficile et certainement la plus belle, et les femmes qui savent l'observer ne peuvent que perdre en l'abjurant. » (*Une confession de George Sand. Le Figaro*, 17 avril 1909).

2. *Corr.*, III, à Joseph Mazzini, 30 sept. 1848.

3. *Id.*, ibid.

vrir aucune coquetterie dans l'attitude ou le regard, avait dans sa mise une grande simplicité [1] ; mais elle tenait à être toujours correcte. Son linge fait à la maison, de belle toile et de fine percale, n'était orné que d'un feston. Point de dentelles, ni de broderies.

Chaque année, suivant les circonstances, elle se faisait faire à Paris quelques robes habillées. Ses costumes ordinaires étaient confectionnés chez elle.

George Sand a toujours beaucoup aimé le travail à l'aiguille. Elle se faisait des robes entières, elle confectionnait des costumes pour ses enfants. Plus tard elle fit des robes à sa belle-fille, à ses petites-filles. D'une adresse remarquable, elle brodait des vêtements avec de la soie d'Alger, faisait souvent jusqu'à ses chapeaux, qui lui allaient fort bien. Entre temps, elle habillait les marionnettes et revenait à ses tapisseries, études de fleurs, d'après nature. George Sand fit ainsi, dit-on, un meuble de salon tout entier. Elle travaillait avec une habileté extraordinaire, servie par des doigts de fée.

La châtelaine de Nohant faisait peu de toilette. Quand elle avait des invités, et c'était l'ordinaire, elle s'habillait pour dîner, sans mettre cependant de robe décolletée : ce luxe était réservé pour les grandes occasions. Presque toujours elle avait un bouquet de fleurs naturelles dans les cheveux ou à son corsage, et de préférence des fleurs des champs.

« Un jour, raconte l'abbé Clément, qu'elle m'avait longuement entretenu de Walter Scott, son auteur favori, je la vis descendre à la salle à manger, la tête fleurie de petites plantes champêtres, de quelques feuilles de lierre, de petits brins de mousse, délicatement semés dans les flots luxuriants d'une longue chevelure, un peu trop grisonnante, il faut bien le dire, pour donner l'illusion de la *Dame du Lac*, ou de *Diana Vernon*. Une autre fois, harmonie très originale entre les ornements de la toilette et le sujet de notre entretien : Nous n'avions parlé que des monnaies et des médailles, frappées chez tous les peuples du moyen âge et de l'antiquité... Elle en possédait un grand nombre recueillies à grands frais, dans ses voyages en France, en Italie et montées

1. C'est l'avis de toutes les personnes qui, en Berry, ont connu George Sand, même l'avis de celles qui ne lui sont pas favorables.

sous sa direction en épingles, en colliers, en bracelets. Le précieux écrin y passa tout entier, et j'eus le plaisir d'admirer toutes ces richesses dans ses cheveux, sur sa poitrine, autour de ses bras [1]. »

Une autre fois, après une conversation sur l'apostolat de saint Paul, George Sand descendit pour dîner « avec une croix d'argent sur la poitrine, des grains de rosaire en bois sculpté serpentant dans les cheveux, s'enroulant autour du cou, et des bracelets de même nature avec médaille en pendeloque. On eût dit qu'elle revenait dévotement d'un pèlerinage à Sainte-Solange, patronne du Berry [2] ».

George Sand nous dit dans l'*Histoire de ma vie*, qu'elle aimait les bijoux « de passion ». Elle éprouvait du plaisir à les toucher, à les retourner dans ses doigts, à les contempler comme « les produits d'art ou d'industrie où l'intelligence de l'homme s'est révélée [3] ». Avait-elle beaucoup de bijoux, je ne sais, mais elle ne les portait guère, et dans ses portraits, elle nous apparaît toujours d'une extrême simplicité.

Son seul luxe, peut-être en ce genre, c'étaient les bagues. Elle portait toujours le rubis que sa grand'mère, Mme Dupin de Francueil, avait passé à son doigt de bébé, en signe d'adoption, le jour où elle lui avait été présentée [4]. Elle ne quitta jamais ce bijou.

Quand la soirée était achevée en compagnie de ses enfants, de ses amis, Mme Dudevant mettait une robe de chambre pour travailler plus commodément la nuit.

De temps à autre, cependant, George Sand semble avoir enfreint ses habitudes de bon goût et de simplicité [5]. Elle portait parfois

1. Abbé Clément, *Souvenirs d'un curé de campagne. La Quinzaine*, 1er juill. 1901, 77.
2. *Id.*, ibid.
3. Cf. *H. Vie*, II, 314.
4. *H. Vie*, II, 115.
5. « Nous la trouvâmes en pantalon à pied de cachemire rouge, raconte un invité, enveloppée dans une robe de chambre en velours brun et coiffée d'un bonnet aussi de velours, de forme grecque et richement brodé. Elle était couchée dans une ganache de maroquin. Ses petits pieds jouaient avec les petites mules chinoises qu'elle perdait et retrouvait sans cesse sur le tapis. Elle était gantée et fumait adroitement un cigarillo. » (*Chronique médicale*, 1er juillet 1904, *Un thé chez George Sand*, 430.)

des robes de couleur assez vive : « Mme Sand fait son entrée chez Magny en une robe fleur de pêcher, une toilette je crois bien, tout en l'honneur de Flaubert [1]. » C'était en 1866, George Sand avait alors soixante-deux ans. Elle avait aussi certains accoutrements qui sentaient un peu l'artiste. Tout à la fin de sa vie, elle portait presque constamment une robe de belle étoffe de soie noire ; sur ses épaules, une sorte de pèlerine, appelée péplum [2]. C'est dans ce costume qu'elle a été photographiée par Nadar.

Ses chaussures n'avaient pas de talons, du moins dans les dernières années ; c'étaient généralement des bottines grises, lacées de côté.

Elle ne cherchait nullement à se singulariser, quand elle adopta le costume d'homme. Dans sa jeunesse, Deschartres, son précepteur, lui avait persuadé de s'habiller ainsi. Il jugeait qu'un pantalon et une longue blouse étaient plus commodes qu'une robe, pour sauter les fossés et franchir les buissons de clôture. La fille d'un voisin de campagne avait d'ailleurs, la première, donné l'exemple [3]. Ce fut par économie que George Sand reprit ce costume à son arrivée à Paris, en 1831. D'ailleurs le fait n'était pas rare à cette époque. Mériclet l'avait trouvée chez elle, avec une petite redingote en drap noir, pantalon noir, bottes vernies, gilet de piqué blanc [4]. Elle portait, dit Zola, « une redingote guérite, en gros drap gris, et une cravate de laine [5] ». De retour à Nohant, on la voyait, comme dans son enfance, circuler à travers la campagne, avec une longue blouse bleue, serrée à la taille par une ceinture [6].

Elle fit adopter ce costume à ses enfants pour les excursions. A partir de 1860, on peut dire qu'elle l'avait presque abandonné.

Le linge de George Sand était légèrement parfumé, elle aimait tout particulièrement l'odeur du musc [7].

1. *Journal des Goncourt*, 21 mai 1866, III, 51.
2. L'exposition qui eut lieu à l'Odéon en 1904, à l'occasion du centenaire, a donné plusieurs robes de George Sand. Un catalogue de cette exposition, devenu rare, appartient à M. Ch. Duplomb.
3. Cf. *H. Vie*, III, 334.
4. Mériclet, *Physiologie de l'esprit. George Sand*, 270-286.
5. E. Zola, *Documents littéraires*, 206.
6. Mme Le Tellier a plusieurs fois rencontré George Sand dans ce costume chez des amis communs. Mme Montu l'a encore vue à La Châtre ainsi habillée, vers 1858.
7. A Châteauroux, un fabricant de parfumerie avait fait sa fortune en

On consommait à Nohant beaucoup de parfumerie, entre autres de la crème de Thridace qu'on prenait chez M. Jubard, coiffeur à La Châtre. En général, Mme Dudevant se servait à Paris chez Raffin, son compatriote berrichon, avenue Victoria. En 1834, elle priait Musset, de retour à Paris, de lui envoyer à Venise « un quart de patchouli, chez Leblanc, rue Sainte-Anne, en face le numéro 50 [1] ».

A une époque où l'extrême propreté, en France, entrait rarement encore dans les habitudes, même des gens du monde, George Sand devait passer pour raffinée ; elle changeait de linge presque tous les jours et prenait fréquemment des bains, de préférence des bains de rivière, aussitôt qu'elle arrivait à Nohant. « Je suis ici fourrée jusqu'au menton dans la rivière tous les jours, et reprenant mes forces tout à fait dans ce ruisseau froid et ombragé que j'adore, et où j'ai passé tant d'heures de ma vie à me refaire après les trop longues séances en tête à tête avec l'encrier [2]. » « Pourvu qu'on voyage et qu'on se baigne, je suis folle de joie [3]. »

Une petite cabine était installée au bord de l'Indre, près de la ferme appelée Biauce, à douze cents mètres environ de son habitation. Dès 1852, elle avait fait organiser une salle de bain à Nohant.

George Sand faisait sa toilette très rapidement : point de soins inutiles, point de ces mille riens qui enlèvent un temps précieux aux femmes du monde. Elle n'était pas exigeante, poussait la pruderie à l'extrême : jamais elle n'aurait accepté les services de sa femme de chambre pour des soins qu'elle pouvait se rendre elle-même [4]. Elle avait l'habitude de se coiffer seule. Ayant perdu beaucoup de cheveux, elle fut obligée d'en mettre de faux, et accepta de temps à autre les soins du coiffeur, M. Jubard.

De violents maux de dents l'avaient déterminée à faire arra-

vendant une eau de toilette qu'il avait appelée « Eau de George Sand ». Cet homme, reconnaissant du succès qu'il devait à l'illustre écrivain, lui envoyait chaque année, au jour de l'an, une caisse entière de parfumerie. Dans une fête de famille, des flacons étaient distribués, par la main des marionnettes, à tout le personnel de la maison (Mme Dru).

1. *Lett. à Muss. et Sainte-B.*, Venise, 12 mai 1834.
2. *Corr. entre G. Sand et Flaub.*, 10 sept. 1867.
3. *Id.*, 19 juill. 1872. — Cf. aussi 29 juin 1870.
4. D'après Mme Dru, Mme Marie Caillaud. Nous reviendrons sur ce sujet à propos des domestiques.

cher toutes celles qui lui restaient pour les remplacer par un ratelier complet. Jamais elle n'a cherché à faire croire que, par un privilège spécial, elle avait conservé les siennes intactes. Volontiers elle parlait de ce remède souverain aux rages de dents, et conseillait à ses amis d'en user aussi. George Sand n'était pas coquette, elle n'avait pas non plus de fausse coquetterie.

HABITATION ET JARDIN

Nohant avait été meublé par Mme Dupin de Francueil. La jeune Aurore, après son mariage, n'avait pas éprouvé le besoin de moderniser son habitation. Elle avait une admiration instinctive pour les vieux meubles [1]. Le mobilier de sa grand'mère était en partie Louis XVI. Mme Dupin, toutefois, n'avait point eu le scrupule d'y introduire des objets plus nouveaux quand ils lui paraissaient commodes ou jolis.

Après la mort de M. Dupin de Francueil, Aurore de Saxe avait dû quitter le château Raoul qu'elle habitait à Châteauroux. C'est alors qu'elle passa la plus grande partie de l'année dans son appartement de Paris.

« Ma grand'mère, après avoir quitté Châteauroux, habita, rue du Roi-de-Sicile, un *petit appartement* (souligné), dans lequel, si j'en juge par la quantité et la dimension des meubles qui garnissent aujourd'hui ma maison, il y avait encore de quoi se retourner [2]. »

1. Cf. *H. Vie*, II, 312. — Le mobilier de son grand-oncle de Beaumont avait laissé chez George Sand un souvenir ineffaçable. Chez lui, tout était Louis XIV. C'était une collection admirable, d'une grande valeur artistique. Aurore, tout enfant, en avait compris la beauté. « Quand j'entrais chez mon oncle, il me semblait entrer dans un sanctuaire mystérieux. » *H. Vie*, II, 313.

2. Au moment où éclata la Révolution, Mme Dupin avait quitté son appartement de la rue du Roi-de-Sicile, car son arrestation eut lieu rue Nicolas, 12 (cf. *H. Vie*, I, 69 et suiv.). Très probablement, avait-elle pris un appartement plus petit, ce qui lui avait permis d'envoyer des meubles à Nohant. En 1810, quand elle emmenait avec elle sa petite-fille Aurore, elle habitait rue Neuve-des-Mathurins (cf. *H. Vie*, II, 292). « Cet appartement, dit George Sand, était meublé comme avant la Révolution... et tout cela était très frais et très confortable. » Mme Dupin habita ensuite rue Théroux,

Le château de Nohant était donc confortablement meublé.

A partir de 1847, George Sand avait apporté de notables améliorations dans sa demeure. Après le mariage de Solange, on transforma sa chambre en théâtre, son boudoir en garde-robes d'acteur [1]. En 1851, le théâtre s'agrandit. Le mur qui le séparait du billard est supprimé ; les deux pièces se rejoignent par une belle arcade et le public peut jouir à distance du jeu des acteurs [2]. On faisait ensuite communiquer le salon avec une serre [3] pour avoir un jardin d'hiver. On organisait aussi un bel atelier pour Maurice, et on installait un bon calorifère, dès 1850.

Les nombreux pèlerins, que la demeure de George Sand attire chaque année en Berry, se font illusion quand ils pensent retrouver l'habitation de George Sand telle qu'elle était, il y a une quarantaine d'années, au moment de la mort de l'illustre écrivain. La maison, en elle-même, n'a pas subi de modifications importantes. Au rez-de-chaussée, le grand salon, la salle à manger, l'ancienne chambre de Mme Dupin, le théâtre, sont toujours là ; mais la plus grande partie du mobilier a disparu.

En 1889, après la mort de Maurice Sand, à la requête de ses deux filles, on fit une vente. Elle eut lieu à Nohant et dura treize jours. Commencée le 10 novembre 1889, elle finit le 6 janvier 1890. Son total fut de 6923 fr. 55, prix dérisoire.

Il est inutile de dire que Mme Lina et ses filles avaient fait d'importantes réserves, soit comme meubles usuels, soit comme objets d'art. On conserva entre autres le portrait du maréchal de Saxe, pastel de Latour, des portraits de famille, le meuble Louis XVI qui orne le grand salon de Nohant, le piano droit qui s'y trouve, la fameuse table, œuvre de Bonnin, autour de laquelle se réunissaient la famille et les amis [4] ; une belle commode en bois de rose, cadeau de Chopin, et une infinité de meubles et

n° 8, jusqu'en 1816 (cf. *H. Vie*, II, 388), et revint sans doute plus tard rue Neuve-des-Mathurins, car aussitôt après la mort de sa grand'mère, Aurore habita cet appartement avec sa mère. En 1823, Maurice Dudevant y vint au monde (cf. *H. Vie*, III, 381). Tout le mobilier de Paris fut, sans doute, peu d'années après, transporté à Nohant.

1. Cf. Karlowicz, *Souv. inéd. de Chopin*, 25 déc. 1847.
2. *Corr.*, III, 24 janv. 1851.
3. La serre existe encore, mais la communication a été supprimée.
4. Cf. le livre de George Sand, intitulé : *Autour de la table.*

d'objets, auxquels les petites-filles de George Sand attachaient tout particulièrement du prix.

Malgré ces réserves, on ne s'explique guère la fantaisie qui présida à cette opération. C'était se hâter bien vite de vider cette maison, et se priver d'une infinité d'objets auxquels était attaché le souvenir de George Sand.

Ces meubles furent achetés par les familles du pays : Bourdillon, Bussière, Chabenat, Chauvat, Daiguzon, Daudon, Decourteix, Dorguin, Duboys, Johanneau, Lacour, Lepic, Le Tellier, Loutil, Maindrault, Naud, Pajot, Périgois, Pestel, Pierre [1], Pissavy, Planet [2], Roux, Rubigny, Ségelle, Vasson, Vergne et quelques autres. Jetons un coup d'œil rapide sur ce mobilier, désormais dispersé [3].

La nomenclature qui suit est tirée des minutes de l'étude de Me Pajot, commissaire-priseur à La Châtre, dont le successeur actuel est Me Neveu.

Quatorze lits garnis, lits de bois, lits de fer, avec sangles, paillasses ou sommiers. A peu près autant de tables à toilette [4]. Un piano à queue, une bibliothèque, huit buffets [5], sept armoires, sept commodes, deux coffres, trois bureaux, un secrétaire, une

1. M. Pierre (château de Charron), directeur de la *Revue du Berry*, a acheté à la vente de Nohant des objets intéressants, entre autres le buste de Chopin, par Dantan jeune (1841), en bronze légèrement patiné en vert, d'une hauteur de 19 centimètres environ. Il était placé sur la table de travail de George Sand. — Un masque en plâtre que l'on croit être celui de Chopin. — Une collection de journaux où se trouvent des critiques des œuvres de George Sand, conservée par elle, avec de fréquentes annotations de sa main. — De nombreux recueils de musique, un, entre autres, ayant pour titre : *Recueil de harpe, Mme de Horn, née de Saxe. Chant avec accompagnement de harpe.* — Des chaises Louis XVI. — Le grand tapis du salon de Nohant, très usé déjà, qui devait venir de la Savonnerie. — Un vase en bambou assez curieux : sur l'écusson du milieu sont gravés les noms des romans de George Sand. — De nombreuses et précieuses indications bibliographiques. — Des gravures, etc., etc.

2. M. Planet a acheté le piano de George Sand qui avait servi à Liszt et à Chopin.

3. Sur le mobilier de George Sand, cf. Ed. Plauchut, *Autour de Nohant*, 11 et suiv.

4. Autant de tables de nuit, quatre bidets et deux garde-robes.

5. Nous regrettons de ne pouvoir indiquer le style des meubles vendus, ce détail ne figure pas dans les listes que j'ai relevées ; comme nous l'avons dit, ce mobilier était surtout Louis XVI.

console, neuf tables, trois ou quatre tables à jeu, deux guéridons, une étagère, trois canapés, une bergère, une chaise longue, quinze fauteuils, une cinquantaine de chaises, plus les chaises de la salle à manger, des tabourets; quatre paravents, trois écrans, trois tapis, cinq lustres, deux appliques en cuivre, six paires de flambeaux, cinq ou six lampes à huile; six glaces; vingt-sept toiles ou tableaux; un certain nombre de plâtres, des statuettes; des chenets, un coffre-fort, un fusil, une cloche, des cages nombreuses, des volières, des sacs de voyage, des valises; un appareil photographique, des pupitres à musique, une machine à coudre, deux mannequins; des jeux de loto, de dames, de dominos, de solitaire; trois lanternes magiques, des boîtes de couleur. Beaucoup de vaisselle, deux services entiers, des rince-bouche, des caves à liqueur [1], une quantité de pots à confiture, des tasses à café, des plateaux, des théières, des bocaux, des verres-d'eau. Une multitude de vases, de potiches, de coussins, de corbeilles, de supports, d'éventails et d'objets de fantaisie; un tour, des chevalets, deux établis, un rabot, des scies et autres outils de menuiserie; des brouettes, des cages à poulets et des ustensiles de ménage, etc... Les listes sont interminables.

On vendit aussi une jument, des harnais, une américaine, un cabriolet [2].

Tous les meubles, tous les objets, qui composaient ce mobilier vendu, n'avaient certainement pas une valeur artistique; mais il est intéressant de constater que la maison de George Sand était montée sur un pied qui lui permettait de recevoir beaucoup de monde.

Des pièces rares avaient été vendues à part: deux beaux vases

1. Plusieurs personnes du voisinage, amies de la famille, désireuses de se défaire de quelques objets, les avaient apportés, paraît-il, à cette vente, espérant en tirer un prix plus avantageux.

2. La grande berline de voyage, dont Mme Dupin se servait pour aller à Paris dans les premières années de son séjour à Nohant, avait été vendue par elle : cf. *H. Vie*, II, 335. Elle en avait acheté sans doute une autre moins vaste, mais encore très confortable. Elle fut vendue par George Sand, je ne sais à quelle époque : doublée de drap gris clair, avec poignées en argent, elle contenait des coffres, des poches à l'intérieur qui permettaient d'emporter vêtements et provisions pour un long voyage. Cette vieille voiture servit longtemps à transporter les membres du tribunal de La Châtre, et fut ensuite complètement démontée.

de Sèvres furent payés, dit-on, 25.000 francs par le baron de Rothschild [1]. Un Américain acheta 30.000 francs la merveilleuse collection de papillons, à laquelle George Sand avait travaillé avec son fils. M. Amic acquit l'herbier, œuvre de patience, remarquable par le nombre et la variété des collections qu'il renferme, et par l'agencement artistique des fleurs et des plantes [2].

Parmi les objets de Nohant vendus intempestivement, et à vil prix, j'en citerai un, dont la valeur est considérable. A cette vente, un tableau fut acheté pour son cadre. En effet, la toile était si noire qu'on ne pouvait deviner les couleurs dont elle était barbouillée. Placé au grenier avec les meubles brisés, les tapis usés, des inutilités de toute sorte, ce tableau, traité avec mépris, fut vendu pour une somme fort minime. Personne n'avait cherché à savoir ce qu'il représentait, ni de qui il était. L'acheteur, M. Daudon, se disposait à enlever cette toile noircie pour utiliser le cadre, fort beau d'ailleurs, quand, par curiosité, il eut l'idée de la nettoyer. Il vit alors apparaître les traits d'un personnage vu de dos. Le corps est incliné à droite. L'homme tourne la tête sur son épaule gauche, ce qui permet de le voir presque de trois quarts. La figure est allongée et énergique. Le nez aquilin, l'arcade sourcilière très développée, les yeux profonds, les pommettes saillantes, la joue légèrement creusée. Le front large et haut est encadré par des cheveux épais, un peu en broussaille, s'avançant en pointe vers le coin de l'œil. L'oreille est entièrement cachée. On devine, sous la barbe entière et longue, un menton proéminent. L'expression est pleine de grandeur et de noblesse ; l'attitude est ferme, et cependant cet homme semble perdu dans le rêve et absorbé par une pensée profonde. Son vêtement est vert-olive ; sous le col blanc, en partie rabattu, une sorte de cravate rouge sombre s'allie merveilleusement avec le

1. M. de Rothschild aurait encore acheté deux vases de Chine qui ornaient la cheminée du salon de Nohant.

2. M. Amic possède aussi le bureau sur lequel George Sand écrivait pendant les dernières années de sa vie, et sur lequel est inscrite cette pensée de Pascal : *La nature agit par progrès itus et reditus. Elle passe et revient, puis va plus loin, puis deux fois moins, puis plus que jamais.* Ce bureau d'une extrême simplicité, était l'œuvre de Bonnin, menuisier du village. M. Amic garde religieusement plusieurs peintures de George Sand, des dendrites, et, entre autres choses, la tapisserie inachevée à laquelle elle travaillait quelques jours avant de mourir.

ton vert. Ce portrait a une grande allure. Il est admirable par le fini du travail, le coloris des chairs. C'est une œuvre de premier ordre. C'est, en un mot, *dit-on*, le portrait de Musset par Delacroix [1].

A ce propos, plusieurs questions se posent. Quand ce portrait a-t-il été fait? Dans quelles circonstances? A-t-il été exécuté pour George Sand? Où Musset a-t-il posé?

En parcourant minutieusement le *Journal* de Delacroix, on ne trouve aucune allusion à ce portrait. Les uns pensent que ce chef-d'œuvre fut exécuté à Nohant; mais dans l'ouvrage très documenté de Wladimir Karénine, il n'y a pas trace du passage de Musset à Nohant. Au printemps de 1835, George Sand avait rompu complètement avec l'auteur de *Rolla*.

Si Musset est venu en Berry, c'est donc immédiatement avant le voyage de Venise, ou à son retour, à la fin de 1834. La première hypothèse est à écarter, car George Sand, d'après les textes connus, n'est pas venue en Berry entre le moment où elle fit la connaissance de Musset et celui de son départ pour l'Italie. Reste à savoir si, dans l'été de 1834, après le départ de Pagello [2], Musset a fait le voyage de Nohant; mais, autre difficulté : pour que son portrait ait été fait à ce moment, il a dû s'y trouver avec Delacroix, et nous ne voyons point que Musset et Delacroix se soient rencontrés à Nohant. Ce fait intéressant, révélé, sans doute, par quelque correspondance, n'aurait certainement pas échappé à l'auteur russe. Il est, je le crois, beaucoup plus vraisemblable de penser que Delacroix a fait, à Paris, le portrait de Musset, dans le même temps, à peu près, où il faisait celui de George Sand, en 1834.

C'est peut-être ce portrait, si c'est vraiment là celui de Musset, auquel George Sand fait allusion dans les *Lettres d'un Voyageur*. Elle vient de raconter les amours de Marguerite Le Conte et du graveur Watelet, qui vécurent heureux jusqu'à leur extrême vieillesse. « Le dernier dessin qu'ils gravèrent représentait le *Moulin-Joli*, la maison de Marguerite, avec cette

1. Je donne cette explication à titre d'hypothèse, car le cas n'est pas encore résolu.

2. On sait que Pagello avait accompagné George Sand, lors de son retour d'Italie en France.

devise : *Cur valle permutem Sabina divitias operosiores?*. Il est encadré dans ma chambre, dit George Sand, au-dessus d'un portrait dont personne *ici* n'a vu l'original (George Sand écrit ceci à Nohant). Pendant un an, l'être qui m'a légué ce portrait s'est assis avec moi toutes les nuits à une petite table, et il a vécu du même travail que moi. . . .Au lever du jour, nous nous consultions sur notre œuvre, et nous soupions à la même petite table, tout en causant d'art, de sentiment et d'avenir. L'avenir nous a manqué de parole. Prie pour moi, ô Marguerite Le Conte ! [1] »

Il ne peut être question ici que d'un portrait de Musset [2]. Les *Lettres d'un Voyageur*, commencées à Venise au lendemain de sa rupture avec l'auteur des *Nuits*, sont toutes pleines du désespoir que lui causent ses infortunes. Certes, George Sand exagère, quand elle avance que, pendant un an, son ami s'est assis toutes les nuits avec elle à une petite table. Les relations intimes de Musset et de George Sand n'ont pas duré aussi longtemps. Cette inexactitude à part, l'allusion doit viser Musset. Le texte cité semble exclure définitivement l'hypothèse que Musset soit venu à Nohant. Personne, dit-elle, n'a vu *ici* [3] l'original de ce portrait. En second lieu, l'œuvre lui a été léguée par son amant. Elle n'aurait donc pas été faite spécialement pour George Sand.

Peu de temps après la rupture de George Sand et de Musset, le tableau fut, sans doute, ramené à Nohant, relégué dans un lieu de débarras, enfoui sous de vieux chiffons. Il ne devait revoir la lumière qu'en 1890, quelque cinquante ans plus tard. On a lieu de se demander pourquoi George Sand a usé d'une pareille réserve, et comment il se fait qu'elle n'ait révélé à personne la possession de ce chef-d'œuvre. Son roman avec Musset avait fait assez de bruit, il était assez connu pour qu'elle n'eût pas la fausse honte de dissimuler une œuvre si artistique et si belle.

Tout ceci, je le répète, reste à l'état d'hypothèse. Bientôt,

1. *Lett. d'un Voy.* à François Rollinat, janv. 1835, 142.

2. Ce passage, en effet, ne peut viser Sandeau, comme le pense J. Claretie (cf. *Le centenaire de Jules Sandeau*, *Le Temps*, 10 fév. 1911). Tout le monde connaissait à La Châtre et aux environs le petit Jules — or, George Sand a dit plus haut : personne *ici* ne connaît l'original de ce portrait. — D'ailleurs, les relations de George Sand et de Sandeau ont duré deux ans et demi environ.

3. La Ve *Lett. d'un Voy.* fut écrite à Nohant.

peut-être, tous les doutes seront-ils levés au sujet de ce magnifique portrait.

George Sand possédait un assez grand nombre d'œuvres de Delacroix. Elle les énumérait à M. Théophile Silvestre, qui se proposait de faire une étude sur le grand artiste.

« Vous me demandez, Monsieur, de vous renseigner sur les peintures de ce grand maître qui sont en ma possession. Je possède, en effet, plusieurs pensées de ce rare et fécond génie :

« Une *Sainte Anne enseignant la Vierge enfant*, qui a été faite chez moi à la campagne et exposée, l'année suivante (1845 ou 1846), au Musée...

« Une splendide esquisse de fleurs d'un éclat et d'un relief incomparables. Cette esquisse a été également faite pour moi et chez moi.

« *La confession du giaour mourant*...

« Un Arabe gravissant les montagnes pour surprendre un lion.

« Cléopâtre recevant l'aspic, caché au milieu des fruits éblouissants que lui présente l'esclave basané...

« Un intérieur de carrières.

« Une composition tirée du roman de *Lélia*, d'un effet magique.

« Une composition au pastel sur le même sujet.

« Enfin, plusieurs aquarelles, pochades, dessins et croquis au crayon et à la plume, voire des caricatures [1]. »

George Sand ajoutait : « Tel est mon petit musée, où le moindre trait de cette main est conservé par mon fils et par moi avec la religion de l'amitié [2]. »

En 1864, pourtant, Mme Dudevant fit une vente de tableaux.

1. *Corr.*, III, à Théophile Silvestre, janv. 1853.

2. *Id.* — Delacroix avait fait le portrait de *George Sand et de Chopin*, 1838; toile, h. 1 m. 50, l. 1 m. Ces deux portraits sont aujourd'hui séparés. C'est une simple ébauche. « La tête de Chopin est bien construite... L'œuvre n'a jamais été achevée. Delacroix avait représenté Mme Sand jusqu'aux genoux et de grandeur nature, debout auprès du grand musicien assis. La toile demeura dans l'atelier du peintre jusqu'à sa mort et, à cette époque, passa dans la famille Dutilleux; elle a depuis lors été coupée en deux parties, et forme aujourd'hui deux portraits distincts... Vente Dutilleux, mars 1874, 820 francs, à M. Brame; appartient à M. Marmontel. » (Robaut, *L'œuvre complet de Eug. Delacroix*, 180.) Robaut signale aussi un autre portrait de George Sand avec Mme Viardot; croquis à la mine de plomb, fait en 1840.

Nous en trouvons l'indication dans *l'Œuvre complet de Eug. Delacroix*. Elle vendit une partie des œuvres que son ami lui avait offertes : N° 557, *Bouquet de fleurs dans un vase de grès*, toile ; vendu 2.070 francs. N° 691, *Cléopâtre et le paysan*, toile ; vendu 1.165 francs. N° 841, *L'éducation d'Achille*, pastel (sans prix indiqué). N° 1300, *Chasse au lion*, toile ; vendu 1.170 francs. Le n° 752, *l'Éducation de la Vierge*, toile, a été retiré à 2.200 fr. et offert à M. Ed. Rodrigues. Le n° 1759, *Une caverne de Nanterre*, que, plus haut, George Sand a appelé un *Intérieur de carrières*, fut légué à son fils. « M. Maurice Sand a refusé, dit l'auteur, de nous laisser voir celles des œuvres du maître qu'il tient de sa mère. Nous ne connaissons donc ce tableau que par... une lettre de George Sand à Théophile Silvestre [1]. »

Depuis lors, les tableaux de Delacroix, appartenant à Maurice Sand, ont probablement été vendus aussi ; à quelle époque ? Il ne m'est pas possible de le dire.

Dans l'énumération des œuvres du grand maître qu'elle possède, nous avons vu que George Sand passe sous silence le splendide portrait dont il est question plus haut — en admettant qu'il soit de Delacroix. — Il devait donc rester, pour toujours, ignoré.

La bibliothèque de Nohant était considérable. En 1890, elle était vendue à Paris, rue des Bons-Enfants, 18, du 24 février au 3 mars. Le catalogue [2] comprend environ 7.670 volumes, sans compter un grand nombre de plaquettes et de cartes. 4.670 livres à peu près furent répartis en 1.211 lots. Presque pour tous ces ouvrages, les indications ont été données exactement : nom de l'auteur, nombre de volumes, nom de l'éditeur, date de l'édition.

3.000 volumes, sans indication aucune, furent vendus aussi par lots, ainsi « que de nombreuses gravures, études ou dessins, gravés en grande partie par Calamatta, en portefeuilles ou encadrés [3] ».

1. Robaut, *L'œuvre complet de Eug. Delacroix*, 443.

2. Ce catalogue est devenu rare. M. Ferroud, libraire, expert (Bd Saint-Germain, 192), qui s'est occupé de la vente, n'en possède plus. Celui que j'ai consulté m'a été aimablement communiqué par M. Alfred Périgois.

3. Beaucoup de visiteurs viennent à Nohant, croyant retrouver la maison dans l'état où elle était du temps de George Sand. Duquesnel, dans un article signé *Tout-Paris* (*Le Gaulois*, 4 oct. 1911), raconte une visite à Nohant. Il n'a pas l'air de se douter que la bibliothèque de l'auteur de

Tel était à peu près le mobilier de Nohant. Il était soigneusement entretenu. Tous ces vieux meubles reluisaient à la manière berrichonne. De temps en temps George Sand avait là, comme ailleurs, apporté quelques améliorations. Des sommiers, par exemple, avaient remplacé dans certains lits les paillasses d'autrefois [1]. La maîtresse de maison renouvelait avec soin tout ce qui, dans l'ameublement, se détériore si vite : rideaux, tentures et mille autres objets.

« Je fais faire des rideaux, chose inconnue dans ma chambre jusqu'à ce jour [2] », écrivait-elle à Liszt, en 1836. Elle mettait alors toute sa maison en ordre pour recevoir convenablement les *Fellows*, qui annonçaient leur arrivée. Elle essayait d'offrir à Mme d'Agoult le confort dont elle était d'ordinaire entourée.

Si l'habitation de Nohant ne présentait pas tout le luxe qui était entré autrefois dans les habitudes de la famille Dupin, elle était du moins agréable et très confortablement installée. On se trouvait si bien dans cette grande maison, qu'un ami de Maurice Sand, le peintre Lambert, venu pour y passer un été, y resta dix ans.

La maison de Nohant est précédée d'une grande cour. A gauche les communs, à droite le jardin potager joignant le cimetière. Au delà s'étend le parc de médiocre étendue. Des fleurs, des corbeilles près de la maison, plus loin un petit bois et de jolies prairies. On a beaucoup parlé de ce jardin, entre autres, M. Ageorges, dans son livre intitulé : *L'Enclos de George Sand*. Je ne reviendrai donc pas sur les descriptions qui en ont déjà été faites. On a presque toujours exagéré sa beauté et nous ne partageons pas l'appréciation de Mme Adam, quand elle nous parle de ce jardin, comme d'un jardin unique, qui n'a pas son pareil au monde [3]. Il peut être très cher à tous les sandistes par

Lélia a disparu. Il s'étonne quand le guide désigne une pièce sous ce nom : « La bibliothèque ! » « Nous le croyons sur parole, dit-il, car on ne voit que placards aussi hermétiquement fermés que des armoires de lingerie, et au haut desquels se lisent les mentions : théâtre, poésie, histoire, etc... A la bonne heure ! » — Il y a bien peu de livres à Nohant, en comparaison de ceux que possédait George Sand.

1. D'après des lettres inédites à Sylvain Brunet, appartenant à M. H. Courtillet, son neveu.

2. *Corr.*, II, à Franz Liszt, 16 oct. 1836.

3. Cf. Mme J. Adam, *Mes sent. et nos idées avant 1870*, 276.

les souvenirs qu'il rappelle ; il offre certains agréments, mais il n'a rien de remarquable.

Après le départ du baron Dudevant pour Guillery, George Sand s'offrit le luxe des fleurs. Dans des lettres adressées à Sylvain Brunet, son régisseur, elle entre avec lui dans les recommandations les plus minutieuses. Elle lui envoie la liste des fleurs qui doivent orner ses corbeilles ; elle lui donne des indications précises concernant ses serres. Elle a commandé elle-même des paillassons pour les abriter : mais le froid arrive, elle craint la gelée, Sylvain devra prendre de vieux tapis pour préserver les plantes, en attendant mieux [1].

George Sand affectionnait son jardin, ses arbres, ses pelouses, voire ses carrés de choux. Elle s'enfonçait dans les petits bosquets du parc pour y rêver à ses propres aventures, élaborer ses romans. Chaque arbre, pour ainsi dire, parlait à son imagination, faisait revivre ses souvenirs d'enfance. Elle n'aimait pas qu'on touchât à ces vieux amis. A sept ans, son cœur avait saigné, quand cette impérieuse amie de sa grand'mère, Mme de Béranger, avait fait abattre un bois de charmille, sous prétexte qu'il nuisait à la vue [2]. George Sand avait horreur de la destruction.

Dans ce jardin, certains endroits étaient tout particulièrement chers à la châtelaine : le bosquet où, enfant, elle avait élevé un autel à *Corambé ;* le poirier au pied duquel son petit frère Louis avait été enterré. On a vu, dans l'*Histoire de ma vie*, le récit de sa mort, la douleur des parents, l'exaltation de la mère ; sa terreur en pensant que son enfant avait peut-être été enterré vivant ; l'enlèvement du cercueil au milieu de la nuit ; la constatation qu'il était bien mort, enfin son nouvel enterrement dans le jardin [3]. Ce lieu était, le lendemain, orné de fleurs. Quinze ans plus tard, le baron Dudevant faisait changer la disposition du parc. Ce poirier gênait pour l'alignement d'une allée. Il fallait l'enlever : « J'obtins grâce pour lui, dit George Sand. On creusa l'allée et une plate-bande de fleurs se trouva placée sur la sépulture de l'enfant [4]. »

1. D'après des lettres inédites possédées par M. H. Courtillet.
2. Cf. *H. Vie*, II, 416 et suiv.
3. Ce poirier n'existe plus. Le cercueil a été relevé et transporté dans le cimetière de Nohant.
4. *H. Vie*, II, 227.

George Sand n'était pas ennemie des améliorations. En 1844 Chopin écrit à sa sœur Louise : « La maîtresse de maison profite du beau temps pour faire toutes sortes de plantations. On change l'aménagement de la cour ; il y aura des pelouses et des plates-bandes [1]. » L'année suivante, pour la Sainte-Anne, fête du bourg, les danses n'ont plus lieu dans la cour du château, parce que cette « cour est toute garnie de plates-bandes de fleurs [2] » ; le bal champêtre est installé sur la petite place, devant l'église.

George Sand tenait à avoir un jardinier habile. La lettre inédite suivante, que Mme de Martigné [3] a eu l'amabilité de me communiquer, est une preuve évidente qu'elle s'occupait de son jardin potager et de ses fleurs, et prenait tous les moyens pour qu'il fût bien tenu :

« Cher ami, dit-elle à M. Duvernet, il faut que tu te mettes encore en quête d'un jardinier pour moi. Le mien part demain matin à la suite d'une lubie que cette fois je n'ai pas cru devoir lui passer. Comme jardinier, je n'en retrouverai jamais un aussi parfait, mais comme homme c'est l'être le plus exigeant et le plus indécrottable qui existe. Je le regrette, mais si je lui pardonnais encore, il faudrait recommencer dans huit jours et pour mieux sauter.

« Écris donc de suite à Orléans. Dis à M. Dauvaine qu'il me rendra, ou plutôt qu'il te rendra grand service (car il ne me connaît pas), en me procurant, dans le plus court délai possible, un bon sujet, sachant bien son état, pour le prix de 300 à 400 frs. Il fixera lui-même le gage entre ces deux termes, en raison du talent de l'homme. Mais dis-lui que j'aime mieux payer le maximum à un homme très habile que le minimum à un moins habile. » Le jardin de Nohant et le parc, toujours soigneusement entretenus, ne pouvaient se passer d'un homme très expérimenté.

« Le jardin est en très bon état, mais il n'y resterait pas longtemps et voici le temps de beaucoup de travaux qui approche. Il y a donc grand presse pour ce jardinier.

« Le mien serait resté quelques jours si je l'eusse exigé, mais je craignais qu'il n'y eût de trop grands conflits entre lui et les autres domestiques et j'ai dû le prendre au mot.

1. Karlowicz, *Souv. inéd. de Chopin*, 31 oct. 1844, 10.
2. *Id.*, 1er oct. 1845, 21.
3. Mme de Martigné, petite-fille de M. Duvernet.

« Bonsoir, cher vieux, je compte comme toujours sur ton obligeance et ton activité. J'embrasse ton cher monde. A toi. George. — 4 février 1854. »

Le parc de Nohant était donc très soigné, les allées bien faites, les fleurs variées. On y avait même acclimaté un grand nombre de plantes exotiques [1]. Chaque jour, Mme Dudevant faisait le tour du propriétaire, ouvrait l'œil sur tout et ne ménageait pas les observations. Nous avons vu aussi qu'elle aimait à jardiner, à soigner elle-même ses plantes ; cet exercice lui faisait toujours du bien.

GEORGE SAND MAITRESSE DE MAISON

Pour entretenir la maison, les jardins et le parc de Nohant, il fallait un personnel assez nombreux. Il y avait d'ordinaire sept, huit ou neuf domestiques ; quelquefois plus, quelquefois moins.

Un homme cumulait les fonctions de cocher et de régisseur. Un autre était tantôt maître d'hôtel, tantôt valet de pied, tantôt valet de chambre, suivant les circonstances. La cuisinière se faisait aider par la femme de basse-cour. Une femme de chambre, à la fois femme de charge, et une lingère s'entendaient pour mettre de l'ordre dans la maison.

Le jardinier avait un aide. Le cocher avait presque toujours un palefrenier [2]. Quand il s'agissait d'un travail exceptionnel, on trouvait facilement dans le village ou dans les métairies des hommes et des femmes qui venaient à la journée. A l'époque où l'on fait les confitures de groseilles, par exemple, il y avait à l'office cinq ou six femmes de plus [3] ; il fallait enlever tous les pépins de ces petits fruits. C'était là un travail long et minutieux, vu la quantité de confitures que George Sand désirait pour elle et pour ses malades.

1. George Sand aimait toutes les fleurs, mais de préférence les fleurs sauvages. En voyait-elle une par hasard au milieu de ses allées, elle appelait le jardinier et lui demandait de la respecter.

2. On le voit, d'après une lettre inédite à M. Duplomb.

3. Dans *La bonne dame de Nohant*, Hugues Lapaire fait dire à George Sand : « Demande toutes les femmes qu'il te faudra » (c'est à la cuisinière qu'elle s'adresse). « Il en venait comme cela 10 ou 12 chaque jour », c'est très exagéré.

A Nohant, le service de table était souvent fait par une femme. A une certaine époque, la cuisinière fut remplacée, dit-on, par un cuisinier.

George Sand a eu pendant quelque temps une femme de charge, qui remplissait aussi les fonctions de secrétaire, Mlle Appé. Le 22 août 1838, George Sand disait à l'abbé Rochet de s'adresser à elle, au sujet d'une somme qu'il voulait absolument rembourser [1].

Quelques ouvriers étaient occupés à Nohant « à longue année », c'est-à-dire toute l'année, comme le menuisier Pierre Bonnin. Ce n'était pas trop pour suffire à l'entretien de l'habitation et des métairies. C'est Bonnin qui avait fabriqué la fameuse table du salon de Nohant, et le bureau dont se servait George Sand dans les dernières années de sa vie [2]. Celle-ci a consacré à ce brave ouvrier un article dans *Impressions et souvenirs* [3]. Elle aimait cette nature intelligente, active, fière, indépendante. Bonnin ne savait ni lire, ni écrire, ni dessiner, mais il savait travailler. Il avait son franc parler avec la châtelaine. « Otez-vous de là, lui disait-il, vous êtes comme quand vous aviez quatre ans, vous m'ennuyez [4]. » Le bon homme mourut vieux, en 1865, ne regrettant qu'une chose : il aurait voulu être soldat... général et empereur [5] ! »

Quand le théâtre fut organisé à Nohant, un peintre fut occupé aux décors une partie de l'année.

Les gages des domestiques étaient plus élevés à Nohant que chez les châtelains du voisinage. Donnait-on raisonnablement 120 francs par an à un serviteur, Mme Dudevant offrait 150.

Des personnes, qui ont fait partie de la maison de George Sand, se louent encore de la vie confortable qui leur était assurée. Les domestiques mangeaient comme leurs maîtres. Pour

1. Cf. *Lett. de G. Sand et de l'abbé Rochet. Nouv. Rev.*, janv.-fév. 1897, 11. — « Si vous voulez absolument vous libérer promptement, lui disait-elle, Mlle Appé sera à Nohant dans une quinzaine et vous pourrez le lui faire passer. Mais, cher ami, je vous supplie de ne pas vous gêner le moins du monde. »
2. Ce bureau, nous l'avons vu, appartient aujourd'hui à M. Amic.
3. *Impr. et Souv., Pierre Bonnin*, 297-314.
4. *Id.*, 310.
5. *Id.*, 312.

eux, on ajoutait un plat de légumes, dans la crainte que la desserte de la table ne fût assez copieuse [1].

La châtelaine de Nohant demandait de ses domestiques de l'intelligence, de l'activité, beaucoup d'honnêteté. Elle appréciait tout particulièrement leur discrétion. Ils devaient fermer les yeux, ou du moins garder un silence absolu, sur ce qu'ils voyaient ou devinaient.

Ce respect de l'autorité, Mme Dudevant le trouvait chez les paysans qui l'avoisinaient. Les familles Caillaud, Aucante, Meillant, dont elle appréciait le dévouement, lui ont fourni bon nombre de serviteurs fidèles.

Un domestique, pour George Sand, était un fonctionnaire chargé « du soin d'un ménage, de la salubrité et de la propreté d'une maison, de la confection des aliments communs, de l'entretien d'un jardin et d'une écurie [2] ».

C'est à Pierre Leroux qu'elle empruntait ces théories.

« Selon moi, dans une famille bien entendue et bien réglée, il n'y a ni *maîtres* ni *valets* et je voudrais qu'on effaçât de la langue ces vilains mots qui n'ont plus de sens que dans le préjugé. On n'est pas le *maître* d'un homme libre qui peut vous quitter dès qu'il est mécontent de vous. On n'est *laquais* que parce qu'on veut l'être, c'est-à-dire parce qu'on a les vices de l'emploi. Le véritable mot qui convient est le mot très français de domestique, et on doit l'entendre dans son acceptation littérale, *fonctionnaire dans la maison* (*domus*). En effet, un domestique est un fonctionnaire, et pas autre chose. Vous lui donnez un emploi chez vous, selon ses aptitudes, en vertu d'un traité qui n'engage ni lui ni vous pour un temps déterminé [3]. »

Toutefois, dans certaines circonstances, Mme Dudevant a traité assez lestement la race qui est appelée à servir. D'après certaines lettres inédites [4], elle n'avait pas alors pour le *domestique* une aussi haute considération. Chez George Sand, les contradictions sont continuelles.

1. Je tiens ce détail d'anciens serviteurs, fils eux-mêmes de personnes qui ont été au service de la baronne Dudevant.
2. *H. Vie*, II, 437.
3. *Id.*, 436. Les mots soulignés le sont dans le texte.
4. Ces lettres appartiennent à M. Duplomb.

Vis-à-vis des domestiques, il y a, disait-elle, deux écueils à éviter avec un soin égal « la hauteur qui blesse et la familiarité qui avilit ». Elle tenait toujours ses serviteurs à une certaine distance. Jamais de confidences, ni d'épanchements sur quelque sujet que ce fût. Ils n'étaient au courant ni de ses peines ni de ses joies intimes. « Il ne faut point initier les serviteurs quelque estimables et respectables qu'ils soient à des détails trop délicats d'intérêt ou de sentiment [1]. »

Mme Dudevant gronde Jules Boucoiran, le précepteur de son fils, de passer ses soirées à la cuisine, quand elle est absente.

« Vous savez si je suis orgueilleuse et si je traite mes gens d'une façon hautaine. Élevée avec eux, habituée pendant quinze ans à les regarder comme des camarades, à les tutoyer, à jouer avec eux comme fait aujourd'hui Maurice avec Thomas (vacher), je me laisse encore souvent gronder et gouverner par eux. Je ne les traite pas comme des domestiques... Vous savez encore que je m'assieds quelquefois au fond de ma cuisine, en regardant rôtir le poulet du dîner et en donnant audience à mes coquins et à mes mendiants. Mais je ne demeurerais pas un quart d'heure avec eux lorsqu'ils sont rassemblés pour y passer le temps à écouter leur conversation [2]. »

Il faut avoir pour eux « de la douceur, de la bienveillance, de l'obligeance. De l'intimité et de la confiance, jamais [3] ».

Quoi qu'elle en ait dit, George Sand a fait des exceptions à cette règle, en faveur de plusieurs de ses fidèles serviteurs. Sylvain Brunet, entre autres, faisait, pour ainsi dire, partie de la famille [4].

George Sand aimait les choses bien faites ; elle était donc d'une certaine exigence, surtout en ce qui concernait l'ordre et la propreté. Elle grondait parfois durement le serviteur négligent, mais craignant ensuite d'avoir découragé sa bonne volonté, elle

1. *H. Vie*, II, 436.
2. *Corr.*, I, à Jules Boucoiran, 1er mars 1830.
3. Même let.
4. Sylvain, souvent appelé Henri, était regardé comme un membre de la famille : « Sylvain est avec nous depuis 1845. Il est un peu plus notre maître que notre domestique, mais quand les petites sont de la partie, il est toujours de bonne humeur, il les aime follement et elles le lui rendent. » (*Impr. et Souv.*, 359.) Sylvain quitta Nohant à la mort de sa maîtresse en 1876.

ajoutait : « Celui que je gronde le plus, est celui que j'aime le mieux, car je veux qu'il soit parfait. » Ces quelques mots, dits avec bonté, faisaient bien vite oublier l'amertume de la réprimande. Sylvie, restée vingt ans au service de Mme Dudevant, ne passait presque pas une journée sans pleurer.

Les domestiques de George Sand étaient-ils stylés comme ceux du beau monde ? En aucune façon. Lui parlaient-ils à la troisième personne ? Elle avait horreur de cela : « Je déteste... qu'un domestique me dise *Madame est servie*, quand il peut tout aussi bien m'avertir que c'est le dîner qui est servi sur la table [1]. » Portaient-ils des livrées ? « Elle ne pouvait... souffrir ces travestissements [2]. » C'est ainsi que jeune fille, elle anéantissait l'espérance du bon Lizet, dont toute l'ambition était d'être « son jockey, avec un chapeau galonné ».

Quand c'était un homme qui servait à table, elle lui faisait mettre, parfois, une longue blouse bleue. Elle n'y manquait jamais quand le prince Jérôme Bonaparte venait à Nohant.

La châtelaine de Nohant voulait qu'on traitât les domestiques avec beaucoup de politesse, qu'en leur donnant un ordre on employât la formule : « *Voulez-vous faire ceci* [3] ? » Elle aimait la réponse simple et naïve du serviteur berrichon : « Je veux bien. »

« Nos Berrichons ne connaissent point ce jargon des laquais du beau monde et ils ont une habitude de politesse que je trouve fort touchante, quoiqu'elle fasse rire ceux qui ne la comprennent pas. Quand on leur demande quelque chose, ils vous répondent *je veux bien ;* cela révoltait Madame de Béranger. *Je l'espère bien !* répondait-elle avec dédain ; c'était récompenser par une dureté gratuite la simplicité et le bon cœur de gens qui ne songeaient qu'à lui montrer leur zèle [4]. »

Il ne faut jamais manquer, disait-elle, « de remercier les domestiques, quand ils vous rendent d'eux-mêmes un petit service, ne fût-ce que de vous présenter un objet [5] ».

1. *H. Vie*, II, 441.
2. *Id.*, III, 29.
3. *Id.*, II, 441.
4. *Id.*, ibid. Les mots soulignés le sont dans le texte.
5. *Id.*, ibid.

George Sand ne voulait pas qu'on dérangeât pour rien les serviteurs, qu'on les appelât sans nécessité « pour leur faire faire ce que l'on peut faire soi-même, pour ouvrir ou fermer une fenêtre, mettre une bûche au feu, etc. [1] ». Elle n'admettait pas non plus qu'on se fît rendre par eux toute espèce de services : « Une femme de chambre... dit-elle, n'est point une esclave, qui doive toucher à votre corps et nettoyer votre personne. Les infirmes, les malades, les vieillards épuisés ont seuls droit à ce genre de soins [2]. » Fidèle à ses principes, elle n'a jamais permis à sa femme de chambre de toucher ses cheveux. Elle s'enfermait pour faire sa toilette, refusant l'aide de qui que ce fût.

Malgré les égards que George Sand réclame, dans l'*Histoire de ma vie*, pour les serviteurs, son humeur n'était pas toujours égale ; elle se laissait aller fréquemment à des moments d'impatience. Facilement, elle aurait jeté à terre de l'argenterie, des assiettes, devant la sottise, l'étourderie ou la malpropreté d'un valet.

« Les vivacités réciproques, écrit-elle, les altercations, même les injustices passagères, toutes choses inévitables dans les relations journalières, auraient beaucoup moins de gravité dans les relations de ce genre, si on se faisait de part et d'autre une véritable idée de l'égalité. On peut dire à un domestique trop susceptible : « Pourquoi vous fâchez-vous d'un instant d'humeur de ma part, quand d'autres fois j'en ai subi autant de la vôtre ? N'ai-je jamais de ces moments de désaccord avec mes amis, avec mes parents ? et pourquoi en êtes-vous plus humilié qu'eux ? Vous ai-je interdit de vous expliquer, si votre infraction au règlement est involontaire ? Quant aux infractions réfléchies et répétées, j'ai le droit de vous en avertir et de m'en plaindre à vous, comme vous avez celui de m'avertir et de vous plaindre à moi si j'exige de vous ce que notre convention n'admet pas, ou n'a pas prévu [3]. »

A l'égard de ses serviteurs, la baronne Dudevant tombait donc elle-même dans les défauts qu'elle recommandait d'éviter. Trop débonnaire parfois et d'une familiarité charmante qui les ravissait, elle était dans certaines occasions, passablement hautaine. Elle

1. *H. Vie*, II, 441.
2. *Id.*, II, 442.
3. *Id.*, II, 438.

avouait simplement qu'elle n'avait pas atteint cette mesure parfaite, si difficile à garder en toutes choses [1].

La châtelaine de Nohant tenait aussi à ce que son personnel fût sérieux sous le rapport des mœurs. Les petites intrigues, quand elles étaient découvertes, étaient réprimées aussitôt. Bien des désordres pouvaient se produire sans qu'elle en fût informée, mais elle ne les tolérait pas dès qu'ils arrivaient à sa connaissance. Un domestique ayant gardé chez lui sa fiancée, trois jours avant son mariage, fut impitoyablement renvoyé.

Quand un domestique avait vécu longtemps sous son toit, George Sand s'intéressait à son avenir. Désirait-il embrasser un autre état, elle faisait son possible pour le lui procurer. S'il se mariait, elle se chargeait du dîner de noces et lui faisait d'importants cadeaux.

Françoise Caillaud, toujours appelée Fanchon, l'amie d'enfance, avait reçu de sa maîtresse, à l'occasion de son mariage, un trousseau, des coiffes de dentelle et six cents francs. Il n'en fallait pas tant, à cette époque, pour rendre quelqu'un heureux.

Souvent, George Sand se donnait la peine d'instruire elle-même ses domestiques : « Dans mes soirées d'hiver, j'ai entrepris l'éducation de la petite Marie, celle qui jouait la comédie avec nous. De laveuse de vaisselle qu'elle était, je l'ai élevée d'emblée à la dignité de femme de charge, que sa bonne cervelle la rend très propre à remplir. Mais un grand obstacle, c'était de ne pas savoir lire... En trente leçons d'une demi-heure chacune... elle a lu lentement, mais parfaitement toutes les difficultés de la langue... Elle commence à essayer d'écrire, et je prétends en même temps lui enseigner le français [2]. »

1. En ce qui concerne maîtres et serviteurs, « je n'exagère pas en disant que tout le monde fait trop ou trop peu dans ce genre de relations, dit-elle, et que personne n'est dans la juste limite qui conviendrait, pas même moi qui prêche et qui ai souvent subi les entraînements d'une impatience maladive, ou d'une débonnaireté irréfléchie avec les vieux domestiques, tendres et insupportables tyrans que m'avait légués ma grand'mère. C'est parce que j'ai à regretter de n'avoir pas toujours bien raisonné à cet égard, et d'avoir fait fatalement des ingrats, que je me crois le droit d'avertir les autres tout en m'accusant ». (*H. Vie*, II, 444.)

2. *Corr.*, IV, à Ch. Duvernet, 16 janv. 1858. La petite Marie, fille d'un serviteur de Maurice Dupin, vit encore ; elle habite La Châtre, âgée de 88 ans environ. Femme de chambre et femme de charge, elle était arrivée

En 1869, George Sand apprenait à lire à une autre de ses domestiques [1].

Autrefois, en Berry, les domestiques avaient l'habitude d'embrasser leurs maîtres dans certaines circonstances : le premier de l'an, au moment d'un départ ou d'une arrivée [2]. C'était pour eux la vraie manière de témoigner leur respect. Si le maître était très attaché à son serviteur, il l'embrassait le premier ; il n'y avait pas de plus grande marque de satisfaction à lui donner. La baronne Dudevant n'avait garde de manquer à cette coutume. « Après avoir embrassé, dit-elle, ces inappréciables serviteurs, les uns après les autres, je m'élançai dans la voiture [3]. » C'était Pierre le jardinier, Thomas le vacher, Colette sa fidèle jument, Pataud le chien de garde, Marie Guillard la cuisinière, et Brave le chien des Pyrénées.

La petite-fille de George Sand, Mme Palazzi, respectait religieusement encore cet usage.

Dans la Vallée Noire, on ne peut s'empêcher de remarquer la bonne entente, la sympathie, pourrait-on dire, qui existe, d'ordinaire, entre les maîtres et les serviteurs. Il y a plus qu'ailleurs de bonhomie, de condescendance de la part du maître, plus de vrai respect, de dévouement et d'affection de la part des serviteurs [4].

George Sand admettait, sans en éprouver trop de mécontentement, le coulage qui ne peut manquer de se produire dans une maison d'une certaine importance.

« Il se nourrit dans ma maison, dit-elle, plus de personnes que je ne le sais souvent moi-même [5]. » Si elle fermait les yeux

à jouer la comédie à merveille. Le soir, quand les autres domestiques se retiraient dans leurs chambres, Marie Caillaud venait au salon, qu'il y eût du monde ou non. Elle attendait les ordres de la maîtresse de maison. Souvent elle y restait des heures.

1. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 14 août 1869.

2. Cette coutume touchante était si répandue autrefois, qu'il n'était pas rare que de bonnes et braves filles, vinssent, par respect, embrasser le prêtre qu'elles servaient, au premier jour de l'an.

3. *Corr.*, I, à Duteil, 10 mai 1829.

4. Ch. Duguet rapporte la coutume suivante : « J'ai vu, dit-il, plusieurs fois des domestiques assister aux fiançailles, au contrat de leurs maîtres. J'en remarque trois au mariage de noble Pierre Sabardin (1714), receveur des gabelles » (*La Châtre avant la Révolution*, 211).

5. *Corr.*, I, à Caron, 16 avril 1828.

sur certains abus, il y en a d'autres qui provoquaient sa sévérité [1].

Elle exigeait de sa cuisinière que rien ne fût perdu : tous les restes devaient être distribués à des pauvres. Ceux-ci, pour les manger, allaient s'installer dans la *guenillère*, petit auvent placé en avant de la porte de l'église et destiné à l'usage des malheureux. C'est donc une délicieuse exagération que ce récit de M. Hugues Lapaire : « Dans cette cuisine... sous le vaste manteau de la cheminée, tout ce qui avait faim dans la campagne, tout ce qui grelottait sous la neige ou la pluie, trouvait là un asile. Êtres errants, bohème triste et loqueteuse, faisaient sécher leurs nippes à la flambée ; chiens perdus, oiseaux dénichés par la tempête, tout reprenait vie à la douce chaleur du foyer [2]. »

Mme Dudevant était aimée des paysans qui l'entouraient. Le jour de l'an était une fête à Nohant. On venait souhaiter la bonne année à la châtelaine dans son cabinet de travail. C'était à celui qui entrerait le premier. Domestiques, enfants et femmes du village se pressaient dans le grand corridor.

Des pièces de cinquante centimes étaient préparées pour les tout petits. Aux plus grands elle donnait deux francs ; les filleuls et les filleules en avaient cinq. Mme Dudevant recevait de nombreux cadeaux des paysans : oies, poulets, gibier, etc. Ils aimaient à lui témoigner leur reconnaissance de tout le bien qu'elle leur faisait.

A Nohant, la table était bien servie, la nourriture simple et abondante. L'ordinaire était presque toujours le même, qu'il y eût ou non des invités. On déjeunait à midi. George Sand, à part de très rares exceptions, ne prenait jamais ce repas en famille. Habituellement, elle ne se levait jamais avant onze heures et déjeunait dans sa chambre : une noix de côtelette, un quartier de pigeon, un légume, une tasse de café noir sans sucre, avec du pain beurré lui suffisaient.

1. Une enfant du village, employée à la basse-cour, mangeait un jour un beau raisin, au moment où George Sand passait auprès d'elle. Etonnée de voir ce fruit dans les mains de l'enfant, elle crut qu'elle l'avait dérobé. De là, une enquête en règle. On découvrit que chez la mère de la petite fille il y avait une treille et que le beau raisin n'avait pas été volé. « George Sand voyait tout, et n'était pas perdue dans les nuages comme on pouvait le croire », ajoutait la personne à qui le fait est arrivé.

2. H. Lapaire et Firmin Roz, *La bonne dame de Nohant*, 14.

Église de Nohant avec sa guenillière (Cliché de l'auteur).

A six ou sept heures, pour le dîner, tout le monde était réuni. Il y avait invariablement un potage, un hors-d'œuvre, une entrée, des légumes, un rôti, de la salade, un entremets, des confitures, du fromage et des fruits [1]. C'était George Sand, d'après l'abbé Clément, qui préparait elle-même ses assiettes de dessert. « Au moment voulu les serviteurs les rangeaient absolument dans le même ordre [2]. » Jamais Mme Dudevant ne prenait de petit déjeuner ; pour la nuit, elle se faisait donner un morceau de pain, un verre d'eau sucrée avec un jus de citron ou de la revalescière. Elle était d'une grande sobriété : « J'ai toujours mangé vite et en pensant à autre chose. Une longue séance à table m'a toujours rendue malade [3]. » Ailleurs elle a dit : « Je mange vite et dors peu [4]. »

Les confitures ont été, je crois, la grande spécialité de Nohant, à en juger par la quantité des pots destinés à leur usage, qui figurent à la vente du mobilier. George Sand aimait à faire les confitures elle-même et possédait de merveilleuses recettes.

Une jeune femme des environs, Mme Pajot, venue à Nohant pour la première fois, était très soucieuse de savoir comment elle pourrait soutenir une conversation avec l'éminent écrivain. Elle fut bientôt rassurée. George Sand, pendant toute la soirée, ne lui parla que de l'art culinaire et lui donna toutes ses recettes de confitures. « Adieu donc. J'emballe les confitures » [5], disait-elle à Maurice. C'est le départ.

Mme Dudevant n'abandonnait pas entièrement la direction de sa cuisine aux personnes qui en étaient chargées. Elle s'inquiétait elle-même de ce qu'il fallait pour sa table.

Elle savait aussi apprécier l'économie de sa cuisinière. A Palaiseau le ménage est très réduit. Il ne s'agit plus de nourrir vingt personnes comme à Nohant. Elle est seule avec Manceau. « Lucy

1. Ces détails sont dus à Mme Marie Caillaud. — George Sand écrivait à Flaubert : « Je dîne d'un peu de poisson, d'une aile de poulet, d'une glace et d'une tasse de café, jamais rien autre, moyennant quoi l'estomac va bien. » (*Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 29 avril 1869.)

2. Abbé Clément, *Souv. d'un curé de camp.*, *La Quinzaine*, 1er juil. 1901, 78. — D'après les mêmes *Souvenirs*, G. Sand faisait elle-même ses malles avec une rapidité extraordinaire.

3. *H. Vie*, II, 316.

4. *Corr.*, VI, à Dumas fils, 21 déc. 1871.

5. *Corr.*, II, à Maurice Sand, 28 nov. 1843.

me paraît une grande économe : elle fait un plat pour quatre jours, et tous les jours, elle vous le sert tellement transformé, qu'on croirait manger du nouveau [1]. »

Dans une maison, où l'on reçoit beaucoup, la fonction de lingère n'est pas une sinécure.

Pendant une grande partie de sa vie, George Sand a surveillé de très près sa lingerie. Plus tard, vers 1855, elle ne la visitait plus que trois ou quatre fois par an. La personne chargée du linge devait mettre de côté celui qui était usé et indiquer à la maîtresse de maison ce qu'il fallait acheter pour le remplacer [2]. C'est sans doute, à cette époque, qu'il convient de placer les propos amusants qui circulaient en Berry, dit-on, parmi les habitués de Nohant : « Vous allez déjeuner chez George Sand ? N'oubliez pas alors d'emporter votre serviette, sans cela vous n'en aurez pas ! Vous allez y coucher ? Prenez avec vous des draps, chez elle, ils ont d'énormes trous, les pieds passent au travers ! » Qu'y a-t-il de vrai là dedans ? on ne saurait le dire. A une certaine époque, la surveillance s'étant relâchée, les ordres donnés n'étaient peut-être pas exécutés. L'apathie berrichonne de quelque domestique, encore mal formée, a pu amener quelque mésaventure de ce genre.

Mme Dudevant, d'ordinaire, gardait longtemps ses domestiques. Sylvain Brunet est resté plus de trente ans, cocher et régisseur [3] ; son frère Jean, valet de chambre, a vécu plus de vingt-cinq ans à Nohant. Fanchon Caillaud, Françoise Meillant ont passé de longues années auprès de Mme Sand. Un vieux jardinier avait servi Mme Dudevant pendant quarante ans. Justine Fourratier est restée comme cuisinière une vingtaine d'années.

1. *Corr.*, V, à Maurice Sand, 18 juin 1864.

2. Chaque jour, le linge de la cuisine et de l'office était renouvelé. Chaque matin, Sylvie donnait ce qui était nécessaire pour la journée. Le bon ordre établi dans la maison exigeait que tout le linge fût rendu le soir. Rien ne devait manquer.

3. Sylvain avait pour la baronne Dudevant un véritable culte. Sa petite-nièce, Mlle Hélène Courtillet, se souvient que lorsqu'il était seul, il ouvrait avec un religieux respect son trésor ; c'était un sac qui contenait les lettres de George Sand. L'oncle appelait alors l'enfant âgée de dix ans, se faisait épeler chaque mot, car il ne savait pas lire, et avait fini par savoir par cœur toutes ses lettres. Son dévouement et son attachement pour Mme Sand étaient touchants.

Certains changements dans le personnel, qui en 1847, étonnaient Chopin [1], étaient, en effet, assez étranges, d'après les habitudes de la maison. N'oublions pas que ces années-là ont été excessivement difficiles ; les esprits étaient très agités, et les nerfs très tendus pour de multiples causes.

D'après la lettre inédite suivante, que M. Ch. Duplomb a bien voulu me communiquer, nous verrons avec quel soin George Sand cherchait à se procurer de bons serviteurs.

« Prends le temps, écrivait George Sand à son cher Plombeuse, de me trouver un modèle de domestique si tu peux ; et si tu ne le trouves pas tout de suite, ne t'en tourmente pas trop ; c'est une chose difficile à rencontrer, je le sais. Des deux que tu me proposes, le premier m'aurait convenu à la condition de savoir très bien conduire deux chevaux, non que ce soit la fonction que je lui destine, il ne sera pas obligé de les panser jamais, mais parce que Sylvain étant souvent malade, il y a un moment où il me faut un homme sachant conduire avec prudence, douceur et présence d'esprit des chevaux très vifs. Comme je m'y entends, il ne serait pas facile de me tromper sur ce talent et si Ferdinand se vantait de savoir ce qu'il ne saurait pas, ce voyage serait inutile. Questionne-le donc sérieusement sur ce point, ainsi que l'autre candidat [2]. »

Elle préférerait cependant ce dernier au premier, parce que son ami Duplomb le connaît plus particulièrement : « mais ces conditions de messe, dit-elle, me font craindre la dévotion, c'est-à-dire la délation à la prêtraille en temps et lieu. On n'est pas dévot chez moi et ce brave garçon serait scandalisé à toute heure ». Passant ensuite à la question de gage, elle trouve que le prix de 450 francs est fort. Nous sommes en 1857, c'était encore, en effet, un prix exagéré pour le Berry. Elle tient avant tout à une extrême propreté chez ses domestiques et ajoute : « Pas d'ivrognerie, pas de brutalité, un caractère tranquille et raisonnable comme mon vieux Sylvain, que je regarde et soigne comme s'il était de la famille, parce qu'il a toujours la volonté de bien faire [3]. »

1. Cf. Karlowicz, *Souv. inéd. de Chopin*, semaine sainte 1847.
2. Lettre inédite due à l'amabilité de M. Ch. Duplomb.
3. Même let.

Aucun détail relatif à son écurie, à sa basse-cour, ne lui est étranger. Elle sait ce que coûte la nourriture d'un cheval, et à combien lui reviennent ses poules.

George Sand sait compter. Elle discute le prix des objets ou des aliments qu'on lui fournit, paye souvent ses notes elle-même. Elle n'accepte pas toujours celles qu'on lui présente ; souvent elle exige une diminution, on la refuse ; elle s'obstine à vouloir l'obtenir ; le fournisseur de son côté s'obstine à ne pas céder. De là des contestations qui amènent un retard parfois prolongé dans les paiements. En Berry, toutefois, elle était plus accommodante et payait, généralement sans discuter, le prix qu'on lui demandait.

Très facilement, George Sand exploite ses amis. Rien de plus amusant que la correspondance de l'auteur de *Lélia* avec son ami Duplomb. C'est là que la maîtresse de maison apparaît sous son vrai jour. A chaque instant, elle lui demande de lui procurer du vin, du café, du sucre. Le cher *Plombeuse*, aux ordres de son amie, envoie des échantillons. Elle trouve le vin trop vert ou trop cher ; elle fait des observations sur la qualité du café ou du sucre, les désire excellents, mais à meilleur marché possible. En un mot, elle marchande. Après des objections, des conditions nouvelles acceptées, le vin, le sucre, le café arrivent à Nohant ou à Paris ; mais l'ami ne rentre pas toujours dans ses fonds. Il est vrai qu'elle lui témoigne toujours une extrême reconnaissance de tous les embarras qu'elle lui a donnés.

En 1857, elle prie Hydrogène d'acheter deux chapeaux amazone en paille « l'un, le plus grand de tête que tu pourras trouver, dit-elle, l'autre pour Manceau exactement pareil au tien ». Le chapeau coûte quarante francs. Elle envoie cent francs à Duplomb et le prie d'ajouter aux chapeaux, des fleurs, quelques bouteilles de rhum ou de cognac que sais-je ? comme si tout cela ne devait rien coûter.

Quand ses enfants sont malades, si son ami se trouve dans le pays, elle l'invite à venir leur mettre des vésicatoires. Elle compte sur lui pour ranger sa cave, surveiller son vin. Elle le charge de lui procurer un cabriolet.

Une autre fois, Aurore demande au cher *Hydrogène* de lui acheter une vache. Celle-ci arrive. Le lendemain, George Sand

écrit : « Je ne suis pas décidée à la prendre, elle a donné fort peu de lait, aujourd'hui, à peine une pinte. Tu m'avais dit que je la prendrais à l'essai... » Il est vrai qu'elle se reprend, pour dire qu'en un jour, on ne peut guère juger. Elle attendra donc encore avant de prendre une décision, mais la première impression n'est pas favorable, le génie qu'elle reconnaît à son ami serait-il en défaut ?

A-t-elle au contraire quelque chose à vendre ? s'agit-il de se défaire d'un cheval ? elle sait si bien vanter sa marchandise, qu'on la croirait née maquignon. En 1845, elle vend une jument à Duplomb. Elle fait valoir ses qualités et ajoute qu'on peut la croire, « car elle se connaît en chevaux aussi bien qu'un autre ». Bref, elle n'entre pas du tout dans les considérations de son ami, qui, sans doute, avait fait quelques observations sur l'animal. Elle lui répond que la bête étant parfaite, elle ne la reprendra pas. Elle engage donc Adolphe à la revendre si bon lui semble. En attendant, elle en est débarrassée, c'est là ce qu'elle voulait.

La patience d'*Hydrogène* est admirable. Mais aussi est-il récompensé par les tendresses de son amie ? Les lettres de celle-ci se terminent toujours par des élans sublimes : « Espoir de mon âme... amour de mon cœur... délices de mes pensées... joie de mon esprit... trésor de ma vie... Reviens, reviens bientôt, mon ami, nous te presserons sur notre cœur, toi et ton chien. » Mais les qualificatifs les plus suggestifs, les termes les plus amusants, et ils le sont ! ne peuvent trouver place ici.

Les lettres possédées par M. Duplomb nous révèlent une George Sand inconnue, une maîtresse de maison très entendue, abusant de la complaisance de son ami, allant même jusqu'à l'indiscrétion.

Ne demandait-elle pas aussi à son ami Rollinat des services de ce genre ?

« Ne manque pas de t'occuper de mon cheval, nous verrons si tu penses à moi. Que mon cheval soit bon... sans plaisanterie occupe-toi-z-en. Dis à ton homme que s'il trouve quelque chose qui me convienne, il me l'envoie par un homme que je paierai, afin que je prenne la bête à l'essai, ou bien qu'il te prévienne et

j'enverrai quelqu'un le chercher. Ou s'il ne peut avoir le cheval à l'essai, qu'il ne conclue pas sans que je l'aie vu [1]. »

Quelques jours plus tard, elle était très déçue : « Ton Fougerat est un maquignon comme les autres,.. disait-elle à François, il veut me tromper sur la valeur de sa jument, sans cela il ne craindrait pas de me la donner à l'essai. Je ne l'essaierai certainement pas à Châteauroux, et quand je l'aurai essayée une heure après qu'on l'aura poussée d'avoine, je serai loin de la connaître. Je pense que je ne ferai pas affaire avec lui [2]... » George Sand ne craignait nullement de surcharger de ce soin, la vie si occupée, si remplie de son cher *Pylade*.

Tous ses amis ont toujours mis le plus grand empressement à lui rendre service, et elle usait sans scrupule de leur complaisance.

George Sand avait donc l'esprit pratique ; elle ne perdait pas de vue les plus petites économies : « Tu pourrais porter avec toi cette caisse, dit-elle à Musset, et me l'envoyer de Lyon ou de Genève. Elle me coûterait moitié moins cher [3]. » Elle ne s'inquiète nullement de l'embarras qu'elle donnera à son ami. Plus tard, il est question entre eux d'un échange de lettres : « Si tu veux m'envoyer les miennes pendant que je suis ici, tu m'épargneras le port d'un fort gros paquet, à la poste de La Châtre [4]. »

Tous ceux qui ont approché de près Mme Dudevant, ont été dans l'étonnement de l'ordre qui régnait autour d'elle. Duquesnel, il n'y a pas longtemps, disait avec admiration : « Tout reluisait dans sa maison, tout était en place ; ses papiers étaient rangés, étiquetés, rien ne pouvait s'égarer. »

Mme Adam nous dit aussi, de son côté : « Mme Sand m'appelle dans son cabinet de travail. Il est fort simple. Un grand bureau, des armoires de rangeuse, avec des étiquettes pour ce que chacune contient. Mme Sand a un ordre extrême [5]. »

1. J. Bertaut, *George Sand et F. Rollinat. Rev. de Paris*, juin 1914, 591. Lettre du 9 oct. 1835.
2. *Id.*, 592.
3. *Lett. à Musset et Sainte-B.*, 24 mai 1834.
4. *Id.*, 1836 ou 1837, 94.
5. Mme J. Adam, *Mes sent. et nos idées avant 1870*, 276. — George Sand avait su donner à ses petites-filles l'amour de l'ordre. Toutes jeunes, elles tenaient un compte exact de leurs petites dépenses ; tout était inscrit sur leurs livres, sou par sou, jusqu'à un mirliton acheté à une fête de village.

Elle revient encore plus loin sur cette particularité du caractère de George Sand : « L'une de ses grandes qualités, c'est l'ordre [1]. »

Il est absolument certain, d'après tous les témoignages cités plus haut, que George Sand s'occupait beaucoup de sa maison. Les lettres inédites adressées à son régisseur, Sylvain Brunet, sont pleines de recommandations précises concernant les gages de ses domestiques, leurs occupations [2]; de loin, elle s'inquiète de ses animaux, de son habitation, de son mobilier, de sa cave. Elle prenait la peine aussi de faire elle-même ses comptes de cuisine [3]. « Me voici, dit-elle, dans le détail des comptes et des règlements [4]. »

Est-ce à dire que George Sand était ce que nous appelons une femme d'intérieur? Ce serait une grave erreur de le croire. Son travail littéraire, ses multiples occupations ne lui permettaient pas de faire beaucoup de choses par elle-même. Elle savait choisir son personnel, l'occuper, donner des ordres; et prenait le temps de s'informer s'ils avaient été exécutés.

Mme Dudevant étendait sa surveillance jusqu'à ses propriétés. « Encore une journée de sabots, et une soirée de chiffres. Je m'abrutis, mais je me porte bien. J'ai été dans les champs avec Denis Meillant... Après avoir reçommencé l'examen et le devis des bergeries, étables, porcheries et autres lieux plus ou moins parfumés, j'ai passé deux heures à faire retoiser les glacis de maître Prin [5]. »

Une autre fois, il est question de faire un bail. Elle s'entoure de ses amis, sans doute pour leur demander conseil : « Aujourd'hui, nous avons eu grande assemblée : Moulin, Fleury, Duteil, Hippolyte, Lamouche, son métayer, le père et la mère Meillant, leurs fils, Denis et Sylvinot, pour régler les articles du bail [6]. »

La châtelaine de Nohant avait l'esprit très précis. En dépit de ses goûts, par raison et par devoir, elle s'occupait elle-même de

1. Mme J. Adam, *Mes sentiments et nos idées avant 1870*, 285.
2. Ces lettres appartiennent à M. Courtillet.
3. Cf. *Corr.*, IV, à Maurice Sand, 24 fév. 1855.
4. *Corr.*, II, à Maurice Sand, 17 oct. 1843.
5. *Corr.*, II, à Maurice Sand, 28 nov. 1843.
6. *Corr.*, II, à Maurice Sand, 16 nov. 1843.

ses intérêts. D'assez nombreuses lettres adressées soit aux notaires, soit aux avoués de la région, nous révèlent son aptitude aux affaires. Voici une lettre inédite que je dois à l'amabilité de Me Maulmond [1]. Elle est adressée à un parent de celui-ci, Me Ludre, avoué à La Châtre :

« Mon cher Mr Ludre. La signature de Mr X... est certainement excellente, mais comme il avait été dit à Maurice que Mme X... donnerait la sienne aussi, et qu'il ne se trouve pas là pour régler son affaire en personne, je tiens beaucoup à la régler aussi complètement que possible. Soyez donc assez bon pour vouloir bien demander cette seconde signature. Mr X... ne pourra voir là rien de désobligeant. En même temps je vous saurai gré de faire approuver la surcharge pour plus de régularité. Pardon de ce nouvel embarras et mille remerciements [2]. »

Un homme d'affaires n'aurait ni plus de précision, ni plus de prudence.

En 1853, elle fait écrire et signe elle-même une commission de garde particulier, confiant au sieur Denis Fauveau, sabotier, la garde de ses propriétés rurales et forestières, situées dans les communes de Nohant, Nohant-Vic, Montgivray et Saint-Chartier [3].

Ses conventions, ses baux, ses congés sont tous signés par elle, son régisseur n'avait pas de procuration. Les actes les plus ordinaires de l'administration rurale passent par ses mains.

Les nombreuses lettres d'affaires qu'elle écrivit à l'occasion du procès que Maurice Dudevant et Solange intentèrent à leur père, au sujet de Guillery, vers 1866, firent l'admiration et l'étonnement des hommes du métier, chargés de régler leurs intérêts communs.

Et cependant, avec un tel sens des affaires, à côté d'un ordre minutieux dans sa toilette, dans sa maison, dans ses papiers, sa situation financière est toujours en désordre : emprunts conti-

1. M. Maulmond, président de Chambre à Bourges, fils du sous-préfet de Boussac, qui, pendant la guerre de 1870, avait reçu George Sand et toute sa famille. Cf *Journal d'un voyageur pendant la guerre.*

2. La lettre est du 23 janv. 1854.

3. Cette pièce inédite fait partie de la collection de M. Maulmond, ainsi que plusieurs autres, qui permettent d'affirmer que George Sand traitait ses affaires elle-même.

nuels, créanciers à satisfaire, retards dans les paiements. Elle n'a jamais ce qu'il lui faut au moment voulu.

La question pécuniaire a été, pour elle, une préoccupation constante : pendant les premières années de son séjour à Paris, nous avons vu qu'elle était continuellement sans argent. Plus tard, c'était la même chose.

Elle avait, en 1842, chargé Mlle de Rozières de faire des achats. « Je vous envoie, lui dit-elle, un bon de cent francs pour nos emplettes, au cas que vous soyez, comme je suis presque toujours, sans le sou, à l'heure dite... J'y suis si habituée, que je n'en rougis plus [1]. »

En 1846, elle n'était pas mieux dans ses affaires : « Depuis dix ans, dit-elle à Magu, je travaille en vain à me remettre au point où j'étais lorsqu'il me fallut réparer le désordre des affaires que d'autres me mirent sur les bras, et payer les dettes qu'ils avaient faites [2]. »

Quatre ans plus tard, elle revient sur ce sujet en s'adressant à Poncy : « J'ai dix mille francs à verser pour une dette d'honneur que rien au monde ne peut reculer. Je suis femme, c'est-à-dire *mineure*..., toujours sous la dépendance (de mon mari) pour les affaires d'argent... *Je ne peux pas donner d'hypothèques sur ma propriété*. Forcée d'emprunter pour les autres, dans des moments difficiles, je ne l'ai pu qu'en me servant, pour sauver mes amis et mes parents, de la caution d'autres parents moins pauvres. Mais cette caution les expose à perdre leur argent, si je meurs sans avoir payé... ma conscience m'ordonne donc d'éteindre toutes mes dettes aussitôt que je reçois quelque argent de mes éditeurs. Et voilà comme quoi je tire toujours le diable par la queue [3]. »

Chaque année, elle se trouvait, deux ou trois fois, dans des difficultés inextricables, dont ses amis, souvent, l'aidaient à sor-

1. *Corr.*, II, à Mlle de Rozières, 9 mai 1842.

2. *Corr.*, II, à Magu, avril 1846. — George Sand ne donne pas les noms de ceux qui lui ont laissé des dettes à payer ; nous supposons qu'elle veut parler de son mari : mais nous savons qu'elle n'a, en réalité, nullement payé ses dettes, puisque, aux règlements de comptes, c'est George Sand qui a dû lui rendre une somme de 30.000 francs.

3. *Corr.*, III, à Ch. Poncy, 26 sept. 1850. — Tous les mots soulignés le sont dans le texte.

tir. « D'ici à quinze jours, il faut que je ramasse, en redemandant, à droite et à gauche, ce qu'on me doit en détail, et j'espère arriver à faire cette somme de dix mille francs. Et puis il faut aussi payer les intérêts [1]. »

Au milieu de toutes ses difficultés d'argent, la châtelaine de Nohant avait trouvé en Ch. Duvernet un ami toujours prêt à lui venir en aide. On peut dire qu'il fut son banquier pendant les années difficiles : « Je suis dans l'embarras et dans l'inquiétude pour ce billet de six mille francs... Le caissier doute que je puisse restituer les six mille francs au 8 mars... Le plus sûr, est que tu me fasses renouveler le billet à ton beau-père, en payant l'intérêt. S'il marque la plus légère défiance ou contrariété... déplace ma dette et fais-la porter sur quelque autre point pour un an [2]. » C'est à chaque instant que George Sand s'adresse, en toute simplicité, à son ami, sûre de recevoir de lui un prompt secours.

George Sand était toujours à court d'argent. Delacroix disait dans son *Journal* :

« Grzymala à dîner nous a soutenu que Mme Sand avait accepté de Meyerbeer de l'argent pour les articles qu'elle a faits à sa louange. Je ne puis le croire, et j'ai protesté. La pauvre femme a bien besoin d'argent ; elle écrit trop et pour de l'argent ; mais descendre jusqu'au métier de feuilletoniste à gages, c'est ce que je ne puis croire [3] ! »

Ses romans lui rapportaient cependant beaucoup. Vers 1855, elle dit dans l'*Histoire de ma Vie* qu'elle a gagné sept à huit cent mille francs. Il ne lui en restait rien. « Aujourd'hui, comme il y a vingt ans, je vis au jour le jour [4]. »

Plus tard, elle résumait ainsi sa situation financière : « Si vous voulez savoir ma position matérielle, disait-elle à Louis Ulbach, elle est facile à établir. Mes comptes ne sont pas embrouillés. J'ai bien gagné un million avec mon travail ; je n'ai pas mis un sou de côté : j'ai tout donné, sauf vingt mille francs que j'ai placés, il y a deux ans, pour ne pas coûter trop de tisanes à mes enfants [5]. »

1. *Corr.*, III, à Ch. Poncy, 26 sept. 1850.
2. *Corr.*, III, à Ch. Duvernet, 22 janv. 1852.
3. Delacroix, *Journal*, 1855, III, 9.
4. *H. Vie*, IV, 109.
5. *Corr.*, V, à Louis Ulbach, 26 nov. 1869. Cette lettre se trouve aussi dans *H. Vie*, IV, 490.

Mme Adam disait que George Sand avait gagné plusieurs millions et qu'elle n'avait « placé que 20.000 francs [1]. »

« De l'argent, écrivait-elle encore à Flaubert, j'en ai gagné de quoi me faire riche [2]. »

On se demande comment George Sand était toujours mal dans ses affaires, car ailleurs elle nous affirme qu'elle n'a pas de besoins [3].

Elle aimait la simplicité, c'est incontestable. On peut la croire sincère, quand elle dit qu' « elle vivrait très réellement dans une chaumière du Berry pourvu qu'elle fût propre [4] ». L'installation qui, chaque année, faisait, pendant quelque temps, ses délices à Gargilesse, en est la preuve. Mais dans le cours habituel de la vie, c'était une grave erreur de sa part de croire qu'elle n'avait pas de besoins. D'ailleurs, ne répétait-elle pas souvent à ses amis : « Ce que j'aime, ce n'est pas l'argent, c'est la dépense. » De fait, elle dépensait beaucoup. Il lui fallait de belles fleurs dans son jardin, des serres bien entretenues ; une maison confortable, toujours remplie d'amis ; une table bien servie, du beau linge. Elle aimait les voyages. Ils étaient très dispendieux avant l'organisation des chemins de fer ; et ensuite, elle ne comprenait pas qu'on pût voyager autrement qu'en se donnant tout le confort possible.

George Sand ne savait pas régler ses dépenses sur ses revenus. Telle était la cause de l'embarras dans lequel elle se trouvait sans cesse.

Elle éprouvait enfin le besoin de donner ; c'était chez elle une impérieuse nécessité.

« J'ai bien donné au moins 500.000 francs, sans compter les

1. Cf. Mme J. Adam, *Mes sent. et nos idées av. 1870*, 286. — D'après un ami intime de George Sand, celle-ci aurait, en effet, gagné beaucoup plus d'un million. Voici le fait qu'il rappelait. Jeune homme, il fut chargé par elle de demander 50.000 francs à Lévy dont elle avait absolument besoin. Celui-ci exigea trois romans. George Sand refusa absolument de les lui donner et n'en promit que deux. Lévy de son côté s'obstina à lui refuser la somme qu'elle désirait. — Le lendemain les 50.000 francs nécessaires lui arrivaient par une autre voie. — Elle écrivait dans des journaux, dans des revues, son travail était bien payé.

2. *Corr. entre G. Sand. et G. Flaub.*, 8 déc. 1872.

3. Cf. *Corr.*, IV, 11 mai 1861.

4. *H. Vie*, II, 315.

dots de mes enfants », disait-elle à Édouard Rodrigues, en 1864[1].

George Sand était généreuse ; son cœur était compatissant ; elle aimait à faire des heureux autour d'elle. Les êtres vraiment malheureux et souffrants lui inspiraient une pitié profonde, toujours accompagnée du désir de soulager leur misère. Que de soins, que d'attentions n'a-t-elle pas eues pour Musset, Chopin, Manceau ? Que de secours n'a-t-elle pas procurés à des artistes dans la détresse[2] ? Elle était bonne, extrêmement bonne, pour ceux qu'elle aimait, à en croire les personnes qui l'ont approchée de près. Je n'oserais affirmer que sa bonté s'étendait à ceux qu'elle n'aimait pas. Les avis sont très partagés à ce sujet. D'aucuns, ayant vécu de longues années à côté de Mme Dudevant, ont prétendu qu'elle n'avait pas de bienveillance pour ceux qui ne lui plaisaient pas.

La bonté de George Sand était active. Elle a usé de son influence auprès de ses amis pour procurer des situations à ceux qui n'en avaient pas. Elle s'adressait à ses connaissances riches pour les intéresser à des infortunés qu'elle ne pouvait soulager elle-même. Toute sa correspondance avec Édouard Rodrigues, au sujet du petit Francis Laur, est des plus intéressantes : cet enfant était entré chez M. Duvernet comme secrétaire. Des difficultés familiales ne lui avaient pas permis de faire des études sérieuses. *Cascaret*, comme l'appelait George Sand, était remarquablement intelligent et promettait pour l'avenir. Il fallait le sortir de sa modeste situation pour le placer dans un bon collège. Mme Dudevant lui trouva un protecteur[3].

Une autre fois, elle insiste auprès de M. Aulard, maire de Nohant, un de ses amis dévoués, pour lui faire accomplir une œuvre de bienfaisance, qu'elle trouvait trop lourde pour sa bourse et qui ne l'était pas moins pour celle de son ami. Mais pouvait-on lui refuser quelque chose ?

Elle intercédait auprès de l'Impératrice pour qu'elle secourût des amis malheureux[4].

1. *Corr.*, V, à Ed. Rodrigues, 12 janv. 1864.
2. Cf. *Corr.*, VI, à Berton père, 19 mai 1871.
3. Cf. *Autour d'un enfant*, lettres de George Sand à E. Rodrigues, *Rev. de Paris*, 15 sept., 1er oct, 1899.
4. Cf. *Corr.*, IV, à Sa Majesté l'imp. Eugénie, 6 oct. 1857.

Elle intéressait aussi le prince Jérôme à une famille du Berry qui se trouvait dans la détresse [1]. La châtelaine de Nohant aimait à venir en aide à ses amis.

Au moment où l'abbé Rochet se réjouissait à la pensée de devenir le précepteur de Maurice, elle lui écrivait : « Si vous voulez puiser dans ma bourse comme dans la vôtre, je vous la donnerai à garder et vous n'aurez jamais de comptes à me rendre de vos dépenses. Si vous aimez mieux que je vous fixe une somme pour l'entretien de votre habillement, je vous allouerai 1.500 francs par an à cet effet. Si vous trouvez que cela ne suffit pas, vous me le direz. Vous me rendrez le tout un jour, ou vous ne me rendrez jamais rien, cela m'est fort égal. Ce qui est à moi est à ceux que j'aime. Je respecte les scrupules sans les approuver, car moi je ne les connais pas pour moi-même. J'accepte d'un ami selon mes besoins, je lui donne selon mon pouvoir. Je ne compte qu'avec les philistins [2]. »

George Sand a répandu beaucoup de bienfaits autour d'elle. Elle a secouru avec assiduité les pauvres de Nohant et des environs. Les vieux paysans parlent encore de la charité de Mme Dudevant. C'est toujours avec empressement que la bonne mère Rivière, de Labœuf, raconte à ceux qui la questionnent, que *du château* on envoyait aux malades : vin vieux, consommé, confitures, café, chocolat, tout ce qui pouvait leur être agréable et les réconforter. Les visites du médecin ainsi que les médicaments étaient à la charge de George Sand :

« A la fin de l'année, j'ai eu à payer l'année du médecin et celle du pharmacien. Ceci est une grosse affaire, de 1.500 à 2.000 francs toujours. Le paysan d'ici n'est pas dans la dernière misère... mais, s'il tombe malade, il est perdu [3]. » Le docteur Darchy, pendant longtemps, s'est chargé de soigner les pauvres de la châtelaine de Nohant.

Chopin, dans ses lettres à sa famille, parle de la charité de son hôtesse pour les paysans de son entourage :

« Le blé est extrêmement cher, comme vous savez, et il y a

1. Cf. *Corr.*, III, au prince Jérôme, 26 nov. 1852.
2. *Let. de G. Sand et de l'abbé Rochet*, 1837, *Nouv. Rev.*, nov.-déc. 1896, 682.
3. *Corr.*, V, à Ed. Rodrigues, 12 janv. 1864.

une grande misère, malgré l'inépuisable charité. Mme S (and), comme vous avez pu le remarquer, fait beaucoup de bien dans le village et dans les environs, et c'est une des dix causes pour lesquelles, sans compter le mariage rompu de sa fille, elle a, cet hiver, quitté sitôt la ville [1]. »

Jeune fille, nous avons vu Aurore Dupin se livrer aux exercices de la charité ; jeune femme, elle préparait des remèdes pour ses malades, les visitait, les soignait elle-même.

Dans la suite, ses occupations absorbantes, ses absences fréquentes et prolongées, ne lui permirent plus de s'occuper régulièrement des indigents. De temps à autre, cependant, quand elle le pouvait, elle les visitait encore. « Mon hôtesse est en ce moment au village avec son voisin, le cher docteur [2] ; ils sont allés chez une malade qui veut à toute force, malgré sa fièvre, se rendre à quelques lieues d'ici pour consulter la femme qui *remet les fourchettes de l'estomac*, on ne parvient pas à l'en dissuader [3]. »

De l'avis de tous, même de ses ennemis, George Sand a été bonne pour tous ceux qui souffrent ; elle a soulagé autant qu'elle a pu les misères qui lui étaient connues [4].

C'est un fait à remarquer, elle parle très souvent de ses dettes, de sa position difficile, à ses amis les prolétaires.

Charles Poncy, le poète maçon, reçoit des confidences fréquentes sur sa situation financière. Elle redoute, un peu, la naïveté de l'ouvrier qui lui demandait « si cela ne lui *sourirait* pas de lui fournir de quoi faire son édition à bon marché [5] ». C'est qu'elle regrette de ne pouvoir suffire aux besoins de tous ses amis ; voulant éviter certaines requêtes, elle les prévient, dans l'impossibilité où elle est de les satisfaire.

1. Karlowicz, *Souv. inéd. de F. Chopin.* Semaine Sainte, 1847, 35.
2. Très probablement son ami Gus. Papet.
3. Karlowicz, *Souv. inéd. de F. Chopin*, 1er oct. 1845, 20.
4. La bonté pour les pauvres est à Nohant une tradition de famille. Mme Maurice Sand donnait chaque année 600 francs au curé de la paroisse pour qu'il distribuât des secours aux malheureux qui s'adressaient à lui. Mme Palazzi, petite-fille de George Sand, appelée toujours par les habitants du pays Mme *Gabrielle*, était d'une générosité excessive. Elle savait donner avec une délicatesse rare. Dans tout le pays sa mort a causé de bien vifs regrets.
5. *Corr.*, III, à Ch. Poncy, 26 sept. 1850.

Aussi bonne et aussi généreuse qu'ait été George Sand, il faut, nous l'avons déjà dit, se défendre contre les exagérations de certains biographes, d'Eugène Mirecourt, par exemple. « Une vieille femme, dit-il, couverte d'une espèce de lèpre, vint un jour réclamer son assistance : « Tenez, ma bonne dame, dit-elle en écartant ses haillons, *je n'ai pas de dégoût de vous :* regardez dans quel état je suis ! » Mme Sand fit ouvrir une chambre du château, y conduisit la pauvre femme, pansa elle-même ses plaies et la soigna jusqu'à complète guérison [1]. »

Exagération aussi, tout ce que Maurice Cristal raconte de la bonté de George Sand pour les *champis* ; de l'avis des gens du pays, ils ne sont pas aussi nombreux, aux environs de Nohant, que l'auteur veut bien le dire :

« La meilleure part de l'hospitalité libérale de Nohant appartenait aux pauvres, aux infirmes, aux vieillards, surtout aux orphelins. L'enfant sans protection que l'on jette au sillon, qui souvent y périt, trouvait là appui, nourriture, vêtements, abri, éducation et travail. Dans toute cette contrée, grâce à l'initiative loyale de George Sand, il n'y a plus d'enfant qui périsse abandonné, misérable ou mal nourri. L'orphelin, le champi, c'est l'enfant sacré, le Petit Jésus... (George Sand) les instruisait elle-même..., parlait aux champis leur patois, se faisait gamine avec eux [2]... »

D'après le même auteur, ce sont les champis du pays qui ont veillé sur elle en 1848, qui ont fait un rempart autour d'elle pour la protéger. Il n'y a rien à répondre à de pareilles inventions.

George Sand « a fait élever plusieurs champis », c'est vrai, elle le dit dans son roman intitulé *François le champi* [3], mais elle n'a pas fait élever tous les champis à dix lieues à la ronde, elle n'a pas installé dans ses lits des femmes couvertes d'ulcères, elle n'a pas ouvert sa cuisine à tous les nécessiteux, à tous les misérables. Elle n'a pas été, en un mot, une sainte Élisabeth de Hongrie.

Aussi bonne qu'ait été George Sand, son influence n'a pas

1. E. de Mirecourt, *Les contemporains, George Sand*, 86.
2. Maurice Cristal, *Madame George Sand ; Musée des Deux-Mondes*, 1876, 74.
3. Cf. *François le Champi*, 3.

toujours été salutaire sur les paysans de son entourage. Sa bonté a eu souvent pour effet de les déclasser, de leur faire prendre en dégoût leurs occupations et d'en faire plus tard des malheureux.

Elle a donné de la vanité aux jeunes filles, par exemple, lorsqu'elle les faisait défiler devant le prince Jérôme Bonaparte pour lui permettre d'admirer leurs beaux yeux et leur joli visage. Elle a ouvert les appétits de l'homme du peuple, les a excités sans pouvoir les satisfaire. Ceux qui l'ont fréquentée à Nohant : ouvriers, petites gens sont souvent revenus dévoyés. Flattés d'être reçus chez elle, ils se croyaient des personnages, et n'avaient plus de goût pour leur travail. Elle a démoralisé certains éléments de la population, tout en faisant la charité. On remarque que les familles dont elle s'est occupée le plus, ne sont pas celles qui ont donné les meilleurs résultats. Au fond de sa bonté, George Sand avait un certain égoïsme. Il fallait qu'elle fît jusqu'au bout sa volonté, qu'elle appliquât ses utopies, sans s'informer des résultats. Sur aucun terrain, elle n'a souffert la contradiction.

Il n'est peut-être pas inutile de détruire ici une légende qui s'est accréditée, dans les dernières années de la vie de George Sand, et surtout après sa mort ; je veux parler du titre qu'on lui a donné fréquemment, « La bonne Dame de Nohant », ou « La bonne Dame » tout court.

Ce surnom semble consacrer définitivement la bonté et la charité de George Sand. Il crée en quelque sorte une auréole autour de son nom. Il donne du relief à une des faces de cette nature multiple, qu'on pouvait ignorer. Les amis dévoués de Mme Dudevant ont vu là, sans doute, un moyen de réhabiliter leur amie, de jeter un éclat nouveau autour d'elle, de lui rendre une popularité que sa vie et ses théories lui avaient enlevée dans certains milieux.

Ed. Plauchut, dans son livre *Autour de Nohant*, met le terme de bonne Dame dans la bouche des paysans qui parlent de George Sand [1].

Mme Adam dit à son tour « la bonne dame de Nohant devient la bonne dame de Bruyères [2] ».

1. Cf. Ed. Plauchut, *Autour de Nohant*, 75 et suiv.
2. Mme J. Adam, *Mes sent. et nos idées av. 1870*, 208.

Francisque Sarcey écrivait en 1876, au moment de sa mort : « On l'appelait dans le pays : la bonne dame de Nohant. De toutes les inscriptions que l'on pourrait mettre sur sa tombe, c'est sans doute celle qui lui ferait le plus de plaisir [1]. »

M. Bellessort est convaincu que les paysans ont appelé leur châtelaine *la Bonne Dame*. « Mme Sand, dit-il, a laissé dans le pays un souvenir de belle humeur et de charité dont les années feront une légende. Et si notre race n'avait pas perdu le délicieux privilège d'estomper de surnaturel la mémoire lointaine de ses bienfaiteurs, les paysans berrichons du xxe siècle attribueraient des miracles à celle qui restera pour eux la bonne Dame [2]. »

« Ah ! si *la bonne Dame* était parmi nous !... C'est le refrain, dit M. Adolphe Brisson, que tout le monde répète à vingt lieues à la ronde autour de Nohant. Il faut que la bonté de la Dame ait été bien grande, en effet..., pour que, si longtemps après sa mort, on en relève les traces partout où elle a passé [3]. »

MM. Louis Maigron [4], J. Claretie [5], Duquesnel [6] appellent aussi George Sand *La bonne Dame de Nohant*. M. G. Grappe [7], M. Rocheblave [8] en font autant. M. Doumic [9], dans ses conférences sur George Sand, suit la voie tracée par ses devanciers.

M. Hugues Lapaire, un berrichon, et M. Firmin Roz ont pris ce surnom comme titre d'un livre sur George Sand, *La bonne Dame de Nohant*. M. Ageorges [10], un autre berrichon, parle de « la bonne Dame », et combien d'autres, avant ou après tous ceux-ci. C'est comme une sorte de réclame qu'on tient à faire autour de son nom.

Après une enquête minutieuse dans le pays, à Nohant, à La Châtre et aux environs, je me suis assurée que les paysans n'ont jamais appelé la châtelaine de Nohant autrement que Mme Dude-

1. F. Sarcey, *George Sand*, *Le XIXe siècle*, 11 juin 1876.
2. A. Bellessort, *La bonne Dame de Nohant*, *Les Débats*, 1er juin 1897.
3. Ad. Brisson, *Le ferblantier de George Sand*, *Le Temps*, 12 oct. 1899.
4. Cf. L. Maigron, *George Sand et les mœurs*, *Rev. de Paris*, nov. 1903, 574.
5. Cf. J. Claretie, *Le centenaire de George Sand*, *Le Temps*, 13 mai 1904.
6. Cf. Duquesnel, *George Sand intime*, *Le Temps*, 30 sep. 1912.
7. Cf. G. Grappe, *George Sand*, *La Quinzaine*, 16 août 1904, 514.
8. Cf. S. Rocheblave, *George Sand*, *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1909, 630.
9. Cf. Doumic, *George Sand*.
10. Cf. J. Ageorges. *L'Enclos de George Sand*, 4, 69, etc.

vant ou « Nout' dame ». Aux fêtes du centenaire, en 1904, le discours de Mme Séverine, dans lequel elle prodiguait à George Sand le titre de *Bonne Dame*, souleva des protestations de la part des vieux berrichons, de ceux qui n'ont jamais été complices de cette complaisante appellation.

Je sais bien qu'à ce sujet certains habitants de La Châtre sont coupables, et j'ai reçu des aveux : plusieurs ont été consultés sur ce point. On leur a demandé si vraiment l'illustre écrivain était appelé « la bonne Dame » dans son pays. Trouvant que ce surnom poétisait George Sand, leur compatriote, ils n'ont pas hésité à répondre par l'affirmative, tout en sachant parfaitement qu'ils déguisaient la vérité. *Par honneur pour le Berry*, ils ont confirmé le fait : voilà comment se créent les légendes.

George Sand a été qualifiée de *bonne Dame* dans sa famille, par ses amis dévoués. Ses petites-filles l'appelaient « bonne mère ». De vieux serviteurs l'ont peut-être appelée *la bonne Dame* ou *la bonne dame de Nohant* pour essayer de propager ce surnom chez les paysans, dans le peuple, mais ils n'ont pas réussi.

En Berry, il n'y a que la Sainte Vierge qui reçoive ce titre de *bonne Dame*. On ne connaît pas l'expression Notre Dame. Les Bonnes Dames les plus célèbres sont : *La Bonne Dame de Voudonan*, *La Bonne Dame de Diors*, *La Bonne Dame du Chêne*, *la Bonne Sainte Sevère*.

« Nos paysans, dit Laisnel de la Salle, sont venus à donner le nom de Bonne-Dame à toute image représentant la Sainte Vierge [1]. »

George Sand a plusieurs fois parlé de *la Bonne-Dame* dans ses romans champêtres : « Et voilà que tout d'un coup François la vit toute jeune et la trouva belle comme *la Bonne Dame* [2], » c'est-à-dire la Sainte Vierge.

Dans *Nanon*, l'auteur se sert de cette expression si courante en Berry : « Ça fâche la bonne Dame Raison, qui est la nouvelle Sainte Vierge [3]. »

Tout habitant du Berry, quel qu'il soit, ne peut ignorer ce

1. Laisnel de la Salle, *Les coutumes du Berry*, I, 116, édition épuisée.
2. *François le Champi*, 228.
3. *Nanon*, 213. Cf. aussi 43, 54.

fait : le titre de *Bonne Dame* est réservé à la Mère de Dieu. Or, la vie de George Sand était connue des paysans. Ils ne disaient rien parce qu'ils avaient une sorte de respect pour leur dame. Beaucoup l'aimaient ; elle parlait avec eux, les flattait et leur était secourable. Mais jamais ils n'ont songé à l'assimiler à la Sainte Vierge.

Est-ce aussi par analogie avec Sylvain de Bois-Doré, auquel George Sand donnait le surnom de Bon-Monsieur, que dans son entourage on l'a appelée la bonne Dame ? Peut-être.

Quoi qu'il en soit, ceux qui feront, à l'avenir, une enquête aussi sérieuse que celle à laquelle je me suis livrée, ne pourront me donner un démenti : jamais George Sand n'a été appelée *la bonne Dame* dans le monde des paysans et des ouvriers. Tout ce qu'ils ont pu dire, c'est ceci : « Oh ! c'est, ou c'était bin un bounne Dame ! » Mais entre *une bonne dame* et *la bonne Dame*, il y a un abîme.

QUAND ET COMMENT TRAVAILLE GEORGE SAND

Depuis 1831 jusqu'à sa mort, sauf de rares exceptions, voyages ou maladies, George Sand a consacré ses nuits à la littérature, ses matinées au sommeil, ses après-dîners et ses soirées à ses enfants, à ses amis, à ses diverses occupations. Presque tous ses romans ont été écrits entre le coucher et le lever du soleil : « Rien ne remplace ce calme profond et absolu qui se fait de minuit à quatre heures du matin [1] », dit-elle. Les nécessités de la vie, les distractions forcées de la journée, le dérangement continuel empêchent l'esprit de s'isoler complètement. La nuit, les idées prennent plus d'intensité, de netteté ; le rêve se change en réalité.

A son retour du couvent, Aurore avait déjà compris le charme et le bienfait du silence. Elle passait, à dix-sept ans, des nuits entières à lire ses auteurs favoris et à méditer sur leurs œuvres.

Plus tard, Mme Dudevant se rendra compte qu'elle ne peut mener de front ses occupations et la littérature. Elle se réservera donc la nuit pour écrire ses romans.

1. *Corr.*, II, à Ch. Poncy, 12 sept. 1845, 342.

« Je travaille toutes les nuits, jusqu'à sept heures du matin ; je suis comme une vieille lampe [1]. » Nous sommes en 1835. — « Je ne me couche jamais avant sept heures du matin ; je vois coucher et lever le soleil [2] » (1836).

« Je me couche à sept heures du matin. Je dors jusqu'à midi ou une heure. Je vis avec mes enfants, ou mes amis jusqu'au soir, et à dix heures je me remets à l'ouvrage jusqu'au lendemain. Cette vie, je la mène partout, à Paris, à Nohant, à Venise, en Suisse, sur les grands chemins [3] » (1836).

« Ma nuit se passe, comme toujours, à gribouiller [4] » (1839). « Je fais chaque nuit, six heures de pieds de mouches [5] » (1842). « Je veille pourtant toutes les nuits jusqu'au jour [6] » (1872).

Le baron Haussmann, dans ses Mémoires, a raconté d'une manière plaisante les propos qu'il échangea avec George Sand au sujet d'une visite qu'il lui fit à Paris : « Je sus qu'elle était chez Mme Marliani, femme du consul d'Espagne. Je m'y présentai ; je ne fus pas reçu. Le lendemain me parvint une lettre de regrets se terminant par ces mots : « Je suis visible comme les étoiles de minuit à 4 heures du matin. » — Je répondis : « C'est votre droit de vivre à la façon des étoiles vos sœurs. Quant à moi, je n'ai qu'une seule ressemblance avec le soleil, c'est de me coucher le soir, pour me lever le matin [7]. »

Après son séjour à Nohant, Balzac disait à Mme Hanska ;

« Elle mène à peu près ma vie. Elle se couche à six heures du matin et se lève à midi ; moi je me couche à six heures du soir et me lève à minuit. Mais, naturellement, je me suis conformé à ses habitudes, et nous avons, pendant trois jours, bavardé depuis cinq heures du soir, après le dîner, jusqu'à cinq heures du matin [8]. »

La maladie seule venait modifier momentanément cette habitude : « Mes yeux sont meilleurs, depuis six mois que j'ai renon-

1. *Corr.*, I, à Maurice Sand, 10 déc. 1835.
2. *Corr.*, I, à Mme d'Agoult, 25 mai 1836.
3. *Let. d'Aur. à Zoé*, sans précision de date, 1836, fol. 71.
4. *Corr.*, II, à Mme Marliani, 15 janv. 1839.
5. *Corr.*, II, à Mme Marliani, 26 mai 1842.
6. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 29 février 1872.
7. *Mémoires du baron Haussmann*, 1890, I, 135.
8. Balzac, *Lettres à l'Étrangère*, I, 463, 2 mars 1838.

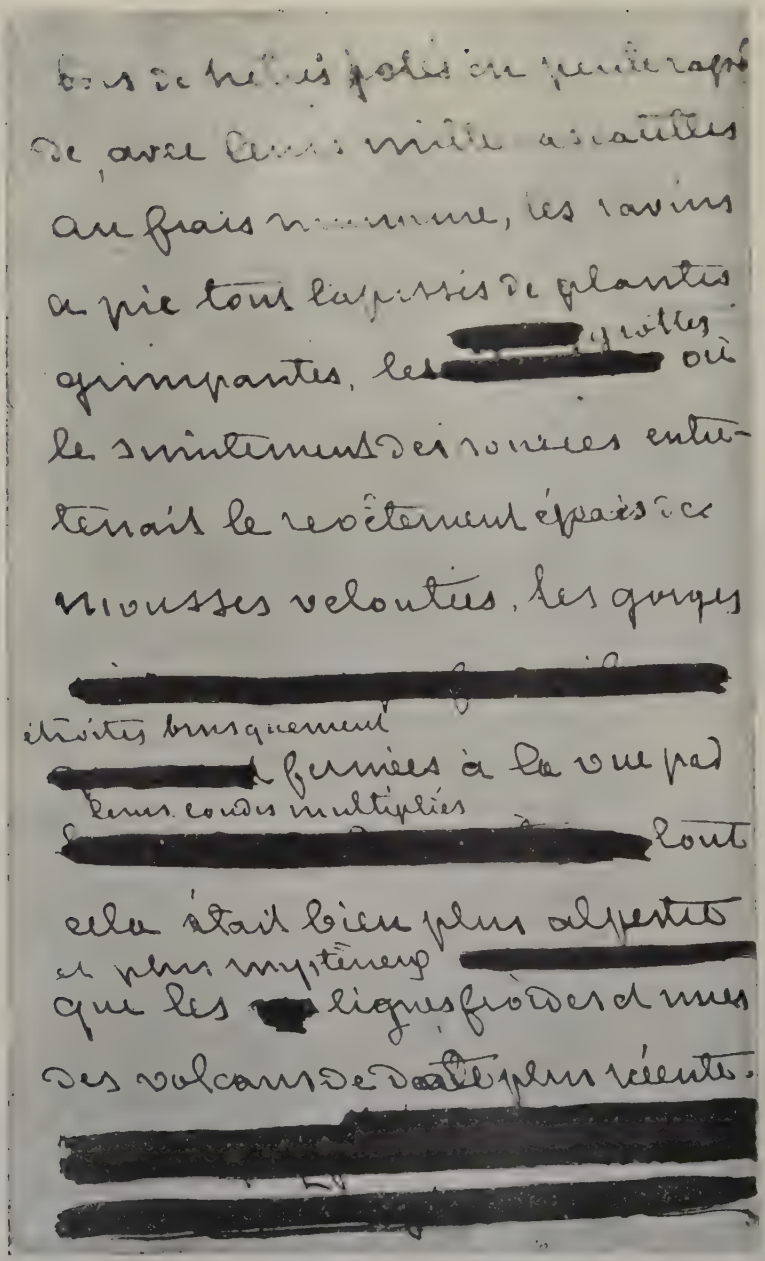

Fac-similé de l'écriture de George Sand.
Manuscrit de *L'orgue du Titan*. — Collection de Mme Pestel.

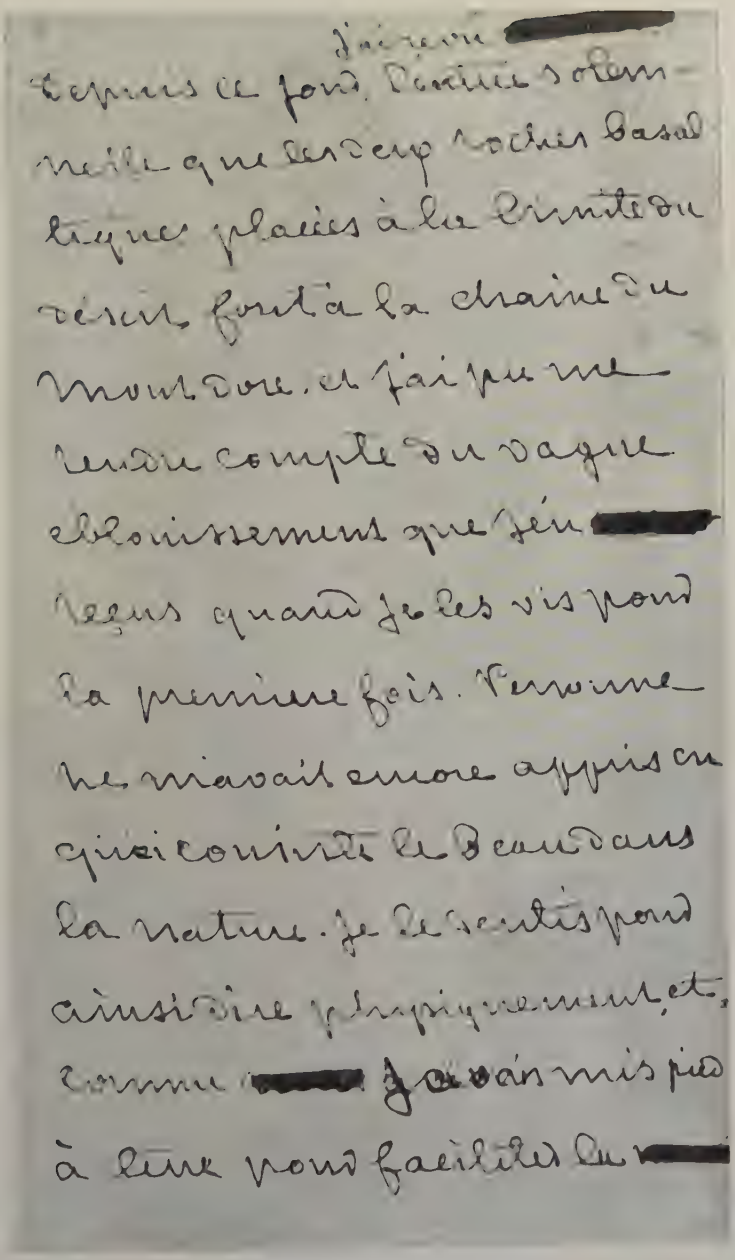

Fac-similé de l'écriture de George Sand.
Manuscrit de *L'orgue du Titan.* — Collection de Mme Pestel.

cé à travailler la nuit, dit-elle en 1844. Je ne pouvais plus... Enfin, je suis parvenue à dormir à minuit et à travailler dans la journée [1]. »

Aussitôt remise, George Sand reprenait la nuit son labeur accoutumé, jusqu'au moment où une fatigue grave l'obligeait de nouveau à se reposer un peu:

« L'heure du sommeil arrive, écrit-elle à Duvernet en 1853, et comme j'ai la vertu de me coucher à une heure du matin, je n'y dois pas déroger. Ce progrès que j'ai fait de dormir la nuit m'a remis sur mes pattes [2]. »

Ce ne sont là que des exceptions. La régularité avec laquelle George Sand a travaillé toute sa vie est vraiment prodigieuse.

Combien d'heures consacrait-elle chaque jour à la littérature ? Six heures, comme elle vient de le dire.

Mais c'était là, cependant, une petite moyenne.

Dans certaines circonstances, George Sand pouvait déployer une activité qui paraît même au-dessus des forces humaines. A Venise, sa vie est des plus laborieuses. Le séjour qu'elle fit en Italie dura sept mois environ. Nous savons qu'elle fut très souffrante dès son arrivée dans la cité des doges. Puis, pendant un mois, elle soigna Musset avec l'assiduité d'une garde-malade, elle passa des nuits, dix-huit nuits à son chevet. Quand son ami fut rétabli, sa santé à elle était très ébranlée. Je passe sous silence les émotions, les angoisses que lui causèrent ses différends avec son amant, le désespoir qui s'empara d'elle, le trouble de son âme, les inquiétudes cruelles que lui donnèrent la santé du poète, sa liaison avec Pagello. Je ne dirai rien de ses occupations journalières ; elle se crée une installation dans un petit appartement qu'elle meuble et orne de ses mains.

« J'ai été très occupée d'arranger notre petite maison, de coudre des rideaux, de planter des clous, de couvrir des chaises [3]. » Elle raccommode son linge, fait six paires de chaussettes au brave Pagello, quatre à son frère Robert ; elle voyage aussi dans le Tyrol, écrit à ses amis...

Au milieu d'une vie si occupée, aux prises avec tant de soucis

1. *Corr.*, II, à Ch. Poncy, 12 sept. 1845.
2. *Corr.*, III, 30 janvier 1853.
3. *Let. à Muss. et à Sainte-B.*, 12 mai 1834.

de nature si différente, elle trouve le moyen d'écrire *André*, *Jacques*, *Mattéa* et les premières *Lettres d'un Voyageur*.

« J'en suis arrivée à travailler, sans être malade, treize heures de suite, mais, en moyenne, sept ou huit heures par jour, bonne ou mauvaise soit la besogne [1]. »

Quelques mois plus tard, elle disait à Musset : « Tu n'as pas idée... de l'assiduité avec laquelle je travaille, cela devient fantastique [2]. »

Pendant son séjour à Majorque, George Sand offre un exemple entre tous, de son activité extraordinaire.

Elle n'a pas emmené de précepteur pour son fils ; Solange a dix ans, elle est aussi en âge de travailler. George Sand se chargera d'instruire ses enfants. « Je faisais le précepteur sept heures par jour [3].... »

« Avec Maurice, je suis plongée dans Thucydide et compagnie ; avec Solange dans le régime indirect et l'accord des participes [4]. » En outre, elle « travaillait pour son compte la moitié de la nuit [5] ».

La difficulté de trouver des domestiques, de se faire servir, oblige Aurore à s'occuper de son ménage. « Après avoir fait le coup de balai et le pot au feu, j'allais... dit-elle, tomber de fatigue [6]. »

De plus, Chopin est très souffrant, il se frappe, devient ombrageux, susceptible. Il faut sans cesse s'occuper de lui, le soigner, relever son moral. Pour suffire à cette énorme tâche, la santé de George Sand était alors, sans doute, excellente. Il n'en est rien : « Outre mon travail de précepteur, outre mon travail littéraire, outre les soins continuels qu'exigeait l'état de mon malade et l'inquiétude mortelle qu'il me causait, j'étais couverte de rhumatismes [7]. » Au milieu de toutes ces difficultés, elle écrivait *Spiridion*. Dans toutes les circonstances de sa vie, elle a fourni une somme de travail effrayante. George Sand avait la patience et l'endurance du bœuf berrichon.

1. *Corr.*, I, à Chatiron, Venise 16 mars 1834.
2. *Let. à Muss. et à Sainte-B.*, Venise 15 juin 1834.
3. *Corr.*, II, à Fr. Rollinat, 8 mars 1839.
4. *Corr.*, II, à Mme Marliani, 15 janv. 1839.
5. *Corr.*, II, à Fr. Rollinat, 8 mars 1839.
6. Même let.
7. Même let.

« J'ai bien gagné un peu de vacances, j'ai travaillé comme une bête de somme [1] », disait-elle plus tard à Flaubert. Et c'était vrai.

Cette puissance de travail était chez elle vraiment admirable. Duquesnel, l'ancien directeur de l'Odéon, aimait à raconter le fait suivant : L'auteur de *Mauprat* avait tiré de ce roman une pièce de théâtre. L'ayant composée sans guide, le 2e acte était manqué. « Eh bien, je vas le refaire », dit-elle au directeur. Le lendemain, elle revenait trouver Duquesnel pour lui en donner lecture. « C'est meilleur, lui répondit-il, mais ce n'est pas encore ce qu'il faudrait, il serait préférable de tout changer, de refaire autre chose. » Aussitôt, elle sortit de son portefeuille une deuxième version du 2e acte. « J'avais prévu l'observation, dit-elle. » En un jour à peine, elle avait non seulement corrigé, amélioré le 2e acte, mais elle l'avait transformé : travail fantastique [2] !

La vie à Nohant était, d'ailleurs, parfaitement réglée. Le travail y occupait toujours une place importante. « Quant à Nohant, disait George Sand à son ami Duvernet, c'est toujours la même régularité monastique : le déjeuner, l'heure de promenade, les cinq heures de travail de ceux qui travaillent, le dîner, le cent de dominos, la tapisserie pendant laquelle Manceau me fait la lecture de quelque roman [3]. »

Ce programme n'excluait pas pour George Sand le travail de la nuit.

Pendant les dernières années de sa vie, cependant, George Sand prendra un peu plus de repos. En 1868, à certaines époques, elle travaille toujours autant qu'elle peut, quatre heures environ [4], mais cela devient difficile, étant quelquefois souffrante, et « sans cesse interrompue par des lettres pressées et mille détails d'intérieur ». Elle ne travaille guère que deux heures en 1869 [5] ; mais ce sont des vacances nécessitées par d'autres occupations, plus

1. *Corr. entre G. Sand et G. Flaubert*, août 1869.
2. Duquesnel possédait la pièce de *Mauprat* moitié imprimée, moitié manuscrite. Elle a été vendue.
3. *Corr.*, III, à Ch. Duvernet, 30 janv. 1853.
4. Cf. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 31 juillet 1868.
5. Cf. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 17 janv. 1869.

intéressantes ou plus pressantes. En 1872, sa journée de travail était encore souvent de huit heures [1].

Des domestiques qui ont vécu à Nohant, pendant les vingt ou vingt-cinq dernières années de sa vie, sont encore là pour attester qu'en parlant de son genre de vie, George Sand n'a rien exagéré.

Marie Caillaud se souvient très bien que, pendant les quinze années environ qu'elle a passées à Nohant, de 1853 à 1867 ou 1868, Mme Sand se retirait chaque soir dans sa chambre vers onze heures ou minuit. Elle se mettait au travail jusqu'au matin, se couchait vers cinq, six ou sept heures, suivant les circonstances, et se levait vers onze heures ou midi.

George Sand s'éclairait avec des lampes à huile. Elle fumait chaque jour et la nuit en travaillant, un grand nombre de cigarettes, dont elle jetait les bouts dans un verre d'eau.

Elle prenait peu de chose la nuit, pour se soutenir, quelquefois un verre de limonade ou de la revalescière, comme nous l'avons vu.

Les six ou huit heures que la châtelaine de Nohant consacrait à ses romans étaient bien employées. Elle avait le travail facile. « J'écris comme on jardine », disait-elle à Mme Adam [2]. Brunetière l'a assimilée à Lamartine pour la facilité, la fluidité de son style et son peu d'efforts.

George Sand, dit Zola, « avait une plume, un encrier, un cahier de papier à lettre solidement cousu, et rien autre, ni plan, ni notes, ni livres, ni documents d'aucune sorte... Le manuscrit souvent ne portait pas la trace de la moindre rature [3] ».

C'est vers 1840, que George Sand écrivait sur le papier à lettre, petit format. Mauprat (1837) est encore écrit sur du grand in-8°. Quoi qu'en ait dit Zola, le matin, sa chambre était jonchée de petits papiers, où elle avait sans doute jeté quelques pensées avant de les écrire [4]. Mme J. Adam raconte aussi que George Sand ne se donnait pas la peine de faire un plan. « Elle avait une fécondité admirable, dit-elle, ne faisait pas de plan de ses romans, et

1. Cf. *Corr.*, VI, à Edme Simonnet, 20 juin 1872.
2. Mme J. Adam, *Mes sent. et nos idées avant 1870*, 286.
3. E. Zola, *Documents littéraires*, 216-217.
4. Sur certains papiers jetés à terre, plus importants, il y avait ces mots: « à brûler ». C'étaient souvent des essais qui ne lui avaient pas plu, et qu'elle voulait détruire. Je tiens ces détails d'anciens serviteurs.

n'y pensait jamais en dehors « de l'heure des écritures », le flot de sa pensée était régulier et abondant [1]. »

Si l'auteur d'*Indiana* n'écrivait pas le plan de ses romans, elle le préparait néanmoins d'avance, dans sa pensée : « Moi, je ne fiche rien ; j'ai eu trop à faire pour soigner et veiller mon garçon, et à présent que la petite mère est absente, les fillettes m'absorbent. Je travaille tout de même en projets et rêvasseries. Ce sera autant de fait quand je pourrai barbouiller du papier [2]. »

Le roman était donc dessiné dans son esprit, il ne lui restait qu'à l'écrire. Les réflexions suivantes, au sujet de *La famille de Germandre*, nous indiquent que l'auteur pensait d'avance à ce qu'il voulait écrire.

« La veille du jour où je tombai tout à coup très gravement malade, je m'étais très bien porté, j'avais griffonné le commencement d'un roman, qui s'appelle *La Famille de Germandre*, roman que j'achève en ce moment-ci. J'avais posé tous mes personnages, je les connaissais bien, je savais leurs situations dans le monde, leurs caractères, leurs tendances, leurs idées, leurs rapports. Je voyais leurs figures. Il ne me restait plus qu'à savoir ce qu'ils avaient à faire, et je ne m'en inquiétais pas, ayant le temps d'y songer le lendemain. Foudroyée le lendemain et les jours suivants, je n'y pensai pas, mais j'en rêvai [3]. »

Mais le sujet emportait souvent George Sand plus loin qu'elle ne voulait. Le roman, sous sa plume, se modifiait, s'allongeait et comportait souvent un développement tout autre que celui qu'elle voulait lui donner au début.

L'auteur de la *Mare au Diable* n'était pas toujours infaillible dans le choix de ses sujets. Il semble, d'après Zola, qu'elle ne connaissait ni hésitation, ni défaillance. Elle n'avait qu'à s'installer devant son bureau pour que la source intarissable jaillît aussitôt de son cerveau. C'est exagéré. George Sand hésitait, écrivait, effaçait, abandonnait son plan pour revenir à un autre, quittait ses personnages pour en trouver d'autres plus à sa portée. Souvent même, elle était forcée de laisser la besogne pour se dis-

1. Mme J. Adam, *Mes sent. et nos idées avant 1870*, 286.
2. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 20 mai 1870.
3. *Impressions et Souvenirs*, 20 fév. 1861, 156.

traire, faire une promenade, lire un livre amusant, dormir.., en un mot oublier pour quelques instants son travail [1].

« Quelquefois... dit-elle à son fils, après plusieurs essais... on reconnaît que le sujet ne vaut rien ou qu'on n'est pas propre à s'en servir. On y renonce. On a perdu du temps, c'est vrai ; mais il n'est pas perdu, en ce sens qu'on a *réguisé* l'instrument cérébral qui sert à composer, et il fonctionne mieux ensuite pour un autre sujet... J'ai bien commencé cent romans que j'ai abandonnés ; et ça ne doit pas décourager à moins qu'on ne soit *feignant*, mais il faut compter sur l'inspiration qui ne se commande pas [2]... »

C'est une exagération aussi, de dire que ses manuscrits ne portent, souvent, pas trace de rature. Il y en a, et beaucoup. Des lignes entières sont, parfois, biffées d'un trait large, obtenu avec un pinceau, sans qu'on puisse lire ce qui a été écrit en premier lieu. Ses lettres mêmes ont des ratures ; et c'est assez fréquent. Le mot employé ne lui convient pas, elle le biffe et en substitue un autre au-dessus. Elle ne se donne pas la peine de recommencer sa lettre, son temps est précieux, et sa simplicité ne souffre pas de ce manque de netteté.

Quand elle écrivait cependant à de hauts personnages, elle faisait son possible pour éviter cette incorrection :

« Envoyez-moi deux ou trois feuilles de papier ministre, à *pétition*, avec enveloppes *ad hoc*. Il faut écrire à l'impératrice sur ce papier-là, et je demande deux ou trois feuilles et enveloppes en cas de *ratures* (souligné), car j'y suis sujette et il n'en faut pas trop [3]. »

On a souvent répété avec Zola, que George Sand ne consultait ni livres, ni documents pour écrire ses ouvrages. Pour ses romans d'amour, elle n'avait qu'à s'interroger elle-même, donner libre cours à son imagination, examiner ce qui se passait autour d'elle, dans ce milieu où régnait la folie romantique. Ses observations psychologiques sont souvent très fines et très déliées ; elle connaissait le cœur humain en matière d'amour. Mais aussitôt qu'elle sortait du domaine de la passion, lectures et conversations lui étaient nécessaires.

1. Cf. *Corr.*, V, à Maurice Sand, oct. 1864.
2. *Corr.*, V, à Maurice Sand, octobre 1864.
3. *Corr.*, IV, à Ch. Poncy, 24 avril 1861.

George Sand s'assimilait tout avec une facilité extraordinaire. Elle lisait, elle causait avec ses amis, et de ses lectures, de ses conversations sortaient des dissertations politiques, philosophiques, religieuses.

Le cadre, plus ou moins champêtre, dans lequel elle enfermait ses personnages, avait été étudié d'avance. Elle emprunta au *Malgache* les descriptions de l'Ile Bourbon que nous lisons dans *Indiana* [1]. Quant aux autres, d'ordinaire, elles sont faites d'après nature. L'auteur se donne presque toujours la peine de visiter les lieux dont il parlera.

Ses voyages, très souvent, n'ont d'autre but que de chercher l'exactitude des paysages, des mœurs qu'elle veut décrire. « J'ai besoin, écrit-elle à Flaubert, pour continuer mon roman de voir un paysage de la Manche... où il y ait de vrais habitants chez eux, des paysans, des pêcheurs, un vrai village... Il serait bon de voir leurs figures, leurs habits, leurs maisons et leur horizon... Je n'en ai besoin qu'en accessoires ; je ne veux guère décrire ; il me suffit de voir pour ne pas mettre un coup de soleil à faux [2]. »

Avec les mêmes préoccupations, elle disait à Louis Ulbach :

« Les recoins de la France sont peu connus, et ils sont aussi beaux que ceux qu'on va chercher bien loin. J'y trouve des cadres

1. Une nouvelle de George Sand, *La Fleur sacrée*, avait excité l'admiration d'un voyageur qui se trouvait alors en Malaisie. Il avait été saisi par la poésie toute malaise qui se dégageait des descriptions. Le voyageur adressa ses félicitations à George Sand. Il glissa dans sa lettre des pétales de roses, qui arrivèrent à Nohant encore tout parfumés.

« Quelle était belle cette mer de Malaisie avec ses milliers d'îles vertes comme l'émeraude et d'écueils blancs comme l'albâtre, sur le bleu sombre des flots ! Quel horizon s'ouvrait à nos regards quand, du haut de nos sanctuaires de rochers, nous embrassions de tous côtés l'horizon sans limites ! Dans la saison des pluies, nous savourions, à l'abri des arbres géants, la chaude humidité du feuillage. C'était la saison douce, où le recueilllement de la nature nous remplissait d'une sereine quiétude. Les plantes vigoureuses, à peine abattues par l'été torride, semblaient partager notre bien-être et se retremper à la source de la vie. Les belles lianes de diverses espèces poussaient leurs festons prodigieux et les enlaçaient aux branches des cinnamomes et des gardénias en fleurs. Nous dormions à l'ombre parfumée des mangliers, des bananiers, des baumiers, des cannelliers. Nous avions plus de plantes qu'il ne nous en fallait pour satisfaire notre vaste et frugal appétit » (*La fleur sacrée, Contes d'une grand'mère*, 97 et suiv.)

2. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, août 1867.

pour mes romans. J'aime à avoir vu ce que je décris, cela simplifie les recherches, les études. N'eussé-je que trois mots à dire d'une localité, j'aime... à me tromper le moins que je peux [1]. »

« Il n'est si petit sujet qui n'exige beaucoup de lecture et de réflexion [2] », dit-elle ailleurs au docteur Véron. Elle préparait avec un soin minutieux les romans dans lesquels elle introduisait des faits historiques. « Seules... les recherches que j'ai faites pour placer mes personnages dans leur cadre de chouannerie, les scènes sanglantes entre blancs et bleus que j'ai remuées, m'ont laissé une trace de fatigue et de tristesse que je ne puis parfois dominer [3]. » Il s'agit de *Cadio*, dont l'auteur tirait un drame en collaboration avec Paul Meurice.

Le travail préparatoire auquel se livrait George Sand était donc parfois très sérieux; nous aurons occasion de le constater en ce qui concerne le Berry.

Rien n'a jamais arrêté le labeur écrasant auquel Mme Dudevant s'était condamnée. Aucune des émotions qu'elle s'est créées, ni la douleur poignante des déceptions, ni la honte d'avoir succombé, rien n'a ralenti son ardeur. Aucune disposition intérieure, aucun état d'âme n'a jamais entravé sa carrière littéraire. Ces alternatives de joie et de tristesse, d'espérance et de désespoir ont, au contraire, alimenté son lyrisme, lui ont fourni des thèmes nouveaux. Elle était née romancière, c'était sa vocation.

Le besoin d'argent stimulait aussi son courage. Elle « pressurait les facultés lucratives de son cerveau » pour en faire sortir les aventures qui devaient lui fournir les ressources nécessaires à sa vie et à celle de ses enfants. « L'artiste, dit-elle à Calamatta, travaille pour vivre après tout, moi plus que tout autre ; car je n'aime point la gloire et j'ai de grands besoins d'argent [4]. »

George Sand regrettait cette hâte qu'elle mettait à composer ses ouvrages, hâte forcée par la nécessité de pourvoir aux besoins de l'existence. Elle se plaignait amèrement d'être obligée de sacrifier la perfection de son travail au « créancier qui attend à la porte ».

Dans ces conditions, l'artiste, « si petit que soit son talent,

1. *Corr.*, V, à Louis Ulbach, 26 nov. 1869.
2. Docteur Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, I, 17.
3. Mme J. Adam, *Mes sent. et nos idées avant 1870*, 286.
4. *Corr.*, II, à Calamatta, mai 1837.

... a un grand sacrifice à faire et une grande humiliation à subir vis-à-vis de lui-même. Il regarde les autres travailler lentement, avec réflexion, avec amour ; il les voit relire attentivement leurs pages, les corriger, les polir minutieusement, y semer après coup mille pierres précieuses, en ôter le moindre grain de poussière, et les conserver afin de les revoir encore et de surpasser la perfection même. Quant à lui, malheureux, il a fait, à grands coups de bêche et de truelle, un ouvrage grossier, informe..., hâté et fiévreux : l'encre n'a pas séché sur le papier, qu'il faut livrer le manuscrit sans le revoir, sans y corriger une faute [1] ! »

L'auteur de *Lélia* se plaint souvent ailleurs, de n'avoir pas la temps de relire son travail, de peser ses mots, d'améliorer sa prose.

« Comme vous me lisez souvent, cher ami ! disait-elle à Edouard Rodrigues. Je suis toute honteuse et toute effrayée, moi qui ne me relis que contrainte et forcée ! J'ai peur que vous ne vous dégoûtiez de cet écrivain trop fécond [2] ! »

En 1834, elle suppliait Musset de revoir ses épreuves : « Corrige les mots bêtes, les redites, les fautes de français. Tu sais que c'est un grand service à rendre à un auteur absent que de le sauver de la bêtise des protes et de sa propre inadvertance [3]. »

En un mois, elle écrivait un de ses romans [4]. Et tandis que Flaubert « passe son temps à faire des phrases harmonieuses, en évitant les assonances », les répétitions, et se trouve heureux d'avoir écrit une page en un jour, l'auteur de la *Mare au Diable* laisse courir sa plume sur son papier. Sans effort, elle atteint ces qualités de premier ordre que d'autres ont payées de tant de travail et de peine : naturel, clarté, aisance, ampleur, variété dans l'expression.

George Sand « parle toujours, dit Jules Janin, même dans ses plus grands écarts, la plus belle langue française, c'est-à-dire la plus correcte. Nul ne peut nier que tous les honneurs du style lui appartiennent.... Il n'y a pas à l'Académie française, il n'y a

1. *Lett. d'un voy.*, à Everard 189.
2. *Corr.*, V, à Ed. Rodrigues, 29 oct. 1860.
3. Decori, *Lettres de George Sand et d'Alf. de Musset*, Venise 12 mai 1834.
4. George Sand disait à Mme de Bertholdi : « J'ai fait un roman, et une préface pour la nouvelle édition de Balzac. Voilà mon travail de ce mois-ci. » (*Corr.* III, 28 oct. 1853).

pas dans toutes les académies, françaises ou étrangères de ce monde, un écrivain de la force de George Sand [1] ».

« Mme Sand, disait à son tour Chateaubriand, possède un talent de premier ordre ; ses descriptions ont la vérité de celles de Rousseau dans ses *Rêveries*, et de Bernardin de Saint-Pierre dans ses *Études*. Son style franc n'est entaché d'aucun des défauts du jour [2]. »

Et, en effet, elle ne matérialise pas son style ; elle ne cherche pas à employer des expressions saisissantes, qui attirent l'attention, des figures, des images qui éblouissent. Elle se sert de la langue de tout le monde. On retrouve chez elle le mouvement enthousiaste, chaleureux, de la prose de Jean-Jacques Rousseau, son maître ; ce style enveloppant qui attire et qui charme.

Chez George Sand, le style « est personnel, surtout par son manque de personnalité, dit Émile Zola. La phrase est unie, large, d'une correction continue ; elle berce le lecteur avec le bruit profond et puissant d'un fleuve aux eaux claires. Rien n'accroche l'attention, ni un adjectif pittoresque, ni une tournure neuve, ni un rapprochement de mots singuliers. L'écrivain emploie encore la période balancée du dix-huitième siècle, et ne la coupe que rarement par le style haché des romanciers contemporains. C'est un tableau qui se déroule, au dessin propre, à la couleur solide... L'âme romantique animait ses créations, mais le style restait classique [3]. »

Ce style si agréable, si enveloppant, manque souvent de force et de concision. « Je n'ai pas l'ombre d'esprit, disait George Sand, je suis lourde, prolixe, emphatique [4]. » Elle tombait en effet, dans les défauts de ses qualités, et c'est surtout ce que lui reprochait Eugène Delacroix, critique sévère et juge admirable des ouvrages de l'esprit.

« La pauvre Aurore elle-même donne la main à Dumas pour des défauts analogues, à côté des qualités de beaucoup de valeur. Ils ne travaillent ni l'un ni l'autre, mais ce n'est pas par paresse.

1. Jules Janin, *George Sand, Journal des Dames et des modes*, oct. 1836, 479.
2. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, 416.
3. E. Zola, *Documents littéraires*, 217.
4. *Corr.*, II, à Jules Janin, 15 fév. 1837.

Ils ne peuvent pas travailler, c'est-à-dire élaguer, condenser, résumer, mettre de l'ordre. La nécessité d'écrire à tant la page est la funeste cause qui minerait de plus robustes talents encore [1]. »

En dehors de son travail, George Sand entretenait une très vaste correspondance. Elle écrivait en général longuement. Certaines de ses lettres comptent 12 et 18 pages d'un in-12 (lettre à Ch. Duvernet, 27 sept. 1841, *Corr.*, II ; lettre à Fleury, 5 avril 1842, *Corr.*, III).

Les six volumes de la *Correspondance* contiennent 967 lettres qui se répartissent entre 132 personnes environ. Il faut y ajouter un volume de lettres à Flaubert éditées à part, quelques-unes se trouvent déjà dans la *Correspondance;* un autre volume composé des *Lettres à Musset et à Sainte-Beuve ;* les lettres à Henri Harrisse dans *Souvenirs et Idées*, celles qui sont adressées à Edouard Rodrigues : *Autour d'un enfant*, et beaucoup d'autres qui ont paru et qui paraissent encore très souvent dans des revues [2].

Ce n'est là qu'une faible partie de la correspondance de George Sand. Combien de lettres adressées à ces mêmes correspondants qui ne figurent pas dans les volumes connus. Au moment où Maurice Sand, avec l'aide de sa femme, Mme Lina, préparait la publication des lettres de sa mère, la famille Duvernet lui remit toutes celles qui avaient été adressées par George Sand à son ami Charles Duvernet. Il fallait se limiter. Maurice Sand fit un choix. Le nombre de lettres qui restent inédites est encore considérable [3].

Il est difficile d'admettre que Gustave Papet, l'ami complaisant, le camarade très intime d'Aurore, n'ait reçu que trois ou quatre lettres. En effet, quatre-vingt-trois lettres sont entre les mains des petits-fils de cet ami dévoué [4].

C'est ainsi que les familles Néraud, Périgois, Duteil, Duplomb,

1. Delacroix, *Journal*, 1853, II, 249.

2. On trouvera les indications relatives à toutes ces lettres jusqu'à l'année 1907, dans *George Sand, Étude bibliographique sur ses œuvres*, par le vicomte Spoelberch de Lovenjoul.

3. Ce renseignement est dû à Mme de Martigné, petite-fille de Charles Duvernet. Plusieurs membres de cette famille possèdent encore nombre de lettres de George Sand : Mme Duvernet, Mme Girerd, Mme de Martigné, Mme Maseron.

4. M. M. Baucheron, château d'Ars, près Nohant.

Girerd, Pajot, Maulmont et bien d'autres, possèdent encore beaucoup de lettres inédites de George Sand. On ne peut pas faire un pas en Berry sans en découvrir de nouvelles. Ce sont des lettres d'affaires chez les notaires et chez M. Pierre, des billets chez M. Ségelle, des lettres donnant des ordres et faisant des recommandations chez M. Courtillet, neveu de *Sylvain*.

Mme Gilbert, à Châteauroux, en possède quelques-unes, écrites à son grand-père, Patureau-Francœur ; Mme Marie Caillaud, Mme Dru, deux anciennes femmes de chambre, conservent religieusement celles qui leur furent adressées. C'est enfin une sage-femme, des fournisseurs, des ouvriers qui se font gloire d'en avoir reçu dans leur famille.

Des correspondances entières ou presque entières, et du plus haut intérêt n'ont pas encore paru. Ce sont les lettres nombreuses d'Aurore à Stéphane Ajasson de Grandsagne ; la correspondance de George Sand avec Michel de Bourges [1], Émile Regnault [2]. François Rollinat [3], Alexandre Dumas fils [4], Balzac.

M. Amic possède toutes les lettres de George Sand à sa fille adoptive, Augustine Brault. Les lettres qu'elle écrivait à Solange sont en partie inédites. La correspondance de Mme Dudevant avec Émile Aucante est considérable, elle fait partie de la collection Spoelberch. On trouve aussi dans la même collection les lettres d'Aurore Dudevant à son mari, à Aurélien de Sèze ; des lettres à Zoé Leroy, à Lemoine-Montigny... On les compte par milliers.

Duquesnel a possédé trois cents lettres de l'auteur de *Lélia*. Presque toutes ont été vendues.

La correspondance de George Sand avec Buloz n'a pas encore été publiée. Elle est importante. La plus grande partie des lettres écrites à Pagello sont inédites [5].

1. *Les Lettres de femme* parues dans la *Revue illustrée*, 1890 et 1891, ne commencent qu'à partir de 1837 ; la publication n'a pas été terminée. Il manque en outre les lettres de 1835, 1836.

2. Quelques-unes de ces lettres ont été publiées à la faveur d'une indiscrétion.

3. En dehors de quelques lettres données dans la *Correspondance*, quinze autres seulement de George Sand à François Rollinat ont paru dans la *Revue de Paris*, juin 1914.

4. Il y aurait 300 lettres environ, adressées à Dumas fils. Cf. *Le Gaulois*, 2 janv. 1893, art. de M. H. Lapauze.

5. On croit que ces lettres sont au nombre de cinquante. Peu ont été publiées jusqu'alors.

Les lettres de Mme Dudevant à Poncy sont au nombre de 226. Plusieurs ont été données dans la *Correspondance* et dans divers articles, mais beaucoup sont encore inconnues.

La famille de Villeneuve a reçu une centaine de lettres de George Sand. Elles appartiennent, dit-on, au prince Boris Galitzine. Plusieurs fragments de ces lettres ont paru dans le *Voltaire* et dans le *Figaro*.

On trouve dans la *Revue de Paris* 31 lettres adressées à Fromentin ; sauf quatre, elles sont inédites.

La Nouvelle Revue, septembre-octobre 1908, donnait quelques lettres de George Sand, sous ce titre : *Lettres à un jeune homme*. Il s'agit sans doute du fils de son ami Ludre-Gabillaud, de La Châtre. Elles sont peu nombreuses (il y en a une dizaine, parmi lesquelles de petits billets).

Mme Dudevant a écrit beaucoup, surtout à la fin de sa vie. En 1842, elle dit à Poncy : « Je vous blâme beaucoup d'avoir une correspondance qui vous prend du temps. Je n'en ai pas, moi. Une fois par mois, j'écris une douzaine de lettres, tant pour mes amis que pour mes affaires, et je reçois au moins cent lettres par mois [1]. » Mais ses relations se sont étendues rapidement. Parmi ses correspondants, les uns sont ses amis, ses admirateurs, les autres recherchent sa protection, beaucoup implorent sa charité. Il faut répondre. En 1869, elle se plaint d'avoir dix lettres à écrire chaque jour : « La correspondance est énorme, et c'est là le travail... Si on n'avait à écrire qu'à ses amis ! Mais que de demandes touchantes ou saugrenues [2] ! »

En faisant une moyenne, on arriverait à établir que George Sand a dû écrire 50.000 lettres au minimum [3]. A supposer qu'il y

1. *Corr.*, II, à Ch. Poncy, 24 août 1842.
2. *Corr.*, V, à Louis Ulbach, 26 nov. 1869.
3. Supposons que George Sand n'ait écrit que 12 lettres par mois de 1830 à 1845, et c'est peu, cela fait 2.160 lettres.

Une par jour de 1845 à 1850 = 1.825
de 1850 à 1855, 2 par jour = 3.650
de 1855 à 1860, 3 — = 5.475
de 1860 à 1865, 4 — = 7.300
de 1865 à 1869, 5 — = 7.300
de 1869 à 1876, 10 — = 25.550. Au total 53.260 lettres.

Je crois que ce calcul nous laisse bien au-dessous de la vérité.

ait parmi elles un grand nombre de billets, sa correspondance entière représenterait en moyenne 200 volumes in-12, d'environ 350 pages chacun, c'est-à-dire que le nombre des volumes, formés par sa correspondance, serait à peu près double de celui qui compose son œuvre. C'est fantastique.

La célébrité toujours croissante de George Sand ajoute encore à ce labeur vraiment accablant. Les écrivains qui débutaient, désireux d'avoir sa sanction ou sa recommandation pour leurs ouvrages, lui adressent leurs manuscrits. La lettre suivante, écrite à Mlle H... L... est des plus curieuses : « Si vous êtes pressée de savoir mon opinion, je suis tout à fait désolée, car je vais être forcée de numéroter votre manuscrit au 153 ; c'est-à-dire que j'ai 153 manuscrits à lire, qui m'ont été envoyés depuis six mois par des personnes inconnues, et c'est ainsi tous les ans... Mais quand j'aurai lu ces 153 manuscrits, qu'en ferai-je ? Trouverai-je 153 éditeurs [1] ! »

George Sand les communiquera au directeur de la *Revue indépendante* ; mais s'il « en choisit un, ce sera le meilleur », et c'est ainsi, ajoute-t-elle, que « j'aurai cette année 152 ennemis de plus qui penseront, les uns que je suis jalouse de ma réputation, menacée par leurs succès, les autres que je suis jalouse des personnes de mon sexe. Puisque la faculté d'écrire est répandue à ce point qu'il me faudrait, pour la satisfaire chez les autres, quatre ou cinq secrétaires examinateurs que je n'ai pas le moyen de payer, je suis bien forcée de me soumettre à tous les ressentiments [2]. »

Et avec l'ordre minutieux qui la caractérise, la châtelaine de Nohant écrivait en post-scriptum : « Si votre intention est de faire reprendre votre manuscrit chez moi et que je sois absente..., veuillez faire réclamer le n° 153, on le trouvera cacheté et en ordre [3]. »

1. *Corr.*, III, à Mlle H... L..., oct. 1849.

2. *Id.*, ibid. — Ailleurs, George Sand se plaint d'avoir trop de correspondants : « Il me faudrait beaucoup d'ordre pour tenir une correspondance impossible avec deux ou trois cents personnes qui me font l'honneur tous les ans de s'adresser à moi pour me consulter... Je n'ai pas le moyen d'avoir un secrétaire et d'ailleurs un secrétaire ne pourrait répondre à ma place en matière littéraire. » (*A propos de deux lettres de George Sand*, *Revue d'histoire littéraire*, 1901, 685.)

3. *Id.*, ibid.

En 1843, George Sand disait à Mme Brunne, qu'elle avait feuilleté cinq à six cents romans de femme depuis dix ans [1].

Il fallait une santé admirable pour résister à un pareil labeur. C'est avec raison que Flaubert disait à son amie : « Une chose m'étonne, c'est que vous ne soyez pas morte vingt fois, ayant tant pensé, tant écrit et tant souffert [2]. »

George Sand avait un tempérament très sain, très vigoureux, une activité dévorante, tempérée par le calme et la lenteur berrichonne. Presque point de passions. L'air de la campagne, ses longues courses à travers les champs, la vie simple et régulière qu'elle menait à Nohant, l'avaient endurcie à la fatigue. Sa sobriété presque monacale était pour elle une sauvegarde.

« Je fus toujours très forte et capable de supporter des marches et des fatigues presque viriles [3]. »

George Sand n'a pas échappé cependant à toutes les maladies. Les rhumatismes l'ont fait souffrir toute sa vie. Le 20 février 1875, elle écrivait à Flaubert : « Te voilà donc tout malade, cher vieux ? Je n'en suis pas inquiète, puisqu'il ne s'agit que de nerfs et de rhumatismes et que j'ai vécu soixante-dix ans avec toute cette frapouille sur le corps et que je suis encore valide [4]. »

En 1825, une toux sèche et persistante lui fait croire qu'elle est phtisique [5]; c'est tout simplement un phénomène nerveux qui cesse, dès qu'elle a recouvré son indépendance. Quelques années plus tard (1830), on craint une fièvre cérébrale [6]. En 1832, elle croit avoir une petite attaque de choléra [7]. En 1837, elle écrit à l'abbé Rochet qu'elle a d'atroces douleurs de foie [8]. Son travail prolongé la nuit amène une grande fatigue d'yeux, en 1847 [9].

Tout l'été de 1850, George Sand a été souffrante à Nohant, souvent obligée de garder le lit ; elle ne dit pas de quoi elle a souffert. En octobre 1860, à la suite d'une promenade au clair

1. Cf. *Corr.*, II, à Mme Cl. Brunne, 18 mai 1843.
2. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, janv. 1867, 58.
3. *H. Vie*, III, 30.
4. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 20 fév. 1875
5. Cf. *H. Vie*, IV, 9.
6. Cf. *Corr.*, I, à Mme Dupin, sept. 1830.
7. Cf. W. Kar., I, 384.
8. Cf. *Lett. de G. Sand à l'abbé Rochet. Nouv. Rev.*, nov.-déc. 1896, 694.
9. Cf. *Corr.*, II, à Mme Marliani, 6 mai 1847.

de lune, dans son jardin, par un temps superbe, elle tombe gravement malade : c'est la fièvre typhoïde [1]. Elle est en danger. Pour se remettre elle ira passer le printemps à Tamaris. Il lui restera une maladie d'estomac qui durera trois ans [2]. D'affreuses migraines la clouent dans son lit en 1863. Ses intestins sont aussi restés très délicats.

Une anémie terrible s'empare d'elle en 1867 [3] : « Un amaigrissement trop rapide pour être logique, le pouls trop lent, trop faible, l'estomac paresseux ou capricieux, avec un sentiment d'étouffement et des velléités d'inertie [4]... » Telles sont les suites de cet affaiblissement. Mais la nature reprend le dessus. « Je me croyais peu guérissable, mais tout se remet, et même depuis hier, je travaille [5]. » En 1868, ce sont des maux d'entrailles [6].

Après une bronchite sérieuse en 1870, elle se remet si bien, qu'elle se félicite, en 1871, « de sa santé de fer et de sa vieillesse exceptionnelle, bizarre même puisque ses forces augmentent à l'âge où elles devraient diminuer [7] ». Au moment où elle se portait si bien, elle prend la coqueluche d'une de ses petites-filles (1872). « J'ai ma pauvre Aurore affreusement coqueluchée jour et nuit dans les bras. J'ai un travail forcé qu'il faut finir et que je finis quand même [8]. »

Pour se guérir, elle continue, suivant son habitude, à se plonger tous les jours dans un torrent « froid comme glace », au grand effroi de son médecin [9].

Cette secousse l'a fortement ébranlée. En 1874 elle est grippée, couverte de rhumatismes, son estomac devient de plus en plus capricieux. Elle travaille cependant avec ardeur, pour ne pas songer à sa santé [10]. Une maladie d'entrailles qui devait l'emporter quelques mois plus tard, la fait cruellement souffrir. Les

1. Cf. Mme J. Adam, *Mes sent. et nos idées avant 1870*, 240.
2. Cf. *Corr.*, V, à Ar. Barbès, 13 janv. 1865.
3. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, sans date précise, 1867, 65. Cette lettre dans la *Correspondance*, V, porte la date du 8 fév. 1867.
4. *Id.*, ibid.
5. *Id.*, 1867, 8 fév. dans *Corr.*, V.
6. Cf. Mme J. Adam, *Mes sent. et nos idées avant 1870*, 196.
7. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 23 juill. 1871.
8. *Id.*, 28 avril 1872.
9. *Id.*, 5 juill. 1872.
10. Cf. *Id.*, 8 oct. 1875.

crampes d'estomac auxquelles elle est sujette deviennent plus douloureuses : « Je ne puis plus marcher, moi qui aimais tant à me servir de mes pattes, sans risquer d'atroces douleurs [1]. » Mais elle ne s'écoute pas et travaillera jusqu'au jour où les souffrances deviendront intolérables.

CONTRASTES CHEZ GEORGE SAND

On a pu remarquer au cours de cette étude combien il est parfois difficile de suivre George Sand dans ses sentiments et ses idées, et dans la manière dont elle désirait qu'ils fussent interprétés. Il y a en elle de nombreuses tendances qui sont en désaccord. Elle se présente sans cesse à nous sous différents aspects. Non seulement, elle évolue avec une facilité extraordinaire, suivant les circonstances, mais dans le même moment il n'est pas rare de pouvoir la surprendre en contradiction avec elle-même. C'est par excellence un être multiple, « ondoyant et divers ». On trouve chez elle des qualités et des défauts diamétralement opposés. Voilà pourquoi il est si difficile d'analyser George Sand, de la représenter vivante et vraie.

A chaque remarque que l'on fait sur son caractère, il faut aussitôt se reprendre, et montrer qu'elle est tout autre dans d'autres circonstances de sa vie.

Cette difficulté réelle a toujours enlevé toute espèce de vie à ses biographies. Chacun aime à la considérer par le côté qui lui plaît davantage. Les uns ont laissé dans l'ombre des défauts, les autres des qualités, qui parallèlement se manifestent chez elle. Nous ne voyons ainsi qu'une face de George Sand, ce n'est pas George Sand tout entière.

Ces contradictions multiples font de l'illustre femme un des personnages les plus curieux du XIXe siècle. « Celui qui débrouillera ma mère sera un malin », disait Solange, à peu près en ces termes. Et, en effet, tous les efforts qu'on fait dans ce sens ne donnent pas un résultat satisfaisant. L'exquis se mêle, chez elle, au pire ; l'élévation des sentiments aux instincts les plus bas.

1. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 15 nov. 1875.

Essayons d'indiquer sommairement les principales oppositions qu'on peut relever dans cette vaste intelligence et dans ce caractère bizarre.

Par ses ancêtres, princes, seigneurs, bourgeois, artistes, gens du peuple, Aurore Dupin appartient à toutes les classes de la société. De là, sans exagérer les lois de l'atavisme, des dispositions naturelles si diverses, des inclinations si différentes, des qualités et des défauts qui semblent s'exclure.

Ses ascendants, ceux du moins que nous connaissons, ont tous reçu en partage une belle intelligence. Le génie militaire y est magnifiquement représenté dans la personne du maréchal de Saxe. Chez les Dupin et les Verrières, nous trouvons des talents variés. Ils sont avant tout artistes. Sophie Delaborde, elle aussi, l'est à sa manière, l'éducation seule lui a manqué [1]. Il y a chez tous les ancêtres de George Sand des préjugés, des convictions mal assurées, des oppositions étonnantes : le maréchal de Saxe souhaite que la durée du mariage soit fixée au plus à cinq ans [2]; Dupin de Francueil vers la même époque écrit, en collaboration avec sa femme, un ouvrage sur *Le Mérite des femmes* [3].

Parmi eux, il y a des natures de feu, toutes d'instinct et de premier mouvement, que les passions ont agitées et bouleversées. Il y en a d'autres d'une correction parfaite [4]. L'énergie, le cou-

1. Voici ce que dit George Sand dans l'*Hist. de ma Vie*, au sujet de Sophie Delaborde : « Ma mère était une grande artiste manquée, faute de développement. Je ne sais à quoi elle eût été propre spécialement, mais elle avait pour tous les arts et pour tous les métiers une aptitude merveilleuse. Elle n'avait rien appris... Elle se mit... à lire avec attention, et peu après elle écrivait presque correctement et dans un style si naïf et si joli, que ma grand'mère, qui s'y connaissait, admirait ses lettres. Elle ne connaissait seulement pas les notes, mais elle avait une voix ravissante et d'une fraîcheur incomparable... Ma mère se mit à dessiner, elle qui n'avait jamais touché un crayon. Elle le fit d'instinct, comme tout ce qu'elle faisait, et après avoir copié très adroitement plusieurs gravures, elle se mit à faire des portraits à la plume et à la gouache qui étaient ressemblants, et dont la naïveté avait toujours du charme et de la grâce, etc., etc. Elle avait tant d'esprit naturel que quand elle n'était pas paralysée par sa timidité..., elle en était étincelante. ...C'était une organisation magnifique. » (*H. Vie*, II, 244-245.)

2. Cf. *Réflexions sur la propagation de l'espèce humaine*, à la suite de *Mes Rêveries*, II, 155-160.

3. Cf. *Le Portefeuille de Mme Dupin* par M. de Villeneuve.

4. George Sand, dira que sa « grand'mère Dupin avait fréquenté le monde

rage, l'activité, le caprice, la légèreté, la bonté, l'égoïsme sont des traits distinctifs de leur caractère. Ils ont tous une personnalité marquée, voire de l'originalité. George Sand semble avoir hérité de leurs qualités et de leurs vices.

Son intelligence très étendue lui fit prendre part à tous les mouvements de son siècle, la mit en communication avec toutes les idées.

En politique, en philosophie, son esprit n'avait pas assez de puissance pour créer des systèmes. Combien de fois George Sand n'a-t-elle pas répété : « Je suis bête ! » Mais la facilité d'assimilation était chez elle extraordinaire. Elle entrait avec une merveilleuse souplesse dans la pensée des autres. Leurs idées devenaient claires, lumineuses, en passant par son cerveau.

Toujours prête à mettre son talent d'écrivain au service de ses amis, elle se fit leur porte-parole. Quelque spécieux qu'il pût être, tout système prenait sous sa plume les apparences de la vérité. Michel de Bourges, Liszt, Lamennais, Pierre Leroux, Perdiguier, et bien d'autres, ont trouvé en elle l'avocat le plus convaincu, le plus zélé, le plus entraînant.

Cet esprit, qui ne semblait vivre que de spéculations et d'utopies, savait parfaitement s'abaisser aux nécessités de l'existence, aux vulgaires soucis de la vie quotidienne. L'intelligence pratique du Berrichon se retrouvait en elle. Nous avons vu avec quelle entente elle savait diriger sa maison, avec quelle précision elle traitait ses affaires.

George Sand avait l'esprit très net, on doit même ajouter qu'il était scientifique. « Elle aimait les classifications » ; les études auxquelles elle se livra avec ardeur : minéralogie, botanique, entomologie, le prouvent abondamment. La vérité scientifique et historique, elle la cherchait pour ses romans aux sources qu'elle croyait sûres.

corrompu de l'époque sans y laisser une plume de ses ailes ». C'était une nature calme. Son fils Maurice lui ressemblait et on ne voyait rien en eux de la fougue des Koenigsmark. Mais Maurice laisse une fille. « Les énergies de la race sont réveillées : passions, mépris de la loi, instinct anarchique, ample bonté chaude, imagination, rêves immenses, et c'est : George Sand !... » (Foemina, *Les Koenigsmark*, *Supp. du Figaro*, 14 mars 1914.) M. Gaston Maugras parle aussi du caractère sérieux d'Aurore de Saxe. Cf. *Les demoiselles de Verrières*, 225-239.

A un esprit observateur, elle joignait une imagination très vive. Avec une facilité extraordinaire, elle pouvait sortir d'elle-même et y rentrer, quand elle le voulait. « Je sais si bien vivre *hors de moi*[1] », dit-elle. Vivre tantôt de la vie de ses personnages, tantôt de celle d'un animal ou d'une plante. Devenir au besoin pierre ou ruisseau, lui était naturel.

Si elle a étalé sa personnalité avec complaisance, dans un grand nombre de ses ouvrages, que de jolies descriptions, que de tableaux délicieux n'a-t-elle pas semés partout!

Tous ceux qui ont connu George Sand parlent encore avec admiration de sa logique étonnante.

Dans sa correspondance, nous avons une preuve de cet esprit mesuré, de ce raisonnement sain, qui prévoit les difficultés, découvre le point faible, trouve les meilleures solutions.

Cette sagesse s'alliait pourtant chez elle à la folie. La recherche du plaisir l'a amenée à mettre sous ses pieds toute espèce de morale. Sa logique dut en souffrir. La force qui l'entraîna fut plus impérieuse encore que sa logique.

On découvre aussi des contradictions chez George Sand au sujet des thèses qu'elle a soutenues dans ses romans.

Tantôt elle a exalté l'amour libre, tantôt elle a entouré de respect le mariage, qui procure le bonheur.

Elle est féministe par ses revendications, et anti-féministe, car elle n'aime pas les femmes.

Un coup d'œil jeté sur son caractère nous offrirait des contrastes non moins étonnants. Nous savons déjà qu'elle était sincère à peu près en tout, excepté en ce qui concernait ses affaires intimes. De sa conduite, elle a cherché à tout dissimuler.

Cette absence de dignité morale s'alliait assez mal à une pruderie exagérée. Dans ses lettres intimes, elle a parfois donné des détails d'un réalisme qui en interdit la publication, et elle rougissait pourtant, comme une jeune fille, quand la conversation tombait sur des sujets risqués.

Qui a aimé l'indépendance plus que George Sand? « Je n'ai jamais pu accepter de maître », dit-elle. « La liberté de penser et d'agir est le premier des biens. ...Moi, je ne sais pas supporter

1. *Corr. entre G. Sand et G. Flaubert*, 14 juin 1867.

l'ombre d'une contrariété, c'est là mon principal défaut. Tout ce qu'on m'impose comme devoir me devient odieux ; tout ce qu'on me laisse faire de moi-même, je le fais de tout mon cœur. C'est souvent un grand malheur d'être ainsi fait, et mes torts, quand j'en ai, viennent tous de là [1]. » Elle ne veut pas accepter de maître ! Combien ne s'en est-elle pas donnés, en religion, en politique, en amour ! « Il m'a toujours fallu pour vivre, dit-elle ailleurs, une résolution arrêtée de vivre pour quelqu'un ou pour quelque chose, pour des personnes ou pour des idées [2]. »

Son amour de la liberté a toujours abouti à une sorte d'esclavage, dont elle brisait les fers quand ils devenaient trop pesants.

Elle n'aimait pas à recevoir d'observations au sujet de sa conduite, même de la part de ses meilleurs amis. Que de conseils cependant n'a-t-elle pas demandés ? Elle cherchait continuellement un soutien dans ses moments de crise. Sainte-Beuve a été pour elle une sorte de directeur spirituel [3].

En littérature, elle écoutait les avis qu'on lui donnait : H. de Latouche, Sandeau, Musset, Planche, Michel de Bourges, Lamennais, Chopin, Dumas fils, Flaubert ont exercé sur elle une grande influence. Indépendance et soumission, voilà bien George Sand.

L'indépendance qui la caractérise est doublée, chez elle, d'une énergie presque surhumaine. Pendant quarante-cinq ans, elle a supporté le poids d'un travail écrasant. Jamais elle n'a travaillé fébrilement : « Je vas devant moi, bête comme un chou, patiente comme un berrichon [4]. »

Elle supporte courageusement, sans se plaindre, la fatigue physique. Dans l'adversité elle aura aussi de la résignation : « Ayez le malheur doux et n'accusez pas Dieu, écrit-elle à son fils et à sa belle-fille après la mort de leur premier enfant. Il vous a donné un an de bonheur et d'espoir. Il a repris dans son sein... le bien qu'il vous avait donné. Il vous le rendra sous d'autres traits [5]. »

1. *Corr.*, I, à Mme Dupin, 31 mai 1831.
2. *H. Vie*, III, 72.
3. En 1864, elle lui envoyait *Valvèdre*, avec cette dédicace : « A mon ami Sainte-Beuve, chère et précieuse lumière dans ma vie. »
4. *Corr. entre G. Sand et G. Flaubert*, 18 sept. 1868.
5. *Corr.*, V, à Maurice Sand, 25 juil. 1864.

Avec cette indomptable énergie, elle n'a jamais su, cependant, résister à un caprice, elle n'a jamais su faire taire ses instincts : « Je n'ai que des sensations, point de volonté [1] », dira-t-elle. « Le cœur est toujours pris au détriment de la tête [2]. »

Autoritaire et condescendante à la fois, ses enfants, ses amis, ses serviteurs ont eu à subir les mouvements opposés de cette nature mobile. La vivacité et la promptitude s'unissent chez elle à la douceur et à la patience : « Je m'impatientais et j'étais débonnaire [3]. »

Sa grand'mère, sa mère, les religieuses de son couvent « l'ont toujours trouvée d'une douceur inexplicable, au milieu d'un insurmontable entêtement [4] ». George Sand a toujours passé par des alternatives de fureur et d'apaisement.

D'une activité prodigieuse, elle s'accuse avec raison de lenteur et de paresse : « Autant j'ai l'esprit actif pour tout ce qui sourit à mes instincts, autant je l'ai paresseux pour ce qui leur est hostile [5]. »

Avec un esprit très sérieux, très profond, elle était d'une légèreté d'humeur inconcevable : « J'oublie ; on dit que je suis légère, parce que je ne suis pas haineuse et que je n'ai pas même l'orgueil de me justifier [6]. »

Plus tard, elle disait à Flaubert : « Je l'ai été, moi (malheureuse), et j'en sais long : mais j'oublie si bien [7]. » Avec une mémoire prodigieuse, elle oubliait non seulement ses peines, mais aussi les ouvrages qu'elle avait écrits [8].

Cette légèreté lui permettait de passer du désespoir le plus profond à la joie la plus folle.

Dans ses rapports avec ses amis, George Sand a toujours été pleine de simplicité et de modestie. Ses succès lui faisaient peur ;

1. *Corr.*, I, à Mme ***, juil. 1833.
2. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 15 nov. 1869.
3. *H. Vie*, IV, 62.
4. *H. Vie*, III, 4.
5. *H. Vie*, III, 72.
6. *Corr.*, I, à Mme Dupin, 31 mars 1831.
7. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 22 nov. 1872.
8. Un jour, un de ses amis, M. Taillefert, lui faisait lire un passage qu'il avait beaucoup admiré dans un de ses romans : « Oui, dit-elle, ce n'est vraiment pas mal, de qui est cet ouvrage ? » Ce trait m'a été raconté par Mme Pajot, fille de M. Taillefert.

ils ne la grisaient pas. Elle ne pensait pas travailler pour la postérité ; elle ne croyait pas, comme Horace, édifier un monument immortel : Je crois, disait-elle, au contraire, que « dans cinquante ans, je serai parfaitement oubliée et peut-être durement méconnue [1] ! » Cette modestie ne l'empêchait pas de traiter avec un orgueilleux mépris l'opinion, « cette prostituée qu'il faut mener à grands coups de pied quand on a raison [2] ».

Les contradictions se rencontrent partout chez George Sand, dans son esprit, dans ses sentiments, son caractère, sa vie, et aussi dans la manière dont elle a rempli ses devoirs maternels.

Les soins physiques n'ont pas manqué à ses enfants, mais l'atmosphère qu'elle leur a fait respirer a toujours été délétère. On peut dire que leur éducation morale a été nulle. Elle a, d'ailleurs, trop gâté son fils Maurice ; elle a été trop dure, en bien des circonstances, pour sa fille : elle n'a pas su tirer parti de cette riche nature.

Enfin, l'opposition la plus marquée de cette curieuse personnalité peut se résumer en ces quelques mots : idéalisme inné, sensualisme recherché ; voilà pourquoi tant de pages charmantes au milieu de passions désordonnées, tant d'élévation à côté de l'abaissement moral. C'est, comme on l'a si bien dit, « une eau limpide [3] courant sur un lit fangeux ». L'exaltation de son imagination, malgré la froideur de ses sens, l'ont amenée à mettre

1. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 8 déc. 1872. — Mme Dudevant écrivait à Mme Bascans : « Mes ouvrages seront l'amusement d'un jour et passeront avec moi. » (G. d'Heylli, *La fille de George Sand*, 37.) George Sand était très modeste. Cf. *Corr.*, I, 158 ; *Corr.*, IV, 157. Cf. aussi *Corr. inéd. de Sainte-Beuve et Mme Juste Olivier*, avril 1840, 210.

2. *Corr.*, I, à Guéroult, 9 nov. 1835. — Balzac disait à Mme Hanska : « Elle (George Sand) a un profond mépris pour le public qu'elle appelle *jumento*. » (*Lettres à l'Étrangère*, I, 463.)

3. L. Veuillot reconnaissait qu'il y avait chez l'auteur de *Lélia* un idéal moral parfois élevé : « Mets de côté ta passion, tes systèmes et tes livres, ô George ! J'en appelle à cette meilleure partie de toi-même qui t'élève quelquefois au-dessus de tant de misères. J'en appelle à ton génie qui t'a permis souvent de voir, de subir et d'admirer ce qui est grand et beau et pur. Que dis-tu de cette courtisane (Afra), ne trouves-tu pas comme moi qu'elle vaut bien ton Isidora ? Et que la foi chrétienne s'entend à relever les âmes encore mieux qu'Helvétius ou Rousseau ?

« De la courtisane Afra, l'Église, qui a aussi ses audaces et ses pardons, et qui se mêle aussi de réhabiliter les pécheresses, a fait une sainte. Elle a conté sa vie et l'a mise sur ses autels. Tu ne manques ni d'effronterie, ni de

sous ses pieds toute espèce de morale. Mme Adam analysait ainsi le caractère de son illustre amie : « Elle fut rangée avec désordre, calme au milieu d'emportements [1]. »

George Sand, s'interrogeant elle-même, résumait de cette manière les oppositions qu'elle remarquait en elle.

« L'artiste est un si beau type à faire, que je n'ai jamais osé le faire réellement... Où est le modèle ? Je n'en sais rien, je n'en ai pas connu à fond qui n'eût quelque tache au soleil, je veux dire quelque côté par où cet artiste touchait à l'épicier. Vous n'avez peut-être pas cette tache, vous devriez vous peindre, moi, je l'ai. J'aime les classifications, je touche au pédagogue. J'aime à coudre et à torcher les enfants, je touche à la servante. J'ai des distractions et je touche à l'idiot [2]. » Il y a, en effet, en elle, les contrastes les plus singuliers et les plus surprenants.

Cette femme étrange, si difficile à saisir, à comprendre, tour à tour, nous attire par sa bonté, par les qualités merveilleuses dont elle était douée, et nous repousse par l'abus qu'elle a fait de ces facultés supérieures « que Dieu lui avait données, comme elle le disait elle-même, pour un meilleur usage [3] ».

On admire cette organisation magnifique, ce talent prodigieux qui a donné naissance à tant d'œuvres remarquables ; mais on regrette l'influence malsaine que l'illustre écrivain a trop souvent exercée sur ses lecteurs.

paradoxes aimables, George, mais tu n'oserais ni tu ne pourrais proposer rien de tel en faveur d'aucune de tes amies. » (*Les Libres-Penseurs*, 192.)

Et plus loin il ajoute : « Quand par hasard George Sand oublie cette rage de banni qui l'irrite ordinairement contre la société, il sait encore former avec art des bouquets de fleurs pures cueillies dans les parties saines du cœur. » (*Les Libres-Penseurs*, 202.)

1. Mme J. Adam, *Mes sent. et nos idées avant 1870*, 285.
2. *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 30 nov. 1866.
3. *Lettres à Muss. et Sainte-B.*, fin mars 1835, 168.

APPENDICE I

M. DUDEVANT A GUILLERY

Au commencement de 1837, la baronne Dudevant mourait. Elle était, comme on le sait [1], propriétaire du domaine entier de Guillery.

Par un testament olographe du 12 juin 1831, et par un second testament olographe, répétition du premier, à la date du 12 février 1834, « déposés tous deux aux minutes de Me Moisson notaire à Paris, le 11 février 1837, Mme la baronne Dudevant légua à M. François Casimir Dudevant le manoir de Guillery et les biens qui ne forment qu'un corps avec lui au moyen des clôtures qui les circonscrivent, et aux deux enfants du sieur Dudevant, M. Maurice Dudevant et Mme Clésinger [2], tous les immeubles qu'elle avait recueillis dans la succession de M. le baron Dudevant son mari... ainsi que toutes les propriétés immobilières qu'elle avait acquises, soit pendant son mariage, soit depuis la mort de son mari, situées dans les communes de Pompiey et de Barbaste à la charge de souffrir par eux l'usufruit de tous les dits biens par leur père pendant sa vie [3] ».

La baronne Dudevant n'avait jamais aimé sa belle-fille. Les manières légères de celle-ci, sa liberté vis-à-vis des jeunes gens, amis de son mari, qui fréquentaient Guillery, son manque de tenue lui déplaisaient souverainement. Dès 1825, elle se demandait avec inquiétude quel avenir était réservé à son fils adoptif [4]. Nous avons vu pourtant

1. « Par son testament olographe en date du 21 décembre 1816, déposé aux minutes de Me Truant père, notaire à Lavardac... le 23 février 1826, M. le baron Dudevant institua Mme Gabrielle de Laporte son épouse, sa légataire générale universelle, et Mme la baronne Dudevant devint ainsi propriétaire de l'entier domaine de Guillery tel qu'il appartenait à M. Dudevant son mari et les annexes que les époux y avaient faites par voie d'acquisition de leur vivant. » (Conserv. des hypothèques, Nérac, vol. 275, n° 90.)

2. La transcription de ces actes au bureau des hypothèques est postérieure au mariage de Solange avec Clésinger.

3. Bureau des hypothèques, Nérac, vol. 274, n° 90.

4. En Gascogne, les enfants de ceux qui furent témoins des manières libres d'Aurore Dupin avec les amis de son mari, se souviennent encore du souci que la jeune femme inspirait à la correcte baronne.

que jusqu'à 1831, George Sand n'a eu qu'à se louer de sa belle-mère. Par son charme, elle avait su calmer les premières appréhensions de celle-ci, mais depuis le moment où elles furent brouillées, George Sand a toujours pris un air de protection et de dédain quand elle parle de la baronne Dudevant [1]. C'était, d'après elle, une personne sèche, osseuse, sans grâce, sans charme, aimable à la surface avec un grand savoir-vivre, mais glaciale, « sans élans ni retours de tendresse [2]. » Elle nous la représente aussi comme avare. « Elle était riche par elle-même et n'ayant pas d'enfants, même adoptifs, il semble qu'elle eût dû abandonner à son beau-fils au moins une partie de l'héritage paternel. Il n'en fut rien. Elle s'était assuré de longue main par testament la jouissance de cette petite fortune..... Mon mari connaissant d'avance les dispositions testamentaires de son père ne fut pas surpris de ne voir aucun changement dans sa situation, (à la mort de son père [3]). Il resta très soumis et aussi tendre qu'il lui fut possible auprès de sa belle-mère, espérant qu'elle lui ferait plus tard la part meilleure. Mais ce fut en pure perte. Elle ne l'aima jamais, le chassa de son lit de mort, et ne lui laissa que ce qu'elle n'avait pu lui ôter [4]. »

Quoi qu'en ait dit George Sand, les rapports de Casimir avec sa belle-mère furent excellents jusque vers 1835. D'autre part il ne lui fit pas la cour pour obtenir une meilleure part dans son héritage. Nous le savons par un manuscrit inédit de Mme de Boismartin, dame de compagnie de la baronne Dudevant [5].

« Il (Casimir) n'est pas plus cupide qu'il n'est avare, dit-elle, il n'a de sa vie rien fait pour un motif aussi bas, et lorsqu'il a pu imaginer qu'on le lui prêterait, il a dépassé les bornes, crainte de soupçons auxquels il n'a pas échappé, en s'abstenant des démonstrations d'amitié ou des égards que lui dictait son cœur, la fortune était là, on eût pu croire qu'elle lui faisait envie... »

Celui-ci avait donc usé d'une grande délicatesse vis-à-vis de la baronne Dudevant. Qu'arriva-t-il à sa mort ? Mme de Boismartin ne nous a rien dit à ce sujet. Ce que j'ai pu apprendre par une autre voie, c'est le mécontentement croissant de la belle-mère contre la belle-fille. Les craintes de 1825 ne s'étaient que trop réalisées. Les infidélités d'Aurore envers son mari, ses théories subversives sur le mariage, l'indépendance avec laquelle elle avait secoué les convenances du monde, son équipée en Italie avec Musset, son procès en séparation, achevèrent d'indisposer la vieille baronne. Elle finit par s'impatienter contre son beau-fils, elle lui reprocha son manque d'énergie. Pour-

1. Cf. *H. Vie*, IV, 38-40.
2. *H. Vie*, IV, 38.
3. Nous avons vu que le baron Dudevant, en mourant, n'avait laissé que 40.000 francs à son fils.
4. *H. Vie*, IV, 40.
5. Ce manuscrit appartient à Mme Bergé, fille de Casimir Dudevant.

quoi ne maintenait-il pas ses droits, n'affirmait-il pas son autorité? Son affection pour lui se refroidit sensiblement. Comme elle avait promis à son mari de laisser Guillery à son fils, ne voulant pas le déshériter, elle refit son testament et greva la terre de Guillery de legs onéreux. Le pauvre Dudevant était une fois de plus victime de sa femme : « Suivant un autre testament publié, retenu par le dit maître Moisson notaire à Paris, le 4 février 1837, Mme la baronne Dudevant légua à M. Casimir Dudevant la terre de Guillery et toutes ses dépendances sises commune de Pompiey, Lot-et-Garonne, à la charge par lui d'acquitter divers legs particuliers. »

M. Dudevant n'ayant que peu de capitaux à sa disposition, dut emprunter pour acquitter ces legs, qui se montaient à une centaine de mille francs.

A la vente de Guillery en 1867, cette terre était grevée de 96.000 fr. d'hypothèques [1].

Ces trois testaments de la baronne Dudevant devaient, dans la suite, créer à Casimir de grandes difficultés. Ses enfants, poussés par leur mère, lui intentèrent un procès. J'y reviendrai.

En 1837, M. Dudevant devint donc châtelain de Guillery. Pendant trente-quatre ans, il vivra en Gascogne et fera peu de déplacements.

« Guillery, le *château* de mon beau-père, dit George Sand, était une maisonnette de cinq croisées de front, ressemblant assez à une guinguette des environs de Paris et meublée comme toutes les bastides méridionales, c'est-à-dire modestement. Néanmoins l'habitation en était agréable et assez commode [2]. » « La maison était bâtie en pleine campagne, sans cour, ni clôture d'aucune sorte [3]... »

« Le pays me sembla d'abord fort laid ; mais je m'y habituai vite. Quand vint l'hiver, qui est la plus agréable saison de cette région de sables brûlants, les forêts de pins et de chênes-lièges prirent sous les lichens, un aspect druidique, tandis que le sol raffermi et rafraîchi par les pluies se couvrit d'une végétation printanière qui devait disparaître à l'époque qui est le printemps, au Nord de la France. Les genêts épineux fleurirent, des mousses luxuriantes, semées de violettes, s'étendirent sur les taillis, les loups hurlèrent, les lièvres bondirent [4]... »

Telle était l'impression que produisit sur George Sand, la propriété de son beau-père. Si Nohant lui paraît une retraite austère par elle-même, « c'est une retraite élégante et riante d'aspect par rapport à Guillery [5] ». La comparaison est toute en faveur de son cher Berry.

1. M. de Faulong, l'acquéreur de Guillery, devait verser cette somme aux créanciers. La « somme de 96.000 frs... partie du prix restant due à M. Dudevant père... sera payée par M. de Faulong aux créanciers hypothécaires inscrits de M. Dudevant père sur la terre de Guillery ». (Bureau des hypothèques de Nérac, vol. 274, n° 90.)
2. *H. Vie*, IV, 27,
3. *Id.*, 32.
4. *Id.*, 26.
5. *Id.*, 41.

C'est à son insu, peut-être, qu'Aurore Dupin a déprécié cette propriété qu'elle voyait à travers les sentiments qu'elle éprouvait pour son mari.

Le *château* de Guillery n'a aucun caractère. Il est même disgracieux par ses dimensions allongées, son toit plat. Il y a disproportion entre le corps de logis principal et les constructions qui lui sont juxtaposées de part et d'autre. L'aspect de Nohant est plus confortable. Mais à vrai dire, Guillery et Nohant ne sont que de bonnes maisons bourgeoises. Faisons le tour de la bastide. Un large vestibule s'étend d'une entrée à l'autre de l'habitation. Si les portes sont ouvertes de part et d'autre, le coup d'œil est magnifique. D'un côté on plonge au loin dans la grande avenue ; de l'autre, on suit une belle allée qui, au delà d'une cour sablée, sépare les clos de vigne et aboutit à de grands bois de pins. Une terrasse en pierre avec balustrade occupe toute la longueur de la façade et permet de circuler à l'aise. Un grand salon carré se trouve à gauche de l'entrée principale; et en face, à droite, la salle à manger d'égales dimensions. Derrière cette pièce, une belle cuisine avec un office ; derrière le salon, un escalier conduit au premier étage ; un corridor mène au billard et aux chambres à coucher du rez-de-chaussée ; celles-ci, très agréables, de plain-pied sur le jardin, occupent les deux ailes basses attenant au corps principal.

Le 1er étage se compose de quatre chambres immenses, de plafond très élevé, avec cabinets de toilette. En résumé, huit ou neuf chambres de maîtres ; autant pour le personnel. Des water-closets à l'intérieur et une salle de bains, vrai luxe pour l'époque [1]. Des cheminées excellentes, de bons poêles partout, garantissaient en hiver du froid assez vif dans cette contrée. D'immenses fenêtres donnent aux pièces beaucoup d'air et de lumière ; de tous côtés on domine la campagne ; le point de vue est admirable. Guillery est agréable à habiter. Les dépendances sont importantes ; dans une suite de petits bâtiments perdus sous les arbres, se trouvent les écuries, le chai, la basse-cour, la buanderie. Plus loin, des habitations pour régisseur et vignerons. Une vaste construction, isolée sous de beaux arbres avec des voûtes largement ouvertes pour que l'air y circule, sert à remiser le bois, le liège, richesse du pays.

Guillery est à la fois une propriété d'agrément et de rapport. Elle « est constituée par des forêts de chênes-lièges et de pins entremêlés de terres arables, vignes et prairies ». Le tout d'une contenance de trois cents hectares à cette époque, d'aspect très mouvementé et très varié. L'avenue qui conduit à l'habitation est large, bordée d'arbres

1. Guillery n'a pour ainsi dire pas été habité depuis le jour où il fut vendu par M. Dudevant. Le troisième propriétaire actuel, M. Jules Nîmes, n'habite pas Guillery, pour lui c'est une propriété de rapport, et rien de plus. Les abords de l'habitation sont donc très négligés. La carte postale, que nous avons vue plus haut, date de quelques années seulement.

plusieurs fois séculaires. Le château est situé sur un plateau. De sa terrasse, on domine la vallée et on découvre de lointains horizon.

Le feuillage léger, épais, argenté du chêne-liège, ses troncs rouges, bruns ou noirs suivant l'époque où il a été dépouillé de son écorce, animent le *paysage* de tons chauds. A côté des bois de pins toujours verts, des ormeaux au port majestueux, des châtaigniers touffus ; des sous-bois formés de plantes grimpantes, de hautes fougères, des bruyères rosées, varient à l'infini l'aspect et la coloration de ce parc immense. Des sources d'eau abondantes et limpides, tantôt courent rapides sur un lit de cailloux, tantôt alimentent des étangs poissonneux. De vastes prairies, unies comme des pelouses et très ombragées, sont peuplées de belles vaches; des clos de vigne plantureux donnent un vin excellent. Des accidents, des replis de terrain à chaque instant ménagent des surprises : c'est une pièce d'eau cachée sous les arbres, un ruisseau joyeux qui murmure au fond d'un ravin. Les palombes et les ortolans prennent leurs ébats dans ce séjour enchanteur, à la fois sauvage et plein de gaîté.

En parcourant ces bois et ces prairies, on se demande comment George Sand est restée insensible aux charmes de cette nature pittoresque. Malgré soi, une comparaison s'établit dans la pensée entre Nohant et Guillery. Elle est toute en faveur de ce dernier site. A Nohant, en effet, si la maison est plus vaste, le parc est bien restreint. Ce séjour n'en est pas moins toutefois cher et précieux, par le souvenir de la femme illustre qui l'a tant aimé.

Quelle était la valeur de Guillery ? Plus haut, nous avons déjà abordé cette question. Il est certain que cette propriété a eu autrefois beaucoup plus de valeur qu'aujourd'hui, car il y avait beaucoup plus de chênes-lièges. On pense qu'elle pouvait valoir 600.000 fr. [1].

Je dois à Mme Bergé, fille de Casimir Dudevant, le renseignement suivant: En 1860 un propriétaire du pays offrait à M. Dudevant 500.000 frs de la terre de Guillery, diminuée de la propriété du Brout, et donnait en plus sa maison de Pont de Bordes, celle qu'occupe aujourd'hui M. Jules Nîmes, propriétaire actuel de Guillery.

Quant au revenu de cette terre il pouvait varier entre vingt et vingt-cinq mille francs. Malgré son mépris pour Guillery, George Sand nous a parlé des avantages matériels qu'on retire du liège. « C'est le seul coin de la France, où il pousse abondamment ; et, comme il reste fort supérieur en qualité à celui de l'Espagne, il se vend fort cher. J'étais étonnée quand mon beau-père, me montrant un petit tas d'écorces d'arbres empilées sous un petit hangar, me disait : « Voici la récolte de l'année, quatre cents francs de dépense et 26.000 frs de profit net [2]. » C'était un peu exagéré, mais cette estimation se rapprochait de la vérité.

1. M. l'abbé Simon, curé de Lausseignan, a bien voulu consulter là-dessus des anciens du pays, capables de renseigner à cet égard.
2. *H. Vie*, IV, 35.

Ce fut avec joie, sans doute, qu'à la fin de l'été 1837, Casimir revit les bois, les beaux ombrages, les sources d'eau vive, les étangs poissonneux, les prairies ensoleillées, les clos de vigne de Guillery. Ses amis d'autrefois lui firent un aimable accueil.

Quelle a été la vie de Casimir pendant les trente-quatre années qu'il devait passer à Guillery ? Aucun des biographes de George Sand ne s'en est inquiété, pas même W. Karénine. Elle accepte toutes les accusations qui ont été formulées contre M. Dudevant, les enrichit, et le rend responsable de tous les égarements de sa femme.

Il est « ivrogne, brutal ; sa passion de l'argent, dans sa vieillesse, se transforma même en une avidité honteuse et en avarice phénoménale »,

M. Dudevant arrivait donc à Guillery avec tous ces vices : ce n'est pas à quarante-deux ans qu'un homme change ses habitudes ; le pli est pris.

Le manuscrit, dont j'ai déjà parlé, qui m'a été aimablement communiqué par Mme Bergé, reprend une à une toutes ces accusations et y répond mieux que nous ne saurions le faire. Ce sont les *Notes et Souvenirs* de Mme de Boismartin. Restée dix ans auprès de la baronne Dudevant comme dame de compagnie, elle avait eu le loisir d'examiner de près Casimir. Esprit cultivé, observateur, raisonneur, sceptique, voltairien, elle aimait à juger les hommes et les événements ; la bienveillance ne présidait pas à ses jugements. Elle était très hardie dans ses opinions. La révolte était au fond de son cœur. La situation inférieure qu'elle avait occupée chez la femme du colonel Dudevant, le manque d'égards des personnes qui fréquentaient la maison, l'avaient aigrie contre la société. C'était une personne malheureuse, rêvant un bonheur qui lui avait été refusé. Les *Notes et souvenirs* contiennent des réflexions sur les événements du jour, sur ses lectures. Un chapitre est intitulé : *C. D. son portrait physique et moral.*

« Parler sans savoir, dit-elle, juger sans connaître, sont choses faciles et commodes, se faire l'écho de la calomnie, y croire et la faire croire aux autres selon qu'on a plus ou moins de poids dans la société voilà ce que l'on fait tous les jours, aussi tous les jours entendais-je dire : M. D. est un homme de peu de moyens, grossier, brutal, sans éducation, avare et cupide, vieux et laid. Autrefois je disais simplement vous vous trompez, et intérieurement je pensais qu'il pouvait bien y avoir quelque chose de vrai, quoique je ne m'en fusse jamais aperçue. O calomnie, ô mensonge, que vous êtes dangereux, quand c'est une bouche que l'on croit véridique qui vous prête son perfide langage.

« M. D. a 42 ans et ne les paraît pas. Sa taille droite et bien prise est de cinq pieds quatre pouces environ. Il n'est ni trop gros ni trop mince, sans prétention et sans trop de négligence, il a un laissez-aller qui n'est pas dépourvu d'une certaine grâce. Sa mise, d'une extrême simplicité, est aussi d'une extrême propreté. Si jamais on n'y remarque la moindre recherche, une sorte de bon goût y fait reconnaître l'homme de bonne compagnie. Sa tête est couverte de cheveux très bruns qui sont lisses,

doux, fins et soyeux, sa barbe est noire ainsi que ses favoris, son teint est assez blanc mais pas uni, il est très gravé par la petite vérole, qui a légèrement endommagé ses traits sans les défigurer [1]. Ses yeux, assez expressifs sont plus petits que grands, son nez est bien, sa bouche est très jolie et lorsque le moindre rayon de gaieté vient le faire sourire, on découvre deux rangées de dents dont la plus jolie femme pourrait envier la parure. Ses jambes ne sont point cagneuses, elles sont au contraire droites et bien tournées. Ses pieds ne sont point fourchus, ils sont plutôt petits que grands. Ses mains ne sont point calleuses, mais douces, blanches et effilées. La femme la plus délicate peut sans effort et même avec plaisir, presser cette main dans les siennes. Voilà M. D. tel qu'il est, et tel que je le vois. »

Ce portrait physique de M. Dudevant correspond, dans ses grandes lignes, à ce que m'ont dit, en Gascogne, ceux qui ont connu le châtelain de Guillery. M. Jules Nîmes a été en relations suivies avec M. Dudevant, dès 1850. Mieux que personne il est à même de critiquer le récit de Mme de Boismartin qu'il a eu entre les mains. On peut se fier au jugement d'un homme qui unit la finesse de l'esprit à la distinction des manières et à la courtoisie de l'homme du monde. « Ce portrait est exact, me dit-il, j'ajouterai seulement ceci : M. Dudevant était légèrement vulgaire. »

George Sand elle-même, n'avait jamais parlé de son mari comme d'un être répugnant. En 1835, « il ne lui inspirait aucun dégoût instinctif [2]. » M. Dudevant sans être beau, était bien fait, de bonne mine ; au physique, c'était un mari très acceptable.

Revenons au manuscrit de Mme de Boismartin. Passons au portrait moral : « Mr D. n'a pas de moyens, disent ses ennemis, ses calomniateurs et même les indifférents, qui sans le connaître acceptent ce qu'ils ont entendu dire. Mr D. a de l'esprit naturel ; il a eu une très bonne éducation, il en a profité. Sa mémoire est meublée des auteurs anciens et de la bonne littérature moderne et en parle avec justesse ; sa mémoire est fidèle, ses citations viennent toujours à propos, sans pédantisme et sans prétention ; sa conversation instructive est douce, peu affectueuse et peu expansive ; mais si l'amitié et la confiance se glissent dans son cœur, alors ce n'est plus le même homme, vous lisez dans son

1. Je rapporterai ici une petite anecdote dont je ne puis garantir l'authenticité : Peu de temps après le procès de séparation, le baron Dudevant se trouvait à Bagnères-de-Bigorre. Il prenait son repas à une table d'hôte. La conversation est animée. On parle de George Sand et de son mari. On déplore les malheurs de cette femme de génie. On la plaint d'avoir épousé un homme stupide, laid, d'un physique répugnant, ivrogne, avare, brutal. Casimir écoute avec intérêt la conversation. Quand tout le monde eut dit les pires horreurs du mari de George Sand : « Etes-vous bien sûrs de tout ce que vous avancez, leur dit-il, d'un ton calme ? » Chacun affirme avec certitude qu'on était encore resté au-dessous de la vérité, on redouble de mépris pour l'être dégradé, immonde, qui a rendu si malheureuse la plus charmante des femmes. Alors Dudevant n'y tenant plus se lève, et leur dit en les quittant : « Eh bien le mari de George Sand, le voilà ! »

2. *H. Vie*, IV, 291.

âme, et son âme est noble et généreuse, son cœur bon et sensible. Mais ce cœur sensible et bon avait besoin d'en trouver un autre qui lui fût en rapport et il ne l'a pas trouvé ; il ne l'a trouvé nulle part, alors isolé comme s'il eût été seul de son espèce, ses peines, ses plaisirs, ses sentiments affectueux se sont concentrés dans son cœur froissé qui s'est replié sur lui-même comme la sensitive. M. D., méconnu, n'a plus cherché à se faire connaître, il est devenu un peu frondeur, toujours honnête et poli cependant, mais pas de cette politesse qui n'est que de l'usage du monde, la sienne vient du cœur. M. D. n'est pas l'homme de salon, sans qu'il y soit déplacé, mais il est l'homme de l'intimité, mais il est l'ami solide et sincère, il a souvent les mots les plus heureux non pour briller, il n'y prétend pas, mais pour vous exprimer les sentiments les plus aimables, les plus affectueux, du ton le plus simple et le plus naturel, c'est son cœur qui l'inspire et non son esprit. Je ne me fais point illusion sur ses défauts, mais ils sont en si petit nombre en proportion de ses qualités, que ce ne sont que des ombres au tableau. Son caractère est doux, trop doux peut-être, plus de fermeté lui eût évité de grands et profonds chagrins, jamais il n'y eut un meilleur père. On le dit *grossier* et brutal, *grossier!* jamais langage ne fut plus doux, plus calme et plus correct que le sien ; *brutal!* Ah! s'il l'était, que d'occasions il aurait eues depuis trois mois pour montrer ce caractère brutal qu'on lui prête si gratuitement ; je n'ai point connu d'homme meilleur, plus doux et qui ait plus de qualités et moins de défauts.

« M. D. ne parle de ses ennemis qu'avec mesure et équité. Il ne dit pas tout ce qu'il pense, me dira-t-on, c'est possible, mais il pense tout ce qu'il dit, et cela vaut mieux ; il est *avare*, je n'ai vu en lui que de l'ordre et une sage économie, mais pas l'ombre d'avarice. Il est honorable dans tout ce qu'il fait et juste envers ceux qu'il emploie. S'il était avare ou parcimonieux, on s'en plaindrait et jamais je n'ai vu ni entendu qu'on lui fît semblable reproche.... Si vous voulez connaître M. D. et être juste envers lui, allez où l'indigence et le malheur ont laissé de profondes traces, et vous l'y trouverez consolant par de douces paroles une imagination malade, ramenant le calme dans un cœur froissé, brisé par la douleur, toujours le même pendant les plus longues soirées. Ah! il n'y a pas là de fortune à gagner ou d'héritage à convoiter, celui qui a un cœur si bon et de si nobles qualités, eût-il d'ailleurs les défauts et les faiblesses qui sont le partage de la triste humanité, ne serait ni dépourvu de *moyens*, ni *grossier*, ni *brutal*, ni *avare*, ni *cupide*, ni sans *éducation*. Fasse le ciel pour leur bonheur et pour le sien que ses enfants lui ressemblent. »

Telle est l'appréciation que nous trouvons dans les *Notes* de Mme de Boismartin. Arrêtons-nous encore pour interroger les Gascons, gens du village, de la commune, du canton de Casimir ; châtelains, bourgeois, paysans, anciens domestiques. Il est impossible de recueillir d'autres renseignements que ceux qui suivent :

M. Dudevant était pacifique, il aimait la tranquillité. Il n'avait rien de violent dans le caractère. Il a toujours été aimable avec ses amis, bienveillant et patient avec ses inférieurs. Il n'avait pas le verbe haut. Sa parole n'était ni brève, ni impérieuse. Il y avait chez lui beaucoup de bonhomie. Peut-être même manquait-il d'énergie.

Comme tous ses voisins il vivait très honorablement, simplement et confortablement. Il ne s'efforça plus, comme à Nohant, par tous les moyens possibles d'augmenter ses revenus, de gouverner sa fortune avec économie. Il se laissa vivre. Il avait cinq ou six domestiques, et employait beaucoup d'ouvriers. Chez lui, « on était bien nourri, bien payé ». C'était l'ambition de tous les gens des environs de venir à Guillery, et d'y être employé d'une manière quelconque. La vie était large chez le baron. Généreux pour les pauvres, il recevait bien ses amis.

Guillery, c'est le pays des truffes, du gibier, du bon vin. « Les jambons, les poulardes farcies, les oies grasses, les canards obèses, les truffes, les gâteaux de millet et de maïs y pleuvent comme dans cette île où Panurge se trouvait si bien [1]. »

Au sein de cette abondance, M. Dudevant vivait sobrement. Etait-il seul, il faisait un léger repas vers huit ou neuf heures du matin. A cinq heures on lui servait trois plats, deux plats de viande, un plat de légumes, et c'était tout. Quand ses amis venaient, et il les recevait souvent, ils étaient invités pour midi. Dans ce cas, M. Dudevant ne prenait rien le matin, le soir il se faisait apporter une légère collation soit au salon, soit dans sa chambre ; il ne se mettait pas à table [2].

Chez lui la cuisine était toujours soignée, le vin excellent. Il aimait les bons dîners en compagnie de ses amis, mais jamais on ne l'a vu commettre d'excès. Jamais on ne l'a vu s'enivrer. M. l'abbé Tillet [3], le bon et saint prêtre, qui fut pendant de si longues années, curé de Lausseignan, était un des habitués de Guillery. Tous les deuxièmes dimanches du mois il disait la messe à Pompiey ; ces jours-là et bien d'autres encore, il déjeunait chez le châtelain. Il n'a jamais vu boire celui-ci plus qu'il ne fallait ; il ne l'a jamais surpris dans un état plus ou moins voisin de l'ébriété.

A son retour au milieu d'eux, les amis d'autrefois entourèrent Casimir. MM. Béretti, Lesueur de Pérès, de Grammont, Selsis, Larnaude venaient souvent lui demander à déjeuner. De temps en temps, les voisins plus éloignés arrivaient aussi à Guillery ; il y avait alors quinze ou vingt personnes à table. Le jour de la pêche des étangs, on était nombreux. C'était le « dîner du poisson ». Le cordon bleu accommodait le poisson des façons les plus diverses et les plus recherchées. On ajoutait seulement un rôti.

M. Dudevant aimait aussi à régaler les paysans. Le premier de l'an,

1. *H. Vie*, IV, 30.
2. Je tiens ces détails de Mme Bergé.
3. Il est mort en 1911.

de tous les environs, on lui apportait des cadeaux : lièvres, poulets, pigeons, canards, oies, que sais-je, ce que chacun avait sous la main. Guillery, ce jour-là, était encombré de monde, le défilé durait toute la matinée. C'était une coutume à laquelle personne n'eût manqué. George Sand nous a déjà raconté que son beau-père était comblé de présents. « Il vivait tout l'hiver des volailles et du gibier qu'on lui apportait en étrennes. Il est vrai que c'était un échange de réfections pantagruéliques [1]. »

Le repas, que Casimir offrait à ses bons paysans, ne réunissait pas moins de deux cents personnes et quelquefois plus. Il le présidait lui-même et chacun tenait à honneur d'y assister. Une immense salle des communs servait à cet usage.

Après les foins et les moissons, les ouvriers se réunissaient pour faire un bon dîner ; ils dansaient et s'amusaient gaiement.

Sous aucun prétexte on n'a jamais entendu à Guillery le moindre tapage.

Mais si M. Dudevant n'était pas un libertin, il n'était cependant pas un saint. Il vécut maritalement avec Jeanny Dalias (de Xaintrailles), qui était entrée à son service comme gouvernante en 1844. Il eut d'elle une fille, Rose, qui naquit en 1848. Cette faiblesse à part, tout le monde s'accorde à dire qu'il fut toujours respectueux pour toutes les femmes et les jeunes filles du pays. Il ne se permit jamais la moindre liberté déplacée à leur égard. Et Dieu sait si elles sont jolies, les Gasconnes de Lausseignan, de Pompiey, de Guillery !

Les relations de Casimir et de Jeanny Dalias furent très dissimulées. Jeanny ne paraissait jamais au salon. Rien dans les manières du maître de maison ne pouvait choquer personne, pas même le digne prêtre de sa paroisse. Celui-ci put entretenir avec lui des relations d'amitié, sans que sa présence à Guillery parût déplacée. M. Dudevant avait le sentiment des convenances et de la dignité.

Quand sa fille fut assez grande pour être mise à table, elle prit place à côté de son père. Elle fut gâtée par tous les amis qui venaient à Guillery. M. Dudevant l'éleva sérieusement. Il la mit dans un bon couvent à Nérac. Chaque semaine il allait la voir, lui portait des friandises, surveillait ses progrès. Mme Bergé reçut ainsi une éducation soignée ; elle s'exprime dans une langue choisie ; elle écrit très bien. M. Dudevant a fait de sa fille une chrétienne convaincue, une femme forte, solidement attachée à ses devoirs d'épouse et de mère. Depuis de longues années elle est exclusivement occupée de son mari malade. Elle adoucit ses souffrances par des soins pleins de patience, de douceur et d'amabilité. Si M. Dudevant n'était pas capable de faire de ses enfants des artistes, il a montré qu'il savait leur donner une éducation forte et saine.

Si l'on disait à Guillery que le baron Dudevant était brutal, ivrogne, libertin, on soulèverait des protestations. « Sa popularité est quasi

1. *H. Vie*, IV, 30.

légendaire ». « Il était, m'a-t-on répété — et combien de fois — le père du pays. » « Oui, me disait un vieux paysan Ardilous, entendez bien, *le père*, et je dirais même le bon Dieu. »

Casimir allait voir les pauvres, les malades, s'empressait de leur faire porter ce dont ils avaient besoin. George Sand a remarqué que les paysans de Guillery étaient fort aisés et que pendant son séjour (il n'a duré que quelques mois), elle n'en avait jamais vu venir demander du secours. Mais dans le pays le plus riche, n'y a-t-il pas toujours des malheureux, des malades, des déshérités ?

Dudevant a été bon et généreux pour tous ceux qui l'entouraient. Il était non seulement un père, mais encore un juge. Il apaisait tous les différends qui s'élevaient aux alentours. On venait lui soumettre toutes les contestations. Et la confiance en son jugement et en son honorabilité était telle, qu'on acceptait toujours ses décisions. Chacun se retirait content.

Il fut sympathique aux gens de sa commune, à ceux de son canton; son influence s'étendit même au delà de ces limites. On a gardé vivant le souvenir du jour où il fut nommé conseiller d'arrondissement. Ce fut une joie, le peuple la lui manifesta en lui faisant une grande fête.

« Non, disent les paysans, à qui veut l'entendre, jamais M. Dudevant ne sera remplacé pour nous. »

« On ne peut sans injustice attribuer à la brutalité de M. Dudevant, à son avarice, à son inconduite sa séparation d'avec sa femme. Personne dans le pays ne prendrait au sérieux une pareille version ; elle ne peut venir que de George Sand ou de ses admirateurs », m'écrivait M. l'abbé Simon, curé de Lausseignan, après une minutieuse enquête.

A ceux qui m'accuseraient d'avoir exagéré les qualités de M. Dudevant, je dirai : allez à Guillery, recherchez les vieillards dans les métairies, les vieux serviteurs dispersés dans la campagne, consultez les amis de la famille, faites votre enquête sur place comme moi, vous n'entendrez pas une note discordante.

Les documents concernant M. Dudevant sont rares : Nous ne connaissons que ceux qui se rapportent au procès de séparation. Reprenons donc le manuscrit de Mme de Boismartin.

Un jour arriva où cette dame déjà très mûre, rêva de devenir autre chose qu'une amie pour M. Dudevant. Il est intéressant de suivre l'évolution qui se fit dans ses jugements sous l'influence de cette passion. Mme de Boismartin se loue de Casimir : « Il avait été bon, très bon, excellent » pour elle. D'après ces *Notes*, nous comprenons qu'il avait insisté pour que Mme de Boismartin, après la mort de la baronne Dudevant, restât dans la maison pour y jouir du bien-être que sa modeste fortune ne pouvait lui procurer. C'était grand et généreux de la part de M. Dudevant. Elle éprouve une vive reconnaissance pour un procédé si délicat : « Tout le monde la félicite d'un sort si doux. » Pour elle, cependant, ce sort n'est point assez doux. Elle espère s'em-

parer du cœur de son ami : « J'ai cru un moment que je l'avais électrisé, mais non, froid et calme au milieu de toutes les tribulations, les fortes sensations lui sont inconnues. Il n'en éprouve ni les peines extrêmes, ni les plaisirs si vifs et si doux. Si le calme est le bonheur, il est heureux, mais quelle vie mènerai-je avec un être qui ne me comprend pas. L'intérêt que m'ont toujours, et je ne sais pourquoi, inspiré sa position et ses malheurs, auquel est venu se joindre tout dernièrement le sentiment de la plus vive reconnaissance, ont fait naître pour lui en mon cœur l'attachement d'une mère. J'en aurai les angoisses si un accident ou un malheur venaient à le frapper, mais je n'en aurai jamais les jouissances, et quand je m'identifierais à tout ce qui pourra l'intéresser, lui n'en ira ni plus vite, ni plus doucement. Mon Dieu que vais-je faire à Guillery ? boire et manger?... Je donne une amitié de fin or et l'on me rend de la fausse monnaie... Que fais-je en ce monde, rien, rien et rien.... Mais si je renonçais au projet formé et connu, je nuirais à ce bon C... La cohorte de ses ennemis se mettrait en mouvement pour l'accuser de tous les torts dont il serait bien innocent. Allons donc à Guillery si c'est là que la providence me pousse ; mais si elle en décide autrement ne la contrarions pas et aimons toujours cet excellent C... »

Casimir a compris la nature des sentiments de Mme Boismartin. De bon et d'aimable qu'il a été, il devient « ours » ; des mots désobligeants lui échappent ; « il se tient en garde contre toute effusion et toute démonstration un peu affectueuse ».

Pour des motifs opposés, deux femmes l'ont exaspéré, l'une par sa froideur, ses infidélités, l'autre par ses poursuites.

Il ne tient pas compte, dit Mme de Boismartin, « des efforts que l'on fait pour lui être agréable ; les soins, les attentions le fatiguent ou l'ennuient. L'amitié pour lui n'est qu'une chimère qu'il ne connaît pas, qu'il n'a jamais ressentie pour personne et à laquelle il ne croit pas ». Et plus loin : « L'amitié de C... est comme le vent d'Est qui sèche et ne rafraîchit point, les tempéraments délicats en souffrent, les gens robustes ne s'en aperçoivent pas. Les cœurs sensibles demandent mieux que cette amitié froide et peu communicative... saurais-je m'en contenter ?... *non.* »

C'est le dépit qui fait parler Mme de Boismartin.

En août 1837, elle revient à ses sentiments d'affection :

« Ah ! je le connais maintenant et d'autant plus je l'aime. Homme excellent ! ils te ressemblent si peu qu'il faut bien qu'ils te haïssent. » Faisant allusion à George Sand : « Là où les autres voient le génie, je vois le crime... Lélia, c'est le cœur, c'est l'âme de son auteur qui s'est dévoilé lui-même et qui s'est mis en dehors de tout pardon. Que Dieu, si c'est en sa puissance, change son cœur et lui pardonne ; pour moi je ne lui pardonnerai jamais d'avoir brisé l'existence du meilleur des hommes. En moins d'un an, trois fois sa santé a succombé sous le poids de ses peines. Encore à la fleur de l'âge, sa santé est ébranlée, sur

son front ses cheveux blanchissent avant le temps, et cependant son inaltérable douceur n'est point altérée, et fléchit sous le poids qui l'accable, mais il ne se plaint pas et c'est lui qu'on ose calomnier. »

L'espoir avait dû renaître au cœur de Mme de Boismartin. M. Dudevant n'accepterait-il pas enfin les consolations qu'elle était prête à lui offrir ? Le 25 février de 1838 ou 1839, elle écrit : « J'ai perdu ma dernière illusion... » Et le désespoir lui arrache cet aveu : « Est-il possible avec d'aussi bonnes qualités d'avoir un caractère aussi détestable? Ce caractère m'explique la conduite de G. S., il ne la justifie pas, mais il l'excuse. »

Ce roman n'était pas encore terminé. Un autre petit journal manuscrit [1], à la date du 1er mars 1839, inscrit jour par jour les impressions de cette tête exaltée : Elle n'a plus d'espoir. « Elle aime Casimir de toutes les facultés de son âme, elle donnerait sa vie pour lui, mais elle voudrait être à mille lieues de lui. » Il n'est pas aimable, « c'est un ours mal léché ». L'intrigante ne peut se résigner à la situation qui lui a été faite si généreusement : « J'ai eu l'humiliation de passer pour la dame de compagnie de sa belle-mère, mais je ne passerai pas pour l'obligée de C... si je n'y joins le titre de son amie plutôt mourir de misère ! »

Casimir est resté inflexible.

Le journal finit le 10 avril 1839. Mme de Boismartin quittera Guillery : « Vienne le mois d'août et je prendrai ma volée. »

Une lettre de George Sand, 1840, sans date précise, adressée à son frère Chatiron, nous apprend la mort de Mme de Boismartin : Maurice vient de recevoir une lettre de son père : « J'ai une bonne nouvelle à t'apprendre, Mme de Boismartin est morte [2]... »

Ces quelques mots indiquent suffisamment la satisfaction de Casimir, débarrassé enfin des soupirs et des protestations de cette malheureuse femme.

Que nous apprennent les rapports de M. Dudevant avec Mme de Boismartin ? Ils nous montrent que Casimir était intelligent, patient jusqu'à un certain point, loyal, bon et généreux. Son caractère seul gâtait parfois ses qualités. Dans quelles circonstances devint-il désagréable, car au début de leurs relations ces défauts vivement reprochés ne paraissent nulle part ? Ce fut au moment où Mme de Boismartin ambitionna, réclama une part d'affection plus grande que celle qu'il pouvait raisonnablement lui offrir. Casimir, trop bon et un peu faible, n'eut pas le courage de renvoyer la dame de compagnie de sa belle-mère, de lui retirer le bien-être qu'il lui avait généreusement assuré. Il devint alors sombre, désagréable, il eut des mots blessants pour elle. La confiance et l'amitié s'étaient envolées ! Dans ses rapports avec George Sand il se produisit quelque chose de semblable. Quand il se vit trom-

1. Ce Journal est aussi la propriété de Mme Bergé.
2. *Corr.*, II, 162.

pé, délaissé, il concentra sa peine mais il devint amer. Quand sa femme était loin, il redevenait assez maître de lui-même pour lui écrire même sur le ton d'une bonne camaraderie ; mais quand elle était là, ses chagrins devenaient plus cuisants, il lui jetait à la face quelques dures vérités. Ces circonstances à part, l'égalité de caractère est, chez Dudevant, une des qualités que chacun s'accorde à lui reconnaître dans son pays.

« C'était le gentilhomme campagnard, de commerce agréable, poli, galant homme avec les femmes dans la bonne acception du mot. Il avait un cœur d'or et des attentions aimables », me disait Mme Selsis, belle-fille de l'ami dévoué de Casimir.

M. Dudevant aimait ses enfants, Maurice et Solange. Chaque année son fils passait une partie de ses vacances à Guillery. Solange trouva un refuge auprès de son père après son mariage. M. Dudevant la voyant dans de grands embarras d'argent, lui fit une pension de 1.200 frs. Maurice, après son mariage, continua chaque année à faire un séjour en Gascogne. Mme Lina parlait avec beaucoup d'affection de son beau-père, elle l'aimait aussi. C'est à Guillery que leur fils aîné mourut en 1864. A cette occasion, comme on le sait, eut lieu la dernière rencontre de George Sand et de son mari.

M. Dudevant fut vivement contrarié en apprenant l'arrivée de George Sand. « Je ne puis l'empêcher de venir voir son petit-fils, c'est une mère qui souffre de l'angoisse de ses enfants, disait-il. » Il s'inquiétait surtout de la manière dont il devait la recevoir. Deux amis, Lesueur de Pérès et le Dr Selsis, ne l'abandonnèrent pas en cette circonstance. Quand on vint annoncer que la voiture, qui amenait George Sand, était au bout de l'avenue, Casimir, entouré de ses amis, sortit sur le perron. Aurore arrivait avec un médecin, un ministre protestant et Manceau. Au bas des marches du perron, elle murmura très humblement, en baissant les yeux, le nom de Casimir... « Madame, lui répondit celui-ci avec dignité, vous connaissez votre chambre, depuis votre départ elle n'a pas été habitée. » Ils s'embrassèrent. George Sand apercevant Jeanny Dalias qui attendait là, pour conduire Mme Dudevant dans ses appartements, se tourna vers elle et lui dit : « Je vous confie mon vieux mari. »

L'enfant de Maurice était déjà mort depuis la veille au soir. Pendant le repas, George Sand n'ouvrit pas la bouche, se contentant de regarder les convives, d'interroger du regard les physionomies. Elle repartit le lendemain et on la vit fumer d'énormes cigarettes, au grand étonnement des gens du pays[1].

« Quelle impression vous a faite cette dernière rencontre avec votre épouse, demandait le docteur Selsis à M. Dudevant ? — Oh ! dit-il, je

1. Ce qui avait frappé des paysannes employées au château, c'est le costume singulier dans lequel elle fit son apparition à Guillery : Une robe relevée sur un jupon rouge est restée dans la mémoire de Marie Lamet.

n'ai pas eu envie de l'appeler Aurore, elle ressemblait bien plutôt à un soleil couchant [1]. » Elle avait frappé tout le monde par son air affaissé, sa rotondité, ses joues pendantes. Une domestique, Marie Lamet, qui servait alors à Guillery, se souvient parfaitement de l'extérieur de George Sand à cette époque [2].

Mme Dudevant, quoique séparée de corps et de biens avec son mari, ne perdait pas de vue Guillery. Elle savait tout ce qui s'y passait. Adroitement, elle s'était ménagé des intelligences dans la place. Elle avait su gagner très facilement le brave Frontin, qui fut au moins pendant trente ans cocher de M. Dudevant. George Sand surveillait l'héritage de ses enfants. A son instigation, Maurice et Solange intentèrent un procès à leur père au sujet de l'interprétation des testaments de la baronne Dudevant. Ce procès dura huit ans. Il troubla les dernières années du vieillard, lui occasionna plus de 30.000 francs de frais. Jamais M. Dudevant n'aurait déshérité ses enfants. Il aurait fait la part de sa fille naturelle, comme il l'a faite d'ailleurs, et c'était tout. George Sand, par ses tracasseries, diminua donc la fortune qui pouvait revenir à Maurice et à Solange [3].

« Monsieur François Casimir Dudevant et ses enfants, Monsieur Maurice Dudevant et Mme Clésinger n'ayant point été d'accord sur l'interprétation et la portée des trois testaments sus énoncés de Mme la Bronne Dudevant, une instance a été engagée à ce sujet devant le Tribunal civil de la Seine par Monsieur Maurice Dudevant et Madame Clésinger contre Monsieur Dudevant leur père. Cette instance a été vidée par un jugement contradictoire à la date du 20 avril 1866, qui a déclaré qu'aux termes des dispositions précitées, M. Maurice Dudevant et Mme Clésinger étaient propriétaires de toute la partie des immeubles composant le domaine de Guillery situé dans la commune de Barbaste, en nue-propriété, et que Mr Dudevant, leur père était de son côté propriétaire de tout le domaine de Guillery et de l'usufruit de la partie attribuée à ses enfants. Mr Dudevant père a relevé appel de ce jugement devant la Cour impériale de Paris et M. Maurice

1. Récit de Mme Selsis. — George Sand, rendant compte à son ami Ludre-Gabillaud de son voyage à Guillery, ajoutait : « M. Dudevant a été aussi affecté qu'il peut l'être et m'a témoigné beaucoup d'amitié. » (*Corr.*, V, 24 juillet 1864.)

2. Dans le pays, quand Maurice, sa femme et Solange arrivaient, on les appelait d'un nom peu respectueux, « les bohémiens ». Leur mise plus ou moins excentrique choquait ces bons provinciaux.

3. Toute la colère de George Sand contre son mari s'exhale dans cette lettre à Flaubert : « Me voilà revenue dans le vieux Nohant, et Maurice à Nérac, terminant par un arrangement le procès qui le frustre de son héritage. Son agréable père vole environ trois cent mille francs à ses enfants pour complaire à sa cuisinière ; heureusement tandis que Monsieur menait cette vie édifiante, je travaillais et n'entamais pas mon fonds. Je n'ai rien moi, mais je laisserai le pain assuré » (*Corr. entre G. Sand et G. Flaubert*, 24 juil. 1867). Nous savons de source certaine que la part faite par Dudevant à sa fille, Mme Bergé, fut modeste. George Sand exagère les largesses faites par Dudevant à sa fille, et se vante mal à propos de sa pauvreté.

Dudevant et Mme Clésinger en ont eux-mêmes interjeté un appel incident.

« Les prétentions respectives des parties étaient sur le point d'être vidées par la Cour impériale de Paris sur leurs appels respectifs, lorsque les dites parties rapprochées par des amis communs ont transigé sur leurs appels et leurs dites prétentions et sont convenues, à titre de transactions d'exécuter purement et simplement et dans toutes ses dispositions le jugement sus énoncé du tribunal civil de la Seine du 20 avril 1866 [1]... »

Ces difficultés donnèrent lieu à une correspondance suivie entre Mme Dudevant, M. Dudevant et les hommes de loi. « Les lettres que George Sand écrivait à cette époque, en assez grand nombre, sont de véritables modèles du genre. Elle s'y exprime comme un homme d'affaires accompli, dans un style qu'aucun homme d'affaires n'a jamais connu ! Elle y déploie la passion de la mère, la souplesse de la femme qui veut arriver à ses fins, l'habileté de l'avocat qui veut gagner sa cause [2]. » Telle est l'appréciation du conseiller Lesueur de Pérès sur cette correspondance précieuse que l'on ne peut retrouver.

Ces querelles, dues à l'avidité des siens, causèrent de vives peines à M. Dudevant. Il perdit le sommeil ; sa santé et ses facultés s'affaiblirent de jour en jour. De moins en moins il pouvait surveiller ses terres, s'occuper du rendement de sa propriété. Il eut aussi à subir des pertes : une partie de ses bois fut ravagée par un incendie.

D'accord avec ses enfants, M. Dudevant se décida à vendre Guillery. « Par suite de ses longs démêlés judiciaires avec sa femme, des legs onéreux et viagers dont il était chargé, de la mévente et de la diminution progressive et naturelle de ses denrées, M. Dudevant se trouvait dans une position financière qui l'obligeait impérieusement à aliéner la terre de Guillery pour éteindre sa dette et à assurer à ses dernières années une aisance égale à celle dans laquelle il avait toujours vécu [3]. » En 1867 (23 juillet) Guillery, d'une contenance de 304 hectares, fut vendu à M. de Faulong pour la somme de 280.000 frs « dont 149.000 pour ce qui concerne la part de M. Dudevant père, en toute propriété et 130.000 francs pour ce qui concerne les immeubles appartenant à M. Maurice Dudevant et à Mme Clésinger en nue propriété, et à M. Dudevant père en usufruit [4] ». Sur les 149.000 frs qui lui revenaient, 96.000 frs furent prélevés pour dettes de créances hypothécaires. « Sur les intérêts de la dite somme de cent trente mille francs M. de Faulong était autorisé à retenir annuellement mille francs », rente annuelle et viagère due au sieur Brion et à la dame Gracienne Bédastre au Mans.

1. Bureau des hypothèques de Nérac, vol. 274, n° 90.
2. Lesueur de Pérès, *George Sand dans le Lot-et-Garonne. Revue de l'Agenais*, 30 sept. 1876, 539.
3. *Id.*, ibid.
4. Bureau des hypothèques de Nérac, vol, 274, n° 90.

Casimir Dudevant se retira alors à Barbaste, à six kilomètres de Guillery, dans une grande maison confortable, où il mourut le 8 mars 1871. Il fut atteint d'un ramollissement du cerveau, à la fin de sa vie [1].

C'est pendant cette période d'affaissement moral que Dudevant rêva de devenir chevalier de la Légion d'honneur. A la fin de mai 1869, il écrivait une longue lettre à Napoléon III :

« Le Baron Casimir Dudevant, ancien officier du Ier empire à sa majesté l'empereur des Français [2]. »

Le commencement de la lettre renferme une protestation de dévouement et de fidélité à l'empereur. Casimir rappelle les services rendus par son père et par lui à la patrie. « Sur le soir de mes vieux jours, dit-il, j'ambitionne la croix de la Légion d'honneur... En demandant cette récompense je m'appuie non seulement sur mes services depuis 1815, au pays et au pouvoir établi, services sans éclat, insuffisants peut-être.... » Il fait valoir alors les services éminents rendus par son père... « Bien plus, j'ose encore invoquer des malheurs domestiques qui appartiennent à l'histoire... »

Casimir rappelle son mariage avec Lucile Dupin, connue sous le nom de George Sand : « J'ai été cruellement éprouvé dans mes affections d'époux et de père et j'ai la confiance d'avoir mérité le sympathique intérêt de tous ceux qui ont suivi les événements lugubres qui ont signalé cette partie de mon existence. » On a voulu voir dans cette tentative une preuve de plus de la sottise de Casimir Dudevant. On est allé jusqu'à dire qu'il sollicitait cette distinction comme étant le mari d'une femme illustre. Son point de vue est tout différent. C'est une consolation qu'il réclame.

Quoi qu'il en soit, ce désir dénotait d'autant plus l'affaiblissement de son cerveau, que Casimir Dudevant n'avait jamais eu d'ambition. La date de cette lettre nous montre que le vieillard, usé par les chagrins et les déceptions de la vie, était atteint, dès cette époque, de la maladie qui devait l'emporter deux ans plus tard. Son entourage seul est responsable de cette démarche. On aurait dû empêcher le vieillard de se couvrir ainsi de ridicule.

M. Dudevant était bien loin d'être irréligieux comme l'a prétendu George Sand, quand elle nous dit : « Mon mari n'était nullement religieux, mais il trouvait fort bon que je le fusse [3]. »

1. George Sand se donnant toujours le beau rôle, en ce qui regarde son mari, disait à Mme Arnould-Plessis : « Il n'y avait plus (en M. Dudevant) ni intelligence, ni sentiment de la vie. Mes enfants avaient plaidé à temps pour obtenir le résultat qu'un arrangement avait fini par leur assurer, c'est-à-dire pour arranger les choses de façon à ce que la gouvernante eût tout intérêt à prolonger les jours du valétudinaire. Autrement il eût été bien à plaindre » (*Corr.*, VI, 28 mars 1871).

2. La copie de cette lettre fait partie de la *Collection Spoelberch*. E. 868, fol. 80-291. L'original se trouve dans les dossiers de la grande chancellerie de l'Empire.

3. *H. Vie*, III, 448.

Il assistait assez régulièrement à la messe ; sa place était dans le chœur. Quelques années avant de mourir, il désira se confesser. Le curé de Barbaste, suivant les lois de l'Église catholique, ne pouvait lui administrer le sacrement de pénitence, puisqu'il avait alors chez lui Jeanny Dalias, avec laquelle il avait vécu maritalement ; et, d'autre part, il ne pouvait l'épouser, puisque George Sand vivait encore. Plus tard, il fit, de nouveau, une tentative, mais elle fut inutile. Quand on vit approcher sa fin, on alla chercher le prêtre. Celui-ci arriva, mais trop tard, regrettant de n'avoir pu apporter plus tôt au malade les secours e la religion.

M. Dudevant était mort, sinon muni des sacrements de l'Église, du moins en « communion avec l'Église », formule consacrée qui témoigne de la bonne intention du moribond, intention qui n'a pu avoir son effet [1].

Je me suis arrêtée peut-être trop longtemps à considérer quelle fut la vie de M. Dudevant à Guillery, mais il était nécessaire de lui rendre sa véritable physionomie. Il fut méconnu et insulté par les adorateurs de sa femme. Les littérateurs ne se sont pas souciés de chercher à connaître la vérité sur son compte. Pour eux, le génie a toujours raison.

Rappelons le passage de W. Karénine déjà cité : « Dans sa jeunesse Dudevant n'était ni avare, ni ivrogne, ni coureur de filles de chambre, et ne se permettait envers sa femme aucun des mauvais procédés qu'elle eut à supporter dans la suite. »

Si Dudevant n'a été ni avare, ni ivrogne, ni libertin, ni brutal, jusqu'en 1824, c'est-à-dire à l'âge de vingt-neuf ans, d'autre part de 1837 à 1871, personne ne lui a reconnu ces vices. Ils se sont donc développés et manifestés de 1824 à 1837. Or, ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'au bout de treize ans, au sortir de Nohant, il n'a rien conservé de ces habitudes déplorables. Nous retrouvons Casimir à Guillery tel qu'il était au début de son mariage. La mauvaise foi de ses accusateurs saute aux yeux. On connaît la ténacité de ces vices : avarice, ivrognerie, libertinage. Une fois qu'ils ont été contractés, on ne s'en débarrasse pas du jour au lendemain.

M. Dudevant a été bien vengé par l'insuccès de tous ceux qui lui ont succédé dans le cœur d'Aurore Dupin. Mais *les autres*, on pouvait les quitter, les reprendre à volonté. Le plus grand tort de Casimir a été d'être le mari. Pour briser les lois humaines (les lois divines étaient depuis longtemps foulées aux pieds), il fallait le représenter comme un tyran, un débauché.

N'exagérons rien : Dudevant a pu être parfois entraîné par Chatiron et par Duteil, « les grands buveurs de Nohant » ; il a pu commettre avec eux quelques excès. Après avoir été délaissé, trahi par sa femme, qu'il ait eu quelques relations avec des femmes, il n'y a rien là de bien étonnant. Le milieu dans lequel il vivait était pernicieux. Toute la

1. Telle est la formule que nous lisons sur le registre de la paroisse.

responsabilité de sa conduite pèse d'ailleurs en grande partie sur Aurore Dupin.

Qu'il ait eu des gestes peu galants pour elle, que des mouvements de colère ou des paroles blessantes lui aient échappé, nous le croyons volontiers.

Qu'il ait voulu maintenir certains droits avec aigreur, comme chef de la communauté, qu'il soit même entré dans des détails ridicules, exaspéré par des procédés bien mesquins aussi, et pleins de méchanceté, c'est encore très admissible. Il a été brutal suivant les uns, il a manqué d'énergie suivant les autres. Michel rend son apathie responsable des fautes de sa femme.

Quoi qu'en disent ses ennemis, cet homme avait le cœur bon et l'intelligence saine. Livré à lui-même, débarrassé de cette atmosphère viciée de Nohant, il a toujours mérité l'estime et la considération de tous. Cacher les turpitudes de la femme, incriminer le mari, tel fut le plan de campagne des amis de George Sand.

A la suite des accusations portées contre lui par Aurore, et des dépositions des témoins dans le procès en séparation, en un jour de colère et de révolte, Casimir a livré le secret de ces turpitudes. Avait-il raison, avait-il tort ? A coup sûr il était véridique. Il eût été bien curieux de connaître le détail de ce réquisitoire. Cette pièce, comme nous l'avons dit, fait partie de la *Collection Spoelberch*, mais elle ne doit pas être communiquée.

« Si George Sand avait fait un mariage d'amour, si son mari l'avait comprise, se fût montré digne d'elle, lui eût été égal en grandeur d'âme, et qu'il y eût eu harmonie et bonheur dans leur vie conjugale, qui sait si nous aurions eu l'écrivain George Sand ? » Voilà ce que dit W. Karénine. Disons : si George Sand n'avait pas eu un tempérament frigide, si elle n'avait pas couru sans cesse après des sensations physiques, se désolant, se lamentant de ne pas les éprouver, qui sait si nous aurions eu l'écrivain George Sand ? Nous aurions eu du moins une autre George Sand. Notre conclusion est la même, mais le motif mis en jeu est différent. Nous croyons M. Dudevant bien en dehors de cette question. Un mariage avec Grandsagne, Sandeau, Musset, Michel, etc., etc. aurait amené les mêmes conséquences.

En ce qui concerne M. Dudevant, tout porte à croire que s'il avait épousé une autre femme, une femme normale et sérieuse, il eût été un excellent mari.

APPENDICE II

RELATIONS DE GEORGE SAND

Les relations de George Sand étaient très étendues. En dehors des lettres adressées aux cent trente-deux correspondants, environ, dont nous trouvons les noms dans les six volumes de *Correspondance* ; en dehors de celles qui ont donné lieu à des volumes séparés, telles que *Les Lettres à A. de Musset et à Sainte-Beuve* [1] ; en dehors des nombreuses lettres écrites par elle à ses amis berrichons, Mme Dudevant a entretenu des relations avec un nombre considérable d'individus.

Je citerai ici simplement les noms que j'ai trouvés, soit en consultant l'ouvrage de W. Karénine : *George Sand, sa vie et ses œuvres* et d'autres travaux relatifs à l'illustre écrivain, soit en examinant l'*Etude bibliographique* du vicomte Spoelberch sur les œuvres de George Sand. Dans cet ouvrage, c'est à titre de correspondants que figurent les personnes citées ; une ou plusieurs lettres leur sont adressées. Les abréviations Lov. renvoient à cette précieuse étude. Je ne puis affirmer cependant qu'entre toutes les personnes dont le nom va suivre, il y a eu des lettres échangées avec l'auteur de *Lélia*. Je suis loin de croire aussi que j'ai pu réunir ici les noms de tous ceux qui ont été en rapports avec George Sand ; elle voyait ou écrivait à tout ce que la France et l'étranger pouvait compter alors de personnalités ; elle a eu un nombre infini d'amis qui n'étaient point en vue ; et combien d'autres ont eu recours à son influence, à son crédit, à sa générosité !

1. Aucune lettre de George Sand à Musset et à Sainte-Beuve ne figure dans les six volumes de *Correspondance* ; mais on en trouve déjà quelques-unes à Ch. Poncy, à Flaubert, à H. Harrisse, etc.

A

Allart de Meritens (Mme).
Andersen, *Lov.*, 83.
Arago (Em.).
Aragon (Ch. d'), *Lov.*, 69.
Arnault (Mme).
Arpentigny (Capne d').
Arrault (H.), *Lov.*, 51.
Artaud (Mme).
Ashurst (Eliza), *Lov.*, 88.
Aure (Cte d'), *Lov.*, 74.

B

Babaud-Laribière, *Lov.*, 49.
Baillet, *Lov.*, 88.
Bakounine.
Ballanche.
Barillot, *Lov.*, 88.
Barrot.
Bascans (Mme), *Lov.*, 63.
Baudelaire, *Lov.*, 74.
Beaune (Julie).
Beauvoir (R. de), *Lov.*, 40.
Benedetti, *Lov.*, 87.
Béranger, *Lov.*, 44.
Bérangère.
Berryer.
Bidault.
Brémont (René), *Lov.*, 51.
Bixio (Dr).
Blaize, *Lov.*, 87.
Blavoyer.
Bocage, *Lov.*, 86.
Boiteau (Paul), *Lov.*, 77.
Borie (Math.), *Lov.*, 93.
Bressant (Prosper).
Brissac (H.), *Lov.*, 53.
Browning (Élisabeth), *Lov.*, 84.
Buloz.

C

Chateauvillard (Cte de), *Lov.*, 78.
Comettant (Oscar), *Lov.*, 78.

D

Dargaud, *Lov.*, 32.
Decori (Félix).
Degeorges (F.), *Lov.*, 71.
Delacroix (Eug.).
Dembowski.
Desbordes-Valmore, *Lov.*, 84.
Desgeorges-d'Arras.
Dessauer (Joseph).
Didier (Ch.).
Doré (Gust.), *Lov.*, 72.
Dorval (Marie), *Lov.*, 88.
Dufraisse (Marc).
Duplan.
Dupuis (Ad.), *Lov.*, 78.
Duray, *Lov.*, 89.
Duveyrier.

E

Enfantin.

F

Faguet, *Lov.*, 89.
Favre (Jules).
Fernand (Mlle), *Lov.*, 35.
Ferraris (Mme), *Lov.*, 41.
Feydeau (Ern.), *Lov.*, 81.
François (Ferd.), *Lov.*, 87.

G

Gaspérini (M. de), *Lov.*, 49.
Gastineau (Benj.), *Lov.*, 46.
Gaubert (Dr).
Gautier (Théo.), *Lov.*, 63.
Gévaudan (Gust. de).
Gillaud, *Lov.*, 32.
Girardin (Mme de).
Goncourt, *Lov.*, 72.
Gounod, *Lov.*, 94.
Guépin (Dr), *Lov.*, 18.
Guillou, *Lov.*, 81.
Guttmann, *Lov.*, 76.

H

Heine, *Lov.*, 79.
Houssaye (Ars.), *Lov.*, 77.
Hugo (Mme Victor), *Lov.*, 39.

J

Jal (Mme).

K

Karr (Alph.), *Lov.*, 62.
Kératry (M. de), *Lov.*, 75.
Kléber.

L

Lacombe (Mme Andréa), *Lov.*, 63.
Lacoux (Chev. de), *Lov.*, 80.
Lacroix (Alb.), *Lov.*, 83.
Lafont, *Lov.*, 53.
Lamoricière.
Langlois-Fréville, *Lov.*, 67.
Laprade (V.).
La Rochefoucauld, *Lov.*, 16.
Larochelle, *Lov.*, 55.
Lasnier.
Latouche (H. de), *Lov.*, 52.
Laube.
Laur (Francis), *Lov.*, 76.
Laurens (J.-B.), *Lov.*, 88.
Laurent (Ch.), *Lov.*, 87.
Laurent (Marie), *Lov.*, 87.
Lavergne (L. de), *Lov.*, 90.
Lebloys, *Lov.*, 72.
Lecomte (Jules), *Lov.*, 34.
Lerminier, *Lov.*, 16.
Louis (Dr).
Lucas (Hip.), *Lov.*, 76.
Luguet (Car. et René), *Lov.*, 88.

M

Magny, *Lov.*, 39.
Maillard (L.).
Malibran (La).
Mandizabal.
Marini (Ercole), *Lov.*, 75.
Martin (H.).
Mary (Karl), *Lov.* 30.
Mérimée.
Meyerbeer.
Michelet, *Lov.*, 92.
Michiels (Alfr.), *Lov.*, 70.
Mollin (Dr), *Lov.*, 85.
Montferrand (M. de), *Lov.*, 37.
Montgolfier (Mme).
Moynier, *Lov.*, 51.
Musset (P. de), *Lov.*, 81.

N

Nadar, *Lov.*, 63.
Niecks (Fréd.).
Nourrit.

O

Olivier (Mme J.).
Oribeau (Mme d').

P

Pape-Carpentier, *Lov.*, 76.
Paultre.
Peyrat (Alph.), *Lov.*, 89.
Picard, *Lov.*, 36.
Pichot (Améd.), *Lov.*, 49.
Piot (Eug.), *Lov.*. 77.
Planche (Gust.)
Pleyel, *Lov.*, 72.
Plouvier, *Lov.*, 49.
Ponsard, *Lov.*, 56.
Ponty, *Lov.*, 73.
Prévost-Paradol, *Lov.*, 67.
Puzzi (Cahen).

Q

Quinet (Edg.), *Lov.*, 74.

R

Rachel, *Lov.*, 89.
Ramann (Lina).
Remisa.
Rey (Alex).
Reynaud (Jean).
Richard (Dav.), *Lov.*, 69.
Riou Kerhalet (Mme), *Lov.*, 75.
Ristori (Mme Adél.), *Lov.*, 74.
Rochemure (Mme de).
Rochery (P.).
Roland (Epoux).
Rounat (Ch. de la), *Lov.*, 65.
Rousseau (Théod.).

S

Schaeffer (Ad.), *Lov.*, 86.
Seynes (Théod. de).

Souvestre (E.).
Stariston.
Starrine.
Strubing (Muller).
Sudre (Al.).
Sue (Eug.).

T

Talon (Mlle M.), *Lov.*, 70,
Thies (Alex.), *Lov.*, 86.
Thoré (Th.).
Troubat (J.), *Lov.*, 76.
Turpin de Sansay, *Lov.*, 47.

V

Vaëz.
Valchère (Mme), *Lov.*, 67.
Vattemare, *Lov.*, 51.
Verne (J.), *Lov.*, 84.
Véron (Dr), *Lov.*, 22.
Vialon (Prosp.), *Lov.*, 91.
Villafranca (prince de), *Lov.*, 73.
Vinçard aîné.
Voisins (Mme des), *Lov.*, 63.

BIBLIOGRAPHIE

En ce qui concerne les œuvres de George Sand, je n'ai fait que signaler les ouvrages cités ou nommés dans ce travail. *L'Étude bibliographique sur les œuvres de George Sand*, par le vicomte Spoelberch de Lovenjoul (H. Leclerc, 1914), si complète et si détaillée, me dispense de signaler les recherches que j'avais dû faire avant l'apparition de ce livre précieux.

Quant aux ouvrages et aux articles de critique, je ne répéterai pas dans cette bibliographie ceux qui ont déjà été signalés par MM. Vicaire, Thieme et Clouard :

Georges Vicaire, *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle*, 1801-1893. Paris, librairie A. Rouquette, 18, rue de La Fayette, 1910. George Sand, t. VII.

Hugo P. Thieme, *Guide bibliographique de la littérature française de 1800 à 1906*. Paris, H. Welter, éditeur, 4, rue Bernard-Palissy, 1907.

Maurice Clouard, *Alfred de Musset et George Sand*, 1896, avec Index bibliographique, 52 pages. Paris, Chaix, 1896.

Cependant ayant pris un certain nombre de citations dans plusieurs ouvrages qui font partie de ces bibliographies, je dois nécessairement les faire figurer dans la nomenclature qui va suivre, mais ils seront précédés d'un astérisque.

Toutes les autres indications : volumes, plaquettes, articles de journaux, non précédées de ce signe, sont une addition aux travaux bibliographiques ci-dessus nommés.

Il faudrait ajouter à cette nomenclature une collection d'articles de journaux, qui n'a pas encore été dépouillée, appartenant à M. Pierre, le directeur de la « Revue du Berry ». Elle renferme de nombreuses critiques sur les œuvres de George Sand fournies par l'Argus de la presse, que l'auteur a classées elle-même et souvent annotées de sa main [1].

1. On recevait à Nohant de nombreux journaux, sinon régulièrement, du moins à l'occasion des critiques faites sur les ouvrages de George Sand. On

Mme Pestel, à Saint-Chartier, possède la collection des journaux parus à la mort de George Sand, juin 1876 ; elle lui fut envoyée par M. Calmann-Lévy. Très complète, celle-ci fournirait de nombreux renseignements.

En parcourant minutieusement tous les journaux à l'époque du Centenaire, 1904, on recueillerait encore un grand nombre d'articles. Mais très certainement aussi, beaucoup d'autres ont échappé à mes recherches. Ce n'est donc là qu'un pas de plus, pour établir, dans l'avenir, une bibliographie complète des travaux critiques sur George Sand.

I

MANUSCRITS CONSULTÉS

Collection Spoelberch.

E. 868 : *Correspondance de M. et Mme Casimir Dudevant*, 294 feuillets, plus un feuillet A. — 330 sur 250 mm. — (Ce volume comprend la fameuse confession d'Aurore à son mari ; abrév. : *Conf.* Les autres lettres d'Aurore à Casimir ; les lettres de Dudevant à sa femme ; abrév. : *Corr. de M. et Mme C. Dud.* Les lettres de Chatiron à Casimir ; abrév. : *Lett. de Chat. à C. Dud.*)

E. 902 : *George Sand, Aurélien de Sèze et Mlle Zoé Le Roy.* Journal et correspondance autographes. 130 feuillets plus un feuillet A. — 330 sur 250 mm. (Ce volume renferme le *Journal intime* d'Aurore à Aurélien de Sèze, 1825, fol. 1 à 21 ; abrév. : *Jour. int.* Les lettres d'Aurélien à Aurore ; les lettres d'Aurore à Zoé Leroy ; les lettres de Zoé Leroy à Aurore ; abrév. : *Jour. et Corr.*)

E. 887 : *Correspondance de George Sand avec M. et Mme Lemoine-Montigny* (abrév. : *Corr. Lemoine-Mont.*).

E. 949 : *L'Hôtel de Narbonne et la terre de Guillery* (abrév. : *Narb.* et *Guill.*).

E. 842 : *Sketches and Hints* (copie de la main du Vte de Lovenjoul).

peut citer *La Commune de Paris*, *la France nouvelle*, *la Gazette de Paris*, *la Quotidienne*, *la Tribune de la Gironde*, *l'Artiste*, *la vraie République*, *le Corsaire*, *le Courrier de l'Europe*, *le Courrier français*, *le Droit*, *le Figaro*, *le Journal des Débats*, *le Journal des femmes*, *le Moniteur du soir*, *le National*, *l'Entr'acte*, *l'Événement*, *le Nouvelliste*, *l'Ordre*, *le Pays*, *le Pouvoir*, *le Rénovateur*, *le Revenant*, *le Temps*, *Vert-Vert*, etc. et beaucoup de journaux étrangers.

II

OUVRAGES DE GEORGE SAND

Voyage en Auvergne, écrit en 1827 (Supp. litt. du « Figaro », 4 août, 1888).

De l'Amour, chapitre de la *Marraine*, roman inédit écrit en 1829 (ce chapitre seul a paru dans la « Revue de Paris », mai-juin, 1895), 225-233.

Indiana, 1832 ; réimpression Calmann-Lévy. In-8°.

Le Secrétaire intime, 1834 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°

Lettres d'un voyageur, 1834 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

André, 1835 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Complainte sur la mort de François Luneau ; P. A. Arnault, La Châtre, déc. 1834, in-8° ; réimp. dans l'*Int. des chercheurs et curieux*, 25 mars 1890, 189-192.

Lettres d'un oncle. « Revue des Deux Mondes », janv.-mars 1835, 172-195.

Simon, 1836 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Mauprat, 1837 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Spiridion, 1838 ; à la suite d'*Un hiver à Majorque*, 1841 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Lélia. Édition de 1839, réimp. Calmann-Lévy, s. d. In-8°.

Le Compagnon du Tour de France, 1840 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Quelques réflexions sur J.-J. Rousseau. « Revue des Deux Mondes », 1er juin 1841, 703-716.

Horace, 1841 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Fanchette, 1843 ; à la suite des *Légendes rustiques* ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Le meunier d'Angibault, 1845 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Tévérino, 1845 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Le péché de Monsieur Antoine, 1845 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

La Mare au Diable, 1846 ; éd. du Centenaire, Calmann-Lévy. In-8°.

Lucrezia Floriani, 1846 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8.

Le Cercle hippique de Mézières-en-Brenne, 1846 ; à la suite d'*Isidora*, 1845. In-8°.

Les Paysans. « Revue Sociale », juill. 152-153, sept. 192-195, déc. 1846, 71-74, fév. 1847, 76-79

François le Champi (1847) ; éd. du Centenaire, Calmann-Lévy. In-8°.

Proclamation de la République à Nohant. Anonyme, « La Réforme », 25 mars 1848.

Lettre à la « Voix des femmes ». « La Réforme », 9 avril 1848, et « la vraie République », 10 avril 1848.

La petite Fadette, 1848 ; éd. du Centenaire, Calmann-Lévy. In-8°.

Claudie, 1851 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Le château des Désertes, 1851 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

A Gabriel de Planet. « Écho de l'Indre », 15 janv. 1854.

Histoire de ma vie. Cet ouvrage a paru pour la première fois dans « la

Presse », du 15 oct. 1855 au 17 août 1856 ; nouv. éd. Calmann-Lévy, 1876, 4 vol. in-8°. (Abrév. : *H. Vie.*)

Promenade autour d'un village, 1857 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°. Abrév. : *Prom. aut. vill.*

Les Beaux-Messieurs de Bois-Doré, 2 vol., 1857 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Les légendes rustiques, 1857 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

L'homme de neige, 1858 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Narcisse, 1858 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°. La préface dans « la Presse », 14 déc. 1858.

Flavie, 1859 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Valvèdre, 1861 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

La Famille de Germandre, 1861 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Tamaris, 1862 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Laura, 1864 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Journal d'un voyageur pendant la guerre, 1871 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Nanon, 1872 ; réimp. Calmann-Lévy. In-8°.

Autour de la Table, 1876 ; Calmann-Lévy. In-8°.

Dernières pages, 1877 ; Calmann-Lévy. In-8°.

Questions d'art et de littérature, 1878 ; Calmann-Lévy. In-8°.

Questions politiques et sociales, 1879 ; Calmann-Lévy. In-8°.

Souvenirs de 1848, 1882 ; Calmann-Lévy. In-8°.

Correspondance ; Calmann-Lévy, 1882, 1883, 1884, 6 vol. in-8°. Abrév. : *Corr.*

Les contes d'une Grand'mère ; Calmann-Lévy, s. d. In-8°.

Nouvelles Lettres d'un Voyageur, 1887 ; Calmann-Lévy. In-8°.

Lettres de femme. « Revue illustrée », 1er nov. 1890, 289-300 ; 15 nov., 239-346 ; 1er déc., 385-392 ; 15 déc., 2-8 ; 15 janv. 1891, 97-104.

Lettres familières de George Sand à Mme Saint-Aignan. « Revue encyclopédique », 1er sept. 1893, 853-864 ; 15 sept. 1893, 910-919.

Lettres à Sainte-Beuve. « Revue de Paris », 15 nov. 1896, 227-231 ; 1er déc. 1896, 559-588.

Lettres de George Sand et de l'abbé Rochet. « Nouvelle Revue », 15 nov. 1896, 225-240 ; 1er déc. 1896, 449-473 ; 15 déc. 1896, 678-701 ; 1er janv. 1897, 5-30 ; 15 janv. 1897, 225-249.

Impressions et Souvenirs ; Calmann-Lévy, 1896. In-8°. Abrév. : *Imp. et Souv.*

Lettres à Alfred de Musset et à Sainte-Beuve ; Calmann-Lévy, 1897. In-8°.

Autour d'un enfant (lettres à E. Rodrigues, Francis Laur, etc.). « Revue de Paris », 15 sept. 1899, 225-263 ; 1er oct. 1899, 571-598.

Correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset et fac-similé d'autographes, publiés par Félix Decori, 188 pp., Bruxelles, Deman, 1904. In-8°.

Souvenirs et Idées. Ouvrage posthume ; Calmann-Lévy, 1904. In-8°.

Correspondance entre George Sand et G. Flaubert ; Calmann-Lévy, 1904. In-8°.

Lettres à un jeune homme. « La Nouvelle Revue », 1er oct. 1908, 289-295.

III

TRAVAUX CRITIQUES SUR GEORGE SAND

A

About (Ed.), *Théosophie et philosophie.* « La Presse », 1er août 1863.

Achard (Édouard), *La Bonne Dame de Nohant.* « Nouvelle Revue internationale », 15 mars 1897, 313-315.

Adam (Mme), *Mes sentiments et nos idées avant 1870.* A. Lemerre, 1905, 480 pp. In-8°.

— *Nos amitiés politiques.* A. Lemerre, 1908. In-8°.

Ageorges (J.), *De la dignité berrichonne en matière académique.* « Revue du Berry », 1911, 234-248.

— *Une âme religieuse ; Essai sur la religion de George Sand.* « Revue du Berry », sept. 1901, 367-379.

— *Chroniques berrichonnes : Nos sorciers, Mme Maurice Sand, Une fête du drapeau à Vic-Exemplet.* « Revue du Berry », 1903, 163-281.

— *Le Théâtre de Nohant.* « Revue générale », Bruxelles, 1er semestre, 1904, 789-795.

— *Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.* « La Revue latine », 25 févr. 1906, 119-127.

— *Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul sandiste*, suivi de remarques par M. J. Pierre. « Revue du Berry », sept. 1907, 299-302.

— *L'enclos de George Sand.* B. Grasset, 1910, 198 pp. In-8°.

Albalat (Antoine), *Au jour le jour. Le centenaire de Jules Sandeau.* « Journal des Débats », 19 févr. 1911.

Albert-Petit (A.), *George Sand avant George Sand.* « Journal des Débats », 27 mars 1896.

Amfreville (P. d'), *Souvenirs de George Sand.* « Revue des Revues », avril 1893, 294-296.

Amic (Henri), *La défense de George Sand. — Fragments de lettres de George Sand à Emile Regnault.* « Le Figaro », 2 nov. 1896.

Annenkow et ses amis, *Souvenirs littéraires et correspondance. Lettre du 29 novembre 1841*, p. 186. Saint-Pétersbourg, Souvorine, 1892. In-8°.

Anonyme, *Littérature des femmes du XIXe siècle.* « Journal des Dames », 10 mai 1833, 204-206.

— *Lélia.* « Journal des Dames », 20 août 1833, 361-366.

— *Compte rendu de la plaidoirie des 10 et 11 mai 1836, à La Châtre.* « Le National de 1834 », 21 mai 1836.

— *Compte rendu de la procédure qui a eu lieu les 10 et 11 mai 1836 à la Châtre.* « Le Droit », 18 mai 1836.

— *Procès de séparation de corps provoqué par Mme Dudevant, auteur des ouvrages publiés sous le nom de George Sand.* « Gazette des Tribunaux », arrêt de partage, 31 juillet 1836, lundi 1er août 1836.

ANONYME, *Procès de George Sand.* « Gazette des Tribunaux », 1er mai 1838, 6 mai 1838, 7 et 8 mai 1838, 8 juillet 1838.

— *Procès intenté par George Sand pour reproduction sans autorisation de la « Mare au Diable ».* « Gazette des Tribunaux », 9 déc. 1846, 8 févr., 21 août, 18 déc. 1847, 21 juillet 1849.

— *Madame Dudevant, George Sand.* « Petit Courrier des Dames », 5 oct. 1837, 149-151.

— *Madame Sand.* « Petit Courrier des Dames », 15 août 1838, 67-69.

— *Revue littéraire.* « Petit Courrier des Dames », 10 janv. 1839, 12-13.

— Extrait du volume de poésies, les *Eleuthérides*, de M. Berton; une pièce de vers intitulée : *A George Sand.* « Petit Courrier des Dames », 28 févr. 1839, 94.

— *Stimmen der Moral gegen Georg Sand.* « Magazin für die Literatur des Auslandes », 22 mai 1843, 243-244.

— « Les Guêpes », Entrefilet sans signature, janv. 1847, 55.

— *Histoire complète de Louis-Napoléon-Bonaparte*, avec portrait et différentes lettres, 211 pp. Pick, 1850. In-18.

— « Petite Revue », Pincebourde, 7e et 8e trimestre, 1865. In-12, p. 70.

— *George Sand.* « Blackwood's Edinburgh Magazine », janv. 1877, 70-93.

— *George Sand et Pagello.* « Le Figaro », 14 mars 1881.

— *Nos gravures. George Sand.* Portrait de George Sand par Tony Johannot. Portrait de George Sand en costume de promenade (croquis de M. Grandsire vers 1860, d'après nature). « Le Monde illustré », 16 août 1884, 100-103.

— *George Sand et Chopin.* « La Revue européenne », 15 avril 1891, 17-20.

— *Chronique.* « Revue d'histoire littéraire de la France », 1895, 460 et 464.

— *George Sand et Sainte-Beuve.* « Le Temps », 15 nov. 1896.

— *George Sand et l'abbé Rochet.* « Le Temps », 16 nov. 1896.

— *Encore l'affaire George Sand-Musset.* « Le Temps », 17 déc. 1896.

— *Les Lettres de George Sand et d'Alfred de Musset, Elle et Lui* (Tribunal civil de la Seine, M. Baudoin, président. Audiences des 19 et 25 févr., 11 mars 1897, *A propos d'une histoire d'Amour*, Mariéton, 1897). « Revue des grands procès contemporains », 1897, 191-231.

— *Revue der Tijdschriften.* « De Hollandsche Revue », févr. 1898, 133-134.

— *Un disciple de Lamennais dans le département de l'Indre* (Jean Dessoliaire, tailleur à Neuvy-Saint-Sépulcre). « Revue du Berry », nov. 1898, 447-464.

— *Ma fille Solange*, de George Sand. « Les Annales politiques et littéraires », 1899, 202-203.

— *Lettres de femmes politiques. Lettres de George Sand à Louis Blanc.* « Le Carnet », 15 mai 1899, 321-326.

— *Sur la tolérance religieuse. Lettres inédites de Lacordaire, Montalembert et George Sand.* « L'amateur d'autographes », 15 janv. 1900, 11-16.

— *Le démon du foyer de George Sand.* « Chronique théâtrale ». « Le Temps », 6 juin 1904.

— *A propos d'un centenaire.* « La Revue idéaliste », 15 juillet 1904, 293-295.

ANONYME, *Inauguration du monument de George Sand à Paris.* « Revue universelle », juillet 1904, 394-395.

— *Le centenaire de George Sand. Les fêtes de Nohant et de La Châtre.* « Revue universelle », août 1904, 470-471.

— *Les lettres de George Sand au prince Louis-Napoléon-Bonaparte.* « Journal des Débats », 7 juillet 1904.

— *Un ami de George Sand : Émile Aucante.* « Le Temps », 18 févr. 1909.

ARAGO (Étienne), *Revue des théâtres.* « Revue du Progrès », 1840, 370-372.

ARDENT (Charles), *Histoire des satires contre les femmes et contre le mariage.* « Revue du Centre », 1837, 81-87.

A. T. *Littérature.* « Petit Courrier des Dames », 25 août 1837, 87.

AUBRY (Raoul), *Les papiers de George Sand.* « Le Temps », 13 nov. 1901.

AUDEBRAND (Philibert), *Vers de Roger de Beauvoir sur George Sand.* « Petits Mémoires du XIXe siècle », 1er mars 1889, 113-119.

AUDLEY (Mme A.), *Frédéric Chopin, sa vie et ses œuvres,* 245 pp. Plon et Cie, 1880. In-8°.

AVOND (Auguste), *Le roman moderne en France et Mme George Sand.* « La Critique française », 15 nov. 1862, 321-338.

AY (Georges), *Maurice Sand, simples notes.* « Revue du Berry », janv. 1898, 35-62.

B

B., *Études poétiques, George Sand.* « Revue poétique du XIXe siècle ». Dondey-Dupré. T. II, 1835, 206-215.

BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). *Alfred de Musset d'après une étude nouvelle.* « Revue mensuelle du monde latin », 1er juin 1891, 175-192.

* BALZAC, *Œuvres posthumes. Lettres à l'Étrangère.* Lévy, 1906, 2 vol. in-4°.

BARBEY D'AUREVILLY (J.), *Littérature épistolaire : Mme Sand,* 364-374. Lemerre, 1892. In-8°.

BARBIER (Auguste), *Souvenirs personnels,* 323-326. Dentu, 1883. In-12.

BARINE (Arvède), *George Sand et la Russie.* « Journal des Débats », 4 oct. 1899.

— *En France. La mort de George Sand.* « Journal des Débats », 3 août 1904.

— *La mort de George Sand.* « Supp. du Journ. des Débats », 5 août 1904, 257-259.

BASCH (V.), *Ibsen et George Sand.* « Cosmopolis », 1898, 466-492.

BAUDELAIRE (Ch.), *Œuvres posthumes : Journaux intimes, George Sand.* 109-110. Société du Mercure de France, 1908. In-8°.

BEAUNIER (André), *Au jour le jour. La bonne Dame.* « Journal des Débats », 1er juin 1904.

— *A travers les revues. George Sand.* « Supplément littéraire du Figaro », 6 et 12 juin 1914.

BELLAIGUE (Camille), *Silhouettes de musiciens. George Sand.* « Le Temps », 18 août 1904.

BELLEAU (L.), *Frédéric Febvre à Nohant.* « Revue du Berry », 1910, 74-77 (d'après le récit de F. Febvre intitulé : *Journal d'un Comédien,* paru dans « le Gaulois », du 10 déc. 1909).

BELLESSORT (A.), *La bonne Dame de Nohant.* « Journal des Débats », 11 juin 1897.

BENEDETTO, *A propos d'un roman de George Sand, la Genèse de Jacques.* « Revue d'histoire littéraire de la France », 1911, 553-565.

BENOTTE (C. de la), *Le chevalier de Lacoux et ses inventions.* « Interm. des chercheurs et curieux », 10 déc. 1894, 626-627.

BÉRENGER (Henry), *La maternité de George Sand.* « La Semaine littéraire », 7 août 1897, 373-375.

BERGER (Lya), *En pèlerinage à Nohant.* « Revue du Berry », 1909, 270-278.

BERNARDIN (N. M.), *George Sand.* « Rev. des Cours et Conférences », 2 juin 1904, 586-598.

BERR (E.), *Petite chronique des lettres.* « Le Figaro », 16 déc. 1896.

BERTAUT (Jules), *La littérature féminine d'aujourd'hui, la question de l'amour*, 229-261. Librairie des Annales, 1909. In-8°.

— *George Sand devant la critique.* « L'Opinion », 16 janv. 1909, 78-79.

— *Une amitié romantique. George Sand et François Rollinat.* « Rev. de Paris », 1er juin 1914, 581-610.

BERTON (C. née Samson), *George Sand et Alfred de Musset.* « Nouv. Revue internationale », 1er semestre 1899, 842-845.

BERTRAND (Mme), *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier*, 507 pp. Société du Mercure de France, 1904. In-12.

BIGOT (Charles). *Les lettres des Morts. A propos de George Sand.* « Revue polititique et littéraire », 8 juillet 1876, 40-41.

BLANCHON (Pierre), *Lettres de George Sand à Eugène Fromentin.* « Revue de Paris », 15 sept. 1909, 258-282 ; 1er oct. 1909, 531-545 (31 lettres).

BONHOMMÉ (François), 15 mai 1848, dédié à l'Assemblée Nationale. Dessin lith.

BONNIN (Jean), *Lettres d'un paysan de La Châtre au sujet des fêtes de George Sand.* « Revue du Berry », févr. 1902, 54-58.

BORDEAUX (Henry), *La vie et l'influence de George Sand.* « Le Conseil des femmes », 15 juillet 1904, 195-198.

— *Vies intimes ; la vie de George Sand*, 241-269 ; *Le premier amour de George Sand*, 270-278. A. Fontemoing, 1904. In-8°.

— *Le premier amour de George Sand.* « Le Figaro », 10 fév. 1909.

BOSQUET (E.), *George Sand, son idéal et celui de son époque.* « La libre Recherche », 30 août 1876, 35-45.

BOSSUET (Pierre), *George Sand à Nohant*, Société d'éditions modernes, Lille, 32 p. 1901. In-8°.

BOURGIN (Georges), *George Sand, Souvenirs et idées.* « Revue d'histoire moderne », 1904-1905, t. IV, 207-210.

BOURNON (Fernand), *Musset et le Journal des Débats.* « Supplément au Journal des Débats », juillet 1904, 119-120.

BRANDÈS (G.), *Die litteratur des XIXe Jahrhundert*, 3 vol. Leipzig, 1887, In-8°.

* BRAULT, *Une contemporaine*, petite plaquette. Sans nom d'éd. 1848, In-8°.

BRISSON (Ad.), *Les amours de George Sand.* « Le Temps », 25 oct. 1896.

— *Pourquoi la famille de Musset s'oppose à la publication des lettres (à George Sand).* « Le Temps », 27 oct. 1896.

Brisson (Ad.), *George Sand et A. de Musset.* « Le Temps », 23 déc. 1896.
— *Promenades et visites. Le ferblantier de George Sand.* « Le Temps », 12 oct. 1899.
— *Chronique théâtrale. Le théâtre de George Sand.* « Le Temps », 17 juin, 1912.
Brunetière (F.), *Jules Sandeau.* « Revue des Deux Mondes », 1er janv. 1887, 214-224.
Buis (Lucien), *Les théories sociales de George Sand*, 206 pp. Pedone, 1910. In-8°.
* Bury (R. de), *Les amours de Chopin et de George Sand.* « Mercure de France », juin 1900, 577-591.
Bussière (Auguste), *Critique littéraire ; œuvres complètes de George Sand. Lettres d'un Voyageur.* « Revue de Paris », juillet 1837, 314-347.

C

Cabanès (Dr), *Une visite au docteur Pagello.* « Revue hebdomadaire », 24 oct. 1896, 609-624.
— *La maladie de Chopin.* « Chronique médicale », nov. 1899, 674-685.
— *La vérité sur la correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset.* « L'Intermédiaire des chercheurs et curieux », 20 nov. 1892, 553-560.
— *Trouvailles et curiosités.* « L'Intermédiaire des chercheurs et curieux », 20 nov. 1892, 553-560.
Canonge (Jules), *Lettres choisies dans une correspondance de poète. George Sand*, 66-67. Tardieu, 1867. In-32.
Carette (Mme), *Collection pour les jeunes filles : Histoire de ma vie par George Sand*, 350 pp. Ollendorff, 1905. In-12.
Caribert, *Les Étrennes de Maurice Sand.* « Paris », 10 sept. 1889.
— *A travers Paris. La dame bleue et George Sand.* « Paris », 20 déc. 1887.
Castellane (Maréchal de), *Journal*, 5 vol., t. IV, 1847-1853, p. 66. Plon, 1896. In-8°.
Catalogue de la bibliothèque de Mme George Sand et de M. Maurice Sand (vente du 24 février au 3 mars 1890), 107 pp. Ferroud, 1890. In-8°.
Cavalcanti (Guido), *Un inconnu de George Sand.* « Don Chisciotte di Roma », du 11 sept. 1896, traduit en français dans la « Revue médicale », 1904, 424-425. Cf. à *Centenaire.*
Cazeneuve (Paul de), *George Sand et son œuvre*, 58 pp., Léon. Alger 1904. In-12.
Cellier-Dufayel (N.-H.), *Du style épistolaire. Lettre inédite de George Sand sur Lélia.* « Le Génie des femmes », oct. 1845, 493-495.

CENTENAIRE DE GEORGE SAND

Revue du Berry :

Centenaire de George Sand, 1904, 169-228.
Diguet (Augustin), *Prélude*, poésie.
Dauray (Maurice), *Les fêtes du Centenaire à Paris.*
Séverine (Mme), *Discours.*
Diguet (Augustin), *Fêtes du centenaire de George Sand en Berry.*

Revue du Berry (*suite*) :

J.-P., Article sans titre.
Osmont (Anne), *A George Sand*, poésie.
Marcel (Henry), *L'Œuvre de George Sand.*
Theuriet (André), *Les Romans champêtres de George Sand.*
Pierre (J.), *Date véritable de la naissance de George Sand et ses prénoms exacts.*
Rocheblave (Samuel), *George Sand intime.*
Plauchut (Edmond), *Vers Nohant.*
Harlor, *A Nohant.*
Nigond (Gabriel), *Pèlerinage*, poésie.
Lumet (Louis), *Les serviteurs de George Sand.*
Lapaire (Hugues), *La Bonne Dame de Nohant.*
Revue des journaux.

La Chronique médicale (1er juillet 1904, 417-433) :

Centenaire de George Sand.
Pyat (Félix), *L'arrivée de George Sand à Paris.*
Cavalcanti (Guido), *Un inconnu de George Sand.*
Michaut (Dr), *Une observation d'incompatibilité sexuelle.*
Anonyme, *Les derniers jours de George Sand.*
— *Quelques anecdotes sur George Sand.*
— *La manière de travailler de George Sand.*
— *Le fatalisme de George Sand.*
— *Opinion de George Sand sur la « graine ».*

— 15 juillet 1904, 487-489 :
Anonyme, *La « Chronique » par tous et pour tous.*
Sardou (V.), *George Sand et Félix Pyat.*
— *George Sand aux Feuillantines.*
Michaut (Dr), *La légende de la Bonne Dame de Nohant.*
— *Un cas d'hystérie littéraire.*

— 1er août 1904, 522-524 :
Anonyme, *La « Chronique » par tous et pour tous.*
Michaut (Dr), *George Sand aux Feuillartiner.*
Troubat (J.), *George Sand et Félix Pyat.*
Berner (P.), *Une anecdote sur George Sand et Raspail.*
Pluyette (Dr), *Le Dr Cauvière et George Sand.*

— 15 sept. 1904, 624.
Michaut (Dr), *George Sand et Dumas fils.*

Centenaire de George Sand, Discours de M. Jules Claretie et de M. Marcel Prévost. « Journal des Débats », 2 juillet 1904.
— Discours de M. André Theuriet et de M. Marcel Prévost. « Journal des Débats », 11 juillet 1904.
— « Le Gaulois du dimanche », 2-3 juillet 1904.

Chambon (Félix), *Notes sur Prosper Mérimée* : sa liaison avec George Sand, 40-44. Paris, aux frais de l'auteur, 1902, 498 pp.

Chantepie (Mme M. de), *Lettre à Thoré*, du 10 avril 1849. « Nouvelle Revue rétrospective », 10 déc. 1898, 424-427.

Charivari (Le), *Assemblée nationale. Séance du 10 mai*, 11 mai 1848.
— *La Papesse*, 21 mai 1848.
— *Lettres à George Sand*, 8 juillet 1848.
— *L'Humanitarisme errant*, 20 juillet 1848.
Charlemagne (Edmond), *Nos Poètes berrichons*. « Revue archéologique du Berry », 1896, 124-136.
Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 431 pp. Lyon, librairie générale catholique et classique, 1899. In-8°.
Chaudes-Aigues (J.), *Études littéraires. George Sand*. « L'Artiste », n° 13, févr.-juill. 1837, 328-334.
— *Critique littéraire. Lélia*. « L'Artiste », 1839, 204-206.
Chervoillot (P.), *George Sand*. « Études religieuses », 5 janv. 1898, 110-118.
Christian (A.-P.), *Romanciers, George Sand*. « Revue germanique », sept. 1836, 239-251.
Claretie (Jules), *Jules Sandeau*, 32 pp. Quantin, 1883. In-12.
— *Notre-Dame de la Pitié*. « Le Journal », 9 août 1899.
— *La Vie à Paris. Le centenaire de George Sand*. « Le Temps », 13 mai 1904.
— *La Vie à Paris. Mort de Gabrielle Sand*. « Le Temps », 2 juillet 1909.
— *Le centenaire de Jules Sandeau*. « Le Temps », 10 févr. 1911.
*Clement (Abbé S.), *George Sand. Souvenirs d'un curé de campagne*. « La Quinzaine », juillet 1901, 72-85. Tirage à part, chez Sire. Bourges, 1901. In-12.
Clément-Janin, *Dédicaces et lettres autographes*, 96 pp. Dijon, Darantière, 1884. In-8°.
C. O. (Cesare Olmo), *1814-1886*, 16 pp. Bergamo. 26 aprile 1889. In-8°.
Commenge (P.), *Fêtes du centenaire de Michel de Bourges*, 15 pp. Bourges, Tardy-Pigelet, 1900. In-8°.
Corlay (Hector), *La fête de l'agriculture*. La Châtre, Montu, 1906, plaquette.
— *Le Saint-Chartier des romans pastoraux de George Sand*, 20 pp. La Châtre, L. Montu, 1911.
Courzon (Henri de), *Frédéric Chopin*, « Musica », mars 1904, 275-277.
Coutant (Paul, pseud. Stéphane-Pol), *George Sand*, 33 pp. La Châtre, Montu, 1895. In-8°.
— *Le Berry de George Sand*. « Revue du Berry », janv. 1898, 1-21.
— *Pèlerinage au Berry des légendes*. La Châtre, Montu, 1904, 44 pp. In-8°.
Cristal (Maurice), *Mme George Sand*. « Musée des Deux-Mondes », 15 sept. 1876, 73-76.
Cuvillier-Fleury, *Critique littéraire. Critique du secrétaire intime, roman de George Sand*, 107-118. Everat, 1835. In-8°.
Cuvillier (J.), *Bulletin dramatique*. « Révolution littéraire », déc. 1851, 229-232.

D

D., *George Sand et Pagello*. « Le Figaro », 14 mars 1881.
Decourteix (A.), *Maurice Rollinat* [1], *son père et George Sand*. « Revue du Berry », février 1904, 60-65.

1. Nombreux articles sur Maurice Rollinat, même Revue, 1904.

Decourteix (A.), *La tuberculose : George Sand et Chopin.* « Revue du Berry », mai 1906, 161-166 ; juin 1906, 216-222.

— *Une aïeule de George Sand.* « Revue du Berry », janv. 1899, 1-6 ; févr., 25-31.

— *Madame Claude Dupin de Chenonceaux.* « Revue du Berry », sept. 1913, 301-312.

Delacroix, *Journal.* 3 vol., t. I, 1823-1850, 452 pp. ; t. II, 1850-1854, 496 pp. ; t. III, 1855-1863, 490 pp. Plon, Nourrit et Cie, 1895. In-8°.

Delines (Michel), *George Sand et l'auteur de « Crime et Châtiment ».* « Le Petit Temps », 24 juillet 1904.

Deschamps (G.), *George Sand et les Russes.* « Le Temps », 16 juillet 1899.

Desessarts (Alfred), « Petit Courrier des dames », 31 janv. 1837, 47 ; 25 mars 1837, 137.

Dietrich (Auguste), *Jacques Richard*, poésies. *Suivies d'une étude sur Valvèdre par George Sand*, signée Joël Lebrenn, 195-200. Charpentier et Cie, 1885. In-8°.

Doinel (Jules), *A Madame George Sand*, 20 pp. Le Puy, Marchesson, 1866. In-8°.

Donnay (Maurice), *Alfred de Musset*, 274 pp. Hachette et Cie, 1914. In-8°.

Dostoïevski, *Journal d'un écrivain.* Traduit du russe par J.-W. Bienstock et J.-A. Nau, *La mort de George Sand*, 225-236. Charpentier, 1904. In-8°.

Doumic (René), *George Sand*, 362 pp. Perrin et Cie, 1908. In-8°.

— *L'amie de Michel de Bourges.... Mauprat.* « Revue hebdomadaire », mars 1909, 27-49.

— *Revue littéraire. Dix années de la vie de George Sand.* « Revue des Deux Mondes », 15 avril 1912, 911-922.

Dreyfus (R.), *Les logis de George Sand.* « Le Figaro », 4 juillet 1909.

Dumoulin (Maurice), *En l'honneur de George Sand.* « Le Petit Temps », 1er juillet 1904.

Du Pin de Beyssat (Louis), *Généalogie de la maison Dupin du Xe au XXe siècle*, 127 pp. Badel, Châteauroux, 1908. In-4°.

Duplomb (Ch.), *La rue du Bac*, 159 pp. Mersch, 1894. Gr. in-8°.

Dupont (Ch.), *Le Pelargonium George Sand et la nomenclature des marchés aux fleurs.* « L'Horticulteur Français », 1867, 318-320.

Duquesnel (Félix), *Petits mémoires.* « La Liberté », 4 sept. 1900.

— *George Sand intime.* « Le Temps », 30 sept. 1912 et 4 janv. 1913.

— *Comment écrivait George Sand.* « Le Temps », 10 oct. 1912.

— *François le Champi.* « Le Temps », 15 oct. 1912.

— *Le marquis de Villemer.* « Le Temps », 29 nov. 1912.

— *Mademoiselle de la Quintinie.* « Le Temps », 28 déc. 1912.

— *Nohant.* « Le Temps », 7 janv. 1913.

Durocher (Léon), *Romanciers : George Sand.* « Le National », 4 et 18 janv. 1841.

*Du Vernet (Charles-Robin), *Une promenade dans la Vallée Noire.* « Compte rendu des travaux de la Société du Berry », 1863-1864, 548-569.

— *Excursion à travers la Vallée-Noire et sur les bords de la Creuse.* « Compte rendu des travaux de la Société du Berry », 1864-1865, 342-372. Une édition a été tirée à part avec le titre : *Excursion à travers la Vallée Noire et sur les bords de la Creuse*, La Rochelle, 1869. In-8°.

E

Enault (Louis), *Frédéric Chopin*, 47 pp. Thunot et Cie, 1856. In-12.

Enault (Étienne), *Revue littéraire*. « Petit Courrier des dames », 10 janv. 1839, 13.

E. P., *George Sand (Simon)*. « L'Artiste », 29 mai 1836, 228-230.

Essarts (Emmanuel des), *Voyages de l'Esprit : Aristophane à Nohant, à Mme George Sand*, 61-73. Maillet, 1869. In-8°.

Everybody, *Au pays des autographes*. « Le Livre moderne », janv. 1890, 15.

Evrard (Joseph), *George Sand à l'Académie*, 2 pp. Vieillot, sans date. In-12.

Exposition en l'honneur de George Sand au théâtre de l'Odéon, 16 pp. « L'Illustration », 1904. In-8°.

F

Faguet (Émile), *Les Femmes auteurs*. « La Revue », 1er juillet 1903, 19-24.

— *George Sand critique*. « Les Débats », 18 juillet 1904, 174-178 ; 25 juillet 1904, 219-224.

— *Feuilleton dramatique (Claudie)*. « Journal des Débats », 4 juillet 1904.

— *Revue dramatique. Quelques mots encore sur le théâtre de George Sand*. « Supp. du Journal des Débats », 1er juillet 1904.

— *Revue dramatique. Comédie-Française : Centenaire de George Sand*. « Supp. du Journal des Débats », 8 juillet 1904, 72-76.

— *Revue dramatique. George Sand critique et particulièrement critique dramatique*. « Supp. du Journal des Débats », 23 juillet 1904.

— *Revue dramatique. George Sand critique, sur elle-même, sur Flaubert, sur Dumas fils, sur la question du réalisme*, etc. « Supp. du Journal des Débats », 28 juillet 1904.

— *Revue dramatique. Comédie-Française : Centenaire de George Sand*. « Supp. du Journal des Débats », juillet 1904, 72-76.

— *Amours d'hommes de lettres. George Sand et Musset*, 439-501. Société française, 1907. In-12.

— *Michel de Bourges*. « Revue des Deux Mondes », nov. 1909, 109-123.

Fauconneau-Dufresne, *La famille Dupin*. « Le Bas-Berry », mai-août 1876 ; 15 mai 1876, 161-171 ; 15 juin, 193-205 ; 15 juillet, 246-255 ; 15 août, 298-313.

Faure (Gabriel), *Paysages littéraires. George Sand à Bassano*, 157-170. E. Fasquelle, 1917. In-8°.

Ferry (Gabriel), *George Sand en 1870*. « Revue politique et parlementaire », 10 mars 1907, 592-609.

Fidao (J.-E.), *Pierre Leroux, 1797-1871*. « Revue des Deux Mondes », 15 mai 1906, 320-355.

Flandreysy (Jeanne de), *Essai sur la femme et l'amour*. « *La femme dans l'œuvre de George Sand* », 97-110. « *L'amour dans l'œuvre de George Sand* », 111-124. « *George Sand* », 125-142. Librairie des « Annales », sans date. In-12.

Foemina, *Un voyage. Moritzbourg*. « Supp. littéraire du Figaro », 28 févr. 1914. *Les Koenigsmark*. « Supp. littéraire du Figaro », 7 et 14 mars 1914.

Forgues (E.), *Correspondance entre Lamennais et le baron de Vitrolles, 1819-1853*. Charpentier et Cie, 1886. In-8°.

Fortoul (Hippolyte), *De l'art actuel.* « Revue encyclopédique », 1833, 108-153.

Foscolo Benedetto (Luigi), *A propos d'un roman de George Sand.* « Revue d'histoire littéraire de la France », 1911, 553-565.

G

Gachons (Jacques des), *Les deux demeures de George Sand.* « Le Magasin pittoresque », 1er oct. 1901, 584-588.

Gailly de Taurines (Ch.), *La grand'mère de George Sand.* « Rev. hebd. », 23 déc. 1905, 452-472 ; 30 déc. 1905, 546-559.

Galtier (Joseph), *Correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset.* « Le Temps », 9 juin 1904.

— *Souvenirs d'un collaborateur de George Sand.* « Le Temps », 8 juin 1904.

— *Elle et Lui.* « Le Temps », 9 juin 1904.

Ganche (Édouard), *La vie de F. Chopin dans son œuvre. Sa liaison avec George Sand*, 28-37. Société des auteurs-éditeurs, 1909, 54 pp. In-8°.

— *Frédéric Chopin.* « Mercure de France », 1913, 462 pp. In-8°.

Gandonnière (A.), *Satires politiques. Vers à George Sand.* « La Chronique de Paris », mars 1851, 170-176.

Gay (Henry), *Lettres d'amour à Aimée d'Alton.* « Revue du Berry », 1910, 149-151.

Gegoux (Ernest), article sur George Sand, « Le Télégramme de Toulouse », 10 janv. 1900.

Genevais (pseud. d'Eug. Pelletan), *Les salons des écrivains célèbres.* « La Chronique », 1843.

Geodorp (Victor), *Le musée d'un admirateur de George Sand.* « Le Temps », 13 oct. 1913.

Giffard (Pierre), *Une visite à Nohant* « Figaro-ci !... Figaro-là ! », 173-185. Librairie illustrée, Paris, 1887. In-8°.

Ginisty (Paul), *George Sand inédit.* « Le Figaro », 2 juin 1904.

— *Le baron Haussmann et George Sand.* « Journal des Débats », 31 mars 1909.

— *Au jour le jour. George Sand dessinateur.* « Journal des Débats », 7 juillet 1909.

— *Au jour le jour. La dame de Chenonceaux.* « Journal des Débats », 9 avril 1913.

Giraud (Victor), *La civilisation française.* « Revue des Deux Mondes », 15 déc. 1916, 849-877 ; 857.

— *Sur une lettre inédite de George Sand à Sénancour.* « Revue de Fribourg », janv. 1904, 130-137.

Godet (Philippe), *Lettres de Juste et Caroline Olivier.* On y trouve des lettres de George Sand à Jules Néraud, 520-532. « Bibliothèque universelle », févr. 1904.

*Goncourt (Ed. et J. de), *Journal des Goncourt*, 3 vol. Charpentier, 1888. In-8°. T. III : *Mme Sand*, 21, 51, 162, 241, 242, 257.

Gossot (Ém.), *Madame Marie Pape-Carpentier, sa vie et son œuvre. Lettres de George Sand*, 141-142 et 158. Hachette et Cie, 1890. In-12.

Gougère (E.), *La Pédagogie de George Sand, d'après l'Histoire de ma vie.* « Revue pédagogique », déc. 1895, 522-538.

GOURMONT (Rémy de), *George Sand et l'amour romantique.* « Mercure de France », juillet 1904, 182-187.

— *Promenades littéraires.* Deuxième série : *Les amours de Chopin et de George Sand*, 129-148. Société « du Mercure de France », 1906. In-12. Cf. aussi 3e série, 1909.

GRANDLIEU (Ph. de), *La vraie George Sand.* « Le Figaro », 16 janv. 1881.

— *Encore George Sand.* « Le Figaro », 23 janv. 1881.

GRANDSAGNE, *Correspondance et questions posées.* « Moniteur général », 6 janv. 1900.

GRAPPE (Georges), *Figures du XVIIIe siècle. Le portefeuille de Mme Dupin.* « La Quinzaine », 16 févr. 1904, 543-558.

— *George Sand.* « La Quinzaine », 16 août 1904, 515-534.

*GRENIER (Edouard), *Souvenirs littéraires : George Sand.* « Revue politique et littéraire », 15 oct. 1892. 488-496. Tirage à part, Lemerre 1894, 347 pp. *George Sand*, 91-126. In-12.

GRÉVILLE (Henry), *Maurice Sand*, 18 pp. Versailles, Cerf et fils, 1889. In-8°.

GRIBBLE (Francis), *George Sand and her lovers*, 257 pp. London, Eveleigh Nash, 1907. In-8°.

GUET (A.), *George Sand inconnue.* « La Vie moderne », 10 juin 1882, 358-362; 22 juillet 1882, 458-459; 29 juillet, 470-471.

H

HAINS, *George Sand.* « Echo de la jeune France », 1er janv. 1837, 41-49.

HALPÉRINE-KAMINSKY (E.), *Lettres d'Yvan Tourgueneff à Madame Viardot.* « Revue hebdomadaire », 1er oct. 1898, 37-39.

— *Ivan Tourgueneff*, d'après sa correspondance avec ses amis français, 358 pp. Eug. Fasquelle, 1901. In-8°.

HARTMANN (Georges), *Article sur George Sand.* « La Cité », oct. 1909, t. IV, 779.

HAUSSMANN (Baron), *Mémoires.* Paris, V. Havard, 1890, 3 vol.

H. B., *Au jour le jour. George Sand critique.* « Journal des Débats », 25 sept. 1909.

HÉMEL (Ed.), *Notes et Souvenirs.* « La Revue générale », 1er sept. 1884, 381-383.

HERBERT (Jakob), *Ueber Aenderungen an George Sands frühesten Romanen* 35 pages, E. Ebeling, Berlin, 1902. In-8°.

HERVIER (Paul-Louis), *George Sand à Nohant.* « La Nouvelle Revue », 1er sept. 1908, 121-136.

HEVESY (André de), *Liszt et les romantiques.* « Revue de Paris », 1er nov. 1911, 124-148.

*HEYLLI (Georges d'), *La fille de George Sand*, 133 pages. Sans nom d'éditeur, 1900. In-8°.

HUBBARD (Elbert), *Little journeys to the homes of great musicians : Frederik Chopin*, 75-113. New York and London, G. P. Putnam's Sons, 1903. In-8°.

HUBERT (Eugène), *Histoire de la manufacture de draps de Châteauroux.* « Revue du Centre », janv. 1890, 1-9.

— *Les ancêtres paternels de George Sand*, « Revue du Berry », avril 1907, 26-32. *Appendice*, 33-34.

HUBERT (Eugène), *Topographie du Château-Raoul.* « Revue du Berry », 1911, 321-336.

HUGO (Victor), *Correspondance. Lettres à George Sand.* Calmann-Lévy, 1898. In-8°.

HUNEKER (James), *Chopin. The man and his music*, 415 pp. London, William Reeves, 1901. In-8°.

J

JACOB, *Les femmes de George Sand*, 172 pp. Aubert, 1843. In-4°.

JANIN (Jules), *Un article sur Mme Sand.* « Biographie des Femmes auteurs. » Montferrand, t. I, 439-455, 1836. In-8°.

— *Critiques et portraits*, 344 pp. Hachette et Cie, 1859. In-8°.

— *George Sand.* « Journal des Dames », 31 oct. 1836, 475-480.

*JAUBERT (Mme C.), *Souvenirs. Lettres et Correspondances, Berryer...* 323 pp. Hetzel et Cie, 1881. In-18

JOUET (Alph.), *George Sand et sa morale. Jacques.* « Revue du Berry », 1896, 485-502.

K

KAHN (Gustave), *George Sand.* « Nouvelle Revue », 1er oct. 1901, 472-476.

KAHN (Maurice), *George Sand à Nohant : Une première leçon de grammaire*). « L'illustration », 2 juillet 1904, 6-7.

*KARENINE (Wladimir), *George Sand, sa vie et ses œuvres.* Tome I, 1804 à 1833, 448 pp. Ollendorff, 1899. In-8°. — Tome II, 1833-1838, 560 pp. Ollendorff, 1899. In-8°. — Tome III, 1838-1848, 698 pp. Plon-Nourrit et Cie, 1912. In-8°.

KARLOWICZ (M.), *Souvenirs inédits de Frédéric Chopin*, 224 pp. Welter, 1904. In-4°. Traduction de Laure Disière.

KARPELES (G.), *Heinrich Heine. Aus seinem Leben und aus seiner Zeit*, 347 pp. Leipzig, Ad. Titze, 1899. In-4°.

KNOSP (G.), *Journal de Chopin.* « Le Guide musical », 15 sept. 1907.

L

LABONNE (Henry), *Étude sur Thabaud de Latouche.* « Revue du Berry », 1909, 333-337.

— *George Sand et le jugement de Salomon.* « Revue du Berry », févr. 1913, 56.

LAIMÉ (A.), *Études philosophiques, George Sand.* « Revue de l'Armorique », 15 nov. 1842, 243-275.

LAISNEL DE LA SALLE, *Anciennes mœurs, scènes et tableaux de la vie provinciale aux XIXe et XVIIIe siècles.* La Châtre, Montu, 1900, in-8°, 406 pp.

LA MARA, *Briefe hervorragender Zeitgenossen an Franz Liszt*, 2 vol. George Sand, t. I, 8, 9-10, 19 et 51. — Breitkopf, Leipzig, 1895. In-8°.

*LAPAIRE (Hugues) et ROZ (Firmin), *La bonne Dame de Nohant*, 231 pp. Francis Laur, 1898. In-8°.

— *Les derniers amis.* « Revue du Berry », 1909, 137-151.

LAPAUZE (H.), *A propos d'une décoration.* « Le Gaulois », 2 janv. 1893.

Larochefoucauld (Vicomte de), *Mémoires de 1814 à 1839. George Sand*, 353-383. Allardin, 1837. In-12.

La Rouxière (Jean de), *Le Centenaire de George Sand*. « Les Annales romantiques », juin-juillet 1904, 80-85.

Larroumet, *Petits portraits et notes d'art, George Sand*, 101-108. Hachette et Cie, 1897. In-8°.

Latouche (H. de), *Léo*. Michel Lévy, réimp. 1867, in-12, 306 pp.

La Tour du Lay (Prince de), *Grands et petits hommes. Coups de plume*, 13, 57 ; Krabbe, 1844. In-12.

Latreille (C.), *George Sand et Shakespeare*, 17 pp. Protat, Mâcon, 1901. In-8°.

Lauth-Sand (Mme Aurore), *Souvenirs de Nohant*. « Revue de Paris », 1er sept. 1916, 81-109.

Lavoisier (J.), *Mémoires d'un critique*, pages isolées. « Librairie illustrée », 1896. In-8°.

Le Braz (A.), *Sur George Sand*. « Journal des Débats », 3 mai 1896.

Leblond (Marius-Ary), *Notes sur George Sand socialiste*. « Revue socialiste », 1er juillet 1904, 28-49 ; 2 août 1904, 174-190.

Lecomte de Nouy (Mme) et H. Amic, *En regardant passer la vie*. Ollendorff, 1903, 286 pp. Lettres de Marie Dorval, 260-286.

*Lemaître (Jules), *Les Contemporains*, 7 volumes : *George Sand*, IVe série, 159-168. Lecène et Oudin, 1886-1899. In-12.

— *Impressions de théâtre*, 10 vol. *George Sand*, 1re série, 141-157 ; IVe série, 125-135. Lecène et Oudin, 1888-1898. In-12.

Lesguillon (Hermance), *Rosées, A George Sand*, 361-364. Louis Janet, 1837. In-8°.

Lesueur de Pérès, *George Sand dans le Lot-et-Garonne*. « Revue de l'Agenais », 30 sept. 1876, 431-440.

Levallois (Jules), *Sainte-Beuve, Gustave Planche et George Sand*. « Revue bleue », 19 janv. 1895, 71-76.

— *Souvenirs littéraires. Visite chez George Sand*. « Revue bleue », 16 mars 1895, 327-332.

— *Livres nouveaux. Nohant*. « Revue bleue », 25 févr. 1899, 249-253.

Lichtenberger (André), *Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. La véritable histoire de « Elle et Lui »*. « Revue critique d'histoire et de littérature », 1897, n° 17, 337.

Liszt (Franz), *Lettre d'un voyageur à M. George Sand*. « Revue et Gazette musicale », 6 déc. 1835, 397-400.

— *Frédéric Chopin*, 206 pp. Escudier, 1852. In-8°.

Lodwig, *Salon de 1839*. « Magasin pittoresque », 10 avril 1839, 156.

Loménie (Ch. de), *Deux lettres inédites de George Sand à Sainte-Beuve*. « Nouvelle Revue », 1er mai 1895, 5-17.

Lucas (Hippolyte), *Bibliographie... Le compagnon du Tour de France, par George Sand*. « Le Courrier français », 16 janv. 1841.

Lumbroso (Alberto), *Gli Amanti di Venezia, Georgio Sand e Alfredo de Musset*, estratto dal fascicolo di Febraio 1903 della « Revista d'Italia », Roma, in-8°, 15 pp.

— *Biondina in gondoleta*. « Intermédiaire des chercheurs et curieux », 20 août 1905, 262-264.

L. V., *Une lettre inédite de George Sand*. « La Vie Parisienne », 1er juillet 1876, 377 et 380.

M

Madame***, *A George Sand*, 20 pp. Chaix, 1861. In-8°.

Magon-Barbaroux, *Michel de Bourges*, 60 pp. Flammarion; Aubertin et Rolle, Marseille, 1897. In-8°.

Maigron (Louis), *George Sand et les mœurs*. « Revue de Paris », 1er déc. 1903, 565-593; 15 déc. 1903, 817-832; 15 janv. 1904, 395-418.

Maire (Albert), *La correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset*. « Revue biblio-iconographique », juin 1904, 309-311.

Marbouty (Mme C.) (Claire Brunne), *Une fausse position*, 2 vol. T. I, 326 pp. T. II, 312 pp. Amyot 1844. In-8° [1].

*Mariéton (Paul), *Encore George Sand et Musset*. « La Renaissance latine », 15 juillet 1904, 5-24.

— *La vie de George Sand et du docteur Pagello à Venise*. « Echo de Paris », 20 oct. 1896.

— *George Sand, Musset, Pagello. Le retour en France*. « Écho de Paris », 21 oct. 1896.

Marsan (Eugène), *Aurore Dupin et George Sand*. « L'Europe artiste », juillet 1904, 65-72.

Martin (Alexis), *Étude sur les ex-dono et dédicaces autographes*, 40 pp. Baur, 1877. In-4°.

Martin (Louis), *Michel de Bourges, Plaidoyers et discours*, 473 pp. Dunot et Pinat, 1909. In-8°.

Maturié (Émile), *A Madame George Sand. Les ouvriers de Paris. Épisodes* 16 pp. Marchesson, Le Puy, 1866. In-8°.

Maynial (Ed.), *Le procès en séparation de George Sand*. « Mercure de France », 1er déc. 1906, 321-341.

Maze-Sencier (G.), *George Sand, son œuvre, sa vie littéraire*. « La Normandie », janvier 1900, 1-11; février 77-84; mars, 114-122.

Méricleт (M. A. G. de), *Physiologie de l'esprit*. H. Vrayet de Surcy, 1848, 314 pp. In-8°.

Michaut (Docteur), *Une observation d'incompatibilité sexuelle*. « Chronique médicale », 1er juillet 1904, 426-429. Cf. à Centenaire.

— *La légende de la Bonne Dame de Nohant* « Chron. méd. », 1er août 1904, 522-523. Cf. à Centenaire.

— *George Sand et Dumas fils*. « Chron. méd. », 1er sept. 1904, 624. — Cf. à Centenaire.

1. Sur la feuille de garde du 1er volume des exemplaires, faisant partie de la collection Spoelberch, à Chantilly, on trouve une note manuscrite du vicomte de Lovenjoul, donnant la clé du roman :

M. Dormont	M. Dudevant.
Charles Derbois, député	Aurélien de Sèze.
Henry	Jules Sandeau.
Vermot } écrivains	Buloz.
Samuel }	Gustave Planche,
Ulrich	H. de Balzac.
Hubert, médecin	Dr Gaubert.
Le duc Dellane	Mis de Castellane.
Mme Dormont (Camille)	George Sand.
Claire Bertrand	Julie***.

Michiels (A.), *Le monde du comique et du rire*, 380 pp. Calmann-Lévy, 1886. In-8°.

Mille (Pierre), *Frédéric Chopin*. « Revue politique et littéraire », 7 janv. 1899, 1-5.

*Mirecourt (Eugène), *Les Contemporains*, 96 pp. Roret et Cie, 1854. In-12.

— *Les Contemporains*, Mme Clémence Robert, 91 pp., G. Havard, 1856. In-18.

Misme (Jane), *George Sand, son caractère et son œuvre*. « Revue pour les jeunes filles », 5 mai 1897, 458-464 ; 20 mai 1897, 602-611.

Monin (H.), *George Sand et la République de février 1848*. « La Révolution française », 14 novembre 1899, 428-447 ; 14 décembre 1899, 543-561 ; 14 janvier 1900, 53-64 ; 14 février 1900, 167-185.

Monnier (Philippe), *George Sand grand'mère*. « Le foyer domestique », 18 févr. 1893, 77-80 ; 25 fév. 1893, 92-95.

Montagne (Ed.), *Histoire de la Société des gens de lettres*. Librairie Mondaine, 1889. In-8°.

Moreni (Ercole), *Mon culte pour George Sand*, 45 pp. Forzani et Cie, 1888. In-8°.

Moselli (Émile), *Les Femmes illustres, George Sand*, 304 pp. Édition d'art et de littérature, 1911. In-12.

Moufle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV ou principaux événements, particularités et anecdotes de son règne*. Londres, John Peter Lyton, 1781, 4 vol. in-12. — *M. Dupin*, I, 288-290.

Mourot (Eug.), *Un oublié : Ajasson de Grandsagne*, quatre pages avec portrait ; imp. Chaix, s. d. In-8°.

Mourier (Athénaïs). « Revue littéraire », *George Sand*. « France littéraire », sept. 1836, 383-385.

M. S., *Au jour le jour. Pages choisies de George Sand*. « Journal des Débats », 8 août 1894.

Muret (Maurice), *Un petit lever chez Georges Sand*. « Journal des Débats ». 22 mars 1900.

Muret (Th.), *Quatre morts et un vivant*. « La Mode », 23 juillet 1848, 130-137.

Myers (Frédéric), *George Sand*. « Revue Britannique », Bruxelles, août 1877, 279-312.

N

N... (Louis Ulbach), *George Sand*. « Revue politique et littéraire », 17 juin 1876, 598-599.

Nauroy (Ch.), *Le Curieux*, 2 vol. de 380 pp. chacun. T. I, 1883-1885 ; t. II, 1885-1888. Sans nom d'éd. In-8°.

Nicolas (Auguste), *M. Aurélien de Sèze. Notice biographique*, 56 pp. Ch. Douniol, 1870. In-8°.

Nicole, *La fin du romantisme*. « Supplément littéraire du Figaro », 21 févr. 1914 [1].

Niecks (Fréd.), *Frederik Chopin as a man and musician*. London, Novello Ewer, 1888, 2 vol., 340 et 375 pp. In-8°.

1. Au sujet de cet article, cf. la lettre de Louis le Lasseur, dans le même journal, 28 févr. 1914.

NIETZSCHE (Fr.), *Flâneries inactuelles. George Sand.* « Mercure de France », août 1898, 370.

NIGOND (Gabriel), *Nohant, poésie.* « Revue du Berry », janv. 1902, 31-33.

NOZIÈRES, *Elle et Lui.* « Le Temps », 11 juin 1904.

O

OLIVIER (L.-M.), *Pèlerinage à Nohant*, 32 pp. Oudin et Cie, 1910. In-8°.

OURLAC (Marie d'), *George Sand.* « Fémina », 15 oct. 1901, 332-333 (nombreuses gravures).

P

PAILLERON (Marie-Louise), *Nohant.* « Supplément littéraire du Figaro », 18 juillet 1914.

PARADOUSKA (Marguerite), *Les derniers mois de la vie de Chopin.* « Revue politique et littéraire », 4 nov. 1899, 577-585.

P. B., *A propos de deux lettres de George Sand.* « Revue d'histoire littéraire de la France », 1901, 681-686.

PÉLADAN, *Portraits de célébrités (1830-1900) à Bagatelle.* « Le Correspondant », 25 mai 1908, 789-803.

PELLISSIER (Georges), *George Sand.* « La Revue », 15 juillet 1904, 186-191.

— *Le mouvement littéraire au XIXe siècle: le Roman*, 237-244. Hachette et Cie, 1900. In-8.

PÉRÉMÉ (M.), *Légendes rustiques par George et Maurice Sand.* « Compte rendu de la Société du Berry », 1862-1863, t. 10, 254-267.

PERRET (Paul), *Souvenirs littéraires.* « Le Gaulois », 29 sept. 1885.

PEYRAT (Nap.), *Béranger et Lamennais. Lettre de Béranger à Peyrat*, 80-81. Ch. Meyrueis, 1861. In-12.

*PICTET (Adolphe), *Une course à Chamounix, conte fantastique*, 200 pp. B. Duprat, 1838. In-8°.

PIERRE (J.), *La tulipe de Mme Sand.* « Journal du département de l'Indre », 10 juillet 1904.

— *Promenades autour de mon village.* « Intermédiaire des Chercheurs et Curieux », 10 juillet 1905, 37-41.

— *A propos de la statue de Musset*, précédée d'une caricature de George Sand par A. de Musset. « Revue du Berry », mars 1906, 80-87.

— *M. le Chanoine S. Clément et ses souvenirs d'un curé de campagne.* « Revue du Berry », juillet 1909, 202-214.

— *Notes à propos de l'article de M. Frédéric Febvre et du « Drac » de George Sand et de Paul Meurice.* « Revue du Berry », 1910, 77-84.

PIERRE (Victor), *Histoire de la République de 1848*, 2 vol. T. I, 1873, 552 pp.; t. II, 1878, 727 pp. Plon et Cie. In-8°.

PLAISANT (Marcel), *Michel de Bourges.* « Revue du Berry », 1910, 329-342 et 369-390.

— *Michel de Bourges et M. Doumic.* « Grande Revue », 10 juin 1909, 586-593.

PLANCHE (Gustave), *Portraits littéraires*, t. I : *Jules Sandeau*, 231-266. Charpentier, 1853. In-12.

*Plauchut (Edmond), *Autour de Nohant*, 351 pp. Calmann-Lévy, 1898. In-8°.

— *Galerie contemporaine littéraire artistique*, 2e série, 1876. In-f°.

— *Jean Bonin à l'exposition de 1900*. « La Lyre du Berry », 1er déc. 1900, 5-8.

— *Le centenaire de George Sand*. « Le petit Temps », 11 juillet 1904.

Pompéry (Alex. de), *Un ami de George Sand*, 14 pp., 1897. In-8°.

Pompéry (E. de), *Quintessences féminines. La part des femmes*, 253-254. Reinwald et Cie, 1893. In-8°.

Ponroy (A.), *Extraits éducatifs de George Sand*. « Revue du Berry », janv. 1903, 5-69.

Pontaulais (Jean du), *Un grand homme de La Châtre : H. de Latouche*. « Revue du Berry », août 1895, 239-250.

Pontmartin (A. de), *Les grands écrivains français : George Sand, par E. Caro*. « La Gazette de France », 8 janv. 1888.

— *Episodes littéraires : Le lendemain d'un coup d'État dans un salon littéraire*, 80-81. Calmann-Lévy, 1890. In-8°.

Prévost (Marcel), *George Sand*. « Le livre d'or des illustrations françaises. Les Annales ». 1899.

— *George Sand, sa vie et son œuvre*. « La Contemporaine », mars 1901, 31-55.

Pugno (Raoul), *Les leçons écrites de Raoul Pugno*. Sous-titre : *Chopin. L'ère de George Sand*, chap. iv, xi à xvi. Librairie des Annales, 1910. In-f°.

Pujol (Paul), *Hommage à George Sand, Ode*, 7 pp. Alfred Chérié, 1876. In-8°.

Pyat (Félix), *Souvenirs littéraires*. « Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg », 15 févr. 1888, 16-35.

Q

Quirielle (P. de), *Monsieur Doumic et George Sand*. « Journal des Débats », 30 mars 1909.

R

Ramann (L.), *Franz Liszt*, 2 vol. (pages isolées). Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1880. In-8°.

Renan, Article dans le « Temps », 11 juin 1876.

Reyssié (Félix), *Au jour le jour. Une visite à Nohant*. « Journal des Débats », 7 sept. 1895.

— *Au jour le jour. George Sand dans la Creuse*. « Journal des Débats », 1er oct. 1895.

— *Aubusson et Jules Sandeau*. « Journal des Débats », 2 nov. 1895.

Richard-Desaix (Ulric), *Beaux-arts, George Sand. Principaux portraits de Mme Sand*[1]. « Compte rendu des travaux de la Société du Berry », 1862-1863, 318-320 ; 1863-1864, 506-507.

1. A titre de renseignement je signale un portrait de George Sand par A. Collette, gravé par Lara, dans un illustré qui ne portait aucune indication (collection de M. Pierre, directeur de la *Revue du Berry*). — Un autre portrait du grand écrivain, par Mme Handebourg-Lescot, a appartenu à M. Antonin Proust. Mme Daniel Proust a eu l'amabilité de faire des recherches pour le retrouver,

Richard-Desaix (Ulric), *Portrait de George Sand.* « Intermédiaire des chercheurs et curieux », 25 août 1875, 501.

Robaut (A.), *L'Œuvre complet d'Eugène Delacroix.* Charavay, 1885, 547 pp. In-4°.

Robin (Octave), *George Sand intime.* « Le Voltaire », 8 mai 1882.

*Rocheblave (S.), *George Sand avant George Sand.* « Revue de Paris », 15 mars 1896, 342-383.

— *Pages choisies de George Sand.* Introduction, xxxii-391 pp. Calmann-Lévy, 1894. In-8°.

— *La fin d'une légende.* « Revue de Paris », 15 mai 1897, 312-330.

— *Un centenaire. L'œuvre de George Sand.* « Revue universelle », 1er juillet 1904, 345-353.

— *George Sand et sa fille d'après leur correspondance inédite.* Calmann-Lévy, 1905. In-18, 299 pp.

— *George Sand et ses statuaires.* « L'Eclair », 23 juillet 1906.

— *George Sand à 17 ans.* « Le voile de pourpre », févr. 1909, 77-84.

— *Madame d'Agoult à Nohant.* « L'Opinion », 13 mars 1909, 336-338.

— *George Sand. Lettres à Poncy.* « Revue des Deux Mondes », 1er août 1909, 599-633 ; 15 août 1909, 902-934.

Rod (Edouard), *George Sand et le public d'aujourd'hui.* « Le Figaro », 20 janv. 1909.

Rollinat (Charles), *Liszt et Chopin.* « Le Temps », 1er sept. 1874.

Roussel (Auguste), *La comédie scandaleuse* précédée d'une lettre de George Sand et d'une réponse de l'auteur, 85 pp. Nolet, 1855. In-12.

Roux (Alphonse), *Une journée à Nohant.* « Le Monde Moderne », juillet 1904, 72-80.

Rüggeberg (Johanna), *Die persönlichkeit George Sands in ihren Werken.* 182 pp., Bonn, H. Ludwig, 1912, Thèse philos. In-8°.

S

S... *Au jour le jour. Lettres de George Sand à Michel de Bourges.* « Journal des Débats », 4 janv. 1891.

Sainte-Beuve, *Indiana par George Sand.* « Le National », 5 octobre 1832.

— *Valentine, par George Sand, auteur d'Indiana.* « Le National », 31 déc. 1832.

— *Causeries du lundi : M. de Latouche,* 1852. T. III, 368-390.

— *Chroniques parisiennes, 1843-1845.* Michel Lévy 1876. In-12.

Sakellaridès (E.), *Une confession de George Sand. Lettre inédite.* « Supp. litt. du Figaro », 17 avril 1909.

Sarcey (Francisque), *Chronique.* « Le XIXe siècle », 21 déc. 1897.

— *George Sand.* « Le XIXe siècle », 11 juin 1876.

Sarrut (G.) et St-Edme (B.), *Michel de Bourges.* « Revue du Berry », nov. 1910, 329-342 [1] ; déc. 1910, 369-381.

Schmidt (Julian), *Geschichte der französischen litteratur seit Ludwig XVI,* 2 vol. Leipzig, Grunow, 1874. In-8°.

Séché (A.), *A. de Musset anecdotique,* 95 pp. Sansot, 1907. In-12.

mais en vain. Une reproduction de ce portrait a été donnée dans la *Revue encyclopédique,* 1er sept. 1893.

1. Cet article est suivi de détails biographiques sur Michel de Bourges. par la rédaction. Même n°, 382-390.

Séché (A.) et Bertaut (J.), *George Sand*. « La vie anecdotique et pittoresque des grands écrivains. » Michaud, 1909, 190 pp. Nombreuses gravures.

Séché (Léon), *Études d'histoire romantique*, 2 vol. T. I, 301 pp. ; t. II, 331 pp. Société du Mercure de France, 1904. In-8°.

— *Muses romantiques*. 320 pp. Société du Mercure de France, 1908. In-8°.

— *Muses romantiques. Mme de Girardin dans ses rapports avec Lamartine.... et George Sand*, 338 pp., Société du Mercure de France, 1910. In-8°.

— *Sainte-Beuve et George Sand*. « La Revue », 1er juillet 1904, 50-61.

Seillière (Ernest), *Elle et Lui*. « Journal des Débats », 7 sept. 1910.

Séverine, *Sous l'aile de George Sand*. « Fémina », 1er juillet 1904, 202-203 (nombreuses gravures).

Simpson (Sir James), *Notable Women, George Sand*, 457-466. « The century illustrated. » Monthly magazine. January 1894.

Souday (Paul), *Chronique littéraire. René Doumic. George Sand*. « L'Opinion », 29 mai 1909, 695-697.

Souriau (Maurice), *Les lettres de George Sand à sa fille (lettres inédites)*. « La Revue latine », 25 juillet 1906, 418-430.

Spoelberch de Lovenjoul (Vicomte de), *A propos de lettres inédites*. « Le Figaro », 15 et 22 février 1893.

— *George Sand. Étude bibliographique sur ses œuvres*, 118 pp. Leclerc, 1914. In-8°.

Stéphane-Pol, *Fêtes berrichonnes du centenaire de George Sand*. « Journal des Débats », 12 juillet 1904.

Stern (Daniel), *Histoire de la Révolution de 1848*, 3 volumes. T. II, 189-190. G. Sandré, 1851. In-8°.

Stryienski (C.), *Dessins de gens de lettres*. George Sand fumant sa pipe, par Alfred de Musset (collect. Lardin de Musset). — Maurice Sand et Clésinger, par George Sand (collect. C. Stryienski). — Portrait de Delacroix, par George Sand. « Revue universelle », 13 avril 1901, 337-343.

Sylvestre (Armand), *George Sand*. « Revue du Centre », 15 février 1889, 94-101 ; 14 mars, 145-150.

T

T. B., *Guillery*. «Supplément des Débats », juillet 1904, 127-128.

Texier (Edm.), *George Sand*, avec portrait. « L'Illustration », 26 mars 1864, 203-204.

T. G., *La petite histoire. La grand'mère de George Sand*. « Le Temps », 15 janv. 1906.

Théret (Auguste), *Littérature du Berry*, 2 vol. T. I, 1898, 526 pp. ; t. II, 1902, 592 pp. Société anonyme de publications périodiques, 1902. In-8°.

Thomas (P.-Félix), *Pierre Leroux, sa vie, son œuvre, sa doctrine*, 333 pp. Alcan, 1904. In-8°.

Thoré (Théophile), *Notes et souvenirs (1807-1869). George Sand*, 424-425. « Nouvelle revue rétrospective », déc. 1898.

Topin (Marius), *Romanciers contemporains : George Sand*, 15-33. Charpentier, 1876. In-8°.

Touchatout, *Parodie de la Semaine*. « Touchatout-Revue », 17 octobre 1868, 132-156.

TOURGUENEFF (Ivan), *Lettres à George Sand*. « Cosmopolis », janv.-mars 1897, 718-729.

TOUT-PARIS (Duquesnel), *A Nohant*. « Le Gaulois », 5 oct. 1911.

TRAVERS (Julien), *Les sept cordes de la lyre, par George Sand*, 37 pp. F. Le Blanc-Hardel, Caen, 1883. In-8°.

TRÉPARD (Émile), *A Majorque*. « Le monde artiste illustré », 2 juin 1901, 339-340 (gravures).

TROGAN (Édouard), *Les œuvres et les hommes*. « Le Correspondant », 25 mai 1908, 804-821.

V

V..., *Les salons des écrivains célèbres : George Sand*. « La Chronique », déc. 1843, 223-230 et 281-287.

VÉRON (P.), *Courrier de Paris*. « Le Monde illustré », 28 avril 1877, 259.

— *Courrier de Paris*. « Le Monde illustré », 16 août 1884, 98-99.

*VEUILLOT (Louis), *Les Libres-Penseurs*, 528 pp. Palmé, 1866. In-8°.

VILLENEUVE-GUIBERT (Cte G. de), *Le portefeuille de Mme Dupin*, 596 pp. Calmann-Lévy, 1884. In-8°.

VOVARD (André), *Le colonel Dudevant, beau-père de George Sand*. « Feuilles d'histoire », 1er mars 1911. Plaquette de 4 pp. (B. N. : Ln27, 56285.) In-8°.

VUILLIER (G.), *George Sand à Majorque*. « Le Magasin pittoresque », 15 fév. 1900, 103-107.

Y

YORICK, *Biographie d'Alfred de Musset par Paul de Musset* (contenant une lettre d'Alfred de Musset à George Sand). « L'homme libre », 14 avril 1877.

W

WILLEBY (Charles), *Frédéric François Chopin*, 316 pp. Sampson Low, Marston et Cie, 1892. In-8°.

WODZINSKI (Cte), *Les trois romans de Frédéric Chopin : George Sand*, 259-323. Calmann-Lévy, 1886. In-8°.

WOLTER (K.), *Alfred de Musset im Urteile George Sand's*, 80 pp. Berlin, Weidmann, 1907. In-8°.

WOTAN, *Les petites-filles de George Sand*. « La Vie parisienne », 2 juillet 1904, 399-403.

W. W., *Littérature. Le compagnon du tour de France, par George Sand*. « Le Constitutionnel », 2 fév. 1841.

Z

* ZOLA, *Documents littéraires : George Sand*, 417 pp. G. Charpentier, 1881. In-8°.

Là s'arrête la nomenclature des travaux critiques qui ont rapport à G. Sand. D'autres manuscrits et d'autres ouvrages ont été consultés pour ce travail. On les trouvera dans les listes qui suivent.

IV

AUTRES MANUSCRITS CONSULTÉS

1° *Collection des actes administratifs*. Archives départementales de l'Indre.

Prêtres assermentés réfractaires... Archives dép. de l'Indre. Liasses L. 866, 867, 868.

Condamnés politiques, 1851-1852, police générale. Archives dép. de l'Indre.

Dossier *Dupin*. Archives départementales de la Seine.

Baucheron de Lécherolle, *Manuscrit d'Ars*. 400 pp. In-8°.

Bichat-Potin, *Plantes médicinales de la Vallée-Noire* (propriété de M. l'abbé Jacob, curé de Saint-Chartier).

Boismartin (Mme de), *Notes et souvenirs* (propriété de Mme Bergé).

Bureau des hypothèques de La Châtre, v. 99, n° 57.

Bureau des hypothèques de Nérac, vol. 274, n° 90.

Dépositions des témoins dans le procès en séparation. Greffe de La Châtre.

Doazan (Jules), *Trait de courage du baron Dudevant* (propriété de Mme Bergé).

Feuilles d'audiences, 1835, 1836.

Hozier (*Nouveau d'Hozier*), Famille du Pin.

Maurepas, *Chansonnier dit de Maurepas*. Recueil de chansons, vaudevilles, sonnets, épigrammes, épitaphes et autres vers satiriques et historiques avec des remarques curieuses (1355-1747). I-XXXV. B. N.

Nîmes (Jules), *Notes* manuscrites.

Pestel (Docteur). *Notes et souvenirs inédits* (propriété de Mme Pestel).

AUTRES IMPRIMÉS CONSULTÉS

Barbançois (Marquis de). *Proclamation du marquis de Barbançois*. « Le Républicain de l'Indre », 31 déc. 1848.

Borie (Victor), *Travailleurs et propriétaires*. Paris, Michel Lévy, 1849, in-18, 136 pp. Introduction de George Sand, 1-20.

Capon (G.), *Les théâtres clandestins. Les demoiselles Verrières*, 187-204. Plessis, 1905. In-8°.

Chalmel, *Histoire de Touraine*. T. III, 81-82. Tours, Mame, 1828. In-8°.

Chateaubriand, *Le génie du christianisme*, éd. Garnier, 1859.

Claretie (Jules), *L'apothéose de la houille*. « Le Temps », 21 août 1885.

Douarche, *Michel de Bourges et le parti républicain*, 65 pp. H. Sire, Bourges, 1882. In-8°.

Duguet (Charles), *La Châtre avant la Révolution*, 342 pp. La Châtre, Montu, 1895. In-8°.

— *Choses diverses du pays de La Châtre*, 152 pp. Châteauroux, Majesté et Bourchardeau, 1890.

Duval (Louis), *Esquisses marchoises, superstitions et légendes, histoire et critique*. Champion, 1879, in-18, 368 pp.

Duvergier (J. B.), *Collectioncomplète des lois, décrets, ordonnances règlements et avis du Conseil d'État....* 112 vol. A. Guyot et Scribe, 1824. In-8°.

Epinay (Mme d'), *Mémoires*, 2 vol. T. I, 460 pp. ; t. II, 500 pp. Charpentier, 1863, In-8°.

Guieysse-Frère (E.), *Sedaine, ses protecteurs et ses amis*, 372 pp. Flammarion, s. d. In-16.

Hubert (Eug.), *Le Bas-Berry*, troisième fascicule. *Canton de Busançais*. Picard, libraire des archives nationales, 1908. Gr. in-4°.

— *Châteauroux*. « Revue archéol. du Berry », févr. 1897, 65-87.

— *Notes sur la famille Rollinat*. « Rev. du Berry », mai 1904, 79-81.

Impey (Rod.), Ed. de Verneuil, Cte Alex. Keyserling. *Géologie de la Russie d'Europe et des montagnes de l'Oural*, t. II. Paléontologie. Bertrand, rue Saint-André-des-Arts, 1845. In-4.

Jouet (Alp.), *Le mouvement de 1848 dans l'Indre*. « Revue du Berry », 1897, 413-516.

Jullien (Ad.), *La comédie et la galanterie françaises au XVIIIe siècle*, 175 pp. E. Rouveyre, 1879. In-8°.

Laisnel de la Salle, *Les littératures populaires. Le Berry, mœurs et coutumes*, 2 vol. de 415 pp. chacun. Maisonneuve, 1er vol. 1900 ; 2e vol. 1902. In-8°.

L. C., *L'abbé de Beaumont, curé de Tartas*. « Revue de Gascogne », nov. 1897, 439-440.

Levesque (Alfred), *Du droit nobiliaire français au XIXe siècle*. H. Plon, 1866, 497 pp. In-8.

Longin (Lieutenant), *Historique du 14e régiment de chasseurs, d'après les archives de la guerre et les archives nationales*. Illustré par Job et Benigni, Paris, E. Person, 1907, 303 pp. In-4°.

Martin (Jules), *Etude sur l'huître marignyana*. « Mémoires de la Société géologique de France », 1859, 90.

Maugras (Gaston), *Les demoiselles de Verrières*, 268 pp. Calmann-Lévy, 1890. In-8°.

Mornet, Article sur Fr. Rollinat. « Le Républicain de l'Indre », 31 mars 1848.

Neraud, *Botanique de ma fille*, 239 pp. Hetzel, 1866 (1re édition, Bridel à Lausanne, 1847, in-4°). Préface de George Sand.

Pélissier (Léon-G.), *Samuel Bernard*. « Grande Encyclopédie », t. VI, 358-359.

Rietstap (J.-B.), *Armorial général contenant la description des armoiries des familles nobles et patriciennes de l'Europe, précédé d'un dictionnaire des termes de blason*. Gonda, G. B., Van Goor, 1861, 1171 pp. In-8°.

Rousseau (J.-J.), *Confessions*, 656 pp. Garnier frères, sans date d'édit. In-8°.

— *La Nouvelle Héloïse*, Firmin-Didot, s. d., 690 pp. In-8°.

Samazeuilh (J.-F.), *Biographie de l'arrondissement de Nérac*, 850 pp. Nérac, J. Bouchet, 1857-1861.

Sand (Maurice), *Le monde des papillons*, 156 pp. Rothschild, 1866. In-f°.

— *Mademoiselle Azote*.

Saxe (Maréchal de), *Mes rêveries*. Durand, 1757, 2 vol. in-fol. de 159 pp. chacun.

Thirion (H.), *La vie privée des financiers au XVIIIe siècle*, 531 pp. Plon, Nourrit et Cie, 1895. In-8°.

Wyzewa (T. de), *Les lettres d'amour de Sophie-Dorothée et de Kœnigsmark*. « Revue des Deux Mondes », 15 juin 1900, 936-946.

INDEX

Abbattucci (Ch.), 434.
Acolas, 199, 200, 235, 245.
Adam (Mme), 25, 475, 476, 512, 518, 520, 535, 537, 538, 553, 570, 575, 580, 588, 589, 592, 600, 608.
Ageorges (J.), 92, 154, 553, 581.
Agoult (Mme d'), 231-243, 262, 270, 272, 273, 275-278, 282, 283, 285, 294, 553, 584.
Aguado, 315.
Ajasson de Grandsagne (Jules), 119, 121, 123, 125, 293.
Ajasson de Grandsagne (Stéph.), 45-56, 72, 91, 115-130, 138, 153, 170, 171, 192, 224, 239, 293, 596, 627.
Alapetite, 414.
Allard (J.), 341.
Aloncle (Brigitte), 181.
Aloncle (M. et Mme), 534.
Amic, 413, 481, 519, 520, 548, 557, 596.
Appé (Mlle), 557.
Arago (E.) dit *Bignat*, 119, 173, 315, 351, 380, 390.
Arnould-Plessis (Mme), 481, 508, 518, 519, 625.
Arpentigny (Capne d'), 248.
Artaud, 284.
Arty (Mme d'), 3.
Ashurst (E.), 538, 539.
Assant, 113, 129, 242.
Aucante (E.), 143, 336, 337, 341, 412, 414, 420, 424, 433, 434, 443, 558, 596.
Aulard, 323, 376, 406, 576.

Balzac, 154, 160, 173, 529, 584, 593, 596, 607.
Barbançois (de), 46, 321, 322, 389, 390.
Barbès, 386, 414, 418, 600.
Bascans (Mme), 311, 312, 607.
Baucheron, 45, 595.
Baudelaire, 538.
Bazennerye, 207.
Beaumont (Cher de), 9, 63, 95, 202, 544.
Béranger, 302, 344.
Bérangère, 455, 508.
Bergé (Mme), 67, 69, 72, 73, 610, 613-623.
Bernard (Samuel), 3, 4.
Bernardin de Saint-Pierre, 594.
Berretti (A.), 95-97, 97, 617.
Berryer, 188, 362.
Bertholdi (Mme A. de), 417, 419, 435, 442, 444, 491, 492, 593.
Berton, 491, 576.
Bertrand, 390.
Bertrand (Gal), 104, 132, 138, 141, 144, 218, 219.
Bethmont, 390.
Biaud, 101.
Bichat-Potin, 102, 475.
Blanc (L.), 341, 351, 353, 386, 418.
Blanqui, 386.
Bocage, 282, 416, 417, 508.
Boismartin (Mme de), 610, 614-616, 619, 620, 621.
Bolingbrock (Lord), 5.
Bollard, 508.
Bollioud de Saint-Julien (Suzanne), 6, 8.
Bonaparte (Jérôme), 42, 421, 424, 434, 461, 491, 495, 509, 560, 577, 580.

Bonaparte (Louis-Napoléon), 342, 343, 421-425, 427-429, 431-435.
Bonnin (Père), 101, 545, 548, 557.
Bonphilippe, 210, 220.
Bordin, 493.
Borie (V.), 333, 337, 338, 359, 402, 412, 415, 443, 444, 498.
Boucoiran (J.), 132, 133, 137, 138, 140-152, 158, 163, 164, 172, 175-177, 179, 198, 203, 210, 215, 218, 219, 221-224, 232, 559.
Bouilhat, 2-4, 6.
Bouillon (Duc de), 9, 202.
Bourdillon, 546.
Bourgoing, 115, 181, 184, 210, 216, 220, 225-229, 232, 276.
Boursault, 327, 328.
Boutet (A.), 512.
Bouyer, 327.
Brault (Aug^ne), 352-368, 596.
Broussais, 120.
Brunet (Jean et Sylvain), 566.
Brunne (Mme), 599.
Buffon, 5.
Buloz, 203, 275, 278, 285, 308, 314, 529, 596.
Buneau (B.), 449.

Cabet, 386, 387, 400.
Caillaud (André), 116, 117, 221, 222, 227.
Caillaud (Fanchon), 31, 36, 116, 117, 221, 223, 562, 566.
Caillaud (Marie), 499, 533, 543, 562, 563, 565, 588, 596.
Calamatta, 432, 528, 592.
Calamatta (Lina), 463, 464, 493, 494, 509, 513, 519, 523, 545, 622.
Camus, 409.
Candelotte (Abbé), 96.
Canrobert (G^al), 432.
Carlier, 427.
Carlotta, 314.
Caron, 63, 91, 105, 127, 130, 134, 196, 563.
Carton-Dancourt (Marie-Anne-Armande), 4.
Caussidière, 386, 393, 398, 399.
Cazamajou (Caroline), 293.
Cazamajou (Oscar), 492, 522, 523.
Chabenat (D^r), 113, 522, 546.
Chaix d'Est-Ange (M^e), 287-289, 292, 354.
Charlemagne, 390.
Charles (Edmond), 519.
Charton (Ed.), 445.
Chateaubriand, 37-39, 41, 109, 263, 594.
Chevreul, 466.
Chopin (Fr.), 282, 293-296, 299, 306, 309, 310, 313, 320, 335, 351-369, 399, 407, 437, 497, 530, 545, 546, 551, 555, 567, 576-578, 586, 605.
Clément (Abbé), 162, 442-449, 464, 538, 540, 541, 565.
Clésinger, 123, 353, 354, 364, 365. 367, 368.
Clésinger (Jeanne), 419, 442-447, 509.
Cloquart (Marie-Anne), 16.
Colardeau, 9.
Condillac, 5, 39.
Conti (Prince de), 3.
Couture, 413.
Crombach (Mlle), 314.
Czosnowska (C^sse), 295, 351.

Daiguzon, 113, 232, 247, 546.
Dalias (J.), 618, 622, 626.
Darchy (D^r), 513, 577.
Daudon, 546-548.
Debize, 210, 220.
Décerfz, 14, 34, 35, 78.
Décerfz (Laure), 35, 114, 179, 180, 515.
Decourteix (A.), 546.
Delaborde (Ant.-S.-Victoire), 1, 9, 13, 15-19, 21, 27, 28, 53, 59-63, 65, 75, 126, 131, 135, 236, 279, 283, 354, 602.
Delacroix, 311, 320, 321, 351, 355, 362, 367, 408, 412, 414, 437, 482, 505, 528, 549-552, 574, 594, 595.
Delafosse (G.), 476.
Delavau (D^r) (ou Colin-Delavau),

101, 114, 210, 216, 325, 327, 328, 390, 403, 404, 534.
Delavigne (Cas.), 157.
Deligny, 336.
Delors (Abbé), 449.
Depuizet, 451, 485.
Desages (L.), 336, 341, 420, 427, 429, 431.
Deschartres, 15, 27, 30, 37, 44, 47-59, 75, 76, 101, 110, 135, 196, 347, 474, 483, 542.
Desfosses de Lagravière (Antoine), 210, 220.
Desgranges, 133-135, 140, 197, 201, 223.
Desmousseaux, 409.
Despruneaux, 465, 510.
Desroys (Th.), 325, 327.
Dessauer, 533.
Dessoliaire (J.), 344.
Didier, 282.
Doazan (J.), 67.
Dorguin, 45,546.
Dorsanne de Montlevic, 116.
Dru (Mme), 543, 596.
Duboisdoin, 55.
Duboys, 546.
Dudevant (Aurore), 488, 495, 509, 511, 516, 519, 520, 537, 600.
Dudevant (Gabrielle), 488, 496, 509, 516, 520, 537.
Dudevant (Mlle de Laporte, baronne), 68, 69-74, 120, 140, 153, 158, 286, 287, 289, 609-611.
Dudevant (Colonel), 63-73, 609, 610.
Dudevant (Marc), 493, 494.
Dufraisse, 387, 420, 421, 429, 431.
Dumas (Al.) fils, 495, 504, 535, 565, 594, 596, 605.
Dumonteil, 378.
Duplan, 280.
Duplomb (Ad.), 109, 129-132, 153, 173, 231, 232, 393, 542, 556, 558, 567-569, 596.
Dupuis, 508.
Dupuy (Marie-Anne 8.
Duquesnel, 570, 587.
Duris-Dufresne, 104, 132, 157, 158, 165.
Duteil, 103-109, 114, 119, 129, 132, 134, 135, 140, 179, 180, 184, 194, 202, 208, 211, 217, 220-285, 331-334, 378, 510, 563, 571, 596, 626.
Duvernet (Charles), 34, 35, 44, 107, 113, 114, 143, 153, 154, 156, 161-164, 179, 181, 210, 213-217, 240, 297, 302-305, 311, 329-338, 378, 379, 410, 411, 416, 423, 424, 443, 450, 451, 459, 463, 479, 491, 492, 514, 534, 555, 562, 574, 576, 585, 587, 595.

Enfantin (dit le Père), 237.
Eugénie (Impératrice), 576.

Faulong (De), 611, 624.
Faure (Télémaq.), 210, 220.
Favre (Dr), 511, 523.
Favre (J.), 395.
Flaubert (G.), 520, 532, 538, 542, 563, 565, 575, 584, 587, 589, 591-595, 599, 600, 601, 604-608, 628.
Fleury (Alph.) ou *Le Gaulois*, 35, 44, 107, 114, 143, 153, 163, 179, 180, 184, 206, 210, 214-217, 227-229, 232, 240, 276, 285, 305, 330-338, 378, 379, 387, 389, 390, 409, 419, 420, 423, 424, 430, 435, 515, 571, 595.
Fourier, 418.
Fournier, 137.
Fourratier (Justine), 566.
François, 330.
Frémy, 184.
Fromentin, 597.

Gabrié, 518.
Gaillard (Frse), 221, 223.
Galitzine (Boris), 597.
Galitzine (Prsse), 346.
Galla, 508.
Garnier-Pagès, 390.
Gautier (Th.), 535.
Gay (Delphine), 156.

Genoude (M. de), 350.
Gévaudan (De), 275-278.
Gilbert (Mme), 596).
Girerd (Fr.), 279-284, 372, 373, 381, 395-398, 411, 459, 595, 596.
Goncourt (Ed. et J. de), 538, 542.
Grammont (De), 95, 617.
Grandsire, 453.
Greppo, 420, 429, 431.
Grillon, 390.
Grossouvre (M. de), 466.
Grzymala, 89, 95, 294, 365, 574.
Guerle (M. de), 10.
Guéroult (A.), 211, 236, 237, 239, 607.
Guillon, 333.
Guizot, 42.

Haussmann (Bon), 261, 284, 529, 584.
Hennequin (Me), 269, 270.
Hetzel, 319, 423, 427-430.
Huard (Me), 270, 276, 277.
Hue (Stanislas), 63, 73, 91.
Husson, 120.

Jacob (Abbé), 102.
Janin (J.), 152, 278, 528, 593, 594.
Jeny (Lucien), 269.
Johanneau, 546.
Jouffroy, 535.
Jubard, 543.

Kératry, 157.

Labouret (Marie de), 210, 220, 221.
Lacombe, 67.
Lacour, 546.
Lacroix (Cl.), 212.
Laisnel de la Salle, 14, 19, 129, 345.
Lamartine, 188, 331, 332, 390, 537, 588.
Lambert (Eug.), 359, 379, 412, 498, 553.
Lambert (Mme), 77.
Lambert (Marie), 508.
Lamet (Marie), 622, 623.
Lamouche, 571.
Landré-Beauvais, 120.
Laprade (V. de), 315, 351, 353.
Larnaude, 95, 101, 617.
La Ronde (Robin de), 116.
Lasnier, 285.
Latouche (H. de), 14, 107, 154-166, 173, 174, 334, 337, 345, 351, 527, 605.
Laur (Francis), 576.
Laurent (Marie), 508.
Laussedat, 409.
Lauth-Sand (Mme), 269, 376.
Lebert, 424, 425.
Leblois, 463, 464.
Lebrun (Simon), 269.
Lecamus, 45.
Leconte de Lisle, 536.
Ledru-Rollin, 372, 379-381, 386, 387, 390, 395, 396, 405, 406.
Lepic, 546.
Leroux (Pierre), 43, 237, 267, 294-341, 352, 371, 378, 390, 410, 418, 429, 431, 521, 558, 603.
Leroy (Zoé), 56, 85-89, 92, 97, 98, 103-105, 116, 121, 122, 139, 241, 243, 248, 596.
Leroyer de Chantepie (Mlle), 302, 434, 446, 521.
Le Tellier, 542, 546.
Liétard (Abbé), 415.
Liszt, 237, 241, 262, 272, 275, 282, 283, 296, 530, 546, 553, 603.
Loutil, 546.
Ludre-Gabillaud, 453, 519, 572, 597, 623.
Lumet, 409, 419.
Lusignan, 90, 95.

Magu, 343, 573.
Maindrault, 546.
Mallefille, 266, 276, 279, 282-285, 290, 294, 298, 299.
Manceau, 2, 412, 413, 419, 443, 449, 451-455, 485, 493-495, 499, 565, 576, 587, 622.
Maréchal (Armand-J.-L.), 16, 17, 21.
Marie, 390
Marliani (Mme), 313, 340, 352, 353, 367-399, 405, 406, 408, 584, 586, 599.

Marmontel, 9, 551.
Marrast, 386, 387.
Martigné (Mme de), 555, 595.
Martin (Fulbert), 420, 427, 433-435.
Marty (Abbé), 345, 414.
Maseron (Mme), 595.
Mathilde (Pesse), 491.
Maulmont, 513, 514, 519, 572, 596.
Maupas, 433.
Mazzini, 353, 408, 409, 413, 418, 430, 431, 538, 539.
Meillant, 101, 558, 571.
Meillant (Frse), 117, 361, 566.
Mercier, 285.
Mérimée (P.), 167, 192.
Meurice (P.), 531, 592.
Meyerbeer, 241, 574.
Mickiewicz, 282.
Mirabeau-Tonneau, 67.
Molier (Agasta), 109, 114, 129, 180, 240.
Molier (Félicie), 24, 114, 133, 180, 210, 214, 216, 220, 240.
Montigny, 301, 437-441, 445, 454, 455, 508, 596.
Montlevic (de), 129.
Montu (Mme), 542.
Moreau (P.), 210, 216, 220, 221.
Moreau (Vincent), 210, 217, 221, 223.
Moulin (Me), 236, 571.
Müller Strubing, 416.
Murat, 21, 64.
Musset (A. de), 79, 125, 166, 175, 177, 178, 184, 192, 203, 216, 239, 465, 543, 549, 550, 570, 576, 585, 586, 593, 595, 605, 608, 610, 627, 628.

Naud (Mlle), 124, 546.
Néraud (Jules) (*le Malgache*), 45, 46, 109-140, 179, 210, 242, 285, 304, 316-320, 331, 332, 341, 378, 420, 444-447, 455, 470, 475, 481, 483, 484, 510, 535, 591, 596.
Neveu (Me), 546.
Nimes (J.), 96, 97, 612, 613, 615.
Nourrit, 309.

Olivier (M. et Mme J.), 309, 313, 316-318, 324, 530, 531, 537, 607.
Ollivier (Émile), 188.

Pagello (Dr), 168, 178, 192, 529, 549, 585, 596.
Pailleret (Abbé), 450.
Paillet (Me), 288.
Pajot, 45, 113, 546, 565, 596, 606.
Palazzi (Mme), 563, 578.
Papet (Gust.), 35, 44, 112, 113, 130, 142, 153, 154, 161, 177, 179, 184, 185, 206, 210, 216, 222, 224, 227-229, 231, 240, 283, 331, 378, 411, 462, 522, 523, 578, 595.
Papet (Hermance), 462.
Pascal, 39, 90.
Pasquier, 307.
Patureau-Francœur, 323, 389, 390, 409, 420-435, 458-461, 523, 596.
Paultre (E.), 141, 153.
Pécourt (Me), 289.
Pelletan, 240, 265, 275, 276, 283, 315.
Perdiguier (A.), 343, 420, 603.
Pérès, 65, 68, 69, 95.
Périgny , 105, 106, 128.
Périgois (A.), 46, 552.
Périgois (E.), 110, 111, 153, 162, 163, 316, 378, 379, 389, 390, 409, 420-435, 446, 455-460, 546, 552, 596.
Persigny, 423-425.
Pestel (Dr et Mme), 470, 520, 521, 524, 546.
Pictet, 262.
Pierre (J.), 136, 175, 440, 465, 466, 466, 546, 596.
Pierre (V.), 396, 397, 440.
Pierret, 99, 320.
Pietri, 427.
Pinaud de Montpeyroux (Abbé Pierre), 33, 34, 52, 117, 264.
Pissavy, 546.
Planche (G.), 173, 184, 276, 605.
Planet (G.), 137, 138, 170, 173, 185, 190, 206, 210, 211, 215, 216, 297, 331-339, 378, 379, 443, 444, 546.

Planet (Maxime), 499.
Plauchut (E.), 402, 408, 409, 486, 519-522, 534, 546, 580.
Poncy (Ch.), 341-345, 352, 374, 375, 380, 414,415, 496, 534, 573, 578, 583, 585, 590, 597, 628.
Pontcarré (Mme et Mlle de), 37.
Porel, 508.
Préaulx (F. de), 353, 363.
Prémord (Abbé de), 62, 77.
Proudhon, 418.
Puget (Loïsa), 63.
Pyat (F.), 141, 153, 162, 184, 245, 248, 379.

Raspail, 386.
Récamier (Mme), 156.
Regnault (E.), 136, 141, 142, 153, 154, 173, 395, 596.
Regnault (Symph.), 136.
Rey (A.), 298.
Reynaud (Jean), 314, 419, 521.
Rinteau (Marie), 8, 9.
Rivière (Mme), 577.
Roche-Aymon (Mme de la), 346.
Rochefoucauld (S. de La), 173.
Rochet (Abbé), 241, 242, 262-268, 283, 290, 310, 335, 414, 415, 557, 577, 599.
Rochoux, 326, 332.
Rodrigues (Ed.), 494, 552, 576, 577, 593, 595.
Roettiers du Plessis, ou Duplessis, 63, 64, 71, 76, 104, 212, 213.
Rogat (E.), 420, 431.
Roland (Mme), 420, 427.
Rollinat (Fr.), 93, 166-174, 179, 181, 182, 192, 205, 206, 235, 245, 276, 277, 285, 322, 323, 378, 379, 389, 390, 444, 496, 527, 550, 569, 570, 586, 596.
Rollinat (J.-B.), 166.
Rollinat (Marie-L.), 284, 285, 492.
Ronchaud (L. de), 282.
Roqueplan (N.), 163.
Rostan (Dr), 120.
Rothmaler (Mlle de), 525.
Rothschild (Bon de), 548.
Rousseau (J.-J.), 3-8, 39, 40-46, 109, 112, 263, 268, 303, 320, 483, 594.
Rousseau (Th.), 365.
Roux, 546.
Rozières (Mlle de), 366, 573.
Rubigny, 546.

Saincthorent (Me), 114, 115.
Saint-Aignan (Mme de), ou Saint-Aignan, 63, 104, 114, 135-140, 146, 195, 199, 207, 211, 213, 526.
Saint-Martin, 63.
Saint-Pierre (Abbé de), 5, 483.
Sainte-Beuve, 154, 155, 174, 175, 276, 297, 308, 309, 313, 316, 318, 324, 344, 465, 480, 493, 523, 531, 535, 537, 570, 585, 586, 595, 605, 607, 608, 628.
Sandeau (J.), 113, 125, 126, 141-144, 150, 160-163, 166, 167, 173-175, 184, 185, 192, 222, 239, 550, 605, 627.
Savary de Lancosme-Brèves, 321, 322, 351, 389, 390.
Saxe (Maréchal de), 1, 3, 8-10, 21, 376, 545, 602.
Sedaine (M.), 410.
Segelle (P.) (Lajeunesse), 412, 546, 596.
Séguier (Président), 289.
Seiler (Mme), 123, 125.
Selsis (Mme), 68, 95, 617, 622, 623.
Senancour, 119, 536.
Seynes (Th. de), 306.
Simon (Abbé), 613, 619.
Simonnet, 519, 522, 523.
Soulès (Augustine), 65, 68.
Souvestre, 324.
Suaut, 220.
Sue (E.), 344.
Sully-Lévy, 508.
Suzannet le Persan, 282.
Sylvie, 560, 566.

Taillefert, 606.
Talleyrand (Duc de), 517.
Talm (Marie), 539.
Taphaléchat, 494.

Terquem, 466.
Thiot-Varennes (Me), 208, 248-259.
Thoré, 390, 404, 406, 407.
Tillet (Abbé), 617.
Torneaux (Me), 290.
Tortat, 209, 236.
Toubeau, 210, 244.
Tourangin (G.), 249, 409, 510, 511.
Tourgueneff, 524.
Tourin et Lambert (Mes), 101, 200.
Tranquelléon, 95.
Truant (Me), 73, 609.

Ulbach (L.), 574, 591, 597.

Vaez (G.), 449.
Valençay (Duc de), 517.
Vasson (de), 116, 519, 546.
Vergne (Dr), 513, 546.
Vergne (Me), 245, 246.
Verrières (Mlles de), 7-9, 202, 497, 602, 603.
Viardot, 315.
Viardot (Pauline), 312, 313, 315, 357. 508, 551.
Vidal (Fr.), 341, 418.
Villemont (Abbé), 520.
Villeneuve (de), 4, 5, 7, 18, 59, 60, 66, 104, 597.
Villeneuve (Émilie de), 103.
Villeneuve (R. de), 346-350, 373, 407, 412, 421-423.
Villevieille, dit *Paloignon*, 412-414.
Villot (F.), 461.
Villot (Pauline), 480.
Voltaire, 5, 45.

Yvernault (Ch.), 307, 308.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE DUPIN

Les ancêtres berrichons de George Sand. — Dupin de Francueil épouse Aurore de Saxe. — Mariage de Maurice Dupin avec S.-V. Delaborde. — Naissance d'Aurore Dupin (1804). — Son arrivée en Berry (1808)... 1-22

CHAPITRE II

AURORE DUPIN ENFANT (1804-1817)

Son admiration pour la vie champêtre. — Ses études, son éducation religieuse. — Ses amis. — Son départ pour le couvent des Anglaises. 23-35

CHAPITRE III

AURORE DUPIN JEUNE FILLE (1820-1822)

Retour à Nohant. — Études et distractions. — Lectures. — Relations d'Aurore Dupin. — Ajasson de Grandsagne. — Mort de Mme Dupin de Francueil..... 36-58

CHAPITRE IV

MARIAGE D'AURORE DUPIN (1822)

Aurore Dupin quitte Nohant et suit sa mère à Paris. — Casimir Dudevant. — Ses antécédents. — Son mariage avec Aurore. — Vie en Berry. — Naissance de Maurice. — Tristesse et dépression morale de la jeune femme. — Besoin de distractions. — Voyage dans les Pyrénées. — Aurélien de Sèze. — Séjour à Guillery..... 59-99

CHAPITRE V

LA BARONNE DUDEVANT EN BERRY (1826-1831)

Elle retrouve ses amis d'enfance. — Nouvelles relations. — Naissance de Solange. — Dissentiments conjugaux. — Jules Boucoiran. — Jules Sandeau. — Premiers essais d'indépendance..... 100-146

CHAPITRE VI

DÉPART DE NOHANT. LES BERRICHONS A PARIS (1831-1835)

Essais de vie à Paris. — Un club berrichon. — Henri de Latouche. — Mme Dudevant au *Figaro*. — Débuts de George Sand dans la carrière littéraire. — Une nouvelle connaissance : Fr. Rollinat. — Départ pour l'Italie. — Retour sous le toit conjugal. — Michel de Bourges. 147-191

CHAPITRE VII

PROCÈS EN SÉPARATION (1835-1836)

Situation respective des époux Dudevant. — Projets de séparation. — Procès en séparation. — Les griefs. — Les plaidoyers. — Le jugement 192-261

CHAPITRE VIII

LIBERTÉ RECONQUISE (1836-1840)

L'abbé Rochet. — George Sand à Nohant. — Gaieté et tristesse. — Michel de Bourges, rupture. — Mort de Mme Dupin. — Enlèvement de Solange. — Nouveau procès entre George Sand et son mari. — Mallefille. — Chopin. — Influence de Pierre Leroux 262-313

CHAPITRE IX

DÉBUTS POLITIQUES (1840-1847)

La *Revue indépendante*. — J. Néraud. — Delacroix. — Histoire de Fanchette. — *L'Eclaireur de l'Indre*. — Correspondance avec le prince Louis-Napoléon-Bonaparte. — Les questions sociales. — Visite à Chenonceaux. — Les hôtes de Nohant. — Mariage de Solange. — Augustine Brault. — Chopin quitte définitivement Nohant 314-370

CHAPITRE X

LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE (1848-1852)

Enthousiasme de George Sand. — La République à Paris et en province — La *prêtresse* George Sand. — Les *Bulletins*. — Le communisme. — Manceau. — Condamnés politiques. — Efforts de George Sand en leur faveur. — Le Prince Président. — Succès et déceptions. — Démission politique de George Sand 371-436

CHAPITRE XI

DERNIERS SÉJOURS EN BERRY

Retour définitif en Berry. — Montigny. — Jeanne Clésinger. — Les distractions de la châtelaine. — Villégiature à Gargilesse. — Nouvelles con-

damnations politiques (Périgois, Patureau-Francœur). — Mariage de Maurice. — Études scientifiques : Géologie, minéralogie, botanique, entomologie. — George Sand à Palaiseau. — Deuils et chagrins. — *Les théâtres de Nohant.* — Aurore et Gabrielle. — La guerre de 1870. — Mort de George Sand 437-524

CHAPITRE XII

LA DAME DE NOHANT

Portrait physique de George Sand. — Habitation et jardin. — George Sand maîtresse de maison. — Quand et comment elle travaille. — Contrastes chez George Sand 525-608

APPENDICE I

M. Dudevant à Guillery 609-627

APPENDICE II

Relations de George Sand 628-631

Bibliographie 632-657
Index 658-664

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

ERRATA

P. 3, l. 2 : en deuxième noce ; *lire* : en deuxième*s* noces. — Ligne 22 de la note : Kingstone ; *lire* : Kingston.
P. 6, l. 3 : au *p*ire de G. Sand ; *lire* : au *d*ire de G. Sand. — Ligne 8 : comprendre toute sa porté; *lire*... port*ée*.
P. 26, l. 27 : G. Sand prend *part une active*; *lire* : G. Sand prend *une part active*.
P. 27, l. 4 et 5 : laissant *sa* fille aux soins de sa grand'mère; *lire* : laissant *la petite*-fille aux soins de sa grand'mère.
P. 34, l. 13 : Decèze; *lire* : Desèze.
P. 46, l. 25 : Jean-Baptiste-François Ajasson... né... le 10 juillet 1902; *lire* : Jean-Baptiste-François-*Étienne* Ajasson..., né... le 10 juillet 1802.
P. 65, l. 9-10 : l'année 1798, *même* où... ; *lire* : l'année 1798 où...
P. 66, l. 13 de la note : Samazeuil*le*; *lire* : Samazeui*lh*.
P. 87, l. 19 : Elle protestait que son âme était « aussi radieuse que le soleil. » ; *lire* : elle protestait que son âme, *à elle*, était...
P. 96, l. 2 : Pompicy ; *lire* : Pompiey. — Ligne 30 : le malheureux qui naît *aussi* dans la misère; *lire* : le malheureux qui naît *ainsi*...
P. 98, l. 3 de la note : aad; *lire* : a*n*d.
P. 104, l. 8 : M*u*lus; *lire* : M*a*lus.
P. 106, l. 18 : fa*ll*ot; *lire* : falot.
P. 143, l. 23 : vous comprenez la *partie* du mot ; *lire* : vous comprenez la *portée* du mot.
P. 152, l. 14 : en dépit des observations et *l*es supplications ; *lire* : en dépit des observations et *d*es supplications.
P. 175. l. 27 : su ; *lire* : su*r*.
P. 179, l. 1 : Ponctuation défectueuse : Au fond c'est toujours la même déception cruelle. *L*e bonheur rêvé... ; *lire* : Au fond c'est toujours la même déception cruelle, *l*e bonheur rêvé...
P. 180, l. 22 : Charles *crie*; *lire* : Charles *erre*.
P. 190, l. 31-32 : J'avais passé, *dit G. Sand, avec Planet* des nuits à son chevet; *lire* : J'avais, dit G. Sand, passé, avec Planet, des nuits à son chevet.
P. 198, l. 1 : pendan ; *lire* : pendan*t*.
P. 200, l. 2-3 de la note : G. Sand était mariée sous le régime dotal ; *mais* 3.000 frs. de rentes lui étaient *cependant* attribuées ; *lire* : G. Sand était mariée sous le régime dotal ; 3.000 fr. de rentes lui étaient attribués pour ses dépenses personnelles.
P. 279, l. 9 : ignobl ; *lire* : ignob*le*.
P. 285, l. 4 : *d*ar la main ; *lire* : *p*ar la main.

P. 291, l. 9-10 ; ponctuation défectueuse : somme... due par la dame Dudevant. Sur le prix dudit domaine... ; *lire* : somme... due par la dame Dudevant sur le prix dudit domaine...
P. 307, l. 9 : rétablir en variant ; *lire* : ... en variante.
P. 321, note 1 : Roba*nd* ; L'œuvre complète ; *lire* : Roba*ut* ; L'œuvre complet. (Id. lig. suiv. note 2.)
P. 348, l. 14 de la note : Henri *IV* ; *lire* : Henri *V*.
P. 361, l. 6-8 : Il a haïssait... et prenait... le parti de Solange *leût*-elle... tort ; *lire* : Il *la* haïssait... et prenait le parti de Solange, *eût*-elle... tort.
P. 387, l. 17 : Faux sens donné par : « Mais il aurait fallu commencer par là... » Cette phrase doit être supprimée. Elle signifie : Il aurait fallu *commencer par donner les motifs qui avaient obligé Maurice Sand à casser son conseil.*
P. 406, l. 18 : commun*iste* ; *lire* : commun*isme*.
P. 410, l. 2 de la note : Lourdooeix ; *lire* Lourdoueix.
P. 462, l. 9 : Elle avait fondé vers 1830... ; *lire* : elle avait fondé, à *La Châtre*, vers 1830...
P. 479, l. 6 : callu*ma* ; *lire* : callu*na*.
P. 484, l. 10 : quel frais bombyx ; *lire* : quels frais bombyx.
P. 486, l. 28 : G. Sand demande au même ami *alors en Afrique* ; *lire* : G. Sand demande au même ami *qui allait partir pour l'Afrique.*
P. 512, l. 2 : Les mots : *elle ajoutait*, doivent être supprimés ; car c'est trois ans plus tard qu'elle disait cela.
P. 519, l. 28 : Pissa*ni* ; *lire* : Pissa*vi*.
P. 522, l. 5 de la note ; p. 523, ligne 32 : Cazamajo*n* ; *lire* : Cazamajo*u*.

RÉFÉRENCES FAUSSES OU INCOMPLÈTES

P. 52, note 3 : *Id.*, II, 35*6* ; *lire* : II, 357.
P. 71, note 4 : *Id.*, 424 ; *lire* : Id. *423*-424.
P. 89, note 1 : Lettre à Grzymala ; W. Kar., III, *40* ; *lire* : ... W. Kar., III, *50*.
P. 146, note 2 : *Corr.*, I, 13 janv. 1837 ; *lire* : ... 13 janv. 183*1*.
P. 147, note 1 : *H. Vie*, 64 et suiv. ; *lire* : *H. Vie.* IV, 64 et suiv.
P. 176, note 1 : *Corr.*, I, 18 janv. 1832 ; *lire* : *Corr.*, I, 18 janv. 183*3*.
P. 209, note 4 : W. Kar., 304 ; *lire* : W. Kar., *II*, 304.
P. 302, note 2 : *Corr.*, II ... 2*3* août 1842 ; *lire* : ... 2*8* août 1842.
P. 312, note 2 : *Corr.*, II ... 15 août 184*8* ; *lire* 15 août 184*0*.
P. 322, note 1 : *Corr.*, *III* ... 16 nov. 1843 ; *lire* : *Corr.*, *II* ...
P. 343, note 4 : *Corr.*, II ... 1*3* sept. 1844 ; *lire* : ... 1*2* sept.
P. 353, note 1 : *Corr.*, II .... 1er sept. 1847 ; *lire* 1er sept. 184*6*.
P. 367, note 1 : W. Kar., III, 386 ; *lire* : 586.
P. 379, note 3 : *Corr.*, III ... 1*1* mars 1848 ; *lire* : 1*4* mars 1848.
P. 385, note 3 : *Id.*, ibid. ; *lire* : *Id.* 238.
P. 408, note 4 : *Corr.*, III 2*4* juillet 1849 ; *lire* : ... 2*6* juillet 1849.
P. 426, note 3 : *Nouv. let. d'un Voy*... 342-344 ; *lire* : ... 340-344.
P. 444, note 5 : *Corr.*, *III*, 3 janv. 1854 ; *lire* : *Corr.*, *IV*...

P. 475, note 4 : *Id.*, 52 ; *lire* : *Id.* 51.
P. 509, note 4 : *Id.*, V, à Flaub., 1er janv. 1869 ; *lire* : *Corr. entre G. Sand et G. Flaubert*, 1er janv. 1859, 150.
P. 510, note 1 : *Corr. entre G. Sand et G. Flaub.*, 18 sept. 1869 ; *lire* ... 18 sept. 1868.
P. 512, note 2 : *Id.*, 16 janv. 1867 ; *lire* : 15 janv. 1867. — Note 4 : *Corr.*, *IV*, 13 sept. 1870 ; *lire* : *Corr.*, *VI* ...
P. 520, l. 1 : *Corr.*, VI ... 251 ; *lire* : *Corr.*, VI ... 250.
P. 606, l. 1 : *Corr.*, I, ... 31 *mars* 1831 ; *lire* : 31 *mai* 1831.

ERREURS RELATIVES AUX CITATIONS

P. 37, l. 1 : tout au plaisir de courir... ; *lire* : tout au plaisir *physique* de courir...
P. 43, l. 33 : avec le tâtonnement *et* l'inexpérience ; *lire* : avec le tâtonnement *de* l'inexpérience.
P. 106, l. 11 : Pinçant la lèvre et clignant *de* l'œil ; *lire* : Pinçant la lèvre et clignant l'œil.
P. 118, l. 7 : quand tous les autres lui tourner*ont* le dos ; *lire* : ... lui tourner*aient* le dos. — Ligne 18 : *tant* faible et inférieur ... *lire* : *tout* faible...
P. 122, l. 6-7 de la note : fatigué de cette aspiration à l'amour sublime ; *lire* : fatigué de cette aspiration *surhumaine*... — Ligne 11 de la note : je sent*ais* que je devenais ; *lire* : je sent*is*...
P. 136, l. 14 : dont je puisse disposer ; *lire* : dont je p*u*sse...
P. 155, l. 21 : sa façon de dire *habituelle* ; *lire* : sa façon de dire *naturelle*.
B. 302, l. 25 : chacun *selon* ses besoins ; *lire* : chacun *suivant* ses besoins. — ligne 33 : heureusement je n'ai plus... ; *lire* : heureusement *que* je n'ai plus...
P. 365, l. 24 : victime de l'*amour* ; *lire* : victime de l'*attachement*.
P. 367, l. 34 : Quelqu'un m'avait dit tout le mal... ; *lire* : quelqu'un m'avait dit, *de lui*, tout le mal...
P. 392, l. 10 : il n'est plus besoin *de* dogme ; *lire* : il n'est plus besoin *du* dogme.
P. 404, l. 6 : il *est* facile ; *lire* : il *serait* facile.
P. 405, l. 5 : j'ai prouvé ; *lire* : j'ai *assez* prouvé. — Ligne 21 : me ser*ont* ; *lire* : me ser*aient*.
P. 416, l. 22 : j'ai trouvé ; *lire* : j'ai *re*trouvé.
P. 425, l. 25 : elle en valait la peine ; *lire* : elle en valait *beaucoup* la peine.
P. 428, l. 18-19 : je réclame ; *lire* : je réclam*ais*. — Ligne 22 : il m'a off*ert* ; *lire* : il m'off*rit*.
P. 492, l. 6 : Mes enfants s'en trouv*ent* bien ; *lire* : mes enfants s'en trouver*ont* bien.
P. 509, l. 30 : satin frangé ; *lire* : satin *blanc* frangé.
P. 519, l. 7 : la perte... était moralement consommée... ; *lire* : la perte ... était moralement *parlant* consommée...
P. 535, l. 13 : timidité naturelle spéciale à un genre ; *lire* : à un *certain* genre.

P. 570, l. 17 : elle me coûterait moitié moins *cher* ; *lire* : ... moitié moins *de port*.

P. 573, l. 24 : pour sauver mes amis et mes parents ; *lire* : pour sauver mes amis et mes parents *pauvres*.

P. 606, l. 15 : esprit actif pour *tout* ce qui sourit... ; *lire* : ... pour ce qui sourit...

Dans un certain nombre de citations les coupures n'ont pas été indiquées par des points de suspension ; je signale ces négligences : P. 13, l. 5 de la note, il faut des points après : *en effet*... — P. 39, l. 3, après : *descendre* ... — P. 271, l. 18, après : *de telles bases*... — P. 276, l. 17 après : *dans la cour*... — P. 277, l. 19, après : *elle avait*... — P. 290, l. 20, après pédagogiques... — P. 297, l. 16, après : *question sociale*... — P. 313, l. 3 de la note, après : *arrangements*... — P. 384, l. 5, après : *frères*... — P. 403, l. 25, après : *m'expliquer*... et l. 28; après : *contre*... — P. 405, l. 18; après : *soixante*... — P. 426, l. 14, après : *tailler la vigne*... — P. 428, l. 10, après : *opinions*... — P. 432, l. 8, après : *Châteauroux*... — P. 453, l. 2, après : *plans*... — P. 469, l. 21, après : vous *brisez*... — P. 484, l. 23, après *rayé de noir*... — P. 490, l. 10, *rampant*... — P. 494, l. 15, après : *enfant* :...

Il y a eu aussi parfois des guillemets oubliés : P. 62, l. 30, devant : « *On*. — P. 224, l. 6, fin de la note. — P. 276, l. 15, devant : « *Mr Bourgoing* ... — P. 298, l. 30, après : *jalousie*. » — P. 557, l. 21, devant : « *il aurait voulu*...

Il ne doit pas y en avoir p. 74, l. 15-17, ce n'est pas une citation textuelle, et aussi p. 82, l. 35.

D'autres guillemets sont à déplacer : P. 272, l. 9, à reporter devant : « *Il souffrait*... — P. 335, l. 6, à reporter devant : « *association*... — P. 450, l. 10, à reporter l. 11, devant : « *Il dicta*... — P. 464, l. 11, à reporter devant : « *que son mariage*...

P. 145, l. 2, les guillemets doivent être fermés au lieu d'être ouverts.

Je n'ai pas toujours respecté la ponctuation des citations.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

II

LE BERRY

DANS L'ŒUVRE DE GEORGE SAND

Nous avons vu, dans la première partie de cette étude, l'influence considérable que les amis berrichons de George Sand ont exercée sur elle, et l'ascendant que le grand écrivain prit, à son tour, sur eux ; les services qu'ils se rendirent mutuellement, l'affection réciproque qui les unit jusqu'à la fin.

Le Berry, lui aussi, réagira sur le talent de l'auteur de *Lélia* ; il lui fournira la matière d'un grand nombre d'observations et le sujet d'une suite de romans, où elle a fixé les impressions qui l'ont frappée dès ses premières années.

Tout dans le Berry a intéressé George Sand. Aussi a-t-elle donné son attention à certaines questions préhistoriques et historiques concernant sa province ; mais la terre qu'elle a sous les yeux, et l'homme qu'elle voit aux prises avec elle, voilà le véritable objet de ses préoccupations et de ses sollicitudes. Les descriptions se pressent sous sa plume. Elle nous donne à chaque instant des informations sur l'habitation, le genre de vie, le costume du paysan, sur ses travaux rustiques. Puis pénétrant dans l'âme de cet homme simple, l'auteur de *la Petite Fadette* nous parle de ses sentiments, de ses joies, de ses tristesses, de ses vertus et quelquefois aussi de ses vices, de sa religion, de ses réjouissances. C'est une épopée, en quelque sorte, qui sort de la plume de George Sand.

On lui a souvent reproché d'avoir idéalisé la nature et le paysan dans ses romans champêtres. Elle a donné libre cours, dit-on, à ses facultés poétiques : sensibilité, imagination. C'est à travers ce prisme merveilleux qu'elle a regardé, pour décrire tout ce qui concerne le Berry et ses habitants.

George Sand, elle-même, ne s'est pas défendue d'un certain idéalisme dans ses tableaux rustiques :

« Nous croyons que la mission de l'art est une mission de sentiment et d'amour..., dit-elle dans *la Mare au Diable* ; que l'artiste a une tâche plus large et plus poétique que celle de proposer quelques mesures de prudence et de conciliation pour atténuer l'effroi qu'inspirent ses peintures. Son but devrait être de faire aimer les objets de sa sollicitude, et au besoin je ne lui ferais pas un reproche de les embellir un peu. L'art n'est pas une étude de la réalité positive, c'est une recherche de la vérité idéale [1]. »

George Sand suit donc sa tendance habituelle. Toujours à la recherche du beau, elle aime à fermer les yeux sur certaines réalités trop crues de la vie champêtre. Mais cette bienveillance est plus apparente que réelle. Ne nous dit-elle pas ailleurs : « J'ai toujours vécu optimiste en principe et pas plus abusé qu'un autre en pratique [2]. » Et voilà qui est parfaitement vrai, je crois. Elle aime à rêver, à se faire un idéal, mais elle sait très bien ce que valent les hommes.

Dans *Promenades autour d'un village*, l'auteur se défend contre ceux qui l'accusent de voir tout, à travers son imagination :

« Nous aurons gagné à cette étude de connaître à fond un petit coin de ce monde réel que quelques amis nous ont reproché de voir en beau. Comme si c'était notre faute ! Nous serons plus réaliste puisqu'il paraît que nous ne l'avons pas toujours été assez. Pourquoi non ? On comprend tous les jours, je ne dirai pas quelque chose, mais beaucoup de choses [3]. »

Si George Sand a mis, de parti pris, un certain idéalisme, comme elle le dit elle-même, dans ses peintures rustiques, c'est aussi parce qu'elle cherche à ramener l'attention des gens du monde sur la campagne ; elle veut « faire aimer les objets de sa sollicitude », détacher les hommes des plaisirs factices, leur faire goûter les joies que procure la contemplation de la nature. Voilà pourquoi elle ne comprend guère les écrivains qui se complaisent à faire, de la misère et du vice, des peintures effroyables.

1. *Mare au Diable*, 10-11.
2. *Prom. aut. vill.*, 70.
3. *Id.*, 68.

« Certains artistes de notre temps, jetant un regard sérieux sur ce qui les entoure, s'attachent à peindre la douleur, l'abjection de la misère, le fumier de Lazare. Ceci peut être du domaine de l'art et de la philosophie ; mais, en peignant la misère si laide, si avilie, parfois si vicieuse et si criminelle, leur but est-il atteint, et l'effet en est-il salutaire ?... Nous n'osons pas nous prononcer là-dessus [1]. »

Dans sa recherche « de la vérité idéale », George Sand se croit tout aussi réaliste que ceux qui ne voient que le côté hideux dans la nature et l'humanité.

« Nous sommes aujourd'hui à l'énergie et à l'atrocité, disait-elle dans la notice du *Champi*, et nous brodons sur le canevas de ces passions des ornements qui seraient d'un terrible à faire dresser les cheveux sur la tête, si nous pouvions les prendre au sérieux [2]. »

Aussi ne comprend-elle point cet esprit funeste, ce réalisme exclusif qui ne voit que le côté défectueux et mauvais, soit dans la nature soit dans l'homme.

Si elle peint les qualités, les vertus du paysan, elle se trouve dans le vrai au même titre que ceux qui ne veulent voir en lui que des vices.

« Et nous, ne nous inquiétons plus de ceux qui nous crient : « Vous vous trompez, tout est mal ! » Cela ne prouve qu'une chose, c'est que, des choses humaines, ils ne voient que les mauvaises. Allons-nous-en par les prés et par les sentes, sans parti pris d'avance, mais avec le cœur aussi ouvert que les yeux.

« Nous ne sommes pas fâchés de pouvoir, une fois de plus, surprendre l'homme des champs dans sa tâche et le tableau dans son cadre, les grands bœufs dans les herbes et les petites fleurs dans le *riot* qui *riole*, sans être forcé de nous dire que cet homme est un scélérat, ce tableau une vision, ces bœufs des alambics à fumier, ces fleurettes des poisons, ce ruisselet une sentine d'immondices. D'autres peuvent prendre le réel par ce côté âpre et triste, et avoir du talent pour le peindre [3]. »

N'y a-t-il de réaliste que celui qui ne voit dans l'homme et la

1. *Mare au Diable*, 8.
2. *Le Champi*, notice 17.
3. *Prom. aut. vill.*, 77.

nature que le laid, les spectacles répugnants et odieux ? Les sentiments généreux et désintéressés n'existent-ils pas à côté de l'égoïsme, de l'amour de soi ? « Mais, continue George Sand, ce qui me plaît et me charme dans la réalité est tout aussi réel que ce qui pourrait m'y choquer. On voit souvent sur les fenêtres, dans les faubourgs des petites villes, de beaux œillets fleurir dans des vases étranges. Le vase fait rire, l'œillet n'en est pas moins beau et parfumé. Ils sont aussi réels l'un que l'autre. J'aime mieux l'œillet. Chacun son goût [1]. »

George Sand, attirée par la beauté et le parfum de la fleur, laissera donc de côté le vilain pot qui la contient. D'après sa théorie, elle donnera son attention à ce qui est beau et bon et cherchera à le peindre, à le représenter. Elle sait que l'homme a des vices, que le paysan n'est pas exempt de défauts ; elle nous le dira parfois et le mettra en évidence, mais elle préfère considérer longuement ses qualités, et nous les faire aimer.

Elle s'intéressera aux menues circonstances qui accompagnent la vie de l'homme des champs ; tout sera pour elle matière à descriptions :

« L'art aime et voit aujourd'hui, dit-elle, tout ce qui est naïf, même la brouette cassée qui, avec une urne renversée, compose un tableau sur le fumier blond où le coq se promène d'un air aussi vaniteux que s'il foulait un tapis de pourpre, et où la poule gratteuse et affairée semble toujours absorbée dans la recherche de cette fameuse perle dont elle ne saurait que faire [2].

« Sentir que tout est du ressort de l'artiste, voilà, quant à moi, tout ce que je peux entendre au mot de réalisme [3]. » Et c'est là une excellente définition. Le réalisme, n'est-ce pas, en effet, tout ce que la nature étale à nos yeux : les spectacles les plus vulgaires, comme les plus élevés et les plus sublimes ?

L'auteur du *Champi* a cherché « le moyen de relever l'idéal champêtre sans le farder ou le noircir [4] ».

A force de converser avec les gens simples de la campagne, elle a *deviné*, dans ces natures rustiques, des goûts, des idées

1. *Prom. aut. vill.*, 78.
2. *Id.*, 30.
3. *Id.*, ibid.
4. *Le Champi*, notice 18.

exprimées d'une manière rudimentaire ; aussi a-t-elle entrepris de nous communiquer leurs pensées.

Elle craint cependant de mettre un peu trop d'elle-même dans ses études et de ne pas « pénétrer assez avant dans la vie morale [1] » de l'homme des champs. Elle pense aussi que ce paysan, si simple en apparence, est assez malin pour ne pas toujours se montrer à nous tel qu'il est :

« Il se farde peut-être un peu devant nous, le rusé qu'il est ! Nous ne dormons pas sous son toit, nous ne vivons pas avec lui côte à côte, à toutes les heures du jour. Il a son travail, nous avons le nôtre. Quand nous nous rencontrons, il a souvent des habits et sa belle humeur du dimanche ; ou bien, dans la semaine, avec son sarrau de toile sur le dos et sa pioche à la main, il prend ce grand air sérieux et rêveur qui lui vient toujours quand il regarde la terre [2]. »

La châtelaine de Nohant reconnaît donc une certaine difficulté à analyser le paysan et à lui conserver sa vraie physionomie. Quoi qu'il en soit, suivons le conseil que l'auteur nous donne dans *la Mare au Diable* :

« Tout ce que l'artiste peut espérer de mieux, c'est d'engager ceux qui ont des yeux à regarder aussi. Voyez donc la simplicité, vous autres, voyez le ciel et les champs, et les arbres, et les paysans surtout, dans ce qu'ils ont de bon et de vrai, vous les verrez un peu dans mon livre, vous les verrez beaucoup mieux dans la nature [3]. »

Ouvrons donc les yeux et regardons, à la suite de l'auteur des romans champêtres. Passons dans les mêmes sentiers, à l'ombre des mêmes traînes, contemplons les mêmes paysages, étudions les mêmes paysans, nous pourrons examiner alors de quelle manière George Sand a parlé de son cher Berry ; nous verrons, en un mot, jusqu'à quel point elle a été *réaliste*.

Pour critiquer loyalement les œuvres champêtres de l'auteur de *Valentine*, il faut tenir compte d'une difficulté réelle. L'éloignement du temps a amené un certain changement dans les usages et les mœurs des habitants du Berry. En 1846, George Sand écrivait dans *la Mare au Diable :*

1. *Prom. aut. vill.*, 69.
2. *Id.*, ibid.
3. *Mare au Diable*, 3.

« Le Berry est resté stationnaire, et je crois qu'après la Bretagne et quelques provinces de l'extrême Midi de la France, c'est le pays le plus conservé qui se puisse trouver à l'heure qu'il est[1]. »

Mais elle ajoutait cependant :

« Depuis seulement que j'existe, il s'est fait plus de mouvement dans les idées et dans les coutumes de mon village qu'il ne s'en était vu durant des siècles avant la Révolution[2]. »

Le Berry, situé au cœur même de la France, malgré les grandes voies de communication qui le traversaient, a été moins exposé que d'autres contrées au contact des peuples étrangers.

Il a si peu souffert des invasions, que Michelet a pu dire que dans certaines contrées du Bas-Berry, la femme n'avait jamais vu la fumée d'un camp ennemi. Voilà pourquoi, dans plusieurs de ses parties, il a conservé pendant si longtemps une physionomie tout particulièrement originale. D'ailleurs, la civilisation moderne a rencontré un véritable obstacle dans le caractère conservateur de ses habitants : la nouveauté a longtemps excité la méfiance de ce peuple, fermé aux influences du dehors.

Mais depuis une soixantaine d'années, on a multiplié les routes ; de nombreuses écoles ont été établies partout. Le service militaire obligatoire a forcé les jeunes gens à se mettre en contact avec la civilisation des villes. Malgré eux, les bons paysans de la Vallée Noire abandonnent peu à peu leurs anciennes coutumes. La châtelaine de Nohant constatait, en 1867, que les changements s'accentuaient de jour en jour. Elle qui appelle de tous ses vœux le *progrès* ne peut s'empêcher de gémir en voyant disparaître tous les vieux usages :

« Le beau berrichon de ma jeunesse est aujourd'hui une langue morte ; la bourrée, cette danse si jolie, est remplacée par de stupides contredanses ; nos chants du pays, admirables autrefois et qui faisaient l'admiration de Chopin et de Pauline Garcia, cèdent le pas à la *Femme à barbe*. De belles routes remplacent nos sentiers où l'on se perdait ; de vieux ombrages presque

1. *Mare au Diable*, 152.
2. *Id.*, ibid.

Château de Saint-Chartier avant sa restauration.
Collection de Mme Germain.

vierges, que l'on savait où trouver, et que nous seuls connaissions, ont disparu, et la botanique sylvestre est au diable [1]. »

Et depuis ce moment, que de changements nouveaux dans les coutumes on aurait à enregistrer !

On est forcé de reconnaître que parmi les usages que George Sand avait eus sous les yeux, beaucoup ont disparu, que d'autres ont été profondément modifiés au cours de ces dernières années. Tout change en Berry : l'habitation, le costume, la manière de vivre, celle de penser et d'agir.

Il devient donc de plus en plus difficile d'apprécier avec quelle exactitude l'auteur de *la Petite Fadette* a fait revivre, dans ses œuvres, le Berry.

On est obligé d'avoir recours aux vieillards, surtout à ceux qui vivent dans les métairies. Seuls ils peuvent donner d'utiles indications sur certains vieux usages dont ils gardent, par tradition, le souvenir. Dans mes nombreuses pérégrinations à travers le Bas-Berry, j'ai trouvé, en général, chez les cultivateurs de La Châtre, de Nohant, de Saint-Chartier et des environs [2], beaucoup de bonhomie, beaucoup de complaisance pour me renseigner sur les coutumes de leur pays.

1. *Corr.*, V, 19 j. 1867, à H. Harrisse.

2. En dehors des localités citées plus haut, j'ai trouvé partout des personnes aimables qui ont bien voulu me mettre au courant des usages du pays : à Briantes, Vaudouan, La Motte-Feuilly, Champillet, Montlevic, Lacs, Veillé, Etaillé, Chavy, Lourouer, Thevet, La Berthenoux, Verneuil, le Coudray, Corlay, Le Magnet, Mers, Montipouret, Vic, Le Chêne, Belair, Le Grand Enveau, Ripoton, Labœuf, Angibault, Sarzay, Neuvy-Saint-Sépulcre, Fougerolles, Le Magny, Sainte-Sévère, Maillet, Charron, Cluis, Orsennes, Saint-Plantaire, Gargilesse, Ceaulmont, le Pin, Eguzon, etc., etc.

CHAPITRE PREMIER

INFLUENCES

Avant de contrôler les renseignements fournis par George Sand sur le Berry et ses habitants, nous devons examiner les influences qui l'ont peut-être amenée à écrire ses romans champêtres.

Les premiers maîtres d'Aurore Dupin, ceux qui l'ont initiée jeune fille aux beautés de la nature, je l'ai dit ailleurs, c'est Chateaubriand et J.-J. Rousseau. Elle procède toutefois plus directement de ce dernier.

Mme Dudevant a célébré les terres fertiles de la Vallée Noire, comme autrefois Rousseau « les coteaux verdoyants et les charmantes rives du pays de Vaud ». George Sand sera aussi fière que le philosophe de Genève de nous faire remarquer que, chez elle, « la terre partout cultivée et partout féconde offre au laboureur, au pâtre, au vigneron, le fruit assuré de leurs peines [1] ».

Tout intéresse l'auteur de *Valentine* à la manière de Jean-Jacques : beautés du site qu'elle a devant les yeux, poésie qu'il lui inspire, travaux des champs, récolte des fruits de la terre, joies et douleurs du paysan, dignité de ses occupations, importance de ses faits et gestes : l'homme et la terre, en un mot, voilà ce qui excite son enthousiasme.

En lisant George Sand, on croit parfois entendre Rousseau. Le bonheur d'errer seul à travers la campagne, de coucher à la belle étoile, la jette dans l'extase. Lisons ce passage des *Lettres d'un Voyageur* :

1. *Nouvelle Héloïse*, 474. Ed. F. Didot.

« J'avais pris dans la journée, sous un beau rayon de soleil, quelques heures de repos sur la bruyère. Afin d'éviter la saleté des gîtes, je m'étais arrangée pour marcher pendant les heures froides de la nuit et pour dormir en plein air durant le jour. La nuit fut moins sereine que je ne l'avais espéré. Le ciel se couvrit de nuages et le vent s'éleva. Mais la route était si belle que je pus marcher sans difficulté au milieu des ténèbres. Les montagnes se dressaient à ma droite et à ma gauche comme de noirs géants. Le vent s'y engouffrait et courait sur leurs croupes avec de longues plaintes. Les arbres fruitiers, agités violemment, semaient sur moi leurs fleurs embaumées. La nature était triste et voilée, mais toute pleine de parfums et d'harmonies sauvages [1]. »

Dans son admiration pour Jean-Jacques, George Sand va jusqu'au pastiche. Cet éden, masqué sous d'épais ombrages, où courait un clair ruisseau, œuvre de Marianne [2], habité par elle seule, n'est-ce pas l'Élysée de Mme de Wolmar ?

La description de ce jardin sauvage est longue et détaillée dans *la Nouvelle Héloïse ;* beaucoup plus courte dans *Marianne*, mais pleine de charme. Le rapprochement de certains passages montrera quelle part revient à Jean-Jacques dans cette délicieuse idylle :

J.-J. ROUSSEAU :	GEORGE SAND :
« Ce lieu, quoique tout proche de la maison, est tellement caché... qu'on ne l'aperçoit de nulle part. L'épais feuillage qui l'environne ne permet point à l'œil d'y pénétrer » (432 [3]).	« Pierre traversa le verger et pénétra dans l'ancienne pépinière qui occupait une langue de terrain fermé de haies très élevées » (344).

1. *Lettres d'un Voyageur* (1834), 11.
2. *Marianne*, à la suite de *la Tour de Percemont*, 245-367. En consultant *Étude bibliographique sur les œuvres de George Sand*, par le vicomte Spoelberch, on ne trouve pas la date où cet ouvrage a été écrit, il figure seulement (p. 102) dans la 4e édition des œuvres de George Sand, à la suite du livre cité plus haut.
3. La pagination renvoie à l'édition de Firmin-Didot.

« Surpris, saisi, transporté d'un spectacle si peu prévu, je restai un moment immobile » (432).

« Pierre... fut saisi d'une sorte de ravissement » (344).

« Vous avez fermé la porte, l'eau est venue je ne sais comment, la nature seule a fait tout le reste » (432).

« Marianne avait laissé la nature faire tous les frais de ce petit parc » (344).

Marianne, comme Mme de Wolmar, avait recueilli toutes les plantes qu'elle rencontrait dans ses promenades, pour les transplanter dans son jardin.

« Je me mis à parcourir avec extase ce verger ainsi métamorphosé; et si je ne trouvai point de plantes exotiques... je trouvai celles du pays disposées et réunies de manière à produire un effet plus riant et plus agréable » (433).

« Ce sol, léger, noir et mélangé de sable fin, était particulièrement propice à la flore du pays, et toutes les plantes rustiques s'y étaient donné rendez-vous » (344).

« Le gazon verdoyant, épais, mais court et serré, était mêlé de serpolet, de baume, de thym... » (433).

« L'herbe y avait poussé haute et drue en certains endroits, courte et fleurie en d'autres... » (344).

« Dans les lieux plus découverts, je voyais çà et là, sans ordre et sans symétrie, des broussailles de roses, de framboisiers, de groseilliers, des fourrés de lilas, de noisetier, de sureau, de seringat, de genêt, de trifolium, qui paraient la terre en lui donnant l'air d'être en friche. Je suivais des allées tortueuses et irrégulières, bordées de ces bocages fleuris et couvertes de mille guir-

« Les iris foisonnaient dans l'eau avec les nimpheas blancs et jaunes. L'aubépine et le sureau avaient poussé en arbres luxuriants. Toutes les orchidées si variées du pays diapraient les gazons avec mille autres fleurs charmantes, les myosotis de diverses espèces, les silènes découpées, les parnassies, les jacinthes sauvages, quelques-unes blanches, toutes adorablement parfumées. Les

L'entrée du château de Saint-Chartier avant sa restauration.
(*Esquisses pittoresques sur le dép. de l'Indre*, p. 92.)

landes de vigne de Judée, de vigne vierge, de houblon, de liseron, de couleuvrée, de clématite et d'autres plantes de cette espèce, parmi lesquelles le chèvrefeuille et le jasmin daignaient se confondre » (433-434).

« Toutes ces petites routes étaient bordées et traversées d'une eau limpide et claire, tantôt circulant parmi l'herbe et les fleurs en filets presque imperceptibles, tantôt en plus grands ruisseaux courant sur un gravier pur et marqueté... On voyait des sources bouillonner et sortir de la terre » (434).

renflements du terrain, étant plus secs, avaient gardé leurs bruyères roses et leurs genêts rampants que perçaient de leurs blanches étoiles, roses dessous, les anémones sylvestres » (344-345).

« De nombreux filets d'eau ... se détachaient du ruisseau pour y rentrer après de paresseux détours dans les déchirures du sol » (344).

C'est toujours à Rousseau qu'il faut revenir, quand on veut retrouver le véritable initiateur de George Sand.

Bernardin de Saint-Pierre, lui aussi, était un auteur très aimé d'Aurore Dupin. *Paul et Virginie*, *la Chaumière indienne* faisaient ses délices. Les charmes de la vie primitive et champêtre firent sur elle une vive impression. Ces ouvrages développèrent en elle l'amour de la vie rustique, le besoin de vivre en liberté, de secouer les conventions et les exigences du monde.

Plus tard d'autres écrivains, à des titres divers, ont pu exercer à leur tour une certaine influence sur l'auteur de *la Mare au Diable*, mais ils ont trouvé le terrain tout préparé.

Les relations d'Aurore Dudevant avec Henri de Latouche ont peut-être contribué à encourager George Sand dans ses essais rustiques. Le rédacteur en chef du *Figaro* avait passé vingt années de sa vie à Archis, sur les bords de la Bouzanne, à trois ou quatre lieues de Nohant, tout au plus. Comme la baronne Dudevant, il était épris de la belle nature. Il ressentait très vivement le charme de son pays natal. Dans une série de romans historiques qui commence avec *Fragoletta* (1829), Henri de Latouche a fait

une place au Berry. Dans ce premier ouvrage, on trouve une jolie description de la Creuse :

« En descendant la pente moussue d'une châtaigneraie, il (Hauteville) entendit à la fois retentir le cri des oiseaux sauvages, qui planaient en cercle au-dessus des grands arbres, et murmurer à ses pieds une rivière. Il la reconnut aux cailloux de son lit et à sa couleur un peu olivâtre, pour cette rivière de son pays qui doit un nom à la profondeur où coulent ses eaux écumantes...

« Si quelquefois, immobile et profonde, il la surprenait à se recueillir comme pour répéter longtemps l'image de quelque donjon..., à peu de distance, il l'entendait bondir, il la retrouvait entourant de ses mille franges d'argent les piles brisées d'un pont romain [1]. »

France et Marie paraissait l'année suivante (1830). Le vieux M. de Lavarennes, en émigration à Londres, peut enfin regagner le Berry. Il est heureux de revoir son château, sa garenne, d'entendre le murmure de son ruisseau, de retrouver son pré en pente et ses vieux noyers [2]. Dans cette vieille habitation, Marie mène une vie simple et même rustique. Pour se rendre aux offices le dimanche, un paysan la prend en croupe. C'est le chef de la métairie :

« Il vient monté sur la poulinière luisante. Il porte, lui, veste et pantalon de droguet bleu, sabots neufs, chapeau de laine noire à grands bords et bourdaloue de velours ; par-dessus la selle ou *bâtine*, composée de toile et de paille, il a plié en quatre la *capiche* de sa femme [3]. »

Marie, inquiète au sujet de Roger, se promène dans la campagne en attendant sa venue. « Elle descendit... et entra dans la cuisine, unique lieu où se tiennent... tous les habitants du même domaine en cette province. La lampe était allumée, le feu du sarment se reflétait sur les landiers de fer poli, et tout le monde était occupé aux travaux de la veillée : Francy faisait des paniers de jonc pour la laiterie ; la Jeanne teillait du chanvre, et les enfants essayaient à rassembler pour le collier de leur petite sœur tous les *gargailloux* d'un églantier [4]. »

1. H. de Latouche, *Fragoletta*, II, 18.
2. Cf. H. de Latouche, *France et Marie*, 63.
3. *Id.*, 75.
4. *Id.*, 159.

Comme on le voit par ces fragments isolés, tout ce qui intéresse George Sand intéresse déjà H. de Latouche : la beauté du paysage, les occupations des habitants de la campagne, leur manière de se vêtir. Enfin il y a une tendance déjà marquée à employer les mots du patois berrichon : *bâtine*, *capiche*, *carroy*, *gargailloux*.

L'auteur des *Adieux* et des *Agrestes* n'a pas cessé de célébrer son pays natal. *Grangeneuve* (1835) le ramène dans la Creuse.

« Çà et là, dit-il, mes yeux rencontrent encore les pierres levées du Druide, les rochers d'Epnelle..., les nobles camps de Vercingétorix... [1] » Il contemple avec joie les brandes couvertes de genévriers et de fougères... Il prête l'oreille au cri rauque des éperviers « qui planent sur quelque donjon qui chancelle. »

C'est dans ce cadre pittoresque que George Sand placera son héroïne, *Jeanne* (1844).

Avec *Aymar* (1840), H. de Latouche parcourt la Brenne, et avec *Léo* (même année), la Vallée Noire. Des hauteurs de Corlay, Arnold descend à Nohant et fait une visite à la châtelaine, au chapitre intitulé *Silhouette* (146-169).

Avec ces derniers ouvrages, en ramenant l'attention du lecteur sur une partie du Berry que George Sand avait déjà décrite, çà et là, dans ses romans, on peut se demander si H. de Latouche ne subissait pas à son tour l'influence de son ancienne amie.

Au début de leurs relations, il est permis de croire que le Berry a dû être bien souvent le sujet de leurs entretiens. L'exemple du *maître* encouragea très probablement les premiers pas de l'*élève* dans la voie des descriptions champêtres.

En 1830, paraissait, sous le titre de *Chroniques populaires*, un ouvrage de Pierre Vermond [2], sur le Berry. L'auteur exprime sa joie de quitter Paris, ses fêtes, son beau monde, pour s'ensevelir au fond d'une province à demi sauvage. Dans une longue introduction, il décrit ce pays, privé alors de routes et de canaux, si arriéré encore dans ses coutumes et dans ses mœurs. Il parle

1. H. de Latouche, *Grangeneuve*, 250.

2. Selon M. A. Théret, *Littérature du Berry*, 582, Vermond s'appelait de son vrai nom Etienne-Pierre-François Rousselet ; né à Saint-Amand (Cher), le 18 décembre 1803, il était le frère de Mgr Rousselet, évêque de Séez, mort en 1881.

d'un paysan simple, généreux, hospitalier, courageux, mais routinier, esclave des superstitions et ennemi des innovations les plus salutaires, où « les ouvriers et les paysans ont conservé intactes les croyances et les coutumes anciennes ».

Pierre Vermond nous parle déjà, dans son volume, de *tondailles*, de *fromentée*, ce mets préféré des Celtes; de ces feux autour desquels on danse, le jour de la Saint-Jean. Il remarque que les paysans emploient un grand nombre de métaphores, toutes tirées de leur genre de vie et de leurs travaux.

Les beautés de la nature le charment. Il veut connaître sa province et se met à la parcourir. Quelques-unes de ses descriptions, toutes poétiques, sont dignes de George Sand : « Près du village, ce sont de beaux jardins, des prés fleuris, des vergers délicieux. A mesure que le pays s'élève, on se trouve dans ces longues plaines de bruyères qui rendent l'aspect du Berry si agreste. Un peu plus loin viennent les doux ombrages animés par le chant des oiseaux et le murmure des fontaines. Enfin on arrive à l'Arnon, qui passe à Bourges, bordé d'un côté par d'énormes précipices et de l'autre par des futaies de chênes et de peupliers qui semblent aussi vieilles que la terre qui les porte. D'abord le torrent roule avec impétuosité, ses ondes bouillonnent, il se blanchit d'écume contre les rochers... Les grands arbres qui couvrent le sommet de la colline projettent leur épais feuillage jusqu'au-dessus de la rivière [1]. »

Vermond se propose aussi de détruire les superstitions si nombreuses en Berry. Son scepticisme ne fait grâce à aucune des croyances, même les plus respectables et les mieux fondées.

On croirait que l'auteur de *Jeanne* a voulu peindre, dans ce roman, sous le nom de Marcillat, l'avocat de Boussac [2], amoureux de Jeanne, le sceptique auteur des *Chroniques populaires*. Cependant nulle part, soit dans l'*Histoire de ma Vie*, soit dans la correspondance connue, nous ne trouvons le nom de Pierre Vermond, ou celui de Rousselet, son vrai nom de famille [3].

1. P. Vermond, *Chroniques populaires*, 255. — Description des environs de la Roche-Guillebault.

2. Personnage de *Jeanne*.

3. Dans le catalogue de la bibliothèque de Nohant, l'ouvrage de Vermond ne figure pas, mais je rappelle que 3.000 volumes furent vendus par lots ; le catalogue de la vente ne donne pas leur titre.

George Sand a pu néanmoins connaître le livre et son auteur.

Nous avons vu que la colonie des étudiants berrichons fixés à Paris, vers cette époque, avait formé une association. Ils possédaient un local qui leur permettait de se réunir, de se voir à leur aise et de travailler plus commodément. Mais Pierre Vermond pouvait, à la vérité, ne point faire partie de ce cercle.

Au nombre des influences plus directes reçues par George Sand, il faut compter Laisnel de la Salle, auteur des *Souvenirs du vieux temps*[1]. C'était un voisin de la châtelaine de Nohant. Il fut un de ses amis pendant la période 1824-1830. Nous savons bien peu de choses sur leurs relations à cette époque. Elles se ralentirent et cessèrent même tout à fait, comme nous l'apprend George Sand dans la préface des *Souvenirs*. Là, elle a parlé avec affection de ce jeune homme blond, timide, spirituel, un peu taciturne, qui gardait volontiers le silence dans leurs réunions bruyantes.

Il préféra bientôt mener une vie plus retirée dans ses terres, occupant ses loisirs à réunir les coutumes de son pays. Sous le titre de *Légendes et Croyances du Centre de la France*, elles parurent dans l'*Éclaireur de l'Indre*, en 1845. Cet ouvrage est très estimé des Berrichons. Ceux-ci retrouvent là, réunies avec conscience et exactitude, les coutumes et les mœurs du pays.

Ces études ont donc précédé les romans champêtres et d'autres ouvrages de George Sand sur le Berry : *Mare au Diable*, 1846 ; *François le Champi*, 1847 ; *La Petite Fadette*, 1848 ; *Claudie*, 1851 ; *Les visions de la nuit dans les campagnes*, 1851 ; *Les maîtres sonneurs*, 1853 ; *Le diable aux champs*, 1855 ; *Les légendes rustiques*, 1857, etc... Les récits de Laisnel de la Salle ont beaucoup intéressé la châtelaine de Nohant. Ils ont remis devant ses yeux les croyances, les superstitions, les mœurs qu'elle connaissait en partie. Peut-être a-t-elle mieux compris, dès cette époque, le parti qu'elle pouvait tirer de ces richesses. *Jeanne*, cependant, qui avait paru en 1844, avant l'ouvrage de Laisnel de la Salle, nous montre quelle tendance

1. L'ouvrage de Laisnel de la Salle forme actuellement les LXe et LXIVe volumes des *Littératures populaires*, Maisonneuve, 1900 et 1902. La première édition ne se trouve plus dans le commerce. Plusieurs personnes en Berry la possèdent. Dans l'édition courante, on a fait de fortes coupures, et supprimé nombre de passages fort intéressants.

avait déjà George Sand à mettre en scène les habitants de la campagne avec leurs mœurs et leurs croyances. Il ne faut donc pas exagérer l'influence que le châtelain de Cosnay a pu exercer sur l'auteur de *la Petite Fadette*.

Dès le début du XIXe siècle, Joullietton, dans son *Histoire de la Marche et du pays de Combraille*, donnait un aperçu des mœurs et des coutumes des paysans de ce pays : « Le Marchois, dit-il, est, en général, sobre, ménager, laborieux et industrieux ; très attaché au lieu qui l'a vu naître... Ses mœurs sont simples, douces et pures... Les grands crimes y sont rares, et les exemples de vertu très communs. Les ménages n'y sont point troublés par les dissensions domestiques... Les habitants sont bons, compatissants, hospitaliers, disposés à s'entr'aider [1]... » L'auteur nous renseigne sur leur genre de vie : la nourriture des Marchois « est grossière, peu substantielle ». Ils mangent du gros pain de seigle, des galettes ou bouillies de farine de sarrasin, du lard, de la viande salée, du miel, du laitage, des raves, des châtaignes, des pommes de terre. La viande et le vin sont réservés pour les jours de fête, les marchés et les grands travaux.

Joullietton nous fait connaître aussi le costume des habitants de la Marche : « Les gens de la campagne sont habillés d'étoffes qu'ils ont eux-mêmes fabriquées. Ces étoffes sont épaisses et à mailles très resserrées. La couleur en est grise ou bleu clair. Ils portent, au-dessus de la chemise, un gilet de sommière blanche sans manches et garni de boutons d'os, une veste à manches de drap de pays..., et par-dessus un habit à quatre pans, sans plis, qui va à peine jusqu'aux genoux. Leurs culottes ont la forme de pantalons ; elles descendent jusqu'aux malléoles et sont recouvertes de leurs bas qu'ils attachent, avec des jarretières, au-dessus des genoux. Les bas sont toujours de laine, été comme hiver. Ils portent des sabots [2]... »

Les femmes, dit-il encore, « sont belles, bien faites, d'un beau sang [3] » ; mais il ne donne pas de détails sur leur manière de se vêtir.

George Sand connaissait l'auteur marchois, car elle l'a consulté, nous le verrons, en plusieurs circonstances.

H. de Latouche, Pierre Vermond, Laisnel de la Salle, Joul-

1. Joullietton, *Histoire de la Marche*, II, 271.
2. *Id.*, 273.
3. *Id.*, ibid.

lietton ont pu, dans une certaine mesure, attirer l'attention de George Sand sur le paysan. On peut en dire autant de quelques autres auteurs qui n'ont plus pour objectif le Berry et les provinces voisines, mais qui se sont intéressés à la campagne et à ses habitants ; George Sand reprendra, en les développant et en leur donnant la vie, tous les thèmes que J.-B. Laurens, A. Bouët, Chodzko ont indiqués dans leurs ouvrages.

Au retour d'un voyage à l'île de Majorque, J.-B. Laurens publiait, en 1840, une étude des plus intéressantes, *Un voyage d'art aux îles Baléares*. Il rendait compte des observations qu'il avait faites au cours de ses pérégrinations. Non seulement les sites merveilleux de ce pays, ses monuments grandioses avaient attiré son attention, mais aussi les mœurs et les coutumes de ses habitants.

Dans le chapitre IX, destiné aux *Pagés*, il décrit l'aspect du paysan. Il accompagne ses remarques de gravures : « Je touche, dit-il, à un sujet très intéressant pour la peinture : la découverte d'un costume local bien caractérisé est pour l'art d'autant plus précieux que partout l'ancienne manière de se vêtir s'en va pour faire place à nos modes françaises. » Parmi ces paysans, il y en a d'une physionomie pleine d'énergie. « Ils portent de larges pantalons noués sous le genou, le petit corset, le mouchoir en bandeau lié autour de la tête... Les dimanches et les jours de fête, les *Pagés* ajoutent à leur costume un manteau de drap grossier à longues manches et un chapeau à ailes d'une grandeur démesurée. » Les femmes ont des yeux noirs, les sourcils épais, le teint brun, la taille fière et robuste ; elles portent « un jupon de toile bleue de coton, un tablier blanchâtre et un corsage noir à manches courtes sur lesquelles se replie une bande de la chemise ».

Ces récits de voyage avaient vivement frappé George Sand. C'est sous l'influence des souvenirs de J.-B. Laurens qu'elle-même écrira *Un hiver à Majorque*. Rappelant l'intéressant ouvrage, *Balearis Major*, « ce fut pour moi, dit-elle, une véritable joie que de retrouver Majorque avec ses palmiers... ses monuments arabes et ses costumes grecs. Je reconnaissais tous les sites avec leur couleur poétique, et je retrouvais toutes mes impressions [1]... » (cf. p. 93-95).

1. *Un hiver à Majorque*, 9.

Breiz-Izel, ou *la vie des Bretons en Armorique*, paraissait en 1844. C'est en parcourant le catalogue de la bibliothèque de George Sand que j'ai été amenée à consulter cet ouvrage. L'auteur du *Champi* le connaissait donc. Ce travail, en trois volumes, est orné de quatre-vingt-dix gravures. Elles représentent les principales scènes de la vie privée, publique et champêtre des Bretons. Le texte est de M. A. Bouët. Le jeune Corentin, qu'on nous présente à sa naissance, est un être absolument passif. Il n'a aucune personnalité. Il subit le sort qu'on lui impose. C'est toujours lui qui figure dans les divers tableaux qui se succèdent. Il ne doit échapper à aucun des événements de la vie, susceptibles de fournir quelques indications intéressantes relatives aux mœurs et aux coutumes du pays.

Le titre de chaque chapitre est donné en langue bretonne, accompagné d'une traduction.

Nous assistons au baptême du nouveau-né; au repas qui suit la cérémonie ; on nous renseigne sur la manière de nourrir l'enfant. Corentin fait ses premiers pas, on le sèvre. Il devient berger ; endosse sa première culotte ; reçoit une leçon d'ivrognerie pour le préserver à tout jamais de ce vice ; s'amuse aux jeux de noix, de galloche et de crosse. Puis vient l'éducation morale : les leçons du prêtre, la confession, la première communion. Il aide ses parents aux travaux des champs : description de la moisson, du vannage. Les missions de confiance lui sont réservées : il aura la charge de conduire le blé au moulin, de chauffer le four pour cuire le pain. Devenu jeune homme, il conduit les animaux à la foire, prend part à une lutte terrible aux cris de *torr-e-benn* (brise-lui la tête).

Les premiers troubles de l'amour le jettent dans la rêverie. La petite Marie lui fait tourner la tête ; il se ménage avec elle des entrevues. La veillée réunit en hiver les voisins ; on y raconte des histoires fantastiques, merveilleuses et terrifiantes. L'auteur nous fait assister aux fêtes de la Filerie, du Grand Charroi, à celle des Boudins, aux danses de l'aire neuve, etc.

Corentin a dû partir pour le régiment. La petite Marie attend avec impatience qu'il rentre dans ses foyers. Il revient enfin. On fait les accords. Les fêtes du mariage sont multiples : contrat chez le notaire, achat des vêtements, grande lessive, invitations,

mariage à l'église, ouverture de la danse, repas de noce, coucher de la mariée, la soupe au lait, les épingles de la mariée, etc.

La mort du grand-père fournit l'occasion de parler de l'enterrement, c'est le dernier tableau. Quant à Corentin, à partir de ce moment, on le laisse jouir en silence de son bonheur.

Telles sont bien les scènes rustiques que nous trouverons chez George Sand ; mais elle saura animer tous ses tableaux, les entourer de poésie champêtre, dont ils sont totalement dépourvus dans *Breiz-Izel.*

En 1843, on lisait dans la *Revue Indépendante* (janv.-mai) *les Aventures de Kourroglou.* Ces aventures, recueillies en Perse par Chodzko, avaient paru en anglais. La traduction française, quoique signée : George Sand, est, paraît-il, de Mlle Tourangin [1].

Quoi qu'il en soit, l'auteur de *Lélia* s'était donc intéressée aux aventures du fils de l'aveugle, brigand cruel, ivrogne, glouton, libertin, brutal, colère, l'idole de ses compagnons et de toutes les femmes qu'il rencontre.

Ce pillard de caravanes vivait au XVIIe siècle, chez les Perses. Il incarne à lui seul la vie des nomades de cette époque.

Dans l'introduction de la traduction française, on fait ressortir l'importance de cette publication. Si elle amuse et intéresse le lecteur, « ce n'est pas seulement un héros de l'Arioste et de Rabelais que la Perse nous révèle, c'est toute une histoire de mœurs, c'est tout un génie national que Kourroglou : c'est le nomade dans toute sa poésie plaisante et terrible [2] ».

Ces réflexions préliminaires devaient être de George Sand ; on voit par là qu'il y avait pour elle un intérêt très vif à caractériser un peuple, en faisant revivre ses coutumes, ses mœurs et sa manière de penser.

Nous voyons en effet, dans cette étude, défiler devant nous les bouchers, les vignerons, les pâtres.

Le berger que Kourroglou aborde dans la montagne « tenait dans ses mains une énorme massue, dont la tête était ornée de clous de vieux fers de lance, de fers de chevaux ; elle pesait un men et demi (22 livres anglaises) ; une courroie passée dans un trou la suspendait à son poignet. Le berger leva la massue ; à ce signal toutes les brebis se réunirent autour de lui. Il avait aussi

1. Cf. Vicomte de Spoelberch, *George Sand, Étude bibliographique...*, 20.
2. *Les aventures de Kourroglou ; Rev. Indépendante*, janv.-fév. 1843, 74.

sur lui une écuelle de bois que les Kurdes appellent moudah, et qui pouvait contenir trois mens de lait. Le berger la remplit, la lui donna avec une grande cuillère de bois pour qu'il pût manger. Kourroglou demanda du pain au berger : « C'est du pain fait d'orge et de millet, je l'ai pétri pour les chiens..., dit-il. »

Nous apprenons aussi la manière de faire le vin, de préparer les mets, le lait de beurre, etc.

Les scènes rustiques de *Jocelyn* ont-elles intéressé George Sand [1]? Elle n'en parle pas dans la critique qu'elle fait de l'œuvre, en s'adressant à Liszt. Ce poème ne lui plaît pas. Elle le trouve médiocre à tous points de vue : fond et forme : « Sujet rebattu... vers plats. » Elle admire certaines pages, certains chapitres, qu' « elle a relus jusqu'à sept fois de suite en pleurant comme un âne [2] », mais ce sont les passages « qui ont rapport au sentiment *théosophique* [3] ». *Les Laboureurs* (9e époque) ne semblent pas avoir attiré son attention ; et cependant on pourrait rapprocher le passage suivant de la scène du labourage, qui se trouve dans *la Mare au Diable* :

Déjà, tout près de moi, j'entendais par moments,
Monter des pas, des voix et des mugissements :
C'était le paysan de la haute chaumine,
Qui venait labourer son morceau de colline
Avec son soc plaintif traîné par ses bœufs blancs,
Et son mulet portant sa femme et ses enfants.
. . . . . .
Les enfants vont cueillir des rameaux découpés,
Des gouttes de rosée encore tout trempés,
Au joug avec la feuille en verts festons les nouent,
Que sur leurs fronts voilés les fiers taureaux secouent,
Pour que leur flanc qui bat et leur poitrail poudreux
Portent sous le soleil un peu d'ombre avec eux.
Au joug de bois poli le timon s'équilibre,
Sous l'essieu gémissant le soc se dresse et vibre,
L'homme saisit le manche et sous le coin tranchant,
Pour ouvrir le sillon, le guide au bout du champ [4].

1. *Jocelyn* parut en 1835.
2. *Corr.*, I, à Franz Liszt, 5 mai 1836.
3. Même let.
4. Lamartine, *Jocelyn*, 251-252. — Avec *le Moulin d'Heilly* (1845)

George Sand, par ses propres instincts tout d'abord, par son amour pour le peuple, par les théories sociales qu'elle soutenait depuis quelques années, puis par les influences qu'elle avait pu subir, était préparée à mettre en scène le paysan, comme elle avait déjà mis en scène l'ouvrier. Mais serait-il téméraire de dire que c'est Balzac qui a déterminé l'auteur de *la Mare au Diable* à entrer dans la voie du roman champêtre ?

Les *Paysans* avaient paru en 1845 [1]. En considérant la population pacifique de la Vallée Noire, Mme Dudevant dut être révoltée de voir le grand romancier si dur, si intraitable dans ses jugements sur le paysan, en général. L'homme des champs, d'après lui, est un monstre : il n'a que des vices et pas une vertu. Il traite de dangereux, pour la société, tous ceux qui se sont apitoyés sur le sort des populations rurales : « On voit bien, dit-il, qu'aucun de ces Erostrates n'a eu le courage d'aller au fond des campagnes étudier la conspiration permanente de ceux que nous appelons encore les faibles, contre ceux qui se croient les forts, du paysan contre le riche... Vous allez voir cet infatigable sapeur, ce rongeur qui morcelle et divise le sol, le partage et coupe un arpent de terre en cent morceaux [2]... »

George Sand, affligée de ces jugements défavorables, se refuse à les admettre. « J'ai... de la peine à croire qu'il en soit ainsi partout et même qu'il y ait une campagne où *l'homme de campagne* soit si pervers et si malin... Si je regarde la classe industrielle riche ou pauvre, la caste nobiliaire progressive ou retardataire, la classe artiste aspirante ou parvenue ; si j'examine enfin toutes les classes de la société, j'y vois les mêmes qualités

Roger de Beauvoir aurait-il contribué au *Meunier d'Angibault* ? Le marquis de Villeblanche ruiné, échange avec joie son château et ses terres contre le moulin de son créancier Pillegrain. Devenu meunier, il se trouve plus heureux dans sa situation modeste que son père maître d'une fortune considérable. — Les aspirations de Mme de Blanchemont à la pauvreté, à la vie rustique ; son besoin d'abandonner les grandeurs ; la satisfaction qu'elle éprouve en apprenant qu'elle est en partie ruinée, font penser au meunier d'Heilly et à la gracieuse meunière qui charmait le chevalier d'Antignac par sa gaieté, son entrain, sa grâce, sa distinction :

« Au moulin, mon cher chevalier, au moulin ! c'est la meilleure école pour un étourdi tel que toi » (*Le Moulin d'Heilly*, 193).

1. Ce n'est donc pas Balzac qui a pu, comme on l'a dit, réagir contre les romans de George Sand. Seul, *Jeanne* avait paru, en 1844

2. Balzac, *les Paysans*, 1-2.

et les mêmes vices que chez le paysan. Seulement, chez les gens *éduqués*, les qualités sont plus habiles à se faire valoir et les vices plus habiles à se cacher. C'est donc parce que ce sournois de paysan est maladroit dans ses ruses et très facile à pénétrer, qu'il serait considéré comme le type de la fausseté? J'aurais cru justement tout le contraire[1]. »

Et puis, n'est-ce pas aussi dans les villages, les métairies, qu'il y a le moins d'occasions dangereuses. « Je vois et crois savoir que, dans la vraie campagne, au delà des banlieues et dans la véritable vie des champs, il y a moins de causes de corruption qu'ailleurs.

« Donc, j'aime ce milieu, cette innocence relative, ces grands enfants qui veulent faire les malins et qui sont plus candides que moi, puisque je les vois venir, et même *avec leurs gros sabots*, comme dit le proverbe[2]. »

Entre George Sand et Balzac, les divergences de sentiments et d'opinion s'accentuaient de plus en plus. Les goûts et les instincts de la baronne Dudevant l'inclinaient vers le peuple; elle croyait à sa bonté, à sa générosité. Dès son enfance, elle avait vécu au milieu des paysans de Nohant, qu'elle aimait. Depuis 1841, elle affichait publiquement ses théories socialistes. Elle ne comprenait donc pas l'intransigeance de son ami à l'égard des classes rurales.

Balzac, en dépit de sa vulgarité, n'avait que des goûts aristocratiques. Conservateur des traditions du passé, légitimiste, il ne voyait qu'une forme de gouvernement possible, le pouvoir absolu. Dans son profond mépris pour les masses, il ne voulait pour elles que l'ignorance et l'obéissance passive. Un abîme séparait donc ces deux génies littéraires. Aurore Dudevant, outrée de ses opinions politiques, n'était pas moins blessée par ses théories sur la perversité de l'homme des champs.

Que George Sand ait reçu des impressions durables de son commerce fréquent avec les ouvrages de J.-J. Rousseau, que les auteurs berrichons lui aient plus ou moins indiqué une mine à exploiter, soit par leurs conseils, soit par leurs écrits; que la lecture de *Breiz-Izel* ou de quelque autre des ouvrages cités, ait

1. *Prom. aut. vill.*, 69-70.
2. *Id.*, 73.

stimulé son ardeur ou réveillé son amour des réalités rustiques ; que Balzac, enfin, l'ait décidée, par réaction, à se mettre à l'œuvre, le mérite de George Sand n'en est pas moins grand. Elle reste bien chez nous le créateur de la poésie pastorale, le vrai chantre de la campagne et du laboureur.

Les scènes champêtres abondent dans Homère et dans Hésiode, et cependant, avant Théocrite, personne ne s'était avisé de faire de la poésie *pastorale* un genre à part, de mettre en scène des bergers, de nous intéresser à leurs coutumes, à leurs mœurs, à leurs sentiments.

Dans la notice de *la Mare au Diable*, qui date de 1851, George Sand se défend d'avoir voulu créer un genre nouveau :

« Quand j'ai commencé par *la Mare au Diable* une série de romans champêtres, que je me proposais de réunir sous le titre de *Veillées du Chanvreur*, je n'ai eu aucun système, aucune prétention révolutionnaire en littérature. Personne ne fait une révolution à soi tout seul, et il en est, surtout dans les arts, que l'humanité accomplit sans trop savoir comment, parce que c'est tout le monde qui s'en charge. Mais ceci n'est pas applicable au roman de mœurs rustiques : il a existé de tout temps et sous toutes les formes, tantôt pompeuses, tantôt maniérées, tantôt naïves. Je l'ai dit, et dois le répéter ici, le rêve de la vie champêtre a été de tout temps l'idéal des villes et même celui des cours. Je n'ai rien fait de neuf en suivant la pente qui ramène l'homme civilisé aux charmes de la vie primitive [1]. »

C'est un excès de modestie qui fait parler ainsi Mme Dudevant. Nous n'avons rien dans la littérature moderne, avant elle et après elle, qui puisse être comparé à ses œuvres champêtres.

En parcourant la série des romans de George Sand, on s'aperçoit qu'il ne faut pas attendre l'apparition des romans pastoraux pour trouver le Berry dans son œuvre. Dès le début, le paysan et la campagne y occupent déjà une place. C'est un besoin pour l'auteur de *Valentine* de parler de son pays, de faire goûter au lecteur le charme de la campagne berrichonne, de communiquer les impressions qu'elle a reçues au contact des paysans et de la terre qu'ils habitent. L'auteur, on le sent, obéit à un instinct qui le pousse dans cette voie.

1. George Sand, *la Mare au Diable*, notice datant de 1851, 1.

Dès 1832, avec *Valentine*, nous pouvons donc déjà nous faire une idée du Berry. C'est là que nous trouvons, en effet, la délicieuse description de ces chemins verts que George Sand a improprement appelés *traînes* [1], « qui s'en vont serpentant capricieusement sous leurs perpétuels berceaux de feuillage, découvrant, à chaque détour, une nouvelle profondeur, toujours plus mystérieuse et plus verte [2] ».

A côté de ces chemins encaissés, tortueux, serpentent des ruisseaux mélancoliques. Des prairies d'un vert tendre, des massifs d'aulnes et de frênes, à la végétation vigoureuse et au feuillage sombre nous mettent en contact avec une « nature suave et pastorale ».

L'homme qui l'habite nous est déjà représenté comme grave et silencieux, bon et hospitalier [3]. Point de voleurs dans ce pays, où les portes des maisons n'ont pas de serrure, où l'on enferme des troupeaux dans des masures sans personne pour les garder. Les touristes ne connaissent pas encore les chemins de la *Vallée Noire*, aussi les enfants effrayés par la vue des étrangers se cachent-ils derrière les haies [4].

Il est vrai que Bénédict et Athénaïs, la jolie fille du père Lhéry, ne sont plus de vrais paysans. Ils ont déjà reçu de l'éducation, ils ont fait des études, mais Mme Lhéry est encore tout occupée des soins de sa basse-cour, elle fait dans un chaudron une pâtée pour ses canards [5].

La description de la fête champêtre, où se rendent châtelains et paysans, est pleine d'intérêt :

« Tout cela mange sur l'herbe... Tout cela vient pour se montrer en calèche ou sur un âne, en cornette ou en chapeau de paille d'Italie, en sabots de bois de peuplier ou en souliers de satin turc, en robe de soie ou en jupe de droguet [6]. »

On danse la bourrée sur la pelouse, et à un certain trille, que le vielleux exécute, chaque danseur doit embrasser sa danseuse.

1. Dans *la Langue et le Style rustiques de George Sand...*, on verra que ce mot, à Nohant et aux environs, n'a pas le sens que lui a donné l'auteur.
2. *Valentine*, 17.
3. Cf. *id.*, 4-5.
4. Cf. *id.*, 4.
5. Cf. *id.*, 7.
6. *Id.*, 5-6.

C'est ainsi que Valentine de Raimbault reçoit le premier baiser de Bénédict.

L'auteur essaye déjà d'introduire dans la bouche du paysan quelques expressions en dialecte berrichon : « Fais-toi *brave* [1] », dit Mme Lhéry à sa fille.

En 1835, paraît *André*. Dans cette satire des mœurs de la petite ville de La Châtre, le marquis de Morand, gentilhomme campagnard ne croit pas déroger en prenant part aux travaux des champs. Il sait se servir du râteau et de la fourche [2], et frictionner *Vermeil*, son bœuf malade.

La même année, George Sand, toute préoccupée de son idéal politique, écrit *Simon*. Mais Simon, le républicain convaincu, l'homme d'action, est fils d'une paysanne. Il est épris de la belle nature. La vie rustique lui apparaît comme ce qu'il y a de plus pur et de plus noble. Il regrette d'être appelé à remplir un rôle plus important dans le monde. Pour s'y résigner, il lui faut les encouragements de Fiamma.

Dans ce roman, George Sand ajoute un trait au caractère du paysan : S'il est bon et hospitalier, il est aussi quelquefois rusé et chicaneur. Les possesseurs du château de Fougères étaient en butte aux vexations et aux vengeances des habitants du village : ceux-ci arrachaient les épines qui bordaient le pré ; quand un agneau du châtelain tondait sur le champ voisin la largeur de sa langue, un procès-verbal était aussitôt dressé.

Dans *Mauprat* (1836), ce tableau admirable de la vie des hobereaux avant la Révolution, où la revendication des droits du peuple est si énergiquement exprimée, c'est dans la bouche du bonhomme Patience, un vrai paysan du Danube, par son aspect sauvage et l'élévation de ses sentiments, que George Sand met les théories qui lui sont chères. L'auteur peint en lui la sobriété des paysans de la *Varenne* [3]. Les scènes rustiques ne manquent pas dans cet ouvrage : nous assistons à la chasse à la taupe et à la belette, triomphe de *Marcasse ; les boirons lient leurs bœufs* [4].

Un monde nouveau apparaît avec *la grand'bête*, *le meneu' de*

1. *Val.*, 8
2. Cf. *André*, 65.
3. Partie du Bas-Berry, située au sud de Sainte-Sévère.
4. Cf. *Mauprat*, 254.

loups, *le trou aux Fades*, où Patience se cachait pour guetter Antoine Mauprat [1].

Les mots et les expressions patoises deviennent plus nombreuses : « *J'avise eul meneu' d' loups anc eul preneu' d' taupes* », dit le jeune Sylvain à Mauprat [2].

Bien que l'auteur de *Consuelo* semble absorbée, pendant quelque temps, par des préoccupations artistiques et socialistes, qui l'entraînent dans une autre direction, en 1844, elle revient à son cher Berry. C'est dans le pays de Combraille, situé sur les confins du Bas-Berry et de la Marche, nature sauvage, grandiose et morne, que George Sand place Jeanne, son héroïne.

Dans sa Notice, elle dira que *Jeanne* est la première tentative qui l'a conduite à faire plus tard *la Mare au Diable*, *François le Champi*, *la Petite Fadette*... « Elle n'a point osé faire alors ce qu'elle a osé plus tard, peindre son type dans son véritable milieu, l'encadrer exclusivement de figures rustiques en harmonie avec la mesure... de ses idées et de ses sentiments [3]. »

Au point de vue rustique, cette œuvre, en effet, sert de transition entre les romans tels que *Mauprat*, *Valentine* ou *Simon*, et ce que l'on appelle communément les romans pastoraux. Dans les premiers, nous assistons à des scènes rustiques, mais les héros appartiennent à l'aristocratie, ou se sont élevés par l'éducation, comme Bénédict et Simon, au-dessus de la condition du paysan.

Que George Sand fasse dépendre le bonheur conjugal de l'amour seul, ou qu'elle rêve la fusion des diverses classes de la société, elle tient à prouver que la communauté des sentiments fait plus pour le bonheur que les convenances sociales.

Afin d'établir sa thèse, tout d'abord, elle s'est cru obligée d'élever le paysan pour le rapprocher un peu d'une Fiamma de Fougères ou d'une Valentine de Raimbault. Elle lui donne de l'instruction, de l'éducation, des sentiments nobles, une sensibilité exquise, pour faire ressortir plus vivement la corruption et l'égoïsme d'un Lansac.

Avec *Jeanne*, elle ne se donne plus la peine d'élever la ber-

1. Cf. *Mauprat*, 40-42.
2. *Id.*, 44.
3. *Jeanne*, 3.

gère d'Ep-Nell au-dessus de sa condition ; celle-ci restera paysanne dans toute la force du terme. C'est le comte de Boussac, sir Harley et Marsillac qui s'abaisseront jusqu'à elle. Plus tard, George Sand jugeant que le paysan, dans toute sa simplicité et sa naïveté, devait intéresser l'homme raffiné, avec l'audace du génie, éliminera enfin les marquis et les comtes épris des bergères, et nous donnera ses délicieuses idylles rustiques.

Le Meunier d'Angibault, qui parut en 1845, tout rempli de théories égalitaires et socialistes, est aussi un acheminement aux romans champêtres. Le grand Louis n'a pas besoin d'être aimé d'une grande dame pour devenir intéressant. Mais il raisonne trop savamment, il lui manque de cette candeur, et de cette naïveté que nous aimons à retrouver chez l'homme des champs.

En 1846, avec *la Mare au Diable*, George Sand est en plein dans son sujet. Le pas est franchi. Et c'est un vrai chef-d'œuvre, à la manière de Théocrite, qui s'offre à l'étonnement et à l'admiration du lecteur.

Cette charmante idylle est écrite au moment où les préoccupations socialistes de l'auteur sont très vives.

L'année suivante (1847), elle publie *le Péché de M. Antoine* : la noblesse recommence à fraterniser avec la classe ouvrière et à vivre avec elle sur le pied de l'égalité. Ici les scènes rustiques sont plus rares : c'est le *villageois* bien plutôt que le *ménageot* [1] que George Sand a voulu peindre avec Jean Jappeloup.

François le Champi (1847) nous ramène à la vraie campagne. L'auteur s'y efforce d'approcher le plus possible de la réalité, comme elle le dit elle-même dans l'*Avant-propos*. Elle essaie de surprendre le paysan de la Vallée Noire non seulement dans sa

1. Dans *le Pressoir*, George Sand établit la différence qui existe entre le *villageois* et le *ménageot*, c'est-à-dire le paysan qui vit au milieu des champs, loin d'une agglomération importante. « Les villageois ne sont qu'à moitié paysans, dit-elle, les paysans ne sont pas du tout villageois. Il n'y a de vraiment rustiques que les groupes ou les familles, isolés dans les fermes, dans les moulins, dans les chaumières. Plus la vie se concentre dans un lieu borné, plus l'idée se simplifie. Le vrai paysan est bien plus aux prises avec la nature qu'avec la société. Il y a peu de pensées, mais elles sont tenaces ; peu de volontés, mais elles sont fortes. Les villageois sont plus instruits..., ils ont des rapports et des causeries... avec le curé, le magistrat local, le médecin, le marchand, le militaire en retraite... » (*Le Pressoir*, Lettre d'envoi à M. L. Montigny).

manière de penser, mais aussi dans sa façon de s'exprimer. Dans *la Petite Fadette* et *les Maîtres sonneurs*, George Sand poussera plus loin encore ses études de langage et de naïveté rustiques. C'est donc surtout dans *la Mare au Diable*, *François le Champi*, *la Petite Fadette*, *Claudie*, *les Maîtres sonneurs*, que nous trouverons le plus d'informations sur le paysan, sur sa vie, son caractere, ses occupations, sa langue. Mais il n'en est pas moins vrai que dans ses romans psychologiques, politiques et sociaux, George Sand a fait une part assez large aux scènes rustiques.

Quand on voudrait voir dans ses romans pastoraux, de 1846 à 1852, un nouveau moyen de servir ses théories socialistes, égalitaires et religieuses, en appelant l'attention du lecteur sur les pauvres gens ignorés de la campagne ; en introduisant ici et là des dissertations philosophiques ; en faisant dire à la petite Fadette que l'enfer n'existe pas, ou que le démon est un mythe, on doit reconnaître que la nature a été la passion la plus durable de sa vie. George Sand a aimé d'un amour sincère et attendri la terre, et ceux qui l'arrosent de leur sueur pour la rendre féconde.

Jusqu'à la fin, elle n'a cessé de revenir aux scènes rustiques : *Les Beaux messieurs de Bois-Doré* nous offrent des fêtes comme les aimaient les héros d'Honoré d'Urfé. *La Famille de Germandre* (1861), *le Marquis de Villemer* (1864) ne nous permettent pas d'oublier les charmes de la campagne berrichonne. *Nanon* (1872) nous fait connaître la période révolutionnaire en Berry. Mais le souci historique n'empêche pas l'auteur de semer partout des tableaux champêtres, pleins de fraîcheur et de poésie.

« Les créations de l'art parlent à l'esprit seul, et... le spectacle de la nature parle à toutes les facultés [1]. » Tel était le sentiment de George Sand.

En dehors des romans champêtres, qui contiennent de nombreuses informations sur la Vallée Noire et des descriptions sur le Berry, George Sand, dans quelques ouvrages spéciaux, nous a parlé de la Vallée de l'Indre et de la Petite Suisse.

La Vallée Noire nous donne de précieuses indications sur le pays. Dans les éditions Calmann-Lévy, elle fait suite au *Secrétaire intime*, 284-303. *Promenades autour d'un village* nous ren-

1. *Lett. d'un Voy.*, 2.

seigne sur Gargilesse et ses environs. A la suite, on trouve *le Berry, mœurs et coutumes ; les Visions de la nuit dans les campagnes,* 143-229. Puis, dans le même ouvrage, nous revenons encore aux bords de la Creuse et à Gargilesse.

A la suite de *Laura, Lettre d'un voyageur*, 263-323, nous ramène encore dans le village préféré de l'auteur, Gargilesse.

George Sand est sortie de la Vallée Noire pour nous parler de la Brenne, dans un article, *le Cercle hippique de Mézières-en-Brenne*, qui fait suite à *Isidora*, 271-286.

Enfin, dans *les Légendes rustiques*, l'auteur réunit les superstitions et les légendes qui ont cours généralement dans la région.

Dans cette étude, je ferai appel à tous les romans où George Sand a mis en relief les usages, les mœurs, les coutumes du Berry et tout ce qui s'y rattache.

CHAPITRE II

PRÉHISTOIRE ET HISTOIRE

Dans ses ouvrages, George Sand a donné de temps à autre un souvenir aux questions préhistoriques et historiques de sa province. Avant d'aborder le Berry, au point de vue descriptif, avant de parler des paysans et des réalités rustiques contenues dans son œuvre, il convient de consacrer quelques pages à ces divers sujets. Nous verrons à quelles sources elle a puisé, quels emprunts elle a faits, avec quelle exactitude elle a rappelé les textes, et enfin ce qu'elle a pu ajouter.

En ce qui concerne le Berry préhistorique, George Sand a effleuré la question incidemment, à l'occasion de la religion et des superstitions.

Elle nous a représenté le Berry, dans les *Légendes rustiques*, comme un pays « couvert d'antiques débris des âges mystérieux, de tombelles, de dolmens, de menhirs et de mardelles [1] ». Dans ce jugement, George Sand s'est inspirée de Louis Raynal. Elle conseille, en effet, à son lecteur de lire l'intéressante *Histoire du Berry*, œuvre de l'érudit magistrat, et de s'en rapporter à lui pour ce qui concerne les débris des âges préhistoriques. Mais à l'époque où cette histoire fut écrite (1847), l'imagination se donnait encore libre carrière au sujet de ces antiques souvenirs du passé.

L'auteur berrichon paraît néanmoins plus circonspect dans ses jugements que George Sand. Parmi les monuments qui paraissent dus aux anciennes populations de la Gaule, il présume « qu'un choix est indispensable [2] ». Il faudra donc, dit-il, « négliger beaucoup de prétendus monuments celtiques [3] ».

1. *Légendes rustiques*, avant-propos, VII.
2. L. Raynal, *Histoire du Berry*, I, 18.
3. *Id.*, ibid.

La Vallée Noire d'après George Sand.
Toutes les localités indiquées ici ont été signalées dans les romans champêtres.

Les *Légendes rustiques* datant de 1858, l'auteur, à la suite de l'historien du Berry, a participé, tout naturellement, aux erreurs de son époque.

C'est seulement vers 1860 que les études, concernant les monuments préhistoriques, commencèrent à devenir scientifiques. En 1865, M. Alexandre Bertrand, dans *Archéologie celtique et gauloise*, attribuait dix-neuf monuments au département de l'Indre [1].

Le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* publiait, en 1876, un article de M. Ludovic Martinet énumérant les divers monuments mégalithiques du département de l'Indre. Six ans plus tard (1882), sous le titre de *Berry préhistorique* [2], il complétait cette première liste, la faisait suivre d'une autre liste des monuments du Cher, et accompagnait cette étude d'une carte préhistorique pour les deux départements [3]. Mais à ce moment-là, tous les monuments indiqués n'avaient pas été fouillés; ils ne le sont pas encore aujourd'hui. Il ne faut donc pas accepter ces nomenclatures comme définitives [4]. Dans l'avenir, de nouvelles

1. Dans l'énumération de M. A. Bertrand il y a un dolmen pour Libre et un pour Luçay. Or, la localité Luçay-le-Libre ne possède qu'un dolmen. Celui d'Anjouin est discuté. Il est cependant admis par M. E. Hubert, archiviste du dép. de l'Indre, dans son *Dict. hist. géo. et stat. du dép. de l'Indre.*

2. Cf. *Mémoires de la Société historique, littéraire, artistique du Cher*, 1882.

3. Dans son second travail, M. L. Martinet classe les monuments par arrondissements, cantons.

« J'ai pu constater jusqu'à ce jour, dit M. Ludovic Martinet, dans les deux départements de l'Indre et du Cher, l'existence de 76 dolmens, 42 menhirs, 5 cromlechs, 169 tumulus, 59 grottes artificielles, 104 camps ou enceintes de terre, 69 souterrains ou grottes, 308 mardelles. » (*Le Berry préhistorique; Mémoires de la Soc. hist. litt., etc. du Cher*, 1882, 19.)

4. Liste approximative des diverses localités du dép. de l'Indre où se trouvent les principaux dolmens et menhirs. Ne figurent ici que ceux qui sont signalés par M. Eug. Hubert, dans son *Dict. hist., géo. et stat. de l'Indre.* Il n'admet pas tous ceux qui sont mentionnés par M. Ludovic Martinet.

Aigurande, dolm. — *Aize*, dolm. détruit. — *Anjouin*, dolm. — *Argenton*, dolm. — *Arthon*, dolm. — *Bagneux*, 2 dolm., 2 menhirs (mon. hist.). — *Bouesse*, dolm. — *Bouges*, dolm. — *Ceaulmont*, dolm. — *Celon*, dolm. — *Chaillac*, 2 dolm., 1 menhir. — *Chalais*, dolm. — *Chassignolles*, dolm. — *Chatillon*, dolm. — *Ciron*, dolm. (mon. hist.). — *Cluis*, dolm. — *Crevant*, dolm. — *Douadic*, 2 dolm., 1 menhir. — *Le Blanc*, 3 menh. — *La Châtre-Langlin*, 3 dolm. (mon. hist.), 3 menh. — *Levroux*, 2 dolm. — *Liniez* allée couverte (mon. hist.). — *Lourdoueix-saint-Michel* (cf. le travail récent de M. Michon : *La monographie de Saint-Plantaire* : dolmens de la *Grosse Pierre*, du *Chardy*, de l'*Ormeau*. *La Pierre à la marte*. *La Pierre Lâ*.

recherches permettront de donner plus de précision à ces questions.

En 1908, M. Déchelette, dans son *Manuel d'archéologie préhistorique* (I, 385), attribuait cinquante-huit dolmens au département de l'Indre; mais il n'en fait pas le dénombrement.

Quant aux mardelles, comme l'a dit George Sand, le pays en possède un grand nombre. « Le Berry est la terre promise des mardelles », dit à son tour Ludovic Martinet. Ce sont des cavités à ciel ouvert, ayant la forme d'un cône tronqué, tantôt circulaires, tantôt elliptiques. On ne peut préciser leur destination [1]. Ces vestiges du passé n'ont pas attiré spécialement l'attention de l'auteur des romans champêtres.

Au sujet des dolmens, George Sand nous a transmis les croyances généralement admises à cette époque. Les questions qui les concernent n'étaient pas encore élucidées au moment où paraissaient *Jeanne* (1844) et les *Légendes rustiques* (1858).

A peu de distance de Crevant, « sur le revers d'un ravin inculte et envahi par les eaux, s'élèvent les *parelles*..., dit George Sand. Ces *parelles* ou *patrelles* sont deux masses à peu près identiques de volume et de hauteur, qui se dressent, comme deux tours, au bord d'une terrasse naturelle d'un assez vaste développement. Leur base repose sur des assises plus petites...[2] » Il y a eu là « un foyer intense, peut-être une habitude de sacrifices ?... Nos histoires du Berry n'en font mention que pour le nommer et le ranger hypothétiquement et d'une manière vague parmi les monuments celtiques [3]. »

Plus tard dans *Nanon*, George Sand dira : « J'ai su depuis

La Pierre Folle. La Pierre Chaput). — *Luçay-le-Libre*, dolm. — *Mauvières*, dolm. — *Montchevrier*, dolm. (mon. hist.). — *Mosnay*, dolm. — *Moulins*, dolm. (mon. hist.). — *Nuret-le-Ferron*, dolm. — *Saint-Benoit-du-Sault* : 2 dolm. (mon. hist.). — *Sainte-Gemme*, dolm.

Voici quelques autres monuments signalés par M. Ludovic Martinet. Ils se trouvaient à *Issoudun*, dolm. ; *Giroux*, menh. ; *Parnac*, dolm. ; *Saint-Aigny*, dolm. ; *Saint-Hilaire*, dolm. ; *Saint-Pierre*, dolm. ; *Tendu*, dolm. ; *Tournon*, dolm. ; *Tranger*, dolm. ; *Vouillon*, menh. ; *Sainte-Gemme*, menh.

1. Cf. M. Guillard, *Des Marges, mardelles ou margelles*, rapport présenté au Congrès archéologique de France, 1873. *Congrès archéologique de France*, 1873.

2. *Légendes rustiques*, 5-6.

3. *Id.*, 6.

Département de l'Indre. -- La Vallée Noire.

que c'était la *Par-elle*, en celtique, la *haute pierre* du feu, le grand autel des druides [1]. »

A Crevant, d'autres pierres appelées *Dorderins* lui suggèrent ces réflexions : « C'est un semis de ces énormes galets granitiques au sommet d'un monticule conique. Le plus élevé est un champignon dressé sur de petits supports. Ce pourrait être un jeu de la nature, mais ce ne serait pas une raison pour que cette pierre n'eût pas été consacrée par les sacrifices. D'ailleurs, elle s'appelle le *grand dorderin*. C'est comme si l'on disait le grand autel des druides [2]. »

L'auteur des *Légendes rustiques* s'appuie sur les noms de certaines autres pierres situées dans la Brenne, appelées *druiders*, « ailleurs... durders [3] », pour conclure que ces noms, « en dépit de la corruption amenée par le temps, sont assez significatifs pour détruire les doutes [4] » : Ce sont donc bien là les autels, les pierres qui servaient aux druides pour offrir leurs victimes.

« Il n'est pas un coin de la France, dit-elle encore, où les grosses pierres ne frappent vivement l'imagination du paysan, et, quand de certaines légendes s'y attachent, vous pouvez être certains, quelle que soit l'hésitation des antiquaires, que le lieu a été consacré par le culte de l'ancienne Gaule [5]. »

George Sand est encore plus affirmative quand il s'agit des pierres d'*Ep-Nell*, situées dans un vallon, près de Toulx-Sainte-Croix et des pierres *Jo-Mathr*, qui occupent le sommet du mont Barlot, aux environs de Boussac. L'auteur de *Jeanne* connaît l'ouvrage de Barailon, *Recherches sur les peuples Cambiovicenses*, et c'est à lui qu'elle emprunte la définition de ces mots :

« Epinelle... vient d'*Ep-Nell*, mot gaulois qui signifie *sans chef...* » (*Jeanne*, 77).

« Le nom *Ep-Nell* résulte de deux mots celtiques, qui signifient *sans chef...* » (*Recherches sur les peuples Cambiovicenses*, 337).

1. *Nanon*, 211. Note, au bas de la page.
2. *Lég. rus.*, 5.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, 4.
5. *Id.*, ibid.

« *Jo-mathr* signifie quelque chose comme couper, mutiler, faire saigner et souffrir la victime sur la pierre expiatoire. C'est comme qui dirait *meurtre sacré* » (*Jeanne*, 77).

« Les noms de *Jo-mathr* et de *Bar-lot* sont... composés chacun de deux mots celtiques ; les deux premiers signifient blesser, couper et fouler aux pieds » (*Recherches sur les peuples Cambiovicenses*, 338).

Ces dernières pierres surtout sont imposantes et leur examen remplissait de terreur la châtelaine de Nohant. Avec Barailon qu'elle a consulté, elle pense que ces pierres énormes étaient un sanctuaire cher aux Druides.

« Ces blocs posés comme des champignons gigantesques sur leur étroite base, ce sont les menhirs, les dolmens, les cromlechs des anciens Gaulois, vestiges de temples cyclopéens d'où le culte de la force semblait bannir par principe le culte du beau ; tables monstrueuses où les dieux barbares venaient se rassasier de chair humaine et s'enivrer du sang des victimes ; autels effroyables où l'on égorgeait les prisonniers et les esclaves pour apaiser de farouches divinités. Des cuvettes et des cannelures creusées dans les angles de ces blocs, semblent révéler leur abominable usage, et avoir servi à faire couler le sang [1]. »

George Sand comme Louis Raynal, comme Barailon, attribuait donc aux Celtes l'élévation de ces monuments :

« Les celtomanes de l'école de Cambry et de la Tour d'Auvergne, dit M. Déchelette, considéraient les dolmens, les allées couvertes, les menhirs et les cromlechs, dont on ne séparait pas alors les pierres branlantes et les *pierres à bassins*, comme des ouvrages des Celtes [2]. »

Ces monuments étaient, pour la plupart, destinés au culte, d'après la croyance accréditée à cette époque.

« Sur les *autels druidiques*, — c'est ainsi qu'on appelait les dolmens, — les prêtres de la religion gauloise avaient consommé, disait-on, de sanglants sacrifices. On croyait reconnaître sur les dalles dolméniques de mystérieux signes symboliques, ainsi que les rigoles par où s'écoulait le sang des victimes. Les travaux de

1. *Jeanne*, 5.
2. J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, 381.

ces premiers observateurs des mégalithes, conçus sans critique, ne relèvent que de la littérature romantique [1]. »

Toutes ces questions ethnographiques, qui ont donné lieu à tant de recherches et de travaux intéressants dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, étaient donc encore bien obscures au moment où George Sand écrivait ses *Légendes rustiques*.

En 1867, M. Bertrand exposait à l'Académie des Inscriptions, l'ensemble des faits relatifs aux monuments mégalithiques, et montrait que les dolmens étaient dus à une population maritime qui avait précédé les Celtes sur le sol de la Gaule [2]. Ces pierres n'étaient autres que des tombeaux, monuments funéraires, élevés en l'honneur d'un chef, d'une famille ou d'une tribu.

Cette coutume, qui remonte à l'âge de la pierre polie, a duré longtemps. Certaines familles n'y avaient pas complètement renoncé à l'époque romaine [3].

George Sand, en 1858, avait-elle entendu parler des recherches de M. A. Bertrand, quand elle écrivait ses *Légendes rustiques* ? C'est possible.

Les hypothèses qui ont favorisé les découvertes récentes, avant de s'être vulgarisées, avaient pu parvenir jusqu'à elle. Ses relations étaient très étendues ; elle comptait des amis éminents cultivant toutes les branches des connaissances humaines ; elle-même s'intéressait à tout. Dans l'avant-propos des *Légendes rustiques* l'auteur remarque que « le Berry... semble avoir conservé, dans ses légendes, des souvenirs antérieurs au culte des Druides [4] ». Nulle part, toutefois, dans la suite, elle ne laisse entrevoir que les dolmens, les menhirs ont été l'œuvre d'une peuplade maritime qui, venant des régions hyperboréennes, se répandit tout le long des côtes de l'Europe occidentale.

Une autre question a aussi vivement préoccupé George Sand.

1. J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, 381.

2. M. Déchelette rappelle que le comte de Caylus (1692-1765) fut l'initiateur d'une science appelée à donner des résultats féconds : « Le premier, dit M. Reinach, il exprima l'idée que les dolmens étaient antérieurs aux Celtes et l'œuvre d'une population maritime (*Recueil d'antiquités*, VI, p. 387), théorie qui a été reprise par M. Bertrand et a fait fortune » (citation faite par M. Déchelette, dans *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, 381).

3. Cf. Bertrand, *Nos origines*, I, 128.

4. *Lég. rus.*, avant-propos, VII.

Elle semblait croire que les énormes pierres *Jomâthres* avaient été transportées sur la montagne pour servir aux sacrifices. Elle donne libre cours à son imagination pour voir, dans leur agencement, un ordre étrange, secret, impénétrable, dû aux peuples de la Gaule, soucieux d'avoir des autels pour célébrer leur culte.

« Là, vous examinerez ces roches disposées dans un certain ordre mystérieux, et assises, par masses énormes, sur de moindres pierres où elles se tiennent depuis une trentaine de siècles dans un équilibre inaltérable. Une seule s'est laissée choir sous les coups des premières populations chrétiennes, ou sous l'effort du vent d'hiver qui gronde avec persistance autour de ces collines dépouillées de leurs antiques forêts [1]. »

Parmi ces pierres qui sont au nombre de quatorze, « il y a un groupe, dit-elle, plus formidable que les autres, qui enferme une étroite enceinte. C'est peut-être là le sanctuaire de l'oracle, la demeure mystérieuse du prêtre [2] ».

L'auteur de *Jeanne* suivait encore en cela l'opinion de Barailon et de Louis Raynal.

Elle était mieux avisée quand elle nous confiait sa première impression :

« Aujourd'hui, ce n'est, au premier coup d'œil, qu'un jeu de la nature, un de ces refuges que la rencontre de quelques roches offre au voyageur ou au pâtre. De longues herbes ont recouvert la trace des antiques bûchers, les jolies fleurs sauvages des terrains de bruyères enveloppent le socle des funestes autels [3]. »

C'est bien là, en effet, un phénomène naturel, et les pierres Jomâtres, pas plus que les pierres d'Epnell, ne sont des monuments mégalithiques.

M. de Cessac, dans la *Liste critique et descriptive des monuments mégalithiques de la Creuse*, range les pierres d'Epnell parmi les faux menhirs [4].

1. *Jeanne*, 5.
2. *Id.*, 6.
3. *Id.*, ibid.
4. Cf. p. 31. — « Les pierres d'Epnell, dit-il, figurées dans l'ouvrage de Cancalon (p. 121), comme deux menhirs inclinés, sont les deux parties d'un même bloc fendu dans le sens de la hauteur. Ces deux fragments sont très rapprochés et sont loin d'avoir l'aspect élancé que leur a donné le dessinateur ; ils sont en réalité aussi larges que hauts » (Cessac, *Liste... des mon. még. de la Creuse, Revue archéologique,* 1881, 116).

Les pierres Jomâtres n'ont pas été apportées sur le mont Barlot. Ces blocs énormes n'ont pas abrité des tombes. C'est au fait naturel de la désagrégation des roches et des terrains environnants qu'elles sont dues. L'érosion les a mises à découvert.

» George Sand... a donné une poétique et juste description des pierres Jomathres dans son livre de *Jeanne*, dit M. Pascal Jourdan. L'imagination aidant, on a vu ou voulu voir bien des emblèmes, lire bien de vieilles traditions dans la position, la forme, les dimensions, les trous, les rigoles en zig-zag, etc., des pierres du mont Barlot, ce qui est indiscutable lorsque la question est abandonnée au libre champ de l'admiration poétique. Mais, vue avec les yeux de la science géologique raisonnée... la montagne aux pierres, ou le mont Barlot ne nous a montré... que des blocs de rocher très volumineux, tout naturellement en place, mis à nu par une foule d'influences désagrégeantes qui nous ont laissé les *pierres Jomathres*. On trouve, du reste, beaucoup d'analogues disséminés sur le sol granitique de la Creuse, que leur isolement seul empêche d'être connues [1]. »

M. Pascal Jourdan admet cependant, comme l'auteur de *Jeanne*, que cet endroit était probablement pour les druides une station sacrée ; ils auraient établi des autels sur ces pierres à cause de leur aspect grandiose, de leur abord difficile [2].

Rien ne confirme ces suppositions, car on a même reconnu aujourd'hui, que les pierres des dolmens ne se prêtaient pas aux cérémonies du culte.

« On constate que la forme de ces monuments, en France, comme à l'étranger, ne répond aucunement à celle d'un autel à sacrifices [3]. »

En ce qui concerne les druides, George Sand a suivi tout naturellement aussi les opinions qui avaient cours à son époque. Elle est convaincue que les sacrifices humains sont dus à leur initiative ; elle les rend responsables de ce culte abominable [4]. Aujourd'hui, il est admis que l'action des druides a été éminemment

1. Pascal Jourdan, *Mosaïques de florules rudérales. Les pierres Jomathres du mont Barlot*, *Mémoires de la Société des sciences naturelles de la Creuse*, 1863-1877, t. IV, 184.
2. Cf. *Id.*, 187.
3. J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, 382.
4. Cf. *Jeanne*, 78.

civilisatrice. De mœurs pacifiques, ils ont cherché à entraîner la population dans des voies plus humaines, cherchant à développer parmi elle l'agriculture, l'industrie et le commerce. S'ils ont encore participé aux immolations sanglantes, c'est qu'ils n'ont pu arriver à détourner les hommes de ces coutumes barbares, en contradiction avec leurs enseignements.

HISTOIRE

L'auteur des romans champêtres a consacré aussi quelques pages à des questions historiques, parfois à des faits généraux, mais plus spécialement à des sujets d'histoire locale.

Dans son roman *Jeanne*, elle a abordé l'histoire de Toulx-Sainte-Croix. Cette localité intéressait tout particulièrement la châtelaine de Nohant, par les souvenirs qui s'y rattachent.

Le sacristain et le curé Alain donnent des explications sur le pays au jeune Guillaume de Boussac ; ils les empruntent aux ouvrages de Barailon et de Joullietton [1], et commentent ces deux auteurs, quand ils traitent les sujets historiques que George Sand a semés çà et là dans son roman.

D'ailleurs, le curé de Toulx, qui se passionne pour tous les souvenirs que les peuples anciens ont laissés dans sa paroisse et aux environs, avoue qu'il connaît l'auteur de la *Cité celtique* [2] : « M. le baron..., vous êtes venu, je le vois, dit-il à Guillaume, sur la foi du très docte M. Barailon pour admirer toutes nos merveilles, et vous vous trouvez un peu désappointé de ne pas lire aussi couramment que lui sur les hiéroglyphes celtiques [3]. »

L'auteur de *Jeanne* a, suivant les anciennes traditions, placé Boussac et Toulx en Berry.

« La ville de Boussac est assise en Berry, dit Jean Chaumeau, distant de la ville de Bourges vingt lieuës ou environ, et d'Issol-

1. Joullietton, l'auteur de l'*Histoire de la Marche et du pays de Combraille* a suivi, lui aussi, très fidèlement Barailon dans un grand nombre de questions. George Sand connaissait les deux ouvrages.

2. C'est là le titre d'une partie de l'ouvrage qui a pour titre général : *Recherches sur les peuples Cambiovicenses.*

3. *Jeanne*, 77. — George Sand dira en note qu'elle dédie au maître d'école de Toull le chapitre qui a pour titre : *L'Erudition du curé de campagne*, « parce qu'il est un peu embarrassé pour servir de cicerone aux touristes du centre » (*Jeanne*, 68, note 1). — L'abbé Alain est un personnage fictif.

dun quinze lieuës, pres les fins et limites des païs et duché de Bourbonnoys et conté de la Marche de Lymosin sur le costé Méridional, et par ce qu'elle est de ce costé et endroit la derniere ville de Berry les païsans et rustiques du païs l'appellent par équivocque le bout du sac [1]. »

D'après Jean Chaumeau, Toulx faisait aussi partie du Berry et dépendait de Boussac [2].

Barailon donnait les raisons pour lesquelles Toulx était en pays berruyer.

« Je prends le Berry, dit-il, tel qu'il fut à la formation des diocèses, sans égard aux divisions des Gaules que firent César, Auguste et leurs successeurs.... Le diocèse de Bourges touchait immédiatement ceux de Limoges, de Clermont et d'Autun... En conséquence toutes les villes dont j'ai à parler, savoir : Argenton, Bruère, Drevant, Charletroy, Château-Meillant, *Toull*, Néris... étaient du diocèse de Bourges et faisaient partie du Berry [3]. »

Quand George Sand a placé Toulx en Berry, elle n'a certainement pas fait d'autres recherches et s'en est rapportée au « très docte M. Barailon ».

« Toulx fut, au moyen-âge, l'extrême frontière du Berry sur la limite du Combraille... Le Combraille était le pays des Lemovices » (*Jeanne*, 19).

« Toull... se trouve... à l'extrême frontière des *Lemovices*, des *Bituriges* et en deçà de l'Allier » (Barailon, 328).

C'est d'après Barailon, que George Sand nous renseigne sur les destinées « de cette ancienne ville ».

« La montagne de Toulx, ou plutôt Toull-Sainte-Croix est une antique cité gauloise conquise par les Romains, sous Jules César, et détruite par les Francs au IVe siècle de notre ère [4]. »

1. Jean Chaumeau, *Histoire du Berry*, 264.
2. Cf. *Id.*, 265.
3. Barailon, *Recherches sur les ruines de plusieurs autres villes romaines de l'ancien Berry*, 197. Même ouvrage que plus haut. — Diocèse ici signifie province.
4. *Jeanne*, 18. — C'est encore d'après le même auteur que George Sand nous dit « que le comté de la Marche était lui-même une formation du moyen âge, qui se resserrait ou s'étendait au gré du destin des batailles, et selon les vicissitudes de la fortune de ses princes » (*Jeanne*, 19. Cf. Barailon, 322-323).

Elle doit au même auteur beaucoup d'autres informations qu'elle traduit très fidèlement; nous allons d'ailleurs en juger.

La vieille cité était entourée de murailles, solidement fortifiée:

« Au temps de Vercingétorix, trois enceintes de fascines et de terre battue revêtues de pierres sèches, s'arrondissaient en amphithéâtre sur le flanc de la colline » (*Jeanne*, 19).

« Toull avait trois enceintes en amphithéâtre..., 307. On s'aperçoit bientôt qu'elles suivent le contour de la montagne » (Barailon, 300).

Les flancs de la montagne sont encore actuellement jonchés des débris de ces fortifications.

Toulx, par les énormes constructions qui l'entouraient, devait avoir une certaine importance sous les Gaulois d'abord, sous les Romains ensuite :

Je conclus « que dans cette ville importante et populeuse de Toull... non pas seulement à cause des immenses constructions dont on trouve les débris sur cette montagne et sur toutes les vallées et collines environnantes, mais à cause aussi de sa position sur l'extrême frontière de l'ancien Berri et du Combraille, des *Bituriges* et des *Lemovices*, ... prouverait que Toull, Tullum, Turicum, *vel* Taricum, était certainement la *Gergovia*, *Gergobina Boiorum*, cette formidable cité, rivale de la Gergovie des Arvernes et dont on a vainement cherché les traces sous ce nom générique... » (*Jeanne*, 78).

« Je conviens qu'il est difficile d'établir que Toull ait été une capitale, un chef-lieu de cité ; mais je suis loin de penser que les preuves en soient impossibles... (Toull) se trouve sur cette carte (celle de Samuel Clark) à l'extrême frontière des *Lemovices* des *Bituriges* et en deçà de l'Allier... On pourrait avancer avec quelque vraisemblance que Toull était ce *gergovia boïorum*, *ce gergobina* que l'on cherche si inutilement depuis tant de siècles.....

« L'impuissance où l'on est d'étendre le territoire des peuples Lemovices jusqu'à Toull, me fait déjà naître l'idée que Toull pourrait bien avoir été le chef-lieu d'une cité particulière » (Barailon, 327-328).

On pourrait étendre ces citations ; mais elles paraissent suffisantes pour montrer avec quel respect George Sand a suivi l'auteur qu'elle a consulté. En le paraphrasant, elle ne s'écarte pas de l'exactitude ; elle ne s'est permis aucune fantaisie dans l'exposé historique des origines de Toulx-Sainte-Croix.

Dans le même ouvrage, l'auteur a rappelé quelques souvenirs historiques du moyen âge. Elle a donné à un des héros du roman le nom de Guillaume de Boussac. C'était là l'occasion de parler du grand capitaine qui fut la gloire de la petite ville, « du fameux maréchal de Boussac, un des compagnons de la Pucelle, un... des libérateurs de la France, sous Charles VII [1] ».

Ici, George Sand suit les caprices de son imagination. Dans le roman, Guillaume n'est qu'un personnage imaginaire. Elle le fait descendre d'une petite nièce du dernier des Boussac qui, en s'alliant à une famille de bons gentilshommes du pays, leur a donné le nom et la seigneurie de Boussac [2].

Les conquêtes anglaises ont laissé des souvenirs dans le pays [3]. Ce sont les Anglais, vainqueurs, qui auraient placé les trois lions de pierre qu'on voit encore sur la place de Toull. C'est d'après Barailon que George Sand nous rappellera ce détail historique :

« Les trois lions de granit, monuments de la conquête anglaise au temps de Charles VI, renversés par les paysans au temps de la Pucelle, brisés, mutilés et devenus informes... gisent le nez dans la fange, au beau milieu de la place de Toull » (*Jeanne*, 26).

« Il fallait qu'au temps de Charles VI, sur la fin du XIVe siècle, ce lieu méritât quelqu'attention, puisque les Anglais se donnèrent la peine d'y placer les trois lions en pierres qui s'y voient encore. Si l'on en croit Rapin Thoiras... (*Hist. d'Angleterre*, II, 210), Richard Ier fut le premier roi d'Angleterre qui prit trois lions dans ses armes » (Barailon, 347).

1. *Jeanne*, 17.
2. Cf. *Id.*, ibid.
3. L'auteur a parlé plusieurs fois dans son roman du ressentiment, qui depuis tant de siècles « est enraciné dans le cœur des paysans » contre les Anglais. Il y a quelques années, de vieux berrichons exprimaient encore toute leur fureur contre la nation qui autrefois avait osé envahir leur territoire. (Cf. *Jeanne*, 161, 231, 232 et suiv.)

En dehors des données historiques et scientifiques empruntées à Barailon et à Joullietton, il n'y a que de la pure fantaisie dans *Jeanne*, toutefois avec un sens très exact de la vie, des coutumes, et des mœurs du pays.

En 1857, George Sand faisait paraître *Les Beaux Messieurs de Bois-Doré*. Ce livre avait été annoncé comme un roman historique. L'auteur écrivait à Ch.-Edmond pour le prier de rectifier cette annonce, qui dépassait la portée qu'elle avait donnée à cet ouvrage d'imagination

« Ce n'est pas un *roman historique*, disait-elle, c'est un roman d'époque et de couleur du temps de Louis XIII. Le roman historique promet des faits sérieux, des personnages importants, des récits de grandes choses [1]. » Charles-Edmond devait donc faire retrancher, dans l'annonce de la *Presse* l'épithète *historique* dont on qualifiait ce roman. « Il vaut mieux tenir plus qu'on ne promet que de promettre plus qu'on ne tiendra, ajoutait George Sand. J'ai fait la chose à mon point de vue, et j'ai beaucoup cherché pour rester dans l'exactitude historique des moindres coutumes, idées et manières d'agir du temps qui me sert de cadre. Je n'ai pas rattaché ma fable à un point historique qui ne soit rigoureusement exact. »

Quelles sont les sources auxquelles l'auteur a puisé ?

« En lisant l'*Histoire du Berry* de M. Louis Raynal, dit M. Ch. Duvernet, George Sand fut frappée par un fait brièvement raconté. Un enfant enlevé à sa famille et miraculeusement retrouvé [2]. »

Dans le roman des *Beaux Messieurs*, Florimond Bouron Desnoyers revient d'Espagne en France avec sa femme, sur le point d'accoucher. Des brigands assassinent le père et s'enfuient emportant les objets de valeur. L'enfant vient au monde sur le chemin, la mère meurt. Une morisque, qui se trouvait là, recueille le petit être, l'élève avec soin, et dix ans plus tard, retrouve en Berry, d'une manière fortuite, l'oncle du petit Mario.

Tel sera le thème autour duquel se grouperont une foule de circonstances relatives à certains faits historiques.

1. *Corr.*, IV, à Charles-Edmond, 13 juin 1857.
2. Ch. Duvernet, *Une promenade dans la Vallée Noire. Compte rendu des travaux de la Société du Berry*, 1863-1864, 562.

Les principaux personnages du roman sont imaginaires. Sciarra d'Alvimar, pas plus que le marquis de Bois-Doré, Mario, Guillaume d'Ars, M. de Beuvres et Laurianne n'ont existé.

Mais pour relier plus étroitement ceux-ci à l'histoire, la châtelaine de Nohant leur donne une parenté avec certains personnages réels, ou les fait descendre de ceux-ci. Sciarra d'Alvimar [1], l'assassin du frère de Bois-Doré, Espagnol, d'origine italienne, d'après le roman, sera apparenté au comte Sciarra-Martinengo, gouverneur de Gien, qui joua un rôle important au siège de Sancerre [2].

La charmante petite veuve, fille de M. de Beuvres, future épouse de Mario, descend d'après la fantaisie de George Sand, de la malheureuse Charlotte d'Albret [3], femme du duc de Valentinois, César Borgia, qui habita longtemps le manoir de la Motte-Feuilly. L'auteur donne pour ancêtre au jeune Guillaume d'Ars, le chevaleresque ami du vieux marquis, Louis d'Ars, le vaillant compagnon d'armes de François Ier, qui aurait fait, d'après la tradition accréditée en Berry, la belle retraite de Venouse, 1504 [4], et qui aurait été tué à la bataille de Pavie.

Mais autour de ces personnages fantaisistes, d'autres se meuvent qui sont parfaitement réels : le prince de Condé, le conseiller Lénet, Florimond Dupuy, Robin de Coulogne, le duc de La Châtre, et bon nombre de gentilhommes de la province.

L'action des *Beaux Messieurs de Bois-Doré* se passe sous le

1. Dans les *Mémoires* de Lénet, le d'Alvimar dont il est parlé, tout dévoué au cardinal de Richelieu, n'a rien à voir avec Sciarra d'Alvimar du roman de George Sand. C'est en lisant ces *Mémoires* qu'elle a peut-être été amenée à donner ce nom à un de ces personnages.

2. L. Raynal a signalé dans son *Histoire du Berry* l'existence de ce favori de Catherine de Médicis : « Toutefois Sancerre attirait l'attention des gouverneurs des provinces voisines. Le comte Sciarra Martinengo commandait à Gien : c'était un gentilhomme de Brescia qui était venu chercher fortune en France, et que Catherine de Médicis avait accueilli, d'abord parce qu'il était Italien, et aussi parce qu'elle aimait à s'attacher des étrangers qui, tenant tout d'elle, étaient prêts à exécuter ses ordres sans scrupule » (*Histoire du Berry*, IV, 85).

3. Cf. *Bois-D.*, I, 25-29 ; II, 216.

4. Le fait n'est pas certain. — La rue de *Venouse* à La Châtre, d'après les uns, serait un souvenir donné à la vaillance de Louis d'Ars. D'autres veulent que ce nom signifie Vénus.

règne de Louis XIII. Le futur vainqueur de Rocroy vient de naître. Nous sommes donc à la fin de l'été 1621 [1].

Pour écrire son roman, George Sand a fait appel à plusieurs historiens, elle a puisé surtout dans l'*Histoire du Berry*, de Louis Raynal. Elle doit à celui-ci toutes ses informations sur la province. On retrouve d'un bout à l'autre la trace de ses emprunts, mais elle a fondu si bien tous ces éléments qu'il est assez difficile ici de rapprocher entre eux les divers passages. Avec une facilité et un art admirables, elle s'est assimilé l'ouvrage de l'historien et en a tiré un parti excellent.

La conversation de Bois-Doré avec son ami de Beuvres et l'Espagnol Sciarra d'Alvimar nous ramène au temps des guerres de religion et nous apprend le rôle que joua Claude, duc de La Châtre, gouverneur de Berry, toujours dévoué au parti catholique, et qui s'empara de Sancerre sur les protestants.

Cette question est traitée longuement dans l'*Histoire du Berry*, et c'est là que George Sand a trouvé la physionomie du vieux ligueur [2].

Elle a fait aussi, en grande partie, appel à Raynal en ce qui concerne le prince Henri II de Bourbon, père du grand Condé.

Sa figure nous apparaît bien sombre dans le roman : « L'histoire prétend, dit George Sand, qu'il... trichait par avarice et non par simple amusement... Il aimait les cadeaux avec passion ; il était commère par envie et méchanceté ; il était avare jusqu'à la fureur, fantasque jusqu'à la superstition, dévot jusqu'à l'athéisme [3]. » Son immense fortune lui venait « de l'achat à peu près forcé des terres et châteaux splendides que Sully possédait en Berry et qu'il fallait céder à M. le Prince à grand'perte, en raison de... la sécularisation, c'est-à-dire la suppression, au profit du prince, des plus riches abbayes de la province (entre autres celle de Déols) [4]... »

Vicieux, cupide, ambitieux, jaloux, fourbe, dissimulé, superstitieux, capable de s'abaisser aux plus viles besognes pour satisfaire, ses passions, telle est la physionomie du prince, d'après George

1. Louis II de Bourbon naquit le 7 sept. 1621.
2. Cf. Raynal, IV, 114, 119-129, et dans bien d'autres passages du t. IV.
3. *Bois-D.*, II, 9.
4. *Id.*, II, 7.

Sand. Connu dans tout le Berry pour son avarice et sa cupidité, il a laissé de mauvais souvenirs.

Louis Raynal, en mettant dans son récit plus de sérénité que George Sand, parle « de la longue et désastreuse influence qu'Henri de Bourbon exerça longtemps... sur le sort de la province [1] »; il nous montre les mauvais procédés dont il usa envers Sully [2], procédés qui n'avaient pour mobiles que son amour des richesses et son ressentiment.

George Sand avait dans Raynal des récits détaillés sur les fêtes magnifiques que le prince offre à Bourges, au sujet de la naissance de Louis de Bourbon, et cinq ans plus tard à l'occasion de son baptême. Elle en a largement profité, Guillaume d'Ars se rend aux premières, en sa qualité de gentilhomme [3] ; les Beaux Messieurs, avec Mme de Beuvres, ont une place d'honneur aux secondes [4].

Mme Dudevant a trouvé dans l'auteur berrichon, des sujets d'histoire locale, entre autres celle de Florimond Dupuy, ce seigneur de Vatan, protecteur des faux saulniers, l'adversaire redoutable des agents du fisc [5]. « Il poursuivait ces derniers, les empêchait de lever les tailles, et surtout les droits de gabelle, et à l'abri de ses remparts se riait des exhortations et des menaces [6]. »

La colère du seigneur de Vatan avait éclaté contre M. Robin

1. L. Raynal, *Histoire du Berry*, IV, 244.

2. La fortune de Sully, les nombreuses terres qu'il possédait en Berry exaspéraient le prince de Condé. « Il le fit donc instamment presser de les lui vendre. (Des avis dignes de foi, persuadaient à Sully que le prince, s'il refusait, avait l'intention arrêtée de s'en emparer.) Le 6 février 1621, il lui vendit donc, pour 1.200.000 livres, Villebons, Montrond, Orval, Culant, Le Chatelet, La Roche-Guillebault, La Prugne-au-Pot. Toutefois rien ne fut payé comptant... Le prince, dont l'avarice est connue, se voyant débiteur de sommes énormes chercha à s'acquitter en obtenant du roi que les biens de Sully fussent confisqués à son profit. Le roi refusa » (Raynal, *Hist. du Berry*, IV, 268).

3. Cf. *Bois-D.*, I, 8 et 241.

4. Cf. *Id.*, II, 241 et suiv.

5. Le Berry était soumis à l'impôt de la grande gabelle; les provinces de la Marche et du Bourbonnais étaient franches de toute contribution. Il y avait à cause de cela beaucoup de contrebandiers en Berry ; beaucoup de gentilhommes protégeaient les fraudeurs. (Cf. Chrétien, *Le Faux saunage et la misère en Bas-Berry.. Rev. du Centre*, 1887, 441-445.)

6. Raynal, *Hist. du Berry*, IV, 241.

de Coulogne, « receveur général des finances du Berry et fermier général des gabelles [1] ».

« Ceux qui connaissent l'histoire du Berry, dit George Sand, se souviendront qu'en 1611, ce Florimond Dupuy, grand huguenot et grand contrebandier, avait, en haine de la gabelle, enlevé un des enfants de M. Robin...

« Après cette aventure la rébellion prit des proportions si graves, que, pour réduire M. Dupuy dans son château, il fallut y envoyer douze cents hommes d'infanterie, une compagnie de Suisses et six canons.

« Vingt-neuf de ses gens furent pendus sur place, aux arbres environnants, et il eut lui-même la tête tranchée en place de Grève. Le jeune Robin fut par la suite abbé de Sorèze » (*Bois-D.*, II, 32).

« Le 2 octobre 1611, raconte Raynal, à la tête de sa troupe il se rendit au manoir de Bellair ... Il appartenait à Thomas Robin vicomte de Coulognes, receveur-général des finances en Berry et fermier-général des gabelles. Là, Florimond Dupuy enleva de vive force un de ses enfants, Barthélemy Robin qui plus tard fut abbé de Sorèze, prieur de Saint-Vigor... On fit aussitôt partir douze cents hommes d'infanterie... une compagnie de Suisses et six canons [2]. Il se rendit à M. de Chiverny... Le château fut livré au pillage... Les hommes... faits prisonniers avec lui furent presque tous pendus sur place : il y en eut vingt-neuf pour lesquels les grands chênes de la forêt voisine servirent de potences... L'arrêt qui le condamna à mort... fut rendu le 2 janvier 1612. Il eut la tête tranchée en place de Grève » (Raynal, *Hist. du Berry*, IV, 241-244).

On peut difficilement mettre en regard les passages qui, chez George Sand, correspondent à ceux de Louis Raynal, car elle

1. *Bois-D.*, II, 32.

2. Raynal donne à ce sujet une autre version : « Suivant un autre historien, il n'y avait que six cents hommes, composés de quatre compagnies du régiment des gardes, de deux compagnies de chevau-légers et quatre pièces d'artillerie » (*Hist. du Berry*, IV, 242). George Sand, bien entendu, n'a pas relevé cette contradiction, et n'en a pas tenu compte.

abrège beaucoup, en général, le récit de celui-ci ; et elle a déjà utilisé antérieurement des renseignements qui ne viendront qu'ensuite chez l'historien.

Toutefois, on peut dire qu'elle a rendu avec exactitude les faits historiques relatifs à cet épisode, mais elle mêle étroitement ces événements à ceux de son roman, en faisant intervenir directement *le bon M. Sylvain* comme un des défenseurs de M. Robin de Coulogne. Il « s'employa généreusement de sa personne pour ramener l'enfant à son père, au risque de se brouiller avec Florimond... M. Robin père resta l'obligé reconnaissant et dévoué de M. de Bois-Doré, et l'on peut croire que c'est grâce à cette amitié que le marquis ne fut jamais recherché pour ses vieux actes de complicité dans les délits de faux-saulnage [1] ».

Quant à M. de Beuvres, il prend part, lui aussi, à des événements réels ; il va au secours « de la duchesse de Nevers, qui s'était déclarée pour le prince de Condé, et qu'assiégeait dans sa bonne ville M. de Montigny (François de la Grange) [2] ». Ce fait historique est raconté par Raynal.

Partout, dans ce roman, l'histoire est mêlée à la fiction. C'est un nouveau procédé, qui intéresse et amuse George Sand. Elle satisfait ainsi deux instincts puissants chez elle : l'amour de la vérité, de l'exactitude, et le besoin de suivre la fantaisie de son imagination.

C'est aussi d'après Raynal que la châtelaine de Nohant donnera son appréciation sur les seigneurs de Barbançois [3], possesseurs du fief de Sarzay. Ils « étaient des plus enragés contre les pauvres calvinistes, et, à cette époque-là, ils étaient à Issoudun, faisant pendre et brûler tant qu'ils pouvaient [4] ».

C'est encore l'historien du Berry qui lui apprend qu'Antoine Dorsanne, le seigneur de Montlevic, était calviniste, lieutenant général du Berry [5] ; que Pierre Biet était lieutenant général du

1. *Bois-D.*, II, 32.
2. *Id.*, I, 29.— Cf. Raynal, *Hist. du Berry*, IV, 264.
3. « Charles de Barbançois, dit Raynal, ardent catholique, prendra un rôle actif dans les troubles religieux » (Raynal, IV, 21). Gouverneur d'Issoudun, il avait la réputation d'être avare, cruel, de faire la chasse aux Huguenots et de les rançonner à plaisir. (Cf. *Id.*, 48.)
4. *Bois-D.*, I, 137.
5. Cf. *Bois-D.*, II, 69. — Cf. Raynal, IV, 29.

bailliage à Bourges [1] ; que le capitaine Macabre occupait, avec M. de Pisseloup, la grosse tour de Bourges [2].

Toujours fidèle à son procédé, l'auteur de *Bois-Doré* imaginera de donner le nom de Macabre au chef des reîtres qui vont au pillage de Briantes, et ce Macabre se dira fils du capitaine.

Les deux aventuriers, Macabre et Saccage, personnages du roman, sont les dignes émules de Miregrand, du capitaine d'Yvoi, de Blanchet, de Sarcelle et de Miraillet, dont nous a parlé Raynal, tous chefs de bande, au service des partis : avides, pillards, ne respectant rien, mettant tout à feu et à sang sur leur passage [3].

C'est sans doute le nom de François *Carcat*, procureur du roi au siège d'Issoudun [4], qui a donné à George Sand l'idée d'appeler ainsi la gouvernante du marquis de Bois-Doré.

L'historien du Berry a aussi longuement raconté comment « les protestants, pendant les guerres de religion, avaient saccagé les abbayes de cette région et s'étaient enrichis de leurs dépouilles ». Le capitaine d'Yvoi, après s'être emparé de l'abbaye de Saint-Sulpice, « avait fait charger plus de douze voitures de meubles et d'objets précieux [5] » qu'il avait amenés dans son château. George Sand s'empare de l'idée.

C'est ainsi que la fortune du marquis de Bois-Doré viendra aussi en grande partie du pillage de l'abbaye de Fontgombaud. Tous ses trésors : meubles luxueux, tapisseries admirables, objets anciens et rares, ont appartenu aux moines. Il a un riche garde-meuble, dont les merveilles ne sont pas étalées à tous les regards [6].

Cet antique monastère de Fontgombaud, célèbre dans la province, fondé sur les bords de la Creuse, au commencement du XIIe siècle, par le bienheureux Pierre de l'Etoile, avait appartenu, depuis 1572, à plusieurs calvinistes [7].

George Sand, d'après Raynal, nous apprend que définitivement

1. *Bois-D.*, II, 210. — Cf. Raynal, IV, 156.
2. Cf. *Bois-D.*, II, 125. — Cf. Raynal, IV, 155.
3. Cf. Raynal, *Hist. du Berry*, IV, 41, 42, 43.
4. Cf. *Id.*, 247.
5. *Id.*, IV, 44.
6. Cf. *Bois-D.*, I, 220-222 ; II, 13.
7. Cf. Raynal, *Hist. du Berry*, IV, 294.

Têteaux, arbres ébranchés, comme on en rencontre dans presque toutes les *bouchures* de la Vallée Noire.
(Cliché de l'auteur.)

M. d'Aloigny de Rochefort, favori de Condé, avait été constitué par ce dernier, abbé fiduciaire de Fontgombaud [1].

Au milieu de ces troubles civils, de cette désorganisation complète, le clergé, poursuivi, s'était dispersé ; George Sand est enchantée de rappeler le dicton cité par l'historien du Berry, en l'appropriant aux circonstances :

L'an mil cinq cent soixante-deux Bourges n'avait prêtre ne gueux	En l'an cinq cens soixante-deux Bourges n'avoît prestres ne gueux

Elle emprunte à Raynal une description du château de Montrond, qu'elle rapporte presque exactement et qu'elle cite entre guillemets. Le fait est rare chez le grand écrivain : « Le château de Montrond, qui eut plus tard tant d'importance dans les événements de la Fronde, était devenu un lieu de délices, en même temps qu'une forteresse imprenable. Son enceinte avait plus d'une lieue de tour : elle comprenait de nombreuses constructions, un vaste et magnifique château à trois étages, une grosse tour ou donjon de cent vingt pieds de haut, dont les murs étaient crénelés, et qui se terminait par une plateforme au sommet de laquelle on voyait une statue de Mercure [3]. »

Raynal a donc fourni à George Sand de nombreuses informations. Elle a créé des types sur les modèles qu'elle a trouvés chez lui. Elle applique à ses personnages fictifs les faits et gestes des personnages réels.

L'auteur des *Beaux Messieurs* a puisé encore à d'autres sources.

Les *Mémoires* de Lénet lui ont procuré d'autres renseignements précis sur le château de Montrond. Elle emprunte à cet écrivain

1. *Bois-D.*, II, 13. — Cf. Raynal, IV, 294 et suiv. — Marie de Montmor, raconte Raynal, femme du comte d'Aloigny, lui répétait sans cesse « que le bien de l'abbaye de Fontgombaud le ruinerait ». Il tira alors de ses poches deux poignées de pistoles : « Voilà des pistoles de Fontgombaud, dit-il, voilà des pistoles de Rochefort » ; puis il les mêla ensemble et ajouta : « En faites-vous maintenant la différence ? » (IV, 294).

2. *Bois-D.*, I, 31. — Raynal, *H. du Berry*, IV, 41.

3. *Bois-D.*, II, 6. — Dans Raynal, IV, 285, G. Sand a changé quelques mots : *eut plus tard*, pour *allait avoir* ; « forteresse *presque* imprenable... » « plateforme, *surmontée d'une colonne*, au sommet... » ; elle en a sauté quelques autres.

quelques passages qu'elle rapporte textuellement, les mettant entre guillemets :

« Quant aux fortifications, elles étaient en si grande quantité, disposées comme en amphithéâtre et par étages, qu'un homme qui les avait étudiées et observées depuis longtemps, à peine les pouvait-il comprendre [1]. »

Quand il s'agit de caractériser le prince Henri II de Condé, elle fait aussi appel à Lénet et cite le passage suivant :

« Il entendoit la religion et savoit en tirer avantage, connaissoit les replis du cœur humain autant qu'homme que j'aie connu, et jugeoit en un moment par quel intérêt on agissoit en toutes sortes de rencontres. Il sçavoit se précaûtionner contre l'artifice des hommes sans le faire connoître. *Il aimoit à profiter* (souligné). Il a peu entrepris d'affaires qu'il n'ait fait réussir, en temporisant, quand il ne pouvoit en venir à bout d'autre sorte. Il sçavoit éviter les occasions de rien perdre de ce qui lui étoit dû et profiter de celles qui pouvoient l'augmenter en quelque chose... Enfin, — dit plaisamment pour conclure le bon Lénet, — il m'a semblé un grand homme et fort extraordinaire [2]. »

George Sand a mis aussi Henri Martin à contribution pour son roman. Elle cite de lui un fragment de lettre inédite, que l'historien lui écrivit sans doute au moment où elle préparait son ouvrage. Il est question du portrait de Henri II, prince de Condé.

« Une figure agréable au premier abord ; tête allongée, assez régulière ; rien de la puissance ni de la bizarrerie des traits de son fils, le grand Condé ; les yeux riants ; assez de grâce dans ce visage bien encadré par la longue chevelure ; les moustaches relevées, l'épaisse et longue royale. De l'incertain dans les plans du front, qui est moyen, avec des régions supérieures assez développées ; de la mollesse dans les joues. Ce regard souriant est de ceux sous lesquels on sent, avec quelque attention, le manque de dignité et de sérieuse croyance, une petite personnalité égoïste et beaucoup d'indifférence.

1. *Bois-D.*, II, 6. — Lénet, *Mémoires*, II, 186. Le texte est légèrement changé.

2. *Bois-D.*, II, 9. — Cf. Lénet, *Mémoires*, II, 167-168. Le texte cité par G. Sand est assez correct ; cependant, il y a une coupure après *avantage...* qui n'est pas indiquée. On lit aussi dans Lénet : « connaissait *tous* les replis... »

« Mais c'est là la seconde impression ; la première est assez agréable.

« Le meilleur de ses portraits gravés porte la devise : *Semper prudentia* [1]. »

Mme Dudevant a demandé encore à cet historien des renseignements sur les Morisques. La mère adoptive de Mario explique au vieux marquis les duretés que ses malheureux coreligionnaires eurent à subir sous le règne de Philippe II et de Philippe III ; la barbarie avec laquelle ils furent traités. Leurs biens confisqués, ils durent quitter l'Espagne.

« Nous fûmes entassés comme des animaux sur les galères de l'État, mais, à peine embarqués, on nous demanda le prix de la traversée... Mon père, voyant qu'on jetait à la mer ceux qui ne trouvaient pas de caution, paya sans regret pour tous ceux qui étaient dans l'embarcation ; mais quand on vit qu'il n'avait plus rien, on le jeta à la mer comme les autres !... La galère qui nous portait fut emmenée par l'orage sur les côtes de France... [2] »

Ailleurs George Sand dira : « Cette Morisque était de la grande bande... qui périrent quasi tous... les uns par la faim et le meurtre... les autres par misère et maladie sur les côtes du Languedoc et de la Provence [3]. »

On voit que l'auteur s'est inspiré du passage suivant en le transformant pour les nécessités du roman :

« Quarante mille Morisques castillans, entrés en France du vivant de Henri IV, par Saint-Jean-de-Luz, furent bientôt suivis de cinquante mille Morisques aragonais, puis d'autres bandes encore, tandis que leurs frères de Catalogne et ce qui restait des autres provinces arrivaient par mer en grand nombre à Marseille, après une affreuse traversée où ils avaient été en butte à toutes les spoliations de la part des Espagnols...

« Une foule de ces malheureux furent dépouillés ou même précipités dans les flots par les matelots qui les conduisaient ; d'autres, embarqués presque sans vivres, périrent de misère et d'épuisement durant la traversée ; plusieurs milliers expirèrent dans les hôpitaux de Marseille ou sur les plages de la Provence

1. *Bois-D.*, II, 10.
2. *Bois-D.*, I, 123.
3. *Id.*, I, 86.

et du Bas-Languedoc. On jeta un si grand nombre de cadavres à la mer que les Marseillais ne voulaient plus manger de poisson [1]. »

L'auteur des *Beaux Messieurs de Bois-Doré* avait aussi consulté Michelet. Elle rapporte le passage d'une lettre inédite du grand historien [2]. Mais il est difficile de dire quels sont ses autres emprunts. Elle mentionne avec habileté, dans son roman, des faits d'histoire générale : le siège de Montauban, ceux de Montpellier, de La Rochelle, où M. de Beuvres, père de la belle Lauriane, va combattre avec les Rohan ; puis l'affaire du Pas-de-Suse, où Mario commence à se distinguer.

Malgré la consciencieuse exactitude de George Sand à rappeler des faits historiques dans leur vérité, quelquefois elle ne craint pas de s'écarter des données de l'histoire, et de laisser courir sa plume au gré de sa fantaisie. La visite domiciliaire que fait le prince de Condé au château de Briantes, se dissimulant sous le nom du conseiller Lénet, paraît en dehors de toute vraisemblance [3].

Monteil, dans son *Histoire des Français des divers États aux cinq derniers siècles*, a fourni, lui aussi, des renseignements à Mme Dudevant ; c'est là qu'elle a trouvé des informations sur les auberges des voyageurs à pied, à cheval, sur les Repues et les Gîtes [4].

D'autres questions historiques ont intéressé l'auteur des *Beaux Messieurs*. Comme elles n'ont aucun rapport avec le Berry, je ne ferai que les signaler. L'Italien Lucilio Giovellino, le sympathique hôte du bon M. Sylvain, fuit la persécution. Après avoir eu la langue coupée en punition de ses hérésies, il est venu chercher aide et protection en France. C'est là sans doute un personnage imaginaire, je n'ai trouvé son nom nulle part. Mais George Sand en fait le disciple du célèbre Giordano Bruno [5], né à Nola, en 1550, qui, à la suite de Vanini, avait agité les esprits

1. H. Martin, *Histoire de France*, XI, 18-20.
2. *Bois-D.*, I, 318.
3. Cf. *Bois-D.*, II, 16-29.
4. Cf. *Id.*, II, 103-104. — Cf. Monteil, *Histoire des Français des divers Etats*, V et VI.
5. Cf. *Bois-D.*, I, 77.

par ses doctrines hardies, niant la divinité de Jésus-Christ, sa présence réelle dans l'Eucharistie et qui fut brûlé vif à Rome, le 17 juin 1600. L'auteur a essayé, dans son roman, de montrer l'odieux qui s'attache à cette condamnation. Elle a cherché à rendre Lucilio, le joueur de sourdeline, le plus sympathique possible. En passant, elle donne un souvenir à Grotius van Groot, jurisconsulte hollandais [1] qui, devenu suspect, fut condamné à la prison perpétuelle, et que sa femme délivra, en le faisant évader dans un coffre destiné à des livres (1621).

Elle plaint le sort de Campanella [2], célèbre philosophe convaincu d'hérésie, et retenu en prison par Maurice de Nassau.

L'auteur des *Beaux Messieurs* a donné de la couleur locale à son roman, en mettant dans les mains de ses personnages les livres qui avaient à cette époque une grande vogue. M. de Beuvres lit Montaigne ; le marquis de Bois-Doré fait ses délices de l'*Astrée*. Il admire cette politesse raffinée, cette galanterie outrée, ces sentiments subtils, ce respect exagéré que les héros du roman professent pour les femmes, et il affecte de devoir sa conversion à M. d'Urfé. Ce livre merveilleux ne le quitte point, il l'emporte partout avec lui, « en fait sa nourriture » ; il apprend des passages par cœur, qu'il aime à citer d'une façon exacte, d'ailleurs.

« Quoi de plus beau, s'écriait-il, que cette lettre de la bergère à son amant :

« Je suis soupçonneuse, je suis jalouse, je suis difficile à gagner et facile à perdre et plus aysée à offenser et très malaysée à rapaiser. Il faut que mes volontés soient des destinées, mes opinions des raisons et mes commandements des lois inviolables [3]. » C'est bien là le texte, avec une coupure au milieu.

« L'amant ne désire rien tant que d'estre aymé, pour estre aymé, il faut qu'il se rende aimable, et ce qui rend aimable est cela même qui rend honnête homme [4]. » La citation est encore exacte, si au mot *tant*, on substitue *davantage*.

En général elles le sont. George Sand avait une connaissance

1. Cf. *id.*, II, 33.
2. Cf. *Bois-D.*, II, 33.
3. *Id.*, I, 62. — Cf. *Astrée*, 1er vol. Ed. François Pommeray, 1630, 107.
4. *Bois-D.*, I, 62. — Cf. *Astrée*, 1er vol., 108.

assez complète du roman à son début ; mais je crois bien qu'elle n'a pas dépassé les dix premiers livres, car toutes les citations, les allusions renvoient au début du roman.

Le vieux marquis, toujours passionné pour l'*Astrée*, avait aménagé ses jardins sur le plan de ceux d'Isoure, et on trouvait chez lui « ce lieu enchanté *fut* (soit) en fontaines et en parterres, *fut* en allées et en ombrages [1] ». George Sand nous dit qu'il n'avait oublié « ni le carré de coudriers, ni la *fontaine de la vérité d'amour*, ni la *caverne de Damon et de Fortune*, ni l'*antre de la vieille Mandrague* [2] ».

La description du palais des trois nymphes à Isoure, que nous lisons dans l'*Astrée* (1er volume, 57-60), semble avoir donné à l'auteur des *Beaux Messieurs* l'idée de décrire dans ses plus petits détails l'habitation du bon monsieur Sylvain. Céladon, de son lit, admirait les tapisseries éclatantes ornant les panneaux de sa chambre ; George Sand nous fera passer en revue celles de Briantes. Les sujets seront empruntés à l'*Astrée*.

C'est le malheureux Céladon se précipitant dans les eaux bleues du Lignon [3] ; la dédaigneuse Astrée touchée de douleur et lâchant la bonde à ses pleurs [4] (dans l'*Astrée*, elle tombe évanouie, tout d'abord, cf. p. 10) ; les trois belles nymphes recueillant le fidèle berger entre la vie et la mort [5] ; Céladon, hors du Lignon, rendant par la bouche toute l'eau qu'il avait bue [6] ; Cupidon décochant une flèche dans le cœur de Galathée ; le combat terrible de Filandre avec le More [7], etc.

Soit que l'auteur cite le texte, soit qu'il rappelle ces différentes scènes, il y a chez lui, en général, le souci de l'exactitude.

C'est encore dans le style de l'*Astrée* que le vieux marquis fait sa déclaration à la jeune Lauriane [8], et celle-ci lui répond sur le même ton.

1. *Bois-D.*, I, 96. — Cf. *Astrée*, 1er vol., 48.
2. *Id.*, 96. — Cf. *Astrée*, 1er vol., 49.
3. Cf. *Bois-D.*, I, 65-66. — Cf. *Astrée*, 1er vol., 9.
4. Cf. *Bois-D.*, I, 65. — Cf. *Astrée*, 1er vol., 10. — Mais à ce moment, la belle Astrée évanouie, tombe aussi dans le courant ; plus tard seulement elle laisse couler un déluge de larmes.
5. Cf. *Bois-D.*, I, 65. — Cf. *Astrée*, 1er vol., 12-14.
6. Cf. *Bois-D.*, I, 66. — Cf. *Astrée*, 1er vol., 14-15.
7. Cf. *Bois-D.*, I, 66. — Cf. *Astrée*, 1er vol., 411.
8. *Bois-D.*, I, 165-168.

Le marquis de Bois-Doré aime à s'entourer de gens qui lui rappellent à toute heure, par leur nom, les personnages de l'*Astrée*. Aussi, Mathias, son vieux valet de chambre dévoué, s'appellera-t-il *Adamas*; Guillette Carcat deviendra la sage *Bellinde*; le petit page Jean Fachot, *Clindor*. Son cheval répondra au nom de *Rossidor* et son petit chien à celui de *Fleurial*. *Numes celestes !* sera son juron favori. Il se comparera parfois à l'inconstant *Hylas*, et dans maintes circonstances fera des allusions au roman de M. d'Urfé. Cet ouvrage le transporte d'admiration. Désormais, ce sera là son code de morale, de philosophie et d'amour.

George Sand insiste aussi d'une façon intéressante sur les pratiques de sorcellerie si répandues à cette époque [1]. Le prince de Condé, père du vainqueur de Rocroy, n'échappait pas à cette faiblesse. L'auteur a tiré parti de la réputation de *crédulité* qu'on reconnaissait à ce prince [2].

La grande Révolution avait un attrait tout particulier pour George Sand. Avec *Nanon*, elle se propose de nous montrer dans sa province, les mœurs de cette époque bouleversée. Elle usera du même procédé que pour *les Beaux Messieurs de Bois-Doré*. Son roman, absolument fantaisiste, s'appuiera sur l'histoire. En ce qui concerne la Révolution, l'auteur n'avait pas besoin de consulter beaucoup d'ouvrages. Elle avait tant de fois prêté l'oreille aux conversations qui, dans son enfance, se tenaient autour d'elle.

Néanmoins elle a lu avec intérêt les récits de M. Fauconneau-Dufresne ; elle a pu aussi mettre à profit le manuscrit d'Ars, dont son ami Gustave Papet lui avait peut-être donné connaissance. Toutefois, dans *Nanon*, la tradition a joué un rôle beaucoup plus important que pour *les Beaux Messieurs de Bois-Doré*.

L'auteur de *Nanon* a raconté dans son roman, d'une manière très intéressante, l'impression que causa sur les paysans l'arrivée des *brigands*. Peu de temps après la prise de la Bastille, cette panique s'était subitement répandue dans toute la France; en quelques jours elle fit beaucoup de chemin.

La frayeur se communiquant de proche en proche, les bergères

1. Cf. *Bois-D.*, I, 174-185.
2. Cf. *Id.*, II, 25-26.

quittèrent les prairies et ramenèrent leur bétail. Le père Jean s'enferma dans sa petite masure avec ses fils et Nanon, puis on barricada toutes les *huisseries* [1]. Tous se lamentaient sur la perte de leur pauvre avoir. « La journée s'écoula dans l'obscurité de cette maison fermée, et on ne soupa point. Pour faire cuire nos raves, il eût fallu allumer du feu, et le père Jean s'y opposa, disant que la fumée du toit nous trahirait. Si les brigands venaient, ils croiraient le pays abandonné et les maisons vides... Ils courraient au moutier... [2] »

On délibérait à voix basse dans l'obscurité. Le père Jean, inquiet, se décida enfin à aller jusqu'au couvent pour demander aide et protection. Il se mit en route, à la nuit, avec son fils aîné ; tout était désert et silencieux. Il frappa à la porte du monastère ; aucun moine ne vint ouvrir. Découragé, il résolut de continuer sa route pour s'informer des événements, aux environs. Ils marchèrent pieds nus à l'ombre des buissons. Nanon resta seule avec Pierre. « On était comme hébété par la crainte, on n'osait pas respirer. Le souvenir de cette panique est resté dans nos campagnes comme ce qui a le plus marqué pour nous dans la Révolution. On l'appelle encore *l'année de la grand'peur* [3]. »

Seul, le petit frère Émilien se promenait tranquillement la nuit et se moquait des brigands.

« Le lendemain, tout le monde fut étonné de se trouver sain et sauf. Les gars de la paroisse montèrent sur les plus grands arbres au faîte du ravin, et ils virent au loin des troupes de monde qui marchaient en ordre dans le brouillard du matin [4]. »

La frayeur recommença ; mais bientôt arrivèrent des messagers, des hommes du pays, qui leur apprirent « qu'à la nouvelle de l'approche des brigands, dont personne ne doutait dans le pays et dans tous les autres pays, on avait fait accord pour se défendre. On s'était armé comme on avait pu et on s'était mis en bandes pour battre la campagne et arrêter les mauvaises gens [5] ».

Les moines effrayés ouvrirent alors le moutier ; on y chercha des

1. Cf. *Nanon*, 36.
2. *Nanon*, 37.
3. *Id.*, 39.
4. *Id.*, 42.
5. *Id.*, ibid.

armes, des piques, tout ce qu'on put trouver, et on s'arma tant bien que mal. « Trois jours et trois nuits durant, on fut sur pied, montant des gardes, faisant des rondes, veillant à tour de rôle... Cette grande peur... n'était qu'une invention, on ne sait de qui, je crois qu'on ne l'a jamais su [1]. » Après ces émotions bien vives, qui laissèrent chez les paysans des souvenirs sinistres, tout redevint calme, pour quelque temps, en Berry.

George Sand n'est pas entrée dans le détail historique de cette panique, bien qu'elle ait pu connaître les circonstances qui l'ont accompagnée. Voici ce que raconte M. Baucheron, dans le Manuscrit d'Ars :

« Le 29 juillet 1789, à neuf heures du soir, le sieur Valentin du Poulet, d'Aigurande, remet une lettre de M. André des Mérin, qui, d'après des renseignements certains, à lui donnés par le curé de Lourdoueix-Saint-Michel, annonce qu'une bande de 4.000 brigands brûle, pille et saccage tous les environs de la Souterraine, qu'elle est aux portes de Dun, et engage le maire et les habitants de La Châtre à prendre toutes les dispositions qu'exigent les circonstances. Le conseil convoqué de suite avec les officiers de la milice décide qu'à l'instant même on élèvera des barricades et des retranchements aux abords de la ville, du côté de Neuvy, de Guéret, à l'entrée des rues de la Barre, de Saint-Abdon et de l'Abbaye, et qu'on fera battre la générale pour réunir la milice et les habitants en état de prendre les armes ; que la grosse cloche sonnera le tocsin pour appeler les habitants de la campagne ; qu'on établira un échange de courriers avec Lignières, Bourges, Sainte-Sévère, Châteaumeillant, Issoudun et Châteauroux, lesquels tiendront la ville au courant des événements et donneront l'alarme sur leur passage [2]. »

On prend des dispositions pour garder les entrées de la ville, ses divers ponts ; tous ces postes devront communiquer entre eux. « On s'approvisionnera de plomb, poudre, mitraille et armes de toute espèce [3]. » Une armée se formera sur la place du marché, « la ville sera illuminée et... on fera rentrer les femmes et

1. Nanon, 46.
2. Baucheron, *Manuscrit d'Ars*, copie du docteur Chabinat.
3. *Id.*

les enfants dont les pleurs et les cris ne peuvent qu'amollir le courage des citoyens [1] ».

A deux heures du matin, « un courrier... arrive au galop, en criant : « Aux armes, voilà l'ennemi ! ». Cet avertissement venait de Châteauroux ; un autre arrivait d'Argenton.

Le 30 juillet, la ville demande à Bourges des secours. Celle-ci refuse, sous prétexte que 1.500 brigands sont aux environs de Sancerre.

« Des courriers s'échangeaient à chaque instant avec Guéret, Genouilhac, Châteauroux, Lignières, Issoudun, Boussac, Culan, Le Chatelet, Chatelus, Aigurande, Sainte-Sévère, La Celle Dunoise... A chaque instant on apprend les progrès que font les brigands, qui saccagent tout à Confolens, le Dorat, Magnac et la Souterraine. Toutes les paroisses des environs offrent leur concours pour la défense commune. Un mendiant à longue barbe, à mine suspecte, et dont on ne peut obtenir que des réponses ambiguës, cause un moment d'effervescence [2]. »

Au milieu de cet affolement général, M. Desfougères constatait avec orgueil qu' « en vingt-quatre heures La Châtre avait mis sur pied 5.000 hommes et 400 chevaux [3] ».

Les correspondances organisées entre les diverses villes environnantes déclarent enfin qu'on ne rencontre de brigands nulle part, et que ces terreurs soudaines « se trouvent dénuées de toute espèce de fondement ». De nouveau, des courriers partent dans toutes les directions pour calmer les populations voisines « et l'on procède à l'enlèvement des barricades ».

Tout rentra dans le calme. « Ainsi se termina pour La Châtre cette grande mystification des brigands qui, pendant huit jours, tint la France entière en émoi et dont on n'a jamais bien connu ni l'auteur, ni le but [4]. »

L'histoire de *la Grand peur* était encore vivante dans le souvenir des vieillards, il y a peu d'années. Le père Bonnin de Nohant, au dire de George Sand, parlait de la terreur que la crainte des brigands avait soulevée parmi la population.

1. *Id.* — On ne saurait croire avec quelle rapidité les nouvelles étaient transmises à cette époque, où les moyens de communiquer étaient si réduits.
2. M. Baucheron, *Manuscrit d'Ars.*
3. *Id.*
4. *Id.*

En dépit de cet effroi, le Berry devait jouir, pendant quelque temps encore, d'une paix relative. Mais 1793 arriva.

A La Châtre, « grâce à Dieu, dit George Sand, la Terreur faisait plus de bruit que de besogne. Quelques démocrates criaient bien haut ; mais les habitants, se craignant les uns les autres, ne se persécutaient point [1] ».

Dans la Vallée Noire, dit-elle encore ailleurs, ni prêtres, ni seigneurs « n'ont jamais été menacés sérieusement, ni maltraités en aucune façon » pendant la Révolution [2].

C'est un peu à la légère que la châtelaine de Nohant affirmait les intentions bienveillantes des révolutionnaires dans son pays. Si le Berry n'a pas été aussi maltraité que d'autres provinces, il a eu aussi ses martyrs. Dans *Nanon* du reste, George Sand rappellera trois exécutions, celle d'un prêtre inconnu, et celles des frères Louis et Charles Bigu de Chéry [3].

Les prêtres furent recherchés avec soin. Le curé de Verneuil, Bichat-Potin, qui avait prêté serment à la Constitution, déposé ses titres de prêtrise à Issoudun, adressé des suppliques révolutionnaires aux représentants du peuple pour être élargi, n'en fut pas moins incarcéré à Châteauroux, et inquiété souvent, même après son retour dans le pays [4].

Dans les prisons du département de l'Indre, il y eut environ 202 prêtres détenus. Je dis environ, car, dans le nombre des prisonniers ecclésiastiques, se trouvaient quelques abbesses. Parmi eux, 75 à 77 prêtres étaient insermentés ; 120 ou 125 assermentés. Ces détenus n'appartenaient pas tous au département de l'Indre, qui en comptait 159, dont 14 pour l'arrondissement de La Châtre [5].

Dans le roman de George Sand, Émilien se trouvait, dans la prisons des Guédons, avec un vieux prêtre qu'il aurait voulu que

1. *Nanon*, 170.
2. *H. Vie*, II, 353.
3. Cf. Chénon, *Hist. de Sainte-Sévère-en-Berry : Procès de M. M. de Bigu de Chéry en 1793*, 434 et suiv.
4. Cf. H. de Corlay, *Un clocher du Bas-Berry de George Sand.*
5. Cf. *Archives du dép. de l'Indre*, série Q, n° 882. — Cf. aussi Vaillant : *Les détenus ecclésiastiques dans les prisons du dép. de l'Indre.* — Il y eut cent vingt-cinq émigrés dans le département de l'Indre et onze ou douze pour l'arrondissement de La Châtre. (Cf. *Archives du dép. de l'Indre*, série Q, n° 882.)

Nanon sauvât avec lui. George Sand fait parler ainsi le vieillard : « Je ne veux pas être sauvé... Je suis prêtre et j'ai refusé le serment. On m'a interrogé hier, je n'ai pas voulu mentir, bien que l'interrogatoire fût très bienveillant et qu'on désirât m'épargner. Je leur ai répondu que j'étais las de me cacher et de dissimuler. J'en ai assez de la vie, je me serais tué moi-même si ma religion me l'eût permis. La guillotine me rendra ce service ; je n'ai pas trahi mon devoir, je suis prêt à paraître devant Dieu... A l'heure qu'il est, je dois être condamné. J'en suis content, ne me parlez plus. Je vais prier pour vous [1]. »

Peu de temps après, le digne prêtre était exécuté : « Ce pauvre homme marcha à la mort avec une admirable tranquillité. Son échafaud fut dressé sur la promenade. Cette fois, je voulus vaincre mon épouvante et voir l'affreuse guillotine, dit Nanon. Je me faisais, d'ailleurs, un devoir de suivre ce malheureux et de rencontrer son regard si je pouvais, afin qu'il lût dans le mien un grand élan de respect et d'amitié... Il ne regarda personne... Je fermai les yeux. J'entendis tomber le couperet, je restai comme paralysée, comme décapitée moi-même un instant [2]. »

George Sand avait eu certainement connaissance de l'étude de l'abbé Caillaux : *Martyrs du diocèse de Bourges pendant la Révolution de 1793* (Bourges, 1858). Parmi les quarante-trois martyrs du diocèse, qu'il signale, un prêtre inconnu avait été exécuté à Châteauroux, le 11 juin 1794.

Au printemps de cette année-là, un homme errait dans la forêt de Châteauroux. On le dénonçait aux terroristes de cette ville, qui aussitôt s'emparèrent de lui. On le conduisait à la prison des Guédons, le 7 juin 1794. Dans son havresac il y avait quelques effets, du linge, des objets usuels, un portefeuille contenant 660 francs, en assignats, et son testament : « Je suis prêtre non assermenté, disait-il. Par égard pour ma famille et pour mes amis, je tairai mon nom et le lieu de ma naissance. Au lieu d'obéir au décret qui me déportait, j'ai préféré me cacher. Je l'ai été vingt mois tout entiers [3]. » Il racontait sa vie errante dans les bois, la défiance dont il se sentait l'objet dans les auberges, sa

1. *Nanon*, 180-181.
2. *Id.*, 183.
3. Abbé Caillaud, *Martyrs du diocèse de Bourges*, 357.

timidité qui l'empêchait souvent de se tirer d'affaire; il était si malheureux qu'il préférait la mort à toutes les misères qu'il venait d'endurer. Ce prêtre, entièrement résigné aux desseins de la Providence, acceptait toutes ses souffrances, en expiation de ses péchés; il laissait aux pauvres de la commune, ce qui lui resterait de son petit avoir, là où son cadavre serait trouvé.

Son interrogatoire suivit de près son incarcération (10 juin 1794). Il publia hautement qu'il était attaché à l'Église Romaine et qu'il avait refusé de prêter serment à la Constitution. Il fut condamné et le lendemain eut lieu l'exécution. L'échafaud fut dressé entre la place Neuve et la place Sainte-Hélène.

« Un des vicaires généraux de l'évêque intrus vint trouver notre martyr dans sa prison et l'accompagna jusqu'au lieu de l'exécution; mais celui-ci fit comprendre à l'intrus qu'il n'avait aucun pouvoir et refusa son ministère. Quoiqu'il fût d'une organisation débile et exténué de fatigue, son courage ne l'abandonna pas dans ses derniers moments, il monta avec calme et avec assurance les degrés de l'échafaud, embrassa le Christ, puis le bourreau et eut la tête tranchée, le 11 juin 1794 [1]. »

Le récit de George Sand, moins circonstancié, ne s'écarte pas de l'exactitude. Elle a conservé au saint prêtre sa vraie physionomie.

L'auteur de *Nanon* nous a donné aussi quelques détails sur l'exécution des frères « Chéry de Bigut [2] » qui ne sont point en contradiction avec ce que nous apprendra plus tard M. Chénon, à leur sujet, dans son *Histoire de Sainte-Sévère*.

« Deux jeunes nobles, les frères Chéry de Bigut étaient les plus compromis, raconte George Sand. Ils avaient été dénoncés comme s'étant opposés au départ des recrues. On voulait les envoyer à Paris pour y être jugés. Le citoyen Lejeune entra dans une grande colère... Et il ordonna le procès qui ne fut ni long, ni compliqué. En peu de jours, ces deux malheureux, bien qu'ils n'eussent excité aucune sédition, furent condamnés sur la déposition de deux témoins et exécutés à l'endroit nommé Sainte-Catherine, presque sous nos yeux, près la porte aux Guédons [3]. »

1. Abbé Caillaud, *Martyrs du diocèse de Bourges*, 366.
2. G. Sand écrit *Chéry de Bigut*; M. Chénon : de Bigu de Chéry.
3. *Nanon*, 174-175. — La porte aux Guédons ayant été démolie, M. Chénon dira que l'exécution eut lieu « en avant de la promenade Lafayette, au

Tous les prisonniers, religieux et religieuses, durent assister à l'exécution, dit *Nanon* : « Il y en avait bien plus que je ne l'avais imaginé [1]. »

George Sand revenait donc sur l'opinion qu'elle s'était faite auparavant, concernant la bienveillance et l'indulgence des révolutionnaires en Berry.

M. Chénon rappelle ainsi cette terrible exécution :

« A cette époque (1793), quelques difficultés s'étant produites à Crevant... à l'occasion du recrutement, le maire de la commune, un nommé Barthélemy Millard, dénonça MM. de Bigu de Chéry comme « ayant cherché, par des propos incendiaires et contre-révolutionnaires à empêcher le recrutement de l'armée »... MM. de Bigu furent arrêtés et traduits devant le tribunal criminel de l'Indre, qui procéda à une instruction, interrogea les accusés, entendit des témoins et rendit, le 13 avril, un jugement... Le tribunal... de l'Indre... n'osa ni condamner MM. de Bigu parce qu'il les jugeait innocents, ni les acquitter parce qu'il avait peur du conventionnel Lejeune, commissaire de la République dans le département... [2] » Lejeune entra donc dans une grande fureur en apprenant ce jugement. MM. de Bigu, Louis et Charles, étaient condamnés à mort le 23 avril. Ils furent guillotinés à Châteauroux. L'exécution eut lieu en avant de la promenade Lafayette, au niveau de la rue du Pilier.

George Sand n'a pas manqué de nous faire la description de la *Porte aux Guédons*, cette prison de Châteauroux où le prêtre inconnu, les frères Bigu et Émilien avaient été enfermés. Cette construction n'était autre qu'une porte fortifiée. « Elle se composait de deux grosses tours reliées par une sorte de donjon, avec une arcade dont on ne baissait plus la herse, vu que la rue déjà bâtie, continuait au delà. Au rez-de-chaussée des tours vivaient les geôliers et les employés de la prison, au-dessus les prisonniers dans de grandes chambres rondes à petites fenêtres. Une des plates-formes leur servait de promenoir [3]. »

niveau de la rue du Pilier ». Ces désignations de lieux, un peu moins précises chez G. Sand, reviennent à peu près au même.

1. *Id.*, 175.

2. E. Chénon, *Histoire de Sainte-Sévère*, 436.

3. *Nanon*, 172. Cette prison fut détruite en 1854. Cf. *Esquisses pittoresques de l'Indre*, par MM. de La Tremblais et de la Villegille, 6, 11, 302.

La distribution de l'intérieur de cette prison, donnée par M. Vaillant, n'est pas tout à fait la même ; il y avait, d'après lui, des prisonniers au rez-de-chaussée et aux étages.

Cette porte, comme le fait remarquer l'auteur de *Nanon*, touchait aux maisons voisines, et les prisonniers pouvaient entretenir des communications avec le dehors et même s'évader [1].

George Sand nous a parlé de la férocité de son compatriote Lejeune [2], du despotisme qu'il exerça sur la province. Les interrogatoires auxquels sont soumis le petit frère Émilien, bien qu'imaginaires, sont dans la note juste.

A côté des faits historiques, l'auteur de *Nanon* a rendu avec assez de vérité l'état des esprits à cette époque. Les moines s'émancipent. Ceux qui n'avaient pas une vraie vocation se réjouissent d'être délivrés de la réclusion : les uns se marient, les autres quittent avec joie le monastère ; quelques autres regrettent la règle de la maison, par habitude, car George Sand n'admet guère qu'ils aient trouvé là, le bonheur. Les paysans prennent conscience d'eux-mêmes, rêvent avec joie à l'indépendance qu'on vient leur offrir, excepté le père Jean, un brave conservateur, qui ne voit pas trop quels avantages le nouveau régime va lui procurer.

Dans *le Meunier d'Angibault*, George Sand a rappelé un épisode tragique des *Chauffeurs*, qui ravagèrent la France de 1795 à 1803.

Le grand-père et le père de M. Bricolin, d'après le roman, avaient été victimes de ces brigands, dans l'arrondissement du Blanc. Ces malfaiteurs, pour obliger les gens à leur livrer l'argent qu'ils tenaient caché, leur faisaient subir des tortures et des supplices de tous genres ; ils leur brûlaient souvent les pieds. Le tremblement que vous voyez à mon grand-père, disait Rose, « il l'a toujours eu depuis cette nuit-là, et ses jambes, qui ont été desséchées par le feu, sont restées si minces et si faibles, qu'il n'a jamais pu travailler depuis [3] ».

1. Cf. Vaillant, *Les détenus ecclésiastiques dans les prisons du dép. de l'Indre*, p. 10. L'auteur a emprunté ses documents aux sources les plus sûres.

2. Lejeune naquit à Issoudun en 1758. Il fut député de l'Indre à la Convention Nationale ; vota la mort de Louis XVI. Cf. *Esquisses pittoresques de l'Indre*.

3. *Angibault*, 194. — Sur les *Chauffeurs*, cf. l'étude de M. H. Chrétien,

Ces brigands, qui n'étaient autres que des gens du pays, jouirent en paix, comme le fait remarquer George Sand, du fruit de leurs violences et de leurs larcins. Ils ne furent jamais inquiétés.

L'auteur des romans champêtres a donné non seulement son attention aux questions historiques, mais elle s'est intéressée aussi, de temps à autre, aux œuvres artistiques du Berry.

A Boussac, elle a été saisie devant les magnifiques tapisseries qui ornaient le château de Jean de Brosse, *la Dame à la licorne* [1]. A ce sujet, George Sand s'est posé nombre de questions.

Comme ceux qui, avant elle, ont considéré attentivement ce travail, elle se livre à des suppositions. Qui pouvait être cette grande dame? Dans quelles circonstances ce superbe travail a-t-il été exécuté? Elle reprend la légende qui existe dans le pays, et suppose tout d'abord que ces tapisseries viennent de la tour de Bourganeuf, où elles ornaient l'appartement de Zizim. Celui-ci les aurait données, disait-on, à Pierre d'Aubusson.

Puis l'auteur passe à une autre hypothèse : Cette femme, dit-elle, est peut-être « une esclave adorée, dont Zizim aurait été forcé de se séparer en fuyant à Rhodes [2] ». Ou bien, « selon un de nos amis... (M. de la Touche) ce serait le portrait d'une dame de Blanchefort, nièce de Pierre d'Aubusson, qui aurait inspiré à Zizim une passion assez vive [3] ».

Revue du Centre, 1885 : De 1795 à 1803, la France entière fut saccagée par des brigands qui parcouraient les campagnes, massacraient les cultivateurs afin de piller librement les fermes... Dans la nuit du 19 au 20 ventôse de l'an IV, une troupe de cavaliers sortit du Blanc ; ils étaient au nombre de douze environ. Leur aspect était sinistre. Ils firent subir à la famille Aubier, au château de Mme Dupin, à Rochefort, les pires traitements. Ils garrottèrent les malheureux fermiers, les rouèrent de coups, leur mirent les pieds nus dans les flammes, « leur tenant une chandelle allumée sous le nez », puis envahirent le château, pillèrent les armoires, fracturèrent les portes et emportèrent l'argent, le linge, les objets précieux. Ils prirent aussi une somme considérable : 17.000 francs. Le pays était sous la terreur ; mais « le silence se fit officiellement sur cette affaire ». (Cf. M.-H. Chrétien, *Les Chauffeurs*, 60-64.)

1. Ces tapisseries fameuses, aujourd'hui réparées, sont au Musée de Cluny.

2. *Les tapisseries du château de Boussac*, à la suite de *Prom. aut. vill.*, 236.

3. *Id.*, ibid.

George Sand, avec l'esprit d'observation qui lui est propre, a fait une analyse intéressante de ces tapisseries merveilleuses : « Sur huit larges panneaux... on voit le portrait d'une femme, la même partout, évidemment : jeune, mince, longue, blonde et jolie; vêtue de huit costumes différents, tous à la mode de la fin du xve siècle. C'est la plus piquante collection des modes patriciennes de l'époque qui subsiste peut-être en France : habit du matin, habit de chasse, habit de bal, habit de gala et de cour, etc. Les details les plus coquets, les recherches les plus élégantes y sont minutieusement indiqués. C'est toute la vie d'une merveilleuse de ce temps-là [1]. »

La Dame à la licorne est accompagnée d' « une belle jeune enfant, aussi longue et ténue dans son grand corsage et sa robe en gaine que la dame châtelaine ». Elle est « à ses côtés, lui tendant ici l'aiguière et le bassin d'or, là un panier de fleurs et des bijoux, ailleurs l'oiseau favori. Dans un de ces tableaux, la belle dame est assise en pleine face, et caresse de chaque main de grandes licornes blanches qui l'encadrent comme deux supports d'armoiries. Ailleurs, ces licornes, debout, portent à leurs côtés des lances avec leur étendard. Ailleurs encore, la dame est sur un trône fort riche [2] ».

George Sand admire la beauté du travail; le talent naïf de l'artiste qui a fait le dessin et indiqué les couleurs :

« Le pli, le mat et les lustrés des étoffes, la manière, ce qu'on appellerait aujourd'hui le *chic* dans la coupe des vêtements, le brillant des agrafes de pierreries, et jusqu'à la transparence de la gaze, y sont rendus avec une conscience et une facilité dont les outrages du temps et de l'abandon n'ont pu triompher [3]. »

Puis revenant aux personnages qu'elle ne se lasse pas d'admirer, elle se livre à des interprétations :

« Si je ne craignais pas d'impatienter mon lecteur, je lui dirais tout ce que je vois dans le rapprochement ou l'éloignement des licornes... de la figure principale. La dame, gardée d'abord par les deux animaux terribles, se montre peu à peu placée sous leur défense à mesure que les croissants et le pavillon turc lui sont

1. *Les tapisseries du château de Boussac*, à la suite de *Prom. aut. vill.*, 232.
2. *Id.*, 234.
3. *Id.*, ibid.

amenés par eux. Le vase et l'aiguière qu'on lui présente ensuite ne sont-ils pas destinés au baptême que l'infidèle recevra de ses blanches mains? Et, lorsqu'elle s'assied sur le trône avec une sorte de turban royal au front, n'est-elle pas la promesse d'hyménée, le gage de l'appui qu'on assurait à Zizim pour lui faire recouvrer son trône, s'il embrassait le christianisme et s'il consentait à marcher contre les Turcs, à la tête d'une armée chrétienne [1] ? »

Mais déjà, dans ses suppositions, George Sand a fait des réflexions sages, elle sait que les licornes sont des « symboles de virginité farouche » ; que le croissant n'a rien d'essentiellement turc. « On le trouve, dit-elle, sur les écussons d'une foule de familles nobles en France. La famille de Villelune, aujourd'hui éteinte, et qui a possédé un grand nombre de fiefs en Berry, avait des croissants pour blason [2]. »

Quant à la provenance de ces tapisseries, Mme Dudevant est persuadée qu'elles ont été faites à Aubusson. On est en train de les y réparer. Il n'y a donc aucun doute, à cet égard, pour elle.

D'après les indications que je dois à l'amabilité de M. Haraucourt, conservateur du Musée de Cluny, ce point n'est pas fixé définitivement. La question reste à l'état de probabilité. Ce que l'on peut affirmer, c'est que ces tapisseries sont d'un style essentiellement français. Ce ne sont pas des tapisseries flamandes, car le travail est plus précis, plus minutieux que celui d'Arras. Et enfin, ce fait qu'elles ont été trouvées dans la région d'Aubusson, laisse supposer qu'elles ont été fabriquées là. Elles datent de la seconde moitié du XVe siècle.

Le croissant, comme l'avait entrevu George Sand, est un emblème héraldique très fréquent, surtout depuis le XIIIe siècle. Il témoigne que la famille qui le possède dans ses armes a été aux Croisades.

La licorne, symbole très répandu, surtout au XVe siècle, signifie la pureté, l'incorruptibilité. La corne de licorne servait autrefois à éprouver les boissons, à reconnaître le poison. La licorne était l'attribut de la magistrature de robe.

1. *Les tapisseries du château de Boussac*, à la suite de *Prom. aut. vill.*, 237.
2. *Id.*, 238.

Ces tapisseries ont dû être exécutées à l'occasion d'un mariage, probablement celui d'une fille de magistrat.

Quelle était cette famille ? A ce sujet il y a diverses hypothèses, car ce blason ne semble pas être unique. Il y a des probabilités pour qu'il ait appartenu à une famille lyonnaise.

« Ces tapisseries, aux armes, devise et attribut de la maison de Le Viste, qui portait de gueules à la bande d'azur chargée de trois croissants montants d'argent, représentent diverses scènes de la vie d'une dame de haut parage, au XVe siècle [1]. »

« La maison de Le Viste appartenait dans le principe à la haute bourgeoisie de Lyon, mais, dès le XIVe siècle, elle se rattacha par des alliances aux plus grandes familles de la Provence et du Dauphiné. « Maison bourgeoise, dit Claude Le Laboureur, en 1682, dans ses *Mazures de l'abbaye royale de l'Isle Barbe*, laquelle, après avoir passé par toutes les charges dont elle était capable et par le consulat entre autres, quitta la région pour s'adonner à la jurisprudence, par le moyen de laquelle elle s'acquit l'honneur de la noblesse, des lettres et des armes » (tome II, 657 [2]). »

La châtelaine de Nohant éprouva autant de surprise que de joie, quand elle apprit que la pauvre église de Vic renfermait des peintures du XIe siècle. Elles étaient recouvertes de plusieurs couches de badigeon superposées. Vers 1849, le curé de Vic mit à jour ces merveilleuses peintures. Mais la perspicacité de George Sand était en défaut, car elle ne s'était jamais avisée que ce monument pût attirer l'attention des archéologues. Personne, d'ailleurs autour d'elle, n'avait eu cette idée.

« Cette église, bâtie sur le haut d'une colline, remonte à une époque très reculée ; son architecture, d'une grande simplicité, appartient au style roman... Une pierre brute sert d'autel. Pour entrer dans le modeste temple, il faut se baisser tant la porte est basse [3]. »

1. H. de Lavillatte, *Esquisses de Boussac*, 161. — M. de Lavillatte a pris ce renseignement dans les notes relevées par M. Edmond du Sommerard, que lui a communiquées M. Haraucourt, le conservateur actuel du musée de Cluny.

2. *Id.*, 161.

3. J. Pierre, *Correspondance de M. A. Guillard*, « Rev. du Berry », fév. 1907, 36.

Après la découverte de ces admirables fresques, M. Aulard, maire de Nohant, fit aussitôt des démarches auprès du Ministère de l'intérieur. Il espérait que « Prosper Mérimée, inspecteur des monuments, allait s'occuper avec une grande activité, de proposer au Ministère des travaux publics, les moyens de conserver ces pages historiques [1] ». L'auteur de *Carmen* n'avait pas mis sans doute tout l'empressement désiré, et se laissa devancer par George Sand, qui prit en main l'affaire et réussit pleinement. L'histoire ne dit pas si elle usa de l'intermédiaire de son ancien amant.

En 1851, elle écrivait à Mme de Bartholdi : « Nous avons en plus, pour quelques jours, un architecte du gouvernement, qui est venu pour faire réparer l'église de Vic ; car tu sauras que cette église est classée parmi les *monuments historiques*. Cela t'étonne un peu, n'est-ce pas ? Eh bien, cette grange, cette masure si nue, si laide, si insignifiante est au nombre des choses rares et précieuses. Notre nouveau curé, en grattant les murs pour les nettoyer, a découvert, sous trois couches de badigeon, dans le chœur et dans le sanctuaire, des fresques romanes du XIe siècle au moins. J'en ai porté des croquis à Paris, je les ai montrés aux gens compétents et l'église a été classée [2]. »

Un peu plus tard, la châtelaine de Nohant s'intéressait vivement aux fouilles que l'on faisait autour de l'église de Vic ; on y trouvait « des tombeaux et des ossements comme si toutes les armées de César et autres Ostrogoths y avaient passé [3] ». Et avec la permission du maire et du curé, elle mettait trois ouvriers pour explorer un petit coin. Mais elle se plaint de n'avoir trouvé ni monnaie, ni bijoux. « En fouillant plus bas, au-dessous de la couche de sarcophages, on trouve de la brique romaine et des squelettes couchés avec ordre dans des cercueils de maçonnerie, la tête couverte seulement d'une pierre [4]. » Ces découvertes la passionnent et elle se propose de faire des fouilles dans son jardin

1. J. Pierre, *Correspondance de M. A. Guillard*, « Rev. du Berry », fév. 1907, 37.
2. A Mme Augustine de Bertholdi. Nohant, 17 fév. 1851, Corr., III.
3. J. Pierre, *Corr. A. Guillard*, Lettre de G. Sand à son fils, 16 févr. 1853. « Rev. du Berry », mars 1907, 73.
4. *Id.*, ibid.

où elle a « vu extraire autrefois toute une première couche de sépultures et d'ossements [1] ».

Rien ne nous apprend si elle mit son projet à exécution.

George Sand avait, comme on l'a vu, l'esprit très ouvert. Elle s'intéressait presque à toutes les branches des connaissances humaines et particulièrement aux questions qui concernent le Berry. Elle en a abordé un certain nombre et les a traitées d'une façon plus ou moins complète. Mais c'est surtout la nature et le paysan qui ont attiré sa sympathie et captivé son cœur.

On ne s'explique pas comment George Sand, qui aimait la précision, a commis une erreur grave au sujet de la prison de La Châtre. Dans *Mauprat* (318), elle l'appelle l'ancienne forteresse des Élevains de Lombaud, seigneurs de la province. Dans l'*Histoire de ma Vie*, elle parle de cette vieille tour carrée comme du « château seigneurial [2] des Lombaud ». Or, d'après M. Duguet, qui a étudié minutieusement tous les souvenirs du passé dans la ville de La Châtre, il n'en est rien.

« On a raconté bien des histoires sur notre prison, dit-il..., Mme Sand l'appelle « l'antique château des Lombeau ». Notre illustre compatriote a rêvé cela. La prison n'est pas antique et jamais, que je sache, un Lombeau n'y mit le pied... Tout indique une construction du xve siècle [3]. »

Mme Dudevant suivait certainement en cela l'opinion de quelqu'un qui l'avait mal renseignée.

A part quelques erreurs, peut-être de ce genre, on doit reconnaître, chez elle, le souci de l'exactitude et le désir d'être vraie.

1. J. Pierre, *Corr. A. Guillard*, Lettre de G. Sand à son fils, 16 fév. 1853, « Rev. du Berry », mars 1907, 73. — Maurice Sand s'intéressait beaucoup aussi à ces recherches. Vers la même époque il faisait faire des fouilles à 6 k. de Vic, aux Loges la Fouillouse, et on découvrait un atelier néolithique ; il y avait des haches, des couteaux, des lances, des polissoirs, des marteaux, des flèches, etc.

2. *H. Vie*, I, 188.

3. Duguet, *La Châtre en Bas-Berry*, XV.

CHAPITRE III

DESCRIPTIONS

Le Berry, tout le Berry n'est pas également cher à George Sand. C'est le Bas-Berry et tout spécialement la vallée de l'Indre, le Boischaut, c'est-à-dire les environs de ses propriétés, qui ont captivé son attention, et attiré son admiration.

Plus tard, vers 1827, elle visitera les bords de la Creuse. Séduite par la beauté des sites qu'ils offrent au touriste, elle fera, à partir de 1857, des séjours prolongés à Gargilesse, et décrira ce pays pittoresque dans *Promenades autour d'un village*. Son roman, *Jeanne*, écrit en 1844, sera le résultat d'une visite aux environs de Boussac, en 1843 [1]. Ce sont donc ces trois régions qui ont surtout intéressé l'auteur des romans champêtres.

La Vallée Noire occupe, au sud du département de l'Indre, un espace de quarante à cinquante lieues carrées [2]. Ses limites au Sud, un peu plus haut qu'Aigurande jusqu'à Vijon, se confondent avec celles du département ; à l'Est, après avoir suivi quelque temps ces mêmes limites, elle empiète sur le département du

1. Cf. *Corr.*, II, à Mme Marliani, 2 oct. 1843 : « J'arrive d'un petit voyage aux bords de la Creuse, à travers de fort petites montagnes, mais très pittoresques et beaucoup plus impraticables que les Alpes, vu qu'il n'y a guère ni chemins, ni auberges. Nous avons grimpé partout, tant à pied qu'à cheval ou à âne. Nous avons couché sur la paille et nous ne nous sommes jamais mieux portés que pendant ces hasards et ces fatigues. » — A Boussac, George Sand était en relations avec Pierre Leroux, qui s'y établit en 1844 ; et à Toulx-Sainte-Croix avec M. Pasquier, maire de la commune, celui qui fut l'héritier de Mme Deshoulières.

2. « La Vallée Noire, dit George Sand, a selon moi une quarantaine de lieues de superficie » (*La Vallée Noire* à la suite du *Secrét. Int.*, 285); et dans *Angibault*, 31, l'auteur pense qu'elle peut en avoir cinquante.

Cher, puisque George Sand lui donne, à l'est, comme point extrême, Châteaumeillant. Elle rentre ensuite dans le département de l'Indre, pour ne plus en sortir.

Ce pays est sillonné par « une vingtaine de petites rivières formant affluents aux principales, qui sont : l'Indre, la Bouzanne, la Vauvre, et l'Igneraie [1] ». Cette abondance de petits cours d'eau indique la configuration du pays ; ce sont de petites vallées, de petits encaissements réguliers, qui retiennent les alluvions de transport et ne les envoient pas au loin.

D'où vient cette dénomination de *Vallée Noire*, donnée par Mme Dudevant à la vallée de l'Indre, dans l'arrondissement de La Châtre ? A l'époque où l'auteur de *la Petite Fadette* avait commencé à appeler ainsi sa chère vallée, elle fut en butte à plusieurs objections : « Puisqu'on veut que la Vallée Noire n'existe que dans ma cervelle, je prétends, dit-elle, prouver qu'elle existe, distincte de toutes les régions environnantes et qu'elle mérite un nom propre [2]. » Elle explique que sa coloration provient de ses bois : « Toutes les hauteurs sont boisées, c'est ce qui donne à nos lointains cette belle couleur bleue, qui devient violette et quasi noire dans les jours orageux [3]. »

Quand le voyageur « embrasse, des hauteurs de Corlay ou de celles de Vilchère, l'immensité de cet abîme de sombre verdure, relevé à l'horizon par les montagnes bleues de la Marche et du Bourbonnais, il croit entrer dans le paradis terrestre [4] ».

Et George Sand, toujours ravie de retrouver son cher Berry, disait, au retour d'un voyage en Normandie : « Force nous a été

1. *La Vallée Noire*, *Secrét. Int.*, 285.

2. *Id.*, 283-284. — *La Vallée Noire* a paru pour la première fois dans l'*Éclaireur de l'Indre*, 28 nov. et 5 déc. 1846. Mais déjà, en 1836, nous constatons que George Sand donnait ce nom à la vallée de l'Indre, dans l'arrondissement de La Châtre. Cf. *Corr.*, II, à Franz Liszt, 18 août 1836 : « Je suis maintenant... dans la chère Vallée Noire. »

3. *Id.*, 284.

4. *Le cercle Hippique de Mézières-en-Brenne*, à la suite d'*Isidora*, 271. — La Vallée Noire n'est pas le seul pays qui ait, en Bas-Berry, cette coloration merveilleuse. Orsennes, par exemple, situé en dehors de la Vallée Noire, au sud-ouest, est aussi « un paradis terrestre ». Le sol y est mouvementé, la verdure des prairies admirable, les bois plantureux, au feuillage dru et sombre. Des chênes noueux et touffus décorent ce riche paysage, et lui donnent à certains endroits un aspect sauvage, qui évoque le temps où ces contrées étaient habitées par les Celtes ou leurs frères, les Gaulois.

de reconnaître que la grande coupe de la vallée noire, vue de Corlay, enfonçait tous les paysages vus en route[1]. »

L'auteur de *la Petite Fadette* va nous fixer sur les limites qu'elle donne à sa vallée :

« Faites courir une ligne circulaire, partant, si vous voulez de Cluis-Dessus, qui est le point de mire de tous les horizons de la Vallée Noire, et faites-la passer par toutes les hauteurs qui enferment et protègent notre bocage... C'est, d'un côté, le bois Fonteny ; de l'autre, le bois Mavoye, le bois Gros, le bois Saint-Georges. Dirigez votre ligne d'enceinte vers les plateaux d'Aigurande, de Sazeray, Vijon, les sources de l'Indre, les bois de Vicher, la forêt de Maritet, Châteaumeillant, le bois de Boulaise, Thevet, Verneuil, Vilchère, Corlay. De là, vous dirigez votre vol d'oiseau vers les bois du Magnié, où la vallée s'abaisse et se perd avec le cours de l'Indre, dans les brandes d'Ardentes. Si vous voulez la retrouver, il faut vous éloigner de ces tristes steppes et remonter vers le Lys-Saint-Georges, d'où vous la verrez se perdre, à votre droite, avec le cours de la Bouzanne, dans la direction de Jeu-les-Bois et des brandes d'Arthon. A votre gauche, elle se creuse majestueusement, pour se relever vers Neuvy-Saint-Sépulcre et vous ramener au clocher de Cluis, votre point de départ, que, dans toute cette tournée, vous n'avez guère perdu de vue[2]. »

C'est d'après les indications de George Sand, que nous avons donné les limites de la Vallée Noire, dans la carte ci-jointe.

GÉOLOGIE

Cette dénomination de *Vallée Noire*, qui soulevait des protestations du vivant de l'auteur, n'est pas admise encore aujourd'hui par tous les Berrichons. Un certain nombre d'entre eux font remarquer que, d'après la nature du sol, on n'est pas autorisé à donner un nom spécial à la portion de territoire que l'auteur de *la Mare au Diable* a désignée sous ce nom de *Vallée Noire*.

Jetons les yeux sur la carte géologique.

1. *Corr.*, VI, à Ed. Plauchut, 26 août 1872.
2. *La Vallée Noire*, *Secrét. Int.*, 284.

Le nord de la Vallée Noire est formé par une bande de *lias* [1] qui traverse le Bas-Berry ; infralias I^1, lias inférieur I^2, lias moyen I^3, lias supérieur I^4. Nohant est situé dans ce terrain, ainsi que La Châtre, Saint-Chartier, Lourouer, Sarzay, Montipouret, Thevet, les environs de Neuvy-Saint-Sépulcre. Il occupe une portion importante de la région.

A l'ouest de La Châtre, le lias se prolonge dans la direction de Cluis, quoique cette petite ville soit située déjà dans un autre terrain.

Au sud de La Châtre, en se dirigeant à l'Est, vers Chateaumeillant, on traverse une bande assez large *de grès argileux bariolés*, $t^{m\text{-}IV}$ ou t^2.

Ces argiles sableuses s'étendent sur la bordure du terrain primitif. Ce terrain est celui de La Rochaille, au sud-est de La Châtre, du Magny, de Briantes, La Motte-Feuilly, Champillet, Urciers, Néret, Châteaumeillant.

Au centre de la Vallée Noire, se trouve du *gneiss* ζ^1 (Fougerolles, forêt de Villefort, Mouhet, Champalet).

Les *micaschistes*, ζ^2, occupent tout le sud de cette vallée, c'est-à-dire un tiers environ du territoire que lui a assigné George Sand. La *granulite*, γ^1, terrain éruptif, s'y présente en massifs et en filons.

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les divers terrains dont se compose la Vallée Noire. Ils sont donc différents. La « bande de lias forme une sorte d'îlot très peuplé, dit M. Lasne, au milieu de contrées relativement désertes ; et l'on peut remarquer sans peine, en examinant la carte d'état-major, que les villages, les hameaux et les domaines y sont incomparablement plus rapprochés que partout alentour [3] ».

La fertilité du sol caractérise tout particulièrement cette petite région.

1. Cf. Lasne, *Contribution à l'étude géologique du département de l'Indre*, 1. — Cf. aussi Hector de Corlay, *Verneuil, les grandes céramiques de l'Indre*. On trouve dans cet intéressant ouvrage une étude géologique très approfondie, relative à Verneuil et à ses environs.

2. Dans la notation des signes de la carte ci-jointe, $m^{\text{-}IV}$ a été plusieurs fois oublié après le t ; ce qui amène une confusion avec le même t indiquant les marnes irisées.

3. Lasne, *Contrib. à l'étude géol. du dép. de l'Indre*, 29.

« L'ensemble formé par le sommet du Sinémurien et la base du Liasien, dit encore le même géologue, est donc constitué d'une série de roches calcaires dures qui ont résisté à l'érosion en bien des points où les étages supérieurs, que nous verrons être en grande partie composés d'argiles et de marnes tendres, ont été enlevés. C'est ce qui explique comment il se fait que, malgré son peu de puissance, cet étage (il ne dépasse pas 10 mètres) affleure sur de vastes surfaces [1] ».

C'est ce terrain qui est propre à la culture du froment. « Quand on demande aux gens du pays comment s'appelle cette pierre, ils répondent : « C'est du Fromental. » Cela signifie que cette roche donne par sa désagrégation d'excellents terrains argilo-calcaires qui n'ont qu'un défaut, c'est de n'être pas assez perméables : ils contiennent du phosphate en abondance, et équivalent pour la fertilité aux meilleures terres de France. Cela ressort d'une façon d'autant plus remarquable qu'au Nord et au Sud, cette étroite bande, qui n'a pas plus de 6 kilomètres de largeur moyenne, est bordée par de vastes étendues de terrains presque stériles : au Sud, par les produits de la désagrégation des schistes primitifs et des psammites du Trias ; au Nord, par les terrains sidérolithiques (silicates d'alumine et de fer) et les sables miocènes [2]. »

Les terrains formés de sables miocènes « sont encore en partie incultes, et couverts de *brandes* (nom local de la *lande*) ou portent quelques maigres bois. Les parties défrichées ne peuvent produire que du seigle, et ont besoin pour être améliorées, de recevoir de copieux amendements calcaires et phosphatés [3] ».

Ces terrains se rencontrent dans la direction d'Ardentes et aux environs de Châteauroux.

Bien que la terre arable soit, en général, cultivée avec soin en Bas-Berry, l'aspect du pays et celui de la végétation varient avec ces terrains.

Aux champs plantureux du fromental, aux arbres majestueux du Boischaut — ces deux dénominations représentent la partie

1. Lasne, *Contrib. à l'étude géol. du dép. de l'Indre*, 28.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, 29. — Il est inutile de dire ici que les soins donnés à la culture ont, ces dernières années, notablement amélioré cette région.

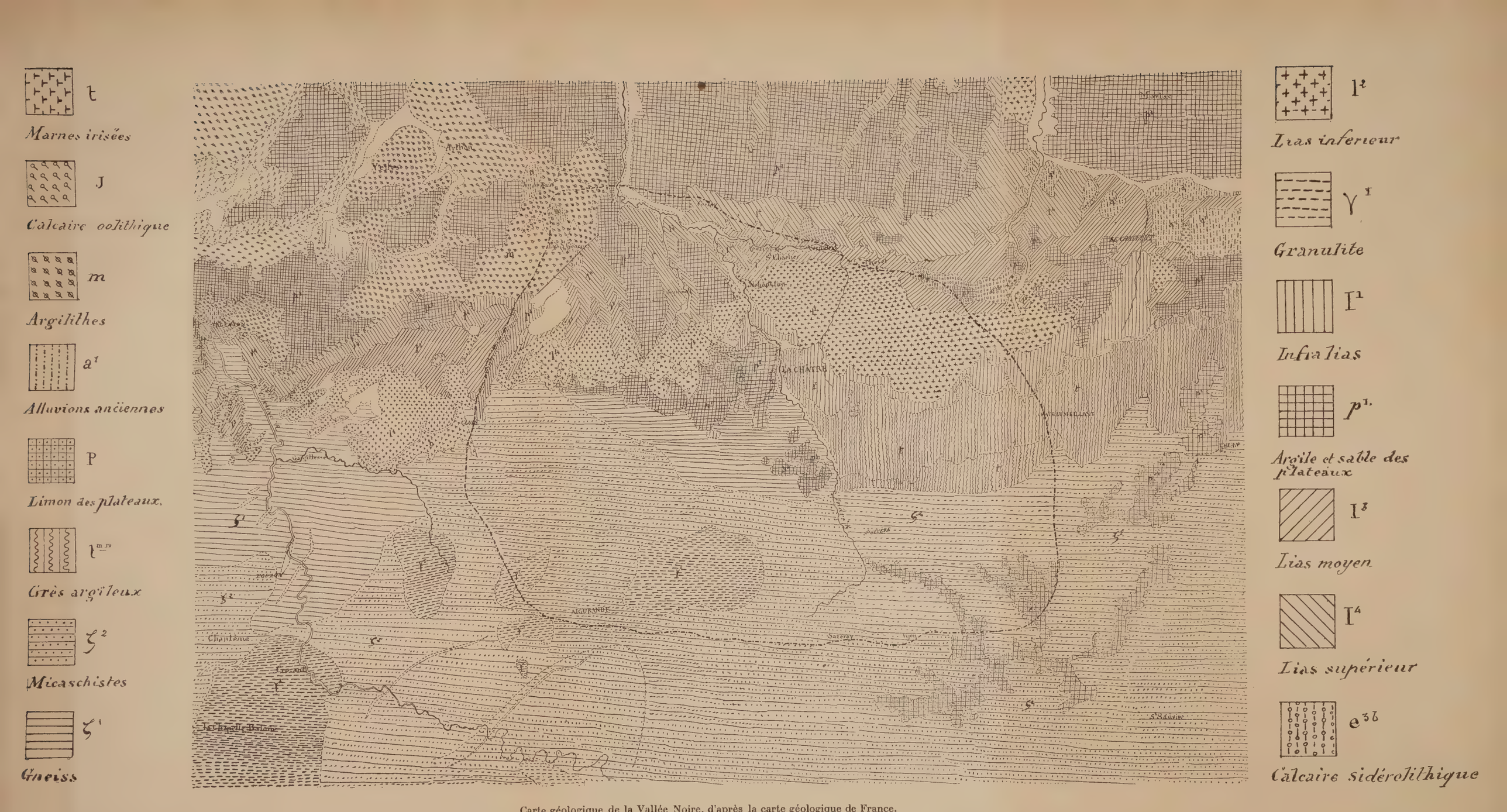

Carte géologique de la Vallée Noire, d'après la carte géologique de France.

fertile du Nord de la vallée — succèdent les terrains plus arides du Sud.

A Sainte-Sevère, village situé dans un pays des plus pittoresques, qui domine les campagnes environnantes, les arbres ne sont pas beaux; les fougères y pullulent.

Un peu plus au sud, La Varenne, terre sablonneuse, pays maigre et très pauvre, nourrit à peine ses habitants[1]. Les environs d'Aigurande sont loin d'avoir la fertilité du fromental. Tandis que dans le Boischaut toutes les terres sont cultivées avec un soin jaloux, dans le sud de la Vallée Noire, on voit de nombreuses friches ; c'est souvent un pays de broussailles, de petits bois, très propre à la chasse.

« George Sand, lorsqu'elle a voulu limiter la Vallée Noire, dit M. Vacher, y a compris une partie de la bordure Nord du Massif central, la partie drainée par la haute Indre, et qui ressemble en réalité à la haute vallée de la Creuse. Il est illégitime, même d'après le simple critère du paysage, de réunir sous la même dénomination la région bocagère qui correspond aux affleurements liasiques, largement déblayés par les eaux courantes, et le rebord du Massif Central ; cela ressort de la description même de George Sand ; on y lit d'une part : « Cette contrée (la Vallée Noire) est *une prairie* coupée à l'infini par des buissons splendides et des bordures d'arbres ramassés, semée de bestiaux superbes et arrosée de ruisseaux qu'on voit çà et là courir sous l'épaisse végétation qui les ombrage »... et de l'autre :

« Vers Eguzon.., le pays change tellement d'aspect que c'est bien réellement un autre pays, une autre nature... : plus vous avancez vers Le Pin et le cours de la Creuse et la Gargilesse, plus vous entrez dans la Suisse du Berry : *La Vallée Noire en est le bocage*[2]. »

En donnant le nom de *Vallée Noire* à la portion de territoire indiquée par elle, George Sand est donc en contradiction avec elle-même. La similitude qui existe entre les bords de la Creuse et les paysages de la haute vallée de l'Indre, aurait dû avertir l'auteur qu'il était difficile de désigner sous un nom unique le Boischaut, et les terrains maigres du sud de la vallée.

1. Cf. *Claudie*, 224. — Dans *Mauprat*, G. Sand a plusieurs fois rappelé la pauvreté des habitants de la Varenne.
2. Vacher, *Le Berry*, 473.

Mais si George Sand a fait entrer dans les limites de la Vallée Noire des térrains qui ne sont pas de même nature ; d'autre part les terrains qui la constituent se retrouvent en dehors de cette vallée. Les limites de la Vallée Noire coupent, en effet, au nord, la bande de lias qui, au delà, se prolonge au nord-est et au nord-ouest. Les grès argileux dépassent de beaucoup Châteaumeillant à l'est. Les micaschistes continuent à s'étendre au sud, à l'est et à l'ouest de la Vallée Noire. Pour tous ces motifs, les limites que George Sand a assignés à sa vallée paraissent tout à fait arbitraires ; sa définition n'est pas scientifique.

Cependant, si la nature du sol n'autorise pas ce nom de *Vallée Noire*, donné à la vallée supérieure de l'Indre, la configuration du pays semble donner raison à George Sand. Des hauteurs l'environnent ; l'œil les embrasse d'un des points de vue élevé, de Corlay ou de Verneuil, par exemple. La végétation luxuriante, qui s'étend immédiatement sous ces collines, revêt des tons foncés. Ce feuillage touffu qui se multiplie à l'infini, grâce aux haies qui entourent chaque pré, chaque champ, chaque petite propriété, jette une note sombre dans cette vallée.

De ces collines situées au nord, la vue n'atteint pas les terrains plus maigres du sud. Le feuillage moins touffu de leurs arbres, d'un vert aussi moins sombre, se masse, grâce à la perspective, et ne jette pas de note discordante dans l'ensemble de ce pays boisé. Les horizons sont bleutés. L'aspect est tout différent quand on regarde la vallée de l'Indre, du haut des petites collines qui font face à celles de Corlay et de Verneuil, de Sainte-Sevère par exemple ; l'horizon est beaucoup moins étendu, il n'y a plus cette harmonie de verdure qui frappe les regards par sa couleur foncée ; on aperçoit des landes, des broussailles, des rochers, c'est intéressant à un autre point de vue.

George Sand a donc englobé une partie du Boischaut de l'Indre [1] avec des terrains maigres, dans la région à laquelle elle a donné le nom de Vallée Noire. C'est la partie la plus fertile de la région ; elle occupe environ les deux tiers de l'arrondissement

1. Ce terme de Boischaut, d'après M. Vacher, doit s'étendre « aux trois tronçons de vallées monoclinales parcourues par l'Indre-Igneray, par l'Arnon et par la Marmande-Cher [1] ». Le langage populaire « n'a appliqué ce terme qu'au premier tronçon » (*Le Berry*, 474).

de La Châtre. Elle est tout entière contenue dans les terrains liasiques.

Le Boischaut est un pays de bocage, de champs fertiles, de prairies magnifiques et d'excellents pâturages. Il a intéressé tout particulièrement George Sand.

« Elle a analysé avec une exactitude délicate le thème du paysage du Boischaut, dit M. Vacher, et elle a bien marqué, du côté du Nord-Ouest, la région où ce paysage passait au paysage de la Brenne [1]. »

L'auteur, dans son étude sur *le Cercle hippique de Mézières-en-Brenne*, a aussi décrit cette région marécageuse, où dominent les argiles sidérolitiques.

Elle représente la Brenne comme un « plateau uni, triste, malsain et pauvre », couvert d'étangs et de bruyères, portant une végétation folle d'herbes inutiles. Pour le « peintre et le romancier, cette... terre... ne manque pas de caractère. Il y a même une certaine poésie de désolation dans ces plaines de roseaux desséchés par la canicule... Si l'on peut trouver un tertre, un donjon, le château du Bouchet, par exemple, et que la vue parvienne à planer sur une grande étendue de terrain, cela est aussi beau, dans son genre, que nos tableaux chéris de l'Indre, de la Creuze, ou de la Bouzanne [2]. »

La Champagne berrichonne, qui forme en grande partie l'arrondissement d'Issoudun, est un pays plat. Son aspect n'a pas attiré l'attention de George Sand. Il est à remarquer qu'elle n'a placé aucun de ses romans dans cette région et n'a pas cherché à la décrire.

Pénétrons maintenant dans la Vallée Noire, car c'est là que se déroulent presque toutes les scènes champêtres dont nous aurons à parler. Là, en effet, ont vécu le meunier d'Angibault, la petite Marie, Germain, *le fin laboureur*, Madeleine Blanchet, le pauvre Champi, la petite Fadette et son ami Landry, Joset *l'ébervigé*, Brulette et Tiennet. Dans ces récits, il est sans cesse question de Nohant, Saint-Chartier, Belair, Corlay, Mers, Montipouret, Angibault, Sarzay, etc...

1. Vacher, *Le Berry*, 472.
2. *Le cercle hippique de Mézières-en-Brenne*, à la suite d'*Isidora*, 272.

Deux questions se posent à ce sujet. Nous nous demandons quelles pouvaient être les connaissances topographiques de George Sand et son talent descriptif.

D'une part, nous aurons donc à examiner l'exactitude avec laquelle l'auteur du Champi a mentionné les lieux où se meuvent ses personnages, d'autre part, avec quel art elle les a fait revivre à nos yeux.

TOPOGRAPHIE

George Sand avait parcouru en tous sens la Vallée Noire. Avec ses enfants et ses amis, elle allait sans cesse à la découverte des sites pittoresques. Que de lieux, inconnus jusqu'à elle, sont devenus célèbres : la mare au Diable, le moulin d'Angibault, la forêt de Saint-Chartier, les étangs Brisses, et tant d'autres sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

La châtelaine de Nohant avait la connaissance topographique des lieux qui l'entouraient.

Il suffira, pour le montrer, d'examiner quelques-uns de ses romans, dont l'action se passe dans sa région. *Les beaux messieurs de Bois-Doré* sont tout particulièrement intéressants à ce sujet. Cette œuvre, de pure imagination, dont l'action est mêlée à des faits historiques, se déroule presque entièrement aux environs de Nohant.

Le lecteur voudra bien suivre sur la carte les déplacements successifs des personnages. Il se rendra mieux compte des connaissances topographiques de l'auteur.

C'est au château d'*Ars*, à un kilomètre et demi de La Châtre, à trois kilomètres et demi de Nohant, qu'Alvimar vient demander l'hospitalité à son ami Guillaume d'Ars. Ce gentilhomme était prêt à partir pour Bourges. Il était huit heures du matin, et il comptait faire à cheval, dans sa journée, les dix-huit lieues[1] qui le séparaient de la capitale de sa province. Avant son départ, il se rend à *Briantes* pour confier son ami aux bons soins de son voisin, le vieux marquis de Bois-Doré :

« Ils sortirent du château par la Garenne, gagnèrent, par le travers, le grand chemin de Bourges, qu'ils laissèrent tout aussi-

1. Cf. *B.-D.*, I, 8.

tôt sur leur gauche, passèrent encore par les sentiers pour rejoindre le grand chemin de Château-Meillant, en laissant sur leur droite la ville baroniale de La Châtre, et enfin quittèrent ce dernier chemin pour descendre, à travers les champs, au château et village de Briantes [1]. »

Ce trajet, parfaitement indiqué, devait demander une heure environ. En effet, en prenant les chemins de traverse, ils avaient à faire six à sept kilomètres. « Le bon monsieur Sylvain » était absent, il passait la journée à *La Motte-Seuilly*, chez son voisin, M. de Beuvres. « La Motte-Seuilly n'est pas à une lieue d'ici [2] », dit Guillaume. Et il se disposa à y conduire son ami.

Là, s'est glissée une légère erreur dans cette approximation : les deux châteaux sont distants l'un de l'autre de cinq kilomètres, au moins, par les chemins de traverse.

Ils arrivèrent au château de la Motte-Seuilly « situé plus bas que la plaine du *Chaumois* [3] ».

Au retour, la carroche les emporta, passant à grand bruit sur la herse de la Motte-Seuilly, « vacarme qui fut entendu jusqu'au hameau de *Champillé*, à un bon quart de lieue de distance [4] ». Il y a, à la vérité, un peu plus que cela entre le château et le petit village.

Guillaume est de retour ; il accourt à Briantes pour prendre son ami et le ramener à Ars : « Guillaume et d'Alvimar... se dirigeaient assez lentement vers le château d'Ars, par le chemin d'en bas, c'est-à-dire par celui qui laisse les plateaux du Chaumois sur la droite et qui passe assez près de La Châtre [5]. »

Le marquis, suivi de ses hommes d'armes, les rejoint bientôt en un endroit que l'on appelle *La Rochaille*, « assez voisin des habitations aujourd'hui, mais, en ce temps-là, très aride et complètement désert [6] ».

Antonio d'Alvimar vient d'être tué en duel par le marquis. A qui confier le soin d'enterrer son cadavre ? Adamas propose de rebrousser chemin : « Nous trouverons à cent pas d'ici, le long du pré *Chambon*, la maison de la jardinière..., Marie la Caille-

1. *B.-D.*, I, 10.
2. *Id.*, I, 16.
3. *Id.*, I, 17.
4. *Id.*, I, 59.
5. *Id.*, I, 245.
6. *Id.*, I, 248.

bottée[1]. » Cette vieille femme était, en effet, très connue au temps de George Sand, et habitait à l'endroit indiqué par elle.

Quand le marquis se voit contraint de cacher Maître Jovelin, il cherche dans les environs un lieu sûr. Il se rend chez M. Robin de Coulogne, au *Coudray*, « jolie capitainerie sur les hauteurs de Verneuil, à une lieue environ du château d'Ars[2] ». Ici, on peut signaler encore une légère inexactitude relative à la distance, car il n'y a pas moins de six kilomètres d'Ars au Coudray.

Le marquis demande à son voisin la permission de cacher son ami dans une de ses propriétés.

« Vous possédez ici près un vieux manoir inhabité qui m'a paru encore fort logeable... L'endroit est assez voisin de chez moi pour qu'en une heure de marche, un homme pressé s'y puisse réfugier[3]. »

C'est de *Brilbault*, situé à deux ou trois kilomètres au plus du Coudray, dont il était question. Mais de Briantes à Brilbault, la distance est au moins de neuf ou dix kilomètres. Or, un homme, même pressé, ne pouvait guère parcourir *à pied* ce chemin en une heure. C'est donc encore là une légère erreur; elle est due sans doute à une distraction, puisque l'auteur, dans ce même roman (II, 118), met Étalié proche de Brilbault, à deux lieues de Briantes, ce qui est assez exact.

Brilbault, comme Briantes, comme La Motte-Seuilly, Saint-Chartier, la Motte-de-Presles... « était planté au milieu des méandres d'une rivière capable d'alimenter de ses eaux courantes le double fossé circulaire de l'enceinte[4] ».

Quand M. Robin se décide à « examiner et bouleverser cette masure de fond en comble... pour voir... quelles gens elle abrite[5] », lui-même avec ses gens, Bois-Doré et Guillaume d'Ars avec les leurs, devaient former un cercle autour de Brilbault et le rétrécir pour cerner plus sûrement les habitants suspects de cette ruine.

Bois-Doré irait s'embusquer du côté de *Thevet*, Jovelin, du

1. Cf. *B.-D.*, I, 270. — Le pré Chambon, situé au bord de l'Indre, près de la porte de La Châtre, appelée « les Scabignats », avait été donné à la ville en 1400, par une dame Chambon.
2. *B.-D.*, II, 32. — Le Coudray appartint plus tard à la famille Duvernet.
3. *Id.*, II, 33.
4. *Id.*, II, 41.
5. *Id.*, II, 66.

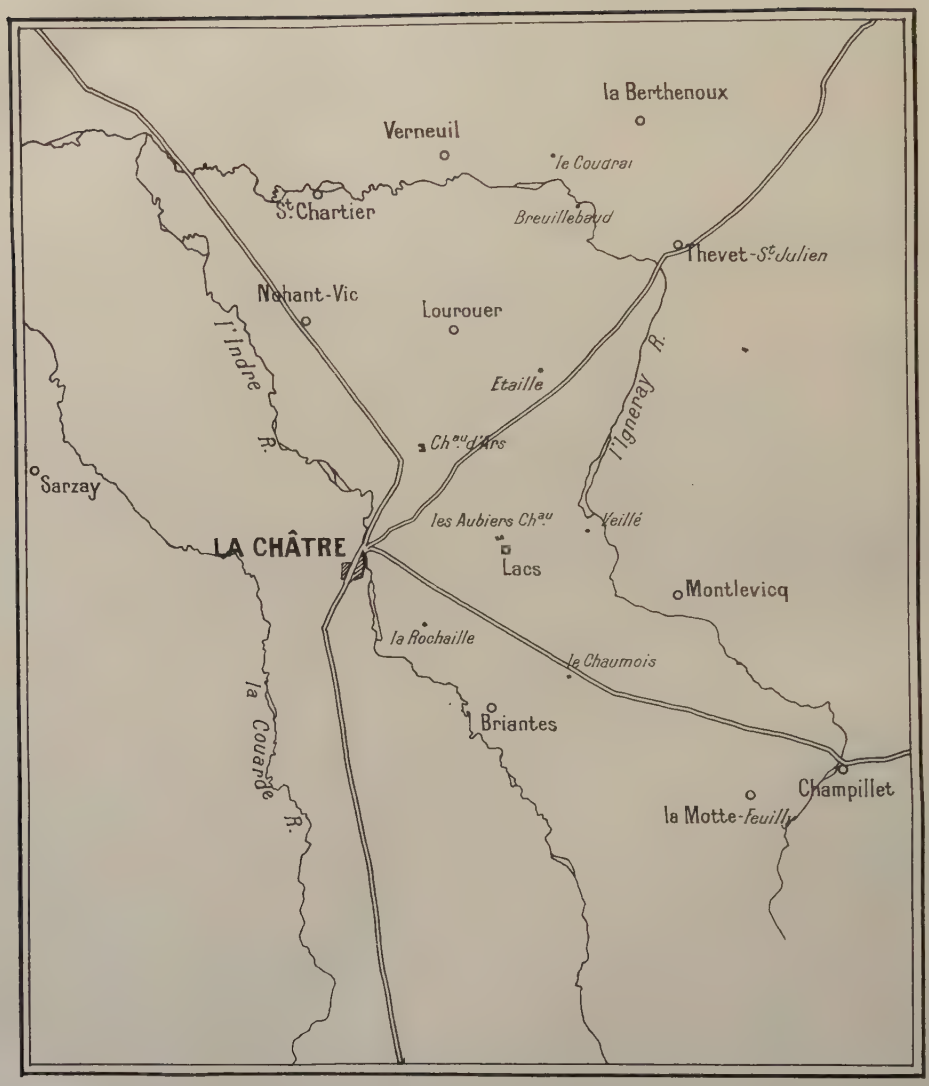

Carte servant à l'intelligence du roman *Les Beaux Messieurs de Bois-Doré.*
La route de La Châtre à Bourges passe par Thevet ; celle de La Châtre à Châteaumeillant, par Champillet ; celle de La Châtre à Châteauroux, par Nohant-Vic ; la quatrième descend à Guéret.

côté de *Lourouer*, M. Robin se tiendrait au *Coudray*, Guillaume prendrait bon nombre de ses serviteurs et feindrait de partir pour Bourges. « Il se séparerait de ses gens à la *Berthenoux*, et ceux-ci se dissémineraient le long de l'*Igneraie*. M. Robin irait seul chez son métayer (de Brilbault), tandis que son monde franchirait, par vingt pistes différentes, la petite distance entre le Coudray et Brilbault, en ayant soin de garder toute la ligne de Saint-Chartier [1]. »

On admire avec quelle précision ce plan est indiqué.

Nous voyons le vieux marquis aller à *Montlevic* pour rendre visite à son ami M. d'Orsanne ; de là se rendre seul à *Étalié*, à *Thevet*, pendant que Mario revient seul à Briantes. Mais comme on se battait déjà rude à l'huis et à l'huisset du château, l'enfant ne songe qu'à rejoindre son oncle. Il se dirige donc vers le plateau du *Chaumois*, puis, par les chemins de traverse, arrive « en vue du grand arbre dont se couronne encore aujourd'hui le tertre d'*Étalié* [2] ». Il entre à l'auberge du *Geault Rouge* (*coq rouge*). Il est impossible de retrouver les traces de cette auberge ; les vieillards n'en ont gardé aucun souvenir. Bois-Doré et Mario regagnent tous deux *Briantes* par le bourg de *Lacs*, à travers les chemins creux [3], « en passant le long de la taille de *Veille* qui, à cette époque, s'étendait jusqu'à la métairie d'*Aubier* [4] ».

Dorénavant, les allées et venues des personnages de ce roman n'ont plus rien de nouveau à nous apprendre sur les lieux qui avoisinent La Châtre et Nohant.

George Sand, dans tous les détails topographiques qu'elle nous a donnés n'a commis que de légères erreurs. La situation des lieux, les distances, les raccourcis, tout lui est familier ; elle a tout indiqué avec une exactitude étonnante.

En ce qui concerne *la Mare au Diable*, la topographie a été aussi absolument respectée. Germain, *le fin laboureur*, et la petite Marie habitent *Belair*, à deux kilomètres de Saint-Chartier. L'un se propose d'aller à *Fourche*, situé à douze kilomètres, pour voir

1. *B.-D.*, II, 69.
2. *Id.*, II, 102.
3. Cf. *Id.*, II, 158.
4. *Id.*, 159. — Cette ferme fait partie aujourd'hui du bourg de Lacs.

la belle Catherine; l'autre doit se rendre, tout près de là, à la ferme des *Ormeaux*, pour se *louer*. Je n'ai pu retrouver les traces de cette ferme; c'est le seul point obscur. Le lecteur peut suivre nos voyageurs sur la carte de la Vallée Noire. Germain et Marie partent de Belair montés sur la Grise ; en passant ils prennent un léger repas chez Marie Rébec, *au Point du Jour*. Cette auberge existe encore; elle est située au pied de *Corlay*.

Ils se remettent en route, traversent la grande *brande*... « Le soleil était couché quand ils quittèrent la route pour gagner les bois [1]. » Germain, trompé par l'obscurité, hésita : au lieu de prendre l'avenue de *Chanteloube*, il préféra, pour aller plus vite, descendre par *Presles* [2]. C'est là que la nuit surprit nos voyageurs. Germain se trompa de direction dans les bois. Il tourna le dos à *Fourche*. En revenant sur ses pas dans la direction du nord, après avoir erré à l'aventure, il se trouva près de *la Mare au Diable*. Cette mare ensorcelée les retint jusqu'au jour dans le bois. Ils ne purent le quitter qu'au matin et arrivèrent enfin au terme de leur voyage.

Pendant de nombreuses années, on avait perdu les traces de la mare au Diable. Mme Palazzi, petite-fille de George Sand, ne savait plus où elle était exactement située; elle finissait même par douter de son existence. Ces années dernières, elle a retrouvé son emplacement, qui correspond parfaitement au lieu que lui a assigné l'auteur, dans son roman. On la trouve cependant avec assez de peine.

En partant de Nohant, lorsqu'on est arrivé presque sur les hauteurs de Corlay, on doit s'engager à droite dans les bois de Chanteloube. Une multitude d'allées délicieuses, en sous-bois, partent d'un rond-point; il faut prendre la bonne, et on finit par trouver une petite mare desséchée en été, mais qui doit contenir de l'eau à la saison des pluies. Sa forme est elliptique; elle a environ 40 mètres de longueur et de 20 à 30 de largeur; sa profondeur peut être de 1 mètre à 1 m. 50. Cette mare est traversée par une allée surélevée. Elle est située au milieu d'un ravissant bois de chênes de cinquante à soixante ans. Le feuillage léger laisse passer la lumière.

1. *Mare D.*, 62.
2. Cf. *Id.*, ibid. — Cf. l'intéressante notice de M. Touratier sur *le Tumulus ou Motte de Presle*.

Partout du lierre et des plantes grimpantes. Rien d'effrayant, rien de sinistre dans ce lieu solitaire. Mais que là, une nuit brumeuse surprenne et enveloppe le voyageur, tout devient confus, et au milieu de ce bois il est bien difficile de retrouver son chemin.

D'ailleurs, au temps où George Sand écrivait son roman, de vieux chênes séculaires peuplaient ces lieux d'obscurités et de mystères. Il est donc impossible aujourd'hui de revivre les émotions de Germain et de la petite Marie. L'aspect de la mare n'est plus le même [1].

Sur le mauvais génie, le diable, qui se plaît à égarer les voyageurs, je n'ai pu recueillir aucune confidence spéciale, mais il est certain que la forêt de Chanteloube avait une très mauvaise réputation et que personne n'aurait osé s'y aventurer de nuit. C'est de tradition dans le pays.

Mme Adam visitait en 1869 ce lieu charmant, et résumait ainsi ses impressions :

« Nous allons à la mare au Diable et au tumulus de Presles. Imagine-t-on ma joie de voir la mare au Diable avec George Sand! En face de ce tout petit et si doux paysage, de cette mare qui est un miroir d'un blanc laiteux où le ciel se reflète, qui n'a pas de rives et s'arrête en glissant son eau sur l'herbe, je répète au grand George des passages tout entiers de *la Mare au Diable* [2]. »

Le moulin de *Cormouer*, où le pauvre Champi trouva une protectrice, « n'existe pas nominativement ; mais, en remontant un des petits ruisseaux affluents de l'Indre, dit M. Duvernet, vous reconnaîtrez facilement, d'après la description de l'auteur, le moulin où demeurait Madeleine Blanchet [3] ».

M. Mornet [4], un Berrichon, lui aussi en quête de ce moulin, que George Sand avait si bien décrit, le place au bas de la côte du *Plessis*, aux environs de *Ripoton* et de *Barbotte*. Ces deux

1. Cf. Touratier, *La Mare au Diable*, petite plaquette.
2. Mme Adam, *Mes sentiments et nos idées avant 1870*, 287.
3. Ch. Duvernet, *Une promenade dans la Vallée Noire, Compte rendu des travaux de la Soc. du B.*, 1863-1864, 555.
4. M. Mornet, substitut du procureur de la République à Paris, m'avait conseillé de m'adresser à un vieux paysan de Barbotte, M. Lœillet, qui m'a donné des renseignements précieux.

hameaux, excessivement pittoresques, sont situés au bord de l'Indre, et ne sont séparés de Vic que par la côte du Plessis.

Barbotte en particulier est dans une situation ravissante. Ses trois ou quatre maisons, adossées à la colline, se trouvent presque sur les rives de la petite rivière, qui fait là de sinueux détours ; l'endroit est poétique et sauvage.

Si nous admettons que le moulin du Cormouer se trouve au bas de la côte du Plessis, tous les autres lieux sont exactement indiqués.

La Zabelle était de *Mers* [1], qui n'est éloigné de Barbotte que de quelques kilomètres. Celle-ci, ayant résolu d'envoyer l'enfant à l'hospice, le conduit par les prairies jusqu'à *Corlay* [2], où passe la diligence de La Châtre à Châteauroux. C'était, en effet, à deux ou trois kilomètres de là.

Dans ses moments perdus, Madeleine filait pour la dame de *Presles* [3]. Nous avons déjà vu le nom de ce petit village, situé aux environs de Mers.

La méchante Sévère, maîtresse de Blanchet, habitait aux *Dollins* [4] (*Dolin*, sur la carte d'état-major). Ce domaine est tout à fait dans le voisinage de Ripoton et de Barbotte.

Le Champi étant allé, avec son maître Blanchet, conduire des bêtes à la foire de *Saint-Denis-de-Jouet* [5], en revenant avec la Sévère, passe près de l'étang de *Rochefolle* [6], et c'est bien là son chemin. Le pauvre enfant, obligé de quitter Madeleine, *se loue* chez un meunier du pays d'*Aigurande*, « du côté de *Villechiron*, dans un beau moulin qui s'appelle *Haut-Champault*, ou *Bas-Champault*, ou *Fréchampault*, car dans ce pays-là, comme dans le nôtre, Champault est un nom très répandu [7] ».

Enfin François, en apprenant les malheurs de sa bienfaitrice, quitte son nouveau maître et reprend le chemin du moulin du Cormouer ; il traverse du sud-ouest au nord-est la Vallée Noire.

1. Cf. *Champi*, 30.
2. Cf. *Id.*, 46.
3. Cf. *Id.*, 51.
4. Cf. *Id.*, 97.
5. Cf. *Id.*, 90.
6. Cf. *Id.*, 91.
7. *Id.*, 127. — Sur la carte d'état-major, près de Villechiron, on ne trouve que Champeau-Bas et Haut-Champeau.

« Il alla si vite qu'il ne sentit pas la froidure et ne songea ni à boire, ni à manger, ni à souffler tant qu'il n'eut pas laissé la grand'route et attrapé, par le devers du chemin de Presles, la croix du Plessys [1]. » Il ne peut être question ici de Presles, situé près de Mers, ni d'une croix qui se trouverait près de la côte du Plessis, qui sépare Ripoton de Vic. Sans doute, dans ses pérégrinations, George Sand avait-elle remarqué ces lieux divers que je n'ai pu identifier sur la carte. Ils devaient se trouver, d'après elle, non loin de l'endroit où le Champi quittait la grande route, c'est-à-dire au sud de Sarsay.

« Quand il fut là, continue-t-elle, il se mit à genoux et embrassa le bois de la croix avec l'amitié d'un bon chrétien... Après quoi il se mit à dévaler le grand carroir qui est en forme de chemin, sauf qu'il est large comme un champ, et qui est bien le plus beau communal du monde, en belle vue, en grand air et en plein ciel... François... arriva sans culbute à la passerelle. Il laissa Montipouret sur sa gauche, non sans dire un beau bonjour au gros vieux clocher qui est l'ami à tout le monde, car c'est toujours lui qui se montre le premier à ceux qui reviennent au pays [2]. » Cette passerelle devait se trouver sur la Vauvre, et pour gagner Ripoton ou Barbotte, il devait en effet laisser à gauche Montipouret.

Il arriva au moulin du Cormouer vers midi. En huit ou neuf heures, il avait fait 35 à 40 kilomètres, ce qui est assez vraisemblable.

Sauf la localité de Presles et la croix du Plessys que je ne puis mettre à leur place, tout est conforme à la situation des lieux.

On pourrait faire, pour les *Maîtres sonneurs*, la même étude que pour les romans précédents, et on verrait que tous les lieux sont, en général, parfaitement indiqués. L'action se passe aux environs de Nohant, à Saint-Chartier, dans la forêt mystérieuse de ce nom, où se trouve *le grand chêne*, au château du Chassin, etc. Mais il faudrait aussi sortir de la Vallée Noire, nous promener dans le Bourbonnais, à Saint-Palais, Sidiailles, Mesples, Huriel, le bois de l'Alleu, la forêt du Tronçay, de l'Espinasse, etc. Ces lieux nous écarteraient de notre sujet.

1. *Champi*, 151.
2. *Id.*, ibid.

Quant au roman de *la Petite Fadette*, au premier coup d'œil et en examinant la carte, on est tenté de dire avec M. Duvernet :

« Il est difficile de suivre l'auteur dans ses pérégrinations. Il a certainement décrit des sites et des lieux connus, mais sa fantaisie les a pris au hasard, et pour les grouper ne s'est pas le moins du monde occupée de la topographie [1]. »

En étudiant de près la question, on change absolument d'avis, et on constate que les lieux ne sont pas du tout pris au hasard; ils sont au contraire très nettement déterminés. L'auteur de *la Petite Fadette* a seulement changé certains noms [2], ne voulant pas souligner les personnages qui étaient peut-être en jeu.

A part le séjour de la petite Fadette à *Châteaumeillant*, et celui de Landry à *Arton*, l'action se passe autour de Nohant. La carte la plus détaillée ne renseignant pas sur la plupart des lieux indiqués dans *la Petite Fadette*, c'est donc sur place qu'il faut les chercher.

Fixons d'abord quelques points. Quand George Sand dit *notre rivière* [3], il ne peut être question que de l'Indre. Il est certain que la *Bessonnière*, ferme du père Barbeau, ainsi nommée depuis qu'il avait eu des *bessons*, deux enfants jumeaux, n'existe pas sous ce nom. De plus, cette propriété, nous dit George Sand, est située au bourg de la Cosse. Or, le bourg ou village de la Cosse est dans les environs de Saint-Août, à 15 kilomètres à peu près de Nohant. Mais plusieurs terres de ce nom existent près de l'Indre. J'en vois une faisant partie du domaine de Côte-Noire, appartenant à Mme Dudevant [4], et située à 2 kilomètres de Nohant. Un autre pré de la Cosse, d'après M. Lœillet, se trouve entre Nohant et Vic. Le nom de *Cosse* est donc répandu dans la commune de Nohant. Le père Barbeau habitait au sud de Nohant. La ferme du père Caillaud, *la Priche*, qui n'est pas

1. Ch. Duvernet, *Une prom. dans la V. Noire*, *Compte rendu des travaux de la Soc. du B.*, 1863-1864, 556.

2. La Saint-Andoche, fête du bourg de la Cosse, où se rendaient Landry et la petite Fadette, ne peut être que la Sainte-Anne, fête de Nohant. George Sand a placé la Saint-Andoche en septembre, toujours avec l'intention de dérouter le lecteur.

3. Cf. *Fad.*, 77.

4. Cf. la vente de Côte Noire, bureau des Hypothèques de La Châtre, vol. 99, n° 57.

connue sous ce nom, se trouvait de l'autre côté de l'Indre, à l'ouest de la Cosse ; car Landry devait traverser la rivière pour revenir chez lui. La Priche se trouvait donc dans les plaines situées au nord de Labœuf. Ces deux points établis, il est facile de suivre les allées et venues de nos personnages ; elles ont lieu entre les deux métairies. Il n'est question par conséquent que de chemins creux, de sentiers, de champs, et c'est ce qui rend très délicate l'identification de ces lieux.

Pour aller de la Priche à la Cosse, Landry passait au *gué des Roulettes*. Ce nom lui venait « des cailloux ronds qui s'y trouvaient en grande quantité [1] », dit George Sand. Ce gué, aujourd'hui, présente le même aspect. Quand les eaux sont basses, il laisse à découvert de gros galets arrondis. De part et d'autre, on y voit des creux assez profonds. A côté du gué, se trouve le Moulin Neuf, sur la rive droite de l'Indre. C'est là que George Sand a placé l'habitation de la mère Fadet [2], également voisine de la Priche et de la Cosse [3].

La croix des *Bossons* est située près de Nohant. La croix *au Lièvre* n'existe plus depuis une vingtaine d'années. La *Joncière* du père Barbeau, c'est-à-dire le pré où les joncs croissent en abondance, se trouvait *au droit* du moulin neuf, sur la rive droite de l'Indre, du côté de la Cosse.

Par côte du *Chaumois* [4], il ne faut point entendre ici la côte du Chaumois située entre La Châtre et la Motte-Feuilly, mais une petite côte qui se trouvait sur les propriétés de Mme Dudevant, au nord de la route qui va de Châteauroux à La Châtre, tout proche de Nohant.

La *Traîne-au-Gendarme* [5] est un chemin creux qui n'a jamais eu, paraît-il, cette dénomination, mais il existe ; c'est celui qui va de Nohant à Montgivray en passant par Côte-Noire.

La *tour à Jacot* [6] était un ancien colombier abandonné. On le

1. *Fad.*, 100.
2. Ce moulin a subi de notables modifications. Il a été refait au moins trois fois depuis le temps où George Sand écrivait son roman. L'auteur, du reste, ne nous présente pas la maison comme un moulin (cf. *Fad.*, 62).
3. Cf. *Fad.*, 91.
4. Cf. *Id.*, 133.
5. Cf. *Id.*, 174.
6. Cf. *Id.*, 197.

voyait encore, il y a vingt ou vingt-cinq ans, dans un champ situé près de la gare actuelle de Nohant-Vic, très près de la ferme de la Biauce.

Les *tailles* de *Champeaux* [1] se trouvent sur la rive gauche de l'Indre, près de Labœuf et de Vieilleville.

L'étude de la topographie, dans le roman de *la Petite Fadette*, nous montre une fois de plus que George Sand connaissait tous les champs, les petits chemins, les « traques, les traquettes » qui environnaient son domaine.

Dans *Mauprat*, on constate que les lieux ont été aussi fidèlement décrits :

Je ne dirai rien de Sainte-Sévère, de Briantes, de la Tour-Gazeau, de Notre-Dame de Pouligny, de la Berthenoux, que George Sand a mis exactement à leur place [2].

La seule difficulté est de retrouver la fameuse Roche-Mauprat, derniers vestiges d'un petit château fort. George Sand le place sur les confins de la Marche et du Berry, dans le pays pauvre et maigre de la Varenne, « vaste lande coupée de bois de chênes et de châtaigniers [3] ». Les ruines du vieux manoir sont en partie cachées par les « arbres séculaires qui l'entourent, dit l'auteur, et les roches éparses qui le dominent l'ensevelissent dans une perpétuelle obscurité [4] ».

M. Duvernet nous dit que les ruines de ce château étaient situées aux environs d'Aigurande [5]. Plusieurs personnes ont cru qu'il s'agissait du château du Plaix-Joliet. C'est l'opinion de MM. de la Tremblais et de la Villegille dans *Esquisses pittoresques de l'Indre* [6].

Il est difficile de donner à ce vieux château sa véritable situation. Devant quelques vestiges du passé, George Sand a dû se

1. Cf. *Fad.*, 42.

2. La *Fontaine des Fougères* (*Mauprat*, 261), où l'abbé Aubert eut une conversation avec Jean de Mauprat, dit coupe-jarret, appartient à la commune de Briantes ; elle se trouve dans le bois de Tanière, à quelques centaines de mètres du domaine des Loyers. Et la ferme des *Goulets* (*Mauprat*, 263) n'est pas éloignée de là.

3. *Mauprat*, 5.

4. *Id.*, ibid.

5. Cf. Ch. Duvernet, *Une prom. dans la V. Noire*, *Compte rendu des travaux de la Soc. du B.*, 1863-1864, 559.

6. Cf. MM. de la Tremblais et de la Villegille, *Esquisses pittoresques de l'Indre*, 125.

livrer au plaisir de reconstruire le vieux manoir des Duprat [1].

En ce qui concerne *le Meunier d'Angibault*, tous les lieux sont réels et se retrouvent sur la carte d'état-major. Le château de *Blanchemont* seul a changé de nom. Pour quelle raison George Sand n'a-t-elle pas voulu dans son roman nommer *Sarzay*, derniers restes d'une forteresse imposante. On peut d'autant moins le dire que la description, comme nous le verrons, est si fidèle que personne ne pouvait s'y tromper dans le pays.

Dans *André*, le château de Morand sera, dit M. Duvernet, le petit castel de *Virolan*, situé au delà de Briantes. « Le livre à la main, vous vous promènerez avec délice dans un pays enchanté [2]. » L'auteur a rendu admirablement les impressions qu'il avait reçues.

Geneviève, la charmante fleuriste, aimée d'André, habitait, à La Châtre, la maison rouge, jolie construction renaissance, en briques, avec des pans de bois sculptés.

En se dirigeant vers le midi, à quatre kilomètres environ au sud de Briantes, dans un pays excessivement pittoresque, coupé de ruisseaux, on trouvera, sur une colline, le château de la *Côte-Perdrix*, demeure de la famille de Germandre. George Sand avait sans doute aussi ses raisons pour donner un nom fantaisiste à cette dernière localité.

Pour ne pas allonger indéfiniment cette liste, nous nous bornerons à dire que dans *le Péché de M. Antoine*, qui a pour cadre la Petite Suisse, c'est-à-dire les bords de la Creuse, la topographie a été scrupuleusement respectée.

Remarquons toutefois qu'il n'y eut jamais d'usine sur la Gargilesse. « Peu de temps avant la conception du roman, un riche industriel fit construire sur les bords de l'Indre une usine, qui, à cette époque, dit M. Duvernet, était par son mécanisme une innovation pour la contrée. Il eut, pour combattre les envahissements de la rivière, à faire des travaux considérables d'endiguement [3]. »

1. Nous verrons plus loin que cette famille Duprat a existé. George Sand a changé ce nom en celui de Mauprat dans son roman.

2. Du Vernet, *Une prom. dans la V. Noire, Compte rendu des travaux de la Soc. du B.*, 1863-1864, 558.

3. Du Vernet, *Excursion sur les bords de la Creuse, Compte rendu des travaux de la Soc. du B.*, 1864-1865, 356.

George Sand a donc transporté sur la Gargilesse l'usine qui se trouvait sur l'Indre. L'auteur a jugé cette fantaisie nécessaire pour la conduite du roman. Pour la même raison, elle a placé l'habitation et le parc du marquis de Boisguilbault[1] entre Gargilesse et Châteaubrun.

En ce qui concerne *Jeanne*, bien qu'ayant tenu à visiter les lieux décrits dans ce roman, je me bornerai à signaler l'admiration des habitants de Toulx-Sainte-Croix pour cette œuvre. Ils déclarent que c'est une merveille d'exactitude. George Sand a montré, là, tout particulièrement, à quel point son esprit était observateur[2].

Cet examen un peu long nous a montré combien l'auteur de *la Mare au Diable* aimait la précision, et quelle connaissance elle avait des lieux qui l'environnaient.

GÉOGRAPHIE PITTORESQUE

Si George Sand a généralement situé exactement les lieux dont elle nous a parlé, elle nous a communiqué aussi les impressions qu'elle éprouvait devant les spectacles de la nature et devant les œuvres des hommes. Elle aime à décrire. C'est là une forme, et une des meilleures, de son talent d'écrivain.

Ne perdant pas de vue le but de cette étude, il y aura lieu de se demander si George Sand ne s'est pas laissée emporter par un amour exagéré de cette terre où elle avait passé de si heureuses années. Le lecteur, charmé par les descriptions délicieuses de l'auteur des romans champêtres, n'éprouve-t-il pas une réelle déception en parcourant lui-même ce pays tant vanté, et serait-il forcé d'avouer que l'imagination poétique de George Sand a eu le don de transformer les sites les plus ordinaires et les plus vulgaires ?

« Le touriste, dit M. Devaux, qui, sur la foi de l'auteur de *la*

1. Sous ce nom emprunté, l'auteur désignait un de ses amis dont l'habitation était située loin des bords de la Creuse. Cf. plus loin.

2. Je ne dirai rien au sujet de *Nanon*, dont l'action se passe tantôt en Berry et le plus souvent dans la Marche. Le monastère de Valcreux ne paraît pas avoir existé, mais beaucoup d'autres localités sont parfaitement indiquées ; on en retrouvera quelques-unes sur la carte de la Vallée Noire.

Mare au Diable, s'aventurerait en ces parages, serait sans doute fort désappointé de n'y rencontrer qu'une assez large prairie, semée de buissons et de bosquets, coupée çà et là de quelques eaux vives et bornée au loin par des coteaux boisés [1]. »

Examinons donc jusqu'à quel point George Sand a été réaliste dans ses descriptions.

Cette tâche présente toutefois quelque difficulté.

Pour apprécier à leur juste valeur les descriptions de George Sand, il faudrait avoir vécu longtemps dans le pays qu'elle a décrit, pour en connaître tous les aspects, pour surprendre la nature dans ses diverses manifestations ; mais surtout il faudrait avoir comme l'auteur un esprit observateur. Que d'aspects réels dans la nature échappent aux âmes vulgaires, parce qu'elles ne savent ni les chercher ni les voir. Elles passent devant de véritables merveilles sans en être émues, sans leur accorder la moindre attention. Le paysage, qui charme le poète et l'artiste, laisse absolument froid le passant qui n'est pas doué comme eux d'une sensibilité vive et d'une imagination puissante. Puisqu'on a pu dire qu'un paysage est un état de l'âme, on comprendra combien il est délicat d'apprécier le talent descriptif de George Sand.

Cette étude, quelque imparfaite qu'elle soit, nous servira encore à un autre point de vue : elle nous aidera à comprendre le paysan.

S'il est vrai que la terre imprime, à ceux qu'elle a vus naître et qu'elle a nourris, un caractère spécial et ineffaçable, il est indispensable de connaître la Vallée Noire pour se faire une idée de ceux qui l'habitent.

George Sand, comme Taine, a fait peut-être une trop large part à l'influence du sol sur le tempérament et le caractère de l'homme :

« J'ai dit que comprendre la physionomie de cette contrée c'était connaître le caractère de ses habitants, et j'ai dit là une grande naïveté. Le sol ne communique-t-il pas à l'homme des instincts et une organisation analogue à ses propriétés essentielles ? La terre, et le bras et le cerveau de l'homme qui la cultivent, ne réagissent-ils pas continuellement l'un sur l'autre ?

1. Devaux, 65.

A intensité égale de soleil, le plus ou moins de vertu du sol fait un air plus ou moins souple et sain, plus ou moins pur et vivifiant [1]. »

Quel est donc l'aspect général de cette contrée ?

« Aucun grand fleuve, dit-elle, ne sillonne ces campagnes où le soleil ne se mire dans aucun toit d'ardoise. Point de montagnes pittoresques, rien de frappant, rien d'extraordinaire dans cette nature paisible ; mais un développement grandiose de terres cultivées, un morcellement infini de champs, de prairies, de taillis et de larges chemins communaux offrant la variété des formes et des nuances, dans une harmonie générale de verdure sombre tirant sur le bleu ; un pêle-mêle de clôtures plantureuses, de chaumines cachées sous les vergers, de rideaux de peupliers, de pacages touffus dans les profondeurs ; des champs plus pâles et des haies plus claires sur les plateaux faisant ressortir les masses voisines ; enfin, un accord et un ensemble remarquables..., que du haut des chaumières de Labreuil ou de Corlay on embrasse d'un seul regard [2]. »

C'est donc une nature moyenne. Rien ne frappe d'étonnement les yeux du voyageur.

« Le Berry n'est pas doué d'une nature éclatante, dit-elle encore ailleurs. Ni le paysage, ni l'habitant ne sautent aux yeux par le côté pittoresque... C'est la patrie du calme et du sang-froid... Tout y est tranquille, patient, lent à mûrir [3]. » En effet, « il n'y a là ni grands rochers, ni bruyantes cascades, ni sombres forêts, ni cavernes mystérieuses..., des brigands encore moins [4] ».

Ce pays est sain, son climat est doux, son air « est admirablement... respirable [5]. » « Point de grandes rivières, conducteurs électriques des ouragans et des maladies ; point d'eaux stagnantes, de marécages conservateurs perfides des germes pestilentiels. Partout des mouvements de terrain... qui... facilitent naturellement un rapide écoulement aux inondations ; des terres qui ne

1. *La Vallée Noire*, à la suite du *Sec. int.*, 288.
2. *Angibault*, 31.
3. *Le Berry*, à la suite de *Promenades autour d'un village*, 144.
4. *Id.*, ibid.
5. *La Vallée Noire*, à la suite du *Sec. int.*, 289.

sèchent pas vite, mais qui ne s'imbibent pas vite non plus, et qui ne communiquent pas de brusques transitions à l'atmosphère [1]. »

Ces petits cours d'eau calmes et tranquilles, en été, ont toujours un cours sinueux, ombragé et fleuri. Les bords de la Vauvre sont « jonchés de menthe et de saponaire [2] ».

« La Couarde est ainsi nommée parce que son cours est partout caché sous les buissons, où elle semble avoir peur d'être découverte [3]. C'est un ruisseau noir, étroit et profond, qui coule en silence et qui est, disent les paysans, plus traître qu'il n'est gros [4]. »

George Sand invitait Victor de Laprade à venir à Nohant et lui faisait ainsi la description d'un pays qu'il ne connaissait pas.

« Vous ne trouverez à Nohant ni fleuve, ni cours d'eau digne du nom de rivière, mais un ruisselet, un *rio*, comme disent nos paysans, l'Indre, que l'on enjambe pendant l'été, et qui, l'hiver, devient parfois large et impétueux comme le Rhône à Lyon. On ne croirait jamais cela à le voir dans son habit d'été. Il n'y a rien de si tranquille, de si humble, de si caché sous le feuillage, de si bon enfant quand il se promène, la canne à la main, à travers nos prés. C'est une baignoire de poche, mais elle est bien jolie, bien claire, courante, ombragée, avec des monticules de sable pour s'asseoir et fumer son cigare en voyant courir les goujons, des iris, des joncs et des demoiselles [5]. »

L'Indre est vraiment une charmante petite rivière en Bas-Berry. Ses eaux claires ont un reflet noirâtre qui est dû, dit-on, au voisinage des vergnes. Au milieu de son lit, de véritables îlots tiennent à peine à la rive par une languette de terre. Au moment des crues, souvent ce petit ruisseau, devenu formidable, laisse à découvert, en se retirant, de vieilles souches noueuses. Ses rives

1. *La Vallée Noire*, à la suite du *Sec. int.*, 289.
2. *Angibault*, 43.
3. Que vaut cette étymologie, je ne saurais le dire. Couarde signifie queue en vieux français, et au figuré lâche, poltron, timide : le chien peureux marche la tête baissée, la queue dans les jambes. Cf. Godefroy, La Curne, Trévoux. La *Creuse* signifie la profonde ou, du moins, celle dont le cours est encaissé. « La *Tarde*, dira encore G. Sand, est une rivière molle et paresseuse. » (Ang. 33).
4. *Angibault*, 33.
5. W. Kar., III, 502 ; lettre à Victor de Laprade.

sinueuses, bordées de beaux arbres sont, en été, d'une fraîcheur délicieuse.

Cette *Vallée* est un pays de petites propriétés. C'est précisément à cela, comme l'a dit George Sand, qu'elle doit son harmonie.

Celui qui pénètre pour la première fois dans la *Vallée Noire* est saisi à l'aspect tout particulier de cette contrée ; elle fait songer à la Bretagne, malgré la différence des terrains. En effet, vue d'une des hauteurs qui l'entourent, de Corlay par exemple, elle ressemblerait à une vaste forêt, si de temps à autre, un clocher ou quelque tour d'un vieux manoir, ne s'élançait du milieu des arbres. Cependant, à mesure qu'on s'avance dans la *vallée*, on découvre des prairies bien vertes, des champs de petite étendue, admirablement cultivés, soigneusement entourés d'une haie, d'une *traîne* ou large *bouchure*, du milieu de laquelle s'élèvent de beaux têteaux de chênes, d'ormeaux, de saules ou de peupliers.

C'est la mutilation des arbres, dit George Sand, qui donne un caractère particulier à la Vallée Noire ; tous, excepté les noyers, sont impitoyablement ébranchés pour la nourriture des bestiaux. Aussi « la verdure touffue des têteaux renouvelée ainsi chaque année, prend une intensité extraordinaire ».

Les amateurs de *style* en peinture se plaindraient de cette « monstrueuse coutume [1] ». Mais, « l'artiste qui rêve en contemplant l'horizon... perdrait (au développement naturel des arbres) le spectacle de sites enchanteurs [2] ».

Cette coutume d'ébrancher les arbres donne un aspect très particulier au paysage, comme le fait remarquer l'auteur des romans champêtres. Ces têteaux ont parfois une physionomie troublante, surtout dans la pénombre ou au clair de lune :

« Ces grands arbres dépouillés, ces troncs si gros et si tourmentés de bosses et de nœuds, me faisaient peur avec leurs chevelures de lierre et de mousses [3]. »

Chaque maison, fût-elle très rapprochée de la route, a devant

1. *La Vallée Noire*, à la suite du *Secrét. Int.*, 290.
2. *Id.*, ibid.
3. *Nanon*, 230-231.

elle une cour, un petit enclos ou un jardin muni d'une barrière, qui établit une distance entre le passant et la porte du logis. Le paysan berrichon aime à être chez lui et à éviter les regards indiscrets.

La propriété, champ ou pré, si petite qu'elle soit, est limitée par une haie vive, et toujours fermée par une barrière, qui ne s'ouvre que pour livrer passage aux animaux et aux voitures. A côté de cette porte, on a disposé pour la commodité des cultivateurs un *échalier* ou un *sautoir*, sortes de petites échelles que l'on peut franchir avec facilité, sans déchirer ses vêtements aux épines et qui suffisent pour empêcher les animaux d'escalader la clôture et de faire des dégâts.

Dans le Boischaut, entre chaque propriété entretenue avec un soin jaloux, de petits passages appelés *traquettes* servent de chemin de desserte. Le Champi « connaissait si bien... toutes les *traques* et *traquettes* et jusqu'aux *échaliers* et *bouchures*, qu'en pleine nuit il aurait passé aussi droit qu'un pigeon dans le ciel [1] ». Il ne faut pas confondre ces sentiers avec les chemins creux, que George Sand a appelés *traînes*. Ceux-ci conduisent d'une maison, d'un *domaine* isolé à un autre, ou même quelquefois relient entre eux de petits hameaux [2].

L'auteur du *Meunier d'Angibault* a parlé souvent du charme des chemins creux qui serpentent dans la campagne, de ces chemins encaissés entre deux buissons, où deux chars ne peuvent se croiser. Elle a vanté les chemins verts, ces pelouses perfides, où l'on enfonce presque en toute saison.

« Une fois engagé dans les versants de la Vallée Noire, on change de spectacle. Descendant et gravissant tour à tour des chemins encaissés de buissons élevés, on ne côtoie point de précipices, mais ces chemins sont des précipices eux-mêmes. Le soleil, en s'abaissant derrière les arbres, leur donne une physionomie particulière, étrangement gracieuse et sauvage. Ce sont des fuyants mystérieux sous d'épais ombrages, des *traînes* d'un vert

1. *Champi*, 152.

2. Il y a, dans certains villages, ce que le paysan appelle le *chemin de la messe*, un raccourci qui permet d'arriver plus vite à l'église, mais c'est surtout dans les pays de plaine, dans la Champagne berrichonne que le fait se remarque.

d'émeraude, qui conduisent à des impasses ou à des mares stagnantes, des tournants rapides qu'on ne peut plus remonter quand on les a descendus en voiture, enfin, un enchantement continuel pour l'imagination avec des dangers très réels pour ceux qui vont à l'aventure, essayer, autrement qu'à pied, et tout au plus à cheval, ces détours séduisants, capricieux et perfides [1]. »

Pendant la saison des pluies, quelques-uns de ces chemins ressemblent à un terrain fraîchement labouré. D'autres sont tapissés d'un gazon vert et n'en sont que plus dangereux. On croit pouvoir s'y engager sans crainte, mais tout à coup, on enfonce et on se trouve enlisé dans la boue. Dans certains cas, c'est un vrai marais qui s'étend à vos pieds, au bas d'une côte.

Ce pays, par sa tranquillité et sa sérénité, invite la châtelaine de Nohant à la rêverie. Il élève ses pensées, lui rend le calme.

« L'idée du bonheur est là, sinon la réalité. Pour moi, dit-elle, je l'avoue, il n'est point d'amertumes que la vue de mon horizon natal n'ait endormies, et, après avoir vu l'Italie, Majorque et la Suisse, trois contrées au-dessus de toute description, je ne puis rêver pour mes vieux jours qu'une chaumière un peu confortable dans la Vallée Noire [2]. »

Elle écrivait à Mazzini, en 1847 : « Venez donc en France, venez donc me voir, chez moi, dans ma Vallée-Noire, si bête et si bonne [3] ! »

Ce pays si doux et si monotone en apparence, réserve à chaque instant, d'agréables surprises. Derrière la *bouchure* ou la *traîne*, ornée de têteaux fantastiques, c'est une prairie délicieuse, limitée par un petit cours d'eau ombragé, où de belles *aumailles* paissent une herbe d'un beau vert. Plus loin, au détour d'un chemin, une métairie cachée sous un feuillage épais, avec sa *fosse* où barbotent une multitude d'oies et où se rafraîchit le troupeau qui rentre à l'étable. Puis, tout à coup, à un tournant, surgit un vieux château, construction du XIVe ou du XVe siècle : c'est Saint-Chartier, Ars, Sarzay ou Briantes.

Le chemin creux encaissé entre deux haies, qui conduit dans les champs, est plein de poésie et de mystère.

1. *Angibault*, 31.
2. *La Vallée Noire*, à la suite du *Secrét. int.*, 291.
3. *Corr.*, II, 366. A Mazzini, 22 mai 1847.

Châteaubrun (*Esquisses pittoresques sur le dép. de l'Indre*, p. 172).

Dans le chemin vert, plus à découvert, la bergère conduit ses ouailles qui paissent autour d'elle. Les chèvres, accrochées aux buissons de la *traîne*, broutent les jeunes pousses des arbres et les oies vagabondes suivent en troupeau, sans direction déterminée, le chemin qui leur convient.

C'est le pays des beaux horizons bleus, des couchers de soleil splendides. C'est aussi celui du repos, de la méditation, de la réflexion, du silence.

Un attrait irrésistible s'attache à cette vallée. On la quitte toujours avec regret, on y revient toujours avec plaisir. « Il en est bien peu, dit Raynal, qui, venus au hasard dans le Berry, ne finissent par s'y établir, ou par le quitter avec peine [1]. »

Remarquons en passant, que quelquefois George Sand a déprécié ce pays auquel elle reconnaissait tant de beauté et tant de charme. Dans la *Vallée Noire*, après avoir donné au voyageur des conseils pour le visiter, « et, au fait, dit-elle, pourquoi voudrait-on venir de loin pour le voir ce pays modeste qui n'appelle personne, et dont l'humble et calme beauté n'est pas faite pour piquer la curiosité des oisifs [2] ? »

Ailleurs, elle dira à Alexandre Dumas : « Je trouve le Berry petit, maigre, laid, mais toujours si bonhomme [3]. » Elle invite Henry Harrisse à venir la voir à Nohant, mais elle le prévient que le Berry n'est « pas beau généralement chez elle : terrain calcaire, très fromental, mais peu propre au développement des arbres ; des lignes douces et harmonieuses ; beaucoup d'arbres, mais petits ; un grand air de solitude, voilà tout son mérite... Il a du bon quand on le connaît [4] ».

Qu'est-ce que cela prouve ? Rien du tout. Cela signifie-t-il que George Sand n'admire plus son pays ? C'est bien plutôt, à mon sens, une sorte de coquetterie ; elle souffrirait trop de voir la déception de ses hôtes ; elle préfère jouir de leur surprise, et pour leur faire aimer davantage ce coin de terre privilégiée,

1. Raynal, *Histoire du Berry*, I, xv.
2. *La Vallée Noire*, à la suite du *Secrét. int.*, 288.
3. *Corr.*, IV, à Dumas fils ; 8 juin 1861.
4. *Corr.*, V, à H. Harrisse ; 14 fév. 1867. — George Sand ira jusqu'à dire un jour à E. Périgois : « Je ne tiens pas à ma terre et à mon endroit » (*Corr.*, IV, 30 mai 1858), mais c'est là une simple boutade.

lorsqu'ils en auront compris le charme, elle les avertit qu'il n'a rien de remarquable.

Quand elle reviendra de la Savoie, après avoir admiré les montagnes et la végétation splendide de cette contrée, elle jettera ce cri de dépit en écrivant à Maurice : « Le pauvre Berry m'a paru bien laid [1]. » Mais c'est là seulement un peu de jalousie ; le lendemain, elle n'y pensera plus, et rêvera devant ses beaux horizons et ses lointains bleutés.

En définitive, George Sand n'a pas surfait la Vallée Noire quand elle a vanté son charme monotone et discret. Ses impressions, quelque subjectives qu'elles soient, n'empêchent pas le trait d'être juste. Il est donc facile de retrouver le Berry, de l'arrondissement de La Châtre, et plus spécialement le Boischaut, à travers les descriptions délicieuses qu'elle en a fait ; et, parmi les habitants du pays, ceux qui ont voulu en parler après elle, n'ont fait, bien souvent, que traduire sa pensée [2]. Quant aux autres, ils reconnaissent que l'auteur du *Champi* a été vraiment le peintre par excellence de la Vallée Noire.

Touchée plus vivement que d'autres par une nature qui parlait à son cœur, qui réveillait en elle de douces émotions, elle a trouvé des accents d'une tendresse infinie pour la décrire. Il n'est pas donné à tout le monde de l'admirer et de l'aimer à ce point.

Dans ses descriptions, George Sand a montré à quel degré l'esprit d'observation était puissant chez elle. L'imagination n'a pour ainsi dire presque rien créé. Nous jugerons mieux encore de son exactitude par quelques descriptions de sites particuliers.

L'auteur de *Jeanne* avait pour principe que lorsqu'« on nomme une localité réellement existante, on ne saurait la peindre trop consciencieusement [3] ».

Nous allons voir comment elle a su se conformer à ce principe.

George Sand ne s'est pas étendue longuement sur le chef-lieu de son arrondissement. Elle avait de vieilles rancunes contre la petite ville et plus d'une fois, elle a lancé quelque trait amer contre les lieux, en haine, sans doute, des habitants.

1. *Corr.*, IV, à Maurice Sand, 8 juin 1861.
2. Cf. *La Vallée Noire*, par le capitaine Duguet : *Choses diverses du pays de La Châtre*. On trouve aussi de jolies descriptions du Berry dans les ouvrages de M. Ageorges, de M. Hugues Lapaire, de H. de Corlay, de M. l'abbé Imoff, sur Gargilesse (*Croix de l'Indre*, 1911).
3. *Valvèdre*, 3.

« O mes chers compatriotes! pourquoi êtes-vous si malpropres?... Vous vivez dans le climat le plus sain, et au milieu de la population rustique de la Vallée Noire, qui est d'une propreté exquise, et pourtant, vous semblez vous plaire à faire de votre ville un cloaque infect, où l'on ne sait où poser le pied, et où vous respirez à toute heure des miasmes fétides... Il est bien difficile d'assainir et d'entretenir propres des cités comme Lyon et Marseille ; mais La Châtre ! un groupe de maisonnettes jetées dans une oasis de prairies aromatiques et de vergers en fleurs[1] ! »

George Sand, avec sa propreté exquise, ne pouvait pardonner à la petite ville cet état d'abandon et de saleté dans lesquels ses habitants semblaient se complaire. « La malpropreté est indécente, elle révèle dans les mœurs une absence de respect de soi-même, et dans l'esprit une habitude d'engourdissement honteux. Fi de La Châtre sous ce rapport ![2] »

Mais à part cette sortie contre le chef-lieu de son arrondissement[2], la châtelaine de Nohant constate que la ville est bien située et qu'elle sort de la banalité de la plupart des petites villes de province.

« Sans cette affreuse malpropreté, La Châtre serait un séjour agréable. La plus belle rue, la rue Royale, est, en réalité, la plus laide ; elle est sans caractère. Mais le vieux quartier est pittoresque et conserve quelques-unes de ces maisons en bois de la Renaissance, si élégantes et d'une si belle couleur. La ville, jetée en pente, monte toujours vers la prison, et des rues étroites, qui serpentent entre des rangées de pignons inégaux, envahis par la mousse et les pigeons, vont appuyer le flanc de l'antique cité à un ravin coupé à pic, au fond duquel l'Indre dessine ses frais méandres dans un paysage étroit mais ravissant. Ce côté-là est remarquable[3]. »

On a, en effet, de ce lieu élevé de la ville, un point de vue admirable, qu'on ne peut se lasser de contempler. Par une belle matinée d'avril ce spectacle est délicieux. Les arbres fruitiers sont en pleine floraison, les prairies émaillées de fleurs. Aux premières heures du jour, une brume légère emplit l'atmosphère,

1. *H. Vie*, I, 189.
2. *Id.* ibid.
3. *Id.*, I, 190.

estompe le bleu du ciel. Le chant du coq monte de la vallée, la remplit de notes sonores. Les oiseaux chantent à gorge déployée. Le parfum du lilas et des fleurs de pommier embaume l'air. C'est un site véritablement enchanteur dont on se détache avec peine.

George Sand, malgré ses rancunes, ajoutait :

« J'ai décrit La Châtre, je l'ai sermonnée, parce qu'au fond je l'aime, et je l'aime parce que mon père y eut des amis dont les enfants sont mes amis[1]. »

Nicolas de Nicolay, dans ses descriptions sur le Berry, avait déjà vanté les agréments de la petite ville :

« La Chastre en Berry est ville de médiocre grandeur, l'une des belles, plaisantes et bien assises du Berry, et habitée d'un peuple fort gratieux et civil... Le tout sistué sur le fleuve d'Indre en fort belle et plaisante assiette, en païs gras et aquaticq de l'un des coustez ; mais de l'aultre part qui est entre le Midy et l'Occident, c'est païs sec[2]. »

La dame de Nohant admirait beaucoup les jolis paysages qui avoisinent la petite sous-préfecture. « Quand on sort de la ville par la promenade de l'abbaye, pour suivre le petit chemin sablonneux de la *Renardière*, on arrive aux *Couperies*, un des sites les plus délicieux du pays, au delà duquel on peut se perdre dans un terrain miné par les eaux, déchiré de ravines charmantes et semé d'accidents pittoresques[3]. »

C'était là, en effet, sous ces frais ombrages, que George Sand aimait à deviser avec ses amis.

« En remontant la *Rochaille*, j'ai pris par habitude le chemin de Nohant. Un instant j'ai oublié où j'allais : je voyais devant moi cette route qui monte en terrasse, et au sommet les tourelles blanches et la garenne de notre chevaleresque voisin, de notre loyal ami, le châtelain d'Ars[4]. »

En quittant La Châtre par le Pont-aux-Laies, la Rochaille est une colline située à gauche, au sortir de la ville. Le plateau a été de tout temps cultivé, mais le versant était rocheux. On y voyait

1. *H. Vie*, I, 191.
2. Nicolas de Nicolay, *Description... de Berry*, 189.
3. *H. Vie*, I, 190.
4. *Lett. d'un voy.*, 269.

d'énormes *rôs* (rochers), comme on dit dans le pays, qui rendaient la route assez pittoresque. Tout est cultivé aujourd'hui et des champs, des prairies s'étendent en tapis verdoyants, là où le sol était si tourmenté. De la Rochaille, le point de vue est magnifique. On domine La Châtre. Au loin la côte de Corlay, les hauteurs de Verneuil, de Saint-Christophe-en-Boucherie limitent l'horizon. C'est un endroit exquis.

Dans ses romans champêtres, George Sand n'avait garde de passer sous silence Saint-Chartier. Trop de souvenirs d'enfance l'attachaient à ces lieux voisins de son cher Nohant. L'action des *Maîtres sonneurs* se déroule dans la petite ville et ses alentours, dans la forêt du même nom, sous le gros chêne, dont nous aurons à parler ailleurs. C'était un monument curieux, au temps de la jeunesse d'Aurore Dupin, que cette imposante forteresse en ruines. Entourée de ses fossés, encore pleins d'eau, elle s'élevait menaçante au-dessus des habitations qui s'étaient groupées autour d'elle et qu'elle avait protégées autrefois par des murs extérieurs [1]. L'Igneraie entourait littéralement cette place forte.

George Sand se souvenait avec délices des déjeuners qu'elle avait faits, le dimanche, au sortir de la messe, dans les ruines de l'antique château fort des princes de Chauvigny [2].

Jusqu'au moment où il fut vendu, ce fut un but de promenade pour la châtelaine de Nohant ; elle aimait à rêver assise sur les pierres branlantes des vieux remparts éventrés, couverts de lierre et de mousse.

« C'était un redoutable manoir, bien entier et très habitable, quoique dégarni de meubles. Il y avait des salles immenses, des cheminées colossales et des oubliettes que je me rappelle parfaitement. Ce château est célèbre dans l'histoire du pays... C'est un grand carré flanqué de quatre tours énormes. Le propriétaire, lassé de l'entretenir, voulut l'abattre pour vendre les matériaux. On réussit à enlever la charpente et à effondrer toutes les cloisons et murailles intérieures. Mais on ne put entamer les tours bâties en ciment romain, et les cheminées furent impossibles à déraciner. Elles sont encore debout, élevant leurs longs tuyaux à quarante

1. La restauration, entreprise par M. Germain, acquéreur du château, date de 1876.
2. Cf. *H. Vie*, II, 279.

pieds dans les airs, sans que jamais, depuis trente ans, la tempête ou la gelée en ait détaché une seule brique... C'est une ruine magnifique... qui bravera le temps et les hommes pendant bien des siècles encore [1]. »

Le château et ses abords, tout était familier à George Sand ; elle avait tant circulé à travers tous les chemins environnants.

« De la rivière, qui arrosait le mur en contre-bas de l'auberge du *Bœuf couronné*, on montait, raide comme pique, à la place, qui était, comme aujourd'hui, cette longue chaussée raboteuse, plantée d'arbres, bordée à gauche par des maisons fort anciennes, à droite par le grand fossé, alors rempli d'eau, et la grande muraille alors bien entière du château. Au bout, l'église finit la place, et deux ruelles descendent, l'une à la cure, l'autre le long du cimetière [2]. » Cette description des lieux est parfaitement exacte, mais le fossé a été comblé depuis.

La poterne de la Tour aux Anglais, comme le dit ailleurs l'auteur, débouchait dans la campagne [3] ; on la trouvait à l'extrémité de la ruelle qui longeait le cimetière, et que les habitants appellent encore « la rouette aux Anglais [4] ».

Les souterrains de la forteresse ont joué un grand rôle dans *Les Maîtres sonneurs*. Là, peut-être, l'auteur a-t-il exagéré, pour les besoins de la circonstance, leur profondeur et leurs dimensions. De fait, on ne les retrouve plus aujourd'hui tels qu'ils ont été décrits.

Peut-être certaines parties ont-elles été comblées ou murées ; car il est probable qu'un château fort de l'importance de celui de Saint-Chartier devait posséder, comme presque tous ceux de cette époque, d'immenses souterrains.

C'est toujours avec un vif intérêt que l'on visite la charmante petite ville de Saint-Chartier. Les dépendances du château, dans

1. *H. Vie*, II, 280.

Pour tout ce qui concerne ce château, cf. *Le Saint-Chartier des Romans pastoraux de George Sand*, par M. l'abbé Jacob. Etude très documentée avec plan, gravures, représentant l'ancien château. Critique minutieuse de tout ce que l'auteur des *Maîtres Sonneurs* a dit de cette forteresse et des lieux d'alentour. — Cf. aussi Fr. Sœhnée, *Notes sur l'Histoire de Saint-Chartier*; *Rev. du Ber.*, 1897, 139-144.

2. *Les M. Sonneurs*, 359.

3. *Id.*, 360.

4. *Id.*, 365.

plusieurs de leurs parties, ont conservé l'aspect que nous a signalé George Sand ; le vieux mur, le bâtiment qui s'élève à l'entrée de la place, la tour d'angle qui se trouve à l'autre extrémité de cette place, aucune de ces parties n'a été transformée.

Comment ne pas reconnaître dans le moulin d'Angibault, l'oasis fraîche et délicieuse, qui ravissait Mme de Blanchemont. On a coupé encore dernièrement un grand nombre d'arbres, les troncs sont là, hors de l'eau, pour l'attester, et, malgré ces fortes entailles, l'endroit est encore exquis. Le bassin forme toujours une belle nappe d'eau, du milieu de laquelle s'élèvent des bouquets de saules non ébranchés, qui se reflètent dans ses eaux d'un calme profond. La Vauvre, qui alimente le bassin, coule silencieuse entre deux rangées d'arbres magnifiques. C'est là que le grand Louis jetait ses filets pour servir à Mme de Blanchemont un déjeuner rustique.

La route qui conduit d'Angibault au château de Sarzay (château de Blanchemont), n'existait pas au temps où George Sand écrivait son roman. Pour retrouver à peu près le chemin que parcourait la jeune femme, en allant du moulin au château, il faut sortir du moulin par une ancienne avenue presque seigneuriale [1], traverser le pont rustique qui s'étend sur la Vauvre, gravir la colline, passer au milieu d'un groupe de maisons. On se trouve alors en rase campagne. On aperçoit de nouveau la Vauvre, qui décrit mille sinuosités et coule au milieu d'un petit bois qui n'a pas été ébranché. Enfin, on arrive au *tré*, au tertre du village. Le château est à côté.

Le château de Sarzay « date de la fin des guerres de la féodalité, dit George Sand. Cependant la petitesse des portes, la rareté des fenêtres, et les nombreux débris de murailles et de tourelles qui lui servaient d'enceinte, signalent un temps de méfiance où l'on se mettait encore à l'abri d'un coup de main. C'est un castel assez élégant, un carré long renfermant à tous les étages une seule grande pièce, avec quatre tours contenant de plus petites chambres aux angles, et une autre tour sur la face de derrière servant de cage à l'unique escalier. La chapelle est isolée par la destruction d'anciens communs [2]. »

1. Autrefois, un château devait s'élever non loin du moulin. On a retrouvé des fondations dans un champ voisin.

2. *Angibault*, 66.

Le donjon reste d'une construction gigantesque, la chapelle, la maison, habitée par les Bricolin, les bâtiments d'exploitation, l'entrée, tout a été reproduit par l'auteur du *Meunier d'Angibault* avec une scrupuleuse exactitude. C'était l'avis de M. Duvernet :

Cette « description est parfaite, dit-il, la garenne qui l'avoisine (le château), ainsi que le petit village qui l'entoure, tout est fidèlement décrit [1] ».

Ce château n'ayant pas subi de modification depuis l'époque où George Sand écrivait son roman, le touriste peut donc vérifier par lui-même la précision de ces descriptions.

Le roman des *Beaux Messieurs de Bois-Doré* fournira à George Sand l'occasion de nombreuses descriptions. Celle de Briantes nous montrera un autre procédé descriptif dont l'auteur a rarement usé.

Briantes est délicieusement situé. « Cet endroit est, au reste, un des plus jolis du Bas-Berry, dit l'auteur... Deux jolis petits ruisseaux lui font une défense naturelle... Un de ces ruisseaux alimentait les fossés du château ; l'autre, au-dessous du village, traversait deux petits étangs. L'Indre, qui coule à trois pas de là, reçoit ces eaux courantes, et les emmène le long d'une étroite vallée coupée de chemins creux, ombragés et parsemés de terrains vagues et incultes, d'un aspect sauvage. Il ne faut pas chercher la grandeur, mais la grâce dans ce petit désert, où les beaux terrains vierges, les buissons, les folles herbes, les genêts, les bruyères et les châtaigniers vous enferment de toutes parts [2]. »

Ce sont bien là les caractères que présente la campagne à quelques kilomètres au sud et au sud-est de La Châtre. On a quitté le *fromental*. Nous sommes en dehors de la bande de lias, nous entrons dans une région de grès argileux qui s'étend sur la bordure du terrain primitif. La terre moins riche, moins productive, se couvre d'une végétation moins luxuriante, mais qui lui donne un aspect plus pittoresque. Dans certains endroits, les fleurs y abondent ; et les chemins y sont toujours secs et agréables.

Le manoir n'était pas important. « Ce n'était qu'un pavillon

1. Ch. Duvernet, *Une prom. dans la V. Noire ; Compte rendu des travaux de la Soc. du Ber.*, 1863-1864, 554.
2. *Bois-D.*, I, 97.

de chasse et un logis de garçon [1] », au dire du marquis. Les bâtiments étaient de diverses époques. « Un pavillon tout neuf, blanc, fluet, couvert d'ardoises, grand luxe dans un pays où l'on employait tout au plus la tuile... Un autre pavillon déjà très ancien, mais bien restauré, avec toit de mairain (tuilage en bois de chêne)... *Ce logis*, qui contenait les cuisines, les offices et les chambres d'amis, offrait la disposition sauvage des vieux temps d'alarme... Une tour prismatique à porte ogivale, délicatement travaillée, ladite tour à toit d'ardoises, également quinquagone et surmontée d'un clocheton à épi et à girouette très élancée. Cette tour contenait l'unique escalier du manoir et reliait le vieux logis et le logis neuf [2]. »

Bien que ce château ait subi plusieurs modifications, on retrouve exactement les deux corps de bâtiment réunis par la tour prismatique, avec cette différence toutefois que le pavillon est moins élevé que dans le roman, où George Sand lui attribue trois étages. En face de ces constructions, il y avait encore, comme dit l'auteur, « un autre logis à un seul étage, orné... de mansardes à boules de pierre, et destiné aux écuries, gens de suite et équipages de chasse [3] ».

Jusque là, George Sand s'est maintenue dans l'exacte description des lieux. Mais elle s'est aussi confiée à son imagination pour donner à cet ancien château l'aspect que, peut-être, il avait eu quelques siècles auparavant.

L'étang, dont elle parle, sur lequel la vue s'étendait, « d'où un large fossé sortait, pour y rentrer après avoir fait le tour des bâtiments [4] », n'est plus que le fossé lui-même plein d'eau, encore à l'heure actuelle, et d'une assez grande profondeur. « La double enceinte de fossés » n'existe plus, à supposer qu'elle ait existé. Aucune tour d'entrée ne défend le petit pont charmant par lequel on aborde le préau. Pas de « mur de défense, percé de meurtrières à fauconneaux [5] ».

George Sand a donné aussi une très grande étendue aux jardins

1. *Bois-D.*, I, 64.
2. *Id.*, I, 93.
3. *Id.*, I, 94.
4. *Id.*, I, 93.
5. *Id.*, I, 94.

situés à la droite du pont, et au verger placé à gauche, qui, avec le mail, le chenil, la ferme, le pigeonnier, la héronnière et la fauconnerie, allait jusqu'aux maisons du village. On ne voit pas très bien comment toutes ces dépendances pouvaient trouver place autour du manoir.

Mme Dudevant a donc agrandi le cadre de Briantes, elle l'a transformé suivant les besoins de l'époque et la nécessité du roman : il fallait que le manoir pût soutenir une attaque sérieuse, comme il y en avait tant encore au commencement du règne de Louis XIII. Il était donc fortifié suffisamment pour être défendu.

C'est un des rares exemples de transformations auxquels George Sand se soit livrée. Encore n'a-t-elle fait qu'embellir et agrandir la réalité. Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description de l'intérieur du château. Dans ce petit local, le vieux marquis avait accumulé tapis et tapisseries anciennes, bibelots rares, tout ce qu'il y avait de plus artistique et de plus précieux. L'auteur a créé ce mobilier au gré de sa fantaisie, en lui conservant le caractère de l'époque.

Elle s'est étendue avec complaisance sur ce petit manoir qui lui plaisait infiniment par sa situation. Il était gai, agréable, ensoleillé ; elle a pris plaisir à étaler là le luxe du *bon Monsieur ;* elle aurait aimé, on le sent, à y habiter elle-même.

« En examinant les lieux, dit M. Duvernet, on voit que l'auteur, pour reconstruire tout l'édifice, a pu s'inspirer de ce qui reste d'un ancien manoir, quoiqu'on puisse avec peine retrouver le pavillon luxueux, les jardins merveilleux et les riches dépendances du bon M. Silvain [1]. »

Le château de la Motte-Feuilly n'est pas aussi heureusement situé que celui de Briantes. Au lieu d'être dans un joli vallon, « il est tristement planté dans une région plate et sans étendue [2] ». Ce lieu n'était pas agréable à George Sand. Le château a gardé, presque intacte, la physionomie qu'il avait au temps où il était habité par Charlotte d'Albret, la malheureuse épouse de César Borgia. Il n'était pas pour autant du goût de l'auteur des *Beaux Messieurs de Bois-Doré*. « Le château de la Motte-Seuilly (c'est

1. Ch. Duvernet, *Une Prom. dans la V. Noire, Compte rendu des travaux de la Soc. du Berry*, 1863-1864; 562.
2. *Bois-D.*, I, 18.

le nom qui a prévalu) [1]... est un petit manoir composé d'une tour d'entrée hexagone toute féodale, dit-elle, d'un corps de logis tout nu, percé de fenêtres très espacées, avec deux autres corps en retour, l'un desquels est flanqué d'un donjon. Dans le bâtiment de gauche, les écuries voûtées à fortes nervures, les cuisines et logements des gens de suite ; dans celui de droite, la chapelle à fenêtre ogivale, du temps de Louis XII, traverse, au-dessus d'une courte galerie à l'air libre, que soutiennent deux piliers trapus, entourés de nervures en relief, comme de gros troncs étreints par des lianes. Cette galerie conduit à la grande tour ou donjon, qui date, comme la tour d'entrée, du XIIe siècle.

« Elle contient des chambres rondes, très sobrement mais très joliment ornées de colonnes engagées avec des socles à griffes. L'escalier, qui tourne dans une petite tour accotée à la grande, aboutit à une de ces antiques charpentes, savamment et hardiment agencées, qui sont encore des objets d'art [2]. »

Et presque aussitôt George Sand ajoute : « C'est dans ce manoir exigu, pauvre et morne, que la belle Charlotte d'Albret... passa quinze ans et mourut, toute jeune encore, après une vie de douleur et de sainteté [3]. »

Bien que M. Ch. Duvernet certifie que la description de l'auteur est d'une exactitude parfaite [4], il semble que George Sand ait amoindri l'intérêt qui s'attache à cette construction féodale, d'aspect agréable et imposant. Son exiguïté ne frappe pas au premier abord. La suite dont Charlotte d'Albret était entourée, l'importance de sa maison laissent supposer que ce manoir offrait des appartements suffisamment vastes. Elle avait un personnel assez considérable, plus de vingt serviteurs.

L'inventaire de la Duchesse de Valentinois ne compte pas moins de 677 pièces, parmi lesquelles se trouvent beaucoup de meubles importants : lits, bahuts, coffres, tapisseries, de nombreuses pièces d'argenterie [5]. Il fallait de la place pour loger tout cela.

1. A l'époque de George Sand on disait plus volontiers la Motte-Seuilly que la Motte-Feuilly.
2. *Bois-D.*, I, 25.
3. *Id.*, I, 26.
4. Cf. Ch. Duvernet, *Une prom. dans la V. Noire. Compte rendu des travaux de la S. du Berry*, 1863-1864, 564.
5. Cf. Ed. Bonnaffé, *Inventaire de la duchesse de Valentinois, Charlotte d'Albret*, 32-108.

Ce château fut construit par Drouin de Voudenay, dans les premières années du xve siècle. « La Renaissance, avec ses ajustements et ses coquetteries, n'a pas encore passé par là », dit M. Bonnaffé [1].

George Sand, attristée par « l'horizon... toujours maussade, le paysage navrant », semble mépriser ces restes d'un autre âge. « Pourtant, notre siècle artistique, fait-elle remarquer, aime ces demeures sombres, ces vieux nids désolés, fortes constructions d'un passé dur et amer [2]. »

Elle voit d'un œil moins sévère le vieux manoir, depuis sa restauration : « Aujourd'hui, le castel... s'égaye un peu au soleil, que la disparition d'un grand pan de mur laisse entrer dans son préau sablé ; l'eau des anciens fossés qu'alimente, je crois, une source voisine, coule en petite rivière assez gracieuse, dans le jardin anglais, nouvellement dessiné [3]. »

L'auteur n'a pas oublié de mentionner le « *cheval de bois* ou chevalet, instrument de torture [4] », qui fait corps avec la charpente du château. Elle donne aussi un souvenir attendri au splendide mausolée de Charlotte, œuvre de Martin Claustre [5], « dont les élégants débris gisent épars aujourd'hui sur le pavé. La statue de Charlotte est dressée contre le mur, rompue en trois morceaux [6] ». Enfin un if splendide a attiré l'attention de George Sand : « L'if monstrueux qui date du temps de Charlotte d'Albret, appuie ses vénérables segments affaissés sur des quartiers de roche pieusement disposés, pour soutenir sa monumentale décrépitude [7]. »

L'auteur des *Beaux Messieurs de Bois-Doré* avait sans doute visité La Motte-Feuilly un jour où elle était assaillie par des pensées de tristesse, car tout dans ce lieu lui inspirait de la mélancolie ; à présent, du moins, la vue de cet ancien manoir ne justifie pas cette sombre impression.

1. Bonnaffé, *Invent. de la duch. de Valent.*, 14.
2. *Bois-D.*, I, 28.
3. *Id.*, I, 27.
4. *Id.*, I, 26. — Cf. De La Tremblais et de La Villegille, *Esquisses Pittoresques*, 90.
5. Ce tombeau fut élevé par les ordres de Loyse, fille de Charlotte, qui épousa Philippe de Bourbon, seigneur de Busset.
6. *Bois-D.*, I, 27. — Ce mausolée fut détruit à la Révolution.
7. *Id.*, I, 28.

Breuillebault, repaire de Sanche et d'Alvimar, dont les vieux murs sont baignés au levant par l'Igneraie, a eu, peut-être jadis, une certaine importance.

Une ferme a été restaurée sur les murs de celle qui existait autrefois. Quant au château, il ne reste que quelques ruines, entre autres une tour. Mais ces vieux débris d'un passé déjà lointain ont beaucoup diminué depuis quelques années; l'aspect de ce vieux manoir, il y a quelque cinquante ans, pouvait donc être différent de ce qu'il est aujourd'hui. Néanmoins, George Sand a peut-être exagéré son importance dans le roman des *Beaux Messieurs*.

L'auteur de *Mauprat* s'est fort peu étendue sur la tour Gazeau, qui joue pourtant un si grand rôle dans ce roman. On a d'autant plus lieu de s'en étonner, que cette tour, d'aspect imposant, est pittoresquement située au milieu des bois de la Curat [1].

Nous ne trouvons pas non plus dans *Mauprat* de description du château de Sainte-Sévère, de la vieille tour majestueuse, du magnifique parc qui s'étend aux flancs de la colline. Plus tard, ce site merveilleux avait charmé George Sand, et elle écrivait l'article : *Un coin de la Marche et du Berry* [2], où elle vantait la situation et la beauté du paysage sans les exagérer. « La forteresse... élève encore ses ruines formidables et le squelette de sa grande tour sur un roc escarpé... fendue de haut en bas par une grande lézarde garnie de lierre, monument curieux pour le pays et superbe pour les peintres... Le... parc jeté en pente abrupte sur le flanc du ravin est une promenade admi-

1. Au sujet de cette magnifique ruine, consulter l'*Histoire de Sainte-Sévère*, par M. Chénon.

La Tour Gazeau, dernier vestige d'un important manoir, construction du XIIIe siècle, appartenait au XVIIIe siècle à Jean de Bigu. Celui-ci vendit le fief de la Tour en 1771. « La Tour, dit M. Chénon..., conserve toujours un aspect formidable. Elle se dresse sur une large motte lenticulaire, que baignaient jadis les eaux d'un étang, depuis longtemps transformé en pré. Du côté sud se trouve la tourelle d'escalier, dans laquelle on pénètre par une porte large, qui n'a que 1m 60 de haut. De l'escalier lui-même qu'éclairaient quatre fenêtres placées dans le même axe que la porte, il ne reste rien. On passe ensuite par une porte semblable à la première..., cette cave voûtée... n'est éclairée que par une étroite ouverture percée du côté ouest, dans une muraille de 2m 75 d'épaisseur..... » (*Histoire de Sainte-Sévère*, 337 et suiv.).

2. Cet article a paru dans l'*Illustration*, 3 juillet 1847.

rable[1]. » George Sand écrivait encore à Er. Périgois : « C'est bien beau le parc de Sainte-Sevère ! il y a un coin de rochers et de vieux pans de murs couverts de lierre, tombant dans un ravin avec une véritable majesté. C'est triste, c'est un site d'hiver[2]. »

Si nous franchissons la Vallée Noire à l'est de Cluis, nous trouvons un pays « maigre, ondulé, semé d'étangs, de bruyères et de bois de châtaigniers. Ce pays-là est superbe aussi pour les yeux, mais superbe autrement. C'est encore le ressort du tribunal de La Châtre, mais ce n'est plus la Vallée Noire[3] ». George Sand aimait à parcourir ce pays un peu sauvage. Elle le trouvait plus beau et plus agréable que les sites les plus pittoresques du midi de l'Europe[4].

Dans la vallée de la Creuse, il n'y a plus rien du calme et de la monotonie de la vallée de l'Indre. Le pays est si accidenté qu'on se croirait transporté dans la Suisse, de là le nom de *Petite Suisse* que Mme Dudevant a donné à cette région, comme nous l'avons vu.

Des rochers escarpés, inaccessibles, bordent la Creuse, et, brusquement, à certains tournants, formés par ses sinuosités, sans transition aucune, apparaissent sur ses rives, de beaux arbres ombrageant un champ fertile ou une prairie d'un vert sombre. C'est une oasis qui surgit tout à coup au milieu des rochers.

George Sand connaissait tout aussi bien les aspects variés de la Petite Suisse que ceux de la Vallée Noire. « Nous faisons une assez longue promenade à pied dans un des plus adorables coins de la France. Le ravin où coule la Creuse est bordé en cet endroit, sur une longueur de plusieurs lieues, par des plateaux élevés, soutenus de schistes redressés par de puissantes assises de gneiss et de granit pittoresquement disloqués. Une splendide végétation perce autour de ces blocs sauvages, et la Creuse, tantôt agitée, bouillonne parmi leurs débris, tantôt limpide et unie, les reflète comme un miroir. De la petite église de Ceaulmont, perchée au plus haut des rochers, la vue plonge dans ces profonds

1. *Un coin de la Marche et du Berry, Illustration*, 3 juill. 1847, 275.
2. *Corr.*, IV, à Ernest Périgois, 20 déc. 1856.
3. *La Vallée Noire*, à la suite du *Sec. Int.*, 284.
4. Cf. *Nouv. lett. d'un voy.* : *De Marseille à Menton*, 133.

méandres adorablement composés, et s'étend au-dessus des ravins et au-dessus des plateaux, jusqu'aux montagnes de la Marche [1]. »

Mais c'est surtout Gargilesse qui attire George Sand, c'est ce mystérieux pays, aperçu jadis, qui hante ses rêves. Elle veut le revoir et y entraîne ses amis. Ils vont à la découverte de ce nouvel Éden :

« Le village, le vrai village cherché, se présenta magnifiquement éclairé, sous nos pieds. Il faut arriver là, au soleil couchant : chaque chose a son heure pour être belle. C'est un nid bâti au fond d'un entonnoir de collines rocheuses où se sont glissées des zones de terre végétale. Au-dessus de ces collines s'étend un second amphithéâtre plus élevé. Ainsi, de toutes parts le vent se brise au-dessus de la vallée, et de faibles souffles ne pénètrent au fond de la gorge que pour lui donner la fraîcheur nécessaire à la vie. Vingt sources courant dans les plis du rocher, ou surgissant dans les enclos herbus, entretiennent la beauté de la végétation environnante [2]. »

Ailleurs elle dira : « Le village de Gargilesse, bâti en pain de sucre sur une éminence escarpée, et dominé par sa jolie église et son ancien monastère, semblait surgir du fond des précipices [3]. »

Mme Dudevant, ravie, pénètre enfin dans *son village*, visite l'église, cette merveille de l'art byzantin, construction du XIIe et du XIIIe siècle. « C'est un petit chef-d'œuvre que l'église romano-byzantine, dit-elle... A l'intérieur, le plein cintre et l'ogive molle se marient agréablement. Les détails sont d'un grand goût et d'une riche simplicité [4]. » L'auteur ne s'est pas attardée à décrire les beautés de ce monument remarquable ; peut-être comprenait-elle que ses connaissances archéologiques n'étaient pas suffisantes pour intéresser ses lecteurs [5].

L'église possède une magnifique crypte. George Sand en a parlé avec une inexpérience encore plus accusée. « Des curieuses fresques que j'ai vues autrefois dans cette crypte, il ne reste que

1. *Corr.*, IV, à Charles-Edmond, juillet 1857.
2. *Prom. aut. vill.*, 13.
3. *Le péché de M. Antoine*, I, 51.
4. *Prom. aut. vill.*, 14.
5. M. l'abbé Imoff, curé de Gargilesse, a donné dans la *Croix de l'Indre*, 8 oct. 1911, une description très intéressante de son église : « Les voûtes

des fragments épars, quelques personnages vêtus à la mode de Charles VII et de Louis XI, des scènes religieuses d'une laideur naïve et d'un sens énigmatique. Ailleurs, quelques anges aux longues ailes effilées d'un dessin assez élégant et portant sur la poitrine des écussons effacés. Malgré la sécheresse de la roche, l'humidité dévore ces précieux vestiges [1]. »

L'auteur regrette la disparition « d'une danse macabre extrêmement curieuse [2] ». Elle signale « le Christ assis, nimbé entièrement, qui surmonte le maître-autel de la nef supérieure [3] ».

La description de George Sand ne fait pas revivre pour le lecteur la beauté de ces peintures qui ont encore un coloris magnifique, et qui représentent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament [4].

L'auteur retrouve son talent descriptif en nous parlant de l'aspect du château. « Le château moderne, bâti au siècle dernier dans un style quasi monastique, soutient le chevet de l'église. L'ancienne porte, flanquée de deux tours, espacée d'une ogive au-dessus de laquelle se dessinent les coulisses destinées à la herse, sert encore d'entrée au manoir. Le pied des fortifications plonge à pic dans le torrent [5]. »

Mais voilà ce qui plaît, ce qui enchante l'auteur de *Promenades autour d'un village* :

« Nul château n'a une situation plus étrangement mystérieuse et romantique. Un seul grand arbre ombrage la petite place du bourg, qui, d'un côté, domine le précipice, et de l'autre, se pare naturellement d'un énorme bloc isolé, d'une forme et d'une couleur excellentes.

du vaisseau sont ogivales... L'immense coupole du chœur, percée d'une rosace fleuronnée... est reliée, par des pendentifs, à quatre gros piliers flanqués de huit colonnes engagées. Les huit chapiteaux ont chacun trois des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse couronnés, portant des cythares et encadrés par les portiques de la Jérusalem céleste.

« Le sanctuaire, qui est à cinq pans coupés, est éclairé par trois fenêtres en plein cintre dans les arcatures à arc brisé, transition du roman au gothique. Au niveau du chœur, de chaque côté, une chapelle à absidiole forme un des bras du transept. Les voûtes de ces chapelles sont en quart de cercle, servant de contrefort, pour empêcher l'écartement du dôme. »

1. *Prom. aut. vill.*, 14.
2. *Id.*, 15.
3. *Id.*, ibid.
4. Cf. *La Croix de l'Indre*, 15 oct. 1911.
5. *Prom. aut. vill.*, 17.

Château de Gargilesse (dessin de M. Piton).

« Arbre, place, ravin, herse, église, château et rocher, tout cela se tient et forme, au centre du bourg, un tableau charmant et singulier qui ne ressemble qu'à lui-même [1]. »

La description est tellement exacte, qu'il n'y a pas une critique à formuler ; c'est une reconstitution admirable des lieux et de l'aspect que présentent ces deux constructions qui s'adossent l'une à l'autre.

On sera peut-être étonné de trouver un enthousiasme aussi grand pour Gargilesse, quand on aura parcouru ce village un jour de pluie, alors que les chemins sont transformés en torrents ou en bourbiers ; mais que le soleil vienne illuminer les coteaux environnants, cette nature pittoresque et sauvage, ce torrent de la Gargilesse, qui roule au fond du ravin, on comprend alors toute la poésie de ce lieu étrange. D'ailleurs, on sent que ce qui charme George Sand, c'est le caractère primitif du village. Là, en effet, on se croirait transporté à quelques centaines d'années en arrière. On s'y retrouve en pleine féodalité avec ce château qui domine le ravin, et ne fait qu'un avec l'église.

Si l'on aspire à fuir la civilisation et le confort moderne, à vivre d'une vie toute rustique avec des spectacles grandioses et sauvages à quelques pas de soi, il faut venir planter sa tente à Gargilesse. C'est ce que la dame de Nohant avait fait.

Sur les bords de la Creuse, cette pittoresque rivière qui bouillonne entre des rochers à pic, blanchissant de son écume les grosses pierres qu'elle rencontre sur son passage, on va de surprise en surprise. Les tableaux sévères ou ravissants se succèdent et se multiplient tout le long de ses bords. George Sand vivement saisie par ces beautés naturelles, a écrit sur ces sites pittoresques des pages délicieuses. Je ne la suivrai pas aux environs de Gargilesse. On peut dire que partout, elle a mis chaque chose à sa place et a envisagé la nature sous son vrai jour. Elle a été si exacte, qu'on a pu faire toute une série de cartes postales, représentant les paysages qui l'ont charmée, accompagnés d'une légende tirée de ses ouvrages [2].

1. *Prom. aut. vill.*, 17.

2. C'est à M. l'abbé Imoff, curé de Gargilesse, que l'on doit cette heureuse initiative. Pour toutes les descriptions concernant les bords de la Creuse, cf. *Promenades autour d'un village* ; et, à la suite de *Laura*, *Lettre d'un*

Près de Gargilesse, Châteaubrun, ancien château fort situé sur une colline, dominant tous les environs, a excité l'admiration de l'auteur du *Péché de Monsieur Antoine*. Les descriptions du lieu et des constructions en ruines [1] sont admirables de vérité. Le modeste intérieur du comte de Châteaubrun, visité par George Sand, n'est plus accessible aux touristes, mais ceux quiont pénétré dans cette partie habitable du château, conviennent que l'auteur a décrit tous ses aspects avec beaucoup de précision.

« Ce fut à Châteaubrun, dit M. Duvernet, que George Sand construisit le château des Géants, habité par la famille Rudolstadt [2]. » Cette forteresse placée sur le sommet de la colline dominait toute la contrée environnante.

« Deux tours principales n'étaient reliées entre elles que par une poutrelle placée entre deux fenêtres du premier étage [3]. » C'est là, d'après M. Duvernet, que George Sand a puisé l'idée d'une scène émouvante dans *Mauprat* : Marcasse (le *preneux* de belettes) franchit le même obstacle pour dépister Antoine de Mauprat [3].

Ces transpositions ne sont pas rares chez George Sand. Elle a plus de plaisir à décrire ce qu'elle a vu qu'à créer de toutes pièces, même dans une œuvre de pure imagination.

Jeanne est encore un de ces romans qui, pour le réalisme des descriptions, excite l'admiration de ceux qui connaissent le mieux Boussac, Toulx-Sainte-Croix et leurs environs. Si nous en parlons ici, c'est que nous avons dit que Boussac appartenait à l'an-

voyageur; *Impressions de lecture et de printemps*, 263-323. — M. Imoff, dans une série d'articles parus dans *La Croix de l'Indre*, du 6 août 1911 au 6 oct. 1912, *Les sites du Bas-Berry*, a décrit d'une manière très intéressante aussi les paysages que George Sand a fait défiler sous nos yeux, dans *Promenades autour d'un village*.

1. « M. de Forges de Châteaubrun, dit M. Fauconneau-Dufresne, avait été page de la reine Marie-Antoinette. Mais ce rejeton d'une grande famille ne tenant aucun compte des souvenirs d'une si intéressante demeure, en vendit les pièces de charpente et les pierres de taille. Ce fut en 1827 que commencèrent ces dévastations. Après ces premières ventes, on détruisit le magnifique escalier en noyau ; puis créneaux, encoignures, etc. furent arrachés pour faire argent » (Fauconneau-Dufresne : *Notice sur Crozant, Châteaubrun et Gargilesse*, 56).

2. Duvernet, *Excursion dans la Creuse, Compte rendu des travaux de la Soc. du Berry*, 1864-1865, 354.

3. *Id.*, 355.

cien Berry, et peut-être aussi l'antique cité de Toulx, malgré des divisions administratives plus récentes.

« Non loin de Sainte-Sevère, on entre, par Boussac, dans le département de la Creuse. Mais, jusqu'à Toulx-Sainte-Croix, quatre lieues au delà, sur l'arête élevée des collines qui forment comme une limite naturelle aux deux provinces du Berry et de la Marche, on foule encore l'ancien sol *berruyer* [1]. »

George Sand a décrit avec une exactitude parfaite cette partie extrême du Berry. On peut se promener là, le livre à la main. Tout est à sa place. Arrêtons-nous quelques instants au château de Boussac.

Le château de Jean de Brosse, seigneur de Boussac « est moitié à la ville, et moitié à la campagne. La cour et la façade armoriée regardent la ville ; mais l'autre face plonge avec le roc perpendiculaire qui la porte jusqu'au lit de la Petite-Creuse, et domine un site admirable, le cours sinueux du torrent encaissé dans les rochers, d'immenses prairies semées de châtaigniers, un vaste horizon, une profondeur à donner des vertiges. Le château, avec ses fortifications, ferme la ville de ce côté-là. Les fortifications subsistent encore, la ville ne les a pas franchies... [2] »

Dans le *Journal d'un voyageur pendant la guerre*, nous trouvons encore cette admirable description :

« Ce vieux manoir des seigneurs de Boussac [3], occupé aujourd'hui par la sous-préfecture et la gendarmerie, est un rude massif, assez informe, très élevé, planté sur un bloc de roches vives presque à pic. La Petite-Creuse coule au fond du ravin et s'enfonce à ma droite et à ma gauche dans des gorges étroites et profondes, qui sont, avec leurs arbres mollement inclinés et leurs prairies sinueuses, de véritables arcadies. En face, le ravin se

1. *Un coin de la Marche et du Berry ; Illustration*, 3 juill. 1847.
2. *Jeanne*, 136.
3. Jean Chaumeau disait de la ville de Boussac : « Elle est bien close et fermée de murailles, tours, portaux et fossez. Mais le chasteau est de bien plus grande apparence et représentation de forteresse. Car il est situé et assiz sur un puyssant rocher entre deux rivières, l'une appelée la petite Creuze, et l'autre Veyron : et outre ce, bien remparé et muny de tours, forteresses et puyssantes murailles. Anciennement il fut destruit par les Angloys au temps de Édouard Roy d'Angleterre, et depuis rebasty par feu messire Jehan de la Brosse, jadiz chevalier de l'ordre, duc de Bretaigne et mareschal de France. » — Cf. Jean Chaumeau, *Histoire du Berry*, 264.

relève en étages vastes et bien fendus pour former un large mamelon cultivé, et couronné de hameaux heureusement groupés. Un troisième ravin coupe vers la gauche le flanc du mamelon et donne passage à un torrent microscopique qui alimente une gentille usine rustique, et vient se jeter dans la Petite-Creuse [1]. »

Lors de son séjour à Boussac, pendant la guerre de 1870, l'auteur de *Jeanne* avait multiplié les promenades, les excursions dans ces lieux pittoresques et elle en a parlé d'une manière très intéressante et très vraie dans le *Journal* qu'elle écrivit à cette époque.

Sans nous attarder longtemps à Toulx-Sainte-Croix, lisons les impressions que George Sand éprouvait du haut de la tour, qui, bien que rasée en grande partie, domine pourtant toute la contrée. C'est un point de vue unique en France, et qui embrasse une étendue de pays considérable. Il me semble impossible de rendre d'une manière plus vraie le saisissement et l'effroi qui s'emparent du touriste à la vue de ces espaces immenses qui se déroulent devant lui.

« Guillaume se dirigea vers la tour féodale, dont les fondements subsistent dans un bel état de conservation... (Il) fut étourdi de l'immensité qui se déploya sous ses yeux. Il vit, d'un côté la Marche stérile, sans arbres, sans habitations, avec ses collines pelées, ses étroits vallons, ses coteaux arides, où il semble parfois qu'une pluie de pierres ait à jamais étouffé la végétation... Au fond de ce morne paysage, le jeune baron de Boussac vit la petite ville dont il portait le nom, et son joli castel perdu comme un point jaunâtre dans les rochers de la Petite-Creuse. En se retournant, il vit à ses pieds le Combraille et plus loin encore le Bourbonnais avec ses belles eaux, sa riche végétation et ses vastes plaines qui s'étagent en zones bleues... C'est un coup d'œil magnifique, mais impossible à soutenir longtemps. Cet infini donne des vertiges... La profondeur du ciel qui vous enveloppe de toutes parts vous éblouit ; la vivacité de l'air, froid en toute saison, dans cette région élevée, vous pénètre et vous suffoque [2]... »

1. *Journ. d'un voy. pend. la guerre*, 57.
2. *Jeanne*, 26-28.

George Sand avait à un haut degré le respect de la nature, son œil aussi était très observateur. Voilà pourquoi elle ne déforme pas les lieux et les sites qu'elle décrit. Elle les transforme quelquefois, les embellit un peu ou les déprécie même, suivant les impressions du moment ou les nécessités demandées par son sujet. Malgré ces écarts, rares d'ailleurs, on peut dire que l'auteur de *la Petite Fadette* a rendu la physionomie exacte de son cher Berry; elle a été même, en bien des cas, d'une scrupuleuse exactitude, n'omettant aucun trait, aucun aspect caractéristique du lieu qu'elle nous met sous les yeux. C'est, en général, un tableau réel placé dans son jour le plus favorable, où les plus petits objets sont inondés d'une lumière pénétrante et douce. Il y a donc beaucoup plus à admirer qu'à critiquer, dans les descriptions de George Sand.

Autrefois, toute cette région était très mal desservie. Quelques grandes voies de communication sillonnaient le Berry, du nord au sud, de l'est à l'ouest; mais les pays, qui se trouvaient en dehors de ces grands chemins, n'en possédaient aucun qui fût praticable dans la mauvaise saison.

Dans ses romans relatifs au Berry, George Sand a de temps à autre mentionné ces routes importantes. Elle signale dans *Bois-Doré* l'ancienne voie romaine qui va de La Châtre à Châteaumeillant [1]; celle qui traversait la forêt de Châteauroux, allant dans la direction du Sud-Est, c'est-à-dire dans la direction d'Argenton [2]. Elle nous renseigne sur la route de Bourges à La Châtre qui passait par Lignières [3]. Mais elle a parlé surtout de la voie de Châteauroux à Paris, qu'elle avait tant de fois parcourue.

1. *Bois-Doré*, I, 63. — Cette voie romaine allait d'Argenton à Néris, passant par Châteaumeillant. « On la suit très bien, dit M. Duguet, de Châteaumeillant à Lacs. On prétend en avoir trouvé les traces entre La Châtre et Argenton » (*Origines de La Châtre*, 23).

2. *Nanon*, 185-192.

3. *Bois-Doré*, I, 10. — L'ancienne route de Lignières à La Châtre, pavée et rectifiée en 1780, était une merveille. Elle passait au milieu de l'étang de Thevet; mais à l'époque de George Sand, elle était de nouveau démantelée.

Châteauroux était un centre d'où rayonnaient sept grandes routes. Ch. Étienne, dans son *Guide des chemins de France*, 1552, les signale déjà : Châteauroux, Issoudun, Vierzon, Orléans, Paris. — Châteauroux, Vatan, Graçay, Romorantin, Orléans. — Châteauroux, Valençay. — Châteauroux, Le Blanc. — Châteauroux, Chatillon-sur-Indre. — Châteauroux, Argenton. — Châteauroux, Cluis. — La route de Châteauroux à La Châtre ne fut commencée qu'en 1782.

Les voyages de Nohant à la capitale avaient laissé dans les souvenirs de la jeune Aurore de fortes impressions. Dans l'*Histoire de ma Vie*, dans la *Correspondance*, nous trouvons des détails intéressants et pittoresques sur la manière de voyager, sur l'état des routes à la fin du XVIIIe, et au commencement du XIXe siècle. George Sand, à ce sujet, nous fait remonter plus haut que ses souvenirs personnels.

En 1796, pour aller de Nohant à Paris, « il fallait huit ou dix jours. Les diligences de Châteauroux à Orléans étaient d'affreuses pataches, si mal servies, que le plus prompt était de faire le voyage à cheval, à petites journées. Le chemin d'Issoudun à Vierzon étant le plus direct, mon père et Deschartres le prirent ; mais ce n'étaient que ravins, précipices, rivières peu guéables, *fondrières de tout calibre* (souligné)... D'Orléans à Paris, on ne trouvait de voitures que deux fois la semaine, et quelles voitures !... [1] »

Vers 1810, il y avait déjà de notables améliorations, on ne mettait plus que « trois grandes journées pour aller à Paris, quelquefois quatre [2] ».

On partait de Nohant vers cinq heures du matin pour arriver à la *Brande* vers sept ou huit heures, afin d'en être sorti au coucher du soleil. Il fallait toute une journée pour faire quatre ou cinq lieues de traverse !

La *Brande*, nom local de la lande, est formée de sables miocènes. C'est une terre maigre, située entre Nohant et Châteauroux, où foisonne la bruyère et qui ne porte que de maigres bois. George Sand la compare à la Sologne. A l'époque où elle traversait en voiture ce pays, il était presque inculte, mais aujourd'hui il a changé d'aspect, et il est difficile en le parcourant de retrouver la Brande de 1810.

« D'ailleurs, le terrain a quelque mouvement, et derrière les grandes nappes de bruyère, on retrouve presque partout les horizons bleus des terres fertiles, au centre desquelles s'étend ce petit désert [3]... »

Et c'est bien un désert, dit George Sand, « car il est à peine

1. *H. Vie*, I, 151-152.
2. *Id.*, II, 288.
3. *Id.*, II, 336.

semé de quelques fermes et de quelques chaumières aujourd'hui, et à l'époque de mon récit, il n'en comptait pas une seule [1]... »

C'était là le trajet le plus pénible du voyage. « La Brande était encore, au temps dont je parle, un cloaque impraticable et un sol complètement abandonné. Il n'y avait point de route tracée, ou plutôt il y en avait cent, chaque charrette ou patache essayant de se frayer une voie plus sûre et plus facile que les autres dans la saison des pluies. Il y en avait bien une qui s'appelait la route ; mais, outre que c'était la plus gâtée, elle n'était pas la plus facile à suivre, au milieu de toutes celles qui la croisaient [2]. »

Châteauroux était la première halte des voyageurs. Là, on pouvait se reposer et reprendre des forces pour continuer la route. L'Hôtel Sainte-Catherine, celui-là même qui avait abrité pendant quelques jours, vers 1722, Mme de Barbançois, future belle-sœur de M. Dupin, l'arrière-grand-père de George Sand, offrait aux voyageurs un certain confortable.

Le lendemain on reprenait la route d'Orléans [3]. Il fallait traverser toute « la Sologne, pays aride, sans grandeur et sans poésie [4] », au dire de George Sand.

1. *H. Vie*, II, 336. — Un peu plus loin, *H. Vie*, II, 338, George Sand se reprendra pour dire qu'il y avait *une* habitation dans la Brande « c'était le point de concours qu'il fallait trouver... pour se diriger ensuite sur la Vallée Noire... »

2. *H. Vie*, II, 337.

3. Dans le voyage de Nohant à Paris, c'était encore le passage de la Forêt d'Orléans qui inspirait le plus de crainte à la jeune Aurore : « Traverser la forêt d'Orléans n'est plus rien. Dans mon enfance, c'était encore quelque chose d'imposant et de redoutable. Les grands arbres ombrageaient encore la route durant un parcours de deux heures, et les voitures y étaient souvent arrêtées par les brigands... » (*H. Vie*, II, 290). Au cours de son premier voyage de Nohant à Paris, l'enfant avait tremblé, « ses dents avaient claqué de peur » en écoutant les récits de sa grand'mère à Mlle Julie : Mme Dupin, avant la Révolution, avait vu fréquemment les cadavres des malfaiteurs accrochés aux branches, balancés par le vent, dévorés par les corbeaux, entre autres celui d'« une grande femme... restée entière fort longtemps et dont les cheveux noirs flottaient au vent... » (*H. Vie*, II, 291).

La charmante Louise de Buchepot, pleine de santé et de vie, mourut de frayeur en voyant le cadavre d'un pendu dans la forêt de Fougerolles (cf. *La Croix de Fougerolles*, par Claudius X, *Revue du Centre*, 1881, 134-150).

4. *H. Vie*, II, 289. — George Sand a été dure pour la Sologne. Elle qui savait découvrir dans la nature le côté pittoresque et poétique, aurait dû trouver là, matière à de charmantes descriptions. Mais elle ne connaît ce

Le retour de Paris à Nohant ne s'était pas effectué sans dangers. Mille péripéties attendaient les voyageurs dans la *Brande* triste et désolée.

Aurore avec sa mère et Rose avaient pris place à Châteauroux dans une *patache* de louage : Un *patachon* de douze à treize ans conduisait « une pauvre haridelle très efflanquée ». Tout à coup, vers minuit, nos voyageurs se trouvèrent dans un trou; le sable était épais et la bête refusa de remonter la pente. L'enfant dételant son cheval, monta dessus et s'enfuit, laissant les voyageuses consternées. Deux heures après, il revenait avec l'ancien *Jardinier*, du Magnier, le seul habitant de ces lieux déserts. Celui-ci amenait « ses fils, ses chevaux, et la chandelle de résine entourée d'un grand papier huilé et lié au bout d'une perche, sorte de phare qui avertissait de loin les naufragés de la Brande [1] ». Quelque temps après, Aurore et sa mère étaient heureuses de trouver chez la jardinière « un souper rustique », et de dormir dans les vieux lits à quenouille, ornés de baldaquins de serge jaune, dans lesquels on avait mis « de gros draps bien blancs ».

Cet épisode de voyage a fourni à George Sand une des scènes du *Meunier d'Angibault* : Marcelle se rendant au château de Blanchemont avec son fils et sa femme de chambre, eut la même aventure :

« Plus d'une fois, voyant le chemin rapide, mais sec, Marcelle et ses gens avaient mis pied à terre ; mais on ne pouvait marcher cinq minutes sans arriver à un de ces fonds où le chemin se resserre et se trouve entièrement occupé par une source à fleur de terre, sans écoulement, et formant une mare liquide, impossible à franchir à pied, pour une femme délicate [2]. »

Avait-on surmonté cette difficulté, tout à coup le chemin se rétrécissait de nouveau :

« Plus on avançait, plus le chemin devenait quasi impossible ; mais il était trop étroit pour retourner la voiture : deux haies

pays que par la route qui la mène à Paris, et elle la trouve laide. Loyalement, devant l'admiration d'Eugène Sue, elle pense que l'auteur des *Mystères de Paris* « connaît, dans la Sologne, une autre Sologne que celle qu'elle a parcourue » (*H. Vie*, 290). Certainement George Sand n'avait jamais vu les bords de la Sauldre.

1. *H. Vie*, II, 340.
2. *Angibault*, 33.

splendides le serraient de près... Le chemin s'élargit tout à coup et l'on se voit en face d'une grande flaque d'eau dormante qui ne ressemblait guère au gué d'une rivière [1]. »

La voiture s'enfonça au beau milieu, le patachon dut dételer Bucéphale qui s'était abattu, et il fut obligé d'abandonner les voyageurs pour aller chercher du secours. C'est alors que le Grand Louis les tira de ce mauvais pas.

Les chemins de la Vallée Noire sont perfides ; la difficulté se compliquait encore si l'on rencontrait, ou si l'on dépassait des piétons. Ceux-ci ne se dérangeaient jamais pour laisser passer une voiture. Ils préféraient se faire écraser. George Sand a rappelé ce trait de mœurs, dans *Angibault :*

« Il est contraire à la dignité du paysan berrichon de se déranger jamais pour une voiture, quelque avertissement qu'il reçoive, quelque difficulté qu'il y ait à se déranger pour lui [2]. » C'est ainsi que Cadoche, le vieux mendiant, faillit être deux fois écrasé, dans le roman.

Inutile de dire qu'aujourd'hui, la circulation des voitures étant plus grande qu'autrefois, l'esprit de conservation a modifié cet usage.

A cette époque et pendant longtemps encore, il n'y eut, dans la Vallée Noire, qu'un seul mode pratique pour voyager, pour voisiner, pour sortir de chez soi, c'était d'enfourcher un cheval, « tout le monde, en ce temps-là, montait à cheval, dit Duguet, hommes et femmes, bourgeois et ecclésiastiques ; et l'on offrait au passant la croupe de sa monture, comme aujourd'hui une place dans sa voiture [3]. »

Dans presque tous ses romans champêtres, George Sand a signalé cette coutume qui persista jusque vers 1850 [4] : *Germain* prenait en croupe la petite Marie pour aller à Fourche [5] ; c'était une bonne occasion pour ménager ses souliers, et un souci de moins pour sa mère, qui l'aurait vue avec inquiétude circuler dans des mauvais chemins.

1. *Angibault*, 35.
2. *Id.*, 325. Cf. aussi 230-231.
3. Duguet, *La Châtre av. la Révolution*, 25.
4. Il y a soixante-cinq ans environ que Mme Johanneau, de Lalœuf, est montée pour la première fois dans une voiture, sorte de tombereau.
5. Cf. *Mare au Diable*, 45.

Le *Champi* ramenait en croupe *la Sévère* de la foire de Saint-Denis-de-Jouhet [1]. Elle en profita pour lui faire mille agaceries ce jour-là.

« Si vous voulez aller à l'assemblée, je prendrai la petite noire et je vous mènerai en croupe, disait le grand Louis à sa mère [2]. »

C'est l'époque où la « bourgeoise allait à la ville, montée en croupe derrière son métayer ou son valet de charrue [3] ».

Les femmes montaient à califourchon, bien entendu; leurs jambes étaient cachées par leurs grands manteaux.

Le paysan avait-il des denrées à vendre, il les mettait soit dans des sacs sur le dos du cheval, soit dans des paniers qu'il portait au bras. Conduisait-il des bêtes à la foire, il les poussait devant lui, monté sur son cheval.

De Nohant, nous dit George Sand, dans l'*Histoire de ma Vie*, « c'était un voyage... que d'aller à Saint-Chartier. Les chemins étaient impraticables pendant neuf mois de l'année. Il fallait aller par les sentiers des prairies, où se risquer avec le pauvre âne, qui resta plus d'une fois planté dans la glaise avec son fardeau [4]. »

Aussi, voyait-on souvent, nous l'avons dit, le bon curé de Saint-Chartier, l'abbé Montpeyroux, ramener en croupe, à Nohant, la jeune Aurore pour lui éviter les difficultés du chemin; et plus tard, Aurore ramener en croupe le curé, après une journée passée chez Mme Dupin.

« Nous sommes bloqués par les boues, dans notre tanière, raconte Laisnel de la Salle, en 1838...; nous voilà réduits, pour tout divertissement, à lécher notre patte, en vrais ours, jusqu'à la belle saison [5]. »

« C'est à peine si..... quelques rares amis osent se hasarder à nous visiter. Dernièrement, Jules Néraud..... regarda comme une bonne fortune l'offre que je lui fis de venir à Cosnay. Il s'occupa donc, aussitôt, ainsi qu'il est d'usage dans les expéditions hasardeuses, de former une espèce de caravane. Il s'adjoignit Delavau

1. Cf. *Champi*, 90.
2. *Angibault*, 252.
3. *Marianne*, à la suite de *La Tour de Percèmont*, 254.
4. *H. Vie*, II, 280.
5. Lais. de la Salle, *Anciennes mœurs*, 97.

comme médecin ; Alphonse Fleury et Dumonteil comme hommes de sens et de résolution, et partit de La Châtre sur les neuf heures du matin, le 13 octobre de la présente année (1838)... Ils nous arrivèrent les uns après les autres, tout éclopés, traînant l'aile, crottés par-dessus l'échine, et affamés [1]. »

Quel voyage! il s'agissait de faire six kilomètres ! Le retour fut plus terrible encore. Le Malgache avait voulu rentrer chez lui, le soir, lui qui avait « doublé maintes fois, sans encombre, le cap des Tempêtes, avait été réduit, dans cette nuit de désolation, à appeler ses mains au secours de ses pieds [2] ».

« Les mauvais chemins, dit Nanon..., nous séparaient du reste du monde [3]. »

Si le châtelain arrivait à la campagne pour faire un séjour dans ses terres, il devait nécessairement quitter sa voiture à l'endroit où la route s'arrêtait. Il laissait sa calèche à l'auberge et une voiture à bœufs venait prendre le seigneur, qui arrivait chez lui dans l'équipage des rois fainéants [4].

Mme Dupin était peut-être la seule personne de la Vallée Noire qui eût, vers 1796, une voiture assez solide, des chevaux assez robustes, pour affronter, tantôt les terrains gras, tantôt les sables mouvants de la région.

« Cette voiture de voyage était une véritable maison roulante [5] », raconte George Sand. Elle pouvait contenir une foule

1. Lais. de la Salle, *Anciennes mœurs*, 97 et suiv.
2. *Id.*, 102.
3. *Nanon*, 115.
4. Voici ce que raconte, à ce sujet, M. Ch. Duvernet : « Mon père, receveur particulier, fut le premier qui eut une patache en osier, suspendue sur des cuirs faisant ressort. Ce fut un grand luxe. Les quelques autres voitures qui existaient étaient montées sur brancard et grossièrement recouvertes... Il faut faire attention qu'il n'existait aucune route. Celle de Châteauroux, était seulement commencée. A partir de la Brande jusqu'à l'Isle on trouvait des terrains défoncés qui demandaient plusieurs heures de marche. En partant à six heures du matin de La Châtre, on n'était pas sûr d'arriver à huit heures du soir à Châteauroux. Au mois de juin, des amis venant au Coudray pour les tondailles, s'embourbèrent auprès de chez Jeanny Couladon, et on fut obligé d'aller les arracher avec des bœufs. Mon père et moi... quand nous venions au Coudray, dans la mauvaise saison du printemps ou de l'automne, nous faisions venir des bœufs à Thevet, pour tirer notre voiture et le cheval. » H. de Corlay, *Un clocher du Bas-Berry de George Sand. Rev. du Ber.*, 1912 ; 221-222.
5. *H. Vie*, II, 288. — Cette voiture faisait l'admiration des gens du pays :

de choses nécessaires pour un long voyage. « Les innombrables poches de ce véhicule étaient remplies de provisions de bouche, de friandises, de parfums, de jeux de cartes, de livres, d'itinéraires, d'argent, que sais-je? On eût dit que nous nous embarquions pour un mois [1]. »

Les quelques routes ou chemins qui aboutissaient à La Châtre, les rues de la ville, étaient mal entretenues. Les voitures étaient si rares, encore vers 1830, que les dames, pour aller en soirée, mettaient des sabots ; un serviteur les précédait avec une lanterne et portait leurs chaussures. Venaient-elles d'un peu loin, elles montaient en croupe avec leur domestique et emportaient leur robe dans un carton [2].

La voiture qui se trouvait à la disposition des voyageurs dans la Vallée Noire, quand les routes permettaient à ce véhicule de circuler, était, comme nous l'avons dit, la *patache*, « longue et basse comme un cercueil ; aucune espèce de ressort ne gênait ses allures ; les roues aussi hautes que la capote, pouvaient braver ces fossés bourbeux qui sillonnent nos routes de traverse... enfin la capote elle-même n'était qu'un tissu d'osier confortablement enduit, à l'intérieur, de bourre et de terre gâchée, dont chaque cahot un peu accentué détachait des fragments sur la tête des voyageurs [3] ». Ce n'était donc pas une voiture confortable. Le conducteur, appelé *patachon*, s'asseyait de côté, sur le brancard.

Ces voitures, qui, au temps où George Sand écrivait *le Meunier d'Angibault*, étaient devenues rares, sont maintenant introuvables ; mais la description qu'en a faite l'auteur est tout à fait conforme au souvenir qu'en ont gardé les personnes âgées.

« Mme Dupin, dit M. Ch. Duvernet, avait une grande berline à deux chevaux, dont l'un était monté en selle par un cocher habillé en postillon appelé Saint-Jean. Cette voiture était une merveille pour la localité. » H. de Corlay, *Un clocher du Bas-Berry de G. Sand. Rev. du Ber.*, 1912 ; 221.

1. Cf. H. de Corlay, *Un clocher...*, 221.

2. En 1758, les particuliers, à La Châtre, n'avaient point de voitures à chevaux, d'après le capitaine Duguet (*La Châtre av. la Révol.*, 25). Une seule voiture à cheval était celle du *Messager de Bourges*, qui apportait et emportait, une fois par semaine, les lettres et les paquets. Quand la route de Châteauroux fut faite « le sieur Auboyer, dit Pérament, aubergiste de la *Tête Noire*, organise le 1er service *de voiture pour Châteauroux*, une fois par semaine, tous les lundy ».

3. *Angibault*, 29.

De 1820 à 1830, les voyages entre Nohant et Paris étaient devenus moins difficiles ; nous avons vu qu'assez souvent M. et Mme Dudevant faisaient des séjours dans la capitale. Mais pendant longtemps encore, ces voyages présentèrent certaines difficultés, qui rendaient la circulation pénible [1]. La lettre suivante nous l'indique. Elle fut écrite vers 1843.

« Les voyageurs qui voulaient aller de Nohant à Blois par la diligence viennent de recevoir une réponse de Châteauroux, qui leur annonce qu'il n'y a pas de place pour ce soir. Ces personnes prendront donc la poste et Mme Sand prie Mme Chauvet de ne pas lui garder de place dans la diligence de La Châtre, mais de lui envoyer, à 5 heures précises, trois chevaux de poste avec un bon postillon. Mme Chauvet aura-t-elle aussi l'obligeance de s'occuper du relais de la Brande, afin qu'il s'y trouve des chevaux et un postillon *sachant conduire*? Celui qui a mené deux fois cette année la voiture de Mme Sand, met en grand danger l'existence des voyageurs. Il ne tient pas sur son cheval, il ne tient pas ses chevaux, il est sourd, et il ne sait pas descendre la côte de Corlay. Il serait bien à propos de mettre là un véritable postillon, autrement, il arrivera un jour ou l'autre un accident sérieux... [2] »

Enfin, le 28 juillet 1847, George Sand écrivait à Mazzini, en l'invitant à venir la voir :

« Dans peu de jours nous aurons un chemin de fer depuis Paris jusqu'à Châteauroux [3]. » La Vallée Noire n'était plus isolée de la capitale.

D'après tout ce qui précède, nous voyons que l'auteur des romans champêtres a rendu la véritable physionomie de son pays, aux différents points de vue qui viennent d'être étudiés. C'est toujours le réalisme qui frappe dans ses descriptions et l'exactitude dans ses indications.

1. En 1837, ce n'était pas facile de faire voyager des meubles de Paris à Nohant : « Mon voiturier sera à Paris le 12 ou le 14, disait George Sand à Mme d'Agoult... Si le piano est prêt, il le rapportera en huit ou neuf jours » (*Corr.*, II, 10 avril 1837).

2. Fragment d'une lettre inédite de George Sand, appartenant à Mme Chauvet.

3. *Corr.*, II, à Mazzini, 28 juill. 1847.

CHAPITRE IV

USAGES

HABITATION

Quand l'auteur de *la Petite Fadette* a parlé de l'habitation des cultivateurs du Berry, elle n'est pas entrée chaque fois dans les plus petits détails, à la manière de V. Hugo. Son intention était seulement de placer le paysan dans son véritable milieu, de nous le montrer dans son cadre. Mais, en recueillant avec soin les descriptions qu'elle a semées çà et là dans ses romans champêtres, on arriverait à se faire une idée presque complète de l'habitation du paysan berrichon, soit dans la Vallée Noire, soit dans la Petite Suisse.

De longue date, dans la Vallée Noire, il y a des habitations solides et bien bâties, « de vieilles maisons rustiques, dit George Sand, du XVIe et du XVe siècle, encore debout, et bien reconnaissables à leurs énormes toits de tuiles..., et à leurs mansardes surmontées de gros épis historiés en terre cuite [1] ».

Ailleurs, elle a fait observer aussi que le chaume était un mythe, même en Bas-Berry. « On ne s'en sert plus que pour les petits hangars et appentis provisoires [2] », prétend-elle.

Cette dernière remarque paraît exagérée, car actuellement encore, on rencontre çà et là quelques toits de chaume. Tout un groupe de maisons, couvertes ainsi, se trouve au hameau de la Corne, sur les hauteurs de Corlay. Du temps de George Sand, bien des maisons qui, aujourd'hui, sont couvertes en tuile,

1. *Bois-Doré*, II, 37.
2. *Prom. aut. vill.*, 66.

l'étaient en chaume : l'auberge de Marie Rébec, par exemple, au bas de la descente de Corlay.

Si quelques maisons rustiques avaient un extérieur confortable, que de misérables logis abritaient le paysan de la Vallée Noire !

La masure de la *Piaulette* avait pour toutes huisseries une porte : « Dans les anciennes constructions de nos paysans, les croisées indépendantes de la porte et garnies de vitres étaient inconnues [1]. »

Dans ces pauvres habitations, en effet, la porte, coupée en deux transversalement, servait à deux fins. La partie supérieure, ouverte, laissait entrer l'air et la lumière, tandis que l'autre restait fermée pour empêcher les animaux d'entrer.

La maison de Nanon n'était pas plus confortable : « Quand j'ouvris le contrevent qui servait de fenêtre, — nous ne connaissions pas l'usage des vitres, — je vis la terre toute trempée [2]. »

Pour ceux qui n'avaient pas le moyen d'avoir de la chandelle ou une *pétrelle*, « pas de milieu entre supporter à toute heure les intempéries du climat, ou s'ensevelir dans le néant de l'oisiveté comme le mouton dans la bergerie [3] ! »

Pierre « couvrait le feu qui était notre seule clarté dans la chambre [4] ». La Piaulette était obligée de faire de même. Sa maison, cependant, avait été bâtie cinquante ans auparavant « pour des gens aisés [5] ».

Cette porte coupée, comme on le voit dans la gravure, se retrouve encore dans certaines vieilles maisons, mais elle est presque toujours accompagnée d'une petite fenêtre. « Aujourd'hui, les plus pauvres, pour peu qu'ils habitent une maison neuve, ont des croisées à espagnolettes et des portes à serrure [6] », dit George Sand.

La porte « fermait en dedans et en dehors à l'aide d'un *coret*, c'est-à-dire d'une cheville en bois que l'on plante dans un trou de

1. *Angibault*, 279.
2. *Nanon*, 24.
3. *Angibault*, 280.
4. *Nanon*, 23.
5. *Angibault*, 279.
6. *Id.*, 279.

la muraille, d'où vient le vieux mot *coriller* et *décoriller*, pour dire fermer et ouvrir [1] ».

Quand l'habitation avait une cave, et c'était l'exception, il y avait des marches de pierres disposées en perron [2].

Il n'était pas question de plancher ou de briques pour assainir ce pauvre logis. « Le sol de la chambre était inégal et raboteux. »

La *Zabelle* n'avait pas une demeure plus confortable. « Elle venait habiter la petite locature dépendante du moulin du Connouer... mais la maison était... mauvaise... mal close [3]... »

La maison! De combien de pièces se composait-elle? Le logement du cultivateur en Bas-Berry, riche ou pauvre, se réduit souvent encore à une seule pièce, plus ou moins vaste. Les bâtiments, réservés à l'exploitation : écuries, remises, bien que se trouvant sous le même toit, n'ont pas droit à la dénomination de maison. L'ensemble de la construction prend le nom de bâtiment.

La *maison*, c'est la chambre, pièce unique, servant à la fois de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher. Elle est accompagnée d'un petit cabinet, placé à la suite du four, appelé fouretout, dans lequel on met le vin, quand on en a, les pommes de terre et tout ce qui embarrasserait la pièce. Le plafond à solives n'est pas garni de gypse.

La chambre est ornée quelquefois d'une belle cheminée; celle de Nanon « rentrait dans le mur, en arcade pointue, avec des bancs de pierre dans le renfoncement ».

Souvent, la cheminée du paysan de la Vallée Noire a un assez vaste manteau, sur lequel sont rangés les pots contenant les assaisonnements pour la cuisine. On y voit aussi, parfois, un fusil suspendu, et au-dessous deux épaulettes qui encadrent le vieux certificat de celui qui a été militaire. Mais, dans les pauvres demeures, la cheminée n'est pas aussi luxueuse. La photographie qui suit donne l'intérieur d'une vieille maison. Nous sommes à Saint-Chartier, chez M. et Mme Rémy. Les landiers bien brillants soutiennent les bûches. Une *casse* suspendue à la crémaillère contient l'eau nécessaire aux soins du ménage, la

1. *Angibault*, 279.
2. Cf. *Mare au Diable*, 106.
3. *Champi*, 30.

Vieille maison de Saint-Chartier à porte coupée; Mme Rémy, à gauche, occupée à mettre la laine en écheveau avec le *trioux*; à droite, sa fille la met en peloton avec le *devide*. — Cliché de l'auteur.

soupe se fait dans des pots en terre, placés autour du feu. A gauche de la casse se trouve l'ouverture du four qui sert à cuire le pain. Au-dessous, une autre ouverture est celle du cendrier. Là, chaque jour, on jette les cendres qui, jamais n'encombrent le foyer. Sous la cheminée, une *pétrelle* est fichée dans le mur à l'aide de son *fendois*, toute prête à être allumée, quand la nuit sera venue.

La pétrelle n'est pas autre chose qu'une mèche entourée de résine [1]. Il est inutile de dire que les paysans ne s'en servent plus, mais on retrouve le *fendois* [2] dans leur vieille ferraille.

Quand on se réunissait dans la *bergerie*, pour passer la veillée, on brûlait plus volontiers de la chandelle, quand on en avait.

Le *chalin*, comme le dit Laisnel de la Salle, est aussi une vieille « lampe rustique qui, quelquefois, consiste en une simple coquille fossile, que l'on suspend à la poutre ou à la cheminée [3] ». Mais l'auteur des romans champêtres ne l'a pas signalé.

Les meubles de la maison ne sont pas nombreux.

George Sand nous a parlé souvent de ces lits à quenouille, « en forme de corbillard, garnis de rideaux de serge [4] », tantôt bleue, tantôt jaune, de ces « lits ventrus, où on dort dans la plume jusque par-dessus les yeux [5] ». Il y en a deux ou trois dans la chambre ; ils sont placés dos à dos. Les rideaux glissent, à l'aide de boucles, sur une tringle placée autour du ciel de lit, et forment une véritable cellule pour le dormeur.

Très souvent, plus souvent autrefois qu'aujourd'hui, une petite ruelle, en patois *rouette*, était ménagée entre le mur et le lit.

Cette disposition permettait de s'habiller à l'abri des regards. La chambre restait libre : « P'tit crapiaud, disait un père à son enfant, t'es donc tombé dans la *rouette*, *y faut terjous qu' tu te vires.* »

Dans les familles riches, la pièce était immense, et pouvait contenir jusqu'à sept lits à quenouille, avec ruelle. Celui du père

1. Cf. Laisnel de la Salle, I, 337.
2. C'est un piquet à deux branches qui font ressort, et qui maintiennent la *pétrelle* droite.
3. Laisnel de la Salle, I, 352.
4. Cf. *Angibault*, 280 ; *La famille de Germandre*, 219 ; *Le Champi*, 155 ; *Jeanne*, 42.
5. *Les M. Sonneurs*, 77.

et de la mère était le plus rapproché de la cheminée ; ensuite venait celui du gendre ou du fils aîné [1].

Les inventaires donnent des détails sur ces lits à colonnes et sur leur garniture. Depuis deux siècles, ils étaient répandus en Berry [2].

Le lit à *bateau*, en *châgne* ou en *guigner* (en chêne ou en cerisier), comme dit le paysan, a été introduit assez récemment en Berry.

Les vieux lits à quenouille deviennent de plus en plus rares. Le paysan s'en défait ; il les brûle et les remplace par des lits à la mode. On en voit encore deux chez les frères Salleron à Vic, près de Nohant. A Lourouer, on en trouve aussi, mais ils sont presque toujours accompagnés d'autres lits, tout à fait modernes.

Autrefois, il n'y avait pas toujours plusieurs lits chez les pauvres gens, et souvent, les jeunes ménages couchaient sur la fougère. *Patience*, le paysan philosophe, dormait sur la mousse [3]. Ce cas-là était fréquent.

Avec les lits, l'*arche* est le meuble indispensable des plus modestes ménages. C'est un grand coffre en chêne, muni d'un couvercle ; il repose sur des pieds qui lui sont fixés ; ceux-ci sont plus ou moins élevés et quelquefois ornés. Dans ce coffre on fait le pain. Il sert ensuite à ranger les provisions de ménage. George Sand a plusieurs fois rappelé son emploi.

Dans *La famille de Germandre*, il est question de dressoirs, de crédences, d'armoires, de grandes tables : « Corisandre rangeait elle-même et entretenait ce mobilier respectable, ces grandes

1. Le fond de ces lits est une caisse remplie de paille coupée, sans être enveloppée dans une toile. On peut donc la remuer et la changer facilement. Sur la paille se trouve la couette, appelée aussi *piuntie*, énorme lit de plume. Le Berry est le pays des oies.

2. Inventaire de meubles après décès. Me Pichon notaire à Saint-Benoist-du-Sault : « Un banc foncé fermant à clé contenant des papiers. une pale ; ciel et rideau de lit de serge jaune, garni de crespine de passement jaune et rouge ; un baheu d'une contenance de trois setiers de blé, renfermant diverses pièces de linge et de vêtements, vingt livres de vaiselle d'étain ; une casse, un passe-purée, une couvretoire, une chaise à bras ; une pertuisane, une arquebuse de roue de quatre pieds avec la clef ; un pistolet de cheval, une pluntie, trente-cinq poupées de lin de chanvre, un busard de vin... un chétif feulet (feuillet de scie), chanvre et lin non brié, dans l'écurie sous le fais de la grange... » (Arch. dép. Indre, E 666 (liasse), 1640-1641).

3. Cf. *Mauprat*, 31.

armoires dont les panneaux sculptés représentent des chasses ou des batailles, ces tables de chêne noir que rehausse une lourde guirlande de fruits et de feuillage en relief; ces sièges à double fond où les protestants cachaient leur Bible, et où, plus tard, on cachait le sel de contrebande ; ces dressoirs et ces crédences, qui n'ont jamais perdu leurs noms classiques dans les campagnes [1]. »

C'était là un des plus riches mobiliers du pays ; mais la grande table en chêne, simple plateau, sans aucun ornement, placée au milieu de la pièce, entourée de bancs ; le salinier, chaise à double fond [2], se retrouvent dans les ménages aisés de cultivateurs.

Le mobilier des métayers de Marianne était bien modeste.

« Longtemps, elle n'avait pas eu d'autre salon que cette pièce à solives enfumées, d'où pendaient des grappes d'oignons dorés, et au centre de laquelle, en guise de lustre, se balançait la cage à claire-voie où l'on met les fromages [3]... » Dans cette salle, on voyait aussi les « grands lits de serge jaune, fanés jusqu'à avoir pris la teinte feuille morte ; la noire cheminée à crémaillère, encombrée de pots, de chats et d'enfants, le dallage inégal et crevassé, la petitesse de l'unique fenêtre, l'écrasement d'un plafond garni de provisions et d'ustensiles qu'il faut éviter en marchant, tout cela n'offrait pas au jeune Parisien l'idée d'un bien-être suffisant [4] ».

Cependant, c'était encore du luxe, en comparaison du pauvre mobilier de la *Zabelle*, « un grabat, deux chaises, un bahut et quelques *vaisseaux* de terre [5] ».

Parmi les ustensiles, George Sand n'a pas oublié de parler du *pichet*, petite amphore à une anse, en terre de Verneuil, qu'on remplit de vin ou d'eau, suivant les besoins [6].

1. *La Famille de Germandre*, 218.
2. Dans les pauvres familles les chaises étaient souvent inconnues. Autrefois, on s'asseyait sur des bancs, mais plus habituellement encore sur des citrouilles.
3. *Marianne*, faisant suite à *La Tour de Percemont*, 339.
4. *Id.*, 340.
5. *Champi*, 30.
6. Voici d'autres inventaires qui nous renseignent sur les diverses parties du mobilier chez le paysan berrichon :

Inventaire des biens meubles délaissés par la mort et trépas de deffunt Pierre Basset, Arraby notaire et tabeillon à Verneille (1664-1667).

« Soixante dix livres de vesselle destin maneufvrés estime la livre la somme

Dans toutes les maisons un peu aisées, il y avait une lanterne ; celle dont nous lisons la description dans Bois-Doré, se retrouve encore chez les vieux paysans : « Il avait fermé sa lanterne, qui n'était garnie ni de vitre, ni de corne, mais d'un demi-cylindre de fer battu, percé de petits trous, suivant l'usage du pays [1]. »

La *besace*, si commode pour les travailleurs, qui leur permet d'emporter, sans fatigue, leurs repas aux champs, se trouve sur le dos du mendiant Cadoche : « On fait un somme sur une pierre ou sur sa *besace*, quand elle n'est pas trop plate, dit-il. — M'est avis que la vôtre est assez ronde ce soir [2]... », lui répond le grand Louis.

Cette besace, c'est tout simplement un sac de toile avec deux ouvertures longitudinales, assez près des extrémités. D'un côté, on met les bouteilles de vin, de l'autre, les provisions solides, on jette une partie du sac sur son épaule, la charge se trouve ainsi répartie devant et derrière.

Après tous les renseignements qui nous ont été donnés par George Sand sur le mobilier des habitants du Berry, lisons ce que dit Duguet sur la *maison* du paysan.

« Vous la connaissez bien cette grande chambre, où, de plain-pied, bêtes et gens entrent de la cour ; cette grande chambre, à la fois cuisine, salle à manger et chambre à coucher, avec sa haute cheminée aux landiers de fer et ses deux lits carrés aux courtines de droguet vert ; cette grande chambre, avec sa longue table et ses bancs, ses bancelles, quelques chaises et un fauteuil rouge respectable ; l'armoire et, sur sa corniche, la bouteille de

de neuf solz. Une bassine darin estime la somme de III livres, un paltret, une pesle bresche, un trian a fombreier (nettoyer les étables, relever le fumier), un collier, une selle, la douzière, la ruzière (lien avec lequel on attache les chevaux), avec la chaînette estimé le tout ensemble six livres ». (Arch. dép. de l'Indre, E. 584, liasse, d. 99.)

Autre inventaire tiré des minutes et pièces diverses, Me Thabaud notaire de la Chalille, de Bouesse et Cluis Dessus (1671) :

« Des lincieux (draps de lit), des coffres, ung meschant banc, une arche (coffre à faire le pain), deux socs d'arreau, ung tran, une tranche (pioche) deulx besochons ; (besocher, c'est casser les mottes de terre), deulx palles à besser, ung cousteau à deulx manches, cinq mouches à miel (ruches) deux broches à roustir », etc., etc. (Arch. dép. Indre, E 556 liasse. p. 85.)

1. *Bois-D.*, II, 44. — Celle que représente la gravure appartient à M. Fourratier, de Lourouer.

2. *Angibault*, 233.

coing et de cassis et la rangée de pommes d'hiver... l'arche antique, le salinier énorme, qui rappelle le temps des gabelles, le dressoir, où s'étalent un saladier, au fond duquel chante un jau multicolore... Pas de parquet, pas même de carrelage le plus souvent. Pas de plafond, des solives saillantes et noires de fumée auxquelles pendent un paquet d'ail, un petit pochon, un quart de lard et quelques autres objets. Des chiens s'y chauffent, ainsi que des chats, tout roulés près des grands pots où cuisent les pommes de terre et les châtaignes, les poules y picorent... tandis que sur le battant inférieur de la porte à moitié ouverte, une vache à l'œil placide pose sa tête [1]. »

L'armoire, chez les paysans de Nohant et des environs, est un meuble très moderne. Pour ranger les vêtements, on avait un coffre plus petit que l'arche, mais plus profond [2]. George Sand n'a pas cru devoir en parler. Elle a passé sous silence aussi certains ustensiles : le *tortier*, sorte de claire-voie, suspendue aux solives, sur lequel on range les miches de pain, les *tourtes*, pour qu'elles soient à l'air. Le *cofignô*, bassin en bois pour prendre l'eau dans le seau ; à l'intérieur du manche est pratiqué un petit tube, c'est par là que l'on peut facilement boire [3].

La *bourole*, sorte d'amphore sans anse, de grandeur très variable, sert à conserver les grains. Elle peut contenir jusqu'à cinquante doubles décalitres de blé. Sa fabrication est toute rustique. Elle est faite de paille tressée avec des ronces. Sa solidité est telle que des bouroles de plus de cent ans, placées dans des greniers, n'ont jamais pu être entamées par la dent des rats.

On voit encore dans les anciens ménages l'*ébordiau* ou tamis, le *sassois* pour *sasser*, passer la farine. La *rinse*, sorte de panier en osier sert à mettre les pommes de terre, les légumes [4].

1. Duguet, *Choses diverses du pays de la Châtre*, 85.

2. Cf. Laisnel de la Salle, I, 274, note 1 : « Beaucoup de nos paysans, dit-il, se servent encore d'un coffre pour mettre leurs hardes et ce qu'ils ont de plus précieux. »

3. La pâte du pain se met dans des corbeilles d'*oisil*, faites de rouleaux de paille réunis, tressés avec des ronces ; le pain lève mieux dans la paille que dans les corbeilles en vannerie : « mettre la pâte dans les oisils », telle est l'expression du paysan berrichon.

4. Au moment où le paysan berrichon se défait de ses anciens meubles, les brûle, Mme Lauth-Sand a eu l'heureuse pensée de faire un musée berrichon, d'acheter un spécimen des meubles d'autrefois, et des ustensiles dont se servaient les vieux paysans de la Vallée Noire.

Dans les plus modestes demeures de la Vallée Noire, règne une propreté minutieuse. George Sand a souvent insisté sur ce trait de mœurs. Elle aimait ce soin scrupuleux à mettre tout en ordre, à faire reluire les meubles les plus pauvres. Chez la Piaulette « le sol inégal et raboteux n'avait pas un grain de poussière... La petite vaisselle de terre, dressée à la muraille et sur des planches, était lavée et rangée avec soin [1] ».

La maison de la Guillette, bien pauvre aussi, était « propre et bien tenue [2] ». La petite Marie frottait les meubles qu'elle rendait « clairs comme des miroirs [3] ».

« Dix fois sur douze, dit l'auteur de *la Mare au Diable*, vous trouverez la maisonnette bien balayée, la vaisselle brillante sur le dressoir, le lit propre, l'âtre sans tache, pas un grain de poussière sur les solives enfumées : une misère profonde, parfois déchirante à voir, toujours respectable et jamais repoussante. Oui, la propreté est la dignité du pauvre, c'est par elle qu'il se montre supérieur à sa destinée... L'indigence... qui lutte contre son dénuement, qui lave ses haillons, qui assainit et purifie sa pauvre demeure, mérite du respect et de l'amitié. Mais la saleté gratuite et volontaire n'inspire que le dégoût. Elle n'est autre chose qu'une dépravation et une ignominie [4]. »

Ailleurs, George Sand dit encore : « Chez la plupart des paysans de la Vallée Noire, la misère la plus réelle, la plus complète, se dissimule discrètement et noblement sous ces habitudes consciencieuses d'ordre et de propreté. La pauvreté rustique y est attendrissante et affectueuse. On vivrait de bon cœur avec ces indigents ; ils n'inspirent pas le dégoût [5], mais l'intérêt et une sorte de respect [6]. »

1. *Angibault*, 275.
2. *Mare au Diable*, 41.
3. *Id.*, 44.
4. *H. Vie*, I, 190.
5. J'avoue que deux choses m'ont vivement frappée en parcourant la Vallée Noire : la propreté, l'ordre qui règnent dans les habitations, et la bonne tenue de ces braves gens. Je me suis demandé, si ce rêve de la fusion des classes, si cher à George Sand, n'était pas un peu moins chimérique là que partout ailleurs. Si ce paysan a reçu de l'éducation, s'il est devenu Bénédict ou Simon, il paraît moins invraisemblable, quand on connaît le Berry, que Fiamma ou Valentine de Raimbault se soient laissé séduire. Si George Sand avait habité la région de l'Est, elle aurait eu bien plus de peine à concevoir la possibilité de ces unions.
6. *Angibault*, 275.

Le voyageur est, en effet, surpris en entrant dans la chambre unique du paysan de la Vallée Noire, de ne rien voir qui puisse choquer la vue. Les lits sont bien faits, les meubles reluisants, la vaisselle bien lavée. Si c'est un jour de fête, une nappe bien blanche est étendue sur la table. Si la paysanne vous offre à boire, elle lave devant vous le verre et l'essuie avec une serviette propre qu'elle prend dans son armoire. George Sand nous l'avait dit : « La villageoise... ne vous présentera rien sans l'avoir, avec ostentation, rincé, essuyé, épousseté devant vous [1]. »

On ne voit pas de hardes qui traînent dans un coin, pas un ustensile sur la table, tout est à sa place. La femme elle-même est propre sur elle. Si l'armoire s'ouvre, le linge est bien rangé, et il s'en échappe des parfums de sauge ou de lavande : ce raffinement est habituel aux bonnes paysannes de la Vallée Noire [2].

En ce qui concerne la « Petite Suisse », George Sand est entrée aussi dans de nombreux détails sur l'habitation. L'ouvrage qui a pour but de faire connaître « Son Village », nous renseigne exactement sur l'architecture et le mobilier. Elle constate que les maisons de Gargilesse sont renaissance, et que toutes paraissent avoir été construites sur le même modèle.

« Sauf les grands pignons qui ont été remplacés par des toits tombants, communs à plusieurs habitations mitoyennes, toutes sont construites sur le même plan.

« Le rez-de-chaussée, avec une porte à cintre surbaissé, ou à linteau droit, formée d'une seule pierre gravée en arc à contre-courbe, n'est qu'un cellier dont l'entrée s'enfonce sous le balcon du premier étage, quelquefois entre deux escaliers de sept à huit marches assez larges, descendant de face. Au premier une ou deux chambres, au-dessus un grenier, dont la mansarde en bois ne manque pas de caractère [3]. »

L'habitation du cultivateur est donc plus vaste à Gargilesse qu'à Nohant et aux environs.

1. *Prom. aut. vill.*, 72.

2. Au cours de mes recherches, je suis entrée dans nombre de maisons ; même celles qui n'étaient habitées que par des hommes veufs ou de vieux garçons, ne présentaient aucun désordre extérieur. Cette propreté ne serait-elle qu'extérieure ? Je n'ai pas vécu chez les paysans ; mais je me suis laissé dire que, dans de très pauvres ménages, là où, sans doute, il n'y a pas de ménagère, une marmite unique servait à tous les usages.

3. *Prom. aut. vill.*, 19.

« Beaucoup de ces maisons paraissent dater du xve siècle. Elles ont des murs épais de trois ou quatre pieds et d'étroites fenêtres à embrasures profondes, avec un banc de pierre posé en biais [1]. »

« Les maisonnettes sont généralement disposées par trois, soudées ensemble, faisant face à deux ou trois autres toutes pareilles [2]. »

C'était le cas, nous l'avons vu, de la petite maison que Manceau avait achetée pour George Sand [3], et qui abrita l'illustre écrivain chaque année, pendant plusieurs mois, à partir de 1857. Cette maison, complètement transformée par le propriétaire actuel, a perdu tout son caractère. Il est toutefois facile de la reconstituer en voyant la maisonnette sœur, qui lui est soudée.

La maison du paysan a subi, à l'intérieur, des changements :

« On a presque partout remplacé le manteau des antiques cheminées par des cadres de bois [4]. » C'est une remarque de George Sand.

Les fenêtres de ces habitations ne sont pas grandes non plus :

« Les chambres de ces vieilles maisons rustiques sont mal éclairées, d'autant plus qu'elles sont très spacieuses. Le plafond, à solives nues, est parfois séparé en deux par une poutre transversale et s'inclinant en forme de toit, des deux côtés [5]. »

Comme dans la Vallée Noire, il n'y a ni parquet, ni briquetage. « Le pavé est en dalles brutes, inégales et raboteuses [6]. »

Là, il ne faut pas chercher les lits à quenouille, le paysan des bords de la Creuse ne les connaît pas. « L'ameublement se compose toujours de grands lits à dossier élevé, à couverture d'indienne piquée, et à rideaux de serge verte ou jaune sortant d'un lambrequin découpé, de hautes armoires très belles, de tables massives et de chaises de paille. Le coucou y fait entendre son bruit monotone, et les accessoires encombrent les solives : partout le filet de pêche et le fusil de chasse [7]. » Il y a plus d'élégance dans

1. *Prom. aut. vill.*, 20.
2. *Id.*, 29.
3. Cf. 1re partie de ce travail.
4. *Prom. aut. vill.*, 20.
5. *Id.*, 20.
6. *Id.*, ibid.
7. *Id.*, ibid.

le mobilier du paysan de Gargilesse que dans celui du berrichon des bords de l'Indre. « Les berceaux, les armoires et les crédences, dit ailleurs George Sand, sont encore, dans la demeure de beaucoup de ces paysans, des meubles très anciens et très remarquables [1]. » Ce qui prouve que les menuisiers étaient de vrais artistes, dans cette région.

On regrette de ne pouvoir chaque fois montrer à quel point sont exactes les descriptions de George Sand. Pour cela, il faudrait multiplier les photographies. On est étonné et émerveillé, en parcourant ce pays, de la façon dont l'auteur des *Promenades* l'a décrit. Il est vrai, cependant, qu'aujourd'hui, on ne trouve plus guère de ces beaux meubles sculptés dont parle Mme Dudevant; ils ont été, comme dans bien d'autres pays, achetés par les antiquaires ou par les touristes avisés, qui, depuis trente ou quarante ans, visitent et admirent ces sites pittoresques. Ce fait m'a été certifié plusieurs fois.

NOURRITURE

De quoi se nourrissaient les bons paysans de la Vallée Noire? L'auteur de *la Petite Fadette* n'a pas oublié de nous le dire :

« Le paysan de chez nous... ne manquant presque jamais de son vin aigrelet et léger qu'il boit sans eau, serait dans les meilleures conditions hygiéniques, s'il mangeait tous les jours un peu de viande. Mais, lui qui fournit de bœufs gras les marchés de Poissy, il ne mange de la viande que les jours de fête. Beaucoup n'en mangent jamais. Sa maigre soupe au beurre, son pain d'orge trop lourd, ses légumes farineux sont une nourriture insuffisante [2]. »

Le pain, en effet, que tous les vieillards de soixante-dix ans ont mangé, dans leur enfance, était si noir « que les chiens aujourd'hui n'en voudraient point », disent les *vieux*. Ce pain fait, en général, avec de l'orge et du seigle, ressemblait à de la terre glaise [3].

1. *Prom. aut. vill.*, 59.
2. *Le Berry*, à la suite de *Prom. aut. vill.*, 149.
3. A cette époque, vers 1840 ou 1850, les meuniers ne blutaient pas la farine. Ils écrasaient seulement le blé, et chacun séparait, chez soi, le son de

La soupe aux légumes, les pois, les haricots fricassés, les pommes de terre, le fromage de chèvre, quelquefois des harengs, voilà bien, dans ce temps-là, le fonds de la nourriture du paysan berrichon.

Le vin n'entrait pas, quoi qu'en dise George Sand, dans les habitudes de chaque jour ; les femmes n'en buvaient. pour ainsi dire, jamais, et les hommes rarement : le dimanche et à l'époque des grands travaux. *La petite Marie*, du reste, à l'Auberge de Marie Rébec, goûtait du vin pour la deuxième fois de sa vie [1].

Patience n'avait jamais bu de vin ni mangé de viande de boucherie, ce qui semble un peu exagéré. Mais, dans la *Varenne*, le paysan était d'une sobriété excessive. Il s'accordait beaucoup moins de bien-être encore que dans le *Boischaut* [2].

Bien qu'il y ait eu, de tout temps, des ivrognes, en Berry comme ailleurs, on doit dire cependant que le cultivateur de la Vallée Noire est généralement sobre. Il l'était à l'époque où vivait George Sand, comme aujourd'hui. Quant aux bourgeois de campagne, ce défaut était assez répandu chez eux. Il était même courant chez les hommes de la bonne société. A ce point de vue, on constate une amélioration sensible sur les coutumes dissolues d'autrefois. Une vie plus occupée et plus active a détourné les hommes de l'auberge, où ils passaient généralement leur temps.

La viande de porc salé faisait pour les familles aisées, le régal du dimanche.

Dans les grandes occasions, on mangeait aussi « le *gâteau de poires, à la crème poivrée* », que la mère du grand Louis offrit à Mme de Blanchemont [3]. Ailleurs, George Sand l'appelle de son vrai nom, *poirat* : « Françoise, écrit-elle à Maurice, fait un *poirat* superbe [4]. » Les *goires*, sorte de gâteau au fromage [5], si dur et si

la farine, avec l'*étamine* ou *ébordiau*. Le propriétaire, qui avait plusieurs domestiques, faisait plusieurs sortes de pain ; le sien avec la fleur de farine et celui des domestiques et des journaliers contenait beaucoup de son ; on y ajoutait soit du seigle, soit de l'orge. Quant aux pauvres gens, ils ne faisaient pas leur pain avec la farine du froment.

1. Cf. *Mare au Diable*, 74.
2. *Mauprat*, 31.
3. *Angibault*, 57
4. *Correspondance*, II, 28 nov. 1843.
5. Cf. *Prom. aut. vill.*, 111.

Intérieur de paysans à Saint-Chartier.
Les landiers, la casse, la pétrelle soutenue par son fendouais sous la cheminée.

étouffant qu'on l'appelait aussi *cassemuseau* [1], étaient très appréciées. On s'en régale encore, surtout à Cluis.

Le *galeton*, fait avec de la farine de blé noir, était plus fréquemment en usage sur les bords de la Creuse. Il faisait partie du repas que le *grand bûcheux* servit à ses amis de la Vallée Noire [2].

Mais le mets que les Berrichons préféraient à tout le reste, à l'exemple de leurs ancêtres, les Celtes, c'était la *fromentée*, « pâte compacte de blé crevé dans l'eau et *habillé* dans le lait [3] ».

Cette excellente bouillie, dont nous a parlé l'auteur dans *Angibault*, n'est plus guère appréciée. Quelques rares familles ont conservé l'usage de faire de la *fromentée*, certains jours de fête. A Nohant, par exemple, Mme Palazzi, petite-fille de George Sand, ne manquait jamais de faire servir à ses invités de la Sainte-Anne, cet antique régal.

Pour faire la *fromentée*, on commençait par broyer le blé dans d'énormes mortiers en pierre, hauts de 60 à 80 centimètres, et d'un diamètre de 40 centimètres environ. Ce bloc de pierre, en forme de tronc de cône, creusé d'une cavité, pouvait contenir trois à quatre litres de blé. A cause de ses dimensions et de son poids, il restait généralement dehors [4]. Le blé, concassé, mondé, réduit presque en farine, était mis sur le feu avec de l'eau. On ajoutait ensuite du lait pour rendre la bouillie plus onctueuse.

Le paysan berrichon dégustait ces mets simples avec lenteur, le chapeau sur la tête, les coudes appuyés sur la table, dans l'attitude de quelqu'un qui se repose de ses fatigues : George Sand a remarqué plusieurs fois ce trait de mœurs :

« Vous mettez à chaque repas une bonne heure pour vous lester, vous mâchonnez comme des bœufs qui ruminent... Le dimanche, accoudés sur des tables, mangeant plus que votre faim, et buvant plus que votre soif, croyant vous divertir et vous réconforter... vous faites d'un jour de liesse et de repos une

1. Cf. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, II, 276.
2. Cf. *Maîtres Sonneurs*, 150.
3. *Angibault*, 57.
4. La photographie de cette pierre est due à l'amabilité de M. Baucheron de Lécherolles.

pesanteur de plus sur vos estomacs et vos esprits [1]. » C'est ainsi que le beau muletier critiquait les habitudes du paysan de la Vallée Noire. Ils « faisaient durer leurs petits fromages et leurs grandes pintes de vin, dit-elle ailleurs, avec cette majestueuse lenteur qui est presque un art chez le Berrichon [2]. » Ces conditions d'existence n'étaient cependant pas très confortables.

Au repas du dimanche et des jours de fête, le paysan s'offrait le luxe d'une nappe : « Nos ancêtres, dit Duguet, se seraient passés de chemises plutôt que de nappes. » M. Devillebanois raconte, en parlant du pèlerinage de Vaudouan : « Mesme y remarque-t-on... quantitez de gens qui par veu y viennent nuds pieds et en chemise ou *pliez de napes*, s'en retournent de mesme [3]. »

A cette expression *pliez de napes*, à laquelle Duguet attribue le sens de couverts de nappes de table, faut-il plutôt entendre celui de couverts d'un linge ? Je ne saurais le dire.

George Sand avait examiné de près ses voisins de Nohant ; elle nous à donné, en général, sur leurs repas, des détails parfaitement exacts. Elle en a passé quelques-uns sous silence, qui présentent toutefois un certain intérêt :

On ne laisse jamais passer, en Berry, la naissance d'un veau sans manger la soupe au lait. On ne fait jamais le pain sans préparer une galette appelée *radia* : la pâte broyée avec un peu de beurre, rendue extrêmement dure, étendue, avec un centimètre d'épaisseur, est sillonnée de raies dans lesquelles on fait circuler du beurre. C'est encore, actuellement, ce gâteau que l'on sert dans toutes les églises, comme pain bénit ; il est excellent.

Autrefois on mangeait très souvent le *clafoutis* ou *guignat*. C'était un composé de prunes ou de guignes mélangées à de la farine, du beurre et de l'eau. Cette tarte cuisait au four avec le pain. Elle était si compacte qu'il fallait y être habitué dès l'enfance pour pouvoir la manger [4]. George Sand ne l'appréciait pas.

1. *Maîtres Sonneurs*, 78. — George Sand dit ailleurs que les paysans laissent leur chapeau sur leur tête même pour manger. Cf. *Angibault*, 108. — Cf. aussi *Bois-D.*, I, 75.
2. *Péché de M. Antoine*, I, 27.
3. Duguet, *Choses diverses du pays de La Châtre*, 86.
4. Cf. Duguet, *Le Clafoutis* ; « *Rev. du Berry* », 1895, 94-97.

C'est un vieux mets aussi que ce pâté réservé encore actuellement pour les jours de foires et d'assemblées : on enveloppe de pâte un hachis de viande mêlé à des œufs durs et fortement assaisonné de poivre, d'ail et de hauts goûts.

Si le paysan a conservé quelques anciennes coutumes, au point de vue de la nourriture, son régime a complètement changé : la viande, le vin, le café, le sucre, et les *douceurs* de toutes sortes, sont devenues les conditions ordinaires, et je dirai presque nécessaires, de son alimentation.

VÊTEMENT

Au moment où George Sand écrivait ses romans champêtres, le costume des habitants de la Vallée Noire n'avait pas encore beaucoup changé.

« C'était le dimanche... les laboureurs sur le pas de la porte (étaient) dans leurs habits de fête, c'est-à-dire en gros drap bleu de Prusse, de la tête aux pieds [1]. »

Ce drap, tissé dans le pays, était de mode dans tout le Berry ; il servait au costume d'hiver. En été, la toile et le droguet avaient la préférence.

Avec ce costume complet de drap bleu, on portait un gilet d'un bleu plus clair ; il était quelquefois gris. Les culottes étaient courtes. La veste, à l'époque du Directoire, et longtemps après, avait un col montant et de grands revers.

« Étaler, à la grand'messe, un bas bien blanc avec une jarretière rouge sur le genou [2] », semble avoir été, comme le dit George Sand, la suprême élégance du paysan berrichon, même après la Révolution.

D'ailleurs, jusque vers 1850 ou 1860, le laboureur ne portait jamais qu'une culotte pour travailler dans les champs. Il ne voulait pas être gêné dans ses mouvements : des guêtres en droguet, en toile ou en drap, fixées avec des boutons, une veste courte, appelée *chemisette*, qui s'arrêtait *au jû* de la taille, complétaient son costume de travail.

1. *Angibault*, 68.
2. *Mauprat*, 228. Ailleurs, G. Sand dira encore que Therince retint Huriel « pour lui arranger sa cravate et lui nouer ses jarretières de dessus ». *Maîtres Sonneurs*, 272.

Un vieillard du Châgne, près Nohant, mort il y a deux ans à peine, le père Delôme, n'avait rien changé à ce costume.

Les cultivateurs demi-bourgeois, demi-rustres s'offraient le luxe d'une queue de cheveux.

« M. Llery... chauffait paisiblement ses tibias chaussés de bas blancs... C'était un brave homme encore vert, qui portait des culottes rayées, un grand gilet à fleurs, une veste longue et une queue [1]. » Mais c'était là une élégance que le vrai paysan ne se permettait pas.

La blouse ou *biaude* était un vêtement assez récent, au moment où George Sand décrivait les mœurs de son pays.

Le grand Louis était vêtu « d'une blouse gros bleu et d'un pantalon de toile grise [2] ».

Cette blouse s'appelait aussi *grand chemise*. Elle se mettait sur l'habillement complet de drap bleu, pour aller à la messe ou à la foire; ce n'est que plus tard qu'elle devint un vrai vêtement. Ces blouses *fleuries* sur les épaules, c'est-à-dire brodées, étaient garnies de galons rouges, autour des poches et de l'encolure. Elles n'étaient pas ouvertes devant comme les blouses actuelles, Le père Remy, de Saint-Chartier, âgé de quatre-vingt-six ans, porte encore le modèle d'autrefois.

Le vrai paysan ne quittait jamais ses sabots : tout le monde vient aux *assemblées*, dit l'auteur de *Valentine*, « en sabots de bois de peuplier [3] ».

Le chapeau de tous les habitants du pays avait de larges bords désignés par l'expression « *en clabaud* ».

Le père Bricolin, « demi-bourgeois, demi-manant... portait le dimanche un costume mixte entre le paysan et le *monsieur*. Son chapeau avait la forme plus basse que celui des uns et les bords moins larges que celui des autres. Il avait une blouse grise à ceinture et à plis fixés sur sa taille [4] ».

Le pantalon devenu long, pour les vêtements du dimanche et des jours de fête, était à pont, c'est-à-dire qu'il se boutonnait sur les côtés.

1. *Valentine*, 7.
2. *Angibault*, 25.
3. *Valentine*, 6.
4. *Angibault*, 79.

L'habit à la *paysanne* du marquis de Bois-Doré était tout en velours et satin blanc [1]. C'est qu'en Berry, avant la Révolution, le blanc (couleur pain bis) était la couleur des vêtements du paysan. En toute saison, il était vêtu soit de grosse futaine, étoffe moitié fil et moitié coton, soit de droguet, mélange de coton et de laine.

On conservait à ces étoffes leur teinte naturelle. Le paysan d'il y a cent cinquante ans ne teignait ni la laine ni le chanvre, destinés à ses vêtements de travail.

Pendant longtemps encore, les bouviers ont mis chez eux de longues blouses, en toile bise, pour vaquer aux soins de leurs bestiaux.

Le complément nécessaire du costume d'homme était la bourse en peau d'anguille. C'était une ceinture qu'on portait autour de la taille, « où il y avait du *logement* pour mettre l'argent », suivant l'expression du père Bonnin de Saint-Chartier. C'était une sorte de tirelire, de bas de laine, où l'on rangeait son épargne.

La petite Fadette, à la mort de sa grand'mère, avait trouvé des trésors dans une *cache* pratiquée dans le mur, elle les apporta au père de Landry : « Elle tira une bourse de peau d'anguille qu'elle versa dans le chapeau du père Barbeau. Il y avait cent louis d'or frappés à l'ancien coin... elle en tira une seconde de la même contenance, et puis une troisième, et puis une quatrième [2]... »

Avec cette ceinture, il était facile d'emporter avec soi ses économies.

George Sand, dans ses romans, s'est étendue avec plus de complaisance sur le costume des jolies femmes de la Vallée Noire.

Catherine, « la lionne du village », était très élégante pour plaire à ses amoureux. « Ses cornettes garnies d'un triple rang de dentelle, son tablier de soie et son fichu de blonde noire étaient peu en rapport avec l'idée qu'il (Germain) s'était faite d'une veuve sérieuse et rangée [3]. »

Bien différent était le costume de la pauvre petite Fadette. On la voyait toujours bien mal mise, à cause de l'avarice de sa

1. *Bois-D.*, I, 282. — Laurianne aussi avait coutume de s'habiller souvent en blanc pour imiter les paysans.
2. *Fadette*, 246.
3. *Mare au Diable*, 108.

grand'mère. Le jour de la fête du village, la Saint-Andoche, elle était dix fois plus laide que de coutume :

« Elle avait une coiffe toute jaunie par le renfermé, qui, au lieu d'être petite et bien retroussée par le derrière, selon la nouvelle mode du pays, montrait de chaque côté de la tête deux grands *oreillons* bien larges et bien plats; et, sur le derrière de sa tête, la *cayenne* retombait jusque sur son cou, ce qui lui donnait l'air de sa grand'mère et lui faisait une tête large comme un boisseau... son cotillon de droguet était trop court de deux mains... Elle avait cependant un tablier d'*incarnat* dont elle était bien fière... dont elle n'avait point songé à retirer la bavousette, que, depuis plus de dix ans, les jeunesses ne portent plus [1]. »

Pour faire son invitation aux Noces, la petite Marie avait un costume convenable, mais simple ; « une robe de gros drap sombre, un fichu blanc à grands ramages de couleurs voyantes, un tablier d'*incarnat*, indienne rouge fort à la mode alors et dédaignée aujourd'hui, une coiffe de mousseline très blanche, et dans cette forme heureusement conservée, qui rappelle la coiffure d'Anne Boleyn et d'Agnès Sorel [2]. »

Tablier, fichu, coiffe, voilà les trois éléments distinctifs du costume des anciennes paysannes. Ajoutons la jeannette, petite croix attachée autour du cou par un ruban. George Sand n'a pas signalé cette coquetterie indispensable.

Le tablier, plus ou moins élégant, en soie ou en indienne, avec ou sans *bavousette*, pouvait varier un peu de forme.

Le fichu était plus ou moins riche. Il pouvait être en soie, en cachemire, en indienne [3] :

« Vite à l'ouvrage ! écrivait, le 9 mai 1842, George Sand à Mlle de Rozières, votre maître le grand Chopin, a oublié (ce à quoi il tenait pourtant beaucoup) d'acheter un beau cadeau à Françoise [4],

1. *Fadette*, 118.
2. *Mare au Diable*, 154.
3. Mme Girod, à La Châtre, rue de la Barre, possède plusieurs fichus anciens en cachemire français, remarquables par leurs jolies couleurs.
4. Françoise Meillant, veuve d'André Caillaud, allait épouser, en secondes noces, Jean Aucante, le 12 sept. 1843. Ce mariage fut célébré « en présence d'Urbain Caillaud, beau-père de l'épouse, de Sylvain Biaud, aubergiste à Nohant, de Maurice Dudevant, de Mme Dudevant et de Julien Champy, musicien, lesquels ont signé avec nous. — Marty, curé de Saint-Chartier. » — (Extrait du registre des actes de mariage de Saint-Chartier, année 1843.)

Le Chéret, ancien vêtement des paysannes du Berry.

ma fidèle servante qu'il adore, et il a bien raison. Il vous prie donc de lui envoyer tout de suite, quatre aunes de dentelle, haute de deux doigts au moins dans le prix de dix francs l'aune ; de plus un châle de ce que vous voudrez, dans le prix de quarante francs. Nos paysannes portent ces châles en fichu, en faisant plusieurs plis retenus par une épingle sur la nuque, et en laissant descendre la pointe jusqu'au-dessous de la taille, et les côtés jusqu'au-dessus du coude, très croisés sur la poitrine. C'est donc plutôt un grand fichu qu'un châle, mais avec de la frange tout autour, quand elles sont en grande tenue. Il faut une bordure dans le dessin, ou un semis, ou encore un châle uni. Vous comprenez qu'une rayure en biais n'irait pas avec ce déploiement régulier sur le dos. Vous pouvez le prendre ou en soie ou en laine, peut-être en cachemire français léger [1]. » Au sujet de la teinte, George Sand donnait aussi des explications intéressantes.

« Quant à la couleur, comme Françoise porte le deuil toute sa vie en sa qualité de veuve berrichonne, il faut que ce soit un châle de deuil; mais le deuil de nos paysannes admet le gros bleu, le gris, le gros vert, le violet, le brun, le puce et le marron. Toutes les autres couleurs sont proscrites, un seul point rouge serait une abomination. »

Ces indications, d'une précision admirable, dispensent de tout commentaire.

Le jour où la petite Marie épousa Germain, sa toilette, moins riche que celle de Françoise, était plus en rapport avec son âge. « Sa cornette de mousseline claire et brodée partout, avait (aussi) les barbes garnies de dentelle [2]. » Son fichu était blanc « chastement croisé sur son sein... Son déshabillé de drap fin vert myrthe dessinait sa petite taille... Elle portait un tablier de soie violet-pensée avec la bavette... qui donne tant d'élégance et de modestie à la poitrine [3] ».

L'auteur des *Noces de Campagne* n'a pas décrit le costume de Germain; peut-être se rapprochait-il de celui du *père Bonnin*,

La date de cette lettre, 1842, est certainement fausse ; car G. Sand n'aurait pas pressé Mlle de Rozières pour acheter, plus d'un an à l'avance, ces cadeaux destinés à Françoise.

1. *Corr.*, II, 203, 9 mai 1842.
2. *Mare au Diable*, 187.
3. *Id.*, 188.

dont nous trouvons la description dans *Impressions et Souvenirs* : « Le jour de son mariage, celui-ci portait un habillement complet de droguet gris pointillé de bleu, le gilet long de trois doigts, les basques de la veste tombant jusqu'aux jarrets, le grand chapeau noir relevé de côté par un bouquet de rubans[1]. » Je pense toutefois que Germain, étant veuf, n'étalait, sans doute, pas autant d'élégance.

La coiffe, d'après le récit de George Sand, était assez différente suivant l'époque et l'âge des personnes qui la portaient. Et c'est exact : de vieilles gravures, datant de 1820 ou 1830, représentent des coiffes avec un fond d'une dimension énorme ; plus tard on le réduisit et actuellement la coiffe n'a que l'ampleur nécessaire pour contenir la chevelure.

La coiffe, ou cornette, comprend l'ensemble des éléments qui constituent cette coiffure compliquée.

C'est d'abord une *cayenne*, c'est-à-dire une calotte à fond arrondi, servant de charpente à la coiffe. Elle est formée par de l'ouate placée entre deux morceaux de toile et piquée à petits carreaux. *Le satin*, c'est-à-dire un morceau de satin blanc ou bleu pâle, est placé sur la cayenne. Enfin vient la coiffe en mousseline claire, unie ou à fond brodé. Deux barbes garnies de dentelle pendent sur les oreilles, ce sont les *oreillons*. On les relève et ils viennent s'attacher sur la tête avec des épingles ; celles-ci sont souvent en or. Autrefois, en signe de deuil, on laissait pendre les *oreillons*.

Cette coiffure est quelquefois très riche, car la dentelle nécessaire à son ornementation peut représenter une valeur de deux cents francs, mais aussi était-ce la coiffure des jours de fête. En temps ordinaire, les femmes portaient de grands *calots* ou coiffes en toile, noués sous le cou par des cordons. Jeanne « rejeta en arrière sa coiffe de toile grise[2] ». Il y avait aussi de petites cayennes en indienne ou en soie *fleurée*, pour les enfants. Ce n'est que vers l'âge de douze ans, comme l'a dit George Sand, que les fillettes commençaient à porter la vraie coiffe[3].

Cette coiffure, que M. Duguet fait remonter au règne de

1. *Pierre Bonnin ; Imp. et Souv.*, 303.
2. *Jeanne*, 12.
3. Cf. *Les M. Sonneurs*, 8.

Charles VIII ou à celui de Louis XII [1], aurait été, selon lui, apportée à La Châtre par Charlotte d'Albret, la malheureuse épouse de César Borgia, qui vécut au château de la Motte-Feuilly, de 1504 à 1514. Adoptée par les femmes du monde, elle serait devenue plus tard la coiffure des paysannes. Elle est maintenant presque abandonnée. Les vieilles femmes seules la portent encore ; quelques jeunes femmes, et de rares jeunes filles la reprennent quelquefois à l'occasion de certaines fêtes.

Autrefois, en Berry, paraître en cheveux devant son mari ou devant ses fils, était d'une telle inconvenance que jamais les femmes ne se coiffaient devant eux.

« Dans ce temps-là les paysannes, dit George Sand, ne se permettaient pas de montrer un seul cheveu [2] ; et quoiqu'elles cachent sous leurs cornettes de magnifiques chevelures roulées dans des rubans de fil blanc pour soutenir la coiffe, encore aujourd'hui, ce serait une action indécente et honteuse que de se montrer aux hommes la tête nue. Cependant elles se permettent à présent de laisser passer sur le front un mince bandeau qui les embellit beaucoup [3]. »

Il est inutile de dire que ce sentiment de pruderie a complète-

1. Duguet, *La Coiffe de La Châtre* ; *Rev. du Berry*, 1897, 273-288.

2. Laisnel de la Salle signale lui aussi, ce trait de mœurs : « Il n'y a pas encore très longtemps, dit-il, les femmes de nos campagnes regardaient non-seulement comme incivil, mais comme de la dernière inconvenance, de laisser voir leur chevelure. » (*Le Berry*, II, 146.)

3. *La Mare au Diable*, 187. — Cf. *Angibault*, 251 ; *Les M. Sonneurs*, 291 ; *Jeanne*, 12 ; *La famille de Germandre*, 69-70. — Les femmes ne veulent plus porter la coiffe, parce que, disent-elles, il est trop long et trop difficile de se coiffer ainsi. C'est un fait qu'il y a dans les villages les plus reculés du Berry, tout aussi bien que dans les villes, des personnes qui vont coiffer à domicile. On a recours à elles, lorsque, par hasard, on veut reprendre cette vieille mode.

Pour être coiffée élégamment, il est nécessaire de rouler avec grand soin les cheveux au bord du front. On y arrive en se servant de bigoudis... Puis on ramène les cheveux par derrière, pour les réunir en un chignon très serré. On entoure ensuite la tête d'un ruban noir ou blanc, appelé serre-tête Il doit maintenir les cheveux, et les empêcher de s'échapper d'aucun côté. Sur ce ruban on ajuste cayenne, satin et coiffe avec des épingles, et on relève les oreillons sur la tête. La coiffe a toujours une *floque* par derrière, c'est-à-dire un nœud de ruban.

Ces soins sont certainement minutieux pour des gens pressés par le travail, et obligés de vaquer à leurs affaires dès le grand matin,

ment disparu aujourd'hui. Les jeunes filles du Berry, tout comme les autres, aiment à faire valoir leur belle chevelure.

Pour se garantir de la pluie ou du froid les femmes avaient trois sortes de manteaux.

Le *chéret*, vêtement de laine que *Madeleine* avait donné à *la Zabelle* pour en faire un habillement au *Champi* [1].

Il pouvait être aussi en droguet. Comme forme, il ressemblait à une écharpe. Ce vêtement est aujourd'hui presque introuvable. Celui qui est représenté dans la photographie garnissait depuis trente ans la planche à repasser de Mme Remy à Saint-Chartier.

La *cape* que *la petite Marie* étendait sur le corps de petit Pierre endormi [2] était un capuchon, d'ordinaire en laine blanche, formant comme une sorte d'étui à la coiffe et protégeant les épaules.

La cape se portait, soit seule, soit avec le chéret. Elle n'était pas confectionnée dans le pays et venait d'Orléans.

La grande mante appelée *capiche*, dont nous a parlé souvent George Sand, est encore le vêtement chaud de toutes les femmes âgées en Berry. Il est muni d'un capuchon qu'on met sur la tête; il remplace donc avantageusement la cape et le chéret : « Allons mon parrain, disait la pastoure d'Ep-Nell à Guillaume, *faut pas* vous mouiller; *faut* prendre ma *capiche* sur votre dos [3]... »

L'auteur de *la Mare au Diable* nous a dépeint jusqu'au costume des enfants. Pour assister au mariage de son père avec Marie, « Petit-Pierre avait un habit complet de drap bleu barbeau, un gilet rouge si coquet et si court qu'il ne lui descendait guère au-dessous du menton... Il avait un chapeau rond avec une ganse noir et or, et une plume de paon sortant crânement d'une touffe de plumes de pintade. Un bouquet de fleurs plus gros que sa tête lui couvrait l'épaule, et les rubans lui flottaient jusqu'aux pieds [4]. » C'était un costume de grande fête. « Le chanvreur, qui

1. Cf. *Champi*, 31.

2. *Mare au Diable*, 68. — On ne peut plus retrouver de cape aujourd'hui. — Cf. *Nanon*, 160 : « Je sortis de la ville, avec ma cape grise sur la tête et mon paquet sous ma cape. » Il est évident ici que cape est synonyme de capiche.

3. *Jeanne*, 65. — A la page 55 du même ouvrage, George Sand fait dire à la grand' Gothe : « Prendras-tu ta *cape* ? » *Cape* et *capiche* sont ici le même vêtement ; car, du côté de la *Creuse*, on appelle *cape* une sorte de grande mante sans capuchon.

4. *Mare au Diable*, 185.

était aussi le barbier et le perruquier de l'endroit, lui avait coupé les cheveux en rond en lui couvrant la tête d'une écuelle et retranchant tout ce qui passait [1]... »

Si nous ne vivons plus au temps où l'on habillait ainsi les petits garçons, en Berry, pourquoi douterions-nous de l'exactitude de ces détails puisque, jusqu'à présent, George Sand a fait un portrait si fidèle du costume de ses chers paysans de la Vallée Noire ?

1. *Mare au Diable*, 185.

CHAPITRE V

TRAVAUX RUSTIQUES

George Sand a dit que la terre en Berry est éminemment propre à la poésie pastorale. Et c'est vrai, car elle est fertile, elle nourrit l'homme qui l'arrose de ses sueurs. Non seulement il n'est point révolté contre elle, mais il l'aime passionnément. Tandis que souvent, ailleurs, le paysan abandonne le sol qui l'a vu naître pour demander soit à l'industrie, soit au commerce un travail plus lucratif, le paysan de la Vallée Noire cultive avec amour la terre natale, et c'est toujours avec un serrement de cœur profond qu'il s'éloigne du toit paternel, ou avec une joie infinie qu'il y revient : « J'aime mieux une ortie en mon pays, dit Tiennet, qu'un chêne en pays d'étranger. Le cœur me saute de joie à chaque pierre, à chaque buisson que je reconnais... [1] »

Le paysan « considère, avant tout, la terre qui le nourrit, et le peu qu'il en a est pour lui comme la moitié de son âme ; celle qu'il n'a pas, il la convoite, et, qu'elle soit à lui ou non, il la respecte, car c'est toujours de la terre, une chose où il croit voir et toucher le bienfait du ciel [2] ».

C'est un sentiment absolument naturel chez le paysan de penser que « celui qui a la terre est au-dessus de celui qui a l'argent [3] ».

Le paysan berrichon est, en effet, tellement attaché à la terre qu'il rêve sans cesse d'accroître sa propriété. Si quelqu'un vient à vendre quelque champ pour des raisons majeures, il trouve des

1. *Les M. Sonneurs*, 217.
2. *Nanon*, 12.
3. *Id.*, 53.

Le charreton berrichon . — Cliché de l'auteur.

acquéreurs en quantité. Les plus pauvres mêmes achètent un lopin de terre qu'ils ne pourront pas payer ; mais alors, pendant des années, ils se gênent pour apporter l'intérêt au jour fixé, afin de pouvoir conserver, le plus longtemps possible, ce fonds qui ne pourra jamais leur appartenir, et qu'un jour il faudra bien rendre. Dans *le Champi*, l'auteur a mis en évidence cet amour que le paysan de la Vallée Noire éprouve pour le sol, et c'est tout à fait ainsi que les choses se passent.

« La terreur et la consternation de nos paysans, dit encore George Sand, à la vue d'un sinistre destructeur de la propriété échappe à toute description [1]. » Mais ils ont aussi une constance, une patience et une philosophie admirables dans l'adversité. L'espoir de la récolte les soutient dans leurs travaux, et si parfois elle vient à manquer, le découragement n'effleure même pas leur âme. Le paysan berrichon ne perd jamais sa confiance dans la terre [2].

George Sand écrivait en 1870 : « Le paysan laboure et refait ses prairies, piochant toujours, triste ou gai. Il est bête, dit-on : non, il est enfant dans la prospérité, homme dans le désastre, plus homme que nous qui nous plaignons ; lui, ne dit rien, et, pendant qu'on tue, il sème, réparant toujours d'un côté ce qu'on détruit de l'autre [3]. »

Cet amour de la terre s'explique chez l'habitant du Berry. Car la principale richesse du pays vient de l'agriculture, c'est elle qui fait vivre la population.

Celui qui possède deux hectares de terre, dans ce pays fertile, peut nourrir six têtes de gros bétail, et élever tranquillement sa petite famille. L'hectare actuellement vaut de 3 à 4.000 francs. On ne voit pas un coin de terre en friche, pas une maison inhabitée ou en ruines.

Un moyen infaillible de gagner le cœur de l'habitant de la Vallée Noire, de délier sa langue, de vaincre sa timidité ou sa réserve naturelle, c'est de vanter son pays, de l'admirer devant lui. Sa physionomie s'éclaire aussitôt ; il se déride, et sans aucune modestie, il vous répond : « Ah ! oui, pour un beau pays,

1. *Jeanne*, 95.
2. Cf. Ed. Plauchut, *Autour de Nohant*, 89.
3. *Corr.*, à Flaubert, 8 août 1870.

c'est un beau pays ! » Ce cri d'admiration part du cœur, on le sent.

Nicolas de Nicolay, comme Chaumeau, tous deux historiens du Berry, avaient déjà vanté les richesses de cette contrée : les rivières donnent en abondance du poisson ; « les garoennes et taillis sont fort propres pour la grosse et menue chasse... » Le gros bétail est d'un excellent rapport, les moutons aussi : « Moutons et brebis, lesquelz (à cause de la température et doulceur de l'air qui y rend les herbes plus savoureuses et délicates) portent les laines beaucoup plus fines et déliées qu'en nul aultres endroictz de ce Royaume, et d'icelles tirent les Berruyers merveilleux proffict, tant à cause de la grande trafique et commeree qu'ilz en font par toutes les foires, que pour la quantité des draps fins estametz et serges qu'ilz en font et qu'ilz vendent et distribuent en divers païs, ce qui rend la province très fameuse et riche [1]. »

Pour Catherinot, l'auteur des *Pasquinades* [2], « les moutons du Berry sont aussi célèbres que les chouettes d'Athènes... La capitale de notre province en a pris trois pour ses armes... Les laines de ces moutons étaient si estimées que dans les contrats de mariage le futur époux stipulait que sa future épouse serait vêtue « de drap du Berry ».

Les bois, le fer, sont encore d'autres avantages pour cette province. L'industrie, la petite industrie, potiers, tisserands, s'y est développée de bonne heure. Ce pays se suffit à lui-même.

Tous ces thèmes vont être repris par George Sand. Enfant du Berry, née de cette race amoureuse du sol, rien de ce qui touche à la terre berrichonne n'a échappé à son attention. Soit dans ses ouvrages spéciaux sur le pays, soit dans ses romans champêtres, l'auteur de *la Mare au Diable* a rappelé tous les traits généraux ou particuliers qui caractérisent le Bas-Berry. Elle nous renseigne, çà et là, au point de vue économique, sans avoir consacré à ce sujet une étude particulière.

En propriétaire, elle sait ce que rapporte la terre. C'est en général le 2 ou le 2 1/2 °/₀, impôts défalqués [3]. Nous nous souvenons des conseils qu'elle donnait à Montigny, avec la sûreté

1. Nicolay, *Description générale du païs et duché de Berry*, 12.
2. Catherinot, *Pasquinades*, II, 33.
3. Cf. *Angibault*, 83.

d'un homme d'affaires, au sujet de la propriété qu'il voulait acheter en Berry [1]. George Sand estime que le vrai paysan seul peut s'enrichir, faire de bonnes affaires à la campagne ; pour lui seul la terre est une richesse ; pour le bourgeois elle ne peut être qu'un placement d'agrément, quand il n'y vit pas. « Nous autres, dit Nanon, avec nos gros habits de droguet et de toile fabriqués dans la commune, et cousus par nous-mêmes, avec nos pieds nus l'été et nos sabots l'hiver, avec notre nourriture de raves, de sarrasin et de châtaignes, que nous trouvons suffisante, avec notre piquette de prunelles que nous trouvons bonne, avec notre travail personnel qui nous épargne celui de plusieurs domestiques et qui nous conserve la santé ; avec notre surveillance de tous les instants..., avec nos mille petites économies dont vous n'avez par même l'idée, nous faisons rendre à la terre tout ce qu'elle peut rendre. Donc, en vous payant un intérêt de deux pour cent, j'aurai encore de quoi amasser pour vous payer le capital [2]. »

George Sand connaît les richesses de la terre fromentale. « Grasse et lourde », c'est « la plus rude maîtresse qu'il y ait [3] », disait Tiennet. Cette grosse terre brune rend généreusement la semence qu'on lui confie.

La Champagne berrichonne et la Brenne, couvertes d'étangs, sont moins favorisées au point de vue de l'agriculture. Les améliorations de ces dernières années n'arrivent pas à lui donner la fertilité du Boischaut.

Mme Dudevant nous renseigne aussi sur les produits de la Petite Suisse : Les récoltes y sont maigres ; les fourrages sont beaux, mais grossiers [4]. Sur les hauteurs, le froment vient mal, l'orge pourtant et l'avoine sont d'un assez bon rapport. Les paysans trouvent une compensation dans leurs châtaigniers, qui donnent des fruits en abondance.

L'auteur du *Champi* est fière de penser que les vieux vins d'Issoudun pourraient rivaliser avec les meilleurs crus de Bourgogne [5]. Elle aime le petit vin clairet des coteaux de La Châtre.

1. Cf. première partie de ce travail.
2. *Nanon*, 269.
3. *Les M. Sonneurs*, 22.
4. Cf. *Prom. aut. vill.*, 97 ; cf. aussi *Nanon*, 219.
5. Cf. *Bois-D.*, I, 70.

Les rivières du Berry fournissent d'excellents poissons. Certains ruisseaux de la Vallée Noire nourrissent de belles truites. Mme de Blanchemont se régala de celles de la Vauvre, servies par la mère du grand Louis [1].

Dans la Creuse, on pêche des tacons, autrement dit le saumon en bas âge. « Les saumons... remontant la Loire viennent frayer dans les eaux vives de la Creuse, et ce n'est point là un mets à dédaigner [2]. » L'Indre fournit en abondance brochets, goujons et ablettes [3]. Les étangs de la Brenne sont aussi très poissonneux. Les grenouilles sautent au bord des mares et des *fosses*. L'industrieuse Nanon faisait dans les bois une abondante récolte de champignons [4]. Perdrix, cailles, alouettes et menus oisillons sont nombreux dans les campagnes, où les champs sont bordés de haies épaisses et élevées. Les lièvres et les lapins bondissent dans les garennes [5].

Dans de nombreux passages, l'auteur de *la Petite Fadette* a parlé des *ouailles* [6], une des principales richesses du Berry. C'est la nécessité de recueillir de la feuille, pour nourrir en hiver les moutons, qui a obligé les habitants du pays à couper les branches des arbres, à les étêter. George Sand ne manque pas de le faire remarquer [7]. Elle rappelle aussi cette coutume, si répandue en Berry, de *sereiner les ouailles*, c'est-à-dire de faire paître les brebis à la rosée du soir, de la mi-juillet à la fin de septembre [8]. Elle sait aussi que les brebis ont la poitrine délicate [9], et quels soins leur sont nécessaires; à quelles maladies sont sujets les animaux, et quels remèdes on doit leur appliquer pour les guérir [10].

La châtelaine de Nohant a vanté les chevaux de la Brenne. « Sans soin, sans nourriture substantielle, le cheval du pays arrive néanmoins à la constitution la plus robuste. Il est petit,

1. *Angibault*, 57.
2. *Prom. aut. vill.*, 23.
3. Cf. *Nanon*, 208.
4. Cf. *Nanon*, 199.
5. *Nanon*, 208.
6. George Sand a parlé fréquemment des ouailles dans *Fadette*, *Les M. Sonneurs*, *Champi*, *Claudie*, *Nanon*.
7. *La Vallée Noire*, à la suite du *Secrétaire intime*, 290.
8. Cf. *Jeanne*, 279.
9. Cf. *Nanon*, 9.
10. Cf. *André*, 65. — Cf. *Fadette*, 192.

mais vigoureux : ses naseaux ouverts indiquent que l'air arrive facilement aux organes de la respiration. Sa poitrine haute et large, loge des poumons d'une nature exceptionnelle. Ces animaux font souvent des trajets de 40 à 50 kilomètres, sans en éprouver d'altération, et il n'est pas rare de rencontrer des chevaux brennoux qui font dans une journée jusqu'à 100 et 120 kilomètres [1]. » Ce cheval a, en un mot, toutes les qualités du cheval de guerre : sobriété et vigueur. Si on sait perfectionner l'élevage de cette race robuste, elle espère qu'un jour on pourra dire en toute vérité :

« Berrichon je suis, et mon cheval aussi. L'un portant l'autre, nous irons vite et loin [2]. »

L'élevage du cheval doit être considéré comme la principale ressource de la Brenne.

L'auteur de *Jeanne* nous a parlé des belles *aumailles* du Berry. Nous les retrouverons plus loin. Elle aimait ces animaux magnifiques, au regard paisible et doux. Dans sa ferme des Oiseaux, elle se livrait au plaisir de faire de l'élevage : bœufs, vaches et veaux animaient ses prairies. Elle aimait aussi à y voir gambader des poulains.

Elle a élevé des poulets, cherchant à vulgariser dans le pays des espèces vigoureuses et productives. Quelquefois, cependant, elle était ravie d'avoir des poulets de luxe. « *Ils* et *elles* sont arrivés ce soir bien vivants, écrit George Sand à Charles Jacque [3], et je ne peux pas vous dépeindre la scène d'étonnement et d'admiration de toute la famille, bêtes et autres, à la vue de ces superbes animaux. Quand tout cela ne donnerait ni œufs ni poulets, c'est tellement beau à voir qu'on se le payerait encore avec plaisir. On a tout de suite installé la compagnie dans son domicile et mis à l'engrais toute la valetaille, indigne de frayer avec pareille seigneurie [4]. »

Ch. Jacque avait attiré l'attention de George Sand sur les gallinacées, qui l'intéressaient tout particulièrement, en qualité de peintre.

1. *Le Cercle Hippique de Mézières-en-Brenne*, à la suite d'*Isidora*, p. 281.
2. Id., 286. Cf. aussi *Péché de M. Ant*, I, 7.
3. Cf. *Prom. aut. vill.*, 88, où G. Sand dit qu'elle doit à l'éminent peintre « un redoublement d'amitié pour le coq et la poule ».
4. *Corr.*, IV, à Ch. Jacque, à Barbison, 7 janvier 1855.

On élève beaucoup de volaille en Berry. La production n'est cependant pas aussi importante qu'en Bresse et aux environs du Mans ; toutefois les paysannes se font de bons revenus avec leurs oies, leurs dindons, leurs poulets, leurs canards.

Le bois est encore une des grandes richesses du pays : chênes, ormeaux, peupliers, noyers, châtaigniers, hêtres, cerisiers, sont magnifiques. Les chênes d'un mètre vingt-cinq de diamètre ne sont pas rares. Un seul de ces arbres peut donner, à lui seul, trente cordes de bois. On a beaucoup déboisé depuis soixante ans ; George Sand le regrettait. Cette abondance de chênes explique la présence de meubles solides et confortables, même chez les pauvres habitants de la Vallée Noire et de la Petite Suisse. Arches, coffres, lits, armoires, tables, sièges, sont faits de beaux plateaux de chêne, et brillent à qui mieux mieux. On fait aussi beaucoup de meubles en *guigner*, espèce de cerisier dont le bois a une coloration rouge assez foncé.

Le Berry est donc un pays riche, plus particulièrement le Boischaut, dans lequel est comprise, en partie, la Vallée Noire.

George Sand fait remarquer qu'au début du siècle dernier l'agriculture était très arriérée dans sa région : « Le paysan de ce temps-là donnait à la terre son temps et sa sueur, mais son argent, jamais. Quand il n'avait pas d'engrais, la terre s'en passait [1]. »

Les prairies naturelles, magnifiques dans le Boischaut, étaient cependant, à cette époque, insuffisantes pour la nourriture des bestiaux, et par conséquent pour l'engrais de la terre. Impossible, dit George Sand, de faire comprendre au cultivateur berrichon qu'un moindre espace emblédé (comme il dit pour emblavé) rapporterait le triple et le quadruple s'il était abondamment fumé... « Mettre du trèfle et de la luzerne là où le blé peut pousser ! vous répond-il ; Ah ! ce serait trop dommage ! »

Mais le temps allait venir où il aurait une intelligence plus complète de ses véritables intérêts.

Les progrès de l'agriculture étaient déjà sensibles en Berry, à l'époque où George Sand écrivait ses romans champêtres, mais elle appelait de tous ses vœux le moment où la terre, mieux

1. *Nanon*, 264.

fécondée encore par l'intelligence et le travail de l'homme, multiplierait ses fruits pour le bien-être de ceux qui la cultivent. « Cela viendra, ne nous désolons pas, pour notre descendance, disait-elle. Nous traversons les jours d'enfantement de l'agriculture. La terre n'est ingrate que parce que le génie de l'homme a été paresseux. Nous sortons des ténèbres de la routine. La science et la pratique prennent un magnifique essor au point de vue de l'utilité sociale. La vie matérielle absorbe tout, la question du pain enfante des prodiges [1]. »

L'auteur du *Cercle Hippique de Mézières-en-Brenne* louait le comte de Lancosme-Brèves des efforts qu'il faisait, pour améliorer les terres humides de sa région. « Il y a en Brenne un magnifique avenir pour les riches : car les améliorations commencent à porter leurs fruits », engrais, irrigations du sol... « Que la richesse se tourne donc vers l'agriculture ; que le gouvernement l'aide, et la Brenne, qui a déjà plusieurs routes importantes, aura des canaux, des moissons, des haras, de vastes fermes et de riches villages [2]. »

George Sand encourageait, de ses exhortations, fermiers et propriétaires à concourir, par leurs efforts, à l'amélioration du sol. De grands progrès ont été encore réalisés, depuis le jour où elle excitait leur zèle [3].

Le commerce des bestiaux est très important en Berry. Vendeurs et maquignons arrivent de loin sur certains marchés renommés. Sur le plateau « qui côtoie celui de la Vallée Noire », entre Linières et Issoudun, la foire de la Berthenoux est une des plus anciennes en Bas-Berry. Cette foire dure deux jours, les 8 et 9 septembre. Le premier jour est appelé la *Bounne-Dame des ouailles*, parce qu'on ne trouve que des moutons sur l'immense champ de foire de cent boisselées (plus de six hectares).

En 1852, George Sand donnait des renseignements très précis sur cette foire célèbre [4]. On s'y rend de la Creuse, du Nivernais, du Limousin et de l'Auvergne. « On évalue de douze à treize

1. *Prom. aut. vill.*, 103 et suiv.
2. *Le Cercle Hippique de Mézières-en-Brenne*, à la suite d'*Isidora*, 272-273.
3. Cf. Le Bidouet, *La production agricole dans le Bas-Berry*.
4. *La Berthenoux*, *l'Illustration*, 28 octobre 1852, 220; article réimprimé dans *Nouvelles Lettres d'un Voyageur*, 263-267.

mille têtes, le bétail qui s'y est présenté cette année, dit-elle : quatre cents paires de bœufs de travail, trois cents génisses et taureaux, denrée que l'on désigne communément dans le pays sous le nom de *jeunesse*...; trois cents vaches, douze cents chevaux, quatre mille bêtes à laine, trois cents chèvres et une centaine d'ânes..., trois mille porcs, qui ont un champ de foire particulier, de quatre-vingts boisselées d'étendue, et vous aurez la moyenne d'un des grands marchés de bestiaux du Berry. »

Actuellement, le nombre des bestiaux est plus considérable encore. George Sand nous dira que les chevaux y sont rarement beaux, les vaches laitières encore plus mauvaises ; « on ne vend les belles vaches que quand elles ne peuvent plus faire d'élèves ». Elle entrera dans le détail des prix : « Une belle paire de bœufs assortis se vend aujourd'hui six cents francs ; la *tourinaille* ou la *jeunesse*, quatre-vingts francs par tête ; les chevaux cent trente, les vaches cent vingt..., les porcs vingt-cinq, les ânes vingt-cinq, les chèvres dix, les chevreaux de quinze à trente sous [1]. »

Là, les Berrichons se trouvent aux prises avec les Marchois, car beaucoup de ceux-ci sont maquignons. C'est là qu'on peut recueillir les figures, les métaphores, les jurons les plus expressifs. Acheteurs et vendeurs déploient, de part et d'autre, toutes les ressources de leur finesse, joignant aux protestations les plus comiques les expressions les plus pittoresques : « Si je les paie vingt-trois francs pièce, j'aime mieux que les trente-six cochons me passent à travers le corps ! Et même... il disait le *cadavre*, et encore prononçait-il *calabre*... » Ils emploient d'autres formules comme celle-ci : « Je veux que la patte du diable me serve de crucifix à mon dernier jour, si je mens..., que cette paire de bœufs me serve de poison... [2], etc. » Ces luttes durent jusqu'au soir, âpres et interminables. « Tandis que vingt musettes braillent à qui mieux mieux du haut des tréteaux, les propos des buveurs sous la ramée, les chansons de table, les cris des charlatans et des montreurs de curiosités à l'*esprit-de-vin*, l'antienne des mendiants, le grincement des vielles, le mugissement des animaux forment un charivari à bri-

1. *La Berthenoux, Nouv. Let. d'un Voy.*, 265.
2. *Id.*, 266.

ser la cervelle la plus aguerrie. Il y a mille tableaux pittoresques à saisir, mille types bien accusés à observer... [1] »

La foire de la Berthenoux est, en effet, une des plus intéressantes du Bas-Berry. Ce vaste champ de foire, situé dans un site pittoresque, offre un aspect des plus curieux. Les ramées y sont nombreuses. Les tentes bariolées de plusieurs couleurs ; les tons fauves, rouges, noirs ou blancs des animaux égaient le paysage [2]. Une multitude d'hommes, de femmes, de *jeunesses* circulent autour des ramées, y entrent pour manger et se rafraîchir, en sortent pour danser au son des musettes et des vielles, pendant que les marchés se concluent; tout ce bruit, ce mouvement, cet entrain, cette gaieté offrent un spectacle vraiment curieux. Quand on vient pour la première fois à la foire de la Berthenoux, on vous attache un bouquet au corsage, et il faut ensuite l'arroser abondamment.

Les foires de Cluis-Dessus, au point de vue commercial, sont très importantes aussi. Elles offrent un aspect moins pittoresque. C'est un grand marché pour les bestiaux ; elles ont lieu quinze fois par an.

On y trouve veaux de lait, génisses, taureaux, châtrons, bœufs de trait, bœufs gras, vaches laitières, vaches d'embauche, agneaux de lait, brebis maigres, brebis grasses, moutons gras, petits porcs et porcs gras.

Les foires de La Châtre attirent aussi beaucoup de monde. La plus importante est celle des Rois, le 5 janvier.

Saint-Denis-de-Jouhet, comme la Berthenoux, a une foire champêtre où se rendent beaucoup de *drôles* et de *drôlières ;* elle a lieu le 4 octobre. C'est en revenant de cette foire que le Champi prit en croupe la méchante Sévère.

George Sand a signalé aussi la foire d'Orval, près de Saint-Amand. Celle-ci dure huit jours ; il y a de nombreux bestiaux et surtout des poulinières. Un jour est consacré à la *foire aux dames*. Elles ne manquent pas de mettre leurs plus belles toilettes pour la circonstance.

Si, de temps à autre, la châtelaine de Nohant nous a donné

1. *La Berthenoux*, *Nouv. Let. d'un Voy.*, 266.
2. M. Fernand Maillaud, dans un tableau plein de vérité et de vie, a représenté cette scène rustique.

des renseignements sur les ressources et les occupations des paysans du Bas-Berry, elle a pris un plaisir tout particulier à décrire les grandes scènes pastorales : le labourage, la fenaison, les moissons. Elle a aimé à montrer l'homme aux prises avec la terre, la fécondant de ses sueurs. Disciple fervent de Jean-Jacques, elle entre plus avant que lui dans la nature, elle en pénètre davantage les mystères. Elle est plus profondément émue devant ses secrètes beautés. C'est à la manière des anciens qu'elle nous fait goûter les scènes qu'elle représente.

Ses tableaux, par leur grandeur, leur simplicité rustique, leur naïveté, sont dignes des plus grands maîtres. C'est tantôt à Homère, tantôt à Théocrite, tantôt à Virgile ou à Lucrèce, le poète le plus épris de la nature, chez les Latins, qu'elle nous fait penser.

Comme ce dernier, George Sand ne s'est jamais lassée d'admirer « la nature... éternellement jeune, belle et généreuse... (qui) verse la poésie et la beauté à tous les êtres, à toutes les plantes qu'on laisse s'y développer à souhait [1] ». Une terre fertile avait plus de prix à ses yeux que les sites les plus enchanteurs. Un guéret bien ensemencé, une prairie verdoyante lui inspiraient un sentiment de joie inexprimable ; là était pour elle la manifestation complète de la vie : l'homme s'unissant à la nature pour lui faire répandre ses trésors.

Dès son enfance, les travaux des champs l'ont vivement intéressée. Aussi, plus tard, a-t-elle multiplié, dans un grand nombre de ses romans, les scènes champêtres. Celle du labourage, qui ouvre le récit de *la Mare au Diable*, est tout particulièrement remarquable par sa grandeur et sa simplicité.

Trois tableaux se déroulent sous nos yeux :

Premier tableau : « Un vieillard, dont le dos large et la figure sévère rappelaient celui d'Holbein..., poussait gravement son *areau* de forme antique, traîné par deux bœufs tranquilles, à la robe d'un jaune pâle, véritables patriarches de la prairie, hauts de taille, un peu maigres, les cornes longues et rabattues, de ces vieux travailleurs qu'une longue habitude a rendus *frères*... Le vieux laboureur travaillait lentement, en silence, sans efforts inutiles [2]... »

1. *La Mare au Diable*, 13.
2. *Id.*, 16.

Le charreton berrichon chargé de foin. — Cliché de l'auteur.

Deuxième tableau : « Son fils... menait, à quelque distance, quatre bœufs moins robustes dans une veine de terres plus fortes et plus pierreuses [1]. »

Troisième tableau : « A l'autre extrémité de la plaine labourable, un jeune homme, de bonne mine, conduisait un attelage magnifique : quatre paires de jeunes animaux, à robe sombre, mêlée de noir fauve à reflets de feu, avec ces têtes courtes et frisées qui sentent encore le taureau sauvage, ces gros yeux farouches, ces mouvements brusques, ce travail nerveux et saccadé qui s'irrite encore du joug et de l'aiguillon, et n'obéit qu'en frémissant de colère à la domination nouvellement imposée. C'est ce qu'on appelle des bœufs *fraîchement liés*. L'homme qui les gouvernait avait à défricher un coin naguère abandonné au pâturage et rempli de souches séculaires [2]. »

Ces vigoureux animaux, encore inaccoutumés au travail, impatients sous le joug, se laissaient conduire par un tout petit garçon : « Un enfant de six à sept ans, beau comme un ange, et les épaules couvertes, sur sa blouse, d'une peau d'agneau..., marchait dans le sillon parallèle à la charrue et piquait le flanc des bœufs avec une gaule longue et légère, armée d'un aiguillon peu acéré. Les fiers animaux frémissaient sous la petite main de l'enfant et faisaient grincer les jougs et les courroies liés à leur front, en imprimant au timon de violentes secousses... [3] »

Ce récit, d'une admirable poésie, plein de contrastes saisissants, nous renseigne très exactement sur les diverses manières dont se pratique le labourage en Berry. La terre y est, en général, forte et humide. Elle doit être labourée très profondément pour qu'elle puisse s'aérer et se sécher. Voilà pourquoi « on laboure à sillons étroits et profonds », comme George Sand l'a dit ailleurs [4]. Ce travail nécessite une grande dépense d'énergie. Quand il s'agit de labourer un champ déjà en culture, une paire de bœufs forts et robustes suffit à cette besogne. Il en faut deux ou trois paires s'il faut *dévirer*, selon l'expression du pays, un champ de trèfle ou de luzerne pour l'ensemencer en blé. Et main-

1. *La Mare au Diable*, 17.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, 18.
4. *Prom. aut. vill.*, *Le Berry*, 147.

tenant, si le terrain a été abandonné au pâturage, s'il est devenu *patureau*, s'il a été, par conséquent, piétiné par de lourds animaux, quatre paires de bœufs deviennent nécessaires pour ouvrir cette terre durcie.

Ce qui peut paraître une exagération, c'est de faire passer la charrue dans un « terrain rempli de souches séculaires ». Mais il s'agissait peut-être de racines qui, dans un bois anciennement arraché, sillonnent en tous sens le sol. Le paysan de la Vallée Noire est si avare de son terrain qu'il ne laisse pas un pouce de terre inculte.

L'*areau*, cette ancienne charrue que George Sand fait remonter au temps des Romains, est maintenant presque introuvable ; elle était à crémaillère et n'avait pas de roues ; son oreille était en bois, le soc seul était de fer. Elle exigeait une dépense de force extraordinaire ; c'est pour cela que le paysan a fini par l'abandonner.

Quant à la description des animaux, à la distinction que l'auteur établit entre les bœufs accoutumés au travail et les jeunes taureaux qui frémissent sous le joug, il suffit d'avoir vécu quelque temps à la campagne pour comprendre combien elle est réelle. Et tandis que le vieillard et son fils peuvent conduire eux-mêmes leur attelage, Germain a besoin de l'enfant, du *bouaron*, pour maintenir ces animaux indociles dans le sillon, d'où ils ne doivent pas s'écarter.

Mais la scène du labourage n'est pas encore achevée.

Quand l'effort était pénible, quand « une racine arrêtait le soc, le laboureur criait d'une voix puissante, appelant chaque bête par son nom, mais plutôt pour calmer que pour exciter ; car les bœufs, irrités..., bondissaient, creusaient la terre de leurs larges pieds fourchus [1] ».

Lorsque la difficulté était surmontée, « la voix mâle de ce jeune père de famille entonnait le chant solennel et mélancolique que l'antique tradition du pays transmet, non à tous les laboureurs... mais aux plus consommés dans l'art d'exciter et de soutenir l'ardeur des bœufs au travail [2] ». On n'est point un parfait laboureur, si on ne sait « chanter aux bœufs », ajoute George Sand.

1. *La Mare au Diable*, 19.
2. *Id.*, 20.

Le « fin laboureur » de la Vallée Noire sait, en effet, encourager ses bœufs, les exciter, les soutenir, les caresser par ses paroles et par ses chants : « Brioler » est un des plus anciens usages du pays, et il s'y est conservé presque intact. Au moment du labourage, soit au printemps, soit en automne, l'air retentit de ce chant aigu, plaintif et triste, aux « intonations fausses selon les règles de l'art musical [1] ». Oui certes, selon les règles de l'art musical classique; mais nos musiciens modernes pourraient tirer des effets merveilleux de cette mélodie rustique, vraiment belle et originale. George Sand la déclare intraduisible; mais « ce n'en est pas moins un beau chant », dit-elle. Il est approprié « à l'allure du bœuf, au calme des lieux agrestes, à la simplicité des hommes qui le disent ». On sent que toute l'âme du paysan passe dans ces modulations bizarres, dans ces notes « ténues et tremblées avec une longueur et une puissance d'haleine incroyables [2] ». Personne n'a su définir ce chant « sauvage » et plein de charme, aussi bien que George Sand. C'est toujours à elle qu'il faut s'adresser pour en parler avec exactitude.

Laisnel de la Salle a consacré au *briolage* un article très intéressant aussi. Il rend justice à la définition qu'en a donnée George Sand [3]. L'air de ce chant varie à volonté, les paroles aussi, ainsi que le nom des bœufs.

Ça, Gaya, Sarzé, Guivé,
Fauviau, Charbouniau, Varmé,
Cerison, Morin,
Rossigneu, Châtain [4],
Eh! Eh! Eh! mes maignons!
Eh! mes valets, allons! [5]

1. *La Mare au Diable*, 21.
2. *Id.*, ibid.
3. Cf. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, II, 186. — Consulter les Archives de la Parole : trois enregistrements de briolages ont été faits à Nohant et à Saint-Chartier sous la direction de M. Brunot, professeur à la Sorbonne.
4. On voit, d'après ce briolage, que l'attelage se compose de cinq paires de bœufs.
5. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, II, 188. — Pour encourager les laboureurs à conserver ce poétique usage, on a organisé depuis quelques années, aux concours agricoles de La Châtre, des concours de *Brioleux*. On réunit

Voici un autre briolage. On a essayé de le noter, mais je ne puis dire qu'il rende exactement le caractère de ce chant bizarre. D'ailleurs, le paysan le varie à l'infini.

CHANT DU BRIOLEUX, OU CHANT AUX BŒUFS

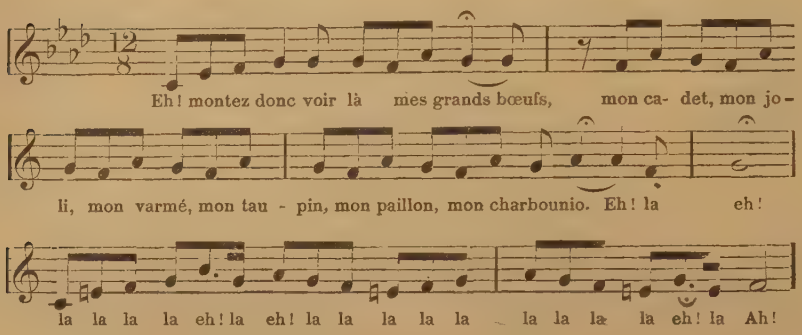

« Bien brioler est chose rare, dit M. Duguet ; aussi prise-t-on beaucoup les laboureurs dont la voix pleine et sonore sait trembler et soutenir indéfiniment les notes graves et lentes de ce chant primitif. On cite encore à Cosnay, dans la paroisse de Lacs, comme un maître *brioleux*, le grand Renard, de Fontenay, mort il y a plus d'un demi-siècle. On assure que lorsqu'il labourait dans le Chaumoi de Montlevic et que le temps était *sarge* (calme), *on l'acoutait brioler au biau mitan de la grand'place* de La Châtre, c'est-à-dire à une distance d'une lieue [1]. »

La scène du labourage est belle et grandiose en Berry ; George Sand n'a pas exagéré la beauté de ces tableaux rustiques. Actuellement encore, en parcourant la campagne, le touriste peut les contempler.

J'arrive sur le plateau qui s'élève au-dessus de Cosnay, petit village à quelques kilomètres de Montlevic. Il est bordé par une lisière de beaux arbres. A travers leur feuillage, on aperçoit en bas la jolie vallée de l'Igneraie, avec ses prairies d'un vert

dans une plaine les plus beaux attelages de la Vallée Noire, et on donne des prix à ceux des laboureurs qui ont creusé le plus profondément leur sillon en briolant (voir : *Réjouissances publiques*, *Rev. du Berry*, 1896, par J. du Pontaulais).

1. Duguet, *Choses diverses*, 84.

d'émeraude. Le soleil va disparaître derrière la colline. Il dore les troncs rugueux des arbres et fait scintiller de mille feux le petit ruisseau qui serpente dans la vallée. On entend au loin la voix d'un laboureur et celle d'un enfant : ils encouragent alternativement leurs bœufs et lancent des notes sonores, aiguës, qui remplissent l'air. Bientôt on aperçoit, à l'extrémité d'un beau guéret, qu'on prépare pour la semence, un superbe attelage qui sort d'un repli de terrain : six magnifiques bœufs aux formes arrondies, au large poitrail, aux cornes puissantes. D'un pas lent et régulier, ils tirent, avec un ensemble admirable, la charrue que le laboureur enfonce avec peine dans le sol.

Le sillon, d'une rectitude parfaite, est enfin terminé ; l'homme, l'enfant et les animaux s'arrêtent pour reprendre haleine : Joli, Ghivé, Breton, Sauvageon, Chauvet et Paillon respirent profondément. Des colonnes de vapeur s'échappent de leurs naseaux. Puis l'attelage reposé se retourne, il reprend avec lenteur et courage sa course vers la lisière du bois. Les chants, interrompus, un instant, recommencent et ne cessent que lorsque la journée est achevée.

Les gens qui labourent avec des chevaux ne briolent pas. Les chevaux vont trop vite. Le bœuf est lent. Le paysan se délasse en chantant et en encourageant son attelage.

Le bœuf, dans la Vallée Noire, est le compagnon de l'homme, l'associé indispensable de tous ses travaux. « Notre petit coin de Berry est bien spécial, m'écrivait un Berrichon, M. Kiesgen, et la partie qui a intéressé George Sand ne s'étend guère à plus de deux ou trois lieues aux environs de La Châtre, et en dehors de cette limite, qui est celle du *briolage*, les chansons et les coutumes changent sensiblement, même pour nous, enfants du pays. La partie du Boischaut, qui est cultivée par les bœufs spécialement, a un charme tranquille que l'on ne retrouve pas dans le reste du Berry, où la culture avec les chevaux est plus répandue ; il semble que nos paysans ont pris au bœuf une partie de son allure calme et réfléchie, de son caractère paisible et doux, et leurs chansons, leurs mœurs, s'en ressentent ; leurs allures sont plus lentes, leur langage chante et traîne, et dans toutes les manifestations de leurs douleurs ou de leurs joies, vous retrouverez cette même lenteur : *ce sont les bœufs qui battent la mesure...* » Admirable définition !

Dans *Valvèdre*, George Sand a fait une remarque analogue : « Les paysans qui élèvent des bœufs sont, dit-elle, plus lents et plus lourds que ceux qui élèvent des chevaux, et ils naissent ainsi de père en fils[1]. »

L'auteur de *Jeanne* avait compris les liens étroits qui unissent l'homme des champs à ces pacifiques auxiliaires. Elle fait dire à Guillaume de Boussac : « Il y a du dieu dans ce large front si bien armé, et dans cet œil noir à la fois si fier et si doux. Il y a de l'enfant aussi dans ces naseaux si courts et dans le poil fin et blanc qui entoure proprement cette lèvre délicate. Il y a du paysan dans ces genoux larges et rapprochés, dans la lenteur de cette démarche tranquille. Il y a du lion dans cette queue vigoureuse qui fouette l'échine toujours noueuse et sèche... On prétend que la face est stupide : c'est faux ; elle exprime la force et l'innocence ; elle a du rapport avec la physionomie de l'homme qui cultive la terre et soumet l'animal[2]. »

Il faut aller en Berry pour comprendre jusqu'à quel point est « imposante la physionomie des grands bœufs ». Ces bêtes qu'on engraisse pour approvisionner les marchés de Paris, qui remportent les premiers prix dans les concours, ont un caractère doux, un air majestueux. C'est bien d'eux que Leconte de Lisle a pu dire :

> Non loin, quelques bœufs blancs, couchés parmi les herbes,
> Bavent avec lenteur sur leurs fanons épais,
> Et suivent, de leurs yeux languissants et superbes,
> Le songe intérieur qu'ils n'achèvent jamais[3].

Après les rudes travaux du labourage, qui se font en automne et au printemps, arrive la saison des récoltes. Vers la Saint-Jean, on commence les *fauchailles*. Nous avons vu George Sand, enfant, se rouler sur les *miloches*, petites meules d'attente, préparées pour charger le foin sur les voitures.

Avec *Jeanne*, nous assistons à la récolte du foin. La *pastoure* lançait de grosses fourchées sur la voiture, où Sir Arthur les recevait pour les disposer comme il faut. Mais ce qui excite sur-

1. *Valvèdre*, 27.
2. *Jeanne*, 248.
3. *Poèmes antiques* (Midi), 293.

tout l'admiration de l'auteur, ce sont ces « énormes bœufs, magnifiquement attelés à de monumentales charrettes, et traînant avec une lenteur imposante de véritables montagnes de fourrage dans de grands chemins verts [1] ».

Quiconque n'a jamais pénétré dans la Vallée Noire se fait difficilement une idée de la manière dont on rentre le foin dans ce pays. Là, on ne connaît pas le grand char à quatre roues des paysans de l'Est ; la charrette à deux roues sert à tous les usages. Ces roues sont reliées entre elles par une traverse solide, au milieu de laquelle se trouve fixée une pièce de bois nommée *âte*, longue d'environ un mètre et demi et large de vingt centimètres. Elle se termine en pointe à ses deux extrémités. Tel qu'il est, avec ses roues et l'*âte*, ce véhicule s'appelle un *charreton*. Sur l'*âte*, suivant les besoins, s'adaptent différents systèmes. Si l'on veut transporter du fumier, c'est un caisson en planche que l'on dispose. Est-ce du foin ou des gerbes de blé? ce sont des *échalles* (échelles), que l'on appuie contre les *élardes*, quatre pièces de bois, fixées deux à deux à l'*âte*.

Ces échelles sont longues de quatre à cinq mètres, et larges de cinquante à soixante centimètres.

En avant, elles viennent se fixer bien près de l'extrémité de l'*âte*, à quarante ou cinquante centimètres au plus ; par derrière, elles s'étendent à trois mètres et demi environ au delà.

Aux deux extrémités, les échelles sont réunies par une tige de fer ou de bois, afin qu'elles ne puissent pas s'écarter sous le poids de la charge, et venir frotter contre les roues. Celles-ci sont très grandes, et par conséquent tout le système est assez élevé. L'échelle, sur le côté, dépasse la roue en hauteur. On presse le foin dans cette espèce de berceau formé par les échelles. Puis on dispose de grosses fourchées sur les bords, pour élargir la base. Les roues sont bientôt couvertes, et disparaissent sous la charge, sans être gênées en aucune façon dans leurs mouvements. La montagne s'élève donc sur une longueur de quatre mètres cinquante, environ, et sur une largeur de trois mètres.

Les bœufs ont été placés à l'extrémité de l'*âte*. Ce timon, extrêmement court, passe au milieu du joug et se trouve arrêté

1. *Prom. aut. vill.*, 62. — Autrefois le paysan aimait à faire d'énormes voitures; aussi la photographie ci-jointe ne donne pas une idée suffisante de ces « monumentales charrettes ».

par une *adjulle* (cheville). Si l'on se souvient que les échelles arrivent tout près de l'extrémité de l'*âte*, on comprend que les bœufs sont couverts presque entièrement par le foin. On ne voit d'eux que leurs épaules, leurs têtes majestueuses et leurs poitrails puissants. Ils s'avancent sous cette montagne : on dirait Atlas portant le monde sur ses épaules. Attelés ainsi, deux bœufs peuvent aisément traîner quatre mille kilos de fourrage [1].

La moisson se rentre de même. Le blé, coupé à la faucille du temps de George Sand, était mis en gerbes, et on dressait avec ces gerbes de gigantesques voitures.

Une cérémonie spéciale couronnait la moisson. C'est tout particulièrement dans *Claudie*, que George Sand a raconté l'antique usage de la *gerbaude :*

On place sur la dernière charretée de froment une gerbe énorme, parée de rubans, de fleurs et de feuillages, tenue par deux hommes ; c'est la *gerbaude* [2]. L'entrée à la ferme est solennelle : « On voit paraître d'abord le cornemuseux suivi d'enfants, ensuite les moissonneurs [3]... », puis la magnifique *charrette* de blé surmontée de la *gerbaude*. La cérémonie va commencer. Qui va détacher le bouquet pour l'offrir à la *bourgeoise?* Le plus jeune ou le plus vieux ; ainsi le veut la coutume. Sylvain réclame le plus âgé. Le père Rémy se présente. Il examine si la gerbe est entourée d'autant de liens qu'il y a eu de moissonneurs. Puis il demande l'arrosage avec le vin du bon Dieu. On apporte des rafraîchissements. C'est à lui que doit revenir la *gerbaude*, mais comme il ne peut l'emporter, chacun dépose un présent qui sera pour lui un dédommagement. Il a aussi l'honneur de prendre la parole, comme lieutenant de *gerbaude*.

Il entonne une chanson :

1. Dans *Promenades autour d'un village*, 162, George Sand a montré la différence qui existe, au sujet de la culture, entre la Vallée Noire et la Petite Suisse. Là, les récoltes se rentrent tout différemment : « On ne voyait que chevaux maigres et agiles, mulets et baudets vigoureux, portant sur leur dos des charges très artistement serrées en bottes tordues, et descendant avec une adresse incroyable des sentiers rapides. La moindre petite ânesse porte ainsi, dix fois par jour, trois cents kilos et ne bronche jamais. » Aux environs de Gargilesse, les pauvres étaient même obligés de rentrer leurs récoltes sur leur dos.

2. Cf. *Claudie*, 247.

3. *Id.*, ibid.

La gerbaude (la dernière gerbe).
Dessin de M. Piton d'après celui de M. Sand (*L'Illustration*, 14 août 1852.)

A la sueur de ton visaige.
Tu gagneras ton pauvre sort... [1]

... Puis il remercie Dieu, appelle ses bénédictions sur les fruits de la terre : « Salut à la gerbe ! et merci à Dieu pour ses grandes bontés !... Voilà l'or du paysan, voilà le pain du riche et du pauvre ! Merci à Dieu pour la *gerbaude !*... Faites comme moi, mes enfants, buvez et arrosez la *gerbaude* [2] *!* »

Tout ce récit est d'une scrupuleuse exactitude. L'indisposition subite du père Rémy n'a pas permis à l'auteur de parler du repas qui termine cette fête rustique.

Actuellement, cette coutume tombe comme bien d'autres en désuétude, mais les vieillards l'ont conservée vivante dans leurs souvenirs.

Dans *Promenades autour d'un village*, George Sand est revenue sur cet antique usage :

« Avant le départ du charroi de gerbaude, on entend planer d'horizon en horizon une grande clameur dont le voyageur s'étonne. Il regarde, il voit des bandes de moissonneurs et de glaneuses s'élancer, les bras levés vers le ciel et rugissant de triomphe, vers le chargeur qui lève vers le ciel aussi la dernière gerbe avant de la placer sur le faîte du char. Il semble que cette population de travailleurs se rue sur lui pour lui arracher la gerbe ; on croit qu'on va assister à une bataille furieuse, inique, de tous contre un seul ; mais loin de là ! c'est une acclamation de joie et d'amitié ; c'est une bénédiction enthousiaste et fraternelle [3]. »

Laisnel de la Salle a rappelé cette coutume [4] et il admire l'exactitude avec laquelle George Sand nous en a parlé [5].

1. *Claudie*, 250.
2. *Id.*, 252. — On constate certaines variantes, suivant les pays. Dans la commune de Bouesse, on mettait la *gerbaude* aux enchères. Celui qui estimait, en blé, son rendement le plus considérable la gardait pour lui. On la battait au fléau séance tenante, le grain était mesuré, son prix fixé suivant le cours actuel. Si elle rendait neuf boisseaux, par exemple, la valeur de ces neuf boisseaux de blé devait se changer en vin pour le repas, appelé *berlot*. Il fallait une *riotte* de trois à quatre mètres pour lier cette *gerbaude*.
3. *Prom. aut. vill.*, 176. — Mme Lauth-Sand a essayé de raviver cette coutume pour la fête de Nohant, la Sainte-Anne, en 1911.
4. Cf. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, II, 182.
5. *Id.*, II, 184.

A l'époque où vivait l'auteur de *la Petite Fadette*, le paysan de la Vallée Noire se livrait encore à d'autres occupations fort intéressantes. Isolé dans sa contrée, il était habitué à se suffire à lui-même, et ne connaissait pas encore le luxe des villes. Nous avons vu que sa mise était simple. Et sauf de rares exceptions, il était vêtu du drap qu'il faisait avec la laine de ses moutons, ou de la toile qu'il tissait lui-même [1].

La préparation du chanvre donne lieu à des opérations multiples, dont nous trouvons le détail dans *la Mare au Diable*.

Le chanvre coupé est placé dans un ruisseau. « Quand... (il) est *arrivé* à point, c'est-à-dire suffisamment trempé dans les eaux courantes et à demi séché à la rive, on le rapporte dans la cour des habitations ; on le place debout, par petites gerbes qui, avec leurs tiges écartées du bas et leurs têtes liées en boules, ressemblent déjà passablement, le soir, à une longue procession de petits fantômes blancs, plantés sur leurs jambes grêles, et marchant sans bruit le long des murs [2]. »

On attend la fin des travaux les plus pressants pour travailler à la décortication du chanvre.

« C'est à la fin de septembre, quand les nuits sont encore tièdes, qu'à la pâle clarté de la lune, on commence à *broyer*. Dans la journée, le chanvre a été chauffé au four ; on l'en retire, le soir, pour le broyer chaud. On se sert pour cela d'une sorte de chevalet surmonté d'un levier en bois, qui, retombant sur les rainures, hache la plante sans la couper. C'est alors qu'on entend, la nuit, dans les campagnes, ce bruit sec et saccadé de trois coups frappés rapidement. Puis, un silence se fait ; c'est le mouvement du bras qui retire la poignée de chanvre pour le broyer sur une autre partie de sa longueur. Et les trois coups recommencent ; c'est l'autre bras qui agit sur le levier, et toujours ainsi jusqu'à ce que la lune soit voilée par les premières lueurs de l'aube. Comme ce travail ne dure que quelques jours dans l'année, les chiens ne s'y habituent pas et poussent des hurlements plaintifs vers tous les points de l'horizon. »

La culture du chanvre est beaucoup plus restreinte qu'autre-

1. Le métier de tisserand devient bien rare en Berry. A Lourouère, M. Fourratier tisse encore le chanvre

2. *Mare au Diable*, 158.

fois, en Berry. Les paysans achètent leur toile, c'est plus vite fait, mais la manière de préparer et de récolter le chanvre est toujours la même.

La plante mâle est arrachée vers la Saint-Jean (24 juin). On laisse la plante femelle plus longtemps dans la terre, afin de récolter la graine bien mûre. Pendant une quinzaine de jours, on maintient le chanvre dans l'eau, pour le rouir.

Les *broyes*[1] ne sont plus guère en usage, il faut les chercher dans les greniers, où elles gisent, devenues presque inutiles.

La photographie qu'on trouvera ici est une preuve de l'exacte description de George Sand. Le manche qui retombe sur le chanvre est garni de plusieurs lames en bois dur, effilées et tranchantes, qui brisent le bois sans couper les fibres textiles.

Le *broyage* correspond au *teillage*, dont J.-J. Rousseau nous a fait le récit dans *la Nouvelle Héloïse*.

Les femmes, aussi bien que les hommes, *broient* le chanvre dans la Vallée Noire. Ce travail se fait dans la cour, toute la nuit jusqu'au matin, pour ne pas encombrer de bûchettes l'unique pièce de la maison.

Après la décortication commence le travail du chanvreur. Il va réduire l'écorce en fibres de plus en plus fines. Il se sert pour cet usage de peignes en fer, dont les dents plus ou moins distancées, et plus ou moins fines, sont tournées en l'air. Prenant un paquet de chanvre dans ses deux mains, il le jette sur son dos, puis, avec énergie, il le ramène sur les dents du peigne solidement fixé, en faisant glisser sur elles le chanvre dans toute sa longueur. Les dents sont-elles grosses et espacées, on obtient le *grou*, qui est employé pour les draps. Ces fibres grossières sont passées sur un autre peigne, à dents plus fines et plus serrées, afin d'obtenir ce qu'on appelle le *plein*, réservé aux chemises. Le premier est noué en *pouperons*, le second en *poupées*.

C'est pendant les soirées où on peignait le chanvre, que les habitants de la Vallée Noire passaient les meilleurs moments de l'année.

Le *chanvreur* est un « homme disert et beau parleur ». C'est

1. Le père Delôme, au Chagne, possède une *broye* en excellent état. Celle qui est donnée dans la gravure appartient à Mme Rémi, de Saint-Chartier.

lui qui tient sous le charme son auditoire par des histoires interminables, pleines d'intérêt. Ou bien il jette l'épouvante dans les cœurs par ses « étranges aventures de follets et de lièvres blancs, d'âmes en peine, et de sorciers transformés en loups, de sabbat au carrefour, et de chouettes prophétesses au cimetière[1] ».

Pendant l'hiver, ces réunions avaient lieu dans la bergerie. Les femmes filaient ou tricotaient leurs bas à la faible lueur de la *pétrelle*, les enfants se blottissaient dans un coin, écoutant de leurs deux oreilles les récits du chanvreur, et frémissant au souvenir des maux cruels envoyés par *Georgeon* ou les *Laveuses de nuit*.

L'œuvre du chanvreur terminée, il s'agit ensuite de filer le chanvre ; c'est l'ouvrage des bergères. Pas une femme, en Berry, qui, autrefois, ne filât sa *quenouillette* en gardant son troupeau. Du fuseau, le fil de chanvre passait sur le *trioux*, sorte de dévidoir qui tourne verticalement comme une meule de repasseur, pour le mettre en écheveau. On mettait ensuite le fil en peloton à l'aide du *devide* (dévidoir), qui tourne horizontalement ; il était ainsi tout prêt pour le tissage.

Chaque ménage récoltait assez de chanvre pour suffire à l'entretien du linge et des vêtements de toute la famille.

Dans presque tous ses ouvrages sur le Berry, George Sand a rappelé l'occupation importante du filage, à laquelle les femmes consacraient tous les moments dont elles diposaient, après avoir vaqué aux soins du ménage et raccommodé leur linge.

Jeanne, la belle pastoure, active et laborieuse, ne cessait de filer : « Sa quenouille était encore attachée à son côté ; son fuseau avait roulé à terre, et le fil était rompu. Sa belle tête s'était penchée contre le rocher, et le chanvre de sa quenouille servait d'oreiller à sa joue candide. Elle était assise dans l'attitude la plus chaste, et sa main droite, pendante à son côté, avait, de temps à autre, le mouvement machinal, mais faible, de faire pirouetter le fuseau[2]. »

Madeleine Blanchet[3], la petite Fadette, Brulette, la rose de Nohant, filaient aussi. La mère Guite était « assise sur une

1. *La Mare au Diable*, 162.
2. *Jeanne*, 218.
3. Cf. *Champi*, 33.

grosse racine à fleur de terre, tout en filant sa quenouille chargée de laine bleue [1] », car on filait aussi la laine.

Quand le chanvre et la laine étaient préparés, on les portait chez le tisserand. Celui-ci savait dégraisser la laine et la teindre en bleu, en marron, ou en noir. Il faisait la toile, le drap [2], le *lingeot*, mélange de fil et de laine ; le droguet, mélange de laine et de coton ; la *futaine*, mélange de fil et de coton, et la *poulangine*, tissu du même genre. Il faisait venir le coton dont il avait besoin d'une ville, comme Orléans ou Bourges. « Quand vous aurez des moutons, disait la Mariotte à Nanon, vous aurez de la laine ; je t'apprendrai à la dégraisser, à la filer, et à la teindre en bleu ou en noir ; et puis, en allant aux champs avec les autres petites bergères, tu apprendras à tricoter, et je gage que tu seras fière de pouvoir faire des bas au père Jean, qui va les jambes quasi nues, pauvre cher homme, jusqu'au milieu de l'hiver, tant ses chausses sont mal rapiécées [3]. »

Linge et vêtements se tiraient des matières premières du pays. Des menuisiers, quelquefois très habiles, faisaient les meubles avec le bois des forêts.

« Ce ne fut guère que sous Louis XIV que la centralisation du luxe et de la mode fit de Paris l'école du goût et l'arbitre de l'élégance. Richelieu commença l'œuvre de cette centralisation en détruisant le pouvoir des princes. Avant lui, on avait la cour dans les grands centres de province, et les artisans des moindres localités servaient le luxe des seigneurs avec une habileté traditionnelle. Un riche châtelain avait des artisans parmi ses vassaux ; et, même dans les maisons bourgeoises, on faisait faire à domicile les meubles, les habits, les souliers et les bottes [4]. »

Il y avait autrefois des forges importantes dans le Bas-Berry Crozon, Ardentes occupaient un assez grand nombre d'ouvriers.

Enfin, les poteries de Verneuil fournissaient toute la contrée d'ustensiles de ménage. George Sand ne s'est pas étendue sur ce sujet. On s'étonne qu'elle n'ait pas consacré quelques pages aux

1. *Jeanne*, 29.
2. Il y a peu d'années, le vieux père Acolas fabriquait encore du drap à La Châtre.
3. *Nanon*, 4.
4. *Bois-D.*, I, 222.

potiers, elle qui avait à cœur tout ce qui intéresse la Vallée Noire. Ce travail n'a rien de mécanique ; il est l'œuvre personnelle de l'artiste qui, avec une dextérité étonnante, fait prendre toutes les formes à la masse de glaise qu'il prend entre ses mains :

La roue (le tour) tourne rapidement, mise en mouvement avec un bâton qui tourne entre les jambes. « Une masse encore informe est sur l'appareil. Mais voici que le potier y met la main. Aussitôt elle se transforme. Elle s'arrondit. Elle se creuse. Elle se resserre. Elle s'élève, Elle s'évase. Elle se rétrécit. Elle s'ouvre encore. Puis elle se referme. Et voilà, en quelques secondes, une pièce irréprochable [1]. »

Cette industrie, en Berry, date peut-être de l'époque romaine. La châtelaine de Nohant se servait de la poterie de Verneuil ; elle en achetait pour ses amis : « Maurice embrasse Pauline. A propos, j'ai un ménage entier de porcelaine de Verneuil pour elle ; mais comment le lui envoyer ? Le port coûtera plus que la chose ne vaut ; fixez-moi là-dessus [2]. »

Au sujet des constructions de la Vallée Noire qui, souvent, ont des mansardes surmontées de gros épis historiés, en terre cuite, George Sand fait la remarque suivante : « Ces épis, qui sont d'une rareté curieuse pour les archéologues, sont restés, en certaines localités, une mode traditionnelle ; les potiers de Verneuil en fabriquent de fort jolis sur les modèles anciens. Le petit vase à quatre ou six anses, monté sur plusieurs pièces et surmonté de fleurs et d'oiseaux, se retrouve dans leur système d'ornement [3]. »

Ce sont là, à peu près, les seules remarques que la châtelaine de Nohant ait consacrées à l'art des potiers de son pays.

En 1864, George Sand résumait ainsi la situation économique des gens qui l'entouraient : « Le paysan d'ici n'est pas dans la dernière misère : il a une maison, un petit champ et ses journées ; mais, s'il tombe malade, il est perdu. Les journées n'allant plus, le champ ne suffit pas s'il a des enfants ; quant au médecin et aux remèdes, impossible à lui de les payer, et il s'en passe si je ne suis pas là. Il fait des remèdes de sorcier, des remèdes

1. *Les potiers de Verneuil*, par M. l'abbé Jacob, curé de Saint-Chartier, 15.
2. *Corr.*, I, à Caron, 20 janv. 1829.
3. *Bois-D.*, II, 37.

de cheval, et il en meurt. La femme sans mari est perdue. Elle ne peut pas cultiver son champ, il faut un journalier payé..... Les fonds de la commune consacrés à fournir des remèdes et à payer les médecins ne sont distribués qu'aux véritables indigents, qui sont peu nombreux..... Nos bourgeois de campagne ne sont pas mauvais ; ils rendent des services, donnent quelquefois des soins. Mais délier la bourse est une grande douleur en Berry ; et, quand on a donné dix sous, on soupire longtemps [1]. »

Le bien-être des paysans s'est sensiblement amélioré. Depuis longtemps déjà les moutons, les œufs, la volaille se vendant à un prix très élevé, le *ménageot* est donc souvent dans l'aisance. Pour la plupart, ceux qui ont de l'ordre et de l'entente, peuvent faire des économies pour les jours mauvais.

L'auteur des romans champêtres, en nous donnant de nombreuses informations sur la situation économique des habitants du Berry, sur leurs occupations, leur industrie, leurs travaux rustiques, a respecté l'exactitude, nous venons de le voir, et s'est montrée tout à fait réaliste.

1. *Corr.*, V, à Edouard Rodrigues, 12 janvier 1864.

CHAPITRE VI

LES PAYSANS

En sa qualité d'artiste, George Sand a toujours été sensible aux formes extérieures ; la beauté ou la laideur l'ont vivement frappée. Elle possédait le don de découvrir le beau partout où il se cachait sous des apparences modestes, et aimait à le tirer de l'obscurité pour le faire admirer.

Un jeune gars « planté comme un jeune chêne », à l'air honnête et franc, fût-il vêtu d'une blouse ; un frais et gracieux visage encadré d'une coiffe, ou dissimulé sous une capiche, lui paraissaient tout aussi dignes d'attention que le jeune homme élégant et la jeune fille artistement parée. Aussi George Sand n'a-t-elle pas négligé de nous faire connaître l'extérieur du paysan berrichon, de nous intéresser à la physionomie de ses personnages [1].

« Le paysan de la Vallée Noire est généralement trapu et ramassé jusqu'à l'âge de vingt ans. Il grandit tard et n'est complètement développé qu'après l'âge où la conscription s'empare de lui. Il se marie jeune... Il est grand et maigre quand il a atteint toute sa force, et reste maigre, droit et fort jusque dans un âge très avancé. Il n'est pas rare de voir travailler un homme de quatre-vingts ans, et à soixante ans un ouvrier est plus fort... à la peine qu'un jeune homme. Ils ont peu d'infirmité, et ne

1. L'auteur du *Meunier d'Angibault* se demandait s'il était « conforme aux règles de l'art de décrire minutieusement les traits et le costume des gens qu'on met en scène dans un roman » (*Angibault*, 188). Elle se reproche d'avoir peut-être abusé « de la mode des portraits ». Cependant, dit-elle, « c'est un vieil usage et tout en espérant que les maîtres futurs, condamnant nos minuties, esquisseront leurs figures en traits plus larges et plus nets, nous ne nous sentons pas la main assez ferme pour ne pas suivre la route battue » (*Ang.*, 188).

Mme Rémy, de Saint-Chartier, occupée à décortiquer le chanvre avec sa brayeuse.
(Cliché de l'auteur.)

craignent que le passage du chaud au froid. C'est ce qu'ils appellent la *sang-glaçure* [1]. »

Le paysan berrichon est donc un homme bien constitué, de tempérament sain et robuste, « toujours maigre, bien proportionné, et d'un teint basané qui a sa beauté [2] ». Sa démarche est lente et lourde [3]. Il travaille avec énergie, sans jamais se hâter.

A ces remarques générales viennent s'ajouter les traits particuliers : le grand Louis avait les « yeux noirs et bien fendus, les dents éblouissantes et ses longs cheveux châtains ondulés et crépus comme ceux d'un homme très fort, encadraient carrément un front large et bien rempli, qui annonçait plus de finesse et de bon sens que d'idéal poétique [4] ».

La figure de M. Bricolin était moins sympathique : « Ses traits courts et fortement accentués annonçaient une énergie et une âpreté peu communes. Il avait l'œil vif, noir et dur, la bouche sensuelle, le front étroit et bas, les cheveux crépus [5]. »

Joset, l'ébervigé, d' « une chétive corporence » dans ses jeunes années, jaune et maigre avec des cheveux noirs et des yeux vairons, avait dans « sa mâchoire sèchement coudée [6] », quelque chose de particulier qui annonçait l'énergie.

Huriel, le beau muletier, né sur les confins du Berry et du Bourbonnais, était la coqueluche de toutes les filles ; « grand comme un chêne, bien pris de tout son corps, la jambe sèche et nerveuse, les dents comme un chapelet de graines d'ivoire, les yeux comme deux lames de couteau, et l'air avenant d'un bon seigneur [7] ». Quand il avait quitté son sarreau encharbonné, il était le plus bel homme que Tiennet eût vu de sa vie.

Cadet Blanchet, le rougeot, le mendiant Cadoche, tous nous sont présentés avec des traits distinctifs.

Les femmes de la Vallée Noire ont, d'après George Sand, un charme tout particulier. Brulette, la rose de Nohant, était la plus jolie fille du pays ; de mémoire d'homme, on n'avait vu « des yeux

1. *Le Berry*, à la suite de *Prom. aut. vill.*, 148.
2. *Angibault*, 77.
3. Cf. *Prom. aut. vill.*, 60.
4. *Angibault*, 25.
5. *Id.*, 78.
6. *Les M. Sonneurs*, 25.
7. *Id.*, 88.

plus beaux, une plus fine taille, des cheveux d'un or plus doux avec une joue plus rose ; la main comme un satin, et le pied mignon comme celui d'une demoiselle [1] ».

Thérèse, la charmante sœur d'Huriel, « blanche et menue comme un flambeau de cire vierge (avec)... ses cheveux noirs... son visage pâle, ses yeux bleu clair, bordés de soies très épaisses » [2], offrait un type différent de celui de la Vallée Noire.

La petite Fadette, dans son enfance, maigre et « noire comme un grelet [3] », ébouriffée et hardie, devenue plus tard une jeune fille posée, d'une physionomie spirituelle et aimable. La douce et gracieuse Madeleine Blanchet, aux traits réguliers, la veuve Guérin fraîche et bien faite [4], Jeanne au profil d'une pureté angélique. Tous, hommes et femmes forment une galerie de tableaux variés.

En parcourant la Vallée Noire, il n'est pas difficile de retrouver les traits généraux qui, dans les romans champêtres, distinguent le paysan de cette contrée. Cependant, sa démarche est plutôt lente que lourde. Un préfet de l'Indre, donnait, vers 1830, comme signalement de ses administrés : « Les habitants de ce pays lèvent l'un après l'autre les pieds pour danser !... Ils ont le regard timide, les yeux sans vivacité [5]. »

On peut dire aussi, avec George Sand, qu'il y a beaucoup de dignité dans leur physionomie et dans leurs manières. Il suffit d'assister, soit aux offices du dimanche, soit aux *Assemblées*, pour s'en convaincre.

A l'église, le recueillement des hommes et des femmes est admirable, leur tenue est très respectueuse. On n'entend ni parler, ni rire. On voit de ces petites vieilles bien proprement vêtues, au profil de vierge, enfouies dans leurs vastes capiches ; la sérénité et la paix sont répandues sur leur visage ; elles font penser à Mme Féline, la mère de Simon [6]. Les jeunes filles ont, pour la plupart, des traits réguliers, de beaux yeux noirs, le regard

1. *Les M. Sonneurs*, 23.
2. *Id.*, 19.
3. *Fadette*, 66.
4. *Mare au Diable*, 108.
5. Laisnel de la Salle, *Anciennes mœurs*, 10 et 11.
6. Cf. *Simon*.

doux et caressant. Les tailles élégantes et fines ne manquent pas, et malgré la lenteur des mouvements, elles ont beaucoup de grâce.

De beaux garçons bien pris, bien plantés, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, d'une physionomie honnête, loyale, et quelquefois très naïve, respirent la santé, la force. Voyez ces jeunes gens et ces jeunes filles réunis un jour d'*assemblée* : ils n'ont pas de manières grossières, pas de familiarités blessantes. Ils dansent avec grâce, avec dignité, et forment un ensemble très agréable à voir. Pendant des heures, vous pouvez suivre leurs évolutions dans la salle de bal sans rien remarquer de choquant.

« Les gens de ce pays, disait Eug. Delacroix, offrent un type remarquable de douceur et de bonhommie ; la laideur y est rare, sans que la beauté y saute aux yeux fréquemment ; mais il n'y a pas cette espèce de fièvre qui se dénote dans les paysans des environs de Paris. Les femmes ont toutes l'air de ces figures douces qu'on ne voit que dans les tableaux des vieux maîtres. Ce sont toutes des sainte Anne [1]. »

On peut dire que les traits caractéristiques de la race berrichonne se retrouvent chez les paysans que nous présente George Sand. S'il a plu à l'auteur d'embellir quelquefois ses héros et ses héroïnes, il nous est impossible de le vérifier, mais, du moins, pouvons-nous les reconnaître à distance. En outre, l'auteur des romans champêtres a rendu à merveille certaines poses, certains gestes qui, tout en appartenant au paysan en général, n'en sont pas moins frappants. Aux environs de Gargilesse « on ne perd pas le temps en raisonnements à perte de vue, dit-elle, le bras passé dans sa fourche, un sabot planté sur l'autre [2] ».

Et ailleurs, l'auteur des *Maîtres Sonneurs* rappelle l'attitude du paysan fatigué : « Bien las moi-même, je m'assis contre une table où j'allongeai les deux bras et la tête dessus, comme on se met quand on veut se refaire d'une ou deux minutes de sommeil [3]. »

George Sand avait l'œil observateur, rien ne lui échappait.

Les hommes en Berry sont durs à la peine. Ils peuvent être lents, mais le travail ne les rebute jamais.

1. Robaut, *L'œuvre complet de Eug. Delacroix*, 202. A propos du n° 753 : *Une filandière à Nohant.*
2. *Prom. aut. vill.*, 63.
3. *Les M. Sonneurs*, 301.

Les femmes, comme l'a dit encore Mme Dudevant, s'occupent peu des travaux des champs. Elles prennent part à la fenaison et à la moisson, car, à ce moment-là, chacun doit payer de sa personne, l'ouvrage est pressant ; mais en temps ordinaire, elles restent chez elles.

Dès que les jeunes femmes « ont une famille, elles ne quittent plus la maison, elles font la soupe, filent, tricotent, rapiècent [1]. » Elles lavent le linge comme Madeleine Blanchet ou Corisandre de Germandre, s'occupent de leur menu bétail, le conduisent dans les *patureaux* quand leurs enfants ne sont pas d'âge à le faire ; elles préparent, comme Mme Lhéry, des pâtées pour leurs poules, leurs canards ou leurs oies. Enfin, elles tiennent leur ménage, nous avons vu avec quelle propreté, et préparent la laine ou le fil qui leur donnera des vêtements et du linge.

Nous nous expliquons mieux que ces paysannes, qui ne sortent presque pas de chez elles, aient des tailles sveltes, les mains presque blanches, les joues roses : rien ne déforme comme le travail des champs.

Souvent, cependant, la jeune fille née de parents pauvres, se place comme domestique jusqu'à son mariage ; mais il faut qu'elle y soit contrainte par la nécessité.

Il y a lieu de se demander aussi, si les paysans des romans champêtres sont réels ou si ce sont des créations de l'auteur. Quand ils auraient vécu, on peut dire que tous, à quelques exceptions près, auraient disparu à cette heure ; et vivraient-ils encore, qu'il serait bien difficile de juger, en les voyant dans un âge avancé, de ce qu'ils ont été dans leur jeunesse.

Il est certain que plusieurs des personnages rustiques de George Sand ont existé ; nous en avons la preuve pour quelques-uns, il devient de plus en plus difficile de l'établir pour d'autres. Quelquefois, l'auteur du *Champi* a fait paraître dans ses romans certaines figures, sous leur vrai nom, en leur laissant en partie la physionomie et le caractère qu'on leur connaissait. Tels sont le vieux mendiant *Cadoche*, « l'oncle de tout le monde [2] »,

1. *Prom. aut. vill.*, 150.

2. M. Charles Yvernault m'a affirmé que le mendiant *Cadoche* était un pauvre diable qui avait eu, dans sa jeunesse, une certaine aisance ; il avait effectivement une petite chambre au moulin d'Angibault que le grand Louis lui offrait pour y passer la nuit.

le paysan *faraud*, *Denis Ronciat*, séducteur de Claudie. C'était plutôt un homme rude, orgueilleux, qu'un libertin et un sans-cœur. Il était fils de Ronciat, maréchal ferrant à Saint-Chartier [1].

Dans cette même petite ville, *Benoît Rival*, vers 1850, était, en effet, l'aubergiste du *Bœuf Couronné* [2]. Il fut si fier de figurer dans *les Maîtres Sonneurs*, qu'il vint remercier Mme Sand en la priant de faire un autre roman, où il jouerait un rôle plus important.

Le père *Depardieu*, des *Maîtres Sonneurs*, était chanvreur à Nohant ; le père *Bontemps*, fossoyeur à Saint-Chartier [3]. *Marie Rebec* était propriétaire de la petite auberge du Point-du-Jour, qui se trouve au pied de la côte de Corlay [4]. A Nohant, le cabaret de la Biaude existe encore. Il est tenu par Mlle Louise Biaud que, dans tout le pays, on appelle « *la Louise* ». Le *Champi* était, dit-on, connu aux environs de Nohant, mais je n'ai pu retrouver ses traces.

Le vieux Rémy, père de *Claudie*, était de Vic. Il s'appelait Rémy Autissier. C'était un homme d'une grande intelligence. George Sand s'était beaucoup occupée de lui ; elle l'avait soigné et guéri d'une coupure grave qu'il s'était faite au pouce. Il vécut même quelque temps, à ce moment-là, chez la châtelaine de Nohant, pour recevoir des soins plus réguliers. Claudie, la fille du père Rémy, serait la *Bonne Nounou* qui a élevé Mme Lauth-Sand, femme intelligente, pleine de délicatesse et de cœur. Marcasse, le *preneu' d' taupe*, dans *Mauprat*, était couvreur à La Châtre. Son nom, je l'ignore, mais on ne l'appelait jamais que par son surnom Marcasse. Il faisait, en effet, avec une adresse remarquable la chasse aux taupes et aux belettes.

George Sand n'a pas toujours procédé ainsi. Souvent, elle prend autour d'elle son modèle, mais lui donne un nom de con-

1. On raconte dans le pays, que Denis Ronciat, très mécontent de jouer dans *Claudie* un aussi vilain rôle (l'histoire ne dit pas qu'il le méritât), résolut de faire un procès à G. Sand ; il la menaça, puis abandonna son projet. Je ne puis garantir l'exactitude de cette anecdote.

2. Cette enseigne a disparu en 1911. Cette maison n'est plus un hôtel.

3. Cf. *Mare au Diable*. — Il s'est tué, vers 1850, en tombant de son grenier, sur le pavé de sa grange.

4. *Mare au Diable*, 60.

vention dans le roman. Le *grand Louis*, le beau *farinier* du moulin d'Angibault, s'appelait de son vrai nom Charles Yvernault, c'était le meunier lui-même. Son fils, âgé de soixante-seize ans environ, me confirmait le fait.

M. Bricolin, le fermier enrichi, avait comme original un type très connu dans le pays. A tort ou à raison, tout le monde avait nommé la personne que l'auteur cachait sous ce nom d'emprunt. Sa famille n'a jamais pardonné à Mme Sand de l'avoir représenté sous des traits aussi noirs. L'insouciante Mariette, sœur de Cadet Blanchet, (dans le *Champi*), était, paraît-il, à s'y méprendre, le type de Mlle Biaud, de Nohant, sœur de Mme Dru [1] : jolie, gaie, folâtre, élégante, quelque peu coquette.

La Sevère, ne portait pas ce nom-là, mais c'était une femme de La Châtre connue pour sa mauvaise réputation.

La petite Fadette, Landry le beau Besson, Joset l'ébervigé, Brulette la rose de Nohant, ou Tiennet, qui représente l'honnêteté berrichonne, toutes ces sympathiques figures, devaient rappeler sans doute, plus ou moins, les amis d'enfance d'Aurore, ou la jeunesse qu'elle voyait plus tard autour d'elle, pendant ses séjours à Nohant.

George Sand dira, d'ailleurs, en parlant de l'aînée des filles du père Bricolin :

« La folle qui joue un rôle dans cette histoire, m'est apparue ailleurs : c'était aussi une folle par amour. Elle fit une si pénible impression sur mes compagnons de voyage et sur moi, que malgré les vingt lieues de pays que nous avions faites pour explorer les ruines d'une magnifique abbaye de la Renaissance, nous ne pûmes y rester plus d'une heure. Cette malheureuse avait adopté ce lieu mélancolique pour sa promenade machinale, constante, éternelle [2]. »

C'est une vieille tradition répandue dans le pays qui a donné lieu au roman de *Mauprat*. Les personnages avaient existé sous un autre nom :

« Avant 1789, une famille *Duprat* habitait un petit castel situé dans les environs d'Aigurande. Cette famille nombreuse, comme

1. C'était une fille de Fanchon Caillaud, femme de chambre dévouée de Mme Sand.

2. *Angibault*, notice 2.

plusieurs petits hobereaux de ce temps-là, résista avec une certaine énergie au mouvement de la civilisation qui étendait son niveau sur la France entière. Les Duprat étaient en guerre avec leurs voisins qu'ils rançonnaient, et se déclaraient les ennemis de tous les représentants de la loi. On cite les mauvais tours qu'ils jouaient aux huissiers assez audacieux pour les approcher, et ils ne succombèrent que sous les assauts réitérés de la maréchaussée [1]. »

Il faut cependant ajouter, avec M. Duvernet, que jamais les Duprat n'ont rien eu à démêler avec la famille qui possède le château de Sainte-Sevère. Toute cette partie du roman est due à l'imagination de George Sand.

En ce qui concerne les principaux personnages du *Péché de Monsieur Antoine*, quelques renseignements sont intéressants. Nous les trouvons dans l'article de M. Duvernet : *Une excursion sur les bords de la Creuse.* En décrivant le caractère du marquis de Boisguilbault, George Sand avait sous les yeux l'original.

« Comme l'auteur, nous avons connu un personnage, noble par sa naissance, héritier d'une grande fortune... George Sand le voyait souvent : « C'est un philosophe, nous disait-elle, et si sa modestie n'était pas aussi grande que son âme est belle, ceux qui l'entendraient causer avec abandon, comme il le fait avec moi, l'accuseraient certainement de partager les théories de ces socialistes qui sont l'épouvante de nos jours. « A la mort de cet ami de George Sand, ses métayers ont béni sa mémoire et tous les pauvres de la contrée ont porté son deuil avec recueillement [2]. » « Il ne serait pas étonnant, ajoute M. Duvernet, que ce type ait servi à personnifier le marquis de Boisguilbault [3]. »

D'aucuns pensent qu'il s'agissait probablement du marquis de Barbançois ; sa situation importante en Berry, et sa devise « Tout pour le peuple », permettent de le supposer.

Antoine de Châteaubrun, le gentilhomme campagnard qui appelait son chien *Monsieur*, n'était autre qu'un parent éloigné

1. Ch. Duvernet, *Une prom. dans la V. Noire ; Compte rendu des travaux de la S. du Berry*, 1863-1864, p. 559. — Cette famille Duprat n'est pas mentionnée au Cabinet des Titres, département des manuscrits, B. N.

2. Ch. Duvernet, *Une prom. dans la V. Noire ; Compte rendu des travaux de la Société du Berry*, 1864-1865, 355.

3. *Id.*, ibid.

et un ami très intime de la châtelaine de Nohant, qui ne manquait jamais de donner ce titre à son fidèle compagnon. « Ce seigneur châtelain », dont M. Duvernet n'a pas révélé le nom [1], était M. Élevin de Lombaud ; il habitait à la Buxerette. Allié à la famille Dupin, dans une situation très gênée, George Sand le recevait à Nohant. L'auteur du *Péché de M. Antoine*, fait, d'ailleurs, allusion à cet ami dans *Les Contes d'une grand' mère :*

« Nous avions jadis pour voisin de campagne un homme dont le nom prêtait souvent à rire : il s'appelait M. Lechien. Il en plaisantait le premier et ne paraissait nullement contrarié quand les enfants l'appelaient Médor ou Azor. C'était un homme très bon, très doux, un peu froid de manières, mais très estimé pour la droiture et l'aménité de son caractère... Aussi nous étonna-t-il beaucoup, un jour où son chien avait fait quelque sottise au milieu du dîner. Au lieu de le gronder ou de le battre, il lui adressa d'un ton froid, et en le regardant fixement cette étrange mercuriale : « Si vous agissez ainsi, Monsieur, il se passera du temps avant que vous cessiez d'être chien [2]... »

C'est encore un riche industriel, possesseur d'une grande usine sur les bords de l'Indre, qui, d'après M. Duvernet, aurait servi de type à M. Cardonnet, l'industriel de Gargilesse.

« Il lutta avec les particuliers et la commune pour des empiétements qu'on lui reprochait. Au milieu de ses travaux, une inondation survint... Il éprouva des désastres considérables... voilà, dit M. Duvernet, l'histoire de M. Cardonnet [3]. »

Enfin, les uns disent que le menuisier Jean Jappeloup serait Pierre Bonnin, le menuisier de Nohant, avec lequel il a une certaine conformité de caractère : indépendance, franc parler, entrain, gaieté, courage. D'autres supposent que Pierre Moreau, le pêcheur de Gargilesse, aurait été l'original. D'autres enfin reconnaissent, dans la personne de Jean Jappeloup, un père Antoine, de Gargilesse [4].

1. Cf. Ch. Duvernet, *Une prom. dans la V. Noire; Compte rendu des travaux de la Société du Berry*, 1864-1865, 356.

2. *Les Contes d'une grand'mère*, 63-64.

3. Ch. Duvernet, *Une prom. dans la V. Noire; Compte rendu des travaux de la Société du Berry*, 1864-1865, 356.

4. George Sand, nous l'avons déjà dit, aimait à peindre ses personnages d'après nature. Elle dira dans la notice de *Simon* : « Le roman n'est pas, je

Quant aux personnages que George Sand a décrits dans *Promenades autour d'un village*, ceux-là ont tous existé ; ce livre n'est pas un roman, d'ailleurs. L'auteur a parlé avec beaucoup de vérité du type particulier que l'on rencontre dans *Son Village*.

Parmi les jeunes filles « deux types très distincts nous frappèrent : la blonde fine, svelte, avec des yeux bleus d'une limpidité et d'une mélancolie particulières ; la brune, plus forte, très accentuée, d'un ton pâle et uni vraiment magnifique, avec des yeux espagnols, bistrés en dessous et ombragés de longs cils, l'air sérieux, même en riant. Toutes, quand elles rient, brunes et blondes, montrent des dents extraordinairement jolies et finement plantées dans des gencives roses. Les laides ont encore la bouche belle et l'œil pur [1]. »

Quand l'auteur trace des portraits particuliers, ils sont aussi très vivants. Marie, la fille du père Moreau, petite-fille de Mme Anne, est d'un « ton rose le plus fin et le plus pur ; son attitude et son accent sont singulièrement dégagés [2]. » Elle montre « ses deux rangées de petites dents éblouissantes qui sont le cachet de la race locale... son œil est animé, sa figure hardie et candide... ses mouvements sont souples et assurés... son entrain est d'un garçon, mais sa figure est d'une femme charmante [3]. »

Agée de soixante-quinze ans, Marie Moreau, Mme Chambland, vit encore. C'est une petite vieille délicieuse, aux traits encore fins et réguliers et d'une vivacité incroyable.

Sur les bords de la Creuse, l'existence des femmes est bien différente.

Là, « *celles du haut pays de Bas-Berry* nous ont paru beaucoup plus actives et plus fortes, portant de lourds fardeaux dans les rudes montées, ramenant hardiment leurs troupeaux à cheval dans les sentiers des plateaux, ou gravissant, à pied, comme des chèvres, les talus escarpés de la Creuse [4] ».

crois, des mieux conduits ; mais il m'a semblé que maître Parquet et sa fille Bonne étaient des personnages assez vrais. J'avais connu leurs types, en plusieurs exemplaires, dans la réalité. » (*Simon*, 1.)

1. *Prom. aut. vill.*, 60.
2. *Id.*, 136.
3. *Id.*, 61.
4. *Id.*, ibid.

C'est que les hommes, tous cultivateurs dans la Vallée Noire, sont presque tous maçons dans la Petite Suisse. Ils quittent leur famille au printemps jusqu'à l'entrée de l'hiver. Les femmes sont donc obligées de faucher, de moissonner, de rentrer elles-mêmes leurs récoltes.

L'auteur des romans champêtres nous a décrit, aussi fidèlement que possible, l'extérieur de l'habitant du Berry. Quel est donc le caractère de ce paysan, sans cesse absorbé par le travail de la terre ou par les soins du ménage ? George Sand, en maintes occasions, s'est étendue sur ce sujet. Elle n'a omis aucun des traits propres à nous le faire connaître. Suivant ses principes, elle a cherché ce qui pouvait rendre sympathique cet homme simple, en avouant toutefois ses défauts.

Le paysan de la Vallée Noire est « grave et silencieux [1] », nous dit-elle. Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer combien cette indication nous paraissait juste, d'après le bon ordre, la réserve qu'il apporte jusqu'au milieu de ses fêtes.

Ce paysan est casanier ; il ne sort pas de chez lui, et appelle étrangers tous ceux qui habitent à une lieue à la ronde. « Nous ne courons guère au loin, dit Tiennet, surtout ceux de nous qui se donnent au travail de la terre, et qui vivent autour des habitations, comme des poussins autour de la mue [2]. » Huriel, le muletier du Bourbonnais, compare la race berrichonne à celle des colimaçons, « humant toujours même vent et suçant même écorce... Vous pensez que le monde finit à ces collines bleues qui cerclent votre ciel et qui sont les forêts de mon pays... Le Berrichon, je le sais, est une pierre qui roule d'un sillon sur l'autre, revenant toujours sur celui de droite quand la charrue l'a poussé pour une saison sur celui de gauche [3] ».

« Il y a des familles qui ne savent pas comment le pays est fait à la distance d'une lieue de leur demeure », disait Nanon, et c'est vrai. Aujourd'hui, l'homme est habitué à circuler, mais la vraie femme de campagne sort encore bien peu de chez elle. Demandez-lui votre chemin pour aller au village situé à deux ou trois kilomètres du sien ; si ce village n'est pas sa paroisse, elle

1. *Valentine*, 4.
2. *Les M. Sonneurs*, 38.
3. *Id.*, 75.

vous répondra souvent qu'elle n'y est jamais allée, et qu'elle est bien embarrassée de vous renseigner [1].

A Aigurande, le Champi se trouvait très isolé. C'était si loin du moulin du Courmouer, six lieues du pays ! qu'il n'avait jamais eu de nouvelles [2].

Quand il s'agissait « de faire une douzaine de lieues pour aller trouver un parent ou un ami », il était prudent, avant le départ, de se confesser et de « dresser son testament [3] ». Et c'est bien ainsi que les choses se passaient.

Pierre Vermond, dans ses *Chroniques* parues en 1830, signale ces habitudes casanières comme un des traits caractéristiques des habitants du Berry. Elles s'étendaient même à cette époque à la bourgeoisie. L'auteur raconte qu'en 1778, un de ses parents paternels, habitant le Bas-Berry, appelé dans la capitale, fit son testament avant de se mettre en route : « Ce voyage, dit-il, devint chez nous, comme en Turquie l'Hégire de Mahomet, une espèce d'ère nouvelle pour supputer les dates [4]. »

A l'époque où George Sand écrivait ses romans champêtres, voyager n'était pas encore devenu un besoin pour ses compatriotes. Vers 1852, les communications étaient encore bien difficiles dans la Vallée Noire ; seuls les habitants un peu aisés nourrissaient un cheval ; les autres se contentaient d'un petit âne, et on ne va pas loin avec un roussin d'Arcadie.

Ce paysan sédentaire est naturellement plein de méfiance à l'égard des étrangers : « (Il) ne connaissait point la retenue un peu glaçante des gens de chez nous », dit Tiennet [5], en parlant du muletier.

Depuis que George Sand a révélé le Berry dans ses romans, de nombreux visiteurs y affluent de partout : curieux, touristes, littérateurs, paysagistes, artistes de toute sorte ; aussi, l'habitant de la Vallée Noire, n'est-il plus en garde, comme il l'était autrefois, vis-à-vis des étrangers.

Sa méfiance le rend curieux [6]. « Les gens de notre pays...

1. Ceci m'est arrivé souvent au cours de mes pérégrinations.
2. Cf. *Champi*, 126.
3. *Les M. Sonneurs*, 80.
4. P. Vermond, *Chroniques du Berri*, Introduction.
5. *Les M. Sonneurs*, 266.
6 Dans certains villages un peu reculés, à Corlay, par exemple, quel ne

interrogent à tort et à travers tous les étrangers qu'ils rencontrent [1]. » Ils veulent, en effet, savoir d'où vient cet inconnu, où il va, ce qu'il fait. « Vous êtes ben sûr marchande de qu'euque chouse... mercière, pét-ête ben, vous avez du fil, de la dentelle? Ou ben vous vendez des p'tits formaiges? » Si vous portez un sac, une valise, ces questions recommencent dans les hameaux isolés, à chaque nouvelle rencontre [2].

Le berrichon, avec son air froid et indifférent, sa défiance à l'égard de tout ce qu'il ne connaît pas, ne se livre pas tout d'abord. Il attend. La coquette Brulette, séduite par les manières franches d'Huriel et par son extérieur agréable, se tenait sur la réserve. Elle questionne à fond son ami Tiennet, au sujet du beau muletier qui faisait si bien danser la bourrée; « force me fut de... dire ce que j'en savais, et encore que ce ne fut pas grand' chose, elle regretta de l'entendre, car elle avait, comme beaucoup de gens du pays un grand préjugé contre les étrangers, et contre les muletiers principalement [3]. »

Le paysan de la Vallée Noire se tient donc longtemps sur la réserve. Si, curieux des usages de chez lui, votre intention est de lui faire subir, à brûle-pourpoint, un interrogatoire, il vous répondra à peine, et si vous insistez, il vous mettra carrément et avec rudesse à la porte de chez lui [4]. Mais si vous le traitez aimablement, si vous lui dites le but de votre visite, si vous prenez la peine de lui donner préalablement des explications sur ce que vous voulez faire, il voit que vous ne vous jouez pas de lui, et

fut pas mon étonnement, un matin, de voir à un détour du chemin tous les habitants de ces chaumières, hommes, femmes et enfants rassemblés pour me voir passer. A Etrangle-Chieube, on me prit pour une sorcière, et je vis bien qu'il fallait m'en aller, car les gens ne voulaient plus répondre à aucune de mes questions.

1. *Angibault*, 53.
2. Cf. *Jeanne*, 22.
3. *Les M. Sonneurs*, 100.
4. Aux environs de Nohant, j'entrai un jour dans un ménage de paysans; je ne les connaissais pas. Le vieux brave homme me reçoit d'abord très froidement, mais poliment. Je le questionne sur les usages du pays ; je le presse de me raconter comment les choses se passaient dans sa jeunesse, car je devais prendre le train... Tout à coup, me regardant d'un air méfiant, il me dit : « Qui êtes-vous? Pourquoi me questionnez-vous? Est-ce que je vous connais, moi ! » Je dus me retirer bien vite. Un autre fit mieux, il me mit à la porte de chez lui, et ameuta tout le quartier de la rue Saint-Abdon, à La Châtre.

aussitôt, tout ce qu'il possède, il le met à votre disposition. Il va chercher au fond de son armoire, ou dans un coin de son grenier, l'ustensile ou l'objet que vous désirez voir. Il montre avec plaisir ses vieux meubles, ses instruments de culture, son bétail dont il est fier, ses champs bien ensemencés, en vous expliquant la manière dont il les cultive.

Le vielleux s'empresse de jouer tous ses vieux airs, le chef d'orchestre de faire danser la bourrée, la coiffeuse de village livre les secrets de son art. Les vieillards, charmés de voir que vous connaissez quelques coutumes du vieux temps, deviennent bavards, rappellent leurs souvenirs de jeunesse. C'est dire qu'il y a chez ce peuple de la bonhomie et de la bonté. George Sand nous a dit : « il est bon et hospitalier [1] ».

Le paysan berrichon ainsi apprivoisé, vous considérera bien vite comme un ami et ira jusqu'à vous confier ses peines, ses soucis avec une confiance presque enfantine ; vous voilà bientôt au courant de tout ce qui se passe dans la famille.

Si vous entrez chez lui à l'heure du repas, il ne manque pas de vous offrir quelque chose, du vin, du miel. D'autres vous font les honneurs de ce qu'ils ont de meilleur : ils vous présentent de la liqueur, des confitures.

La charitable Madeleine Blanchet qui secourut avec tant de bonté le pauvre Champi ; la mère Fauveau qui retint et garda chez elle le père Remy malade [2], ne sont pas des types absolument à part dans la Vallée Noire. Actuellement encore, dans le petit village de Vic, situé près de Nohant, le jour où l'on fait le pain, la maîtresse de maison réunit les débris de la pâte en petites miches, c'est la part des pauvres ; si personne ne vient la réclamer, on la porte au plus indigent du village. La coutume de glaner dans les champs n'est pas perdue. Les paysans berrichons sont très charitables entre eux ; ils assistent leurs pauvres. En cas de maladie, on rentre leurs récoltes ; on les soigne, on veille à leur chevet, si cela est nécessaire. Il y a entre eux un échange de bons procédés que George Sand a signalé :

Le grand Louis est plein de bonté pour la Piaulette : « Lui ?... c'est le meilleur cœur d'homme que le bon Dieu ait fait ! Sans

1. *Valentine*, 5.
2. Cf. *Claudie*, 236, 251-252.

lui nous serions morts de faim et de froid depuis trois hivers; mais il nous donne du blé, du bois, il nous prête ses chevaux pour aller en pèlerinage quand nous avons des malades [1]. » Et c'est là, surtout, un service que les berrichons se rendent très fréquemment.

Le beau *farinier* n'est pas seul à venir en aide aux pauvres voyageurs en détresse [2]. Il n'est pas un paysan, aux environs de Nohant, qui abandonnerait sur la route des gens victimes d'un accident. Celui qui est en voiture, s'il a de la place, ne manque jamais de s'arrêter aimablement, pour inviter le piéton à monter auprès de lui [3]. Cet homme est vraiment accessible à la pitié.

« Le paysan du Bas-Berry est généralement bon et hospitalier ; pour peu qu'il soit dans l'aisance, il donne un morceau de pain à tous les pauvres qui se présentent à sa porte, et si un mendiant vient le soir lui demander l'hospitalité, il le reçoit, le fait asseoir au foyer domestique, et lui donne une part de son modeste repas : ce pauvre passe la nuit dans une grange ou dans une crèche, et le lendemain, il partage encore le déjeuner de la ferme avant son départ. » Tel est l'avis d'une personne autorisée, dont le nom m'échappe.

George Sand nous a parlé souvent de la bonté des maîtres pour leurs domestiques. Nous avons vu le père Caillaud traiter Landry comme son fils. Le père Barbeau, d'ailleurs, bien que riche propriétaire, avec sa maison bien bâtie, couverte en tuile, son excellent jardin, sa vigne de six journaux, son beau verger, ses champs, ses prés, n'hésite pas à mettre son fils au service. Telles sont bien les habitudes du pays. Quand on n'a pas besoin de tous ses enfants pour cultiver ses terres, on les *loue* pour qu'ils apprennent à travailler et qu'ils ne tombent pas dans la paresse. Celui qui les engage, les reçoit dans sa maison comme

1. *Angibault*, 276.
2. Cf. *Angibault*, 40 et suiv.
3. Le paysan de la Vallée Noire est très serviable, je l'ai éprouvé bien des fois au cours de mes recherches. Un jour, entre autres, je venais de faire neuf kilom. à pied, par une pluie battante. A trois kilom. de La Châtre, une voiture s'arrête, on m'offre une place et on me dit : « C'est y ben possible ! par ce temps-là, ma paure dame. On a dit : y faut qu'alle soit ben en peine de queuqu' chouse pour aller si vite. Ah ! ben pour sûr, on y voit ben qu'al est pas d' cheux nous. » Et ces braves gens eurent pour moi toutes les attentions ; ils allongèrent leur route pour abréger la mienne.

les enfants d'un ami, et les met au rang des membres de la famille. Le domestique peut aspirer à la main de la fille de la maison, sans manquer à aucune convenance.

Cette bonté, cette condescendance du maître pour son serviteur, est de tradition dans la Vallée Noire. Les châtelains savent s'y conformer, et je ne connais pas de pays en France où les maîtres soient plus aimés de leurs domestiques.

Le paysan de la Vallée Noire, bon pour l'étranger qu'il ne redoute plus, serviable pour le pauvre ou le voisin, est très attaché à sa famille. Les affections sont profondes et durables. Souvent, elles prennent naissance entre garçons et filles, au moment où ils se trouvent réunis pour le catéchisme, car d'écoles, il y a soixante ans, il n'y en avait point. A partir donc de l'âge de dix ou douze ans, un petit garçon distingue quelquefois, entre toutes, une petite fille pour laquelle il éprouve de la sympathie. Dès ce moment, il *la suit*, c'est-à-dire qu'il ne la perd pas de vue, jusqu'à l'époque où il pourra la demander en mariage. Il la recherche dans les assemblées pour la faire danser, invente mille prétextes pour la retrouver à la foire, sous la ramée, au sortir de la messe ; en un mot, on le voit toujours sur ses pas. Cette affection, née dans un âge très tendre, est quelquefois très fidèle. C'est ainsi que Tiennet et Joset l'*ébervigé* avaient remarqué la petite Brulette, la rose de Nohant. Tous deux aspiraient à sa main. Joset voulait être le premier des maîtres sonneurs, pour se rendre digne d'elle. Chacun d'eux eût souhaité ardemment la réalisation de son rêve, si d'autres circonstances n'étaient venues changer leur destinée. Mais c'est aussi à cet âge que commencent les *haïtions* [1], les inimitiés, et elles durent aussi autant que la vie.

Quand un jeune homme est fiancé, si pendant une absence prolongée, son service militaire, par exemple, il apprend que sa *promise* lui a été infidèle, sa douleur ne connaît pas de bornes, il ne peut plus ni dormir, ni boire, ni manger. M. Augras, dans une petite pièce en trois actes, *L'amour au Village*, a mis en relief le chagrin profond de l'homme qui se croît trompé. *Yiénard* est au régiment ; un de ses amis lui écrit que sa fiancée a un autre amoureux. Désespéré, il accourt au village dès qu'il peut avoir

1. Cf. *Les M. Sonneurs*, 10.

un congé. Après une enquête, il se rend compte que sa chère Zabelle a été calomniée. « Zabelle, lui dit-il, j'en tenai grou sur l' cœur. Y a des gens dans l' payi qui t'enviont, i m'avon écri au régiment que tu t' laissai suve par un aute galan. Ah ! vois-tu, ma Zabelle, quanque je pense que toi, la fumelle que jeume tant al aré éte à la jorné d'aujourd'hui à in n'aute, j'en farmi, du dépeure que j'ai arsu c'te lét l' mangé ni l' boière vlait rentré dans mon corps, j' te voyai habillé en mariée, j' voyai l'tchuré t' piqué dans l' doi l'anniau que j' me seu promis de t'acheter ; ni nuit ni jour ca m' sortai de l'idée. Oui, ma chère mignounne, sé coumme ça ; j'avai beau sarché a pu y penser tejou j' te revoyai ; j' t'entendai, j'avai dans les oreilles coumme une musique de tes chansons qu' tu chante si bramment ; en huit jours j'ai pas amendé ; ho ! vois-tu Zabelle, faut que j'arbige ! [1] »

Le paysan de la Vallée Noire n'est pas très passionné ; il aime cependant d'un amour profond, mais il sait attendre. Il y a dans cet amour une poésie inconsciente peut-être, mais très réelle, un idéal élevé ; le sentiment tient chez lui plus de place que la sensation. Landry pourtant était tellement épris du pauvre *grelet*, qu'il trouvait bien longs les jours qui le séparaient de son mariage. « C'était une espèce d'amour comme on n'en voit pas souvent chez les gens de campagne, lesquels aiment plus patiemment que ceux des villes. Et justement Landry était un caractère patient plus que d'autres, jamais on n'aurait pu présager qu'il se laisserait brûler si fort à la chandelle, et qui l'eût su (car il le cachait bien) s'en fût grandement émerveillé [2]. »

A toutes les règles il y a des exceptions. La sensibilité du paysan se manifeste surtout quand il perd un être qui lui était très cher ; c'est alors que son désespoir éclate violemment. Dans un autre petit conte, M. Augras a montré l'état du pauvre Youmi voyant mourir sa femme : « Bounes gens, qu'Youmi fasait d' la peine à vouer ; y s' jettai su l' lit, su l'arche en disant : ma poure femme j' t'arvoirai don pu ! Et son n'enfant dans ses bras, marchai dans la maison comme in houmme que pardai la tête. »

1. M. Augras (de Châteauroux), élevé à Saint-Août, connaît parfaitement les sentiments qu'éprouve le vrai paysan de la Vallée Noire ; ceux qui, comme lui, ont pénétré à fond le caractère des gens du pays, sont d'avis qu'il est resté dans la note juste et que ces petites scènes de mœurs berrichonnes sont prises sur le vif.

2. *Fadette*, 187.

Paysans occupés à peigner le chanvre. — Cliché de l'auteur.

Le brave Germain de la *Mare au Diable*, *le fin laboureur*, ne songe à se remarier que sur les instances du père Maurice. Celui-ci est un homme pratique : son gendre a besoin d'une femme pour s'occuper des enfants et faire la besogne du ménage. Mais Germain garde un souvenir si fidèle à sa belle et bonne Catherine ! Elle l'a rendu si heureux ! La seule idée de remplacer celle qu'il a tant aimée lui est très pénible. C'est bien à contre-cœur qu'il cède aux instances de son beau-père pour aller voir la veuve Guérin.

Cette affection prolongée, cette fidélité existe chez certains paysans. J'ai surpris des sentiments très délicats chez ces gens d'éducation rustique. Ils n'oublient pas leurs morts ; le dimanche, au prône, la recommandation de ceux-ci est interminable.

Cette sensibilité apparaît aussi dans les témoignages d'amitié qu'il donne. Cet homme lent et lourd [1], comme le dit George Sand, à la physionomie froide et timide, peut devenir singulièrement tendre. A-t-il pour vous de l'affection, disons seulement de la sympathie, avez-vous su gagner sa confiance, il faut qu'il vous embrasse. Et c'est là un témoignage de respect. Jeanne embrasse Guillaume de Boussac, son parrain : « Jetant ses bras au cou de Guillaume avec un abandon et une familiarité toute rustique, elle l'embrassa sur les deux joues [2], sans se départir un instant de sa tranquille et grave innocence [3]. »

Le grand bûcheux, le père Bastien, embrasse Brulette quand elle arrive dans la forêt [4]. La vieille Catherine se jette au cou de François [5], oubliant, pour une fois, qu'il était champi.

1. Cf. *Les M. Sonneurs*, 186, 336 et *H. Vie*, IV, 41.
2. Je vais me permettre encore ici un souvenir personnel. C'est si intéressant de constater que George Sand a si bien su rendre la physionomie des habitants du Berry. A Lourouer, un vieux tisserand vit seul. Tous ses enfants l'ont quitté ; ils sont au service ou mariés. Sa femme est morte depuis longtemps. Sa solitude lui pèse. Comme je connais son fils, le voilà bien vite en confiance ; il s'étend sur ses malheurs et j'y prends part. Je visite ensuite son écurie : « Oh ! la magnifique vache ! et ce veau, lui dis-je, est-il beau ! » Alors le bon vieux attendri, passant son bras autour de mon cou et m'attirant à lui pour m'embrasser, me dit : « Eh ben vous ! vous êtes aussi gente que mon viau. » C'était bien pour lui la manière la plus digne et la plus convenable de me remercier.
3. *Jeanne*, 89.
4. Cf. *Les M. Sonneurs*, 140.
5. Cf. *Champi*, 170.

Le maître se laisse embrasser par ses domestiques et les embrasse à son tour, pour leur donner un témoignage tout particulier d'affection.

Germain gronde la petite Marie de s'être laissée embrasser par le vilain fermier des Ormeaux, mais tout étonnée, elle répond : « J'ai cru que c'était une honnêteté, une coutume de l'endroit aux arrivées, comme, chez vous, la grand' mère embrasse les jeunes filles qui entrent à son service, pour leur faire voir qu'elle les adopte et qu'elle leur sera comme une mère [1]. »

Les jeunes gens et les jeunes filles s'embrassent au commencement et à la fin de chaque bourrée. On s'embrasse à tout propos dans la Vallée Noire. Ces élans, ces *bigeades*, si souvent répétés, entre les divers personnages de George Sand, et qui nous paraissent forcés, peignent au naturel leur manière d'être. Les mots tendres, qu'ils se disent à chaque instant, ce terme de mignonne qu'ils emploient, dans les romans champêtres, est un des plus fréquents de leur vocabulaire ; ils s'en servent même, en s'adressant à leurs animaux.

Cet homme « doux et timide [2] », est lent dans ses mouvements, il ne se presse jamais : « Il me sembla que ses domestiques le servaient avec une promptitude et une ponctualité fabuleuses pour des valets berrichons [3] », dit George Sand, dans *Mauprat*. Mais ce service, quoique lent, est régulier, et il ne connaît pas de défaillances. Le berrichon va toujours son petit bonhomme de chemin, sans se presser, mais on peut compter sur lui. Il est, en général, un serviteur dévoué et fidèle.

Tous les habitants du Bas-Berry ne sont pas cependant lents, lourds, timides et patients. George Sand a tracé le portrait du brave Bonnin, le menuisier de Nohant, qui était d'une pétulance si extraordinaire, qu'on eût pu douter qu'il fût un berrichon des bords de l'Indre :

« Un type très particulier, c'était Pierre Bonnin. D'où tenait-il cette activité fiévreuse, cette gaieté ironique, intarissable, cette décision soudaine, cette sorte de rage au travail, ce désintéressement extraordinaire chez un paysan, enfin toutes ces qualités qui

1. *Mare au Diable*, 132.
2. *Mauprat*, 15.
3. *Id.*, 8.

sont l'antipode du caractère berrichon? Je ne sais, je n'ai pas connu ses parents, mais ils étaient bien berrichons et paysans de père en fils. Ils avaient vécu sur ce coin de terre, dans ces vieilles maisons que j'ai vu tomber en ruines dans mon enfance[1]. »

Un des bons côtés du caractère berrichon c'est, comme l'a dit encore Mme Dudevant, « son grand bon sens et son tranquille raisonnement[2] ». Sa sagesse est faite « moitié de patience et moitié de confiance dans l'effet du temps[3] ».

Le calme de cet homme est admirable. Il est fort et courageux dans l'adversité. Il a tellement de sagesse et de prudence qu'il n'affirme jamais. « Ah ! j' crè ben oui », dit-il. Il ne s'engage pas davantage.

Chez les vieillards de la Vallée Noire on trouve beaucoup de fierté, de dignité; ils ont une politesse pleine d'aisance, et souvent des manières aristocratiques. Ces vieux paysans étaient heureux de recevoir, à leur table, le propriétaire, qu'ils appellent *nout' maître.* Pleins de déférence pour lui, on lui passait le plat; on ne le servait jamais; on n'insistait pas non plus pour qu'il prît tel ou tel morceau; on le laissait libre, ne voulant pas le gêner. Il était, en effet, d'usage en Berry, et cet usage se perd comme bien d'autres, que le propriétaire, accompagné de sa famille, dînât chez son métayer le jour des *tondailles*, jour de la tonte des moutons. A son tour, le maître recevait à sa table le métayer, le jour de la Saint-Martin, époque où celui-ci fait ses paiements.

Cette coutume dénotait les bons rapports qui existaient entre le propriétaire et le fermier, entre le châtelain et le cultivateur.

Ce vieux paysan est aussi très fin, il a des bons mots, vraiment spirituels :

Le père Hémery est malade. C'est un vieillard de quatre-vingt-six ans. On va le voir : « Ah! nout' maître, dit-il avec un fin sourire, c'té foué y faut le maillet. » Or, le maillet, c'est à la fois M. le curé, qui s'appelle Mayet, et l'instrument à tête de bois avec lequel on donne des coups. Il lui faudrait aussi ce maillet-là pour finir bien vite sa pauvre existence : « Quand on est vieux on n'est pu bon à ren, faut s'en aller pour pu donner d' peine... A pus j' veux

1. *Impressions et Souvenirs*, *Pierre Bonnin*, 300.
2. *Les M. Sonneurs*, 133.
3. *Fadette*, 24.

pas l'amender la terre ! ». Il n'a plus, en effet, que la peau sur les os.

Il y a quelques années, M. Dauthy, député radical de l'arrondissement de La Châtre, avait un concurrent sérieux dans M. Fougères, candidat conservateur. Celui-ci avait su gagner la sympathie de la population, et le père Hémery de dire, en parlant des élections : « Ah ! *Nout' maître*, l'autil (c'est-à-dire l'outil, Dauthy, par conséquent) s'use, mais la fougère pousse ! » Dauthy sera remplacé par Fougères [1].

Le paysan berrichon, grâce à son bon sens et à cette finesse d'esprit, excelle à bien faire ses affaires. Le Champi sut débrouiller avec habileté la situation compliquée de sa mère adoptive [2]. Avec adresse, ce garçon simple et naïf sait faire parler Mariette pour connaître les sentiments de la méchante Sévère. Quant à lui, il se tient sur la réserve et ne va pas plus loin qu'il ne faut. Actuellement encore, on trouve des femmes et des hommes de cinquante ans, qui ne savent ni lire, ni écrire, mais qui n'en savent pas moins s'occuper habilement de leurs intérêts.

Mais cette finesse frise souvent la fausseté, et ici nous entrons dans les défauts du paysan berrichon, que George Sand ne nous a pas cachés. Même le grand Louis aime à finasser [3]. Joset l'*ébervigé* n'ignore pas qu'on n'est pas tenu, selon la loi, à la parole donnée quand on n'a pas de témoins [4]. L'auteur des *Maîtres Sonneurs* sait aussi que le paysan peste contre les gardes et contre la loi, quand ses bêtes sont « prises en maraude [5] » ; s'il pensait, sans danger, pouvoir les tenir dans un bon pâturage, c'est sur le dos des gardes qu'il payerait l'amende à coups de trique.

George Sand sait aussi que le paysan berrichon est pillard. La *pastoure* nourrit sa chèvre et son mouton aux dépens de la

1. Les paysans berrichons sont très amis du calembour, comme on le voit. Laisnel de la Salle, dans son volume des *Coutumes du Berry* (édition épuisée, I, 300), raconte qu'un vigneron se plaignait de son âne : « J'ai jamais ren vu d' si mou que c't' animau, y se lasse ! — Eh ben, lui répond aussitôt son interlocuteur, appelle le donc *Stanislas* ! »
2. Cf. *Champi*, 194 et suivantes.
3. Cf. *Angibault*, 289-290.
4. Cf. *Les M. Sonneurs*, 62.
5. Cf. *Id.*, 76-77.

haie seigneuriale [1]. Actuellement encore, même dans la Vallée Noire, des propriétaires se plaignent de nourrir sur leurs terres plus de deux cents chèvres ou moutons, appartenant aux ménageots.

L'amour de l'argent est une des grandes passions du berrichon ; il n'y a pas jusqu'au brave Germain qui ne soit sensible à la sobriété de la petite Marie : « C'est commode, une femme comme toi ; ça ne fait pas de dépense [2] », lui dit-il, quand elle avoue qu'elle va souvent se coucher sans souper. Cet esprit d'économie dégénère souvent en avarice. L'auteur du *Meunier d'Angibault* a mis ce vice en relief. Le père Bricolin, paysan enrichi, est de la même famille qu'Harpagon. Il fait souffrir tout le monde autour de lui. Il est dur pour sa femme, pour ses enfants ; cruel pour Mme de Blanchemont [3]. Il n'a d'amour que pour l'argent. Il existe plus d'un Bricolin dans la Vallée Noire. Il y a peu de temps, on citait cet exemple d'une dureté inouïe : le frère chassant sa sœur du logis paternel, auquel elle avait droit, et la laissant errer de porte en porte, s'obstinant à lui refuser la part d'héritage qui lui revenait.

Le mari de la douce et charitable Madeleine Blanchet était avare et libertin. Denis Ronciat, le paysan *faraud*, le séducteur de Claudie, méchant et méprisable.

La Sévère était une femme de mauvaise vie, vindicative. La petite Mariette une coquette et une étourdie.

George Sand ne s'est pas abusée le moins du monde sur la valeur morale de l'habitant des campagnes :

« Le paysan est le meilleur des voisins. En même temps qu'il est pillard, tracassier, susceptible, indiscret, et despote, il est, dans les grandes occasions, tout zèle, tout cœur, tout élan. Insupportable dans les petites choses, il vous exerce à la patience, il vous enseigne l'égalité qu'il ne comprend pas en principe, mais qu'il pratique en fait ; il vous force à l'hospitalité, à la tolérance, à l'obligeance, au dévouement ; toutes vertus que vous perdez dans la solitude, ou dans la fréquentation exclusive de ceux qui n'ont jamais besoin de rien. Lui, il a besoin de tout ; il le

1. Cf. *La Vallée Noire, Secrét. Int.*, 294.
2. *La Mare au Diable*, 73.
3. *Le Meunier d'Angibault*, 86, 119, 362-367.

demande. Donnez-le-lui ou il le prendra. Si vous lui faites la guerre, vous serez vaincu ; si vous cédez, il n'abusera point trop, et il vous le rendra en services d'une autre nature, mais indispensables [1]. »

Les haines, les jalousies de village, nous les retrouvons dans *Angibault* ; le caquet des femmes, leurs médisances dans le *Champi*. Les rivalités de métier dans *Les Maîtres Sonneurs*. Les mauvaises passions humaines tiennent leur place dans les romans champêtres de George Sand.

Le paysan de la Vallée Noire, doux et timide, peut être excessivement dur dans certaines occasions. Une vieille femme, à Etaillé, vivait avec sa bru, elles ne s'entendaient pas. Un jour, la belle-mère tomba évanouie dans un champ. La belle-fille prévenue, accourut toute joyeuse, et s'écria : « Ah ! c' té foué j' te tins, vieille ! C' té foué te v'la morte ! » Et la vieille femme qui n'était point du tout morte, entendait tout.

Dans un petit hameau, voisin de Nohant, au Châgne, vivent deux vieux, la femme a dix ans de moins que son mari. Ils ont perdu leurs enfants ; il ne leur reste qu'une fille mariée dans un village, aux environs. Le vieux paysan, malgré son âge avancé, quatre-vingts ans, cultive encore ses terres, rentre ses récoltes ; mais l'automne est venu ; il se trouve très affaibli ; d'appétit, il n'en a plus, c'est mauvais signe ; il se chauffe tristement au soleil et me confie ses peines : ses champs vont rester à labourer, son blé à semer, que faire ? Sa femme, encore pleine de vie, l'entend gémir, elle s'approche, et lui crie d'un ton impérieux : « Allons vieux, tais-toi, il est temps de partir ! tu ne peux pas toujours durer ! »

Le berrichon, comme tous les gens qui habitent la campagne, a un langage qui n'est pas châtié. Il dit les choses, souvent, avec une brutalité qui choque les oreilles délicates.

George Sand, dans un roman destiné au public, ne pouvait guère y faire entrer des mots grossiers, des expressions triviales. Mais on sent très bien que, d'après leur caractère, Bricolin, Blanchet, Denis Ronciat, la Sévère devaient faire usage, dans les coulisses, d'un vocabulaire assorti à leur humeur et à leurs défauts. L'art ne permettait pas à l'auteur de l'employer.

1. *La Vallée Noire*, *Secrét. Int.*, 294-295.

Cet homme, disons-le encore, aime parfois à se venger. Voici une requête présentée au bailli de la justice de Cluis-Dessus, au XVIIIe siècle, par Maurice Landillon, laboureur de la métairie de Villebon : « Celui-ci remontre que cinq bœufs de trait, à lui appartenant, sont en danger de mort, par suite des mauvais traitements que Gabriel Hémery, aidé de ses deux enfants, leur fit subir pendant la nuit, dans leur pacage, à coups de pieux, fourches et autres instruments, ce qui le met hors d'état de faire ses labours, mener ses fumiers et faire la semaille de ses terres. En conséquence, il demande six cents livres de dommages et intérêts [1]. »

Cet esprit de vengeance ne s'est pas perdu, et il n'est pas rare de trouver dans les prairies, des bêtes auxquelles on a fait une plaie, ou une entaille profonde pour se venger d'injures personnelles. Dans plusieurs circonstances, George Sand nous a laissé entendre que le paysan était enclin à ce défaut.

D'après tout ce que nous venons de dire, les personnages de Mme Dudevant sont-ils vrais ?

Il est certain que Madeleine Blanchet, avec son inaltérable douceur, sa résignation admirable, sa charité sans bornes ; la petite Marie, avec son intelligence, son abnégation et sa tendresse ; le Champi, avec son désintéressement et son dévouement à toute épreuve, — pour ne parler que de ceux-là, — sont des êtres trop parfaits, qui ne correspondent à rien d'absolument réel. Ils ne connaissent pas de défaillances. Mais en supposant qu'ils ne puissent exister tels, il reste à se demander si les traits de caractère, que George Sand a accumulés en eux, n'appartiennent pas tous au paysan de la Vallée Noire. Si l'auteur n'aurait pas créé des types qui nous feraient connaître les signes distinctifs de la race, dans ce qu'elle a de bon. Madeleine, la petite Marie, le Champi deviendraient alors des spécimens de la bonté berrichonne. George Sand aurait fait en eux la synthèse des vertus de ce peuple : sensibilité, amour, tendresse, générosité, patience, dévouement, sobriété, travail persévérant.

D'autre part, les Bricolin, les Denis Ronciat, les Blanchet, les Sévère incarneraient en eux les défauts, les vices de cette même

1. *Arch. dép. de l'Indre.* Liasse E 569, p. 91 (1719-1738).

race : avarice, dureté, débauche, libertinage. Je crois que c'est ainsi qu'il faut envisager certains types trop parfaits et quelques autres, très pervers, que nous présente la châtelaine de Nohant. D'autres personnages, moyens, seraient dans la note juste :

Le père Barbeau, sans être ni généreux, ni avare, ne peut s'empêcher de passer du mécontentement à la joie, quand il contemple les trésors de la petite Fadette. Subitement, il éprouve pour elle de la tendresse, et tout ému l'appelle « ma chère Fanchon [1] ». Le père Caillaud, lui aussi, connaît parfaitement ses intérêts, ce sont tous deux de bons propriétaires de village, faisant valoir leurs terres, avec sagesse et bon sens, sans rien de plus. Le père Fauveau dispute et querelle pour ne pas payer au vieux Rémy et à sa fille Claudie, un prix raisonnable, pour leur travail. La mère Barbeau, excellente femme, s'occupe avec tendresse de la santé de ses bessons, en restant soumise à son mari; la vieille mère Fadet thésaurise plutôt que de faire *braves* ses petits enfants ; ce sont là vertus et défauts communs. La mère du grand Louis, honnête, serviable, ne dépasse pas le niveau d'une brave femme du pays. Les coquettes ne manquent pas : la Madelon, la grand' Rose, la veuve Guérin... Elles le sont sans perversion, comme la plupart des femmes ; leurs jalousies, leurs ambitions sont monnaie courante.

Convenons donc, avec le père Maurice, que dans la Vallée Noire « les méchantes femmes sont plus rares... que les bonnes [2] ».

Voici une poésie, composée par le maire de Châteauroux, qui me paraît résumer admirablement le caractère du paysan, dans le Bas-Berry.

Pas vif, peu pressant, s' bilant guère,
Prenant toujours l' temps comm' y vint
Y voit chaq' chous' a sa magnière,
Et sorti d' là y n'entend rin.

Bin bon gas pour ceux qu' savons l' prend,
Chti à mort quand on veut l' brusquer,
Y prefer' avant qu' d'enterprend,
Qu' son voisin il aye asseyé.

1. *Fadette*, 261.
2. *Mare au Diable*, 30.

Pas contrariant d' son caractère
Bin souvent y dira com' vous,
Mais quand qu' c'est qu'y s'agira d' faire,
Dam, ça sang'ra du tout au tout.

Bon ouvrier de gross' ouvrage
Y fignol' mêm' à des mouments;
Pour les coups d' colliers y s' ménage
On n'a rin d' lui en l' tourmentant.

Quand qu' c'est qu' la mort veut sa carcasse,
Ça l'ennuye terjou, riche ou gueux,
Mais y sait la r'garder en face,
Résigné comme ses grands bœufs.

S'argarder dans les yeux des heures,
Et les premiers temps sans s' biger,
La main dans la main demeurer
Au temps où l'aubépine pleure.
Se blottir comm' les p'tits oiseaux
Dans un nid d' mous' ou d' roseaux,
C'est s' fréquenter. Dans le Boischaut
Pour s'aimer, la mode en demeure.

Vous d'mandez si c'est agréable?
J' vous dirai qu' faut y avoir passé
Pour savoir au juste comment qu' c'est.
Moi j' trouve pas ça désagréable.
On ar' semble à ceux grous pigeons
Qui roucoulons et s'éreuillons;
Y ont pas l'air qui s'ennuyont
Tout en restant bin raisounables.

C'ment qu' ça c' mence, dam, c'est bin bizarre,
Ça dépend des mond' des endrets,
Y en a qu' ça prend com' un coup d' fouet,
D'un seul coup, sans même crier gare.
Y en a d'aut' qui sont bin pus longs
C'est p'tit à p'tit qu'y s'enflammont.
Dam, après c'est comm' des démons
On dirait qu' queuq' chous' les égare.

L' temps qu' ça dure? Des fois une année,
Des fois plus et souvent bien moins.
Les premiers temps, c'est les p'tits soins
Dont on entoure la bien-aimée,

On y jure qu'on s' lass'ra jamais
D' rester à faire tout c' qui lui plait,
D'y jouer d' la musette, qu' désormais
On n' verra qu'elle à l'assemblée,

C'ment qu'ça finit? D'vant Monsieur l' maire
Qui, ses lunettes sus l' bout du nez,
Vous lit un tas d' petits papiers
Auquel lui-même ne comprend guère.
Y raconte un tas d' boniments,
Big' la mariée bin tendrement
En y souétant beaucoup d'enfants
Qu' fréquent'ront com' a fait yeu père.

Mais le paysan berrichon ne se contente pas d'aller trouver *Monsieur le maire*, il demande toujours à son curé la bénédiction nuptiale.

Le caractère du paysan, sur les bords de la Creuse, n'est plus le même qu'à Nohant et dans les environs immédiats. Les coutumes, les usages diffèrent aussi. C'est plutôt la nature que l'homme qui a intéressé George Sand, dans la Petite Suisse. Ce pays accidenté, maigre, aride, nourrit avec peine ses habitants. Les hommes émigrent souvent, nous l'avons vu, pour gagner leur vie ; l'harmonie de la famille est rompu. Les mœurs n'y sont point aussi patriarcales. Les esprits, en revanche, sont beaucoup plus aiguisés, plus vifs et plus déliés ; mais la naïveté n'est pas toujours le trait caractéristique des habitants de la Petite Suisse.

Dans le *Péché de M. Antoine*, George Sand nous fait faire connaissance avec eux ; mais dans ce roman, à part Jean Jappeloup, le paysan ne nous est pas représenté dans sa simplicité rustique. C'est dans *Nanon*, et surtout dans *Promenades autour d'un village*, que l'auteur a établi une comparaison entre le caractère du paysan de la Vallée Noire et celui des bords de la Creuse.

Les différences sont nombreuses : la vivacité, la spontanéité, l'amabilité des uns contrastent avec la lenteur, la lourdeur, la défiance des autres. A Gargilesse, l'étranger est reçu à bras ouverts. On se met de suite à sa disposition ; on lui offre ses services. George Sand raconte son arrivée avec des amis, dans *son village*, par une chaleur accablante : « J'ai grand soif, dit Amyntas en soupirant. — Voulez-vous du lait de ma chèvre ? lui cria

une pauvre femme, devant la porte de laquelle nous passions. Amyntas accepta, tout joyeux d'avoir à donner à cette aimable villageoise une pièce de monnaie. Elle ne la refusa pas, mais elle la reçut avec étonnement. — Comment ! dit-elle, vous voulez payer une écuellée de lait ? Ça n'en valait pas la peine, et j'étais bien aise de vous l'offrir. — Vous ne me connaissez pourtant pas ? — Non, mais on aime à faire plaisir aux passants. — Oh ! Oh ! me dit Amyntas, sommes-nous donc déjà si loin de la Vallée Noire ? Je n'y ai jamais vu un paysan prévenir les désirs d'un inconnu. Je sais bien que ce n'est pas avarice, mais c'est méfiance ou timidité [1]. »

Les femmes, sur les bords de la Creuse, ont beaucoup d'initiative, de vivacité dans l'intelligence, de décision ; elles sont, en un mot, très débrouillardes. Pendant que leurs maris quittent souvent, pendant six et huit mois, le pays, elles ont toute la responsabilité du ménage, des travaux agricoles.

Plus on remonte la Creuse, plus l'élément marchois se trouve mêlé à la population berrichonne, et plus nous retrouvons les qualités et les défauts de sa race.

Le paysan des bords de la Creuse est donc actif, industrieux et entreprenant : « comme tous ceux qu'une nature marâtre dresse au joug de la nécessité [2]. »

« Nous nous *artificions* à toute chose..., disait un paysan à George Sand. Nous savons faire pousser le noyer et le châtaignier côte à côte, chose réputée impossible dans vos endroits. Nous greffons toute sorte d'arbres fruitiers les uns sur les autres, tant pis pour ceux qui manquent. Nous ne craignons pas de recommencer, pas plus que d'apporter de la terre à dos de mulet, à dos d'âne et même à dos de chrétien, dans des hottes, pour nous faire un petit jardin dans un trou de rocher. On s'*invente* tout ce qu'on peut, et, si les courants d'eau emportent l'ouvrage à la mauvaise année, on recommence un peu plus haut, on endigue, on s'arrange et on se sauve [3]. »

George Sand a constaté que ce peuple était plus artiste que celui de la Vallée Noire ; elle admire les jolies bâtisses, les

1. *Prom. aut. vill.*, 10.
2. *Jeanne*, 19.
3. *Prom. aut. vill.*, 98.

meubles, la menuiserie fine et élégante, les belles armoires sculptées. Les habitants de la Petite Suisse sont, en un mot, des gens de goût.

Mais ce paysan « est moins solennel, moins poétique [1] » que celui des environs de Nohant, voilà pourquoi il a moins intéressé George Sand ; ce n'était pas pour elle le paysan idéal. D'ailleurs, ce n'est pas là qu'on retrouve cette poésie large, ces spectacles grandioses, offerts par le laboureur aux prises avec la nature. Ce n'est pas un pays de bœufs, mais de chevaux et de mulets. Il est intéressant à un autre point de vue. Le côté pittoresque, voilà son charme et son attrait.

Quant à Nanon, elle est tout à fait marchoise et à chaque instant elle nous le rappelle, pour nous expliquer qu'elle n'est jamais à court d'expédients. Elle sait se construire une cabane, trouver dans les bois sa nourriture ; conserver d'une manière toute particulière les châtaignes, tisser la laine, voyager à vol d'oiseau. Elle amène le bien-être là, où un habitant de la Vallée Noire mourrait de faim. C'est un esprit industrieux, presque à la hauteur de celui de Robinson Crusoé. Il semble bien que l'auteur, dans ce roman, ait donné plus libre cours à son imagination, voulant incarner le type, particulièrement débrouillard, du paysan qui habite cette partie de la Marche, limitrophe du Berry.

George Sand nous a promenés encore ailleurs, toujours sur les confins de la Marche et du Berry, aux environs de Boussac, dans le pays de Combraille. Elle a placé, dans le village pittoresque de Toulx-Sainte-Croix, son héroïne, Jeanne. Cette œuvre, trop oubliée de nos jours, présente un intérêt tout particulier, une étude de mœurs très approfondie, qui nous renseigne sur les habitants de ce pays. Jeanne est une manière de sainte, dont la pureté incorruptible surmonte toutes les tentations, résiste à tous les assauts, sort victorieuse de tous les efforts les mieux combinés par le perfide Marsillat, l'avocat de Boussac.

Mais ce type héroïque dans sa simplicité, sa naïveté, son innocence, rend à merveille, paraît-il, la vertu, souvent austère, de la jeune fille d'autrefois. Personne n'était mieux à même de me fixer, à ce sujet, que le prêtre distingué, M. Aguilhaume,

1. *Prom. aut. vill.*, 99.

curé de la paroisse de Toulx. Or, il est d'avis que George Sand a fait là une étude psychologique admirable ; la pureté de Jeanne, son respect pour le prêtre et les enseignements de l'Église ; mais aussi son attachement aux anciennes superstitions ; son ardent amour pour la Sainte Vierge, et en même temps sa vénération pour les bonnes Fades ; sa croyance au bœuf d'or, caché dans la terre, et son horreur pour l'or ; son dévouement à toute épreuve pour sa mère ; sa tendre affection pour son parrain, tels sont bien les sentiments et les qualités propres à la race marchoise, dans ce qu'elle a de bon.

Telles sont les nuances de caractère que George Sand a rendues, sans forcer la note.

Les rôles de sir Arthur et de Guillaume de Boussac auprès de la belle pastoure sont certainement ridicules ; mais en ce qui concerne les caractères et les mœurs du pays, ce roman est un chef-d'œuvre.

Jeanne est entourée de personnages très vivants et très vrais, la coquette, intelligente et spirituelle Claudie ; le brave Cadet, toujours serviable et de bonne humeur. La grand' Gothe [1], sinistre figure, avare, cruelle, méchante et de mauvaises mœurs ; Raguet surnommé *Bridevache*, c'est-à-dire voleur de bestiaux [2], paysan retors, à la conduite louche, toujours aux aguets pour piller ; tous ces gens-là sont bien aussi des types marchois, avec les qualités et les défauts qui leur sont propres. « L'habitant de ces montagnes, attaché à un pays aride, et habitué à une sobriété parcimonieuse, est le plus âpre au gain qui soit au monde [3]. » L'avarice, comme le dit George Sand, est donc un défaut presque habituel dans ce pays, et il amène fréquemment la rapine, le vol.

Là, l'exquis côtoie le pire. Ce paysan-là, « quand il se mêle d'être estimable..., joint alors la probité et le dévouement à l'esprit, à l'activité, au courage, à la persévérance », dit l'auteur de *Jeanne* [4].

Les passions sont plus développées dans ces régions qu'aux environs de Nohant, il y a donc là plus de ressort, d'énergie, de

1. Cf. *Jeanne*, 43, 49, 50, 109.
2. Cf. *Id.*, 131.
3. *Id.*, 19.
4. *Id.*, 20.

vivacité que dans la Vallée Noire : partant plus de vertus ou de vices.

« Le Marchois, dit Joullietton, auteur de l'*Histoire de la Marche*, est, en général, sobre, ménager, laborieux et industrieux... Les habitans sont bons, compatissans, hospitaliers, disposés à s'entr'aider : ils ont du bon sens, de l'intelligence, et réussissent très bien dans les divers genres d'études et d'industrie auxquels on peut se livrer. Ces heureuses qualités n'excluent pas une certaine finesse d'esprit, qui se remarque souvent, même parmi les habitans de la campagne, et dont l'abus dégénère en défaut de franchise, en dissimulation, en chicane, source de procès souvent ruineux [1]. »

Voilà la grande différence qui existe entre le paysan des bords de la Creuse et celui des bords de l'Indre. Le premier est chicaneur : il discute, il menace, toujours prêt à avoir recours à la justice. « L'esprit procédurier [2] » des habitants d'Eguzon était connu de dix lieues à la ronde. Le paysan de la Vallée Noire est pacifique, il redoute les contestations. Le juge de paix de La Châtre, M. Loutil, me confirmait dans cette appréciation :

Tous les procès du tribunal de La Châtre viennent, en général, des habitants des bords de la Creuse. Le paysan marchois jouit d'une très mauvaise réputation chez le paysan de la Vallée Noire. Traiter quelqu'un de marchois est presque une injure. C'est lui dire qu'il est retors, roué, aigrefin, qu'il manque de loyauté. Le marchois, à son tour, appelle le berrichon du Boischaut « un mouton du Berry difficile à dégourdir ».

« La classe des métayers, dit M. le Bidouët, en rapportant les paroles d'une des personnalités les plus en vue du Berry [3], est la plus probe, la plus morale, la plus laborieuse, la plus économe, la plus attachée au sol, celle où les familles sont le plus nombreuses, celle qui est la plus contente de son sort et ne désire pas changer de vie [4]. »

Dans *Promenades autour d'un Village*, George Sand rappelle les paroles de L. Raynal, l'historien du Berry : « Ces populations,

1. Joullietton, *Histoire de la Marche...*, II, 271.
2. *Le Péché de M. Antoine*, I, 5.
3. Je regrette qu'il n'ait pas donné son nom.
4. Le Bidouët, *La production agricole en Bas-Berry*, 61.

auxquelles manquent, il faut en convenir, un certain éclat et une certaine vivacité d'intelligence, sont *généralement, sous le rapport moral, dignes d'une haute estime*... Il reste encore, surtout dans nos campagnes, *un fonds remarquable de probité et de loyauté*[1]. Des esprits chagrins le nient, soit pour exalter le passé au préjudice du présent, soit parce que les intérêts établissent trop souvent, entre la classe qui possède le sol et celle qui l'exploite, une sorte de rivalité malveillante... Combien n'existe-t-il pas encore dans les *Domaines* du Berry de familles vraiment patriarcales ? Ne confie-t-on pas tous les jours à nos paysans de riches troupeaux à vendre au loin, des marchés importants à conclure, sans que le maître puisse exercer de surveillance ? Et citerait-on beaucoup d'exemples que cette confiance ait été trompée[2] ? »

Et George Sand, après avoir fait cette citation, reprend aussitôt : « Digne magistrat, je ne vous le fais pas dire, et vous n'écrivez pas ceci pour les besoins de la cause, car votre grand ouvrage est l'œuvre d'une haute impartialité. Je me rassure en vous lisant, car j'ai été taxé souvent de bienveillance aveugle et de point de vue trop *florianesque*. Je ne tiens pas à m'en disculper, ne prenant pas le reproche pour une injure, tant s'en faut. Mais, si le doute fût entré dans mon cœur, j'en eusse été bien attristé[3]. »

Concluons donc, et reconnaissons que George Sand a consulté la nature, pour représenter ses personnages, beaucoup plus qu'elle n'a suivi les caprices de son imagination. En accentuant certains traits, elle n'a pas faussé la vérité. Dans ses romans, on retrouve le paysan de la Vallée Noire, celui de la Creuse et celui des confins de la Marche, avec sa physionomie spéciale, avec ses qualités et ses défauts.

Nous allons essayer de poursuivre cette étude et d'examiner comment George Sand a rendu les sentiments religieux de ce peuple et son amour incontestable pour la musique et les réjouissances publiques.

1. Tous ces mots sont soulignés dans le texte de George Sand.
2. *Prom. aut. vill.*, 75.
3. *Id.*, 76.

CHAPITRE VII

RELIGION ET SUPERSTITIONS

Dans ses romans champêtres, l'auteur de *La Petite Fadette* a fait une assez grande place à la religion des habitants du Berry. Elle a, en général, bien compris et bien rendu le sentiment religieux des paysans : ceux-ci ont l'esprit de foi, une grande confiance dans le prêtre, mais ils restent profondément attachés à une foule de superstitions.

Les personnages de George Sand vont aux offices du dimanche : Landry pendant la messe a de grandes distractions, en apercevant la petite Fadette si bien coiffée, si bien habillée [1]. Germain, le cœur plein de tristesse, suit de loin la belle Catherine qui se rend à l'église, accompagnée de ses amoureux [2].

Le grand Bûcheux se met à genoux pour faire sa prière du soir [3]. Le marquis de Bois-Doré, sous le coup de vives émotions, s'étant endormi sans avoir prié Dieu, son vieux serviteur, Adamas, après avoir considéré avec respect son maître, se met à genoux, en disant : « Monsieur dort bien ; mais il a oublié de faire sa prière, et c'est ma faute ; je vais la faire pour lui [4]. » Tous les soirs, petit Pierre, guidé par sa tante, prie pour sa bonne mère, morte l'année précédente [5]. Brulette, Tiennet, Joset, assistent fidèlement au catéchisme, et font pieusement leur première communion [6]. Le Champi aussi. Quand le père Rémy tombe malade, on

1. Cf. *Fadette*, 172.
2. Cf. *Mare au Diable*, 111.
3. Cf. *Les M. Sonneurs*, 184.
4. *Bois-Doré*, I, 91.
5. Cf. *Mare au Diable*, 81.
6. Cf. *Les M. Sonneurs*, 10-11.

Le lit à quenouilles. Sur le coffre, un pichet. — Cliché de l'auteur.

fait appeler le prêtre avec le médecin[1]. Madeleine Blanchet lit l'Évangile, la vie des Saints, pour se donner du courage dans les dures épreuves qu'elle doit supporter[2].

La mère des Bessons écoute plus volontiers les conseils de M. le curé que ceux de la mère Sagette, qui, pourtant, était considérée comme un oracle[3]. C'est par l'intermédiaire du curé d'Aigurande, que le pauvre Champi reçoit le petit héritage que lui a légué sa mère inconnue[4].

Si un enfant est malade, on se rend à l'église placée sous le vocable du saint, tout spécialement invoqué pour guérir la maladie du patient : « Je sais que tes parents partent le matin pour aller en pèlerinage, rapport à la fièvre de ton frère cadet[5]. »

Tiennet et Brulette n'ont pas manqué d'aller en pèlerinage à Vaudouan, qui est une « grande fête » dans la Vallée Noire[6].

Dans la cérémonie des Livrées, le fossoyeur joue la comédie à la porte de la fiancée. Pour entrer, il cherche à apitoyer son interlocuteur, en lui faisant croire qu'il revient du pèlerinage de Saint-Sylvain-de-Pouligny, de Sainte-Solange[7].

Sainte Solange : c'est la patronne du Berry, « la belle pastoure, nous dit George Sand, (qui) se laissa trancher la tête plutôt que de subir le droit du seigneur[8] ». Elle ne l'a pas oubliée : « Le bouquet est ce qu'il y a de plus précieux dans la succession, dit le mendiant Cadoche. C'est béni, vois-tu ! c'est de la chapelle de sainte Solange[9] ». Sylvain jurait aussi par sainte Solange « qu'il était innocent du meurtre de l'oiseau[10] ».

1. Cf. *Claudie*, 254.
2. Cf. *Champi*, 62.
3. Cf. *Fadette*, 17.
4. Cf. *Champi*, 141 et suiv.
5. *Les M. Sonneurs*, 52.
6. Cf. *Id.*, 233.
7. Cf. *Mare au Diable*, 167.
8. *Mauprat*, 152. — L'histoire de sainte Solange est celle-ci : La jeune fille gardait des moutons, quand le fils du prince chercha à la séduire. Sur son refus de le suivre, elle fut enlevée dans les bras du jeune homme, et placée sur son cheval. Au passage d'une rivière, s'arrachant des mains de son cavalier, elle s'élança et tomba sur la grève (l'endroit s'appela depuis Fontaine de Sainte-Solange). Le jeune insensé, se voyant vaincu, passa de l'amour à la haine. Il devint le meurtrier de la jeune Solange. (Voir le *Manuel du Pèlerin*, de Sainte-Solange, 1899, Tardy-Pigelet, Bourges.)
9. *Angibault*, 232.
10. *Mauprat*, 37.

En plusieurs circonstances, l'auteur du *Champi* a insisté sur la coutume habituelle des pèlerinages, en Berry.

Avec Madeleine Blanchet, George Sand a montré aussi l'admirable résignation des habitants de la Vallée Noire. Ils endurent sans se plaindre, avec patience et en silence, les peines de la vie : « Faut ben *durer* », disent-ils, c'est-à-dire il faut bien souffrir, supporter la douleur.

Cependant, George Sand a quelquefois prêté aux habitants de son pays ses propres sentiments, et sa façon d'entendre la religion.

Les dissertations de la petite Fadette n'ont, en général, pour but que de convertir les lecteurs à ses idées. « Il n'y a qu'un esprit et il est bon, dit la petite paysanne, car c'est celui de Dieu. Lucifer est de l'invention de M. le curé, et *Georgeon* de l'invention des vieilles commères de campagne. Quand j'étais toute petite, j'y croyais, et j'avais peur des maléfices de ma grand'mère. Mais elle se moquait de moi, car l'on a bien raison de dire que si quelqu'un doute de tout, c'est celui qui fait tout croire aux autres, et que personne ne croit moins à Satan que les sorciers qui feignent de l'invoquer à tout propos. Ils savent bien qu'ils ne l'ont jamais vu et qu'ils n'ont jamais reçu de lui aucune assistance... — Mais, disait Landry, ce que tu crois là, que le diable n'existe point, n'est pas déjà trop chrétien, ma petite Fanchon.

— ... S'il existe, je suis bien assurée qu'il n'a aucun pouvoir pour venir sur la terre nous abuser et nous demander notre âme, pour la retirer du bon Dieu... Puisque la terre est au bon Dieu, il n'y a que le bon Dieu qui puisse gouverner les choses et les hommes qui s'y trouvent [1]. »

La petite Fadette ne croyait donc ni à l'enfer, ni au démon, et cette sérénité lui donnait une dévotion « plus jolie que celle des autres », dit George Sand. « Elle aimait Dieu avec tout le feu de son cœur... et quand elle parlait de cet amour-là à Landry, il se sentait tout étonné d'avoir été enseigné à dire des prières et à suivre des pratiques qu'il n'avait jamais pensé à comprendre, et où il se portait respectueusement de sa personne, par l'idée de son devoir, sans que son cœur se fût jamais échauffé d'amour pour son créateur, comme celui de la petite Fadette [2]. »

1. *Fadette*, 189.
2. *Id.*, 191.

L'auteur essaye de rendre sa conception de la religion très sympathique, et de montrer sa supériorité sur l'enseignement de l'Église catholique. La petite Fadette possède toutes les qualités, et cette perfection lui vient de sa religion ; l'auteur lui fait appliquer les principes qui lui sont chers.

La petite Marie de la *Mare au Diable*, Nanon, sont de la même famille ; elles professent la même doctrine.

Dans ces études rustiques, George Sand ne perd pas de vue ses théories socialistes et religieuses, elles sont d'ailleurs, chez elle, intimement liées. C'est toujours Pierre Leroux qui l'inspire. La vie doit être douce, facile. Il faut aussi écarter toute espèce de crainte pour l'au-delà :

« Nous ne croyons plus ni au néant de la tombe, ni au salut acheté par un renoncement forcé ; nous voulons que la vie soit bonne, parce que nous voulons qu'elle soit féconde. Il faut que Lazare quitte son fumier, afin que le pauvre ne se réjouisse plus de la mort du riche. Il faut que tous soient heureux, afin que le bonheur de quelques-uns ne soit pas criminel et maudit de Dieu... Il faut enfin que la mort ne soit plus ni le châtiment de la prospérité, ni la consolation de la détresse. Dieu ne l'a destinée ni à punir, ni à dédommager de la vie ; car il a béni la vie, et la tombe ne doit pas être un refuge où il soit permis d'envoyer ceux qu'on ne veut pas rendre heureux [1]. »

En dehors des quelques circonstances, où George Sand n'a pas résisté à mettre dans la bouche de ses personnages ses idées personnelles, elle a su rendre l'esprit religieux de la population rustique de son pays.

Actuellement encore, les offices du dimanche sont très suivis dans la Vallée Noire. L'étranger admire la bonne tenue des paysans à l'église, leur recueillement. Dans quelques familles, on a conservé la pratique édifiante de la prière du soir en commun. Le culte des morts est toujours très vivace. Le paysan a le souvenir fidèle. Pendant longtemps, il fait dire des messes pour le repos de l'âme de ses défunts, et ne les oublie pas dans ses prières ; il aime aussi à porter un long deuil.

L'Évangile et la Vie des saints sont des livres assez répandus dans les familles.

1. *Mare au Diable*, 7-8.

Si le curé de la paroisse n'a plus, aux yeux de tous, le prestige d'autrefois, en général, il est respecté et regardé comme un homme savant, qui peut donner de bons conseils, même en dehors de son ministère.

On lui fait encore souvent bénir les greniers avant la récolte. On lui demande des prières quand il y a des personnes ou des animaux malades : « M. le curé de Vic n'est pas *çârtain* pour les p'tits cochons », disait, avec tristesse, un brave paysan, parce que, malgré les prières de M. le curé, les petits cochons avaient péri.

Les personnes très occupées, qui ont une grâce à demander, font faire des neuvaines par de bonnes femmes pauvres, à qui elles donnent une aumône : « J' fais ben des *neuvièmes*, dit Mme Jambut, de Saint-Chartier, ça m' rapporte ben des sous. »

La coutume de faire des pèlerinages en vue de la guérison des malades ne s'est nullement perdue.

Duguet signale, de son côté, que saint Martin ou saint Julien de Thevet, saint Gervais de Châteaumeillant sont excellents pour guérir les « *convictions* (convulsions), ou *mal à saint*... Saint Loup du Magny est réputé pour la peur [1] ».

A Cluis, saint Rô (Roch) est invoqué pour la peste. Le jour de sa fête, on ne mange que du poisson et des œufs.

Quant aux grands pèlerinages qui se font à des époques déterminées, le nombre des pèlerins est aussi considérable qu'autrefois. Le plus célèbre est celui de *Vaudouan*. George Sand n'a fait que le mentionner. Il remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne. M. de Villebanois [2] dit que, pendant des siècles, il n'y avait pas en France de dévotion plus grande que celle de Notre-Dame de Vaudouan, *la bonne Dame*, comme on dit en Berry. Louis XIII, sur son lit de mort, lui adressait un suprême hommage.

Actuellement, on y accourt de dix lieues à la ronde. Chaque année, le troisième dimanche de septembre, dix mille pèlerins sont fidèles au rendez-vous. Ils arrivent dès la première heure, les uns dans des voitures élégantes, les autres en charrettes du pays.

1. Duguet, *Choses diverses du pays de La Châtre*, 25.
2. M. de Villebanois a écrit une Histoire du pèlerinage de N.-D. de Vaudouan, au XVIIIe siècle.

Ceux-ci, pressés dans des carrioles, ceux-là dans de grands chars à bancs. Pour cette fête, toutes les voitures ont été réquisitionnées. Le boucher du village a prêté la sienne. On a placé des chaises à l'intérieur du caisson où, d'ordinaire, gémissent de pauvres veaux, étendus, les pieds liés. Les pèlerins y sont entassés. La place manque encore pour tout le monde, aussi les femmes se sont-elles assises sur les genoux des hommes. George Sand a rappelé cet usage : « Asseyez-vous là, dit Huriel, en... attirant (Brulette) sur ses genoux, comme cela se fait chez nous, sans qu'on y voie du mal [1]. »

Sur la route qui conduit à Vaudouan, c'est un défilé presque ininterrompu.

Les uns apportent des paniers chargés de leurs provisions de bouche. Les autres comptent trouver sur place ce qu'il leur faudra, pour déjeuner. Chaque propriétaire du village accueille aimablement les pèlerins, prête son enclos. C'est là que l'on installe les voitures. Après avoir attaché le cheval ou l'âne devant une botte de foin, chacun se rend tranquillement à ses dévotions.

La chapelle regorge de monde. On entre, on sort, on se bouscule aux issues, en attendant la messe solennelle. Des prêtres nombreux sont déjà occupés à lire des Évangiles sur la tête des fidèles [2]. L'office commence. L'église est trop petite pour contenir les pèlerins. On entoure au dehors le sanctuaire, pour suivre tant bien que mal la cérémonie.

La place ombragée, qui s'étend devant l'église, et les chemins qui y aboutissent, sont couverts de *ramées*, où les voyageurs trouveront tout à l'heure de quoi se restaurer : la soupe bout en plein air, dans de grandes marmites installées sur des trépieds. Des brasiers, s'échappent de grandes flammes qui s'inclinent sous la brise. Des colonnes de fumée et de vapeur montent dans l'air. Des odeurs de poulet rôti, d'oie grillée, de lapin sauté remplissent l'atmosphère, et se mêlent au parfum de l'encens et d'une multitude de cierges qui brûlent en dehors de l'église. On étale les pâtés et les galettes. Tout sera prêt pour le repas.

1. *Les M. Sonneurs*, 289.
2. Cette coutume est consignée par Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, I, 133. (Édition spéciale pour la jeunesse, Delagrave.)

Après la messe, la procession se met en branle. Toute la foule se presse en troupeau à la suite du clergé. Après quelques détours, on gravit un large chemin vert, une pelouse magnifique, bordée de hautes haies, à l'extrémité de laquelle se trouvent trois croix. Le prédicateur, du haut de ce calvaire, adresse quelques paroles éloquentes à cette foule qui se tient à ses pieds. Le silence est profond, le recueillement édifiant. Cette multitude attentive s'unit de cœur aux paroles qu'elle entend à peine. Le prêtre congédie son auditoire en le bénissant. Les uns vont alors déjeuner sur l'herbe, les autres chez des amis, ou sous la *ramée*.

Les costumes, ce jour-là, sont des plus variés. Toute la société élégante des environs se trouve réunie. C'est fête pour tout le monde, comme l'a dit George Sand. Quelques jeunes paysannes riches, encore fidèles à la tradition, ont repris leurs coiffes de dentelle. Leurs traits fins et gracieux sont modestement encadrés par le *coiffage* antique. Mais elles n'ont pas eu le courage de reprendre le costume entier : plus de fichu, plus de janette, plus de *devanteau*. Leurs robes à la mode, fort élégantes, d'ailleurs, s'allient mal avec le joli bonnet berrichon. La même anomalie se remarque chez des personnes plus âgées. Toutefois, quelques vieilles paysannes ont gardé leur simplicité d'antan.

Souvent, on rencontre une jeune fille, avec une robe de satin couverte de flots de rubans et de dentelles, accompagnée de sa mère, au teint bronzé, dans toute sa simplicité rustique.

Le bal champêtre n'a pas été oublié ; c'est l'accessoire nécessaire de presque toutes les fêtes religieuses, en Berry. Dès que la cérémonie religieuse a cessé, les accords du cornet à piston, — car, hélas ! il n'est plus question de musette ni de vielle, — succèdent aux hymnes de l'harmonium.

Rien de curieux, encore de nos jours, comme ce pèlerinage. On y surprend une foule d'anciennes coutumes. C'est vraiment là qu'on retrouve la couleur locale, le pittoresque dont nous a donné tant d'échantillons l'auteur de *La Mare au Diable*.

Quelques autres lieux de pèlerinage sont aussi très fréquentés en Bas-Berry. Cluis, le jour de la fête de la Sainte-Trinité ; Neuvy-Saint-Sépulcre, le lundi de Pâques ; Villemont, le 10 mai, fête de sainte Solange, mais aucune de ces manifestations religieuses n'a un caractère aussi rustique, aussi berrichon que celle de Vaudouan.

La fête de Sainte-Sévère [1], exclusivement religieuse, réunit six à sept mille pèlerins, le dimanche qui suit l'Ascension. Le lendemain, seulement, on se livre à la danse.

En nous montrant la résignation des paysans, George Sand n'a pas cherché à l'analyser. Chez eux, ce sentiment prend sa source dans une sorte de fatalisme. Ils vont à la foire, le bétail a baissé : ils vendent tout de même, et reviennent sans regrets : « C'était le cours, Dieu le voulait : *Y a ren à faire à ça* ».

Quand un paysan tombe malade, s'il se croit perdu, il ne cherche pas à se guérir, et refuse les remèdes, souvent avec une énergie incroyable. Il faut, quelquefois, les lui administrer de force. Il ne veut pas contrarier le destin ; il ne fait rien volontiers pour éloigner la mort. Du reste, les habitants de ce pays croient peu à la médecine.

Chez eux, la volonté ne réagit pas contre certains événements. Ils ne s'accusent pas d'avoir mal agi, mal géré leurs affaires : c'était ainsi ; ça devait arriver ainsi.

Ces bons paysans matérialisent aussi la religion. « C'est à la figure même, dit George Sand, c'est à la pierre ou au bois façonné qu'ils croient, c'est l'idole qu'ils saluent et qu'ils prient... Je ne pus jamais faire comprendre qu'aucune image n'est douée de vertu miraculeuse dans le sens matériel que la superstition y attache [2]. »

L'auteur des *Légendes rustiques* a parfaitement compris le sentiment qu'ils éprouvent, devant une image pieuse. A l'appui, je citerai deux exemples que je dois à l'amabilité de Mlle le Tellier. Une bonne femme lui disait :

1. Voici une jolie légende, en patois berrichon, relative à la *bonne Dame* de Vaudouan et à celle de Sainte-Sévère. Dans les années de sécheresse, on fait une procession pour obtenir la pluie. Les deux *bonnes dames* vont à la rencontre l'une de l'autre :

« J' man va vou marqué la cauz' qué lio a lès v'nue qu'onl latandé casimand pue, ebin vla sa qu' sès : la boun' dam' dé Sint'-Sévère épi la boun' dam dé Vaud'vand, asqué ma di l'estrenaume, assont couzin', mé yavé lontamp quas sétient pâ vue ; lé deuz Mossieu l' quré i lavon ovu l'idée d' lé zanm' né lune au d'van d'laut', si bin qu'quan qu'asson vue asson mie a pieuré d' jouès tout' lé larm'dé yeuré zieux l' soulé i a pompé ceux larm', sala fé in groue nuaj' quila queurvé ; sès coum' sa qu'on la ovu d' lio i larient bin fé d' iyi pansé pu toû d'vant qu' tou seille grillé, mé enfin s' qué fé ès bin fé ». (Arnesse Tazon, *Écho de l'Indre*, 20 sept. 1911.)

2. *Le Berry*, à la suite de *Promenades autour d'un village*, 167.

« Quand j' seu piquée dans mon lit ben chaud, ben chaud, j'seu m'naise ; j' pense à c'té pouré Seigneur Jésus-Christ qu'est dans la brande de Vaud'van, ce ch'ti vent du Nord y tapien su li. J'ai envie de pieuré. »

A l'occasion d'une procession qui ramenait à Vaudouan la statue de la Vierge, restée à La Châtre, pendant une neuvaine, on surprit entre deux femmes la conversation suivante :

« A vous fait attention coumme la bounne Dame était pâle ? — Ah ! je crés ben ! pensez donc, brancillée sur les épaules des hoummes, à drète, à gauche, dépeu La Châtre ! Al peut ben ête pâle. — Ben oui, mais d'abord qu'Al a été à la Font, al a repris sa mine. — Ça, ça se comprend, al s'y convint, c'est là qu'al a voulu ête. »

Cet esprit religieux, quelque peu matérialiste, s'est conservé encore parmi le peuple de ces régions et se manifeste dans les différentes circonstances de la vie [1] ; mais il est toujours mêlé à de nombreuses superstitions. George Sand aimait à les recueillir, à interroger les vieillards, à surprendre les secrets mystérieux qu'ils ne livrent qu'avec peine, redoutant la moquerie ou l'incrédulité de leurs interlocuteurs. « Le Berry est le pays des légendes », l'auteur de *la Mare au Diable* l'a dit, avec raison.

Nous avons vu que, pour l'esprit du paysan berrichon, c'est une difficulté de passer de l'image à la personne, du visible à

1. Voici un testament curieux trouvé dans les *Archives dép. de l'Indre*, liasse E. 604, à la date de 1625. Déposé chez Jean Aloncle, notaire à Maillac. Ce bourg, situé dans l'Indre, s'éloigne un peu de la Vallée Noire.

« Testament de Léonard Faizan, laboureur, et Léonarde Filloux, sa femme.

« Lesquels estant mal sains et indisposes tanct à cause de leur aiges vieilz et caductz que a cause d'aultres afflictions et grandz maladies... lesquels désirant pourvoir au salut de leurs âmes, sépultures de leurs corps et disposer daulcungs biens, qu'il a plu à N.-Seigneur leur envoyer et prester en ce monde... ont ordonné de leur propres bouches leur testament et ordonnance de dernieres volontés, au nom du Père, du Fils et du benoyst Sainct-Esprit, un seul Dieu en Trinité, ainsy qu'il s'ensuit : Premierement, comme tous chretiens et catholiques, ils ont recommandé et recommandent leurs âmes dès à présent et quant à leur corps, elles partiront à Dieu le createur, a la tres sacrée Vierge Marie, mère de N. S. et rédempteur J. Christ, à Mr St Michel ange et archange, à leurs bons anges, à Mrs St Pierre et St Paul, sainctz Gervays et Protaist, leurs patrons, à Mr St Léonard leur parrin, et à toute la cour celeste du paradis, etc., etc... »

l'invisible, mais, d'autre part, cet homme simple, comme l'a remarqué Mme Dudevant, possède « la faculté extraordinairement poétique de personnifier l'apparence des choses, et d'en saisir le côté merveilleux[1] ».

Partout, il voit des êtres fantastiques : sources, fontaines, rochers, arbres, plantes, animaux, fantômes nombreux, sorciers et remégeux constituent un ensemble d'êtres redoutables, au sujet desquels circulent des légendes de toutes sortes, des faits mystérieux qui frappent à chaque instant l'imagination, les yeux, les oreilles de ce peuple à l'esprit superstitieux.

La nature du pays favorise ces visions. Cette terre fertile, ressemble, nous l'avons vu, à une vaste forêt, chaque pré, chaque champ est entouré d'une bouchure, d'une *traîne*, d'où émergent des *têteaux* aux branches noueuses, aux formes fantastiques. A la tombée de la nuit, au clair de lune, ils prennent l'apparence de formes humaines, et le voyageur attardé ne sait pas au juste avec quel être il va se mesurer. Dans ces fourrés épais, règne une sorte de mystère. La moindre lueur, le moindre bruit deviennent significatifs : c'est le passage ou l'apparition de quelque fantôme. « Des paysans qui vivent aux champs de jour et de nuit, voient des choses que vous ne verrez jamais[2] », dit George Sand. L'habitant de ces campagnes, en effet, vit sans cesse avec des esprits bons et mauvais.

Que ces superstitions soient des survivances opiniâtres du culte des ancêtres, plutôt qu'un effet de l'imagination de ces populations paisibles, c'est possible. Néanmoins, ces hommes simples sont, par leur instinct, portés à croire à une multitude d'esprits et d'êtres surnaturels.

Une grande partie des légendes, mentionnées par George Sand dans ses romans champêtres, se retrouvent dans l'ouvrage de Laisnel de la Salle, toutefois avec de légères différences. Il ne faut pas s'en étonner. D'un village à l'autre, ces récits subissent des modifications ; au cours des âges, ils ont, d'ailleurs, varié. Et il est difficile de les retrouver dans leur simplicité primitive. Le fonds est toujours le même. Ces superstitions ont survécu longtemps dans l'esprit du paysan, beaucoup survivent encore,

1. *Lég. rust.*, 82.
2. *Jeanne*, 223.

envers et contre tout, malgré les efforts des prêtres qui, depuis des siècles, ont cherché à faire disparaître ces dernières traces des religions païennes de la Gaule.

En examinant les principales de ces superstitions, nous verrons que George Sand n'a rien inventé. Elle a suivi avec une parfaite exactitude la version qui lui a été donnée par les personnes qu'elle a consultées. Son imagination n'a eu aucune part dans la narration de ces croyances populaires. Néanmoins, si nous ne les retrouvons pas toutes, il peut arriver que l'auteur en ait recueilli quelques-unes, en dehors de la région que j'ai étudiée. Plusieurs aussi ont pu disparaître depuis l'époque où elle écrivait ses romans rustiques.

George Sand a signalé l'antique coutume qui consiste à allumer des feux de joie au solstice d'été [1], réjouissance profane, que le christianisme a sanctifiée. Ce feu de la Saint-Jean est appelé *Jaunée*, dans la Vallée Noire. La veille de la fête, on commençait à se réjouir.

« Les vieux de l'endroit avaient dressé les fagots et la paille de la *jaunée*. Brulette fut requise, comme étant arrivée la première, d'y mettre le feu, et bientôt la flamme s'éleva jusqu'au-dessus du porche de l'église [2]. »

Cette cérémonie était, comme toutes les fêtes, en Berry, suivie de la danse.

Mais l'auteur des *Maîtres Sonneurs* n'est pas entrée dans le détail des anciennes superstitions qui, là, comme souvent ailleurs, accompagnaient cette fête. Elle ne nous a point parlé des herbes de la Saint-Jean [3], et des différents rites qu'il fallait accomplir en cette circonstance.

1. A Rome, la fête du solstice d'été se nommait palilies. Elles « étaient une manifestation extérieure du vieux culte du feu, dit M. A. Bertrand, qui, avec le culte des morts, se retrouve à l'origine, chez toutes les tribus où l'esprit des Aryas a dominé, chez les Celtes, chez les Slaves aussi bien que chez les Perses, les Grecs et les Romains » (A. Bertrand, *Nos Origines*, III, 101).

2. *Les M. Sonneurs*, 87.

3. Nous trouvons des traces de ces superstitions dans le *Catéchisme*, de Bossuet. Une leçon est consacrée à la Nativité de saint Jean-Baptiste :

D. — Pourquoi l'Église témoigne-t-elle tant de joie à la naissance de saint Jean-Baptiste ? — R. — Elle ne fait cela que pour perpétuer la joie que l'ange avait prédite. — D. — Comment ? — R. — L'ange Gabriel avait

La Font-de-Font. — Cliché de l'auteur.

Laisnel de la Salle donne plus de renseignements précis que George Sand à ce sujet : la danse consistait en une ronde autour du feu ; jeunes et vieux se prenaient par la main et faisaient une joyeuse farandole. « Les jeunes gens les plus lestes s'en détachent de temps à autre, et s'élancent à plusieurs reprises, et non sans danger, à travers les flammes de l'incendie [1]. »

Dans les villages, dit le même auteur, c'était le vieillard le plus âgé qui avait l'honneur de mettre le feu à la jaunée ; dans les bourgs, cet honneur était réservé à M. le curé ou au maire de la commune [2].

La coutume de faire un feu de joie, la veille de la Saint-Jean, semble se perdre de plus en plus.

Avec l'ancien culte du soleil, les habitants de la Vallée Noire ont conservé celui des eaux.

L'eau, de tout temps, a été, chez les populations primitives de la Gaule, l'objet d'un culte spécial. Les hommes ont vu dans cet élément, la puissante manifestation d'une divinité bienfaisante. L'eau n'est-elle pas une condition essentielle à la vie de l'homme et à celle des animaux? L'eau désaltère, rafraîchit, lave, purifie, fait croître les plantes, rend la terre fertile et les fruits abondants. Les sources, les fontaines, les eaux courantes étaient dédiées à des génies. « Ce culte..., multiplié à l'infini dans les campagnes de la Gaule, y constituait à proprement parler, avec celui du soleil, la véritable religion du peuple [3]. »

prédit à son père Zacharie qu'on se réjouirait à sa naissance : Tu l'appelleras Jean et il sera ta joie. — D. — Est-ce pour cela que l'on allume des feux de joie? — R. — Oui, c'est pour cela. — D. — L'Église prend-elle part à ces feux? — R. — Oui, puisque dans plusieurs diocèses, en particulier dans celui-ci, plusieurs paroisses font un feu qui s'appelle *ecclésiastique*. — D. — Quelle raison a-t-on de faire ce feu d'une manière ecclésiastique ? — R. — Pour en bannir les superstitions qu'on pratique au feu de la Saint-Jean. — D. — Quelles sont ces superstitions? — R. — Danser à l'entour du feu, jouer, faire des festins, chanter des chansons déshonnêtes, jeter des herbes par-dessus le feu, en cueillir avant midi où à jeun, en porter sur soi, les conserver le long de l'année, garder des tisons ou des charbons du feu et autres semblables. » (Bossuet, *Catéchisme de Meaux*, 267 ; texte cité par A. Bertrand, *Nos origines*, III, 115).

1. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, I, 101-102.

2. Cf. *Id.*, 100.

3. Bulliot et Thiollier, *La mission et le culte de saint Martin*, 26. — Cf. A. Bertrand, *Nos origines*, III, 282. D'après cet auteur, le culte des eaux,

Tacite expliquait ainsi chez les Gaulois le culte des eaux : « Ils croient que ces lieux sont plus voisins du ciel, et qu'il n'en est point d'où les hommes puissent se faire entendre plus près des dieux. »

Le génie des eaux intervenait dans presque tous les actes de la vie. Voulait-on connaître l'avenir ? C'est à la source que le Celte, comme celui qui l'avait précédé dans la Gaule, allait chercher une réponse. C'est à elle qu'il demandait la guérison de son bétail ou celle de ses enfants. Les sources, les fleuves, les lacs et les marais étaient donc divinisés.

On jetait des offrandes dans les eaux courantes ou stagnantes : on offrait, dit dom Martin, des sacrifices au bord des fontaines, « au fond desquelles on jetait de l'or, de l'argent, des pains, des hardes et une infinité d'autres choses, comme on faisait ailleurs, dans les temples, devant les idoles [1] ». Combien de ces coutumes sont restées vivaces dans le peuple berrichon !

Actuellement encore, dans la Vallée Noire, à Saint-Chartier, jeter une bouchée de pain dans un puits, le premier jour de l'an, porte bonheur : « Parce que le puits boit toute l'année, disent les paysans, il faut qu'il mange ce jour-là. »

Ce culte des eaux, dont nous trouvons encore des traces dans les superstitions actuelles du Berry, avait attiré l'attention de George Sand. Elle a donc fait remarquer souvent l'importance qu'il avait dans la Vallée Noire.

« Lorsque le christianisme s'introduisit dans les campagnes de la vieille France, dit-elle, il n'y put vaincre le paganisme, qu'en donnant droit de cité, dans son culte, à diverses cérémonies pour lesquelles les paysans avaient un attachement invincible. Tels furent les honneurs rendus aux images et aux sta-

des fleuves, des rivières était répandu dans la Gaule avant l'occupation de ce pays par les Gaulois.

D'après le Dr Atgier (*Étude statistique, ethnographique de l'Indre,* « Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris », 1899, 171-199). C'est la race Celtique ou les Brachicéphales qui dominent dans le dép. de l'Indre ; la proportion est de 48,61 % ; 28,88 % de Kymris ou Dolichocéphales, et 22,50 % d'Ibères ou Mésaticéphales. L'élément brachiocéphale est encore plus important dans la Vienne ; il atteint la proportion de 55,80 %.

1. Dom Martin, *La Religion des Gaulois*, I, 131. — Un grand nombre de superstitions du même genre se trouvent relatées dans l'ouvrage de dom Martin et beaucoup se rapprochent de celles du Berry.

tuettes des saints dans certains carrefours, ou sous la voûte de certaines fontaines lustrales, ou lavoirs publics [1]. »

Au moment de la conversion des Gaules au christianisme, les missionnaires, trouvant les populations attachées au culte des sources, par exemple, cherchèrent à le transformer. Ils sanctifièrent ces rites païens. En substituant aux *bons génies* des Fontaines, la sainte Vierge ou les saints, ils persuadèrent aux fidèles de venir là, comme par le passé, demander la guérison, mais en invoquant les Saints ou la Mère du Christ. C'est ainsi qu'aux fêtes du solstice d'été, en l'honneur du soleil, on substitua la fête de saint Jean-Baptiste.

En s'appropriant le rite extérieur, pour ne pas mécontenter le peuple, l'Église a transformé la pensée. Elle a imprimé une autre direction à l'esprit humain, elle a donné aux actes de dévotion, aux cérémonies religieuses, un autre mobile ; transformation d'un culte à un autre, à laquelle M. Toutain a donné le nom de *greffe* [2].

C'est ainsi que l'on trouve en Berry des statuettes de la sainte Vierge ou des Saints sous la voûte de certaines fontaines. A la

1. *Prom. aut. vill.*, 160. — G. Sand profite d'ailleurs de la circonstance pour accuser l'Église catholique, au XIXe siècle, de matérialiser la religion, avec le culte des images : « Nous voyons aux premiers temps du christianisme, des Pères de l'Église s'élever avec éloquence, dit-elle, contre la coutume idolâtre d'orner de fleurs et d'offrandes les statues des dieux. Plus spiritualites que ne l'est notre époque, ils veulent qu'on adore le vrai Dieu en esprit et en vérité. Ils proscrivent les témoignages extérieurs » (*Prom. aut. vill.*, 161). G. Sand ne paraît pas établir de différence entre les honneurs rendus aux dieux du paganisme et ceux que l'on rend à la sainte Vierge et aux Saints.

2. M. Toutain, à propos des cultes païens, a employé cette expression qui rend admirablement bien la pénétration d'un nouveau culte dans un culte antérieur. *Les genii*, dit-il, « ces dieux et ces déesses alors invoqués sous des noms latins, étaient, en réalité, d'anciennes divinités du pays. Malgré les vocables qui leur étaient donnés, malgré les images purement gréco-romaines sous lesquelles on les représentait, c'étaient bien moins des dieux et des déesses importés de l'Italie, que des dieux et des déesses adorés dans la religion même avant la conquête romaine. S'il nous est permis de nous exprimer ainsi, il se produisit, dans tous les cas de ce genre, un phénomène de *greffe* religieuse : le culte, en apparence gréco-romain et italique, puisait par d'antiques racines toute sa vitalité dans le sol provincial. Ces deux séries de culte, les cultes entièrement importés et les cultes simplement *greffés* vécurent en parfait accord. » (*Les cultes païens dans l'empire romain*, I, 468).

Berthenoux, une petite chapelle est placée près de la source, à l'entrée du village. A La Châtre, un oratoire, dédié à la Vierge abrite le bassin d'une fontaine. Ce fait se renouvelle très souvent en Berry. Peut-être aussi, ces statues de la sainte Vierge et des Saints remplacent-elles des statues de divinités romaines.

Il y a des sources dans presque tous les lieux de pèlerinage [1]. A Vaudouan, à Sainte-Solange, la source est l'objet de la vénération des fidèles. A la fontaine de Saint-Sylvain, patron de Levroux, on accourt pour demander la guérison d'une foule de maladies, principalement celle du mal de tête. Les rhumatismes se guérissent avec l'eau de la fontaine de Saint-Sulpice, à Vandœuvres [2].

Si George Sand ne nous a pas renseignés longuement sur le culte des eaux, elle connaissait les fées qui protègent et habitent les cascades.

Dans la Vallée Noire, elles prennent souvent le nom de *martes*. Ce sont, dit l'auteur des *Légendes rustiques*, « des esprits mâles et femelles... Elles courent, les cheveux flottants jusqu'aux talons, les seins pendants jusqu'à terre [3]. »

A Montgarnaud, commune de Saint-Benoît-du-Sault, une cascade très pittoresque, située au milieu de rochers aux formes curieuses, s'appelle l' « aire aux martes [4] ». Là, « elles essaient...

1. Actuellement encore, à Saint-Chartier, pour obtenir la pluie dans les années de sécheresse, on se rend en procession à Saint-Pardoux, commune de Lourouer. Là, se trouve une source auprès de laquelle on fait des prières. Les femmes cassent des rameaux, les trempent dans l'eau et arrosent M. le curé qui doit se laisser faire, sans quoi la pluie ne viendrait pas. Un de ces Messieurs ayant demandé grâce, on lui répondit : « Ah ! mônsieu le curé, y faut qu' vous seyez saucé à fond ! »

2. M. Ludovic Martinet, dans *Le Berry préhistorique*, parle des nombreuses fontaines, où on vient chercher la guérison :

Parmi ces fontaines « ... je me bornerai à citer la fontaine Sainte-Claire à Vatan, souveraine contre les maux d'yeux... La fontaine à Michavant, sise à trois kilomètres d'Henrichemont, où, de tout temps, on a jeté des offrandes superstitieuses » (Ludovic Martinet, *Le Berry préhistorique*, 1882, 13-14).

Cf. aussi *Fontaines celtiques* de M. Bonnafoux, 39 pages, in-4°, chez Dugenest. Guéret, 1874. Il cite les principaux lieux de pèlerinage : Fontaine Sainte-Claire, près de Guéret. Font. de Sainte-Valéry. Font. de Saint-Martin, la Font aux Sers. La Font de Saint-Pardoux à Guéret. La Font-Lagoutte, des bois de la ville de Guéret. La divinité paysanne, Evahona, préside aux sources thermales des bains d'Évaux.

3. *Lég. rust.*, 8.

4. *Id.*, 9.

d'allumer du feu... et d'y faire bouillir leur marmite de granit[1] ».

Les *martes* ont, d'après George Sand et Laisnel de la Salle[2], un asile spécial dans le torrent de la Portefeuille.

Ces fées inoffensives, bien connues en Berry, se changent souvent en mauvais génies. Ces croyances aux martes et aux fades habitant les cascades sont de véritables survivances du culte des peuples primitifs de la Gaule. Chez les Celtes, n'était-ce pas à la source que le sorcier se rendait pour accomplir ses maléfices ? Maintenant, n'est-ce pas encore là que va le sorcier berrichon, pour tirer le lait de la vache de son voisin, en prononçant certaines paroles cabalistiques ? La rosée est aussi un objet de superstition chez les habitants de la Vallée Noire.

Le *ramasseux de rosée*, bien connu en Berry, est « un propriétaire matinal, dit George Sand, qui promène sur les prairies un chiffon, au moyen duquel toute l'humidité d'un pré passe dans le sien[3] ».

La vieille sorcière, qui ramasse la rosée bienfaisante dans une prairie, le jour de la Saint-Jean, prétend bien enlever en même temps tout le suc du fourrage[4]. C'est ce qui s'appelle *rousiner*. Les fées, dit aussi Laisnel de la Salle, balayent « avec les bords traînants de leurs longues robes blanches, la rosée des prairies qu'elles veulent rendre stériles[5]. »

Au bourg de Lacs, la Fontaine de la Dame de la Font-Chancela est perfide ; il y a toujours du danger à s'approcher de cet endroit, hanté par un mauvais génie.

Les meneurs de nuées ou grêleux habitent autour des mares et au beau milieu des étangs, nous dit George Sand. Ce sont des esprits nuisibles, qui « se montrent aux époques des débordements de rivières et provoquent le fléau des pluies torrentielles intempestives[6] ». Ils sont très redoutés des paysans, à cause des dégâts qu'ils occasionnent aux récoltes.

1. *Lég. rust.*, 9.
2. Cf. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, I, 125.
3. *Prom. aut. vill.*, 222.
4. Superstition racontée par M. Bonnin, à Saint-Chartier.
5. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, I, 139.
6. *Prom. aut. vill.*, 209. — Laisnel de la Salle a parlé du meneu de nuées, I, 322.

Mme Dudevant nous a raconté aussi les péripéties de Germain et de la Petite Marie autour de la Mare au Diable. Le mauvais génie les égarait, en les faisant revenir sans cesse au point de départ [1].

A Toulx-Sainte-Croix, on était étouffé par la vase des perfides *viviers* [2] :

« Ce sont de nombreuses sources, dit l'auteur de *Jeanne*, qui n'ont pas leur jaillissement à fleur de terre et qui minent le sol en filtrant par-dessous. Une vase compacte, tapissée d'un jonc fin et court... les recouvre et cache... à l'œil inexpérimenté ces glaises mouvantes [3]... » Si on s'y engage, « on y entre peu à peu jusqu'au genou, jusqu'à la ceinture, jusqu'aux épaules [4]. » C'est un piège des esprits malfaisants.

Souvent aussi, les êtres qui hantent les sources sont immondes et repoussants ; ils inspirent la terreur : Les *Lavandières* appelées surtout *Laveuses de nuit*, visions effrayantes dans l'obscurité, séjournent autour des mares stagnantes et des sources limpides. Ces êtres horribles causaient à Aurore Dupin, dès son enfance, une grande terreur. C'est « la plus sinistre des visions de la peur, dit-elle, c'est aussi la plus répandue [5] ». Ces femmes « battent et tordent quelque objet qui ressemble à du linge, mais qui, vu de près, n'est autre chose que des cadavres d'enfants [6] ».

Il n'est peut-être pas un habitant de la Vallée Noire, à l'heure actuelle, qui ne tremble encore à la pensée de ces terribles femmes. Elles hantent les fontaines et les sources, qui forment si souvent, en Berry, de petits bassins au bord des chemins ou au milieu des prairies. La nuit « on entend... le battoir précipité et le clapotement furieux des Lavandières fantastiques [7] ». Elles affectionnent certains lieux où on est à peu près sûr de les rencontrer, si on s'aventure la nuit dans ces parages. Les Étangs de Thévet, aujourd'hui desséchés, avaient une réputation sinistre. Les histoires les plus étranges circulaient sur les êtres

1. Cf. *Mare au Diable*, 67 et suiv.
2. Cf. *Jeanne*, 38.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, ibid.
5. *Lég. rust.*, 29.
6. *Visions*, à la suite de *Prom. aut. vill.*, 194. — Cf. aussi *Lég. rust.*, 29-40.
7. *Lég. rust.*, 30. — Cf. aussi *Jeanne*, 115, 117, 277.

Les étangs Brisses. — Cliché de l'auteur.

effrayants qui les peuplent. George Sand a raconté, dans ses *Légendes rustiques*, plusieurs histoires terrifiantes ; et je ne crois pas qu'elle ait exagéré l'impression d'effroi, produite sur l'ami qui lui avait confié ses émotions [1].

La *Font-de-Fonts*, située au bord de la route de Saint-Chartier à Lourouer, est aussi un lieu redoutable.

« A la pleine lune, on voit, dans le chemin de la Font-de-Fonts (Fontaine des Fontaines), d'étranges laveuses, ce sont les spectres des mauvaises mères qui ont été condamnées à laver, jusqu'au jugement dernier, les langes et les cadavres de leurs victimes [2]. »

Laisnel de la Salle a signalé les dangers que courent les voyageurs, aux abords de cette source. Un métayer du domaine des Ferrons, ayant conduit du linge à la Font-de-Fonts, trouva de grand matin trois femmes. Il les interroge, pas de réponse. Enfin, l'une d'elles lui tend un je ne sais quoi, il le prend et reconnaît l'image de son fils mort en tombant d'un arbre [3]. Ce n'était pas ici l'enfant de la Lavandière. Le fait n'en est que plus terrifiant. Le brave homme tomba évanoui, et mourut peu de temps après.

Les *Flambettes* ou *flamboires*, « météores bleuâtres, dit l'auteur des *Légendes rustiques*, que tout le monde a rencontrés ou vus danser sur la surface immobile des eaux dormantes [4] », n'appartiennent pas à la Vallée Noire ; mais elles sont très connues dans l'arrondissement d'Issoudun [5].

Quant à la *Gagne aux demoiselles*, ce bourbier, cette fosse herbue, dont il était si difficile de se tirer [6], personne ne sait plus aujourd'hui où on doit la situer. Le moine des Etangs-Brisses paraît aussi oublié [7]. Mais si le moine ne s'élève plus du milieu des gigantesques roseaux, pour adresser aux passants des discours perfides, les étangs sont toujours là, et le site qui les encadre

1. *Légendes rustiques*, 31-36. — Dans *Consuelo*, III, 41, G. Sand a aussi parlé des Laveuses de nuit.
2. *Lég. rust.*, 29.
3. Cf. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, I, 142.
4. *Lég. rust.*, 133.
5. Cf. Pérémé, *Compte rendu... de la Soc. du Berry*, 1862-1863, 261.
6. Cf. *Lég. rust.*, 21.
7. *Ibid.*, 119-131.

est un des plus beaux et des plus sauvages de la Vallée Noire.

Des chênes magnifiques projettent leur ombre épaisse et sombre sur les eaux tranquilles du plus vaste des deux étangs. Çà et là, des bouquets de roseaux servent d'abri aux canards ou à la poule d'eau. Une berge élevée, faisant face au bois de chênes, vaste et longue allée, ornée de têteaux aux formes tourmentées, longe le lac dans sa plus grande dimension. Ces troncs énormes, à l'écorce noire, noueux et tordus, disséminés dans la verdure, donnent dans le lointain l'apparence de vagues formes humaines. Ce lieu a quelque chose de mystérieux, il saisit l'imagination. On se demande si, de ces profondeurs boisées, quelque druide ne va pas surgir tout à coup pour puiser l'eau lustrale, destinée au sacrifice. La vieille terre berrichonne se retrouve là dans toute sa sauvagerie primitive.

Sans doute, George Sand n'avait pas fait de cet endroit le but de ses promenades. Elle l'avait aperçu peut-être un jour d'hiver, à la nuit tombée, car elle aurait compris la poésie sauvage de ce lieu pittoresque :

« C'est un endroit, dit-elle, qui n'est pas gai, surtout le soir. Quand on a passé les bois, on arrive sur un grand plateau tout nu, où il n'y a que joncs et sables et de grandes flaques d'eau qui se rejoignent à la saison des pluies et font un lac dont le fond paraît tout noir [1]. »

Les pierres, en Berry, ainsi que les sources et les fontaines, sont l'objet de croyances superstitieuses. Mme Dudevant l'a souvent fait remarquer [2].

1. *Lég. rust.*, 119. — La photographie qu'on trouvera ici ne rend pas du tout l'aspect que présentent ces étangs. On peut dire qu'à l'époque de George Sand ce paysage était beaucoup plus sauvage, car depuis cinquante ans, on a coupé nombre de vieux chênes.

2. « Il n'est pas douteux, dit M. A. Bertrand, que les superstitions relatives au culte des pierres aient régné chez nous à l'époque néolithique, comme elles régnaient chez les Chaldéens... Deux faits le prouvent à nos yeux :

« 1° La présence de nombreux minéraux, pierres dures et rares, jades, jadéïtes, callais, chloromélanites et cristal, dans un certain nombre de sépultures mégalithiques, qui certainement y figuraient comme produits de la nature doués de vertus particulières, surnaturelles, etc...

« 2° Une seconde preuve peut être tirée de ce fait que certains monuments sépulcraux mégalithiques, certains blocs, débris de monuments détruits, étaient encore au moyen âge, malgré les défenses réitérées du

A Nohant-Vic, en effet, un fragment de grès rouge est en vénération sous le nom de saint Greluchon. « C'est le reste d'un dolmen qui, jusqu'en 1789, fut adoré, gratté et avalé par les femmes stériles pour avoir des enfants [1]. »

Il est probable que cette dévotion a ses racines dans le culte des populations primitives de la Gaule.

« Nous avons vu quelquefois de ces pierres appelées *pierres caillasses* ou *pierres sottes*, dit George Sand. Ce sont de vraies pierres de calcaires caverneux, dont les trous, nombreux et irréguliers, donnent facilement l'idée de figures monstrueuses [2]. »

La plupart sont redoutées. « On assure, dit l'auteur des *Légendes rustiques*, que, si on ne se dépêche de les briser et de les employer, elles quittent le bord du chemin où on les a rangées et se mettent, de nuit, tout en travers du passage, pour faire abattre les chevaux et verser les voitures [3]. »

Le dolmen de La Pierre à la Marte, à Saint-Plantaire, est aussi l'objet de terreurs superstitieuses.

La *Parelle*, aux environs de Crevant, a une mauvaise réputation, elle est hantée par un génie malfaisant ; il faut se garder d'en approcher [4].

Quelques-uns de ces blocs sont doués de mouvement. C'est ce qu'on appelle, dans d'autres contrées, des pierres qui virent ; la *Parelle* est dans ce cas. C'est une pierre enchantée.

« On croit que ces pierres celtiques... dansent à minuit et se déplacent pour livrer les trésors qu'elles renferment [5]. »

Les fades et les martes font souvent de ces rochers leur demeure habituelle.

Aux environs de Crevant se trouve encore « le *Trou aux fades* (la grotte aux fées)... C'était une habitation visiblement taillée dans le roc et composée de deux chambres, séparées par une sorte de cloison à jour [6] ». Le propriétaire d'un champ voisin « a

clergé, un but de pèlerinage en vue d'obtenir des guérisons miraculeuses, ou la satisfaction de vœux particuliers » (A. Bertrand, *Nos origines*, III, 43).

1. L. Martinet, *Le B. préhistorique*. Mém. de la Soc. hist. du Cher, 1882, 50.
2. *Lég. rust.*, 11.
3. *Id.*, 12.
4. Cf. *Nanon*, 211 et suiv.
5. *Id.*, 211.
6. *Lég. rust.*, 7. — Cf. aussi *Nanon*, 207.

jugé à propos d'ensevelir sous les terres (*ce trou*), dit George Sand, pour se préserver apparemment des malignes influences de ces *martes* [1] ».

Près d'Aigurande, une pierre levée s'appelle la pierre à la Marte [2].

Non loin de la Pierre levée de Sennevant, entourée d'un cromlech, se trouvent les Dorderins, ainsi que le trou aux Fades [3].

Les pierres Jomâtres, sur le mont Barlot, sont visitées souvent par les Fades. George Sand nous a beaucoup parlé, dans *Jeanne*, des superstitions auxquelles donnent lieu ces immenses blocs de roche. « Les fées... hantent, comme chacun sait, dit-elle, les pierres jômatres, au coup de midi et au coup de minuit [4]. »

Quant à la pierre d'Ep-Nell, c'est une bonne pierre, elle est visitée par un bon génie [5].

Pour apaiser et adoucir les mauvais génies et se concilier les bons, on leur offre des présents.

« Nous trouvâmes près de notre porte une peau d'anguille contenant sept gros clous. C'est une offrande aux mauvais esprits, bien connue dans nos campagnes [6]. »

Jeanne jetait aux bonnes fades, dans le trou du rocher, un peu de thym de bergère : c'était l'offrande des jeunes filles ; les garçons y introduisaient une pierre [7].

Aux environs de Boussac, on croit à un trésor enfoui dans la région ; « les uns supposent ce trésor enterré sous ces pierres druidiques ; d'autres le cherchent plus loin, dans la montagne de Toulx-Sainte-Croix [8] ».

Les trois hommes de pierre dont parle George Sand [9], et, après elle, M. de Pérémé [10], sont de grandes roches, de forme bizarre, qui s'élèvent sur les bords de la Creuse. La Vallée Noire ne connaît pas ces terribles géants.

1. *Lég. rust.*, 7.
2. Cf. *Id.*, 9.
3. Cf. *Nanon*, 232-233.
4. *Jeanne*, 15.
5. Cf. *Id.*, 115.
6. *Nanon*, 212.
7. *Jeanne*, 73-74.
8. *Id.*, 8.
9. *Lég. rust.*, 55-65.
10. Pérémé, *Compte rendu des travaux de la Soc. du Berry*, 1862-1863, 261.

Le culte des pierres est actuellement encore l'objet de superstitions très vivaces, qu'il est bien difficile de détruire. George Sand, en rappelant les nombreux faits, que je ne puis tous mentionner, ici, n'a rien exagéré.

Au culte du soleil, des eaux et des pierres se joint encore celui des arbres. Un certain nombre d'entre eux passent pour être hantés par des sorciers, des revenants. Ils ont une réputation terrible, et le paysan les évite avec soin, la nuit. Les vieux chênes sont particulièrement redoutés. N'est-ce pas sous les arbres que les Druides aimaient à célébrer leurs mystères, à offrir leurs sacrifices? A cette époque, objet de vénération, ces arbres, devinrent ensuite un objet de crainte. Actuellement encore, le magnifique chêne de la forêt de Saint-Chartier, que le paysan appelle le *chêne*, parce qu'il n'a pas son pareil dans la région, est considéré comme dangereux :

« Je connus que ce devait être *le chêne*, et que j'étais arrivé au fin bout de la forêt. Je n'avais jamais vu *l'arbre*, mais j'en avais ouï parler, pour ce qu'il était renommé un des plus anciens du pays ; et, par le dire des autres, je savais comment il était fait. Vous n'êtes point sans l'avoir vu. C'est un chêne bourru, étêté de jeunesse par quelque accident, et qui a poussé en épaisseur ; son feuillage, tout desséché par l'hiver, tenait encore dru, et il paraissait monter dans le ciel comme une roche [1]. »

Tiennet, à la recherche de Joset, s'était aventuré le soir dans la forêt de Saint-Chartier. Il avait frissonné dans cette obscurité profonde, en arrivant près du chêne, « lorsqu'il entendit le son d'une musique... qui menait si grand bruit qu'on eût dit d'un tonnerre [2] ». Ses jambes se dérobèrent sous lui, car cette musique lui paraissait endiablée. Puis tout à coup il vit gambader dans la fougeraie une troupe d'animaux qui lui parurent fantastiques ; l'un d'eux avait une clochette et tous se dirigeaient vers le *clairin* et aussi vers la musique. Puis le calme se fit ; il s'aperçut que Joseph se trouvait, alors, sous le chêne, et « il ne fut pas bien sûr de n'avoir point rêvé un sabbat de musique folle et de mauvaises bêtes [3] ».

1. *Les M. Sonneurs*, 39.
2. *Id.*, ibid, 39.
3. *Id.*, 40.

D'autres arbres que le chêne étaient sacrés aussi pour les peuples de la Gaule. On leur faisait des offrandes. On n'osait les couper pour les brûler quand ils venaient à tomber, soit par accident, soit par vétusté.

Avec le grand chêne de la forêt de Saint-Chartier, l'ormeau Râteau jouissait d'une réputation terrible. Il se trouvait à 300 mètres, environ, de Lourouer. Depuis des siècles il était l'objet du respect et de la crainte des gens du pays.

« L'orme Râteau est un arbre magnifique, qui existait, dit-on, déjà grand et fort au temps de Charles VII... Son branchage affecte assez la forme du râteau, dont il porte le nom [1]. »

Personne n'osait toucher à cet arbre, bien qu'il fût presque mort.

« Les paysans des environs ont une telle opinion de l'orme Râteau qu'ils prétendent qu'on ne peut l'abattre, parce qu'il est sur la carte de Cassini [2]. » Tel est l'avis de l'auteur des *Légendes rustiques*. Mais ce respect venait surtout de leur superstition. Ils auraient cru commettre un sacrilège en enfonçant la hache dans ce tronc tant de fois séculaire ; aussi le conservèrent-ils, jusqu'au jour où un orage le jeta à terre ; il y a de cela quinze ou dix-huit ans. Ils osèrent alors achever l'ouvrage commencé par la foudre.

Cet arbre était hanté par un monsieur de vingt pieds de haut, vêtu de noir. Il « porte toujours, dit George Sand, son grand râteau sur l'épaule, et gare aux jambes des gens ou des bêtes qui passent dans son ombre [3] ».

Le carroir de l'ormeau Râteau était un bien mauvais passage.

Une multitude d'herbes en Berry sont douées de propriétés bienfaisantes ou dangereuses. Jeanne ramassait pour ses vaches les *folles herbes* qui devaient leur donner du bon lait [4]. Pour prendre les taupes et les belettes, Marcasse avait un moyen mystérieux : « On parlait tout bas d'herbes enchantées, au moyen desquelles il faisait sortir... ces animaux méfiants pour les prendre au piège [5]. »

1. *Prom. aut. vill.*, *Visions*, 199.
2. *Id.*, 200.
3. *Id.*, 203. — Cf. aussi *Les M. Sonneurs*, 54.
4. Cf. *Jeanne*, 241.
5. *Mauprat*, 46.

Sur le chaumois de Montlevic on trouve, dit Laisnel de la Salle, l'herbe d'engaire, c'est-à-dire l'herbe qui égare [1].

M. Lucien Jeny a raconté une jolie légende sur cette herbe malfaisante qui trompe le voyageur [2].

L'auteur des *Légendes rustiques* nous a parlé encore d'animaux fantastiques, de « bêtes revenantes ». La grand'bête surtout inspire une profonde terreur : Elle apparaît tantôt sous la forme d'une génisse, tantôt sous la forme d'un chien de la grandeur d'un bœuf, tantôt sous celle d'une levrette blanche, haute comme un cheval. Quelquefois c'est un simple lièvre, une simple brebis [3]. Elle inspire toujours une terreur profonde, car son passage est signalé par une grande mortalité de bestiaux. Son souffle seul les fait périr.

Aussi, avec quel empressement on se met à combattre cette bête malfaisante. Dans l'*Histoire de ma vie*, George Sand a raconté au sujet de la grand'bête la scène émouvante à laquelle, tout enfant, elle assista avec son demi-frère, Chatiron ; j'en ai parlé ailleurs.

Il n'y a que les balles bénites qui puissent avoir raison de cet animal dangereux : « Je pris à la cheminée un vieux fusil à mon père, que je savais chargé de trois balles bénites [4], car la

1. Lais. de la Salle, *Le Berry*, I, 137.

2. « Il y a environ une douzaine d'années, dit M. Jeny, le garde champêtre d'une commune du Cher... s'était rendu au chef-lieu du canton pour affaires de service. Quelque peu enclin à la dive bouteille, il s'attarda, une fois ses commissions faites, dans les auberges de ce bourg... Comment s'y prit-il? s'endormit-il au revers de quelque fossé? Dieu seul le sait. Toujours est-il qu'au petit jour il s'aperçut qu'il n'avait fait que 2 kilom. au delà du chef-lieu ; hâtant le pas, il rentra chez lui assez penaud après cette nuit passée à la belle étoile, et pour conjurer les justes reproches de sa moitié, il lui fit entendre qu'il avait dû marcher par inadvertance sur l'*herbe d'engaire*... A quelque temps de là l'histoire fut contée au vieux maître cornemuseux, qui passait pour légèrement sceptique. Il se piquait de bel esprit... Il réfléchit quelques instants sur la mésaventure du garde et, souriant d'un air entendu, répondit : « Ce ne fut *l'herbe* mais le vin Qui l'*engaira* de son chemin. » Le distique... passa en proverbe dans la localité. (*L'Indépendant du Cher*, 14 janv. 1906.)

3. Cf. *Prom. aut. vill.*, *Visions*, 192. — Cf. aussi *Lég. rust.*, 41-54 ; *Mauprat*, 40 ; *Angibault*, 243.

4. Laisnel de la Salle signale le fait : « Alors Grand Pierre... pensa qu'il avait dans un coin de son coffre quelques-unes de ces balles bénites que l'on tient toujours en réserve pour tirer sur la grand'bête, la levrette..., et autres bêtes faramineuses » (*Le Berry*, I, 274).

grand'bête a toujours eu coutume de s'ébattre aux alentours de la font de Fond [1], et encore que je ne l'eusse jamais vue, j'étais toujours prêt à la recevoir, sachant que mes parents la redoutaient grandement et en avaient été maintes fois molestés [2]. »

A l'heure actuelle il n'est pas un habitant de la Vallée Noire qui ne connaisse la grand'bête et qui ne tremble encore à son approche. Les uns l'ont vue, les autres ont failli la voir, tous croient encore à son existence.

Le *follet* ou *fadet* intervient dans une foule de circonstances. Il y en a de bons et de mauvais. « Il est gros comme un petit coq, dit George Sand, et il en a la crête d'un rouge vif. Ses yeux sont de feu, son corps est celui d'un petit homme assez bien fait, sauf qu'il a des griffes au lieu d'ongles [3]. »

Ce petit être fabuleux aime l'équitation, il fait galoper les chevaux au pâturage, « les *bourdit*... en les fouaillant de sa grand' queue de dix aunes [4] ». Mais souvent il « les panse avec tant de soins qu'ils ne s'en portent que mieux », dans ce cas, c'est le bon follet. Les chevaux pansés par lui reviennent avec une crinière nouée d'une infinité de nœuds inextricables. C'est ce qu'on appelle « les chevaux bouclés [5] ». Les juments sont souvent pansées par le follet. Mais cet esprit, serviable dans certains cas, devient malin et mauvais. Il danse devant les yeux, et il arrive à nous faire tomber dans un mauvais pas. C'est lui qui poursuivait Landry de sa danse et de son rire : « Tantôt il filait comme

1. G. Sand écrit tantôt font de fond, comme ici, et tantôt font de Fonts, comme nous l'avons vu.

2. *Les M. Sonneurs*, 58.

3. *Lég. rust.*, 76. — Dans *Prom. aut. vill.*, *Visions*, 214, George Sand a donné la même définition : « Le *follet*, *fadet* ou *farfadet*, n'est point un animal, bien qu'il lui plaise d'avoir des ergots et une tête de coq ; mais il a le corps d'un petit homme, et, en somme, il n'est ni vilain ni méchant, moyennant qu'on ne le contrariera pas ».

4. *Souvenirs de 1848 ; Mélanges*, 352.

5. Par les temps de gelée, on remarque, dans la Vallée Noire, que les poulains, qui passent la nuit dehors, rentrent avec la queue toute tressée. Dans l'esprit du paysan, c'est le signe du passage du follet. Cf. *Lég. rust.*, 76.

George Sand attribue ce phénomène à une maladie du crin, « une sorte de plique chevaline, assez fréquente dans nos pâturages. Ce crin est impossible à démêler, cela est certain. Il est certain aussi qu'on peut le couper... Les paysans s'en gardent bien. Ce sont les étriers du follet » (*Visions* à la suite de *Prom. aut. vil.*, 215).

un martin-pêcheur, et tantôt il disparaissait tout à fait. Et, d'autres fois, il devenait gros comme la tête d'un bœuf et tout aussitôt menu comme un œil de chat [1]. » Dans ce cas il ne faut pas courir, car le *follet* « court après ceux qui courent ».

C'est pour le conjurer que la petite Fadette répétait sa chanson :

Fadet, fadet, petit fadet,
Prends ta chandelle et ton cornet.
J'ai pris ma cape et mon capet,
Toute follette a son follet [2].

Nous trouvons, dans l'ouvrage de Laisnel de la Salle, des renseignements sur le follet. L'auteur d'*Anciennes mœurs* s'est moins étendu sur ce sujet que George Sand, mais tous deux ont conservé la tradition, encore existante, de cet esprit qui donne aux chevaux des soins d'hygiène, et qui tourmente les voyageurs.

La chasse à Baudet trouve encore de nombreux croyants en Berry. Et il y a peu de temps, une femme l'avait entendue dans les airs, car on ne la voit pas. C'est « la danse des bourriques du diable quand les follets et les fades galopent dessus à travers les nuées [3] ». A Châteauroux, on l'appelle la chasse à Ribaut. Elle a lieu généralement dans les bois, et de préférence aux carrefours des routes. Le *carroué* est toujours un lieu hanté par les esprits malins.

Cette chasse fantastique « affecte les bruits aigres et grotesques d'une incommensurable troupe d'ânes qui braient [4] ». Elle produit sur les esprits une sorte de terreur. Son passage est toujours redouté.

La *cocadrille*, comme on dit en Berry, cocodrille, ailleurs, « bien connue au moyen âge, dit Mme Dudevant, existe encore dans les ruines des vieux manoirs... ...Elle a la mine d'un petit lézard... ceux qui la connaissent... annoncent de grandes maladies dans l'endroit, si on ne réussit à la tuer avant qu'elle ait vomi son venin [5] ».

1. *Fadette*, 103.
2. *Id.*, 104.
3. *Les M. Sonneurs*, 66.
4. *Prom. aut. vill. Visions*, 189.
5. *Id.*, 214. — George Sand a rappelé, dans *Les Maîtres Sonneurs*, ce

Laisnel de la Salle en a parlé beaucoup, aussi. Je dois dire qu'à notre époque la cocadrille est moins connue que la grand'bête et le follet. Les *vieux* cependant la redoutent encore.

On se souvient peu aussi du grand serpent à tête d'homme, de quarante pieds de longueur, qui mangea trois prisonniers dans la Tour de Châteaubrun [1]. Il semble oublié. Dans *Jeanne*, il est question d'un bœuf qu'il s'agit d'attraper. Il est en or et enfoui dans la terre. Nul ne peut avoir la chance de s'en emparer s'il n'est resté sage et pur [2]. « Si quelqu'un, coupable d'une mauvaise action, vient à rencontrer *le bœuf*, ce bœuf l'épouvante, le poursuit et peut le tuer ; au lieu que si la personne est en état de grâce, et marche droit à lui, elle n'a rien à craindre... si cette personne a le bonheur de le rencontrer la nuit de Noël, juste à l'heure de l'élévation de la messe, elle peut le saisir par les cornes et le dompter ; alors le bœuf s'agenouille devant elle, et la conduit à son trou qui est justement le trou à l'or [3]. » Sur les « collines pelées de la Marche (limite extrême du Berry au sud), c'est un bœuf blanc, ou un veau d'or, ou une génisse d'argent qui font rêver les imaginations avides ; mais ces animaux sont méchants et terribles à rencontrer. On y court tant de risques que personne encore n'a osé les saisir par les cornes [4] ».

Les *Légendes rustiques* nous parlent aussi d'animaux, qui se tiennent debout le long des murs et hurlent à la lune. « L'auteur les appelle lupins, « bien qu'ils... n'aient été désignés sous aucun nom particulier [5] ». De ceux-ci, je n'ai rien à dire, n'ayant pu entendre parler de ces êtres fantastiques. Personne non plus ne connaît aujourd'hui la chèvre épousée, dont George Sand nous a raconté l'histoire [6]. Cette superstition appartient peut-être à une région voisine.

Héritiers du culte des ancêtres, de ces populations primitives

souvenir de la cocadrille : « Le flanc nord du château (de Saint-Chartier) était mal renommé... et mêmement on jurait d'y avoir entendu siffler la cocadrille dans les temps d'épidémie » (*Les Maîtres Sonneurs*, 360).

1. Cf. *Lég. rust.*, 65.
2. Cf. *Jeanne*, 26, 81.
3. *Id.*, 228.
4. *Prom. aut. vil.*, *Visions*, 191.
5. *Lég. rust.*, 150.
6. *Id.*, 142 et suiv.

Pierre à fromentée appartenant à MM. Baucheron (château d'Ars).
(Cliché de l'auteur).

qui déifiaient les êtres naturels, les paysans de la Vallée Noire ont tout un ensemble de divinités rustiques dans les eaux, les pierres, les arbres, les plantes, les animaux. Mais ils croient, en outre, à une foule d'esprits ; les uns sont malfaisants, les autres, au contraire, viennent au secours des pauvres mortels.

Parmi les premiers, il en est un qui semble dominer tous les autres et inspirer une terreur plus profonde, c'est *Georgeon*.

George Sand s'est demandé ce que c'était au juste que Georgeon, « quel était son rang et son titre... dans la hiérarchie des esprits de malice [1] ». Elle n'a pu le savoir. Laisnel de la Salle pense que c'est le diable, en personne. Ce nom lui serait venu de sa défaite dans un combat qu'il livra à saint Georges [2]. Mais cette explication est tout à fait arbitraire. Il est bien plus probable que *Georgeon* est synonyme du mauvais génie, si redouté des races touraniennes [3].

Ce « nom mystérieux..., dit la dame de Nohant, ne devait jamais être écrit ni sur papier, ni sur bois, ni sur ardoise, ni sur pierre quelconque, ni sur étoffe, ni sur terre, ni sur poussière ou sable, ni même sur neige tombée du ciel [4] ». En effet, il porte malheur, et tout homme qui a le souci de son âme ne doit pas l'articuler.

Le sorcier ne le confie à ses adeptes que « dans le *pertuis de l'oreille* [5] ». En général, on ne parle pas ouvertement des êtres fantastiques qui sont de mauvais génies. Le paysan berrichon emploie pour les désigner des mots vagues. C'est d'ailleurs un procédé populaire qui n'a rien de particulier au Berry. George Sand n'a pas oublié de le mentionner : « En tout pays les vieux arbres sont mal famés pour la hantise des sorciers et des *autres* [6]. » Plus loin elle dira : « Le sabotier commença de s'étonner, et,

1. *Lég. rust.*, 69.
2. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, I, 146
3. « La religion touranienne est avant tout un naturalisme dont le fonds est la croyance à la présence d'esprits ou démons animant ou surveillant tout l'être, toute chose en ce monde. Sur ces esprits, sur ces démons, l'homme peut exercer une action plus ou moins puissante à l'aide de formules consacrées, d'incantations, de pratiques magiques, dont certains collèges de prêtres sont dépositaires » (A. Bertrand, *Nos origines*, III, 31).
4. *Lég. rust.*, 67.
5. *Id.*, 68.
6. *Les M. Sonneurs*, 42.

sachant qu'on ne doit point répondre aux *choses* de la nuit..., passa son chemin en détournant la tête [1]. »

Malgré la discrétion absolue qu'on devait garder sur le nom maudit de *Georgeon*, dans « la nuit noire et l'entière solitude [2] », on pouvait cependant l'appeler ; il le fallait bien pour qu'il apparût aux carroirs ou carrefours des chemins, ou sous certains arbres. Mais qui aurait osé se payer d'une pareille audace, sinon un sorcier ou un incrédule ?

La petite Fadette, cherchant à dissiper les terreurs de Landry et à lui prouver que Georgeon n'existait pas, lui raconte cette histoire : « Le meunier de la Passe-aux-Chiens..., comme ma grand'mère me l'a raconté, s'en allait aux quatre chemins avec une grosse trique, pour appeler le diable... et lui donner... une bonne vannée. Et on l'entendait crier dans la nuit : « Viendras-tu, figure de loup? Viendras-tu, chien enragé? Viendras-tu, *Georgeon* du diable? Et jamais Georgeon ne vint [3]... »

Quelque homme sceptique s'est-il avisé, comme le raconte l'auteur, de braver cet être mystérieux, c'est possible ; mais encore aujourd'hui Georgeon inspire la terreur ; et les carroués sont toujours de mauvais passages, « quand ils ne sont pas préservés par le signe de la religion [4] ».

Georgeon, avec ses suppôts, se tient donc, souvent, sous certains arbres réputés dangereux, entraîne à sa suite des animaux malfaisants et les incite à causer des ravages. Il a aussi une bande de fantômes, de mauvais génies sous ses ordres. Beaucoup d'hommes ont aussi conclu un pacte secret avec *Georgeon*. George Sand nous a donné des détails sur l'ensemble de ces êtres malfaisants.

Parmi eux, un des plus connus est le meneur de loups, familier à tous les habitants de la Vallée Noire. Il possède le don de charmer ces animaux et de les entraîner à sa suite. Il n'en conduit jamais moins de trente, d'après Mme Dudevant [5]. Je n'ai pu vérifier ce détail. « Patience passait pour un *meneur de loups*. Vous

1. *Les M. Sonneurs*, 44.
2. *Lég. rust.*, 68.
3. *Fadette*, 190.
4. *Jeanne*, 317.
5. Cf. *Prom. aut. vil. Visions*, 185. — Cf. aussi *Lég. rust.*, 95-105 ; *Angibault*, 243.

savez que c'est une spécialité cabalistique accréditée en tout pays. Je m'imaginais donc voir paraître ce diabolique petit vieillard escorté de sa bande affamée, ayant revêtu lui-même la figure d'une *moitié de loup* [1]. »

Un fantôme redoutable, lui aussi, autre envoyé de Georgeon, c'est le *casseu'd'bois*, « l'homme de fer rouge », comme l'a conté George Sand, flamboyant et incendiaire, qui frappe quelquefois à coups redoublés les arbres dans les forêts [2]. Il est moins connu que le *m'neu de loups*, et on lui attribue moins de ravages ; mais il se manifeste de temps à autre, assez souvent pour qu'on n'oublie pas complètement son existence. Dans la Brenne, le *lupeux*, avec une voix humaine, assez douce, parle aux voyageurs attardés d'une manière narquoise. Si on lui répond il se fâche et vous noie dans les fondrières [3].

La croyance aux revenants, comme l'a fait remarquer souvent l'auteur des *Légendes rustiques*, est très accréditée en Berry. Tous les domestiques, par exemple, voient leur maître, après sa mort.

A l'occasion de la mort de son père, George Sand raconte dans l'*Histoire de ma vie* que tout le personnel de sa grand'mère prétendait avoir vu le colonel Dupin errer dans la maison. « La vieille femme de Saint-Jean affirmait avec serment l'avoir vu à minuit traverser le corridor et descendre l'escalier... Un autre l'avait vu dans l'antichambre de l'appartement de ma mère... En traversant cette pièce le soir une servante l'avait vu assis, les coudes appuyés sur la table et la tête dans ses mains. Il est certain que quelque voleur domestique profita ou essaya de profiter des terreurs de nos gens, car un fantôme blanc erra dans la cour pendant plusieurs nuits... Deschartres le vit... et le menaça d'un coup de fusil : il ne revint plus [4]. »

Les parents revoient leurs enfants, et les enfants revoient leurs parents, après la mort. Ces êtres chers leur apparaissent, les regardent, leur parlent. C'est une de leurs consolations de revivre le vécu.

Tiennet était transi de frayeur en croyant avoir affaire à des

1. *Mauprat*, 42.
2. Cf. *Lég. rust.*, 81-94.
3. Cf. *Prom. aut. vill.*, 223 et suiv.
4. *H. Vie*, II, 234.

fantômes [1]. C'est qu'il y en a dans la Vallée Noire ! Au château d'Ars, raconte George Sand, « Hippolyte Beaucheron, le froid et grave cousin de Papet, a couché dans la tour où la Dame blanche revient la nuit de Noël. On a tiré brusquement les rideaux de son lit sans qu'il vît personne ! Il n'a jamais voulu y recoucher [2] ».

A Briantes, même phénomène :

« Il y avait, dans la plus haute chambre, une oubliette d'où sortaient, la nuit, des clameurs effroyables, des cris d'animaux, des plaintes humaines et de grandes bouffées de vent qui éteignaient les lumières. C'étaient les âmes des gens et des bêtes qui avaient été massacrées en ce domaine par les huguenots [3]. »

Ce ne sont pas seulement les gens et les animaux qui *reviennent* en Berry, les meubles aussi sont doués de mouvement, et semblent avoir une âme. A ce sujet, l'auteur des *Légendes rustiques* rappelle que le régisseur de Briantes, rentrant un soir de la foire, bien fatigué, alla se chauffer dans la cuisine du château. « La chaise sur laquelle il voulut s'asseoir se tourna contre lui, les pieds en l'air, et, tandis qu'il en cherchait une de meilleure volonté, toutes les chaises et tous les bancs de ladite cuisine se ruèrent sur lui et lui donnèrent tant de coups qu'il lui fallut céder et fuir ; d'autant plus que les broches et les couperets se mettaient de la partie et lui donnèrent la chasse jusqu'au milieu de la cour [4]. »

Je ne saurais dire si ce récit avait trouvé créance auprès des paysans, mais il est certain que les histoires les plus extraordinaires de revenants circulent dans le pays.

Dans les *Légendes rustiques*, George Sand a mentionné aussi certains contes fantastiques qui ont pour héros Gargantua, vieilles légendes qui, de temps immémorial, sont répandues en Berry, et que Rabelais a dû, en partie, utiliser pour son épopée [5].

1. *Les M. Sonneurs*, 65.
2. *Corr.*, IV, à Maurice Sand, 8 avril 1860, 205.
3. *Lég. rust.*, 117.
4. *Id.*, 117-118.
5. Laisnel de la Salle cite d'autres légendes que celles qui ont été rappelées par George Sand, relatives à Gargantua. Il nous parle de ses énormes enjambées, de ses *dépattures* qui formèrent des monticules considérables dans le canton de Chatillon-sur-Indre. Il fait remarquer que Rabelais n'a pas fait allusion à tout ce qu'on raconte de son héros, en Berry. — Aux environs d'Issoudun, de longue date, on tient pour certain que Gar-

Montlevic aurait été formé par le pied de Gargantua.

Le Berry, pays des légendes, est aussi celui des sorciers. Maintenant ce sont des hommes en chair et en os à qui nous avons affaire.

« Le sorcier des campagnes a, dans l'esprit, un singulier mélange de crainte de Dieu et de soumission au diable [1]. »

Le paysan berrichon redoute et respecte, à la fois, le sorcier. Il le fuit, et cependant il est heureux, dans les grandes occasions, d'avoir recours à lui. Tous ces sentiments sont exprimés, au naturel, dans *La Petite Fadette*.

Landry cherche Sylvinet, qui a quitté la maison avant le jour et qui n'a pas reparu au coucher du soleil. Le pauvre enfant a cédé à un accès de jalousie, et son père craint qu'il n'ait eu l'idée de se détruire. L'angoisse du frère s'accroît, car il ne trouve pas son besson. C'est alors qu'il se résout à user de la science de la mère Fadet [2]. Il la questionne, mais elle ne daigne pas répondre. Que faire? Et voilà qu'au moment où il est tout à fait découragé de son insuccès, la petite Fadette lui met la main sur l'épaule. Landry est désagréablement surpris, car les enfants de la Bessonnière « avaient de l'éloignement pour elle ». Ils n'aimaient pas jouer avec elle. « Il y avait une telle idée sur le compte de la mère Fadet, que certains (enfants) et notamment ceux du père Barbeau, s'imaginaient que le grelet et le sauteriot... leur porteraient malheur s'ils faisaient amitié avec eux [3]. »

La petite-fille de la vieille sorcière inspirait même tant de crainte à Landry, qu'il désirait passer sans lui adresser la parole, mais la Fadette lui ayant crié : « Au loup ! au loup ! Le vilain besson, moitié de gars, qui a perdu son autre moitié [4] ! » Landry, excité par la colère, fut bien obligé de lui répondre. Le grelet malin, et plein de finesse, se joua du beau besson, mit une sorte de coquetterie et de mystère avant de lui dire où elle avait vu

gantua, étant au maillot, tétait si goulûment, qu'un beau jour il avala sa nourrice, que l'on retrouva quelques instants après dans ses langes (*Le Berry*, II, 251).

1. *Prom. aut. vill. Visions*, 168.
2. Cf. *Fadette*, 62.
3. *Id.*, 67.
4. *Id.*, 68.

Sylvinet. Elle ne livra même son secret qu'après avoir arraché une promesse. Landry suivit alors ses indications : « Dieu de mon âme, pensa-t-il (en entendant bêler l'agneau), cette fille m'a annoncé la chose [1]. »

Pour le coup, la Fadette était sorcière, c'était bien la petite-fille de sa grand'mère !

Landry s'était engagé à la récompenser. Son frère était retrouvé, il devait tenir sa promesse. Mais il affecta de n'y plus songer. Quand elle se trouvait sur son passage, il ne lui adressait ni parole, ni salut. Il éprouvait encore plus d'éloignement pour elle. Mais un jour, Landry voulut passer au gué des Roulettes pour s'en aller chez lui ; ce gué se trouvait à deux pas de la mère Fadet. Qu'arriva-t-il ? Je ne sais ; mais il entra dans l'eau et en eut jusqu'à l'épaule : il en sortit, puis essaya de nouveau de traverser, l'eau était encore plus profonde ; il revint sur ses pas, chercha le bon passage, mais ce fut inutile, le follet se mit à danser devant lui, et, malgré tous ses efforts, il ne pouvait retrouver le gué. Il tombe épuisé de fatigue et d'épouvante. Au moment où « il grelottait de peur et de froid », il entend la voix de la Fadette. Elle chantait bien doucement sa chanson. Au moment de prendre le gué dans l'obscurité, elle heurta Landry. Timidement, et de sa voix la plus douce, il lui dit : « Je ne te suis pas ennemi. Il parlait comme cela parce qu'il avait peur d'elle presque autant que du follet. Il avait entendu sa chanson, et voyait bien qu'elle faisait une conjuration au feu follet, lequel dansait et se tortillait comme un fou devant elle, et comme s'il eût été aise de la voir [2]. » La petite Fadette fit donc passer le gué à Landry, sans danger. C'est alors que celui-ci s'engagea à la faire danser le lendemain, à la fête. De ce jour, il perdit peu à peu ses préventions contre la petite sorcière. Il comprit que, très souvent, son raisonnement était sage, qu'elle avait de l'intelligence, du savoir-faire et que dans l'esprit des gens du village, c'étaient ces qualités elles-mêmes qui leur faisaient penser qu'elle avait des accointances avec le diable.

Mais le père Barbeau, en homme prudent, conservait ses préventions contre elle, et jusqu'à ce qu'il eut des preuves suf-

1. *Fadette*, 76.
2. *Id.*, 104.

Le grand chêne de la forêt de Saint-Chartier. — Cliché de l'auteur.

fisantes, il ne voulut pas consentir au mariage de son gars avec une fille de si mauvaise réputation. Sylvinet, plus difficile encore à convaincre, ne pouvait pas regarder cette Fadette ensorcelée.

C'est que le sorcier, ou du moins celui qui a la réputation de l'être, inspire une crainte instinctive que le paysan ne raisonne pas. Si quelqu'un présente une singularité quelconque dans son extérieur ; s'il possède une intelligence plus déliée, cela suffit : il devient suspect. Les personnes instruites sont plus ou moins sorcières. La femme qui guérit un bobo en employant un remède naturel, une herbe, une tisane, est une sorcière. Tout ce qui est anormal, singulier, aux yeux du paysan, relève de la sorcellerie.

Patience, dont la vie austère et retirée différait de celle de tout le monde, passait pour être sorcier : « Je viens de voir le sorcier qui dit des paroles sur sa porte [1]. » Il inspirait aux petits et aux grands une sorte de terreur.

Il y a de bons sorciers et de bonnes sorcières, qui ont ce qu'on appelle *la connaissance*.

Avoir la connaissance, dans la Vallée Noire, et dans la Petite Suisse, signifie que l'on sait distinguer les bons esprits des mauvais. Celui qui possède cette science, « repousse les méchants fadets et les follets pernicieux [2] ».

Ainsi, la personne qui a reçu ce don « fait son salut, en restant sage [3] ». En effet, elle éloigne toutes les sollicitations mauvaises, et, de plus, elle a le pouvoir de guérir les maladies par des prières, de conjurer des fléaux. Tulla, mère de Jeanne, avait la *connaissance* ; aussi était-elle secourable à tous et avait-elle transmis à sa fille ses secrets. La Grand Gothe, au contraire, n'écoutait que les mauvais esprits. Elle donnait des conseils perfides et causait du dommage : c'était une méchante sorcière : telle est encore la croyance des habitants du Berry.

Le bon sorcier sait conjurer les fléaux, les maladies, à l'aide de prières spéciales qui restent son *secret*.

En Berry, dit George Sand, « il y a un *secret* pour tout, et presque tous les paysans un peu graves et expérimentés, ont le

1. *Mauprat*, 35.
2. *Jeanne*, 279.
3. *Id.*, 228.

secret de quelque chose, sont *sorciers* par conséquent, et croient l'être. Il y a le secret des bœufs que possèdent tous les bons métayers ; le secret des vaches, qui est celui des bonnes métayères ; le secret des bergères pour faire foisonner la laine ; le secret des potiers, pour empêcher les pots de se fendre au fond ; le secret des curés, qui charment les cloches pour la grêle ; le secret du mal de tête, le secret du mal de ventre, le secret de l'entorse et de la foulure ; le secret des braconniers, pour faire venir le gibier ; le secret du feu, pour arrêter l'incendie ; le secret de l'eau, pour retrouver les cadavres des noyés, où arrêter l'inondation, que sais-je ? Il y a autant de secrets que de fléaux dans la nature, et de maladies chez les hommes et les animaux [1] ».

« Le secret passe de père en fils, ou s'achète à prix d'argent. Il n'est jamais trahi. Il ne le sera jamais, tant qu'on y croira [2] », observe Mme Dudevant.

Dans le *Diable aux Champs*, l'auteur a raconté dans quelles circonstances a lieu la transmission du *secret :* Germain va le livrer à son fils Pierre, devenu métayer. Il faut que le soleil soit entièrement couché. « Le *secret* ne peut pas se dire tant qu'on en voit un petit morceau [3]. »

Le père parle tout bas à son fils, et lui demande de jurer qu'il ne trahira pas le secret qu'il va lui révéler. Il ne doit pas jurer par le bon Dieu, ce serait un péché, mais par un être qu'il ne nomme pas. Il prononce la formule... George Sand ne la connaît pas. Pierre doit répéter les paroles de son père : « Réponds-moi de même tout bas, tout bas, que les pierres ne l'entendent point [4]. » Pierre répète les paroles sacrées, en riant ; elles sont si drôles qu'il n'y comprend rien : « Qu'est-ce que vous me faites jurer, bien au juste ? — De ne jamais donner le secret pour rien, et de ne le jamais vendre moins de... dix bons écus [5]. »

Ce fameux secret ne doit jamais se trahir, « même dans le vin ! » Celui qui le livrerait courrait de grands dangers, en rentrant chez lui. Il ne peut donc se transmettre que de père en fils, ou se vendre à prix d'or.

1. *Prom. aut. vill., Visions*, 188.
2. *Id.*, ibid.
3. *Le Diable aux Champs*, 13.
4. *Id.*, 14.
5. *Id.*, ibid.

Après ces instructions, Germain va enfin confier à son fils le secret des bœufs et des taureaux ; quant à celui des vaches, c'est sa mère qui le lui passera. Ce secret préservera les bœufs de toutes les maladies.

« Écoute ! dit le père. Le jour de Noël qui vient, à l'heure de minuit, quand tout le monde sera parti pour la messe, tu entreras dans ton étable ; mais il ne faut pas que personne t'y voie entrer : ça, c'est le plus important ! Une fois entré, tu fermeras toutes les huisseries, tu regarderas bien partout s'il n'y a personne de caché, et puis tu allumeras trois cierges... Et alors tu..... Écoute !... (il lui parle bas [1]) : Tu entends bien ? C'est l'heure où les bœufs parlent et disent leurs maladies [2]. »

Pierre est ému : « C'est la messe du diable que vous me chantez là [3] ! » Le père le rassure, en lui disant qu'il renie le diable, et il explique à son fils en quoi consiste pour lui la religion.

Le passage suivant témoigne d'une connaissance approfondie de l'âme du paysan, du paysan madré : George Sand est vraiment psychologue.

« Écoute ! dit le père à son fils, il y a le bon et le mauvais ; il y a le baume et le venin, il y a Dieu et le diable. Dieu, c'est Dieu ! Il est bon, on le prie à l'église ; on lui rend ce qu'on lui doit, c'est la religion ; mais la religion défend de demander à Dieu les biens de la terre [4]... Il y a bien la procession des Rogations pour la bénédiction des terres, mais je m'en suis expliqué avec le curé, et il m'a dit que ce jour-là, il ne fallait rien deman-

1. G. Sand n'avait pu surprendre les paroles du *secret* et, je crois qu'il est impossible à l'heure actuelle d'en savoir plus long qu'elle. — Les paysans de la Vallée Noire sont certains que les bœufs causent la nuit de Noël. C'est pourquoi il faut aller le moins possible à l'écurie ce jour-là. On les fait manger à minuit et on les fait boire, sans parler. Un homme entendit une fois un bœuf dire à son voisin, le jour de Noël : « Que ferons-nous demain ? — Nous enterrerons notre maître », répondit l'autre. En effet, le maître mourut.

Laisnel raconte différemment cette superstition : « On assure qu'au moment où le prêtre élève l'hostie, pendant la messe de minuit, toutes les *aumailles* de la paroisse s'agenouillent et prient devant leur crèche..... S'il existe dans une étable *deux bœufs qui soient frères*, il leur arrive infailliblement de prendre la parole. » *Le Berry*, I, 30.

2. *Le Diable aux Champs*, 15.

3. *Id.*, ibid.

4. G. Sand n'est pas un théologien de la religion catholique.

der à Dieu pour soi tout seul, mais prier pour tout le monde. Or donc, l'intérêt des uns n'est pas celui des autres ; car si mon voisin grêle, ça sera ça de moins sur terre, et mon blé, si je le sauve, vaudra le double. Ainsi, la religion, c'est l'affaire de sauver nos âmes du feu éternel en observant les prières et les offices des fêtes et dimanches ; mais la religion n'entre point dans nos intérêts particuliers. Mêmement le curé prêche que notre bonheur n'est point de ce monde et que nous y avons été mis pour souffrir. C'est bien dit, mais trop est trop [1]. »

La vie du pauvre paysan est dure, Germain la trouve même misérable, et, quand il faut payer son fermage, « ni le maître, ni le prêtre ne vous en dispensent [2] ». Que faire pour remédier à ce terrible inconvénient ? « Laisser le gouvernement de l'âme à Dieu et celui du corps... à l'*autre*. — Qui donc, l'*autre*? reprend Pierre. Le... — Tais-toi. Ça porte malheur de le nommer [3] », s'écrie le père.

Cet esprit mauvais, qui peut nous causer tant de tribulations, tant de dommages, il faut le conjurer :

« Lui faire peur, ça ne se peut pas, il est plus fort que nous. Le prier, ça serait impie ; se donner à lui... il y en a qui le font et qui se damnent ; mais on peut l'apaiser et s'entendre avec lui pour qu'il vous épargne, en prenant quelque chose aux autres [4]. »

Germain donne des exemples : quand un bœuf est malade, au moyen de paroles magiques qu'il dit à son fils, dans l'oreille, tout bas (et que nous ne connaissons pas), la maladie de l'animal passe alors sur celui d'un cultivateur qui peut subir la perte d'un bœuf. La mère de Pierre, au moyen de son secret, fait passer le lait des bonnes vaches dans le pis des siennes. Voilà ce que c'est que le culte de l'*autre*.

Pierre n'est pas encore convaincu. « Si le curé le savait ! », dit-il à son père. — Mais, reprend Germain, « de tous les sorciers, c'est encore lui qui est le plus sorcier. — Comment ça ? » C'est facile à comprendre :

1. *Le Diable aux Ch.*, 15.
2. *Id.*, 16.
3. *Id.*, ibid.
4. *Id.*, ibid.

« Quand (le curé) bénit les Rameaux, il leur donne bien pouvoir pour écarter la mauvaise influence. Quand il fait sonner la cloche contre la grêle, il charme bien la cloche ; quand il dit l'Évangile sur la tête d'un malade, il charme bien la fièvre, et tout ça, vois-tu, ça rentre dans le *secret* [1]. »

Pierre, tout à fait convaincu, n'ayant plus d'objections à faire, demanda aussi le *secret* des chevaux...

Je crois qu'il est impossible de rendre d'une façon plus claire, la mentalité de ce paysan, adonné souvent aux sciences occultes, éprouvant un mélange de respect pour Dieu, et de déférence envers l'esprit mauvais, dont il attend aide et secours dans ses difficultés matérielles.

Le père Caillaud, comme tous les paysans berrichons, encore à notre époque, « pensait que tel bouvier ou tel laboureur à la main plus ou moins bonne, et que, par la seule vertu de sa présence dans l'étable, il fait du bien ou du mal aux animaux [2] ».

La mère Guite « savait des paroles pour le feu [3] », c'est-à-dire qu'elle savait charmer le feu, elle connaissait le secret du feu.

Barrer le feu, dira Laisnel de la Salle, c'est posséder le secret de mettre fin aux incendies [4].

« Comme, dans la campagne, on n'est jamais savant sans être quelque peu sorcier, beaucoup pensaient que la mère Fadet en savait encore plus long qu'elle ne voulait le dire, et on lui attribuait de pouvoir faire retrouver les choses perdues, mêmement les personnes... Au moyen d'une certaine graine qu'elle jetait sur l'eau en disant des paroles, (elle) pouvait faire retrouver le corps d'une personne noyée. La graine surnageait et coulait le long de l'eau, et, là où on la voyait s'arrêter, on était sûr de retrouver le pauvre corps [5]. »

Cette pratique est toujours observée par certaines femmes qui ont *la connaissance*, et qui possèdent le *secret*.

Le sorcier est tantôt appelé Courtilier, dit Laisnel, parce que, de son souffle, il flétrit en un clin d'œil l'herbe la plus vigou-

1. *Le Diable aux Ch.*, 17.
2. *Fadette*, 194.
3. Cf. *Jeanne*, 93.
4. Cf. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, I, 315.
5. *Fadette*, 63.

reuse; Caillebotier, car il peut, à son profit ou au profit de celui qui le paie, soustraire tout le lait des vaches de son ennemi, ou faire maigrir à volonté le bétail [1].

Les capteurs de sources détournent à volonté l'eau du voisin, en se laissant guider par la baguette de coudrier [2].

Et les jeteux de sorts! George Sand n'en a pas parlé, je crois, et cependant quelle importance n'ont-ils pas en Berry! Ce sont eux qui font échouer, quand bon leur semble, toutes les entreprises. Ils détruisent les récoltes, donnent des maladies, anéantissent les profits.

Combien de fois, au cours de mes recherches, n'ai-je pas été prise pour un *j' teux d' sort!* Le premier préservatif à employer dans ces cas dangereux, c'est la *prière du charme*.

Il existe, en outre, de nombreux moyens pour conjurer les mauvais sorts. Je renvoie à Laisnel de la Salle, I, 355, *Les littératures populaires*, *Le Berry*.

Les chasseurs, pour tirer du gibier, prennent souvent des engagements avec Georgeon. Tirer dans une croix assure une bonne chasse. Si vous prenez le soin de changer vos sabots de pied, et si vous jetez un chien par-dessus votre épaule, vous êtes bien certain que, ce jour-là, votre camarade sera un mauvais tireur.

Certains pays passent pour avoir plus de sorciers que d'autres. Un proverbe berrichon, bien connu, nous renseigne à ce sujet :

Paunay, Saunoy,
Rosnay, Villiers,
Quatre paroisses de sorciers.

Il y a aussi ce que les Berrichons appellent des animaux sorciers. Souvent, ils ne sont que des hommes déguisés. Le vieux lièvre que le métayer voyait chaque jour dans un fourré surveiller ses travaux, n'était que le propriétaire, revêtu de ce déguisement [3].

Les bandes de loups pouvaient être aussi des maraudeurs de

1. Cf. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, I, 288.
On se souvient que G. Sand, dans *Bois-Doré*, a donné un rôle à Marie Caillebotée, femme qui a vraiment existé. Cf. *Bois-D.*, II, 59.
2. Cf. Duguet, *Choses diverses*, 29.
3. Cf. *Prom. aut. vill.*, *Visions*, 211.

nuit, revêtus de la peau de cet animal, pour terroriser les paysans superstitieux.

Aux animaux fantastiques, il faut en ajouter plusieurs autres qui inspiraient une grande terreur.

Les rats, entre autres, étaient des animaux néfastes. On leur attribuait « de mystérieuses sorcelleries [1] », dit George Sand. Laisnel de la Salle rapporte qu'en 1550, un procès fut intenté contre les rats, par-devant l'official d'Autun. Ceux-ci avaient désolé le canton de Lucenay. « Le savant Chassané leur fut donné pour avocat », et comme on ne s'entendait pas, il fit observer « que ses clients, contre lesquels on demandait défaut, ne pouvaient comparaître tant que les chats occuperaient toutes les avenues du prétoire [2] ».

Actuellement encore, au moment où le paysan bat son blé dans la grange, les ménagères font une excellente galette pour régaler les rats, afin que ces animaux rongeurs respectent le froment ; nul ne songerait à les détruire, à les empoisonner.

A côté des pratiques de sorcellerie, il y a, en Berry, une infinité de superstitions. On peut dire que, dans toutes les circonstances de la vie, on doit observer certains rites. George Sand, qui en connaissait un grand nombre, n'a pas jugé utile d'en rappeler beaucoup, dans ses romans [3]. Il en est un, pourtant, qui l'intrigue, sans qu'elle ait pu en découvrir la raison : « Quant à la coutume, dit-elle, de jeter toute l'eau qui est dans la chambre du mort, elle existe toujours, mais je n'en peux pas savoir la cause [4]. » Eh bien, c'est tout simplement pour que l'âme ne se noie pas ! Maintenant encore on ne manque jamais de prendre cette précaution ; une personne naïve n'a pas craint de laisser, un jour, échapper ce secret [5].

1. *H. Vie*, III, 45.
2. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, I, 64.
3. Le paysan berrichon a le culte du dieu Terme, dit Mme Dudevant. Cette borne, profondément enfoncée dans la terre, ne la dépasse d'ordinaire que de quelques centimètres, « le dimanche des Rameaux, elle reçoit l'hommage du buis bénit » (*Prom. aut. vill.*, *Le Berry*, 164).
4. *Corr. IV*, Nohant, 8 février 1860.
5. Cette explication, donnée par une paysanne de Saint-Chartier, je la trouve aussi dans Laisnel de la Salle, *Le Berry*, II, 96 : « On jette l'eau et le lait qui peuvent se trouver dans des vases non couverts, au moment où le malade expire, parce que... son âme, qui vient y laver sa souillure..., pourrait s'y noyer. »

Les enterrements sont soumis à certaines pratiques, que l'on ne trouve pas ailleurs. George Sand nous a parlé de *la pierre aux morts*. « C'est une pierre creuse, dit-elle, où chaque enterrement qui passe dépose et laisse au pied de la croix, une petite croix de bois, grossièrement taillée [1]. » Personne ne doit y toucher ; le petit bassin regorge de fragments de bois, car les intempéries amènent la désagrégation des croix.

Rappelons quelques autres superstitions, qui ne sont pas mentionnées par l'auteur des romans champêtres. En revenant d'un enterrement, il est nécessaire aussi de se laver les mains pour que la mort ne vienne pas frapper un membre de la famille. Après la cérémonie, si les parents et amis du mort se réunissent à l'auberge pour prendre un repas, on place un seau d'eau à la porte, pour cet usage, sans quoi le maître de la maison mourrait [2].

Des rites nombreux accompagnent le mariage, la naissance. Coudre sa robe de noce devant une réunion de personnes, et su tout une layette, c'est un scandale : de plus, cela fait mourir. Se marier au mois de mai porte malheur. Toucher le berceau d'un enfant, avant sa naissance, lui donnerait, plus tard, des coliques. Il ne faut pas s'aviser, non plus, de mettre le petit lit de l'enfant en croix avec celui des parents ; des conséquences très fâcheuses en résulteraient.

Il ne faut ni siffler, ni balayer après le coucher du soleil, car le diable entrerait dans la maison. Quelqu'un qui se regarderait dans une glace, avec une lumière à la main, y verrait le diable.

Que dirait-on de la femme qui ferait sa lessive entre les deux *bonnes dames* ? (15 août et 8 septembre), mais elle ferait mourir son mari. Entre Noël et le jour de l'an aussi, le moment est néfaste. Changer de draps les jours de fête, comme Noël, Pâques, la Pentecôte, c'est impossible. Et changer de linge le vendredi ! *Ah! ben oui!*

1. *Angibault*, 34, note.

2. «Après leur sortie de l'enceinte funèbre, dit Laisnel de la Salle, tous ceux qui ont fait partie d'un convoi se hâtent de se laver les mains dans le premier ruisseau ou la première mare venue. Si l'on ne trouve pas d'eau sur le chemin, chacun des assistants accomplit cette ablution au moment de franchir le seuil de sa demeure » (*Le Berry*, II, 110).

Le jour de la Chandeleur, les femmes font la procession autour des ruchers, avec un cierge à la main. Elles allument des torches de paille successivement, en les agitant dans la campagne, pour détruire les mulets, les rats, et prononcent des paroles d'incantation.

Y a-t-il un orage pendant la nuit, tout le monde se lève. On allume un cierge; on jette de l'eau bénite sur les bâtiments et on met les chiens dehors; sans cette dernière précaution, le maître de la maison mourrait.

Des animaux sont-ils malades? on doit les changer de commune pour les guérir. Si l'on veut faire dire une messe pour une personne souffrante, il faut porter tout d'abord l'argent en dehors de la commune, sans quoi elle ne guérirait pas.

Le berrichon a le cœur tendre. Il éprouve de la peine à se séparer de ses bêtes. Aussi, prête-t-il ses sentiments aux animaux : on donne à la vache un poil de son veau, quand on le lui enlève pour le conduire à la boucherie, afin de lui laisser un petit souvenir de lui [1].

Ces superstitions infiniment nombreuses embrassent, pour ainsi dire, tous les actes de la vie. Beaucoup s'y astreignent avec scrupule. Dans leur religion, les Berrichons sont presque aussi formalistes que l'étaient les Romains.

George Sand n'a pas voulu surcharger ses récits de faits trop minutieux, mais elle n'a omis aucun des traits caractéristiques qui nous permettent de connaître l'âme religieuse du paysan berrichon. Elle nous a fait faire connaissance aussi avec les remégeux et remégeuses. C'est surtout dans *La Petite Fadette* et dans *Le Berry, mœurs et coutumes* [2], que nous trouvons des renseignements sur ces personnages.

« Le remégeux et la remégeuse sont parfois des êtres fort extraordinaires, soit par la puissance magnétique dont les investit la foi de leur clientèle, soit par la connaissance de certains remèdes fort simples que le paysan accepte d'eux, et qu'il ne croirait pas efficaces venant d'un médecin véritable. La science

1. Toutes les superstitions, je les tiens, soit des paysans eux-mêmes, soit des personnes qui, depuis longtemps, habitent la Vallée Noire : M. l'abbé Jacob, curé de Saint-Chartier, Mlle Le Tellier, Mme Mathieu, Mme Pajot.

2. A la suite de *Prom. aut. vill.*, 168.

toute nue ne persuade pas ces esprits avides de merveilles ; ils méprisent ce qui est acquis par l'étude et l'expérience; il leur faut du fantastique, des paroles incompréhensibles, de la mise en scène. Certaine vieille sibylle prononçant ses formules d'un air inspiré, frappe l'imagination du malade, et, pour peu qu'elle explique avec bonheur une médication rationnelle, elle obtient des parents et des amis qui le soignent ce que le médecin n'obtient presque jamais : que ses prescriptions soient observées [1]. »

Les panseux de secret font aussi métier de guérir bêtes et gens, par des moyens magiques. Les uns opèrent en invoquant Dieu et ses saints, les autres en invoquant *Georgeon*, le diable [2].

Panseux de secret et remégeux, c'est donc à peu près la même chose, car il va sans dire que ces derniers ont aussi leur *secret*. George Sand ne fait pas de distinction entre eux.

Les panseux ou remégeux sont en général des spécialistes. Ils ont un secret, chacun pour une maladie déterminée. Quelques-uns cependant savent en traiter plusieurs.

La mère Fadet *pansait du secret*, voilà pourquoi, de tous côtés, on venait la consulter : « C'est comme qui dirait qu'au moyen du *secret*, elle guérissait les blessures, foulures et autres estropisons. Elle s'en faisait bien un peu accroire, car elle vous ôtait des maladies que vous n'aviez jamais eues, telles que le décrochement de l'estomac ou la chute de la toile du ventre [3]. »

On trouve des panseux « bien *adrets*, dira le capitaine Duguet, pour remettre la *forchette* de l'estomac quand elle est *décrochée*, ou relever la *toile du ventre* quand elle est tombée [4] ». Encore aujourd'hui, les paysans berrichons, les plus âgés du moins, ne s'expriment pas autrement, pour désigner une maladie d'estomac ou une fatigue d'intestins.

La petite-fille de la mère Fadet était, elle aussi, une excellente remégeuse. La mère Barbeau l'appela au chevet de son enfant malade. Quand elle arriva auprès de Sylvinet, elle demanda à rester seule avec lui. « C'est la coutume des remégeuses d'agir

1. *Prom. aut. vill.*, *Le Berry*, 168.
2. Cf. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, I, 371.
3. *Fadette*, 63.
4. Duguet, *Choses diverses*, 24. Le chapitre consacré aux sorciers et aux panseux de secrets est très intéressant.

en secret [1]. » Elle n'employa d'autre remède que des attouchements sur le front et sur les mains. Par des prières ferventes, elle implora le secours de Dieu ; persuada au jeune homme qu'il n'était plus malade. Par des suggestions, elle lui donna la force de se lever. Elle avait le don de « charmer la fièvre ». En trois jours, Sylvinet fut guéri.

La petite Brulette pansait aussi Charlot, « malplaisant petit bavoux [2] », et lui fit passer une gourme qui le rendait dégoûtant.

La Baigneuse de Clavières était célèbre [3]. Elle fut consultée pour Sylvinet. En apprenant l'amour de celui-ci pour la petite Fadette, le père Barbeau s'était écrié : « Si c'est ainsi... j'ai bien peur qu'il ne se marie jamais, car la baigneuse de Clavières a dit... que lorsqu'il serait épris d'une femme, il ne serait plus si affolé de son frère ; mais qu'il n'en aimerait jamais qu'une en sa vie [4]. » Tous les panseux et remégeux sont un peu sorciers.

Telles sont les principales indications que George Sand nous a données sur ces médecins et ces chirurgiens de village, qui jouissent d'une si grande confiance auprès de leurs concitoyens.

En consultant le chapitre que Laisnel de la Salle [5] a consacré aux Remégeux, on est convaincu que George Sand a fidèlement rapporté à ce sujet les coutumes du pays, mais généralement, elle n'est pas entrée dans le détail du *secret*.

Le panseux veut-il enlever des verrues, plusieurs conditions doivent être remplies. Il faut tout d'abord choisir treize pois de l'année, en envelopper six dans un linge noir, sept dans un linge blanc, les porter treize jours sur sa poitrine, en guise d'amulette.

Dans d'autres cas, le remède exige moins de préambule. On

1. *Fadette*, 254.
2. *Les Maîtres Sonneurs*, 245.
3. Baigneuse signifie femme du père Baigneux. G. Sand aurait donc dû écrire ce nom avec une majuscule. Cette remégeuse était connue de tout le pays. « Sa mère, fille elle-même de *remégeuse*, l'avait initiée à ses secrets et lui avait appris à traiter les infirmités avec une dextérité merveilleuse » (Eug. Hubert, *Le Bas-Berry*, *Ardentes*, 15).
4. *Fadette*, 286.
5. Le premier ouvrage que Laisnel de la Salle avait écrit sur les coutumes du Berry, fut, plus tard, réédité chez Maisonneuve, 1900. Mais on a fait de très fortes coupures. On a supprimé bien des détails intéressants. Cette 1re édition ne se trouve plus dans le commerce. Elle m'a été aimablement prêtée en Berry.

attend un vendredi. A minuit, sans témoin, on doit se rendre au bord d'un puits. Là, on dit sept *pater*. A la fin de chacun d'eux, on doit jeter un pois dans le puits ; de là, on se transporte près d'une taupinière, on récite six *ave*, et, après chaque *ave*, on fait un trou avec le petit doigt de la main gauche dans la taupinière, et on y enterre un pois [1].

Pour panser du verin (venin), il faut avoir préalablement étouffé trois taupes de la main gauche, et savoir certaines formules cabalistiques [2].

Il faut être, ou avoir été meunier de père en fils pour panser de l'*enchappe* (engorgement des glandes axillaires). Le panseux doit frapper trois légers coups sur la partie malade, avec le marteau à piquer les meules [3].

On détermine la dentition chez l'enfant en suspendant à son cou une dent de loup, ou trois pattes de taupe [4].

Quand une épine est entrée dans le doigt, il suffit pour l'en faire sortir, de dire trois fois le quatrain :

Para, fara, gara
Épine tu sailliras
Et mon mal guérira
Par saint Jean et Nicolas [5].

Si en tombant, on se donne des coups, le panseux dont la spécialité est de *tirer des coups* (de guérir), les enlève au moyen de signes et de paroles magiques. Les coups s'enlèvent avec le pouce et on les dépose sur quelque chose d'inerte, du bois, par exemple [6].

Le capitaine Duguet, lui aussi, dans un volume qu'on ne trouve plus dans le commerce, *Choses diverses du pays de La Châtre*, a signalé plusieurs pratiques employées par les remégeux.

Pour l'entorse ou le bras cassé, de nombreux *parsignons* (signes de croix) sont nécessaires. L'opérateur prononce les mots

1. Cf. Laisnel de la Salle, *Le Berry*, I, 297, édition épuisée.
2. Cf. *Id.*, ibid.
3. Cf. *Id.*, 299, 1re édition épuisée.
4. Cf. *Id.*, 297, 1re édition épuisée.
5. Cf. *Id.*, 301, 1re édition épuisée.
6. Cf. *Id.*, ibid.

ante super ante te, puis fait un signe de croix. Il dit ensuite *parenté* et fait deux autres signes de croix ; puis enfin *parentété* et trois signes de croix. Il ajoute : « Forçure r' forçure, j'te force, et j'te r' force [1]. »

Le panseux guérit les andartres (dartres) en y appliquant du sang pris à l'oreille gauche d'une génisse [2].

A Montgivray, on jette des épingles ou des pièces dans un certain *pertuis* du mur, pour éviter le mal blanc [3].

Quand un enfant est pris de *convictions*, de ce mal affreux qui *tarabuste les p'tis gars* (les convulsions), ou comme on dit aussi de *mal à saint* [4], il faut de suite lever l'argent d'une messe et sortir cet argent de la paroisse ; s'il n'y a pas moyen de faire dire cette messe immédiatement, on doit aller enterrer l'argent, l'enfoncer dans la terre, près de l'église patronale ou ailleurs, mais toujours hors de la paroisse, et l'on fera dire ensuite la messe aussitôt qu'il sera possible [5].

Actuellement encore, il y a d'autres manières de guérir le *mal à saint*. La mère Bonnin, sorcière de Corlay, prend un seau d'eau, place un morceau de toile sur l'eau. Puis elle dit les litanies des Saints. Si la pièce de toile *fonce* dans l'eau au moment où elle prononce le nom d'un saint, c'est celui-là qui doit guérir le malade. Il faut donc aller l'invoquer dans le lieu où il est

1. Duguet, *Choses diverses*, 26.
2. *Id.*, 25.
3. *Id.*, ibid.
4. Dans le Dict. de Godefroy, le *mal de saint* c'est l'épilepsie. Presque toutes les maladies, au moyen âge, sont désignées par le nom d'un saint.
Le mal Nostre-Dame, l'érésypèle, appelé aussi mal Saint-Macaire ;
Le mal Sainte-Apollonie, le mal de dents ;
Le mal Sainte-Claire, la rougeur des yeux ;
Le mal Saint-Éloi, la gangrène ;
Le mal Saint-Josse, mal produit par la morsure d'un serpent ;
Le mal Saint-Ladre, la lèpre ;
Le mal Saint-Mammert, le cancer au sein ;
Le mal Saint-Martin, l'esquinancie, etc. (cf. Godefroy, au mot *mal*).
5. Cf. Duguet, *Choses diverses*, 25. — A Saint-Chartier, c'est un peu différent : il faut sortir de la maison l'argent destiné à la messe, le cacher sous une pierre ; si l'enfant ne va pas mieux, on doit sortir l'argent de la paroisse ; si le mieux continue, on envoie l'argent à M. le curé de Thevet ; si l'enfant retombe et paraît en danger, on *l'avouc* (le voue), soit à Senon, soit à Bruyère, pour trois ans, et pendant trois ans on fait le pèlerinage.

honoré ; sur sa route, on doit s'approcher du clocher de l'église dans les communes où l'on passe.

Je pourrais allonger indéfiniment cette liste. Actuellement encore, on a recours à toutes ces pratiques pour obtenir la guérison. Elles sont très variées, suivant les individus qui exercent la profession de remégeux, et suivant les villages.

Les panseux et les remégeux doivent proposer le secours de leur art, quand ils savent quelqu'un malade. Un prêtre des environs de Nohant, s'étant démis le pied, tous les panseux et remégeux du village et des environs accoururent pour lui offrir leurs soins. Ils sont encore nombreux dans la contrée, ces médecins de campagne. Sur la paroisse de Saint-Chartier, on peut signaler la mère Desmenois. Elle explique aux visiteurs que toute guérison vient de Dieu, et elle opère en invoquant son saint nom et celui des saints. Le père Besson, dit Loulouche, panse contre la brûlure, l'entorse, le *résipère* (érésypèle) et un peu contre toutes les maladies. La bonne mère Rémite, le père Moreau, et bien d'autres, peut-être, soignent aussi plusieurs maladies.

A Cosnay, du temps de Laisnel de la Salle, la mère Guitte Charôst pansait les malades ; aujourd'hui, c'est la grand Jeânne, la mère Arban, petite-fille de la mère Pédarde, toutes célèbres remégeuses. A Cluis, Anne Jallerat, surnommée Nannette Charliton, jouit d'une grande réputation.

A Rézai et à Néret, on soigne les luxations. A Velles, la rage. M. Mazur, à Chavenay, fait disparaître les loupes. Mais je m'aperçois que je suis d'une indiscrétion répréhensible, en livrant le nom de ces praticiens renommés : ils n'aiment pas à sortir du mystère dont ils s'enveloppent ; et ils seraient peinés de voir leur science dévoilée.

Beaucoup de ces hommes et de ces femmes, d'ailleurs, recourent à des moyens naturels pour soulager les malades. Ils connaissent des herbes salutaires qui, de tout temps, ont eu la vertu de guérir certaines maladies. La mère Fadet était très savante, « pour ce qui est des bons remèdes qu'elle connaissait et qu'elle appliquait au refroidissement du corps, que nous appelons *sanglaçure* ; pour les emplâtres souverains qu'elle mettait sur les coupures et brûlures ; pour les boissons qu'elle composait à l'encontre de la fièvre, il n'est point douteux qu'elle gagnait

bien son argent et qu'elle a guéri nombre de malades que les médecins auraient fait mourir, si l'on avait essayé de leurs remèdes, du moins, elle le disait... [1] ».

La petite Fadette employait la suggestion pour guérir Sylvinet ; elle lui persuadait qu'il n'était point malade, et qu'il devait avoir la force pour se lever, le calme pour dormir [2]. Mais ce moyen n'a jamais cessé d'être employé par les médecins. Relever le moral du malade, lui assurer qu'il se remettra, que ses forces sont encore suffisantes pour vaincre la maladie, c est le mettre en bonne voie de guérison. La petite Fadette poussait les choses un peu plus loin, quand elle pensait que sa volonté de guérir Sylvinet avait une influence sur le patient, pendant son sommeil. « Vous avez fait une faute, mère Barbeau, dit la petite Fadette, en confirmant à Sylvinet qu'il n'avait point rêvé en me voyant à son côté, au sortir de sa fièvre. A présent, son idée contrariera la mienne, et je n'aurai plus la même vertu pour le guérir pendant son sommeil [3]. »

Elle essayait aussi, par des attouchements, en respirant fraîchement auprès de la figure du malade, de diminuer sa fièvre et de calmer ses douleurs [4]. Ces procédés eux-mêmes ne peuvent-ils pas être efficaces, si la personne est douée d'un certain fluide, dont la puissance est capable de calmer l'excitation du malade, de fortifier ses nerfs. Il y a tant de forces encore inconnues dans la nature !

George Sand regrettait que la science ne s'intéressât pas aux secrets des remégeux, qui sont d'un art parfois merveilleux [5].

« Sans doute, dit-elle, la surveillance de l'État fait bien de

1. *Fadette*, 63.
2. Cf. *Id.*, 277.
3. *Id.*, 265.
4. Cf. *Id.*, 256.
5. Laisnel de la Salle reconnaît au paysan un esprit très attentif à tout ce qui est autour de lui. « L'esprit éminemment observateur de nos paysans, joint à l'amour du merveilleux, les pousse sans cesse à étudier tous les phénomènes naturels qui s'accomplissent sous leurs yeux. Il faut bien que le travail incessant auquel est assujetti leur corps ne nuise aucunement à l'activité de leur pensée, car astronomie, météorologie, médecine, botanique, sciences occultes, tout est de leur ressort. Ils vont même jusqu'à s'occuper de l'interprétation du chant des oiseaux et des cris des quadrupèdes » (*Le Berry*, I, 265).

proscrire et de poursuivre l'exercice de la médecine illégale [1], car, dans un nombre infini de cas, les remégeux administrent de véritables poisons. Quelques-uns, cependant, opèrent des cures trop nombreuses et trop certaines, pour qu'il ne soit pas à désirer de voir l'État leur accorder quelque attention. La tradition, le hasard de certaines aptitudes naturelles, peuvent les rendre possesseurs de découvertes qui échappent à la science, et qui meurent avec eux. Les empêcher d'exercer n'est que sagesse et justice, mais éprouver la vertu de leurs prétendus secrets et les leur acheter, s'il y a lieu, ce ne serait pas là une recherche oiseuse et une largesse inutile [2]. »

Au sujet des superstitions, l'auteur des romans champêtres a, comme on le voit, touché à bien des sujets, qui pouvaient intéresser son lecteur.

Mme Dudevant déplorait le moment où le paysan ne croirait plus aux superstitions, où il ne verrait plus danser devant ses yeux des visions fantastiques. « Les vieillards dépositaires de ces fictions s'en vont, dit-elle, les morts vont vite, et la jeunesse d'à présent ne voit plus errer dans la brume des soirs d'automne, les gnomes, les fades; les marses ou martes... [3] »

Ces superstitions, certes, disparaissent peu à peu, mais on voit combien elles sont encore vivaces, en Berry. On ne saurait donc reprocher à George Sand d'avoir manqué d'exactitude, et de s'être laissé aller aux fantaisies de son imagination, en nous faisant tous ces récits merveilleux et fantastiques. C'est la tradition qu'elle a recueillie et transmise. Quelle que soit l'origine de ces croyances populaires, que ce soit l'héritage transmis par les ancêtres, il faut toujours en chercher la cause principale dans le caractère des habitants de la Vallée Noire. Ce peuple, d'une

1. Laisnel de la Salle, dans la 1re édit. de son ouvrage, *Le Berry*, rapporte, qu'en 1856, le tribunal de Bourges condamna à 6 mois de prison et à 50 francs d'amende la fille Petit, remégeuse à Charost. Et il cite une de ses consultations extraites des pièces du procès : « Aller à Sainte-Solange prendre un bain d'eau bénite, à 4 heures du matin, y rester 18 minutes. Se mettre dans un lit bien chaud pendant 6 heures. Prendre une bouteille de vin de trente ans, y faire fondre 11 petites saintes blanches en sucre, faire bouillir le tout, et le boire à certains temps marqués. »

2. *Le Berry*, à la suite de *Prom. aut. vill.*, 169.

3. *Lég. Rust.*, 166.

L'ancienne coiffe de La Châtre.
(*Esquisses pittoresques sur le dép. de l'Indre*, p. 108.)

sensibilité très vive, a horreur des abstractions. Il faut qu'il voie ou qu'il sente ce qu'il aime ou ce qu'il craint. Les fades, les follets, sont en quelque sorte des intermédiaires, des messagers du bon et du mauvais esprit.

Ces divinités secondaires et inférieures font, chez eux, bon ménage avec la sainte Vierge ou les Saints. « La Vierge Marie et la grand'fade se confondaient étrangement dans l'imagination poétiquement sauvage de la bergère d'Ep-Nell [1]. »

Ces bons paysans font, dans les plus petites circonstances de la vie, intervenir directement la divinité ; les causes secondes n'existent pas pour eux.

L'imagination agissant à son tour, les voilà bientôt entourés de ces formes fantastiques, vagues et indéterminées : ce sont les pierres qui prennent au clair de lune l'apparence de figures humaines ; des têteaux noueux qui, dans la pénombre, deviennent des géants ; des clairières qui, le soir, se présentent avec des formes fuyantes, qu'ils comparent à des demoiselles ; la frayeur produit des éblouissements qui deviennent des follets.

Il est possible que certaines ruines abandonnées, et habitées secrètement, aient entretenu l'idée de revenants ; que le caprice d'une laveuse, venant laver son linge la nuit, ait créé la légende de ces sinistres lavandières ; néanmoins, pour que ces croyances aient persisté de longs siècles, il faut qu'elles aient été chères au peuple de la Vallée Noire. Sa prédilection pour le merveilleux et l'extraordinaire, voilà une manifestation évidente de sa sensibilité et de son imagination.

En quelques lignes, George Sand a synthétisé d'une manière admirable l'état mental religieux des paysans du Berry. Il est question du fameux bœuf d'or, qu'une personne sage peut attraper le jour de Noël. « Je ne veux pas dire que ce soit faux, disait Jeanne en parlant à sa chère maîtresse, ma mère y croyait. Je ne veux pas dire que ce soit vrai, M. le Curé de Toull dit que c'est un péché [2]. » Ils sont partagés entre la croyance des parents et l'enseignement du prêtre.

1. *Jeanne*, 192. — Laisnel de la Salle remarque, de son côté, que saint Martin et Merlin, l'enchanteur, ne font qu'un dans l'esprit du paysan (*Le Berry*; I, 160).

2. *Jeanne*, 229.

CHAPITRE VIII

DIVERTISSEMENTS

Nous avons vu avec quel réalisme George Sand a rendu le caractère de la religion, chez les habitants de la Vallée Noire. Là, cependant, ne s'arrêtent pas les manifestations de leur sensibilité et de leur imagination. L'auteur des idylles rustiques nous a montré une autre face de leur personnalité. « Tu as été souvent frappé, dit-elle au peintre Eugène Lambert, de leurs aperçus soudains, qui, même dans les choses d'art, ressemblaient à des révélations [1]. » « Et la musique donc ! dit-elle ailleurs. N'avons-nous pas dans notre pays des mélodies admirables [2] ? »

Aussi, dans presque tous les romans champêtres, il est question des vielleux et des cornemuseux. Chaque village possède un ou plusieurs de ces artistes, et leur présence est partout indispensable.

C'est surtout dans son roman des *Maîtres Sonneurs* que George Sand mettra en relief les dispositions du paysan berrichon pour la musique, la part qu'il lui fait dans ses occupations, et l'influence qu'elle exerce sur sa vie. C'est là, aussi, que l'auteur essaye de définir, d'une manière toute rustique, la musique de la Vallée Noire en la comparant, sans cesse, à celle du Bourbonnais ; c'est là encore qu'elle nous renseigne sur le talent, le caractère et le tempérament des artistes berrichons.

Ceux-ci, d'ordinaire, sont farouches, jaloux et envieux des succès du voisin. Ils jouissent, en général, d'une réputation fort douteuse. Ils passent pour avoir des rapports avec les mauvais

1. Préface des *M. Sonneurs*, II.
2. *Avant-propos, Champi*, 14.

esprits, et on croit même qu'ils ont conclu un pacte solennel avec le diable.

Joset est la personnification de l'artiste, du sonneur par excellence. Maigre, chétif dans son enfance, distrait, rêveur, absorbé par je ne sais quelle pensée, les enfants du village lui ont donné le surnom d'*ébervigé*. Il sait à peine s'exprimer. Au catéchisme, il ne peut « se mettre l'instruction dans la tête...[1] ». Brulette, sa petite compagne, lui fait des reproches : « Tu laisses courir ton idée sur toute autre chose, et M. l'abbé a bien raison de t'appeler Joseph le distrait[2]. » Le pauvre garçon est triste, d'un « caractère tourné en dedans ». Qu'aime-t-il ? on l'ignore ; il ne parle pas.

Élevé sous le même toit que Brulette, il ne la quitte jamais. Il s'attache à ses pas, l'écoute et lui obéit. Celle-ci ressent pour lui de la pitié et de la compassion. Loin de le repousser, elle a toutes sortes de condescendances pour lui.

« Quand on s'arrêtait pour quelque amusette, (Joset) s'en allait seoir à trois ou quatre pas des autres, et ne disant mot, répondant hors de propos, il avait l'air d'écouter ou de regarder quelque chose que les autres ne saisissaient point ; c'est pourquoi il passait pour être de ceux qui *voient le vent*. Brulette, qui connaissait sa lubie et qui ne voulait pas s'expliquer là-dessus, l'appelait quelquefois sans qu'il lui répondît. Alors elle se mettait à chanter, et c'était la manière certaine de le réveiller[3] » : Joset l'ébervigé aimait la musique.

Sa mère, la Mariton, se désespérait : « Mon Joset n'a point d'esprit. Oh ça, tant pis, je le sais bien ; il tient de défunt son pauvre cher homme de père, qui n'avait pas deux idées par chaque semaine[4]. »

Joset était pauvre, il devait entrer au service après sa première communion, aussi fut-il *loué* au domaine de l'Aulnières. Mais tout en travaillant, comme il pouvait, Joset ne perdait pas l'idée de cette « petite folleté » qu'il avait dans la tête, depuis qu'il était au monde : il ne rêvait qu'à la musique.

1. *M. S.*, 8.
2. *Id.*, 9.
3. *Id.*, 10.
4. *Id.*, 12.

Comme, sans cesse, il recherchait la société de Brulette et la suivait dans les champs, il commença bientôt à exciter la jalousie de Tiennet, le cousin de la rose de Nohant; mais celle-ci expliquait ainsi sa patience pour le pauvre *ébervigé* : « Ma grand'mère, qui est morte, et tu sais qu'elle se piquait de connaissances sur l'avenir, disait qu'il avait le malheur écrit sur la figure, et qu'il était condamné à vivre dans les peines, ou à mourir à la fleur de ses vingt ans, à cause d'une ligne qu'il avait dans le front... Quand Joset se chagrine, je crois voir cette ligne de disgrâce... Alors, j'ai comme peur de lui, où plutôt de son destin et je me sens portée à lui éviter tout reproche et tout malaise [1]. »

A cette marque funeste au front, le malheureux Joset joint encore des yeux vairons. Il est donc « marqué du sceau fatal ».

Depuis quelque temps, à force de songer et de rêver, il a réussi à faire une flûte avec un roseau, mais il ne permet à personne de l'entendre, pas même à son amie : « Quand il veut flûter, il s'en va le dimanche, et mêmement la nuit, dans des endroits non fréquentés, où il flûte à sa guise ; et quand je lui demande de flûter pour moi, dit la petite Brulette, il me répond qu'il ne sait pas encore ce qu'il veut savoir, et qu'il m'en régalera quand ça en vaudra la peine. Voilà pourquoi, depuis qu'il a inventé ce fluteriot, il s'absente tous les dimanches, et quelquefois sur la semaine, pendant la nuit, quand sa musique le tient trop fort [2]. »

A mesure que Joset l'ébervigé s'exerce en secret sur sa flûte champêtre, sa passion se développe, grandit ; il ne voit plus au monde que la musique : il sera cornemuseux. Il va donc employer son premier gage « à faire achat d'une musette ». Ce garçon rêveur et muet n'est pas dépourvu de cœur. Comme il sait que dans l'état de cornemuseux « on gagne gros », il voudrait venir en aide à sa mère, « retirer la Mariton de ses fatigues », car elle a dû *se louer* à l'Hôtel du Bœuf couronné, chez Benoît Rival.

Pour prendre un parti aussi grave, Joset a besoin du conseil

1. *M. S.*, 32.
2. *Id.*, 49.

de ses amis ; ou plutôt, ceux-ci, qui s'intéressent à lui, veulent l'empêcher de faire une bêtise : il ne peut pas songer à devenir cornemuseux dans son village, parce que le fils de Carnat, riche et bien posé, élevé par son père, lui succédera sans difficulté ; « tandis que toi, Joset, dit Tiennet, tu n'as encore ni argent pour acheter ta musette, ni maître pour t'enseigner, ni amis de ta musique pour te soutenir [1] ». Et Joset, accablé de chagrin, répond tristement : « C'est la vérité..., je n'ai encore que mon idée, mon roseau et *elle* [2] ! » Et c'était Brulette qu'il regardait en disant ces mots.

Celle-ci, bien « amiteusement », le détourne de sa résolution, faisant valoir des raisons bien sérieuses : « Si tu deviens cornemuseux fin, les autres petits musiqueux du pays te chercheront noise et t'empêcheront de pratiquer. Ils te voudront mal et te causeront des peines... Ils sont ici et aux alentours une douzaine qui ne s'accordent guère entre eux, mais qui s'entendent et se soutiennent pour ne point laisser pousser de nouvelles graines sur leurs terres. Ta mère, qui entend causer les cornemuseux, le dimanche, car ils sont gens très asséchés de soif, et coutumiers de boire bien avant dans la nuit, après les danses, est très chagrinée de te voir penser à entrer dans une pareille corporation. Ils sont rudes et méchants, et toujours les premiers exposés dans les querelles et batteries. L'habitude d'être en fête et chômage les rend ivrognes et dépensiers ; enfin, c'est du monde qui ne te ressemble point, et où tu te gâterais, selon elle. Selon moi, c'est du monde jaloux et porté à la vengeance, qui t'écraserait l'esprit et peut-être le corps [3]. »

Ces observations si raisonnables jettent le malheureux Joset dans la désolation. Il est avant tout artiste, et aucune considération ne peut le faire renoncer à l'idéal qu'il poursuit, depuis qu'il est au monde. Avec résolution et fermeté, il demande du temps pour résoudre cette grave question. Il travaillera encore, et quand il se sentira maître de lui, il viendra *flûter* devant Brulette et Tiennet, et les fera juges de ses dispositions.

Ce grand jour est arrivé. Joset est plein d'assurance. Son

1. *M. S.*, 50.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, 51.

visage est rayonnant. Tiennet et Brulette sont prêts à l'écouter. Cette petite scène rustique ne rappelle-t-elle pas les concours des chevriers, dans Théocrite? Le roseau de Joset, c'est la flûte de Pan des heureux bergers helléniques.

Tiennet est un peu effrayé ; il craint que son ami n'ait pas appris tout seul à *flûter*. Ne l'a-t-on pas vu avec un grand homme noir, près de l'orme Râteau ?...

Joset, après avoir séché sa flûte au feu clair des chenevottes, commence à jouer : « Ce qu'il flûta, ne me le demandez point, dit Tiennet, supposant là-dessous quelque sorcellerie. Je ne sais si le diable y eût connu quelque chose... Il ne décota de flûter d'un gros quart d'heure, mettant ses doigts bien finement, ne désoufflant mie, et tirant si grande sonnerie de son méchant roseau, que, dans des moments, on eût dit trois cornemuses jouant ensemble. Par d'autres fois, il faisait si doux qu'on entendait le grelet au dedans de la maison et le rossignol au dehors ; et quand Joset faisait doux, je confesse que j'y prenais plaisir, bien que le tout ensemble fût si mal ressemblant à ce que nous avons coutume d'entendre que ça me représentait un sabbat de fous [1]. »

Tiennet croyait retrouver, dans cet air, une réminiscence de celui qu'il avait entendu dans la fougeraie. Il avait éprouvé, alors, une telle frayeur, l'attribuant au mauvais esprit, qu'il ne crut pas devoir complimenter Joset sur sa « musique enragée ». Elle ne pouvait venir que du diable. Mais Brulette dédommagea bien le pauvre artiste. Celui-ci la vit qui pleurait, abîmée dans une sorte de rêverie, dont elle ne sortait pas. « Explique-toi, ma mignonne, lui dit-il, et fais-moi connaître si c'est de compassion pour moi que tu pleures, ou si c'est du contentement [2] ? »

Brulette avait bien de la peine à analyser ses impressions. Elle était émue par une foule de visions qui se pressaient dans son cerveau :

« J'ai eu mille ressouvenances du temps passé, dit-elle... Je me sentais comme portée avec toi par un grand vent qui nous promenait tantôt sur les blés mûrs, tantôt sur des herbes folles, tantôt sur des eaux courantes ; et je voyais des prés, des bois,

1. *M. S.*, 54.
2. *Id.*, 55.

des fontaines, des pleins champs de fleurs et des pleins ciels d'oiseaux qui passaient dans les nuées. J'ai vu aussi, dans ma songerie, ta mère et mon grand-père assis devant le feu... Je te voyais à genoux dans un coin, disant ta prière... J'ai vu encore la terre couverte de neige et des saulnées remplies d'alouettes, et puis des nuits remplies d'étoiles filantes... Enfin, j'ai vu tant de rêves que c'est déjà embrouillé dans ma tête ; et si ça m'a donné envie de pleurer, ce n'est point par chagrin, mais par une secousse de mes esprits que je ne veux [1] point t'expliquer du tout [2]. »

Cette réponse toucha profondément Joset : « C'est bien ! dit-il... Ce que j'ai songé, ce que j'ai vu en flûtant, tu l'as vu aussi ! Merci, Brulette ! Par toi, je sais que je ne suis point fou, qu'il y a une vérité dans ce qu'on entend comme dans ce qu'on voit [3]. » Il constatait enfin que sa musique avait révélé tout un monde à Brulette, et dans son bonheur il s'écriait : « Ça parle, ce méchant bout de roseau ; ça dit ce qu'on pense ; ça montre comme avec les yeux ; ça raconte comme avec les mots ; ça aime comme avec le cœur ; ça vit, ça existe [4] ! »

Sa joie allait jusqu'au délire, et prenant conscience de lui-même et de sa valeur, il répétait avec orgueil : « A présent, Joset le fou, Joset l'innocent, Joset l'ébervigé, tu peux bien retomber dans ton imbécillité ; tu es aussi fort, aussi savant, aussi heureux qu'un autre [5] ! » Et après cette ivresse de bonheur, Joset retomba dans sa rêverie.

Nous voyons avec quel art merveilleux, dans une simplicité et une naïveté toutes rustiques, George Sand a rendu des idées élevées et abstraites, qu'il était si difficile de mettre dans la bouche d'un paysan.

Le sort en est jeté. Joseph est un artiste ; il sera cornemuseux, et bientôt il n'hésitera pas à quitter son clocher, sa mère, ses amis pour suivre ses instincts. Pour le moment, il lui faut une musettte.

1. Le texte de G. Sand porte : que je ne *veux* point t'expliquer du tout ; mais c'est là, sans doute, une faute d'impression ; car il est plus naturel d'entendre : que je ne *peux* point t'expliquer du tout.
2. *M. S.*, 55.
3. *Id.*, 56.
4. *Id.*, ibid.
5. *Id.*, ibid.

En effet, l'homme noir, qui lui a enseigné les premiers éléments de cette musique endiablée, est revenu au pays. C'est Huriel, le beau muletier bourbonnais, fils du maître sonneur, dit le Grand-bûcheux. Il habite les bois avec son père, et vient avec ses mulets apporter du charbon aux forges d'Ardentes. Il a deviné en Joset un artiste naissant, et maintenant il lui apporte une musette de son pays, que le pauvre garçon paiera avec ses gages.

Cet instrument ne ressemblait en rien à ceux du Berry. Il avait « double bourdon, l'un desquels, ajusté de bout en bout, était long de cinq pieds, et tout le bois de l'instrument, qui était de cerisier noir, crevait les yeux par la quantité d'enjolivures de plomb, luisant comme de l'argent fin... Le sac à vent était d'une belle peau... et tout le travail était agencé d'une mode si savante, qu'il ne fallait que bouffer bien petitement pour enfler le tout et envoyer un son pareil à un tonnerre [1] ».

Brulette et Tiennet restèrent ébahis devant ce magnifique instrument. Joset se défendit d'avoir fait « marché avec le diable », et leur expliqua ses relations avec le muletier.

A quelque temps de là, à la fête de la *Jaunie*, toute la jeunesse se mit à *baller* au son de la musette de François Carnat ; mais cette musique était si pauvre, si traînante que les jambes fatiguées refusaient le service et les garçons parlaient d'aller au cabaret. Brulette et ses compagnes, qui aimaient la danse, se récrièrent. Alors « un grand beau sujet se montra tout d'un coup ». Il était vêtu avec goût, « reluquait toutes nos filles, souriant aux belles, riant jusqu'aux oreilles devant celles qui n'avaient pas bonne grâce [2] ». Il prit la musette des mains du jeune Carnat, promettant qu'il ne se ferait point payer : « C'étaient les plus belles bourrées du monde, toutes inconnues chez nous, mais si enlevantes et d'un mouvement si dansable, qu'il nous semblait voler en l'air plutôt que de gigoter sur le gazon [3]. »

De l'auberge de la Biaude [4], le père Carnat avait entendu cette

1. *M. S.*, 61.
2. *Id.*, 89.
3. *Id.*, ibid.
4. Cette auberge existe encore ; elle est toujours tenue par une *Biaude*, Mlle Louise Biaud.

musique enragée. Il était fier du talent de son fils. Il entra donc dans une grande colère, quand il vit qu'un étranger soufflait dans son instrument, et poussa si violemment le muletier que celui-ci alla rouler au milieu de l'assemblée.

Le vieux sonneur, méchant et rusé comme un singe, réclamait sa musette, grondait son fils de l'avoir cédée à l'étranger, se querellait avec Huriel, lui reprochant d'outrepasser ses droits : « Au pays d'ici, les musiqueux paient un droit au corps des ménétriers pour avoir licence d'exercer, et ils en reçoivent lettres-patentes, s'ils en sont agréés après les épreuves [1]. » Huriel se défendait en disant qu'il avait le droit de jouer gratis partout où il lui plaisait. Puisqu'il avait été reçu maître sonneur, il était donc « de la même corporation, sinon de la même compagnie. »

Toutes ces disputes avaient retardé la danse. Huriel, pour faire plaisir aux jeunes filles, alla prendre la musette de Joset. « Vous ne sauriez croire, mes amis, quels cris de contentement et d'émerveillance il y eut sur la place, au bruit tonnant de cette musette bourbonnaise... On ne dansait plus que d'un pied... quand il reparut sur la pierre des ménétriers [2]. » Mais alors la gaieté et l'entrain redoublèrent : « Aussitôt ce devint comme une rage, on ne s'y mit plus à quatre ni à huit, mais bien à seize ou à trente-deux, se tenant par les mains, sautant, criant et riant, que le bon Dieu n'aurait pu y placer un mot. Et bientôt après, les vieux, les jeunes, les petits enfants qui ne savaient pas encore mener leurs jambes, comme les grands-pères qui ne tenaient quasi plus sur les leurs, les vieilles qui se trémoussaient à l'ancienne mode, les gars maladroits qui n'avaient jamais pu mordre à la mesure, tout se mit en branle, et, pour un peu, la cloche de la paroisse s'y serait mise aussi d'elle-même [3]. »

Huriel par sa musique entraînante avait excité l'ardeur de tous. Ils étaient devenus fous, trépignant jusqu'au matin, se démenant comme des diables.

Au premier rayon du soleil, le muletier cessa de cornemuser. « Amis, dit-il,... saluez ce qu'il y a de plus clair et de plus

1. *M. S.*, 91.
2. *Id.*, 96.
3. *Id.*, ibid.

beau dans le monde [1]. » Et au son de l'angélus, il se mit à genoux, puis il disparut. Tous ceux qui étaient présents, ne comprenant rien à ce qui était arrivé, pensèrent « qu'ils avaient rêvé cette nuit de liesse et de folie [2] ».

La musique du Bourbonnais, cette musique ailée, qui se plaît davantage dans les bruyères, est donc non seulement plus animée, plus entraînante, plus variée, plus modulée que celle de la Vallée Noire, mais elle possède aussi les deux modes, que le père Bastien, le grand bûcheux, va nous définir ainsi :

« La musique a deux modes, que les savants, comme j'ai ouï dire, appellent majeur et mineur, et que j'appelle, moi, mode clair et mode trouble ; ou si tu veux, mode de ciel bleu et mode de ciel gris ; ou encore mode de la force ou de la joie, et mode de la tristesse ou de la songerie... La plaine chante en majeur et la montagne en mineur. Si tu étais resté en ton pays, tu aurais toujours eu des idées dans le mode clair et tranquille, dit le père Bastin à Joset, et, en y retournant, tu verras le parti qu'un esprit comme le tien peut tirer de ce mode ; car l'un n'est ni plus ni moins que l'autre. Mais comme tu te sentais musicien complet, tu étais tourmenté de ne pas entendre sonner le mineur à ton oreille. Vos ménétriers et vos chanteurs l'ont par acquit... Mais, de ce que la nature ne les a pas faits songeurs et passionnés, les gens de ton pays se servent mal du ton triste et le corrompent en y touchant [3]. »

Et le grand bûcheux, le *maître sonneur* renommé du Bourbonnais, expliquait encore à Joset que pour bien jouer dans ce mode il fallait soi-même éprouver des peines, souffrir dans ses affections les plus chères, « soupirer ses amours ».

La musique de la Vallée Noire est donc plus prosaïque, moins poétique que celle du pays voisin. Elle reflète le calme, la douceur, l'apaisement qui caractérise l'âme de l'homme dans cette contrée.

Joset écoutait dans le ravissement les enseignements de son maître. Né poète et artiste, il s'était adonné de toutes ses forces à son art, il avait étendu ses connaissances, développé son

1. *M. S.*, 98.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, 210.

talent. Il avait fait de grands progrès sous la conduite du *grand bûcheux ;* puis il avait senti tout à coup ses forces l'abandonner, et il se mourait d'épuisement et de langueur.

Le Berrichon de la Vallée Noire ne se sépare pas impunément du pays qui l'a vu naître. Il souffre loin des siens, loin du sol natal, et la nostalgie s'empare de lui. Ces sentiments de regret agissaient sur l'âme sensible et impressionnable du jeune homme. Il songeait sans cesse à Brulette qu'il avait quittée, et ne paraissait pas donner la moindre attention aux soins dévoués de la belle Thérence. Pour le sauver d'un état presque désespéré, Brulette, accompagnée de Tiennet, sous la conduite d'Huriel, quitte Nohant et se dirige vers le bois de l'Alleu, où Joseph travaillait avec le père Bastien. La présence de son amie semble ranimer le malade. Il revit tout le passé, et en voyant la Rose de Nohant, plus belle que jamais, il se sent de plus en plus épris. La jalousie, toutefois, lui mord le cœur quand il comprend que Brulette ne l'aime que comme une sœur, tandis qu'elle aspire à la main d'Huriel. Il retombe alors dans le découragement et le désespoir.

Il a cependant conscience de sa valeur, et croit pouvoir faire le bonheur de son amie. Mais il n'ose lui déclarer son amour, et les mots expirent sur ses lèvres. Joset n'a pas reçu le don de la parole. Comme les vrais artistes, il n'a que son art pour exprimer les sentiments qui l'agitent et le passionnent. Les siens doivent trouver leur expression dans la musique ; c'est par là qu'il prétend faire comprendre à Brulette l'amour qu'il a pour elle. Il prend donc une grande résolution, il quittera le Bourbonnais ; il ira plus loin, encore, se perfectionner dans l'art, qui désormais est devenu la passion de sa vie. Qui sait si Brulette, un jour, ne reviendra pas à lui, quand il sera devenu le meilleur de tous les sonneurs. « Il te faut donc monter, lui dit le père Bastien, jusqu'à l'Auvergne et au Forez, afin de voir, de l'autre côté de nos vallons, comme le monde est grand et beau, et comme le cœur s'élargit quand, du haut d'une vraie montagne, on regarde rouler les eaux vives... Ne descends pourtant guère dans les plaines des autres pays. Tu y retrouverais ce que tu aurais laissé dans les tiennes [1]... »

1. *M. S.*, 209.

Joseph part donc, pour revenir « aussi bon à voir et meilleur à entendre que tous les galants de Brulette [1] ».

Elle ne se décidera que pour Huriel ou pour moi, dit-il, « il n'y a que lui ou moi qui soyons faits pour lui donner de l'amour... Elle a des goûts et des idées qui ne sont pas du terrain où elle a fleuri, et il faut qu'un autre vent la secoue [2] ».

Ayant acquis un talent hors ligne, bien supérieur à celui du grand bûcheux, il revient au pays. Fier et orgueilleux, il ira réclamer de Brulette sa récompense. N'a-t-il pas dépassé Huriel par son art? Eh bien, joue, lui dit Brulette. « Et, tandis qu'il sonnait encore merveilleusement, elle tressa une guirlande de fleurs de nénufar blanc... La chanterie de Joseph étant achevée, elle vint à lui et enroula cette guirlande autour du bourdon de sa cornemuse... — Joset, le beau sonneur, dit-elle, je te reçois maître en sonnerie et t'en donne le prix. Que ce gage te porte bonheur et gloire, et qu'il te marque l'estime que je fais de tes grands talents [3]. »

Joset, triomphant, remerciait Brulette, et Huriel tremblant croyait lire l'arrêt de sa condamnation. Mais elle reprit : « Joseph, je t'ai donné là une belle maîtrise, celle de la musique ! Il t'en faut contenter, et ne point demander la maîtrise d'amour, qui ne se gagne point par force ni par succès [4] ».

Brulette connaissait le tempérament artiste de Joseph, son enthousiasme pour son art. Non, disait-elle à Thérence, « il ne m'aime pas comme je voudrais en être aimée... Je suis toujours assurée que j'aurais en son cœur une rivale dont je serais vitement écrasée, et cette maîtresse qu'il préférera à sa propre femme, ne vous y trompez pas..., c'est la musique [5] ».

C'était, en effet, sa seule vraie passion.

Joset avait été couronné par Brulette ; mais il devait subir les épreuves d'usage, pour être reçu maître sonneur dans la Vallée Noire. Il prêta le serment exigé par la corporation des sonneurs. Objet de la jalousie et de la haine des artistes du pays, il se

1. *M. S.*, 230.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, 319-320.
4. *Id.*, 320.
5. *Id.*, 165.

montra fier, indépendant et même arrogant à leur égard : il n'a que du mépris pour ces ignorants qui refusent de reconnaître sa supériorité.

Quelque temps après, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il assista au double mariage de Brulette avec Huriel, de Tiennet avec Thérence ; il avait composé à cette occasion une marche nuptiale admirable.

« Il y fut donné tant d'acclamation, que son chagrin se dissipa... Il sonna triomphalement ses plus beaux airs de danse et se perdit dans son délice tout le temps que dura la fête [1]. »

Mais après, peu après, la destinée du pauvre Joset allait s'accomplir : On trouvait au bord du chemin une musette brisée, et Tiennet découvrait au fond d'un fossé, couvert de glace, le corps du pauvre artiste. « Ils croient fermement en ce pays, ce que l'on croit un peu dans celui-ci, à savoir : qu'on ne peut devenir musicien sans vendre son âme à l'enfer, et qu'un jour ou l'autre, Satan arrache la musette des mains du sonneur et la lui brise sur le dos, ce qui l'égare, le rend fou et le pousse à se détruire. C'est comme cela qu'ils expliquent les vengeances que les sonneurs tirent les uns des autres [2]. »

Il ne faut point s'enamourer de la musique, « c'est une trop rude maîtresse pour des gens comme nous autres [3] », dit le *grand Bûcheux*.

Ainsi périt Joseph, à la fleur de l'âge, victime de son amour pour la musique et de la jalousie qu'il avait excitée chez les sonneurs du pays.

Nous venons de voir comment George Sand a défini d'une manière très nette le caractère de la musique dans la Vallée Noire, en l'opposant à celle du Bourbonnais. Elle a très délicatement étudié le tempérament de l'artiste. Elle nous a montré l'éveil de ses instincts, ses espérances, ses tristesses, ses rêveries, ses joies, ses ambitions de gloire, les jouissances qui lui viennent de son art, ses susceptibilités aussi. Les jalousies de métier y sont représentées au vif. Examinons quelle part de vérité il peut y avoir, dans cette fine analyse, en ce qui concerne le Berry.

1. *M. S.*, 385.
2. *Id.*, 389.
3. *Id.*, 390.

Le sonneur du Berry, et particulièrement celui de la Vallée Noire, diffère beaucoup, en effet, de celui du Bourbonnais. Le talent de ce dernier est en général incontestablement bien supérieur. Il possède dans son répertoire une grande variété d'airs. Il sait leur donner de l'expression, de la vie ; compose des variations ; passe facilement du mode majeur au mode mineur. Pour arriver à ce résultat, le sonneur bourbonnais transporte sa tente dans des lieux très différents. Il voyage. Il renouvelle sans cesse son inspiration, en écoutant les musiciens des autres pays. Le berrichon, nous l'avons vu, est casanier, il n'aime pas à quitter son clocher, il ne voyage donc guère. Le cornemuseux du Berry faisait bien, dans sa jeunesse, un petit séjour dans le Bourbonnais, mais il y restait peu, et quand il avait appris quelques airs, il revenait dans ses foyers avec ce modeste bagage, qu'il ne devait jamais renouveler.

Est-ce à dire que le paysan berrichon est moins bien organisé pour la musique que celui du Bourbonnais ? M. Augras, le directeur de la Société des *Gars du Berry*, ne le pense pas. Il partage l'avis de George Sand. Mis à bonne école, comme Joset, l'*éberviqé*, le berrichon est capable d'égaler et même de surpasser le talent du sonneur Bourbonnais. On a obtenu des résultats merveilleux dans ces concours, actuellement organisés, qui stimulent l'amour-propre des artistes du Berry, en développant leur instinct musical. On met, à leur portée, une musique plus variée. Sans savoir la lire, ils arrivent à posséder une quantité de motifs nouveaux, et, comme le beau muletier, passent d'un air à un autre « sans qu'on en voie la couture ». Un certain vielleux de Saint-Chartier, d'après M. Augras, pouvait jouer pendant des heures sans la moindre hésitation.

Si, instinctivement, la musique du sonneur bourbonnais est plus riche, plus sonore, plus variée, plus entraînante, celle du sonneur de la Vallée Noire est plus simple, plus naïve ; mais avec le travail et l'application, le sonneur berrichon arrive parfaitement à se former, à apprendre d'autrui ce que son instinct ne lui a pas révélé ; et, s'il s'en donne la peine, avec son organisation musicale, il peut facilement acquérir un talent tout à fait remarquable.

La musette des sonneurs bourbonnais, à grand bourdon, est aussi plus favorable à l'expression des nuances. Les sons en

sont plus pleins aussi. La musette berrichonne, à petit bourdon, est beaucoup plus criarde, et trop souvent le sonneur « remonte à la fleur », c'est-à-dire fait entendre des notes trop élevées.

Le bourbonnais, mieux servi par ses instruments, n'est pas plus musicien que le berrichon, et Joset n'est pas du tout un type à part, créé par l'imagination de George Sand ; c'est un être réel, un amoureux de l'art, comme il s'en rencontre en Berry.

Et quant aux effets que la musique produit sur le paysan de cette contrée, George Sand ne les a pas le moins du monde exagérés. Sans musique, cet homme ne pourrait pas vivre. La vielle, la cornemuse, voilà autrefois ses instruments de prédilection. Le sonneur était un être absolument indispensable. Dans toutes les réunions, il faisait danser la bourrée, soit aux pèlerinages, soit aux assemblées ; il accompagnait la gerbaude ; présidait à tous les événements importants de la vie : baptême, mariage, fêtes de famille, même quelquefois à la mort. Dans les repas qui suivent les funérailles, il n'était pas rare d'entendre le vielleux. Il charmait les convives et leur faisait oublier la tristesse.

La musique transporte donc et ravit le paysan de la Vallée Noire. Elle parle puissamment à son âme. Il est comme hypnotisé par elle. Il oublie tout pour la suivre. Avec elle, on le mène où l'on veut, on lui fait faire ce qu'il ne voudrait pas. Il n'est plus maître de lui.

Dans certaines circonstances, M. Augras rappelait, naguère, qu'il avait vu douze à quinze mille personnes marcher à la suite de la musique des « Gars du Berry », ne songeant plus ni à boire ni à manger. Transportés dans un monde nouveau, ils oubliaient les nécessités de la vie. Aussi, rien de plus naturel que le récit de George Sand, nous racontant avec quelle fureur les paysans se mirent à danser sur la place de Nohant, quand le beau muletier fut en possession de la musette bourbonnaise. Une musique entraînante les fait complètement sortir de leur calme, et de leur placidité habituelle.

Le directeur des « Gars du Berry » a pu organiser des chœurs avec des enfants et des vieillards de quatre-vingts ans, qui se prêtaient, avec joie, à ces exercices.

Le berrichon aime passionnément la musique, le chant et la danse. Mais revenons aux maîtres sonneurs de la Vallée Noire.

George Sand nous a donné sur leur caractère de nombreuses indications qui paraissent conformes à la réalité. Tous cependant ne sont pas rudes, méchants, ivrognes, dépensiers, paresseux, libertins. Mais ces défauts sont plus répandus, chez eux, que dans le reste de la population.

« Les ménétriers ou ménestrels, dit M. H. Boyer, avaient jadis la plus détestable réputation du monde, ils étaient joueurs et débauchés. Le vin et les dés étaient le plus grand souci de leur vie. Cela tenait à la nature même de leurs occupations. Appelés à faire partie de tous les galas, de toutes les fêtes..., ils ne devaient guère avoir le cœur aux besognes honnêtes, et le goût des plaisirs chez eux dominait tout. Régalés par ceux qu'ils amusaient, il était tout naturel qu'ils aimassent, comme on disait, « faire table ronde et chère lie [1] ».

Les sonneurs de la Vallée Noire sont le plus souvent cultivateurs, sinon ils exercent, généralement, un métier. Ces conditions les garantissent un peu contre les défauts des ménestrels des villes, qui sans cesse passent de fêtes en fêtes. Néanmoins, les jalousies de métier les rendent souvent fiers, insolents, vaniteux et injustes.

Mme Dudevant a donc fait une très intéressante étude de mœurs, quand elle nous a parlé du beau sonneur du Bas-Berry, de son tempérament d'artiste, et des défauts qui le caractérisent si souvent ; elle n'a rien exagéré, non plus, en nous signalant l'effet prodigieux de la musique sur ces organisations pleines d'imagination et de sensibilité ; mais il n'en reste pas moins dans ce roman quelques points obscurs, qu'il ne m'a pas été possible d'éclairer. Je veux parler des épreuves auxquelles on soumettait le candidat à la maîtrise. J'ai questionné beaucoup à ce sujet, sans pouvoir obtenir aucune réponse satisfaisante. Il me semblait pourtant que George Sand, qui généralement a rappelé, avec tant de conscience, les coutumes de son pays, avait eu quelque donnée sur cet usage.

Le vieux Paillon, de Verneuil, dit à Joset : « Vous n'êtes pas sans savoir, jeune homme, qu'il ne s'agit pas seulement de son-

1. H. Boyer, *Les ménétriers*, etc... (*Mémoires de la Société historique... du Cher*, 1909, 27-28).

Coffre.

Salinier.

Lanterne berrichonne.

ner d'un instrument pour être reçu en notre compagnie... Il y a encore des engagements à prendre[1]. » Joseph, sans connaître en quoi ils consistent, car le plus grand mystère enveloppe cette dernière cérémonie, répond en se moquant : Oui, « il y a les secrets du métier, les conditions et les épreuves. Ce sont de grandes sottises, autant que je peux croire, et la musique n'y entre pour rien[2]... »

Il s'agissait, disait-on tout bas, de voir le diable et de se vendre à lui. Joseph, plein d'assurance, attendait. A minuit on le faisait entrer, les yeux bandés, dans les souterrains du château de Saint-Chartier. Tous les cornemuseux, déjà réunis, se livraient ensemble à une musique endiablée, poussaient des hurlements de bêtes fauves et cherchaient à impressionner Joset, à lui causer une peur effroyable. Ils n'y avaient pas réussi, quand un être abominable parut devant lui. Il était « tout habillé de peau de chien, portant des cornes dans une tête chevelue, avec une figure rouge, des griffes, une queue, et faisant toutes les sauteries et grimaces d'un possédé. C'était fort vilain à voir, et cependant, — dit Tiennet, caché pour surveiller la scène, — je n'en fus pas longtemps la dupe, car il avait beau changer sa voix, il me semblait reconnaître celle de Doré-Fratin, le cornemuseux de Pouligny, un des hommes les plus forts et les plus batailleurs de nos alentours[3] ». Ce monstre interpellait Joset : Tu te ris de moi, tu n'as aucune peur de l'enfer... « Je suis le roi des musiqueux, et, sans ma permission, tu n'exerceras point que tu ne m'aies vendu ton âme... Ne sais-tu point qu'il faut ici se donner au diable, ou être plus fort que lui ? — Oui, oui, répliqua Joseph, je sais la sentence : il faut tuer le diable ou que le diable vous tue[4]. »

Et là-dessus, Joseph et le diable se livrent un combat terrible, combat inégal, car le vieux Doré-Fratin était doué d'une force herculéenne. Le jeune homme était tout en sang, quand le père Bastien et Huriel, qui avaient voulu assister aux épreuves pour le soutenir, le sauvèrent des mains du sonneur de Pouligny. Sans

1. *M. S.*, 357.
2. *Id.*, ibid.
3. *Id.*, 371.
4. *Id.*, 372.

eux, il l'aurait tué. « Je m'en doutais bien, disait le grand bûcheux, que vous nous trompiez, pour faire souffrir et peut-être blesser dangereusement ce jeune homme! Vous le haïssez, parce que vous sentez qu'il vous serait préféré, et que là où il se ferait entendre, on ne voudrait plus vous écouter. Vous n'avez pas osé lui refuser la maîtrise, parce que tout le monde vous l'eût reproché comme une injustice trop criante; mais, pour le dégoûter... vous lui rendiez les épreuves si dures et si dangereuses qu'aucun de vous ne les aurait supportées si longtemps[1]. »

Telles étaient les brimades, souvent terribles, qui, d'après George Sand, accompagnaient la réception du candidat; sur elles je n'ai pu recueillir aucune indication; mais ce n'est pas là une raison pour mettre ces récits absolument en doute.

Dans certaines villes, les ménestrandies sont bien connues; peut-être, autrefois, existait-il quelque chose d'analogue pour les sonneurs de la Vallée Noire. Aujourd'hui, ils font partie de la Société des « Gars du Berry »; on les groupe, on les réunit au chef-lieu du département à l'occasion de certaines solennités, et on stimule leur zèle par des concours.

Jouer de la vielle ou de la cornemuse, c'est là un talent réservé au petit nombre, mais il appartient à tout le monde de chanter; et c'est une affaire si importante en Berry que celui qui n'a pas de voix, ou qui a la voix fausse, est profondément humilié de son infériorité. *Joset*, le beau sonneur, ne pouvait pas chanter. C'était là le sujet d'une peine cuisante. Hommes et femmes, en Berry, chantent à gorge déployée.

« J'aimais, dit Tiennet, à imiter toutes les petites filles..., qui ont coutume, en gardant leurs bêtes, de crier leurs chansons à pleine tête[2]. »

La campagne retentit en effet de chants très divers. C'est tantôt le laboureur qui *briole* à ses bœufs, tantôt la femme ou la jeune fille qui chante tout en filant sa quenouille ou en gardant son troupeau; ce sont les petits enfants qui essaient déjà leur voix.

George Sand a rappelé, dans les romans, qui concernent le Berry, un certain nombre de chansons. J'en ai retrouvé quelques-

1. *M. S.*, 373.
2. *Id.*, 48.

unes. Quant aux autres, je n'ai pu les identifier [1]. Je ne veux point dire que celles-là ont été composées par la châtelaine de Nohant. Elle a pu les entendre, ailleurs, dans des localités plus éloignées que celles où j'ai fait mon enquête. Et puis, les chansons sont si nombreuses en Berry, que les personnes auxquelles je me suis adressée, pouvaient ne pas les connaître.

En général, George Sand n'a donné que les premiers vers de la chanson ou son premier couplet. Deux fois, elle rappelle cette ancienne mélodie [2], que chantent encore toutes les vieilles femmes du pays :

Voilà six mois que c'était le printemps.
Me promenant sur l'herbette naissante...

Le lecteur aimera, je le pense, connaître la chanson tout entière, accompagnée de la musique.

VOILA SIX MOIS QUE C'ÉTAIT LE PRINTEMPS

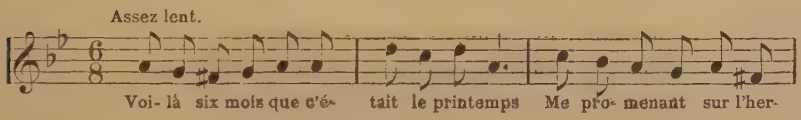

1. Je n'ai pu retrouver les chansons suivantes :

Je maudis le sergent, Qui prend, qui pille le paysan, Qui prend, qui pille, Jamais ne rend (*Jeanne*, 281).

En traversant les nuages, J'entends chanter ma mort, Sur le bord du rivage On me regrette encore (*Jeanne*, 355).

Dites-moi donc, ma mère, Où les Français en sont? Ils sont dans la misère, Toujours comme ils étions (*Jeanne*, 256).

La chanson du Fadet ne paraît pas être connue aux environs de Nohant : « *Fadet, fadet, petit fadet, Prends ta chandelle et ton cornet; J'ai pris ma cape et mon capet; Toute follette a son follet* (*Fadette*, 104).

Notre meunier chargé d'argent Revenait au village, Quand tout à coup v'là qu'il entend Un grand bruit dans le feuillage... (*Angibault*, 170).

A la sueur de ton visaige, Tu gagneras ton pauvre sort... (*Claudie*, 250).

Un mulet, deux mulets, trois mulets Sur la montagne, voyez-les; Au diable, c'est la bande (*Les Maîtres S.*, 169).

On n'a pu me renseigner sur la chanson que l'auteur des *Beaux-Messieurs* rappelle comme étant du pays : *Trois vaisseaux sur la mer... tout pleins d'or, argent et marchandise...* (*Bois-D.*, II, 230).

Le couplet recueilli par Maurice Sand sur les *demoiselles*, dans les Légendes rustiques : *J'en viyons une, j'en viyons deux Qui n'avaient ni bouches ni z'yeux...* (*Lég. R.*, 15), appartient sans doute à l'arrondissement d'Issoudun, où les *Demoiselles* sont très connues; mais on ne le connaît pas à Nohant et aux environs.

2. *Mare au Diable*, 173 ; *Jeanne*, 280.

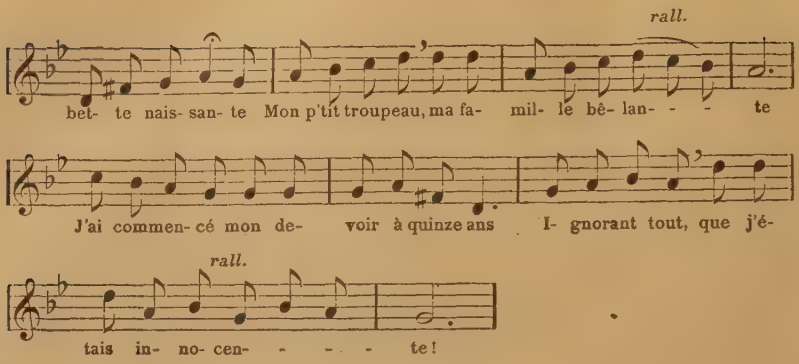

Voilà six mois que c'était le printemps,
Me promenant sur l'herbette naissante,
Mon p'tit troupeau, ma famille bêlante,
J'ai commencé mon devoir à quinze ans, } (*bis*)
Ignorant tout, que j'étais innocente !

Ignorant tout, jusqu'au soin de l'amour,
Rien m'y troublait que l'entrée d'ma chaumière.
J'allais t'au bois, j'y restais la dernière.
En m'amusant je filais tous les jours. } (*bis*)
J'y craignais rien que le loup z'et ma mère.

Un jour Colin par là vint à passer,
Qu'y fais-tu là mon aimable bergère ?
J'y suis ici dans ce lieu solitaire,
Sortez-moi donc de ce mauvais chemin. } (*bis*)
Donnez-moi l'bras, comme si nous étions frères.

Au lieu du bras, je lui tendis la main
En m'y parlant d'ses amours les plus tendres.
J'étais aimé, j'nai pas su m'en défendre.
J'aurais voulu égrandir le chemin } (*bis*)
Pour le plaisir que j'avais de l'entendre.

Adieu, mignonne, je te quitte en ce lieu
Pour aller voir une autre bergère.
Al est là-bas dans ce lieu solitaire,
Al dit souvent mon émant ne vient pas. } (*bis*)
J'ai donc partout que mon chien pour fidèle.

Oh ! cher émant, tu m'y quittes en ce lieu,
Pour aller voir une autre bergère.
Je suis t'y pas aussi fraîche que la rose ?
Toutes tes amours sont gravées dans mon cœur, } (*bis*)
Reviens, reviens, j'te répéterai la chose [1].

C'est encore une bien ancienne chanson que celle-ci, indiquée aussi dans *la Mare au Diable :*

L'autre jour en me promenant
Le long de ce bois charmant [2]...

Tous les vieux paysans la chantent encore :

L'AUT'CEUX JOURS EN M'Y PROMENANT

L'aut'ceux jours en m'y promenant,
Ah ! tout l'long de ce bois charmant,
J'ai entendu la voix d'une bergère.
Ah ! zal chantait une belle chanson nouvelle.

De tant loin qu'al m'a aperçu,
Voilà la belle qui chante pu.
Ah ! chantez donc, petite pastourelle,
Finissez donc vout' belle chanson nouvelle.

Mon bon mônsieur, vous vous trompez,
Car d'aujourd'hui j'ai pas chanté.
Mes blancs moutons s'en vont sous le feuillage,
J'ai peur du loup, qu'y m'y fasse du ravage.

Allons-y donc, ma mie Jeann'ton,
Allons-y comme deux jeunes garçons,
Allons-y donc là-bas sous ce feuillage.
Virer, le loup, crainte qu'y fasse du dommage.

Mon bon mônsieur, coupez vout' bois,
Ne coupez pas si près de moi,

1. Je dois cette chanson à Mme Champagne, des Petites Bordes, âgée d'environ quatre-vingt-dix ans.
2. *Mare au Diable*, 174.

Ne coupez pas la souche de ma treille
Qui fait venir du vin dans ma bouteille [1].

Buvons un coup, buvons-en deux,
A la santé d'nos amoureux.
Et buvons donc de ce petit vin clair
Qui fait chanter ceux garçons su la terre [2].

Les chansons qui suivent n'ont pu être complétées, mais on m'a affirmé qu'elles étaient très anciennes :

C'était la fille d'un prince,
Qui voulait se marier [3]...

En revenant de Nantes,
J'étais bien fatigué, voyez [4] !...

Chante, rossignol, chante [5],
(Si tu as le cœur gai...)

Petite bergerette,
A la guerre tu t'en vas [6]...

Là où donc est le temps
Où j'étais sur ma porte,
Assise dans mon habit blanc [7]...

Quand les porcs ont l'ailland (le gland),
Les maît'e avont l'argent,
Les porchers le pain blanc...

Que le diable et la mort
Emportions tous les porcs !
Les petits et les grands,
La mère et les enfants [8].

1. Variante :

Taille vigneron, le rasin de ma treille
Et tu boiras du vin dans ma bouteille.

2. Chanson chantée par M. Bonnin, à Saint-Chartier et Mme Lafarcinade, à Etrangle-Chèvre.
3. *Mare au Diable*, 174.
4. *Id.*, ibid.
5. *Jeanne*, 280.
6. *Id.*, 281.
7. *Id.*, 354.
8. *H. Vie*, III, 23.

Nous verrons, à propos du mariage, que la chanson des *Livrées* : « Ouvrez la porte, ouvrez, Marie, ma mignonne [1] », est tout à fait berrichonne.

Dans *les Maîtres sonneurs*, la chanson des trois fendeurs ne paraît pas être celle qui était si répandue, autrefois, dans la Vallée Noire. George Sand dit :

Trois fendeux y avait
Au printemps sur l'herbette, etc.

Mais comme, de l'avis de l'auteur, « on a dérangé beaucoup de paroles » dans cette chanson, il est probable que Mme Dudevant l'a rétablie à sa fantaisie, et d'après la nécessité du roman. Dans *Jeanne*, elle n'a pas, déjà, le même commencement :

C'étaient trois petits fendeurs [2]...

Et quand le paysan essaie de se la rappeler, il dit :

C'était un beau fendeur
Qui donnait sur sa bille...

Et il continue :

Il avait dans sa main
Une rose fleurie.
Joli et gentil fendeur,
Dormez-vous?
Fendeur, joli fendeur,
Réveillez-vous [3].

1. *La Mare au Diable*, 176.
2. *Jeanne*, 280.
3. Voici la chanson du Fendeur, telle qu'elle se trouve dans *Une noce au Berry*, du marquis de la Brande (M. Augras) :

C'était un beau fendeur, Dormant dessus sa bille (*bis*). Dans sa main il tenait Une rose jolie. Fendeur gentil, dormez-vous, Fendeur, joli Fendeur Réveillez-vous. — Le Roi vint à passer, Le roi avec sa fille. Le roi dit au fendeur : « Donne-moi ta fleurie. » Pour te donner ma rose, Donne-moi donc ta fille, Fendeur joli, dormez-vous, Fendeur, joli fendeur Réveillez-vous. — Ah ! tu n'as pas vaillant. La jupe de ma fille, J'ai bien encore vaillant, Sa jupe et sa chemise. J'ai trois vaisseaux sur l'eau, Chargés de marchandises. Fendeur joli, dormez-vous, Fendeur, joli fendeur Réveillez-vous. — Il y en a un qui est plein d'or. Et l'autre de pierreries. Il y en a un qui est plein d'or. Et l'autre de pierres fines. Et l'autre il y a rien dedans, Il y a trois jolies filles. Fendeur joli, dormez-vous, Fendeur, joli fendeur Réveillez-

On voit que ce n'est plus du tout la chanson des *Maîtres sonneurs*. D'ailleurs M. Pierre, directeur de la *Revue du Berry*, possède un recueil de musique dédié à George Sand, où se trouve *Les trois fendeurs* ; on y lit : Musique d'Antoine Biagioli ; *poésie de George Sand*.

Les variantes aussi sont toujours très nombreuses pour les chansons du Berry, car le paysan, à qui la mémoire fait défaut, n'est nullement embarrassé pour substituer des paroles ou des phrases tout entières à celles qu'il a oubliées.

Les airs de ces chansons ne sont pas *piquants*, comme disait Jean-Jacques Rousseau en parlant de celles du pays de Vaud, mais ils sont empreints d'une naïveté et même d'une douceur, d'une lenteur et d'une mélancolie qui charme et qui pénètre l'âme. Le paysan met dans ses chants beaucoup de sentiment. Avec des tenues indéfiniment prolongées, des éclats de voix, il donne de l'expression à ces airs simples et primitifs. Chacun du reste met de la personnalité, dans sa manière de les exprimer.

George Sand jugeait que la publication du texte musical était indispensable, pour mettre les paroles en valeur.

« Dans la chanson populaire, les paroles se passent si peu de l'air, que, si vous les lisez, elles ne vous disent rien, tandis qu'elles vous surprennent, vous charment en vous exaltant si vous les entendez chanter[1]. »

Mme Dudevant a écrit de sa main un recueil de chansons ; elle a aussi noté des airs. Mais, dans les romans champêtres, elle aurait pu tirer un meilleur parti, peut-être, de la facilité surprenante avec laquelle le paysan berrichon compose des chansons. Il est vraiment artiste.

Il y a une multitude de mélodies en Berry. Les plus nombreuses sont, je crois, les chansons de bergères ou chansons d'amour. On y trouve une grande variété de sentiments ; des situations très différentes y sont exposées. C'est en somme une fine analyse du tempérament berrichon.

vous. — Il y en a une qui est ma sœur, Et l'autre ma cousine (*bis*), Et l'autre qui m'est rien. Je veux en faire ma mie. Fendeur joli, dormez-vous. Fendeur, joli fendeur, Réveillez-vous. — Où la feras-tu coucher ? Elle couchera sur la dure (*bis*). Oh ! je la ferai coucher sur la paille étendue. Fendeur joli, dormez-vous. Fendeur, joli fendeur. Réveillez-vous.

1. *Prom. aut. vil.*, 217.

C'est une délicieuse idylle que la chanson de la bergère partant avec son berger pour mener paître ses *barbinettes ;* elle est vraiment dans le goût de Virgile. L'admiration des beautés de la nature s'unit au charme et à la naïveté de leurs sentiments amoureux [1].

Souvent le rossignol est chargé de transmettre les souvenirs des amants [2]. C'est à lui que le galant demande la manière de se faire aimer [3].

Nous sommes émus du désespoir de l'amante qui a perdu *son mignon berger* [4]. Une autre se désole en apprenant que son ami est parti pour le régiment ; aussi prend-elle la résolution désespérée de s'enfermer dans un couvent [5].

La belle Nanon gémit en pensant au départ de son amoureux pour l'armée. Sept ans avant de l'épouser, c'est bien long ! Eh bien ! mais elle aura des consolations :

Les garçons de ton village
Sont-y pas de bons enfants,
Te feront-y pas l'amour, la belle,
En m'attendant [6].

Et c'est tout naturel.

Les jeunes filles sages ne manquent pas. Celle-ci repousse les compliments du *Monsieur* qui veut l'emmener dans son *châtiau*, car elle aime son berger, et veut lui rester fidèle [7]. Celle-là ne se laisse pas séduire par le berger galant et le repousse avec énergie [8]. Cette autre use de finesse et d'habileté [9] pour écarter le corrupteur. La jeune bergère enlevée par les trois capitaines laisse croire qu'elle est morte, et préfère être ensevelie vivante plutôt que de perdre son honneur [10]. Mais elle ne meurt pas pour cela ; trois jours plus tard, son père vient la délivrer.

1. Cf., à l'appendice, *Le Berger*.
2. Cf. *id.*, *Le dimanche je m'y promène.*
3. Cf., *id.*, *Rossignolet du bois.*
4. Cf., *id.*, *Mon mignon barger.*
5. Cf., *Id.*, *Ma Rosalie.*
6. Cf., *id.*, *Nanon.*
7. Cf., *id.*, *Voudrais-tu, mon aimable Bergère.*
8. Cf., *id.*, *Tes moutons, ma bergère*, et aussi *Je vois bien ma maîtresse.*
9. Cf., *id.*, *La Bergère.*
10. Cf., *id.*, *Les trois capitaines.*

Les amants infidèles sont nombreux. La jeune Sylvie attend avec impatience le *doux barger* qui, hélas ! est allé au « service du roi » sans lui faire ses adieux [1]. *Le Barger traître* fait couler les larmes de sa jolie bergère ; et quand celle-ci lui rappelle ses promesses, il lui répond avec ironie :

Pour des promesses, ma jolie bergère,
Pour des promesses, j' t'en ai jamais fait.
J' t'ai aimé comme les autres filles,
Comme on doit toutes les aimer.
A l'égard du mariage,
J' t'en ai jamais parlé [2].

Une autre jeune fille s'est laissé séduire, et son amant la plante là avec un cynisme et un sang-froid cruels [3].

Un amoureux avoue son inconstance dans l'amour :

J'ai promis à ma maîtresse
Que j' la conduirais au tombeau,
C'est su la feuille d'un haricot
Qu' nous avions fait toutes nos promesses.
Ah ! c'est venu un p'tit vent
Emporter la feuille et les compliments [4].

Puis nous voici en plein dans la galanterie. Le jeune homme a, maintenant, « cinq à six jolies maîtresses, pour faire l'amour quand il veut » ; mais un beau jour, il surprend celle qu'il aime plus tendrement que les autres, avec un autre amant, qui lui faisait mille caresses et qui l'embrassait. Et voilà le trompeur, à son tour, trompé [5].

A côté de ces amants volages, on vante la fidélité de celui qui, très épris de sa charmante maîtresse, pour rien au monde, ne veut s'en séparer [6]. Il est touchant le berger qui, en peine de la

1. Cf., à l'Appendice, *Sylvie*.
2. Cf., *id.*, *Le berger traître*.
3. Cf., *id.*, *A l'Epinette*.
4. Musset n'a-t-il point dit dans *Souvenir* : « ... Oui les premiers serments Que deux êtres mortels échangèrent sur terre, Ce fut au pied d'un arbre effeuillé par le vent, Sur un roc en poussière.
5. Cf., *id.*, *Un galant*.
6. Cf., *id.*, *Le soir à la brune*.

belle qu'il aime passionnément, court par monts et par vaux pour la retrouver, et interroge les pâtres : « Bargers, bargers, l'auriez-vous point vue, C'est mon émie, la beauté même [1]. » Cette délicieuse chanson, bien imparfaitement reproduite ici, en note [2], ne fait-elle pas penser à *Aucassin*, se mettant à la recherche de *Nicolette*. Il y a là une fraîcheur de sentiments, une naïveté et une poésie, tout à fait remarquables.

Enfin un autre galant, pratique celui-là, trouverait la fille bien à son goût, si elle avait quelque avoir : « Si vous aviez cinq à six cents francs, Nous parlerions bien d'amourettes [3]. »

Sur ces différents sujets, il y a une foule de chansons en Berry.

Celle des *Gars de la Buxerette* est très curieuse, et nous fait comprendre la joie que le jeune homme de la Vallée Noire éprouve à se réunir, à danser et à flûter avec sa bonne amie [4].

Les chansons de guerre sont très nombreuses aussi :

Jean Flambert nous offre un magnifique exemple du soldat incorruptible, qui sait garder fidèlement le poste confié [5].

Mais voici les déserteurs : celui qui n'a pu se résigner à vivre loin de sa maîtresse [6]; celui qui a écouté les mauvais conseils, poussé par le désir de revenir au pays [7].

Nous entendons la douloureuse histoire de pauvres soldats, rentrant dans leurs foyers, après plusieurs années de guerre.

1. Cette chanson est telle que je l'ai entendu chanter à Mme Pulverin personne très âgée :

La belle s'en va t'au jardin d'amour, Pour y passer sa semaine. Son cher émant qui la cherchait partout, Son cher papa qu'en est en peine. Il faut la demander à ceux bergers Si l'ont vu qu'y nous l'enseignent. Bargers, Bargers, l'auriez-vous point vue ? C'est mon émie, la beauté même. Allez dans ce vallon, vous la verrez Assise auprès d'une fontaine. Ah ! qui tient un bel oiseau dans sa main A qui la belle compte ses peines. Belle comptez-les, Belle comptez-les A votre émant le plus fidèle. Faudra-t-il donc passer sur le ruisseau Sans pouvoir boire une goutte ? Buvez, buvez, ah ! cher émant, buvez, C'est pour vous que le ruisseau coule. Faut-y passer dessous le rosier Ah ! sans pouvoir cueillir la rose ? Cueillez, cueillez, ah ! cher émant, cueillez, C'est pour vous que la belle est rose.

2. Cf., Appendice, *Je m'en vas t'a la fontaine.*
3. Cf. *id.*, *Les Gars de la Buxerette.*
4. Cf., *id.*
5. Cf., *id.*, *Jean Flambert.*
6. Cf., *id.*, *Le conscrit.*
7. Cf., *id.*, *Le déserteur.*

L'un a quitté sa jeune femme désespérée, et la retrouve sur le point de se remarier ; celle-ci désolée de revoir son mari s'obstine à ne pas le reconnaître [1]. L'autre avait laissé deux enfants, et sa femme en a quatre, maintenant [2].

La jeune fiancée courageuse, habillée en soldat, n'a point peur d'aller rejoindre son cher amant à la guerre [3].

Le marin, par surprise, emmène sur son beau bâtiment la jolie fille qu'il a séduite ; mais celle-là, effrayée, se lamente de naviguer sur la triste mer [4].

Napoléon, très populaire en Berry, objet d'un véritable culte, a donné lieu aussi à bien des chansons [5].

Les thèmes sont très variés, comme on le voit. Le paysan charme ses ennuis et rompt la monotonie de ses occupations, en chantant, à tout propos. Souvent ses chansons sont appropriées à son travail ; plusieurs nous parlent de la misère du paysan et de son dur labeur [6].

Dans les paroles, nous trouvons de la bonne humeur, de la gaieté, plus souvent encore de la mélancolie et de la rêverie. La langue est imagée ; mille traits y dénotent la malice et en même temps la finesse du Berrichon. Leurs airs sont toujours parfaitement appropriés aux sentiments exprimés ; leur simplicité et leur naïveté est pleine de charme et produit une heureuse impression.

Le paysan de la Vallée Noire, qui possède à un si haut degré le sens musical, qui chante sans cesse ses peines et ses joies dans de jolies mélodies, aime aussi passionnément la danse. Autrefois, chaque dimanche, les villageois dansaient sur la pelouse, entre la messe et les vêpres. S'il n'y avait ni vielleux, ni cornemuseux, ils chantaient un air sur le *tra la la*. On dansait

1. Cf., à l'Appendice, *C'était une jeune fille.*
2. Cf., *id.*, *C'est un dragon rev'nant de guerre.*
3. Cf., *id.*, *Du bon matin...*
4. Cf., *id.*, *Le marin.*
5. Cf., *id.*, *L'empereur Napoléon* et *La Ville de Monthureau*.
6. Cf., *id.*, *Les Laboureurs.* — Voyez aussi : le *Romancero berrichon*, par M. l'abbé Jouve, *Revue du Berry*, 1898 ; on y trouvera des thèmes très différents. *La vieille à marier*, *La fileuse*, la chanson du *vin*, *de l'aveine*, *Les batteurs en grange*, etc., etc. Les recueils de chansons sont nombeux en Berry.

La verve n'est point épuisée ; chaque jour on en crée de nouvelles. Nous verrons que la guerre actuelle va, certainement, renouveler le répertoire intarissable des habitants de la Vallée Noire.

sur les routes, au carroir des chemins, partout où l'on se trouvait. Rien n'empêchait le paysan de se livrer à cet amusement ; il ne craignait pas la poussière, « non plus que les pierres, le soleil, la pluie ou la fatigue [1] ».

C'est en dansant qu'on fête *la Jaunée, la Loue, la Gerbaude*... On danse à certains pèlerinages, nous l'avons vu. On danse aux foires, à la fin des travaux de la campagne, et dans bien d'autres circonstances ; mais surtout aux assemblées.

Les *Assemblées*, dont George Sand nous a parlé si souvent, et en particulier dans *Valentine*, sont des réunions assez nombreuses ; elles ont lieu à des époques fixées d'avance pour chaque localité, souvent le jour de la fête patronale.

Autrefois, tout le monde prenait part à ces réunions ; « depuis le sous-préfet du département jusqu'à la jolie grisette qui a plissé, la veille, le jabot administratif ; depuis la noble châtelaine jusqu'au petit *pâtour*... qui nourrit sa chèvre et son mouton aux dépens des haies seigneuriales. Tout cela mange sur l'herbe, danse sur l'herbe, avec plus ou moins d'appétit, plus ou moins de plaisir [2] ».

La danse favorite du paysan, c'était, autrefois, la bourrée. « Le caractère berrichon est tout entier dans cette danse [3] », dit George Sand.

« Aucun peuple ne danse avec plus de gravité et de passion en même temps. A les voir avancer et reculer à la bourrée, si mollement et si régulièrement, que leurs quadrilles serrés ressemblent au balancier d'une horloge, on ne devinerait guère le plaisir que leur procure cet exercice monotone, et on soupçonnerait encore moins la difficulté de saisir ce rythme élémentaire, que chaque pas et chaque attitude du corps doivent marquer avec une précision rigoureuse, tandis qu'une grande sobriété de mouvements et une langueur apparente doivent, pour atteindre à la perfection, en dissimuler entièrement le travail [4]. » Ailleurs, elle fait encore cette remarque :

« Leur danse est souple, bien rythmée et très gracieuse dans

1. *Angibault*, 262.
2. *Valentine*, 5.
3. *Id.*, 263.
4. *Id.*, 262.

sa simplicité. Les filles sont droites, sérieuses, avec les yeux invariablement fixés à terre. J'ai toujours vu les étrangers qui venaient à notre fête, très frappés de leur air modeste [1]. »

La châtelaine de Nohant aimait à danser la bourrée, et la dansait fort bien, paraît-il, avec beaucoup de souplesse et de grâce. Elle s'étonnait, néanmoins, de l'ardeur que mettaient à cet amusement les bons paysans de la Vallée Noire, et de la résistance de leurs jambes : Brulette avait promis plus de quinze bourrées ; et elle comptait les danser entre la messe et les vêpres [2]. Les femmes surtout ne connaissent pas la fatigue. « Chacun sait, dit l'auteur des *Maîtres Sonneurs*, qu'en tout pays les femmes enterrent les hommes à la bourrée [3]. » Nous avons déjà vu avec quel entraînement les berrichons avaient dansé, le jour de la *Jaunée*, sur la petite place de Nohant :

« Quand on a passé quelque temps à les examiner, on s'étonne de leur infatigable ténacité, on apprécie l'espèce de grâce molle et naïve qui les préserve de la lassitude, et, pour peu qu'on observe les mêmes personnages dansant dix ou douze heures de suite sans courbature, on peut croire qu'ils ont été piqués de la tarentule, ou constater qu'ils aiment la danse avec fureur [4]. »

Et c'est, en effet, une passion chez ce peuple, de mœurs douces et paisibles. Cet acharnement contraste avec leur tranquillité apparente.

« De temps en temps, la joie intérieure des jeunes gens se trahit par un cri particulier qu'ils exhalent sans que leur physionomie perde son imperturbable sérieux, et, par moments, en frappant du pied avec force, ils bondissent comme des taureaux, pour retomber avec une souplesse nonchalante et reprendre leur balancement flegmatique... Quant aux femmes, elles doivent invariablement glisser terre à terre, en rasant le sol, ce qui exige plus de légèreté qu'on ne pense et leurs grâces sont d'une chasteté rigide [5]. »

Les vieillards, hommes et femmes, prennent part à ces divertissements et dansent, eux aussi, avec entraînement ; les petits

1. *Prom. aut. vill.*, 116.
2. Cf. *Les M. Sonneurs*, 34.
3. *Les M. Sonneurs*, 284.
4. *Angibault*, 262.
5. *Id.*, 262-263.

enfants essaient d'emboîter le pas ; c'est un amusement général. Mais il faut être né, en Berry, pour conserver à la bourrée le caractère simple et naïf qui la distingue. L'auteur des *Promenades autour d'un village* nous avertit que nous ne trouverons la vraie allure de cette danse que chez les berrichons des campagnes.

« La bourrée n'est elle-même que dans les jambes molles et les allures traînantes de ce qui nous reste de vrais paysans, les jeunes bouviers et les minces pastoures de nos plaines [1]. »

Les artisans de petite ville, aussi bien que les paysans délurés, qui veulent renouveler les vieilles coutumes, la défigurent complètement. Ils « y introduisent des contorsions prétentieuses et des airs impertinents, tout à fait contraires à l'esprit de cette antique danse [2] ».

On danse la bourrée à quatre, à six et à huit.

Une autre particularité de la bourrée, c'est qu'à un certain trille, au commencement ou à la fin de chaque danse, le vielleux ou le cornemuseux s'écrie : « bigez vos fumelles ». A ce moment, chaque couple s'embrasse ; c'est ainsi que Bénédict donna son premier baiser à Mlle de Raimbault [3].

Brulette était si admirée, si recherchée, qu' « on se serait quasi battu pour lui donner le baiser de l'entrée en danse [4] ».

Que pourrait-on dire, après des descriptions aussi exactes? On serait contraint de reprendre les paroles mêmes de George Sand. Et on n'ajoutera rien en disant que, dans cette danse, il y a à la fois, de l'énergie et de la nonchalance. Après avoir marqué fortement le pas, le danseur se laisse aller avec une grâce et une souplesse vraiment étonnantes. La bourrée berrichonne est une danse modeste et grave, qui permet le développement très gracieux des mouvements du corps. C'est un divertissement de bon ton, qui dénote le goût de la bienséance et le souci de l'esthétique.

Les assemblées ont perdu beaucoup de leur physionomie rustique. Les jeunes filles sont maintenant habillées à la mode de

1. *Prom. aut. vill.*, 116.
2. *Id.*, ibid.
3. Cf. *Valentine*, 33-35.
4. *Les M. Sonneurs*, 242.

Paris, elles viennent danser en cheveux ou en chapeau. L'ancien costume est complètemeut abandonné par elles. Il n'y a plus ni vielle ni cornemuse. On danse des valses, des quadrilles aux sons du cornet à piston et de la clarinette. La bourrée ! Plus personne n'en veut, et si on la réclame : « Il faudrait venir à deux heures du matin, vous répondent les jeunes gens, c'est alors qu'on dit : Allons ! une bourrée pour les vieux ! »

Le paysan berrichon danse cependant la bourrée, pour faire plaisir à l'étranger, qui le lui demande, et qui ne lui inspire plus de méfiance ; mais il n'y met plus l'ardeur d'autrefois.

Au lieu de danser sur l'herbe, on danse maintenant sous des tentes, et ces bals se prolongent souvent bien avant dans la nuit. Ils ont appris à danser la valse, avec grâce ; ils n'ont rien de sec et de saccadé dans leurs mouvements ; et la lenteur berrichonne les sert encore, dans cette circonstance.

Les prêtres ne songent pas à défendre la danse [1] ; il faut dire que la tenue est très convenable ; mais on établit une différence entre la jeune fille qui se retire à neuf ou dix heures du soir, et celle qui passe la nuit à l'assemblée.

A côté de la tente où l'on danse, partout où les auberges sont éloignées, on dressait une ramée, où chacun pouvait se réconforter, en mangeant la *fromentée*. Aujourd'hui, cette coutume persiste, mais la fromentée est, le plus souvent, remplacée ou accompagnée de pâtés, de gâteaux variés.

Ces Assemblées, d'ordinaire, sont assez nombreuses. Celle de Nohant, dit George Sand, « est une des moins brillantes du pays. Il en a toujours été ainsi : c'est parce qu'elle *tombe en moisson* et que la jeunesse est éparpillée au loin en ce moment. Je doute que le cabaretier qui nous dresse une ramée y fasse de brillantes affaires ». Elle se célèbre, en effet, le jour de la Sainte-Anne [2], le 26 juillet.

1. Autrefois, même les curés regardaient danser, et surveillaient la tenue des jeunes filles de leur paroisse. Un vieux prêtre racontait ces dernières années, qu'un jour, trouvant que la fête durait trop longtemps, il fit apporter un drap de mort, près du bal... Tout le monde alors se retira. Quand il voyait une jeune fille trop acharnée à la danse : « Allons, lui disait-il, retire-toi, il est temps d'aller faire la soupe. »

2. *Prom. aut. vill.*, 117. — George Sand a plusieurs fois parlé des jeux auxquels s'amusent les enfants de la campagne. Ils font de petites

Vieux berrichons dansant la bourrée. — Cliché de l'auteur.

Mais les plus grandes fêtes, chez le paysan de la Vallée Noire, sont réservées pour le mariage. A l'occasion de cet événement, nous dit George Sand, on n'épargne rien. On réunit parents et amis. On s'amuse, on danse, on mange. Cela dure au moins trois jours, pendant lesquels on dépense généreusement le revenu de toute une année. Les noces ont toujours lieu en hiver ou au moment du carnaval : en été, les travaux des champs ne permettent pas de se divertir assez longtemps.

C'est surtout dans les *Noces de campagne*, qui font suite à *La Mare au Diable*, et aussi dans *Le Berry*, qui a été réuni au volume intitulé : *Promenades autour d'un village*, que nous trouvons le détail des réjouissances, auxquelles donne lieu le mariage. Ces fêtes sont aussi curieuses qu'amusantes, et George Sand nous les a contées avec une grâce charmante.

Elle « était assise sous le vaste manteau d'une antique cheminée de cuisine [1] », quand des coups de pistolet lui annoncèrent l'arrivée des fiancés : Germain et la petite Marie. Il s'agissait d'une invitation à la noce. Les deux fiancés étaient accompagnés du père et de la mère Maurice, et de leurs autres parents les plus proches. Tout ce monde entra dans la cuisine. Le père Maurice, père du fiancé, attacha, tout d'abord, au manteau de la cheminée, une branche de laurier, ornée de rubans, appelée *exploit*, puis « distribua à chacun des invités une petite croix faite d'un bout de ruban bleu traversé d'un autre bout de ruban rose [2] ». Après quoi, il porta la parole, suivant la formule consa-

brouettes d'osier, de petits moulins, des *saulnées* à prendre les petits oiseaux (cf. *Fad.*, 42, 53). Ils se régalent d'alouettes cuites sous la cendre dans des fournaches (cf. *Mare au Diable*, 73-74), ils mettent un grelet dans leur sabot (cf. *Fad.*, 66). Ils cherchent le trèfle à quatre feuilles qui porte bonheur (cf. *Fad.*, 174). Souvent, comme Joset, ils s'amusent à chanter des airs avec le chalumeau de paille (cf. *Les Maîtres S.*, 47). Ils aiment aussi à jouer des farces, et c'est *le trompe-chien*, trou rempli de terre légère délayée dans de l'eau : « On le recouvre avec de petits bâtons sur lesquels on place des ardoises et une couche légère de terre et de feuilles sèches » (*H. Vie*, II, 360). En passant dessus, on enfonce dans le trou.

1. *Les Noces de campagne* font suite à *La Mare au Diable*, 153. — Dans *Le Berry, Mœurs et Coutumes*, à la suite de *Prom. aut. vill.*, George Sand s'est répétée, en introduisant certaines variantes, peu importantes, du reste. Nous verrons, d'ailleurs, qu'une grande part des réjouissances qui accompagnent le mariage est laissée à l'initiative des *plaisants de la noce*.

2. *La Mare au Diable*, 155.

crée : « Je viens *vous faire l'honneur* de vous *semondre*... à la bénédiction, *au festin*, à la *divertissance*, à la *dansière* et à *tout ce qui en suit* [1]. »

Le maître, la maîtresse de maison, ses enfants, ses amis, ses serviteurs, tous sont conviés à ces fêtes.

Après ces invitations, qui se répétèrent dans les maisons amies, chacun se retira chez soi et retourna à ses occupations ordinaires, en attendant l'époque du mariage. Elle arriva bientôt.

La veille, le cornemuseux et le vielleux se trouvèrent réunis pour faire danser fiancés, parents, amis, sur la pelouse. Des coups de pistolet avaient annoncé le moment de la réunion.

A la nuit tombante, on se sépara pour se retrouver à la nuit close. C'est alors que commença la cérémonie des *Livrées*, dans laquelle le futur mari offre des cadeaux à sa fiancée [2].

Celle-ci, entourée des siens, de douze jeunes filles, de douze garçons vigoureux et du chanvreur, s'enferma dans sa maison. Tout fut barricadé : portes, fenêtres, lucarne. Des planches et des tables furent disposées en travers de toutes les issues. Ces précautions prises, on attendit en silence l'arrivée du fiancé.

Des coups de pistolet l'annoncent. Il est entouré de nombreux compagnons, du fossoyeur et de l'indispensable vielleux. Comment arriver jusqu'à la jeune fille ? On frappe à la porte, on cherche à forcer les issues, mais en vain. C'est un siège en règle qu'il faut entreprendre.

Alors commence une scène comique entre le chanvreur, enfermé dans la maison, et le fossoyeur qui se trouve dehors. Le dialogue s'établit entre eux par une petite lucarne, située au-dessus de la porte d'entrée. Il faut lire cette conversation dans le texte. Elle est trop longue pour trouver place ici [3].

Le fossoyeur, d' « une voix lamentable », invente les motifs les plus pressants pour se faire ouvrir. Il fait appel à la charité de « ses chers paroissiens » : Il pleut, leurs pieds sont gelés, leurs sabots fendus. Comme ils seraient heureux de se chauffer au feu qui pétille dans l'âtre ! Ne reviennent-ils pas de lointains pèle-

1. *La Mare au Diable*, 155.
2. Cf. *La Mare au Diable*, 157. — « Les cadeaux du marié sont ce qu'on appelle les livrées » (*Prom. aut. vill.*, 173).
3. Cf. *La Mare au Diable*, 165 et suiv.

rinages, de Saint-Sylvain de Pouligny, de Sainte-Solange, et bien mieux que cela, de Saint-Jacques de Compostelle !

« Vous êtes des gens de rien du tout, des menteurs », reprend, avec dédain, le chanvreur.

Voyant sa supercherie découverte, le fossoyeur n'insiste pas. Il avoue même qu'il a menti, que lui et ses amis ne sont que de malheureux braconniers, poursuivis par les gendarmes; ils vont être traînés en prison, si on ne les cache bien vite dans le fenil. Comme preuve de ce qu'il avance, un bouvier élève, à la hauteur de la lucarne, une oie plumée, passée dans une forte broche en fer, ornée de bouquets de paille et de rubans.

Éclats de rire du chanvreur, et moqueries sans fin.

De nouveau, les assiégeants cherchent à s'ouvrir un passage par la force, ils n'y parviennent pas.

Le fossoyeur se soumet alors à l'épreuve qu'on exige de lui : il veut entrer, à n'importe quel prix.

« Il faut chanter, mes amis, dit le chanvreur; mais chanter une chanson que nous ne connaissions pas ! » Voilà une épreuve assurément difficile ! Le nombre des chansons est interminable, en Berry, nous l'avons dit. Le répertoire du chanvreur est si varié ! L'épreuve dura plus d'une heure, dit George Sand.

Le chanvreur achevait toujours la chanson commencée par le fossoyeur. Finalement, personne n'avait rendu les armes. Il fallut bien abandonner la partie.

Les amis du fiancé se mirent alors à chanter la chanson des *livrées :*

Ouvrez la porte, ouvrez
Marie, ma mignonne.
J'ons de beaux cadeaux à vous présenter.
Hélas ! ma mie, laissez-nous entrer [1].

Les femmes répondirent de l'intérieur :

Mon père est en chagrin, ma mère en grand tristesse,
Et moi, je suis fille de trop grand merci,
Pour ouvrir ma porte à cette heure-ci.

Du dehors, on reprit alors le second couplet, en changeant le troisième vers, et on dit : « *J'ons un beau mouchoir à vous pré-*

1. *La Mare au Diable*, 176 et suiv.

senter. » Et les hommes, en chantant, énumérèrent ainsi tous les cadeaux, composant la *livrée*, ou corbeille de la fiancée.

On ne céda pourtant à ces instances réitérées, que lorsque ce fut « *un beau mari* » que l'on présenta à la jeune fille. La porte s'ouvrit alors. Une bataille terrible s'engagea, aussitôt, à l'intérieur de la maison.

Le fiancé et ses amis s'efforçaient de prendre possession du foyer, défendu par les matrones. Il s'agissait, pour celui qui portait la broche, d'arriver le premier pour planter, devant l'âtre, la fameuse oie enrubannée. Elle fut mise en lambeaux et plusieurs personnes furent blessées à ce jeu dangereux.

Quand le calme fut rétabli, une autre épreuve attendait le fiancé : la petite Marie et deux de ses compagnes, de même taille qu'elle, avaient été soigneusement cachées sous un drap.

Germain, une baguette à la main, devait indiquer sa fiancée, sans toucher aucune des trois jeunes filles. S'il se trompait, il était condamné à danser toute la nuit avec celle qu'il avait désignée. Plein d'émotion, Germain, guidé par son cœur, sortit vainqueur de cette nouvelle épreuve. La danse fut joyeuse et animée[1].

Tels furent les amusements de cette première journée.

Qui prendra au sérieux le récit de cette veillée si féconde en inspirations comiques ? Qui ne s'écriera, après la lecture des *Noces de campagne* : voilà bien une délicieuse fantaisie, une nouvelle preuve de l'imagination féconde, de la verve intarissable de l'auteur de la *Mare au Diable !*

Si l'on interroge le paysan de la Vallée Noire, sur les usages qui ont cours dans ces circonstances, il dira qu'on remplit toujours certains rites, quand on invite aux noces. Ceux qui sont chargés de ce soin, les *semoneux* et les *prieux* attachent encore au manteau de la cheminée l'*exploit*, c'est-à-dire une branche de laurier, ou bien, ils fixent au lit à quenouille, un floquet de ruban. Ils distribuent toujours aux invités des croix roses et bleues. Celui qui prend la parole se place devant la cheminée, le dos tourné au feu, et emploie la formule donnée par George Sand : *Je vous s'mond*, etc... Mais cette invitation, de l'avis des

1. *La Mare au Diable*, 181.

vieillards, a beaucoup perdu de sa solennité d'autrefois[1]. La cérémonie du drap blanc se faisait encore, il y a peu d'années, à Nohant et aux environs. On connaît toujours la chanson des Livrées.

Mais les jeunes gens de la Vallée Noire sont aussi étonnés que le lecteur de George Sand, quand on leur parle du siège que le fiancé était obligé de faire, des difficultés qu'il devait vaincre, pour pénétrer dans la forteresse imprenable, où s'était retranchée sa fiancée. Il n'est plus du tout question de ces amusements. Laisnel de la Salle, cependant, les a rappelés (*le Berry*, II, 56-57).

Je ne dirai pas qu'il m'a été facile d'en retrouver la trace chez les paysans. J'ai dû m'adresser à bien des vieillards, avant de rencontrer ceux qui ont conservé dans leur mémoire le souvenir de ces anciens usages :

A Saint-Chartier et dans les environs, la veille du mariage, la fiancée s'enfermait chez elle avec ses parents et ses amis. La porte ne s'ouvrait au fiancé qu'à certaines conditions : il fallait chanter la chanson des Livrées, celle dont nous a parlé George Sand. Le fossoyeur énumérait, dans chaque couplet, tous les vêtements qu'il présentait à la jeune fille. S'il intervertissait l'ordre convenu, il devait tout recommencer. La moindre étourderie était relevée impitoyablement. L'épreuve pouvait donc être excessivement longue[2].

A Charon, M. Hémery, vieillard de quatre-vingt-six ans, plein

1. « Lorsque... les accordailles sont faites, les *semouneux* ou *prieux* de noces songent à faire la *prévance* ou *convie*, c'est-à-dire les invitations... Le plus âgé... va d'un pas solennel se camper devant la cheminée. Là, debout, le dos au feu et le chapeau à la main il débite la *prévance*, à peu près en ces termes : « Nous venons de la part de N... et de N..., qui marient leur garçon ou leur fille, vous *s'monde* (vous prier), vous et toute votre maisonnée, d'assister à la bénédiction du mariage, à la noce, au bon pain, au bon vin, à la bonne chair et à tous les divertissements qui doivent s'ensuivre, et rien ne vous sera caché. Excusez-moi si j'ai mal parlé. » Après ce petit discours traditionnel, au moins dans les environs de La Châtre, tous les *prieux de noces* se lèvent et attachent aux courtines des lits... un ou plusieurs *exploits*. » Laisnel de La Salle, *Le Berry*, II, 51.

Voir aussi Ribault de Laugardière, *Les Noces de campagne en Berry*, (1855), pour Bengy-sur-Craon et ses environs. Celui qui invite porte le nom de *chien* ou *ambassadeur*. A Bengy, on va harnacher la future mariée. Il faut la chausser ; seul le fiancé peut en venir à bout. Cette cérémonie, appelée *caler le soulier*, se fait aussi aux environs d'Issoudun.

2. Je tiens ces détails de Mme Jambu, personne de plus de quatre-vingts ans, qui a toujours vécu à Saint-Chartier.

d'intelligence et de vie, se souvient très nettement, qu'à Bouesse, dans son enfance, *on portait la bourse*, la veille du mariage ; cérémonie qui correspond à celle des Livrées. Le fiancé accompagné de ses amis, ayant sur le dos une lourde *benâte* (hotte), se rendait chez la jeune fille qu'il allait épouser ; mais impossible d'entrer. Il feignait alors d'être accablé sous le poids de son fardeau, et demandait avec insistance qu'on lui ouvrît la porte. Personne ne s'attendrissait sur son sort. Il inventait alors mille prétextes, pour forcer la consigne : « J'ai tué deux perdreaux, disait-il, ils sont tombés chez vous, dans le *forniau* (cheminée), allons ! ouvrez-moi donc, il faut que j'entre pour les prendre ! » etc... Était-on sourd encore à sa prière, il avait recours à d'autres expédients.

M. Moulin habite à deux kilomètres de Fougerolles ; c'est un vieillard, lui aussi, qui a conservé toutes ses facultés. Il se déride en parlant de toutes les *rigoleries* qu'on faisait, autrefois, la veille du mariage. Il connaît la chanson des Livrées et aussi les motifs que le fiancé alléguait pour entrer chez sa promise.

« *J' seu bordi* (fatigué), ayez pitié de moi ! je reviens d'un long voyage..., etc... »

Ces indications sont assez précises, et nous voilà très près du récit de George Sand. Elle nous a, du reste, prévenus que certains de ces jeux dangereux avaient amené des accidents assez graves, pour que les paysans aient résolu de les laisser tomber en désuétude.

C'est à la noce de Françoise Meillant qu'elle a vu, pour la dernière fois, la lutte s'élever autour du porteur de la broche à rôtir. « Encore ne fut-elle que simulée. »

Or, le mariage de Françoise Meillant avec André Caillaud remonte à l'année 1827[1] ; il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'on ne puisse pas reconstituer exactement, les scènes comiques, racontées par l'auteur de la *Mare au Diable*. Ces traditions sont trop éloignées de nous, pour que nous puissions les retrouver dans leurs moindres détails.

1. Sur le registre de la paroisse de Saint-Chartier, il n'y a pas de date plus précise. Pour les actes qui concernent Lourouer, paroisse succursale, M. l'abbé Montpeiroux a simplement rédigé une liste servant de table, pour les baptêmes, mariages et sépultures.

Ces recherches suffisent toutefois pour montrer que George Sand n'a rien inventé. Ce concours de chansons, du reste, est tout à fait conforme au caractère du paysan berrichon.

Encore actuellement, au repas de noces, *les vieux* chantent, à qui mieux mieux, des chansons pendant la nuit entière.

D'ailleurs, dans ces divertissements, il y avait une grande part laissée à l'initiative du fossoyeur et du chanvreur. Selon la vivacité de leur imagination, et le comique de leur esprit, l'épreuve était plus ou moins longue, plus ou moins amusante.

Nous arrivons à la seconde journée de fête, celle du mariage.

Après avoir dansé une partie de la nuit, les invités sont rentrés chez eux pour se reposer. A huit heures du matin, tout le monde est fidèle au rendez-vous.

Les hommes, montés sur leurs chevaux, ont pris leurs femmes en croupe : l'état des chemins interdit l'usage des voitures.

Une soupe au lait, bien poivrée, est préparée chez le père Maurice [1]. Germain, à cheval sur la grise, va chercher sa fiancée. La jeune fille est parée pour la cérémonie. Nous avons vu, plus haut, quelle était sa toilette [2].

Le cortège se forme et se dirige vers l'église : « A l'offrande, Germain mit, selon l'usage, le *treizain* [3], c'est-à-dire treize pièces d'argent, dans la main de la fiancée. Il lui passa au doigt une bague d'argent [4], d'une forme invariable depuis des siècles [5], mais que l'alliance d'or a remplacée désormais. »

1. *Mare au Diable*, 183.

2. Voilà une toilette de mariée, d'après M. Hémery : Robe marron en sergette. Foulard ou fichu de cent sous, à fleurs et à franges. Tablier à bavette. Coiffe en tulle garnie d'une floque de rubans et de trois ou quatre épingles. Sabots, garnis de cuir, pour ce jour-là. C'était la seule chaussure en usage en Bas-Berry, il y a cinquante ou soixante ans, vu l'état des chemins. Même, à La Châtre, les dames mettaient des sabots sur leurs petits souliers pour aller en soirée. Les messieurs circulaient en sabots dans les rues. — On se mariait très jeune autrefois en Berry, souvent les jeunes filles avaient à peine quinze ans et les jeunes gens vingt-deux ou vingt-trois ans.

3. L'usage d'offrir le *treizain* est encore général. Ces pièces étaient de valeurs très différentes et variaient suivant la fortune des mariés. Chacune pouvait être seulement de quatre liards et aller jusqu'à dix francs. Dans les familles très riches, cette pièce atteignait le chiffre de quarante francs. On recherchait, pour faire ce présent, des pièces étrangères, anglaises, belges.

4. Cette bague qu'on ne trouve plus, même au doigt des femmes de soixante ans, était un anneau plat, orné de rayures et de fleurs gravées.

5. *Mare au Diable*, 189.

Au retour de l'église, le repas fut splendide, et dura jusqu'au matin, entremêlé de chants et de danses. « Les vieux ne quittèrent point la table pendant quatorze heures. »

C'est bien ainsi que les choses se passaient autrefois. Actuellement encore, le programme de cette journée n'a pas été sensiblement changé, bien que certaines coutumes aient été modifiées [1].

Les mariés, aujourd'hui, dédaignent l'ancien costume et préfèrent suivre les modes de Paris. A peine voit-on quelques coiffes sur la tête des grand' mères. Le repas, au lieu d'être préparé par les soins du fossoyeur, cuisinier d'office, en ces circonstances, se fait, d'ordinaire, à l'auberge. C'est là que les parents et les jeunes mariés reçoivent les invités. Ceux-ci arrivent fréquemment au nombre de deux cents. La dépense occasionnée par ce repas est souvent de 2.000 à 3.000 francs.

Le pâtissier d'une ville de la Vallée Noire, appelé pour préparer les pâtés, les galettes, les tartes d'une noce de campagne, me disait qu'il avait employé cent soixante livres de beurre. Le reste était à l'avenant. On avait tué un bœuf, des veaux, des moutons ; les poulets, les canards, les oies, les dindes avaient été réquisitionnés aux environs ; c'était, en un mot, un vrai repas homérique.

Depuis midi, les invités sont à table et réparent leurs forces avec les excellents mets qu'on leur présente. Ils y sont encore à minuit. C'est l'heure où les jeunes mariés se retirent.

A peine sont-ils couchés, que toute la noce, musique en tête, pénètre, bon gré, mal gré, dans la chambre nuptiale [2] et porte à la jeune mariée une rôtie [3]. Elle doit la manger séance tenante.

Après cette gauloiserie, qui ouvre la troisième journée des réjouissances, les invités reviennent prendre leur place à table.

1. Laisnel de la Salle rapporte dans son ouvrage, *Croyances et Légendes du Centre de la France*, cette ancienne coutume : « Les nouveaux mariés étaient obligés d'aller, au sortir de la messe nuptiale, embrasser le seigneur de l'endroit, à son défaut, le fermier de ses terres, en l'absence de l'un et de l'autre, ils baisaient le *corré*, ou verrou de la grande porte du manoir seigneurial » (II, 65, édition épuisée).

2. On se souvient qu'il n'y a généralement qu'une chambre chez le paysan. Le repas ayant lieu dans la grange, et personne ne songeant à se coucher ce jour-là, la pièce est donc abandonnée aux nouveaux époux.

3. Cf. *La Mare au Diable*, 191. — Cf. aussi, *Les M. Sonneurs*, 300-301.

Les estomacs sont bien garnis, le sommeil commence à gagner les *vieux*. Ils étendent leurs bras sur la table, y appuient leur tête, en murmurant une chanson, qui expire sur leurs lèvres; un des voisins la reprend et l'achève, en somnolant, à son tour.

Ce troisième jour de fête nous réserve des surprises. La cérémonie du chou, « symbole de la fécondité », est des plus pittoresques. C'est une comédie, nous dit George Sand, une bouffonnerie du moyen âge [1] :

Deux garçons, les plus délurés de la bande, appelés l'un jardinier et l'autre jardinière se « disent préposés à la garde et à la culture du chou sacré ». Le mari est encore appelé *pailloux*, parce qu'il est coiffé de paille et couvert de *peilles* (guenilles). Ce couple est bien malheureux. C'est le vice qui a dégradé l'homme; la femme souffre cruellement des désordres de son mari. Ce pailloux, appelé aussi païen, le visage tout barbouillé de suie, de lie de vin, demande à boire, affecte d'être en proie à l'ivresse la plus honteuse. Sa pauvre femme court après lui, le ramasse, appelle à son secours, l'accable de reproches sanglants, puis lui adresse un discours tout à fait pathétique, qu'il faut lire dans George Sand. La malheureuse, à son tour, se laisse entraîner dans la débauche par ses camarades. Mais bientôt, elle est rappelée à l'ordre par le mari, qui a repris possession de lui-même. Furieux contre celle qui l'a trahi, déjà, il lève la main pour frapper. « Ne la battez pas! Ne battez jamais votre femme! » crie-t-on, de toutes parts. On oblige le mari à pardonner ; puis aussitôt il est repris d'un nouvel accès d'ivresse et le voilà par terre.

Ce haut enseignement moral destiné à inspirer à tous l'horreur de l'inconduite, est suivi d'une farce non moins amusante.

Le *païen*, placé sur une civière, est armé d'une bêche, d'une corde et d'une grande corbeille. Quatre hommes l'enlèvent sur leurs épaules et le conduisent en triomphe, au son de la vielle, jusqu'au jardin de la mariée. Il s'agit de choisir un chou, le plus beau de tous. Les anciens tiennent conseil ; cette réunion a toute l'importance d'une cour plénière. Après des discussions sans fin, le chou est désigné. Il faut donc l'arracher; les *plaisants* de la

1. *La Mare au Diable*, 192 et suiv.

noce, le chanvreur, le fossoyeur tirent leurs plans. « L'un ouvre une tranchée profonde ; l'autre met sur son nez une « *drogue* en bois, qui simule des lunettes », c'est lui l'ingénieur et le géomètre ; il met dans ses calculs le plus de ridicule possible. Le chou est enfin arraché et placé dans la corbeille ; « on le soutient avec des baguettes », sur lesquelles « on pique des pommes rouges ». Des rubans et des banderoles achèvent sa décoration.

On retourne à la maison du marié, l'entrée dans la cour présente d'énormes difficultés, dont on sort vainqueur. Le chou est enfin porté dans sa corbeille au point culminant de l'habitation, sur la cheminée, le pignon ou le pigeonnier. Après l'avoir arrosé d'un broc de vin, le *païen* rejoint ses camarades. Et on court arracher un chou dans le jardin du marié, pour le porter sur le toit de la mariée. C'est alors que les anciens et les matrones lui adressent cette salutation : « Beau chou, vis et fleuris, afin que notre jeune mariée ait un beau petit enfant avant la fin de l'année ; car si tu mourais trop vite, ce serait signe de stérilité, et tu serais là-haut, sur sa maison, comme un mauvais présage [1]. »

La journée se termine par la reconduite des parents, au son de la vielle, accompagnée de danses sur le chemin.

Avant d'entrer dans le détail des amusements qui ont lieu ce jour-là, George Sand a pris soin de nous dire : « Cette troisième journée des noces s'est maintenue dans toute sa rigueur, jusqu'à nos jours. » C'est ce que j'ai pu constater, au cours de mes recherches.

On porte encore assez souvent la rôtie aux nouveaux mariés : elle consiste en une tranche de pain grillé avec un verre de vin chaud sucré.

Il n'est pas un vieillard de soixante ou soixante-dix ans qui, autour de Nohant, n'ait été acteur dans ces scènes burlesques. M. Bonnin, à Évaux, près Saint-Chartier, a rempli au moins trente fois le rôle du jardinier ou de l'ingénieur. Il a porté la fameuse *drogue*, instrument nécessaire pour mieux examiner les obstables insurmontables, qui s'opposaient à l'extraction du chou.

1. *La Mare au Diable*, 203. — Ce que l'auteur des *Noces de campagne* ne nous a point dit, c'est que souvent le cornemuseux accompagnait le chou sur le toit. Là, il devait jouer ses plus beaux airs, en se tenant en équilibre sur un pied. C'est ainsi que, plus d'une fois, il arriva de graves accidents.

Du reste, George Sand a fait remarquer que, dans ces jeux, on brodait à l'infini sur un thème qui est toujours le même. Ceci explique les variantes qui pouvaient se produire, suivant les occasions.

Dans l'été de 1911, le touriste pouvait encore voir, au point culminant d'une maison du bourg de Lacs, un chou dans sa corbeille. Depuis deux ans, il avait résisté à tous les orages. Heureux couple ! Un tel présage vous assure pour longtemps le bonheur [1] !

En racontant la noce de campagne, « l'auteur, dit Ch. Duvernet, se fait ainsi le narrateur fidèle de cérémonies qui s'accomplissaient encore il y a trente ans. Il appartenait à l'historien de la Vallée Noire, de conserver les traditions dont les générations actuelles n'ont que le souvenir. Les noces dans la Vallée Noire ont perdu leur caractère champêtre. Ce n'est plus dans les fermes qui les ont vus naître que les paysans célèbrent aujourd'hui les fêtes de leurs noces, c'est au cabaret du village voisin [2] ».

Nous sommes obligés de constater, une fois encore, que George Sand a mis beaucoup de réalisme dans la description des coutumes de la Vallée Noire. Elle n'invente rien ; elle raconte ce qu'elle a vu, ou ce qu'elle a appris ; et on est étonné de cette exactitude vraiment minutieuse.

Mais l'auteur de la *Mare au Diable* n'a pas rappelé tous les divertissements auxquels se livre le paysan, dans ces circonstances joyeuses. Ils sont assez variés, mais souvent peu intéressants. Elle les connaissait, sans doute, mais elle ne voulait pas fatiguer son lecteur [3]. Elle a su mettre, ainsi, en pratique ce pré-

1. Lacs est situé à trois kilomètres de La Châtre. — Laisnel de la Salle, dans une 1re édition de l'ouvrage tant de fois cité (maintenant épuisée), donne des détails très précis sur tous ces usages, II, 55-70. Il parle du chou placé dans la corbeille, entourée de petites baguettes enrubannées, supportée par trois hommes. Dans l'édition courante, II, 94, il fait cette réflexion : « Nous ne nous aviserons pas d'en parler (du chou), après la curieuse et complète description qu'en a donnée George Sand. »

2. Duvernet, *Une prom. dans la V. Noire ; Compte rendu des travaux de la Soc. du B.*, 1863-1864, p. 553.

3. Il existait, dans la Vallée Noire, d'autres coutumes relatives au mariage, dont George Sand n'a pas parlé. Celle-ci, entre autres : quand le dernier enfant d'une famille se marie, tous les jeunes gens de la noce entourent la mère, lui arrachent sa coiffe, enlèvent le chapeau du père, font un grand feu et les brûlent. Cette cérémonie suivait celle du chou. Ailleurs, on casse les pots après le mariage. Ces pots, disons-le, sont des vases de nuit. L'un

cepte de Boileau, auquel elle ne songeait peut-être guère, mais que son instinct artistique lui avait révélé : « Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire », et cet autre de La Fontaine : « Loin d'épuiser la matière, il n'en faut prendre que la fleur. »

d'eux est rempli de vin : chaque convive doit y boire. Pour la circonstance l'ustensile est neuf.

CHAPITRE IX

POÉSIE

Le paysan berrichon a de la sensibilité et de l'imagination.

Peut-on refuser de la poésie à cet homme doué, à un si haut degré, de ces deux facultés ? N'y a-t-il que du terre à terre, dans son âme primitive et naïve ? Nous avons trouvé chez lui, tantôt dans sa religion, tantôt dans ses jeux et ses amusements, des manifestations constantes des facultés qui font le poète. D'où lui vient, en effet, cette verve intarissable, cette gaieté comique, cette sentimentalité tendre et rêveuse, qui renouvelle sans cesse le répertoire de ses chansons ? D'où lui vient enfin cet amour passionné pour la musique ?

Héritier des aspirations et des mœurs des Celtes, l'habitant de ces campagnes est non seulement un cultivateur, mais il a les goûts champêtres. Dans sa sympathie profonde pour la nature : pierres, sources, ruisseaux, prairies et bois, on y retrouve une sorte de vénération, qui l'attache profondément au sol. Il voit encore flotter devant ses yeux des divinités qui hantent les pierres, qui peuplent les airs, qui protègent les sources. Il redoute et écarte les génies malfaisants, appelle à son aide ceux qui sont secourables. Avec un curieux mélange de bonne foi, il prie la sainte Vierge et les bonnes fades, conjure le diable ou le sorcier, c'est-à-dire le mauvais esprit.

Chez cet homme, il y a une sorte d'intuition mystérieuse, inconsciente de la poésie, mais très réelle.

Dans l'avant-propos du *Champi*, George Sand et son ami Rollinat s'interrogent mutuellement, et se demandent quels rapports existent entre le paysan et l'homme raffiné, entre l'intelligence qui agit trop et celle qui n'agit pas assez, entre celui qui

a la connaissance de ses sensations et celui qui n'a que des sensations. « De même, dit Rollinat..., je me demandais tout à l'heure ce que la peinture, la musique, la description, la traduction de l'art, en un mot, pourrait ajouter à la beauté de cette nuit d'automne..., qui me pénètre sans que je sache par quelle magique communication [1]. »

Et George Sand reprend : « Cette nuit d'octobre, ce ciel incolore, cette musique sans mélodie marquée ou suivie, ce calme de la nature, ce paysan qui se trouve plus près que nous, par sa simplicité, pour en jouir et la comprendre, sans la décrire, mettons tout cela ensemble et appelons-le la *vie primitive*, relativement à notre vie développée et compliquée, que j'appellerai *la vie factice* [2]. »

Le fond de l'homme est, en effet, toujours le même ; l'éducation développe ses facultés, lui apprend à raisonner, à prendre conscience de lui-même, mais certains instincts, certaines tendances sont le propre de sa nature ; est-il donc étonnant qu'il y ait « dans ces natures agrestes une poésie qui ne sait pas rendre compte de ses jouissances, mais que l'esprit savoure dans une quiétude mystérieuse [3] ».

Peut-être aussi manque-t-il au paysan la connaissance de ses impressions ; peut-être les éprouve-t-il, les subit-il à son insu. Le travail de la réflexion est peut-être nul chez lui, dans ces circonstances, mais « celui qui puise de nobles jouissances dans le sentiment de la poésie est un vrai poète, n'eût-il pas fait un vers dans toute sa vie [4]. »

Cependant ces paysans sont aussi artistes à leur manière, puisqu'ils ont leurs chansons [5], leurs récits, leurs contes rustiques,

« Je prétends même, disait George Sand, avec son enthousiasme pour la vie rustique, que leur art est supérieur au nôtre. C'est une autre forme, mais elle parle plus à mon âme que toutes celles de notre civilisation... (Ils) peignent en peu de mots ce que notre littérature ne sait qu'amplifier et déguiser [6]. »

1. *Champi*, 7-8.
2. *Id.*, ibid.
3. *Prom. aut. vill.*, 102.
4. *Mare au Diable*, 15.
5. J'ai rencontré, en Berry, un jeune paysan qui savait par cœur plusieurs centaines de chansons.
6. *Champi*, 13.

Mme Dudevant n'avait cessé d'étudier l'homme des champs, qui vivait autour d'elle. Mêlée, dès son enfance, à ses jeux, à ses travaux, elle avait, plus tard, mis à profit cette connaissance pour analyser son caractère primitif, et découvrir sa nature intime.

Guillaume de Boussac s'interrogeait et se demandait à quoi pensait Jeanne, la belle *pastoure*, dans son attitude tranquille, les yeux fixés sur l'horizon. « Et nous nous sommes fait souvent la même question..., dit l'auteur, en regardant quelque bergère aux traits nobles, ou quelque sévère matrone filant gravement sa quenouille des heures entières, au coin d'un pré. Qui peut nous révéler le mode d'existence de ces âmes si peu développées ? A quoi pense le laboureur qui creuse patiemment son sillon monotone ? A quoi pense le bœuf qui rumine couché dans l'herbe, et la cavale étonnée qui vous examine par-dessus le buisson ? Est-ce donc la même vie qui circule lentement dans les veines de l'homme et celles de l'animal attaché au travail de la terre ? L'ingrate Rhéa frappe-t-elle de stupidité ses enfants et ses serviteurs [1] ? »

Mais non, cet homme plein de dignité, ce charmant visage de jeune fille, dont le regard est fixé sur un objet, a bien une pensée, un idéal qui l'agite intérieurement.

« Il nous a fallu beaucoup respirer l'air des champs, et veiller bien des soirs autour du foyer rustique pour comprendre cette suite de rêveries qui remplace dans le cerveau du paysan le travail de la méditation, et qui fait de sa veille, comme de son sommeil, une sorte d'extase tranquille, où les images se succèdent avec rapidité, merveilleuses, terribles ou riantes. C'est la même activité, la même poésie et la même impuissance que l'effort de l'enfant à dégager l'inconnu de son existence du voile qui la couvre. C'est le génie des songes s'agitant dans le vaste et faible cerveau de l'Hercule gaulois [2]. »

Et à mesure que George Sand étudie ces natures fermées et un peu endormies, elle fait des découvertes, elle commence à comprendre l'âme du paysan berrichon et elle s'avise de le faire parler, de lui faire exprimer ses sentiments cachés, de le faire penser tout haut devant nous. La tâche était extrêmement délicate,

1. *Jeanne*, 67.
2. *Id.*, ibid.

l'entreprise hardie. Il est certain que l'auteur s'est, quelquefois, substitué à ses personnages, il a pensé à leur place, il a aimé avec son cœur, il a vu avec ses yeux, il a parlé sa langue, il a mis dans ses récits plus de poésie, plus d'idéal, en un mot, que l'humble habitant des campagnes ne saurait en concevoir ; c'était inévitable. L'auteur a donné aussi à ses romans champêtres une forme esthétique, dont le paysan est incapable, nous le savons bien.

Le paysan berrichon, toutefois, est sensible à tout ce qui nous plaît dans la nature : au chant des oiseaux, aux mille bruits répandus dans la campagne, qui ont pour lui toutes sortes de significations, à celui du vent qui siffle dans les arbres, au parfum des fleurs, à la beauté de la végétation, à la splendeur des nuits étoilées. Il jouit de tout cela. George Sand est donc souvent dans la note juste, quand elle traduit leur pensée :

Nanon était « contente... d'entendre chanter les grives et gronder la rivière [1] ». Elle aimait à lire « pendant que la bise soufflait au dehors et que le grillon chantait dans l'âtre [2] ».

Brulette, avec ravissement, « écoutait les rossignols qui se répondaient dans la campagne aussi loin que l'ouïe pouvait s'étendre [3]... » Elle jouissait aussi de ces « bons coups de vent tiède qui apportaient toutes les jolies senteurs du mois de mai [4] ». Quand elle se promenait, elle « faisait honneur et révérence aux moindres fleurettes du sentier [5] ».

Et lorsque la rose de Nohant entendait la *flûterie* de Joset, elle voyait « des prés, des bois, des fontaines, des pleins champs de fleurs, et des pleins ciels d'oiseaux qui passaient dans les nues..., des saulnées remplies d'alouettes, et puis des nuits remplies d'étoiles filantes [6] ».

La petite Fadette admirait aussi les fleurs, et jouissait de la beauté des œuvres de Dieu [7].

Le prosaïque Tiennet était sensible aux parfums répandus

1. *Nanon*, 49.
2. *Id.*, 114.
3. *Les M. S.*, 53.
4. *Id.*, ibid.
5. *Id.*, 135.
6. *Id.*, 55-56.
7. Cf. *Fadette*, 139, 142.

L'if colossal de la Motte-Feuilly, dessin d'I. Meyer.
(*Esquisses pittoresques sur le dép. de l'Indre*, p. 118.)

dans la campagne : « Comme c'était le moment de la pousse du plateau blanc et de mille sortes d'herbages de marais, il y sentait bon comme en une chapelle fleurie[1]. » Il était ému en entendant « un tas de bruit... dans les bois..., qui sont autres que ceux de la plaine[2] ».

Dans ses pérégrinations, il jouissait aussi de la beauté du printemps, de la magnifique végétation de son pays. Il entendait avec plaisir « les ruisseaux grouillant dans les ravines[3] », il admirait « les herbages fins,... les arbres d'un beau croît et d'une grande fierté[4] ».

Landry se délectait de l' « odeur de baume[5] » que répandait le bon foin tout le long du chemin.

Tous ces sujets-là sont bien une source de contentement et de joie, pour l'humble habitant du Bas-Berry.

Il a aussi des coutumes qui révèlent sans cesse son amour de la nature. George Sand nous rappelle que le garçon qui se rend à la *loue*, met à son chapeau une branche de feuillage[6]. Quand il arrive chez son nouveau maître, on attache des fleurs à son chapeau pour lui souhaiter la bienvenue[7].

Les femmes aiment à avoir des fleurs dans leur jardin et sur leurs fenêtres ; elles recueillent avec soin la menthe pour embaumer leur linge : Madeleine Blanchet n'aurait pas manqué à cet usage[8]. Instinctivement, ce paysan aime l'ordre, l'harmonie, la beauté. On le constate à la propreté des habitations, à l'élégance, au bon goût des jeunes filles. C'est si différent de certains pays !

Ils ont des mots heureux, extrêmement poétiques :

Un jour, M. le curé de Saint-Chartier demandait à un paysan de sa paroisse de contribuer à l'achat d'une cloche. Celui-ci

1. *Les M. Sonneurs*, 312.
2. *Id.*, 39.
3. *Id.*, 191.
4. *Id.*, ibid.
5. *Fadette*, 49.
6. Cf. *Champi*, 118.
7. Cf. *Fadette*, 34.
8. Cf. *Champi*, 116 : « Je veux aussi y cueillir de la menthe pour embaumer mon linge », disait le Champi à sa mère adoptive ; « ... tant que je sentirai sur moi cette odeur-là, je me figurerai que je suis ici, et que je vous vois. »

apporta son offrande de très bonne grâce, en disant : « Ça sera un parfum pour la vallée. »

Une cloche est, en effet, chez eux, l'objet d'un grand respect. Ils aiment les notes sonores, tristes ou gaies, qui les avertissent des événements importants de la vie humaine : baptême, mariage, enterrement, et qui les invitent aux offices du dimanche et des grandes fêtes. Ils viendraient de dix lieues à la ronde, pour assister au baptême d'une cloche.

M. l'abbé Munier, dans un sermon, à l'occasion de la bénédiction d'une cloche dans l'église de Nohant [1], avait cru devoir rappeler aux paysans réunis, quelle avait été la charité de Mme Dudevant envers eux. Après la cérémonie, un habitant du village s'approcha du prédicateur, le remercia, et lui dit : « Nous avons le cœur doux et pleurant. »

Dans leur langage, que de comparaisons tirées de la nature : *chanter comme une grive*, *sauter comme un cabri*, *vif comme un éparpillon*, *gai comme un biquet*, *fraîche comme une guigne*, *rouge comme une fraise* ou *une cénelle*, *se carrer comme une agasse* (pie), etc.

Malgré les instincts élevés que nous reconnaissons aux paysans de la Vallée Noire, nous sommes étonnés, dans les romans de George Sand, d'entendre ces grands enfants naïfs et simples, s'exprimer d'une façon aussi poétique. Nous ne pensons pas du tout que Joset pouvait appeler Thérence *la blanche épine des bois* [2], et que Tiennet pouvait lui dire : « Vous dansez d'une aussi belle grâce que les branches des saules quand un air doux les caresse [3]. »

La petite Fadette, le pauvre grelet des champs, a un langage aussi, parfois, trop poétique :

« Ceux qui n'ont rien, dit-elle..., n'en demandent pas si long au bon Dieu..... Les épines ne blessent point leurs pieds, et là où ils se trouvent ils observent tout ce qui est joli... au ciel et sur la terre. Il n'y a point de vilain endroit, Landry, pour ceux qui connaissent la vertu et la douceur de toutes les choses que Dieu a faites [4]. »

1. Cette cloche avait été offerte par Mme Calamatta, mère de Lina, femme de Maurice Sand.
2. *Les M. Sonneurs*, 156.
3. *Id.*, 272.
4. *Fadette*, 139.

Et elle dit encore à son ami étonné :

« Les fleurs, les herbes, les pierres, les mouches, tous les secrets de la nature, il y en aurait eu bien assez pour m'occuper et pour me divertir... J'aurais toujours été seule, sans connaître l'ennui ; car mon plus grand plaisir est d'aller dans les endroits qu'on ne fréquente point, et d'y rêvasser à cinquante choses dont je n'entends jamais parler aux personnes qui se croient bien sages et bien avisées [1]. »

C'est George Sand qui nous communique ses sentiments par la bouche de la petite Fadette, en essayant d'exprimer sa pensée le plus naïvement possible.

Cette réflexion du grand Bûcheux, qui rappelle l'ode de Ronsard : *Contre les Bûcherons de la forest de Gastine*, semble être aussi au-dessus de sa portée : « Je me lasse de couper des arbres. Sais-tu... que je les aime ces beaux vieux compagnons de ma vie, qui m'ont raconté tant de choses dans les bruits de leurs feuillages et les craquements de leurs branches ! Et moi..., je les en ai remerciés en leur plantant la hache dans le cœur et en les couchant à mes pieds, comme autant de cadavres mis en pièces ! Ne ris pas de moi, je n'ai jamais vu tomber un vieux chêne, ou seulement un jeune saule sans trembler de pitié ou de crainte, comme un assassin des œuvres du bon Dieu. Il me tarde de me promener sous des ombrages qui ne me repousseront plus comme un ingrat et qui me diront enfin des secrets dont je n'étais pas digne [2]. »

George Sand a mis trop de poésie dans leurs sentiments, comme elle a mis aussi dans leur bouche, des raisonnements trop philosophiques [3], ou trop subtils [4].

Nous sommes donc un peu surpris d'entendre parler ainsi Tiennet, le grand Bûcheux, la petite Fadette, Joset l'ébervigé ou Brulette. George Sand a ainsi dépassé, dans bien des circonstances le niveau du paysan. Il lui était, d'ailleurs, impossible de rester toujours dans la note juste. Comment eût-elle intéressé ses

1. *Fadette*, 142.
2. *Les M. Sonneurs*, 297.
3. Cf. ce que dit la Fadette à Landry, *Fadette*, 136 et suiv., et aussi quand elle parle à Madelon, 166-168.
4. Cf. *Fadette*, 152 ; *Les Maîtres S.*, 162 et suiv.

lecteurs ? Mais nous oublions facilement que ses amis paysans ne sauraient en dire autant, dans la réalité, pour nous laisser aller au charme de leurs conversations. Nous aimons peut-être mieux, cependant, quand l'auteur parle en son nom, et quand il donne libre cours à ses élans poétiques. *La Mare au Diable* restera, à ce point de vue, le chef-d'œuvre du genre rustique, car le paysan n'y dépasse guère la portée de son esprit, et son admiration pour la terre ; c'est surtout George Sand qui admire.

Le paysan berrichon n'en a pas moins de l'imagination et de la sensibilité. Il est poète à sa manière, puisqu'il est ému devant le spectacle qu'il a tous les jours sous les yeux.

Que ces facultés soient travaillées, développées, on arrive à un résultat souvent magnifique. Il y a d'ailleurs, il y a toujours eu, en Berry, une magnifique floraison de poètes et d'artistes, un très grand nombre d'hommes éminents.

Depuis Jeanne Lafont, surnommée la Rose du Berry, qui, sous François Ier, écrivait à ravir et versifiait avec talent, que de poètes n'avons-nous pas dans cette contrée !

Émile Deschamps, Henri de Latouche, Olinde Petel, Prosper Blanchemain, Maurice Rollinat, Arthur Pontroy, MM. Lucien Jeny, Hugues Lapaire, Hector de Corlay, Georges Lenseigne et combien d'autres ont continué au XIXe siècle, et continuent au XXe, l'heureuse tradition !

La liste des poètes, donnée par M. Auguste Théret, dans la *Littérature du Berry*, ne compte pas moins de trois cent dix noms ; et peut-être l'auteur n'a-t-il pas nommé tous ceux qui étaient dignes de figurer dans cette nomenclature.

Le Berry a donné aussi des peintres comme Péaron, comme M. et Mme Maillaud, qui rendent, l'un sur la toile, avec beaucoup de talent, l'autre au moyen de ses inimitables tapisseries, admirées du monde entier, tous les aspects de la terre berrichonne ; des sculpteurs comme Nicolet, M. Jean Baffier et surtout M. Nivet, l'enfant du village, épris, dès l'âge le plus tendre, des beautés de la nature, tourmenté de ce mal que, seul, endure le véritable artiste, devant son incapacité à reproduire les types qui l'ont charmé. Nous lui devons *les Ravaudeuses* [1], *le Berger*, et bien d'autres

1. Ces deux femmes rendent si bien la physionomie des berrichonnes qu'un jour une petite fille, les considérant d'un peu loin, s'écria tout à coup :

œuvres remarquables. Il a fixé dans la pierre et le marbre les physionomies énergiques, recueillies et rêveuses de sa race.

Cette province a aussi donné naissance à des historiens éminents, à des archéologues distingués : M. Chénon, professeur à la Faculté de droit de Paris ; M. Eug. Hubert, archiviste de Châteauroux ; M. Pierre, directeur de la *Revue du Berry*, etc.

Il y a chez tous les Berrichons l'amour du pays, et l'amour des choses de leur pays. Beaucoup écrivent. Ils ont un style vivant, imagé, poétique, qui rend attrayante la lecture de leurs œuvres les plus sérieuses.

Le Berry est donc une terre où fleurit la poésie. Et, bien que l'auteur de *la Mare au Diable* n'ait fait que des vers de circonstance, nous pouvons dire qu'elle est, par excellence, le poète du Berry ; elle possède à un degré supérieur les facultés distinctives de la race.

Avec quel charme n'a-t-elle pas décrit les travaux des champs, l'homme aux prises avec la terre ? Nous avons senti les joies qu'elle éprouvait devant un champ fertile, doré par la moisson[1]. Ce qui nous séduit surtout dans les romans champêtres, c'est ce sentiment poétique que l'on rencontre partout. D'ailleurs, il n'est, pour ainsi dire, pas un de ses ouvrages où elle ne nous fasse goûter les beautés de la nature, les bienfaits de cette mère, toujours prodigue envers ses enfants.

Dans toutes les manifestations de la nature, George Sand a trouvé une source inépuisable de poésie. Tout dans l'univers a une voix qui concourt à l'harmonie générale, et cette voix a sa beauté. Tous les tableaux que le monde extérieur nous offre, sont dignes de notre admiration, à des points de vue divers. Toutes les heures du jour, toutes les saisons n'ont-elles pas leur charme ?

L'auteur des *Maîtres Sonneurs* assistait souvent, dans le ravissement, au lever de l'aurore, avant d'aller prendre son repos.

Ne l'avons-nous pas vue dans plusieurs circonstances supporter, avec délices, une chaleur torride, en courant après les scarabées ou les papillons ?

« Enfin, depuis le temps qu'elles sont là ces deux femmes, ne vont-elles pas bientôt descendre ? »

1. « Quel été splendide, dit-elle en 1872, les graminées ont sept pieds de haut, les blés sont des nappes de fleurs..., le paysan trouve qu'il y en a trop ; mais je laisse dire, c'est si beau ! » (*Corr.*, VI, 5 juillet 1872.)

La veillée du *fin laboureur*, au bord de la Mare au diable, donne lieu à une description délicieuse : « Enfin, vers minuit, le brouillard se dissipa, et Germain put voir les étoiles briller à travers les arbres. La lune se dégagea aussi des vapeurs qui la couvraient et commença à semer des diamants sur la mousse humide. Le tronc des chênes restait dans une majestueuse obscurité ; mais, un peu plus loin, les tiges blanches des bouleaux semblaient une rangée de fantômes dans leurs suaires. Le feu se reflétait dans la mare ; et les grenouilles, commençant à s'y habituer, hasardaient quelques notes grêles et timides ; les branches anguleuses des vieux arbres, hérissées de pâles lichens, s'étendaient et s'entrecroisaient comme de grands bras décharnés sur la tête de nos voyageurs ; c'était un bel endroit, mais si désert et si triste que Germain... se mit à chanter [1]... »

L'automne a inspiré à George Sand nombre de descriptions charmantes. C'est qu'en général, elle passe cette saison à Nohant. Elle est plus près de la nature. A Paris, les tableaux champêtres sont trop éloignés. C'est avec douleur qu'elle se prive de toutes les jouissances de la campagne. Elle ne respire, elle n'est heureuse que là.

« C'était une soirée d'automne tiède et doucement voilée ; nous remarquions la sonorité de l'air dans cette saison, et ce je ne sais quoi de mystérieux qui règne alors dans la nature... Les oiseaux font entendre des cris étouffés au lieu des joyeuses fanfares de l'été. L'insecte des sillons laisse échapper parfois une exclamation indiscrète ; mais tout aussitôt il s'interrompt, et va rapidement porter son chant ou sa plainte à un autre point de rappel. Les plantes se hâtent d'exhaler un dernier parfum, d'autant plus suave qu'il est plus subtil et plus contenu. Les feuilles jaunissantes n'osent frémir au souffle de l'air, et les troupeaux paissent en silence sans cris d'amour ou de combat [2]. »

A l'arrière-saison, George Sand trouve un plaisir singulier à entendre le vent mugir dans les branches des arbres, « à écouter gémir la bise ». Ces bruits mystérieux exercent sur elle une sorte de fascination, et deviennent, pour elle, une musique pleine d'harmonies.

1. *M. Diable*, 92.
2. *Champi*, 5-6.

« S'il ne fait pas plus chaud dans la Vallée Noire, du moins nous aurons de beaux brouillards et de superbes bruits de vent dans les arbres. J'ai pleuré toute la nuit dernière dans ma chambre d'auberge, uniquement par désespoir de ne pas voir le ciel et de ne pas entendre souffler l'air [1]. »

Cependant, à l'automne, si on est privé du chant du rossignol, celui du merle enchante George Sand ; elle découvre en lui des qualités moins brillantes, mais qui n'en sont pas moins très agréables :

« La soirée était superbe et les merles chantaient dans les buissons. J'ai toujours aimé particulièrement le chant du merle ; moins éclatant, moins original, moins varié que celui du rossignol, il se rapproche davantage de nos formes musicales, et il a des phrases d'une naïveté rustique qu'on pourrait presque noter et chanter en y mêlant fort peu de nos conventions [2]. »

Les oiseaux chanteurs sont-ils muets, elle trouve encore du charme dans la voix des crapauds : « Je suis forcée de m'en tenir aux mélodies des crapauds de mon jardin, qui, depuis dix nuits, font entendre, ma foi ! de très jolies petites notes pour des notes de province [3]. »

Elle se moque des habitants des grandes villes qui, enfermés dans leurs murs, ne connaissent rien des plaisirs et des beautés de la nature. Ils font durer l'hiver pendant six mois. Il n'y a pas un moment de l'année, cependant, qui n'offre quelque merveille à admirer, dans son cher Berry.

« On s'imagine à Paris que la nature est morte pendant six mois, et pourtant les blés poussent dès l'automne, et le *pâle soleil* des hivers, on est convenu de l'appeler comme cela, est le plus vif et le plus brillant de l'année... Même dans nos contrées..., les grandes plaines fromentales se couvrent de ces tapis courts et frais sur lesquels le soleil, bas à l'horizon, jette de grandes flammes d'émeraude. Les prés se revêtent de mousses magnifiques, luxe tout gratuit de l'hiver. Le lierre, ce pampre inutile, mais somptueux, se marbre de tons d'écarlate et d'or. Les jardins mêmes ne sont pas sans richesse. La primevère, la violette

1. *Corr.*, II. A M. Scipion du Roure, à Arles. Paris, 13 décembre 1836.
2. *H. Vie*, III, 65.
3. *Corr.*, II, à Mme d'Agoult. Nohant, mai 1837.

et la rose de bengale rient sous la neige... Si le rossignol est absent, combien d'oiseaux de passage, hôtes bruyants et superbes, viennent s'abattre ou se reposer sur le faîte des grands arbres ou sur le bord des eaux ! Et qu'y a-t-il de plus beau que la neige lorsque le soleil en fait une nappe de diamants, ou lorsque la gelée se suspend aux arbres en fantastiques arcades, en indescriptibles festons de givre et de cristal [1] ? »

Quand le temps est clair, George Sand contemple avec admiration le ciel de janvier, illuminé de splendides étoiles :

« Toute la constellation d'Orion, brillante comme le diamant, monte derrière la lune, dans un bleu froid ; et plus bas, sur la cime des arbres du jardin, côté sud-est, Sirius éclate déjà, blanc et palpitant, dans l'Éther. Les ombres que projettent les pins du jardin sont franches et immobiles sur le sable. Il y a donc des violettes fleuries ? Je ne les ai pas vues, mais je les sens, l'air frais en est imprégné [2]. »

Elle a interrompu sa méditation pour prendre son repas du soir. A minuit, elle est de nouveau à sa fenêtre, pour renouer le fil interrompu de ses pensées. Elle ne craint pas de s'exposer à un refroidissement, et elle essaie de faire comprendre à l'ami qui veut l'arracher à ce spectacle « qu'il vaut mieux enrhumer son nez que de priver son âme d'une haute jouissance [3] ».

Que de nuits George Sand n'est-elle pas restée dehors, oubliant tout, abîmée dans la contemplation des astres, ou rêvant, sous la clarté de la lune, aux aventures qu'elle devait raconter dans ses romans !

Parfois, cependant, la châtelaine de Nohant est douloureusement impressionnée, à l'approche de l'hiver ; c'est qu'elle établit un rapprochement entre cette saison glacée et l'état de son âme. « L'hiver étend, dit-elle, ses voiles gris sur la terre attristée, le froid siffle et pleure autour de nos toits. »

De cette émotion douloureuse, qui lui fait assimiler son être au dépouillement de la nature, elle passe bien vite à la jouissance poétique que lui procurent les rayons de midi. C'est l'espoir au milieu des larmes et des douleurs de l'existence :

1. *H. Vie*, III, 47-48.
2. *Imp. et souv.*, 3.
3. *Id.*, 5.

« Quelquefois encore, à midi, des lueurs empourprées percent la brume et viennent réjouir les tentures assombries de ma chambre. Alors mon bengali s'agite et soupire dans sa cage, en apercevant, sur le lilas dépouillé du jardin, un groupe de moineaux silencieux, hérissés en boule et recueillis dans une béatitude mélancolique... Le genêt, couvert de ses gousses brunes, pousse encore tout en haut une dernière grappe de boutons qui essaient de fleurir. La terre, doucement humide, ne crie plus sous les pieds des enfants. Tout est silence, regret et tendresse. Le soleil vient faire ses adieux à la terre, la gelée fond et des larmes tombent de partout ; la végétation semble faire un dernier effort pour reprendre à la vie ; mais le dernier baiser de son époux est si faible que les roses du Bengale tombent effeuillées, sans avoir pu se colorer et s'épanouir [1]. » Mais ce pâle rayon va disparaître ; de nouveau George Sand retombe dans son morne désespoir.

Parfois la beauté, la splendeur de la nature excite ses sens, réveille chez elle des désirs, des sensations, avec intensité. C'est alors qu'elle ressent vivement l'infériorité de son être. Elle se sent prise d'un violent besoin d'aimer ; le vide affreux, qu'elle constate autour d'elle, la jette dans un profond chagrin. Elle envie le sort du rossignol, qui n'a pas connu les déceptions de son existence.

« Le rossignol a envoyé une si belle modulation jusqu'à mon oreille que j'ai quitté le Malgache et toi aussi pour aller l'écouter dans le jardin. Il fait une nuit singulièrement mélancolique ; un ciel gris, des étoiles faibles et voilées, pas un souffle dans les plantes, une impénétrable obscurité sur la terre. Les grands sapins élèvent leurs masses noires et vagues dans l'air grisâtre. La nature n'est pas belle ainsi, mais elle est solennelle et parle à un seul de nos sens, celui dont le rossignol parle si éloquemment à un être créé pour lui. Tout est silence, mystère, ténèbres ; pas une grenouille verte dans les fossés, pas un insecte dans l'herbe, pas un chien qui aboie à l'horizon ; le murmure de la rivière ne nous arrive même pas ; le vent souffle du sud et l'emporte en traversant la vallée. Il semble que tout se taise pour

1. *Lettres d'un voyageur*. A François Rollinat, janvier 1835, 148.

écouter et recueillir avidement cette voix brûlante de désirs et palpitante de joies que le rossignol exale [1]. »

Et voilà George Sand rêvant à sa triste destinée, au bonheur qui a fui loin d'elle. Et cette nature si riche, si belle, si parfumée, devient pour elle un sujet de douleur et de désespoir.

« Les parfums des fleurs nouvelles, l'odeur de la sève, fermentent partout trop violemment ; il semble qu'une atmosphère d'oubli et de fièvre plane lourdement sur la tête ; la vie de sentiment émane de tous les pores de la création. Fuyons ! l'esprit des passions funestes erre dans ces ténèbres et dans ces vapeurs enivrantes. O Dieu ! Il n'y a pas longtemps que j'aimais encore et qu'une pareille nuit eût été délicieuse. Chaque soupir du rossignol frappe ma poitrine d'une commotion électrique. O Dieu ! mon Dieu ! je suis encore si jeune [2]. »

Ces accès de tristesse, de mélancolie, ou d'excitation sensuelle que George Sand éprouvait parfois, en se livrant à la contemplation de la nature, sont assez rares, car, généralement, c'est l'effet contraire qui se produit : la nature a le don d'adoucir tous ses chagrins et toutes ses peines, même les plus cuisantes.

Au moment où elle attend, avec anxiété, l'issue de son procès, elle écrit dans les *Lettres d'un voyageur* :

« Je suis là, moi, abîmée dans les délices des champs, oubliant que toute ma vie est dans le plateau d'une balance [3]... »

Presque à la même époque, elle dira à un autre de ses amis :

« Couchée sur une terrasse, dans un site délicieux, je regarde les hirondelles voler, le soleil se lever, se coucher, se barbouiller le nez de nuages, les hannetons donner de la tête contre les branches, et je ne pense à rien du tout, sinon qu'il fait beau et que nous sommes au mois de mai [4]. »

Elle oublie ses revendications devant un beau paysage. Dans les *Lettres d'un voyageur*, à chaque instant, il y a ce qu'on pourrait appeler une transposition de thème lyrique. La douleur l'étreint, la nature l'enivre : « Oh ! non, s'écrie-t-elle, je n'étais pas fait pour être poète ; j'étais fait pour aimer ! C'est le malheur

1. *Lettres d'un voy.*, 175.
2. *Id.* A Everard, 22 avril 1835, 176.
3. *Id.* Au Malgache, 15 mai 1836, 264.
4. *Corr.*, I. A M. Auguste Martineau-Deschenez, La Châtre, 23 mai 1836.

de ma destinée, c'est la haine d'autrui qui m'ont fait voyageur et artiste. Moi, je voulais vivre de la vie humaine; j'avais un cœur, on me l'a arraché violemment de la poitrine. On ne m'a laissé qu'une tête, une tête pleine de bruit et de douleur, d'affreux souvenirs, d'images de deuil, de scènes d'outrages [1]... »

Et tout à coup, quelques lignes plus loin, cette page admirable : « Le soleil est en plein sur ma tête; je me suis oublié au bord de la rivière sur l'arbre renversé qui sert de pont. L'eau coulait si limpide sur son lit de cailloux bleus changeants ; il y avait autour des rochers de la rive tant et de si brillantes petites nageoires de poissons espiègles; les demoiselles s'envolaient par myriades si transparentes et si diaprées que j'ai laissé courir mon esprit avec les insectes, avec l'onde et ses habitants.

« Que cette petite gorge est jolie avec sa bordure étroite d'herbe et de buisson, son torrent rapide et joyeux, avec sa profondeur mystérieuse et son horizon borné par les lignes douces des guérets aplanis! Comme la traîne est coquette et sinueuse! Comme le merle propre et lustré y court silencieusement devant moi à mesure que j'avance [2]! »

En considérant toutes ces merveilles, la douleur s'est enfuie; de la plainte, le poète a passé à la contemplation et à l'enthousiasme.

Le spectacle de la nature est non seulement, pour Aurore Dupin, un adoucissement à ses peines morales ; c'est encore un remède contre les maux physiques, un délassement à toutes ses fatigues :

« J'ai quitté ma chambre, au jour naissant, pour fuir la fatigue qui commençait à alourdir mes paupières. Depuis deux nuits j'ai, contre ma coutume, un sommeil pénible [3]... »

C'est à la nature que George Sand va demander la guérison de ces affreux cauchemars qui la réveillent, en sursaut. Elle compte sur l'air frais du matin, sur le soleil, pour la ranimer et la remettre en pleine possession d'elle-même.

« J'ai passé mon panier à mon bras; j'y ai mis mon portefeuille, mon encrier, un morceau de pain et des cigarettes, et j'ai pris le chemin des *Couperies*. Me voici sur la hauteur culmi-

1. *Lettres d'un voy.*, 15 mai 1836, 267.
2. *Id.*, 268.
3. *Id.*, 263.

nante. La matinée est délicieuse, l'air est rempli du parfum des jeunes pommiers. Les prairies, rapidement inclinées sous mes pieds, se déroulent là-bas avec mollesse ; elles étendent dans le vallon leurs tapis que blanchit encore la rosée glacée du matin. Les arbres qui pressent les rives de l'Indre, dessinent sur les prés des méandres d'un vert éclatant, que le soleil commence à dorer au faîte. Je me suis assis sur la dernière pierre de la colline, et j'ai salué en face de moi, au revers du ravin, ta blanche maisonnette, ta pépinière et le toit moussu de ton ajoupa. Pourquoi as-tu quitté cet heureux nid, et tes petits enfants, et ta vieille mère, et cette vallée charmante, et ton ami le *Bohémien* [1] ? »

Le soleil commence à se lever, et avec lui tous les oiseaux sortent de leur sommeil, secouent leurs ailes et apparaissent les uns après les autres.

« Mille voix d'oiseaux s'éveillent à leur tour. Voici la cadence voluptueuse du rossignol ; là, dans le buisson, le trille moqueur de la fauvette ; là-haut, dans les airs, l'hymne de l'alouette ravie qui monte avec le soleil... Tout s'embrase, tout chante. Les coqs s'éveillent mutuellement, et s'appellent d'une chaumière à l'autre [2] ».

Ce concert charmait la dame de Nohant.

De l'endroit élevé qui domine les bords de l'Indre, site délicieux, où elle s'est installée, George Sand jouit du paysage qui se déroule devant elle : le soleil commence à dominer la vallée ; elle regarde autour d'elle, et écoute les bruits qui résonnent alentour : « La cloche de la ville sonne l'angélus ; un paysan, qui recèpe sa vigne au-dessus de moi, pose ses outils et fait le signe de la croix [3]. » Le geste religieux et la

1. *Lettres d'un voy.* Au Malgache, 15 mai 1836, 263. — Que de poésie dans ces quelques lignes écrites au *Malgache*, après avoir visité son habitation abandonnée : « Je suis entré dans ton jardin, tes peupliers se portent bien, ta rivière est très haute. Mais cette maison déserte, ces contrevents fermés, ces allées dépeuplées d'enfants, cette brouette qui t'a sauvé de tant d'accès de spleen et qui est brisée dans un coin, tout cela est bien triste. J'ai été voir la chèvre ; elle n'a voulu manger aucune des herbes que je lui offrais ; elle bêlait tristement ; j'ai pensé un instant qu'elle me demandait ce qu'était devenu son maître » (*Lettres d'un voy.* Au Malgache, 15 mai 1836, 268).

2. *Id.*, 265.

3. *Id.*, ibid.

prière du pauvre vigneron ne lui ont point échappé. L'idée du tableau de Millet, nous la trouvons déjà chez George Sand[1].

La brume légère qui humecte les plantes et « semble les revêtir d'une gaze d'argent » s'est dissipée. Le soleil monte à l'horizon, et George Sand ne songe plus qu'à jouir de sa chaleur bienfaisante. Elle se livre à ses méditations poétiques, assise dans l'herbe, les pieds nus, non loin d'un ruisseau :

« Il doit être huit heures, le soleil est chaud, mais à l'ombre l'air est encore froid. Me voici au revers du rocher, dans le plus profond du ravin. Je suis caché et abrité du vent comme dans une niche. Le soleil réchauffe mes pieds mouillés dans l'herbe. Je les ai posés nus sur la pierre tiède et saine, tandis que je déjeune pythagoriquement avec mon pain et l'eau du joli ruisseau qui chante sous les joncs à côté de moi[2]. » C'est bien là l'enfant de la nature. Ce qui, pour d'autres, serait une souffrance, un manque de bien-être et de confortable, est pour elle une source de joie infinie.

On retrouve chez l'auteur de *la Mare au Diable* la simplicité grecque. Ne fait-elle pas songer au début du *Phèdre*, quand elle dit à son ami François Rollinat : « Asseyons-nous sur ce tertre jonché de serpolet[3]. » Ce lieu champêtre était bien choisi pour favoriser l'entretien.

Mais chez George Sand, un autre phénomène se produit, grâce à son imagination débordante. Elle éprouve quelquefois la faculté de devenir pierre, plante ou oiseau :

« Il y a des heures où je m'échappe de moi, où je vis dans une plante, où je me sens herbe, oiseau, cime d'arbre, nuage, eau courante, horizon, couleur, forme et sensations changeantes, mobiles, indéfinies ; des heures où je cours, où je vole, où je nage, où je bois la rosée, où je m'épanouis au soleil, où je dors sous les feuilles, où je plane avec les alouettes, où je rampe avec les lézards, où je brille dans les étoiles et les vers luisants, où je vis enfin dans

1. George Sand a aimé aussi à décrire parfois l'attitude des animaux. Quel joli tableau que celui-ci : « La vieille Grise approcha de la haie en faisant résonner ses enferges, essaya de galoper sur la marge du pré pour suivre sa fille ; puis, la voyant prendre le grand trot, elle hennit à son tour, et resta pensive, inquiète, le nez au vent, la bouche pleine d'herbes qu'elle ne songeait plus à manger » (*Mare au Diable*, 48).

2. *Lettres d'un voy.* Au Malgache, 15 mai 1836, 265.

3. *Champi.* Avant-propos, 21.

tout ce qui est le milieu d'un développement qui est comme une dilatation de mon être [1]. »

« Je vis dans les arbres, dit-elle encore, dans les bruyères, dans les sables, dans le mouvement et le repos de la natu e [2]. »

Cette faculté de se dédoubler, de vivre en dehors de soi, c'est là un don merveilleux et qui fait le vrai poète. George Sand le possédait à un haut degré.

La nature est pour elle un livre où elle lit à toute heure, en toute saison. Les êtres qui la peuplent, quels qu'ils soient, ont avec elle des affinités secrètes. Elle entend leur langage. Le ruisseau, qui murmure, chante à son oreille une délicieuse chanson. Elle interprète sa voix : « S'il n'est pas toujours possible à l'homme de comprendre l'hymne de la nature, il lui est toujours permis de le deviner [3]. » Elle vit, pour ainsi dire, en communion avec la terre : « Je suis de la nature de l'herbe des champs, dit-elle à Flaubert : de l'eau et du soleil, voilà tout ce qu'il me faut [4]. »

A part de très rares exceptions, George Sand n'a pas transformé la nature en l'objet aimé, comme Lamartine, ou, si l'on veut, ce n'est pas l'être aimé qu'elle voit à travers la nature. A peine pouvons-nous citer un exemple de cette contrefaçon, et encore faut-il aller le chercher dans *Lélia :*

« Sténio avait au fond du cœur la source de toute poésie, l'amour ; et, grâce à l'amour, il couronnait les plus belles scènes de la nature avec une grande pensée, avec une grande image, celle de Lélia. Qu'elle était belle, reflétée dans les eaux de la montagne, et dans l'âme du poète ! Comme elle lui apparaissait grave et sublime dans l'éclat argenté de la lune ! Comme sa voix s'élevait, pleine et inspirée, dans la plainte du vent, dans les accords aériens de la cascade, dans la respiration magnétique des plantes qui se cherchent, s'appellent et s'embrassent à l'ombre de la nuit, à l'heure des mystères sacrés et des divines révélations ! Alors Lélia était partout, dans l'air, dans le ciel, dans les eaux, dans les fleurs, etc., etc... [5] »

1. *Imp. et souv.*, 8.
2. *Id.*, ibid., 38.
3. *Ce que dit le Ruisseau*, 349, à la suite de *Laura*.
4. *Corr.*, VI, à Flaubert, 5 juillet 1872.
5. *Lélia*, I, 83.

George Sand, amoureuse de la nature, la considère plutôt comme l'objet même de son amour : « On arrive à aimer la nature passionnément, comme un grand être passionné, puissant, inépuisable, toujours souriant, toujours prêt à parler d'idéal et à renouveler le pauvre petit être troublé et tremblant que nous sommes [1]. »

Mme Dudevant a donc aimé la nature, pour elle-même, avec une légère teinte de panthéisme ; néanmoins, c'est là le côté éminemment sain de son esprit. Elle a constamment attiré l'attention du lecteur vers les beautés de la création. Même dans les romans où elle a exposé les idées les plus malsaines, elle a cherché à nous les faire aimer, à nous persuader qu'il faut leur demander le plaisir, la distraction dont nous avons besoin. Elle a cherché à nous détourner des plaisirs factices, faits de convention, où la dignité de l'être humain se perd et s'avilit.

La nature, la poésie champêtre et pastorale, voilà le côté bienfaisant de ses ouvrages, celui qui nous attire et qui nous ravit.

1. *Le pays des Anémones*, dans *Nouv. Lettres d'un voy.*, 55.

CONCLUSION

George Sand avait une grande admiration pour la nature. Elle était persuadée que l'art ne pouvait que l'amoindrir. Au lieu de l'embellir, il la déflore, en lui enlevant son caractère changeant et multiple. Il ne peut fixer au plus qu'une de ses expressions, et encore est-il impuissant à la rendre avec perfection et vérité.

« J'avais dès lors un sentiment que j'ai toujours conservé : c'est qu'aucun art ne peut rendre le charme et la fraîcheur de l'impression produite par les beautés de la nature, de même que rien, dans l'expression ne peut atteindre à la force et à la spontanéité de nos émotions intimes. Il y a dans l'âme quelque chose de plus que dans la forme. L'enthousiasme, la rêverie, la passion, la douleur n'ont pas d'expression suffisante dans le domaine de l'art, quel que soit l'art, quel que soit l'artiste. J'en demande pardon aux maîtres : je les vénère et les chéris, mais ils ne m'ont jamais rendu ce que la nature m'avait donné, ce que moi-même j'ai senti mille fois l'impossibilité de rendre aux autres. L art me semble une aspiration éternellement impuissante et incomplète, de même que toutes les manifestations humaines. Nous avons, pour notre malheur, le sentiment de l'infini, et toutes nos expressions ont une limite rapidement atteinte ; ce sentiment même est vague en nous et les satisfactions qu'il nous donne sont une espèce de tourment[1]. »

Cet amour, ce respect et cette vénération profonde de George Sand pour la nature, voilà ce qui l'empêche de la déformer dans ses descriptions. Elle ne cherche nullement à créer, à substituer un autre tableau à celui qu'elle a devant les yeux. Tous ses efforts ont pour but de le rendre avec le plus d'exactitude possible. De là son réalisme.

1. *H. Vie*, III, 10.

Les Bouroles berrichonnes.

« Ce que nous devons... à George Sand, dit J. Lemaître, c'est presque un renouvellement (à force de sincérité) du sentiment de la nature. Elle la connaît mieux, elle est plus familière avec elle qu'aucun des paysagistes qui l'ont précédée. Elle vit vraiment de la vie de la terre et cela sans s'y appliquer. Elle est le plus naturel, le moins laborieux, le moins concerté des paysagistes. Au lieu que les autres, le plus souvent, voient la nature de haut, et l'arrangent, ou lui prêtent leurs propres sentiments, elle se livre, elle, aux charmes des choses et s'en laisse intimement pénétrer[1]. »

Mme Dudevant, par amour de la nature, a donc été réaliste dans ses descriptions. Elle l'a été aussi, autant et plus que Balzac, à des points de vue différents, en parlant des paysans de la Vallée Noire et de leurs coutumes, n'en déplaise à Zola[2].

George Sand « a chanté les paysans berrichons, dit l'auteur des *Rougon-Macquart*, comme les poètes chantent leurs héros.

« Les paysans de George Sand sont bons, honnêtes, sages, prévoyants, nobles, en un mot, ils sont parfaits. Peut-être le Berry a-t-il le privilège de cette race de paysans supérieurs ! »

Ce n'est pas chez Bazlac et Zola, grâce à Dieu, qu'il faut aller chercher la vraie physionomie de nos paysans de France.

Ceux de Balzac, ce sont des monstres, types qui peuvent exister à l'état d'exception. Ceux de George Sand, embellis un peu, sans doute, ont des caractères généraux que nous retrouvons dans bien d'autres provinces. Les circonstances douloureuses que nous venons de traverser, nous ont montré le courage, la valeur, le dévouement, l'abnégation de cet homme modeste, à qui nous devons, en grande partie, le salut de la France.

Jules Lemaître avait bien découvert aussi tout l'intérêt qui se dégage des études de mœurs, dans les romans champêtres, et avec quelle fidélité George Sand a peint l'habitant des campagnes en Bas-Berry.

« La première, je crois, dit-il, elle a senti, vraiment compris et aimé le paysan, celui qui vit loin de Paris, dans les provinces...

« La première elle a senti ce qu'il y a de grandeur et de poésie

1. J. Lemaître, *Les Contemporains*, 4e série, 167.
2. E. Zola, *Documents littéraires*, 229.

dans sa simplicité, dans sa patience, dans sa communion avec la Terre ; elle a goûté les archaïsmes, les lenteurs, les images et la saveur du terroir de sa langue colorée ; elle a été frappée de la profondeur et de la ténacité tranquille de ses sentiments et de ses passions ; elle l'a montré amoureux du sol, âpre au travail et au gain, prudent, défiant, mais de sens droit, très épris de justice et ouvert au mystérieux... [1] »

George Sand a su, par ses admirables peintures rustiques, mettre le pâtre et le laboureur dans leur milieu, leur attirer les sympathies d'un monde qui les regardait comme indignes d'occuper une place d'honneur dans la littérature. Elle nous a fait aimer davantage la nature. C'est là l'originalité de l'auteur, la manifestation la plus complète de son génie, un de ses principaux titres de gloire, vis-à-vis de la postérité.

Et nous aimons à nous plonger dans la lecture de ces délicieux romans, qui nous reposent et nous font oublier, un instant, les préoccupations et les soucis de l'existence.

« Oui, oui, encore une fois, l'aspiration à la vie pastorale, le besoin d'identifier notre âme avec la nature et d'oublier tous les faux besoins, et toutes les vaines fatigues de la civilisation, ce n'est pas là un vain rêve ; c'est un goût inné et positif chez la grande majorité de la race humaine, c'est une passion muette et obstinée qui suit partout, comme une nostalgie, ceux qui ont mené, dès l'enfance, la vie libre et rêveuse au grand air [2]. »

Les paysans, les ouvriers, sensibles à la sympathie de Mme Dudevant pour eux, et pour leur pays, lisent avec plaisir les ouvrages du grand écrivain, ceux, du moins, qui concernent le Berry. Les *vieux* parlent avec admiration de la châtelaine, qui les étonnait bien un peu, parfois, avec ses allures libres, et répètent encore le dicton de leurs pères : « C'était une *fumelle* rare, all' tait de tous les assauts ! »

Aux fêtes du Centenaire, en 1904, le vieux ferblantier Leroy, qui avait soudé le cercueil de George Sand, tenant à lui envoyer, « dans la vie inconnue » où elle se trouvait, le témoignage de son souvenir et celui de ses compatriotes, résumait ainsi, en

1. Jules Lemaître, *Les Contemporains*, 4e série, 166.
2. *Prom. aut. vill.*, 102.

quelques vers naïfs, tous les titres que l'auteur des romans champêtres s'était acquis à leur reconnaissance :

George Sand, du Berry tu nous rappel[1] l'histoire,
Nous faisant connaître ce qu'il était autrefois.
Quels ont été ses hommes, ses coutumes, ses lois,
Et son costume, ses usages et sa foi.
Ce beau travail rappelle ta mémoire,
Donnant le rang aux paysans, aux bourgeois,
Aussi aux ouvriers, à Perdiguier et moi.
Conserve le premier rang de gloire pour toi.
Combien de Berrichons en son fiers,
Les ayant pour toujours de l'oubli tiré.
Berrichon ne craint plus l'isolement,
Tu prend rang dans l'histoire glorieusement,
Puisque George Sand t'a décrit savamment.
. . . . . .

Tous les habitants du Berry, quels qu'ils soient, ont gardé pour le chantre de leur pays, un souvenir reconnaissant et attendri. Ils ont voué un culte profond, je ne dirai pas à la *femme*, mais à l'*écrivain*, qui a su interpréter si délicieusement les sentiments intimes que chacun d'eux éprouve pour sa terre natale.

1. L'orthographe a été maintenue.

APPENDICE

CHANSONS RECUEILLIES DANS LA VALLÉE NOIRE

Je dois toutes les chansons qui suivent à de vieux paysans, à des femmes âgées de plus de quatre-vingts ans. Elles sont certainement très incomplètes, car la mémoire manque quelquefois aux vieillards. Le Berrichon, nous l'avons vu, n'est jamais embarrassé pour substituer un mot à un autre, pour changer la mélodie, allonger la mesure ou la ralentir suivant les besoins. Aussi, que de variantes dans l'air et les paroles! Les *vieux* sont même incapables de dire deux fois de suite le même chant, sans le modifier.

Le seul mérite attaché à ces fragments de chansons, c'est qu'ils n'ont pas subi de retouches. Ils sont tels que je les ai entendus. Tantôt la rime que l'on attend fait défaut; tantôt elle ne revient pas aux mêmes intervalles que dans les premiers couplets. Souvent donc, des vers restent en suspens, n'ayant ni rime, ni assonnance. De temps à autre, les couplets d'une même chanson n'ont pas le même nombre de vers : il y en a sept alors qu'il en faudrait huit [1], ou sept, quand il n'en faudrait que six [2]. Les vers n'ont pas non plus le même nombre de pieds, quand le rythme adopté le demande. On répète le même vers, ou les deux derniers quand on ne peut retrouver les autres.

Les paysans du Berry mettent beaucoup de fantaisie dans leurs chants; ils se livrent facilement à l'improvisation, à l'inspiration du moment.

1. Cf. plus loin, *Le Laboureur*.
2. Cf. *Nanon*.

LA BERGÈRE

Y a rien de si charmant
Que la bergère aux champs.
Quand elle y voit la pluie,
Elle demande le beau temps.
Oh ! la jolie bergère,
Al passe donc bien son temps.

Son barger vient la voir
Le soir et le matin.
— Louvez-vous donc, bergère,
Bergère, louvez-vous,
Parez vos barbinettes,
Le soleil raye partout.

— Barger ! mon doux barger,
Là-vou les mènerons-nous ?
— Là-bas, dessus l'herbette
Brouter le fruit nouveau,
Manger la violette.
Voilà le renouveau.

— Barger ! mon doux barger,
De quoi déjeu'rons-nous ?
— Un' p'tite allouette grisette,
Un petit pâté chaud.
Du vin dans ma bouteille
Pleyés dans mon manteau [1].

— Barger, mon doux barger,
Là-vou nous logerons-nous ?
— Là-bas dessus l'herbette,
Une cabiolette y a :

1. *Variante :*

Berger, mon doux berger,
Qu'aurons-nous à manger ?
Du pâté d'alouette,
Des p'tits gâteaux tout chauds,
Du vin dans ma gourdette,
Cachés sous mon manteau.

Je vous assure, ma mie,
Que personne nous verra.

— Hélas ! mon doux barger,
Si quelqu'un nous voyait [1],
J'aim'rais mieux êtr' à l'ombre,
A l'ombre d'un buisson,
Filant ma quenouillette,
Raccordant ma chanson [2].

LE DIMANCHE JE M'Y PROMÈNE

Le dimanche, je m'y promène,
Ah ! tout le long de ce vert pré,
Et j'aperçois le bel ombrage
D'un beau rassignol sauvage.
Ah ! qu' é chantait mignounement.

Oh ! Rassignol, bon Rassignol.
Oh ! petit Rassignol charmant.
Oh ! va-t-en dire à ma maîtresse
Que j'ai pour elle beaucoup d' tendresse.
Oh ! que j' suis son fidèle émant.

Le rassignol donc prend son vol,
Puis au château d'amour s'en va.
Passe à la porte de la belle
Chante alors une chanson nouvelle,
Ah ! que la belle s'en rouveilla [3].

1. *Variante :*

Hélas mon doux berger
J'entends quelqu'un passer.
Je crois que c'est mon père,
Ah ! qui vient me chercher.
Cachons-nous-là, la belle,
Et laissons-le passer.

2. Mère Pulverin, La Châtre, 92 ans.
3. Je n'ai pas la suite de cette chanson.

ROSSIGNOLET DU BOIS

Rassignolet du bois,
Rassignolet sauvage,
Apprends-moi ton langage,
Apprends-moi ton parler,
Apprends-moi la manière
Pour bien se faire aimer.

Pour bien se faire aimer
Y a bien des manières.
Y faut toujours rien dire,
Et toujours en riant
Être auprès d' sa maîtresse
Que son cœur aime tant.

Rassignolet du bois,
Rassignolet sauvage,
Apprends-moi ton langage.
Apprends-moi ton parler.
Apprends-moi la manière
Pour bien se faire aimer.

Pour bien se faire aimer
Y a bien des manières.
Faut aller (au champ) anc cèus filles,
Les embrasser souvent
En leur disant mignoune,
C'est ton fidèle émant [1].

MON MIGNON BARGER

J'avais qu'un amant fidèle,
Oh ! par malheur, jé l'ai perdu.
J' l'ai perdu, c'lui-là qu' mon cœur aime,
J' l'ai perdu mon mignon barger.

1. Mère Pulverin ; Mme Lafarcinade, à Étrangle-Chèvre.

Petit ruisseau, claire fontaine,
As-tu point vu, oh ! mon barger,
As-tu point vu c'lui-là qu'mon cœur aime,
As-tu point vu mon mignon barger.

Oh ! oui ! Oh ! oui ! Oh ! je l'ai vu
Oh ! je l'ai vu, charmante belle.
Je l'ai bien vu, c'lui-là qu' ton cœur aime,
Oh ! Il est là-bas dans ce vallon.

J'ai traversé, oh ! les vallons,
Oh ! les vallons et les montagnes.
Je l'ai point vu, c'lui-là qu' mon cœur aime.
Je l'ai point vu, mon mignon barger.

Ah ! j'aperçois au pied d'un arbre
Mon cher émant qu'est étendu.
Croyant qu'y dort, j' me suis approchée.
C'est qu'y est mort, mon mignon barger.

Je lui ai mis, oh ! ma capiche,
Oh ! ma capiche pour oreiller,
Mon d'vanteau en dossière.
C'est qu'il est mort mon mignon barger.

O maudit jour, maudit' journée,
Que tu me causes donc des peines.
J'avais, oh ! qu'un amant fidèle,
Et par malheur je l'ai perdu.

Je l'ai perdu, c'lui-là qu' mon cœur aime,
Je l'ai perdu, mon mignon barger [1]. } *bis.*

MA ROSALIE

Ma Rosalie, je viens les larmes aux yeux,
C'est pour te faire mes adieux.
Oh ! j'ai tiré pour l'Amérique,
Je l'ai tiré ce mauvais sort.
C'est lui qui me caus'ra la mort,
Et je regrette ma Rosalie.

1. Mère Pulverin.

Ah ! mon cher émant, te chagrin' pas tant.
J' m'en va zen parler à mon Père.
Mon père, il a beaucoup d'argent,
Y peut t'avoir un remplaçant.
Quoiqu'y en coûte beaucoup d'argent,
On peut ren faire sans qu'y en coûte.

Auparavant qu' de passer la revue,
T'en faut parler au caputaine.
En déboursant beaucoup d'argent,
Peut y avoir un remplaçant.
Quoiqu'y en coûte beaucoup d'argent,
On peut ren faire sans qu'y en coûte.

Eh ! non ! eh ! non, la loi nous le défend
De remplacer de si beaux hommes.
Dans l' régiment de Périgueux
On ne reçoit que des beaux hommes.
Un jour vous passerez major,
Et gagnerez vos galons d'or.

Quand le beau jeune homme, il a vu cela,
Les larm' aux yeux, main à la plume :
Reçois ma lettre Rosalie,
Reçois ma lettre avec douceur.
Je t'ai aimée, verse des pleurs,
Conserve-la mon écriture.

Ah ! puisqu' mon amant part au régiment,
Je veux me mettre religieuse.
Ah ! religieuse dans un couvent
Là vou j'y resterai longtemps.
Je prierai Dieu pour mon émant.
Ah ! j'en serai là, bienheureuse [1].

1. Mère Champagne, 90 ans, à Petites-Bordes.

NANON

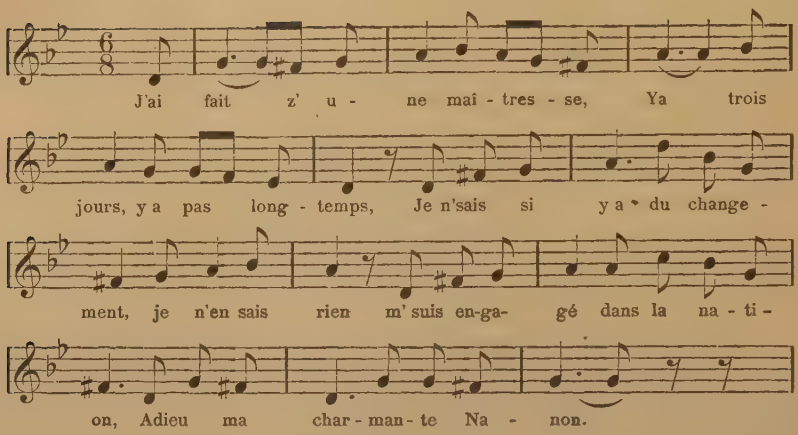

J'ai fait z'une maîtresse,
Y a trois jours, y a pas longtemps,
Je n' sais si y a du changement
Je n'en sais rien.
Je me suis engagé dans la nation.
Adieu, ma charmante Nanon.

Et du bon matin y se lève,
S'en va t'a la port' de la belle.
Eh ! dormez-vous, sommeillez-vous,
Belle Nanon ?
Si vous dormez, réveillez-vous,
C'est vout' émant que parle à vous [1].

La belle... sans chandelle
Al a pris son jupon blanc,
S'en va t'ouvrir la porte
A son émant.

1. *Variante :*

Trois p'tits coups frappe à la porte,
Ah !... la belle dormez-vous ?
Si vous dormez, réveillez-vous,
Belle Nanon.
Si vous dormez, réveillez-vous,
C'est vout' émant ; levez-vous donc.

C'est donc toi mon cher émant,
Toi qu' mon cœur il aime tant.

J' suis t'engagé pour sept ans
Dans ce tout beau régiment.
Si je reçois mon congé,
Belle Nanon,
Si je reçois mon congé,
En revenant, j' t'épouserai.

Sept ans ! ah ! mon cher émant.
Sept ans ! ah ! c'est bien longtemps.
A qui j' racont'rai mes peines,
Mes peines et mes tourments,
Toujours pleurant.
Regrettant mon cher émant
Que mon cœur il aime tant.

Les garçons de ton village
Sont y pas de bons enfants.
Te f'ront-y pas l'amour, la belle,
En m'attendant,
En regrettant ton cher émant
Que ton cœur il aime tant.

Les garçons de mon village
Ah ! ne savent pas faire l'amour.
Terjou le même langage,
Le même discours.
C'est pu coumme toi, mon cher émant,
Y a terjou du changement [1].

1. Bonnin, Saint-Chartier. — Il y a de nombreuses variantes.

VOUDRAIS-TU MON AIMABLE BERGÈRE

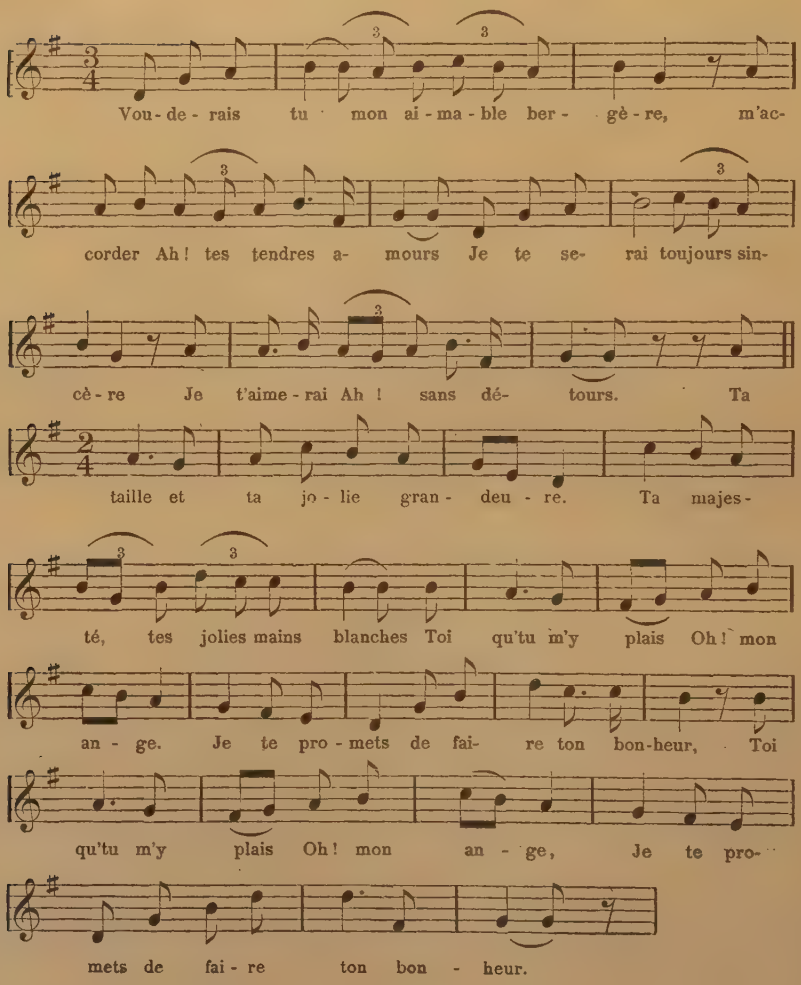

Voudrais-tu, mon aimable bergère,
M'accorder, ah ! tes tendres amours.
Je te serai toujours sincère,
Je t'aimerai, ah ! sans détours.
Ta taille et ta jolie grandeur,

Ta majesté, tes jolies mains blanches.
Toi que tu m'y plais, oh! mon ange,
Je te promets de faire ton bonheur.

Mon bon mônsieur, à vout' langage,
Cheux moi, ah! vous y gagnerez rien.
C'est là dans ce beau pâturage
Que j'ai fait entermi tout mon choix.
Cheux moi pas tant de discours frivoles, } *bis.*
J'en ai qu'un cœur, y est à mon barger.

Le barger tel qu'y te plaît, la belle,
N'aurait-y pas su à te charmer.
Ne deviendrait-y pas infidèle
Ah!... comme le papillon léger.
Cheux moi, ô ma charmante belle,
Tout est brillant dans mon beau château,
Oh! je ferai mille fois ta fortune,
Viens avec moi, laisse-là ton troupeau.

Mon beau Mônsieur, je vois, vous êtes riche,
Ah!... vous riez, vous badinez.
Moi je suis qu'une simple fillette,
Ah! jamais j'ai rien sans travailler.
Suivez vos discours et vout' fortune,
Car vous avez déjà trop causé.
Cheux moi, pas tant de discours frivoles
J'en ai qu'un cœur, y est à mon barger [1].

TES MOUTONS MA BERGÈRE

Tes moutons ma bergèr' y sont ben écartés,
Y sont dedans la plaine, on les voit pu aller.
— Mes moutons, je les garde au courant de l'iau,
Mon barger les appelle au champ des oiseaux.

Veux-tu v'nir mignonne, là-bas sous ceux ormeaux,
Nous parl'rons ensemble de quelques p'tits mots.
— Si l'amour vous presse, passez vout' chemin,
Car après vos fesses, je lach'rai mon chien.

1. Mère Champagne; Bonnin, à Saint-Chartier.

Ton chien, ma bergère, faut pas le lâcher.
Ah! si t'es en colère, oh! j' vas m'en aller.
Adieu, filles ingrates, oh! filles sans pitié,
Pu les aimants vous flattent, et moins vous les aimez [1].

JE VOIS BIEN MA MAITRESSE

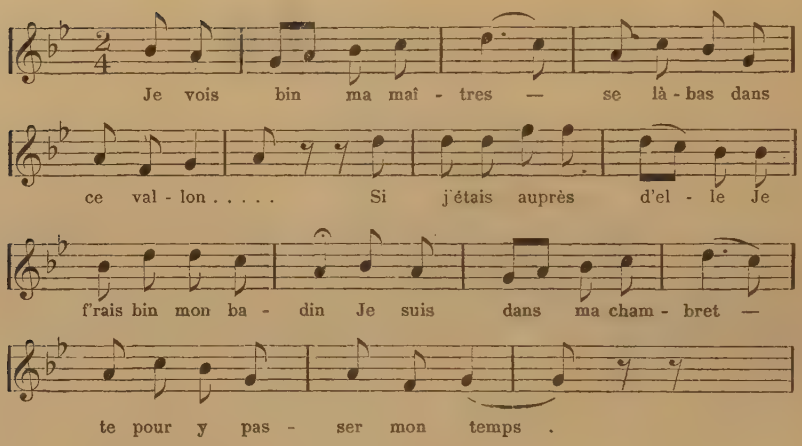

Je vois bien ma maîtresse
Là-bas dans ce vallon,
Si j'étais auprès d'elle
Je f'rais ben mon badin.
Mais j'suis dans ma chambrette
Pour y passer mon temps.

Si j'étais harondelle,
Je prendrais ma volée,
Je volerais bien haut,
Je volerais si haut,
Sur les seins de ma mie
J'y prendrais mon repos.

Mes seins n'sont point zune arbe,
Pour v'nir t'y reposer,

1. Mère Champagne et M. Jean Audebert.

Derrière cheu mon père
Y a t'un oranger,
A la plus belle des branches
Va donc t'y reposer [1].

LA BERGÈRE

J'entends, j'entends la bergère qui chante
A la lavoir d'un galant Renaud.
Elle z'a été attaquée
Par un jeune cavalier,
Qui s'en est approché
De cette reine beauté.

Ah ! j'ai six cents francs dans ma valise,
Belle si vous vouliez, vous les gagneriez.
— S' vous avez qu' six cents francs
Vous les faut bin pou vivre.
— J'y connais qu'à vos yeux
Qu' vous êtes une amoureuse.

Vous les voyez mes moutons dans la plaine,
Vous les voyez qui s'en vont dans ce bié.
Allez donc les chercher
Mes moutons à ma place.
Et quand vous reviendrez
Vous s'rez mon bien-aimé.

Et la bergère a fait la fille fine
Du beau cheval al s'en est approché,
A mis la main à la bride,
A sauté dessus son dos,
A joué de l'éperon
Comme un vaillant dragon.

Eh ! là ! arrête ! arrête ! la bergère
Cet honneur-là, ah ! vous appartient pas.
Adieu mes six cents francs,
Adieu mon beau manteau,
Ma valise, mon argent
Qu'était pleyé dedans [2].

1. Mère Champagne.
2. Mère Pulverin.

LES TROIS CAPUTAINES

Dans l' jardin de mon père
L'y a t'un rosier blanc.
Dessous ce rosier blanc,
L'y a trois jolies filles
Ah ! blanches comme la neige,
Ah ! jolies comme un jour.
Y passe trois caputaines,
Tous trois y font l'amour.

Le plus jeune des trois
A su choisir la sienne. } *bis.*
Y la prend, y la monte
Dessus son cheval gris.
A Paris y la mène
Droit à son beau logis.

En passant par les rues,
Tout le monde les regarde } *bis.*
Ah ! dites-moi donc, la belle,
Si c'est pour vos piaisis,
Ou si c'est pour vos peines
Qu' vous êtes venue ici ?

C'est ni pour mes plaisis,
Oh ! c'est ni pour mes peines. } *bis.*
Y me prend, y me monte
Dessus son cheval gris.
A Paris y me mène
Droit à son beau logis.

Quand ça fut pour souper,
La belle veut pas manger. } *bis.*
Mangez, mangez, la belle,
Selon vout' appétit.
Avec trois caputaines
Vous passerez la nuit.

En entendant ces mots,
La belle fut tombée morte. } *bis.*

La belle fut tombée morte.
Ah ! morte, épiamie.
Et les trois caputaines
Se sont fort trouvés pris.

Le plus jeune des trois
Va faire sonner ses jointes. } *bis.*
Sonnez, sonnez, clochettes,
Sonnez piteusement,
Car ma maîtresse est morte,
J'en ai le cœur doulent.

Ah ! où donc l'enterrer
Cette belle princesse? } *bis.*
Dans l' jardin de son père,
Dessous un rosier blanc.
Où c'est là que la belle
Passait si bien son temps.

Deux ou trois jours après
Le père va s'y promener. } *bis.*
Ouvrez, ouvrez ma tombe,
Papa, si vous m'aimez.
J'ai fait trois jours la morte,
Pour mon honneur garder [1].

SYLVIE

C'est la jeune Sylvie
Du bon matin tout à la jouie (joie)
Dessous ceux ormeaux
En gardant son troupeau.
Elle s'est assise sous l'ombrage
Croyant trouver son doux barger.
Mais son amant volage
Y l'avait bien délaissée.

O rassignol sauvage,
O doux rassignolet charmant,

1. Bonnin, Saint-Chartier.

Tu vois ma tristesse,
Tu vois mon grand tourment.
Jeune et belle Sylvie,
Que manque-t-y donc à ta jouie?
Ah ! donne-moi des nouvelles
De mon très cher émant.

Ton amant volage
Y est ben loin de toi ;
Y a pris les armes
Y est au service du roi.
Rapaise tes larmes
Et reconsole-toi.
.....
.....

O rassignol sauvage,
O rassignol charmant,
Porte-lui à ton bec
Cette belle anneau d'or.
Et va et t'y dira,
Que je suis à la mort.
.....
.....

Sors de ta tente,
Retire-toi de ton miroir,
Ta beauté charmante
T'envoie le bonsoir.
Je t'apporte un gage
Que tu lui donnas autrefois.
Dans ce vert bocage,
Elle te le renvoie [1].

LE BARGER TRAITRE

Je vas, je viens, ah ! j' m'y promène
En attendant mon mignon barger.
Oh ! je l'attends depuis l'aureure

1. Mère Pulverin.

Oh ! depuis la pointe du jour,
Mon émant vient pas... encore.
Ah ! y me paiera de retour.

Pour ton barger, ma jolie bargère,
Pour ton barger, faut pu z' penser.
Y est là-bas anc un aut' bargère
Y a ben égard à son troupeau,
Car y a ben d' l'amour pour elle
En tournant son fuseau.

Halas ! grand Dieu, c'est y ben possible
Que mon barger, y m'aurait délaissé.
Ah ! qu'y m'y fasait des promesses
Ah ! qu'y m'aimerait toujours,
Et à présent, y me délaisse
En méprisant mes amours.

T'en souviens-tu, joli galant traître,
L'autre ceux jours en nous promenant,
T'en souviens-tu au pied du châgne
Que tu jouais de ton haubois.
Tu m'y faisais des promesses
Ah ! qu' tu m'aimerais toujours.

Pour des promesses, ma jolie bergère,
Pour des promesses, j' t'en ai jamais fait,
J' t'ai aimé comme les autres filles,
Comme on doit toutes les aimer.
A l'égard du mariage
J' t'en ai jamais parlé [1].

A L'ÉPINETTE

A l'Epinette en vérité
Y a t'une fille bien désolée.
J' m'en suis allé la voir
Son amant l'a gagnée.
Ah ! y a laissé pour gaiges } (*bis*)
Ses deux yeux pour pleurer. }

1. M. Kiesgen.

Oh ! la belle quand s'rai là-bas,
De tes nouvelles tu m'enverras,
Tu m'enverras une lettre
De la Sainte-Trinité.
Ah ! belle, si tu es enceinte
Y faudra m' le marquer. } (*bis*)

Pour être enceinte, oui je le suis,
Car je su prête à m'écoucher.
J' le porterai cheux ton père
C' pauvre p'tit innocence,
Moi j'irai te rejoindre
A ton beau régiment. } (*bis*)

Oh ! va, la belle, si tu voulais,
A l'Epinette tu resterais,
T'en trouv'ras ben d'autres,
Queuque garçon nigaud
Oh !... qui sera ben m'naise
D'avoir du fruit nouveau. } (*bis*)

Dans le temps qu' j'étais cheux mon père,
J'allais le soir me promener.
Je me moquais des autres
Quand y avait du chang'ment,
Et moi j'étais jolie fille
Et j'en ai fait autant [1]. } (*bis*)

UN GALANT

Oh ! tout galant qui a qu'une maîtresse,
Y ne fait pas l'amour quand y veut.
Et moi qui en a cinq à six
Oh ! cinq à six jolies maîtresses,
Oh ! celle que mon cœur aime le mieux.
Je ne la vois pas moikié quand je veux.

Oh ! pour un lundi, oh ! l'envie m'a pris
Oh ! oui d'aller la voir chez elle.

1. Bonnin, Saint-Chartier.

Dans mon chemin j'ai rencontré
Un autre amant qu'est auprès d'elle,
Un autre amant qu' la caressait,
Un autre amant que l'embrassait.

Oh ! alors, je me suis approché d'elle,
En lui disant charmante blonde,
Y a donc plus d'amikié pour moi
Après m'avoir fait des promesses.
Y a donc pu d'amikié pour moi
Après m'avoir promis ta foi.

Zo ! oui la belle a le cœur si tendre
Que les larmes y coulèrent des yeux.
Moi qu' j'étais garçon généreux,
Ah ! je la prends ; ah ! je l'embrasse,
Ah ! je l'assis sur mes genoux.
Mon p'tit cœur reconsolons-nous.

Comment veux-tu que j' m'y reconsole,
Tous mes amants m'ont délaissée.
Tous les galants sont qu' des trompeurs
Après avoir promis leur cœur.
Je le vois bien, mais za présent
Toi que tu vas m'en faire autant [1].

LE SOIR A LA BRUNE EN M'Y PROMENANT

Le soir à la brune en m'y promenant,
En fumant ma pipe bien gaillardement,
J' rencontre mon camarad' trist', désolé,
D'une seule parole, je l'ai reconsolé.

Qu'as-tu camarad', qu'as-tu za pleurer,
Pour l'amour d'un' brune tant te chagriner.
Viens t'en donc en Fland' nous en trouverons
Des brunes et des blondes, comme nous en voudrons.

D' tes brunes et tes blondes, oh ! non j'en veux pas,
Moi j'ai ma maîtresse et j' la quitt'rai pas.
Ma maîtresse est belle, al a des agr'ments.
J' vais anc ielle, ô l' dimanche aux champs.

1. Mère Champagne ; Fourratier, à Lourouer.

JE M'EN VA T'A LA FONTAINE

Je m'en va t' à la fontaine
Pour tirer ma cruchère d'eau,
Pour tirer ma cruchère d'eau,
Et la porter cheux mon père.
Oh ! galant, s' vous m'attendiez
Vous en s'riez mon bien-aimé.

Ma bounne émie pou vous attendre
J'en ai ren à vous refuser.
Si vous aviez cinq à six cents francs
Nous parlerions bien d'amourettes.
Mais, ah ! qu' vous avez pas d'argent.
C'est c' qui fait mon pu grand tourment.

Si l'intérêt vous tourmente,
Rouvenez donc pu cheux moi,
Rouvenez donc pu cheux moi,
Raconter vos amourettes.
Rouvenez donc pu cheux moi
Raconter vouté z' amours.

J'en ai trois, mais à la guerre,
Qui valent bien mieux que vous.
Y en a un qui tient mon cœur
Et l'aut' qui tient mes amourettes
Et l'aut que m'a terjou promis
Qu'y resterait mon bon émi[1].

CHANSON DE LA BUXERETTE
OU
LES GARS DU BERRY

Toutes les filles de Courtioux et de la Buxerette
Rendez-vous donc au bal aussi cheux la Rouzette.
Et pu y aura Choret, anvé son gros flutouet,
Et j' vous fera ben danser des airs de Montchabré.

1. Mère Rémite, Saint-Chartier.

Noutés bœufs y sont ben dans noutés paturiaux,
Noutés vaches oh ! al font téter leurs viaux.
Allons danser Nannette, Nannette mes amours.
Les gars de la Buxerette y s'amusont terjou.

Et tout en passant à travers noutés champs,
Et de la musette et de la vielle en jouant,
Et tu, tu, tu, mignonne, un petit brin d'amour.
Veux-tu que je te dounne mon amitié terjou.

Cheux nous y a du cid, et j' boérons pu d' la iau.
Je boérons dans le siau anvé qua cofignau
Du cid de poumme à r'nette ; après coumme des ch'tis fous
J' danserons la mariounnette, pu je r'viendrons cheux nous.

Le ghiab' m' tire un gnieu, v'là Jentet qu' s'ameune,
Je voudrais ben savouér anvé qui qu'a se promène.
J' crouais ben qu'anvé Polis ; j'allons ben z'ou savouér.
A rendra ben service à ceux fumelles à ce soir.

J'entends chez le père Jean qui dansons la bourrée.
Le mère Zabette est là qu'attend nout arrivée.
Dépêchons-nous, Fifine, tu sais qu' les gars d' cheux nous,
Aimont ben la chopine et les piaisi tertous.

Échalignons-nous donc jusqu'à demain Nannette.
Ta chemise a se mouillera, pu p'tête ben ta bounnette.
Tant pis, ma paure mignoune, faut ben prendre du piaisi,
Faut gandiller ma bounne, faut danser que j' te dis.

La Soulange a se marie anc un gars d' la Charsille.
Y sont ben tous jaloux, tous ceux gars de la Messilles,
Al se mariont itout, ielle anvé c'te ch'ti Jent.
Al se mariont ceux fumelles ; en restera pu pour moué [1].

JEAN FLAMBERT

Pour un beau jour le roi Français
Voulut éprouver ses soldats.
Y s'en va t' au premier poste.

1. Cette chanson n'est pas aussi répandue que les autres à Nohant et aux environs.

Ah! y dit à son voltigeur :
Laissez-moi passer le poste.
Ah ! je ferai votre bonheur.

Jean Flambert lui réponda :
Non, Mônsieur, vous ne passerez pas.
Je suis ici comme fationnaire.
Ah ! je veux soutenir mon fort,
Mais y y passera personne,
A moins qu'y y coûte la mort.

L' roi français a entendu ça,
Ah ! mais s'est retiré trois pas.
Y met la main dedans sa poche,
Arrache une poignée de louis.
Ah ! tenez, mon ami Flambert,
Cela vous fera-t-y piaisi ?

Mais ni pour or ni pour argent
Ah ! Mônsieur, je vous le défends.
Je vas vous marquer une borne.
Si vous la dépassez trois pas,
Dans mon fusil y a t' une cartouche
Ah! dans vout' corps alle passera.

Le roi français au même instant
Y va trouver son aide de camp.
Et y dit à son caputaine :
Ah ! caputaine, mon émi,
Jean Flambert est un brave homme,
Y sait ben soutenir son fort.

Par un lundi, la matinée
Une grande revue y a passée.
Et il appelle son caputaine :
Ah ! caputaine, mon émi,
Avez-vous pas Jean Flambert
Ici dans vout' compagnie ?

Et Jean Flambert au même instant
Ah ! y est sorti des rangs,
A pu y a présenté les armes
Y a dit à Sa Majesté :
Mônsieur, ah ! si j'mérite la mort,
Ah ! faites-moi fusiller.

Fusillé ! vous le serez pas
Parc' que vous le méritez pas.
Y met la main dedans sa poche,
Y a donné la croix d'houneur.
Ah ! tenez, mon ami Flambert,
Cela fera votre bouheur.

Jean Flambert au même instant
S'en va trouver ses camarades.
C'est-y pas moi qu'a du bonheur
D'avoir jamais été au feu,
D'avoir jamais vu de bataille
Et pi d'avoir la croix d'houneur[1].

LE CONSCRIT

Le triste sort de ce conscrit
A cette semaine y vont parti.
Y vont parti à l'instant même,
Terjou pleurant, bien regrettant
Leur douce émie qu'il aime tant.

Y a pas été au régiment
Qu'il a fallu prêter serment.
Prête serment, brave militaire,
Vaillant conscrit tu s'ras fidèle
A la patrie, à la patrie.

Ah ! oui j'en jure mon commandant,
Avant trois jours j'ai foutu l' camp.
Ni caputaine ni généraux
Qui m'empêch'ra de voir ma blonde,
Ma blond' dans son si beau châtiau.

Ça n' fut pas douze heures, douze minutes,
Trois p'tits coups y frappe à la porte :
Ouvre, ah ! ouvre donc ta porte,
C'est ton émant, le cœur content,
Qui revient d' la guerre bien joyeusement.

1. Bonnin, Saint-Chartier.

Oh ! oui ma porte je l'ouvrirai
Mais si t'apportes ton congé.
Oui ben, j' l'apporte mon congé
Et ma foué ah ! très ben signé
Sous la semelle de mes souliers.

Ça ne fut pas le matin jour
Trois beaux gendarmes tombent à la cour.
Déboule, déboule, brave militaire,
Ta maison, ah ! mauvais conscrit,
Est au pillage, et toi aussi.

Je me fous bien de la maison
Pourvu que j'aie mon cœur mignon.
Oui, tu l'auras ta douce émie
Quand tu auras porté la chaîne,
Porté la chaîne sept ans aux pieds [1].

LE DÉSERTEUR

Loù que j'étais logé
Y m'ont mal conseillé,
Y m'ont fait déserter
Sans avoir mon congé.
Un lundi l'envie m' prit
D'aller dans mon pays.

Dans mon chemin faisant
J' rencontre mon caputaine.
Mon caputaine me dit :
Où vas-tu sans souci ?
Je m'en vas à Pillemont
Rejoind' mon bataillon.

Avant d'être à Pillemont
Y a t' une bataille à faire.
Je quitte mon habit,
Je prends mon sabre en main.
Nous nous sommes battus là
Comme de vaillants soldats.

1. Bonnin.

Au premier coup frappant
Je tue mon caputaine.
Mon caputaine est mort
Et moi je vis encore.
Avant qu' ce soit trois jours
Ça sera à mon tour.

Ils m'ont pris et em'né
Dedans la citadelle,
Ils me bandèrent les yeux
Avec un mouchoir bleu.
Faites-moi donc mourir
Sans me faire tant languir.

Qui qu'aura du regret,
Ça s'ra ma très chère mère,
Elle qu'a donc tant pleuré
Quand j' me suis engagé
Elle aura pas l'honneur
De voir mourir mon cœur.

Soldats de mon pays,
Dites-en rien à ma mère,
Dites-lui donc plutôt
Que je suis à Bordeaux
Dans ce beau régiment,
Que j'y serai longtemps.

Et qu'on me plie mon cœur
Dans une bell' serviette blanche,
Qu'on l'envoie à Paris
Rejoind' ma bonne émie
Afin qu'elle ait l'honneur
De saluer mon cœur [1].

C'ÉTAIT UNE JEUNE FILLE

C'était une jeune fille
Que venait d' se marier.
Le soir de ses noces

1. Mère Pulverin et Bonnin.

Y reçoit son commandement
Qu'y fallait aller rejoindre
Ce si beau régiment.

V'la son p'tit cœur troublé
Qu'al s'a mise à pieurer.
Ne pieurez pas la belle,
Ah ! ne pieurez pas tant,
Je serai de retour
Avant qu'y soit deux ans.

Un an, deux ans se passent,
Le mari revient pas.
Au bout de la troisième
Y rentre z' au logis,
Y a trouvé sa femme
Que changeait de mari.

Y s'en va t' à sa porte,
Lui demande à loger.
Al lui dit d'un air fier :
Nous sommes embarrassés,
Y a pas de logement
Pour dragon du régiment.

Y s'en va chez sa mère
Que son cœur aime tant,
Lui offre ses valises,
Son or et son argent.
Hélas ! ma bonne mère,
Logez-moi en payant.

L' soldat eut pas soupé
Qu'y demande à jouer.
Y demande des cartes,
Des cartes a pu des dés.
On va jouer la belle
Qui l'aura son coucher.

Au premier coup de carte
Le soldat z' a gagné.
Mon beau soldat de guerre
Ne vous emportez pas
Pour cette belle épouse,
Al vous appartient pas.

Son petit frère Antoine
Qui le reconnaît bien
Y lui a dit : ma sœur,
Quelle parole sans souci.
Tu croyais être veuve,
Te voilà deux maris !

J'ai grand peine z' à y croire
Qu' vous soyez mon mari.
Au moins qu' l'on m'en donne
Quelque renseignement. —
On nou za marié, la belle,
Pour un bon lundi gras.

Vout' père coumme le mienne
Vous menait par le bras. —
J'ai grand peine z' à croire ça
Qu' vous soyez mon mari.
Au moins qu' l'on m'en donne
D'autres renseignements.

On vou za marié la belle
Dans un beau taffetas gris.
Montrez-moi votre jupe,
Moi, voilà mon hébit [1].
.....
.....

C'EST UN DRAGON REV'NANT DE GUERRE

C'est un dragon rev'nant de guerre (*bis*)
Bien étoffé, bien équipé,
Son épée claire à son côté.

Hé ! bonjour donc, madame l'Hôtesse, (*bis*)
Auriez-vous pas du bon vin blanc
Pour un dragon qu'est sans argent ?

1. On n'a pas pu m'en dire davantage, mais il y avait sans doute une énumération de toutes les circonstances qui pouvaient rappeler à la jeune femme son premier mariage.

Pour du vin blanc, non, j'en ai guère, (*bis*)
J'en ai du rouge, aussi du gris
Pour un dragon qui loge ici.

Le bon dragon fut pas à table (*bis*)
Oh! qu'il s'est mis, oh! à chanter,
Madame l'Hôtesse s' met à pleurer.

Qu'a vous, qu'a vous, madame l'Hôtesse, (*bis*)
Pleurez pas tant votre vin blanc,
Jamais dragon va sans argent.

C'est pas mon vin blanc que je pleure, (*bis*)
C'est le premier de mes maris,
Vous le ressemblez tout comme li.

Oh! c'est donc toi, coquine de femme, (*bis*)
Je t'ai laissée avec deux enfants,
T'en voilà quatre maintenant.

Mon bon mari faisons partage, (*bis*)
Prends les deux grands, laisse-moi les p'tits.
Nous serons quittes mon bel émi.

Moi je n'ai pas d' partage à faire, (*bis*)
J' m'en vas monter su mon cheval blanc
M' retourner dans mon beau régiment.

Dedans Paris y a forte guerre, (*bis*)
Y a forte guerre, beaucoup de tourments,
Adieu la femme et les enfants [1].

1. Mère Pulverin et son gendre, Jean Audebert, à Étrangle-Chèvre.

DU BON MATIN AL SE LÈVE

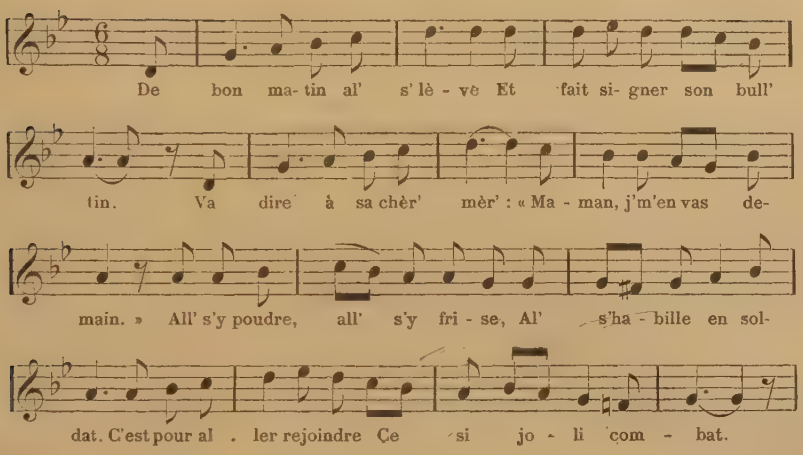

De bon matin al s' lève
Et fait signer son bull'tin
Va dire à sa chère mère,
Maman, je m'en vas d'main.

Al s'y poudre, al s'y frise,
Al s'habille en soldat.
C'est pour aller rejoindre
Ce si joli combat.

Dessus les ponts de Nantes
Des canons ont tiré.
La belle al s'épouvante,
Dans l'eau al a plongé [1]

Lui a passé une balle
Qui l'y traverse le bras.

1. *Variante :*

Passant sur le pont d' Nantes
Les canons ont tiré.
La belle se renverse,
Dans l'eau elle a tombé.

La belle al se déclare
Qu'al n'était pas soldat.

Les bourgeois de la ville
S'en sont tous étonnés
D'y voir une si belle fille
Ah ! si bien manœuvrer.

Nous li ferons une somme,
De cinq à six cents francs
Pour les faire vivre ensemble,
Elle et son cher émant [1].

LE MARIN

En m'y promenant
Là-bas su l' bord de l'iau
J'ai bien fait rencontre
D'un charmant matelot.
Y m'a prié là-bas
Sur le bord de l'île,
Belle voulez-vous monter
Dans mon joli navire ?

Oh ! y était si beau,
Si beau et si charmant,
Que j'ai mis le pied
Dans son beau bâtiment.
Le beau marin alors
A lâché les cordages,
A mis les voiles au vent.
C'était pour gagner l' large.

Oh ! marin, marin,
Arrête ton vaisseau,
Car ça ne m'y plaît pas
De voyager sur l'iau,
D'y voyager dessus,
Dessus cette triste mer,
Oh ! c'est plus voir son père,
Aussi sa très chère mère [2].

1. Mère Pulverin.
2. Champagne.

L'EMPEREUR NAPOLÉON

Partons, mes officiers, partons,
Il est ben temps d' nous met' en route,
Voilà l'end'mi qu'est à nos trousses,
Partons mes officiers d'honneur,
Ne serai donc pu votre Empereur.

Ils m'ont pris, ils m'ont emmené
Dedans la ville de Sainte-Hélène,
Ils m'ont livré à l'endemi,
Comme le Judas fait Jésus-Christ,
Comme le Judas fait Jésus-Christ.

Qui qu'est l'auteur de mon malheur.
C'est ni Marmotte, ni Madeleine,
C'était un nommé Berthelot,
Qu'était l' meilleur d' mes généraux,
Qu'était l' meilleur d' mes généraux.

Dans le temps qu' j'étais votre empereur,
Dans l' temps qu' j' governais la France,
J' la prenais toujours par douceur,
Était-elle pas bien florissante ?
Était-elle pas bien florissante ?

A présent qu' l'Emp'reur est parti,
La France en est bien défleurie.
Ma J'séphine me l'avait terjous dit
Que j'étais trop ambitieux,
Que j'en serais ben malheureux,

Adieu Paris, adieu Strasbourg,
Adieu cette belle capitale,
Ayez ben soin de mon enfant,
Un jour y s'ra vout' serviteur,
Un jour y s'ra vout' serviteur [1].

1. Mère Pulverin.

LA VILLE DE MONTHUREAU

C'est la ville de Monthureau,
Grand Dieu qu'elle est donc belle !
Elle est belle assurément,
Elle est belle assurément,
Les Français veulent rentrer d'dans.

Toutes ceux dames de Monthureau
Se sont mis sur les remparts.
Monsieur Napoléon,
Apaisez vos canons,
Conterbutions nous vous ferons.

Et quelles conterbutions
Voulez-vous faire, Mesdames ?
Nous ferons cent mille écus,
Nous ferons cent mille écus,
Que vos canons n' tirent plus.

De vos cent mille écus,
Que voulez-vous qu' j'en fasse ?
Mes coloniers bombarderont
Bombarderont vos maisons
Et mes soldats les pilleront.

Ils l'ont si bien escadronnée
Que la ville de Monthureau n'a bien sauté.
Courage, soldats, courage,
La ville est au pillage [1].

1. Mère Pulverin.

LE LABOUREUR

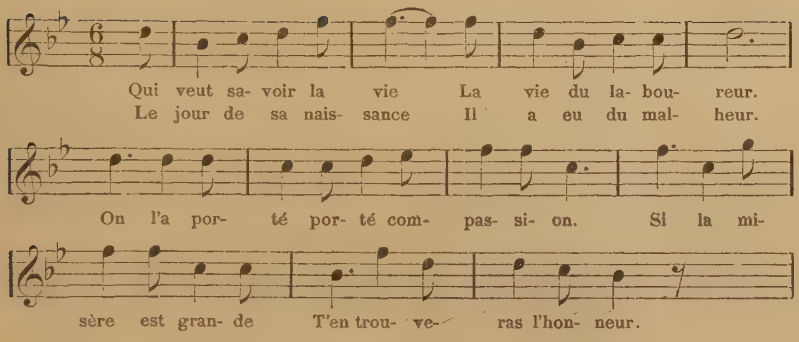

Qui veut savoir la vie,
La vie du laboureur,
Le jour de sa naissance
Il eut bien du malheur.
On l'a porté porté compassion,
Si la misère est grande,
T'en trouveras l'honneur.

Le pauvre laboureur
N'ayant que deux enfants
Les met à la charrue
Depuis l'âge de neuf ans.
Ah ! marchons, marchons
Tous les trois à grands pas,
Pour tâcher d'en sortir
De ce mauvais trépas [1].
. . . . . .

1. Il y a une suite que je n'ai pas et de nombreuses variantes.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS CONSULTÉS

Archives départementales de l'Indre, série Q, n° 882.
— Inventaires, liasses, etc., E 556, E 569, E 604 et E 666.
Baucheron de Lecherolles, *Manuscrit d'Ars*, copie du Dr Chabenat.
Bureau des Hypothèques de La Châtre, vol. 99, n° 57.

OUVRAGES DE GEORGE SAND CONSULTÉS

Toutes les citations prises dans ces ouvrages renvoient aux réimpressions de Calmann-Lévy.

Valentine, 1832.
Lettres d'un Voyageur, 1837.
Mauprat, 1837.
Lélia, éd. de 1839.
Un hiver à Majorque, 1841.
Consuelo, 1842.
Kourroglou. « Revue indépendante », 10 janv., 10 fév., 10 avril 1843. (La traduction est de Mlle Tourangin.)
Fanchette, 1843 ; à la suite des *Légendes rustiques*.
Jeanne, 1844.
Le Meunier d'Angibault, 1845.
Le Péché de M. Antoine, 1845 (2 vol. réimpr. Calmann-Lévy).
La Mare au Diable, 1846.
Le Cercle hippique de Mézières-en-Brenne, 1846 ; à la suite d'*Isidora*.
La Vallée Noire, 1846 ; actuellement à la suite du *Secrétaire intime*.
Un coin de la Marche et du Berry, *Les tapisseries du château de Boussac*. « L'Illustration », 3 juillet 1847. *Les Tapisseries*... à la suite de *Promenades autour d'un village*.
François le Champi, 1847.
Claudie, 1851.
Mœurs et coutumes (du Berry), 1851. « L'Illustration », 28 août 1851 ; à la suite de *Prom. aut. vill.*
Les Visions de la nuit dans les campagnes. « L'Illustration », 1851 et 1852 ; à la suite de *Prom. aut. vill.*

La Berthenoux. « L'Illustration », 2 oct. 1852; et dans *Nouvelles Lettres d'un Voyageur*.
Les Maîtres Sonneurs, 1853.
Le Pressoir, comédie, 1853.
L'If de la Motte-Feuilly. « Magasin pittoresque », sept 1854.
Histoire de ma vie, 1854-1856 (4 vol. réimp. Calmann-Lévy).
Le Diable aux champs, 1855.
Promenades autour d'un village, 1857.
Les Beaux Messieurs de Bois-Doré, 1857 (2 vol. réimp. Calmann-Lévy).
Les Légendes rustiques, 1857.
Les Bords de la Creuse, 1858; à la suite de *Prom. aut. vill.*
Valvèdre, 1861.
La Famille de Germandre, 1861.
Ce que dit le Ruisseau, 1863; à la suite de *Laura*.
Lettre d'un Voyageur, 1864; à la suite de *Laura*.
Journal d'un Voyageur pendant la guerre, 1871.
Nanon, 1872.
Marianne, à la suite de *La Tour de Percemont*.
Impressions et souvenirs. Calmann-Lévy, 1896. In-8°.
Nouvelles Lettres d'un Voyageur. Calmann-Lévy, 1887. In-8°.
Correspondance (de George Sand), 1812-1876. Calmann-Lévy, 1882, 1883, 1884; 6 vol. in-8°.
Souvenirs de 1848, 1882. Calmann-Lévy. In-8°.
Les contes d'une grand' mère. Calmann-Lévy. In-8°.
Correspondance entre George Sand et Gustave Flaubert. Calmann-Lévy, 1904. In-8°

OUVRAGES CONCERNANT LE BERRY

A

A. G., *Note sur la troisième restauration de l'abbaye de Fontgombault*. « Revue du Centre », 1887, 397-404.
Ageorges (Joseph), *Le Deuil du clocher, Récits berrichons, Promenades autour de La Châtre*. Librairie nationale, 179 pp. In-8°.
— *Vaudouan*. « Revue du Berry », août 1903, 171-174.
— *Chroniques berrichonnes. A propos d'un oublié, le sculpteur berrichon Nicolet*. « Revue du Berry », sept. 1903, 189-195.
Anonyme, Commission historique du départ. du Cher : *Quelques renseignements sur les monuments druidiques*. Sans sign. Bourges, Jollet-Souchois, 1852, 116 pp. In-8°.
— *Noël nouveau* (sans nom d'auteur). « Revue du Centre », 1886, 501-503.
— *Liste des électeurs formant le Collège d'arrondissement en 1827. Canton de La Châtre*. « Revue du Centre », 1887, 47-48 et 92-93.
— *Mémoire sur la province du Berry*. « Revue archéologique du Berry », 1897, 332-376.

ANONYME. *Description archéologique de l'église paroissiale de La Châtre.* Montu, La Châtre, sans date d'éd., 29 pp. In-18.

— *Manuel du Pèlerin de Sainte-Solange, patronne du Berry.* Tardy-Pigelet, Bourges, 158 pp. In-16.

ARDANT (M.), *Géographie romaine du Limousin.* « Mémoires de la Société des Sciences naturelles de la Creuse », 1847-1857, 368-383.

ATGIER (Dr), *Étude et statistique ethnique de l'Indre.* « Bulletin de la Société d'anthropologie », 1899, 171-199.

AUDEBRAND (Philibert), *Les Vignerons du Berry.* « Almanach de Jean Raisin », 1860, 33-35.

B

BARAILON (J.-F.), *Recherches sur les peuples Cambiovicenses..., sur les monuments celtiques*, etc. Dentu, 1806, 441 pp. In-8°.

BARBILLAT et TOURAINE, *Chansons populaires dans le Bas-Berry.* Badel, Châteauroux, 1912. T. I, 190 pp. In-4°.

BERGER (Lya), *Les pierres sonores : Empreintes natales*, 16-18. Société française d'imprimerie et de librairie, 1905. In-8°.

BONNAFÉ (Ed.), *Inventaire de la duchesse de Valentinois.* A. Quantin, 1878, 139 pp. In-8°.

BONNAFOUX (J.-B.), *Légendes et croyances superstitieuses conservées dans le département de la Creuse.* Mme Betoulle, Guéret, 1867, 40 pp. In-8°.

— *Fontaines celtiques.* Dugenest, Guéret, 1874, 39 pp. In-4°.

BOULÉ (Louis), *Maman Claudie.* Lemerre, 1902, 310 pp. In-8°.

BOYER (Hippolyte), *Recherches sur les anciennes voitures publiques.* « Mémoires de la Société historique du Cher », 1882, 143-212.

— *Histoire des Corporations et Confréries d'Arts et Métiers de Bourges. Les ménétriers*, etc. « Mémoires de la Société historique du Cher », 1909, 7-81.

BROSSET (Jules), *Noëls berrichons.* Herluison, Orléans, 1896, 14 pp. F°.

C

CAILLAUD (Abbé), *Les Martyrs du diocèse de Bourges pendant la Révolution de 1793.* Pigelet, Bourges, 1857, 396 pp. In-18.

CALLIER (G.), *Les tapisseries de Boussac.* « Revue du Centre », 1889, 165-167.

— *A propos d'une notice historique sur Boussac.* Même Revue, 1889, 232-235.

— *A propos des tapisseries de Boussac.* Même Revue, 1889, 384-385.

CANCALON (J.), *Essai sur les monuments celtiques de la Creuse.* 2 grav. Pierres d'Ep-Nel. Langlade, Aubusson, 1844, 122 pp. In-8°.

CARRAUD (Zulma), *La loue de la Saint-Jean et les Tondailles.* « Compte rendu de la Société du Berry », 1861-1862, 242-258.

CATHERINOT (N.), *Les opuscules latines et françoises de droit et d'histoire.* 2 vol. Jean Cristo, 1672. In-4°.

CESSAC (P. DE), *Notes géologiques sur le département de la Creuse.* « Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse », 1847-1857. T. II, 239-248.

Cessac (P. de), *Liste... des monuments mégalithiques de... la Creuse.* « Revue archéologique », 1881. T. II, juill., 41-55 ; août, 100-119 ; sept., 165-176.

Même titre, volume séparé. « Bureaux de la Revue archéologique », 1881, 45 pp. In-8°.

Chaumeau (Jean), *Histoire du Berry.* Ant. Gryphins, Lyon, 1566, 365 pp. Fol.

Chenon (E.), *Histoire de Sainte-Sévère-en-Berry.* Larose et Forcel, 1888, 518 pp. In-8°.

— *Notes archéologiques sur Châteaumeillant et ses environs.* Tardy-Pigelet, Bourges, 1888, 144 pp. In-8°.

— *La grande charte du Musée de La Châtre.* Montu, La Châtre, 1910, 66 pp.

Chrétien (H.), *Le Faux Saunage et la misère en Bas-Berry à la fin du XVIIe siècle.* « Revue du Centre », 1887, 441-455.

Corlay (H. de), *Les Potiers de Verneuil.* Montu, La Châtre, 1900, 56 pp. In-16.

— *Les grandes usines céramiques de l'Indre.* Montu, La Châtre, 1907, 160 pp. In-8°.

— *La terre qui renaît.* Montu, La Châtre, 1907, 51 pp. In-8°.

— *Le grain qui germe.* Montu, La Châtre, 1908, 68 pp. In-8°.

— *Jeanne d'Arc au donjon de Saint-Chartier.* Montu, La Châtre, 1910, 25 pp. In-8°.

— *Aires sonores.* Montu, La Châtre, 1911, 93 pp. In-8°.

— *Sillons bleus.* Montu, La Châtre, 1911, 93 pp. In-8°.

— *Les sites du Bas-Berry.* « Croix de l'Indre », 10 sept. 1911.

— *Un clocher du Bas-Berry de George Sand sous la Révolution.* « Revue du Berry », juin 1912-mai 1913.

— *Le Saint-Chartier des romans pastoraux de George Sand.* L. Montu, La Châtre, 1914, plaquette. In-8°.

D

Damourette (Abbé Louis), *Légendes des origines de l'abbaye de N.-D. de Fontgombaut.* « Revue du Centre », 1884, 1885 (six articles).

Deballe, *A propos des tapisseries de Boussac.* « Revue du Centre », 1889, 311-312.

Delalande, *Démantèlement des châteaux du département de l'Indre, district de La Châtre.* « Revue du Centre », 1887, 114-130.

Delannoy et Ducourtieux, *Table générale des quinze premiers volumes* du Bulletin de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. P. Amiault, Guéret, 1907, 94 pp. In-8°.

Demay-Villebanois (E.), *La véritable histoire de N.-D. de Vaudouan.* Majesté, Châteauroux, s. d., 45 pp. In-16.

Des Gachons (Jacques), *La Vallée Noire.* Collection du « Tour de France », 1911, 26 pp. In-f°.

Desplanque (A.), *L'Église et la Féodalité dans le Bas-Berry au moyen âge.* Chaix et Cie, 1862, 52 pp. In-8°.

Dethare (Vincent), *Laisnel de la Salle.* « Revue archéol. du Berry », mars 1908, 70-72.

Devaux (H.), *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution dans le département de l'Indre.* « Revue du Centre », 1884, 297-303, 463-466.

Duguet (Ch.), *Choses diverses du pays de La Châtre.* Majesté, Châteauroux, 1890, 152 pp. In-8°.

— *Essai sur la ville de La Châtre au XVe siècle.* L. Montu, La Châtre, 1894, 40 pp. Le même ouvrage, Mellottée, Châteauroux, 1902, 80 pp. In-8°.

— *La Châtre avant la Révolution.* Montu, La Châtre, 1895, 342 pp. In-8°.

— *La Vallée Noire.* « Revue du Berry », 1896, 437-448.

— *Castra.* L. Montu, La Châtre, 1897, 16 pp. In-8°.

— *Les Origines de La Châtre.* Montu, La Châtre, 1897, 24 pp. In-12.

— *Les terrains et les eaux.* L. Montu, La Châtre, 1898, 42 pp. In-8°.

— *La Châtre pendant la Révolution.* L. Montu, La Châtre, 128 pp. In-8°.

Dumazet (Ardouin), *Voyage en France*, 26e série. Chap. XXI : *Le pays de George Sand*, 310-327. Berger-Levrault, 1901. In-8°.

Du Vernet (Charles Robin), *Une promenade dans la Vallée Noire.* « Compte rendu des travaux de la Société du Berry », 1863-1864, 548-569.

— *Excursion à travers la Vallée Noire et sur les bords de la Creuse.* Id., 1864-1865, 342-372.

F

Fauconneau-Dufresne (V.-A.), *Notice sur Crozant, Châteaubrun et Gargilesse.* Nuret, Châteauroux, 1881, 118 pp. In-16.

— *Histoire de Déols et de Châteauroux*, 2 vol. Nuret, Châteauroux, 1873-1874. In-8°.

G

Gay (Henri), *Les chansons populaires en Berry.* « Revue du Berry », janv.-déc. 1908.

Guillard, *Des Marges, Mardelles ou Margelles.* « Congrès archéologique de France ». Châteauroux, 1873, 144-183.

H

Hazard (Paul), *La Géographie du pays de George Sand.* « Société de Géographie du Cher », 1909-1910, 595-698.

Hérault (J.-T.), *Histoire du château de Mont-Rond.* « Revue du Berry », mai 1905, 115-187.

Hubert (Eugène), *La peur des brigands à Châteauroux en 1789.* « Revue du Centre », 1885, 557-564.

— *Dictionnaire historique, géographique et statistique de l'Indre.* 210 pp. Picard, 1889. In-4°.

— *Le prieuré de Crozon.* « Revue du Centre », 1889, 49-59.

— *Essai sur la ville de La Châtre.* « Revue du Centre », 1889, 60-80; 566-574.

— *Les sources de l'histoire du Bas-Berry.* A. Picard, 1893, 31 pp. In-8°.

— *La châtellenie de Gargilesse.* « Revue archéologique du Berry », 1896, 13-16.

Hubert (Eugène), *Excursions aux bords de la Creuse, aux étangs de la Brenne et à la Vallée Noire.* « Revue du Berry », janv. 1899, 1-23.

— *Le Bas-Berry.* T. I, *Ardentes, Argenton, Buzançais.* Picard et fils, 1902-1908, 616 pp. In-fol.

I

Imoff (Abbé), *Les sites du Bas-Berry.* « Croix de l'Indre », 6 et 13 août ; 17 et 24 sept. ; 1er, 8, 15 et 22 oct. 1911.

J

Jeny (L.), *Lignières* (Cher). Sire, Bourges, 1898, 24 pp. In-8°.

— *Les légendes de la Nature.* Nourry, 1905, 254 pp. In-12.

— *La légende de l'herbe d'engaire.* « L'Indépendant du Cher », 14 janv. 1906.

— *L'herbe des croisés, légende berrichonne.* « Revue du Berry », mars 1906, 105-107.

Joanne (Adolphe), *Le Club alpin français.* Bulletin 1876 (Le Berry, 118-119).

Jouet (Alphonse), *Un club jacobin en province sous la Révolution; La société populaire de Châteauroux.* « Revue archéologique du Berry », Janv. 1896, 33-123.

— *Les Conventionnels en mission dans l'Indre.* « Revue du Berry », juill. 1898, 305-357.

— *Un syndicat d'initiative des bords de la Creuse et de la Vallée Noire.* « Revue du Berry », 1911, 145-148.

Joullietton (M.), *Histoire de la Marche et du pays de Combraille.* P. Betoulle, Guéret, 1814, 312 pp. In-8°.

Jourdan (P.), *Mosaïque de florules rudérales.* — *Les pierres jomathres du Mont-Barlot.* « Mémoires de la Société des Sciences naturelles de la Creuse », 1863-1877, t. IV, 184-189.

Jouve (Abbé), *Le Romancero berrichon.* « Revue du Berry », fév. 1898, 63-91.

L

La Brande (Marquis de), *Une noce au Berry.* Meltzheim, Châteauroux, 1902, 32 pp. In-12.

Laisnel de la Salle, *Croyances et Légendes du Centre de la France.* 2 vol. de 338 et 402 pp. A. Chaix et Cie, 1878. In-8°. Édition épuisée ; se trouve dans toutes les bibliothèques de chef-lieu de département. — Cet ouvrage a été réimprimé chez Maisonneuve, 1er vol. en 1900, 415 pp. ; 2e vol. en 1902, 415 pp. T. XL et XLIV des Littératures populaires, avec le titre : *Souvenirs du vieux temps, Le Berry.*

— *Anciennes mœurs, scènes et tableaux de la vie provinciale aux XVIIIe et XIXe siècles.* Montu, La Châtre, 1900, 403 pp. In-8°.

Lapaire (Hugues), *Au pays du Berry.* A. Lemerre, 1896, 160 pp. In-8°.

— *Les Chansons berriaudes.* Crépin-Leblond, Moulins, 1899, 159 pp. In-8°.

Lapaire (Hugues), *Vielles et Cornemuses*. Crépin-Leblond, Moulins, 1901, 151 pp. In-8°.

— *Noëls berriauds*. Crépin-Leblond, Moulins, 1908, 155 pp. In-8°.

— *Le pays berrichon*. 1908, Bloud et Cie, 117 pp. In-8°.

— *Le dernier Maître-Sonneur*. « Revue archéologique du Berry », juill. 1908, 209-219.

Lasne, *Contribution à l'étude géologique du département de l'Indre*. Masson, 1889, 74 pp. In-8°.

Latouche (H. de), *Fragoletta*, 1829. — *France et Marie*, 1830. — *Grangeneuve*, 1835. — *Léo*, 1835. — *Aymar*, 1840. Les citations renvoient aux réimpressions Calmann-Lévy.

La Tramblais et La Villegille, *Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre*. Migné, Châteauroux, 1854, 335 pp. In-4°.

Lavillatte (H. de), *Esquisses de Boussac (Creuse)*. E. Paul, 1907, 240 pp. Grand in-8°.

Le Bidouet (Eugène), *La production agricole dans le Bas-Berry*. A. Rousseau, 1907, 165 pp. In-8°.

Legrand (A.), *Flore analytique du Berry*. Soumard-Berneau, Bourges, 1887, 346 pp. In-8°.

M

Martinet (L.), *Sur une carte préhistorique du département de l'Indre*. « Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris », 1876, t. II, 536-549.

— *Légendes et superstitions populaires du Berry*. Imprimerie commerciale de Bourges, 1879, 28 pp. In-8°.

— *Le Berry préhistorique*. « Mémoires de la Société historique du Cher », 1822, 1-142.

Massereau (J.-T.), *Études de Châteauroux*. « Revue du Berry », juin-juill. 1895, 136-182,

Massereau (T.), *La Châtre pendant la période révolutionnaire*. « Revue du Berry », 1908 et 1909 (18 articles).

Mazières (Henri de), *Le Régime municipal en Berry, des origines à 1789*. Rousseau, 1903, 319 pp. In-8°.

Meloizes (Louis des), *Le Servage en Berry*, Tardy-Pigelet, Bourges, 1907, 228 pp.

Michon (L.), *Monographie de Saint-Plantaire*. Gaignault, Issoudun, 1905, 80 pp. In-8°.

Monmarché (Marcel), *Le Berry, au pays de George Sand*. Monmarché, 1899, 23 pp. In-12.

N

Navarre (Emmanuel), *La Châtre et son arrondissement*. La Châtre, Montu, 1896, 192 pp. In-8°.

Nicolay (Nicolas de), *Description générale du païs et duché de Berry*. Aubry, 1567, 112 pp. In-8°.

Nigond (G.), *Les Contes de la Limousine*. Édition complète comprenant les *Contes* et les *Nouveaux Contes de la Limousine*. Illustrations de Fernand Maillaud. Ollendorff, 326 pp. In-8°.

— *La poésie rustique au pays de George Sand*. « Le Berrichon de Paris », 16 avr. 1911.

P

Pacaud (Abbé), *Montgivray*. « Revue du Centre », 1888 et 1889 (11 articles).

Perchaud (J.-B.), *Lectures sur l'Histoire du Berry*. Belin frères, 1905, 96 pp. In-8°.

Pérémé (A.), *Littérature et poésie : I° Légendes Rustiques de George Sand*. « Compte rendu des Travaux de la Société du Berry », 1862-1863, 254-267.

Perot (Fr.), *Note sur des vases pharmaceutiques d'un apothicaire de Bourges au XVIIe siècle*. « Mémoires de la Société historique du Cher », 1888. 165-170.

Pierquin de Gembloux, *Histoire de La Châtre*. « Revue du Berry », janv.-juill. 1906.

Pierre (J.), *Bibliographie, Critique du Dictionnaire de géographie du département de l'Indre, par Eugène Hubert*. « Revue du Centre », janv. 1890, 40-45.

— *Les Brandons*. « Revue du Berry », avr. 1905, 100-103.

— *Correspondance de M. A. Guillard, avec divers savants sur l'archéologie et l'histoire du département de l'Indre*. « Revue du Berry », 1907, fév. 30-42 ; mars 69-74 ; 1908, fév. 38-43.

Plauchut (Edm.), *Des anciennes provinces de la France. Le Berry*. « Revue des Deux Mondes », janv.-fév. 1892, 86-115 ; 883-912, mars-avril, 646-679.

— *Autour de Nohant*. Calmann-Lévy, 1898 ; 351 pp, In-8°.

Poli (Vicomte de), *Abrégé de l'Histoire de N.-D. de Vaudouan*. Pigelet, Bourges, 1873, 98 pp. In-18.

Pontaulais (Jean du) (pseud. du Capitaine Duguet ; cf. ce nom). *Le Clafoutis*. « Revue du Berry », 1895, 94-97.

— *Les Panseux de secret et les Trouveux de sources*. « Revue du Berry », 1895, 203-212.

— *Un enfant de La Châtre, Jules Péaron*. « Revue du Berry », 1895, 293-305,

— *Souvenirs d'enfance*. « Revue du Berry », 1895, 397-408.

— *Mon vieux clocher*. « Revue archéologique du Berry », 1896, 3-8.

— *La coiffe de La Châtre*. « Revue du Berry », mai 1897, 273-288.

— *La Motte-Feuilly, inventaire de Charlotte d'Albret*. « Revue du Berry », 1897, 291-296.

— *Le bourg de Lacs*. « Revue du Berry », 1898, 182-191.

R

Raynal, *Histoire du Berry*. Bourges, De Vermeil, 1844-1847, 4 vol. In-8°.

Reclus (O.), *Atlas pittoresque de la France*. 2 vol. T. Ier : *Une gravure des Pierres jaumathres*, p. 521. Attinger, 1910, f°.

Ribault de Laugardière (Charles), *Lettres à M. le Rédacteur du « Droit commun » sur quelques Prières populaires du Berry*. Bourges, Pigelet, 1856, 33 pp. In-8°.

— *Les Noces de campagne en Berry*. Ménagé, Bourges, 1856, 21 pp. In-8°.

RICHARD-DESAIX (Ulrich), *Les Représentants de l'Indre.* « Revue du Berry », 1896, 388-434.

ROLLINAT (M.), *Paysages et Paysans.* Charpentier, 1889, 332 pp. In-12.

— *Le livre de la nature avec lettre-préface de George Sand.* Delagrave, 1904, 135 pp. In-12.

S

SŒHNEE (E.), *Notes sur l'Histoire de Saint-Chartier.* « Revue du Berry », 1897, 139-143.

T

THAUMAS DE LA THAUMASSIERE (G.), *Histoire du Berry.* Bourges, Toubeau, 1689, 1156 pp. in-4°.

THÉRET (Auguste), *Littérature du Berry, poésie, Le XIXe siècle.* Société anonyme de publications périodiques, 1902, 592 pp. Gr. in-8°.

TOURATIER (A.), *La Mare au Diable.* Montu, La Châtre, 1912, 16 pp. In-8°.

— *Le Tumulus ou Motte de Presles.* La Châtre, Montu, 1913, 28 pp. In-8°.

V

VACHER (Antoine), *Le Berry.* Colin, 1908, 548 pp. In-8°.

VAILLANT (Henri), *Le grand Séminaire Constitutionnel du département de l'Indre sous la Révolution.* « Revue du Berry », mai 1904. 49-78.

— *Les détenus ecclésiastiques dans les prisons du département de l'Indre.* Langlois, Châteauroux, 1904, 122 pp. In-8°.

VEILLAT (Just), *Denise de Déols.* Migné, Châteauroux, 1850. In-8°.

— *Aliénor de Gargilesse.* Chât., Migné, 1852. In-8°.

— *Du Guesclin à Sainte-Sevère.* Chât., Nuret, 1853. In-8°.

— *Pieuses légendes du Berry.* Chât., Migné, 1864, 455 pp. In-8°.

VERMOND (Pierre), *Chroniques du Berry.* Lecointe et Pougin, 1830, 2 vol. T. Ier, 237 pp. ; T. II, 187 pp. In-16.

VINCENT (Dr), *Étude sur le patois de la Creuse.* IIe partie : *Les limites des Lémovices, des Arvernes et des Bituriges.* « Mémoires de la Société des Sciences naturelles de la Creuse ». T. V, 1882-1886, 400-403.

VOSJEUX (Louis de), *Vieux refrains berrichons.* « Revue du Centre », 1889, 269-276.

X*** (Claudius), *La Croix de Fougerolles.* « Revue du Centre », 1881, 134-150.

AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS

ADAM (Mme, née Juliette Lamber), *Mes sentiments et nos idées avant 1870.* Lemerre, 1905, 480 pp. In-8°.

BALZAC (H. de), *Les Paysans,* Calmann-Lévy, sans date, 431 pp. In-8°.

BEAUVOIR (R. de), *La Lescombat. Le Moulin d'Heilly...* A. Bourdilliat, 1859, 275 pp. In-18.

Bertrand (A.), *Nos origines*. 3 vol. T. Ier, *La Gaule avant les Gaulois*, Leroux, 1891, 350 pp. — T. II, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*. Leroux, 1894, 241 pp. — T. III, *La Religion des Gaulois. Les Druides et le Druidisme*. Leroux, 1897, 436 pp. In-4°.

Bouet (A.), *Breiz-Izel, ou Vie des Bretons de l'Armorique*. Dessins par Olivier Perrin. 3 vol. Dusillion, 1844. In-8°.

Bulliot, *Le culte des eaux sur les plateaux Éduens*. Imprimerie Impériale, 1868, 22 pp. In-4°.

Bulliot et Roidot, *La Cité gauloise selon l'histoire et les traditions*, Autun, Dejussieu, 1879, 285 pp. In-8°.

Bulliot (J.-G.) et Thiollier (F.), *La Mission et le culte de saint Martin. d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen*. Autun, Dejussieu, 1892, 482 pp., carte, fig. In-8°.

Daudet, *Nouveau guide des chemins du royaume de France*. 1724. In-12.

Devaux (A.), *George Sand*. Ollendorf, 1895, 136 pp. In-8°.

Estienne (Charles), *Le guide des chemins de France*, 1552, 207 pp. In-8°.

Karénine (W.), *George Sand, sa vie et ses œuvres*. T. Ier, 1804-1833, 448 pp. Ollendorf, 1899. In-8°. — T. II, 1833-1838, 560 pp. Ollendorff, 1899. In-8°. — T. III, 1838-1848, 698 pp. Plon-Nourrit, 1912. In-8°.

Lamartine (A. de), *Jocelyn*. Hachette et Cie, 1909, 326 pp. In-8°.

Laurens (J.-B.), *Voyage d'art à Majorque en 1839*. 53 planches lithographiées, Bertrand, 1840. 140 pp. In-4°.

Leconte de Lisle, *Poèmes antiques*. Lemerre, 377 pp. In-16.

Lemaître (Jules), *Les Contemporains, George Sand*. Lecène et Oudin, IVe série, 159-168.

Lemoine (Paul), *Géologie du Bassin de Paris*. Hermann et fils, 1911, 408 pp. In-4°.

Lénet (Pierre), *Mémoires*. Dans Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis... Henri IV à... 1763. Tomes LIII, 523 pp. et LIV, 214 pp. Foucault, 1826. In-8°.

Martin (Dom), *La Religion des Gaulois*. Saugrain, 1727. 2 vol. T. I, 535 pp.; t. II, 403 pp. In-4°.

Martin (Henri), *Histoire de France*, Furne, 1858, t. XI.

Maury (F.), *Études sur la Vie et les Œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*. (Ch. vii, Influence littéraire de Bernardin de Saint-Pierre. George Sand, 655-658). Hachette et Cie, 1892, 675 pp. In-8°.

Monteil (Amans-Alexis), *Histoire des Français des divers États aux cinq, derniers siècles*. Paris, Janet et Cotelle, 1828-1844, 10 vol.

Tiersot (J.), *Chansons populaires des Alpes françaises*. Perrin, Grenoble, 1903, 548 pp. In-4°.

Toutain (J.), *Les Cultes païens dans l'Empire romain*. Leroux, 3 vol. T. Ier, 1907, 473 pp. ; T. II, 1911, 270 pp.

— *Études de Mythologie et d'Histoire des religions antiques*. Hachette. 1909, 299 pp. In-8°.

Reinach (Salomon), *Cultes, mythes et religions*. 3 vol. T. Ier, Leroux, 1905, 466 pp., gr. in-8° ; T. II, Leroux, 1906, 466 pp., gr. in-8° ; T. III, *Les monuments de pierre brute, dans le langage et les croyances populaires*, Leroux, 1908, 537 pp., gr. in-8°.

Robaut (A.), *L'œuvre complet d'Eugène Delacroix*, Charavay, 1885, 547 pp. In-4°.

Rousseau (J.-J.), *La Nouvelle Héloïse*. Firmin-Didot, sans date.

SAINT-SIMON, *Mémoires*. 3 vol. Éd. à l'usage de la jeunesse, Delagrave.
SPOELBERCH DE LOVENJOUL (Vicomte de), *George Sand. Étude bibliographique* sur ses œuvres. H. Leclerc, 1914, 118 pp. In-4°.
URFÉ (Honoré D'), *L'Astrée*. 4 vol., Fr. Pommeray, 1630.
VICAIRE (G.), *Études sur la poésie populaire*. Leclerc, 1902, 263 pp. In-8°.
WITT-GUIZOT (Fr. de), *Le paysan français dans le roman contemporain*. « Le Correspondant », 10 août 1909, 531-551.
ZOLA (E.), *Documents littéraires*. Charpentier, 1881, 417 pp. In-8°.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

INFLUENCES

J.-J. Rousseau. — Henri de Latouche. — Pierre Vermond. — Laisnel de la Salle. — Joullietton. — J.-B. Laurens. — A. Bouët. — Schodsko. — Balzac. — Qu'il ne faut pas attendre l'apparition des romans pastoraux pour trouver le Berry dans l'œuvre de George Sand..... 8-29

CHAPITRE II

PRÉHISTOIRE ET HISTOIRE

Monuments mégalithiques. — Les pierres Jomâtres. — *Jeanne* et les origines de Toulx-Sainte-Croix. — L'Histoire dans le roman des *Beaux Messieurs de Bois-Doré*. — La Révolution en Berry, dans *Nanon*. 30-69.

CHAPITRE III

DESCRIPTIONS

La Vallée Noire d'après George Sand. — Géologie. — Topographie, son exactitude dans les romans champêtres. — Géographie pittoresque : aspect général de la Vallée Noire ; description de quelques sites particuliers..... 70-125

CHAPITRE IV

USAGES

Habitation des paysans. — Leur mobilier. — Comment ils se nourrissent. — Leur vêtement..... 126-149

CHAPITRE V

TRAVAUX RUSTIQUES

Le labourage. — La fenaison. — La moisson ; la gerbaude. — Récolte du chanvre..... 150-175

CHAPITRE VI

LES PAYSANS

Leur physique. — Leur tempérament. — Leur caractère, dans la Vallée Noire et sur les bords de la Creuse..... 176-207

CHAPITRE VII

RELIGION ET SUPERSTITIONS

Comment George Sand a rendu la religion du paysan. — Superstitions concernant l'eau, les pierres, les arbres, les animaux. — Georgeon. — Les sorciers. — Les panseux de secret..... 208-257

CHAPITRE VIII

DIVERTISSEMENTS

Amour des paysans pour la musique. — Le sonneur de la Vallée Noire. — Danse. — Chansons. — Amusements relatifs au mariage.... 258-300

CHAPITRE IX

POÉSIE

Poésie chez le paysan de la Vallée Noire. — Comment l'auteur l'a souvent dépassée dans ses romans champêtres. — Poésie chez George Sand..... 301-319

CONCLUSION..... 320-323

APPENDICE

Chansons recueillies dans la Vallée Noire..... 324-355
BIBLIOGRAPHIE..... 356-366

ERRATA

P. 37, l. 8 : bien de vieilles traditions; *lire* : bien des vieilles traditions.
P. 68, l. 11 : Bartholdi; *lire* : Bertholdi.
P. 69, l. 4-9 ; ce paragraphe n'est pas à sa place ; il doit se trouver à la fin du chapitre, c'est-à-dire à la fin de la p. 69.
P. 73, l. 18 : Ville*fort*; *lire* : Ville*mort*.
P. 91, l. 1 de la note : Devaux ; *lire* : A. Devaux, George Sand.
P. 98, l. 24 : puissan ; *lire* : puissan*t*; — l. 27 : Jeanne avai ; *lire* : avai*t*.
P. 117, l. 24 : allant dans la direction du Sud-*Est*; *lire* : Sud-*Ouest*.
P. 121, l. 2 : et l'on se voit; *lire* : et l'on se vit.
P. 157, l. 26 : *Entre* Lignières et Issoudun, la foire de la Berthenoux... C'est là une erreur topographique, reproduite, d'après G. Sand, dans son article sur la foire de la Berthenoux. Cf. la carte du dép. de l'Indre.
P. 178, l. 4 : Thérèse ; *lire* : Thér*ence* ; — l. 10, faute de ponctuation ; après *aimable*, il faut un point et virgule au lieu d'un point.
P. 209, l. 4 : la mère des *B*essons; *lire* : la mère des *b*essons.
P. 216, l. 11 : mais d'abord qu'*Al* a été à la Font ; *lire* : ... qu'al a été... ; — l. 22 : Nous *avons vu* que... ; *lire* : nous *venons de voir* que...
P. 302, l. 28 : faute de ponctuation ; à la fin de la ligne il faut un point à la place de la virgule.

Je signale aussi des répétitions désagréables :
P. 54, l. 1 et 3 (début).
P. 99, l. 3-4 et 10 (propreté exquise).
P. 104, l. 10 et 12 (description).
P. 178, l. 22 et p. 179, l. 18 (on peut dire).
P. 205, l. 8 et 11 (telles sont).
P. 206, l. 28 et 40 (paroles).

Vu le 7 janvier 1919 :

Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,

A. Croiset.

Vu et permis d'imprimer :

Le Vice-Recteur
de l'Académie de Paris,

L. Poincaré.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS